



HAL
open science

Napoléon à Sainte-Hélène, réalités et légendes, de 1815 à nos jours

Florian Coppée

► **To cite this version:**

Florian Coppée. Napoléon à Sainte-Hélène, réalités et légendes, de 1815 à nos jours. Histoire. Université de Cergy Pontoise, 2018. Français. NNT : 2018CERG0927 . tel-02012736

HAL Id: tel-02012736

<https://theses.hal.science/tel-02012736>

Submitted on 9 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS-SEINE-CERGY-PONTOISE
ÉCOLE DOCTORALE n°284 DROIT ET SCIENCES HUMAINES (DSH)

Thèse de Doctorat

Histoire moderne

Florian COPPÉE

**NAPOLÉON À SAINTE-HÉLÈNE,
RÉALITÉS ET LÉGENDES,
DE 1815 À NOS JOURS**

Sous la direction de Monsieur le Professeur François PERNOT

Date de soutenance, le 8 décembre 2018

Jury :

Mme Katherine ASTBURY, Professeur (<i>French Studies</i>) à l'Université de Warwick	Rapporteur
M. Jacques-Olivier BOUDON, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris Sorbonne – Sorbonne Université	Examineur
M. François PERNOT, Professeur d'histoire moderne, Paris-Seine Université – Université de Cergy-Pontoise	Directeur
Mme Natalie PETITEAU, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Avignon	Rapporteur
M. Éric VIAL, Professeur d'histoire contemporaine, Paris-Seine Université – Université de Cergy-Pontoise	Président du Jury

REMERCIEMENTS

Cette thèse n'existerait pas sans l'accompagnement de mon directeur de recherches, Monsieur **François Pernot**, professeur d'histoire moderne à l'Université de Cergy-Pontoise, qui m'a accompagné durant toutes ces années. Je tiens à le remercier pour ses précieux conseils et sa disponibilité.

Je souhaite également exprimer toute ma reconnaissance à Monsieur **Éric Vial**, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Cergy-Pontoise, pour ses conseils judicieux : en me recommandant certains ouvrages, il m'a permis d'approfondir plusieurs de mes pistes de réflexion.

Merci aux **personnels des centres d'archives et des bibliothèques**. Parmi toutes ces institutions, un merci particulier à la **Fondation Napoléon** et à la **bibliothèque Martial Lapeyre**.

Merci également à **toutes celles et ceux qui ont contribué**, d'une façon ou d'une autre, à la **réalisation de ce travail**.

Merci, enfin et surtout, à **ma famille** pour son indéfectible soutien pendant toutes ces années.

INTRODUCTION

« Décidément, Napoléon n'a pas fini de nous occuper »¹. Ces mots de Jean Tulard, dans son ouvrage *Napoléon, les grands moments d'un destin*, sont révélateurs de l'important travail encore à accomplir sur la période napoléonienne. Indéniablement, la figure du premier empereur des Français a suscité une multitude de publications, inspirant plus de livres qu'il ne s'est écoulé de jours depuis son trépas². La quatrième de couverture de l'œuvre précédemment citée interpelle même le lecteur : « À première vue, on pourrait douter qu'il soit seulement possible de dire quelque chose de neuf sur Napoléon »³. En fait, la vie de Napoléon Bonaparte s'avère si riche qu'il est toujours possible de l'aborder et de l'étudier sous un angle différent.

Dans *Le Guide Napoléon*, Alain Chappet, Roger Martin et Alain Pigeard ont recensé pas moins de 4 000 lieux en France et à l'étranger en lien avec l'Histoire de Napoléon Bonaparte⁴. Parmi ces lieux, figurent deux îles emblématiques : la Corse, sa terre natale, mais aussi et surtout Sainte-Hélène, cadre de son second exil et de sa mort, île de l'hémisphère sud, très loin de la France, que « rien ne prédestinait à être la scène d'événements aussi considérables que la captivité et la mort de Napoléon »⁵. Ce conquérant, général de la République puis empereur des Français, qui a parcouru l'Europe et réalisé de grands exploits, s'y voit contraint de vivre modestement, privé en grande partie

¹ TULARD, Jean, *Napoléon, Les grands moments d'un destin*, Paris, Fayard, 2006, 622 p., p. 583.

² *Ibid*, quatrième de couverture.

³ *Idem*.

⁴ CHAPPET, Alain, MARTIN, Roger, PIGEARD, Alain, *Le Guide Napoléon, 4000 lieux pour revivre l'épopée*, Paris, Tallandier, 2005, 974 p.

⁵ LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *La Mort de Napoléon : mythes, légendes et mystères*, Paris, Perrin, 2012, 240 p., p. 19.

de sa liberté à Longwood House, une ancienne plantation sur un terrain aride d'un rocher inhospitalier. Sainte-Hélène, colonie anglaise⁶, où celui qui pendant plus de vingt ans a fait trembler l'Europe a vécu les dernières années de son existence, « à l'issue d'une répression qui, après s'en être prise à un souverain déchu, finit par terrasser, dans les tréfonds de l'exil, un homme malade, seul et abandonné de tous »⁷. Pendant près de six ans, du 17 octobre 1815 au 5 mai 1821, l'illustre prisonnier vit sur cette île. « La dernière phase »⁸ de sa vie, comme l'appelle lord Archibald Rosebery, tranche avec le reste de son existence et peut paraître vide et terne. Pourtant, comme le note Jacques Macé, historien spécialiste de cet exil, « ces années de huis clos ont [...] été d'une densité exceptionnelle »⁹ et « sont sans doute les plus importantes de l'existence de l'Empereur car elles constituent pour l'essentiel l'explication de la légende attachée à son nom »¹⁰. En effet, Sainte-Hélène est le lieu à partir duquel des mémoires ont vu le jour et la « légende » s'est édifiée.

En août 1815, c'est un empereur vaincu et déchu qui embarque sur le navire anglais *Northumberland* : Napoléon Bonaparte quitte l'Europe pour Sainte-Hélène, son dernier exil. Son sort semble scellé : après l'échec des Cent-Jours, et la seconde Restauration, il est reclus sur cette île et doit être oublié. Les Bourbons, de nouveau au pouvoir, y veillent en interdisant même toute image le représentant. Sans doute espèrent-ils faire de son règne une parenthèse malheureuse de l'Histoire de France devant absolument s'estomper dans la mémoire des Français. C'est peine perdue : bien que disparu de la scène politique, il reste présent dans l'esprit de ses anciens sujets. Selon Victor Hugo, « cet homme étrange avait comme enivré l'histoire »¹¹. Napoléon lui-même n'affirme-t-il pas que ses ennemis, en l'envoyant à Sainte-Hélène, « ont excité un grand intérêt sur [sa] personne »¹² ? Thierry Lentz, dans la préface de l'ouvrage *Le Mythe de Napoléon au Canada français*, cite Jacques Jourquin : « Et dire que les Anglais ont envoyé Napoléon à Sainte-Hélène pour qu'on n'en entende plus parler »¹³. Cette remarque pleine d'ironie illustre bien l'échec des Britanniques : non seulement l'ex-empereur n'est pas oublié après 1815 mais son sort attise la curiosité des uns et des autres, curiosité qui, bien que légitime, n'est pas satisfaite.

⁶ L'île découverte par les Portugais le 21 mai 1502, jour de la sainte Hélène, est d'abord une possession néerlandaise avant de devenir en 1659 un territoire sous domination anglaise.

⁷ BOSCHER, Laurent, *Histoire des prisonniers politiques 1792-1848, le châtement des vaincus*, Paris, l'Harmattan, 2008, 394 p., p. 187.

⁸ ROSEBERY, Archibald, *Napoléon, la dernière phase*, Paris, Hachette, 1901, 329 p.

⁹ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 2016, 544 p., quatrième de couverture.

¹⁰ *Ibid.*, p. 13.

¹¹ HUGO, Victor, *Les Châtiments*, Paris, Hetzel, 1853, 380 p., p. 229.

¹² BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte Hélène : Journal 1816-1817*, Paris, Albin Michel, 1959, 367 p., p. 270.

¹³ Thierry Lentz, « préface » in, JOYAL Serge, *Le Mythe de Napoléon au Canada français*, Del Busso, Montréal, 571 p., p. 10.

L'incertitude sur l'ex-empereur laisse un vide auquel le monde n'est pas accoutumé. Les Français, surtout, jusque-là habitués à suivre presque en temps réel les épisodes de l'épopée napoléonienne, ne peuvent se satisfaire de ce silence. L'ignorance laisse la porte ouverte aux suppositions et aux rumeurs : des allégations sans fondement, voire volontairement mensongères, circulent, et elles se déforment d'autant plus que, le plus souvent, elles se propagent oralement. Les interrogations les plus diverses sur le quotidien de l'exilé trouvent des réponses dans l'esprit fertile des uns et des autres ; tout ce qui concerne l'ex-empereur est matière à inventions : son lieu de détention, ses conditions de vie, ses relations avec les Anglais¹⁴ ou avec ses compagnons. Des velléités d'évasion lui sont même attribuées. Ainsi, plus qu'à toute autre période de sa vie, la réalité est modifiée au point d'entraîner des légendes, d'où le titre de notre thèse : *Napoléon à Sainte-Hélène, réalités et légendes, de 1815 à nos jours*. Précisons d'emblée que nous entendons ici par « légende » « un récit populaire qui a pour sujet soit des événements ou des êtres imaginaires, soit des faits réels déformés »¹⁵. La légende et la réalité peuvent donc différer complètement mais aussi être mêlées, au point que le vrai et le faux deviennent indissociables, à plus forte raison ici.

Le parcours exceptionnel de Napoléon semble effectivement sortir d'un roman d'aventures riche en péripéties. Tous les ingrédients s'y retrouvent pour fasciner le public : saga familiale, ascension sociale, héroïsme, conquêtes guerrières et sentimentales, intrigues, faste et pouvoir... Les personnages y sont nombreux : autour du héros gravitent les seconds rôles, compagnons fidèles et garde rapprochée, ainsi qu'une multitude de figurants au service de sa gloire, sillonnant l'Europe à ses côtés. Cette épopée se termine à Sainte-Hélène : après six longues années de confinement, l'ex-empereur s'éteint. Mais il ne tombe pas dans l'oubli. Après son décès, ses compagnons d'infortune et des membres de sa suite, de retour en France, apportent de nouveaux témoignages sur l'exil. L'historien Sudhir Hazareesingh, dans son ouvrage *La Légende de Napoléon*, note que « la disjonction entre la mythologie et le Napoléon réel apparut de façon saisissante dans le sillage de la mort de l'Empereur en mai 1821 »¹⁶. Cependant, force est de constater que si des rumeurs disparaissent à cette date, d'autres naissent et certaines subsistent encore aujourd'hui.

Le travail présenté ici cherche à montrer comment et pourquoi la réalité de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène a été déformée, de son vivant et aussi après sa disparition, au point de

¹⁴ Dans cette thèse, le terme « Anglais » sera utilisé pour désigner les habitants du Royaume-Uni même s'il se réduit à l'Angleterre. Le terme adéquat serait plutôt « Britanniques ». Ce choix est motivé pour donner à ce travail un aspect plus historique. En effet, « Anglais » est l'appellation généralement utilisée à l'époque.

¹⁵ L'entrée « Légende », dans *Dictionnaire Hachette encyclopédique*, Paris, Hachette, 2001, 1858 p., p. 918.

¹⁶ HAZAREESINGH, Sudhir, *La Légende de Napoléon*, Paris, Tallandier, 2005, 414 p., p. 68.

donner naissance à des fabulations qui perdurent depuis 1815. Non seulement, il vise à étudier l'origine, l'évolution et la propagation des rumeurs de 1815 à 1821 puis leur persistance et leur représentation dans les arts mais il veut aussi comprendre pourquoi les légendes sont devenues crédibles et quelles ont été leurs répercussions.

« Le monde entier nous regarde dans cette île »¹⁷ constate le Grand-Maréchal du palais Henri Gatien Bertrand, compagnon de l'ex-empereur ; ce dernier fait le même constat en 1817 : « L'Europe a toutes ses lunettes dirigées sur nous »¹⁸. À aucun autre moment de sa vie, Napoléon Bonaparte n'a été autant épié, mais paradoxalement les nouvelles qui parviennent aux Français sont rares de 1815 à 1821 et ce, pour de multiples raisons. Tout d'abord, les geôliers anglais doivent s'assurer quotidiennement de la présence du captif et transmettre leur rapport à Londres, mais le prisonnier n'est pas disposé à leur faciliter la tâche. Ensuite, la situation géographique de Sainte-Hélène ne favorise pas une communication rapide des informations : elle est à deux mois de bateau de l'Europe, les nouvelles qui en proviennent ne sont jamais récentes, à plus forte raison quand elles arrivent par la voie officielle et transitent par l'Angleterre. Par ailleurs, l'ex-empereur, conscient d'être « considéré par les voyageurs de passage comme un sujet de curiosité dont il ne faut pas manquer la visite »¹⁹ sélectionne ses visiteurs, ce qui réduit le nombre de témoignages rapportés en Europe. Quant à ses compagnons, du général Gaspard Gourgaud au comte Emmanuel de Las Cases, ainsi qu'une partie de ses domestiques tels le valet Louis Saint-Denis, dit le mamelouk Ali, et certains de ses interlocuteurs, tous prennent des notes lors de leur passage à Sainte-Hélène, avec, pour la plupart, l'intention de diffuser leurs écrits ultérieurement. Cependant, ces publications ne paraissent en général qu'après 1821.

De ce fait, les Français, en dépit de leur vif intérêt pour tout ce qui concerne l'ex-empereur, restent dans l'ignorance et ne peuvent pas concevoir la réalité de la situation sur l'île. Le manque d'information affecte aussi les plus hauts niveaux de l'État. À titre d'exemple, en 1818, le président du Conseil des ministres et détenteur du portefeuille des Affaires étrangères, Armand Emmanuel du Plessis, duc de Richelieu, avoue que le foisonnement de bruits sur les raisons du départ de Sainte-Hélène du général Gourgaud est tel qu'il est difficile de faire la différence entre le réel et le fictif²⁰. Si l'un des premiers personnages de France n'est pas en mesure de séparer le vrai du faux, il

¹⁷ Bertrand, cité par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *Napoléon à Sainte-Hélène. Rapports officiels du baron Stürmer, commissaire du gouvernement autrichien*, Paris, Librairie illustrée, 1888, 293 p., p. 267.

¹⁸ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, volume 1*, Paris, Flammarion, 604 p., p. 536.

¹⁹ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 497.

²⁰ PLESSIS RICHELIEU, Armand Emmanuel, *Lettres de Richelieu au marquis d'Osmond, 1816-1818*, Paris, Gallimard,

est évident que la plupart des Français en sont, eux aussi, incapables.

« On [les Anglais] environne Longwood d'un mystère qu'on voudrait rendre impénétrable »²¹ constate Napoléon après moins d'un an. Selon lui, le gouverneur de Sainte-Hélène, sir Hudson Lowe, agit ainsi afin de cacher au monde entier le traitement indigne qu'il lui inflige. Que croire et qui croire quand aucune preuve n'est avancée ? Les informations transmises par les instances officielles ou par les Anglais sont accueillies avec méfiance voire rejetées par les Français. Comme l'écrit l'historien Yves-Marie Bercé, « l'hypothèse de conspirations a toujours d'infinies séductions puisqu'elle accorde à celui qui la soutient un brevet d'esprit fort et qu'elle donne l'illusion de n'être pas dupe des apparences »²². Chacun donne alors sa propre version. Les légendes ne se construisent-elles pas ainsi ?

Si les rumeurs circulent essentiellement entre 1815 et 1821, elles ne s'arrêtent pas à la disparition de l'ex-empereur : elles perdurent dans les années 1820 et même au-delà par de multiples relais de sorte que la période couverte par cette étude s'étend jusqu'à nos jours. Napoléon reste prisonnier à Sainte-Hélène, sous surveillance anglaise, durant les six dernières années de sa vie, jusqu'à sa mort à Longwood le 5 mai 1821, et qu'en 1840, ses cendres sont rapatriées par le gouvernement français et déposées aux Invalides à Paris, « au milieu de ce peuple français [...] tant aimé »²³. Cependant, dès le début de l'emprisonnement de 1815 et jusqu'à nos jours, d'autres versions circulent, offrant des alternatives beaucoup plus sensationnelles. Pour les uns, sa mort serait due à un empoisonnement ; pour d'autres, son corps ne reposerait pas aux Invalides mais à l'abbaye de Westminster ; d'autres encore défendent l'idée d'une évasion.

La thèse de l'empoisonnement, perpétré par l'un des compagnons de captivité de l'ex-empereur, Charles-Tristan de Montholon, est connue. Elle apparaît surtout au cours des années 1950 et 1960 sous la plume d'un stomatologue suédois, Steven Forshufvud. Ce dernier, en lisant les *Mémoires* du premier valet de chambre de l'ex-empereur, Louis Marchand²⁴, décèle, dans les descriptions de symptômes, les manifestations d'une intoxication chronique à l'arsenic, diagnostic étayé plus tard par une analyse de cheveux censés appartenir à Napoléon. Fort de sa découverte, le médecin suédois

1939, 240 p., p. 183.

²¹ Napoléon, cité par, LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2*, Paris, Garnier, [1824], 1961, 939 p., p. 678.

²² BERCÉ, Yves-Marie, *La Naissance dramatique de l'absolutisme 1598-1661*, Paris, Seuil, 1992, 272 p. p. 45.

²³ Testament de Napoléon, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté.

²⁴ MARCHAND, Louis, *Mémoires de Marchand, premier valet de chambre et exécuteur testamentaire de l'empereur : Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 1985, 481 p.

publie *Napoléon a-t-il été empoisonné ?* paru en France en 1961, et répond à la question par l'affirmative. Par la suite, Ben Weider, un riche homme d'affaires québécois passionné d'histoire napoléonienne, reprend le débat et écrit deux livres dans cette lignée : l'un en 1982, *Qui a tué Napoléon ?* et l'autre en 1999, *Napoléon est-il mort empoisonné ?* En 2001, il organise même un colloque à Paris où il reçoit l'appui d'hommes politiques et de personnalités scientifiques²⁵. La couverture médiatique est telle que cette théorie rencontre une large audience.

L'idée d'une substitution du corps par les autorités britanniques apparaît en 1969, lors du bicentenaire de la naissance de Napoléon. Dans un ouvrage au titre choc, *Anglais, rendez-vous Napoléon... Napoléon n'est pas aux Invalides*, qui a fait « grand bruit dans la presse populaire »²⁶, le journaliste Georges Rétif affirme qu'entre 1821 et le retour des cendres, les Anglais se sont emparés du corps de Napoléon et l'ont remplacé dans la tombe par celui de Cipriani, son maître d'hôtel corse décédé sur l'île en 1818. Cette thèse, reprise par l'auteur Bruno Roy-Henri en 2000 dans son ouvrage *Napoléon, l'énigme de l'exhumé*, a toujours ses adeptes, notamment l'écrivain et journaliste Frank Ferrand. Elle apparaît encore dans les médias au point que la possibilité d'ouvrir le tombeau de Napoléon pour confirmer l'identité de la dépouille a été envisagée²⁷. Empoisonnement ou échange de corps, ces deux propositions pourtant réfutées à plusieurs reprises par les historiens ne disparaissent pas totalement dans les esprits, au point que Thierry Lentz et Jacques Macé dans leur ouvrage *La Mort de Napoléon : mythes, légendes et mystères* constatent : « Depuis une vingtaine d'années, les thèses « empoisonnistes » et « substitutionnistes » ont le vent en poupe [et elles] sont presque devenues « des vérités que tout le monde connaît » »²⁸.

Les deux thèses précédemment citées ayant déjà été amplement exploitées, afin de proposer un travail neuf, l'étude des projets d'évasion et même de la croyance des Français en un retour de leur souverain nous semble plus pertinente. C'est donc sur ce point que se concentrent nos recherches. La possibilité d'une fuite réelle, ignorée par le monde depuis près de deux siècles, est peu défendable. Toutefois, l'idée que le nouvel exil de Napoléon n'était pas définitif n'est pas à occulter, d'autant que l'éventualité que l'empereur déchu puisse s'échapper de cette « île-prison » demeure très présente dans l'esprit des Français entre 1815 et 1821. Comme le rappelle Raoul Brice dans son ouvrage sur les projets d'évasion de Sainte-Hélène, tout prisonnier aspire à quitter sa geôle²⁹. D'ailleurs, c'est à

²⁵ LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *op. cit.*, p. 108.

²⁶ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 471.

²⁷ *Ibid.*, p. 471-472.

²⁸ LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *op. cit.*, quatrième de couverture.

²⁹ BRICE, Raoul, *Les Espoirs de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Payot, 1938, 302 p., p. 11.

dessein que les Anglais, craignant une nouvelle évasion, choisissent un lieu isolé et très loin du Vieux Continent. Les tentatives de fuite sont donc déjà anticipées. Le retour de l'île d'Elbe a laissé des traces : l'annonce d'une fuite suivie d'un possible second vol de l'Aigle est l'une des rumeurs les plus propagées, si ce n'est la plus fortement ancrée dans la mémoire populaire en France durant cette période. L'ampleur et la persistance du phénomène interpellent : pourquoi ces rumeurs sont-elles si vivaces ? Il faut également intégrer le rôle réel ou prétendu des partisans cherchant à porter secours à l'empereur déchu. Effectivement, si l'idée que Napoléon peut réussir à s'évader de sa prison par ses propres moyens apparaît en France, l'éventualité d'une intervention extérieure n'est pas exclue : des Bonapartistes peuvent organiser une expédition pour délivrer leur maître. Cependant, si l'évasion ou le retour sont constamment évoqués, une distinction existe entre les Français qui les espèrent et ceux qui les redoutent.

Cette légende de la libération et du retour du captif est incontestablement liée au parcours de Napoléon. Toute sa vie et après, il a été l'homme des retours. De celui d'Égypte en 1799 au transfert des cendres post mortem en 1840, en passant bien sûr par les Cent-Jours en 1815, il revient toujours alors que personne ou presque ne l'attend. Partant de ce constat, il est légitime de se poser plusieurs questions : pourquoi le retour de Sainte-Hélène n'a-t-il pas eu lieu ? Y-a-t-il vraiment eu des projets en ce sens ? Qui en sont les protagonistes ? Les Français ont-ils surestimé Napoléon ? Ce dernier a-t-il même voulu s'échapper ?

« Entre l'histoire et la légende s'interpose l'image sous toutes ses formes »³⁰. Effectivement, la représentation d'un événement historique avéré peut être modifiée pour différentes raisons, au point d'entraîner un basculement de la réalité vers la légende. Le mythe, par définition, autorise l'amalgame du fait historique et de la création de l'esprit. Si la permanence et l'universalité de la légende napoléonienne ne peuvent être contestées, son expression et son appropriation apparaissent de plus en plus protéiformes, notamment dans l'art. La plupart des épisodes de la vie de Napoléon, exil compris, ont inspiré et inspirent encore des artistes dans tous les domaines : la littérature, la peinture, la sculpture, le théâtre et plus récemment le cinéma. Incontestablement, les œuvres littéraires représentent la plus grosse production : « La littérature sur Napoléon est immense, et elle ne cesse de croître »³¹ affirme Sudhir Hazarresingh. De même, Natalie Petiteau écrit que Napoléon Bonaparte, plus que tout autre, est « encore, un personnage qui fait rêver quelques fanatiques ou qui inspire

³⁰ DELMAS, Jean, « Histoire et légende », *Napoléon de l'histoire à la légende*, Paris, In forma, Maisonneuve et Larose, 2000, p. 11 à 14, p. 11.

³¹ HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 18.

quelques romanciers »³². Toutes les publications, respectant ou non la vérité historique, intéressent les lecteurs à tel point que « Napoléon a envahi la littérature et la mythologie »³³.

Ainsi, les légendes ne meurent pas, la mémoire collective, les artistes et les écrivains les font vivre. Les rumeurs sur une possible évasion ont inspiré jusqu'à aujourd'hui nombre d'auteurs, phénomène observé par Jacques Macé : « Depuis près de deux siècles, le fantasme de l'évasion de Napoléon a saisi de nombreux romanciers »³⁴. Toutefois, les histoires sur ce thème, nées sous la plume des écrivains, ne sont pas uniquement le fruit de leur imagination. Les hommes ou les femmes de lettres s'abreuvent aux mêmes sources que les légendes, autrement dit, à tous les bruits colportés entre 1815 et 1821. Au XIX^e siècle, des auteurs transcrivent le désir de certains Français de voir réapparaître l'ancien empereur. Ainsi, Honoré de Balzac, dans *Le Médecin de campagne*³⁵, décrit les anciens de la Grande Armée, sous la Restauration, espérant son retour. Parfois, le roman s'éloigne ostensiblement de la réalité. Philippe Éthuin, dans sa compilation d'histoires secrètes ou uchroniques sur Napoléon, rapporte que « dès le XIX^e siècle, [sa] vie [...] devient le sujet de réécritures [...] : et si le destin de l'Empereur des Français avait été différent ? »³⁶. Cette utilisation de l'Histoire parsemée de faits fictionnels inspirés de rumeurs de l'époque n'est pas anodine, elle entraîne un surcroît de suspense sur le dénouement de l'intrigue. Louis Geoffroy dans le préambule de son uchronie, *Napoléon et la conquête du monde, 1812-1832, Histoire de la monarchie universelle* justifie cette volonté d'altérer la vérité pour édifier des légendes :

« C'est une des lois fatales de l'humanité que rien n'y atteigne le but.

Tout y reste incomplet et inachevé, les hommes, les choses, la gloire, la fortune et la vie.

Loi terrible ! qui tue Alexandre, Raphaël, Pascal, Mozart et Byron, avant l'âge de trente-neuf ans.

Loi terrible ! qui ne laisse s'écouler ni un peuple, ni un rêve, ni une existence, jusqu'à ce que la mesure soit pleine !

Combien ont soupiré après ces songes interrompus, en suppliant le Ciel de les finir !

Combien, en face de ces histoires inachevées, ont cherché, non plus dans l'avenir ni dans le temps, mais dans leur pensée, un reste et une fin qui pussent les parfaire !

Et que si Napoléon Bonaparte, écrasé par cette loi fatale, avait, par malheur, été brisé à Moscou, renversé avant quarante-cinq ans de son âge, pour aller mourir dans une île-prison, au bout de l'Océan, au lieu de conquérir le monde et de s'asseoir sur le trône de la monarchie universelle,

³² PETITEAU, Natalie, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Seuil, 1999, 444 p., p. 11.

³³ *Idem*.

³⁴ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 411.

³⁵ BALZAC, Honoré, *Le Médecin de campagne, tome 2*, Paris, Mame-Delaunay, 1833, 326 p.

³⁶ ÉTHUIN, Philippe (dir), *Les Autres Vies de Napoléon Bonaparte*, Publie.net, 2016, 720 p., p. 11.

ne serait-ce pas une chose à tirer des larmes des yeux de ceux qui liraient une pareille histoire ? Et si cela, par malheur, avait existé, l'homme n'aurait-il pas droit de se réfugier dans sa pensée, dans son cœur, dans son imagination, pour suppléer à l'histoire, pour conjurer ce passé, pour toucher le but espéré, pour atteindre la grandeur possible ? »³⁷.

À l'heure actuelle, les légendes sur Sainte-Hélène se transmettent par la littérature principalement, mais aussi par les œuvres d'art présentes dans les musées ou bien par la bande dessinée et le cinéma. Le septième art, dont les productions sur Napoléon ne se comptent plus, a pris le relais du théâtre qui, pendant tout le XIX^e siècle, a représenté l'exil de l'ex-empereur³⁸. Par exemple, avec *Napoléon Bonaparte ou Trente ans de l'histoire de France*³⁹, Alexandre Dumas père est l'un de ceux qui perpétuent les mythes de Sainte-Hélène. Et, si aujourd'hui ce thème intéresse moins le public, il ne disparaît pas pour autant, en témoigne la pièce de Jean-Claude Brisville mise en scène en 1995, *La dernière salve*⁴⁰.

La transformation de la réalité de l'exil de Napoléon se traduit aussi par une altération de son image à la fois par la rumeur durant sa captivité et ensuite dans les fictions. Le prisonnier devient une figure mythique : certes, la métaphore de Prométhée enchaîné sur son rocher est populaire, mais d'autres représentations moins courantes existent et ne sont pas à négliger. Parfois, l'ex-empereur est sans conteste héroïsé par les Français favorables à son retour : il peut être l'homme providentiel que la population attend ou être assimilé à une figure mythologique ou légendaire comme celle d'Ulysse : le retour de ce dernier vers Ithaque ne permet-t-il pas de supposer que l'exil à Sainte-Hélène n'est qu'une étape de l'épopée napoléonienne avant un retour ? Toutefois, ce point de vue n'est pas partagé par tous. Les adversaires de Napoléon Bonaparte l'assimilent à un démon porteur de l'apocalypse. Rappelons que la légende noire le dépeignant comme un monstre sanguinaire qui a dévoré la jeunesse française connaît son apogée au début de la Restauration⁴¹. Quoiqu'il en soit, l'ex-empereur continue d'occuper une place non négligeable dans l'esprit des Français. Peu importe les sentiments qu'il inspire : admiré ou exécré, il est considéré comme un être au-dessus du commun et, par conséquent, capable de tout, du meilleur et du pire. Ces images se retrouvent ensuite dans les fictions où Napoléon

³⁷ GEOFFROY, Louis, *Napoléon et la conquête du monde, 1812-1832, Histoire de la monarchie universelle*, Paris, Delloye, 1836, 500 p. p. 1-2.

³⁸ L'ouvrage de LECOMTE, Louis-Henry, *Napoléon et l'empire racontés par le théâtre, 1797-1899*, Paris, Raux, 1900, 541 p., énumère toutes les pièces de théâtres du XIX^e siècle où Napoléon apparaît ou est mentionné.

³⁹ DUMAS, Alexandre, *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France*, Paris, Tournachon-Molin, 1831, 220 p.

⁴⁰ BRISVILLE, Jean-Claude, *La Dernière salve*, Paris, Actes sud-papiers, 1995, 64 p.

⁴¹ Voir, TULARD, Jean, *L'Anti-Napoléon, la légende noire de l'Empereur*, édition revue et augmentée, Paris, Gallimard, 2013, 343 p.

devient tour à tour héros ou tyran. Cela étant, bien loin des rumeurs circulant entre 1815 et 1821, il peut être tout simplement un homme, comme les autres, avec ses faiblesses.

Les rumeurs ou les œuvres de fiction transmettent en général une vision des événements plus ou moins conforme à la réalité. Pour satisfaire la soif d'information sur Sainte-Hélène et son illustre détenu, chacun, selon sa sensibilité, est prêt à accepter et à relayer les plus invraisemblables allégations, surtout si elles sont constamment ressassées. Elles peuvent ne faire qu'effleurer les esprits ou au contraire s'enraciner dans la mémoire collective. C'est ainsi que l'idée d'un Napoléon humilié en permanence par les Anglais reste ancrée dans la mentalité populaire : la distorsion de la vérité fait partie intégrante de la légende. D'après Jean Tulard, sans l'idée du calvaire de Napoléon, prisonnier des puissances de la Sainte-Alliance, et l'image négative de Hudson Lowe, la figure du captif n'aurait pas été la même auprès des Libéraux et des nationalistes au XIX^e siècle⁴². Par corollaire, ce sont ces années d'exil, entourées d'un mystère dérangeant, qui sont sources d'affabulation. Si Napoléon avait réussi à atteindre l'Amérique à l'été 1815 ou s'il avait été emprisonné en Grande-Bretagne, sa déportation et sa mort n'auraient pas été à ce point commentées après 1821. Néanmoins, face à l'imagination, il y a la réalité. Contrairement à toutes les rumeurs, Napoléon Bonaparte ne s'évade pas. Mais ce travail de recherche centré sur les légendes doit mettre en évidence les faits réels qui les ont inspirés. Ainsi, des projets d'enlèvement ont indéniablement été envisagés par les partisans de l'exilé ou par des opposants au nouvel ordre européen – le « système de Vienne » comme l'appelle Thierry Lentz⁴³ – instauré par les vainqueurs de l'Empire français en 1815⁴⁴, mais aucun n'est mis à exécution, d'où un questionnement sur les raisons de leur abandon. Ne sont-ils pas de simples échanges verbaux entre Bonapartistes ou des suppositions alarmistes de Royalistes que le bouche-à-oreille retransmet et déforme ?

Ce projet de thèse découle en partie de mon mémoire de master traitant des officiers exilés par l'ordonnance du 24 juillet 1815⁴⁵. Plusieurs de ces militaires étaient étroitement surveillés par les autorités françaises redoutant qu'ils ne projettent de faire évader l'ex-empereur. Ainsi, les frères François et Henri Lallemand, contraints par cette ordonnance de gagner les États-Unis, ont par la suite fondé la colonie du Champ d'asile, soupçonnée d'être la première étape d'un plan pour libérer

⁴² TULARD, Jean, *Napoléon, les grands moments d'un destin...*, op. cit., p. 574-575.

⁴³ LENTZ, Thierry, *Le Congrès de Vienne*, Paris, Perrin, 2013, 543 p., p. 336.

⁴⁴ Le congrès de Vienne qui réunit principalement en 1814 et 1815 dans la capitale autrichienne les principaux vainqueurs de Napoléon, l'Autriche, la Russie, la Prusse et le Royaume-Uni redessine les frontières de l'Europe au profit de ces quatre pays et rejette le principe des nationalités.

⁴⁵ COPPEE, Florian, *Les Officiers exilés par l'ordonnance du 24 juillet 1815*, Mémoire de Master 2 d'Histoire moderne, sous la direction de PERNOT, François, Université de Cergy-Pontoise, 2013-2014, 208 p.

Napoléon. Ce précédent travail nous a incités à poursuivre des recherches dans cette voie et à réaliser une thèse sur les projets d'évasion de Napoléon Bonaparte en prenant en compte non seulement ceux conçus par les exilés de 1815 mais aussi ceux échafaudés par des esprits convaincus que la détention à Sainte-Hélène ne peut pas être définitive.

Par ailleurs, cette thèse, commencée depuis 2014, s'inscrivait dans un phénomène d'actualité. Le bicentenaire de l'exil de Napoléon à Sainte-Hélène ne peut que susciter un regain d'intérêt du public pour la fin de l'ancien empereur et entraîner de nouvelles publications ainsi que de nouvelles manifestations sur ce sujet. L'exposition au musée de l'armée aux Invalides du 6 avril au 24 juillet 2016, *Napoléon à Sainte-Hélène, la conquête de la mémoire* en est un exemple : à travers plusieurs parcours, les visiteurs peuvent découvrir les conditions de vie de Napoléon Bonaparte, le mobilier restauré de Longwood ou encore le développement de la légende napoléonienne.

À ce jour, aucune étude n'est consacrée exclusivement à ce sujet en dépit d'une riche historiographie sur l'île comme le souligne Jacques Macé : « On a vu des ouvrages ayant pour titre ou pour thème *Napoléon à Sainte-Hélène* se succéder à toutes les générations »⁴⁶. Cependant, ces publications se focalisent sur la vie de Napoléon dans l'île et sur les controverses autour de sa mort. Si des ouvrages comme *Sainte-Hélène, terre d'exil*⁴⁷ ou *Napoléon à Sainte-Hélène*⁴⁸ apportent une synthèse sur les dernières années de son existence, des points restent néanmoins à approfondir. C'est le cas pour l'éventualité d'une libération et le ressenti des Français : la plupart des historiens qui ont travaillé sur Sainte-Hélène ou sur l'Amérique entre 1815 et 1821 n'ont accordé que peu d'attention aux plans d'évasion réels ou présumés. Ils les mentionnent comme dans *Napoléon et le rêve américain* d'Inès Murat⁴⁹ ou encore dans l'œuvre collective *Sainte-Hélène, terre d'exil*⁵⁰, mais aucun ne les traite de façon exhaustive, exception faite pour Emilio Ocampo dans *La ultima campana del emperador Napoléon y la independencia de América*⁵¹ et pour Raoul Brice dans *Les Espoirs de Napoléon à Sainte-Hélène*⁵². Précisons que le premier ouvrage rapporte essentiellement le point de

⁴⁶ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 279.

⁴⁷ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *Sainte-Hélène, terre d'exil*, Paris, Tallandier, 1971, 383 p.

⁴⁸ MARTINEAU, Gilbert, *Napoléon à Sainte-Hélène, 1815-1821*, Paris, Tallandier, 1981, 549 p.

⁴⁹ MURAT, Inès, *Napoléon et le rêve américain*, Paris, Fayard, 1976, 331 p.

⁵⁰ BONNEL, Ulane, « Espoirs de délivrance », BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, op. cit., p. 229 à 257.

⁵¹ L'ouvrage écrit en espagnol a été traduit en anglais : OCAMPO, Emilio, *The Emperor's last campaign : a Napoleonic Empire in America*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2009, 503 p.

⁵² BRICE, op. cit.

vue américain et n'a jamais été traduit en français. Quant au second, il est ancien et toutes ses conclusions – notamment sur les actions de Gourgaud et de Joseph Bonaparte – sont discutables. Pourtant, une abondante documentation existe. Les archives publiques et privées de nombreux pays comme l'Angleterre et la France ou de personnalités comme Richelieu attestent des préoccupations des nations et des dirigeants face à une possible évasion.

Les pistes de recherches sont nombreuses. Une bibliographie importante permet d'étudier le contexte mais représente aussi un obstacle. Il faut faire des choix. Sur Sainte-Hélène, des travaux comme ceux des historiens Paul Ganière⁵³ et Jacques Macé⁵⁴ s'avèrent incontournables. De même, pour l'apparition et le développement de la légende de Napoléon en France, si l'œuvre de Jean Lucas-Dubreton⁵⁵ est un peu datée, elle n'en reste pas moins essentielle. Des écrits plus récents le sont tout autant comme le livre de Sudhir Hazareesingh⁵⁶. Toutefois, ces ouvrages généraux ne suffisent pas. Parmi les écrits spécialisés, nous pouvons citer celui de Marcel Doher, *Proscrits et exilés après Waterloo*⁵⁷ qui traite exclusivement du destin des hommes bannis de France après 1815 et *La Grande Armée de la liberté*⁵⁸ de Walter Bruyère-Ostells qui narre les combats à l'étranger des anciens de l'armée napoléonienne au nom des principes libéraux contre les régimes autoritaires défendus par la Sainte-Alliance⁵⁹. Par ailleurs, les biographies de témoins privilégiés ou des principaux protagonistes de la captivité offrent des points de vue variés et complémentaires. À titre d'exemple, nous pouvons citer celle de Robert Stewart, vicomte Castlereagh, ministre anglais des Affaires étrangères durant l'exil de Napoléon, écrite par Antoine D'Arjuzon⁶⁰. Enfin, la lecture d'ouvrages sur le rapport entre la légende et la réalité, d'une part, et sur Napoléon Bonaparte, source d'inspiration dans les différents arts, d'autre part, s'avère indispensable. À ce titre, la publication des actes du colloque dirigé par Paul Noirot, *Napoléon Bonaparte, la littérature enivrée*⁶¹ et le texte de David Chanteranne et d'Isabelle Veyrat-Masson, *Napoléon à l'écran : Cinéma et télévision*⁶², ont été d'une grande utilité de même que l'étude collective *Napoléon et le cinéma, un siècle d'images*⁶³, dans laquelle toute la filmographie de Napoléon Bonaparte est classée par thèmes. Face à cette colossale

⁵³ GANIÈRE, Paul, *Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Perrin, 2015, 437 p.

⁵⁴ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, op. cit.

⁵⁵ LUCAS-DUBRETON, Jean, *Le culte de Napoléon, 1815-1848*, Paris, Albin Michel, 1960, 468 p.

⁵⁶ HAZAREESINGH, op. cit.

⁵⁷ DOHER, Marcel, *Proscrits et exilés après Waterloo*, Paris, Peyronnet, 1965, 222 p.

⁵⁸ BRUYÈRE-OSTELLS, Walter, *La Grande Armée de la liberté*, Paris, Tallandier, 2009, 335 p.

⁵⁹ La Sainte-Alliance est une union instaurée en 1815 à l'initiative du tsar de Russie Alexandre I^{er} entre la Prusse, l'Autriche et la Russie visant entre autres à lutter contre les mouvements libéraux en Europe.

⁶⁰ D'ARJUZON, Antoine, *Castlereagh (1761-1822) ou le défi à l'Europe de Napoléon*, Paris, Tallandier, 1995, 492 p.

⁶¹ NOIROT, Paul (dir), *Napoléon Bonaparte, la littérature enivrée*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999, 412 p.

⁶² VEYRAT-MASSON, Isabelle, CHANTERANNE, David, *Napoléon à l'écran : cinéma et télévision*, Paris, Nouveau monde éditions, 2003, 222 p.

⁶³ MATTEI, Jean-Pierre (dir), *Napoléon et le cinéma, un siècle d'images*, Ajaccio, Alain Piazzola, 2000, 384 p.

bibliographie, l'existence de la Fondation Napoléon à Paris avec sa bibliothèque représente un atout non négligeable car elle regroupe un ensemble documentaire très riche dans un même lieu.

Pour notre travail, les sources qui doivent être consultées et analysées, à savoir celles concernant l'exil à Sainte-Hélène en général et les projets de fuite en particulier, sont innombrables. Parmi elles, les témoignages écrits des proches de l'ex-empereur sur l'île présentent un intérêt de premier ordre. Les mémoires des différents protagonistes apportent un éclairage personnel sur les événements. Le plus célèbre reste bien sûr le *Mémorial de Sainte-Hélène* d'Emmanuel, comte de Las Cases, bien qu'il s'achève en 1816. Les *Cahiers de Sainte-Hélène* de Bertrand couvrent toute la durée de l'exil, de 1815 à 1821, l'année 1820 mise à part. Les Britanniques ont eux-aussi laissé des écrits, notamment le médecin Barry Edward O'Meara. À ces textes, s'ajoutent les rapports des commissaires autrichiens, russes et français, chargés de s'assurer de la présence effective de Napoléon à Sainte-Hélène, également publiés. Plus neutres, ils donnent un point de vue différent sur les relations entre les habitants de l'île.

La lecture des mémoires ou des correspondances de personnes concernées par la captivité est elle aussi essentielle. En effet, les souvenirs de l'ambassadeur français à Washington, Hyde de Neuville⁶⁴, et les courriers du président du Conseil français, le duc de Richelieu, à l'ambassadeur français à Londres⁶⁵, se révèlent particulièrement enrichissants. Ainsi, le diplomate français aux États-Unis a-t-il pour mission, entre autres, de surveiller ses compatriotes réfugiés dans ce pays. Ses écrits renseignent sur les habitudes des exilés en Amérique et la façon dont ils sont perçus par la population, mais montrent aussi que l'ambassadeur voit souvent des complots bonapartistes partout, notamment contre les colonies des Bourbons d'Espagne ou pour libérer le prisonnier de Sainte-Hélène. Ses craintes, quelquefois fondées, souvent injustifiées, prouvent la grande méfiance des Royalistes vis-à-vis des proscrits. Par ailleurs, les écrits de dignitaires français comme Étienne-Denis Pasquier⁶⁶ peuvent apporter un autre regard sur des rumeurs liées à l'ex-empereur qui se répandent en France durant l'exil et sur la façon dont elles sont perçues par les élites. En revanche, la lecture des mémoires de personnages susceptibles d'apporter des éclaircissements ou des informations exclusives sur la détention de Napoléon présentent parfois peu d'intérêt. Ainsi, Joseph Bonaparte ne consacre-t-il que quelques pages aux États-Unis⁶⁷, il ne fournit aucune précision sur ses relations dans le Nouveau

⁶⁴ HYDE DE NEUVILLE, Jean Guillaume, *Mémoires et souvenirs, volume 2*, Paris, Plon, 1893, 547 p.

⁶⁵ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, 240 p.

⁶⁶ PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, Mémoires du chancelier Pasquier, Tome 4*, Paris, Plon, 1894, 551 p.

⁶⁷ BONAPARTE, Joseph, *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph, tome 10*, Paris, Perrotin,

Monde avec les exilés français ou les rebelles d'Amérique du Sud, ni sur les éventuelles rumeurs de projets d'évasion de ce côté-là de l'Atlantique. Finalement, l'importance des mémoires consultés varie d'un auteur à l'autre mais tous avec leurs dits et leurs non-dits, elles permettent de mieux comprendre les mythes liés à Sainte-Hélène.

Pour combler les lacunes des mémoires et lettres publiées, l'examen des documents personnels de l'entourage de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène et de sa famille s'impose. À titre d'exemple, la correspondance d'Amérique de Joseph avec ses proches restés en Europe⁶⁸ est plus riche pour notre sujet que ses propres mémoires. De plus, la numérisation des écrits privés de la famille Bonaparte par les Archives nationales offre le libre accès à ces documents sur le web⁶⁹. De même, la correspondance personnelle de Montholon avec son épouse Albine, rentrée en Europe en 1819, semble plus fiable et plus conforme à la réalité que ses *Récits de la captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène*⁷⁰. La même démarche, à savoir la consultation de papiers privés, s'applique aussi pour les individus soupçonnés d'être impliqués dans des projets d'évasion, tel le général François Lallemand. Tous ces documents se trouvent principalement aux Archives nationales de France.

Les archives de la police conservées à Pierrefitte et regroupées dans la série F7 sont tout aussi indispensables. En effet, les très nombreux rapports de police d'entre 1815 et 1821 rendent compte des rumeurs, des craintes et des espoirs de la population à propos de l'ex-empereur. Pour chaque département et chaque année sont signalées les intrigues bonapartistes, l'apparition de bruits liés à Sainte-Hélène ou de prétendues proclamations de Napoléon. D'abondantes notes renseignent aussi sur les lieux de résidence et le comportement des partisans de l'empereur déchu. À tous ces documents, s'ajoutent des dossiers sur les réactions de la population lors d'événements comme l'assassinat du duc de Berry en 1820, l'intervention française en Espagne en 1823 ou la mort de Napoléon Bonaparte. De plus, des rapports sur les bruits qui circulent ainsi que les correspondances entre le gouvernement et les préfets ou les services de police permettent de comprendre comment les autorités luttent contre les fausses nouvelles. En outre, cinq cartons entièrement consacrés aux hommes victimes de l'ordonnance du 24 juillet 1815⁷¹ renferment un dossier personnel pour chacun et de multiples notes

1854, 480 p., p. 232 à 240.

⁶⁸ Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives du roi Joseph, *Correspondance*, cote 400 AP/9.

⁶⁹ Archives nationales, *Fonds Napoléon (XV^e-XX^e siècles)*, [en ligne], https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?udId=cswxs3mkpy-1i2nykcclxrp9&consIr=&irId=FRAN_IR_053754&frontIr=&auSeinIR=false.

⁷⁰ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volumes 1 et 2*, Paris, Paulin, 1847, 476 et 579 p.

⁷¹ Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Français exilés en vertu de l'ordonnance du 24 juillet 1815, F7 6678 à 6683, *Dossiers généraux et personnels*.

sur leurs lieux d'exil et leurs activités. L'impressionnante masse de ces documents de police illustre de nouveau la peur que Napoléon suscite encore, et ce, même s'il est exilé au loin. Enfin, des comptes rendus de justice, série BB, sur les jugements à l'encontre d'individus ou sur des documents annonçant de fausses nouvelles sur l'ancien empereur mettent en évidence non seulement l'ampleur des bruits en France à propos de Sainte-Hélène et de son illustre prisonnier, mais aussi les moyens mis en place pour les combattre.

Les archives du ministère des Affaires étrangères à La Courneuve constituent une autre source de données incontournable. Y sont conservés des rapports de diplomates sur les partisans de Napoléon dans différents pays mais aussi sur de possibles projets d'évasion. Toutefois, la pertinence des fonds fluctue en fonction du degré d'implication du pays dans la captivité de Napoléon ou du nombre de réfugiés sur son territoire. Par exemple, les fonds sur l'Angleterre présentent un intérêt fondamental⁷² : comme la garde du prisonnier lui a été confiée, la situation à Sainte-Hélène constitue un sujet récurrent dans sa correspondance diplomatique avec la France. De même, ceux concernant les États-Unis sont tout aussi essentiels⁷³ car c'est de là que proviennent majoritairement les menaces d'expédition contre Sainte-Hélène. Inversement, des fonds comme celui du Portugal-Brésil⁷⁴ présentent moins d'intérêt en raison du peu de liens entre le pays et la détention à Sainte-Hélène même s'ils contiennent quelques rapports sur des exilés présents au Brésil.

Malgré la richesse de ces deux centres d'archives, celui de Vincennes sur les affaires militaires ne doit pas être négligé. Des documents peuvent y compléter des renseignements lacunaires. Par exemple, parmi les dossiers traitant des relations entre l'armée et la Restauration, cinq cartons⁷⁵ contiennent toutes les enquêtes et les surveillances au sein de l'armée entre 1814 et 1817 contre les militaires réputés bonapartistes.

Les journaux parus entre 1815 et 1821 représentent aussi une source de renseignements capitale. Ils constituent un relais essentiel de transmission de l'information et c'est en partie par leur intermédiaire que les Français obtiennent des nouvelles de Sainte-Hélène et de l'exilé. Il importe donc d'étudier des publications de toutes tendances, affiliées au gouvernement telles que le *Moniteur*, sensibles aux idées des Ultras royalistes comme *Le Drapeau blanc* ou *Le Conservateur*, mais

⁷² Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volumes 607 à 614.

⁷³ Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volumes 72 à 77.

⁷⁴ Un même fonds regroupe les documents de ces deux pays jusqu'en 1820.

⁷⁵ Service Historique de la Défense (désormais SHD), département « Terre », Vincennes, Guerre, Police militaire, C18 34 et C18 39 à 42, *Enquêtes*.

également plus proches des Libéraux ou des Bonapartistes comme *La Renommée* ou la *Bibliothèque historique*. Toutes n'évoquent pas les mêmes événements, et défendent des points de vue contraires, permettant d'obtenir une meilleure connaissance sur ce que les Français peuvent apprendre sur Sainte-Hélène.

Par ailleurs, les brochures et pamphlets figurent parmi les sources de tout premier ordre. Deux dates sont importantes quant au volume de ces documents : 1815 et 1821. Les textes parus à la première date, essentiellement royalistes, portent sur la description de Sainte-Hélène suite à sa désignation comme lieu de détention. Ceux de 1821 concernent plutôt la mort de Napoléon, et ceux retenus pour cette étude rejettent la cause officielle du décès. Ils développent notamment l'idée d'un assassinat déguisé. Si l'ensemble est d'une fiabilité toute relative pour ce qui est des faits, ils permettent d'évaluer la nature des informations qui parviennent aux Français à propos de la disparition de leur ancien empereur.

La dernière partie du présent travail est consacrée aux œuvres de fiction, littéraires et cinématographiques, liées à la captivité. Celle-ci a inspiré et inspire encore un nombre considérable de productions : les romans et les pièces de théâtre mettant en scène Napoléon à Sainte-Hélène ou des comploteurs souhaitant le délivrer abondent. Si les œuvres récentes telles que les romans *L'Empire en héritage* de Serge Hayat⁷⁶ ou *Bye-bye Sainte-Hélène* d'Alain Fillion⁷⁷ sont disponibles dans les bibliothèques, des récits plus anciens comme *Seconde vie de Napoléon* traduit et annoté par Louis Millanvoy⁷⁸ sont surtout consultables à la Bibliothèque nationale de France.

Toutes ces ressources fournissent des informations multiples dont il faut évaluer l'importance et effectuer le tri : au début des recherches, cette sélection n'est pas évidente. L'exploitation des dossiers a été longue et parfois ardue. Les papiers sont anciens, quelquefois détériorés et pour la plupart manuscrits ; une calligraphie fantaisiste, des textes incorrectement écrits, des noms propres mal orthographiés ou transcrits phonétiquement rendent parfois la lecture difficile. Enfin, signalons la graphie des noms de certains personnages, qui change régulièrement. Ainsi, le général Clauzel, exilé aux États-Unis de 1815 à 1820, devient parfois Clausel. Si pour ce militaire, la confusion peut être irritante mais non gênante, pour d'autres, le risque de confusion devient réel. C'est le cas par exemple pour l'exilé français Jacques Roul. Des auteurs insèrent un A à son nom, devenant « Raoul ».

⁷⁶ HAYAT, Serge, *L'Empire en héritage*, Paris, Allary éditions, 2015, 496 p.

⁷⁷ FILLION, Alain, *Bye-bye Sainte-Hélène*, Carsac-Aillac, Éditions du Périgord, 2012, 160 p.

⁷⁸ ANONYME, notes de MILLANVOY, Louis, *Seconde vie de Napoléon, 1821-1830*, Paris, Reiffel, 1913, 29 p.

Ce changement d'orthographe se retrouve dans plusieurs textes d'acteurs de la période ou dans des ouvrages historiques comme celui d'Inès Murat, *Napoléon et le rêve américain*. Or, il ne faut pas confondre cet officier et un autre, lui aussi réfugié aux États-Unis et nommé Nicolas Raoul. En conséquence, lire « Raoul » ou « Roul » entraîne toujours un doute. S'agit-il du comploteur étudié ou d'une autre personne ? Seul le sujet du document peut permettre de trancher.

L'impartialité ou la fiabilité des sources, notamment des mémoires des personnalités, peut aussi être discutable. Ainsi, les récits de Montholon sont rédigés bien après coup, puis relus par Alexandre Dumas⁷⁹, et des inventions y sont insérées, tandis que l'œuvre du médecin O'Meara a surtout pour but de nuire à Hudson Lowe et se montre très partielle. La plus grande prudence s'impose donc. La répétition d'informations dans les fonds d'archives peut aussi ralentir la progression des recherches, ainsi l'apparition d'une rumeur en France peut être notifiée dans plusieurs lettres envoyées au ministère de la Police. De plus, certains cartons peuvent s'avérer très pauvres en informations pour notre propos. À titre d'illustration, des fonds comprenant des centaines de lettres et de rapports de police peuvent ne fournir qu'un ou deux documents liés à des bruits de libération de l'exilé.

Enfin, un obstacle gêne les recherches sur un point particulier : les projets d'évasion avérés. Conscients de la surveillance des Royalistes ou des Anglais et soucieux de garder leurs desseins secrets, les comploteurs ont laissé très peu de traces. Si Bertrand, dans ses *Cahiers de Sainte-Hélène*, fait brièvement mention d'un vague plan, il censure prudemment le nom des conjurés⁸⁰. De plus, comme aucun projet n'a abouti, un doute apparaît non seulement sur les motivations réelles mais aussi sur la réalité des entreprises découvertes par les autorités françaises ou anglaises.

Quelles sont les grandes rumeurs apparues entre 1815 et 1821 liées à la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène ? Comment et pourquoi sont-elles nées ? Comment ont-elles évolué de 1815 jusqu'à aujourd'hui ? Quelles sont leurs parts de vérité ? L'évasion de Napoléon est-elle la seule légende née durant cette période ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, il importe dans la première partie de comprendre le regard de la France sur l'exil de l'ex-empereur entre 1815 et 1821. Pour ses fidèles, son retour reste un espoir vivace, tandis que pour les Royalistes, simples partisans de la Restauration ou dirigeants du

⁷⁹ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 360.

⁸⁰ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819*, Paris, Albin Michel, 1959, 516 p., p. 177.

nouveau régime, Napoléon toujours vivant constitue une menace permanente. Ils craignent tant sa réapparition que le choix de Sainte-Hélène entraîne une polémique. La controverse autour de la résolution britannique est renforcée par la méconnaissance du lieu par les Français qui peuvent le percevoir comme un paradis terrestre ou au contraire comme une terre d'apocalypse, d'où toujours la méfiance d'une partie de la population. Il convient donc d'étudier les différents facteurs qui ont amené les Anglais à choisir cette île.

Cette partie traite également de l'apparition et du contenu des rumeurs en France. La population ignore les faits et gestes de Napoléon. Des écrits, provenant d'auteurs obscurs mais aussi de prétendus proches de l'exilé, apparaissent et se targuent de décrire sa captivité. Toutefois, des contradictions flagrantes amènent à douter de leur exactitude et de leur authenticité. Les puissances européennes sont elles aussi mal renseignées et l'envoi sur l'île des commissaires étrangers en 1816 montre leur désir d'obtenir des informations fiables. Cette première partie s'achève avec les réactions des Français à la mort de Napoléon. Satisfaction, tristesse, indifférence, divers sentiments s'expriment et à nouveau des bruits circulent sur la véracité de l'information et la cause du décès. L'ex-empereur est-il toujours en vie ? A-t-il été assassiné ? Attend-t-il dans l'ombre des circonstances favorables à son retour ?

La deuxième partie s'intéresse aux projets d'évasion. C'est le sujet qui alimente le plus de rumeurs durant la détention de Napoléon, en dépit de l'imposant dispositif mis en place par les gouvernements français et anglais pour empêcher toute fuite : inaccessibilité de l'île, isolement du logement du prisonnier et surveillance renforcée par une importante garnison. Si le danger peut venir du détenu et de ses proches à l'intérieur de l'île, il peut aussi arriver de l'extérieur. Ainsi, l'émigration forcée ou volontaire de partisans de Napoléon et des membres de sa famille à partir de 1815 constitue un motif d'inquiétude pour Paris. Ce déplacement de sympathisants, notamment vers les États-Unis, peut être la première étape d'un complot pour libérer le captif. La Restauration met donc en place des mesures pour prévenir ce risque à la fois sur le territoire national et à l'étranger.

Cette partie traite aussi de l'apparition de prétendus projets pour libérer Napoléon Bonaparte en étudiant les témoignages de ses compagnons, en particulier Montholon, sur de possibles propositions d'évasion et en analysant les déclarations faites en Amérique par exemple par les réfugiés Jacques Roul et Joseph Lakanal, qui atteignent leur apogée en 1817. Il faut tout autant prendre en compte des projets aboutis comme la création de la colonie du Champ d'asile par les frères Lallemand ou l'expédition à Pernambouc de l'officier Paul Latapie. Ces entreprises représentent-elles une étape dans un plan pour faire évader le prisonnier ou sont-elles sans rapport avec Sainte-Hélène ? Les

différences et les similitudes entre les complots fantasmés sont aussi analysées. Par exemple, dans beaucoup de plans d'évasion, se retrouve la conquête des colonies américaines espagnoles, alors en pleines révoltes indépendantistes, et qui serviraient de base pour une attaque contre Sainte-Hélène, ou encore le recours, certes plus rare, à des technologies alors novatrices telles que les navires à vapeur ou les sous-marins. Cette partie s'achève par l'examen des multiples raisons qui amènent Napoléon à rester sur l'île alors que le chancelier autrichien Metternich écrit à son sujet : « Il osait tout »⁸¹. En fait, le captif a ses raisons pour ne pas tenter un ultime coup de poker.

Cette étude s'achève non pas en 1821 à la mort de l'ex-empereur, mais de nos jours. En effet, le dernier axe de notre travail porte sur la manière dont des mythes perdurent au travers des arts et notamment de la littérature. Si de nombreux artistes et écrivains ont représenté l'exil de Napoléon ou la vision qu'en avait les Français, des points communs et des différences sont présentes. Ces interprétations se retrouvent principalement dans les productions du XIX^e siècle, point intéressant à signaler car certains auteurs et artistes, contemporains de Napoléon, ont pu se baser sur leurs propres souvenirs.

Toutefois, tels des miroirs déformants, les récits dépeignent l'emprisonnement de façon subjective. Ils l'imaginent plus qu'ils ne le décrivent, au point que la personnalité de Napoléon est différente en fonction de chaque création : demi-dieu ou monstre, sensible ou antipathique, les fictions lui prêtent de multiples visages. Ses compagnons d'exil et les habitants de Sainte-Hélène subissent le même traitement. Néanmoins, la représentation manichéenne des Français et des Anglais au XIX^e siècle a évolué pour devenir depuis la fin du XX^e siècle plus nuancée et plus complexe. Notons enfin que la conception de plans d'évasion s'impose parmi les sujets de prédilection des auteurs. Généralement, ils mettent en scène des hommes et des femmes organisant la libération de l'exilé. Si ces desseins se soldent majoritairement par un échec, certains sont supposés réussir et, dans ce cas, il est intéressant de s'attarder sur les histoires où le fugitif parcourt le monde. Par ailleurs, le destin de l'ex-empereur connaît aussi d'innombrables déclinaisons sur fond d'uchronie ou au contraire d'histoire secrète. Le captif peut, par exemple, échapper aux Anglais et devenir empereur de l'Amérique du Sud ou simple bourgeois habitant dans la campagne anglaise. Enfin, les représentations sur grand écran terminent cette étude car, dès la naissance de cet art, Napoléon Bonaparte, son exil et sa possible libération, sont mis en scène avec, comme dans la littérature, plus ou moins de fidélité.

⁸¹ Metternich, cité par BRICE, *op. cit.*, p. 15.

PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DURANT LA CAPTIVITÉ DE NAPOLÉON À SAINTE-HÉLÈNE (1815-1821) : APPARITIONS ET DÉVELOPPEMENT DE LÉGENDES

CHAPITRE 1
NAPOLÉON, UNE MENACE POUR LA RESTAURATION,
MÊME À SAINTE-HÉLÈNE

1.1 UN ALLER SIMPLE POUR SAINTE-HÉLÈNE

1.1.1 Sainte-Hélène, une idée déjà ancienne

Il ne faut pas croire que le désir des Anglais d'emprisonner Napoléon leur vient subitement en 1815. Sous le Consulat, déjà, il est envisagé outre-Manche d'enfermer le Premier consul en lieu sûr si des Royalistes français réussissent à le capturer et à l'amener en Angleterre. Plus tard, en 1814, les Anglais estiment que l'heure est venue de mettre cette idée à exécution en déportant leur ennemi, si possible loin de l'Europe. Ce projet est contrarié par le tsar de toutes les Russies, Alexandre I^{er}, qui, dans un acte chevaleresque, offre, sans consulter ses alliés, la souveraineté de l'île d'Elbe à l'Empereur des Français¹. Cet exil à quelque distance seulement des côtes européennes inquiète les autres vainqueurs de Napoléon. Par exemple, dès avril 1814, François I^{er}, empereur d'Autriche, signale qu'il « n'approuve pas le choix de l'île d'Elbe [...] Napoléon reste trop près de la France et de l'Europe »² ; constat similaire chez le roi de Wurtemberg pour qui les Alliés ont « traité cet homme [Napoléon] trop libéralement »³. Les Anglais, eux-aussi peu satisfaits du choix de l'île d'Elbe, auraient préféré un lieu d'exil plus éloigné, comme justement Sainte-Hélène⁴.

Ainsi, lors du congrès de Vienne qui commence en septembre 1814, au cours des discussions, la possibilité de déporter Napoléon beaucoup plus loin est évoquée, notamment par Talleyrand. Ce dernier, représentant la Restauration, explique dans un message à Louis XVIII : « On montre aussi une intention assez arrêtée d'éloigner Bonaparte de l'île d'Elbe. Personne n'a encore d'idée fixe sur le lieu où l'on pourrait le mettre »⁵. Des noms sont cités : les Açores, les Antilles, mais aussi Sainte-Hélène qui revient régulièrement dans les conversations à Vienne. Bausset, un Français membre de la suite de l'impératrice Marie-Louise, écrit : « Le nom de Sainte-Hélène était dans toutes les bouches officielles »⁶. À force, des rumeurs naissent. Par exemple, des journaux évoquent en novembre 1814 cette déportation vers cette île lointaine⁷. Même auprès des plus hautes instances européennes le bruit se propage ; le roi de Bavière n'affirme-t-il pas le 7 novembre 1814 : « Au

¹ METTERNICH, Clément Wenceslas Lothaire, *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince Metternich, tome 1*, Paris, Plon, 1880, 372 p., p. 194-196.

² METTERNICH, Clément Wenceslas Lothaire, *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince Metternich, tome 2*, Paris, Plon, 1880, 545 p., p. 473.

³ Le roi de Wurtemberg, cité par, BAYLAC, Marie-Hélène, *Napoléon, empereur de l'île d'Elbe, avril 1814 – février 1815*, Tallandier, Paris, 2011, 335 p., p. 28.

⁴ *Idem*.

⁵ LENTZ, Thierry, *Nouvelle histoire du Premier Empire, tome 4 : les Cent-Jours, 1815*, Paris, Fayard, 2010, 700 p., p. 335.

⁶ Bausset, cité par, BAYLAC, *op. cit.*, p. 220.

⁷ LENTZ, Thierry, *Nouvelle histoire du Premier Empire, tome 4...*, *op. cit.*, p. 334.

moment où je parle la chose [la déportation de Napoléon à Sainte-Hélène] doit être faite »⁸ ? Tous ces on-dit sont-ils fondés ? Dans ses mémoires, La Fayette suggère que des ministres français, qu'il ne nomme pas, font courir ces informations pour qu'elles parviennent à Napoléon et l'amènent à faire un faux-pas⁹. Que cette supposition soit vraie ou fausse, ces bruits alarmants arrivent effectivement aux oreilles de l'intéressé qui s'en inquiète : « On parle de me déporter dans une île de l'océan Atlantique »¹⁰. Le commissaire anglais Campbell rapporte aussi que, lors de sa dernière entrevue avec Napoléon à l'île d'Elbe, la question a été abordée : « Il m'a parlé aussi cette fois des bruits qui ont couru sur sa déportation à Sainte-Hélène »¹¹. En définitive, le rocher perdu de l'Atlantique Sud revient souvent dans les discussions au cours de 1814. Cependant, la menace ne s'exécute pas, du moins pas encore.

1.1.2 L'hôte anglais

Que faire de Napoléon Bonaparte ? C'est en juin 1815 que le problème se pose concrètement aux Alliés, d'abord avec la seconde abdication le 22 juin, puis, le mois suivant, avec la reddition aux Anglais. L'empereur déchu, en remettant son sort entre les mains de ses ennemis, s'attend à être traité avec égards et espère pouvoir vivre outre-Manche comme simple particulier. Mais pour ses vainqueurs, il n'est plus question de magnanimité envers lui comme en 1814 ; la fuite de l'île d'Elbe et les Cent-Jours ont démontré qu'il fallait le mettre définitivement hors d'état de nuire.

Si le général prussien Blücher avait déjà proposé une solution radicale en clamant haut et fort que s'il réussissait à capturer l'ex-empereur, il le ferait fusiller, les puissances de la Sainte-Alliance, elles, ne semblent pas vouloir décider du sort de cet adversaire trop particulier. Ainsi, l'empereur d'Autriche, qui est toujours le beau-père de Napoléon, explique : « Il faut que nous le tenions, mais moi je n'en veux pas. Les Anglais devront le boucler »¹².

Ainsi, les puissances continentales laissent-elles à l'Angleterre le soin de décider du destin de Napoléon, alors qu'au départ les Anglais devaient uniquement l'empêcher de quitter la France pour

⁸ Le roi de Bavière, cité par, BAYLAC, *op. cit.*, p. 221.

⁹ LA FAYETTE, Gilbert, *Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette, Tome 5*, Paris, Fournier, 1838, 545 p., p. 345.

¹⁰ BAYLAC, *op. cit.*, p. 28.

¹¹ *Ibid.*, p. 218.

¹² François I^{er}, cité par, BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *Sainte-Hélène, terre d'exil*, Paris, Tallandier, 1971, 383 p., p. 37.

l'Amérique. De fait, le 7 juillet 1815, les instructions de Liverpool, Premier ministre anglais, à Castlereagh, son ministre des Affaires étrangères, précisait qu'un bateau anglais devait simplement intercepter le fugitif et le garder à son bord jusqu'à ce que les Alliés aient décidé conjointement de son sort¹³. À présent que les Alliés se déchargent de cette responsabilité, Liverpool proteste : « Le roi de France n'avait qu'à faire fusiller Bonaparte comme rebelle »¹⁴, mais très vite il accepte la mission. Dès le 15 juillet, il écrit à Castlereagh, alors à Paris, : « Si vous réussissiez à vous saisir de sa personne et que le roi de France ne se sentît pas assez fort pour le faire traduire en justice comme rebelle, nous sommes prêts à prendre nous-mêmes la garde de sa personne comme mandataires des puissances alliées et, en vérité, nous pensons qu'il devrait nous être confié plutôt qu'à aucun autre membre de l'Alliance »¹⁵. En fait, les Anglais se considèrent comme les plus à même de détenir Napoléon à cause de leur long passif avec lui. Pourtant, la possibilité de le renvoyer en France pour qu'il y soit jugé a été envisagée en Angleterre. Effectivement, il est sujet français et il a attaqué le royaume de France en mars 1815. En conséquence, il ne fait aucun doute que la peine de mort serait appliquée. Mais ce choix est repoussé de crainte qu'un procès ne déclenche une guerre civile¹⁶.

Montholon apporte une version légèrement différente, rendant hommage aux Libéraux anglais. Selon lui le gouvernement de Londres songeait réellement à livrer Napoléon à la France, mais devant l'insistance du duc de Sussex, un des fils du roi d'Angleterre, proche de ces Libéraux, qui sait très bien que l'empereur déchu risque la peine capitale, la solution est abandonnée¹⁷. Une condamnation à mort par l'Angleterre est aussi évoquée : plusieurs journaux conservateurs qui, depuis le Consulat, ont abreuvé leurs lecteurs de caricatures et de propos hostiles à Napoléon y adhèrent. Le *Times* propose notamment de le pendre¹⁸. Néanmoins, cette option est vite écartée, les Anglais ne souhaitant pas se déshonorer en faisant exécuter leur ennemi. Enfin, l'idée de faire de Napoléon un trophée a inévitablement traversé l'esprit de Castlereagh¹⁹. D'ailleurs, le ministre des Colonies, le comte Henry

¹³ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 10*, Londres, John Murray, 1853, 513 p., p. 416.

¹⁴ Liverpool, cité par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITZER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *Napoléon à Sainte-Hélène. Rapports officiels du baron Stürmer, commissaire du gouvernement autrichien*, Paris, Librairie illustrée, 1888, 293 p., p. X.

¹⁵ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 10...*, op. cit., p. 430.

¹⁶ BOSCHER, Laurent, *Histoire des prisonniers politiques 1792-1848, le châtimement des vaincus*, Paris, l'Harmattan, 2008, 394 p., p. 188.

¹⁷ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 1*, Paris, Paulin, 1847, 476 p., p. 82.

¹⁸ HOUSSAYE, Henry, *1815, La Seconde abdication. La Terreur blanche*, Paris, Perrin, 1905, 604 p., p. 519.

¹⁹ Lord Castlereagh à lord Liverpool, 17 juillet 1815, cité par, WEBSTER, Charles Kingsley, *British Diplomacy 1813-1815, Select Documents Dealing with the Reconstruction of Europe*, Londres, G. Bell and sons, 1921, 410 p., p. 350.

Bathurst, affirme en 1816 « que les puissances auraient voulu toutes avoir la garde de l'Empereur et en faire les frais »²⁰, affirmation erronée mais principalement destinée à ses compatriotes. Cette déclaration met en lumière la fierté de l'Angleterre de tenir son adversaire, honneur supposé disputer aux autres pays européens et qui montre que c'est elle qui a définitivement terrassé l'ennemi de l'Europe. Cependant, si le choix du « geôlier » s'impose rapidement, le lieu de détention reste à définir : la question divise le gouvernement de Londres.

1.1.3 Une cage pour l'Aigle

En juillet 1815, le problème du lieu d'exil se pose. De toute évidence, ce doit être sous très haute sécurité et impérativement loin de la France et même de l'Europe. Liverpool suggère d'abord la Grande-Bretagne, Gibraltar, Malte, Sainte-Hélène, le Cap de Bonne-Espérance ou toute autre colonie pourvu que l'endroit puisse être parfaitement sécurisé²¹. Castlereagh, lui, penche pour le fort Saint-George, au nord de l'Écosse²², mais Liverpool repousse cette solution car deux destinations très éloignées du Vieux Continent ont en fin de compte sa préférence, Bonne-Espérance et Sainte-Hélène.

Le lieu d'exil est aussi un sujet d'interrogation en France. À peine Napoléon s'est-il rendu aux Anglais que les Français se posent la question entre soulagement pour les uns et déception pour les autres. Les journaux et les correspondances spéculent. En juillet 1815 des bruits contradictoires circulent. Il semble que la France ait sérieusement pensé que Napoléon serait enfermé dans une forteresse écossaise. *Le Moniteur* dans son numéro du 27 juillet 1815 se fait l'écho d'une rumeur selon laquelle il serait envoyé directement au fort de Dumbarton dont la position et les défenses rendent toute évasion impossible²³. *Le Journal des débats* affirme même, le 21 du même mois, que le prisonnier entouré d'une escorte a déjà dépassé la capitale anglaise dans la plus grande discrétion pour se rendre dans sa prison au fort Saint-George²⁴. D'ailleurs Metternich, quand il apprend que Napoléon s'est livré aux Anglais, croit aussi qu'il doit être « conduit au fort Saint-George »²⁵. Si l'un des premiers personnages de l'Europe ignore la réalité de la situation, il n'est pas étonnant qu'en

²⁰ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817*, Paris, Albin Michel, 1959, 367 p., p. 60.

²¹ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 10...*, *op. cit.*, p. 430.

²² Lord Castlereagh à lord Liverpool, 17 juillet 1815, cité par, WEBSTER, *op. cit.*, p. 350.

²³ *Le Moniteur*, 27 juillet 1815, 4 p., p. 1.

²⁴ *Journal des débats*, 21 juillet 1815, 4 p., p. 3.

²⁵ METTERNICH, Clément Wenceslas Lothaire, *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince Metternich, tome 2...*, *op. cit.*, p. 526.

France, le peuple et les journaux hasardent différentes hypothèses.

D'autres bruits révèlent que Napoléon pourrait être enfermé temporairement à la tour de Londres ou au château de Sheerness, également dans la capitale anglaise. Cette dernière hypothèse est considérée par le *Journal des débats*, reprenant un article du journal anglais *The Star*, comme la plus probable car plusieurs ministres anglais ont visité le château peu de temps après la reddition de Napoléon²⁶. Toutefois, les autorités d'outre-Manche ne semblent pas favorables à l'idée de garder l'empereur déchu sur leur sol, pour des raisons juridiques²⁷ mais aussi parce qu'il serait toujours trop proche de la France²⁸. Certains envisagent une détention provisoire en Angleterre mais uniquement dans l'attente d'une solution plus adéquate. C'est ce que propose Castlereagh. L'amiral Keith, qui doit prendre en charge en Angleterre Napoléon dès l'arrivée du *Bellerophon*, le navire sur lequel se trouve l'ancien empereur, pense la même chose quand, le 22 juillet, il demande au gouvernement des ordres pour un transfert à Londres²⁹. Cependant, cette idée est repoussée de peur que des partisans de l'ex-empereur, en France comme en Grande-Bretagne, ne tentent de le libérer³⁰.

Selon Napoléon, une autre raison pousse les ministres anglais à l'éloigner de leur pays. En 1816, il affirme qu'un de ses contacts en Angleterre lui a expliqué que Liverpool et Castlereagh redoutaient qu'il ne s'allie aux Libéraux contre les Conservateurs alors au pouvoir³¹. L'éventuel soutien de l'opinion publique à Napoléon pourrait aussi, à terme, être préjudiciable au pouvoir. Cette crainte est exprimée dans une lettre du Premier ministre anglais à Castlereagh : « Vous connaissez assez les sentiments des gens de ce pays-ci [l'Angleterre] pour être persuadé qu'il deviendrait immédiatement un objet de curiosité et probablement de compassion d'ici à quelques mois »³². La foule nombreuse qui tente d'apercevoir Napoléon sur le *Northumberland* à Plymouth en juillet 1815 justifie d'ailleurs ces craintes.

Finalement, le chef du gouvernement anglais et son ministre des Colonies, Bathurst, partagent l'avis de Metternich, à savoir que le plus important est d'éviter toute nouvelle évasion, et peu importe

²⁶ *Journal des débats*, 27 juillet 1815, 4 p., p. 1.

²⁷ En vertu de l'*habeas corpus* il est interdit en Angleterre d'enfermer un individu sans procès.

²⁸ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 39.

²⁹ BRICE, Raoul, *Les Espoirs de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Payot, 1938, 302 p., p. 45.

³⁰ BOSCHER, *op. cit.*, p. 189.

³¹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1*, Paris, Garnier, 1897, 440 p., p. 94.

³² Liverpool, cité par, ROSEBERY, Archibald, *Napoléon, la dernière phase*, Paris, Hachette, 1901, 329 p., p. 76.

le lieu³³. Rapidement s'impose le choix d'une île éloignée de l'Europe comme l'île Maurice occupée par les Anglais depuis 1810, une île des Açores, une des Antilles³⁴... Les mémoires d'O'Meara affirment que c'est Wellington qui propose Sainte-Hélène, qu'il connaît pour y avoir fait escale en 1805 et qui, par son isolement au milieu de l'Atlantique, est parfaitement propice à la détention d'un individu aussi dangereux que Napoléon³⁵. Cependant, rien dans la correspondance du duc ne permet de le confirmer. Il est plus probable que l'ex-empereur lui-même, soutenu par ses compagnons, tente de salir la réputation d'un des vainqueurs de Waterloo en lui attribuant une part de responsabilité dans son calvaire.

1.1.4 Le lieu de détention idéal

Perdue au milieu de l'Atlantique Sud, Sainte-Hélène se trouve à 1 900 kilomètres des côtes de l'Afrique, à 3 000 kilomètres de celles du Brésil³⁶ et à environ 60 jours de bateau de la France en 1815. Cette petite île de 117 kilomètres carrés n'appartient pas au Royaume-Uni mais à la compagnie des Indes Orientales, certes anglaise mais aussi et surtout privée. Elle n'est donc pas soumise aux lois anglaises et notamment à l'*habeas corpus*. Comme le seul moyen de s'en évader serait le bateau, l'Angleterre projette d'interdire à tout navire arborant un pavillon étranger d'y faire escale. L'idée est facile à appliquer, comme l'explique Liverpool à Castlereagh : « Sainte-Hélène est peut-être la seule île au monde dont les neutres peuvent être exclus sans aucun inconvénient matériel »³⁷. Cet argument a sans doute pesé dans le choix final.

Dès juillet 1815, Londres requiert les avis d'anciens habitants de l'île, notamment sur les possibilités d'évasion. Le major-général Henry Torrens, sollicité parce qu'il est le gendre d'un ancien gouverneur de Sainte-Hélène et qu'il y a vécu plusieurs années, remet à Bathurst un rapport mettant en avant les nombreux avantages du lieu, parmi lesquels le contrôle facile des différents accès. Effectivement, il n'existe que trois points où une embarcation peut accéder à l'île : la rade de Jamestown, Rupert's Bay au nord et Sandy Bay au sud³⁸. Néanmoins, Torrens signale aussi quelques

³³ METTERNICH, Clément Wenceslas Lothaire, *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince Metternich, tome 2...*, op. cit., p. 526.

³⁴ BOSCHER, op. cit., p. 189.

³⁵ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2*, Paris, Garnier, 1897, 502 p., p. 262.

³⁶ Voir la carte à la page 245.

³⁷ WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary Despatches, Correspondence, and Memoranda of Field Marshal Arthur Duke of Wellington, volume 11*, Londres, Murray, 1864, 753 p., p. 80.

³⁸ Voir la carte de l'île à la page 38.

faiblesses à compenser : « Toute l'île est une forteresse et semble admirablement adaptée à la captivité de l'ex-empereur, à condition qu'il soit gardé par des commissaires intelligents et vigilants »³⁹. Il attire notamment l'attention sur l'unique ville de l'île, le port de Jamestown, qui en serait selon lui le point faible car Napoléon « pourrait s'échapper avec une grande facilité de cette ville » et il préconise donc de ne « jamais » le laisser y accéder⁴⁰. Cette précaution est d'autant plus justifiée selon lui qu'une importante communauté américaine y vit et Napoléon pourrait y trouver des sympathisants. Enfin, il rapporte qu'à l'époque où il résidait sur l'île, un navire avait réussi à accoster et à repartir sans être repéré. Son compte-rendu recoupe celui d'Alexandre Beatson, gouverneur de Sainte-Hélène de 1808 à 1813. Ce dernier explique que l'île est « éminemment apte au projet de détenir un prisonnier d'état »⁴¹. Il met en avant son isolement géographique, ses défenses naturelles, sa petite superficie et sa faible population. Il insiste néanmoins, tout comme Torrens, sur la nécessité de renforts humains pour garder les côtes et empêcher tout débarquement⁴². Le contrôle serait d'autant plus efficace que l'installation récente d'une station télégraphique permet une meilleure communication à Sainte-Hélène, donc une transmission rapide des rapports de surveillance des côtes. Beatson précise aussi qu'avec cette protection renforcée de l'île, Napoléon pourrait être mieux traité par son geôlier, à savoir disposer d'une liberté de déplacement plus grande puisqu'il ne serait pas nécessaire de l'enfermer dans un espace restreint. Il pourrait alors se promener sur une partie de l'île, sous réserve bien sûr d'être toujours escorté par un Anglais.

Ces rapports montrent qu'une évasion n'est pas impossible mais que quelques mesures simples permettraient d'en diminuer considérablement le risque. Un mémorandum commandé au capitaine Charles Dixon complète l'état des lieux en 1815. Tout y est méticuleusement consigné : population, forces militaires en place, description de toutes les vallées de l'île...

Sur la base de ces rapports concordants, les Anglais peuvent se prononcer et annoncer à Napoléon que « l'île de Sainte-Hélène a été choisie pour sa future résidence » et que « sa situation locale permettra qu'on l'y traite avec plus d'indulgence qu'on ne le pourrait faire ailleurs, vu les précautions indispensables qu'on serait obligé d'employer pour s'assurer de sa personne »⁴³. Pour Bathurst, très confiant, Sainte-Hélène, très loin de l'Europe, avec peu de moyens de communication,

³⁹ WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary Despatches, Correspondence, and Memoranda of Field Marshal Arthur Duke of Wellington, volume 11...*, op. cit., p. 51.

⁴⁰ *Idem*.

⁴¹ *Ibid.*, p. 74.

⁴² *Ibid.*, p. 74-75.

⁴³ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1*, Paris, Garnier, [1824], 1961, 897 p., p. 44.

convient parfaitement au but recherché : « L'existence de Bonaparte sera vite oubliée »⁴⁴. Les Alliés valident ce choix le 2 août 1815 et confient la surveillance du prisonnier à l'Angleterre. Metternich peut enfin écrire à son épouse : « L'envoi de Bonaparte à l'île Sainte-Hélène est décidé. Il n'en reviendra pas »⁴⁵.

1.1.5 Longwood, cachot cinq étoiles ou prison misérable ?

Si le choix de Sainte-Hélène est arrêté, le lieu précis sur l'île où le prisonnier doit être logé n'est pas encore choisi. Londres laisse l'amiral George Cockburn, premier geôlier de Napoléon, en décider librement. Effectivement, Sainte-Hélène dispose de plusieurs vastes résidences où l'ex-empereur est susceptible de loger.

Dès son arrivée, Cockburn se met en quête du meilleur logement possible. Judicieusement choisi, Longwood répond à la volonté anglaise d'empêcher toute évasion. Très vite, l'amiral considère le logement « non seulement, comme le plus convenable, mais comme le seul endroit qui puisse servir de résidence au général Bonaparte »⁴⁶. En effet, lorsqu'en 1811 le gouverneur de l'île a dû affronter une révolte des habitants, il a aménagé Longwood pour se protéger contre de nouvelles émeutes. Pour ce faire, il a clos la propriété d'un petit muret de pierres, a flanqué l'entrée de deux postes de garde, a placé une garnison à proximité de la demeure et a élevé un sémaphore sur un monticule proche assurant la liaison par signaux optiques avec les autres parties de l'île⁴⁷. Cockburn précise de surcroît que l'habitation est isolée, éloignée de la côte, de la ville et des autres lieux de résidence. Enfin, le terrain permettrait au captif de faire des sorties à cheval, en calèche ou à pied. Le seul reproche fait par l'amiral est la petitesse. Toutefois, ce point négatif est facilement surmontable par l'organisation de travaux pour un agrandissement⁴⁸. Cette mise en chantier entraîne d'ailleurs le report de l'emménagement de l'ex-empereur, prévu initialement fin octobre 1815, reporté à décembre de la même année. Une fois installé, il y vit jusqu'à son décès le 5 mai 1821.

⁴⁴ WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary Despatches, Correspondence, and Memoranda of Field Marshal Arthur Duke of Wellington, volume 11...*, op. cit., p. 55.

⁴⁵ Metternich, cité par, BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, op. cit., p. 42.

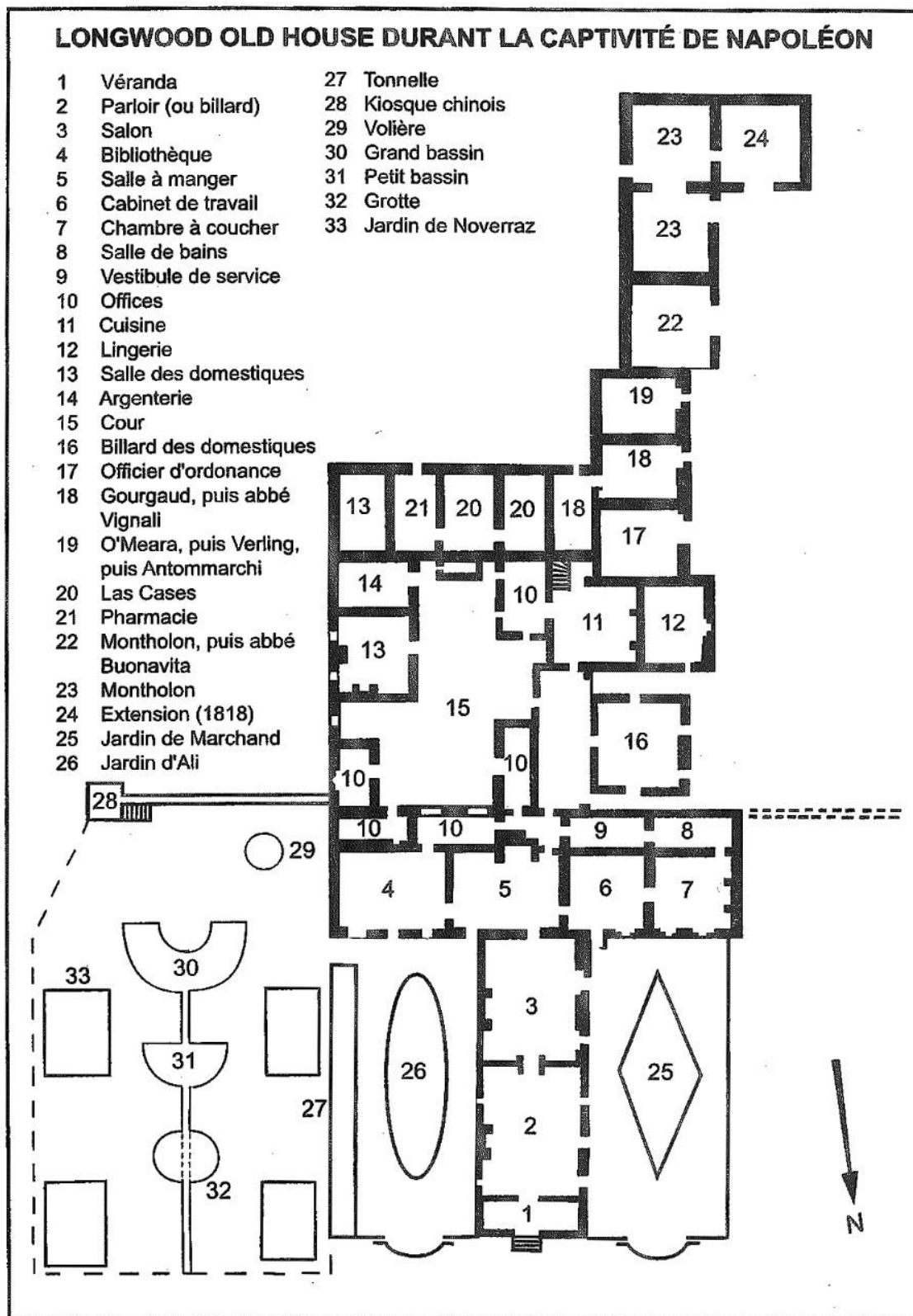
⁴⁶ Cockburn, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1*, Paris, Amyot, 1853, 408 p., p. 41.

⁴⁷ BOSCHER, op. cit., p. 192.

⁴⁸ Cockburn, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, op. cit., p. 42.

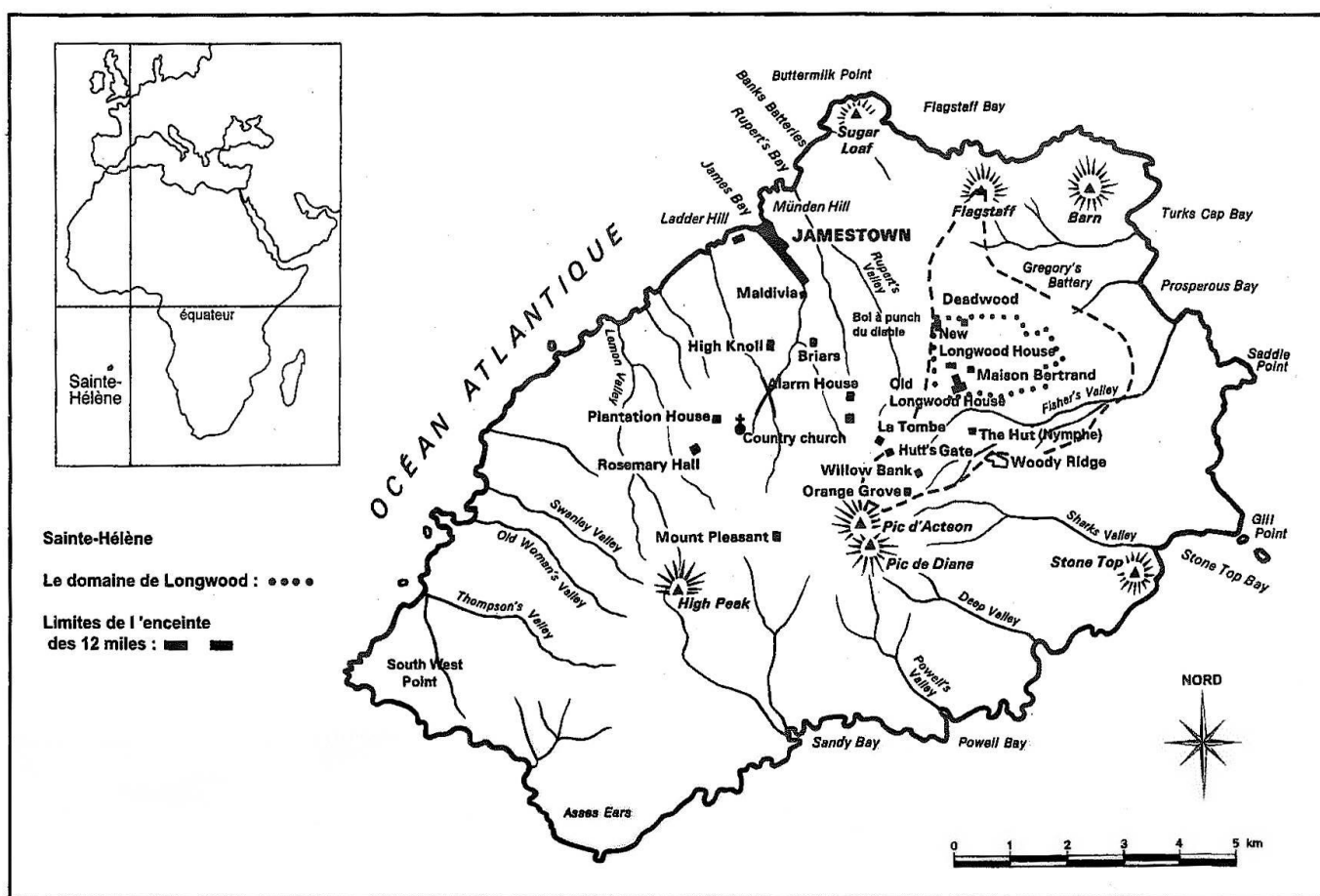
Si Longwood est presque parfaite pour Cockburn, elle ne l'est pas aux yeux de Napoléon. La description peu flatteuse dans tous les écrits des compagnons de l'ex-empereur l'illustre, notamment quand elle est comparée à d'autres résidences de l'île comme les Briars ou à Plantation House. La première et principale raison en est le manque de confort. Comme l'écrivent Thierry Lentz et Jacques Macé, la maison « aurait pu paraître confortable à un gentleman en week-end, moins à un homme qui, comme Premier consul puis comme empereur, avait connu le luxe dans de vastes palais »⁴⁹. Et malgré les travaux entrepris par les Anglais, la demeure reste petite avec un peu plus de 150 mètres carrés, sans étage. Elle est constituée de six pièces principales : un salon, une salle à manger, une bibliothèque, un cabinet de travail, une chambre et une salle de bains. S'y ajoutent quelques autres pièces pour loger l'entourage et les domestiques du captif. Le jardin qui entoure la résidence, la construction d'un vestibule et d'une véranda à l'entrée permettent d'offrir plus de lustre à cette modeste demeure.

⁴⁹ LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *La Mort de Napoléon : mythes, légendes et mystères*, Paris, Perrin, 2012, 240 p., p. 23.



MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 2016, 544 p., p. 509.

La situation géographique de la maison est aussi accusée de porter atteinte à la santé et au moral de Napoléon⁵⁰. Selon ce dernier, les Anglais ont choisi l'endroit le plus misérable de l'île, constat partagé par plusieurs visiteurs. À titre d'exemple, le botaniste Welle, alors accompagnateur du commissaire autrichien sur Sainte-Hélène en 1816, affirme : « Longwood était [...] la plus vilaine partie de l'île »⁵¹. Effectivement, la demeure de l'ex-empereur est située sur les hauteurs du plateau homonyme à l'est de l'île, dans un environnement particulièrement inhospitalier. La description par Las Cases dans une lettre à Lucien Bonaparte où il évoque un lieu avec très peu de végétation, battu par les vents et constamment humide⁵², est fidèle à la réalité.



CARTE DE SAINTE-HÉLÈNE

MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 2016, 544 p., p. 508.

⁵⁰ Lettre de Las Cases, septembre 1816, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté, p. 11-12.

⁵¹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 156.

⁵² Lettre de Las Cases, septembre 1816, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté, p. 11.

Napoléon aurait préféré Plantation House, la plus luxueuse demeure de l'île, à l'ouest où le climat est beaucoup plus sain, et céder Longwood au gouverneur. Comme l'ex-empereur l'assure à Bertrand, « il n'y avait ici qu'une seule manière de me placer, c'était à Plantation House »⁵³. Il qualifie cette dernière d'« oasis du désert »⁵⁴. Ce lieu fait également l'unanimité auprès des habitants et des visiteurs. Aux dires de Las Cases, il s'agit de la résidence la plus belle et la plus confortable de l'île⁵⁵. D'ailleurs, l'ancien gouverneur de l'île Alexander Beatson expliquait, dans son mémorandum en 1815, que la bâtisse représente un excellent espace pour accueillir le prisonnier. Cependant, si le gouverneur de Sainte-Hélène ne souhaitait pas s'en séparer, Beatson conseillait la construction d'un édifice équivalent quelques mètres plus loin⁵⁶. Par cette proposition, le geôlier et le captif habiteraient face à face. Mais il est évident que le prisonnier ne peut avoir un meilleur lieu de résidence que son gardien. Il faut ajouter que, selon les dires de l'envoyé français sur l'île, le marquis de Montchenu, Plantation House est nettement plus difficile à surveiller⁵⁷, avis partagé par O'Meara qui met en avant la proximité de l'océan⁵⁸, luxe dont ne jouit pas Longwood. Les Anglais restent donc sourds au souhait de Napoléon.

Enfin, si selon Cockburn Longwood est l'emplacement idéal pour abriter Napoléon, son successeur, Hudson Lowe, est plus sceptique. Suite à sa première inspection, il écrit à Bathurst qu'en tant que « résidence temporaire, elle est peut-être aussi bien qu'aucune autre [...] mais la question de savoir si elle restera sa demeure permanente, fournit matière à plus d'objection »⁵⁹. Il pointe du doigt l'absence de clôtures. De fait, le gouverneur Lowe envisage de faire déménager Napoléon à plusieurs reprises. Dans une lettre à Bathurst en juillet 1816, il songe à l'installer près de Plantation House, dans la vallée de Rosemary-Hall⁶⁰. Certes, la zone serait plus commode pour se cacher grâce à une végétation dense, mais Lowe remarque qu'une fuite serait tout aussi difficile dans cette partie de l'île. Aux yeux du gouverneur, un déménagement pourrait rendre caducs tous les plans d'évasion putatifs liés à la géographie de Longwood⁶¹. Cela étant, il refuse de prendre la responsabilité du transfert et

⁵³ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 78.

⁵⁴ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome I*, Paris, Barrois l'aîné, 1825, 471 p., p. 215.

⁵⁵ Lettre de Las Cases, septembre 1816, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté, p. 10.

⁵⁶ WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary Despatches, Correspondence, and Memoranda of Field Marshal Arthur Duke of Wellington, volume II...*, op. cit., p. 76.

⁵⁷ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *La Captivité de Sainte-Hélène, d'après les rapports inédits du marquis de Montchenu, commissaire du gouvernement du roi Louis XVIII dans l'île*, Paris, Firmin-Didot, 1894, 331 p., p. 81.

⁵⁸ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome I...*, op. cit., p. 8.

⁵⁹ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome I...*, op. cit., p. 191.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 285.

⁶¹ *Ibid.*, p. 291.

attend une réponse de Londres. Étrangement, il estime que les ministres vivant en Angleterre sont mieux placés que lui pour déterminer quel est le secteur le plus adéquat pour installer le détenu. Quant à Bathurst, il lui laisse tout pouvoir décisionnel. Toutefois, face aux possibles expéditions de sauvetage à partir du printemps 1818, le ministre anglais ordonne au gouverneur de maintenir le prisonnier à Longwood. Bathurst privilégie soit une extension du logis, soit la construction d'une nouvelle résidence près de l'actuelle demeure de Napoléon⁶². Ainsi, une nouvelle maison en 1818, plus spacieuse et plus confortable, est mise en chantier sur le plateau de Longwood, mais sur un terrain mieux protégé des aléas climatiques. La demeure prend le nom de Longwood New House pour la distinguer du premier logement, Longwood Old House. Pourtant, jamais Napoléon ne consent à y vivre. L'une de ses principales raisons est l'installation d'une grille en fer autour de cette propriété, lui rappelant trop sa condition de prisonnier, et ce, même si ce genre de clôture est banal autour des demeures anglaises. Ajoutons que les travaux s'achèvent au début de l'année 1821, période où l'état de santé de Napoléon exclut un déménagement. Finalement, dans les années 1830, c'est le gouverneur de Sainte-Hélène qui s'installe à Longwood New House, plus confortable selon lui que Plantation House.

Enfin, si Londres ne veut pas de déménagement, le captif et son entourage ne tentent pas non plus de négocier. Ainsi, en octobre 1817, Lowe propose d'installer l'ex-empereur dans un autre domicile loué à un notable de l'île durant l'été⁶³ ; les Français ne donnent pas suite à la suggestion.

1.1.6 Les acteurs du drame

Napoléon ne part pas seul vers sa prison ; le gouvernement anglais autorise son prisonnier à avoir « sa suite »⁶⁴ bien qu'elle doive être réduite à trois officiers et une dizaine de domestiques. En effet, lors de sa reddition aux Anglais, l'ancien empereur était accompagné de près d'une cinquantaine de personnes. Les trois officiers sont le comte Henri-Gatien Bertrand, Grand-Maréchal du palais, présent au côté de Napoléon Bonaparte depuis 1797 et qui l'a notamment suivi à l'île d'Elbe, et les généraux Charles-Tristan de Montholon et Gaspard Gourgaud. Les familles de Bertrand et de Montholon les accompagnent à savoir Fanny Bertrand et leurs trois enfants, Napoléon, Bertrand et

⁶² Lettre de Bathurst à Lowe, le 5 mai 1818, Bibliothèque Nationale de France (désormais BNF), site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 4 janvier 1818 au 22 mai 1818*, anglais cote 8, folio 167, verso.

⁶³ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2*, Paris, Amyot, 1853, 482 p., p. 358.

⁶⁴ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, op. cit., p. 55.

Hortense, et l'épouse de Montholon, Albine, avec leur fils Tristan. Le comte Emmanuel de Las Cases, accompagné de son fils Emmanuel, est aussi du voyage avec le statut particulier de secrétaire et d'interprète personnel. Effectivement, sur le *Bellerophon* il est le seul parmi l'entourage de l'ancien empereur à maîtriser l'anglais. Ces quatre hommes autorisés à « partager [le] supplice [de Napoléon] »⁶⁵ et leurs familles constituent l'entourage principal de l'ex-empereur en exil et l'aident à reconstituer un semblant de cour impériale. Néanmoins, cette suite se réduit à mesure que l'exil dure. Ainsi, dès la fin de 1816, Las Cases et son fils sont expulsés, puis au printemps 1818, Gourgaud quitte l'île suivi l'année suivante d'Albine de Montholon et de ses enfants⁶⁶. Ces départs sont toutefois comblés par l'arrivée de deux ecclésiastiques corses à l'automne 1819 : Vignali et Buonavita. Finalement, seuls Charles-Tristan de Montholon et la famille Bertrand partagent la totalité de la captivité de l'ex-empereur.

À côté de ce premier cercle se forme celui des domestiques, constitué de onze personnes pour le service de l'ancien empereur, d'une pour la famille Bertrand et d'une pour la famille Montholon⁶⁷. Enfin, le chirurgien irlandais Barry Edward O'Meara, exerçant à bord du *Bellerophon* et voyant Napoléon partir à Sainte-Hélène sans médecin, accepte sa proposition de le suivre avec l'accord de l'amirauté anglaise. O'Meara, contraint de quitter l'île en 1818, est remplacé par le chirurgien Antommarchi en 1819. C'est finalement une petite colonie qui gravite autour de Napoléon en exil, comme l'explique Guy Godlewsky, « le gouvernement anglais croyait sincèrement faire preuve d'humanité en tolérant la présence auprès de Napoléon d'un nombre relativement élevé de gens »⁶⁸.

Face à Napoléon et à ses compagnons, se dresse le geôlier : le gouverneur. Si l'amiral Cockburn assure cette mission provisoirement d'octobre 1815 à avril 1816, il cède ensuite la place à Hudson Lowe qui demeure en poste pendant le reste de la captivité. Les rapports déjà tendus entre le captif et son premier gardien deviennent alors exécrationnels avec le second.

Finalement, tous ces individus deviennent des acteurs essentiels à partir de l'été 1815 dans la captivité l'ancien empereur, pour le meilleur et le pire.

⁶⁵ Lettre de Las Cases, septembre 1816, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté, p. 5.

⁶⁶ Albine de Montholon donne naissance à deux enfants au cours de son séjour à Sainte-Hélène, Napoléone en 1816 et Joséphine en 1818.

⁶⁷ Tous les domestiques sont célibataires hormis celui des Bertrand, Bernard Heymann, qui est accompagné de sa femme et de son fils.

⁶⁸ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 109.

1.2 SAINTE-HÉLÈNE EN 1815 VUE PAR LES FRANÇAIS

1.2.1 La course à l'information en 1815

L'image de Sainte-Hélène en France est telle qu'elle ne peut qu'entretenir des légendes. En effet, en 1815, très peu de Français en ont une perception réaliste. La plupart ignore même où elle se situe. Cette méconnaissance est parfaitement compréhensible et ne doit pas surprendre. Jamais l'île n'a été possession française ou n'a fait parler d'elle dans la société française. Certes, l'ouvrage du naturaliste Bory-Saint-Vincent *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique* publié en 1804 en apporte une description mais c'est insuffisant pour la faire connaître.

Or, à partir de 1815, cette île attire subitement toute l'attention. Comme le note la préface d'un ouvrage qui lui est consacré en 1815, elle n'avait jusqu'à cette date aucune renommée et « les derniers événements viennent de lui donner un intérêt historique qui fait rechercher avidement tous les détails que l'on peut découvrir sur un lieu encore peu connu »⁶⁹. Un autre pamphlet écrit qu'elle « se trouve tout-à-coup tirée de sa solitude et de son obscurité. Tout le monde veut la connaître, dans ses plus petits détails, savoir où elle est exactement, l'examiner, la mesurer et l'apprendre par cœur »⁷⁰. Suite à cette subite curiosité, une multitude de textes est publiée. Ce phénomène se manifeste surtout en 1815 ; si les années qui suivent voient la parution de quelques autres documents, ils sont beaucoup moins nombreux.

Une véritable course s'engage, d'où la profusion de textes prétendant décrire l'île. Ainsi, Henry Guillot, concède que son mémoire, paru dès 1815, « a été écrit précipitamment, dans l'intention de contenter, le plus tôt possible, les désirs d'un grand nombre de personnes d'avoir quelques détails » sur l'endroit où s'apprête à vivre Napoléon⁷¹. Nul doute que ces écrivains s'attendent à une concurrence redoutable et cherchent à être les premiers à publier sur le sujet. Le public répond présent, avec des succès d'édition. Par exemple, *Description historique de l'île de Sainte-Hélène* est épuisée en quelques semaines, ce qui traduit un vif intérêt des Français. Toutes les brochures affirment donner des descriptions précises de l'île et surtout, mettent en avant leur fiabilité pour se démarquer des autres. Ainsi, l'auteur d'une *Notice topographique, historique, statistique et militaire sur l'île*

⁶⁹ BROOKE, H.F, *Description historique de l'île de Sainte-Hélène*, Paris, Arthus Bertrand, 1815, 110 p., préface p. 1.

⁷⁰ MAYEUR DE SAINT-PAUL, François Marie, *Itinéraire de Bonaparte, à l'isle de Ste-Hélène*, Paris, Lerouge, 1815, 80 p., p. 77.

⁷¹ GUILLOT, Henry, *Notice topographique, historique, statistique et militaire sur l'île Sainte-Hélène*, Paris, Delaunay, 1815, 60 p., p. 5.

Sainte-Hélène prétend avoir entrepris un véritable travail de recherche et consulté de nombreux rapports tant français qu'étrangers pour produire son ouvrage⁷². De même, des descriptions anglaises du début du siècle sont traduites et diffusées en France comme la *Description historique de l'île de Sainte-Hélène* de Thomas Brooke. Le traducteur souligne d'ailleurs le sérieux du document et indique que l'auteur a vécu sur l'île.

Cependant, précisons que les auteurs français ne sont pas des spécialistes du sujet, mais juste des pamphlétaires qui n'ont jamais visité le lieu et par conséquent ne peuvent le décrire sans erreur. En réalité, tous reprennent des présentations de voyageurs. C'est le cas pour la *Description de l'île de Sainte-Hélène à trois différentes époques*, compilation de plusieurs récits de personnes ayant séjourné ou fait escale sur l'île. Ce livre, comme d'autres d'ailleurs, reprend des représentations très anciennes et mentionne des témoignages datant du XVI^e siècle lors de l'arrivée des premiers Européens, négligeant de prendre en compte l'évolution du territoire depuis. Des informations fantaisistes apparaissent ainsi. Henry Guillot apporte des chiffres erronés sur le temps de trajet entre l'Angleterre et Sainte-Hélène. Il suppose que, parti d'Angleterre début août, Napoléon devrait arriver à destination vers la mi-novembre⁷³. Il émet aussi l'idée que l'ex-empereur doit d'abord atteindre le Cap de Bonne-Espérance pour ensuite remonter vers l'île. Une autre brochure soutient cette thèse, précisant que l'on ne peut se rendre directement à Sainte-Hélène car les vents y empêchent tout abordage par le nord⁷⁴. En fait, Napoléon débarque sur l'île, à la mi-octobre, après un voyage pourtant exceptionnellement long.

1.2.2 Un paradis terrestre

Dans la grande majorité des œuvres, tous les aspects de l'île sont décrits, des paysages à la faune en passant par le nombre de navires accostant chaque année. Cependant, plusieurs analyses apportent des informations contradictoires. La *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte* affirme que l'île est de forme circulaire⁷⁵ alors qu'un autre écrit là prétend plutôt carrée⁷⁶. De même, sa taille varie en fonction des documents tout comme le nombre d'habitants, un peu moins

⁷² *Idem.*

⁷³ *Ibid.*, p. 59-60.

⁷⁴ ANONYME, *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte*, Paris, Caillot, 1815, 119 p., p. 71.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 57.

⁷⁶ TYDER, James, *Bonaparte à Sainte-Hélène*, Paris, Blanchard, 1816, 148 p., p. VII.

de 4 000 y vit⁷⁷, quand la *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte* déclare que l'île n'en compte pas moins de 20 000⁷⁸ !

Toutefois, tous les écrits s'accordent sur de nombreux points, à commencer par l'aspect physique de l'île vue de l'océan : Sainte-Hélène ressemble à un immense rocher battu par la mer et le vent. La *Description historique de l'île de Sainte-Hélène* évoque une terre au premier abord très inhospitalière mais à l'intérieur, très accueillante⁷⁹. L'ouvrage souligne même que la faune et la flore en font un véritable paradis terrestre. Cette image est reprise par le texte *De l'île de Sainte-Hélène et de Buonaparte*⁸⁰. La *Notice topographique, historique, statistique et militaire sur l'île Sainte-Hélène* fait également état d'une faune très diversifiée mais aussi très sauvage, affirmant par exemple que les chevaux préfèrent se précipiter « dans la mer plutôt que de se laisser prendre »⁸¹. L'auteur est également charmé par la flore, l'une des plus belles du monde selon lui. Il mentionne aussi « les fruits excellents et les légumes délicieux » qui y poussent⁸². Cet avis est partagé dans la *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte* qui fait état d'une faune et d'une flore incroyablement diversifiées et abondantes⁸³. Ce dernier texte affirme par ailleurs que Plantation House est l'endroit le plus agréable de l'île⁸⁴, point de vue que partagent par la suite l'ex-empereur et son entourage et qui justifie la volonté du captif d'y loger.

Le climat est aussi particulièrement vanté. *Notice topographique, historique, statistique et militaire sur l'île Sainte-Hélène* décrit « un lieu délicieux »⁸⁵ et sain : l'espérance de vie y est élevée et les maladies y seraient rares. Les malades y séjournant recouvrent même la santé, y compris ceux que les médecins en Europe seraient incapables de soigner⁸⁶. *Description de l'île de Sainte-Hélène à trois différentes époques* abonde dans le même sens, soulignant un climat « pur et salubre »⁸⁷ et une situation « favorable à la santé et à la vie »⁸⁸. *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte*, quant à elle, confirme que les habitants « sont peu sujets aux maladies, et vivent

⁷⁷ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 2016, 544 p., p. 457.

⁷⁸ ANONYME, *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte...*, *op. cit.*, p. 93.

⁷⁹ BROOKE, *op. cit.*, p. 2.

⁸⁰ TOULOUZAN DE SAINT-MARTIN, Nicolas, *De l'île de Sainte-Hélène et de Buonaparte*, Paris, Le Normant, 1815, 50 p., p. 16.

⁸¹ GUILLOT, *op. cit.*, p. 23.

⁸² *Ibid.*, p. 32.

⁸³ ANONYME, *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte...*, *op. cit.*, p. 75-79.

⁸⁴ BROOKE, *op. cit.*, p. 36-37.

⁸⁵ GUILLOT, *op. cit.*, p. 17.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 21.

⁸⁷ ANONYME, *Description de l'île de Sainte-Hélène à trois différentes époques*, Paris, Paschoud, 1815, 115 p., p. 55.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 66.

très longtemps »⁸⁹. Les écrits présentent donc un lieu idyllique. L'un d'eux déclare même qu'à son arrivée Napoléon devrait ne pas être trop dépaysé tant les jardins de Sainte-Hélène ressemblent à ceux des Tuileries⁹⁰. Ces représentations qui rappellent le paradis terrestre dépeint par des auteurs du siècle des Lumières tel Diderot à propos de Tahiti dans le *Supplément au voyage de Bougainville* sont aux antipodes de celles des compagnons d'exil après 1815.

1.2.3 Un tableau bucolique nuancé

Si ces images représentent une partie essentielle des écrits, soulignons que les descripteurs nuancent leur jugement sur des points bien précis. Par exemple, l'une des brochures précise, à raison, que le climat sur l'île varie beaucoup d'un lieu à l'autre⁹¹ : une différence de quinze degrés peut être relevée entre deux points. La *Description historique de l'île de Sainte-Hélène* affirme que le climat est dur, avec notamment des chaleurs étouffantes⁹² dans des secteurs de l'île qui ne sont pas désignés. Néanmoins, l'auteur peut faire référence à Longwood qu'il présente comme un lieu des plus désagréables, humide mais manquant paradoxalement d'eau potable⁹³.

La *Description de l'île de Sainte-Hélène à trois différentes époques* présente aussi Longwood sous un double aspect, reconnaissant la beauté admirable du paysage sur le plateau mais soulignant que le vent y est très présent et l'eau rare⁹⁴. En général, les représentations de Longwood comme le lieu le plus inhospitalier de l'île sont assez fidèles à la réalité, perception d'ailleurs partagée par Napoléon et ses compagnons qui s'en plaignent à partir de 1816. Il est donc possible que leurs plaintes trouvent un écho favorable en France puisque les désagréments du site sont connus avant même leur arrivée sur l'île.

Il faut ajouter d'autres désagréments présents sur Sainte-Hélène. Paradoxalement, en dépit de sa flore abondante et variée, les brochures font état d'une île peu fertile où la culture de diverses plantes européennes est restée sans succès⁹⁵. Non seulement la profusion de la flore nuit à sa qualité, mais de plus les insectes nuisibles détruisent certaines plantes et en dégradent d'autres. La présence

⁸⁹ ANONYME, *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte...*, *op. cit.*, p. 96.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 86.

⁹¹ ANONYME, *Description de l'île de Sainte-Hélène à trois différentes époques...*, *op. cit.*, p. 56.

⁹² GUILLOT, *op. cit.*, p. 19.

⁹³ BROOKE, *op. cit.*, p. 44.

⁹⁴ ANONYME, *Description de l'île de Sainte-Hélène à trois différentes époques...*, *op. cit.*, p. 23-24.

⁹⁵ BROOKE, *op. cit.*, p. 46.

en très grand nombre des rats est également soulignée avec tous les inconvénients qu'ils entraînent⁹⁶. Enfin, l'isolement de l'île et le manque de distractions y rendent la vie triste et monotone et incitent les habitants à la quitter⁹⁷. Avec ces renseignements les Français peuvent comprendre que le séjour de Napoléon ne peut pas être idyllique. Enfin, une remarque intéressante de *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte* pointe comme seule véritable complication, un problème humain totalement indépendant de l'île elle-même : celui du gouverneur du territoire. En effet, la brochure estime que l'île et ses habitants ne peuvent que tirer profit d'un dirigeant sage et modéré alors qu'au contraire un mauvais gouverneur peut leur apporter beaucoup de malheur⁹⁸.

1.2.4 Une évasion : mission impossible

Les descriptions de 1815 mettent particulièrement en avant l'impossibilité de fuir. Ainsi, *De l'île de Sainte-Hélène et de Buonaparte* loue le côté isolé de l'île, jugeant que « si l'intention de l'Angleterre est de séparer, pour toujours, du monde [Napoléon], aucun lieu de la terre ne pouvoit être mieux choisi »⁹⁹. L'auteur souligne notamment qu'à la différence de l'île d'Elbe, Sainte-Hélène n'est proche d'aucune terre où Napoléon pourrait trouver refuge s'il arrivait à la quitter. De même, la brochure *L'île de Sainte-Hélène, dernière demeure de Napoléon Bonaparte* insiste sur l'isolement de l'île, la définissant comme une « petite terre isolée au centre d'un espace de près de quatorze cents lieues de circuit, où l'on ne découvre partout que le ciel et l'onde »¹⁰⁰. Le titre même de ce document, *dernière demeure*, illustre bien l'idée que Napoléon ne devrait jamais revenir de cet exil et que la France en est enfin débarrassée.

Par ailleurs, d'après les textes, les défenses de l'île sont sûres et nombreuses. L'une des brochures signale que tout débarquement serait suicidaire à cause des obstacles dressés à la fois par la nature et des hommes¹⁰¹. C'est aussi le cas de la *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte* qui la compare à « un château au milieu de l'Océan, dont les murs sont trop élevés »¹⁰². De son côté, *Itinéraire de Bonaparte, à l'isle de Ste-Hélène*, se réjouit que « le lieu d'exil de Bonaparte soit tellement inaccessible, et par les obstacles naturels qu'il présente, et par les

⁹⁶ GUILLOT, *op. cit.*, p. 26.

⁹⁷ ANONYME, *Description de l'île de Sainte-Hélène à trois différentes époques...*, *op. cit.*, p. 94.

⁹⁸ ANONYME, *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte...*, *op. cit.*, p. 105.

⁹⁹ TOULOUZAN DE SAINT-MARTIN, *op. cit.*, p. 43-44.

¹⁰⁰ ANONYME, *L'Île de Sainte-Hélène, dernière demeure de Napoléon Bonaparte*, Paris, Tiger, 1815, 12 p., p. 4.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁰² ANONYME, *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte...*, *op. cit.*, p. 60.

précautions de sûreté qu'on y ajoute, que, pour cette fois, on soit à tout jamais préservé de [Napoléon] »¹⁰³. Enfin, toutes les brochures développent l'impossibilité de débarquer sans être vu. Ainsi, la *Notice topographique, historique, statistique et militaire sur l'île Sainte-Hélène* affirme que « l'île ne peut être surprise » et que tout navire ennemi peut être coulé par les nombreuses bouches à feu installées sur les côtes¹⁰⁴. De même, la *Description de l'île de Sainte-Hélène* met en avant cette idée à plusieurs reprises, et explique dès le début « que si des vaisseaux paroissent, de quelque côté que ce soit, on en est instruit sur-le-champ »¹⁰⁵ ; puis une nouvelle fois à la fin de l'œuvre, l'auteur rappelle l'impossibilité d'une attaque sur l'île¹⁰⁶. Cette affirmation ouvre et conclut la brochure, indiquant de cette façon qu'il s'agit de l'information principale que l'auteur souhaite faire passer. En conclusion, il ne pourrait y avoir d'évasion secrète du prisonnier ou d'attaque pour le libérer.

La description de l'île passe également par des gravures, des estampes et des cartes, répandues sur la France en 1815. Toutes complètent les écrits et mettent en avant le côté inaccessible du lieu en insistant sur les falaises et sur les mesures des Anglais pour empêcher une évasion. Certaines sont d'ailleurs très loin de la réalité comme la *Vue de l'île Sainte-Hélène prise à proximité du fort Saint-James* avec, au premier plan, de hautes falaises et des flots agités entourant une île plus hospitalière à l'arrière-plan.

¹⁰³ MAYEUR DE SAINT-PAUL, *op. cit.*, p. 78.

¹⁰⁴ GUILLOT, *op. cit.*, p. 44.

¹⁰⁵ ANONYME, *Description de l'île de Sainte-Hélène à trois différentes époques...*, *op. cit.*, p. 8.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 110.



ANONYME, *Vue de l'île Sainte-Hélène prise à proximité du fort Saint-James*, Estampe, Paris, Musée Carnavalet, 1815, 31,6 x 45,7 cm

Tous les documents diffusés en 1815 sont unanimes : la France n'a plus rien à craindre de Napoléon, qui appartient au passé. Il y a une véritable tentative de rassurer le peuple royaliste et de décourager les espoirs des fidèles de l'ex-empereur. Somme toute, pour forger leur opinion, les Français ne peuvent se baser que sur les écrits parus alors. Comme ils semblent tous concordants et ont tendance à ne mettre en avant que les aspects positifs de l'île, ses côtés exotiques tels le climat, le paysage, la flore et la faune mais aussi l'impossibilité de s'évader, les lecteurs n'en ont pas une vision réelle. En 1816, le premier rapport sur Sainte-Hélène d'un envoyé français, le marquis de Montchenu, est révélateur d'une tout autre réalité. Sans doute s'était-il documenté, avant son voyage sur l'endroit car, une fois parvenu à destination, il écrit : « Toutes les descriptions de Sainte-Hélène que j'avais lues avant d'arriver ne m'avaient donné qu'une idée bien imparfaite de cette île »¹⁰⁷. Il dénonce ainsi des représentations erronées voire complètement fausses, et bien loin des images exotiques et idylliques.

¹⁰⁷ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 40-41.

Au contraire, il donne une vision particulièrement noire de l'île où tout n'est que misère. À le lire, le lieu est « hideux » et le paysage « effrayant »¹⁰⁸, description en totale opposition avec celle du paradis répandue dans des écrits en Europe. Il explique même : « Chaque mois de mon séjour me sera sûrement compté pour quelques années de purgatoire »¹⁰⁹. Il apporte donc une vision apocalyptique de l'île, perception que Napoléon cherche lui aussi à imposer pour transformer son exil en martyre aux yeux des Français.

1.3 EN FRANCE, DIVERGENCE D'OPINIONS SUR L'EXIL À SAINTE-HÉLÈNE

1.3.1 Juger Napoléon

Parmi les Français, la décision d'exiler Napoléon ne fait pas l'unanimité. Des partisans de la Restauration se demandent « si la déportation de Buonaparte à l'île Sainte-Hélène peut être considérée comme une peine juste et suffisante de sa dernière rébellion »¹¹⁰. En 1815 selon Lewis Goldsmith, pamphlétaire particulièrement hostile, les Alliés doivent l'anéantir « une fois pour toutes, jusqu'à son souvenir »¹¹¹, peu importe la manière. Goldsmith se présente même comme le porte-parole de tous les Européens qui réclament un châtiment exemplaire¹¹². Ainsi, avant l'annonce de la déportation de l'ex-empereur à Sainte-Hélène, les partisans des Ultra-royalistes réclament son exécution. Par exemple, le poète La Bousse écrit à Wellington : « Il faut qu'il meure. La France ne peut être sincèrement unie à l'Angleterre qu'à ce prix »¹¹³. Des *Réflexions sur la nécessité de la mort de Buonaparté* clament même que : « L'honneur et l'intérêt même de tous les Souverains Alliés, n'exigent pas moins son prompt anéantissement ! »¹¹⁴. La fuite de l'île d'Elbe et ses conséquences ont fortement marqué les Royalistes : à présent, seule la mort de Napoléon peut les tranquilliser¹¹⁵.

Il est important de préciser que certains Royalistes ne veulent pas d'un assassinat illégal mais

¹⁰⁸ Extrait de la lettre de Montchenu à son ami Prieur, le 22 juin 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹⁰⁹ *Idem.*

¹¹⁰ GOLDSMITH, Lewis, *Procès de Buonaparte, ou adresse à tous les souverains de l'Europe*, Paris, Moronval, 1815, 198 p., p. 193.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 8.

¹¹² *Ibid.*, p. 39.

¹¹³ La Bousse, cité par, HOUSSAYE, *op. cit.*, p. 520.

¹¹⁴ BAUMES, Jean-Baptiste-Théodore, *Réflexions sur la nécessité de la mort de Buonaparté*, édition non précisée, 1815, 12 p., p. 3.

¹¹⁵ GOLDSMITH, *op. cit.*, p. 64.

souhaitent un jugement en bonne et due forme. Goldsmith, considérant les actes de l'ex-empereur comme des crimes, défend l'idée qu'il devrait être jugé devant « un tribunal suprême créé par tous les états d'Europe »¹¹⁶. Il donne même à cette institution le nom de « grand Tribunal Européen »¹¹⁷. À ses yeux, la Révolution et l'Empire ont entraîné une barbarie que le monde n'avait jamais connue. Il évoque quasiment un crime contre le genre humain¹¹⁸. Pour lui, ces événements exceptionnels justifient la création d'une institution exceptionnelle. Cette idée, défendue dans un texte destiné aux souverains européens, est pour le moins novatrice mais elle ne sera reprise et appliquée véritablement qu'en 1945 dans un tout autre contexte. Le « grand Tribunal Européen » de Goldsmith veillerait aussi au repos de l'Europe en jugeant à l'avenir tout « perturbateur de la paix des peuples et de la tranquillité de l'univers »¹¹⁹. Il serait surtout un organe fidèle au « système de Vienne » qui jugerait tout nouveau dirigeant révolutionnaire contestant les principes imposés par la Sainte-Alliance.

Si la proposition d'un tribunal européen est rejetée ou impossible à mettre en place, Goldsmith soutient que malgré tout Napoléon Bonaparte doit être jugé, alors, par un tribunal français¹²⁰. Une partie des Royalistes partage cette idée : l'Angleterre aurait dû le remettre entre les mains de la Restauration parce qu'il est français, parce qu'il a pris les armes contre son pays et non contre l'Angleterre durant les Cent-Jours¹²¹ et enfin parce que, plus que tout autre pays, c'est la France qui a souffert à cause de lui. Ce point de vue se retrouve dans le pamphlet *Réflexions sur la nécessité de la mort de Buonaparté* qui critique la prise en charge de l'ex-empereur par les Alliés. Son auteur estime que, comme Napoléon est français, en acceptant la souveraineté de l'île d'Elbe par le traité de Paris en 1814, il a usurpé le trône de son roi légitime. Ce crime doit être jugé et sanctionné, comme il se doit, par une condamnation à mort.

Il faut préciser que selon eux le procès de Napoléon en France et sa condamnation à la peine capitale auraient un impact positif à la fois en politique intérieure et en politique extérieure. Au niveau national, l'exécution musellerait probablement ses partisans. Si les idées bonapartistes ou révolutionnaires ne sont plus défendues, la page pourrait être définitivement tournée. Pour les partisans de Louis XVIII, la disparition de Napoléon légitimerait leur roi. En effet, certains Français considèrent que personne ne peut régner sur la France tant que Napoléon est vivant. Par exemple, en

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 9-10.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 41.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 43.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 42.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 65.

¹²¹ MOUSSARD, *Mémoire sur la translation de Napoléon Bonaparte, à l'isle Sainte-Hélène*, Paris, Patris, 1815, 30 p., p. 14 et 25.

janvier 1821, dans un village de Loire-Atlantique, un écrit affirme : « Il [Louis XVIII] n'est pas roi, vu que l'autre [Napoléon] n'est pas mort »¹²². De même, le préfet de Corse prévient le préfet de police que, suite à l'annonce du décès de Napoléon à l'été 1821, un officier « qui devait tout à Bonaparte » et lui était fidèle déclare qu'il servirait dorénavant Louis XVIII¹²³. Au niveau international, la France pourrait regagner la confiance des autres pays en condamnant Napoléon à mort, et elle retrouverait donc sa place au sein du concert européen.

Les Anglais, en choisissant pour Napoléon l'exil plutôt qu'une mort, « si justement méritée »¹²⁴, mécontentent les Royalistes. Certains d'entre eux soupçonnent l'Angleterre de quelques sombres desseins : le mot « conspiration » est même utilisé¹²⁵. L'ex-empereur vivant reste une menace. Dans le futur, afin de servir ses propres intérêts, l'Angleterre pourrait l'utiliser comme moyen de pression sur la France et sur les Bourbons. En cas de tension avec le gouvernement de la Restauration, il suffirait qu'elle relâche son prisonnier pour engendrer des troubles en France¹²⁶.

Ironie suprême : à Sainte-Hélène Napoléon déclare qu'un procès et la peine capitale auraient été préférables au supplice de l'exil. Il fait notamment un parallèle avec la fin de Murat, condamné à mort et exécuté par les autorités napolitaines à l'automne 1815, sort qu'il considère comme plus humain que le sien affirmant : « Les Calabrais se sont montrés moins barbares, plus généreux que [les Anglais] »¹²⁷.

1.3.2 Une île controversée

Quand la condamnation à l'exil est enfin admise par les Royalistes, c'est le choix du lieu qui est contesté. Quelques textes se félicitent cependant de la déportation de Napoléon à Sainte-Hélène jugeant qu'il subit un châtement mérité. Par exemple, le poème *La France sauvée, ou l'usurpateur dans l'île Sainte-Hélène*, qualifie l'île « d'affreux séjour » où Napoléon expie ses crimes par une

¹²² Lettre du chef d'escadron au directeur général de gendarmerie, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6909, dossier 7773, non folioté.

¹²³ Lettre du préfet de Corse, le 30 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8393, *mort de Bonaparte*, non folioté.

¹²⁴ GOLDSMITH, *op. cit.*, p. 194.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 195.

¹²⁶ MARSAN, Jacques, *Les révolutionnaires tels qu'ils sont, et la vérité vengée*, Bordeaux, Lavigne jeune, 1817, 611 p., p. 273.

¹²⁷ Lettre de Las Cases, septembre 1816, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté, p. 12.

captivité douloureuse¹²⁸. De même, *L'île de Sainte-Hélène, dernière demeure de Napoléon Bonaparte*, compare l'ex-empereur à un animal en cage en désignant un terrain sur l'île comme « l'enclos qui doit renfermer Bonaparte »¹²⁹. Néanmoins, ce point de vue n'est pas partagé par tous. Comme l'île est décrite à tort comme un lieu agréable où Napoléon serait plus en villégiature qu'en déportation, certains Royalistes s'en irritent. Donc, au début de l'exil de l'empereur déchu, les protestations abondent dans la majorité des brochures. Dans l'une d'elles, *De l'île de Sainte-Hélène et de Buonaparte*, il est écrit à propos de Napoléon que la terre réclame « en vain son supplice »¹³⁰ et jette le doute sur le bien-fondé du choix de l'Angleterre. L'auteur ose même affirmer que les Anglais ont trahi l'Europe en permettant à Napoléon de vivre dans un endroit si plaisant¹³¹.

Le même constat se retrouve dans le *Mémoire sur la translation de Napoléon*¹³² ainsi que dans *La France sauvée, ou l'usurpateur dans l'île Sainte-Hélène*, où l'auteur, qui pourtant ne considère pas le lieu de captivité comme idyllique, s'étonne du « trop généreux repaire où l'ont relégué les magnanimes Potentats de l'Europe »¹³³. La *Correspondance en vers de Nicolas Bonaparte* critique aussi vivement le choix de Sainte-Hélène, jugeant ce lieu trop doux, posant non sans ironie la question « Pouvait-il être mieux traité ? »¹³⁴. L'idée d'un exil trop agréable exaspère tellement les Royalistes qu'ils contestent le choix de l'île sous prétexte que Napoléon, qui est un insulaire, pourrait éventuellement apprécier cette résidence forcée. Goldsmith, quant à lui, souhaite que l'ex-empereur soit envoyé sur une terre où il souffrira, si les Anglais décident de le déporter. Il suggère par exemple Haïti dans l'espoir de le voir massacré par les habitants¹³⁵.

1.3.3 « Seuls les morts ne reviennent pas... »

La contestation du choix de l'exil par certains Royalistes a une explication : vivant, Napoléon constitue toujours une menace et les brochures parues après juillet 1815 ne cessent de le rappeler, souhaitant au prisonnier tous les malheurs possibles. Le pamphlet *La France sauvée, ou l'usurpateur*

¹²⁸ MARTIN, R-S, *La France sauvée, ou l'usurpateur dans l'île Sainte-Hélène*, Paris, les marchands de nouveautés, 1816, 28 p., p. 6.

¹²⁹ ANONYME, *L'Île de Sainte-Hélène, dernière demeure de Napoléon Bonaparte...*, op. cit., p. 3.

¹³⁰ TOULOUZAN DE SAINT-MARTIN, op. cit., p. 2.

¹³¹ *Ibid.*, p. 42.

¹³² MOUSSARD, op. cit., p. 6.

¹³³ MARTIN, op. cit., p. 2.

¹³⁴ ANONYME, *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte, domicilié de l'île Sainte-Hélène, composée de cinq épîtres*, Paris, Le Clere, 1818, 87 p., p. 82.

¹³⁵ GOLDSMITH, op. cit., p. 72.

dans l'île Sainte-Hélène regrette qu'une tempête n'ait pas fait sombrer corps et biens le *Northumberland*¹³⁶. De son côté, *Itinéraire de Bonaparte, à l'isle de Ste-Hélène* affirme avec espoir que Napoléon a quitté Paris en 1815 avec du poison qu'il destine peut-être à son suicide¹³⁷.

Des auteurs attaquent la décision de l'Angleterre qu'ils considèrent comme de la couardise. Par exemple, si l'*Itinéraire de Bonaparte à l'isle de Ste-Hélène* accepte cet exil, il ne se prive pas de reprendre les paroles d'un journaliste du *Times* qui demande la mort pour Napoléon jugeant l'absence de cette punition comme une « démente criminelle et [une] infâme lâcheté » de la part de l'Angleterre¹³⁸. Même après 1815, ce regret que Napoléon ne soit pas mort après les Cent-Jours persiste. Par exemple, la *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte, domicilié de l'île Sainte-Hélène, composée de cinq épîtres* reproche à Napoléon de ne pas avoir eu le courage de se suicider comme l'ont fait de grands hommes de l'Antiquité tels Hannibal et Brutus¹³⁹.

Les Royalistes redoutent un éventuel retour : pour eux l'exil éloigne la menace mais ne la fait pas disparaître. Seule la mort peut assurer non seulement la paix de la France mais aussi de l'Europe, voire du monde. C'est ce que résume le journaliste Barruel-Beauvert en écrivant : « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas ; et cependant ce cruel et féroce tyran ne sera ni roué, ni écartelé, ni brûlé ! »¹⁴⁰. Goldsmith partage un avis similaire : « On devra s'attendre sans cesse à sa fuite de Sainte-Hélène, à sa mise en liberté, à sa nouvelle apparition en France »¹⁴¹. Avant même que l'exil ne soit confirmé, il avait mis en doute l'imprudence d'un nouvel emprisonnement car si Napoléon a réussi à s'évader une fois, il peut très bien rééditer son exploit¹⁴².

Dans une brochure, Moussard, ardent royaliste, partage le même point de vue¹⁴³. Il interpelle les députés français mais aussi l'empereur de Russie et le roi de Prusse sur les dangers représentés par Napoléon pour l'ordre européen. En effet, les Royalistes craignent que les Bonapartistes de tout le continent attendent le retour de Napoléon pour se rebeller contre Louis XVIII et la Sainte-Alliance¹⁴⁴. En outre, il y a l'hostilité envers les rois d'une partie du peuple européen, prête à reprendre les armes dès que son héros réapparaîtrait. Ces idées sont défendues dans les *Réflexions sur*

¹³⁶ MARTIN, *op. cit.*, p. 5.

¹³⁷ MAYEUR DE SAINT-PAUL, *op. cit.*, p. 17-18.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 21.

¹³⁹ ANONYME, *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte, domicilié de l'île Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 81.

¹⁴⁰ Barruel-Beauvert, cité par, HOUSSAYE, *op. cit.*, p. 520.

¹⁴¹ GOLDSMITH, *op. cit.*, p. 80.

¹⁴² *Ibid.*, p. 10.

¹⁴³ MOUSSARD, *op. cit.*, p. 7.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 10.

la nécessité de la mort de Buonaparté. Ce pamphlet note d'ailleurs avec raison que Napoléon pourrait être un symbole pour tous les mécontents de la Restauration¹⁴⁵. Ce constat est partagé par un autre écrit royaliste qui juge que « tant qu'il vivra, la rébellion et la trahison resteront à l'ordre du jour ; son évasion, son élargissement et sa réapparition seront attendus constamment »¹⁴⁶.

Les auteurs des brochures renforcent cette peur d'un retour en mettant en doute l'impossibilité d'une évasion. Pour Moussard, Napoléon peut s'échapper de Sainte-Hélène s'il le désire, peu importe les moyens mis en place¹⁴⁷. La personnalité de l'ex-empereur qui transparaît dans ces textes ne peut qu'inquiéter les Royalistes. Ainsi, *Itinéraire de Bonaparte, à l'isle de Ste-Hélène* le présente comme extrêmement calculateur et, en juin et juillet 1815 à l'île d'Aix, prêt à tout pour ne pas tomber aux mains des Anglais, comme par exemple voler la barque d'un habitant local pour s'enfuir¹⁴⁸. Ce pamphlet assure même qu'un exil de Napoléon en Amérique aurait été temporaire. À le lire, lors de sa reddition aux Anglais, ces derniers auraient trouvé dans le convoi de l'ex-empereur le plan d'une future conspiration et un trésor de plus d'un milliard en or destiné à la financer. Un autre pamphlet affirme que l'évasion de Sainte-Hélène n'est pas une affaire de « si » mais de « quand »¹⁴⁹. Enfin, *Réflexions sur la nécessité de la mort de Buonaparté* évoque la possibilité, assez alarmiste, d'un enlèvement : « N'est-il pas à craindre que les États-Unis d'Amérique n'envoient des forces suffisantes pour enlever cet homme de son exil ? [...] N'est-il pas dans l'ordre des possibilités qu'il parvienne à s'échapper ? »¹⁵⁰. Le texte explique aussi que peu importe la distance entre Napoléon et la France, il aura toujours pour lui un moyen de revenir et de renverser Louis XVIII. Néanmoins, cet écrit donne une vision assez dramatique en jugeant que même si l'empereur déchu était mis aux fers le danger serait toujours présent¹⁵¹. Ainsi, pour les auteurs royalistes, Napoléon, bien loin d'appartenir au passé, constitue toujours une menace.

Cette crainte d'un retour est présente au-delà des textes de pamphlétaires. Si le journal *Le Conservateur* clame en 1819 « que Buonaparte, relégué sur le rocher de Sainte-Hélène, fatigué par l'âge et par de longs travaux, n'est plus à craindre »¹⁵², la réalité est tout autre. Comme l'écrit Joseph Fiévée dans sa *Correspondance politique* « la présence de Buonaparte sur le territoire français

¹⁴⁵ BAUMES, *op. cit.*, p. 3.

¹⁴⁶ MAYEUR DE SAINT-PAUL, *op. cit.*, p. 22.

¹⁴⁷ MOUSSARD, *op. cit.*, p. 8.

¹⁴⁸ MAYEUR DE SAINT-PAUL, *op. cit.*, p. 11.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 22.

¹⁵⁰ BAUMES, *op. cit.*, p. 12.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 4.

¹⁵² D'HERBOUVILLE, Charles Joseph Fortuné, « Où en sommes-nous ? », *Le Conservateur*, volume 4, Paris, Le Normant, 1819, p. 328 à 466, p. 461-462.

réveillât encore des passions »¹⁵³, c'est avouer ainsi un sentiment d'inquiétude chez les Royalistes.

La perspective de voir Napoléon revenir en France et renverser la monarchie alarme plus particulièrement les Ultras, bien que ceux-ci affirment que le prisonnier de Sainte-Hélène est comme mort¹⁵⁴. En effet, le comte Molé note que lors de son arrivée à la Chambre des pairs en décembre 1815, il aurait pu croire que Napoléon était de retour tant les Ultras étaient horrifiés et en colère¹⁵⁵. En réalité, les pairs venaient d'apprendre l'évasion de Lavalette, directeur des postes sous l'Empire et condamné à mort sous la seconde Restauration pour avoir favorisé la reprise du pouvoir de Napoléon en mars 1815. Pour une partie de ces ardents Royalistes, Napoléon est une sorte de démon, la *Bibliothèque royaliste* l'appelle par exemple dans un article « le tyran déchu de la puissance du mal »¹⁵⁶. Cette description est naturellement liée à l'image de la Révolution qui, pour eux, fut une sorte d'apocalypse. En effet, si pour les partisans de la monarchie de manière générale Napoléon est la personnification de la Révolution, ce sentiment est particulièrement fort chez les Ultras. Cette idée est reprise par plusieurs de leurs journaux. *Le Drapeau blanc*, reprenant une citation du ministre anglais Pitt, écrit qu'avec Napoléon « la Révolution se fait homme »¹⁵⁷. Donc, en enfermant l'ex-empereur, c'est la Révolution et ses méfaits qui sont jugulés. Ainsi, Joseph Fiévée, un des penseurs ultras, écrit dans *Le Conservateur* : « La révolution est écrasée, puisque Buonaparte est à l'île de Sainte-Hélène, entouré des plus minutieuses précautions »¹⁵⁸.

1.3.4 Un nouveau 20 mars

Cette inquiétude ne touche pas uniquement les Ultras. Les Royalistes, non pas extrémistes mais partisans de la Restauration, considèrent Napoléon comme une menace pour le régime qu'ils servent ; par conséquent ils le craignent. C'est surtout l'angoisse d'un second Cent-Jours qui demeure. L'expression « un nouveau 20 mars » apparaît régulièrement dans leurs écrits. Par exemple, Richelieu explique en 1818 qu'un nouveau 20 mars 1815 est toujours possible¹⁵⁹. La chute pour le moins rapide

¹⁵³ FIÉVÉE, Joseph, *Correspondance politique et administrative, onzième partie*, Paris, Le Normant, 1818, 116 p., p. 33.

¹⁵⁴ *Le Drapeau blanc*, 3 août 1819, 4 p., p. 4.

¹⁵⁵ NOAILLES, Hélie Guillaume Hubert, *Le comte Molé 1781-1855, sa vie - ses mémoires, tome 2*, Paris, Champion, 1923, 491 p., p. 108.

¹⁵⁶ SAINT-PROSPER, Antoine-Jean, « La France royaliste aux mânes de Mgr le duc de Berry », *Bibliothèque royaliste*, tome 5, Paris, Gide fils, 1820, p. 454 à 463, p. 457.

¹⁵⁷ *Le Drapeau blanc*, 22 août 1819, 4 p., p. 2.

¹⁵⁸ FIÉVÉE, Joseph, « Le mépris des fausses doctrines n'annonce pas la force du ministère, mais son ignorance », *Le Conservateur*, volume 4, Paris, Le Normant, 1819, p. 328 à 340, p. 334.

¹⁵⁹ Lettre de Richelieu, le 23 juin 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine- 1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 274, verso.

de la première Restauration alimente leur anxiété. Qui plus est, ils sont parfaitement conscients qu'en France, Napoléon conserve un certain nombre de partisans et que sa réapparition peut déclencher un soulèvement d'une partie de la population. Comme le caricature la *Bibliothèque royaliste* en 1819, « il y a en France, deux partis bien opposés, l'un veut Bonaparte et l'autre Louis XVIII »¹⁶⁰. De même, Richelieu explique : « On a beau dire qu'il [Napoléon] a perdu tout crédit en France, je veux le croire, mais je ne serais pas bien aise que nous en fissions l'épreuve et je ne voudrais pour rien au monde le savoir en liberté »¹⁶¹. D'ailleurs, l'agitation suite à l'arrivée en France d'un *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* prétendument écrit par Napoléon lui confirme les sentiments pro-bonapartistes d'une partie de la population¹⁶². Aux dires du baron Pasquier qui semble toujours très au courant des pensées de Napoléon, même à Sainte-Hélène, l'ex-empereur a toujours beaucoup d'ambition et ne voit pas sa carrière terminée¹⁶³. Dans l'esprit de ces Royalistes, il y aurait donc des possibilités pour que Napoléon ne supportant plus son exil décide de tenter de revenir. Certes, à posteriori cette remarque est loin d'être pertinente, néanmoins, elle informe sur l'état d'esprit des hommes de la Restauration.

Il convient de préciser que le retour de l'ancien empereur obsède particulièrement un homme, le duc de Richelieu, président du Conseil des ministres de 1815 à 1818. Dans la préface des *Lettres du duc de Richelieu au marquis d'Osmond, 1816-1818*, l'historien Sébastien Charléty met l'accent avec raison sur « la terreur, que lui cause sans répit l'évasion possible de Napoléon »¹⁶⁴. Si Hyde de Neuville tente de le rassurer en lui écrivant : « La France n'a plus de 20 mars à redouter »¹⁶⁵, la correspondance du duc révèle malgré tout une véritable crainte du débarquement de Napoléon. Il avoue en particulier qu'il ne peut s'empêcher « de penser sans cesse à ce rocher [Sainte-Hélène] »¹⁶⁶. Depuis son arrivée au pouvoir, il tente de redresser son pays après le traité de Paris de 1815, notamment en mettant fin à l'occupation étrangère d'une partie du territoire et en enracinant la Restauration. Tous ses efforts pourraient se retrouver vains si Napoléon débarquait, un tel retour entraînant une nouvelle intervention des pays de la Sainte-Alliance, donc une nouvelle guerre. Régulièrement, dans sa correspondance, Richelieu voit en Napoléon, qu'il nomme toujours « Buonaparte » ou « cet homme », un danger non seulement pour la France mais pour le monde

¹⁶⁰ ANONYME, « Épitres à M. le comte Decazes, sur la conspiration des libéraux à Lyon et ailleurs, en 1817 », *Bibliothèque royaliste*, tome 4, Paris, Gide fils, 1819, p. 59 à 79, p. 65.

¹⁶¹ PLESSIS RICHELIEU, Armand Emmanuel, *Lettres de Richelieu au marquis d'Osmond, 1816-1818*, Paris, Gallimard, 1939, 240 p., p. 62.

¹⁶² *Ibid.*, p. 102.

¹⁶³ PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, mémoires du chancelier Pasquier*, tome 5, Paris, Plon, 1894, 582 p., p. 359.

¹⁶⁴ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. VI.

¹⁶⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 18 juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 79, recto.

¹⁶⁶ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 170.

entier¹⁶⁷. Finalement, comme le note Pasquier à propos des Royalistes, « la grande figure de l'Empereur hantait leurs esprits »¹⁶⁸.

Toutefois, cette frayeur a peu de fondement. En effet, les quelques complots et « cris séditeux » relevés par la police ne constituent en rien une assurance que la population soutiendrait le retour. De même, la légende noire de Napoléon connaît son apogée en France et l'avènement de la paix contente les Français, rendant un tel retour beaucoup plus difficile qu'en 1815. Enfin, l'échec des Cent-Jours prouve que l'Europe n'accepterait pas une telle situation. D'ailleurs, pour prévenir cette menace, des armées coalisées occupent une partie de la France de 1815 à 1818. Napoléon qui suit les événements européens, malgré l'éloignement, ne peut ignorer qu'un retour serait inexorablement voué à l'échec. Joseph Fiévée fait donc preuve de lucidité en expliquant que si un débarquement de Napoléon est possible, mais hautement improbable, une reprise du pouvoir est en revanche totalement impossible. Diverses raisons telles que l'âge de l'ex-empereur, sa fatigue, ses hésitations entre un empire libéral ou plus autoritaire ne lui permettraient pas de récupérer le pouvoir¹⁶⁹. Ainsi, l'auteur rappelle les faiblesses de Napoléon lors des Cent-Jours et défend l'idée que, sous la seconde Restauration, ces défaillances empêcheraient son retour. Enfin et surtout, Napoléon en personne se montre très réaliste sur ses possibilités de reconquête de la France et confie en 1817 que, la situation n'étant plus la même qu'en 1815, il ne pense plus être capable de rééditer son exploit¹⁷⁰.

1.3.5 Une ombre sur l'Europe

La crainte d'un retour de Napoléon se manifeste également en Europe. Les témoignages de soutiens à l'ex-empereur présentent les chancelleries européennes terrorisées par cette possibilité. Le colonel Fantin des Odoards écrit que même à l'autre bout du monde Napoléon « était encore pour eux [les Alliés] un épouvantail, un cauchemar permanent. Ils tremblaient chaque jour d'apprendre qu'échappé de sa prison lointaine il allait de nouveau apparaître »¹⁷¹. De son côté, Las Cases souligne non sans ironie qu'à l'annonce du décès de Napoléon en 1821, les gouvernements européens peuvent enfin respirer à leur aise¹⁷². Toutefois, la réalité est plus complexe. La correspondance des dirigeants

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 90.

¹⁶⁸ PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, mémoires du chancelier Pasquier, tome 5...*, op. cit., p. 357.

¹⁶⁹ FIÉVÉE, Joseph, *Correspondance politique et administrative, onzième partie...*, op. cit., p. 36.

¹⁷⁰ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1*, Paris, Flammarion, 604 p., p. 501.

¹⁷¹ FANTIN DES ODOARDS, Louis-Florimond, *Journal du général Fantin des Odoards. Étapes d'un officier de la Grande Armée. 1800-1830*, Paris, Plon, 1895, 516 p., p. 472.

¹⁷² LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2*, Paris, Garnier, [1824], 1961, 939 p., p. 900.

européens ne traduit pas une anxiété démesurée bien que, tout comme en France, Napoléon soit perçu comme un obstacle à la paix sur le continent. À titre d'exemple, la convention du 2 août 1815 qui entérine l'exil de l'ex-empereur à Sainte-Hélène précise que des mesures doivent être prises pour « rendre impossible toute entreprise de Napoléon contre le repos de l'Europe »¹⁷³. De même, une loi du Parlement anglais pour « garder plus sûrement Napoléon Buonaparte » est actée en mars 1816 et mentionne une fois de plus que la détention de l'ancien empereur est « nécessaire pour le maintien de la tranquillité de l'Europe et pour la sûreté générale »¹⁷⁴.

Cependant, Napoléon reste toujours une menace pour des dirigeants européens de la Sainte-Alliance. Ainsi, quand l'ex-empereur se rend aux Anglais en 1815, Metternich écrit : « Nous pouvons compter maintenant sur quelque repos durable, le centre de toute action n'existe plus »¹⁷⁵. Tant que Napoléon est emprisonné, les cours européennes peuvent se sentir rassurées, mais s'il réussissait à s'enfuir, alors leur pouvoir serait à nouveau menacé. Le précédent de l'île d'Elbe reste donc aussi gravé dans les esprits des dirigeants européens et à leurs yeux, Napoléon reste un symbole pour les populations opposées aux principes imposés par le congrès de Vienne. En 1820, Joseph Bonaparte écrit à son frère que sa cause « n'est pas encore perdue » et qu'il « est certain que les peuples sont unanimes dans leur exaspération contre la Sainte-Alliance »¹⁷⁶.

L'avis de Joseph est partagé par les puissances européennes et, en 1818, les participants au congrès d'Aix-la-Chapelle estiment toujours qu'un retour de Napoléon nuirait beaucoup à l'Europe¹⁷⁷. Cependant, à l'automne 1820, le climat social et l'instabilité politique du Vieux Continent rendent cette menace plus alarmante encore et l'ordre issu du congrès de Vienne connaît quelques soubresauts. Le romancier Walter Scott affirme que les révoltes libérales en Espagne, au Portugal et plus particulièrement en Italie, « rendirent la détention de Buonaparte bien plus importante encore qu'elle ne l'avait été à aucune époque depuis sa chute » et il achève sa démonstration en affirmant que « les conséquences de son évasion auraient été terribles »¹⁷⁸. Un nouveau congrès de la Sainte-Alliance se tient à Troppau en octobre pour décider de la conduite à adopter afin d'étouffer ces révoltes. Bien qu'étonné des mouvements contestataires dans le royaume de Naples, Napoléon se vante d'en être en

¹⁷³ Convention du 2 août 1815, citée par, LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, *op. cit.*, p. 512.

¹⁷⁴ *Journal Sun*, le 18 mars 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 204, recto.

¹⁷⁵ Metternich, cité par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. VII-VIII.

¹⁷⁶ Joseph, cité par, MONTHOLON, Albine, *Souvenirs de Sainte-Hélène*, Paris, Emile Paul, 1901, 248 p., p. 216.

¹⁷⁷ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 304.

¹⁷⁸ SCOTT, Walter, *Vie de Napoléon Buonaparte, tome 9*, Paris, Treuttel et Würtz, Gosselin, 1827, 463 p., p. 333.

partie responsable du fait des profonds changements qu'il a imposés dans toute la péninsule italienne quand elle était sous domination française¹⁷⁹. De plus, à l'issue du congrès de Troppau, le 8 décembre 1820, la déclaration dans laquelle les participants expriment leur volonté de réprimer toute nouvelle révolte pour maintenir la tranquillité et la paix en Europe, évoque Napoléon comme le « représentant de la révolution »¹⁸⁰. Ainsi, à la fin de l'année 1820, alors qu'il n'a plus que quelques mois à vivre, les souverains européens ne l'oublient pas et le considèrent toujours comme un danger latent pouvant être ravivé par les révoltes libérales en Europe du Sud. Le 26 décembre 1820, devant Antommarchi, l'ancien empereur résume cette situation avec beaucoup de lucidité, parlant de lui en ces termes : « Ce grand Napoléon, qui végète, qui plie sous le faix et qui pourtant tient encore l'Europe en alarme »¹⁸¹. Conscient aussi « que tant qu'un homme existe, il est toujours à craindre qu'il ne s'échappe »¹⁸², il comprend que seule sa mort peut apaiser les craintes.

Finalement, comme l'écrit Jean Tulard, la possibilité d'une nouvelle évasion « n'a cessé de hanter les chancelleries d'une Europe soumise à la Sainte-Alliance »¹⁸³, car tant que Napoléon est en vie, il reste un danger pour cette dernière.

1.4 LES FAITS ET GESTES DE NAPOLÉON IGNORÉS PAR LA RESTAURATION

1.4.1 Napoléon, le perturbateur

À la hantise de voir Napoléon revenir, s'ajoute, pour certaines figures de la Restauration, la conviction que, même relégué à Sainte-Hélène, il continue de nuire à sa patrie. Quand Chateaubriand, avec tout son talent, dépeint un Napoléon qui « du haut d'un roc au milieu de l'Océan, voit comme un mauvais génie, les maux qu'il a laissés après lui sur la terre »¹⁸⁴, il considère l'empereur déchu comme une menace passée. D'autres Royalistes pensent le contraire. Dans ses mémoires, Pasquier affirme que, de son île, Napoléon commandite divers complots en France contre la Restauration. Par exemple, c'est l'ex-empereur qui, en août 1820, aurait financé, par l'intermédiaire du banquier Lafitte,

¹⁷⁹ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome I...*, op. cit., p. 432.

¹⁸⁰ MARTENS, Georg Frédéric, MARTENS, Charles, *Nouveau recueil de traités, tome V, 1808-1822*, Gottingue, Dieterich, 1824, 764 p., p. 593.

¹⁸¹ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome I...*, op. cit., p. 417.

¹⁸² O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome I...*, op. cit., p. 74.

¹⁸³ TULARD, Jean, *Défective de l'Histoire*, Paris, Écriture, 2012, 336 p., p. 280.

¹⁸⁴ CHATEAUBRIAND, François-René, « Politique : de l'Espagne », *Le Conservateur*, volume 6, Paris, Le Normant, 1820, p. 241 à 261, p. 247.

le complot du Bazar français¹⁸⁵, machination bonapartiste voulant renverser Louis XVIII. Pasquier justifie en partie ses dires par la constatation que les complots cessent après la mort de Napoléon. Il ne semble pas lui venir à l'esprit que les conspirateurs bonapartistes ne sévissent plus non pas parce que l'ancien empereur n'en est plus l'instigateur suite à son décès, mais parce que continuer à se battre pour un homme mort n'est pas leur objectif. De même, Pasquier néglige la présence d'autres machinations après 1821, ce qui rend son analyse peu convaincante.

D'autres Royalistes imaginent cette possibilité d'un Napoléon commanditant des actions. Ainsi, en août 1820, le vicomte de Montchenu écrit à son frère, le commissaire français à Sainte-Hélène, pour lui faire part d'une conjuration déjouée dont le but « était d'égorger le roi et la famille royale et de proclamer un membre de la famille Buonaparte »¹⁸⁶. Certes, il n'attribue pas à Napoléon une responsabilité dans l'affaire, mais peut-être souhaite-t-il suggérer à l'homme chargé de surveiller le captif de redoubler de vigilance et d'être particulièrement attentif au moindre événement inhabituel.

L'assassinat du neveu de Louis XVIII, le duc de Berry, par Louvel en 1820 est aussi considéré par certains Royalistes comme commandité par Napoléon. Pour eux, l'attentat ne peut être le fruit d'un individu isolé. « Il faut chercher plus haut la main qui a dirigé le coup »¹⁸⁷ clame le duc de Fitz-James à la Chambre des Pairs. Comme le meurtrier est présumé bonapartiste, ayant accompagné Napoléon à l'île d'Elbe, l'idée d'un meurtre orchestré par l'ex-empereur peut certes surprendre mais ne peut être totalement exclue. Après tout, avec Napoléon, tout peut être envisageable. Victor Hugo, alors partisan des Bourbons, écrit même à propos de l'assassin : « N'est-il pas plutôt de ces gens à qui l'on paie leur fanatisme ? »¹⁸⁸. D'ailleurs, dès 1817, l'ambassadeur français aux États-Unis note que des Bonapartistes, persuadés que le retour de Napoléon n'est qu'une question de temps, fomentent « les projets les plus détestables contre la famille royale »¹⁸⁹. Il ne lance pas d'accusation directe contre l'ancien empereur mais son rapport souligne qu'au nom de Napoléon, des Français sont bel et bien capables de tenter un attentat contre les Bourbons. Certes, Louvel clame que « l'horrible projet [qu'il a] formé n'avait aucun rapport avec lui [Napoléon] »¹⁹⁰, mais n'est-il pas logique que l'assassin ne désigne pas son employeur ? Cette piste ne mène nulle part et l'enquête prouve

¹⁸⁵ PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, Mémoires du chancelier Pasquier, Tome 4*, Paris, Plon, 1894, 551 p., p. 445 et 446.

¹⁸⁶ Lettre du vicomte de Montchenu au marquis de Montchenu, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté, 4 p., p. 1.

¹⁸⁷ Duc de Fitz-James, cité par, MALANDAIN, Gilles, *L'Introuvable complot*, Paris, EHESS, 2011, 334 p., p. 35.

¹⁸⁸ Victor Hugo, cité par, *ibid.*, p. 223.

¹⁸⁹ Lettre de Hyde de Neuville, le 13 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 82, verso.

¹⁹⁰ *Le Constitutionnel*, 6 juin 1820, 4 p., p. 4.

finalement que le meurtrier a agi « sans aucune complicité »¹⁹¹. À Sainte-Hélène, la réaction de Napoléon à la nouvelle de l'assassinat de Berry reste incertaine. Montholon assure que l'information l'a beaucoup peiné. Au contraire, Lowe suit le témoignage de l'officier d'ordonnance à Longwood et affirme que Napoléon n'a absolument pas réagi et passé la journée à s'occuper de ses jardins comme à son habitude¹⁹². Finalement, une partie des Royalistes surestime le pouvoir dont disposerait encore Napoléon, et leur peur excessive qui en résulte révèle une nouvelle fois que celui-ci, même exilé loin de la France, reste pour eux un danger qui ne peut être définitivement écarté.

Néanmoins, cette idée n'est pas due uniquement à l'imagination des Royalistes. En effet, le nom de Napoléon peut être utilisé par les comploteurs. Pour attirer de nouveaux membres au sein de leur conspiration, ils peuvent faire croire que l'ex-empereur est le cerveau du projet et qu'eux-mêmes n'en sont que de simples exécutants. Le journal ultra *l'Ami de la religion et du roi* soutient cette idée¹⁹³. Effectivement, Marlemont qui tente, dans l'Aisne, en 1817, de fomenter une conjuration contre la Restauration affirme aux habitants du département avoir reçu des ordres directement de Napoléon avec qui il serait en contact permanent¹⁹⁴. Ainsi, il s'agit de jouer sur l'adhésion de partisans de l'ex-empereur afin d'enrôler suffisamment de contestataires pour créer une insurrection capable de renverser le pouvoir.

1.4.2 L'insatiable conspirateur

Après le décès de Napoléon, des projets de complot lui sont toujours imputés. Dans le but de renforcer la légende noire, des textes émanant de ses adversaires mentionnent des conjurations qu'il aurait préméditées lors de son exil. Ainsi, l'un d'eux est une fausse correspondance appelée *Lettres de Buonaparte à l'un de ses principaux agents depuis son départ d'Europe jusqu'au 29 avril 1821* dans laquelle il est affirmé qu'une grande machination fut organisée par l'ex-empereur depuis son exil de septembre 1815 à avril 1821 dans le but de reprendre le pouvoir et « d'asservir une seconde fois l'Europe »¹⁹⁵. Il aurait comploté contre le régime des Bourbons jusqu'à son dernier souffle. En effet, ses agents en France devaient engendrer des troubles dans le pays pour créer une situation

¹⁹¹ MALANDAIN, *op. cit.*, p. 93.

¹⁹² FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3*, Paris, Amyot, 1853, 465 p., p. 214-215.

¹⁹³ *L'Ami de la religion et du roi*, 30 mai 1821, 16 p., p. 11.

¹⁹⁴ ANONYME, « Épitres à M. le comte Decazes, sur la conspiration des libéraux à Lyon et ailleurs, en 1817 », *Bibliothèque royaliste, tome 4*, Paris, Gide fils, 1819, p. 59 à 79, p. 75-76.

¹⁹⁵ ANONYME, *Lettres de Buonaparte à l'un de ses principaux agents depuis son départ d'Europe jusqu'au 29 avril 1821*, Paris, Pillet aîné, 1821, 89 p., p. 2.

propice à son retour et, une fois qu'il se serait échappé de Sainte-Hélène, renverser Louis XVIII. Par exemple, afin de fragiliser la Restauration, des rumeurs doivent être lancées sur un retour à l'Ancien Régime. Napoléon aurait introduit des espions partout, y compris dans les chambres législatives. En définitive, dans ce texte, il est présenté non pas comme un homme reclus et entravé, mais comme un véritable cerveau criminel qui, de sa prison, œuvre pour le malheur de la France que les Ultras tentent de redresser. Les opposants seraient des conjurés à son service, s'acharnant contre le gouvernement monarchique et l'ex-empereur lui-même reconnaîtrait sa trahison envers la France en s'adressant ainsi à ses agents : « Vous allez conspirer contre un gouvernement monarchique, vous allez être criminels »¹⁹⁶. En outre, *La Minerve* serait un journal créé par Napoléon pour contester sans cesse les décisions des Ultras et certains articles seraient de sa main même¹⁹⁷. En revanche, cette correspondance apocryphe dédouane Napoléon de tout lien avec l'assassinat de Berry. Au contraire, il se plaint que ce meurtre nuise à ses propres desseins en rendant les Bourbons sympathiques aux yeux des Français en raison du malheur les frappant¹⁹⁸. Finalement, la conspiration échoue et l'ex-empereur fulmine contre l'incapacité de ses agents à affaiblir la Restauration et la Sainte-Alliance.

Inversement, ce texte fait l'éloge des Royalistes, de la Révolution jusqu'à la Restauration, mais aussi de la politique des Ultras. Il critique aussi tous les autres courants, laissant peu de doute sur les convictions de l'auteur anonyme. Ce document est avant tout un pamphlet aux « sources » peu convaincantes. En effet, l'auteur se glorifie de retranscrire de nombreuses lettres supposées de la main de l'empereur déchu et trouvées fortuitement dans un portefeuille, ceci sans donner d'autres explications pour protéger ses informateurs¹⁹⁹. Par ailleurs, l'œuvre est truffée d'erreurs. Par exemple, la première lettre est datée de septembre 1815 et présente Napoléon, à bord du *Bellerophon*, faisant voile vers l'exil, alors que le navire conduisant l'ex-empereur à Sainte-Hélène était le *Northumberland*.

Finalement, si Napoléon à Sainte-Hélène n'a jamais tenté aucune action contre la Restauration, des Royalistes ont toujours soupçonné le contraire tant ils craignent un nouveau Cent-Jours.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 13.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 36.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 62.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. V.

1.4.3 L'homme invisible

La peur des Royalistes des actions de Napoléon à Sainte-Hélène est légitime. Pour les rassurer et montrer que l'ex-empereur ne représente plus une menace, il suffirait en théorie que les geôliers fassent des rapports réguliers sur ses activités. Or, ils en sont incapables, et l'ambassadeur français à Londres déplore ce manque d'informations sur le captif. Il sait uniquement que celui-ci reste le plus souvent chez lui « où il prétend travailler à ses mémoires »²⁰⁰. La vie de l'exilé est tout aussi mystérieuse pour ses gardiens, et notamment pour le premier d'entre eux, Hudson Lowe, que pour les Français. Dans son ouvrage sur Sainte-Hélène, l'historien britannique William Forsyth résume parfaitement cette situation insolite : « Si étrange que cela puisse paraître, le Gouverneur de Sainte-Hélène, durant toute la durée de son commandement, vit aussi peu son prisonnier que si l'Océan les eût séparés »²⁰¹. En effet, Lowe et Napoléon ne se sont rencontrés qu'à six reprises et seulement en 1816. L'ultime face à face a lieu le 18 août. Tous les témoins s'accordent à dire que, comme les rares entretiens entre les deux hommes sont particulièrement houleux, ils ont tacitement décidé de ne plus s'approcher. Un marin faisant escale sur l'île a plus de chance de voir le captif par le biais d'une invitation ou d'une audience que n'en a le geôlier. Cette situation déplaît particulièrement à Richelieu, qui regrette que Lowe ne rencontre pas lui-même le prisonnier car il ne peut s'assurer qu'il est bel et bien à Longwood²⁰². Plus alarmiste, Montchenu, le commissaire français présent sur l'île, déclare que Napoléon « pourrait être absent de Longwood pendant plusieurs jours, sans qu'Hudson Lowe s'en doutât »²⁰³. L'absence de renseignement est telle que Richelieu affirme que le gouverneur ne contrôle rien sur l'île et que si le captif s'évade, le geôlier pourrait être le dernier à le savoir²⁰⁴.

Effectivement, du fait de ce manque de contacts, les informations obtenues par les Anglais sont rares et souvent invérifiables. Dès mai 1816, Lowe reçoit des avis contradictoires sur l'état de santé du prisonnier. Par exemple, les Montholon lui signalent que celui-ci est malade, alors que des domestiques lui affirment qu'il se porte très bien²⁰⁵. Qui croire ? Les Montholon sont des proches de l'ex-empereur, cependant, ils pourraient très bien mentir à sa demande. Au contraire, les employés du captif peuvent être plus sincères, mais tous ne côtoient pas suffisamment Napoléon pour connaître

²⁰⁰ Lettre d'Osmond, le 23 juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 319, verso.

²⁰¹ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, *op. cit.*, p. 155.

²⁰² PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 214.

²⁰³ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 154.

²⁰⁴ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 223.

²⁰⁵ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 24.

son état de santé. Des rumeurs sur les faits et gestes du captif apparaissent également sur l'île et peuvent se révéler parfois très fantaisistes. Par exemple, en août 1816, il se dit que dans un accès de colère l'empereur déchu a donné un coup de poing à Bertrand²⁰⁶.

La situation devient beaucoup plus compliquée pour Hudson Lowe quand O'Meara, le médecin de Napoléon, quitte Sainte-Hélène en juillet 1818. Jusque-là, si l'officier d'ordonnance anglais chargé de contrôler la présence effective de Napoléon à Longwood était dans l'incapacité de faire son travail, le gouverneur pouvait compter sur ce témoin. Bien qu'il ait assuré à son patient qu'il ne se sentait pas tenu de rapporter aux Anglais toutes leurs conversations sauf si un projet d'évasion était évoqué, O'Meara ne tient pas sa promesse. Jusqu'à la fin de l'année 1817, il répète à Lowe des entretiens qui n'ont rien à voir avec une fuite éventuelle²⁰⁷. En 1817, Thomas Reade, le second du gouverneur, « assure qu'il sait tout ce qui se passe » à Longwood, au point que les Français pensent qu'un de leurs domestiques a pu se mettre à la solde des Anglais²⁰⁸. En fait, la personne responsable est O'Meara. Plusieurs fois après qu'il ait rendu visite à Napoléon, Hudson Lowe l'a convoqué pour connaître l'objet de leurs discussions. L'ex-empereur désapprouve ces rencontres car il sait qu'elles sont la seule source d'information pour son geôlier²⁰⁹. Or, non seulement le départ d'O'Meara prive le gouverneur d'un informateur précieux, mais de plus tous les domestiques et ouvriers anglais travaillant à Longwood soupçonnés de lui fournir des renseignements sont expulsés au même moment sur ordre de Napoléon²¹⁰. En conséquence, dès l'été 1818, si celui-ci décide de ne pas se montrer à l'officier d'ordonnance, le geôlier ne peut pas savoir s'il est bien présent.

À partir de cette date, les Anglais, qui étaient déjà dans le flou, deviennent presque aveugles et tous les témoignages le soulignent. Côté français, en juillet 1818, Montholon explique à deux officiers de la garnison de l'île : « Je défie le Gouverneur de dire qu'il sait positivement s'il [Napoléon] est à Longwood, ou qu'il l'a su ces deux derniers mois »²¹¹. De même, le 3 octobre 1818, Bertrand note que Lowe « est dans le plus grand embarras. Depuis deux mois il ne sait pas si l'Empereur est ici »²¹².

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 112.

²⁰⁷ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, *op. cit.*, p. 389-390.

²⁰⁸ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1 ...*, *op. cit.*, p. 511.

²⁰⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 249.

²¹⁰ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819*, Paris, Albin Michel, 1959, 517 p., p. 132.

²¹¹ Montholon, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, *op. cit.*, p. 6.

²¹² BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 158.

Côté anglais, le journal de Nicholls, un des officiers chargés de vérifier la présence du captif sur l'île, rend compte des difficultés de cette tâche. Il avoue même à plusieurs reprises son impuissance. Ainsi, il écrit : « 3 avril. Napoléon continue à demeurer invisible. Je n'ai pas réussi à l'apercevoir depuis le 25 du mois dernier »²¹³. Il s'agit d'une situation surréaliste accentuée par les ordres de Londres qui stipulent que les Anglais doivent s'assurer deux fois par jour que le prisonnier est bien présent. Comme Napoléon se soustrait à ces contrôles, Hudson Lowe est taraudé par la peur qu'il se soit échappé. Les Anglais envisagent plusieurs solutions. Par exemple, le commissaire russe à Sainte-Hélène, Balmain, indique à Bertrand que des domestiques travaillant à Longwood seraient en fait des espions à la solde du gouverneur, chargés, entre autres, de confirmer la présence effective du captif²¹⁴.

Ainsi, les comptes rendus transmis par les Anglais en Europe peuvent paraître peu fiables. Pour preuve, en septembre 1819 apercevant une personne portant un bicorne assise à une table à Longwood, l'officier d'ordonnance en déduit qu'il s'agit de Napoléon et ses supérieurs, estimant que seul le captif porte ce chapeau, valident cette constatation²¹⁵. Toujours en 1819, quand Balmain demande aux Anglais des nouvelles de l'ex-empereur, il s'entend répondre : « Il existe, nous n'en savons pas davantage »²¹⁶. En mars 1819, un officier anglais se montre beaucoup plus honnête en avouant que les Anglais ne savent pas « si l'Empereur est encore là ou embarqué »²¹⁷. Les informations parvenant à l'ambassade française à Londres sont de plus en plus rares. Plusieurs rapports envoyés à Paris en 1820 notent simplement qu'à Sainte-Hélène « rien d'important » ne se passe²¹⁸. Cette absence de nouvelles laisse l'Europe dans une ignorance déconcertante.

Cette invisibilité est aussi mise en évidence par une anecdote située en août 1819. À cette date, Bertrand note que pour « la première fois depuis trois ans [...] le Gouverneur a aperçu l'Empereur »²¹⁹, le choix des mots est important. En effet, le Grand-Maréchal précise bien « apercevoir » et non « voir », de son côté Lowe affirme avoir vu son captif « très distinctement »²²⁰. Sans doute le

²¹³ Capitaine Nicholls, cité par, ROSEBERY, *op. cit.*, p. 129.

²¹⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 296.

²¹⁵ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, *op. cit.*, p. 169.

²¹⁶ BALMAIN, Alexandre, *Le Prisonnier de Sainte-Hélène, d'après les rapports officiels du commissaire du gouvernement russe (1816-1820)*, Paris, Revue Bleue, 1897, 832 p., p. 718.

²¹⁷ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 319.

²¹⁸ Lettre de Caraman, le 14 mai 1820, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 613, 8CP 613, folio 144, verso.

²¹⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 377.

²²⁰ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, *op. cit.*, p. 156.

gouverneur cherche-t-il à rassurer ses supérieurs. Effectivement, Napoléon se promène dans son jardin avec les enfants du couple Bertrand quand Lowe entre dans la zone de Longwood ; le groupe fait aussitôt demi-tour pour qu'ils ne se croisent pas. Peu importe que Lowe ait vu ou aperçu l'ex-empereur, cet événement illustre leur absence de contact : une rencontre de loin est suffisamment marquante pour être signalée par les témoins. L'invisibilité de l'ex-empereur est telle qu'un Anglais de passage sur l'île déclare en 1821 que les habitants consultent les journaux européens pour avoir plus d'informations sur le captif²²¹. Pour ajouter au ridicule de la situation, cette méconnaissance de la vie à Longwood finit même par figurer dans les journaux français. À titre d'exemple, *La Renommée* informe ses lecteurs que les autorités de l'île sont totalement ignorantes de la situation de Napoléon²²².

1.4.4 Longwood au secret

Pour échapper au contrôle des Anglais et garder sur sa présence et ses activités un climat de mystère, Napoléon s'impose un isolement social que son entourage doit accepter aussi. En février 1819, Bertrand note : « Nous ne parlons à personne. Nous sommes vraiment au secret »²²³. À l'automne 1819, quand Antommarchi et deux prêtres arrivent à Sainte-Hélène au service du captif, tous trois ignorant l'affrontement entre les Français et le gouverneur, l'ex-empereur leur fait promettre « de ne rien dévoiler et de ne rien répondre aux questions qui leur seront faites sur lui et sur sa Maison par le Gouverneur et les Anglais »²²⁴.

Globalement, ces consignes sont suivies par ses compagnons qui profitent de l'obstination des Anglais à appeler le prisonnier « le général Bonaparte » pour jouer sur les mots et semer le doute sur sa présence effective. Ainsi, en avril 1821, Lowe, sans nouvelle de Napoléon depuis un moment, interpelle Antommarchi dans les jardins de Longwood : « Que fait le général Bonaparte ? — Je l'ignore. — Où est-il ? — Je ne sais. — Il n'y est pas ! » Antommarchi montre la maison. « Il n'y est pas. — Disparu ? — Tout-à-fait — Comment ? Quand ? — Je ne sais pas au juste. — Cherchez, rassemblez vos idées : depuis quelle heure ? — L'heure ? La dernière bataille qu'il a commandée est, je crois, celle d'Aboukir »²²⁵. Cette anecdote, véridique ou non, montre le refus de Napoléon et de son entourage de se soumettre.

²²¹ ROSEBERY, *op. cit.*, p. 130.

²²² *La Renommée*, 11 août 1819, 4 p., p. 2.

²²³ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 293.

²²⁴ *Ibid.*, p. 398.

²²⁵ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 2*, Paris, Barrois l'aîné, 1825, 460 p., p. 70.

Cette politique essentielle aux yeux de l'ex-empereur a toutefois quelques failles. Si lui-même se montre parfaitement capable de vivre totalement reclus, il n'en est pas de même pour tout son entourage. Ainsi, en février 1819, les liens un peu trop étroits entre l'officier anglais Jackson et le couple Montholon, surtout avec Albine, sont très mal perçus par Napoléon et Bertrand car ce militaire « tient registre de tout, jour par jour » et « a des conversations de deux heures avec le Gouverneur »²²⁶. Les longues discussions entre cet officier et les Montholon sont sans nul doute une mine d'informations pour Lowe qui cherche par tous les moyens à glaner des renseignements. Bertrand soupçonne même l'officier anglais d'être un espion du gouverneur²²⁷, possibilité qui n'est pas sans fondement. Effectivement, Reade déclare quelques jours après la mort de l'ex-empereur, que Jackson avait pour mission de surveiller les Montholon pour savoir ce qui se passait²²⁸.

De fait, cette relation nuit à la politique du silence voulue par Napoléon. Déjà en 1817 Gourgaud note qu'Albine de Montholon ne lui rend pas service en nouant des contacts avec les Anglais²²⁹. Certes, l'ex-empereur demande au couple d'arrêter de voir Jackson, mais cet ordre n'est pas respecté. Ainsi, ce militaire « dans plusieurs petits chemins a revu Montholon »²³⁰. La situation est telle que Napoléon somme le couple de mettre fin à cette relation ou de quitter l'île²³¹. Cette attitude extrême prouve qu'à ses yeux, le silence sur ses activités est plus important que la présence de compagnons de longue date. Finalement, l'ex-empereur réussit à vivre caché, laissant ses adversaires dans l'ignorance de ses occupations. En revanche, Balmain note que « Longwood » est au courant de tout ce qui se passe sur l'île, notamment à Plantation House, suggérant donc qu'un espion au service des Français se trouverait dans la demeure du gouverneur²³².

²²⁶ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 296.

²²⁷ *Idem.*

²²⁸ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821*, Paris, Albin Michel, 1959, 264 p., p. 200.

²²⁹ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1...*, *op. cit.*, p. 545.

²³⁰ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 309.

²³¹ *Ibid.*, p. 317.

²³² BALMAIN, *op. cit.*, p. 721.

1.4.5 Victoire morale

Devant le peu de renseignements transmis en Europe par Hudson Lowe, des Royalistes français, clairvoyants, comprennent la stratégie du captif. L'ambassadeur français à Londres s'en montre irrité et note que Napoléon et ses compagnons doivent « jouir des incertitudes qu'occasionnent [les] rapports » anglais²³³. En se soustrayant aux contrôles, le prisonnier inquiète l'Europe et accrédite les plus folles rumeurs. Le marquis d'Osmond juge ce comportement « pathétique »²³⁴, d'autres le trouvent inquiétant. Ainsi, en août 1817, alors que plusieurs projets de libération de Napoléon émergent aux États-Unis, Hyde de Neuville s'inquiète de tout ce mystère, se demandant si l'exilé ne cherche pas « à se ménager le moyen de fuir, sans qu'on pût s'en apercevoir de suite »²³⁵. D'ailleurs, Richelieu est satisfait en octobre 1818 quand il apprend qu'au congrès d'Aix-la-Chapelle il a été décidé que des ordres contraignant Napoléon à prouver quotidiennement sa présence seraient envoyés à Sainte-Hélène.

Cependant, quand Lowe essaie d'appliquer les instructions du congrès et exige que le captif se montre quotidiennement aux Anglais, la situation dégénère. En août 1819, sans signe de vie du prisonnier depuis plusieurs jours, le gouverneur menace d'entrer chez celui-ci par la force. Longwood se barricade : des meubles sont placés derrière les entrées et les domestiques sont armés de fusils de chasse. Le captif menace même de brûler la cervelle à quiconque pénétrerait dans sa demeure sans y être invité²³⁶. Finalement, la crise prend fin et Napoléon consent à paraître. Londres s'irrite aussi de son attitude au point que Bathurst, à l'automne 1819, autorise Hudson Lowe à forcer sa porte s'il persiste à refuser de se montrer²³⁷. Cette autorisation, jamais utilisée, sans doute à cause du précédent fâcheux de l'été 1819, aurait pu entraîner des événements dramatiques.

Après le départ d'O'Meara, pour alimenter les rapports exigés par l'Angleterre, le gouverneur cherche les informations directement auprès des compagnons de Napoléon ; il propose même de négocier les conditions de vie à Sainte-Hélène comme le choix du médecin, l'accès à Longwood, les limites des promenades... Le libre accès à l'ensemble de l'île pour le captif, hormis au littoral et à la

²³³ Lettre d'Osmond, le 1^{er} septembre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 611, 8CP 611, folio 184, verso.

²³⁴ *Ibid.*, recto.

²³⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 181, verso.

²³⁶ AN TOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome I...*, *op. cit.*, p. 106-107.

²³⁷ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 399.

ville, est même discuté sous réserve qu'il accepte de se laisser voir²³⁸. Une telle concession illustre d'une part une ferme volonté de Lowe de s'assurer de la présence du prisonnier et d'autre part un profond malaise devant son incapacité à répondre aux exigences de l'Europe.

À partir de mars 1821, la surveillance de l'ex-empereur devient encore plus compliquée car il ne quitte plus sa chambre à cause de sa maladie. L'officier d'ordonnance chargé de constater sa présence se trouve donc dans l'impossibilité d'exécuter sa mission, à moins d'entrer dans la pièce, éventualité inconcevable. Toutefois, la volonté de Hudson Lowe de vérifier que Napoléon est encore sur l'île le pousse à des indécisions importantes. Par exemple, le 30 mars 1821, sans nouvelle de Napoléon depuis douze jours, il adresse à Montholon un ultimatum l'avisant que si le malade refuse de se montrer, il donnerait l'ordre d'enfoncer la porte de sa chambre et d'entrer par la force²³⁹. Après de longues tractations, il est convenu que le médecin anglais Arnott voie le prisonnier et confirme au gouverneur sa présence. De même, Marchand et Montholon acceptent d'ouvrir brièvement les rideaux de la chambre du malade pour que, de l'extérieur, l'officier d'ordonnance puisse s'assurer de sa présence²⁴⁰.

Au début de son exil, Napoléon déclarait : « Ce que je désire surtout, c'est que tout ce qui me regarde soit public, qu'il est impossible de le cacher » à l'Europe²⁴¹. En réalité, il a entouré sa vie à Sainte-Hélène d'un épais brouillard pour compliquer la mission de ses geôliers. Leur impuissance à fournir à l'Europe des informations fiables a ainsi contribué à l'apparition de rumeurs et entretenu, sur le Vieux Continent, la crainte de voir réapparaître leur prisonnier.

²³⁸ *Ibid.*, p. 159.

²³⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821...*, *op. cit.*, p. 106.

²⁴⁰ AN TOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 2...*, *op. cit.*, p. 69.

²⁴¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 284.

1.5 LES COMMISSAIRES ÉTRANGERS

1.5.1 Trois hommes et un empereur

La France obtient peu de nouvelles de la part des Anglais sur ce qui se passe à Sainte-Hélène, il faut pourtant souligner qu'elle dispose d'un envoyé sur place. En effet, si la convention signée par les vainqueurs de Napoléon le 2 août 1815 stipule que les « cours impériales d'Autriche et de Russie, ainsi que la cour royale de Prusse, nommeront des commissaires qui se rendront au lieu de séjour fixé par sa Majesté Britannique à Napoléon Bonaparte »²⁴², la France obtient elle aussi le droit d'en envoyer un.

Cependant, il est précisé dans ladite convention que la « garde [de Napoléon] est spécialement confiée au gouvernement britannique ». Les commissaires n'ont aucun pouvoir de décision. Ils doivent juste représenter leur pays sans donner leur avis personnel, ni même celui de l'État qu'ils représentent. Bathurst se moque presque de cette situation dans le journal anglais le *Courrier* en 1816²⁴³. Toutefois, les autorités françaises fondent des espoirs sur l'envoi d'un commissaire. Ainsi, le comte de Villèle explique que les commissaires doivent « veiller sur les mesures à prendre pour prévenir son [Napoléon] évasion »²⁴⁴ : il semble très mal informé sur la nature de leur mission et leur accorde plus de pouvoir qu'ils n'en ont. De même, le marquis d'Osmond écrit que le commissaire français est envoyé à Sainte-Hélène dans le but « de veiller à la garde de Napoléon Buonaparte »²⁴⁵. Il y a donc chez eux l'idée que les commissaires participent à la surveillance alors qu'aucun acte officiel ne le prévoit.

Les commissaires arrivent rapidement sur l'île, sept mois après l'installation de Napoléon, les 17 et 18 juin 1816. Par un curieux hasard, c'est le premier anniversaire de Waterloo. Le comte Balmain représente la Russie, le baron Stürmer l'Autriche et le marquis de Montchenu la France. L'envoi de ces hommes interpelle Napoléon. Dès leur arrivée, il s'exclame : « Quelle folie, d'envoyer ici des commissaires, sans charge ni responsabilité ! Ils n'auront qu'à courir les rues, et à grimper sur les rochers. Le gouvernement prussien a montré plus de sagesse, et il a économisé son argent »²⁴⁶.

²⁴² SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. X.

²⁴³ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 60.

²⁴⁴ VILLELE, Joseph, *Mémoires et correspondance du comte de Villèle, Tome 1*, Paris, Perrin, 1888, 514 p., p. 329.

²⁴⁵ Lettre d'Osmond, le 27 janvier 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 56, recto.

²⁴⁶ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 60.

Pour une fois, même Bathurst est d'accord avec l'ex-empereur, estimant que les envoyés auront « peu de choses à faire »²⁴⁷. Enfin, dès 1816, Hudson Lowe est persuadé que leur présence n'est que provisoire et qu'accablés par le coût de la vie à Sainte-Hélène, ils quitteront rapidement l'île, avançant même que l'Autrichien pourrait être le dernier à partir en raison des liens familiaux unissant Napoléon à la famille de son empereur²⁴⁸. Finalement, les personnalités les plus importantes liées à Sainte-Hélène semblent s'accorder sur l'inutilité des commissaires, il convient donc de savoir ce que les gouvernements attendaient de leurs représentants.

1.5.2 Les commissaires, les yeux et les oreilles de leur pays à Sainte-Hélène

Malgré ce que disent Napoléon et Bathurst, les commissaires ont une mission précise. Ils doivent constater par eux-mêmes la présence du captif. Il est ainsi expressément demandé à Montchenu de « s'assurer par ses propres yeux de l'existence de Bonaparte »²⁴⁹. Ses instructions précisent même que « plus il verrait Bonaparte et mieux ce serait »²⁵⁰. Cependant, aucune relation ne doit s'établir avec lui. Ces consignes se justifient peut-être par la crainte que, subjugués par le charisme du captif et ralliés à sa cause, ils n'envoient des comptes rendus en sa faveur. Pour sa part, Metternich enjoint Stürmer d'éviter « tout rapport avec Napoléon Bonaparte »²⁵¹. Une fois par mois, les commissaires doivent rédiger ensemble un procès-verbal mentionnant l'état de santé du prisonnier, ses activités, son mode de vie... et l'envoyer au pays qu'ils représentent²⁵². Tout ce qui se passe à Sainte-Hélène doit être connu de Vienne, Paris ou Saint-Pétersbourg. Les vainqueurs de l'ex-empereur souhaitent savoir comment se déroule la captivité et en ont légitimement le droit. En théorie, le gouvernement français devrait être, lui aussi, tenu au courant des événements sur l'île.

La possibilité d'une évasion étant toujours prise très au sérieux par les chancelleries, les commissaires doivent contribuer, à leur niveau, à l'empêcher. Ainsi, il leur est précisé qu'ils doivent prévenir Hudson Lowe s'ils apprennent quoi que ce soit à ce sujet²⁵³. Toutefois, ils se rendent vite compte sur place qu'une évasion est impossible, si bien que Stürmer affirme que cette partie de sa mission est « absolument insignifiante »²⁵⁴. De son côté, Hudson Lowe s'interroge sur leur véritable

²⁴⁷ Bathurst, cité par, BALMAIN, *op. cit.*, p. 578.

²⁴⁸ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 241.

²⁴⁹ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 220.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 17.

²⁵¹ Metternich, cité par, *ibid.*, p. XIV.

²⁵² *Ibid.*, p. XIII et XVI.

²⁵³ *Ibid.*, p. XIV et 221.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 18.

fonction. Très méfiant, y compris face aux alliés de son pays, il les soupçonne d'être des espions²⁵⁵. Cette suspicion n'est d'ailleurs pas sans fondement.

Dans son grand intérêt pour tout ce qui touche la captivité de Napoléon, Richelieu avait envisagé d'envoyer un groupe d'espions déguisés en domestiques censés servir le commissaire français mais devant, en réalité, épier l'ex-empereur. Par ce biais, il espérait compenser d'éventuelles défaillances de la surveillance anglaise. Cette idée est finalement abandonnée de peur de créer des tensions avec l'Angleterre si la supercherie était découverte²⁵⁶. Toutefois, Richelieu se plaint régulièrement à Osmond, l'ambassadeur français à Londres, que l'Angleterre communique peu sur l'île²⁵⁷. De fait, les rencontres entre Osmond et Bathurst sont peu fructueuses, les renseignements obtenus sont soit rares soit sans importance. En conséquence, ce n'est que par son commissaire, sur place, que la France compte recevoir des informations. Elle attire d'ailleurs l'attention de Montchenu sur « l'immense responsabilité qui pèse » sur lui²⁵⁸, montrant l'importance que la Restauration attache à sa mission. Ainsi, l'envoyé français doit se renseigner sur tous les navires qui accostent à Sainte-Hélène et en faire un rapport à Paris ; il doit demander « le lieu d'où venaient ces vaisseaux, celui où ils doivent se rendre, le but de leur expédition, quels personnages marquants ils avaient à bord, le temps de leur séjour dans l'île »²⁵⁹. Non seulement, par prudence, ses comptes rendus doivent être rédigés en deux voire trois exemplaires pour s'assurer que les nouvelles parviennent bien à Paris, mais les lettres doivent être également codées au cas où elles tomberaient aux mains d'ennemis de la Restauration²⁶⁰. Toutes les précautions sont donc prises pour que la France anticipe une évasion ou un enlèvement. Cette volonté de tout connaître sur Sainte-Hélène pousse Paris à envoyer avec Montchenu un « secrétaire », monsieur de Gors, dans le but de le remplacer s'il est souffrant et incapable de remplir ses fonctions²⁶¹. Ainsi, les informations certifiées exactes transmises par les commissaires à leur pays respectif permettent aux gouvernements de voir plus clair dans toutes les rumeurs circulant en Europe.

Finalement, si les commissaires sont les yeux et les oreilles de leur gouvernement, ils ne sont ni leur voix ni leurs bras. Cette situation est connue de tous à Sainte-Hélène. Ainsi, Alexandre I^{er}

²⁵⁵ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 366.

²⁵⁶ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 190.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 233.

²⁵⁸ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 166.

²⁵⁹ Instructions données à Montchenu le 16 décembre 1815, citées par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 222.

²⁶⁰ *Idem.*

²⁶¹ Instructions données à Montchenu le 16 décembre 1815, citées par, *ibid.*, p. 223.

avertit tout de suite Balmain : « Votre rôle sera purement passif. Vous observerez tout et rendrez compte de tout »²⁶². De son côté, Hudson Lowe affirme à Bertrand que les commissaires sont simplement des informateurs qui « n'ont absolument à se mêler de rien »²⁶³.

1.5.3 Montchenu, l'envoyé singulier

Le parcours de Montchenu mérite une attention particulière. Outre qu'il est le représentant de la France, il est le seul commissaire à rester à Sainte-Hélène jusqu'au décès de Napoléon. Ajoutons qu'une évolution insolite apparaît dans ses relations avec ses compatriotes. Alors que Stürmer abandonne rapidement tout espoir sérieux de rencontrer Napoléon et que Balmain ne cesse de changer de camp afin de ne se brouiller avec personne, soutenant tantôt le captif, tantôt le gouverneur, Montchenu, au contraire, est très déterminé et n'hésite pas à affronter aussi bien Lowe que Napoléon. Il tient à mener à bien sa mission et souhaite absolument aller à Longwood. Il faut dire qu'il éprouve de la haine pour l'ex-empereur, et aurait déclaré sous l'Empire : « Quand cet homme sera tombé, je supplierai le roi de me faire son geôlier »²⁶⁴. Il accuse Napoléon d'avoir sous son règne fait emprisonner son frère ce qui explique pourquoi il le traite de « criminel »²⁶⁵. Sa nomination à ce poste est d'ailleurs perçue par lui comme une récompense²⁶⁶. En outre, il souhaite justifier la confiance de son gouvernement à son égard et affirme être décidé à ne pas se séparer de son prisonnier tant que ce dernier sera en vie²⁶⁷, déclaration qu'il respecte. En définitive, sa motivation et son réel désir de réussir pour son pays ne peuvent être mis en doute.

Montchenu prend très à cœur sa mission, faisant preuve de beaucoup de zèle. Ainsi, à peine débarqué sur l'île, il demande, ou plutôt ordonne, que le gouverneur le conduise à Longwood²⁶⁸. Quand Napoléon confirme qu'il ne veut pas recevoir les commissaires de manière officielle, Montchenu menace d'utiliser la force en faisant appel aux soldats anglais²⁶⁹. Il affirme même devant

²⁶² Instructions données à Balmain le 18 septembre 1815, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 17 août 1815 au 16 juin 1816*, anglais cote 3, folio 67, recto.

²⁶³ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 68.

²⁶⁴ Montchenu, cité par, MARTINEAU, Gilbert, *Napoléon à Sainte-Hélène : 1815-1821*, Paris, Tallandier, 1981, 549 p., p. 188.

²⁶⁵ BALMAIN, *op. cit.*, p. 616.

²⁶⁶ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 220.

²⁶⁷ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 38.

²⁶⁸ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 17.

²⁶⁹ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 13.

Bertrand en 1816 « avoir des pouvoirs illimités »²⁷⁰. Il prétend également être intéressé autant que Lowe à la détention de Napoléon²⁷¹ et le fait savoir à sa hiérarchie. L'ambassadeur français à Londres reçoit en 1817 des rapports dans lesquels Montchenu se plaint que sa fonction ne lui donne pas suffisamment de pouvoir face à Hudson Lowe. En conséquence, il demande à l'ambassadeur de France s'il peut négocier avec le gouvernement anglais pour que son champ d'action soit élargi. Prudemment, Osmond ne donne pas suite à cette doléance, la considérant comme « déplacée » : il sait que la garde de Napoléon est confiée à l'Angleterre. Il craint que de telles exigences entraînent des tensions entre la France et l'Angleterre et plus particulièrement entre le commissaire et Lowe²⁷², d'autant que les deux hommes se méprisent déjà.

En réalité, le zèle de Montchenu n'est pas totalement désintéressé. Il écrit que son activité représente un grand sacrifice et que sa « vie est bien triste »²⁷³. Ses efforts et son dévouement doivent donc être récompensés. En 1818, pour services rendus, il demande au roi entre autres, la légion d'honneur²⁷⁴ et une promotion au grade de lieutenant général, l'équivalent de général de division. Pour son malheur, sa démarche ne peut se justifier par le succès de sa mission. Malgré sa grande détermination, il n'atteint pas ses objectifs et transmet peu d'informations à l'ambassadeur français à Londres, qui fait le lien entre lui et Paris. Dans les lettres qu'il reçoit de Montchenu, explique Osmond, « Il me parle de tout excepté de Buonaparte »²⁷⁵. Ces lettres concernent beaucoup plus des questions d'argent, le commissaire se plaignant régulièrement de l'insuffisance de son traitement. Ses demandes deviennent si pressantes que son frère, Victor-François vicomte de Montchenu, doit lui écrire pour le prier de cesser d'envoyer des missives à divers membres du gouvernement pour quémander un avancement au sein de l'armée²⁷⁶.

²⁷⁰ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1 ...*, op. cit., p. 221.

²⁷¹ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, op. cit., p. 226.

²⁷² Lettre d'Osmond, le 17 février 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 609, folio 65, recto.

²⁷³ Lettre de Montchenu au ministre de la guerre Clarke, citée dans, CHOPPIN, Henri, « La vie à Sainte-Hélène pendant la captivité de Napoléon », *Carnet de Sabretache*, numéro 37, janvier 1896, p. 94 à 101, p. 97.

²⁷⁴ BALMAIN, op. cit., p. 684.

²⁷⁵ Lettre d'Osmond, le 15 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 609, 8CP 609, folio 294, verso.

²⁷⁶ Lettre du vicomte de Montchenu au marquis de Montchenu, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté, 4 p., p. 2.

1.5.4 Pas de rencontres

Les commissaires tentent péniblement de mener à bien leur mission. Ainsi, moins d'un mois après leur arrivée, ils demandent à Lowe d'organiser une rencontre officielle avec Napoléon²⁷⁷. Cela n'aboutit pas, et ce pour un grand nombre de raisons. Tout d'abord, le gouverneur souhaite que les commissaires aient avec le captif le moins de contacts possible et s'ingénie à mettre « des obstacles à toute communication qui pourrait s'établir »²⁷⁸. En août 1817, lors d'une rencontre fortuite avec le couple Bertrand, Stürmer manifeste à la fois sa surprise de ne pas voir Napoléon sortir de chez lui et son souhait de le rencontrer. Il apprend à cette occasion que, selon la règle établie par le captif, toute personne qui sollicite une audience de l'ex-empereur doit lui en faire la demande officielle. Or Lowe s'oppose à toute entrevue entre Napoléon et les commissaires ; son intransigeance sur ce point n'est pas sans les agacer : « Nos gouvernement ne nous ont pas envoyés ici uniquement pour changer d'air »²⁷⁹. Protestations vaines : le geôlier obéit aveuglément aux instructions de Londres qui ne veut en aucun cas que les commissaires interfèrent dans des affaires ne les concernant pas.

L'Angleterre redoute que les envoyés s'accordent des prérogatives auxquelles ils n'ont pas droit. Cette politique entraîne d'ailleurs des frictions diplomatiques avec la France et l'Autriche²⁸⁰. Le gouverneur risque malgré tout quelques tentatives de négociation avec son gouvernement. Au début de 1818, après presque deux ans de blocage, il écrit à Bathurst pour lui faire part de la volonté des commissaires de rendre visite à Napoléon en tant que particuliers. Bathurst et le prince régent, l'héritier du trône d'Angleterre, refusent et signifient à Lowe qu'aucune rencontre entre le captif et les commissaires ne peut se faire hors de leur fonction officielle car cette concession favoriserait Napoléon qui considère qu'il n'est pas prisonnier de guerre et que les Anglais n'ont pas le droit de le retenir²⁸¹. Pour Londres, il est hors de question de laisser le captif dicter ses règles et imposer ses conditions de détention.

Afin de limiter les pouvoirs des commissaires et d'éviter les difficultés qu'ils pourraient causer s'ils étaient « tentés de faire un peu de mal »²⁸², l'idée de les éloigner de Longwood et même de Sainte-Hélène s'est imposée. Bathurst, demande à Lowe de les encourager à voyager et pourquoi pas

²⁷⁷ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 218.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 133.

²⁷⁹ Montchenu, cité par, PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 214.

²⁸⁰ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. XXII-XXIII.

²⁸¹ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, *op. cit.*, p. 397.

²⁸² Bathurst, cité par, BALMAIN, *op. cit.*, p. 578.

de leur proposer de visiter d'autres pays comme Le Cap²⁸³. Les commissaires ne restent donc pas constamment sur l'île et vont de temps à autre, non en Afrique, mais sur le continent américain. Ainsi, Balmain se rend en Amérique du Sud à l'été 1818²⁸⁴.

1.5.5 Napoléon impose ses conditions

Néanmoins, les Anglais ne sont pas les seuls responsables de ce blocage. Quand Lowe veille en permanence à empêcher toute rencontre non officielle entre son captif et les commissaires, il gaspille son énergie inutilement : en fait Napoléon est peu disposé à les recevoir. Balmain reconnaît que le gouverneur n'est pas le seul obstacle à sa mission et ferait même des efforts pour leur obtenir une entrevue. Le véritable fautif serait l'ex-empereur qui, retranché chez lui, refuse toute visite officielle²⁸⁵. Plusieurs raisons justifient cette attitude. Tout d'abord, Napoléon est déçu de constater que ces trois dignitaires ne sont pas des ambassadeurs. D'ailleurs, Balmain note la colère du captif quand il apprend qu'aucun d'eux n'est porteur d'un message de son souverain²⁸⁶. Ensuite, l'ex-empereur refuse de se considérer comme le prisonnier de l'Europe ; à ses yeux, recevoir officiellement les commissaires serait reconnaître ce statut²⁸⁷. Il va jusqu'à menacer de leur tirer dessus s'ils apparaissent au bas de sa porte sans y être invités²⁸⁸. Connaissant son caractère, les envoyés n'ont pas pris cet avertissement à la légère.

En revanche, Napoléon n'est pas fermé à toute discussion avec certains commissaires. Ainsi, dès leur arrivée, en juin 1816, il déclare « qu'il verrait avec plaisir M. Balmain, M. Stürmer et sa femme »²⁸⁹. L'absence d'invitation pour le Français marque le refus de l'ancien empereur de recevoir un envoyé de la Restauration. Ce rejet est d'autant plus motivé que, quand il apprend que le commissaire français est Montchenu, il ne cache pas son mépris : « C'est un vieux c..., un bavard, un général de carrosse qui n'a pas senti la poudre. Je ne le verrai pas »²⁹⁰. En résumé, le représentant du pays le plus concerné par ce qui se passe à Longwood est celui qui a le moins de chance de remplir sa mission. Cependant, Napoléon s'imagine que les commissaires pourraient le servir en rapportant

²⁸³ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, op. cit., p. 239.

²⁸⁴ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, op. cit., p. 7.

²⁸⁵ BALMAIN, op. cit., p. 581.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 581.

²⁸⁷ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, op. cit., p. 63.

²⁸⁸ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, op. cit., p. 13.

²⁸⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 283.

²⁹⁰ Napoléon, cité par, BALMAIN, op. cit., p. 615.

aux souverains européens ses conditions déplorables de détention. O'Meara redoute d'ailleurs que les envoyés, témoins des humiliations subies, en fassent mention dans leurs rapports, balayant ainsi, dans les cours européennes, la belle image de l'hospitalité anglaise et du gentleman britannique²⁹¹. Comme le remarque Montholon, Napoléon « espère toujours que de ces relations avec les commissaires sortiront quelques nouvelles ou quelques avantages pour lui »²⁹². Sans doute est-ce pour cette raison que dans les premières semaines de leur arrivée, l'ancien empereur ne dévoile pas ses intentions à leur égard, les laissant dans l'expectative.

Dans un premier temps, avant toute rencontre, le prisonnier exige des commissaires une copie de la convention du 2 août 1815 qui institue leur fonction auprès de lui, document qu'aucun d'eux n'a pris la peine de conserver ! Une fois sa demande satisfaite, il promet une réponse « un de ces jours »²⁹³. À l'été 1816, le couperet tombe enfin : l'ex-empereur refuse toute rencontre avec eux dans leur rôle officiel mais propose de les inviter comme simples visiteurs²⁹⁴, c'est-à-dire à titre privé et seulement s'ils en font la demande, non pas au gouverneur mais au Grand-Maréchal du palais, Bertrand. Lowe refuse, empêchant les commissaires de faire leur travail. Napoléon montre une nouvelle fois qu'il ne veut pas subir la loi de ses geôliers et reste un souverain. Une dernière tentative pour une rencontre officielle a lieu en mai 1819, alors que les résolutions prises par le congrès d'Aix-la-Chapelle arrivent sur l'île. Hudson Lowe invite Napoléon à lui communiquer un jour où il peut recevoir officiellement une fois par mois les commissaires afin de respecter les exigences du congrès, à savoir vérifier la présence du captif²⁹⁵. Napoléon fait la sourde oreille, ainsi les commissaires ne voient jamais l'ex-empereur.

Effectivement, pourquoi Napoléon chercherait-il à les rencontrer alors qu'il sait qu'ils n'ont aucun pouvoir sur sa captivité ? En 1817, il confie à Gourgaud : « Ils ne peuvent rien pour nous »²⁹⁶. Qui plus est, leur présence ne lui apporte rien, si ce n'est lui rappeler qu'il est le prisonnier de l'Europe et qu'elle le surveille, même à des milliers de kilomètres.

²⁹¹ O'MEARA, Barry Edward, *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène*, Paris, Chaumerot, 1819, 308 p., p. 109-110.

²⁹² MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume I...*, *op. cit.*, p. 329.

²⁹³ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 12.

²⁹⁴ Lettre de Las Cases à l'empereur de Russie, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté.

²⁹⁵ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 371.

²⁹⁶ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, Journal inédit de 1815 à 1818, tome 2*, Paris, Flammarion, 1899, 578 p., p. 252.

Enfin, pour expliquer l'absence de rencontre, Balmain propose une autre version, dédouanant à la fois les Anglais et le captif. Il soutient que ses homologues français et autrichien refusent les invitations, ne souhaitant le voir que dans le cadre de leur mission et que lui-même, soucieux de ne pas les mettre dans l'embarras, aligne son comportement sur le leur²⁹⁷. Cette assertion, dont la sincérité peut être mise en doute puisque son auteur attribue à ses confrères la responsabilité de l'échec de leur mission, est néanmoins en partie corroborée par Montchenu. Ce dernier explique ne pouvoir rencontrer comme simple particulier des Français considérés comme ennemis de la Restauration²⁹⁸, confirmant ainsi que son intransigeance l'empêche de mener à bien sa mission.

1.5.6 Approcher la proie

Il semble difficile d'admettre que, pendant tout leur séjour sur l'île, en dépit de tous leurs efforts, les commissaires ne réussissent jamais à remplir leur tâche. Des témoignages le prouvent cependant. Selon O'Meara, les envoyés désirent « ardemment voir Napoléon »²⁹⁹ et Lowe écrit : « [Ils] meurent d'envie de le voir »³⁰⁰. Ce constat est d'autant plus infamant pour eux qu'en 1816 et dans une moindre mesure en 1817, le captif reçoit des visiteurs et ne se retranche pas dans sa maison comme en 1818 et 1819. Bertrand note, alors que le départ de l'envoyé autrichien est imminent, qu'il « serait ridicule pour lui [...] [de partir] sans avoir vu l'Empereur : des étrangers qui n'ont passé que deux jours ici l'ont approché »³⁰¹. De son côté Balmain constate : « Les commissaires deviendraient l'objet de la risée de l'Europe, si l'on savait qu'ils eussent passé tant de mois à Sainte-Hélène sans jamais avoir vu celui dont leur devoir les obligeait de constater la présence »³⁰².

Pour arriver à leurs fins, les commissaires usent de stratagèmes plus ou moins adroits. Par exemple, en août 1817, Stürmer suggère à Gourgaud de convaincre son maître de se rendre à des courses organisées sur l'île ou même de l'inciter à sortir des limites de Longwood durant une promenade à cheval. De ce fait, une rencontre « fortuite » pourrait avoir lieu³⁰³. Un autre plan fait appel à madame Stürmer, de nationalité française et de surcroît désireuse de rencontrer l'ex-empereur, prétextes suffisants pour obtenir une audience. Tout naturellement, elle s'y rendrait accompagnée de

²⁹⁷ BALMAIN, *op. cit.*, p. 616.

²⁹⁸ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 104.

²⁹⁹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, *op. cit.*, p. 67.

³⁰⁰ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 293.

³⁰¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 72.

³⁰² O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 155-156.

³⁰³ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 250.

son époux. Bertrand note d'ailleurs qu'à l'été 1817 il a bon espoir qu'elle puisse arriver à ses fins³⁰⁴. La tentative n'aboutit pas, pas plus que toutes celles qui suivent. Quelques jours avant son départ définitif de Sainte-Hélène en 1818, Stürmer risque une ultime demande. Par l'intermédiaire de Montholon, l'ex-empereur fait savoir qu'il est souffrant. Ce refus est d'autant plus compréhensible que lors de cette demande, l'Autrichien est accompagné de Lowe³⁰⁵.

1.5.7 La mission des commissaires : un fiasco

La mission des commissaires consiste non seulement à vérifier la présence de Napoléon sur l'île mais aussi à transmettre des rapports au Vieux Continent afin d'informer les opinions publiques, et de les rassurer le cas échéant³⁰⁶. En effet, dès août 1815, les Alliés pressentaient que des rumeurs sur la captivité de l'ex-empereur circuleraient et que les commissaires seraient un excellent moyen pour « pouvoir répondre aux bruits de la malveillance »³⁰⁷. Toutefois, l'amiral Malcolm, commandant les forces navales de Sainte-Hélène, n'est pas sans s'interroger sur la nécessité de leur présence : « Pourquoi ne pas s'adresser à nos ministres à Londres [...] ? »³⁰⁸. En fait, l'Angleterre n'inspire pas confiance aux gouvernements étrangers en général et à Paris en particulier. Chacun préfère donc avoir sa propre source de renseignements. Le plan est judicieux mais sa mise en application sur place se révèle impossible.

La situation dans l'île est telle que les commissaires sont dans l'incapacité de remplir leur mission. Les entrevues avec Napoléon sont impossibles, le captif se montre très peu. Les informations sur Longwood sont quasi inexistantes. Peu après son arrivée, Stürmer explique que Napoléon se confie³⁰⁹. À la longue, il devient beaucoup plus alarmiste au point de noter en novembre 1817 que « Bonaparte s'isole tellement depuis quelque temps qu'on a de la peine à s'assurer de son existence »³¹⁰. Balmain ose avouer qu'il ne peut remplir sa mission en vérifiant si le prisonnier est présent³¹¹ et Bertrand lui-même ne peut que constater que les commissaires jouent « un pauvre

³⁰⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 242.

³⁰⁵ Lettre de Montholon à Lowe, le 14 juin 1818, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 12 juin 1818 au 23 décembre 1818*, anglais cote 9, folio 5, recto.

³⁰⁶ Instructions données à Balmain le 18 septembre 1815, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 17 août 1815 au 16 juin 1816*, anglais cote 3, folio 66, verso.

³⁰⁷ HOUSSAYE, *op. cit.*, p. 521.

³⁰⁸ Malcolm, cité par, FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 26.

³⁰⁹ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 8.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 146.

³¹¹ BALMAIN, *op. cit.*, p. 581.

rôle »³¹². Les puissances européennes voient leurs espoirs déçus et restent donc dans l'ignorance sur ce qui se passe à Sainte-Hélène.

Une seule fois les trois hommes arrivent à entrevoir la silhouette du captif. Le 9 septembre 1817, quand Lowe apprend que l'ex-empereur est à son balcon, il leur propose de venir se placer derrière un fossé avec un télescope pour enfin l'apercevoir³¹³. Par manque de chance, ils sont trop loin pour identifier Napoléon et, pour mieux le voir, ils s'aventurent jusqu'aux limites de Longwood. Le captif se promenant à proximité avec ses compagnons les surprend et s'exclame devant cette incursion : « Ils sont bien malhonnêtes »³¹⁴. Il envoie sa suite à leur rencontre tandis qu'il regagne sa maison à la déception des commissaires. Bien qu'ils soient persuadés de la présence de Napoléon³¹⁵, ils ne peuvent en apporter aucune preuve. Loin de rassurer les monarchies européennes, leurs rapports insignifiants ne font que susciter la crainte.

Leur absence de résultat explique sans doute leur retour précipité. En effet, Stürmer quitte l'île en juillet 1818 et Balmain en mai 1820. Leurs pays ne cherchent pas à les remplacer. Leur inutilité est donc bel et bien la raison de leurs départs successifs. Aux dires de Montchenu, les deux hommes partent sans cacher leur joie³¹⁶. Seul le commissaire français reste jusqu'au décès de l'ex-empereur et devient, à mesure que ses collègues s'en vont, le représentant officiel des vainqueurs de Napoléon. Cette persévérance jusqu'en 1821 peut s'expliquer par la volonté de la France d'avoir la certitude que l'homme toujours considéré comme une menace pour la Restauration reste sur l'île. Après tout, Richelieu n'écrit-il pas : « Personne n'a plus que nous le droit de vouloir être informés de ce qui le concerne »³¹⁷ ?

En définitive, seul Montchenu a l'occasion de se trouver une seule et unique fois dans la même pièce que Napoléon. Le 6 mai 1821, lendemain du décès, le commissaire français est invité à constater de visu, en compagnie de Hudson Lowe et de son état-major, la mort du captif³¹⁸. Toujours soupçonneux, il insiste pour voir le corps le plus tôt possible afin d'apaiser ses craintes : « Les personnes qui entouraient le général Bonaparte pourraient saisir l'occasion de mettre du poison dans

³¹² BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 311.

³¹³ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 155.

³¹⁴ Napoléon, cité par, GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, Journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 297.

³¹⁵ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 8.

³¹⁶ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 159 et 190.

³¹⁷ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 214.

³¹⁸ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 34.

sa gorge et de le défigurer assez pour qu'il ne fût plus reconnaissable »³¹⁹. Ainsi, Montchenu reste le seul commissaire à avoir véritablement pu, post-mortem, se retrouver face à face avec l'homme dont il était chargé de constater la présence.

1.5.8 Des sources d'informations indirectes

Pendant leur séjour, les envoyés travaillent à satisfaire leur gouvernement. Pour collecter quelques informations, ils notent tout ce qu'ils entendent sur Longwood ainsi que tout ce qu'ils apprennent de personnes qui approchent Napoléon et acceptent de parler. Tous les moyens sont bons. Avec le temps et surtout l'absence de résultat, le gouvernement français opte pour une nouvelle tactique qu'il soumet en avril 1819 à son commissaire. À défaut de voir Napoléon, pourquoi ne pas rencontrer régulièrement ses compagnons pour leur soutirer des informations ? Suivant ces ordres, Montchenu n'a d'autre choix que de se rapprocher d'eux pour savoir ce qui se passe sur l'île³²⁰. Cette solution ne doit pas lui déplaire. Selon O'Meara, le marquis, en dépit de son antipathie pour les Français de Longwood, souhaite depuis 1816 avoir des contacts avec eux, seuls compatriotes sur l'île³²¹. Avant même 1819, les commissaires et l'entourage de Napoléon ont l'occasion de se voir, en diverses circonstances. Lors d'une course de chevaux, les compagnons de Napoléon rencontrent les commissaires français et autrichien mais Gourgaud pressent à juste raison qu'il s'agit d'une manœuvre pour s'enquérir de Napoléon³²². Il rapporte même qu'en février 1818, alors qu'il n'est plus logé à Longwood et qu'il s'apprête à quitter l'île quelques jours plus tard, il est constamment abordé par les commissaires qui le questionnent sur l'ex-empereur³²³.

En revanche, la nouvelle stratégie mise en place en 1819 semble fonctionner avec Montholon qui noue de bonnes relations avec le commissaire. Montchenu, quand il le souhaite, sait se montrer complaisant et courtois. À la fin de la captivité, dans son approche plus amicale, il ose même quelques confidences surréalistes, affirmant que Louis XVIII « n'a jamais approuvé que l'Empereur fût à Sainte-Hélène » et « qu'il aime beaucoup l'Empereur »³²⁴. Ces relations privilégiées finissent par agacer Lowe. Un regain de tension entre les deux hommes aboutit à une lettre dans laquelle

³¹⁹ *Ibid.*, p. 228.

³²⁰ *Ibid.*, p. 165-166.

³²¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 146.

³²² GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, Journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 5.

³²³ *Ibid.*, p. 476.

³²⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821...*, *op. cit.*, p. 43.

Montchenu déclare au gouverneur ne devoir « rendre compte de ses actions qu’au Roi son maître »³²⁵. Par ailleurs, il assure que s’il souhaite se rendre à Longwood sans l’autorisation de Lowe, rien ne peut l’arrêter si ce n’est les sentinelles en faisant feu sur lui. Cette animosité entraîne une correspondance entre le gouverneur et Bathurst sur la manière de gérer les exigences du commissaire français. Selon le ministre, il faut faire preuve de fermeté, les relations entre Montchenu et l’entourage de Napoléon doivent être limitées. Il argumente en mettant en avant le fait que le gouvernement français projette peut-être quelques arrangements avec Napoléon et ses compagnons³²⁶. Cette supposition montre la défiance entre les puissances dès qu’il s’agit de l’ancien empereur.

Comme un doute subsiste toujours sur la fiabilité des informations obtenues par des intermédiaires, les rapports des commissaires restent toujours imprécis sur la vie de Napoléon. Au cours de leur séjour, ils ne réussissent qu’à noter des anecdotes concernant leurs homologues, la communauté française ou les geôliers ; c’est tout ce qui leur parvient aux oreilles. Ainsi, dans un de ses comptes rendus, Stürmer consigne une rumeur selon laquelle Albine de Montholon trompe son époux avec un officier anglais mais aussi avec l’ex-empereur et il précise que le mari « en est tout fier »³²⁷. Quant à Montchenu, il écrit au ministre de la Guerre que Bertrand « est toujours en colère et a constamment le mot *l’Empereur* dans la bouche »³²⁸.

Sur l’île, les rumeurs apparaissent sans que les commissaires puissent confirmer si elles sont véridiques. À titre d’exemple, comme l’état de santé du captif, qui pourtant intéresse tous les habitants de Sainte-Hélène, n’est pas connu, Stürmer, incapable de démêler le vrai du faux, prend tout en note. Ainsi, les informations les plus pessimistes affirment que Napoléon est à l’agonie tandis que d’autres annoncent qu’il joue la comédie et a transformé sa maison en salle de sport, ce qui lui permet de rester en bonne santé tout en ne sortant plus de chez lui³²⁹. Cette idée n’est pas complètement fautive. Au début de l’année 1821, Antommarchi souhaite mettre en place dans le logis de Napoléon une sorte de balançoire pour qu’il fasse de l’exercice, idée rapidement abandonnée. L’ignorance des commissaires laisse ainsi libre cours à l’imagination en France, si bien que les rumeurs qui ne manquent pas de se multiplier et de se propager finissent inévitablement par inquiéter la population.

³²⁵ Montchenu, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, *op. cit.*, p. 241.

³²⁶ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 4...*, *op. cit.*, p. 500.

³²⁷ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 174.

³²⁸ Lettre de Montchenu au ministre de la guerre Clarke, citée dans, CHOPPIN, *art. cit.*, p. 96.

³²⁹ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 149.

En réalité, seul O'Meara, le médecin, est capable de fournir des informations sûres. Effectivement, ses bulletins de santé concernant Napoléon parviennent d'abord à Lowe qui en transmet ensuite une copie aux commissaires. Et Montchenu reconnaît être toujours déçu quand il reçoit un bulletin indiquant que l'ex-empereur est en bonne santé³³⁰. Les bilans médicaux, qui sont aussi des certificats de présence du captif, sont évidemment envoyés en Europe. Que les Anglais soient quasiment leur seule source d'information contrarie beaucoup les commissaires qui ont été envoyés sur l'île parce que leurs pays mettent en doute l'honnêteté de l'Angleterre. Leurs missions sont des échecs : non seulement presque toutes leurs informations proviennent des geôliers mais, en plus, elles peuvent être fausses. Bertrand exprime bien cette idée de dépendance en écrivant que « les commissaires ne savent [...] aucune nouvelle » quand ils sont en froid avec Lowe³³¹, ce qui arrive de façon régulière. Sans aucune coopération de Longwood ou de Plantation House, tout contrôle de Napoléon, si modeste soit-il, devient compliqué. La situation se détériore encore en 1818 : après le départ d'O'Meara, Lowe et, par conséquent, les commissaires perdent leur informateur. La France s'interroge, les imaginations se déchaînent, les bruits courent alimentés, parfois par les commissaires eux-mêmes.

1.5.9 Des commissaires faiseurs de rumeurs

Montchenu veut sans doute étouffer dans l'œuf les rumeurs qui naissent en France sur Sainte-Hélène, car, en 1817, il fait part à Lowe de son souhait que les voyageurs faisant escale dans l'île ne puissent plus rencontrer l'ex-empereur pour éviter qu'ils ne rapportent des informations en Europe³³². Cependant, il est lui-même colporteur de ragots : dans une lettre, il affirme que Napoléon a une liaison avec la fille d'un notable local³³³. S'il ne nomme pas la personne, il fait sans doute référence à Betzy Balcombe, jeune anglaise qui s'est liée d'amitié avec le captif. Montchenu rapporte aussi que, lors du départ de Gourgaud en 1818, Napoléon et Bertrand auraient poussé celui-ci au suicide³³⁴. Ainsi, Montchenu pour étoffer ses comptes rendus rapporte des faits douteux. Montholon n'est pas loin de la vérité quand il affirme que le commissaire français écrit sur Longwood « des contes ridicules et en remplit les journaux »³³⁵.

³³⁰ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 91.

³³¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 132.

³³² FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 114.

³³³ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 251.

³³⁴ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 135-136.

³³⁵ Montholon, cité par, BALMAIN, *op. cit.*, p. 651.

La haute opinion que Montchenu se fait de sa fonction a aussi des conséquences en France sur la perception de la captivité de Napoléon, ce qui déplaît au gouvernement. Dans une lettre à caractère privé mais qui finit par être publiée dans divers journaux européens dont le *Times*, le commissaire prétend que le véritable geôlier à Sainte-Hélène n'est pas Hudson Lowe mais lui-même et il n'hésite pas à affirmer : il « ne se fait rien sans que j'en sois instruit »³³⁶. Parlant de Napoléon, il affirme même à un ami : « Vous ne le reverrez plus, je vous en réponds, tant que je serai ici »³³⁷. C'est se donner beaucoup plus d'importance qu'il n'en a. Cette lettre finit par se répandre en France. Ainsi, le préfet de la Somme en signale des copies dans son département³³⁸.

Enfin, à vouloir trop se mettre en valeur, le commissaire commet des maladroites. Par exemple, il fait savoir en France qu'à son arrivée sur l'île, Napoléon a envoyé un domestique pour l'inviter à dîner, ce que Montchenu aurait refusé avec véhémence arguant qu'il est « venu ici pour le surveiller et non pour dîner avec lui »³³⁹. Cette anecdote inventée a certes un fonds de vérité puisque le prisonnier souhaitait initialement rencontrer les commissaires espérant des nouvelles officielles des souverains européens. Force est de constater que, pour défendre ses intérêts, même l'agent censé relater les événements de l'île avec exactitude déforme la réalité, rendant la vision qu'en a le gouvernement français encore plus éloignée de la vérité. Devant l'incompétence notoire du marquis, Richelieu, jugeant qu'il n'est « bon à rien » envisage de le remplacer³⁴⁰, décision qu'il ne concrétise pas. Finalement, Montchenu, lors de son long séjour sur l'île, n'attend qu'une chose, le décès de Napoléon³⁴¹. Cette impatience s'explique par sa haine envers l'ex-empereur, mais aussi par l'envie de partir au plus vite.

Néanmoins, il arrive, dans de rares cas, que les commissaires rassurent leur gouvernement. Ainsi, quand Las Cases est arrêté en décembre 1816 suite à sa tentative maladroite de faire passer des lettres en Europe, Stürmer, sachant que cet événement pourrait faire grand bruit dans les chancelleries européennes, écrit sans délai à Vienne pour signifier que l'arrestation n'a rien à voir avec un projet d'évasion³⁴². Mais, si les commissaires rassurent leur gouvernement, ils peuvent aussi l'alarmer ; ainsi, en 1818, Stürmer prévient l'Europe que « le prisonnier conserve toujours l'espoir de

³³⁶ Extrait de la lettre de Montchenu à son ami Prieur, le 22 juin 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

³³⁷ *Idem*.

³³⁸ Lettre du préfet de la Somme, le 22 juin 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

³³⁹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, *op. cit.*, p. 26.

³⁴⁰ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 190.

³⁴¹ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 116.

³⁴² SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 35.

s'échapper »³⁴³.

Finalement, de l'avis de tous, acteurs et spectateurs, les commissaires n'ont pas atteint leurs objectifs. Loin de renseigner leur pays sur la réalité de la situation, ils confirment au contraire que la vie de Napoléon est entourée d'un épais brouillard, laissant les gouvernements tout aussi aveugles que s'ils n'avaient envoyé aucun observateur. Cette ignorance ne leur permet pas d'étouffer les rumeurs et les bruits qui, dès 1815, circulent, en France et en Europe.

³⁴³ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 151.

CHAPITRE 2
DES FRANÇAIS MAL INFORMÉS SUR LA SITUATION À SAINTE-HÉLÈNE

2.1 LES ÉCRITS FRANÇAIS SUR SAINTE-HÉLÈNE DURANT LA CAPTIVITÉ

2.1.1 Des écrits sur Sainte-Hélène à l'insu de Napoléon et de ses compagnons

Du fait de l'absence d'informations officielles sur l'exil de Napoléon de la part des Anglais, du gouvernement français ou des commissaires, des écrits font leur apparition en France à partir de 1815 et prétendent apporter des renseignements. Ils ne cherchent pas à déceler si Napoléon demeure – ou non – une menace pour la Restauration et l'Europe, mais essayent de décrire son exil, pour contester ou approuver le bien-fondé du châtement. Favorables ou hostiles à Napoléon, ces publications peuvent circuler en France mais proviennent généralement de l'étranger. Ainsi, un ouvrage de l'officier anglais Robert Wilson paru en Angleterre en 1817 est rapidement traduit en français et diffusé. Si son titre, *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie en 1817*, ne semble avoir aucun lien avec Napoléon et Sainte-Hélène, son sous-titre au contraire peut justifier l'intérêt du public français : *Augmenté de plusieurs pièces importantes, qui n'ont paru jusqu'à ce jour que dans les journaux anglais, relatives aux opinions de Buonaparte sur l'état de l'Europe, à la manière dont le cabinet anglais le traite à Sainte-Hélène...* L'auteur prétend détenir des informations inédites et des révélations exceptionnelles sur l'exil, mais l'éditeur de la version française met en garde contre ses opinions et invite les lecteurs à ne pas porter trop de crédit à ses affirmations¹. Cette situation est pour le moins insolite. Il est vrai que dans ce document la description de l'exilé est flatteuse, expliquant qu'il « contemple l'adversité avec l'égalité d'âme d'un philosophe et il oppose à ses mortifications une force d'esprit que les ennemis, même les plus acharnés, ne peuvent qu'admirer »².

De même, la publication en 1819 des *Mémoires pour servir à la vie d'un homme célèbre*, traitant bien évidemment de Napoléon, connaît, aux dires de son auteur, un certain succès³. À nouveau, des informations exclusives sont promises, entre autres des déclarations de Las Cases et le témoignage d'un prétendu secrétaire qui aurait accompagné Piontkowski⁴ à Sainte-Hélène et aurait été contraint de le quitter quelques mois plus tard⁵. Si le premier volume résume assez bien les premiers mois de

¹ WILSON, Robert, *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie*, Paris, Dentu, 1817, 166 p., p. I et II.

² *Ibid.*, p. 73.

³ M****, *Mémoires pour servir la vie d'un homme célèbre, tome second*, Paris, Plancher, 1818, 262 p., p. 5.

⁴ Charles Frédéric Piontkowski est un officier polonais qui aurait servi au sein de la Grande Armée et aurait accompagné Napoléon à l'île d'Elbe. Non sélectionné par Napoléon pour le suivre à Sainte-Hélène il réussit à obtenir du gouvernement anglais à l'automne 1815 l'autorisation de se rendre à Sainte-Hélène pour servir le captif en tant que domestique. Soupçonné par les Français de Longwood d'être un espion de Londres, il quitte Sainte-Hélène à l'automne 1816 lors de la réduction du personnel de Longwood.

⁵ M****, *Mémoires pour servir la vie d'un homme célèbre, tome second, huitième partie*, Paris, Plancher, 1818, 48 p., p. 1 à 48.

la captivité⁶, il apporte aussi l'image d'un prisonnier très humain qui relève son officier polonais, ému de revoir l'ex-empereur au point de s'évanouir⁷. L'ouvrage contient aussi une déclaration de Las Cases pour le Parlement anglais où il dénonce les conditions de détention de Napoléon et la nocivité du climat de l'île en affirmant que les Anglais ont confié « au climat la mort [qu'ils n'osaient] pas exécuter »⁸.

2.1.2 Le succès du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*

À cette littérature, s'ajoutent des documents d'origine douteuse. Ainsi, le préfet du Doubs signale en juin 1817 que dans son département circulent « des extraits de lettres et de mémoires de l'isle de Sainte-Hélène »⁹. Le plus important est le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*. Bien qu'il n'évoque pas la vie de l'ancien empereur sur l'île, il est intéressant de s'y arrêter quelques instants. Paru en Angleterre en 1817, il connaît un succès immédiat qui s'étend à la France, malgré son interdiction par la Restauration. Même les adversaires de l'ex-empereur ne peuvent qu'en reconnaître, à regret, la notoriété. Aux dires de Metternich, il « fit un grand effet en Europe »¹⁰ et selon le général prussien Gneisenau, chef d'état-major de Blücher lors de la campagne de 1815, il « a fait une sensation scandaleuse et dangereuse en Europe, surtout en France »¹¹. Effectivement, les témoignages accréditent une diffusion importante auprès de la population. La comtesse de Boigne, loin d'être favorable à Napoléon, écrit : « Jamais aucune publication, de mon temps, n'a fait autant d'effet »¹². De même, l'ambassadeur anglais à Paris regrette que le livre soit lu « avec une grande avidité »¹³. La presse ultra se veut beaucoup plus rassurante. Ainsi, *l'Ami de la religion et du roi* explique que « ce livre n'est point dangereux » insinuant que les hommes instruits comprennent parfaitement qu'il s'agit d'une œuvre de propagande, mais reste plus nuancé sur son impact auprès du peuple¹⁴.

⁶ M****, *Mémoires pour servir la vie d'un homme célèbre, tome premier*, quatrième partie, Paris, Plancher, 1818, 64 p., p. 46 à 54.

⁷ M****, *Mémoires pour servir la vie d'un homme célèbre, tome second*, huitième partie..., *op. cit.*, p. 7.

⁸ *Ibid.*, p. 35.

⁹ Lettre du préfet du Doubs, le 3 juin 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6839, dossier 3576, non folioté.

¹⁰ METTERNICH, Clément Wenceslas Lothaire, *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince Metternich, tome 1...*, *op. cit.*, p. 313.

¹¹ Gneisenau, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 4...*, *op. cit.*, p. 264.

¹² BOIGNE, Éléonore-Adèle d'Osmond, *Les Mémoires de la comtesse de Boigne, tome 2*, Paris, Émile-Paul frères, 1921, 321 p., p. 215.

¹³ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 11*, Londres, John Murray, 1853, 472 p., p. 352.

¹⁴ *L'Ami de la religion et du roi*, 2 août 1817, 16 p., p. 15.

Cet ouvrage anonyme se présente comme un recueil de mémoires et commente la vie de Napoléon à partir de 1796. De ce fait, une rumeur prétend que l'ex-empereur aurait rédigé ce livre sur son île et l'aurait fait parvenir en Europe malgré les mesures prises par les Anglais. Donc, Napoléon aurait dressé le bilan de sa politique et de ses ambitions avec lucidité, avouant des réussites et des erreurs. Des personnalités l'ayant bien connu telles que le maréchal Marmont ou Talleyrand affirment qu'ils reconnaissent son style et sa pensée¹⁵. Napoléon en personne concède que l'auteur a tenté de l'imiter¹⁶, sans doute pour se rendre plus crédible. L'ambassadeur anglais à Paris certifie à Castlereagh que l'ouvrage est de l'ancien empereur car « il y a son style, son orgueil, son despotisme, sa vigueur, son ambition sans limites et sans un but fixe, son absence de toute espèce de bonté de cœur »¹⁷. Ainsi, le succès de ce document peut s'expliquer par la possibilité que le texte ait été écrit par Napoléon en personne.

Quand le *Manuscrit* parvient à Sainte-Hélène, Napoléon rejette toute participation à sa conception. S'il se reconnaît dans certaines des idées défendues telles que l'égalité entre les Français quelle que soit la naissance, il signale de nombreuses erreurs historiques comme la mention de la bataille d'Iéna après la paix de Tilsit¹⁸. Il finit même par désavouer ce document dans son testament en 1821. Avec son entourage, il essaye également d'en identifier l'auteur. Ils évoquent entre autres Benjamin Constant et Sieyès. Napoléon, pour sa part, suggère Pierre-Louis Roederer, qui a notamment été conseiller d'État sous le Consulat, et écarte madame de Staël et l'abbé de Pradt¹⁹.

Si aujourd'hui il est admis que cet ouvrage est le fruit du lettré Lullin de Châteauvieux, proche de Germaine de Staël²⁰, force est de reconnaître qu'il prouve que Napoléon n'est pas oublié. D'une part, il reste toujours un sujet de conversation en France et, d'autre part, le grand succès d'un texte qui lui est attribué montre que des Français souhaitent toujours entendre sa parole.

¹⁵ BOIGNE, Éléonore-Adèle d'Osmond, *Les Mémoires de la comtesse de Boigne, tome 2...*, op. cit., p. 215.

¹⁶ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, volume 2...*, op. cit., p. 293.

¹⁷ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 11...*, op. cit., p. 352.

¹⁸ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, op. cit., p. 282.

¹⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 269.

²⁰ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 344.

2.1.3 Réécrire la captivité

Il ne faut pas négliger les écrits rapportant avec satisfaction les pénibles conditions de détention de Napoléon. Pamphlets, articles de journaux ou prétendus récits de voyage fleurissent sous la Restauration et ne rencontrent aucune opposition du gouvernement dès l'instant où ils ne défendent pas Napoléon. En revanche des ouvrages étrangers initialement favorables à l'ex-empereur peuvent être dénaturés en France pour apporter une vision de la captivité plus proche de celle voulue par le régime des Bourbons. C'est ainsi que dans le *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie en 1817*, qui se montre bienveillant envers Napoléon, l'édition française inclut en annexe des documents beaucoup plus hostiles.

Des pamphlets ne cherchent même pas à dépeindre l'exil de manière véridique. Ainsi, la *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte, domicilié de l'île Sainte-Hélène, composée de cinq épîtres*, est composée, comme son nom l'indique, de plusieurs lettres destinées à un dénommé Nicolas Bonaparte, en réalité Napoléon, représenté comme furieux d'être emprisonné sur une île isolée sous la garde de soldats anglais. Ce texte donne même une version imagée de la reddition de Napoléon aux Anglais arrivant en Angleterre « les chaînes aux pieds et les larmes aux yeux »²¹. Cette image humiliante n'est pas sans rappeler les triomphes romains où les chefs vaincus et prisonniers sont exhibés à travers la ville, enchaînés devant le général victorieux.

La plupart des textes, quel que soit le point de vue adopté, soutiennent qu'ils rapportent la vérité et remettent en cause l'authenticité des autres. Ainsi, le mémorandum en annexe de l'édition française de *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie en 1817* montre l'ex-empereur s'insurgeant contre « les nombreux mensonges qu'on avait répandus touchant sa conduite » sur l'île et prétend que l'écrit sur la captivité du chirurgien William Warden en 1816 est « faux dans presque tous les détails »²². Au contraire, le texte ajouté au *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie en 1817* serait incontestable car basé sur le rapport de l'entrevue entre un lord anglais de passage à Sainte-Hélène en 1817 et Napoléon, consigné par un membre de la suite de l'aristocrate. De même, avec *Carnet d'un voyageur*, un navigateur publié en 1819 le récit de son séjour à Sainte-Hélène l'année précédente, sachant que les populations sont « très avides » d'informations sur ce sujet²³. Une fois de plus, l'auteur assure son impartialité et se dit motivé par la seule volonté de rapporter la vérité aux Européens incapables de discerner le vrai du faux face aux versions

²¹ ANONYME, *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte, domicilié de l'île Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 80.

²² WILSON, op. cit., p. 152-153.

²³ ANONYME, *Carnet d'un voyageur*, Paris, Pillet aîné, 1819, 119 p., p. 10.

contradictoires qui leur arrivent.

Loin de dépeindre un Napoléon déprimé ou malade, les auteurs le représentent en parfaite santé physique et mentale. Le document en annexe de *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie en 1817* évoque ses manières « simples et affables, sans manquer de dignité »²⁴. À le lire, la conduite du prisonnier ne saurait être différente de celle qu'il avait en France et sa condition physique est en parfaite contradiction avec les témoignages le disant presque à l'agonie. Effectivement, l'auteur note : « Buonaparte est si loin d'être corpulent, comme on l'a dit, que je crois qu'il n'a jamais été plus en état qu'à présent de supporter les fatigues d'une campagne »²⁵. Ce constat est partagé par le *Carnet d'un voyageur* qui précise que l'ex-empereur est « très-bien portant » et qu'il l'a rencontré se promenant dans son salon en sifflant les mains dans les poches, l'air parfaitement tranquille²⁶. Le pamphlet intitulé *Le Brigand corse* affirme également que, dès son arrivée sur l'île, le captif « prit des airs de grandeur dont on se moqua. Il demanda aussi la liberté de faire quelques promenades sur la mer, liberté qui lui fut refusée »²⁷. De son côté, la *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte* juge que le seul désagrément pour Napoléon est l'ennui sur cette île où il n'y a aucune activité²⁸. C'est en partie vrai. Non sans méchanceté, ce dernier texte propose donc à Napoléon de lui envoyer tous les écrits qui lui sont hostiles pour qu'il puisse avoir une occupation. En résumé, selon ces écrits, il ne peut pas souffrir des conditions de sa captivité mais uniquement de son ennui.

Des textes se risquent cependant à évoquer les mauvais traitements que Napoléon subirait et déclenchent la riposte de ses ennemis. Ainsi, le *Journal des débats* annonce que ces déclarations « sont des inventions de ses partisans »²⁹. Le rapport en annexe de *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie* considère les mesures de détention de Napoléon comme parfaitement adéquates. Ses plaintes seraient injustifiées et émises uniquement pour « entretenir l'intérêt public en Europe »³⁰. Le *Carnet d'un voyageur* critique également les accusations de Las Cases sur les conditions de captivité. Il affirme par exemple que la nourriture est abondante et de très bonne qualité, quasiment meilleure qu'en Europe. Aux dires de cet auteur, Napoléon mangerait mieux que la plupart des bourgeois anglais³¹.

²⁴ WILSON, *op. cit.*, p. 154.

²⁵ *Ibid.*, p. 155.

²⁶ ANONYME, *Carnet d'un voyageur...*, *op. cit.*, p. 33.

²⁷ ANONYME, *Le Brigand corse*, Paris, Tiger, 1816, 108 p., p. 96.

²⁸ ANONYME, *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte, domicilié de l'île Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 27.

²⁹ *Journal des débats*, 1^{er} octobre 1819, 4 p., p. 1.

³⁰ WILSON, *op. cit.*, p. 157-158.

³¹ ANONYME, *Carnet d'un voyageur...*, *op. cit.*, p. 42.

2.1.4 Le geôlier congratulé

Ces textes qui remettent en cause les mauvais traitements infligés à Napoléon prennent aussi la défense de Hudson Lowe. Pour les ennemis de l'exilé comme les Ultras ou certains Libéraux, le gouverneur n'est pas le monstre décrit par les compagnons de Sainte-Hélène. Il serait victime d'une campagne de dénigrement ayant pour but de susciter parmi les Français un sentiment de pitié à l'égard de l'ex-empereur. Une autre raison de ce déchaînement à l'encontre de Lowe, toujours selon ses défenseurs, est l'idée qu'il aurait déjoué de nombreux complots visant à libérer le captif. Finalement, l'Europe devrait se montrer reconnaissante envers lui, car il s'acquitte de sa tâche avec zèle. *Le Moniteur* fait d'ailleurs son éloge en novembre 1818 car il aurait déjoué un projet d'évasion. Dans le même article, les plaintes de l'exilé ne sont pas jugées crédibles mais seraient un moyen de détourner l'attention des Anglais en particulier et des Européens en général de la préparation d'un éventuel retour³². Cet article montre un captif sournois et menteur prêt à toutes les bassesses pour s'échapper, face à un geôlier consciencieux et efficace. Le *Journal des débats*, quant à lui, cite un article du journal anglais *Courrier* qui juge la conduite du gouverneur « digne de tous les éloges » et loue « sa juste sévérité »³³. Le *Carnet d'un voyageur* rend également hommage à Lowe, en expliquant que celui-ci s'efforce de rendre agréable le séjour de l'empereur déchu sans perdre de vue la sécurité. Par exemple, devant l'aversion du prisonnier pour les soldats portant l'uniforme rouge, le geôlier fait en sorte que lors de ses promenades, le captif n'en rencontre pas³⁴.

Même les actions moins glorieuses du gardien de Napoléon sont défendues. Par exemple, le journal *l'Ami de la religion et du roi* le soutient en affirmant qu'il brûle les journaux arrivant à Sainte-Hélène, après les avoir lus, pour éviter que Napoléon et son entourage prennent connaissance des événements en Europe³⁵. De son côté, le *Carnet d'un voyageur* reconnaît que le gouverneur interdit que des gazettes parviennent aux Français, non par brimade mais pour des raisons de sécurité. Aux dires de l'auteur, les Bonapartistes et la communauté française correspondraient secrètement par des messages codés dans divers journaux³⁶. L'expulsion d'O'Meara, laissant pendant un an le captif sans médecin, est également justifiée : il serait un espion au service de Longwood et transmettrait des messages pour l'Europe. Il serait même suspecté d'être un agent double au service de Napoléon depuis le Consulat³⁷. L'auteur ne semble pas avoir conscience que la source qu'il utilise pour

³² *Le Moniteur*, 20 novembre 1818, 4 p., p. 2.

³³ *Journal des débats*, 6 décembre 1818, 4 p., p. 1.

³⁴ ANONYME, *Carnet d'un voyageur...*, *op. cit.*, p. 76.

³⁵ *L'Ami de la religion et du roi*, 21 août 1819, 16 p., p. 11.

³⁶ ANONYME, *Carnet d'un voyageur...*, *op. cit.*, p. 82.

³⁷ *Ibid.*, p. 80.

accréditer cette hypothèse est un pamphlet plus que douteux de 1810. Au demeurant, O'Meara étant né en 1786, il semble donc un peu trop jeune pour être un espion expérimenté à la solde des Français au début des années 1800. *Carnet d'un voyageur* signale aussi que « les conspirations sont très fréquentes dans l'île, il se passe peu de jours sans qu'on en découvre quelques-unes » tout en précisant immédiatement qu'elles n'ont pas une « grande importance »³⁸. En fait, elles sont mentionnées, ou parfois inventées, pour mettre en avant leur échec et montrer aux Français à la fois l'impossibilité d'une évasion et l'efficacité de la surveillance anglaise.

Il est intéressant de signaler, pour conclure, que dans un même article *Le Drapeau blanc* peut à la fois remercier Lowe : « Nous royalistes, [...], savons gré à sir Hudson du soin qu'il prend de garder fidèlement l'ennemi de notre trône et de notre drapeau »³⁹ et le critiquer. Assurément, le geôlier doit se montrer sévère mais pas inhumain et un certain respect doit être accordé au prisonnier. Le journal émet même l'idée pour le moins originale de faire de Sainte-Hélène un lieu de retraite pour l'ex-empereur. Il y mènerait une vie idyllique si bien que ses partisans dans le monde ne chercheraient plus à le délivrer, rassurés de savoir que l'homme qu'ils admirent jouit d'un repos amplement mérité⁴⁰. Ainsi, *Le Drapeau blanc* avoue à demi-mot que les conditions de détention sont loin d'être irréprochables et que les plaintes du captif sont justifiées.

2.1.5 L'éloge d'une prison atypique

L'idée d'un climat nocif pour la santé de l'ex-empereur apparaît en France dès le début de sa captivité, mais les écrits hostiles sont farouchement opposés à cette thèse qui pourrait entraîner une libération. Pour contrecarrer cette éventualité, *Le Drapeau blanc* en 1819 publie un article vantant les bienfaits du climat de l'île notamment pour la santé annonçant même non sans ironie « que s'il n'y a jamais d'autre cause que l'insalubrité de l'air qui détruit la constitution vigoureuse de Buonaparte, il pourra vivre jusqu'au jugement dernier »⁴¹.

La vie à Longwood est également jugée agréable. Le rapport en annexe de *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie* concède que, si la maison de Napoléon n'est pas un palais

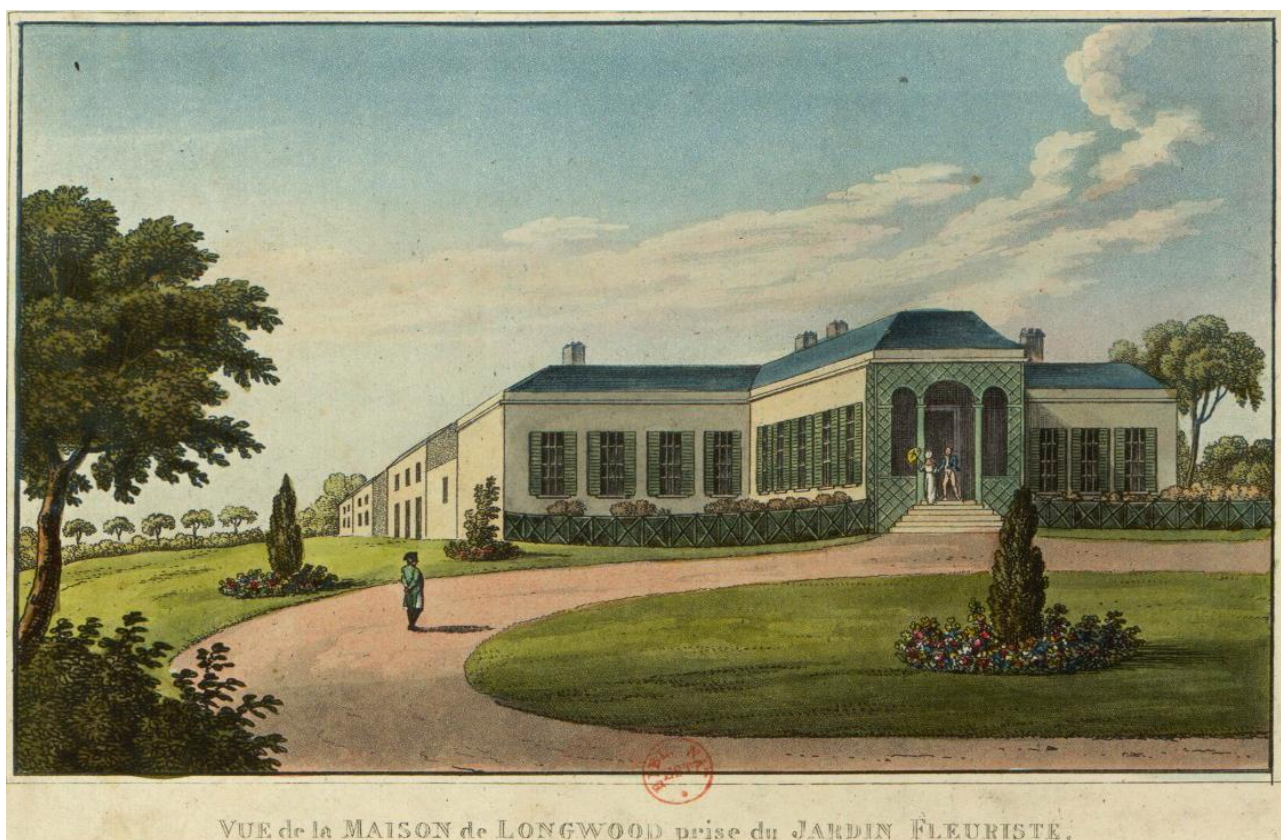
³⁸ *Ibid.*, p. 85.

³⁹ *Le Drapeau blanc*, 3 août 1819, 4 p., p. 4.

⁴⁰ *Idem.*

⁴¹ *Le Drapeau blanc*, 3 juillet 1819, 4 p., p. 3.

et s'avère très inférieure à Plantation House, elle reste néanmoins « commode et respectable »⁴². De son côté, l'auteur du *Carnet d'un voyageur* décrit méticuleusement l'île et affirme que Napoléon vit dans un cadre idyllique⁴³. Ainsi, Longwood, entouré d'une forêt, ne manque pas d'ombre pour ses habitants⁴⁴. De même, s'il doit résumer en un mot ce lieu de résidence, l'auteur choisit le terme « confortable »⁴⁵. Des gravures représentant d'ailleurs le domaine où vit le captif illustrent cet ouvrage et se veulent réalistes. L'une d'elle montre la maison de Napoléon vue du jardin.



VUE de la MAISON de LONGWOOD prise du JARDIN FLEURISTE.

ANONYME, *Vue de la Maison de Longwood prise du jardin fleuriste*, tiré de ANONYME, *Carnet d'un voyageur*, Paris, Pillet aîné, 1819, 119 pages, p. 1.

Cette vision charmante donne sans conteste l'impression que l'ex-empereur est très bien traité. Cependant, la gravure ne reproduit pas la réalité. O'Meara affirme même que le bâtiment représenté n'existe pas⁴⁶ et que Longwood House ressemble plus à une « misérable grange »⁴⁷. Enfin, le *Carnet d'un voyageur* évoque Longwood New House, la résidence que les Anglais bâtissent pour loger dans

⁴² WILSON, *op. cit.*, p. 156.

⁴³ ANONYME, *Carnet d'un voyageur...*, *op. cit.*, p. 20-21.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 28-29.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 30.

⁴⁶ O'MEARA, Barry Edward, *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 138.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 86.

le futur Napoléon, comme « la plus belle et la plus grande habitation qui soit sur l'île »⁴⁸. Elle dépasserait même en tout point Plantation House qualifiée seulement de jolie maison et dont l'attractivité provient surtout de ses jardins luxuriants et très bien entretenus. Au contraire, Longwood New House surpasserait en taille et en confort la plupart des maisons de campagne anglaises.

Informés par ces documents donnant une vision de la captivité déformée ou inventée, les Français n'ont aucune certitude sur la nouvelle vie de Napoléon, ce qui permet ainsi aux légendes de s'épanouir.

2.2 LES JOURNAUX ENTRE INFORMATION ET DÉSINFORMATION SUR SAINTE-HÉLÈNE

2.2.1 La presse et l'évocation de Napoléon

Pour les Français, les documents parus à partir 1815 sur la captivité de l'ancien empereur ne constituent pas l'unique source d'informations sur le sort de celui-ci. En effet, si la volonté de la Restauration est de le faire oublier, l'ensemble de la presse, qu'elle soit favorable ou hostile au pouvoir en place, va à l'encontre de cette politique. À côté des articles sur les faits divers et les événements étrangers ou encore des critiques littéraires, se glissent parfois quelques lignes sur l'ex-empereur et son lieu d'exil. Les journaux bravant l'interdit justifient différemment leur position. *La Minerve*, libérale, publie des articles sur Napoléon, annonce la parution d'écrits de ses compagnons à Sainte-Hélène et s'étonne de l'interdiction d'écrire sur lui. Ainsi, lorsqu'elle annonce la publication de sa correspondance, elle affirme que son but n'est absolument pas politique mais qu'il s'agit d'une « contemplation toute philosophique »⁴⁹. Qui plus est, comme Napoléon n'est plus une menace pour la monarchie, selon le journal, il devient un simple sujet d'étude. *La Renommée*, un autre journal d'opposition, a une défense similaire : le captif peut être considéré comme mort, par conséquent il fait partie de l'Histoire et doit être traité comme tel⁵⁰.

⁴⁸ ANONYME, *Carnet d'un voyageur...*, *op. cit.*, p. 31.

⁴⁹ AIGNAN, Etienne, « Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte, avec les cours étrangères, les ministres et les généraux français et étrangers, en Italie, en Allemagne et en Egypte », *La Minerve*, Paris, Bureau de la Minerve française, février 1819, p. 574 à 577, p. 574.

⁵⁰ *La Renommée*, 27 janvier 1820, 4 p., p. 1.

La *Bibliothèque historique* se montre la plus sincère en reconnaissant qu'elle publie des articles sur Napoléon, entre autres, pour des raisons pécuniaires. Pour cette gazette libérale, peu importe que les révélations sur l'ex-empereur soient vraies ou fausses, les lecteurs les lisent avec avidité car « [elles] se rapportent au prisonnier de Sainte-Hélène »⁵¹, défense qui a le mérite d'être claire.

2.2.2 Napoléon aux multiples caractérisations

Dès que les journaux traitent de l'ancien empereur, ils ne sont plus de simples relais d'informations : leurs visions sont différentes en fonction de leur relation avec la Restauration et ils en profitent pour critiquer ou soutenir Napoléon. Tout d'abord, sur l'origine même du captif, les journaux s'opposent. Ceux proches des Ultras ou du gouvernement tels que *Le Moniteur* ou *Le Drapeau blanc* désignent l'ex-empereur sous le nom de Buonaparte, nom utilisé dans les pamphlets de la légende noire. Comme l'explique Natalie Petiteau, ces journaux considèrent l'ancien empereur comme n'étant pas français⁵². Inversement, les gazettes plutôt libérales telles que *La Minerve* ou la *Bibliothèque historique* l'appellent Bonaparte.

Incontestablement, les journaux hostiles à Napoléon tentent de ternir son image. Quelques mois après le départ pour Sainte-Hélène, le *Journal des débats* révèle qu'en juillet 1815, un projet de fuite a été envisagé par Napoléon avec l'aide de son entourage. Le plan consisterait à cacher l'ex-empereur dans un tonneau, à bord d'un navire marchand, à Rochefort, pour passer le blocus anglais⁵³. Ce périodique favorable au pouvoir fait passer Napoléon pour un homme timoré, effrayé à l'idée d'être capturé par les Anglais.

Très loin de cette description dégradante, *La Renommée* en 1819 apporte une vision d'un homme triste, seul, abandonné de tous hormis de son fidèle Bertrand, et de surcroît, sans nouvelles de son fils bien-aimé à qui il pense beaucoup⁵⁴. Notons d'ailleurs que Montholon est complètement oublié. Cette image d'un Napoléon profondément humain, insolite pour l'époque, est sans conteste un moyen d'apitoyer l'opinion.

⁵¹ « Mémoires pour servir à la Vie d'un Homme célèbre », *Bibliothèque historique, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps*, volume 7, Paris, Delaunay, 1819, p. 190 à 191, p. 190.

⁵² PETITEAU, Natalie, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Seuil, 1999, 444 p., p. 47.

⁵³ *Journal des débats*, 12 novembre 1815, 4 p., p. 1.

⁵⁴ *La Renommée*, 19 juin 1819, 4 p., p. 1-2.

La presse se divise aussi sur la conception de l'emprisonnement. *La Renommée* évoque une « surveillance barbare »⁵⁵ et accuse même le gouvernement anglais de violence psychologique gratuite⁵⁶. Une partie des restrictions imposées ne seraient pas absolument nécessaires et n'auraient pour but que de faire souffrir un peu plus Napoléon. Certes, le périodique est dans l'excès mais ses articles doivent avoir un impact important sur les Bonapartistes. Cette critique du gouvernement de Londres se retrouve également dans *La Minerve*. Après la publication en 1819 d'un ouvrage d'O'Meara dénonçant les conditions de vie du prisonnier, même s'il est démenti par les Anglais, le journal commente qu'il « est permis de tout croire du gouvernement qui a établi les pontons et brûlé Copenhague »⁵⁷. La gazette fait référence à l'attaque de la capitale danoise par les Anglais en 1807 et, pendant les guerres napoléoniennes, à la dure captivité des marins français à laquelle beaucoup n'ont pas survécu.

Cette perception de l'emprisonnement de l'ancien souverain n'est pas du tout celle des journaux favorables aux Ultras. Par exemple, les importantes dépenses faites à Longwood pour le train de vie de l'exilé sont reprises dans *l'Ami de la religion et du roi* pour prouver que Napoléon ne se porte pas mal et continue de mener une existence très confortable loin de celle d'un véritable prisonnier⁵⁸. Les positions des différents journaux les amènent inévitablement à s'affronter. Par exemple, *l'Ami de la religion et du roi* dans un de ses articles conspu *La Renommée* et *Le Constitutionnel* et les accuse d'apitoyer les lecteurs sur le sort du captif. Le climat de sympathie à son égard qui en découlerait, pourrait ainsi entraîner sa libération et son retour au pouvoir⁵⁹. Enfin, le *Courrier* blâme vivement *La Renommée* pour sa position favorable à l'ex-empereur et insinue que cette gazette souhaite son évasion⁶⁰.

2.2.3 Un outil de renseignements à la fiabilité incertaine

Les journaux ne renseignent pas parfaitement les Français. Malgré leur volonté « de faire [...] connaître la vérité »⁶¹, ils transmettent à plusieurs reprises des informations erronées. *Le Constitutionnel* se fait le porte-parole de l'ensemble de la presse en expliquant que la véracité des

⁵⁵ *La Renommée*, 9 janvier 1820, 4 p., p. 1.

⁵⁶ *La Renommée*, 30 décembre 1819, 4 p., p. 4.

⁵⁷ JAY, Antoine, « Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène », *La Minerve*, volume 7, Paris, Bureau de la Minerve française, août 1819, p. 211 à 212, p. 212.

⁵⁸ *L'Ami de la religion et du roi*, 28 avril 1819, 16 p., p. 9.

⁵⁹ *L'Ami de la religion et du roi*, 7 juillet 1819, 16 p., p. 12.

⁶⁰ *La Renommée*, 5 juillet 1819, 4 p., p. 1.

⁶¹ *Le Constitutionnel*, 1^{er} avril 1820, 4 p., p. 3.

bruits sur Sainte-Hélène importe peu, mais qu'« ils méritent cependant d'être rapportés »⁶².

Tout d'abord, des informations avérées sont déformées au point de devenir fausses. Ainsi, *Le Moniteur* écrit en septembre 1815 à propos de Napoléon à Sainte-Hélène qu'il « ne lui sera pas permis de faire le moindre mouvement sans être observé par une garde »⁶³. Incontestablement, c'est exagéré. De même, si le courrier est contrôlé, la presse rapporte un fait qui met en avant le zèle des Anglais : elle affirme qu'un carrosse destiné à Bertrand est démonté à son arrivée à Sainte-Hélène pour vérifier qu'il ne contient aucun message⁶⁴.

Des informations exactes mais incomplètes peuvent également être publiées. En 1818, *Le Constitutionnel* informe que Las Cases a été expulsé de l'île car « il établissait une correspondance secrète entre le prisonnier de Sainte-Hélène et différentes personnes en Europe »⁶⁵. Cette annonce peut naturellement interpeller les lecteurs. Qui sont les individus avec lesquels Napoléon souhaite correspondre secrètement ? Dans quel but ? Un projet de complot peut être la réponse. La réalité est toute autre. Las Cases a effectivement été sommé de quitter l'île pour avoir tenté de faire passer des lettres pour l'Europe sans le contrôle des Anglais. Il avait agi de sa propre initiative, à l'insu de l'ex-empereur. En fait, ces courriers qui décrivaient le quotidien de Napoléon avaient un caractère purement privé, sans rapport avec un complot. Comme les Français ignorent ces détails que *Le Constitutionnel* n'a pas voulu ou pu donner, ils peuvent s'interroger sur la nature des lettres et les imaginations ainsi stimulées favorisent l'apparition de rumeurs. *Le Journal de Paris* se montre plus sage, mais pas plus crédible, en annonçant que le secrétaire de Napoléon est expulsé, accusé d'avoir essayé de communiquer secrètement avec les habitants de l'île⁶⁶. Une autre affaire mal rapportée par la presse concerne le départ de Gourgaud en 1818. *La Minerve* affirme qu'il quitte l'île à cause de sa grande rivalité avec Bertrand qu'il a provoqué en duel⁶⁷. Apparemment, ce journal ignore que c'est avec Montholon que les relations étaient conflictuelles.

Enfin les journaux peuvent rapporter des anecdotes non seulement fausses mais aussi invraisemblables. Par exemple, le *Journal de Paris* annonce en 1819 que Napoléon a emménagé dans une nouvelle maison⁶⁸, alors qu'il a toujours refusé de déménager et que la construction du nouveau

⁶² *Le Constitutionnel*, 19 octobre 1819, 4 p., p. 2.

⁶³ *Le Moniteur*, 14 septembre 1815, 4 p., p. 1.

⁶⁴ *Le Journal de Paris*, 16 janvier 1819, 4 p., p. 2.

⁶⁵ *Le Constitutionnel*, 20 mai 1818, 4 p., p. 1.

⁶⁶ *Journal de Paris*, 13 janvier 1818, 4 p., p. 1.

⁶⁷ JPP, « Le général Gourgaud », *La Minerve*, volume 4, Paris, Bureau de la Minerve française, novembre 1818, p. 235 à 236, p. 236.

⁶⁸ *Le Journal de Paris*, 7 avril 1819, 4 p., p. 4.

logement n'est pas terminée. *Le Constitutionnel*, quant à lui, prétend au début de 1816 que l'amiral Cockburn a expulsé de Sainte-Hélène un personnage de haut rang qui s'était fait passer pour un domestique afin d'accompagner Napoléon dans son exil⁶⁹.

2.2.4 À qui profite la presse ?

Le peu de vérité contenu dans les journaux est parfaitement connu de Sainte-Hélène et semble même arranger les Anglais. En effet, Hudson Lowe, suite à la remarque d'un de ses officiers sur la possibilité que les gazettes en Europe évoquent l'affaire de l'argenterie brisée de l'ex-empereur⁷⁰, répond : « si les journaux en parlent, on ne les croira pas, parce qu'ils disent tant de bêtises qu'on sait à quoi s'en tenir »⁷¹. La diffusion de fausses informations peut entraîner des insatisfactions auprès des Français sur l'île. Par exemple, les périodiques d'Europe parvenus à Sainte-Hélène annoncent en 1816 l'arrivée sur l'île d'un palais en bois destiné à Napoléon, ce qui crée la surprise à Longwood car en réalité l'envoi se limite à « seulement des pièces en bois et quelques meubles » destinés à bâtir et à aménager une nouvelle maison pour Napoléon⁷². Il est vrai que, dès 1815, les autorités anglaises prévoient la construction d'une demeure pour le prisonnier mais de manière assez insolite. Tout doit être fabriqué en Angleterre et les différentes parties du bâtiment doivent ensuite être envoyées à Sainte-Hélène où il est prévu de les assembler. Cette information interpelle même les commissaires des puissances européennes sur l'île. Ainsi, l'ambassadeur français au Brésil qui correspond avec Montchenu explique que les trois émissaires de l'Europe en 1816 furent étonnés que Napoléon réside « dans une habitation très simple et non pas dans la demeure fastueuse qu'on a transportée à grand frais d'Angleterre pour lui »⁷³.

De fausses informations publiées par les journaux peuvent également faire l'éloge de la surveillance anglaise. Ainsi, *Le Constitutionnel* et le *Journal des débats* racontent en avril 1816 que Napoléon a tenté de franchir la limite autorisée à ses promenades et que la sentinelle anglaise a fait feu mais a raté involontairement sa cible. Les Français apprennent donc que leur ancien souverain a

⁶⁹ *Le Constitutionnel*, 22 janvier 1816, 4 p., p. 3.

⁷⁰ À l'automne 1816, Napoléon ordonne à ses domestiques de briser une partie de son argenterie et de vendre les morceaux à Jamestown pour payer une partie des dépenses de Longwood mais aussi pour montrer à l'Europe à quelles extrémités il est acculé.

⁷¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 201.

⁷² *Ibid.*, p. 71.

⁷³ Lettre du duc de Luxembourg, le 16 août 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Portugal et Brésil*, volume 130, 104CP 130, folio 13, recto.

failli être tué. Le soldat ne reçut aucun blâme de la part de ses supérieurs⁷⁴. Ainsi, la presse à travers cette annonce décrit des soldats anglais vigilants prêts en cas de nécessité à abattre le captif plutôt que de le laisser s'échapper. Cela a un fonds de vérité, en effet, le commissaire français dans une correspondance privée rapporte que des sentinelles ont déjà ouvert le feu dans le territoire de Longwood sans préciser qui ils visaient, ni pourquoi⁷⁵.

D'autres articles tentent de rassurer les Français royalistes avec des textes altérés. Ainsi, *l'Ami de la religion et du roi* affirme que peu après l'arrivée de Napoléon à Sainte-Hélène, Bertrand aurait dit à Cockburn « quand même il [Napoléon] trouveroit l'occasion de s'évader, il n'en profiteroit pas, et qu'il ne voudroit pas compromettre un officier qui le traitoit si honorablement »⁷⁶. Avec cet article, le journal donne un motif pour lequel l'ex-empereur ne s'évaderait jamais. Cependant, Cockburn ne reste pas son geôlier et il est remplacé par Lowe. Or, les relations orageuses avec ce dernier sont connues des Français, rendant donc caduc l'argument donné par le périodique et apportant un motif supplémentaire aux Français de croire à une évasion ; Napoléon pourrait s'évader justement pour humilier Hudson Lowe.

Il ne faut pas non plus négliger le fait que les journaux peuvent colporter des rumeurs totalement fausses. Ainsi, suite au retour de Gourgaud en Europe en 1818, des bruits affirment qu'il serait en mission secrète pour Napoléon. Cela n'a que pour fondement la méfiance des autorités françaises et anglaises. Or, *Le Constitutionnel* prétend que les Anglais auraient retrouvé au domicile londonien du général des papiers « de la plus haute importance [qui] désignent les principaux agents de la conspiration de Sainte-Hélène, développent les machinations secrètes qui faisaient espérer qu'on parviendrait à délivrer Bonaparte »⁷⁷.

Enfin, les journaux relaient des informations loin d'être confirmées, seulement pour critiquer ou soutenir la politique du gouvernement. Ainsi, en 1819 la *Bibliothèque historique* fait tenir à Napoléon des propos libéraux et critique Decazes⁷⁸. Au contraire, *La Gazette*, plus favorable aux Ultras, lui fait dire que les Jacobins sont un fléau pour la France⁷⁹. L'utilisation de la figure de l'ex-empereur peut surprendre. De ce fait, la présence de Napoléon dans des gazettes permet aux

⁷⁴ *Journal des débats*, 1^{er} avril 1816, 4 p., p. 1.

⁷⁵ Extrait de la lettre de Montchenu à son ami Prieur, le 22 juin 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

⁷⁶ *L'Ami de la religion et du roi*, 16 décembre 1815, 16 p., p. 14.

⁷⁷ *Le Constitutionnel*, 22 novembre 1818, 4 p., p. 1.

⁷⁸ « Lettre de Sainte-Hélène », *Bibliothèque historique, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps*, volume 11, Paris, Delaunay, 1819, p. 261 à 265, p. 264.

⁷⁹ *Journal de Paris*, 26 avril 1819, 4 p., p. 4.

Français de ne pas l'oublier et pire, de connaître ses prétendues opinions sur des événements en France ou un personnage précis. Cette situation ne plaît pas à tout le monde, et en premier lieu à une partie des Ultras qui se plaignent de l'utilisation de Napoléon et de soi-disant propos qu'il tiendrait sur son rocher⁸⁰. Il reste donc une figure importante dont l'avis semble intéresser une partie des Français. Ce n'est pas négligeable pour un homme censé devoir être oublié par la population française.

Enfin, si le mode de vie de Napoléon à Sainte-Hélène nuit à sa santé, les Français l'ignorent et ce ne sont pas les journaux qui peuvent les aider. Ceux plutôt favorables à la Restauration affirment en général qu'il est en bonne condition physique. Ainsi, *l'Ami de la religion et du roi* utilise le témoignage d'un Anglais ayant rendu visite à l'ancien souverain et assure qu'il se porte parfaitement bien et « a même tout en abondance. La maison de Longwood qu'il occupe est aussi agréable que possible [...] et [il] jouit d'une santé parfaite ». Le journal explique qu'en réalité le captif ment sur son état physique pour susciter un sursaut de l'opinion en sa faveur⁸¹. Le *Journal des débats*, lui, écrit en 1816 que « Buonaparte passe le temps assez agréablement, et qu'il est gai comme à l'ordinaire »⁸². Les gazettes plus libérales sont plus mitigées. La *Bibliothèque historique* publie en 1818 un article affirmant qu'il est au sommet de sa forme⁸³, tandis que le *Journal de Paris*, citant le témoignage de son ancien cuisinier fraîchement rentré de l'île, explique qu'il se porte bien mis à part un fort embonpoint⁸⁴. Donc rien d'alarmant. Pourtant, quelques semaines après, un autre rapport de la même gazette signale que la santé de Napoléon est si mauvaise qu'il n'a pu quitter son lit⁸⁵.

Il faut ajouter que des articles peuvent se montrer laconiques et ne font qu'énoncer des généralités. Ainsi, le *Journal de Paris* annonce à ses lecteurs en janvier 1819 qu'à Sainte-Hélène « tout est parfaitement tranquille »⁸⁶. Une information semblable est apportée le 8 octobre 1819 par le *Journal des débats* qui précise juste que « Buonaparte se portoit comme à son ordinaire » et qu'il sort très peu de chez lui⁸⁷.

Néanmoins, dans un article, *Le Drapeau blanc* précise que les faits qu'il décrit « sont de la plus

⁸⁰ TROUVÉ, Claude-Joseph, « Lettre sur Paris », *Le Conservateur*, volume 6, Paris, Le Normant, 1820, p. 276 à 288, p. 279.

⁸¹ *L'Ami de la religion et du roi*, 7 avril 1819, 16 p., p. 11.

⁸² *Journal des débats*, 22 août 1816, 4 p., p. 2.

⁸³ « Entrevue de lord Amherst avec Bonaparte », *Bibliothèque historique, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps*, volume 1, Paris, Delaunay, 1818, p. 53 à 57, p. 54.

⁸⁴ *Journal de Paris*, 11 mars 1819, 4 p., p. 2.

⁸⁵ *Journal de Paris*, 13 juin 1819, 4 p., p. 4.

⁸⁶ *Journal de Paris*, 18 janvier 1819, 4 p., p. 2.

⁸⁷ *Journal des débats*, 8 octobre 1819, 4 p., p. 1.

scrupuleuse vérité »⁸⁸. Affirmation surprenante, les Français devraient croire que les journaux ne rapportent que des informations véridiques, il est donc possible que le public ne soit pas dupe et ne croit pas à tout ce que publient les périodiques parce qu'ils sont contradictoires.

2.2.5 Les problèmes de sources de la presse française

Les journaux ne peuvent pas non plus éclairer les Français au sujet des activités de Napoléon à Longwood, car ils ignorent, eux aussi, tout de la vie du captif. S'il est rapporté qu'il sort de temps en temps pour des promenades à pied, à cheval ou en calèche, ou pour jardiner, ses occupations à l'intérieur de sa maison sont parfaitement inconnues. La seule information divulguée sur celles-ci est qu'il se consacre entièrement à l'écriture de ses mémoires⁸⁹. Ce manque de renseignements provient de l'absence de source. En effet, la presse ne peut envoyer un journaliste sur place pour un reportage. Comme il est interdit à tout navire non anglais d'accoster, l'unique source d'information est anglaise. De ce fait, en général, l'Angleterre reçoit d'abord les nouvelles, et celles-ci circulent en Europe seulement après. Ainsi, des articles de gazettes anglaises telles que le *Morning Chronicle* ou le *Courrier* sont traduits pour être publiés en France. D'ailleurs, Julie Bonaparte, épouse de Joseph, constate avec amertume qu'elle doit toujours attendre les écrits de Londres pour avoir des informations sur lui⁹⁰.

Or, les périodiques anglais sont des modèles de diffusion de fausses informations. Les Français de Sainte-Hélène sont les premiers à se plaindre de ce manque d'honnêteté. Montholon, dans une lettre à caractère privé, donc susceptible d'être désintéressée, écrit que « les journaux de Londres publient continuellement de fausses lettres datées de Sainte-Hélène »⁹¹ pour répandre des mensonges en Europe. Et Antommarchi dans une lettre à un ami corse en mars 1821 s'insurge : « les journaux anglais répètent sans cesse que la santé de l'empereur est bonne ; n'en croyez rien, l'événement vous prouvera si ceux qui les inspirent sont sincères ou bien informés »⁹².

Cette critique est aussi présente en France. *La Renommée* demande à la capitale anglaise du

⁸⁸ *Le Drapeau blanc*, 12 mai 1820, 4 p., p. 2.

⁸⁹ *La Renommée*, 24 septembre 1819, 4 p., p. 2.

⁹⁰ Lettre de Julie Bonaparte à la princesse Élisabeth, le 5 septembre 1818, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives d'Élisabeth, princesse Bacciochi, grande duchesse de Toscane et de ses descendants, *Lettres adressées à Élisabeth et à son époux*, cote 400 AP/19, non folioté.

⁹¹ Lettre de Montholon, le 17 mars 1821, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté.

⁹² AN TOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 2...*, op. cit., p. 40.

courage en expliquant qu'il « vaudrait beaucoup mieux braver tout à fait l'opinion, que de chercher à l'abuser par des absurdités maladroites »⁹³. Il est vrai que ce journal accuse l'Angleterre de répandre des bruits totalement mensongers dans le but de montrer qu'elle met tout en œuvre pour empêcher Napoléon de s'évader. Par exemple, elle aurait payé avec des diamants des corsaires américains pour qu'ils renoncent à un projet de raid sur Sainte-Hélène.

Aux dires de Las Cases, le gouvernement de Londres est aussi l'un des premiers à répandre des rumeurs dans le dessein de discréditer Napoléon. L'auteur cite un Anglais de passage sur l'île expliquant que son gouvernement diffuse de fausses informations sur un comportement scandaleux et immoral de Napoléon et de sa suite⁹⁴. Or, les journaux anglais reprennent les déclarations de leurs dirigeants. Ainsi, en 1817, le gouvernement doit se justifier devant le Parlement sur la réduction de l'espace privé de Napoléon, et lord Bathurst explique cette décision car les Anglais se sont aperçus que l'exilé « abusait de la confiance qu'on avait en lui, et qu'il cherchait à gagner les habitants »⁹⁵. Justification qui apparaît dans des journaux en 1817 en Angleterre puis en France. Ainsi, le gouvernement anglais veut faire passer le captif pour un prisonnier qui essaie toujours d'enfreindre les mesures prises à son encontre et ne cesse de provoquer ses gardiens. Or, s'il est vrai que Napoléon a bel et bien dépassé les limites autorisées à ses promenades sans accompagnement anglais et en a profité pour rendre visite à un habitant, il ne l'a fait qu'une seule fois au début de 1816. Il est donc difficile d'affirmer que Bathurst est totalement honnête quand il critique son comportement.

Outre les journaux anglais, les témoignages d'anciens compagnons de l'ex-empereur de retour en Europe alimentent la presse française. Las Cases, une fois revenu sur le Vieux Continent, participe à la rédaction d'articles de la *Bibliothèque historique*. Il apporte par conséquent une légitimité au journal. Entre 1818 et 1820, de nombreuses chroniques sur Sainte-Hélène y paraissent. Cependant, la présence de l'ancien secrétaire de Napoléon ne rend pas tous les articles dignes de foi : la revue présente des extraits de lettres supposées écrites de la main de l'ex-empereur ou de membres de son entourage. De même, elle publie un article sur la journée prétendument typique de l'exilé à Sainte-Hélène⁹⁶. Si des anecdotes sont véridiques, comme la présence d'une tente à Longwood pour qu'il puisse se promener dans son jardin tout en restant à l'ombre, d'autres sont totalement inventées comme la destruction d'une partie des papiers de Las Cases par Napoléon après le renvoi du comte.

⁹³ *La Renommée*, 9 janvier 1820, 4 p., p. 1.

⁹⁴ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, op. cit., p. 297.

⁹⁵ WILSON, op. cit., p. 161.

⁹⁶ « Lettre de Napoléon au duc d'Otrante, ministre de la police générale », *Bibliothèque historique, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps*, volume 10, Paris, Delaunay, 1819, p. 343 à 348, p. 344-345.

La presse peut aussi être une source indirecte de renseignements. En effet, les périodiques indiquent à leurs lecteurs, dans leurs annonces, les nouvelles publications sur Napoléon ou sur sa captivité tout en donnant leur avis. Bien sûr, en fonction de leurs sympathies politiques, le regard sur les ouvrages varie. Ainsi, *Le Drapeau blanc* publie en 1819 une critique assassine du dernier texte d'O'Meara⁹⁷, *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène postérieurement à la nomination de Sir Hudson Lowe au gouvernement de cette île*, où il critique les conditions de vie de l'exilé à Sainte-Hélène. La gazette ultra affirme que ce document est un réquisitoire contre les Anglais, qu'il ne présente que très peu d'intérêt et finalement déconseille à ses lecteurs de le lire. Au contraire, *La Minerve* le salue⁹⁸.

2.2.6 Le scoop de l'évasion

Les journaux relatent aussi des tentatives de Napoléon pour échapper aux Anglais. *Le Conservateur* en 1818 souligne : « l'évasion que vient de tenter le prisonnier de Sainte-Hélène prouve que si nous l'oublions, il ne nous a point oubliés »⁹⁹. Or, jamais Napoléon n'a essayé de fuir. De même, le *Journal de Paris* affirme en 1818 que, par hasard, les croiseurs anglais ont découvert que des indigènes de l'île utilisaient, pour aller pêcher, un sentier inconnu des autorités et menant à la côte. Aussitôt, une batterie y a été installée pour qu'il ne serve pas à une éventuelle évasion¹⁰⁰. Cette anecdote mensongère est là pour montrer le zèle des géôliers mais surtout la possibilité que toute l'île ne soit pas surveillée et donc qu'il existe des passages inconnus dont Napoléon pourrait tirer profit.

Les périodiques ultras favorisent l'idée qu'une délivrance de l'ex-empereur est concevable tandis que les feuilles libérales se montrent beaucoup plus sceptiques. Aussi, *Le Moniteur* affirme avec certitude qu'un projet d'évasion a été stoppé en 1818 tout en rassurant ses lecteurs sur l'impossibilité d'une issue favorable¹⁰¹. Mais surtout, il ajoute que tous ceux qui annoncent qu'il n'y a pas eu de tentative mentent. Comme preuve, il cite des périodiques britanniques tels que le *Courrier* et une copie d'une lettre d'un officier anglais où est mentionnée l'arrestation de conspirateurs. Cependant, le journal reconnaît par la suite son erreur et révèle que toute cette histoire était fautive¹⁰². Mais, cette gazette favorable à la Restauration a aussi accredité les possibilités d'évasion tout en

⁹⁷ *Le Drapeau blanc*, 3 août 1819, 4 p., p. 4.

⁹⁸ JAY, Antoine, *art. cit.*, p. 211 à 212.

⁹⁹ SAINT-MARCELIN, « Sur l'Armée », *Le Conservateur*, volume 1, Paris, Le Normant, 1818, p. 517 à 522, p. 518.

¹⁰⁰ *Journal de Paris*, 24 novembre 1818, 4 p., p. 3.

¹⁰¹ *Le Moniteur*, 21 novembre 1818, p. 2.

¹⁰² *Le Moniteur*, 7 décembre 1818, p. 2.

déconsidérant les propos visant à rassurer les ennemis de Napoléon.

En effet, si un périodique officiel tel que *Le Moniteur* affirme qu'un projet de libération a existé, par corollaire, la population croit que des conspirations sont bel et bien préparées. Au contraire, *La Renommée*, plus libérale et bonapartiste, explique que les projets d'enlèvements sont des contes du ministère britannique pour justifier des restrictions sévères de Lowe et s'en plaint¹⁰³. Par conséquent, ce journal d'opposition affirme que Napoléon ne reviendra jamais et qu'il est inutile que les Français espèrent un nouveau retour.

2.2.7 L'affaire du *Musquito* : la presse contre le gouvernement

En théorie, aucune nouvelle sur Sainte-Hélène ne doit parvenir aux oreilles ou aux yeux des Français. Or, le gouvernement de la Restauration doit trancher quand des informations importantes mais dont la fiabilité n'est pas certaine paraissent à l'étranger. Ainsi, à la fin de 1818, alors que les dirigeants de l'Europe se réunissent à Aix-la-Chapelle, à Paris le conseil des ministres doit faire face à un événement surprenant. En Angleterre, suite à l'arrivée du navire le *Musquito* ayant fait escale à Sainte-Hélène, plusieurs informations sont publiées, plus contradictoires les unes que les autres : Napoléon s'est évadé, les Anglais souhaitent le transférer vers une autre destination, Hudson Lowe a été assassiné... Les journaux anglais ne sont pas épargnés et rapportent également des versions différentes d'un événement important qui se serait produit à Sainte-Hélène. Si le *Courrier* annonce une tentative d'évasion ratée, le *Morning Chronicles* se montre plus prudent et évoque l'interception de lettres. Il est même question d'un retour de Napoléon suite à une mutinerie de soldats anglais sur l'île¹⁰⁴.

En France, suite à ces nouvelles, un débat s'engage entre deux factions au sein du gouvernement, sur l'attitude à adopter vis-à-vis de ces bruits répandus dans la capitale anglaise potentiellement explosifs et dont personne n'est en mesure de dire s'ils sont avérés ou mensongers. Faut-il permettre aux journaux de les évoquer ? Certes, des rumeurs d'évasion ont déjà été relayées, mais toujours par des feuilles locales, donc moins importantes. Par exemple, une prétendue proclamation de Napoléon est présente dans le *Journal du Gard* du 13 novembre 1817¹⁰⁵. Au contraire, l'affaire rapportée par le

¹⁰³ *La Renommée*, 9 janvier 1820, 4 p., p. 1.

¹⁰⁴ *Journal des débats*, 21 novembre 1818, 4 p., p. 2.

¹⁰⁵ Extrait du *Journal du Gard* du 13 novembre 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

Musquito est susceptible de paraître dans les plus grands journaux du royaume. D'un côté, Molé, ministre de la Marine, est d'avis que les périodiques puissent informer les Français des rumeurs, vraies ou fausses, qui se propagent à Londres. Inversement, Decazes, ministre de la Police, est partisan d'un silence absolu. C'est cette position qui est finalement choisie¹⁰⁶. Or, le débat est repris par la presse. *Le Moniteur* songe à passer l'affaire sous silence en raison des contradictions entre les différentes rumeurs¹⁰⁷. Cependant, cette gazette étant l'organe officiel du gouvernement, il aurait été étonnant qu'elle ne respecte pas sa décision.

Néanmoins, cette ligne de conduite est loin d'être adoptée par les autres journaux. En effet, *Le Conservateur*, ultra mais attaché à la liberté de la presse, souhaite publier un article sur la prétendue évasion et se sert de cet exemple pour critiquer la censure en France. Il affirme même que ne pas évoquer les nouvelles venues de Sainte-Hélène entraînerait l'apparition « des fables monstrueuses »¹⁰⁸, contrairement à la publication de la réalité. Il conforte ses dires en expliquant que la nouvelle de l'évasion de Napoléon « étoit connue de tous les porteurs d'eau et de toutes les servantes de Paris »¹⁰⁹ interdisant d'étouffer cette affaire. Ces constatations ne tardent pas à se vérifier. Par exemple, le sous-préfet de Dieppe prévient son supérieur que, le 12 novembre 1818, le périodique le *Star* est arrivé dans la ville et évoque les rumeurs qui circulent à Londres¹¹⁰. De même, à Rouen, les autorités notent que les différentes versions des faits qui se seraient déroulés à Sainte-Hélène apparaissent successivement. Il est d'abord déclaré que Napoléon a réussi à s'évader, puis quelques jours plus tard, que sa libération a échoué¹¹¹. Les différentes histoires rapportées par les journaux d'outre-Manche sont très rapidement déformées. Comme le signale la préfecture de Rouen au ministre de la Police, « la rumeur publique s'en est emparée et y ajoute des circonstances et des détails invraisemblables »¹¹². Parmi les ajouts, il y a le regroupement de tous les Français en Amérique auprès de Napoléon, ou encore l'imminence d'une guerre entre l'Angleterre et l'ex-empereur.

De ce fait, il est inutile que les journaux français taisent l'information. *La Minerve* refuse de la passer sous silence et se vante même d'être le premier périodique français à l'annoncer¹¹³. Finalement,

¹⁰⁶ NOAILLES, Hélié Guillaume Hubert, *Le comte Molé 1781-1855, sa vie - ses mémoires, tome 4*, Paris, Champion, 1925, 481 p., p. 100.

¹⁰⁷ *Le Moniteur*, 20 novembre 1818, 4 p., p. 2.

¹⁰⁸ « Lettre sur Paris », *Le Conservateur*, volume 1, Paris, Le Normant, 1818, p. 333 à 345, p. 333.

¹⁰⁹ *Idem*.

¹¹⁰ Lettre du sous-préfet de Dieppe, le 13 novembre 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹¹¹ Lettre au ministre, le 17 novembre 1818, *ibid.*, non folioté.

¹¹² Lettre de la préfecture de la Seine-Inférieure, le 16 novembre 1818, *ibid.*, non folioté.

¹¹³ JPP, « Les deux conspirations », *La Minerve*, volume 4, Paris, Bureau de la Minerve française, novembre 1818, p. 234 à 235, p. 234.

la nouvelle est reprise par toute la presse, toutes sensibilités confondues. Elle rapporte la version officielle de cette histoire, à savoir que les documents apportés par le *Musquito* concernent la découverte par Hudson Lowe d'une correspondance illégale entre la communauté française de l'île et l'Europe pour faire évader l'ancien souverain¹¹⁴. Puis, elle explique que plusieurs conspirateurs se trouvant en Angleterre et sur le continent, notamment à Rome, Munich et Paris, ont été arrêtés pour avoir voulu délivrer Napoléon. Et même qu'un navire d'Amérique du Sud aurait croisé au large de Sainte-Hélène avant de faire brusquement demi-tour¹¹⁵. En définitive, un complot avec des ramifications quasi mondiales aurait été découvert.

Il importe de souligner que cette information n'a pas un grand écho auprès des Français. Si, à Sainte-Hélène, il est dit que les rumeurs lancées par le *Musquito* ont « fait un grand bruit en Europe, [et ont] donné une secousse »¹¹⁶, tous les rapports des préfets en France, du Haut-Rhin aux Deux-Sèvres, sont unanimes : il n'y a aucune agitation suite à l'annonce d'une possible évasion. Les représentants de l'État vantent la tranquillité de leur département. Au contraire, ils expliquent que la non diffusion de cette nouvelle aurait pu entraîner plus d'agitation. En effet, elle aurait pu être diffusée par des Bonapartistes et d'autres adversaires de la Restauration en faisant croire que Napoléon s'est vraiment évadé et que le gouvernement tente d'étouffer l'affaire. La provenance de l'information, l'Angleterre, justifie ce manque de réaction. Les Français ne semblent pas faire confiance aux bruits venus d'outre-Manche. Après une enquête en 1818 dans l'Eure-et-Loir, la gendarmerie rapporte au ministre de la Police que la population du département accueille avec méfiance cette nouvelle, considérant qu'il s'agit d'une ruse pour affaiblir la France en créant un mouvement d'agitation¹¹⁷. Las Cases a aussi une vision complotiste de l'information anglaise. Il considère cette rumeur comme une machination lancée par le gouvernement anglais peu de temps avant le congrès d'Aix-la-Chapelle pour créer une effervescence en Europe et ainsi faire peur aux États pour qu'ils choisissent, lors du congrès, de maintenir Napoléon en captivité¹¹⁸. Cette idée, bien qu'erronée, est partagée par l'ex-empereur.

Enfin, cette affaire liée au *Musquito* a donné gain de cause à la presse sur la publication des rumeurs : les journaux continuent ensuite d'annoncer des bruits sur une soi-disant libération de

¹¹⁴ *Le Moniteur*, 20 novembre 1818, 4 p., p. 2.

¹¹⁵ *Le Moniteur*, 21 novembre 1818, 4 p., p. 2.

¹¹⁶ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 356-357.

¹¹⁷ Rapport fait au ministre de la police, le 30 novembre 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹¹⁸ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 889.

Napoléon. Par exemple, le préfet du Haut-Rhin signale celui d'une évasion à la fin de l'année 1820 circulant dans son département, et il est surpris qu'il soit diffusé dans plusieurs périodiques¹¹⁹.

Finalement, à l'image des brochures, la presse permet aux Français d'obtenir des renseignements sur Sainte-Hélène. Cependant, ceux-ci ne sont pas toujours véridiques.

2.3 LES ÉCRITS EN PROVENANCE DE SAINTE-HÉLÈNE

2.3.1 Les premiers témoignages

L'exil de l'ex-empereur engendre aussi des témoignages de personnes de son entourage plus ou moins proches, françaises ou anglaises, qui ont quitté l'île avant son décès. Ainsi, le tout premier ouvrage lié à l'exil à Sainte-Hélène est celui d'un chirurgien du *Northumberland*, William Warden. Par sa fonction, il a côtoyé le captif et sa suite, et il publie en 1816 les *Lettres de Sainte-Hélène* où il détaille les conditions de vie lors des premiers mois de l'exil. O'Meara diffuse aussi un texte dès son retour en Europe en 1819, *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène*. Les Français sont plus discrets ; seule une compilation de lettres de Las Cases lors de son séjour à Sainte-Hélène, dont celle à Lucien Bonaparte à la fin de l'année 1816 qui lui a valu son expulsion, est publiée en 1818.

Les objectifs de ces textes sont multiples. Le document de Las Cases entraîne un débat au Parlement anglais sur les conditions de détention à Sainte-Hélène¹²⁰. L'autre but est de renseigner les Européens sur les véritables conditions de vie sur l'île car sont présentes « les idées les plus erronées sur ce qui a rapport à Napoléon et à Ste-Hélène »¹²¹. L'œuvre d'O'Meara affirme poursuivre le même dessein. Il se présente aussi comme une réponse à un autre récit anglais paru en 1819, *Carnet d'un voyageur*, qui, aux dires du médecin irlandais, a « attiré l'attention publique, par une apparence de véracité, tandis qu'en réalité elle est composée de faits faux et de calomnies »¹²². Du fait de cette volonté d'apporter aux lecteurs une description fidèle et de qualité, les documents mettent en avant leur fiabilité. L'écrit de Las Cases a soin de préciser « que nulle personne en ce monde, pas même

¹¹⁹ Lettre du préfet du Haut-Rhin, le 13 novembre 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹²⁰ LAS CASES, Emmanuel, *Mémoires d'Emmanuel-Auguste-Dieudonné, comte de Las Cases, communiqués par lui-même*, Paris, L'huillier, 1819, 132 p., p. 7.

¹²¹ *Ibid.*, p. 71.

¹²² O'MEARA, Barry Edward, *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 12.

celles liées par le sang et les plus anciennes relations, n'ont eu l'occasion de connaître et d'apprécier aussi bien l'Empereur que Las Cases »¹²³. L'ouvrage affirme aussi être beaucoup plus sûr que le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* jugé « dépourvu de toute authenticité »¹²⁴. Le document d'O'Meara se vante d'être la représentation exacte de ce qui se passe dans l'île¹²⁵.

Néanmoins, si ces ouvrages apportent de véritables renseignements, des ajouts et des erreurs y sont présents. Ainsi, aux dires de Las Cases, le texte de Warden tient plus du conte que de la vérité¹²⁶. D'ailleurs, Napoléon juge : « le fond en est vrai ; mais il y a cent absurdités et cent mensonges »¹²⁷. De même, une description très romanesque de l'expulsion de Las Cases est donnée dans ses *Mémoires* : il est littéralement arraché par des gardes anglais à Napoléon et d'autres soldats enfoncent la porte de sa chambre pour saisir ses effets personnels¹²⁸. Ces erreurs ne sont pas toujours relevées par les lecteurs qui ne disposent pas d'autres témoignages. Donc, ces publications ne permettent pas aux Français de se faire une conception exacte de l'exil, et favorisent le développement de mythes.

En outre, les écrits des témoins de la captivité de Napoléon sont lus avec avidité en France. Ainsi, selon les informations que les exilés reçoivent, les *Lettres de Sainte-Hélène* font beaucoup de bruit et « depuis nombre d'années, aucune autre publication n'a autant excité la curiosité du public »¹²⁹. Il est même affirmé que « depuis cinquante ans, aucun ouvrage n'a eu plus de vogue »¹³⁰. Si cela semble très excessif, le document connaît réellement un écho certain. En effet, il a plusieurs éditions et se répand en Europe. Les textes d'O'Meara et de Las Cases connaissent eux aussi une diffusion importante malgré la lutte des autorités françaises contre celle-ci. Par exemple, les *Mémoires* du comte sont saisis dans les librairies et les imprimeries pour empêcher leur parution¹³¹.

Ces réussites montrent la curiosité des Français quant au destin de Napoléon. Warden le montre en 1816 en précisant que : « [tout renseignement] à l'égard de la situation actuelle de Napoléon me

¹²³ *Ibid.*, p. 48.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 73.

¹²⁵ O'MEARA, Barry Edward, *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 15.

¹²⁶ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, *op. cit.*, p. 313.

¹²⁷ Napoléon, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, *op. cit.*, p. 252.

¹²⁸ LAS CASES, Emmanuel, *Mémoires d'Emmanuel-Auguste-Dieudonné...*, *op. cit.*, p. 49.

¹²⁹ CABANÈS, Augustin, WARDEN, William, *Napoléon jugé par un Anglais. Lettres de Sainte-Hélène, correspondance de W. Warden, chirurgien de S. M. à bord du "Northumberland", qui a transporté Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène, traduite de l'anglais et suivie des Lettres du Cap de Bonne-Espérance, réponses de Napoléon aux lettres de Warden*, Paris, Vivien, 1901, 494 p., p. 233.

¹³⁰ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 204.

¹³¹ *L'Ami de la religion et du roi*, 13 mars 1819, 16 p., p. 13.

parut exciter un intérêt extraordinaire »¹³². L'ancien empereur en personne note que « le monde est curieux de connaître la moindre circonstance de la vie d'un homme qui a joué un grand rôle »¹³³. De plus, aux dires du *Journal des débats*, les plus grands partisans de l'ex-empereur sont à la recherche des « moindres détails de la vie actuelle de Buonaparte »¹³⁴. Cette curiosité est parfaitement connue des compagnons du captif. Par exemple, avant de quitter Sainte-Hélène, Las Cases écrit que : « L'Europe a les yeux sur notre rocher »¹³⁵. Surtout, ils ont connaissance du peu d'informations dont disposent leurs compatriotes. Ainsi, Balmain affirme aux Bertrand « que l'opinion se plaint, qu'elle ne sait rien de ce qui touche l'Empereur »¹³⁶. Les personnes devant quitter l'île savent donc qu'un texte sur l'exil a de grandes chances d'attirer le public.

2.3.2 Bienveillance et louange

Si les ouvrages ne permettent pas aux Français de se faire une représentation véridique de l'exil, ils sont profitables à Napoléon. En effet, le document de Warden parvient à Sainte-Hélène au début de l'année 1817. Si l'opinion de l'ancien empereur sur lui est mauvaise, il sait qu'il peut lui être favorable. Tout d'abord, il permet à l'Europe de ne pas l'oublier. Comme le signale Gourgaud, cet écrit « est fort utile à la cause de l'Empereur »¹³⁷. Cette affirmation en illustre l'importance. D'autant plus que Gourgaud, d'un point de vue personnel, y est critiqué. Effectivement, il est décrit comme essentiellement vaniteux ; il envisage même de poursuivre l'auteur en justice, ce dont Bertrand le dissuade¹³⁸. Pour sa part, le Grand-Maréchal signale à l'ex-empereur le bénéfice qu'il peut tirer du texte car celui-ci le dépeint de manière positive sans être trop élogieux¹³⁹.

La bonne image de l'exilé et les critiques acerbes sur la captivité amènent Lowe à penser que cet ouvrage serait l'œuvre indirecte de Napoléon dont l'auteur serait simplement le messenger. Il pense que son prisonnier connaissait le souhait de Warden d'obtenir de l'argent en publiant un écrit traitant de Napoléon et de Sainte-Hélène. Donc, sachant l'avantage qui pourrait en être tiré, l'ex-empereur

¹³² WARDEN, Guillaume, *Correspondance de G. Warden, chirurgien, à bord du vaisseau le Northumberland, qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'isle de Sainte-Hélène*, Parkin, Bruxelles, 1817, 175 p., p. 2.

¹³³ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, op. cit., p. 26.

¹³⁴ *Journal des débats*, 14 juin 1818, 4 p., p. 4.

¹³⁵ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 706.

¹³⁶ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, op. cit., p. 53.

¹³⁷ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1 ...*, op. cit., p. 523.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 530.

¹³⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 204.

aurait multiplié les entretiens avec lui¹⁴⁰. Toutefois, vu l'avis de Napoléon sur le livre, il est peu vraisemblable qu'il ait participé à son élaboration. En revanche, il a pu favoriser les discussions avec Warden dans l'espoir qu'il les publie mais a finalement été déçu. Encore, cette possibilité implique-t-elle une relation de confiance entre les deux hommes, loin d'être acquise.

Les autres ouvrages sont tout aussi favorables à l'ex-empereur et apportent une représentation noire de son exil tout en contrebalançant les affirmations des textes faisant l'éloge de Sainte-Hélène. La pénibilité de la détention est particulièrement mise en avant. Ainsi, Las Cases demande à ses lecteurs de n'apporter « aucune foi aux descriptions des journaux anglais, qui prétendent que l'Empereur habite un beau palais de bois »¹⁴¹. D'ailleurs, il a son explication quant à la raison de la réputation agréable de l'île : les marins y accostant sont tellement heureux de toucher terre après des semaines de navigation qu'ils enjolivent fortement les conditions de vie sur ce rocher¹⁴². Or, celles-ci sont particulièrement critiquées. Par exemple, la nourriture, viande, pain ou toute autre, serait très mauvaise¹⁴³. Il est même précisé que n'importe quel bourgeois européen vit beaucoup mieux que Napoléon à Sainte-Hélène¹⁴⁴. Point intéressant, Las Cases évoque le futur *Mémorial* en s'attardant sur le journal quotidien qu'il a tenu et l'espoir d'une publication future pour apporter un meilleur témoignage sur les premiers temps de l'exil¹⁴⁵.

O'Meara, de son côté, dresse aussi un portrait extrêmement sombre du séjour des Français, c'est à peine s'il n'écrit pas que madame Bertrand doit mendier pour nourrir ses enfants¹⁴⁶. Le médecin avoue même avoir « honte d'être Anglais », devant le traitement infligé au prisonnier et à sa suite¹⁴⁷.

Ces écrits sont donc favorables à l'empereur déchu, car ils permettent de diffuser l'idée d'un emprisonnement dans un lieu inhospitalier faisant de lui, et de ses proches, des martyrs victimes du « système de Vienne ». Ils accentuent également la dimension héroïque du personnage souffrant sans se plaindre directement, puisque les textes ne sont pas de lui mais de ses compagnons.

¹⁴⁰ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, op. cit., p. 254.

¹⁴¹ LAS CASES, Emmanuel, *Mémoires d'Emmanuel-Auguste-Dieudonné...*, op. cit., p. 95.

¹⁴² *Ibid.*, p. 96.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 101.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 109.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 62.

¹⁴⁶ O'MEARA, Barry Edward, *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 32.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 35.

2.3.3 Naissance d'un effroyable bourreau

Les textes de témoins de la captivité s'attaquent aussi à Hudson Lowe. En effet, les représentations de celui-ci dans les différents documents sont toutes virulentes. Las Cases affirme que « depuis l'arrivée du nouveau gouverneur, ni jour, ni heure, ni instant ne se passent sans que l'Empereur n'essuie de nouveaux outrages »¹⁴⁸. Mais le principal artisan de cette légende noire n'est pas un Français mais O'Meara. Après son expulsion de Sainte-Hélène en 1818, il brosse pour ses lecteurs un portrait épouvantable de Lowe, montré comme un effroyable bourreau, et ne cesse de porter des accusations contre lui. O'Meara est le premier à évoquer dans ses écrits un geôlier paranoïaque, humiliant son prisonnier¹⁴⁹. Dès le début de *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène*, le gouverneur est très mal traité, avec une biographie à charge : il est accusé de ne pas être né en Grande-Bretagne¹⁵⁰ et d'être à peine anglais. Sa carrière militaire est aussi qualifiée de médiocre et se résume à la défaite de Capri contre les Français en 1808.

L'attitude de Lowe est par ailleurs mise en parallèle avec celle de son prédécesseur. Ainsi, O'Meara explique qu'elle est « diamétralement opposée à celle de sir George Cockburn »¹⁵¹. Le médecin affirme même que, peu après le départ de l'amiral, des provisions prévues par ce dernier pour Longwood ont été détournées par Lowe à son profit personnel¹⁵². L'auteur multiplie les exemples peu glorieux pour Lowe et déclare que le gouverneur conserverait les meubles et vêtements commandés par les Français. Et le médecin tient à préciser que lesdits vêtements auraient coûté cher¹⁵³.

Par ailleurs, Lowe essaierait d'asphyxier financièrement les Français dans le dessein d'entraîner le départ des domestiques et des compagnons de l'ex-empereur et de le laisser seul à Longwood¹⁵⁴. Enfin, il mettrait la vie de Napoléon et de sa suite en danger par des humiliations particulièrement cruelles. Par exemple, O'Meara rapporte qu'en 1817, la nouvelle de la mort de la mère de madame Bertrand parvient à Sainte-Hélène, mais le gouverneur attend plusieurs semaines avant d'informer le Grand-Maréchal et lui annonce le décès alors que madame Bertrand sort d'une fausse couche. Le médecin irlandais juge cette action comme potentiellement dangereuse pour la vie de la comtesse¹⁵⁵.

¹⁴⁸ LAS CASES, Emmanuel, *Mémoires d'Emmanuel-Auguste-Dieudonné...*, op. cit., p. 104.

¹⁴⁹ O'MEARA, Barry Edward, *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 226-227.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. V.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 31.

¹⁵² *Ibid.*, p. 31-32.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 221-222.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 102.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 227.

O'Meara décrit un gouverneur non seulement fourbe, mais aussi manipulateur. Il prétend que lorsqu'un visiteur débarque à Sainte-Hélène, Lowe lui fait visiter uniquement la partie la plus agréable de l'île, à savoir Plantation House, pour lui donner une fausse idée du climat et de la vie sur place¹⁵⁶. Au final, ce document publié du vivant de Napoléon est la première grande représentation de Hudson Lowe comme un geôlier particulièrement antipathique avec une absence totale de qualités, transformant l'exil de l'ex-empereur en martyre.

De plus, dans son ouvrage, O'Meara défend et explique son diagnostic d'hépatite en ce qui concerne Napoléon¹⁵⁷, rejeté par Lowe. Pour renforcer ses dires, il reprend les rapports du chirurgien John Stokoe qui examina le captif en janvier 1819 et posa le même diagnostic. O'Meara précise d'ailleurs que ce médecin, s'il n'est pas un spécialiste de cette maladie, a traité beaucoup de patients en souffrant et donc sait parfaitement la reconnaître¹⁵⁸. De nouveau, Hudson Lowe est jugé responsable de la dégradation de l'état de santé de son prisonnier, car il n'assouplit pas les mesures de détention, refuse de croire au diagnostic d'hépatite et surtout ne permet pas à Napoléon de choisir son médecin. Pour mieux illustrer son propos, O'Meara cite plusieurs de ses propres lettres à Hudson Lowe, de 1817 et 1818, où il l'alerte sur la dégradation de la santé de son patient. Il insère aussi dans son texte une note de Montholon destinée au gouverneur accusé d'assassiner le captif en l'empêchant de recevoir des soins adéquats. La note finit d'ailleurs par ces mots : « si un jour on le trouvait mort, qui l'aurait tué ? Le monde et l'histoire le diront à haute voix !!! »¹⁵⁹. La responsabilité de Lowe est donc mise en avant par les écrits venant de Sainte-Hélène deux ans avant le décès de l'ex-empereur.

Ces critiques du gouverneur par des proches de Napoléon revenus en Europe portent leurs fruits. En France, dans les dernières années de la captivité, naissent des attaques contre Hudson Lowe. Par exemple, *La Renommée* l'accuse d'aggraver la maladie de son prisonnier par « les mauvais procédés qu'on ne cesse d'avoir à son égard »¹⁶⁰. Il est également décrit comme un homme sans cœur n'épargnant « ni le sexe, ni l'âge, dans les vexations qu'il a fait éprouver à ceux qui se sont montrés fidèles au malheur »¹⁶¹. La perception d'un geôlier tyrannique s'impose donc dans les milieux favorables à Napoléon.

Néanmoins, malgré ces descriptions, Bertrand juge que les Européens ne sont pas informés des

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 51.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 70-75.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 261.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 307.

¹⁶⁰ *La Renommée*, 30 juin 1819, 4 p., p. 4.

¹⁶¹ *La Renommée*, 8 novembre 1819, 4 p., p. 2.

événements les plus dramatiques de la captivité. Par exemple, en août 1819, après que son épouse a fait une fausse couche, le Grand-Maréchal fait appel à un médecin mais, devant le dispositif du gouverneur et les restrictions d'accès aux Français, le praticien « est arrivé 4 heures après qu'elle eût accouché, elle a gardé tout ce temps le fœtus entre les jambes, suspendu au lien ombilical, craignant à tout moment un accident funeste. Une telle situation fait frémir et on n'en a en Europe aucune idée »¹⁶².

2.3.4 Inonder l'Europe de pamphlets

En parallèle aux textes de témoins ayant quitté Sainte-Hélène, l'ex-empereur en personne peut dicter sa propre vision de son exil et l'envoyer en Europe. Napoléon ne perd pas de temps, et débute ses écrits critiquant son emprisonnement dès 1816. Effectivement, en recevant des nouvelles du Vieux Continent, et notamment les versions du gouvernement anglais de la captivité assez éloignées de la réalité, il note : « le Gouverneur ne dit pas la vérité à son gouvernement, ni le gouvernement au Parlement, ni le Parlement à l'Europe »¹⁶³. Or, Napoléon souhaite ne pas laisser ses vainqueurs écrire l'Histoire. Certes, il ne peut contrôler les écrits que ses proches rédigent et qu'ils retravaillent une fois hors de l'île. Ils peuvent par conséquent déformer ses propos. Au contraire, en dictant ses propres textes, il est certain de leur fidélité. D'ailleurs, Hudson Lowe en mars 1818 s'insurge : le captif « a inondé l'Europe de pamphlets »¹⁶⁴. Affirmation excessive mais illustrant la possibilité de l'ex-empereur d'envoyer de l'île des documents conspuant son exil. Effectivement, très vite les Français de Sainte-Hélène entretiennent des communications clandestines avec le reste du monde grâce aux navires de passage acceptant de prendre colis et lettres. Puis, une fois en Europe les documents sont publiés par des Bonapartistes ou des adversaires de la Sainte-Alliance. Ainsi, une lettre de remontrances de Napoléon à Lowe est publiée en 1817 par le journal anglais libéral *Morning Chronicle*¹⁶⁵. De même, pour répondre à l'ouvrage de Warden mais pour aussi donner de ses nouvelles en Europe, l'ex-empereur dicte les *Lettres du Cap de Bonne-Espérance* quelques jours après l'arrivée sur l'île de l'écrit du chirurgien. Le document est publié à Londres en 1817 et gagne rapidement le reste de l'Europe et notamment la France. Toutefois, ce texte n'est pas signé par Napoléon mais

¹⁶² BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 378.

¹⁶³ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 227.

¹⁶⁴ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2 ...*, *op. cit.*, p. 478.

¹⁶⁵ Extrait du *Morning Chronicle* du 13 mars 1817, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté.

désigne comme son auteur un capitaine de marine anglaise ayant soi-disant fait escale à Sainte-Hélène. Ces documents étant des critiques de l'attitude anglaise, le captif a pu craindre une perte de prestige auprès des Français en se plaignant directement.

Ces écrits développent tous une vision de la captivité favorable à l'ex-empereur. Les *Lettres du Cap de Bonne-Espérance* peuvent être perçues comme un véritable prédécesseur du *Mémorial de Sainte-Hélène*. Napoléon y est dépeint de manière très positive, entre autre comme le continuateur de la Révolution mais aussi comme ayant joué un rôle négligeable dans des événements fâcheux comme l'exécution du duc d'Enghien ou la défaite de Waterloo. Mais l'ouvrage s'étend aussi sur la vie à Sainte-Hélène et notamment sur les vexations anglaises, comme par exemple le refus d'appeler Napoléon « empereur » mais seulement « général »¹⁶⁶. L'ouvrage développe aussi les attaques contre Hudson Lowe qui ne cesse de renforcer inutilement la sécurité autour du captif et entraîne un isolement de la communauté française de l'île¹⁶⁷.

Enfin, cet écrit s'attarde aussi sur le rôle des commissaires présents à Sainte-Hélène. En effet, si l'envoi de ces hommes a pour but en partie de souligner le « caractère européen » de l'emprisonnement de Napoléon¹⁶⁸, l'exilé joue sur cette idée pour accentuer la vision d'une détention voulue par les puissances européennes. Les commissaires sont assimilés à de nouveaux gardiens¹⁶⁹ renforçant le statut d'un Napoléon victime de la Sainte-Alliance. Finalement, l'exilé, dans cette œuvre, se place déjà comme un martyr subissant un emprisonnement particulièrement douloureux.

Un autre exemple de cette politique de l'ex-empereur est une lettre d'août 1816, énumérant tous les désagréments de la captivité, du climat aux vexations du gouverneur¹⁷⁰. Officiellement, elle est écrite par Montholon et destinée à Hudson Lowe, mais en réalité, elle est dictée par Napoléon pour être diffusée en Europe. À nouveau, l'objectif est d'informer l'opinion sur la vie à Longwood pour engendrer un sentiment de sympathie. La démarche semble fonctionner car, en 1817, les Français de Sainte-Hélène apprennent que cette lettre « est lue avec avidité en France »¹⁷¹.

¹⁶⁶ CABANÈS, Augustin, WARDEN, William, *op. cit.*, p. 356.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 366-367.

¹⁶⁸ Instructions données à Balmain le 18 septembre 1815, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 17 août 1815 au 16 juin 1816*, anglais cote 3, folio 66, verso.

¹⁶⁹ CABANÈS, Augustin, WARDEN, William, *op. cit.*, p. 368.

¹⁷⁰ Cette lettre appelée la Remontrance est citée dans, LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 204 à 212.

¹⁷¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 255.

En apprenant les critiques envoyées en Europe par l'exilé et ses proches, Lowe proteste et, lors d'une entrevue avec son captif, déclare : « vous me flétrissez aux yeux de l'Europe »¹⁷². C'est une preuve du succès de la politique de l'ex-empereur. Enfin, dès juillet 1816, l'ambassadeur français à Londres note les échos des plaintes de Napoléon. Il écrit notamment : « l'active surveillance [du général Lowe] aigrit singulièrement le prisonnier, il affecte de répéter que ce général est envoyé pour le faire périr »¹⁷³.

En définitive, les différents écrits de Napoléon ou de ses compagnons apportent en Europe et en France une vision altérée de la captivité, favorable au captif et noircissant le rôle des geôliers anglais.

Pour conclure, deux visions de Sainte-Hélène s'opposent. Celle des partisans de Napoléon ou plus généralement des opposants à la Restauration, montrant la captivité de l'ex-empereur comme difficile, presque inhumaine. L'île serait un lieu désolé où l'insalubrité du climat fait des ravages. Hudson Lowe serait un véritable tyran, martyrisant sans cesse son captif contraint de vivre reclus dans la maison qui lui sert de prison. Au contraire, les ennemis de Napoléon dépeignent le lieu comme un endroit idyllique et salubre. Le gouverneur est certes vigilant mais demeure un gentleman. Ces deux descriptions sont incompatibles et pas toujours exactes, éloignant donc les Français d'une appréciation claire de la captivité.

2.4 LA MORT DE NAPOLÉON ET LA MULTIPLICATION DES OUVRAGES

2.4.1 La mode d'écrire sur un mort

La mort de Napoléon n'entraîne pas l'arrêt des publications sur sa vie à Sainte-Hélène. Bien au contraire, dès son décès connu, les écrits se multiplient, à la fois pour le glorifier et pour le critiquer. Toute son existence, exil compris, devient un sujet important pour tous les auteurs amateurs ou professionnels souhaitant donner leur avis sur lui ou tout simplement appâtés par de possibles gains. Cette situation persiste encore aujourd'hui : dès l'annonce du décès d'un personnage important, des pseudo-biographies apparaissent. En 1822, un publiciste constate : « on se fait auteur pour écrire sur

¹⁷² *Ibid.*, p. 107.

¹⁷³ Lettre d'Osmond, le 23 juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 319, verso.

Bonaparte »¹⁷⁴. Et aux dires de Georges Lote, tous les genres littéraires s'attachent à évoquer la mort de l'ex-empereur¹⁷⁵.

Des œuvres se prétendent même de la main de l'ancien souverain, du moins en partie. Par exemple, *Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte à l'isle Sainte-Hélène* affirme être une compilation de « papiers enlevés de son cabinet dans la nuit du 4 au 5 mai 1821 »¹⁷⁶ et serait un premier projet de mémoires inachevé. Le nombre d'ouvrages prétendument de la plume du disparu, dans la seconde moitié de 1821, oblige Bertrand et Montholon à intervenir pour rétablir la vérité et dénoncer ces supercheries¹⁷⁷. L'intérêt d'écrire sur le captif après son décès prend des tournures presque surréalistes. Par exemple, les journaux anglais annoncent en 1821 le retour à Londres d'un singe supposé avoir appartenu à Napoléon à Longwood¹⁷⁸. À peine cette nouvelle annoncée, une biographie de l'animal paraît¹⁷⁹. En définitive, n'importe quel sujet lié à Sainte-Hélène, conforme à la réalité ou non, est susceptible d'être traité puis diffusé, d'où une multitude d'histoires de la captivité, parfois incohérentes.

Certes, dès 1815, des récits de la vie de l'empereur déchu existaient mais étaient fatalement inachevés, cet obstacle a disparu à partir de 1821. Les premières biographies complètes, de la naissance au trépas, peuvent être imprimées, comme *Napoléon, sa naissance, son éducation, sa carrière militaire, son gouvernement, sa chute, son exil et sa mort*¹⁸⁰. Toutefois, il s'agit d'ouvrages peu documentés, rédigés rapidement, sans véritable pertinence. Leur portée historique est en général faible et les erreurs y sont légions. Ainsi, l'*Histoire des trois derniers mois de la vie de Napoléon Bonaparte* affirme qu'en février 1821, l'exilé faisait fréquemment des promenades sur l'île¹⁸¹. Les grandes biographies, comme celles de Walter Scott et bien sûr d'Adolphe Thiers, apparaissent à partir de la fin des années 1820.

Si certains ouvrages couvrent la vie entière de Napoléon, d'autres se focalisent seulement

¹⁷⁴ Lazare Augé cité par, LOTE, Georges, « La mort de Napoléon et l'opinion bonapartiste en 1821 », *Revue des études napoléoniennes*, numéro 31, juillet-décembre 1930, p. 19 à 58, p. 20.

¹⁷⁵ *Idem*.

¹⁷⁶ DORIS, Charles, *Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte à l'isle Sainte-Hélène*, Paris, Germain Mathiot, 1821, 240 p., couverture.

¹⁷⁷ *Le Constitutionnel*, 7 octobre 1821, 4 p., p. 3.

¹⁷⁸ *Journal des débats*, 19 octobre 1821, 4 p., p. 2.

¹⁷⁹ ANONYME, *Histoire du singe de Napoléon*, Paris, les marchands de nouveautés, 1821, 15 p.

¹⁸⁰ C****, *Napoléon, sa naissance, son éducation, sa carrière militaire, son gouvernement, sa chute, son exil et sa mort*, Paris, Vauquelin, 1821, 253 p.

¹⁸¹ SIMONNIN, Antoine Jean Baptiste, *Histoire des trois derniers mois de la vie de Napoléon Bonaparte*, Bruxelles, Arnold Lacrosse, 1821, 32 p., p. 5.

l'exil. Or, cette période est plus problématique pour les écrivains car les témoins sont peu nombreux et les déclarations manquent d'objectivité. Il est donc logique de constater, dans les nouveaux écrits, une représentation peu neutre et ressemblant aux descriptions antérieures des compagnons ou des adversaires. Toutefois, ces écrits apportent aux Français une nouvelle vision de Sainte-Hélène.

2.4.2 Un défunt populaire

De façon unanime, les biographes s'accordent pour souligner la fourberie britannique et le comportement odieux du geôlier. Les critiques déjà présentes dans les textes d'O'Meara, de Las Cases et du captif sont reprises. Ainsi, dans *Napoléon, sa naissance, son éducation, sa carrière militaire, son gouvernement, sa chute, son exil et sa mort*, le séjour à Sainte-Hélène est humiliant et Hudson Lowe est le « digne exécuteur des vengeances du ministère britannique »¹⁸². De même, l'*Histoire des trois derniers mois de la vie de Napoléon Bonaparte* évoque la barbarie de la nation anglaise décrite comme une adversaire détestable¹⁸³. Dans la *Relation de la maladie et de la mort de Napoléon Bonaparte*, il est dit que Lowe « gardait son prisonnier avec la rigoureuse sévérité d'une sentinelle »¹⁸⁴ et censurait les journaux apportés à Longwood pour empêcher Napoléon d'avoir des nouvelles d'Europe. Toutefois, ce texte dénonce l'incompétence du gouverneur et l'échec de ses mesures.

Néanmoins, tous les ouvrages n'accusent pas l'ensemble des Anglais et beaucoup se limitent au gouvernement de Londres et à Hudson Lowe. Ainsi, les *Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte à l'île Sainte-Hélène* prêtent à l'ex-empereur des propos qu'il n'a jamais tenus au sujet de son geôlier : à Sainte-Hélène « le plus cruel des supplices c'eût été de me contraindre à en faire ma société »¹⁸⁵. Mais le texte signale aussi que la plupart des Anglais, y compris ceux de la garnison de l'île, étaient peïnés par l'attitude de leur gouvernement et de Lowe, au point que « quelques-uns [...] auraient voulu, au prix de leur sang, améliorer [le] sort » du prisonnier¹⁸⁶. La presse peut aussi renforcer cette vision noire. Ainsi, *Le Constitutionnel* rapporte une dernière bassesse fictive du geôlier : après le décès de son illustre captif, il fond sur tous les papiers de Napoléon peu importe à

¹⁸² C****, *Napoléon, sa naissance, son éducation...*, op. cit., p. 241.

¹⁸³ SIMONNIN, op. cit., p. 9.

¹⁸⁴ ANONYME, *Relation de la maladie et de la mort de Napoléon Bonaparte*, Paris, librairie départementale, 1821, 36 p., p. 32.

¹⁸⁵ DORIS, op. cit., p. 163.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 235.

qui ce dernier les destinait ni de quel sujet ils traitaient¹⁸⁷. Au contraire, le comportement des compagnons de l'ancien souverain est salué. Aux dires des *Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte à l'isle Sainte-Hélène*, ils n'ont pas ménagé leur peine pour rendre l'emprisonnement un peu plus supportable pour leur maître. Cette affirmation, loin d'être véridique, permet de transmettre une image presque manichéenne de la captivité : les compagnons de l'exilé sont d'une grande fidélité tandis que le gouvernement anglais et son instrument, le gouverneur de Sainte-Hélène, sont exécrationnels.

Les écrits publiés encensent l'ex-empereur. L'*Histoire des trois derniers mois de la vie de Napoléon Bonaparte* le dépeint comme particulièrement cultivé, avec un grand savoir, mais aussi comme très touchant, pleurant régulièrement sur l'absence de son fils. Ainsi, est narrée l'anecdote purement fictive selon laquelle, en février 1821, après avoir reçu un journal mentionnant Marie-Louise et Napoléon II, le captif quitte la table pour aller se promener et quand Bertrand et Montholon viennent le rejoindre deux heures plus tard, ils le trouvent « assis sur un rocher, les bras croisés, l'air pensif et abattu, laissant voir qu'il avait beaucoup pleuré »¹⁸⁸. La souffrance d'être séparé de son enfant est sans doute le thème le plus présent dans les ouvrages sur Napoléon à Sainte-Hélène. Par exemple, *Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte* explique que le captif « idolâtrait son fils » et pensait à lui en permanence¹⁸⁹. Il compose même une ode à son enfant absent. En définitive, Napoléon n'est pas représenté comme le souverain souffrant de sa captivité ou de la perte de son pouvoir, mais comme un père privé de son fils. Certes, cette séparation tourmenta l'ex-empereur à Sainte-Hélène, mais ce sentiment est très fortement mis en avant.

En outre, l'évolution héroïque de l'exilé est également présente dans ces premières biographies. Ainsi, l'*Histoire des trois derniers mois de la vie de Napoléon Bonaparte* précise qu'au moment de sa mort, le prisonnier avait été réduit « à l'état de squelette »¹⁹⁰. Cependant, en tenant tête avec un réel courage à la maladie et en ne se plaignant jamais, il est mort « héroïquement »¹⁹¹. Néanmoins, la description grandiose et même surnaturelle du décès témoigne du manque d'objectivité de l'auteur : « Les portes de son tombeau s'ouvrent avec fracas, et lorsqu'elles se referment sur lui, sa mort est remarquée du monde entier, sa mort laisse un vide dans l'univers »¹⁹².

¹⁸⁷ *Le Constitutionnel*, 23 septembre 1821, 4 p., p. 2 et 3.

¹⁸⁸ SIMONNIN, *op. cit.*, p. 10.

¹⁸⁹ DORIS, *op. cit.*, p. 1 et 216.

¹⁹⁰ SIMONNIN, *op. cit.*, p. 20.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 22.

¹⁹² *Ibid.*, p. 3.

Enfin, les biographies, à la différence des pamphlets et autres textes destinés à la polémique, ne remettent pas en cause les raisons du trépas de Napoléon, à savoir un cancer de l'estomac. Il n'y a aucune mention d'empoisonnement ou plus généralement de meurtre. *Relation de la maladie et de la mort de Napoléon Bonaparte* décrit même avec minutie et force de détails fictifs les semaines précédant et suivant le décès grâce à de supposés documents, tels des lettres et des rapports des témoins de l'agonie.

Au total, les nombreux ouvrages parus en 1821 apportent une vision altérée de l'exil, favorable au captif, similaire aux textes dictés par l'ex-empereur ou à ceux de ses proches entre 1815 et 1821.

2.4.3 Les premiers mémoriaux de Sainte-Hélène

Les écrits publiés à partir du décès de Napoléon sur son exil ne proviennent pas seulement d'auteurs peu connus ayant tenté de compiler les documents diffusés depuis 1815. Plusieurs témoignages paraissent au cours des années 1820, dus à des observateurs et acteurs de la captivité. Les Anglais sont une nouvelle fois les premiers. *Napoleon in Exile, or a Voice from Saint-Helena*, publié dès 1822 par O'Meara, précède Las Cases et son fameux *Mémorial de Sainte-Hélène* diffusé en 1823. La volonté de rédiger un récit sur Sainte-Hélène et son glorieux prisonnier a plusieurs motivations, pas toujours purement littéraires ou historiques ; il y a le désir de transmettre un message, de décrire l'exil selon son point de vue. Certes, des auteurs donnent de nobles raisons à leur entreprise. Antommarchi affirme en 1825 que « les publications se multiplient » dont la plupart traitent mal l'ex-empereur, et par conséquent, il se doit de publier son propre récit pour rétablir la vérité¹⁹³, ainsi, il nie la tentative de suicide de Napoléon que, selon lui, de nombreux ouvrages auraient mentionnée¹⁹⁴. Il y a donc la volonté de rétablir la vérité, ou plus exactement une vérité.

Mais ce n'est pas leur seule motivation. L'aspect financier est important. Plusieurs personnalités ayant connu Napoléon à Sainte-Hélène songent à gagner de l'argent en publiant des mémoires. Par exemple, Albine de Montholon, de retour en Europe, écrit à son mari en 1821 : « vous êtes dans une position extraordinaire, vous devez prendre note de tout ce que vous entendez, tenir un journal, c'est très important »¹⁹⁵. Nul doute que, voyant le peu de nouvelles en Europe sur Sainte-Hélène et la

¹⁹³ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome I...*, op. cit., p. III.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. IV.

¹⁹⁵ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821...*, op. cit., p. 69.

demande importante du public, un ouvrage décrivant la vie de Napoléon sur l'île, qui plus est par un membre de sa suite pour ajouter un crédit de fiabilité, serait un succès de librairie. Et du fait de l'absence de sources, les écrits des compagnons de l'ex-empereur ne pourraient en aucun cas être remis en cause. D'ailleurs, Gourgaud accusa Las Cases de n'avoir accompagné Napoléon que dans le dessein de publier ensuite un ouvrage sur la captivité¹⁹⁶. Si résumer les motivations de Las Cases à ce seul objectif est réducteur, il est sans doute vrai qu'il avait en partie ce but.

Néanmoins, le crédit porté aux témoignages parus peu après 1821 et dus à ceux qui ont partagé l'emprisonnement de Napoléon peut être problématique. Lord Rosebery, dans son ouvrage *La Dernière Phase*, évoque avec justesse une « atmosphère de mensonge qui enveloppe Sainte-Hélène d'une sorte de brouillard »¹⁹⁷. En effet, ces ouvrages publiés pour des raisons propagandistes ou financières sont loin d'être neutres et jouent avec la réalité. Des inventions fantaisistes y sont présentes. Par exemple, Antommarchi affirme que moins de 48 heures après le décès de Napoléon, Hudson Lowe vient voir les Français pour leur faire part de nouvelles tout juste arrivées sur l'île, dont l'une destinée à l'ex-empereur, lui signifiant que « l'instant approchait où la liberté pourrait lui être rendue »¹⁹⁸. Cette affirmation totalement fautive provient de la seule imagination du médecin.

En fait, les récits les plus fiables sont ceux dont la vocation n'était pas d'être publiée et qui donc ont parus bien après la mort de Napoléon et même de leur auteur. Parmi eux figurent notamment le journal de Gourgaud édité à la fin des années 1880 et les cahiers de Bertrand dont la publication date du milieu du XX^e siècle. Néanmoins, si *les Cahiers de Sainte-Hélène* donnent une « vision véridique » du séjour de Napoléon sur cette île¹⁹⁹, l'apport des premiers mémoriaux ne doit pas être négligé. En effet, ils imposent en France une première vision. Leur succès est fulgurant. Aux dires de Stendhal, « ce qu'il y a de plus distingué parmi les jeunes gens lit le *Mémorial de Sainte-Hélène* et se montre fou de l'Empereur »²⁰⁰. Malgré leurs erreurs et leurs inventions, ces œuvres ont été une source très importante de renseignements pour les Français. Par exemple, les mémoires d'Antommarchi permettent de suivre l'état physique de l'ex-empereur au cours des derniers mois de sa vie. Ainsi, comme l'affirme Jacques Macé à propos de Las Cases, d'O'Meara et d'Antommarchi : « les ouvrages de ces trois auteurs constituent la base sur laquelle se construit l'histoire de Sainte-Hélène » dans les

¹⁹⁶ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1 ...*, op. cit., p. 316.

¹⁹⁷ ROSEBERY, op. cit., p. 181.

¹⁹⁸ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 2...*, op. cit., p. 172.

¹⁹⁹ Marie Bonaparte, citée par, BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 7.

²⁰⁰ STENDHAL, *Mémoires d'un touriste, volume 1*, Paris, Le Divan, 1929, 483 p., p. 88.

années 1820 et 1830²⁰¹.

Enfin, l'un des objectifs des écrits des témoins de la captivité consiste à donner une image favorable de Napoléon durant son exil et, au contraire, à attaquer les Anglais et plus particulièrement Hudson Lowe. De ce point de vue, ils sont donc similaires à ceux déjà publiés entre 1815 et 1821. Tout d'abord, ils véhiculent une image humaine de l'ancien souverain résigné à son sort. Ce dernier rejette d'ailleurs tout projet d'évasion, mais subit les mesquineries de ses geôliers. Le but est bien sûr de susciter l'indignation. Dans sa préface aux *Cahiers de Sainte-Hélène*, l'historien Marcel Dunan souligne, non sans raison, que les écrits de Las Cases et d'O'Meara créent la vision de Napoléon « victime déplorable de la haine des oligarques britanniques, incarnés dans " l'ignoble " Hudson Lowe et matérialisée dans un lent assassinat par le climat et le poison »²⁰². Ce dessein est d'ailleurs compris très rapidement par le gouverneur. En effet, dès novembre 1816, au moment d'expulser Las Cases, il jette un œil sur le journal du comte, destiné à devenir le *Mémorial*. Suite à cette lecture, le gouverneur en résume parfaitement le but : « présenter à la postérité le général Bonaparte comme un modèle d'excellence et de vertu »²⁰³. Si le *Mémorial* développe la légende noire de Hudson Lowe, celle-ci est surtout à porter au crédit de *Napoleon in Exile, or a Voice from Saint-Helena* d'O'Meara, encore plus complet et critique que son premier récit en 1819. Dans ce document, le gouverneur est de nouveau décrit comme un gardien insensible, lançant des ordres totalement inutiles pour empêcher une évasion, entièrement obnubilé par sa mission au point d'en perdre la raison. L'ouvrage livre également de nouvelles anecdotes peu glorieuses pour lui comme celle où il décide de mesurer la distance entre les sentinelles entourant Longwood²⁰⁴.

D'ailleurs, avant même la publication de cet ouvrage, Lowe n'avait pas oublié les précédents écrits d'O'Meara. Ainsi, le 8 mai 1821, il déclare qu'il « ne lui pardonnera jamais et le retrouvera »²⁰⁵. Un procès entre les deux hommes est organisé, le geôlier de Napoléon accusant O'Meara de diffamation. Le verdict est rendu en 1823 et n'aboutit pas à une condamnation du médecin, au grand regret du plaignant. En définitive, la perception négative de l'ancien gouverneur s'impose et se maintient dès les années suivant la disparition de Napoléon. Ainsi, en 1838, un article de la revue *Le Magasin pittoresque*, traitant de Sainte-Hélène, fait une description peu flatteuse de Lowe. Il explique

²⁰¹ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 360.

²⁰² BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821...*, op. cit., p. 9.

²⁰³ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, op. cit., p. 77.

²⁰⁴ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, op. cit., p. 349.

²⁰⁵ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821...*, op. cit., p. 200.

par exemple : « rien ne fut oublié par ce bourreau pour torturer sa victime ; et il n'est sorte de raffinements de barbarie qu'il n'ait inventés pour accroître son supplice et hâter le terme de son existence »²⁰⁶. Devant l'ampleur du rejet de Lowe en France, un ouvrage paraît en 1830, prétendument écrit par l'ancien gouverneur mais en réalité conçu par deux auteurs français, le *Mémorial de sir Hudson Lowe, relatif à la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*. Ce texte tente sans succès de le disculper en partie, et accuse le gouvernement anglais d'être le réel responsable du traitement inhumain subi par Napoléon au cours de son exil.

Finalement, si les ouvrages ne retranscrivent pas la captivité de manière neutre, empêchant les lecteurs d'en avoir une perception fidèle, ils ont largement contribué, par leur succès, à façonner la vision de l'exil au cours des décennies suivantes. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* a marqué tout le XIX^e siècle et impose la perception de son auteur aux Français de cette époque.

Pour conclure, les Français ont, à partir de 1815 et même après la disparition de Napoléon, bel et bien une image altérée de l'exil de l'ex-empereur. Avec ce flot d'informations peu véridiques, comment ne pas s'étonner que de nombreuses rumeurs circulent en France sur la captivité de Napoléon et ses possibilités de s'échapper de sa prison, et parfois même au-delà de sa mort.

²⁰⁶ CHARTON, Edouard, « Ile Sainte-Hélène », *Le Magasin pittoresque*, numéro 6, 1838, p. 157 à 159, p. 159.

CHAPITRE 3

UN EMPEREUR DE BRUITS

3.1 DES RUMEURS MULTIPLES ENTRE 1815 ET 1821

3.1.1 Napoléon doit être oublié

Napoléon en théorie appartient au passé après l'été 1815 : pour les Royalistes, « la Providence l'a irrévocablement cloué sur le rocher de Sainte-Hélène »¹ ; ils pensent donc s'en être définitivement débarrassé. Quand l'ancien souverain rejoint son dernier exil, *l'Ami de la religion et du roi* s'exclame : « puissions-nous ne plus entendre parler de lui »². C'est le vœu le plus cher d'une partie des partisans de la monarchie, la Restauration tenant particulièrement à faire oublier son existence³. Cette ambition est en principe réalisable. Napoléon se trouve loin de la France où se joue la destinée de son peuple et n'a plus aucun pouvoir sur son avenir. Donc, un désintérêt de la population envers leur ancien empereur est possible. D'ailleurs, le pamphlet *Itinéraire de Bonaparte, à l'isle de Ste-Hélène* souligne en 1815 l'excellence du choix de Sainte-Hélène car « il convenait de le reléguer tellement loin, qu'il soit en quelque sorte mort pour ses fauteurs et adhérens. C'était le seul moyen de couper court aux alarmes ou aux machinations dont il aurait pu encore être l'objet ou le but »⁴. Par ailleurs, à la satisfaction des Français, la Restauration est en paix avec le reste de l'Europe. Les sujets de conversations de plus grande importance pour leur vie ne manquent pas : des disettes, la lutte entre les Ultras et les Libéraux, la libération du territoire... Le pouvoir royal a également entrepris toute une épuration visant les objets représentant l'ex-empereur tels les bustes pour justement le faire disparaître de la conscience des Français.

Cependant, les espoirs royalistes sont rapidement anéantis car l'ombre de l'Aigle continue de planer sur son ancien empire. Le vicomte Castelbajac, dans *Le Conservateur*, se désole « de l'empressement avec lequel on rappelle à la France l'homme de Sainte-Hélène »⁵. En effet, dès 1815, la captivité de Napoléon entraîne l'apparition de toute sorte de bruits. Chateaubriand, dans *Le Conservateur*, qualifie même l'ex-empereur d'« homme de bruit »⁶. Évidemment, les rumeurs sont sans fondement et, pour certaines, totalement fantaisistes. Toutefois, elles n'échappent pas aux autorités françaises qui y sont attentives. En outre, elles sont mal vues car elles permettent à la population de ne pas oublier Napoléon⁷.

¹ ANONYME, « Réponse au n°39 des lettres de M. Etienne sur Paris », *Bibliothèque royaliste*, tome 1, Paris, Gide fils, 1819, p. 58 à 71, p. 59.

² ANONYME, « Sur Buonaparte », *L'Ami de la religion et du roi*, volume 5, Paris, Le Clere, 1815, p. 33 à 41, p. 41.

³ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 183.

⁴ MAYEUR DE SAINT-PAUL, *op. cit.*, p. 20.

⁵ CASTELBAJAC, Marie-Barthélémy, « Lettre sur Paris », *Le Conservateur*, volume 6, Paris, Le Normant, 1820, p. 225 à 240, p. 230.

⁶ CHATEAUBRIAND, François-René, « Politique : de l'Espagne »..., *art. cit.*, p. 247.

⁷ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 108.

3.1.2 Napoléon s'évade tous les jours

Les rumeurs se présentent généralement de la même manière. D'abord, est annoncée une évasion de Napoléon de Sainte-Hélène et son retour en France pour reprendre le pouvoir ; puis viennent s'ajouter des informations disparates, sur les individus autour de sa personne, la façon dont il s'est évadé... Certaines sont détaillées et apportent aux Français une histoire avec d'innombrables anecdotes. Ainsi, parfois l'ancien empereur s'évade discrètement : dans les Ardennes, en novembre 1816, il est signalé que Napoléon, profitant de l'absence de Hudson Lowe – parti visiter une autre île –, se serait enfui avec l'un des commissaires étrangers⁸. Ce départ rappelle d'ailleurs le scénario de l'île d'Elbe où l'exilé avait attendu l'éloignement temporaire de l'officier anglais Campbell pour pouvoir s'en échapper.

Si des bruits évoquent une évasion de l'intérieur et peu spectaculaire, d'autres au contraire mentionnent une véritable bataille. Dans la Drôme, en février 1817, un on-dit décrit le débarquement à Sainte-Hélène de 1 200 français jusque-là réfugiés en Amérique et un combat naval entre plusieurs bâtiments américains et anglais⁹. À Dieppe, selon une proclamation, au début de 1818, trois frégates et cinq corvettes ont attaqué l'île et capturé les deux bricks anglais chargés de sa surveillance. Grâce à ce raid, le captif a gagné Philadelphie. De surcroît, l'annonce précise le nombre de généraux ennemis tués et fait prisonniers. Il y a même en exclusivité les premiers mots de Napoléon libre, adressés à ses sauveurs : « Je vois bien que le ciel vous a conduit dans ce séjour où l'Europe croyait me voir terminer ma carrière »¹⁰. Cela étant, les récits, particulièrement précis, comportent des contradictions. Entre autres, dans cette mystification de Dieppe, Napoléon remercie les Américains pour l'avoir délivré, or le Maroc est supposé avoir organisé l'expédition. Une autre description minutieuse de l'évasion indique la mort de deux commissaires alliés et la capture de deux autres, lesquels sont ensuite envoyés à Philadelphie où Napoléon doit décider de leur sort¹¹. Or les représentants européens sont trois et non quatre : cela pu montrer la fausseté de l'information, mais il est fort probable que la majorité des Français ignore leur nombre exact. Néanmoins, des descriptions détaillées peuvent justement sembler être un gage de réalité et être plus facilement acceptées par la population : plus l'histoire est précise et grandiose, plus elle est susceptible d'être crue.

⁸ Extrait de la gazette allemande, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Ardennes*, non folioté.

⁹ Lettre du commandant de la gendarmerie de la Drôme, le 7 février 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Drôme*, non folioté.

¹⁰ Prétendue proclamation de Bonaparte répandue à Dieppe, signée du 9 mai 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4985, non folioté.

¹¹ Extrait du *Journal du Gard* du 13 novembre 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

Les acteurs des évasions sont également variés. Des noms célèbres du régime impérial sont évoqués. Par exemple, à Marseille le fils du maréchal Ney est supposé conduire une expédition¹² ; une nouvelle identique se répand en décembre 1816 dans les Vosges, où l'ancien maréchal d'Empire Grouchy mènerait un commando¹³.

La famille Bonaparte se trouve aussi impliquée. Notamment, une rumeur d'évasion, en 1821, affirme que Joseph et Jérôme, tous deux en Amérique – ce qui est faux –, ont soutenu une opération réussie pour libérer leur frère avant de le retrouver à Philadelphie¹⁴. Joseph est sans cesse mentionné, sans doute parce qu'il est le membre de la famille Bonaparte le plus éloigné de la France et le moins bien surveillé par les polices européennes. Ainsi, en octobre et novembre 1816, dans les Bouches-du-Rhône, des discours annoncent la libération de Napoléon par Joseph et Grouchy. Les deux hommes auraient maquillé leur projet en une expédition pour venir en aide aux insurgés d'Amérique du Sud, puis lancé une offensive sur Sainte-Hélène¹⁵. Enfin, des rumeurs font participer des acteurs plus locaux. Aux Sables-d'Olonne, il est question de la présence de Napoléon aux États-Unis grâce à des négociants de la Rochelle qui auraient financé sa remise en liberté¹⁶.

Des bruits fréquents impliquent les Américains et l'arrivée de Napoléon dans leur pays. Outre la volonté de Napoléon de gagner cet État à l'été 1815, le nombre de réfugiés français présents et les rumeurs de complots américains pour le libérer justifient ces annonces. Ainsi, le rôle du Nouveau Monde et de ses soi-disant conspirations est réutilisé par les rumeurs en France.

Enfin, quelques bruits, plus rares mais bel et bien présents, prétendent qu'une puissance étrangère a libéré le captif. En 1817 à Dieppe une proclamation annonce la réalisation d'un projet de délivrance de Napoléon orchestré par le Maroc, sur la demande de Grouchy et du général Savary¹⁷ ! Finalement, les Français ne manquent pas d'idées pour imaginer une évasion de leur ancien souverain. D'ailleurs, à Sainte-Hélène, ce dernier note avec pertinence le pouvoir de l'imagination et son influence sur les hommes¹⁸.

¹² BRICE, *op. cit.*, p. 237.

¹³ Lettre du préfet des Vosges, le 28 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vosges*, non folioté.

¹⁴ Enlèvement de Napoléon à l'isle de St-Hélène le 27 décembre 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹⁵ Lettre du préfet des Bouches-du-Rhône, le 19 novembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Bouches-du-Rhône*, non folioté.

¹⁶ Lettre au ministre de la Police, le 23 février 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4996, non folioté.

¹⁷ Prétendue proclamation de Bonaparte répandue à Dieppe, signée du 9 mai 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4985, non folioté.

¹⁸ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, *op. cit.*, p. 316.

3.1.3 Nouveaux horizons

Si les rumeurs font évader Napoléon, il est naturel qu'au moins une partie ne se limite pas là mais détaille ses objectifs, toujours grandioses. En effet, aucune ne se termine par un Napoléon jouissant d'un confortable repos dans un pays étranger. Comme le note un préfet, les faux bruits « sont de nature à enflammer l'ardente imagination des habitants »¹⁹. L'ex-empereur reste un militaire et un homme d'État, et par le passé il a prouvé qu'il ne se complaisait pas dans une retraite. Par conséquent, il est logique que les ouï-dire ne fassent pas arrêter son histoire à sa libération mais inventent une suite spectaculaire digne de lui.

Tout d'abord, dans une majorité des cas, Napoléon s'apprête à débarquer – si ce n'est pas déjà fait – en Europe, et son arrivée à Paris pour reprendre son trône est imminente. Il y a donc l'annonce d'un nouveau Cent-Jours. Toutefois, le chemin emprunté pour ce retour varie. Les rumeurs sont d'ailleurs plus ou moins précises d'un point de vue géographique, allant d'une ville à un pays. Dans quelques cas il reprend globalement son trajet de mars 1815, mais certains évoquent des itinéraires plus insolites. Entre autres, dans les environs de Strasbourg en 1816, on dit qu'il apparaîtrait en Espagne²⁰ : la reconquête napoléonienne devrait avoir lieu par les Pyrénées. D'autres affirment l'imminence d'une attaque à la frontière italienne²¹. Plus précise, la fausse information relevée à Dinan, en 1817, le voit devant Toulon avec une flotte de 80 navires américains²². Mieux, des on-dit indiquent son arrivée à Paris²³. Certaines de ces informations expliquent que des événements réels prouvent son retour. Par exemple, si le grain est plus rare en France, c'est à cause de Napoléon : on dit en effet qu'il « était sûrement avec les Américains, qu'il ne laissait rien passer »²⁴.

Bien entendu, Napoléon ne revient pas seul. Comme pour les Cent-Jours, il est accompagné de fidèles. Ces derniers varient selon les annonces. Si Bertrand est régulièrement cité, l'une des rumeurs, en février 1817 dans le Tarn-et-Garonne, affirme que l'Aiglou voyage auprès de son père²⁵. Une partie importante des bruits le déclarent de retour avec une imposante armée d'étrangers : c'est un point

¹⁹ Lettre du préfet du Gard, le 10 novembre 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

²⁰ Bulletin du 19 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, dossier janvier, non folioté.

²¹ HAZAREESINGH, Sudhir, *La Légende de Napoléon*, Paris, Tallandier, 2005, 415 p., p. 69.

²² Lettre du préfet des Côtes-du-Nord, le 7 mai 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6839, dossier 3576, non folioté.

²³ Rapport du lieutenant de police de Perpignan, Bulletin du 19 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, dossier janvier, non folioté.

²⁴ Rapport de la gendarmerie, le 29 janvier 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

²⁵ Lettre au ministre de la Police, le 20 février 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Tarn-et-Garonne*, non folioté.

différent du vol de l'Aigle, où Napoléon était suivi par quelques centaines de soldats seulement. En général, les militaires en question proviennent de pays divers, éloignés de la France, voire de l'Europe. Les Turcs et les Américains sont les plus souvent cités. Cela étant, d'autres informations évoquent des militaires algériens, africains ou de contrées plus lointaines encore comme des Indiens, des Perses et des Chinois²⁶. Cette variété s'explique sans doute par l'absence chez les Français de connaissance de la véritable localisation de Sainte-Hélène. Néanmoins, les historiens François Ploux et Sudhir Hazareesingh, qui ont analysé ces rumeurs, interprètent cette diversité de nationalité comme le résultat de l'idée d'un empire universel²⁷.

Si l'on met à part les Turcs, les rumeurs plaçant Napoléon à la tête d'une force européenne sont plus rares sans pour autant être inexistantes. Ainsi, un rapport au sujet du Tarn-et-Garonne signale l'imminence de son débarquement avec une armée anglaise²⁸. L'empire des Habsbourg est aussi une destination privilégiée où Napoléon aurait trouvé refuge. Le lien familial entre l'ex-empereur et le souverain autrichien est le principal élément expliquant cette hypothèse. Ainsi, en avril 1816 à Bourges, un dénommé Caillé affirme que l'exilé se trouve à Vienne²⁹. De même, à Melun, des placards annoncent son retour, aidé par les Autrichiens³⁰. Dans un autre cas, en 1817, il est question de l'union de Napoléon et de l'Autriche alliés à plusieurs pays allemands dans le but d'attaquer la France pour reprendre le pouvoir³¹. En mars 1816, un rapport parle même du renversement de Louis XVIII par Napoléon et de sa prochaine attaque contre la Russie avec le soutien de l'Autriche³². Cette supposée assistance de Vienne n'est pas une nouveauté. Déjà au début des Cent-Jours, des rumeurs laissaient entendre une telle collaboration dans la reconquête du pouvoir.

En parallèle, des on-dit présentent un Napoléon vengeur qui, sur la route de la France, décide de s'en prendre aux pays de la Sainte-Alliance responsables de sa chute en 1814 et 1815. Ainsi, début 1816 le préfet de la Côte-d'Or rapporte une rumeur selon laquelle Napoléon marche sur la France avec 200 000 Turcs et a capturé son beau-père, l'empereur d'Autriche³³. De même, en décembre 1815 dans la Marne, le maire de Vertus signale un bruit affirmant la destruction de Moscou, Vienne et

²⁶ HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 84.

²⁷ *Idem.*

²⁸ Rapport au ministre de la Guerre, le 9 janvier 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Tarn-et-Garonne*, non folioté.

²⁹ *Journal des débats*, 8 avril 1816, 4 p., p. 3.

³⁰ Bulletin du 13 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

³¹ Rapport du préfet du Morbihan, le 14 janvier 1817, cité par, HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 84.

³² BERLAND, Just, « Comment en 1817 un sous-préfet prit Napoléon pour Saint-Vincent de Paul », *Revue des études napoléoniennes*, tome 32, Janvier 1931, p. 48 à 51, p. 48.

³³ Rapport du préfet de la Côte-d'Or, Bulletin du 25 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

Berlin par Napoléon et 1 800 000 soldats ottomans³⁴. Le conquérant revient donc avec de nouveaux lauriers rendant ce retour beaucoup plus serein qu'en 1815. D'ailleurs, l'exemple de 1815 est éloquent puisque les pays de la Sainte-Alliance ont empêché Napoléon de se maintenir. Or, s'il revient en les ayant préalablement vaincus, il n'y a plus de menace extérieure contre la France. De plus, comme l'écrit Jean Tulard, Napoléon « n'a pas de légitimité autre que la victoire »³⁵. Par conséquent, il doit revenir en tant que général victorieux s'il souhaite reprendre la direction du pays.

Cependant, tous les bruits ne présentent pas Napoléon en Europe ou même désireux de revenir en France. Par exemple, une fausse proclamation de l'exilé répandue dans les Deux-Sèvres indique sa réticence à revenir : il préférerait poursuivre son projet américain³⁶. En effet, dans l'imaginaire collectif, la seconde destination privilégiée de Napoléon, après l'Europe, est l'Amérique. L'annonce de son retour peut paraître douteuse ou inquiétante, car la population sait comment s'est achevée la précédente tentative. De plus, une présence dans cette partie du monde a le défaut d'être très rapidement vérifiable ; au contraire, un Napoléon en Amérique paraît plus crédible. Le peuple français a peu de connaissances sur ce continent lointain : démentir les bruits est plus difficile. Ainsi, des affabulations le fait participer à de grands événements non-européens. Sa contribution aux révoltes sud-américaines est une idée courante. Notamment, dans la Drôme, des notes de gendarmerie rapportent des renseignements affirmant sa présence parmi des rebelles sud-américains³⁷. Et d'autres informations sont plus précises, l'une d'elles expliquant par exemple qu'il serait au Chili, à Valparaiso³⁸.

Ces rumeurs décrivent de nouveau un Napoléon victorieux. Ainsi, en juillet 1819, dans les Deux-Sèvres, une proclamation de l'Aigle en Amérique fait état de sa nomination comme « généralissime des armées fédérées de l'Amérique méridionale »³⁹. Donc, il continue d'être cet homme à qui rien ne résiste, tournant son regard non pas vers l'Europe mais vers d'autres continents. Ces indications sans fondement peuvent être crédibles car elles évoquent sa participation à des événements réels. Mais il existe aussi des bruits beaucoup plus délirants, le présentant presque comme le maître du monde : en 1819 à Lyon, une déclaration décrit sa titulature comme « Empereur des Français, roi d'Italie, président de la grande Diète d'Afrique et d'Amérique, général en chef de

³⁴ BERLAND, *art. cit.*, p. 48.

³⁵ TULARD, Jean, *Napoléon, les grands moments d'un destin*, Paris, Fayard, 2006, 625 p., p. 150.

³⁶ Prétendue proclamation de Bonaparte aux Français répandue dans les Deux-Sèvres, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4996, non folioté.

³⁷ BRICE, *op. cit.*, p. 237.

³⁸ Extrait du procès-verbal de l'enquête, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4996, non folioté.

³⁹ Prétendue proclamation de Bonaparte aux Américains répandue dans les Deux-Sèvres, *ibid.*, non folioté.

l'Orient, amiral d'Asie, d'Afrique et d'Amérique »⁴⁰. En fait, les fausses nouvelles le font s'évader et se réfugier un peu partout dans le monde où il poursuit son glorieux destin. La plupart héroïque également le personnage toujours à la poursuite de gloire.

3.1.4 Un bruit peut en cacher d'autres

L'évasion de Napoléon et son retour en Europe ne sont pas les seules rumeurs propagées en France durant sa captivité. En effet, d'autres, dont certaines pour le moins étonnantes, sont entendues dès l'été 1815. Elles témoignent des espérances de Royalistes ou de Bonapartistes. L'une d'elle affirme avec la plus grande prudence – car l'information paraît d'abord dans un journal satirique anglais – le suicide de Napoléon au cours du trajet vers Sainte-Hélène : il se serait tranché la gorge⁴¹. Selon l'*Itinéraire de Bonaparte, à l'isle de Ste-Hélène*, cette dernière nouvelle se répandit dans tout Paris⁴².

Des informations annonçant sa remise en liberté circulent également, comme celle propagée en novembre 1820 dans le Bas-Rhin : « Buonaparte ayant terminé ses cinq années d'emprisonnement à Ste-Hélène, en était reparti avec les commissaires des puissances alliées, [et] était actuellement à Londres »⁴³. Il est néanmoins précisé qu'en échange de sa libération et d'une vie sans contrainte en Angleterre dans un hôtel particulier, il a donné sa parole de ne jamais revenir en France. Dans ce cas, il n'est nullement question d'un possible retour sur le territoire national, mais seulement d'une fin heureuse pour l'ex-empereur qui quitte enfin sa prison du bout du monde.

Mais si les bruits d'un suicide ou d'une délivrance apparaissent, ils restent assez exceptionnels. Dans les rumeurs les plus répandues, colportées dès le début de l'exil, Napoléon n'est pas à Sainte-Hélène. La possibilité d'un emprisonnement dans la capitale anglaise persiste. À Saint-Malo, en décembre 1815, des échos se font entendre sur une incarcération dans le plus grand secret à Londres⁴⁴. D'autres sont encore plus précis. Dans les Bouches-du-Rhône, le préfet signale que l'on raconte que Napoléon « était parti à bord du vaisseau le *Northumberland* avec cette destination [Sainte-Hélène], mais qu'à une hauteur convenue, il avait été reçu sur une frégate anglaise qui l'avait

⁴⁰ Proclamation du 6 juillet 1819, citée par, BRICE, *op. cit.*, p. 238.

⁴¹ *Journal des débats*, 31 août 1815, 4 p., p. 2.

⁴² MAYEUR DE SAINT-PAUL, *op. cit.*, p. 57.

⁴³ Lettre de la préfecture du Bas-Rhin, le 7 novembre 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

⁴⁴ Rapport du préfet de la Mayenne, Bulletin du 3 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

ramené en Angleterre où il vivait incognito »⁴⁵. Les raisons pour lesquelles les Anglais ne l'auraient pas conduit à Sainte-Hélène varient : respect pour l'homme, moyen de pression contre la Restauration et contre l'Europe... De même, à Bordeaux, en 1816, un marin déclare avoir accosté à Sainte-Hélène suite à une avarie, et avoir demandé aux habitants comment allait Napoléon : « l'on a assuré que jamais il n'y avait paru »⁴⁶. Ces ouï-dire ont l'avantage de montrer les Anglais comme perfides, sournois. Or, il s'agit d'une image en permanence mise en avant sous l'Empire et donc bien connue des Français, consolidant ainsi la rumeur.

En outre, il est question du transfert de Napoléon dans différents lieux. En mars 1817, dans la Drôme, il se colporte que le captif serait envoyé vers Botany-Bay en Australie⁴⁷. Cette décision aurait été prise suite à une tentative ratée d'évasion. Cela pourrait paraître crédible. En effet, les Anglais avaient prévenu Napoléon d'un envoi en prison s'il tentait de s'échapper, et Botany-Bay est le nouveau grand pénitencier de l'empire britannique. De même, est annoncé le mois suivant en France un transfert à Malte⁴⁸. Enfin, une autre rumeur importante concerne le remplacement de Hudson Lowe. Ainsi, en 1819, de nombreux journaux français la rapportent. *La Renommée* évoque Georges Bingham, alors général des troupes de Sainte-Hélène, comme successeur⁴⁹.

En définitive, la captivité de Napoléon est source de questions et de suppositions. Si ces dernières peuvent paraître irréalistes, elles permettent à l'ex-empereur d'être toujours présent dans l'esprit des Français et, par extension, empêchent qu'il soit oublié.

3.1.5 Des rumeurs d'exception

Certaines rumeurs sont indiscutablement inspirées d'un événement précis et liées à l'actualité. Dans la Drôme, début 1817, il est question de la condamnation à mort de Bertrand à Londres pour avoir été l'un des principaux responsables des émeutes anglaises de *Spa Field*⁵⁰, manifestations importantes en novembre et décembre 1816 dues aux problèmes économiques et sociaux après la fin des guerres napoléoniennes. De même, avec le congrès d'Aix-la-Chapelle où doit être discutée la

⁴⁵ Rapport du préfet des Bouches-du-Rhône, Bulletin du 8 février 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier février*, non folioté.

⁴⁶ Bulletin du 7 février 1816, *ibid.*, non folioté.

⁴⁷ Lettre du préfet de la Drôme, le 17 mars 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Drôme*, non folioté.

⁴⁸ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 108.

⁴⁹ *La Renommée*, 18 août 1819, 4 p., p. 2.

⁵⁰ Lettre du préfet de la Drôme, le 17 mars 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Drôme*, non folioté.

captivité de Napoléon, des rumeurs apparaissent sur un possible changement de lieu de détention. Plusieurs journaux français répandent notamment une information discutable selon laquelle l'empereur Alexandre désire transférer le captif à Kazan⁵¹. Dans la même veine, des bruits s'appuient sur l'envoi en juillet 1816 d'une flotte anglaise pour combattre les pirates barbaresques et prétendent qu'il s'agit en réalité de stopper l'ancien empereur, tout juste évadé et faisant voile vers la France.

Cependant, l'évènement qui entraîne la plus importante vague de rumeurs est l'assassinat du duc de Berry le 13 février 1820. Des rapports sont demandés aux préfets sur de possibles troubles dans leur département⁵². Or, comme le souligne un rapport du préfet du Calvados : « les bruits alarmants [...] recommencent à circuler »⁵³. Des Français n'hésitent pas à louer la conduite du meurtrier et « sa volonté de détruire les Bourbons »⁵⁴. Mais, parmi ces échos plus ou moins inquiétants pour le pouvoir, dans les semaines suivant le meurtre, il est question de la recrudescence d'actes séditieux liés à un retour de Napoléon. De fait, des Bonapartistes interprètent l'évènement comme un prélude à l'arrivée de l'ex-empereur. Le geste de Louvel leur apporte une nouvelle vigueur. Aussi, dans divers départements tels l'Aube⁵⁵ et le Rhône⁵⁶, des chansons annonçant le retour de Napoléon jaillissent à nouveau. La rumeur de cette réapparition se répand et même s'affiche comme en témoigne à Mézières, dans les Ardennes, l'inscription sur les portes de la ville : « Napoléon revient, Napoléon arrive »⁵⁷. Cela étant, ce sont surtout des discours trompeurs qui se propagent. Dès le 14 février 1820, à Paris, tout un groupe d'hommes va de café en café pour annoncer « avec mystère, que le grand jour était arrivé »⁵⁸. De même, à Nogent-sur-Seine, le 16 février, trois jours après l'attentat, un fabricant en soie relaie la nouvelle du meurtre. Il considère la mort du neveu de Louis XVIII comme un évènement heureux et prétend aussi que Napoléon est en Espagne ; qu'il a rétabli son frère Joseph sur le trône ; et que le roi Ferdinand VII s'est réfugié en France. Il finit son discours s'étonnant

⁵¹ *Le Moniteur*, 1^{er} décembre 1818, 4 p., p. 1.

⁵² Rapport du préfet du Tarn-et-Garonne, le 6 avril 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6746, *Rhône à Vosges*, p. 1.

⁵³ Rapport du préfet du Calvados, le 22 février 1820, *ibid.*, p. 3.

⁵⁴ Copie d'un procès-verbal, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6745, *Ain à Haut-Rhin*, Ardennes, non folioté.

⁵⁵ Lettre au préfet de l'Aube, le 11 mars 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6745, *Ain à Haut-Rhin*, Aube, non folioté.

⁵⁶ Lettre au directeur général, le 7 avril 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6746, *Rhône à Vosges*, Rhône, non folioté.

⁵⁷ Rapport au directeur général, le 24 juillet 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6745, *Ain à Haut-Rhin*, Ardennes, non folioté.

⁵⁸ *La Gazette de France*, article du 15 février 1820, cité par, FUREIX, Emmanuel, *La France des larmes, deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 512 p., p. 230.

que le fils du comte d'Artois n'ait pas été assassiné plus tôt⁵⁹. Il évoque donc un complot à grande échelle des Bonaparte contre les Bourbons, où l'assassinat du duc est le début d'un vaste bouleversement européen. Mais, après son arrestation, il explique avoir mal compris une information entendue dans la capitale, selon laquelle Napoléon a été transféré par les Anglais aux États-Unis⁶⁰.

La rumeur d'un complot bonapartiste visant plus généralement les Bourbons est présente aussi en Ille-et-Vilaine. Après l'annonce de l'attentat, des on-dit courent sur l'évasion de Napoléon, sur des révoltes bonapartistes dans la vallée du Rhône et sur l'arrivée d'Eugène de Beauharnais à Paris⁶¹. En outre, les bruits d'un retour de l'ancien empereur sont aussi liés, après le 13 février 1820, à une autre affirmation : l'extinction des Bourbons. Ce n'est pas une nouveauté, d'autres annonces avant 1820 insinuaient déjà le débarquement de l'Aigle pour éliminer la famille régnante. L'assassinat de Berry, qui plus est par un Bonapartiste, renforce cette idée. De plus, avec la disparition du dernier espoir dynastique de la famille, l'avenir des Bourbons en ce début d'année 1820 n'est pas serein. Des prophéties prédisent la fin de la dynastie au cours de l'année⁶². Or, l'ennemi mortel de Louis XVIII et de sa famille – pour les Français – est bien Napoléon. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1820, les échos annonçant l'anéantissement des Bourbons et le retour de l'ex-empereur fusionnent.

Ceci dit, ces informations ne sont que quelques-unes parmi d'autres. Dans plusieurs départements, des préfets signalent une multitude d'autres bruits liés à Napoléon. Le débarquement de l'ancien souverain en Espagne revient régulièrement. Ainsi, dans l'Allier, les autorités arrêtent un ancien militaire qui a déclaré que « Napoléon était débarqué à Cadix et venait sur Lyon ; que le duc de Berry a été assassiné et que les autres [les Bourbons] en auraient autant »⁶³. Une autre rumeur annonçant l'arrivée de Napoléon dans la péninsule ibérique est dénoncée dans le Tarn-et-Garonne⁶⁴. Cela étant, ces informations signalant l'ex-empereur de l'autre côté des Pyrénées sont aussi dues aux événements qui y sont en cours. En effet, des contestations libérales et des mouvements insurrectionnels débutent. Pour autant, l'Espagne n'est pas le seul lieu où l'empereur déchu aurait été aperçu. De nouveau, au gré des rumeurs, il se retrouve un peu partout dans le monde. Dans les

⁵⁹ Lettre au procureur du roi, Nogent-sur-Seine, le 23 février 1820, *ibid.*, non folioté.

⁶⁰ MALANDAIN, *op. cit.*, p. 284.

⁶¹ Rapport du préfet d'Ille-et-Vilaine, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6746, *Rhône à Vosges*, non folioté.

⁶² *Journal des débats*, 8 mars 1820, 4 p., p. 3.

⁶³ Lettre au directeur général de l'administration départementale et de la police, le 29 février 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6745, *Ain à Haut-Rhin*, Allier, non folioté.

⁶⁴ Rapport du préfet du Tarn-et-Garonne, le 6 avril 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6746, *Rhône à Vosges*, p. 1.

Ardennes, il serait « à 8 010 lieux d'ici dans un désert d'Abiran »⁶⁵ ; au contraire, le Calvados le croit aux États-Unis avec une force de 200 000 hommes⁶⁶. Preuve de cette recrudescence des on-dit, il est proposé, lors d'une séance à la Chambre des députés, de durcir la législation à l'encontre des auteurs et des propagateurs de ces fausses nouvelles, dans l'espoir de les étouffer⁶⁷.

Certes, depuis 1815, les déclarations inexactes sur Napoléon sont légion, mais pour la première fois, elles sont associées à un événement important amplement relayé dans tout le pays. Cet assassinat semble donc avoir renforcé l'attente du retour⁶⁸. Pourtant, malgré Sudhir Hazareesingh qui explique que « les partisans et sympathisants bonapartistes [...] laissaient éclater leur triomphe »⁶⁹, tous les rapports relatant ces bruits séditieux ajoutent qu'ils ne troublent pas la tranquillité dans les régions où ils sont signalés. Par relation de cause à effet, on peut dire que ceux-ci rencontrent un très faible succès, ne reflètent sans doute pas l'état d'esprit de la majeure partie de la population et, dans ces conditions, ne représentent pas une menace pour le gouvernement.

3.2 LES FORMES VARIÉES DES RUMEURS D'ÉVASION

3.2.1 Lire et entendre la libération

L'essentiel des rumeurs sur l'évasion de l'ex-empereur relève de l'oralité, puisque les bruits se propagent essentiellement de bouche à oreille. Cependant, elles peuvent être aussi écrites même si c'est moins courant. Ainsi, en janvier 1817, les autorités des Hautes-Pyrénées préviennent Paris de la diffusion d'écrits affirmant l'évasion de Napoléon⁷⁰.

Ces documents ont différentes natures. D'abord, les placards affichés sur des lieux publics, généralement les églises. Ainsi, le préfet des Bouches-du-Rhône est prévenu en février 1817 de la

⁶⁵ Copie d'un procès-verbal, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6745, *Ain à Haut-Rhin*, Ardennes, non folioté.

⁶⁶ Rapport du préfet du Calvados, le 22 février 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6746, *Rhône à Vosges*, p. 3.

⁶⁷ *Le Constitutionnel*, 9 mars 1820, 4 p., p. 3.

⁶⁸ Bulletin de Paris, le 25 février 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Rapports de la Préfecture de police sur les passeports, maisons garnies, arrestations et événements divers (an X-1827), F7 3874, *Janvier-juin 1818*, non folioté.

⁶⁹ HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 145.

⁷⁰ Lettre de la préfecture des Hautes-Pyrénées, le 24 janvier 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Hautes-Pyrénées*, non folioté.

présence d'une affiche sur la porte d'un lieu de culte du département, avisant la population de l'évasion de Napoléon, et il est indiqué que ce n'est pas la première fois que cela arrive⁷¹. Ensuite, les fausses lettres ; en octobre 1816, en Haute-Garonne, une lettre datée de la Nouvelle-Orléans et diffusée dans le département annonce la délivrance de l'ex-empereur⁷². Une nouvelle fois il s'agit d'un faux créé en France pour apporter à la rumeur plus de crédit qu'une simple information orale.

Enfin, de fausses proclamations de Napoléon lui-même. Des documents supposés de la main ou signés de l'ex-empereur se répandent en France dès 1815. Ils sont susceptibles d'être plus crédibles qu'une simple rumeur. Par exemple, en octobre 1815, apparaît un prétendu communiqué de Napoléon aux Français, daté du 14 août précédent, affirmant qu'il n'est pas à Sainte-Hélène mais réfugié à Belgrade et qu'il se prépare à revenir en France⁷³. Ce manifeste continue d'ailleurs d'être diffusé dans les mois qui suivent. En effet, des exemplaires sont retrouvés dans le Pas-de-Calais en janvier 1816⁷⁴. Ces écrits ne sont pas seulement supposés dus à l'ancien souverain mais sont cosignés par des personnalités qui lui sont régulièrement associées. À titre d'exemple, une proclamation d'un Napoléon expatrié en Amérique est également signée par un lord dont le nom est très proche de celui de Cochrane⁷⁵. Sans doute, l'auteur de ce document a-t-il voulu évoquer cet Anglais en raison des rumeurs circulant à son sujet sur ses liens avec des projets de délivrance de l'ex-empereur pour l'amener en Amérique. D'autres textes essayent d'imiter le style de Napoléon. Ainsi, une fausse harangue de l'ex-empereur en 1818 n'annonce pas son retour en France mais appelle tous les Européens à le rejoindre en Amérique pour former un nouveau pays libre dans le Nouveau Monde et envisage une guerre contre les Anglais et la Sainte-Alliance⁷⁶. La promesse de gloire et de richesse à tous ceux qui l'accompagneraient dans une nouvelle aventure, rappelle les discours du général Bonaparte à l'armée d'Italie, et permet aux Français abreuvés pendant vingt ans des bulletins de Napoléon de croire que ce texte est bel et bien de lui.

⁷¹ Lettre au préfet des Bouches-du-Rhône, le 12 février 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Bouches-du-Rhône*, non folioté.

⁷² Lettre du préfet de la Haute-Garonne, le 31 octobre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Haute-Garonne*, non folioté.

⁷³ *Le Constitutionnel*, 12 janvier 1816, 4 p., p. 3.

⁷⁴ Rapport du procureur lll du roi, Bulletin du 17 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

⁷⁵ Prétendue proclamation de Bonaparte aux Américains répandue dans les Deux-Sèvres, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4996, non folioté.

⁷⁶ *Idem*.

3.2.2 Rumeurs sous couverture

D'autres rumeurs sont déguisées. En effet, plusieurs chants font mention de l'ex-empereur et de sa supposée évasion. Il existe des sociétés chantantes favorables à Napoléon, qui, de 1815 à 1821, célèbrent son futur retour. Au cours de leurs réunions, de nombreuses chansons sont entonnées et connaissent un beau succès. Dans l'ouvrage *Paris : ou le livre des Cent-et-un*, l'écrivain Nicolas Brazier explique que, lors d'une goguette à laquelle il a assisté dans la capitale en 1818 appelée les « Enfants de la gloire », un invité déclare « le petit caporal vit encore... et il leur z'y en fera voir de toutes les couleurs »⁷⁷. En outre, il note : « toutes les chansons respiraient le plus pur napoléonisme ; c'était toujours : Il reviendra le petit caporal »⁷⁸. Cette mode n'est pas uniquement présente à Paris. À Châteauroux, des jeunes sont repérés par les autorités de la ville pour avoir chanté *Nous le reverrons notre Empereur*⁷⁹. Par leur message, ces chansons entraînent de nouveaux flots de rumeurs. Aussi, dans le Bas-Rhin en 1818, la gendarmerie fait part de l'apparition d'un bruit annonçant la présence de Napoléon en France suite à la diffusion dans la région d'un chant dont le refrain était *l'Empereur est déjà de retour*⁸⁰.

Des textes peuvent développer la thèse du retour, mais de manière indirecte pour éviter tout problème avec les autorités. Parfaitement conscients de l'hostilité du pouvoir royal à toute œuvre évoquant la réapparition de Napoléon, les auteurs cachent leur message. Ainsi, Béranger écrit en 1817 *l'Exilé* dans lequel il fait l'éloge d'un Français sans le nommer. Ce personnage anonyme vit loin de son pays et rêve uniquement de revenir dans sa patrie. Néanmoins, la Restauration n'est pas dupe. Les rapports au ministre de la Police sur la chanson *Ulysse et Télémaque*, également connue sous le titre *Le retour d'Ulysse*, préviennent qu'elle contient « des allusions relatives à Bonaparte, à son fils »⁸¹. Inutile de préciser qui est Ulysse et qui est Télémaque, dans une chanson où le souverain légitime après un long périple en mer retrouve enfin sa patrie et élimine les usurpateurs qui, en son absence, ont tenté de lui ravir son royaume. D'ailleurs, pour les autorités, plusieurs couplets contiennent « des provocations contre le gouvernement du Roi et le désir du retour de l'usurpateur ou de son fils »⁸². Ce chant connaît une diffusion non négligeable ; il est en effet repris dans une vingtaine de départements partout en France, du Pas-de-Calais au Var en passant par la Lozère et la

⁷⁷ BRAZIER, Nicolas, « La chanson et les sociétés chantantes », dans, *Paris, ou Le livre des cent et un*, tome 7, Paris, Ladvocat, 1832, p. 87 à 120, p. 111.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 112.

⁷⁹ Bulletin du 15 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

⁸⁰ HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 70.

⁸¹ Lettre au ministre de la Police, le 5 novembre 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6839, dossier 3576, non folioté.

⁸² Lettre sur la chanson d'Ulysse et Télémaque envoyée de Rochefort, le 21 février 1818, *ibid.*, non folioté.

Meurthe⁸³. Dans l'Hérault, il est même chanté lors d'un banquet réunissant des officiers en demi-solde⁸⁴. Il peut également être placardé, comme à Saint-Malo où il est affiché sur la porte d'une église⁸⁵. Il accentue l'héroïsation de Napoléon en le comparant à l'une des plus grandes figures de la mythologie grecque. Notons une véritable forme de divinisation de l'ancien empereur dans des textes appelant à son retour. Par exemple, une chanson sur Napoléon commence par « Notre Père qui êtes à Sainte-Hélène, que votre nom soit glorifié, que votre règne vienne [...] et délivrez-nous des ennemis de la France »⁸⁶. Un autre texte débute par « Je me confesse à vous Empereur tout-puissant »⁸⁷.

Cependant, il faut relativiser le succès de ces chansons. En Corrèze, la gendarmerie note qu'*Ulysse et Télémaque* ne fait pas « grande sensation »⁸⁸. Il est vrai qu'il n'y a pas de troubles suite à sa diffusion et son écho reste limité, peut-être justement à cause de son message masqué. En effet, tous les Français ne sont pas des familiers de Homère et les sous-entendus ne sont pas forcément compris.

Toutefois, devant l'apparition de multiples chants, il n'est pas étonnant que des Royalistes s'inquiètent de leurs répercussions. Par conséquent, la possibilité de les interdire est évoquée. Néanmoins, du fait de leur écho limité et de leur faible influence sur les bruits répandus en France, aucune véritable mesure n'est prise tant que les chansons n'attaquent pas le roi. Comme le signale le député Alexandre Méchin, à la Chambre, ce n'est pas parce que des Français chantent un retour de l'ex-empereur que ce dernier s'apprête à débarquer⁸⁹.

L'imagerie de l'évasion ou du retour est également présente dans les arts ou sur divers objets. La Restauration surveille donc tout ce qui pourrait faire penser à la population à une réapparition de Napoléon. De fait, en 1820 dans la région de Lyon, un alcool est vendu sous le nom « d'élixir de Sainte-Hélène » et sur l'étiquette Napoléon se prépare à quitter son île⁹⁰. De même, les rumeurs d'évasion entraînent le commerce d'objets sur lesquels la délivrance de l'ex-empereur est représentée.

⁸³ Rapport de la préfecture, *ibid.*, non folioté.

⁸⁴ Rapport dans l'Hérault, *ibid.*, non folioté.

⁸⁵ Rapport dans l'Ille-et-Vilaine, *ibid.*, non folioté.

⁸⁶ Chanson séditieuse, citée par, GRASILLIER, Léonce, « Napoléon n'est pas mort à Sainte-Hélène III », *La Nouvelle revue*, tome XXIV, Juillet 1916, Paris, p. 280 à 289, p. 280.

⁸⁷ Extrait de liasses pour le tribunal de Sainte-Ménéhould, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8363, non folioté. Une variante hostile existe également pour Louis XVIII dont les premières lignes sont : « Notre père qui êtes depuis deux ans aux Tuileries que votre règne cesse ».

⁸⁸ Rapport d'un capitaine de gendarmerie, janvier 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6839, dossier 3576, non folioté.

⁸⁹ *Journal des débats*, 10 mars 1820, 4 p., p. 3.

⁹⁰ HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 118.

Par exemple, en janvier 1816, dans les Bouches-du-Rhône, des médaillons sont vendus montrant Napoléon et le croissant turc. Cela sous-entend un départ de Sainte-Hélène sous la protection de l'Empire ottoman⁹¹. La tragédie *Bélisaire* d'Etienne de Jouy connaît les foudres de la censure en 1818 pour son contenu jugé pro-bonapartiste. Effectivement, la pièce raconte l'histoire du général byzantin proscrit, sa vie misérable mais aussi son retour dans sa nation en déclin pour lui redonner toute sa grandeur. Bien évidemment, les censeurs de la Restauration ont vu là une représentation de Napoléon et un appel à son retour. De ce fait, la pièce ne put jamais être représentée.

Finalement, les rumeurs touchent un grand nombre de Français, montrant combien il est difficile à la Restauration de faire disparaître le souvenir de l'ex-empereur.

3.3 LA LUTTE CONTRE LES RUMEURS

3.3.1 Rumeurs interdites !

Comme ces rumeurs inquiètent les autorités, il est logique que ces dernières mettent en place toute une organisation pour les combattre et les faire disparaître. Les premiers freins de l'État sont de nature législative. La loi du 9 novembre 1815 sur la répression des cris séditieux et des provocations à la révolte est votée. Il s'agit du fer de lance de cette politique contre les nouvelles liées à Napoléon. En effet, il est interdit d'évoquer « le nom de l'Usurpateur ou d'un individu de sa famille »⁹². Ainsi, il y a la volonté de la part de la Restauration de limiter la présence de l'ex-empereur dans les conversations.

Les rumeurs sont également visées. Un des articles de cette loi concerne plus précisément les annonces de retour de Napoléon : toute personne répandant des nouvelles pouvant ébranler la fidélité des Français envers la Restauration est coupable de cris séditieux⁹³. Or, les peines encourues sont lourdes. Tout coupable risque de trois mois à cinq ans d'emprisonnement et jusqu'à 20 000 francs d'amende ; en cas de récidive, la sanction est doublée⁹⁴. S'il jouit « d'une pension de retraite civile ou militaire » il « sera privé de tout ou partie de sa pension [...] pour un temps qui sera déterminé par

⁹¹ Rapport du préfet des Bouches-du-Rhône, le 26 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, dossier janvier.

⁹² *Bulletin des lois du royaume de France, 7^e série, tome 1*, Paris, Imprimerie royale, 1816, 570 p., p. 417.

⁹³ *Idem*.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 418.

le tribunal »⁹⁵. Cette mesure concerne en particulier les anciens de la Grande Armée considérés comme des partisans de Napoléon. Au surplus, rappelons que crier « vive l'Empereur » est jugé comme un mouvement séditionnel. Ainsi, propager des rumeurs sur son retour devient risqué. Dans le même but, les instructions aux préfets interdisent aux Français de relayer des nouvelles autres que celles diffusées dans les journaux assurant en théorie un contrôle de l'information.

Tout est fait pour empêcher une réapparition des rumeurs. Ainsi, le retour en Europe de proches de Napoléon à Sainte-Hélène est toujours mal perçu par la Restauration, qui craint qu'ils ne réveillent « l'attention de la multitude sur un nom et sur des événements dont tout doit faire désirer l'oubli »⁹⁶. Par exemple, en mai 1818, la France interdit à Gourgaud tout juste arrivé à Londres de se rendre sur le territoire national, officiellement dans « son propre intérêt »⁹⁷. En réalité, c'est pour ne pas raviver les bruits liés à Napoléon qui, avec l'apparition d'un ancien compagnon de celui-ci, pourraient retrouver une nouvelle jeunesse. Il y a donc une véritable volonté de limiter au maximum toute rumeur liée à l'exilé.

3.3.2 Les voix de la sagesse

Le vote de lois est une première étape contre les rumeurs. Les Royalistes tentent aussi de faire comprendre l'impossibilité des faits répandus. Les autorités locales en sont chargées. Des préfets s'adressent aux habitants pour leur démontrer l'illogisme d'un retour. Par exemple, celui de la Côte-d'Or explique la différence entre l'île d'Elbe et Sainte-Hélène, et notamment la situation de cette dernière au milieu de l'océan⁹⁸. De surcroît, il affirme l'invraisemblance d'une reprise du pouvoir par Napoléon, même si par un quelconque miracle il débarquait sur les côtes françaises, car, selon lui, la Restauration est beaucoup plus forte qu'en 1815.

Dès l'apparition d'une nouvelle rumeur, les représentants de l'État cherchent à la déconsidérer. Ainsi, à Remiremont dans les Vosges en décembre 1816, quand il est question d'une évasion de Napoléon, le sous-préfet cherche « de suite à faire tomber ce bruit et à le discréditer par tous les moyens possibles »⁹⁹ et dans ce but, il mobilise la plupart des policiers disponibles. De même, en

⁹⁵ *Idem.*

⁹⁶ Lettre au duc de Richelieu, juin 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9153, non folioté.

⁹⁷ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 184.

⁹⁸ *Journal des débats*, 23 janvier 1816, 4 p., p. 2.

⁹⁹ Lettre au préfet des Vosges, le 18 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vosges*, non folioté.

avril 1823, le préfet de la Somme envoie aux maires du département un compte rendu très détaillé de l'expédition d'Espagne pour le diffuser afin d'étouffer toute affabulation sur une présence de Napoléon dans ce pays¹⁰⁰.

Enfin, la parole d'un représentant de l'État est susceptible d'être un moyen de convaincre les habitants. De ce fait, les préfets font afficher et lire des démentis par leurs agents. Et celui du Morbihan, à la suite d'une rumeur d'évasion, profite d'une tournée initialement prévue pour le recrutement de l'armée pour clamer la fausseté de la nouvelle¹⁰¹.

La presse favorable à la Restauration, particulièrement celle proche des Ultras, tente aussi d'expliquer à ses lecteurs l'impossibilité d'un retour de l'ex-empereur. *L'Ami de la religion et du roi* explique que Napoléon n'a plus les moyens de rassembler une armée et donc que la présence à ses côtés des milliers de soldats lors d'un débarquement en France est inconcevable¹⁰². Il y a également un éloge des dispositions prises par les Anglais à Sainte-Hélène ; ainsi le *Journal des débats* note que « rien de ce qui se passe dans l'île ne peut échapper aux yeux des [geôliers] »¹⁰³. Finalement, tout un cours de logique et de géographie est proposé aux Français pour les rendre moins enclins à croire les rumeurs.

En outre, cette presse proclame des informations discutables pour décourager les éventuels bruits. Ainsi, *l'Ami de la religion et du roi* explique que Napoléon semble accepter son « paisible sort » et songe davantage à l'embellissement de son habitation¹⁰⁴. Par corollaire, il ne veut pas s'évader car il est heureux et vit fort bien. De même, *Le Constitutionnel* appelle ses lecteurs à se méfier des nouvelles où le fantastique apparaît et rapporte qu'à Londres un nombre important d'habitants vient admirer un œuf pondu par une poule sur lequel il est écrit : « Napoléon reviendra en Europe le 18 novembre 1816 »¹⁰⁵. Le périodique demande aux Français de ne pas être aussi crédules. D'ailleurs, après enquête, l'ambassadeur français en Angleterre signale qu'il s'agissait d'une escroquerie¹⁰⁶.

¹⁰⁰ Lettre du conseiller d'état, préfet de la Somme, le 30 avril 1823, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Colporteurs, instructions ministérielles et dossiers départementaux (1815-1830), F7 6729, dossier 9122, non folioté.

¹⁰¹ Lettre de la préfecture du Morbihan, le 6 décembre 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹⁰² *L'Ami de la religion et du roi*, 24 janvier 1816, 16 p., p. 14.

¹⁰³ *Journal des débats*, 26 février 1816, 4 p., p. 2.

¹⁰⁴ *L'Ami de la religion et du roi*, 15 novembre 1820, 16 p., p. 14.

¹⁰⁵ *Le Constitutionnel*, 27 juillet 1816, 4 p., p. 2.

¹⁰⁶ Lettre d'Osmond, le 1^{er} juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 268, verso.

Enfin, les Royalistes tentent de discréditer les rumeurs en dénigrant les auteurs de troubles. *L'Ami de la religion et du roi* affirme que ce sont les ennemis du roi qui « conspirent et mentent »¹⁰⁷. Le *Journal des débats* décrit également les responsables des bruits comme des personnes désespérées « de voir la paix rétablie en Europe, et les nouvelles constitutions de ses peuples se consolider chaque jour davantage »¹⁰⁸. Il y a donc une volonté de représenter les semeurs de rumeurs comme des ennemis non seulement de la Restauration mais aussi de l'ordre, de la paix et du bonheur des Français.

3.3.3 La chasse aux responsables

L'explication ne suffit pas toujours et des mesures plus sévères sont prises, notamment avec l'arrestation des individus accusés d'être à l'origine de rumeurs ou de les répandre. Les préfets et les maires obtiennent des moyens importants pour les stopper. Par exemple, à Niort les autorités décident d'arrêter toute personne surprise à parler d'un retour de Napoléon¹⁰⁹. La police du Loiret organise une répression similaire¹¹⁰. Les lieux publics sont particulièrement surveillés. Pour rendre le combat plus efficace, les procureurs royaux connus pour leurs sentiments bonapartistes sont remplacés. Ainsi, à Pau, le procureur général « partisan zélé de l'usurpateur » est appelé à démissionner après l'arrestation, et donc le futur jugement, de plusieurs intrigants colportant la nouvelle d'une réapparition de Napoléon¹¹¹. En outre, les imprimeries sont surveillées pour vérifier si elles ne produisent pas des documents sur une supposée évasion de Sainte-Hélène.

Les représentants de l'ordre doivent également trouver l'origine des rumeurs. Il s'agit d'ailleurs de leur objectif principal. De ce fait, des enquêtes sont menées. Preuve de la prise au sérieux des fausses nouvelles sur Napoléon par les autorités, le moindre soupçon suffit à lancer une enquête. Par exemple, en février 1818 en Charente, un habitant du département dit aux représentants du roi avoir vu une proclamation sur la porte d'une auberge ; immédiatement le préfet alerte Paris et lance une enquête¹¹². À chaque apparition d'une rumeur, une instruction est menée par les gendarmes ou la police pour en trouver l'auteur. Bien sûr, plus la fausse affirmation se propage, plus l'enquête mobilise

¹⁰⁷ ANONYME, « Des fausses nouvelles, des mécontents qui les inventent, et des gens crédules qui les répandent », *L'Ami de la religion et du roi*, volume 4, Paris, Le Clere, 1815, p. 369 à 384, p. 369.

¹⁰⁸ *Journal des débats*, 30 novembre 1818, 4 p., p. 2.

¹⁰⁹ Bulletin du 23 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

¹¹⁰ Rapport du sous-préfet de Pithiviers, Bulletin du 9 février 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier février*, non folioté.

¹¹¹ Rapport du préfet des Basses-Pyrénées, Bulletin du 18 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

¹¹² Lettre du préfet de Charente, le 24 février 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 5012, non folioté.

les forces de l'ordre. Ainsi, une investigation dans la Somme au début de l'année 1818 demande des effectifs importants car la rumeur de la présence de Napoléon en Amérique « a été fort répandue » dans plusieurs départements¹¹³.

Les corps préfectoraux et les forces de police et de gendarmerie disposent de vastes pouvoirs. Par exemple, un sous-préfet de l'Orne est autorisé par son supérieur à « employer tous les moyens nécessaires pour découvrir les auteurs » des rumeurs¹¹⁴. De même, à Abbeville en 1818, travaillant sur la proclamation de Napoléon aux Américains, la gendarmerie écrit au ministre de la Police qu'il « était convenable [...] de déployer tous les moyens possibles pour découvrir d'où cet écrit provient et quels en sont les distributeurs »¹¹⁵. Elle promet d'ailleurs de tout faire pour obtenir des résultats. Il convient de noter son zèle. Sans demande formelle du ministère de la Police, elle prend l'initiative pour empêcher l'extension de la proclamation et la manifestation d'autres rumeurs.

Par ailleurs, il faut souligner les efforts d'autorités locales pour découvrir les responsables de ces mêmes rumeurs. Ainsi, en décembre 1816 le préfet des Vosges félicite l'un de ses sous-préfets : il « n'a rien négligé pour découvrir les auteurs de ces bruits sinistres » et soutient sa demande pour obtenir plus de moyens humains¹¹⁶. Et, en janvier 1817 dans les Hautes-Pyrénées, d'amples moyens sont mis en place pour appréhender les auteurs d'un texte annonçant l'évasion de Napoléon ; plusieurs auditions au tribunal sont organisées¹¹⁷. Cependant, malgré ces recherches impressionnantes, pour remonter à la source, la méthode utilisée par la police est simple, elle essaye de surprendre une personne répandant la rumeur puis tente de la faire parler.

Toutefois, toutes les autorités locales ne font pas preuve d'un même zèle et leur manque de réactivité peut leur être reproché. Ainsi, fin 1818, le sous-préfet de Dieppe est critiqué par son supérieur pour avoir attendu quatre jours avant de le prévenir d'un bruit¹¹⁸. Si le préfet du Pas-de-Calais affirme enquêter lors de la circulation de fausses annonces et mener une politique pour les empêcher d'apparaître, il précise aussi à propos des bruits d'évasions qu'ils « tomberont

¹¹³ Lettre du préfet du Pas-de-Calais au ministre de la Police, le 10 mars 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹¹⁴ Rapport du préfet de l'Orne, Bulletin du 18 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

¹¹⁵ Rapport de la gendarmerie au ministre de la Police, le 3 février 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹¹⁶ Lettre du préfet des Vosges, le 24 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vosges*, non folioté.

¹¹⁷ Lettre au ministre de la Police, le 8 janvier 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Hautes-Pyrénées*, non folioté.

¹¹⁸ Lettre au ministre de la Police, le 17 novembre 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

d'eux-mêmes »¹¹⁹.

Malgré d'intenses recherches, toutes les enquêtes n'aboutissent pas. Remonter aux origines des bruits est ardu et une grande partie des rapports de police révèle un échec. Les responsables restent dans l'ombre et sont donc difficiles à identifier et à appréhender. Une personne arrêtée à Abbeville comme créateur d'une fausse annonce révèle la méthode pour empêcher la police de remonter jusqu'aux individus à l'initiative d'un bruit : ils le transmettent à des personnes qui ignorent leur identité. Par exemple, lors d'une enquête au début de l'année 1818 à Abbeville, les forces de l'ordre interrogent la première personne à avoir eu connaissance d'une rumeur sur la présence de Napoléon. Or, l'homme est dans l'incapacité d'indiquer l'identité de celui qui lui a transmis le renseignement¹²⁰. Une autre technique est de se faire passer pour des partisans de la Restauration. De ce fait, ils ne sont pas soupçonnés. Ainsi, en Haute-Garonne, les principaux suspects d'un bruit d'évasion sont considérés par la préfecture comme de faux Royalistes¹²¹.

Par conséquent, les échecs des autorités sont nombreux. Ainsi, l'enquête menée dans le Pas-de-Calais pour découvrir les auteurs et les distributeurs d'une fausse proclamation de Napoléon ne mène nulle part et le préfet est contraint d'en informer le ministre¹²². De même, son collègue de Vendée signale en 1817 qu'il n'a pu découvrir les origines de la grande majorité des rumeurs circulant dans son département¹²³. Enfin, celui des Côtes-du-Nord, malgré d'importants efforts, avoue son impuissance à retrouver ceux qui, au début de l'année 1817, ont déclaré dans son département que Napoléon avait débarqué à Toulon¹²⁴. La tâche des enquêteurs est d'autant plus ardue qu'il existe des complicités ou des liens d'amitiés entre les diffuseurs de rumeurs et les policiers. Ces derniers refusent de les envoyer devant la justice, ferment les yeux et ne préviennent pas leurs supérieurs¹²⁵.

Au demeurant, l'absence de preuves limite les arrestations : ainsi, les anciens de la Grande Armée sont toujours particulièrement soupçonnés mais sans éléments attestant de leur culpabilité, les autorités ne les incarcèrent pas. Il est également difficile de les appréhender car ils se déplacent

¹¹⁹ Lettre du préfet du Pas-de-Calais, le 19 février 1818, *ibid.*, non folioté.

¹²⁰ Interrogatoire, le 12 février 1818, *ibid.*, non folioté.

¹²¹ Lettre du préfet de la Haute-Garonne, le 31 octobre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Haute-Garonne*, non folioté.

¹²² Lettre du préfet du Pas-de-Calais au ministre de la Police, le 10 mars 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹²³ Lettre du préfet de Vendée, le 31 mars 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vendée*, non folioté.

¹²⁴ Lettre du préfet des Côtes-du-Nord, le 7 mai 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6839, dossier 3576, non folioté.

¹²⁵ Lettre au ministre de la Police, le 10 février 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

régulièrement. Par exemple, en décembre 1816, à Épinal, les autorités apprennent qu'un ancien soldat répand la nouvelle du débarquement de Napoléon en France ; or, au moment où ils s'apprêtent à l'arrêter, l'individu a déjà quitté la ville et la police perd sa trace¹²⁶.

3.3.4 Arrestations et condamnations

Malgré les résultats mitigés des enquêtes, les arrestations ne sont pas négligeables et les peines peuvent être sévères. De fait, un moyen de lutter contre les rumeurs est de lourdement condamner leurs auteurs. Des représentants de l'État dans le Var sont partisans de « sévir sans ménagement »¹²⁷. Malheur donc aux prévenus. Ainsi, les responsables d'un texte sur Napoléon en 1817 sont appréhendés en avril 1818 et punis de trois mois de prison¹²⁸. De même, en janvier 1816, un marchand est condamné à six mois et 200 francs d'amende pour avoir fait circuler une fausse proclamation de Napoléon¹²⁹. Enfin, un ancien militaire voit sa pension de retraite supprimée pendant un mois par le tribunal de Strasbourg pour avoir répandu à Haguenau le bruit que Napoléon marchait « sur la France à la tête des Turcs et des Chinois »¹³⁰. L'idée est bien sûr de faire des exemples pour décourager les Français de répandre des rumeurs autour d'un retour.

Ces condamnations s'appliquent d'ailleurs à toutes les rumeurs liées à l'ex-empereur. Par exemple, un nommé Speuler est puni de deux ans d'emprisonnement et de 100 francs d'amende pour avoir annoncé que celui-ci se trouvait en Pologne et venait de remporter une grande victoire sur les Anglais¹³¹. Les condamnations d'individus sont surtout rapportées par la presse favorable aux Ultras, beaucoup moins par les journaux libéraux. Cette attitude illustre de nouveau la volonté des partisans de la monarchie de décourager les éventuels annonceurs de bruits. Par ailleurs, lorsqu'un individu propageant une rumeur est arrêté, tout son entourage peut être soupçonné. Ainsi, après l'arrestation en septembre 1820 dans le Bas-Rhin d'un homme qui affirme la présence de Napoléon en Autriche, le préfet demande une enquête détaillée « sur la moralité, les relations et la conduite antécédente » du mis en cause¹³².

¹²⁶ Lettre du préfet des Vosges, le 19 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vosges*, non folioté.

¹²⁷ Lettre au préfet du Var, le 16 novembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Var*, non folioté.

¹²⁸ Lettre au ministre de la Police, le 9 mai 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4985, non folioté.

¹²⁹ *Le Constitutionnel*, 12 janvier 1816, 4 p., p. 3.

¹³⁰ *L'Ami de la religion et du roi*, 23 mars 1818, 16 p., p. 15.

¹³¹ *L'Ami de la religion et du roi*, 7 décembre 1816, 16 p., p. 14.

¹³² Lettre du préfet du Bas-Rhin, le 28 septembre 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6909, dossier 7889, non folioté.

Enfin, soulignons des abus de l'administration. Grâce à cette répression, des préfets neutralisent des opposants trop actifs. Ainsi, dans l'Ain, Camus-Dumartroy fait emprisonner en mai 1816 l'officier Stanislas Savarin, opposant déclaré aux Bourbons, accusé de façon manifestement exagérée d'être « un des hommes les plus dangereux du royaume »¹³³. Le procès révèle seulement que, dans l'hiver 1815-1816, cet officier parcourait la région lyonnaise en affirmant « que sous peu de temps il y [aurait] de grands changements » et que « Bonaparte doit revenir incessamment »¹³⁴. Or, Savarin est condamné à la peine de mort pour complot contre le gouvernement et exécuté en octobre 1816.

Néanmoins, il faut mettre en évidence l'hétérogénéité des peines. En février 1817 dans les Vosges, un homme appréhendé pour avoir annoncé l'évasion de l'ancien empereur est acquitté « faute de preuves suffisantes »¹³⁵. Effectivement, il est difficile de prouver les faits, surtout s'il n'y a pas de témoins. Or, les individus inculpés ont le soutien de la population. Ainsi, lors du procès de février 1817 dans les Vosges, le public dans le tribunal applaudit à l'annonce du verdict¹³⁶.

Notons que la majorité des personnes arrêtées pour avoir colporté des rumeurs sont remises en liberté après un simple interrogatoire¹³⁷. Il n'y a donc pas de procès. En effet, les habitants sont rarement condamnés quand il est prouvé qu'ils n'ont été que des relais. Cette clémence est logique. Des individus qui ont communiqué sans le savoir de fausses nouvelles ne sont pas forcément des partisans de l'ex-empereur mais simplement annoncent à des proches ce que des passants leur ont raconté. Ainsi, des habitants des Deux-Sèvres se disent « très fâchés d'avoir propagé » des rumeurs mensongères d'évasion de Napoléon¹³⁸.

Pour toutes ces raisons, il est difficile de monter un dossier d'accusation solide. Cette clémence est aussi stratégique. Pour ne pas donner de l'importance à ces bruits, les autorités ne souhaitent pas apporter aux jugements ou aux enquêtes beaucoup de médiatisation. Ainsi, dans le Var il est expliqué qu'il faut « réprimer sans éclat »¹³⁹. Néanmoins, après chaque arrestation, si les appréhendés sont relâchés, ils sont surveillés par la police et leurs déplacements ultérieurs sont connus.

¹³³ NAGY, Laurent, *D'une terreur à l'autre, théories du complot et nostalgie de l'Empire, 1815-1816*, Paris, Vendémiaire, 2012, 191 p., p. 30.

¹³⁴ *Idem*.

¹³⁵ Lettre au préfet des Vosges, février 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vosges*, non folioté.

¹³⁶ Lettre du préfet des Vosges, *ibid.*, non folioté.

¹³⁷ Lettre de la préfecture du Var, le 28 octobre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Var*, non folioté.

¹³⁸ Lettre au ministre de la Police, le 14 avril 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4994, non folioté.

¹³⁹ Lettre au ministre de la Police, le 29 novembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Var*, non folioté.

3.4 DES RUMEURS PERMANENTES ENTRE 1815 ET 1821 DANS TOUTE LA FRANCE

3.4.1 Une épidémie nationale

Il convient de s'attarder sur les territoires où se concentrent les bruits. En termes géographiques, François Ploux a expliqué qu'aucune région française n'était épargnée par des annonces d'un retour de l'ex-empereur¹⁴⁰. Au contraire, son confrère britannique Sudhir Hazareesingh souligne que les rumeurs se sont surtout concentrées dans la région lyonnaise et grenobloise, ainsi qu'autour de Strasbourg, Toulon et Toulouse¹⁴¹. La théorie de François Ploux semble plus pertinente. En effet, une rumeur se propage parce que la population est ou se sent concernée par les événements rapportés. Or, avec un retour de Napoléon, toute la France l'est. Les préfets confirment cette idée. Ils signalent des oui-dire sur la totalité du territoire. Il n'y a pas d'exception : des Basses-Pyrénées où le préfet note qu'à Pau en janvier 1816 des intrigants répandent le bruit de l'arrivée de Napoléon¹⁴², au Nord, en passant par la Loire où le représentant de l'État signale la circulation de fausses nouvelles vis-à-vis d'un débarquement de Napoléon à Calais ou à Toulon¹⁴³.

Cependant, des territoires sont plus sensibles pour des raisons précises. Ainsi, en Vendée, un aubergiste interrogé pour avoir répété la nouvelle de l'évasion de Napoléon explique que l'individu qui lui a donné l'information a d'abord posé « plusieurs questions entre autres, si le pays était tranquille [...] si pendant les Cent-Jours les troupes de Napoléon avaient vexé les habitants »¹⁴⁴. De même, une personne arrêtée pour avoir tenté de colporter des mensonges identiques détaille à la police sa façon de les diffuser : « l'on sonde quelque bêta pour connaître son opinion, si on le trouve disposé, on lui remet cela [la fausse proclamation] mystérieusement comme pour lui faire plaisir et la pièce est bientôt répandue »¹⁴⁵. Les témoignages récoltés par la police révèlent un *modus operandi* similaire de tous les colporteurs de rumeurs. Effectivement, avec une population favorable à Napoléon, la fausse nouvelle a plus de chance d'être diffusée. Par conséquent, les régions les plus bonapartistes sont les plus touchées.

¹⁴⁰ PLOUX, François, « L'imaginaire social et la politique de la rumeur... », *art. cit.*, p. 412.

¹⁴¹ HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 69.

¹⁴² Rapport du préfet des Basses-Pyrénées, Bulletin du 18 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

¹⁴³ Rapport du préfet de la Loire, Bulletin du 21 janvier 1816, *ibid.*, non folioté.

¹⁴⁴ Lettre au ministre de la Police, le 7 mars 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4996, folio 4.

¹⁴⁵ Copie d'un rapport de police, le 18 février 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

L'Isère est particulièrement sensible. Ce n'est pas un hasard. Le député Pasquier note dans ses mémoires : « le département de l'Isère était un de ceux où les sentiments bonapartistes se trouvaient le plus répandus »¹⁴⁶. Toujours selon lui, un nombre important de demi-soldes sont partis y vivre ou dans le Rhône¹⁴⁷. Or, les anciens militaires nostalgiques de l'Empire parlent beaucoup de Napoléon, rendant la population locale beaucoup plus réceptive aux bruits qui lui sont liés. Le Sud-Est de la France est également un foyer important de rumeur à cause des Cent-Jours. En effet, il s'agit des terres traversées par Napoléon lors du vol de l'Aigle. De ce fait, Lyon et Grenoble sont bel et bien les deux villes où les ouï-dire sont les plus nombreux. La Corse est aussi un lieu privilégié en raison de l'origine de l'ex-empereur. Ses soutiens sont encore nombreux sur son île natale après 1815 : d'après le directeur de la police locale, il y dispose d'un parti « considérable » entre 1815 et 1821¹⁴⁸. Selon une synthèse transmise à Paris, la tranquillité de l'île est trompeuse et les Bonapartistes, et même la majorité des Corses, conservent « l'espérance du prochain retour de Buonaparte »¹⁴⁹. Par conséquent, les rumeurs sont fréquentes dans l'île de Beauté.

Enfin, des endroits précis deviennent les foyers de rumeurs particulières. Ainsi, à Châteauroux, la police signale l'annonce de l'évasion de Napoléon¹⁵⁰, et dans cette rumeur, le Grand-Maréchal du palais Bertrand qui est originaire de cette ville joue un rôle central : il est l'organisateur de la délivrance de son maître.

3.4.2 La propagation des échos

Si l'ensemble de la France connaît de tels bruits, c'est aussi en raison de leur circulation rapide. En effet, ils ne se limitent pas à un lieu précis mais se répandent très vite sur toute une région. Ainsi, en octobre 1816, une rumeur selon laquelle Napoléon s'apprête à atteindre New York apparaît à Marseille et gagne rapidement Toulon¹⁵¹. Les fausses nouvelles peuvent même toucher tout le pays. Ainsi, la proclamation de Napoléon aux Américains en 1818 diffusée sous le nom « d'extrait d'une gazette étrangère »¹⁵², née dans les ports français, atteint très vite l'intérieur des terres. D'abord

¹⁴⁶ PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, Mémoires du chancelier Pasquier, Tome 4...*, op. cit., p. 111.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 112.

¹⁴⁸ Lettre du directeur de la police de la Corse, le 7 septembre 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8393, *mort de Bonaparte*, non folioté.

¹⁴⁹ Situation de la Corse, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

¹⁵⁰ Lettre au préfet de l'Indre, le 14 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Indre*, non folioté.

¹⁵¹ Rapport du commissariat spécial de police à Toulon, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Var*, non folioté.

¹⁵² Lettre au préfet de Seine-Inférieure, le 18 février 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police

signalée à Dieppe, elle finit par s'étendre à d'autres villes du département de Seine-Inférieure, notamment Rouen¹⁵³. Finalement, plusieurs départements tels que la Somme et le Pas-de-Calais sont touchés.

La transmission des nouvelles est intéressante. Les voyageurs et les colporteurs sont utilisés pour les diffuser à grande échelle mais ils n'en sont pas l'unique vecteur. En effet, la proclamation de Napoléon aux Américains apparaît en Gironde dans le village de Civrac et deux hommes sont arrêtés. Or, à leurs dires, ils ont juste répété une information lue dans un journal américain rapporté par un marin. Qui plus est, ledit marin aurait affirmé que la nouvelle est déjà connue à Bordeaux, elle n'était donc pas secrète¹⁵⁴. En plus, ils ont seulement transmis l'information à leurs familles et à leurs proches, qui en font autant. De ce fait, la nouvelle finit par arriver aux oreilles du maire. Cette transmission par l'entourage semble importante. En effet, il existe des lettres d'individus prévenant leur famille dans d'autres départements d'annonces d'après lesquelles Napoléon se serait évadé. Ainsi, en 1816, une personne de Charente-Inférieure écrit à sa mère en Indre-et-Loire et évoque les bruits qu'elle a entendus¹⁵⁵. Par conséquent, ces bruits circulent comme n'importe quelle autre information.

Toutefois, si la transmission par le bouche à oreille est efficace, elle entraîne des variations dans les rumeurs. Celles-ci sont susceptibles d'être altérées. Effectivement, ce ne sont jamais exactement les mêmes, des ajouts ou des différences sont perçus. Comme le signalent les autorités de Rouen en 1818, « la nouvelle se grossit et se défigure de bouche en bouche »¹⁵⁶. De même, en novembre 1816, la gendarmerie note que tout Sedan connaît le mensonge sur l'évasion de l'empereur déchu mais chacun en a une version différente¹⁵⁷. Le bruit de la fuite de Napoléon en 1817 et sa proclamation aux Américains est un autre exemple révélateur. Quand cette nouvelle touche la Vendée, des détails supplémentaires viennent l'étoffer : une fois dans le Nouveau Monde, Napoléon aurait retrouvé Humbert, ancien général de la Révolution et du Consulat, amant de Pauline Bonaparte et retiré depuis 1803 aux États-Unis¹⁵⁸. Quelques mois plus tard, dans le même département, une autre proclamation

générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4985, non folioté.

¹⁵³ Lettre au ministre de la Police, *ibid.*, non folioté.

¹⁵⁴ Lettre au ministre de la Police, le 2 avril 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4999, non folioté.

¹⁵⁵ Lettre du préfet de Charente-Inférieure, le 4 janvier 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Charente-Inférieure*, non folioté.

¹⁵⁶ Lettre de la préfecture de la Seine-Inférieure, le 16 novembre 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹⁵⁷ Lettre du capitaine de gendarmerie des Ardennes, le 15 novembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Ardennes*, non folioté.

¹⁵⁸ Lettre au ministre de la Police, le 7 mars 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4996, folio 4.

de Napoléon est ajoutée, appelant les Français à la révolte¹⁵⁹. Enfin, quand la rumeur atteint les Deux-Sèvres, la présence de son frère Joseph en Vendée est évoquée¹⁶⁰.

Fait intéressant, des rumeurs peuvent réapparaître quelques années après leurs premières apparitions. L'une d'elles, répandue à la fin de l'année 1817 et au début de l'année 1818 et racontant la fuite de Napoléon vers l'Amérique avec le soutien du Maroc, renaît avec des modifications. En août 1821, est de nouveau annoncé l'enlèvement de Napoléon en décembre précédent. Le document reprend mot à mot plusieurs phrases de l'annonce de 1817 et l'opération de sauvetage est quasiment identique si ce n'est que, cette fois, Napoléon est sauvé par une escadre américaine, avec le soutien de deux de ses admirateurs, le fils de l'empereur du Maroc et la reine d'Angleterre¹⁶¹. Cependant, cette nouvelle apparaît dans les semaines qui suivent l'annonce de la mort de l'ex-empereur. Il n'est pas surprenant que plusieurs de ses partisans tentent de faire croire en sa survie en annonçant son évasion quelques mois avant ce décès présumé.

3.4.3 Des zones à risques contagieuses

Les lieux publics, de rencontre et d'échange comme les marchés et les cafés sont les principaux terrains d'action des faiseurs de rumeurs. Les fêtes de villages ou toute autre occasion festive sont aussi concernées. Ainsi, le préfet des Deux-Sèvres note en 1818 que, dans son département, les rumeurs naissent généralement au printemps lors de festivités¹⁶². Les signalements de bruits sur Napoléon dans des lieux publics sont très nombreux. En février 1817, le préfet des Vosges est prévenu qu'en décembre 1816, un individu annonçait dans une auberge un débarquement à Naples¹⁶³. De même, en 1820, près de Guingamp, un homme est arrêté pour avoir proclamé dans un cabaret l'imminence de la descente de Napoléon en France¹⁶⁴.

Les marchés sont des lieux particulièrement propices à la diffusion de rumeurs. Par exemple, la préfecture du Pas-de-Calais note qu'à Boulogne, une rumeur présente dans des journaux anglais a

¹⁵⁹ Lettre au ministre de la Police, le 25 février 1818, *ibid.*, folio 2.

¹⁶⁰ Lettre au ministre de la Police, le 14 avril 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4994, non folioté.

¹⁶¹ Enlèvement de Napoléon à l'île de St-Hélène le 27 décembre 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹⁶² Lettre au ministre de la Police, le 24 février 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4994, non folioté.

¹⁶³ Lettre au préfet des Vosges, février 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vosges*, non folioté.

¹⁶⁴ Lettre au ministre de l'Intérieur, le 27 décembre 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

ensuite « circulé sur le marché »¹⁶⁵. Les foires sont de même des moments importants pour la circulation de ce genre de nouvelles car des individus en profitent pour lancer une fausse information face au plus grand nombre. Par exemple, en 1817, le préfet de l'Isère informe son collègue du Rhône que des commerçants de son département ont entendu à la foire de Grenoble des bruits alléguant la fuite de Napoléon à Sainte-Hélène¹⁶⁶. Une autre proclamation de Napoléon appelant à la révolte est répandue en Vendée lors d'une foire locale¹⁶⁷.

De manière plus discrète, des individus peuvent seulement laisser des documents traîner dans ces endroits bien choisis. Par exemple, près de la Roche-sur-Yon, sont donnés aux patrons d'auberges de prétendus extraits de gazettes américaines. L'enquête prouve que le responsable de cette action a fait la tournée de ce type d'établissement dans la région. En effet, un endroit où les gens sont de passage permet de diffuser plus rapidement une information. Néanmoins, les rapports envoyés à Paris décrivent les lieux où se diffusent les rumeurs de manière très négative : ce serait des endroits mal famés où les honnêtes gens ne mettent pas les pieds. Un bulletin de police est d'ailleurs révélateur, il note : « depuis deux mois se sont répandus dans les cabarets les plus obscurs, dans les loges des portiers, dans les plus misérables échoppes, des bruits de l'évasion de Bonaparte, de son arrivée en Amérique, à Cadix et de son retour au mois de mai en France »¹⁶⁸.

3.4.4 Rémission et rechute

L'apparition des rumeurs est précoce, très vite prolifère une légende « évansionniste ». Dès la seconde abdication et le départ de Napoléon de Paris, des bruits courent selon lesquels le nouvel exil de l'ex-empereur n'est, comme celui de l'île d'Elbe, que temporaire. *L'Ami de la religion et du roi* note que des partisans de Napoléon voient la Restauration comme un orage passager et pensent « que la France ne peut se passer d'un si grand homme »¹⁶⁹. Le journal s'insurge : « combien de bruits ridicules n'avons-nous pas entendu débiter depuis un mois seulement ? Que d'absurdités sur Buonaparte »¹⁷⁰. Ainsi, dès août 1815, naissent de nombreuses rumeurs sur un retour. Cependant, au

¹⁶⁵ Lettre de la préfecture du Pas-de-Calais, le 5 novembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Pas-de-Calais*, non folioté.

¹⁶⁶ HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 74.

¹⁶⁷ Lettre au ministre de la Police, le 25 février 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4996, folio 2.

¹⁶⁸ Bulletin de Paris, le 27 février 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Rapports de la Préfecture de police sur les passeports, maisons garnies, arrestations et événements divers (an X-1827), F7 3874, *Janvier-juin 1818*, non folioté.

¹⁶⁹ ANONYME, « De quelques calomnies du dernier gouvernement, et de quelques reproches de ses partisans », *l'Ami de la religion et du roi*, volume 4, Paris, Le Clere, 1815, p. 305 à 320, p. 314.

¹⁷⁰ ANONYME, « Des fausses nouvelles, des mécontents qui les inventent... », *art. cit.*, p. 370-371.

cours des années, leur fréquence varie. Sudhir Hazareesingh explique, en pensant particulièrement à François Ploux, que « certains historiens ont noté une intensité particulière dans la manifestation de ces rumeurs napoléoniennes dans les périodes 1816-1817, 1819-1820 et 1823. Mais même dans les années apparemment creuses, ces histoires ont continué à apparaître en masse »¹⁷¹. Malgré leur opposition, les deux hommes n'ont pas forcément tort. En effet, la présence des bruits durant la totalité de la période de la captivité est incontestable. Ils continuent même après 1821 et se maintiennent jusqu'en 1823. Par exemple, en août 1821, une rumeur d'évasion apparaît dans les environs de Grenoble¹⁷².

Néanmoins, un pic est particulièrement manifeste en 1816, année véritablement marquée par ces rumeurs. Les comptes rendus préfectoraux communiquent presque chaque semaine des annonces d'une arrivée en Europe. Vaublanc, ministre de l'Intérieur de septembre 1815 à mai 1816, rapporte au roi la réception régulière de notes à ce sujet. De même, un agent de la Restauration signale en 1816 que « les bruits se succèdent et varient chaque jour »¹⁷³. Et le préfet des Deux-Sèvres écrit début 1816 que « depuis quelque temps il n'y a pas de jour où, dans ce département, les habitants ne se réveillent convaincus que Bonaparte est à nos portes »¹⁷⁴. Certes, Napoléon n'a quitté la France que depuis quelques mois, donc son souvenir est encore très présent. De plus, son exil à l'île d'Elbe n'a duré que dix mois. Par conséquent, les Français peuvent légitimement penser que Sainte-Hélène ne devrait le retenir que pour une période assez brève. Les rumeurs commencent à s'essouffler dès 1817. D'ailleurs, l'optimisme des partisans de la Restauration à la fin de l'année 1815 et au début de 1816 est en partie fondé. Selon eux, les rumeurs sont passagères et avec le temps et le peu d'attention qu'elles suscitent, elles sont condamnées à disparaître. L'explication est simple : à mesure que le temps s'écoule, les espoirs s'amointrissent et la crédibilité d'un retour avec elles. De surcroît, le régime a su s'imposer et le pouvoir n'a plus à craindre un hypothétique débarquement de l'ancien souverain.

Toutefois, après 1816 le nombre de rapports de préfets signalant une rumeur sur Napoléon diminue mais ne disparaît pas. Les bruits déclinent mais se maintiennent pendant le reste de la captivité à Sainte-Hélène, illustrant la permanence de Napoléon dans l'esprit des Français. Le préfet des Côtes-du-Nord en 1817 se montre pessimiste, expliquant que des bruits ne cessent de se répandre

¹⁷¹ HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 67.

¹⁷² Lettre au préfet de l'Isère, le 23 août 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹⁷³ Rapport d'un agent en mission, Bulletin du 6 février 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, dossier février, non folioté.

¹⁷⁴ VAUBLANC, Vincent-Marie Viénot, *Mémoires sur la Révolution de France et recherches sur les causes qui ont amené la Révolution de 1789 et celles qui l'ont suivie. Tome 3*, Paris, Dentu, 1833, 562 p., p. 394.

dans son département. Il les compare à une maladie contagieuse incurable¹⁷⁵. En 1818, le ministre de la Police note à propos des colporteurs de ragots que le mois de mars, « encore cette année, comme la précédente, [est] l'occasion à la machination pour renouveler leur manœuvre et inquiéter les esprits par des bruits sinistres »¹⁷⁶. Enfin, Joseph Fiévée constate amèrement en 1820 que « les bruits les plus ridicules n'ont cessé de courir depuis quatre ans »¹⁷⁷.

Les fausses nouvelles sont aussi émises globalement toute l'année. Toutefois, elles connaissent un pic lors d'un mois précis, mars. En mars 1817, le ministre de la Police indique au préfet de la Drôme, après une nouvelle rumeur d'évasion, que ce mois réveille « des espérances éteintes »¹⁷⁸. De très nombreux écrits d'agents de la Restauration notent cette multiplication de bruits au cours de ce mois. Ainsi, un conseiller à la cour royale de Nîmes mentionne qu'en mars 1816 et 1819 des bruits ont couru dans cette ville sur un débarquement¹⁷⁹. Le préfet de Vendée signale également en 1817 que « les bruits les plus absurdes, les plus insensés n'ont pas cessé de circuler pendant tout le mois de mars dans plusieurs communes »¹⁸⁰. Enfin, en mars 1820 dans son discours devant la Chambre des députés, le tout nouveau ministre de l'Intérieur Joseph Jérôme, comte Siméon, prétend qu'« on répandait dans les campagnes le bruit du débarquement de Bonaparte »¹⁸¹. Jusqu'en 1823, mars coïncide avec une recrudescence des rumeurs. Et, la rumeur peut aussi annoncer l'apparition de l'ex-empereur pour ce mois. Ainsi, en janvier 1816, à Montigny, un habitant déclare que Napoléon reviendrait en mars suivant¹⁸².

Ce phénomène n'est pas fortuit. Il s'agit de l'anniversaire du vol de l'Aigle : c'est en mars 1815 que Napoléon a commencé les Cent-Jours. Les Français s'en souviennent, et donc dans un effet de recommencement, la rumeur d'un retour en mars est plus crédible. Mais l'apogée de ces bruits est en mars 1816, premier anniversaire du début des Cent-Jours, sans doute la perspective d'une nouvelle épopée napoléonienne, espoir pour les Bonapartistes et crainte pour les Royalistes, hante-t-elle les esprits.

¹⁷⁵ Lettre du préfet des Côtes-du-Nord, le 7 mai 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6839, dossier 3576, non folioté.

¹⁷⁶ Lettre du ministre de la Police, le 7 mars 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4994, non folioté.

¹⁷⁷ FIÉVÉE, Joseph, « Lettre sur Paris », *Le Conservateur*, volume 6, Paris, Le Normant, 1820, p. 514 à 529, p. 526-527.

¹⁷⁸ Lettre du ministre de la Police, le 12 mars 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Drôme*, non folioté.

¹⁷⁹ MADIÉRE DE MONTJAU, Joseph, « Pétition à la chambre des députés », *Bibliothèque historique*, volume 14, 1820, p. 1 à 21, p. 8.

¹⁸⁰ Lettre du préfet de Vendée, le 31 mars 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vendée*, non folioté.

¹⁸¹ *Le Constitutionnel*, 9 mars 1820, 4 p., p. 1.

¹⁸² Bulletin du 1^{er} janvier, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

3.5 LES RESPONSABLES DES RUMEURS

3.5.1 Portrait-robot des coupables

Qui peuvent être les responsables des rumeurs ? Il s'agit d'individus très divers. Si le préfet de la Côte-d'Or les désigne par « les pervers »¹⁸³, d'autres sources sont plus précises. Tout d'abord, les autorités accusent les partisans de l'ex-empereur, voire de la Révolution. Ainsi, selon Joseph Fiévée, les rumeurs sont répandues « par une organisation jacobine » – donc révolutionnaire – et par les soutiens de Napoléon¹⁸⁴. De même, des agents royalistes constatent que « les bonapartistes ont des émissaires qui courent et répandent de sinistres nouvelles dans les campagnes »¹⁸⁵. Quant au préfet de Loire-Atlantique, il désigne « les partisans secrets de l'Usurpateur »¹⁸⁶ comme principaux auteurs de troubles. Au total, l'avis des Royalistes est parfaitement arrêté. Et effectivement, des bruits ont bel et bien été propagés par des Bonapartistes. Ainsi, en 1820, l'un des fidèles de l'exilé ose fulminer : « Vive Napoléon ! Il reviendra »¹⁸⁷ près de l'hôtel du ministre de l'Intérieur. Quelques personnages au profil intéressant sont aussi appréhendés par la police, comme un ancien valet de Napoléon ayant déclaré en 1816 : « Je suis sans place, mais mon maître ne tardera pas à revenir »¹⁸⁸. Mais les Bonapartistes ne sont pas les seuls à semer des fausses nouvelles.

Un groupe est particulièrement considéré par la Restauration comme relais des rumeurs, les colporteurs, notamment les marchands de livres, d'almanachs et de chansons. Selon le ministre de l'Intérieur, « la malveillance et l'esprit de faction se sont servis de ces hommes pour en faire les agents du mensonge et de l'intrigue »¹⁸⁹. Les voyageurs sont les plus menaçants selon les Ultras, car définis comme « les agents les plus dévoués de la faction »¹⁹⁰. En effet, ce groupe est notamment responsable de la diffusion de rumeurs à cause de leur grande mobilité. De par leur circulation, ils permettent de propager une information à divers endroits, multipliant sa portée. Ainsi, un colporteur arrêté près de Lyon pour avoir annoncé le retour de Napoléon déclare avoir entendu ce bruit lors d'un voyage à Orléans et n'avoir fait que le répéter¹⁹¹. L'emploi du terme « régiment de bavards » par *l'Ami de la*

¹⁸³ *Journal des débats*, 23 janvier 1816, 4 p., p. 2.

¹⁸⁴ FIÉVÉE, Joseph, « Lettre sur Paris »..., *art. cit.*, p. 527.

¹⁸⁵ Bulletin du 15 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

¹⁸⁶ Rapport du préfet de Loire Atlantique, le 29 décembre 1815, *ibid.*, non folioté.

¹⁸⁷ *Le Drapeau blanc*, 12 mai 1820, 4 p., p. 2.

¹⁸⁸ Rapport du préfet de l'Yonne, Bulletin du 12 février 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier février*, non folioté.

¹⁸⁹ Lettre du ministre de la Police, le 15 décembre 1815, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Colporteurs, instructions ministérielles et dossiers départementaux (1815-1830), F7 6729, dossier 9122, non folioté, recto.

¹⁹⁰ Baron Puymaurin, cité par, MALANDAIN, *op. cit.*, p. 282.

¹⁹¹ Rapport du préfet du Cher, Bulletin du 19 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police

*religion et du roi*¹⁹² n'est donc pas sans fondement. Par conséquent, lors de l'apparition de nouvelles mensongères, ils sont les premiers soupçonnés de les propager, comme lors de la diffusion d'une proclamation de Napoléon en Amérique en 1818¹⁹³. Cependant, plusieurs affaires d'émission de rumeurs sur son départ de sa prison impliquent ces individus. Ainsi, en 1818, suite à l'enquête sur les bruits d'évasion dans une commune des Deux-Sèvres, le premier à les transmettre serait l'un d'eux¹⁹⁴. De même, en août 1821, une feuille manuscrite annonçant la libération de Napoléon circule dans les environs de Grenoble par le biais d'un autre colporteur.

Or, le ministre de la Police, Decazes, considère que de telles fausses informations ont une grande influence sur le peuple. Pourquoi, la population les croit-elle ? L'explication du ministre est très instructive ; selon lui, ces hommes convainquent les paysans car ils parlent le même langage, portent les mêmes vêtements¹⁹⁵. Ainsi, le campagnard se méfie moins d'une personne socialement proche de lui et qu'il comprend. Dès décembre 1815, Decazes dit ses inquiétudes dans une circulaire aux préfets : « la France est couverte de colporteurs qui la traversent dans tous les sens »¹⁹⁶. Or, les faits le confortent. En avril 1816, un rapport signale que « des colporteurs parcourent les villes et les campagnes, pénétrant jusqu'aux habitations isolés et répandant ces nouvelles fabriquées [...] et [entretiennent] les illusions des partisans de l'usurpateur »¹⁹⁷.

Les individus porteurs d'écrits signalant une libération de Napoléon ne manquent jamais d'imagination pour se justifier. Ainsi, l'un d'entre eux, arrêté en août 1821, affirme ne pas être l'auteur du document ; il l'a simplement trouvé sur la route et a décidé de le faire partager aux personnes croisées sur son chemin¹⁹⁸.

Pour mieux surveiller les propagateurs et limiter le nombre des rumeurs, Decazes fait rédiger à la fin de 1815 une circulaire, obligeant les colporteurs à se munir d'un livret permettant de contrôler leur identité. Sans cette pièce officielle, ils sont passibles d'emprisonnement¹⁹⁹. Chaque entrée d'un

générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

¹⁹² ANONYME, « Des fausses nouvelles, des mécontents qui les inventent... », *art. cit.*, p. 369.

¹⁹³ Lettre au ministre de la Police, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4985, non folioté.

¹⁹⁴ Lettre au ministre de la Police, le 14 avril 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4994, non folioté.

¹⁹⁵ Lettre du ministre de la Police, le 15 décembre 1815, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Colporteurs, instructions ministérielles et dossiers départementaux (1815-1830), F7 6729, dossier 9122, non folioté.

¹⁹⁶ *Idem.*

¹⁹⁷ Rapport de police, le 18 avril 1816, cité par, HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 73-74.

¹⁹⁸ Lettre de la préfecture de l'Isère, le 15 août 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

¹⁹⁹ Lettre du ministre de la Police, le 29 mars 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale,

ambulant dans un département doit aussi être rapportée au préfet. D'après le ministre, le but est « le maintien de la tranquillité publique »²⁰⁰. Il y a donc une vraie croyance que les bruits répandus ont la capacité d'entraîner des troubles. Cependant, ces marchands ne sont pas considérés comme les déclencheurs, ils ne sont qu'un relais. En effet, certains sont des victimes manipulées par les individus à l'origine de la rumeur. D'ailleurs, Decazes estime qu'il est possible de les exploiter au profit de la Restauration. Il note que « pour les empêcher de nuire, il faut les surveiller, pour les rendre utiles, il faut les diriger »²⁰¹.

Des militaires aussi sont à l'origine d'annonces sans fondement. L'armée est particulièrement attachée à Napoléon. Ainsi, le *Journal des débats* note que des soldats de la première division de Paris « répandent les bruits les plus mensongers et les plus ridicules », principalement l'imminence de l'arrivée de Napoléon avec une armée de Turcs, Tartares, Kalmucks et Africains²⁰². Les relais de ces bruits sont surtout des anciens de la Grande Armée. Les bulletins des préfets sont révélateurs de leur rôle dans la naissance et la diffusion de rumeurs. Ainsi, en 1816, celui de l'Ain indique dans son département que les demi-soldes sont « la principale source » des déclarations sur un retour de Napoléon²⁰³. De même, la police signale au préfet de l'Indre l'arrestation d'un officier à la retraite, décoré de la légion d'honneur, pour avoir annoncé l'évasion de l'ex-empereur²⁰⁴.

Toutefois, les responsables des rumeurs ne sont pas que des marchands ambulants ou d'anciens militaires. Il y a aussi des notables. Ainsi, en novembre 1816, un avocat est appréhendé à Toulon pour avoir répandu le bruit d'une supposée évasion de Napoléon²⁰⁵. Enfin, la diffusion de fausses nouvelles n'est pas réservée aux seuls hommes. Si la majorité des interpellations les concernent, les femmes sont également responsables de la création ou de la diffusion de bruits. D'ailleurs, le préfet de l'Allier parle même d'une participation majoritaire des femmes dans leur conception²⁰⁶. Finalement, la diffusion des ouï-dire touche de nombreux groupes sociaux.

Bien entendu, Napoléon n'est pas à l'origine de ces rumeurs, et celles qui parviennent à

Colporteurs, instructions ministérielles et dossiers départementaux (1815-1830), F7 6729, dossier 9122, non folioté, recto.

²⁰⁰ Lettre du ministre de la Police, le 15 décembre 1815, *ibid.*, non folioté, verso.

²⁰¹ *Ibid.*, recto.

²⁰² *Journal des débats*, 18 octobre 1815, 4 p., p. 2.

²⁰³ HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 73.

²⁰⁴ Lettre au préfet de l'Indre, le 14 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Indre*, non folioté.

²⁰⁵ Lettre au ministre de la Police, le 29 novembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Var*, non folioté.

²⁰⁶ Rapport du préfet de l'Allier, Bulletin du 7 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

Sainte-Hélène ne sont pas sans en étonner les habitants. En mars 1817, les compagnons de l'ex-empereur découvrent avec stupéfaction l'annonce, insérée dans des journaux européens, de l'organisation d'une fête à Longwood²⁰⁷. Au contraire, tout l'entourage souligne l'ennui qui règne sur l'île. Stürmer insiste aussi régulièrement sur l'arrivée des plus folles rumeurs sur Napoléon, d'abord propagées en France, telles que la pendaison de Montholon, l'attaque de l'île par un navire américain, le ralliement d'un des commissaires à un projet d'évasion...²⁰⁸. De surcroît, ce nombre colossal de paroles trompeuses et leur variété le contraignent à écrire à son gouvernement qu'une « parfaite tranquillité » règne à Sainte-Hélène²⁰⁹. Les commissaires doivent aussi démentir des informations relayées dans des bulletins européens. Ainsi, en décembre 1818 Montchenu et Balmain sont obligés d'envoyer un démenti à leur souverain respectif, une dépêche publiée dans le *Morning Chronicle* racontant qu'un homme aurait réussi à débarquer à Sainte-Hélène et à atteindre Longwood sans être capturé²¹⁰. Malgré tout, certains habitants de l'île sont tentés d'envoyer de fausses informations en Europe. En septembre 1817, une secousse fait trembler Sainte-Hélène, et O'Meara rencontre une personne prête à écrire à Londres pour faire croire à une fuite de Napoléon à l'occasion de cet événement²¹¹.

3.5.2 Le paradoxe royaliste

L'utilisation de la rumeur n'est pas propre aux partisans de l'ancien souverain. Comme l'explique la comtesse de Boigne, les informations sur Sainte-Hélène arrivent « par des séides ou des détracteurs »²¹². Le préfet de la Seine-Inférieure abonde dans le même sens et raconte en 1818, à la suite de l'annonce à Rouen de l'évasion de Napoléon, qu'« il [lui] paraît certain que les extrêmes des deux côtés s'emparent de ce coupable aliment pour servir leurs passions diverses »²¹³. Effectivement, des fidèles de la Restauration contribuent à la circulation d'indications falsifiées et ce pour de multiples raisons.

Tout d'abord, des ennemis de Napoléon, dans la crainte de son retour qu'ils jugent imminent, accréditent les plus folles rumeurs. Des hommes d'Église – favorables à la Restauration – se montrent

²⁰⁷ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1 ...*, op. cit., p. 540.

²⁰⁸ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, op. cit., p. 82.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 83.

²¹⁰ BALMAIN, op. cit., p. 717.

²¹¹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, op. cit., p. 307.

²¹² BOIGNE, Éléonore-Adèle d'Osmond, *Les Mémoires de la comtesse de Boigne, tome 3*, Paris, Émile-Paul frères, 1922, 293 p., p. 60.

²¹³ Lettre de la préfecture de la Seine-Inférieure, le 16 novembre 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

alarmistes. Or, ils ont une réelle influence sur la population notamment en milieu rural où leur parole reste très écoutée. Certes, ils sont hostiles aux rumeurs liées à l'ex-empereur. Ainsi, un curé écrit à *l'Ami de la religion et du roi* à l'automne 1815 pour faire part de son mécontentement contre le gouvernement qui, selon lui, est plus occupé à endiguer la Terreur blanche qu'à lutter contre les déclarations mensongères sur un retour de l'ex-empereur²¹⁴. Toutefois, ils y participent malgré eux. Un prêtre provoque la panique des fidèles en leur demandant de prier pour que « l'ogre de Sainte-Hélène reste dans sa cage »²¹⁵ : des paroissiens l'interprètent comme l'annonce d'une possible remise en liberté sous peu de Napoléon.

Les échos d'un débarquement de l'ex-empereur sont aussi utilisés par ses ennemis, qui puisent dans cette forme d'information pour repérer et combattre les Bonapartistes et défendre la Restauration – ou au moins la monarchie. Ainsi, en 1820, *Le Constitutionnel*, libéral, accuse le gouvernement de donner plus d'importance aux on-dit qu'ils n'en ont et même d'en inventer pour justifier sa politique hostile à tous les opposants à la Restauration et aux Libéraux²¹⁶. En outre, il affirme que, lors de la mort du duc de Berry, la police a arrêté dans le Puy-de-Dôme un colporteur occupé à distribuer des bulletins annonçant non seulement l'assassinat mais aussi le débarquement de Napoléon en France. Or, l'imprimerie dont proviennent ces textes est réputée bienveillante à l'égard des Ultras²¹⁷, ce qui laisse planer le doute sur les véritables intentions du marchand et de la police. Est-il vraiment partisan de l'ex-empereur, convaincu du retour de son idole, ou est-ce une manœuvre des autorités pour montrer à la population la surveillance des rumeurs ? À moins que ce ne soit un moyen pour repérer les partisans comblés par cette fausse nouvelle ? De même, en 1819 *La Minerve* affirme que le gouvernement a envoyé une femme à Bordeaux avec pour mission de se faire passer pour revenue de Sainte-Hélène afin de repérer les adeptes de l'ancien empereur dans la ville et de les dénoncer ensuite aux forces de l'ordre²¹⁸. En définitive, les journaux libéraux se montrent particulièrement virulents et inventifs sur les rumeurs lancées par les Royalistes.

Par ailleurs, des adversaires de l'ex-empereur parlent d'évasion pour en tirer profit. En septembre 1816 peu avant les élections législatives, l'ambassadeur anglais à Paris précise à Castlereagh que le récit d'une fuite de Napoléon à Sainte-Hélène est très répandu à Bordeaux. Le

²¹⁴ ANONYME, « Au rédacteur », *L'Ami de la religion et du roi*, volume 5, Paris, Le Clere, 1815, p. 263 à 264, p. 263-264.

²¹⁵ Rapport du préfet des Hautes-Pyrénées, Bulletin du 28 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

²¹⁶ *Le Constitutionnel*, 9 mars 1820, 4 p., p. 1.

²¹⁷ *Idem*.

²¹⁸ CONSTANT, Benjamin, « Des aveux échappés aux ennemis de la loi des élections », *La Minerve*, volume 8, Paris, Bureau de la Minerve française, novembre 1819, p. 528 à 543, p. 532-533.

dessein de cette annonce lancée par les monarchistes extrémistes aurait été d'influencer le vote²¹⁹. En effet, si Napoléon s'était échappé, il aurait pu revenir en France, il faut donc un gouvernement solide, majoritairement ultra pour soutenir le régime et le roi contre cette possible menace.

Enfin, des bruits sont émis par des partisans de la Restauration pour régler quelques comptes avec des opposants – ou jugés comme tels – comme lorsque des Ultras traînent devant les tribunaux un officier qu'ils accusent d'avoir abrité Napoléon tout juste évadé de sa prison²²⁰ !

3.5.3 Ne pas faire confiance aux étrangers

Plus surprenant, d'autres propagateurs de rumeurs sur une évasion de Napoléon sont les militaires des armées d'occupation étrangères. Selon le préfet du Cher en 1816, « ce sont les troupes étrangères qui ont le plus de part à ces bruits »²²¹. De même, en janvier en Lorraine, des régiments russes ont annoncé leur départ de France « parce que Bonaparte était sur le point d'y entrer avec une armée turque très nombreuse »²²². Néanmoins, le préfet de la Marne, auteur de ce rapport, pense que ces régiments étaient surtout composés de Polonais partisans de l'ex-empereur qui ont voulu créer des troubles.

De façon encore plus étonnante, les militaires anglais sont de grands pourvoyeurs de fausses informations. En décembre 1815, la police de Nevers prévient le gouvernement des déclarations d'un de leurs officiers qui parle de la participation de son pays à l'évasion de Napoléon de l'île d'Elbe pour punir la première Restauration de ne pas avoir assez ouvert la France à ses marchandises. Il ajoute que les Anglais le conservent à Sainte-Hélène comme un moyen de pression contre Louis XVIII et si la Restauration ne satisfait pas à leurs exigences, alors ils pourront le renvoyer en France²²³. Ce rapport n'est pas une exception, d'autres, dans le nord de la France, critiquent fortement la conduite des militaires britanniques. La plupart se montrent arrogants, menaçants et agitent le spectre de Napoléon si les Français ne coopèrent pas²²⁴. Le sous-préfet de Meaux fait part au gouvernement d'un brusque changement dans sa circonscription, parfaitement tranquille jusqu'à l'arrivée des troupes

²¹⁹ WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary despatches, correspondence, and memoranda of field marshal Arthur duke of Wellington, volume 11...*, op. cit., p. 507.

²²⁰ *Le Constitutionnel*, 1^{er} avril 1820, 4 p., p. 3.

²²¹ Rapport du préfet du Cher, Bulletin du 19 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

²²² Rapport du préfet de la Marne, Bulletin du 4 janvier 1816, *ibid.*, non folioté.

²²³ Bulletin du 3 janvier 1816, *ibid.*, non folioté.

²²⁴ Bulletin du 11 janvier 1816, *ibid.*, non folioté.

anglaises à la fin de janvier 1816 : depuis leur apparition, « les bruits les plus absurdes sortent des communes qu'ils occupent »²²⁵. Des soldats britanniques stationnés en Seine-et-Marne scandent que « Bonaparte était à Toulon »²²⁶. L'emprisonnement de Napoléon par l'Angleterre comme moyen de pression sur Paris est agité jusqu'à la fin de la captivité. L'ambassadeur du Hanovre, peu avant l'annonce de la mort de l'ex-empereur, informe son souverain de la croyance des Français en la remise en liberté de Napoléon si la France ne soutient pas Londres²²⁷.

De manière générale, les préfets des départements occupés par des régiments anglais se plaignent de leur attitude : ils empêchent les habitants d'oublier Napoléon en propageant des bruits à son sujet. D'ailleurs, ce comportement leur vaut une forte hostilité. En 1816, suite à une rixe entre Français et soldats anglais à Calais aboutissant au décès d'un des seconds, le préfet du Pas-de-Calais contacte le gouvernement pour gracier le meurtrier, car la victime « avait mérité son sort »²²⁸. Des actions en justice sont envisagées contre les soldats étrangers. Ainsi, un officier d'outre-Manche évoque à Cambrai l'évasion de l'ex-empereur²²⁹ ; immédiatement, une description très précise de cet homme est diffusée afin de le retrouver et de l'arrêter car il est accusé de mettre en péril « la tranquillité de la France »²³⁰. Effectivement, les propos d'Anglais peuvent avoir une portée importante car ce sont les geôliers de Napoléon, leurs dires paraissent donc plus vraisemblables.

Les rumeurs sont également répandues par des civils étrangers voyageant ou résidant en France. Ils transmettent les bruits entendus dans leur pays. L'ambassadeur français à Londres informe son gouvernement de tout ce qu'il entend en Angleterre sur la captivité de Napoléon. Et en juillet 1816, il remarque, après le retour d'un capitaine ayant fait escale à Sainte-Hélène, un bruit annonçant, suivant les versions, la mort ou la fuite du captif. En outre, il note une effervescence aussi du gouvernement de Londres du fait de cette rumeur et ne parvient pas à joindre de ministres²³¹. De même, à la fin de 1818, un bruit important apparaît outre-Manche sur une possible fuite de Napoléon. Or, des Anglais demeurant à Orléans en ont connaissance par le biais de leur correspondance avec des compatriotes et l'ont à leur tour répandu dans la ville²³². Enfin, en novembre 1818, un commerçant

²²⁵ Rapport du sous-préfet de Meaux, Bulletin du 22 janvier 1816, *ibid.*, non folioté.

²²⁶ Rapport du préfet de Seine-et-Marne, Bulletin du 16 janvier 1816, *ibid.*, non folioté.

²²⁷ Rapport du comte de Grote au roi d'Angleterre, le 12 juillet 1821, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté.

²²⁸ Rapport du préfet du Pas-de-Calais, Bulletin du 15 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

²²⁹ Lettre du préfet du Nord, le 12 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Nord*, non folioté.

²³⁰ *Idem.*

²³¹ Lettre d'Osmond, le 23 juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 319, recto.

²³² Lettre au ministre de la Police, le 19 novembre 1819, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police

de Rouen signale aux autorités « que plusieurs correspondants de Londres lui mandaient que Buonaparte était à Chatam »²³³, donc en Angleterre. Par conséquent, les courriers étrangers sont surveillés. Ainsi, une lettre écrite par une Anglaise séjournant à Sainte-Hélène arrive à Calais en janvier 1816 et donne des nouvelles de Napoléon. Si les renseignements sont peu intéressants, elle mentionne surtout la cherté des produits sur l'île ; la police fait néanmoins parvenir ce document à Paris pour savoir s'il peut être acheminé jusqu'à son destinataire²³⁴.

Les bavardages des étrangers circulent aussi en France par le biais des commerçants. Dans les Bouches-du-Rhône naît en 1816 le bruit de la présence de Napoléon en Angleterre, colporté par plusieurs commerçants de retour d'Espagne²³⁵. Des navires de passage en France en apportent aussi avec eux. En octobre 1816, il se dit dans le Var que des Américains ont enlevé l'ex-empereur, et qu'il constituerait une armée de ses partisans. L'origine de la rumeur viendrait d'un bateau marchand américain accostant à Marseille²³⁶. De façon plus insolite, en novembre 1816, un navire suédois parti de Londres s'échoue à Cayeux et son capitaine annonce à toute personne qu'il rencontre le départ de Napoléon de Sainte-Hélène²³⁷. Devant la détermination de l'individu à faire connaître son information au plus grand nombre, le sous-préfet d'Abbeville se rend à Cayeux pour l'interroger. Les autorités policières prescrivent de surveiller l'homme « et même de le faire arrêter s'il répandait encore cette nouvelle absurde »²³⁸. Certes, l'enquête conclut à l'absence de mauvaises intentions mais la rumeur atteint Dieppe où le sous-préfet est pris à partie par des ouvriers criant « vive l'empereur, à bas les royalistes et du pain »²³⁹. De même, la police du Havre prévient Paris qu'un « passager du navire le *Two Generals* venant de Charleston [...] a dit que lors de son départ, le bruit couroit, que Buonaparte avait fait une tentative pour s'échapper de l'île Ste Hélène »²⁴⁰. Enfin, les frontières sont aussi des lieux où les bruits étrangers prolifèrent. Ainsi, les préfets des départements frontaliers de la Suisse notent l'origine helvétique de la majorité des rumeurs circulant dans leur département. Celui du Haut-Rhin estime que Bâle est « le véritable foyer des plus désastreuses nouvelles »²⁴¹.

générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

²³³ Lettre au ministre de la Police, le 17 novembre 1818, *ibid.*, non folioté.

²³⁴ Rapport du commissaire spécial de police du Pas-de-Calais, Bulletin du 27 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

²³⁵ Rapport du préfet des Bouches-du-Rhône, Bulletin du 8 février 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier février*, non folioté.

²³⁶ Lettre au ministre de la Police, le 29 octobre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Var*, non folioté.

²³⁷ Lettre au ministre de la Guerre, le 16 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Seine-Inférieure*, non folioté.

²³⁸ Lettre au ministre de la Police, le 23 novembre 1816, *ibid.*, non folioté.

²³⁹ Lettre au ministre de la Guerre, le 23 novembre 1816, *ibid.*, non folioté.

²⁴⁰ Rapport de Duvergier au ministre secrétaire d'État au département de la Police nationale, le 11 mai 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Police maritime, Déclaration de navigation (1815-1828), F7 6717, non folioté.

²⁴¹ Bulletin du 7 février 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des

3.5.4 Une autre voix : les journaux étrangers

Des rumeurs d'évasion de Napoléon apparaissent aussi dans des journaux étrangers avant de parvenir en France. Dans la Manche, des feuilles anglaises annoncent en 1816 la fuite de l'ex-empereur suite à une défaillance dans la sécurité de Sainte-Hélène²⁴². De son côté, Dieppe les représentants de l'État avouent que la lutte contre les mensonges journalistiques s'avère très difficile car « chaque voyageur qui débarque a presque toujours sur lui quelques numéros de ces journaux »²⁴³. Effectivement, des gazettes arrivent en grand nombre dans les ports français pour les étrangers résidant sur le territoire national. Par exemple, le sous-préfet de Dieppe signale en 1818 la saisie par la police de « quantités assez considérables » de journaux comportant des anecdotes imaginaires sur Sainte-Hélène²⁴⁴.

Ces revues peuvent aussi être destinées aux troupes d'occupation. Ainsi, dans les Ardennes en novembre 1816, un magazine allemand envoyé aux militaires prussiens présents à Sedan parle de la fuite de Napoléon et de son arrivée en Amérique²⁴⁵. La gendarmerie avoue ses difficultés pour empêcher la diffusion de cette rumeur car les autorités françaises ne peuvent interdire aux soldats de recevoir des journaux de leur pays²⁴⁶. De même, le préfet du Pas-de-Calais se plaint des bulletins anglais destinés aux compagnies d'occupation, ils sont à l'origine de plusieurs échos mensongers²⁴⁷. La Restauration cherche d'ailleurs à éteindre ces bruits liés aux feuilles étrangères et prend des mesures. À chaque apparition de l'annonce d'une libération ou d'une évasion de Napoléon, le journal qui est à son origine doit publier un démenti dans les plus brefs délais²⁴⁸.

Les rumeurs issues de ces journaux sont susceptibles de se diffuser rapidement et à grande échelle sur le territoire. Ainsi, en novembre 1820, le préfet de la Gironde avertit ses supérieurs que la « nouvelle de l'évasion de Buonaparte répandue par les journaux anglais, était connue à Bordeaux »²⁴⁹. Effectivement, à l'automne 1820, dans le *Courrier*, un article est consacré à la

bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier février*, non folioté.

²⁴² Lettre du préfet de la Manche, le 14 novembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Manche*, non folioté.

²⁴³ Lettre au ministre de la Police, le 9 décembre 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

²⁴⁴ *Idem*.

²⁴⁵ Lettre du préfet des Ardennes, le 12 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Ardennes*, non folioté.

²⁴⁶ Lettre du commissaire spécial des Ardennes, le 23 novembre 1816, *ibid.*, non folioté.

²⁴⁷ Lettre du préfet du Pas-de-Calais, le 28 novembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Pas-de-Calais*, non folioté.

²⁴⁸ Lettre au ministre de la Police, le 17 novembre 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

²⁴⁹ Lettre du préfet de Gironde, le 9 novembre 1820, *ibid.*, non folioté.

libération de Napoléon par la frégate française *Junon*²⁵⁰. Il annonce que l'équipage du navire s'est mutiné près de l'île de l'Ascension et a ensuite fait voile vers Sainte-Hélène où, sous pavillon anglais, il a pu accoster, puis attaquer par surprise la garnison. Napoléon, apprenant ce raid et reconnaissant la frégate qui l'aurait ramené d'Égypte, s'est emparé de l'uniforme d'un soldat anglais pour monter à bord. Le navire est parvenu à s'enfuir après de violents combats et une course-poursuite épique²⁵¹. Ce récit n'est pourtant pas crédible ; à cette date, la flotte française ne comporte aucune frégate nommée *Junon*, et c'est la *Muiron* qui ramena le général Bonaparte en France en 1799. Toutefois, cette rumeur renvoie à un élément intéressant : le navire qui par le passé lui aurait déjà fait quitter une terre étrangère et permis de prendre le pouvoir, sauve de nouveau Napoléon.

Malgré les impossibilités, la nouvelle apportée par le journal connaît une remarquable diffusion dans tout le pays. D'abord présente dans des ports très fréquentés par les Anglais comme Bordeaux et Calais, elle se répand ensuite dans d'autres régions. En effet, le ministre de la Police manifeste qu'au moins douze préfets sont prévenus de cette nouvelle et doivent se montrer très attentifs²⁵². La gazette finit par arriver à Paris²⁵³. Cependant, malgré sa diffusion, elle n'est pas perçue comme véridique par les Français ; ainsi en novembre 1820, le préfet de la Gironde explique qu'elle fait « peu de sensation parce que personne n'y a ajouté foi »²⁵⁴. Les erreurs relevées par les autorités françaises renforcent le sentiment d'in vraisemblance²⁵⁵. Enfin, l'article est démenti très vite par le *Courrier*.

Même si en général, ce sont des textes européens qui font naître des rumeurs en France, des articles outre-Atlantique ne sont pas en reste. Fin 1818, dans le Morbihan un bruit d'évasion de Napoléon a pour origine une gazette américaine envoyée à un commerçant du département par un de ses correspondants aux États-Unis²⁵⁶. De même, si l'histoire de la fuite de l'ex-empereur sur la *Junon* parvient en France par le biais d'un journal anglais, sa naissance est plus lointaine et est à chercher en Amérique. En effet, Roth, le premier secrétaire de l'ambassade française à Washington, évoque un bulletin newyorkais paru au début du mois d'octobre 1820, soit avant la publication dans le *Courrier*, et selon lequel Napoléon se serait évadé sur la *Junon* afin d'atteindre l'île Saint-Thomas dans les Antilles²⁵⁷. Il prévient immédiatement Paris du départ pour l'Europe de navires à New York et craint

²⁵⁰ Lettre du commissaire de police de Calais, le 3 novembre 1820, *ibid.*, non folioté.

²⁵¹ Traduction de l'article du *Courrier*, *ibid.*, non folioté.

²⁵² Le ministre de la Police envoie une circulaire sur cette rumeur aux préfets des Bouches-du-Rhône, du Nord, de la Gironde, de la Seine-Inférieure, du Bas-Rhin, du Rhône, de la Moselle, de la Loire-Inférieure, du Gard, de la Côte-d'Or, de l'Ille-et-Vilaine et de l'Isère.

²⁵³ Lettre au préfet, le 4 novembre 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

²⁵⁴ Lettre du préfet de Gironde, le 9 novembre 1820, *ibid.*, non folioté.

²⁵⁵ Lettre de la préfecture du Pas-de-Calais, le 4 novembre 1820, *ibid.*, non folioté.

²⁵⁶ Lettre de la préfecture du Morbihan, le 6 décembre 1818, *ibid.*, non folioté.

²⁵⁷ Lettre de Roth, le 9 octobre 1820, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-

avec raison que des textes y soient embarqués et que la nouvelle de l'évasion se répande sur le Vieux Continent, même s'il estime qu'un « conte aussi absurde [ne peut] pas faire un grand nombre de dupes »²⁵⁸. Au total, les responsables de rumeurs, nombreux et divers, des Bonapartistes aux Royalistes en passant par les étrangers, entretiennent volontairement ou non le culte de Napoléon sur tout le territoire national.

3.6 LES OBJECTIFS DES RUMEURS

3.6.1 Perturber la Restauration

Créer et répandre un récit falsifié peut avoir plusieurs motivations. Une personne peut relayer une affabulation en étant sincèrement persuadée de sa véracité. Au contraire, ce peut être une invention intentionnelle dans un but précis. Des opposants à la Restauration propagent des informations en sachant très bien leur inexactitude. Ainsi, un ancien de la Grande Armée affirme avoir rencontré Napoléon aux États-Unis en partance pour la France²⁵⁹. Quelles sont les raisons de ces mensonges ? À travers les arrestations et les rapports des préfets, un constat saute aux yeux.

Parfois, des échos apparaissent du fait d'une mauvaise compréhension. Ainsi, en Charente-Inférieure au début de l'année 1817, trois individus sont jugés pour avoir annoncé une évasion de l'ex-empereur. Pour leur défense, ils affirment l'avoir appris dans un journal²⁶⁰. En réalité, ils avaient lu un poème relatant les Cent-Jours où une strophe évoque ce retour, mais en mars 1815²⁶¹. De même, il y a toujours des personnes affirmant en savoir plus que les autres et qui colportent des histoires totalement erronées pour attirer l'attention.

Dans un second temps, l'usage de rumeurs liées à Napoléon et à Sainte-Hélène est un outil de provocation face à la Restauration ou aux autorités locales. Comme l'explique François Guizot dans l'une de ses œuvres, pour les opposants, « tout leur est bon pour faire éclater leur humeur »²⁶². Pour

1896), *États-Unis*, volume 77, 39CP 77, folio 241, recto.

²⁵⁸ *Ibid.*, verso.

²⁵⁹ Rapport de gendarmerie, le 21 septembre 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6909, dossier 7773, non folioté.

²⁶⁰ Lettre au préfet de Charente-Inférieure, le 19 février 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Charente-Inférieure*, non folioté.

²⁶¹ Extrait du poème le *Moulin à vent*, 8 janvier 1817, *ibid.*, non folioté.

²⁶² GUIZOT, François, *Des conspirations et de la justice politique*, Paris, Éditeur des fastes de la gloire, 1821, 119 p., p. 25.

l'Ami de la religion et du roi, les semeurs de fausses nouvelles sont : « [des] factieux qui [...] s'obstinent à nous tromper, quand ils ne peuvent nous faire plus de mal »²⁶³. Cette perception de partisans de la monarchie n'est pas sans fondement. En septembre 1820 dans le Bas-Rhin, un individu cherchant la confrontation avec les forces de l'ordre attend la présence de gendarmes pour fulminer que « Napoléon était arrivé à Vienne, en Autriche, et que lors de la fête de Noël, il y aurait du nouveau »²⁶⁴. En 1820, un homme sorti depuis peu de prison s'exclame à Paris : « Vive Napoléon ! Il reviendra : c'est mon souverain »²⁶⁵. Dans ces cas, il ne s'agit pas de susciter une quelconque rumeur mais d'exprimer un simple souhait afin de défier les autorités en bravant l'interdit, et de critiquer le régime. Cette hypothèse est renforcée par des bulletins de préfets où est mise en relief l'association entre les cris en faveur de l'ex-empereur et des propos offensants voire injurieux envers le roi et sa famille. Enfin, des rumeurs sont aussi tout simplement un espoir innocent qui finit par se répandre sans la volonté de son créateur. D'ailleurs, ces hommes un peu trop bavards les lancent généralement sous l'effet de l'alcool. Ainsi, dans les Ardennes, celui qui clame que « Bonaparte a débarqué depuis le mercredi des Cendres et sera sur le trône avant la Saint-Jean »²⁶⁶, certifie avoir été ivre lors des faits. Tous ces individus restent globalement inoffensifs même s'ils sont perturbants pour la Restauration.

Ensuite, une autre partie des bruits portant sur une évasion est due à des agitateurs qui entendent déstabiliser le régime. Ce postulat est populaire auprès des Royalistes. Selon Joseph Fiévée, Bonapartistes et révolutionnaires s'unissent pour propager des rumeurs afin d'affaiblir le roi²⁶⁷. Cependant, il publie ses jugements dans un journal ultra particulièrement hostile à tout mouvement opposé à la monarchie. Il cherche donc peut-être à décrire ces adversaires des Bourbons comme des fauteurs de troubles. Le baron Pasquier défend lui aussi la thèse d'anecdotes imaginées et répandues pour créer des perturbations et ainsi fragiliser la Restauration²⁶⁸. Cette dénonciation est également présente dans les écrits hostiles à Napoléon. De fait, la *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte, domicilié de l'île Sainte-Hélène, composée de cinq épîtres* critique les tromperies portant sur un retour de l'ex-empereur : il parle notamment des « émissaires [qui] vont dans les villes et les campagnes annoncer son prochain retour, comme celui d'un astre bienfaisant. Ils empoisonnent, de cette manière, l'esprit des peuples, dont ils entretiennent l'agitation, et qu'ils disposent aux

²⁶³ ANONYME, « Des fausses nouvelles, des mécontents qui les inventent... », *art. cit.*, p. 369.

²⁶⁴ Lettre du préfet du Bas-Rhin, le 28 septembre 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6909, dossier 7889, non folioté.

²⁶⁵ *L'Ami de la religion et du roi*, 17 mai 1820, 16 p., p. 13.

²⁶⁶ Lettre au ministre de l'Intérieur, le 28 mars 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6745, *Ain à Haut-Rhin, Ardennes*, non folioté.

²⁶⁷ FIÉVÉE, Joseph, « Lettre sur Paris »..., *art. cit.*, p. 527.

²⁶⁸ PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, Mémoires du chancelier Pasquier, Tome 4...*, *op. cit.*, p. 368.

émeutes »²⁶⁹.

Il est vrai qu'à l'annonce de l'évasion du prisonnier de Sainte-Hélène ou de son débarquement, les Français qui lui sont favorables pourraient en France manifester de manière violente contre le pouvoir royal. En effet, l'espoir d'un retour de Napoléon est enchaîné à un attachement à sa personne, mais aussi au rejet des Bourbons et de leur régime. En mai 1820, le nouveau préfet de l'Isère est conspué lors d'une tournée dans son département par des habitants qui proclament que « l'Empereur ne tardera pas à vous [...] chasser »²⁷⁰. Au cours du même mois, à Damazan dans le Lot-et-Garonne est affiché un placard annonçant que l'ex-empereur « régnera sur le trône de France, il reviendra avant peu, au moment qu'on n'y pensera pas, à bas le Roi et tous ceux qui le soutiennent »²⁷¹. Enfin, dans un cabaret à Angers, un homme déclare que « Napoléon régnera et non les Capets »²⁷². Par conséquent, un présage du retour de l'ex-empereur pourrait être un moyen de renforcer ces contestations et donc d'ébranler le régime.

Des sympathisants de Napoléon ou simplement des opposants à la Restauration ont bel et bien utilisé le nom de l'empereur déchu pour semer quelque agitation avec l'intention de malmener le pouvoir ou l'organisation d'événements royalistes. Ainsi, en 1818 un homme accusé de fabriquer de fausses proclamations de Napoléon explique que « tous les moyens sont bons pour remuer le peuple »²⁷³. De même, en mai 1816 à Villeneuve, peu avant la visite de la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, une rumeur annonce la marche de l'ex-empereur sur la ville. Mais la personne arrêtée avoue son but : « paralyser les préparatifs »²⁷⁴.

3.6.2 Véritable danger ou psychose royaliste ?

Certains royalistes, dont le comte de Siméon, ministre de l'Intérieur en 1820, croient que les rumeurs visent à renverser la Restauration. Ainsi, le ministre défend, lors d'un débat à la Chambre en mars 1820, l'idée que des bruits sur la fuite de Napoléon sont semés auprès du peuple avec « les

²⁶⁹ ANONYME, *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte, domicilié de l'île Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 2-3.

²⁷⁰ Rapport du préfet de l'Isère, le 23 mai 1820, cité par, HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 61.

²⁷¹ Lettre du préfet de Lot-et-Garonne, le 13 juin 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6909, dossier 7765, non folioté.

²⁷² Rapport du préfet de Maine-et-Loire, Bulletin du 10 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

²⁷³ Rapport du préfet de la Somme, le 4 mars 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

²⁷⁴ HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 73.

intentions les plus perfides »²⁷⁵. Dans son ouvrage sur les complots publié en 1821, Guizot analyse avec justesse que « tout gouvernement nouveau, et fondé sur les ruines d'un autre, a des ennemis véritables qui désirent sa chute et se réjouissent de ce qui peut y contribuer »²⁷⁶. La propagation de nouvelles infondées serait donc un moyen pour ses opposants de renverser la Restauration.

Certes, des bruits sur un retour de Napoléon sont hostiles aux Bourbons. Par exemple, en 1819 dans les environs de Laval, un homme bien connu des autorités royalistes pour avoir trempé dans diverses conspirations contre le régime assure « que Buonaparte revenait, et était même déjà débarqué, et que les jours du Roi étaient en danger »²⁷⁷. De ce fait, si ces fausses déclarations sont jugées absurdes, elles sont aussi considérées comme inquiétantes et dangereuses par les autorités²⁷⁸. Comme le commente l'ambassadeur de la France à Londres, répandre des bruits sur l'ex-empereur, c'est déjà « beaucoup pour les perturbateurs de notre repos »²⁷⁹.

En outre, des rumeurs appellent justement le peuple à la rébellion au nom de Napoléon et contre le roi. Par exemple, un placard affiché en Mayenne en décembre 1815 annonce le retour de l'ex-empereur et demande à la population de se soulever contre Louis XVIII²⁸⁰. De même, une prétendue proclamation de l'empereur déchu adjure les Français de se révolter pour mettre son fils sur le trône²⁸¹. Enfin, des informations illusoires prétendent le retour de Napoléon mais aussi la révolte d'une partie de la France. Les habitants pourraient donc se rebeller. Ainsi, en 1816 dans le Rhône, il est rapporté le débarquement de Napoléon et le début d'une insurrection en Dauphiné²⁸².

Ces affirmations se couplent avec des menaces envers le roi, sa famille et les Royalistes. En novembre 1816 à Reims, un homme manifeste son souhait d'assassiner Louis XVIII en précisant que « Bonaparte reviendrait bientôt prendre sa place »²⁸³. Dans la Manche, des partisans de l'ancien empereur passablement ivres crient en janvier 1816 qu'il « sera revenu dans 15 jours » et, en montrant

²⁷⁵ *Journal de Paris*, 8 mars 1820, 4 p., p. 3.

²⁷⁶ GUIZOT, *op. cit.*, p. 26.

²⁷⁷ ANONYME, « Grosse bévue des Libéraux sur le procès de Le Gall et Le Guesvell », *Bibliothèque royaliste*, tome 2, Paris, Gide fils, 1819, p. 340 à 357, p. 355.

²⁷⁸ Lettre au ministre de la Police, le 24 février 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4994, non folioté.

²⁷⁹ Lettre d'Osmond, le 1^{er} juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 268, verso.

²⁸⁰ Rapport du préfet de Mayenne, Bulletin du 11 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

²⁸¹ Prétendue proclamation de Bonaparte aux Français répandue dans les Deux-Sèvres, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4996, non folioté.

²⁸² Bulletin du 21 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

²⁸³ BERLAND, *art. cit.*, p. 49.

des balles de fusils, ajoutent qu'« elles serviront contre les royalistes »²⁸⁴. En 1816, les autorités d'Aurillac sont même prévenues que « les jours du maire d'Aurillac sont en danger » car des individus sont persuadés de l'imminence du retour de Napoléon²⁸⁵.

Cependant, les enquêtes ne dévoilent aucun complot lié à des rumeurs visant à un renversement du régime²⁸⁶. Par conséquent, la peur des Royalistes est excessive. En effet, il ne faut pas interpréter la diffusion de bruits comme une machination insurrectionnelle, contrairement à ce que suggère l'imagination de partisans de la Restauration. Vivant toujours dans la crainte d'une conspiration bonapartiste ou d'un retour de l'ex-empereur, les dirigeants amplifient involontairement la ferveur populaire pour Napoléon. Comme l'écrit Nathalie Petiteau : « les complots n'existent souvent que dans l'imagination de tel préfet »²⁸⁷. François Guizot juge également la frayeur des autorités inutile et prévient qu'il ne faut pas essayer « de chercher ou seulement voir des conspirations où il n'y en a pas » car cela pourrait « fournir aliment ou prétexte aux intérêts et aux passions qui peuvent être enclins à conspirer »²⁸⁸. De surcroît, il ajoute que les autorités peuvent voir des ennemis, et même pire des conspirateurs, là où en réalité il n'y a que de simples indifférents ou, à l'extrême, des mécontents²⁸⁹. Or, une contrariété ne se traduit pas forcément en action conspiratrice. Finalement, les peurs de Royalistes sont infondées et Napoléon, même par le biais de rumeurs, ne représente plus une menace. Cette psychose du complot, loin de calmer les esprits, accrédite au contraire aux yeux des Français l'espoir d'une délivrance de Napoléon.

3.6.3 Vers la quête du profit

Les personnes à l'origine des rumeurs ne sont pas toutes politisées ou favorables à l'empereur déchu mais sont aussi des individus à la recherche de profits. En effet, en 1816, des hommes se mettent à vendre des cartes et annoncent aux personnes sollicitées que ces billets serviraient, lors du retour de Napoléon, à reconnaître ses partisans et ceux du roi²⁹⁰. De même, toute une série de prophètes ou voyants prédisent aux Français l'évasion du captif de Sainte-Hélène dans un but purement lucratif. Ainsi, en janvier 1816 une lettre fait état près de Toulouse d'un devin dont les bénéfices croissent

²⁸⁴ Rapport du préfet de la Manche, Bulletin du 11 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

²⁸⁵ Rapport du préfet du Cantal, Bulletin du 21 janvier 1816, *ibid.*, non folioté.

²⁸⁶ Rapport du 4 mars 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

²⁸⁷ PETITEAU, *op. cit.*, p. 38.

²⁸⁸ GUIZOT, *op. cit.*, p. 22.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 17-18.

²⁹⁰ ANONYME, *Procès de la conspiration des patriotes de 1816*, Paris, Patris, 1816, 183 p., p. 27.

grâce aux nombreux paysans de la région venus le consulter pour connaître « les événements que le retour de Bonaparte pourra produire »²⁹¹. Comme le commente François Ploux, les affirmations de ces hommes, dans un but matériel, n'en ont pas moins un effet sur le peuple car elles contribuent au maintien de la croyance en une possibilité d'évasion²⁹².

De façon plus étonnante, des commerçants lancent de fausses nouvelles à des fins commerciales : le préfet de l'Aube explique que des marchands ont déclaré dans des campagnes « pour faire baisser les prix que Bonaparte revenait avec une armée »²⁹³. À l'évidence, ils espéraient que, devant ce retour, les Français craindraient une nouvelle invasion par l'Europe. Et par conséquent, pour sauver leur récolte du pillage ou des réquisitions, les agriculteurs devraient vendre rapidement.

Finalement, les objectifs des faiseurs d'annonces sont très divers. Néanmoins, malgré la hantise des Royalistes, aucune machination contre la Restauration n'est organisée en utilisant les bruits d'un possible retour de l'ex-empereur.

3.7 CROIRE OU NE PAS CROIRE

3.7.1 Des rumeurs qui laissent indifférent

Les rumeurs touchent la France entière pendant toute la captivité de l'ex-empereur. Mais il faut aussi s'attarder sur leurs répercussions au sein de la population. Les représentants de l'État, préfets, maires, ou forces de police et de gendarmerie, ont rédigé de très nombreux rapports. Ils rendent compte – surtout dans les premiers mois de la seconde Restauration – de la surveillance de l'opinion publique, et notamment des sentiments au sujet du régime et de Napoléon. Tout d'abord, si ces comptes rendus signalent une multiplicité de discours trompeurs, ces derniers sont rarement écoutés par le peuple. L'indifférence prédomine. Ainsi, le préfet de l'Allier indique en janvier 1816 que dans une commune, « on parle encore de la possibilité du retour de l'usurpateur » avant de préciser immédiatement que la grande majorité des habitants « y fait peu attention »²⁹⁴. Celui de la Drôme

²⁹¹ Bulletin du 31 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

²⁹² PLOUX, François, « Autopsie d'une rumeur, Napoléon n'est pas mort », *L'Histoire*, numéro 284, février 2004, p. 68 à 71, p. 70.

²⁹³ Rapport du préfet de l'Aube, Bulletin du 7 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

²⁹⁴ Rapport du préfet de l'Allier, Bulletin du 7 janvier 1816, *ibid.*, non folioté.

note, lui, leur circulation mais surtout l'absence d'adhésion. Les Français en discutent comme de tout autre sujet banal²⁹⁵. Dans la Meurthe, en 1817, la gendarmerie s'étonne du manque de réaction des habitants lorsqu'une annonce certifie la réapparition de Napoléon en France. Les forces de l'ordre décrivent une absence de panique ou de joie²⁹⁶, ceci dû sans doute au scepticisme de la population.

Au total, pour le gouvernement de la Restauration, l'essentiel n'est pas de savoir si une déclaration est crue ou non mais plutôt quel est son effet sur le peuple. Il craint une agitation déclenchée par de fausses nouvelles. Toutefois, les mots qui ressortent le plus des rapports préfectoraux sont « calme » et « tranquillité ». Certes, aucune révolte ni même manifestation n'a lieu en France en lien avec un supposé retour de l'ex-empereur. Ainsi, fin 1815, un rapport du préfet des Vosges fait part d'une rumeur particulièrement inquiétante : évasion de Napoléon et décès de Louis XVIII ; il insiste malgré tout sur la placidité des habitants²⁹⁷.

Pourquoi les rumeurs ont-elles un si faible impact ? Les missives des autorités locales évoquent plusieurs raisons. L'une d'elles est leur invraisemblance. Dans le département du Pas-de-Calais, à la suite d'un bruit annonçant que l'empereur déchu est en Amérique, le préfet écrit « qu'il faudrait plus que de la crédulité pour être pris à d'aussi grossières annonces »²⁹⁸. Une autre raison serait la fidélité au roi. Ainsi, le préfet des Côtes-du-Nord rassure Paris : malgré le nombre colossal de récits mensongers dans son département, « la masse de la population [...] est essentiellement bonne et dévouée au Roi »²⁹⁹ et les bruits sur Napoléon n'entraînent aucune contestation contre la Restauration, une précision également donnée par son homologue du Pas-de-Calais. Ce dernier ose même garantir en 1817 que les discours sur une évasion ne touchent plus les habitants car ils sont tous acquis à leur souverain « légitime auquel ils ont voué amour et fidélité »³⁰⁰. Enfin, leur homologue de la Loire renchérit et décrit une scène où des personnes voulaient « mettre en pièce » un homme ayant crié dans une église « vive l'Empereur »³⁰¹. Cette hypothèse a un fond de réalité, mais pour rassurer le gouvernement, les préfets la mettent toujours en avant afin de renforcer l'idée d'une population

²⁹⁵ Lettre du préfet de la Drôme, le 17 mars 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Drôme*, non folioté.

²⁹⁶ Extrait d'un rapport journalier, le 21 mars 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Meurthe*, non folioté.

²⁹⁷ Lettre du préfet des Vosges, le 24 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vosges*, non folioté.

²⁹⁸ Lettre du préfet du Pas-de-Calais au ministre de la Police, le 10 mars 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

²⁹⁹ Lettre du préfet des Côtes-du-Nord, le 7 mai 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6839, dossier 3576, non folioté.

³⁰⁰ Lettre du préfet du Pas-de-Calais, le 28 novembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Pas-de-Calais*, non folioté.

³⁰¹ Bulletin du 2 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

acquise au régime et qui ne risque pas de se soulever.

Avec le temps, les rumeurs perdent aussi de leur pouvoir. Les semaines, les mois voire les années qui passent et la non-confirmation des divers bruits suscitent de plus en plus de scepticisme chez les Français. Dès décembre 1816, en Côte-d'Or, la police dit que « le peuple commence à ne plus y croire »³⁰². Ce constat est celui de la majorité des préfets. Cela illustre probablement un essoufflement. En effet, après plusieurs années de folles anecdotes plus ou moins semblables qui finissent toutes par être infirmées, il n'est pas étonnant que les Français deviennent suspicieux. Enfin, le nombre croissant de bruits est à l'inverse de la courbe de leurs échos, de plus en plus faible au fil du temps, comme chez ces habitants d'Eure-et-Loir rejetant toutes les annonces sur Napoléon selon un capitaine de la gendarmerie, tellement ils en ont entendues à la fin de 1818. Il ajoute que les propagateurs de rumeurs font « d'impuissants efforts pour donner crédit à des récits mensongers dont [ils s'étaient emparés] dans l'espoir d'inciter de l'inquiétude et de l'agitation »³⁰³. Certes, le gouvernement et ses employés restent vigilants et essayent toujours d'empêcher l'apparition de rumeurs, mais leurs précautions s'avèrent de plus en plus inutiles.

3.7.2 Des rumeurs retiennent l'attention

Malgré les rapports relatant l'absence de réaction aux rumeurs, il convient de se montrer plus nuancé. Les préfets laissent également entendre qu'elles ont un plus grand succès qu'ils ne l'avouent. Les inquiétudes ou les espoirs sont bel et bien présents et des annonces peuvent être crues. Par exemple, en janvier 1816, une lettre raconte que « le bruit de l'arrivée de Bonaparte en Italie circule dans toute la Champagne et les habitants paraissent y ajouter foi »³⁰⁴. De même, le préfet de l'Allier prévient Paris que son « département est tranquille mais les bruits du prochain retour de Bonaparte que ses partisans avaient répandus [...] ne sont pas encore entièrement dissipés »³⁰⁵. Certes, si dans la majorité des cas, la population reste calme, des exceptions existent. Ainsi, *l'Ami de la religion et du roi* se montre alarmiste dans un de ses numéros. Il prétend qu'une déclaration aurait causé la panique chez des campagnards au point qu'un marché a été déserté de peur de voir Napoléon

³⁰² Lettre du commissaire spécial de police, le 19 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Côte-d'Or*, non folioté.

³⁰³ Lettre du capitaine de gendarmerie d'Eure-et-Loir, le 9 décembre 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

³⁰⁴ Bulletin du 18 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

³⁰⁵ Rapport du préfet de l'Allier, le 25 décembre 1815, *ibid.*, non folioté.

débarquer avec une armée³⁰⁶. En janvier 1816, Villèle, alors député, explique dans une lettre à son père qu'« il y a un peu d'ébranlement dans les esprits à Paris et dans quelques départements, pendant les derniers jours de la semaine. Le bruit du retour de Bonaparte, semé par des malveillants [...] [a] donné lieu à mille contes ridicules qui ont été accueillis avec empressement par les gens du peuple »³⁰⁷.

Les échos d'un retour de Napoléon sont susceptibles d'avoir des conséquences insolites prouvant qu'ils ont pu être acceptés par les Français. Le commissaire général de la police de Troyes évoque en janvier 1816 la demande de reporter la collecte de l'impôt formulée par des paysans de la région. Ils pensent que l'ex-empereur est sur le point de revenir et qu'il est alors inutile de payer les taxes exigées par la Restauration³⁰⁸. Du fait de ces rumeurs, les autorités constatent également une hausse des unions pour échapper à la conscription quand Napoléon reprendrait le pouvoir. Par exemple, en Seine-et-Marne en janvier 1816, les représentants de l'État affirment qu'il ne s'est « jamais conclu un plus grand nombre de mariages »³⁰⁹. De même, un agent du gouvernement note en 1816 que « le bruit du retour de l'usurpateur [...] est tellement accrédité dans l'arrondissement d'Issoudun (Indre) que tous les jeunes gens se marient pour se soustraire à la conscription »³¹⁰.

Des scènes étonnantes peuvent se dérouler. Ainsi, dans la commune d'Avallon en Bourgogne, le retour de l'ex-empereur est annoncé. Or, par un hasard complet, un régiment royal est envoyé peu après de Paris pour s'y établir ; et juste avant leur arrivée, des paysans préviennent les habitants que ces soldats sont « l'avant-garde de l'armée de Napoléon »³¹¹. Aussitôt, la panique se déclenche et des gendarmes sont envoyés en reconnaissance pour vérifier qu'il s'agit d'un régiment royal et non impérial. Si les autorités sont plutôt satisfaites de la réaction des citadins, car ils se sont affolés et ne se sont pas réjouis, ce récit révèle l'influence des rumeurs sur Napoléon y compris dans les villes. Et, en janvier 1816, le préfet de la Loire remarque qu'il existe des « partisans secrets de l'usurpateur qui cherchent à inquiéter par [...] le bruit ridicule de son prochain retour »³¹². L'objectif est parfois atteint. Ces bruits angoissent incontestablement les habitants qui craignent de prochaines guerres. Mais, la *Bibliothèque royaliste* affirme que le principal effet négatif de ces fausses nouvelles est de « tromper ou d'inquiéter de bons et fidèles serviteurs et sujets du Roi »³¹³.

³⁰⁶ *L'Ami de la religion et du roi*, 24 janvier 1816, 16 p., p. 14.

³⁰⁷ VILLÈLE, Joseph, *Mémoires et correspondance du comte de Villèle, Tome I...*, op. cit., p. 454 et 455.

³⁰⁸ Rapport du commissaire général de police, Bulletin du 15 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

³⁰⁹ Bulletin du 25 janvier 1816, *ibid.*, non folioté.

³¹⁰ Rapport d'un agent en mission, Bulletin du 30 janvier 1816, *ibid.*, non folioté.

³¹¹ Bulletin du 7 février 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier février*, non folioté.

³¹² Rapport du préfet de la Loire, le 25 décembre 1815, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

³¹³ ANONYME, « Grosse bévue des Libéraux sur le procès de Le Gall et Le Guesvill »..., *art. cit.*, p. 355.

3.7.3 La crédulité des Français

Le succès de quelques affabulations ne plaît pas aux partisans de la Restauration. Si les propagateurs sont vivement critiqués par les autorités, les victimes le sont également, notamment par les Ultras. Les rapports indiquent que si la majeure partie du peuple ne croit pas ces informations, elles ont en revanche du « crédit sur des esprits faibles »³¹⁴. Cette dernière expression apparaît maintes fois dans les comptes rendus consacrés aux annonces infondées. Par exemple, un sous-préfet de la Meurthe explique que de nombreuses rumeurs sur Napoléon, toutes différentes, occupent « les esprits faibles »³¹⁵. Un autre terme souvent employé dans les correspondances est « crédule ». Effectivement, la crédulité est, aux dires de Villèle, un facteur déterminant. Ce partisan des Ultras ne cache pas son mépris pour ses compatriotes « toujours prêts à gober ce qu'il y a de plus absurde »³¹⁶. De même, *l'Ami de la religion et du roi* critique les Français prêts à croire tout ce qu'ils entendent avant d'en discuter³¹⁷.

En effet, certains font preuve d'une grande naïveté. Les discours trompeurs accordent une place très réduite au surnaturel. Pour fonctionner, une nouvelle doit être crédible. Le mélange entre réalité et fantastique, peu convaincant, risque donc d'avoir un effet limité. Le naturel est privilégié sur le spectaculaire – à quelques exceptions près. En effet, un journal ultra commente avec amertume qu'il faut « du merveilleux »³¹⁸ pour les Français. Ainsi, est rapportée dans la Meuse la rumeur selon laquelle un « nouveau-né, à Nancy, sortant du sein de sa mère, portait, dessiné sur sa poitrine, un aigle aux ailes déployées ; il avait sept dents, et parlait de suite pour annoncer le prochain retour de Napoléon sur le trône »³¹⁹. Une autre rumeur farfelue, acceptée par quelques habitants selon un rapport de police, naît en 1816 dans la Creuse où « un enfant nouvellement né, avait, en sortant du sein de sa mère, annoncé le retour de Bonaparte escorté par les anges »³²⁰. Certains Français sont enclins à accepter toutes les histoires sur le retour de l'ex-empereur y compris les plus invraisemblables.

Les agents de la Restauration, et plus globalement les Royalistes, ont une théorie expliquant le

³¹⁴ Rapport du préfet du Cher, Bulletin du 25 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

³¹⁵ Rapport du sous-préfet, le 8 mars 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

³¹⁶ VILLÈLE, Joseph, *Mémoires et correspondance du comte de Villèle, Tome I...*, *op. cit.*, p. 455.

³¹⁷ ANONYME, « Des fausses nouvelles, des mécontents qui les inventent... », *art. cit.*, p. 370.

³¹⁸ *Idem.*

³¹⁹ PLOUX, François, « Autopsie d'une rumeur, Napoléon n'est pas mort »..., *art. cit.*, p. 70.

³²⁰ Bulletin du 7 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

succès des bruits : le peu d'intelligence des Français. Ils ne prennent pas en compte que la population peut croire en l'évasion de l'ex-empereur parce que cela correspond à ses attentes ou parce qu'elle porte beaucoup d'estime à Napoléon. Selon le ministre de l'Intérieur, seul le peuple se laisse tromper ; les classes plus bourgeoises ne seraient pas dupes des fausses nouvelles³²¹. Ce constat peut s'expliquer par les rapports qu'il reçoit de toute la France. Le préfet de Vendée révèle que les principales victimes des mensonges sont les cultivateurs « naturellement crédules »³²². Son collègue des Côtes-du-Nord note que sur les classes instruites, ils n'ont aucune incidence mais que le petit peuple et notamment les paysans sont au contraire fortement touchés et il conclut que les paysans sont « faciles à tromper »³²³. En effet, les récits d'évasion de l'ex-empereur sont surtout présents au sein du monde rural. Sans doute l'éducation des classes plus aisées les rend-t-elle moins sensibles aux rumeurs. Cette idée des autorités françaises et de leurs relais, la faible intelligence des paysans, leur cause des inquiétudes. Ainsi, dans la Sarthe en mai 1820, des Français sont arrêtés pour avoir répandu des traductions d'un article du journal anglais le *Morning Chronicles*, traitant du transfert de Napoléon aux États-Unis. Or, le document et sa traduction précisent bien qu'il s'agissait du projet de l'empereur déchu juste après sa seconde abdication en juin 1815. Cependant, un capitaine de la gendarmerie juge que cet article « pourrait être fort dangereux sur les esprits simples de la campagne »³²⁴. Il craint qu'en le lisant, ils imaginent un transfert imminent.

Certes, il est indéniable que les confidences erronées ont connu beaucoup plus de succès dans les campagnes, mais pas nécessairement en raison d'une plus grande intelligence des citoyens. C'est dans le monde rural que l'attachement à l'ex-empereur est le plus fort et son retour le plus désiré. Par ailleurs, ces espaces sont marqués par la faiblesse des moyens de renseignement et l'ignorance des villageois sur les conditions de détention de Napoléon. L'accès à des informations officielles est aussi plus difficile pour le peuple et, par conséquent, il est plus enclin à écouter les anecdotes factices que colporte la rumeur, première source d'informations. Comme le commente *La Minerve* à propos de l'annonce d'une possible évasion de Napoléon en 1818, « certaines nouvelles sont comme les fantômes ; elles grandissent dans le mystère, elles épouvantent dans l'ombre, et se dissipent à la plus faible clarté »³²⁵. À partir de ce commentaire, quelques recherches suffiraient à prouver la fausseté des bruits sur la fuite de l'ancien souverain. Si les villes sont moins touchées, elles ne sont pas

³²¹ *Journal de Paris*, 8 mars 1820, 4 p., p. 3.

³²² Lettre du préfet de Vendée, le 31 mars 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vendée*, non folioté.

³²³ Lettre du préfet des Côtes-du-Nord, le 7 mai 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6839, dossier 3576, non folioté.

³²⁴ Lettre du capitaine de gendarmerie, mai 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6909, dossier 7768, non folioté.

³²⁵ JPP, « De Sainte-Hélène », *La Minerve*, volume 4, Paris, Bureau de la Minerve française, novembre 1818, p. 131 à 132, p. 131.

totallement épargnées. De plus, les bruits d'une évasion ne sont pas entendus exclusivement par le petit peuple favorable à l'empereur déchu. Ainsi, dans la Drôme, une déclaration sur l'évasion de Napoléon en février 1817 a causé « même dans les salons [...] des alarmes difficiles à calmer »³²⁶. Des hommes liés au pouvoir royal en sont également victimes. Dans ses mémoires Villèle note qu'en 1816, un de ses amis prend peur et le contacte après avoir appris l'évasion de Napoléon et son arrivée à Baltimore³²⁷. Villèle lui-même est persuadé que des Bonapartistes réfugiés en Amérique ont financé une expédition sur Sainte-Hélène mise en échec par la surveillance anglaise³²⁸. Cet événement fictif illustre une nouvelle fois l'absence de sources fiables sur tout ce qui concerne l'exil de l'ancien empereur, y compris pour les dirigeants français.

3.7.4 Madame mère, le cardinal et les anges

Au sein d'une partie de la famille de Napoléon, l'idée d'une fuite couronnée de succès est très présente. Effectivement, comme le reste de la population européenne, les Bonaparte ne reçoivent pas ou très peu de nouvelles de l'ancien empereur³²⁹. Par exemple, Madame Mère se plaint de n'avoir jamais de renseignements directs sur son fils, « ce n'est que par la voie des journaux » qu'elle en obtient³³⁰. L'apparition de rumeurs dans le clan Bonaparte n'est donc pas surprenante. En 1819, quand Napoléon écrit à sa mère et à son oncle, le cardinal Fesch, de lui envoyer un médecin expérimenté, ils choisissent le corse Antommarchi dont les compétences sont discutables. L'ex-empereur en est même déçu³³¹. Le 29 janvier 1821, il se désole : « je suis bien malheureux de n'avoir pas de médecin »³³². Antommarchi est si peu estimé à Longwood qu'il est envisagé au début de l'année 1821, alors que l'état de santé du captif empire, de demander à la France un autre médecin³³³. Le praticien corse dit que son choix par Fesch s'explique par sa motivation et des « excellents témoignages » rassemblés à son sujet³³⁴. En réalité, d'autres justifications plus stupéfiantes déterminent sa

³²⁶ Lettre du préfet de la Drôme, le 17 mars 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Drôme*, non folioté.

³²⁷ VILLÈLE, Joseph, *Mémoires et correspondance du comte de Villèle, Tome 2*, Paris, Perrin, 1904, 524 p., p. 90.

³²⁸ *Ibid.*, p. 91.

³²⁹ Lettre de Jérôme Bonaparte, le 20 août 1818, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives d'Élisa, princesse Bacciochi, grande duchesse de Toscane, et de ses descendants, *Lettres de Napoléon I^{er} et de Jérôme Bonaparte*, cote 400 AP/15, dossier 2, folio 73.

³³⁰ Lettre de Madame Mère à la princesse Élisabeth, le 10 décembre 1818, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives d'Élisa, princesse Bacciochi, grande duchesse de Toscane et de ses descendants, *Lettres adressées à Élisabeth et à son époux*, dossier 4, cote 400 AP/20, non folioté.

³³¹ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 1...*, *op. cit.*, p. 87.

³³² Napoléon, cité par, BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821...*, *op. cit.*, p. 53.

³³³ *Ibid.*, p. 54-55.

³³⁴ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 1...*, *op. cit.*, p. 5.

désignation.

En effet, Letizia Bonaparte et le cardinal Fesch estiment que la compétence du médecin à envoyer sur l'île importe peu car ils sont convaincus que Napoléon s'est échappé de sa prison. Cette certitude naît après une prétendue apparition de la Vierge à une Allemande au cours de laquelle la situation du captif est évoquée : il « a été enlevé de son rocher par les anges ; ceux-ci l'ont porté on ne peut pas dire où ; mais sa santé est florissante et on ne tardera pas à entendre parler de lui »³³⁵. Au début de juillet 1821, la famille Bonaparte n'est pas encore au courant du décès de l'ex-empereur, et Pauline se lamente que son oncle et sa mère « disaient n'avoir aucune nouvelle de Sainte-Hélène et ajoutaient d'être tranquille, que l'Empereur se portait bien et qu'il n'était plus là »³³⁶.

Les mots de cette Allemande font grande impression sur l'oncle de Napoléon. Celui-ci rejette même les affirmations contraires de personnes beaucoup plus fiables comme Las Cases ou Bertrand. Ainsi, il écrit : « Quoique les gazettes et les Anglais veulent insinuer qu'Il est toujours à Sainte-Hélène, nous avons lieu de croire qu'il n'y est plus ; bien que nous ne sachions ni le lieu où il se trouve, ni le temps où il se rendra visible, nous avons des preuves suffisantes pour persister dans nos croyances et pour espérer même que dans peu de temps, nous l'apprendrons d'une manière humainement certaine. Il n'y a pas de doute que le geôlier de Sainte-Hélène oblige le comte Bertrand à vous écrire comme si Napoléon était encore dans les fers ; mais nous avons des certitudes supérieures »³³⁷. La folie de Fesch est telle qu'il cache les nouvelles reçues de Sainte-Hélène aux autres membres de la famille Bonaparte pour les persuader que Napoléon ne s'y trouve plus³³⁸. Si l'empereur déchu affirme que sa mère « vendrait tout pour moi, jusqu'à sa chemise »³³⁹, celle-ci risque justement de ne rien faire si elle pense son fils déjà loin de son île.

³³⁵ PLANAT DE LA FAYE, Nicolas-Louis, *Rome et Sainte-Hélène de 1815 à 1821*, Paris, Furne, 1862, 23 p., p. 21.

³³⁶ Pauline, citée par, MONTHOLON, Albine, *op. cit.*, p. 222.

³³⁷ PLANAT DE LA FAYE, Nicolas Louis, *Vie de Planat de la Faye. Souvenirs, lettres et dictés recueillis et annotés par sa veuve*, Paris, Paul Olendorff, 1895, 696 p., p. 357-358.

³³⁸ PLANAT DE LA FAYE, Nicolas-Louis, *Rome et Sainte-Hélène de 1815 à 1821...*, *op. cit.*, p. 18.

³³⁹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, *op. cit.*, p. 184.

3.8 DES RAISONS POUR CROIRE AUX RUMEURS D'ÉVASION

3.8.1 Un retour attendu

Quelles sont les raisons du succès de ces bruits – en dehors de l'explication des Royalistes pour la crédulité des Français ? D'abord, il y a une volonté réelle d'une partie de la population d'un retour de leur ancien souverain, notamment chez les anciens de la Grande Armée. Ainsi, le colonel Perraton explique attendre « un miracle, la fin de son calvaire, son retour ! »³⁴⁰. Le préfet du Rhône soutient pour sa part que pour ces vétérans, au sujet d'« un homme qui a exercé une si grande influence [sur leur] sort, [ils ne considéraient] point comme impossible un événement quelconque qui eut ramené le personnage sur la scène du monde »³⁴¹. Ainsi, les rumeurs fonctionnent auprès des anciens militaires de Napoléon car selon eux, il est impensable qu'il ne s'évade pas. Ce retour n'est pas une option, la question est plutôt d'en savoir la date³⁴².

Les rumeurs d'évasion se nourrissent incontestablement de l'homme lui-même. Napoléon a excité pendant vingt ans l'imaginaire des Français, a su se construire l'image d'un individu à qui tout réussit : d'après Bertrand, c'est « un homme qui ne ressemble en rien aux autres »³⁴³, à qui rien ne semble impossible, il a donc bien pu échapper à la vigilance des Anglais. Le colonel Perraton, de nouveau, écrit : « avec lui on pouvait toujours tout espérer tellement les ressources de son génie étaient multiples. J'entrevois qu'il trouverait le moyen de sortir de cette Île maudite »³⁴⁴. Cette vision ne touche pas d'ailleurs uniquement la France. Il est perçu par une partie des populations de régions qu'il a traversées comme un être fabuleux capable de prodiges. Ainsi, en 1817, suite à un tremblement de terre à Sainte-Hélène, des habitants de l'île croient que c'est lui qui l'a provoqué. De même, quand, en route vers cette île, le *Northumberland* passe près de Madère et qu'une violente tempête éclate, quelques habitants en attribuent la cause au passage de ce prisonnier³⁴⁵.

Toutefois, au-delà d'un simple fanatisme de la part d'une minorité, Napoléon conserve sa popularité auprès du peuple. En octobre 1816, le préfet de la Loire note que « le parti de l'Usurpateur est loin d'être abattu »³⁴⁶. Son rapport n'est pas isolé ; la gendarmerie de la Drôme remarque que les

³⁴⁰ Colonel Perraton, cité par GREPPE, Pascal, « L'empereur est mort », *Revue des études napoléoniennes*, tome 34, janvier-juin 1932, p. 277 à 297, p. 279.

³⁴¹ Lettre du préfet du Rhône, le 21 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8393, *mort de Bonaparte*, non folioté.

³⁴² Colonel Perraton, cité par GREPPE, *art. cit.*, p. 280.

³⁴³ Bertrand, cité par WARDEN, *op. cit.*, p. 171.

³⁴⁴ Colonel Perraton, cité par GREPPE, *art. cit.*, p. 280.

³⁴⁵ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, *op. cit.*, p. 309.

³⁴⁶ HOUSSAYE, *op. cit.*, p. 545.

habitants des campagnes « comptent toujours sur le retour prochain de l'Usurpateur »³⁴⁷. Comme l'écrit François Ploux, ces rumeurs sont « l'expression d'un bonapartisme populaire »³⁴⁸. Ces témoignages de soutien envers l'ex-empereur sont vus avec mépris et colère par les Royalistes. Dans le Rhône, un procureur du roi évoque en 1817 les « criminelles espérances » d'une partie de la population³⁴⁹. Mais tout ceci est aussi pris au sérieux par les autorités. Ainsi, le baron Alexandre Méchin, député de l'Ain, rapporte lors d'un discours à la Chambre que des soldats ont bu à la santé de Napoléon sous le nom de « sieur du Rocher »³⁵⁰ et espèrent son retour.

Enfin, il ne faut pas oublier les mécontents de la Restauration. Sans être forcément partisans de Napoléon, ils se plaignent de la situation difficile d'après 1815 et, comme l'explique le préfet du Doubs en juin 1817, quand il y a un problème, pour le peuple « c'est toujours la faute du maire, du préfet, du ministre »³⁵¹. Les petites gens se mettent donc à regretter l'ex-empereur et acceptent les déclarations annonçant son débarquement. Le contexte national ou local a alors aussi sa responsabilité dans l'acceptation d'une fausse information.

3.8.2 Le poids de l'incertitude

L'autre raison du bon accueil de ces rumeurs est l'absence d'informations en France sur la vie de Napoléon à Sainte-Hélène. Comme le note Las Cases, « l'Europe ignorait notre véritable situation »³⁵². C'est d'ailleurs un objectif de Lowe, qui clame : « l'Europe doit ignorer ce que fait son prisonnier »³⁵³. Il a globalement bien atteint son but. Las Cases constate que toutes les rumeurs en Europe sur Sainte-Hélène travestissent la vérité³⁵⁴. Avec ironie, Napoléon déclare à l'amiral Malcolm que « les Anglais m'ont mal placé dans une île dont on a des nouvelles et des bâtiments tous les 15 jours. Il fallait m'établir dans une île (des Mers) du Sud, d'où on aurait eu de mes nouvelles une fois par an, mais on a craint les faux bruits que l'on répandrait à tout instant de mon évasion »³⁵⁵.

³⁴⁷ Lettre du commandant de la gendarmerie de la Drôme, le 7 février 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Drôme*, non folioté.

³⁴⁸ PLOUX, François, « L'imaginaire social et la politique de la rumeur... », *art. cit.*, p. 416.

³⁴⁹ *Journal de Paris*, 14 septembre 1817, 4 p., p. 2.

³⁵⁰ *Journal des débats*, 10 mars 1820, 4 p., p. 3.

³⁵¹ Lettre du préfet du Doubs, le 3 juin 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6839, dossier 3576, non folioté.

³⁵² LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 630.

³⁵³ BALMAIN, *op. cit.*, p. 682.

³⁵⁴ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 630.

³⁵⁵ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 306.

Devant l'absence d'indications, il est logique que les Français soient plus réceptifs aux anecdotes sans fondements car ils ne peuvent différencier le vrai du faux. Qui plus est, il n'y a aucune preuve incontestable à opposer aux affabulations. Enfin, la population, en l'absence d'annonces officielles, doit se contenter des récits qui circulent. Comme le remarque Stürmer, « l'absence totale de nouvelles fait que rien n'échappe à la curiosité du public »³⁵⁶. D'ailleurs, à partir de 1817, cette absence de révélations évolue. En effet, les témoignages de compagnons de Napoléon rentrés en Europe ou d'Anglais de passage sur l'île permettent aux Français d'être moins dans l'obscurité en ce qui concerne la vie de l'ancien souverain. Cela explique la diminution des rumeurs après 1816. Certes, le peuple continue de disposer de très peu de renseignements, mais suffisamment pour en juger la crédibilité. D'un autre côté, la défiance des Français à l'encontre de la Restauration conforte l'acceptation des discours mensongers. Elle a comme conséquence la naissance du doute. En effet, le gouvernement, en ne donnant aucune nouvelle de l'ex-empereur, peut être soupçonné de vouloir cacher la vérité.

3.8.3 Crédibiliser la rumeur

Tous les bruits d'une évasion de l'ex-empereur et de son retour en France peuvent paraître irréalistes mais il ne faut pas oublier que le précédent des Cent-Jours renforce leur crédibilité. Si Napoléon a déjà pu s'évader d'une île, il peut renouveler cet exploit. En effet, la majorité des Français ignorent ses conditions de vie à Sainte-Hélène, très loin de celles de l'île d'Elbe. De plus, lors de son premier exil, de nombreuses rumeurs couraient également sur son retour³⁵⁷, qui s'est finalement concrétisé.

Pour accréditer leurs propos, ceux qui répandent les bruits utilisent divers moyens pour les faire apparaître comme fiables. Sainte-Hélène est une île, donc il n'est pas impossible, qu'une fois rentrés en Europe et pour obtenir leur petit moment de gloire, des marins affirment avoir pu y accoster et même s'entretenir avec le glorieux captif. Pour renforcer leur récit, ils inventent des événements plus ou moins fantaisistes. Ainsi, dans les Vosges, des hommes se présentant comme des Français revenant d'Amérique déclarent avoir fait escale à Sainte-Hélène où ils ont appris la fuite de Napoléon³⁵⁸. Naturellement, après enquête, il est constaté qu'ils n'ont pas la moindre preuve ou document montrant leur bonne foi. De même, des individus qui colportent des bruits peuvent prétendre les avoir appris à

³⁵⁶ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 198.

³⁵⁷ BAYLAC, *op. cit.*, p. 200.

³⁵⁸ Lettre du préfet des Vosges, le 17 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vosges*, non folioté.

l'étranger. Par exemple, en Charente-Inférieure, des habitants affirment avoir reçu de proches, vivant à Boston, la nouvelle de l'évasion³⁵⁹.

Enfin, l'apparence des personnes chargées de diffuser le renseignement compte. Si l'individu annonçant une information a une attitude suspecte, ses dires risquent d'être pris avec plus de réserve. Au contraire, une personne qui, par son comportement extérieur, inspire confiance, peut convaincre son auditoire. Par exemple, une enquête sur la diffusion d'une fausse proclamation de l'ex-empereur en 1818 précise que l'homme qui l'a transmise « avait des manières distinguées, de l'esprit »³⁶⁰.

3.8.4 Le sauveur providentiel

Au-delà de son image de colosse invincible, la perception de Napoléon comme un sauveur a également joué dans l'apparition des rumeurs sur son retour. En effet, les bruits d'évasion représentent l'ex-empereur de manière très positive : il vient sauver son pays d'une menace considérable. Les Français, dans des moments difficiles, sont dans l'attente d'un bienfaiteur censé leur assurer un avenir meilleur. Si Jean Tulard a intitulé l'un de ses livres sur Napoléon, *le Mythe du sauveur*, cette idée de l'homme providentiel est déjà vivace en France au lendemain de 1815. Il apparaît comme pouvant une nouvelle fois sauver son pays, et cette perception nourrit les rumeurs de son retour.

Tout d'abord, cette idée s'appuie sur la possibilité d'une évolution vers plus de prospérité en contraste avec les difficultés du début de la seconde Restauration. Ainsi, la préfecture des Vosges note que les rumeurs de retour signalent « que Buonaparte pouvait seul ramener l'abondance en France »³⁶¹. De fait, des rumeurs présentent un Napoléon sauveur des Français au sens propre. Ainsi, lors d'une menace de disette, il se dit qu'il est dans le pays avec un stock de blé pour nourrir la population. En Côte-d'Or, en décembre 1816, un bruit prétend qu'il « revient avec des navires chargés de blé »³⁶². Il est même surnommé le « meunier » par des paysans de Seine-et-Marne³⁶³. Cette image de bienfaiteur est aussi opposée à celle des dirigeants de la Restauration, dont le roi. Ces derniers sont particulièrement décriés. Ainsi, en février 1816, un agent du pouvoir en mission à Nevers fait état du

³⁵⁹ Lettre du préfet de Charente-Inférieure, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Charente-Inférieure*, non folioté.

³⁶⁰ Lettre au ministre de la Police, le 7 mars 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4996, folio 4.

³⁶¹ Lettre au préfet des Vosges, le 16 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vosges*, non folioté.

³⁶² Lettre du commissaire spécial de police, le 19 décembre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Côte d'Or*, non folioté.

³⁶³ PLOUX, François, « L'imaginaire social et la politique de la rumeur... », *art. cit.*, p. 421.

bruit le plus populaire dans la région : « Bonaparte a pris Gibraltar, [...] il a trouvé une quantité considérable de blé, envoyée de France par le roi, qui emploie ce moyen pour soumettre le peuple par la famine »³⁶⁴. Il s'agit donc d'un Napoléon héroïque face à un Louis XVIII cruel disposé à utiliser tous les moyens pour affermir son pouvoir.

Cependant, ces images d'un Napoléon protégeant les Français de la famine ne sont pas les seules où il apparaît comme un homme providentiel. Des bruits garantissent qu'il assurera la baisse du prix du pain, nourriture de base des Français, leur permettant de mieux vivre. *Le Conservateur* constate que les paysans mettent « la hausse [du blé] sur le compte des ministres du Roi, et la baisse sur le compte du Buonaparte, qui, chaque fois, sortoit de l'île de Sainte-Hélène avec une flotte armée par les Turcs, pour faire rentrer dans nos ports les vaisseaux chargés de grains »³⁶⁵. D'ailleurs, le maire de Sedan prévient le ministre de la Police en 1816 : « la cherté des grains tient les esprits inquiets » et ces derniers sont donc plus prêts à accepter les rumeurs de retour de Napoléon³⁶⁶. Par conséquent, pour cet élu, le meilleur moyen pour lutter contre ces fausses allégations serait de revenir à une situation économique plus favorable. Enfin, la question des impôts est importante. En effet, des colporteurs à Lyon assurent qu'une fois la reprise du pouvoir de l'ex-empereur effective, les taxes doivent « considérablement diminuer »³⁶⁷. Plus radicale, en mars 1817, une rumeur en Vendée affirme que Napoléon « diminuera considérablement les impôts et bientôt les supprimera »³⁶⁸.

S'il est le sauveur des Français d'un point de vue matériel, des bruits le caractérisent également comme le défenseur des droits et des acquis de la Révolution face aux Royalistes. Il redevient, comme sous le Consulat, le rempart des conquêtes de 1789. En 1815, comme en 1814, les Français ont peur de perdre les libertés obtenues durant la Révolution, de voir revenir les privilèges ou encore que soit remise en cause la vente des biens nationaux. La Terreur blanche alimente d'ailleurs cette crainte. L'apparition de rumeurs selon lesquelles l'ex-empereur revient contre ces menaces n'est donc pas surprenante. Ainsi, en décembre 1820, un bruit affirme que « 25 mille hommes, anglo-américains, espagnols et portugais commandés par Bonaparte allaient fondre sur la France parce que le Roi avait voulu toucher à la charte »³⁶⁹. Un autre se répand en 1817 : un Napoléon évadé de Sainte-Hélène et

³⁶⁴ Rapport d'un agent en mission, Bulletin du 6 février 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier février*, non folioté.

³⁶⁵ FIÉVÉE, Joseph, « Lettre sur Paris »..., *art. cit.*, p. 527.

³⁶⁶ Lettre du maire de Sedan, le 14 octobre 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Ardennes*, non folioté.

³⁶⁷ Rapport du préfet du Cher, Bulletin du 19 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

³⁶⁸ Lettre du préfet de Vendée, le 31 mars 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, F7 9819, dossier 64148, *Vendée*, non folioté.

³⁶⁹ Lettre au ministre de l'Intérieur, le 27 décembre 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

réfugié en Amérique dit aux Français : « Je viendrai vous délivrer »³⁷⁰.

Finalement, la thèse de François Ploux où il explique cette foi dans un retour par un ensemble mêlant « attente messianique, angoisses collectives et ressentiment social »³⁷¹ ne peut être remise en cause. Napoléon est « héroïsé » par les rumeurs et devient un sauveur porteur d'espoir pour une partie de la population. Ainsi, les rumeurs, dès 1815, lui apportent une aura mystique qui ne faiblit pas durant toute sa captivité.

3.9 L'ENTRÉE EN SCÈNE DES FAUX NAPOLÉON

3.9.1 Un vide immédiatement comblé

Pendant tout le séjour de l'ex-empereur à Sainte-Hélène, et même après, plusieurs de ses sosies se manifestent en France, attirant l'attention et faisant l'actualité là où ils apparaissent. Leur présence, à partir de 1815, ravive les espoirs des Bonapartistes et inquiète les autorités. Leur apparition est précoce : tandis que l'ancien souverain vogue vers Sainte-Hélène, « le 26 août [1815], un individu se disant être Napoléon Bonaparte s'est présenté au maire de la commune de Peyrieux »³⁷². D'ailleurs, dès début juillet 1815, des rumeurs signalent que le vrai Napoléon n'est pas sur l'île d'Aix : ce serait un leurre destiné à tromper les Anglais et le véritable empereur se trouverait à Lyon³⁷³. D'autres bruits, le même mois, indiquent qu'il ne serait pas parti vers Rochefort mais se cacherait à Paris pour préparer un coup contre les Alliés et les Royalistes maîtres de la ville³⁷⁴. Si le *Journal des débats* se veut rassurant et explique que le peuple a une telle haine envers l'empereur déchu que « les faux Buonaparte, s'il s'en présente, auront besoin de beaucoup d'habileté pour n'être pas conspués sur-le-champ »³⁷⁵, cette déclaration doit être nuancée. Effectivement, ce journal, favorable à la Restauration, néglige l'envie des Français favorables à Napoléon de revoir apparaître leur héros. Ainsi, dans son journal, Stendhal se prend à espérer dans la possibilité que l'ex-empereur n'ait pas réussi à partir pour Rochefort et tente de rejoindre ses partisans dans la vallée de la Loire³⁷⁶. L'espoir est

³⁷⁰ BRICE, *op. cit.*, p. 237.

³⁷¹ PLOUX, François, « Autopsie d'une rumeur, Napoléon n'est pas mort »..., *art. cit.*, p. 68.

³⁷² Lettre du préfet de l'Ain le 30 août 1815, cité par, HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 78.

³⁷³ LENÔTRE, Georges, *Napoléon : croquis de l'épopée*, Paris, Bernard Grasset, 1932, 286 p., p. 281.

³⁷⁴ HOBHOUSE, John, *Lettres écrites de Paris, pendant le dernier règne de l'empereur Napoléon, volume 2*, Bruxelles, Houdin, 1817, 555 p., p. 235.

³⁷⁵ *Journal des débats*, 16 septembre 1815, 4 p., p. 3.

³⁷⁶ STENDHAL, *Journal, volume V, 1811-1823*, Paris, Le Divan, 1937, 365 p., p. 279.

présent et profite à des imitateurs. En septembre 1815, se présente à son tour dans un village de l'Isère un nommé Félix affirmant être Napoléon³⁷⁷.

À la différence d'autres usurpations de personnages historiques, tels Louis XVII disparu depuis bien longtemps et dont quasiment personne ne sait à quoi il ressemble, prétendre être Napoléon, l'homme dont les représentations, plus ou moins fidèles, se sont diffusées partout en Europe sous le Consulat et l'Empire, est plus complexe. La ressemblance physique étant primordiale, les escrocs ne peuvent être que des hommes de taille moyenne, aux cheveux bruns et ayant des similitudes avec les portraits diffusés. Par exemple, si en septembre 1815 de nombreuses personnes dans l'Ain sont convaincues d'avoir rencontré l'ancien souverain, c'est parce que l'imposteur, le sergent major Jean-Baptiste Ravier, « a sa taille et affecte ses manières, il prend un air préoccupé et rêveur, est chauve devant la tête, a le teint brun et basané et les yeux vifs et perçants »³⁷⁸. De même, en septembre 1815, *Le Moniteur* explique que dans le cas du dénommé Félix : « sa taille, son port, sa figure et sa voix, lui donnent quelques ressemblances avec le personnage dont il a pris le nom »³⁷⁹. Pour renforcer leur ressemblance avec l'ancien empereur, les usurpateurs prennent soin de porter quelques accessoires indissociables de Napoléon. En effet, celui-ci a su se créer une silhouette aisément identifiable : le bicorne, la redingote grise, la croix de la légion d'honneur... C'est le cas de Jean Charnay qui porte un ruban en sautoir et tente de se procurer un chapeau pouvant ressembler à un bicorne³⁸⁰.

Un avantage supplémentaire pour les sosies est l'absence du véritable personnage en France. Avec l'usurpation volontaire ou non d'une identité, le risque est l'irruption de la personne imitée. Si Napoléon se manifeste, alors le sosie n'a plus aucune chance de se faire passer pour lui. De même, si les populations savent parfaitement où se trouve la personne réelle, alors l'imposture s'éteint d'elle-même. Or, dans cette situation précise, où Napoléon est à Sainte-Hélène, la doublure est avantagée. L'ex-empereur ne peut pas revenir de son lieu d'exil, les communications sont difficiles et rien ne prouve absolument qu'il est vraiment à Sainte-Hélène.

³⁷⁷ *Le Moniteur*, 19 septembre 1815, 4 p., p. 3.

³⁷⁸ Lettre du préfet de l'Ain le 30 août 1815, cité par, HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 78.

³⁷⁹ *Le Moniteur*, 19 septembre 1815, 4 p., p. 3.

³⁸⁰ *Journal de Paris*, 14 septembre 1817, 4 p., p. 2.

3.9.2 La tournée des imposteurs

Donc, les populations confrontées à ces imitateurs pensent réellement reconnaître leur ancien souverain. Leur crédulité est compréhensible. Ces apparitions, loin de surprendre, sont attendues par les paysans bonapartistes. L'épisode des Cent-Jours a son importance. Par exemple, le charlatan Félix annonce vouloir reprendre le pouvoir aux Bourbons et se prépare de nouveau à marcher sur Paris à la tête d'une armée³⁸¹. Surtout, les imposteurs apparaissent dans des régions traversées par Napoléon lors de sa remontée vers Paris en mars 1815, comme l'Isère ou le Rhône, ce qui rend la présence de l'ex-empereur plus crédible que dans d'autres territoires. Au contraire, ils évitent en général les villes. Ainsi, Félix parcourt-il les zones rurales de l'Isère et prend-il soin d'éviter les principales agglomérations, tout comme Ravier dans l'Ain, la Loire, la Saône-et-Loire, l'Isère et le Rhône. En effet, les nouvelles parviennent moins vite dans les campagnes. Le temps que les autorités soient mises au courant de la présence d'un escroc se faisant passer pour Napoléon et se lancent à sa poursuite, ce dernier a le temps de s'enrichir et de prendre la fuite. La seule exception notable est celle de Leclerc en 1816 : il arrive à Troyes, affirme être l'ex-empereur et est acclamé par des Bonapartistes³⁸².

Imiter une personnalité célèbre peut impliquer un but à long terme. Par exemple, les charlatans se faisant passer pour Louis XVII sous la Restauration cherchent avant tout à contester le pouvoir de Louis XVIII puis de Charles X, voire à réclamer le trône de France³⁸³. Mais, dans ces cas précis, l'usurpation est censée durer toute une vie. Or, ce n'est pas le cas pour Napoléon. Les imitateurs sont généralement des fripons à la recherche d'argent. Si les autorités royales craignent qu'ils visent à renverser la Restauration³⁸⁴, la réalité est en fait plus simple.

3.9.3 Les vols des aigles

Le but de la plupart de ces hommes n'est nullement politique ou idéologique mais bien matériel. Du fait de leur ressemblance avec l'empereur déchu, ils jouent sur la crédulité des naïfs. Ils demandent aux Français le gîte, le couvert pour la nuit et de l'argent. Jean-Pierre Leclerc en est un exemple : ce repris de justice tout juste sorti de prison se fait passer pour Napoléon en 1816 et une femme lui remet

³⁸¹ *Le Moniteur*, 19 septembre 1815, 4 p., p. 3.

³⁸² HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 78.

³⁸³ AIRIAU, Paul, « La légitimité incertaine (1814-1853) : retour sur les faux Louis XVII », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, numéro 39, février 2009, p. 115-127.

³⁸⁴ *Journal de Paris*, 14 septembre 1817, 4 p., p. 2.

« tout son argent et tout son or »³⁸⁵. Un autre charlatan, Jean Charnay, débarque dans l'Ain et fait une véritable tournée dans la région en juin et juillet 1817 en annonçant « que le roi de Maroc, le roi des Perses et le roi des Turcs devaient bientôt arriver avec leurs troupes pour le replacer sur le trône »³⁸⁶. Si le procureur du roi a qualifié les actions de Charnay de « conspiration », les journaux utilisent plutôt, et à raison, le terme « d'escroquerie »³⁸⁷. Effectivement, le faux Napoléon ne cesse dans sa tournée de recevoir des dons en argent ou en nature, voire d'être « traité comme un roi » par les habitants qu'il rencontre³⁸⁸. De même, dans la Drôme, un imposteur tente de se faire passer pour l'ex-empereur auprès de la femme du maire d'une commune. Or, cette dernière comprend immédiatement avoir à faire à un escroc. La préfecture publie aussitôt un signalement pour arrêter l'individu accusé « de tentatives d'escroquerie »³⁸⁹. D'ailleurs, si des escrocs parlent d'un possible coup d'État, c'est uniquement pour soutirer davantage à leurs victimes. Ainsi, Félix prétend préparer sa reprise du pouvoir avec l'aide de puissances étrangères tel l'Empire ottoman ou un royaume africain, mais il a besoin de fonds et demande aux paysans de l'argent, promettant de tout rembourser avec des intérêts une fois à la tête de l'État³⁹⁰. D'ailleurs, les larrons évitent d'évoquer des pays sur lesquels leurs proies pourraient avoir quelques connaissances, et suspecter la supercherie. Au contraire, avec une contrée éloignée ou peu connue, les dires de l'usurpateur paraissent plus crédibles aux victimes car ils ont peu d'informations et ne peuvent savoir qu'on leur ment.

Enfin, si ces escrocs causent beaucoup d'émotion parmi les paysans sincèrement convaincus de rencontrer l'ancien souverain³⁹¹, aucun ne donne naissance à un mouvement susceptible d'inquiéter la Restauration. Ce n'est pas leur intention, et de plus, ils sont rapidement repérés par les autorités et appréhendés. Ainsi, la police finit-elle par mettre un terme à la tournée de Jean Charnay et le tribunal correctionnel de Trévoux le condamne à cinq ans de prison en septembre 1817. Cette peine sévère s'explique notamment par la volonté de faire un exemple dissuasif. L'usurpation de Félix prend également vite fin. Les autorités alertées ordonnent son arrestation, il tente bien de fuir au Piémont mais est rattrapé et envoyé en prison³⁹². Enfin, Ravier, après avoir fait parler de lui en août 1815 à Peyrieux, se cache dans les environs grâce à des Bonapartistes dont le maire en personne et réapparaît début 1816 en Seine-et-Marne, affirmant toujours être le véritable Napoléon. Après une nouvelle cavale de quelques semaines, il est arrêté près de Fontainebleau en février 1816. Son procès comme

³⁸⁵ Rapport de la préfecture de l'Aube, le 10 janvier 1816, cité par, HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 79.

³⁸⁶ *Journal de Paris*, 14 septembre 1817, 4 p., p. 2.

³⁸⁷ *Idem.*

³⁸⁸ *Idem.*

³⁸⁹ Signalement par la préfecture de la Drôme, le 15 juin 1822, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9164, non folioté.

³⁹⁰ CHAUMARTIN, Henry, « Un second faux Napoléon », *Historia*, octobre 1968, numéro 263, p. 115 à 121, p. 117.

³⁹¹ *Journal de Paris*, 14 septembre 1817, 4 p., p. 2.

³⁹² *Le Moniteur*, 19 septembre 1815, 4 p., p. 4.

celui des autres usurpateurs est révélateur de la vision qu'en ont les autorités. Il est certes poursuivi pour escroquerie mais surtout pour « provocation à la rébellion »³⁹³. Ainsi, pour les gouvernants, ce n'est pas tant l'usurpation d'identité qui est reprochée mais bien le choix de la fausse personnalité. Même si l'individu n'a jamais cherché à comploter ou à nuire à la Restauration, il est poursuivi car, du fait de ses actes, des Bonapartistes auraient bel et bien pu se rebeller contre le pouvoir en apprenant que l'ex-empereur serait toujours en France. Néanmoins, l'imposteur est relaxé car sa supercherie n'a causé aucun trouble grave à l'ordre public aucune révolte n'est née de son comportement.

Si ces escrocs sont à la recherche du profit, ils permettent toutefois d'alimenter des rumeurs sur l'évasion de l'ancien souverain mais aussi des espoirs de renversement des Bourbons. Les apparitions de sosies sont rapportées dans plusieurs journaux locaux ou nationaux qui leurs donnent une publicité non négligeable. Par exemple, *Le Moniteur* raconte l'épopée de Félix et annonce que « tous [les] journaux donnent » des informations sur cette affaire³⁹⁴. Cette histoire connaît une médiatisation importante. Ces charlatans ne laissent pas la population indifférente. Si *Le Moniteur* affirme que Félix fut pris pour un fou par le peuple par ses « forfanteries si ridicules »³⁹⁵, d'autres, semble-t-il, se sont montrés plus convaincants. Ainsi, Ravier « a excité la fermentation dans les esprits et des cris séditeux se sont fait entendre »³⁹⁶.

À l'inverse, ces imposteurs permettent à des journaux de défendre la légitimité des Bourbons et de la Restauration face à une partie des Français qui espère toujours un retour de Napoléon. Par exemple, le *Journal de Paris* demande à « tous les bons Français, c'est-à-dire toutes les personnes probes et vertueuses », de se regrouper derrière leur souverain légitime, Louis XVIII, et de ne suivre ni ces escrocs qui se font passer pour l'ex-empereur ni celui-ci s'il devait un jour revenir de son exil³⁹⁷.

3.9.4 Les fantômes de Napoléon

Enfin, des sosies jouent de leur ressemblance avec l'ex-empereur sans mauvaises intentions. Ainsi, il existe à l'époque un véritable double de Napoléon en la personne du violoniste Alexandre Boucher. Celui-ci ne se sert pas de cette particularité à des fins malhonnêtes ou de tromperie mais dans un but commercial. D'ailleurs, il n'affirme pas être l'ancien souverain. En effet, lors de ses

³⁹³ Archives départementales de l'Ain, citées par, HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 78.

³⁹⁴ *Le Moniteur*, 19 septembre 1815, 4 p., p. 3.

³⁹⁵ *Idem.*

³⁹⁶ Lettre du préfet de l'Ain le 30 août 1815, cité par, HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 78.

³⁹⁷ *Journal de Paris*, 14 septembre 1817, 4 p., p. 2-3.

concerts, avant de commencer à jouer de son instrument, pour amuser son public, il mime l'ex-empereur et attire plus de monde à ses représentations³⁹⁸. Malheureusement pour lui la ressemblance ne plaît pas au roi, et il doit s'exiler sous la Restauration. À l'étranger, cette caractéristique physique est aussi soulignée et dans la Confédération germanique la rumeur affirme que Napoléon voyage déguisé en musicien voire s'est reconverti en tant que tel³⁹⁹ ! Il est même approché par les plus grands : le tsar Alexandre, pour faire plaisir à sa mère qui n'a jamais pu rencontrer Napoléon, l'engage et lui fait remettre des objets ayant appartenu à l'ancien empereur pour qu'il rencontre la tsarine⁴⁰⁰.

L'annonce du décès de l'ancien souverain ne met pas un terme aux affaires de sosies. En effet, en juin 1822, dans la Drôme, un homme d'environ 50 ans, donc proche de l'âge qu'aurait Napoléon, se présente à l'épouse du maire de Chantemerle, commune proche de Montélimar, prétendant être l'ex-empereur. Il déclare faire route vers Lyon puis Paris et avoir juste besoin du gîte et du couvert pour la nuit⁴⁰¹. En 1822, un double insolite apparaît également. À Mende, en Lozère, un moine capucin, le père Hilarion, vit dans un château en ruine et offre l'hospitalité aux démunis. Cependant, à la différence des exemples précédents, jamais il n'a dit être le défunt empereur. Ce sont les habitants eux-mêmes qui imaginent que cette âme charitable est Napoléon revenu d'entre les morts à la grande surprise des autorités locales⁴⁰². Aux dires de Marquiset, secrétaire général de la préfecture de Lozère en 1822, « jamais nous n'avons pu les désabuser [les habitants de Mende] à cet égard »⁴⁰³. Effectivement, selon les témoins, Hilarion est physiquement une copie de Napoléon. Marquiset, lors de sa rencontre avec lui, en est stupéfait⁴⁰⁴. Autre différence avec les précédents doubles : il n'est jamais inquiété par les autorités, sans doute parce que justement il ne prétend pas être l'ex-empereur et n'entraîne pas de troubles. Ainsi, comme le précise un rapport de police sur la persistance des rumeurs concernant Napoléon en 1821, « tout est tranquille, tout est paisible, il n'y a que l'imagination qui travaille »⁴⁰⁵. Mais, la croyance de ces habitants de la Lozère met en lumière les sentiments d'une partie de la population prête à croire que l'ex-empereur est toujours là et même veille sur elle.

³⁹⁸ Lettre du procureur général de Colmar au garde des Sceaux, le 26 octobre 1820, cité par, GRASILIER, Léonce, « Le violoniste Boucher, sosie de Napoléon », *L'intermédiaire des chercheurs et des curieux*, p. 622 à 624, p. 623.

³⁹⁹ *Ibid.*, p. 624.

⁴⁰⁰ BLANGINI, Felice, *Souvenirs de F. Blangini : (1797 – 1834)*, Paris, Allardin, 1835, 394 p., p. 354.

⁴⁰¹ Lettre de la préfecture de la Drôme, le 15 juin 1822, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9164, non folioté.

⁴⁰² LENÔTRE, *op. cit.*, p. 281.

⁴⁰³ Marquiset, cité par, *ibid.*, p. 283.

⁴⁰⁴ *Idem.*

⁴⁰⁵ Rapport de police à Lyon, le 20 mars 1821, cité par, HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 94.

CHAPITRE 4
LA MORT DE NAPOLEÓN, ENTRE FIN ET NOUVELLES LÉGENDES

4.1 L'ANNONCE EN FRANCE DE LA MORT DE NAPOLÉON

4.1.1 Indifférence et passivité

Le décès de Napoléon marque un réel tournant pour ce qui est des légendes liées à Sainte-Hélène. En effet, sa disparition interrompt certains mythes et en fait naître d'autres. La nouvelle de sa mort parvient en Europe le 4 juillet 1821, d'abord en Angleterre, avant de se répandre en France à partir du 6. Le gouvernement, craignant des remous, fait réaliser une enquête pour connaître l'état d'esprit de la population. La Restauration s'était préparée à ce trépas. Depuis mai 1821, les représentants français à Londres préviennent constamment Paris suite aux témoignages d'individus revenus de Sainte-Hélène et s'accordant sur la dégradation physique du captif, tel l'abbé Buonavita, l'un des deux ecclésiastiques accompagnant Napoléon, ou divers voyageurs ayant fait escale à Sainte-Hélène : tous mentionnent un état de santé foncièrement préoccupant¹ et le fait « que sa fin paraîtrait prochaine »².

À en croire l'enquête du gouvernement, la foule française ne semble guère émue. Selon les contemporains, la nouvelle passe presque inaperçue même si les autorités la diffusent. Aux dires du général et député Maximilien Foy, « la police a fait crier partout dans Paris la mort de Bonaparte »³. Si Las Cases décrit une profonde et indéniable tristesse de la part des populations européennes⁴, d'autres dépositions sont plus contrastées. Talleyrand remarque que « ce n'est plus un événement, c'est une nouvelle »⁵, commentaire qui révèle le peu d'intérêt que l'information suscite à Paris. Les mémoires de diverses personnalités et les correspondances diplomatiques reprennent ce discours, depuis Pasquier notant simplement l'information⁶ à la comtesse de Boigne soulignant l'indifférence publique⁷. Comme l'écrit la fille du pamphlétaire Goldsmith à son père, seuls le banquier Laffitte et ses associés sont dûment touchés par l'annonce du décès⁸, non en raison de quelques sympathies mais parce qu'ils se doutent que Napoléon, dans son testament, lègue des sommes considérables dont les

¹ Lettre de Caraman, le 22 mai 1821, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 614, 8CP 614, folio 177, recto.

² Lettre de Caraman, le 1^{er} juin 1821, *ibid.*, folio 190, recto.

³ Général Foy, cité par, FUREIX, *op. cit.*, p. 405.

⁴ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 900.

⁵ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 294.

⁶ PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, mémoires du chancelier Pasquier, tome 5...*, *op. cit.*, p. 206.

⁷ BOIGNE, Éléonore-Adèle d'Osmond, *Les Mémoires de la comtesse de Boigne, tome 3...*, *op. cit.*, p. 60.

⁸ Madame Elga, citée par, IRISSON D'HÉRISSON, Maurice, *Le cabinet noir : Louis XVII, Napoléon, Marie-Louise*, Paris, Paul Ollendorff, 1887, 350 p., p. 252.

fonds principaux ont été déposés en 1815 dans leur établissement. Également du côté des Bonapartistes, des voix se désolent du peu de tristesse des Français. Ainsi, la brochure intitulée *Fragment politique, extrait des papiers de Napoléon, mort à Sainte-Hélène*, reconnaît avec chagrin que le trépas de Napoléon « n'a pas produit parmi [les Français] la sensation profonde à laquelle on aurait pu s'attendre »⁹. Ce document compte toutefois sur la future publication des mémoires de l'ex-empereur pour relancer son souvenir.

Cette indifférence n'est pas propre à Paris, il en va de même dans l'ensemble du royaume. En effet, une enquête de police est également mandée en province dès juillet pour connaître les réactions du peuple. C'est d'ailleurs un excellent moyen pour étudier l'opinion et l'affection des Français envers l'ex-empereur et la Restauration. Les préfets font preuve de zèle ; ainsi sont surveillés les lieux publics et les habitants connus pour leur adoration de Napoléon. La Corse est tout naturellement une priorité. Effectivement, les autorités y craignent des agitations. La préfecture envoie donc régulièrement des rapports à Paris pendant tout l'été 1821. Si le préfet signale qu'Ajaccio « a été couverte d'une sorte de stupeur », aucune manifestation hostile à la monarchie n'est à déplorer¹⁰. Le rapport final définit même l'île comme un territoire « fort tranquille »¹¹, où peu d'habitants ont porté le deuil malgré quelques exceptions fâcheuses, comme l'épouse d'un député corse et des soldats royaux. D'après le préfet, ce manque d'émotion sur la terre d'origine de l'ex-empereur s'explique par l'attente des « instructions de Rome »¹² – soit les volontés de la famille Bonaparte – avant toute manifestation.

Les autres régions françaises sont à l'unisson. Les préfets sont unanimes ; celui du Doubs assure que la mort de Napoléon passe « presque inaperçue »¹³. Elle intervient au moment opportun pour lui car un peu plus tôt une rumeur annonçait le retour de l'ex-empereur. Quant au préfet d'Eure-et-Loir, il avoue « sa profonde surprise » face à l'insensibilité de la population¹⁴. De même, le représentant en Charente indique au ministre de l'Intérieur Decazes, le « peu d'effet » produit chez des habitants de son département¹⁵. Celui

⁹ TÉZENAS, Claude, *Fragment politique, extrait des papiers de Napoléon, mort à Sainte-Hélène*, Paris, Delaunay, 1821, 14 p., p. 3.

¹⁰ Lettre au ministre de la Police, le 23 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8393, *mort de Bonaparte*, non folioté.

¹¹ Lettre de la préfecture de la Corse, le 13 août 1821, *ibid.*, non folioté.

¹² *Idem.*

¹³ Lettre du préfet du Doubs, le 8 août 1821, *ibid.*, non folioté.

¹⁴ Lettre du préfet d'Eure-et-Loir, le 14 juillet 1821, *ibid.*, non folioté.

¹⁵ Lettre du préfet de Charente, le 28 juillet 1821, *ibid.*, non folioté.

du Rhône écrit que les paysans et les anciens de la Grande Armée sont les seuls à exprimer quelques signes d'amertume¹⁶. Il s'agit évidemment des plus fervents partisans de Napoléon. En revanche, les tentatives de plusieurs individus pour manifester un deuil ostentatoire échouent, comme celle de jeunes Lyonnais décorant leur boutonnière de violettes noires et invitant les citadins à faire de même. Tous ces témoignages sont appréciés par le gouvernement car ils lui permettent de repérer facilement les Bonapartistes¹⁷.

À l'inverse, une partie du peuple s'étonne que le gouvernement n'ait pas « témoigné plus de joie »¹⁸. Effectivement, la réaction de Louis XVIII suscite plus de commentaires que la mort elle-même. Le préfet de Charente ajoute d'ailleurs que l'attitude du roi reste parfaitement digne et qu'il ne cherche pas à afficher une quelconque satisfaction, comportement très apprécié de ses sujets.

Même dans les régions hostiles à Napoléon, les habitants se montrent peu enclins à commenter son décès. Naturellement, l'information est classée comme sans importance dans les territoires favorables à la Restauration. Par exemple, la sœur du comte de Munster écrit à son frère que l'événement « n'a pas fait grande sensation » à Bordeaux¹⁹. Néanmoins, le rapport mitigé du préfet des Bouches-du-Rhône adressé à Decazes laisse transparaître une certaine déception. S'il signale l'insignifiante résonance du communiqué, il s'étonne aussi que les Marseillais, qui ont pour l'ex-empereur les « plus violentes haines », n'aient pas manifesté leur joie²⁰.

Finalement, le ministre de l'Intérieur est particulièrement satisfait de constater une concordance entre tous les rapports sur le peu d'émotion que suscite le trépas de Napoléon²¹. Comme l'écrit le journaliste et homme politique Achille de Vaulabelle en 1821, l'ancien empereur n'était « déjà plus qu'un souvenir »²². La presse ultra, telle la *France chrétienne*, ajoute son petit commentaire : « Cet homme oublié meurt sans que la renommée ait une seule

¹⁶ Lettre du préfet du Rhône, le 21 juillet 1821, *ibid.*, non folioté.

¹⁷ Lettre au préfet du Rhône, le 8 août 1821, *ibid.*, non folioté.

¹⁸ Lettre du préfet de Charente, le 14 juillet 1821, *ibid.*, non folioté.

¹⁹ Lettre au comte de Munster, citée par, IRISSON D'HÉRISSON, *op. cit.*, p. 257.

²⁰ Lettre du préfet des Bouches-du-Rhône, le 20 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8393, *mort de Bonaparte*, non folioté.

²¹ Lettre au préfet de Charente, le 20 juillet 1821, *ibid.*, non folioté.

²² VAULABELLE, Achille, *Histoire des deux Restaurations jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe, tome 5*, Paris, Perrotin, 1856, 492 p., p. 470.

voix à son service »²³. En somme, en juillet 1821, les Royalistes semblent avoir remporté leur pari : faire oublier l'ex-empereur malgré toutes les rumeurs ayant circulé entre 1815 et 1821 qui ont maintenu sa présence dans les esprits.

Pourquoi cette absence d'intérêt ? Dans l'entre deux guerres, l'historien Octave Aubry apporte quelques éléments d'explication : « La masse de l'opinion, sincèrement ralliée à la monarchie, heureuse de la paix et de la prospérité retrouvées, resta inerte »²⁴. Cette piste est également défendue par des contemporains du décès comme le comte Camaran, membre du corps diplomatique français à Londres. Ainsi, la politique pacifiste de la Restauration, loin du belliqueux Premier Empire, expliquerait le positionnement du peuple. L'un des représentants de la France en Angleterre émet l'hypothèse d'une affection amoindrie par le temps suite à la longue captivité sur l'île, mais aussi par le fait que « l'impossibilité de son évasion et la connaissance que l'on avait déjà du mauvais état de sa santé avaient accoutumé à l'idée de le voir terminer sa carrière à Ste-Hélène »²⁵. Cette supposition peut être soutenue par les investigations des préfets. En effet, celui de Marseille décide d'enquêter sur l'absence de manifestations de joie dans son département ; son bilan révèle l'effacement de Napoléon dans les cœurs des habitants qui jugent sa carrière achevée depuis longtemps²⁶. Les Français voient donc en l'ancien empereur un homme du passé qui ne les concerne plus réellement. Enfin, il faut préciser qu'à Marseille le préfet ajoute que la multiplication des événements révolutionnaires en Europe a permis à l'ex-empereur d'avoir une meilleure image auprès des Royalistes, pour avoir non seulement étouffé la Révolution en 1799, mais aussi pour avoir exclu tout type de révoltes contre les rois en Europe durant son règne. Cette nouvelle perception par une partie des partisans de la Restauration explique peut-être la réserve de ces derniers.

²³ *La France chrétienne : journal religieux, politique et littéraire*, tome 3, Paris, Au Bureau du Journal, 1821, 416 p., p. 38.

²⁴ AUBRY, Octave, *Napoléon et son temps. Sainte-Hélène : Tome II : La mort de l'Empereur*, Paris, Flammarion, 1935, 335 p., p. 282.

²⁵ Lettre de Camaran, le 6 juillet 1821, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 614, 8CP 614, folio 226, verso.

²⁶ Lettre du préfet des Bouches-du-Rhône, le 20 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8393, *mort de Bonaparte*, non folioté.

4.1.2 L'indifférence devient regret

Des affirmations sont cependant à nuancer. Effectivement, leurs auteurs ont une vision partisane et souhaitent chasser Napoléon de la mémoire collective, et apportent une version discutable des raisons de l'absence d'émotions du peuple. En fait, ce dernier avait peu d'informations sur l'ex-empereur et les multiples rumeurs d'entre 1815 et 1821 montrent bien qu'une partie de la population n'imaginait pas Sainte-Hélène comme tombeau de leur ancien souverain. Toutefois, l'apathie laisse rapidement place au regret. Loin d'être une grande admiratrice de Napoléon, la comtesse de Broglie, qui a d'abord annoncé que ce décès a produit peu d'exaltation de sentiments auprès de ses compatriotes, reconnaît son erreur dès le 21 juillet 1821 : « l'impression que cette mort a produite sur le peuple est bien plus vive que je ne vous l'ai dit d'abord »²⁷. Ce bouleversement est aussi relevé dans les documents officiels. Le préfet de police évoque en juillet 1821 : « la nouvelle de la mort de Napoléon qui dans le principe n'avait pas paru faire une grande sensation, elle était même évoquée en doute. Depuis quelques jours, les brochures qui paraissent chaque jour semblent réveiller l'attention publique en donnant à ses partisans un vaste champ de raisonnement »²⁸. Ainsi, après le temps de l'incertitude vient celui de l'acceptation. D'ailleurs, le préfet de police accorde aux brochures un rôle primordial dans l'acquiescement à l'information, preuve que l'annonce initiale délivrée par les autorités n'était pas jugée par les Français comme au-dessus de tout doute.

L'amertume provoquée par le décès devient alors plus visible. Par exemple, les rapports de police montrent que bon nombre d'anciens militaires portent le deuil²⁹. De même, en septembre 1821, les ministres de la Justice et de la Guerre apprennent que « quelques jeunes gens et officiers en retraite » ont profité de la fête religieuse de l'Assomption du 15 août, date également marquée par l'anniversaire de l'ex-empereur, pour défiler en grand deuil³⁰. Si les autorités jugent cette conduite scandaleuse, aucune poursuite n'est engagée, d'une part parce que les semaines écoulées entraînent une difficulté pour retrouver les acteurs et d'autre part

²⁷ La comtesse de Broglie, citée par, FUREIX, *op. cit.*, p. 409.

²⁸ Minute du préfet de police au baron Mounier, le 19 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Personnes attachées à la famille Bonaparte (1818-1830), F7 6668, *dossiers individuels*, non folioté.

²⁹ Rapport de police, le 16 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Surveillance de divers Polonais, notamment d'anciens officiers au service de la France (1810-1828), F7 6758, non folioté.

³⁰ Lettre de la cour royale d'Amiens, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série ministère de la Justice, Cabinet particulier du ministre (août-octobre 1821), BB 17A 12, dossier 12, non folioté.

parce que la manifestation n'a causé aucun débordement.

Ces remords ne touchent pas le seul peuple, ils ébranlent aussi des personnalités réputées favorables à l'ex-empereur comme le général Sebastiani. Face à ce changement de perception à la fin juillet 1821, La Fayette, dépourvu de regrets vis-à-vis d'un homme avec qui il était en opposition, propose à la Chambre des députés l'organisation d'une commémoration de l'ancien souverain³¹. Sa proposition est classée sans suite. D'autre part *l'Ami de la religion et du roi* annonçait au départ – avec beaucoup de satisfaction – le manque de chagrin du fils de Napoléon, rejetant toute parenté avec son propre père. Or, cette information est rapidement démentie et la gazette doit reconnaître l'immense peine ressentie par le duc de Reichstadt du fait de la disparition de l'ancien souverain : il a pris le deuil en compagnie de la cour de Vienne³².

En revanche, le trépas de l'ex-empereur n'entraîne pas un arrêt des grondements hostiles aux Bourbons. Ainsi, à Sedan, dans la seconde moitié de 1821, les autorités arrêtent un ancien militaire qui regrette le décès de Napoléon et porte des « écrits injurieux au roi et à la famille royale »³³.

Enfin, la mort de Napoléon suscite un commerce lucratif. Les marchands cherchent sans doute à profiter de la nouvelle. En effet, cet événement engendre toute une production de gravures et d'images, un commerce au succès assuré auprès du public. Le théâtre n'est pas en reste ; en octobre 1821, la tragédie d'Etienne Jouy, *Sylla*, narre la vie du dictateur romain, mais très inspirée par l'ex-empereur : c'est notamment dû au comédien Talma, interprète du rôle-titre, qui s'imprègne du comportement et du physique de Napoléon pour nourrir son personnage. Alexandre Dumas constate d'ailleurs une ressemblance frappante lors d'une représentation³⁴. Nombre de Français sont donc spectateurs surtout pour contempler la figure de leur ancien souverain. Dumas explique même que la pièce aurait connu l'échec sans les similitudes volontaires avec l'ex-empereur³⁵. Le pouvoir ne goûte pas ce deuil un peu trop marqué et le considère comme un signe de protestation au point de classer les insignes

³¹ Lettre au duc de Grammont, citée par, IRISSON D'HÉRISSON, *op. cit.*, p. 259.

³² *L'Ami de la religion et du roi*, 4 août 1821, 16 p., p. 13.

³³ Lettre au tribunal de Sainte-Ménéhould, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8363, non folioté.

³⁴ DUMAS, Alexandre, *Mes mémoires, tome 3*, Paris, Lévy frères, 1863, 316 p., p. 56-57.

³⁵ *Ibid.*, p. 51.

funèbres parmi les emblèmes séditions³⁶. Les fleurs de violettes noires à la boutonnière sont particulièrement visées. En revanche, ce commerce illustre l'importance du culte de Napoléon et la défaite de la Restauration de la mémoire des Français. Finalement, le désintérêt pour la disparition du prisonnier de Sainte-Hélène n'est que passager et lié aux incertitudes et à la méfiance que la nouvelle suscite auprès des Français.

4.2 LA LÉGENDE « SURVIVANTISTE »

4.2.1 Il est vivant !

À l'origine, la faiblesse de l'intérêt pour la disparition de l'ancien empereur est aussi en partie due aux doutes d'une minorité. En effet, après sa mort naît, selon les termes d'Emmanuel Fureix, « une légende survivantiste »³⁷. De nouvelles rumeurs font leur apparition. L'Histoire présente souvent le cas de populations n'adhérant pas à l'annonce de la disparition d'hommes ou de femmes connus et imaginant leur survie incognito quelque part dans le monde. On est dans le même cas. En juillet 1821, le comte de Grote, ministre plénipotentiaire du Hanovre à Paris, note que « le peuple n'y croit pas encore »³⁸. De son côté, dans son ouvrage sur la Restauration Vaulabelle souligne que des fanatiques refusent la vérité, prétextant qu'un « tel homme ne meurt pas ainsi ; et un jour, au moment où ses ennemis y songeront le moins, il reparaitra »³⁹. Par exemple, le général Rapp, ancien aide de camp de l'ex-empereur, refuse dans un premier temps de croire en sa mort ; il n'accepte l'inévitable qu'une fois que Louis XVIII en personne reçoit l'information⁴⁰.

Des brochures circulant en France et notamment à Paris relaient aussi ce scepticisme et suggèrent qu'il « respire peut-être encore »⁴¹. Elles permettent alors la diffusion du nouveau

³⁶ Minute du préfet de police au baron Mounier, le 19 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Personnes attachées à la famille Bonaparte (1818-1830), F7 6668, *dossiers individuels*, non folioté.

³⁷ FUREIX, *op. cit.*, p. 406.

³⁸ Rapport du comte de Grote au roi d'Angleterre, le 12 juillet 1821, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté.

³⁹ VAULABELLE, *op. cit.*, p. 471.

⁴⁰ PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, mémoires du chancelier Pasquier, tome 5...*, *op. cit.*, p. 307.

⁴¹ ANONYME, *Bonaparte n'est pas mort d'un cancer ; dédié aux mânes de Napoléon*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 16 p., p. 3.

mythe à travers la population. Il n'est donc pas étonnant d'entendre dès août 1821 dans les faubourgs parisiens des bruits sur la survie de Napoléon et sa lutte en Grèce, alors en pleine rébellion contre l'Empire ottoman⁴². Cette rumeur s'explique en partie par la popularité indéniable des révoltes grecques auprès des Français. D'ailleurs, le préfet du Rhône souligne en août 1821 que le principal sujet de conversation à Lyon est justement les événements grecs⁴³. D'autres rumeurs certifient la présence de Napoléon en France, ou en Espagne pour aider l'insurrection libérale contre le pouvoir absolutiste de Ferdinand VII. Autre exemple, en 1822 dans la région lyonnaise, on dit que l'ex-empereur marcherait le 15 mars vers Paris avec le Grand-Maréchal Bertrand. Cela provoque une stupéfiante agitation à Lyon, contraignant le préfet à publier un démenti deux jours plus tard⁴⁴. Au total, les années 1822 et 1823 sont marquées par un nombre considérable de condamnations pour propos bonapartistes.

Vaulabelle juge sévèrement ces rumeurs : « ces masses, que leur ignorance rend si facile aux admirations excessives et si crédules à toutes fables »⁴⁵, ce constat est également partagé par le préfet de Charente qui note que des personnes malveillantes prétendent que Napoléon est toujours vivant, idée approuvée par une partie d'un peuple crédule qui « penche toujours pour le merveilleux »⁴⁶. Pourtant, l'ex-empereur est, cette fois, bel et bien mort. De ce fait, après l'été 1821 les rumeurs sur son retour en Europe sont plus difficiles à comprendre. Pourquoi se maintiennent-elles ?

4.2.2 Les raisons de la légende « survivantiste »

Maintes raisons expliquent le refus d'une partie de la population d'accepter la mort de l'Aigle. Premièrement, des opposants bonapartistes ou libéraux imaginent cette nouvelle comme un stratagème des Bourbons ou des Anglais pour éteindre tout espoir de retour de l'ex-empereur, et en conséquence, renforcer la Restauration. De surcroît, le peuple, en particulier les opposants à la monarchie, se méfie des informations délivrées par le pouvoir. Il

⁴² FUREIX, *op. cit.*, p. 406.

⁴³ Lettre du préfet du Rhône, le 8 août 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8393, *mort de Bonaparte*, non folioté.

⁴⁴ Rapport de Nîmes, Strasbourg, Toulouse, Bourbon-Vendée, Clermont-Ferrand... mars 1822, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Bulletins quotidiens, F7 3795, *Années 1822-1823*, non folioté.

⁴⁵ VAULABELLE, *op. cit.*, p. 471.

⁴⁶ Lettre du préfet de Charente, le 14 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8393, *mort de Bonaparte*, non folioté.

est difficile de l'en blâmer car, dès août 1815 et les premiers bruits de retour de Napoléon, des Royalistes ont proposé une solution radicale pour y mettre un terme : proclamer solennellement son décès⁴⁷ ! Bien qu'elle n'ait pas abouti, cette idée montre jusqu'où des Royalistes étaient prêts à aller dans la désinformation pour faire cesser les agitations bonapartistes. Pour autant, les nouvelles officielles n'empêchent pas les rumeurs « survivantistes » ; au contraire, elles les confortent. La mort de l'ancien souverain porte un coup terrible à ses partisans, accablés. Comme l'écrit Pasquier, « avec Napoléon devaient s'évanouir bien des rêves, bien des ambitions et des espérances que rien n'avait découragées »⁴⁸. Effectivement, tant qu'il vivait, ses fidèles espéraient son retour. Mais à partir de l'été 1821, l'espoir n'est plus permis. Naturellement, certains refusent d'accepter une information traumatisante délivrée par les ennemis de leur idole.

Surtout, les Français peuvent légitimement espérer la survie de Napoléon compte tenu de son âge en 1821 : 51 ans. L'absence de corps, preuve irréfutable, est aussi un facteur, et les Anglais refusent de rapatrier son cœur et ses entrailles prélevés après l'autopsie pour les remettre à sa famille. Pour les sceptiques, il s'agit d'un argument à charge contre les Anglais⁴⁹. Pourquoi ne pas renvoyer certains organes de l'ex-empereur si ce n'est pour cacher quelque chose ? Certes, un rapport d'autopsie existe, mais il n'est signé que par des praticiens anglais⁵⁰. L'absence de signature du médecin du captif, Antommarchi, aide ceux qui refusent de croire la vérité. Ils s'imaginent que les geôliers ne disent pas tout sur le décès et le font savoir au travers de brochures comme le *Sentiment d'un citoyen sur les cancers héréditaires*⁵¹. De même, le préfet de Corse note que cette absence de signature fait naître quelques suspicions. Évidemment, elles sont le fait d'une minorité mais le gênent : il souhaiterait pouvoir disposer d'autres preuves pour faire taire les médisants⁵². En réalité, loin de vouloir une polémique, Antommarchi refuse d'apposer son nom sur le rapport sous la pression de Bertrand car Napoléon n'y est pas qualifié d'empereur⁵³.

⁴⁷ HAZAREESINGH, *op. cit.*, p. 21.

⁴⁸ PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, mémoires du chancelier Pasquier, tome 5...*, *op. cit.*, p. 207.

⁴⁹ ANONYME, *Accusation contre les meurtriers de Napoléon*, Paris, l'Huillier, 1821, 23 p., p. 3.

⁵⁰ Rapport d'autopsie signé par les médecins anglais, le 6 mai 1821, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 4 janvier 1821 à la fin novembre 1821*, anglais cote 12, folio 133, recto.

⁵¹ DEGEORGE, Frédéric, *Sentiment d'un citoyen sur les cancers héréditaires*, Paris, Les marchands de nouveauté, 1821, 8 p., p. 5.

⁵² Lettre du préfet de Corse, le 30 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8393, *mort de Bonaparte*, non folioté.

⁵³ Lettre du chirurgien Burton à Goulburn, le 13 août 1821, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits,

Notons qu'en 1821 il existe quelques théories extrêmes diffusées refusant le décès. Pour une partie du peuple, la nouvelle est forcément fautive car Napoléon serait une sorte de surhomme, immortel, quasiment divin. De nouveau, il apparaît comme bien loin du commun des mortels. Il serait même « destiné à commander au trépas comme il avait commandé au monde »⁵⁴. Cette idée d'immortalité est présente dès le début de son exil. En effet, en janvier 1816 une inscription placardée sur la porte d'une église affirme « L'aigle ne mourra jamais »⁵⁵. C'est surtout présent chez les anciens de la Grande Armée. Pour beaucoup, cette disparition semble impossible comme l'illustrent les propos du colonel Perraton : « Jusqu'alors, je n'avais pas songé que la mort de l'Empereur pouvait survenir »⁵⁶. De son côté, le demi-solde Fantin des Odoards écrit que « la fin de l'Empereur [...] a été un coup de foudre pour tous ceux qui, comme moi, avaient dans leur fanatisme, fait un demi-dieu du héros [...]. Il nous semblait que Napoléon était au-dessus de l'humanité, qu'il ne pouvait pas mourir »⁵⁷.

Néanmoins, le refus de croire au trépas de l'ex-empereur s'estompe vite. En juillet 1821, le préfet de Corse indique à Paris le doute ressenti par les habitants de l'île ; ils songent plutôt à une évasion que les Anglais tentent de maquiller en décès⁵⁸. Toutefois, dès le mois suivant, ce conte « ne trouve plus d'incrédules, que quelques misérables qui mettent de l'amour propre autant au moins que d'obstination à douter de cet événement »⁵⁹. Le préfet de Charente parle quant à lui de « bruits absurdes » dans son département mais qui ne rencontrent que peu d'échos et il s'engage à les faire cesser et d'essayer de retrouver leurs auteurs⁶⁰. Finalement, la légende « survivantiste » reste avant tout un phénomène limité à 1821, certes réel, mais passager. Cependant, de nouveau, l'héroïsation de Napoléon, être quasi-divin élevé au-dessus du commun de l'humanité, demeure l'une des composantes essentielles du récit collectif.

Correspondance reçue par Hudson Lowe du 4 janvier 1821 à la fin novembre 1821, anglais cote 12, folio 176, recto.

⁵⁴ BÉSUCHET DE SAUNOIS, Jean-Claude, *Réflexions sur la mort de Napoléon, suivies de quelques considérations sur l'empoisonnement par les substances introduites dans l'estomac*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 16 p., p. 6.

⁵⁵ Rapport du préfet de l'Isère, Bulletin du 4 février 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, dossier février, non folioté.

⁵⁶ Colonel Perraton, cité par GREPPE, *art. cit.*, p. 279.

⁵⁷ FANTIN DES ODOARDS, *op. cit.*, p. 472.

⁵⁸ Lettre du préfet de Corse, le 30 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8393, *mort de Bonaparte*, non folioté.

⁵⁹ Lettre de la préfecture de la Corse, le 13 août 1821, *ibid.*, non folioté.

⁶⁰ Lettre au préfet de Charente, le 4 août 1821, *ibid.*, non folioté.

4.3 PLACE AU GÉNÉRAL MALMORT

4.3.1 Le conquérant de la mort

À partir de 1822, les rumeurs de survie réapparaissent et mettent en avant un personnage appelé le général Malmort. S'agit-il de Napoléon ? Les premiers documents mentionnant cet officier ne le précisent pas, mais il devient si populaire qu'en 1823, la thèse « survivantiste » ne désigne plus l'ancien empereur que par ce nom. D'autres rapports font aussi état du nom de « mort-en-vie »⁶¹. Des exemples témoignent de cette conviction que Napoléon puisse défier la mort. Ainsi, lorsque l'ancien de la Garde Bacheville apprend la mort du prisonnier de Sainte-Hélène, il répond : « Mort !... Lui !... On voit bien que vous ne le connaissez pas ! »⁶². Autre exemple, le 15 mars 1823, un homme annonce à des jeunes garçons le retour imminent de Napoléon : « Quoiqu'on le nomme Malmort, vous serez ses soldats », et face à un interlocuteur invoquant la disparition de l'ex-empereur, il rétorque : « Oui, c'est le général Malmort »⁶³.

Cette vision des choses a la particularité de prêter à l'ex-empereur les desseins les plus divers en fonction de la personne qui répand l'information. En avril 1822, un artisan ambulant signale, dans les Vosges, l'arrivée de Malmort, non pas pour renverser Louis XVIII mais au contraire, pour l'aider à empêcher des membres de la noblesse et du clergé de rétablir leurs privilèges⁶⁴. En l'occurrence, il s'agit toujours d'un Napoléon défenseur des acquis de la Révolution, et l'idée de protéger le roi peut paraître singulière. D'ailleurs, cette vision idéalisée indique la possibilité de ne pas prendre ces déclarations au sens propre mais plutôt de manière métaphorique. L'ex-empereur est bien mort contrairement à ses idéaux, mais tout espoir d'un retour à l'Empire n'est pas mort grâce à son héritier ou à ses partisans. Par exemple, un texte publié en 1821 au titre provocateur *Il n'est pas mort !!!* ne défend nullement l'hypothèse d'un Napoléon vivant ou revenu en France ; au contraire, l'auteur pleure son décès dès ses premières lignes. Cependant, d'après lui, le retour à l'Empire est

⁶¹ PLOUX, François, *De bouche à oreille : naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 2003, 289 p., p. 180.

⁶² DOHER, Marcel, *Proscrits et exilés après Waterloo*, Paris, Peyronnet, 1965, 222 p., p. 68.

⁶³ Archives Nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Ministère de la Justice, cabinet : correspondance classée par cours d'appel et dans chaque ressort par année, 1822-1828, BB30 215, dossier 2, Nancy, 1822-1823, folio 9.

⁶⁴ Archives Nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Ministère de la Justice, cabinet : correspondance classée par cours d'appel et dans chaque ressort par année, 1822-1828, BB30 215, dossier 1, Nancy, 1822-1823, folio 7.

possible grâce au duc de Reichstadt et l'amour des Français envers Napoléon n'est pas enterré⁶⁵. De même, l'historien Bernard Ménagier cite un Breton en 1830 qui s'exclame à la vue du drapeau tricolore flottant de nouveau sur la France : « je savais qu'il n'était pas mort »⁶⁶.

4.3.2 La mort de Malmort

Le nom de Malmort reste surtout associé à la seule année 1823 et à l'expédition française en Espagne. Deux ans après la mort de Napoléon, de nouvelles rumeurs sur sa survie et son retour en France apparaissent. Elles découlent d'un contexte bien particulier. En effet, depuis 1820 des insurrections libérales éclatent dans la péninsule ibérique contre le monarque absolutiste Ferdinand VII, contraignant en 1823 des troupes françaises, menées par le duc d'Angoulême, neveu de Louis XVIII, à intervenir pour rétablir la puissance du souverain. Inversement, des Libéraux de toute l'Europe viennent en aide aux révolutionnaires espagnols, notamment des anciens partisans de Napoléon. Ainsi, à Lisbonne le général François Lallemand cherche à former une « légion »⁶⁷ pour intervenir. Des bataillons français sont donc constitués pour affronter le corps expéditionnaire de la Restauration.

Parallèlement à l'arrivée de ces renforts, des rumeurs insolites sur l'ex-empereur défunt éclosent. Dès le commencement de la révolte en 1820, des bruits affirment que Napoléon est sur place aux côtés du général Mina, l'un des chefs du mouvement libéral⁶⁸. Ironie du sort, ce militaire espagnol fut l'un des principaux dirigeants de la guérilla antifrançaise de 1808 à 1814. Mais les bruits se développent essentiellement en 1823. Le ministère français de l'Intérieur note que « la malveillance n'a pas attendu l'ouverture des hostilités pour chercher à égarer l'opinion par des nouvelles alarmantes et par de faux bruits de toute espèce ; mais semble redoubler d'activité depuis que les troupes du roi ont franchi la frontière »⁶⁹. Dès le 27 février 1823, le maire de la ville de Sémur en Côte-d'Or informe le

⁶⁵ VIBAILLE, Amédée, *Il n'est pas mort !!!*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 8 p., p. 3.

⁶⁶ MÉNAGIER, Bernard, *Les Napoléon du peuple*, Paris, Aubier, 1988, 445 p., p. 33.

⁶⁷ Lettre du ministre de la Marine au ministre de la Guerre, le 20 mai 1823, SHD, département « Terre », Vincennes, Guerre, Officiers généraux : dossier personnel, 7Yd 851, *François Lallemand*, non folioté.

⁶⁸ Rapport du préfet du Tarn-et-Garonne, le 16 mars 1820, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaire Louvel, Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821), F7 6746, *Rhône à Vosges*, non folioté, p. 1.

⁶⁹ Lettre du directeur de la police, le 20 avril 1823, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Colporteurs, instructions ministérielles et dossiers départementaux (1815-1830), F7 6729,

gouvernement qu'il s'est « répandu et accrédité que Bonaparte n'était point mort ; que parvenu à s'échapper de son île, il a été transporté en Espagne, et que les Cortès lui ont déferé le commandement suprême de l'armée »⁷⁰. Comme il le note, Malmort est un nom de code pour ses partisans leur permettant de « parler sans danger de ce général »⁷¹.

Selon François Ploux, spécialiste du décryptage de rumeurs, avoir un foyer principal pour propager une rumeur n'est pas une nécessité. Celle sur un retour de Napoléon en 1823 en constitue un parfait exemple⁷². Il est possible que, de manière totalement fortuite, des bruits similaires apparaissent sans action concertée dans diverses contrées de France. Cette théorie peut être remise en cause. Effectivement, dans plusieurs départements, des rapports indiquent la circulation de bruits au sein de l'armée française. La rumeur de la présence de Malmort est attestée dans plusieurs départements éloignés les uns des autres, Rhône, Gironde ou encore Indre-et-Loire ; leur point commun est la présence de régiments en route pour l'Espagne⁷³. D'ailleurs, dans ses mémoires le général Lamarque indique que le peuple « le croit encore vivant ; il écoute sur la route d'Espagne les propos des soldats qui l'appellent le général Malmort »⁷⁴. Donc, l'armée contribuerait à répandre la rumeur. Pourtant, les soldats ne sont pas que de simples messagers, ils sont aussi les cibles de ces bruits.

Des témoignages montrent ces tentatives d'implanter l'idée d'un retour de « Malmort » auprès du corps militaire. Par exemple, le colonel Fabvier, participant à la guerre dans le camp libéral, rapporte les récits de quelques soldats de l'armée du duc d'Angoulême, racontant que Napoléon « attendait les Français au-delà des Pyrénées et qu'il se mettrait à leur tête pour les ramener à Paris »⁷⁵. D'autres déclarations assurent que les fantassins « comptaient trouver avec Mina le général Malmort, qui prendrait leur commandement »⁷⁶. La

dossier 9122, non folioté, recto.

⁷⁰ Lettre du maire de Sémur, le 27 février 1823, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politique, 1814-1830, F7 6937, dossier 10 153, *Manœuvres employées pour détourner de leur devoir les corps qui se rendent à l'armée d'Espagne*, non folioté.

⁷¹ *Idem*.

⁷² PLOUX, François, « L'imaginaire social et la politique de la rumeur... », *art.cit.*, p. 411.

⁷³ Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politique, 1814-1830, F7 6937, dossier 10 153, *Manœuvres employées pour détourner de leur devoir les corps qui se rendent à l'armée d'Espagne*.

⁷⁴ LAMARQUE, Maximilien, *Mémoires et souvenirs du général Maximilien Lamarque, tome 2*, Paris, Fournier, 1835, 507 p., p. 106.

⁷⁵ DEBIDOUR, Antonin, *Le général Fabvier : sa vie militaire et politique*, Paris, Plon, 1904, 520 p., p. 221.

⁷⁶ Lettre du préfet de l'Aveyron au ministre de l'Intérieur, le 28 février 1823, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politique, 1814-1830, F7 6937, dossier 10 153, *Manœuvres employées pour détourner de leur devoir les corps qui se rendent à l'armée d'Espagne*, non folioté.

presse joue elle aussi un rôle de propagateur. *La Quotidienne*, plutôt proche des Ultras, certifie que des officiers français ayant quitté la France après 1815 et résidant en Espagne, proposent aux soldats de l'expédition française de désertre pour les rejoindre et d'obtenir la « gloire de servir l'Empereur »⁷⁷. De son côté, le maire de la ville de Pons en Charente-Maritime rapporte qu'un combattant agitateur ose prétendre que plus de la moitié de son régiment « pensait que le général Malmort est en Espagne [...] et que 50 000 Russes viendraient se joindre à lui »⁷⁸. Ce militaire exagère sans doute la rumeur pour rallier les autres. Cette tentative est similaire à celle d'un autre soldat affirmant « qu'un régiment avait passé du côté de Mina et de Malmort »⁷⁹.

Néanmoins, seuls les soldats seraient les cibles de ces bruits. Les officiers semblent, eux, imperméables. Cette situation peut cependant entraîner un handicap pour l'armée. D'après le préfet de l'Aveyron, les officiers se plaignent de ces échos qui affaiblissent leur relation de confiance avec les troupes⁸⁰. La défiance des soldats à l'égard de leurs chefs est certes gênante mais des dangers plus graves se manifestent pour les officiers, ainsi des hommes d'un régiment en marche pour l'Espagne, convaincus que « Bonaparte n'était pas mort [auraient] l'intention en arrivant en Espagne [...] de tirer un coup de fusil à leur colonel »⁸¹. De ce fait, certains seraient prêts à se mutiner pour rejoindre Napoléon supposé de retour. Cette situation paraît logique ; les officiers ont été nommés par la Restauration alors que l'armée est majoritairement restée fidèle à Napoléon en 1814 et 1815. Les responsables des rumeurs savent parfaitement que la troupe est plus sensible aux bruits annonçant la survie de l'ex-empereur que les officiers nettement plus sceptiques.

Finalement, la situation de l'Espagne en 1823 est proche de celle de la Grèce en 1821 : les bruits mettent en scène Napoléon dans des événements en cours qui font l'actualité européenne. Toutefois, l'affaire espagnole prend des proportions beaucoup plus grandes. Les propagateurs sont en général au courant du décès de l'ex-empereur. Ils ont pour but d'ébranler le corps expéditionnaire français et d'empêcher la restauration de Ferdinand VII. Des Bonapartistes ou des Libéraux ont lancé des rumeurs en comptant sur la fidélité de l'armée à

⁷⁷ *La Quotidienne*, le 28 mars 1823, 4 p., p. 1.

⁷⁸ Lettre du maire de Pons, le 11 mars 1823, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politique, 1814-1830, F7 6937, dossier 10 153, *Manœuvres employées pour détourner de leur devoir les corps qui se rendent à l'armée d'Espagne*, non folioté.

⁷⁹ Lettre du préfet du Rhône, le 5 avril 1823, *ibid.*, non folioté.

⁸⁰ Lettre du préfet de l'Aveyron au ministre de l'Intérieur, le 28 février 1823, *ibid.*, non folioté.

⁸¹ Lettre au directeur général de la gendarmerie royale, le 3 mars 1823, *ibid.*, non folioté.

Napoléon. Nul doute que le colonel Fabvier, à Bayonne en 1823 auprès de l'armée, a glissé quelques mots sur la présence possible de l'ex-empereur. Ainsi, ces conspirateurs croient probablement en la victoire grâce au refus des Français de combattre leur ancien souverain. Effectivement, quelques rapports indiquent un état d'esprit « en général mauvais » au sein des régiments⁸².

Toute cette organisation débouche cependant sur un échec. Le corps expéditionnaire écrase les Libéraux et rétablit Ferdinand VII sur son trône. D'ailleurs, Lamarque qualifie l'échec des rebelles espagnols de « nouveau Waterloo »⁸³, preuve de l'étendue du désastre. La victoire militaire renforce aussi le gouvernement français à tendance ultra. La rumeur au sujet de Malmort n'a pas suffi à changer le cours de la révolte, et a été très peu prise au sérieux parmi les soldats. Il s'agit de la dernière grande annonce au sujet d'un retour de Napoléon. Selon Bernard Ménager, le bonapartisme s'est encore remarquablement manifesté en 1823. Les masses populaires ont cru que l'expédition d'Espagne échouerait, que le système de la Sainte-Alliance et le trône des Bourbons s'effondreraient pour permettre le rétablissement de l'Empire napoléonien⁸⁴. Le contraire se produit : l'expédition victorieuse fait retomber brutalement les manifestations bonapartistes et met fin à la crédulité des jeunes soldats. 1823 peut être perçu comme une véritable rupture. Dès 1822, la préfecture de la Drôme a souligné que « le peuple est fatigué de toutes ces fantasmagories politiques dont on l'a abusé depuis plusieurs années »⁸⁵. Ainsi, la population est lassée de ces bruits, circulant depuis l'été 1815, mais désormais essoufflés et quasi-effacés.

⁸² Lettre au préfet d'Indre-et-Loire, le 23 avril 1823, *ibid.*, p. 1.

⁸³ LAMARQUE, Maximilien, *Mémoires et souvenirs du général Maximilien Lamarque, tome 2...*, *op. cit.*, p. 170.

⁸⁴ MÉNAGER, *op. cit.*, p. 31 et 32.

⁸⁵ Lettre de la préfecture de la Drôme, le 15 juin 1822, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9164, non folioté.



« Cette lithographie a été répandue par les Allemands dans les départements français de la frontière du Rhin et en Suisse. C'est le portrait de Napoléon. Personne ne s'y est trompé et ne pouvait s'y tromper. » (Lettre du préfet du Bas-Rhin au Ministre de l'Intérieur. 1828.)

Lithographie *Hussein Pacha* tiré de, GRASILLIER, Léonce, « Napoléon n'est pas mort à Sainte-Hélène II », *La Nouvelle revue*, tome XXIV, Juillet 1916, Paris, p. 221 à 231, p. 229.

Après le succès de l'expédition française de 1823, de rares rumeurs surgissent de temps en temps, mais leur retentissement est faible. Par exemple, en 1829, il est question dans les Vosges d'un retour de Napoléon⁸⁶. De même, une image diffusée en 1828 dans l'Est de la France représente l'ex-empereur sous les traits d'un général ottoman alors en guerre contre la Russie. À Paris même, le caricaturiste Henry Monnier insinue en 1830 « qu'il existe encore [des] doutes sur la mort de Napoléon »⁸⁷, mais ce sont des phénomènes isolés. L'échec de la rumeur Malmort semble décourager les Bonapartistes qui déposent les armes. Néanmoins, à l'occasion d'événements importants, l'ombre de l'Aigle refait surface. En effet, des Parisiens entendent des informations sur la présence de Napoléon dans la capitale en 1830 lors des Trois Glorieuses⁸⁸.

Plus incroyable, lors de l'élection présidentielle de 1848, des votants sont persuadés que le candidat Bonaparte n'est pas un neveu mais bel et bien l'oncle ; et quand Mérimée leur rappelle

que Napoléon est enterré aux Invalides, ils répondent : « Ah ! Monsieur, ce n'est pas pour rien qu'il s'appelle Malmort ! »⁸⁹. Le fantôme de l'ancien souverain continue donc de hanter la France mais s'efface progressivement au fil des années pour finalement disparaître définitivement lors de l'arrivée de son neveu au pouvoir.

⁸⁶ PLOUX, François, *De bouche à oreille...*, op. cit., p. 274.

⁸⁷ MONNIER, Henry, « Une maison du Marais », dans, *Paris, ou Le livre des cent et un*, tome 1, Paris, Ladvocat, 1831, p. 87 à 344, p. 344.

⁸⁸ PLOUX, François, « Autopsie d'une rumeur, Napoléon n'est pas mort »..., art. cit, p. 71.

⁸⁹ LUCAS-DUBRETON, Jean, *Le Culte de Napoléon, 1815-1848*, Paris, Albin-Michel, 1960, 468 p., p. 428.

4.4 LA MORT SUSPECTE DE NAPOLÉON

4.4.1 À chacun sa théorie

Quand la mort de Napoléon est enfin acceptée par une partie de l'opinion, des divergences naissent sur ses causes. Comme l'évoque l'écrivain Charles Doris, auteur de prétendues mémoires de Napoléon en septembre 1821, « il n'est pas de bruits auxquels la mort de Bonaparte n'ait donné lieu. C'est principalement sur les causes qui l'ont produite que l'opinion publique varie le plus »⁹⁰. Lors de l'annonce du trépas en Europe à l'été 1821, les journaux précisent, sur la foi du rapport d'autopsie rédigé par des médecins anglais présents à Sainte-Hélène, le motif de la disparition : un cancer de l'estomac, la même maladie ayant emporté le père. Il n'y a donc pas, en théorie, de mystère. D'ailleurs, l'ex-empereur lui-même accepte dès 1819 sa destinée qui est de succomber à la même maladie que son père et questionne plusieurs fois son médecin sur l'hérédité des cancers⁹¹. Mais cette version officielle, jugée trop simpliste, ne suffit pas ou ne satisfait pas, d'où un flot de théories ou d'anecdotes sur les dernières heures de Napoléon.

1821 est marqué par un très grand nombre d'écrits sur le décès du prisonnier de Sainte-Hélène. Dans ces textes, d'innombrables anecdotes sont rapportées. Ces embellissements – généralement inventés – altèrent les causes du drame. D'abord, sans réfuter la version du cancer, des auteurs évoquent diverses raisons abrégant l'existence du captif. Par exemple, Pasquier va du climat de l'île à l'ulcère à l'estomac en passant par l'échec des projets d'évasion plongeant Napoléon dans la dépression⁹² ! Des théories plus farfelues sont émises ; si Charles Doris ne remet pas en question le compte rendu officiel du décès, il soutient qu'un sentiment – sans tuer le captif – a abrégé sa vie : le chagrin⁹³. Mais pas n'importe lequel ! Pas celui de son abdication ou de son exil sur une île au milieu de l'océan, mais une peine plus personnelle ; dans un premier temps, l'absence de son fils, puis, plus insolite, la déception face au comportement de Marie-Louise, notamment en 1814. L'auteur affirme qu'il est très affecté par l'absence d'initiative de son épouse auprès de l'empereur d'Autriche et par son indécision lors des conseil de régence lors de l'invasion de la France où

⁹⁰ DORIS, *op. cit.*, p. 209.

⁹¹ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 1...*, *op. cit.*, p. 260.

⁹² PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, mémoires du chancelier Pasquier, tome 5...*, *op. cit.*, p. 359.

⁹³ DORIS, *op. cit.*, p. 209.

elle aurait pu mieux défendre les intérêts de l'Empire. Par conséquent, selon cet écrivain, l'ancienne impératrice des Français aurait une part de responsabilité dans le trépas de son époux.

Dès 1829, le docteur Joachim Héreau, ancien médecin de Madame Mère et de Marie-Louise, publie *Napoléon à Sainte-Hélène*⁹⁴ et analyse toutes les hypothèses connues alors sur les circonstances de la mort de Napoléon. Les nombreux écrits publiés en 1821 mêlent réalité et faits imaginaires sous la plume d'auteurs plus ou moins bien renseignés. Des figures importantes ne sont pas épargnées. Ainsi, Pasquier certifie que, quelques jours avant sa disparition, Napoléon assiste au passage d'une comète au-dessus de Sainte-Hélène, d'où un parallèle avec Jules César⁹⁵. En effet, lors des funérailles du dictateur romain, une comète traverse le ciel, phénomène perçu par les habitants de Rome comme le signe d'une déification. Cette anecdote – totalement inventée – est alors répandue par plusieurs brochures jusqu'à sa reprise par Antommarchi dans ses mémoires, où il affirme que des domestiques de Longwood ont cru en apercevoir une le 2 avril 1821 alors qu'aucun phénomène n'a eu lieu en réalité⁹⁶. Malgré sa fausseté, cette histoire reste prisée au XIX^e siècle. Ainsi, un article de revue datée de 1838 explique qu'en février 1821, « une comète parut au-dessus de Sainte-Hélène »⁹⁷. Elle permet de comparer Napoléon à César, renforçant encore plus son prestige. De plus, parmi toute la série de brochures et d'ouvrages l'évoquant durant l'été 1821, une partie, loin de faire de simples suppositions anodines ou de narrer des événements imaginaires, jette des doutes sur la version officielle du décès.

4.4.2 Des premiers doutes à l'accusation de meurtre

À lire Charles Doris, le monde entier se pose la même question à l'été 1821, « Napoléon est-il mort naturellement, ou l'impitoyable politique a-t-elle abrégé son existence ? »⁹⁸. Comme l'écrit l'un des auteurs d'une brochure parue à la même époque, la mort de Napoléon « vient donner lieu à des conjectures qui se répandent dans le public avec rapidité [...] et il

⁹⁴ HÉREAU, Joachim, *Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Louis, 1829, 228 p.

⁹⁵ PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, mémoires du chancelier Pasquier, tome 5...*, *op. cit.*, p. 206-207.

⁹⁶ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 2...*, *op. cit.*, p. 74.

⁹⁷ CHARTON, *art. cit.*, p. 159.

⁹⁸ DORIS, *op. cit.*, p. 223.

faut convenir que plusieurs choses semblent autoriser des soupçons »⁹⁹. Dès le début, l'opinion publique a, semble-t-il, été frappée par les affirmations de Londres relayées par la majeure partie de la presse française, selon lesquelles l'ex-empereur serait mort de la même maladie que son père. Le *Constitutionnel* cite même un article anglais assurant « que tous les symptômes qui ont annoncé sa fin [celle de Napoléon], sont les mêmes que ceux qui avaient été observés à la mort de son père »¹⁰⁰. Voilà pour les sceptiques un hasard bien commode ; ils s'étonnent que les journaux anglais aient retrouvé le bulletin d'autopsie de Charles Bonaparte quelques jours seulement après l'annonce du décès. Du fait de la rapidité avec laquelle les Anglais ont annoncé les similitudes entre les deux disparitions, de nombreux textes remettent en cause cette version.

En théorie, les résultats de l'autopsie ne laissent pas place au doute. Toutefois, la rapidité du mal est un argument pour les opposants au rapport officiel. O'Meara est le premier à faire part de ce jugement, considérant la durée de l'agonie comme incompatible avec un cancer¹⁰¹, affirmation immédiatement reprise par tous les partisans du rejet du compte rendu. Pour les défenseurs de Napoléon, le mal qui l'a emporté a duré 40 jours, trop peu. De fait, le périodique royaliste *La Gazette* parle d'une maladie qui retenait Napoléon au lit depuis 40 jours¹⁰². Cette information des journaux anglais est reprise par toute la presse française. Or, si l'ex-empereur ne put quitter son lit durant ses dernières semaines, il souffrait évidemment depuis plus longtemps. Ainsi, les déclarations incomplètes de la presse ont apporté aux sceptiques des éléments qu'ils peuvent réemployer pour défendre une autre thèse. Ces derniers semblent mettre de côté la dégradation de santé de l'ex-empereur depuis plusieurs années. Mais si ses fidèles soulignaient bien des problèmes physiques, ses opposants proclamaient au contraire son bien-être. Cette division instaure un réel flou d'où une polémique sur la durée de la maladie en 1821. Par ailleurs, des renseignements contradictoires arrivent en Europe ; des rapports le décrivent comme très maigre alors que d'autres soulignent son embonpoint. Ces divergences sont rapidement utilisées par divers ouvrages pour remettre en cause la version officielle¹⁰³.

⁹⁹ BÉSUCHET DE SAUNOIS, *op. cit.*, p. 6.

¹⁰⁰ *Le Constitutionnel*, 8 juillet 1821, 4 p., p. 4.

¹⁰¹ O'MEARA, Barry Edward, *Documents historiques, suivis de Pièces justificatives, sur la maladie et la mort de Napoléon Bonaparte*, Paris, Mongie, 1821, 7 p., p. 2.

¹⁰² *La Gazette*, citée par, HÉREAU, *op. cit.*, p. 167.

¹⁰³ C'est notamment le cas de la brochure BÉSUCHET DE SAUNOIS, Jean-Claude, *Réflexions sur la mort de Napoléon, suivies de quelques considérations sur l'empoisonnement par les substances introduites dans l'estomac*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 16 p.

Aussi, dans un article du *Morning Chronicle* paru en juillet 1821 – très rapidement traduit en français et diffusé dans l’hexagone –, O’Meara critique vivement le rapport d’autopsie en évoquant le terme des cancers héréditaires : « aucun auteur ancien dont l’autorité puisse avoir quelque poids, aucun praticien moderne n’ont jamais mentionné, ni rencontré de telles maladies »¹⁰⁴. Selon lui, le mal dont est officiellement mort Napoléon n’existe pas. Certes, il ne parle pas d’assassinat, mais rejette le cancer et affirme que l’ex-empereur aurait succombé d’une hépatite qu’il a lui-même diagnostiquée pendant son service et qui a été rejetée par le gouverneur Hudson Lowe. Pour O’Meara, les médecins déguisent cette indisposition en cancer pour maquiller leur incompetence. Et dire que l’un des membres de l’ambassade française à Londres déclarait début juillet 1821 que le rapport d’autopsie dissiperait tous les doutes¹⁰⁵...

Les journaux anglais et français publient à l’été 1821 une lettre résumant l’autopsie. Elle critique toutes les remarques d’O’Meara sur l’état du foie, jugé parfaitement sain¹⁰⁶. L’Irlandais passe donc pour incompetent, voire menteur, son texte est par conséquent une réponse à cette mise en cause frontale de ses compétences médicales et de son honnêteté. En réglant ses comptes avec les Anglais de Sainte-Hélène et plus généralement avec ses détracteurs, il fait naître un scepticisme de la part des Français vis-à-vis des annonces officielles anglaises. En effet, l’influence de son article est manifeste dans des brochures contestant le diagnostic. Entre autres, le *Sentiment d’un citoyen sur les cancers héréditaires* reprend les déclarations du médecin irlandais¹⁰⁷.

O’Meara n’est d’ailleurs pas le seul médecin cité pour dénoncer les raisons du trépas. D’autres textes se basent sur l’avis d’autres experts. Par exemple, le *Cri de la France* assure « que le vainqueur de Marengo et d’Austerlitz vient de périr d’un malheureux cancer qui étonne les médecins les plus habiles »¹⁰⁸. L’auteur de ce texte prend en revanche soin de n’en nommer aucun, ce qui jette le doute sur ses affirmations. De même, dans *la Pensée d’un patriote sur Napoléon Bonaparte*, semble-t-il rédigée par un étudiant en médecine, l’auteur interpelle les Français sur un point important : « n’a-t-on pas le droit de s’étonner que, parmi les huit enfants de Charles Bonaparte, le redoutable Napoléon ait seul hérité du fatal

¹⁰⁴ O’MEARA, Barry Edward, *Documents historiques, suivis de Pièces justificatives...*, *op. cit.*, p. 3.

¹⁰⁵ Lettre de Caraman, le 6 juillet 1821, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 614, 8CP 614, folio 226, verso.

¹⁰⁶ *Journal des débats*, 11 juillet 1821, 4 p., p. 1.

¹⁰⁷ DEGEORGE, *op. cit.*, p. 5.

¹⁰⁸ GRAND, Pierre, *Le Cri de la France*, Paris, Brasseur, 1821, 7 p., p. 6.

cancer »¹⁰⁹. Cependant, il ne semble pas savoir que la sœur de Napoléon, Élisa, a succombé à ce mal l'année précédente. Ces négligences sont fréquentes dans ces brochures comme dans celle appelant le père de l'ex-empereur Joseph Bonaparte et non Charles¹¹⁰. Toutes ces lacunes sont autant de preuves du peu de recherches effectuées par les auteurs. Néanmoins, les Français ne connaissent pas totalement la vie de la famille de leur ancien souverain et peuvent se laisser tromper facilement.

Du rejet de la version officielle à l'idée d'un meurtre, la distance est mince et très vite, nombre de personnes la parcourent. Les premiers sont de grands admirateurs de l'ex-empereur. L'officier Planat de la Faye, qui a voulu l'accompagner dans son exil et a plusieurs fois cherché à partir pour Sainte-Hélène, écrit qu'« il est mort assassiné »¹¹¹ ; il désigne comme coupables les Ultras. Cette rumeur d'un homicide prend corps auprès des Français et d'abord du fait du refus d'une partie d'entre eux de croire que Napoléon puisse mourir d'un simple cancer : une disparition digne de son existence hors du commun est indispensable. Un cancer n'est pas assez honorable, il lui faut une fin plus extraordinaire. Ces bruits se retrouvent amplifiés, voire déformés par des brochures publiées les semaines suivant le décès. Les mots « régicide » et « crime » sont utilisés¹¹². Un débat passionné s'engage. À partir d'août 1821 paraissent – de façon anonyme – divers textes aux titres sans équivoque tels qu'*Accusation contre les meurtriers de Napoléon* ou *Napoléon n'est pas mort d'un cancer*.

4.4.3 Le contrôle des brochures

Conserver l'anonymat est nécessaire car si l'auteur commet l'imprudence de signer son œuvre, il peut être convoqué devant les tribunaux. Ainsi, Alexandre Barginet, rédacteur de *De la Reine d'Angleterre et de Napoléon Bonaparte, tous deux morts d'un cancer*, est jugé pour « offenses envers la personne du roi »¹¹³. Bien qu'aucune peine ne lui soit infligée, il y a toujours un risque d'être condamné pour des textes pro-napoléoniens. Effectivement, si les

¹⁰⁹ ANONYME, *Pensée d'un patriote sur Napoléon Bonaparte ; suivie d'un mot sur le cancer héréditaire*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 7 p., p. 7.

¹¹⁰ BÉSUCHET DE SAUNOIS, *op. cit.*, p. 15.

¹¹¹ PLANAT DE LA FAYE, Nicolas Louis, *Vie de Planat de la Faye. Souvenirs, lettres et dictés...*, *op. cit.*, p. 394.

¹¹² ANONYME, *Accusation contre les meurtriers de Napoléon...*, *op. cit.*, p. 1.

¹¹³ *Journal des débats*, 10 octobre 1821, 4 p., p. 4.

enquêtes sur les réactions des Français sont rapidement closes, les représentants de la Restauration doivent faire face à un autre problème : la multiplication des brochures. Or, ils tiennent à contrôler l'ensemble des écrits liés à Napoléon pouvant tomber entre les mains du peuple. Ainsi, plusieurs textes sont envoyés au ministère de la Justice comme les *Sentiments d'un citoyen sur les cancers héréditaires* transmis dès l'été 1821 à Pasquier¹¹⁴. Le ministre est donc tenu informé.

Les publications célébrant ou critiquant l'ex-empereur sont tolérées si elles ne comportent pas d'attaque contre la Restauration, mais celles traitant de son décès sont beaucoup plus combattues. En effet, elles ne sont pas du goût des autorités parce qu'elles sont perçues comme des provocations et des appels à rejeter la famille des Bourbons, ce qui peut entraîner des troubles¹¹⁵. Néanmoins, la réaction des autorités locales varie. Ainsi, des magistrats de Bourges sont d'avis que le meilleur moyen pour lutter contre les brochures séditeuses est de les « mépriser que de s'en occuper directement »¹¹⁶. Mais cette attitude est minoritaire et plusieurs mesures sont prises contre leur diffusion. Ainsi, des circulaires avec une liste de titres sont envoyées dès la fin d'août aux procureurs généraux dans tout le pays pour des saisies¹¹⁷. Parmi elles se trouvent *De la Reine d'Angleterre et de Napoléon Bonaparte, tous deux morts d'un cancer* ou encore *Il n'est pas mort*. De même, des perquisitions sont réalisées dans des cabinets de lecture et chez des marchands d'ouvrages.

Aussi, les journaux annonçant la parution de ces écrits sont-ils critiqués par les autorités royales. Entre autres, à Riom dans le Puy-de-Dôme le procureur général du roi prévient le garde des Sceaux qu'un journal local informe ses lecteurs de la mise en vente de *De la Reine d'Angleterre et de Napoléon Bonaparte, tous deux morts d'un cancer* et souhaite faire prendre des mesures spécifiques contre cette gazette réputée libérale¹¹⁸. Certes, aucune sanction n'est

¹¹⁴ *Sentiments d'un citoyen sur les cancers héréditaires*, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série ministère de la Justice, Cabinet particulier du ministre (août-octobre 1821), BB 17A 12, dossier 17, non folioté.

¹¹⁵ Lettre du parquet civil de la Seine, le 30 août 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série ministère de la Justice, Cabinet particulier du ministre (août-octobre 1821), BB 17A 12, dossier 19, non folioté.

¹¹⁶ Cour royale de Bourges, le 28 août 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série ministère de la Justice, Cabinet particulier du ministre (août-octobre 1821), BB 17A 12, dossier 17, non folioté.

¹¹⁷ Circulaire aux procureurs généraux, le 30 août 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série ministère de la Justice, Cabinet particulier du ministre (août-octobre 1821), BB 17A 12, dossier 19, non folioté.

¹¹⁸ Lettre du procureur général de Riom, le 2 octobre 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série ministère de la Justice, Cabinet particulier du ministre (août-octobre 1821), BB 17A 12, dossier 44, non folioté.

prise mais la publication est néanmoins surveillée avec plus de vigilance par les agents du pouvoir. Enfin, tout individu surpris à vendre de telles brochures est susceptible de poursuites¹¹⁹. Cependant, toutes ces normes n'ont pas l'impact souhaité. Par exemple, le procureur général de Lyon avoue son échec et souligne que les « contrevenants ont mille moyens d'échapper aux recherches de la justice »¹²⁰.

Si certains opuscules paraissent en faveur de l'exilé, d'autres sont, à l'inverse, hostiles afin de répondre aux attaques critiquant le diagnostic établi. Ainsi, *Éloge des éloges* prend directement à parti O'Meara et ses supposées brillantes conclusions sur le trépas de l'ex-empereur : « vous attribuez la fin de Bonaparte aux petites vexations et mortifications qu'on lui a fait éprouver ? Eh ! Mon cher docteur, si tous ceux à qui le héros fit éprouver de grandes vexations et d'insupportables mortifications en étaient morts, la France ne serait plus qu'un vaste champ de repos »¹²¹. D'autres documents utilisent les déclarations de l'ex-empereur en personne pour défendre le diagnostic. *Détails officiels sur la mort de Bonaparte* affirme avec justesse qu'il était convaincu d'être rongé par le même mal que son père¹²². Finalement, remettre en cause le cancer serait suspecter les paroles de l'Aigle, ce que ses partisans ne devraient pas se permettre. Ces débats peuvent même dégénérer, aussi un ancien de la Grande Armée parle de l'assassinat de Napoléon, et quand un passant lui rétorque le contraire, le militaire le « repousse avec colère par un vigoureux coup de poing sur l'estomac et lève la canne pour le frapper »¹²³.

4.4.4 L'Angleterre accusée du crime

S'il y a assassinat pour une partie des Français, il y a forcément un coupable. Or, démasquer la vile main meurtrière ayant osé s'en prendre à l'ex-empereur n'est pas, en théorie, chose aisée. En effet, Napoléon avait beaucoup d'ennemis ; les suspects ne manquent pas, des Anglais aux Ultras, en passant par les pays de la Sainte-Alliance. Cependant, si les

¹¹⁹ Lettre du procureur général de Lyon, le 20 septembre 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série ministère de la Justice, Cabinet particulier du ministre (août-octobre 1821), BB 17A 12, dossier 32, non folioté.

¹²⁰ *Idem.*

¹²¹ ANONYME, *L'éloge des éloges, ou encore du Bonaparte*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 14 p., p. 2.

¹²² ANONYME, *Détails officiels sur la mort de Bonaparte*, Paris, Pillet, 1821, 2 p., p. 2.

¹²³ Rapport de police, le 15 juillet 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Personnes attachées à la famille Bonaparte (1818-1830), F7 6668, *dossiers individuels*, non folioté.

causes de la mort varient selon les écrits, plusieurs points reviennent, notamment celui du rôle du geôlier. Le premier suspect est bien sûr Hudson Lowe. Il faut dire que le terrain a déjà été préparé par les différents textes sortis de Sainte-Hélène le décrivant de manière peu aimable. Il est régulièrement accusé d'avoir abrégé la vie de son prisonnier par ses vexations, par les conditions d'emprisonnement, mais aussi par l'assassinat. De folles théories sont émises telles qu'un meurtre suite à une rixe entre les deux hommes après une énième dispute. D'autres expliquent que le gouverneur aurait précipité son captif du haut d'une falaise au cours d'une promenade sur la côte. Mieux encore, les sentinelles anglaises auraient fait feu lorsque Napoléon aurait dépassé les limites autorisées lors d'une escapade à cheval¹²⁴. Il est même dit que les Anglais auraient étranglé Napoléon dans son lit. Ainsi, les Français ne manquent pas d'imagination pour décrire ce qui se serait passé à Sainte-Hélène le 5 mai 1821, tout en dénonçant toujours la malveillance anglaise. D'ailleurs, Montchenu imaginait déjà en 1817 la pétrification de Lowe face à la future mort de Napoléon car il savait que des bruits lui feraient porter la responsabilité du décès¹²⁵.

Si accuser le gouverneur de Sainte-Hélène est une thèse vivace, incriminer le peuple britannique de manière plus générale est également en vogue. La réputation de la perfide Albion permet à cette théorie de recevoir un bon accueil de la part des Français, sans oublier de nombreuses brochures antérieures, très hostiles à l'Angleterre. Il y a un véritable déclenchement de haine dans les écrits de 1821 nourris en partie par les informations que Napoléon et ses compagnons ont pu faire passer en France sur le traitement qu'ils ont subi.

Dès l'été 1821, le projet de l'ex-empereur de construire son mythe sur un supposé martyr a finalement fonctionné et une partie de l'opinion est persuadée que les Anglais se sont montrés barbares envers lui. Ainsi, dès 1815 dans *Les Perses et Thémistocle, les Anglais et Napoléon*, leur conduite est blâmée lorsque l'ancien souverain a voulu se rendre à eux¹²⁶. De son côté, le titre de l'œuvre *Ode aux Anglais, sur la persécution faite à Napoléon dans l'île Sainte-Hélène* éclaire tout de suite l'accusation portée contre l'Angleterre. D'ailleurs, même outre-Manche, des partisans du défunt ou tout simplement des opposants aux *tories* profitent de l'occasion pour octroyer à Londres une part de responsabilité dans le décès. Ainsi, les *Prophéties de Napoléon à l'île Sainte-Hélène* accuse le pays de la mort de Napoléon. Un

¹²⁴ HÉREAU, *op. cit.*, p. 9.

¹²⁵ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 124.

¹²⁶ ANONYME, *Les Perses et Thémistocle, les Anglais et Napoléon*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 8 p.

soldat anglais se lamente en 1821 : « notre nation demeurera éternellement chargée d'un crime »¹²⁷. L'ouvrage signale même que le geôlier interdit l'envoi de médicaments prescrits par Antommarchi pour soigner l'ex-empereur¹²⁸.

Ce dénigrement de leur propre État par certains Anglais donne du crédit aux défenseurs d'un meurtre déguisé. Quelques petites phrases de Napoléon à Sainte-Hélène ne sont pas sans évoquer cette possibilité. Dès 1817, il écrit à destination de l'Europe que la politique de Lowe sur l'île n'a « d'autre but que d'abrèger [sa] vie »¹²⁹. De même, il développe tout un raisonnement sur son possible assassinat en faisant allusion à sa propre situation sur Sainte-Hélène expliquant, « lorsqu'on se propose de faire périr un homme, on commence toujours par le séquestrer de la société, et l'empêcher d'avoir aucune communication avec elle »¹³⁰. Mais l'accusation suprême se trouve dans son testament, où il déclare : « je meurs prématurément, assassiné par l'oligarchie anglaise et son sicaire »¹³¹. Néanmoins, lors d'une conversation entre le gouverneur et les commissaires étrangers en août 1818, Lowe fait preuve de clairvoyance en montrant que Napoléon et ses compagnons ne croient pas à cette idée d'assassinat mais souhaitent malgré tout l'imposer au monde entier.

4.4.5 Un climat qui tue !

Dans plusieurs autres écrits, il est possible de lire : « le ministère anglais n'a jamais perdu l'occasion de payer des traîtres ou des assassins »¹³², ou encore : « Bonaparte est décédé à cause de la haine, la jalousie, la vengeance »¹³³. L'atmosphère de Sainte-Hélène est constamment évoquée par les auteurs en 1821. Dès 1818, O'Meara avait prévenu le gouvernement anglais de l'incompatibilité du climat de l'île avec la santé de Napoléon, thème repris par les partisans de la théorie du meurtre¹³⁴. Par conséquent, en ayant refusé de l'écouter, les Anglais sont directement responsables de la mort de l'ex-empereur. De même, *l'Accusation contre les meurtriers de Napoléon* publie plusieurs lettres adressées au cabinet

¹²⁷ KILIAN, William, *Prophéties de Napoléon à l'île Sainte-Hélène*, Paris, Delangle, 1830, 139 p., p. 123.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 103.

¹²⁹ CABANÈS, Augustin, WARDEN, William, *op. cit.*, p. 369.

¹³⁰ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 253.

¹³¹ Testament de Napoléon, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté.

¹³² BARGINET, Alexandre, *De la Reine d'Angleterre et de Napoléon Bonaparte, tous deux morts d'un cancer*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 22 p., p. 11.

¹³³ ANONYME, *Bonaparte n'est pas mort d'un cancer ; dédié aux mânes de Napoléon...*, *op. cit.*, p. 1.

¹³⁴ BÉSUCHET DE SAUNOIS, *op. cit.*, p. 7.

britannique par divers compagnons ou proches du captif précisant que le milieu naturel de l'île est néfaste pour sa santé. Ces missives aux réponses négatives – ou laissées sans suite – prouveraient que les autorités anglaises étaient parfaitement au courant du danger pour Napoléon mais qu'elles n'ont rien fait pour y pallier. Plus encore, l'article n'hésite pas à affirmer que maintenir Napoléon à Sainte-Hélène, « ce n'est pas moins l'assassiner que si on lui plongeait un poignard dans le sein »¹³⁵.

D'autres brochures défendent ce point de vue et accusent la perfide Albion d'avoir choisi Sainte-Hélène justement à cause de son climat dans le dessein de voir Napoléon terrassé par une maladie tropicale¹³⁶. Cette idée d'une mort causée par les conditions matérielles difficiles sur l'île perdure après 1821. Ainsi, en 1833 lors d'un voyage, Frédéric Fayot profite d'une escale de son navire à Sainte-Hélène pour visiter les lieux. Et son premier objectif n'est pas de faire une simple excursion touristique pour découvrir l'endroit où l'ex-empereur a passé ses dernières années, ni même de se recueillir sur sa tombe, mais bien d'examiner « les effets matériels du climat, et m'assurer s'il est vrai que la pensée des Castlereagh, des Bathurst, des Wellington, a été, dès l'origine en désignant ce lieu pour prison, une sentence de mort »¹³⁷.

Le témoignage des médecins ayant soigné Napoléon pendant son agonie est aussi exploité. Le chirurgien anglais Arnott, appelé au chevet du malade durant les dernières semaines de sa vie, aurait affirmé en mars 1821 qu'il pouvait être sauvé à la condition de quitter Sainte-Hélène selon une *Relation de la maladie et de la mort de Napoléon Bonaparte*¹³⁸. De même, quelques années après le décès, dans *Prophéties de Napoléon à l'île Sainte-Hélène* est citée une prétendue lettre d'Antommarchi datant de mars 1821 et expliquant que « si le gouvernement anglais ne se hâte pas de retirer son prisonnier, c'est une preuve qu'il veut le faire mourir »¹³⁹. Or, ce sont des faux. Cependant, la parole supposée de ces experts qui ont assisté Napoléon jusqu'à son dernier souffle peut avoir un écho non négligeable auprès des populations. Elle renforce l'idée que l'Angleterre était au courant de l'extrême danger du climat de l'île pour le captif, et qu'il existait une solution pour le sauver qu'elle a refusé d'appliquer, ce qui la rend directement responsable de la mort de son

¹³⁵ ANONYME, *Accusation contre les meurtriers de Napoléon...*, *op. cit.*, p. 4.

¹³⁶ BÉSUCHET DE SAUNOIS, *op. cit.*, p. 7-8.

¹³⁷ FAYOT, Frédéric, « Un Parisien à Sainte-Hélène », dans, *Paris, ou Le livre des cent et un*, tome 13, Bruxelles, Meline, 1833, p. 33 à 58, p. 34.

¹³⁸ ANONYME, *Relation de la maladie et de la mort de Napoléon Bonaparte...*, *op. cit.*, p. 14.

¹³⁹ KILIAN, *op. cit.*, p. 122.

prisonnier. Certes, le meurtre prémédité n'est pas toujours explicite dans ces textes, mais ils accusent au moins implicitement Londres de la mort de l'ex-empereur.

Ce débat sur la responsabilité de l'Angleterre continue pendant les années qui suivent. Ainsi, en 1829, le médecin Joachim Héreau reprend les conclusions d'O'Meara et assure que l'atmosphère de l'île et les conditions de détention en général sont les véritables causes du décès. Toutefois, il ne tranche pas sur la possibilité que l'Angleterre ait choisi Sainte-Hélène dans le but d'hâter l'existence de leur ennemi¹⁴⁰. De leur côté, les adversaires de cette théorie ne restent pas inactifs. Les partisans de la Restauration – ou tout simplement les adversaires à Napoléon – tentent de réfuter cette hypothèse du meurtre par le biais du climat et d'expliquer à la population que l'ex-empereur n'a pas été assassiné. Ils rappellent en particuliers qu'avant 1815, tous les rapports saluaient la salubrité du climat de Sainte-Hélène et que les critiques sur l'environnement prétendu malsain de l'île dénoncé par Napoléon et son entourage n'apparaissent qu'à partir de 1817, deux ans après leur arrivée sur l'île¹⁴¹.

4.5 LES PARTISANS DE L'EMPOISONNEMENT SE MANIFESTENT DES 1821

4.5.1 Les « révélations » de l'été 1821

Parmi toutes les hypothèses émises à propos du décès de l'ex-empereur, l'une devient rapidement très populaire : l'empoisonnement. Elle naît dès 1821 ; dans ses souvenirs lord Holland note qu'à l'annonce de la mort de Napoléon, à Paris la population évoque l'intoxication¹⁴², tandis que le général Foy relève que « les classes moyennes croient qu'il a été empoisonné »¹⁴³. D'où provient cette idée ? D'abord, Napoléon lui-même a affirmé que les Anglais avaient « un dessein perfide, on veut m'empoisonner »¹⁴⁴. À partir de 1821 l'hypothèse d'un empoisonnement peut être appuyée par les témoignages de personnes ayant vécu à Sainte-Hélène. Ainsi, Gourgaud meurtri par la perte de son empereur déclare :

¹⁴⁰ HÉREAU, *op. cit.*, p. 160-161.

¹⁴¹ *Journal des débats*, 19 août 1821, 4 p., p. 2.

¹⁴² HOLLAND, Henri Edouard, HOLLAND, Henri Richard, *Souvenirs diplomatiques de lord Holland*, Paris, Rouvier, 1851, 296 p., p. 160.

¹⁴³ Foy, cité par, FUREIX, *op. cit.*, p. 407.

¹⁴⁴ Napoléon, cité par, BALMAIN, *op. cit.*, p. 679.

« Napoléon n'est plus ! Ses empoisonneurs se réjouissent du succès de leur crime »¹⁴⁵. Le poids de cette déclaration auprès du public n'est pas à négliger car elle provient d'un ancien compagnon de l'ex-empereur. Il a quitté Sainte-Hélène depuis plusieurs années, mais a malgré tout une autorité réelle. De même, à son retour en Europe, le docteur O'Meara sous-entend, dans ses mémoires, que Hudson Lowe l'avait chargé d'empoisonner le captif. Et le médecin n'en est pas à son premier aveu quant à d'éventuels projets visant à abrégé la vie du prisonnier. Dès 1818, il déclare publiquement que, s'il avait obéi aux ordres du gouverneur, « Napoléon ne serait plus en vie »¹⁴⁶. Qui plus est, il continue d'affirmer que son ancien patient souffrait du foie, organe qui, selon le rapport d'autopsie, est parfaitement sain en mai 1821. Déjà en 1818 lorsque le praticien quitte Sainte-Hélène, des rumeurs naissent côté français affirmant qu'O'Meara est renvoyé suite à son refus de supprimer Napoléon par le poison¹⁴⁷ !

Du fait de ces déclarations, il n'est pas impossible qu'un nombre considérable de Français ait cru à la théorie de l'empoisonnement. Des bruits se répandent sur une fin horrible de l'ex-empereur agonisant dans d'atroces souffrances, du fait de terribles maux au ventre. Des cris de douleurs et autres détails suscitent des interrogations sur les causes de son décès. Comme le note O'Meara « en fallait-il davantage pour faire croire à l'empoisonnement »¹⁴⁸ ? Plusieurs admirateurs ou partisans du défunt propagent l'idée d'une intoxication. Ainsi, le député anglais Fazakerley, de passage à Paris en juillet 1821, écrit que des « Bonapartistes [...] tendraient à insinuer que le poison est pour quelque chose dans la mort de Bonaparte »¹⁴⁹. De multiples brochures défendent cette thèse à coups d'arguments variés, comme *Bonaparte n'est pas mort d'un cancer*. Ce texte tente de démontrer la réalité de l'empoisonnement, évoquant le physique de Napoléon, les symptômes et d'autres indices plus ou moins fantaisistes. Les auteurs attestent ne pas être forcément des partisans de Napoléon, ils peuvent rendre hommage au législateur ou au conquérant mais avec des nuances. Par exemple, l'auteur de *Pensée d'un patriote sur Napoléon Bonaparte*, clame son rejet de la tyrannie impériale. De ce fait, leur message peut avoir plus de crédibilité. S'il s'agissait d'ardents Bonapartistes affirmant cette théorie de l'assassinat, l'opinion pourrait douter de leur déclaration. Ils seraient alors considérés comme voulant porter atteinte aux ennemis de

¹⁴⁵ Gourgaud, cité par, MACÉ, Jacques, *Le Général Gourgaud*, Paris, Nouveau monde éditions, 2006, 356 p., p. 188.

¹⁴⁶ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 388.

¹⁴⁷ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITZER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 180.

¹⁴⁸ O'MEARA, cité par, HÉREAU, *op. cit.*, p. 166.

¹⁴⁹ Fazakerley, cité par, IRISSON D'HÉRISSON, *op. cit.*, p. 255.

leur empereur adoré.

La question d'un soi-disant cancer héréditaire est de nouveau posée, cette fois par l'humour dans la brochure *les Coliques et les cancers, lettre adressée aux rois*¹⁵⁰ où l'auteur demande aux monarques de faire attention à cette maladie et insinue que l'ex-empereur a en réalité été empoisonné. De même, *De la Reine d'Angleterre et de Napoléon Bonaparte, tous deux morts d'un cancer* pose la question d'un lien entre la reine d'Angleterre, Caroline de Brunswick morte en août 1821, et Napoléon. Effectivement, les deux personnes ont pour points communs d'être considérées comme des adversaires du roi d'Angleterre George IV – les époux royaux se sont affrontés lors d'un procès qui a défrayé la chronique en 1820 –, mais aussi d'être morts d'un cancer à peu de temps d'intervalle. Ainsi, les deux brochures suggèrent plus ou moins explicitement qu'ils ont en réalité été éliminés par des proches du souverain anglais ou de la Sainte-Alliance. Cette théorie a semble-t-il connu un certain écho auprès des Français. En effet, le baron de Pradt remarque que « la coïncidence de la mort de la reine d'Angleterre avec la nouvelle du trépas de Napoléon fit apparaître ces fantômes que la crédulité populaire aime à évoquer »¹⁵¹. Et à le lire, le petit peuple, facilement influençable par de faux bruits, n'est pas le seul à se questionner sur la similitude des deux décès ; selon lui plusieurs hommes de bonne éducation dont il ne cite malheureusement pas les noms se laissent convaincre. Cependant, il explique le succès de cette idée à la fois par la proximité des dates d'annonce de la disparition et par la rareté de la maladie à laquelle Napoléon et la reine ont succombé¹⁵². Enfin, les deux personnages se rencontrent même aux portes de l'au-delà dans *Napoléon et la reine d'Angleterre aux bords du Styx* où ils mentionnent justement leur mort qui profite à la Sainte-Alliance¹⁵³.

La théorie du poison est aussi suggérée par la facilité à maquiller le meurtre : les assassins peuvent aisément faire passer l'empoisonnement pour une maladie. Enfin, l'ultime prétexte utilisé à l'époque en faveur de cette théorie est qu'elle remplit toutes les interrogations contrairement à celle du cancer qui présente de nombreuses lacunes, toujours bien sûr selon les partisans de l'intoxication. Ainsi, les traces noires dans l'estomac de la

¹⁵⁰ ANONYME, *Les Coliques et les cancers, lettre adressée aux rois, par un bonhomme de lettres, de la rue Charlot*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 8 p.

¹⁵¹ DUFOUR DE PRADT, Dominique, *L'Europe et l'Amérique en 1821, volume 2*, Paris, Béchét l'aîné, 1822, 348 p., p. 86.

¹⁵² *Ibid.*, p. 87.

¹⁵³ ANONYME, *Napoléon et la reine d'Angleterre aux bords du Styx*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 8 p.

victime, semblables à du marc de café seraient des traces de poison. Ensuite, la brusque dégradation de l'état de santé de Napoléon en mars 1821 serait la preuve d'un empoisonnement. Cela renvoie à nouveau à l'absence d'informations véridiques sur le captif. Les Français ignorent que sa vitalité et son dynamisme étaient déjà très altérés bien avant le printemps 1821. Cependant, l'empoisonnement chronique n'est pas défendu par tous. Certes, *Bonaparte n'est pas mort d'un cancer* soutient cette position, mais d'autres textes comme *Réflexions sur la mort de Napoléon* soulignent le peu d'utilité et de fiabilité d'une telle manœuvre.

4.5.2 À la recherche du coupable

Qui dit empoisonnement, dit empoisonneur. Si les textes proposent des phrases accrocheuses telles que « Bonaparte est mort par le poison »¹⁵⁴, ou plus poétiques comme « le froid de la mort, qui se glissa dans ses veines, ne dut sa cause qu'au venin qu'on sut distiller dans ses boissons »¹⁵⁵, ils désignent également le coupable. L'Angleterre est toujours accusée comme dans *Accusation contre les meurtriers de Napoléon* et dans *Sentiment d'un citoyen sur les cancers héréditaires*. Il s'agit aussi d'un moyen de consolider la théorie du poison. Pour les défenseurs de l'empoisonnement en 1821, il est parfaitement dans l'esprit de la perfide Albion de s'être débarrassé de l'ex-empereur par un procédé aussi lâche¹⁵⁶.

Mais quelle peut être la main criminelle ayant versé le poison dans la coupe de l'ex-empereur ? De nouveau, le coupable idéal est Hudson Lowe. À l'annonce du décès, des brochures bonapartistes comme *Bonaparte n'est pas mort d'un cancer* n'hésitent pas à parler de Néron Lowe¹⁵⁷, tandis que Napoléon est présenté comme un nouveau Britannicus. Le parallèle n'est pas anodin. Néron fut accusé d'avoir empoisonné son frère adoptif Britannicus. L'accusation est certes déguisée mais personne n'est dupe. Encore une fois, les textes français prouvent leur méconnaissance de ce qui se passait à Sainte-Hélène car ils semblent ignorer que les Anglais, en particulier Lowe, n'avaient pas de contact avec leur captif.

Le parfait coupable d'aujourd'hui, Montholon, n'est aucunement accusé en 1821. Bien

¹⁵⁴ ANONYME, *Bonaparte n'est pas mort d'un cancer ; dédié aux mânes de Napoléon...*, op. cit., p. 14.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 3.

¹⁵⁶ BÉSUCHET DE SAUNOIS, op. cit., p. 6.

¹⁵⁷ ANONYME, *Bonaparte n'est pas mort d'un cancer ; dédié aux mânes de Napoléon...*, op. cit., p. 2.

au contraire, son comportement est loué. De même, les raisons de l'assassinat sont peu évoquées. Pourtant, le mobile aurait pu être intéressant à développer. La haine des ministres anglais est souvent évoquée, tout comme la peur toujours présente de Napoléon et de son influence sur les mouvements hostiles à la Sainte-Alliance¹⁵⁸. Mais il n'est guère expliqué pourquoi on avait attendu six longues années.

Le débat à l'été 1821 n'est pas tranché, et ce n'est pas l'avis de prétendus experts qui peut le résoudre. Ainsi, l'auteur de *Réflexions sur la mort de Napoléon*, prétendu médecin, reste très mitigé sur la véritable cause du décès. Certes, il souligne que l'empoisonnement semble difficile à défendre mais la thèse du cancer de l'estomac ne peut totalement être acceptée au vu du rapport d'autopsie, et il laisse le lecteur choisir sa propre version¹⁵⁹. Le témoignage des compagnons de Napoléon de retour en Europe, rejetant toutes les rumeurs dont celle de l'empoisonnement, amoindrit celles-ci sans toutefois les supprimer complètement. Les ardeurs se calment et l'hypothèse d'un assassinat s'affaiblit mais de nouveaux bruits affirment qu'avant de quitter Sainte-Hélène, les compagnons du défunt ont dû prêter serment de ne rien relever des mystères de l'île¹⁶⁰. Si le docteur Joachim Héreau déclare qu'en 1829 l'idée de l'empoisonnement a beaucoup régressé, particulièrement à Paris, elle continue en revanche de jouir d'une grande popularité en province¹⁶¹. Néanmoins, la version officielle du cancer prend finalement le dessus au fil du temps face à celle de l'intoxication définitivement écartée. Au XIX^e siècle et au début du XX^e les historiens sont unanimes, d'Adolphe Thiers à Louis Madelin en passant par Frédéric Masson, tous reprennent la conclusion des médecins et des témoins du décès en 1821. Il faut attendre la deuxième moitié du XX^e siècle pour voir la thèse de l'assassinat par le poison resurgir avec notamment le médecin suédois Steven Forshufvud et l'américain Ben Weider. Mais, dès 1821, les causes officielles de la mort de Napoléon sont rejetées par une minorité, qui leur préfère une autre théorie plus spectaculaire.

En conclusion, un mystère entoure la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène pour l'ensemble des Français et de ce point de vue, les dirigeants du pays sont tout aussi aveugles

¹⁵⁸ BARGINET, *op. cit.*, p. 7.

¹⁵⁹ BÉSUCHET DE SAUNOIS, *op. cit.*, p. 15-16.

¹⁶⁰ HÉREAU, *op. cit.*, p. 12.

¹⁶¹ *Idem.*

que les plus humbles paysans. Cela s'explique par l'absence de renseignements mais aussi par la parution de nombreux textes pendant toute la détention. Les textes d'origines diverses, à la fois de Napoléon, de ses compagnons mais aussi de Français souhaitant écrire sur le sujet, apportent des versions différentes sinon contradictoires sur toutes les questions, l'île même mais aussi les conditions de vie de Napoléon en fonction de la vision qu'ils souhaitent transmettre de la captivité. Or, cette situation crée des rumeurs. Celles-ci sont liées à deux points en particulier, l'évasion et le possible retour en France : l'idée d'une évasion persiste pendant toute la durée de l'emprisonnement, hantise pour les uns, espoir pour les autres, devenant ainsi le thème principal de l'évocation de Napoléon en France entre 1815 et 1821. Enfin, l'héroïsation du personnage devient manifeste : malgré son exil, Napoléon se transforme en 1815 en être quasi-divin pour ses partisans ou sympathisants. Des comparaisons dans les rumeurs et les documents après 1815 sont établies avec des personnages mythologiques ou de grandes figures historiques comme César, Ulysse ou bien sûr Prométhée. Les doutes et les hypothèses associées à sa mort illustrent d'ailleurs à la fois l'absence d'informations fiables connues des Français mais aussi cette héroïsation. Cependant, si le thème de l'évasion de Napoléon est omniprésent dans les esprits, il convient de voir si cet espoir – ou cette peur – correspond à une réalité potentielle ou à un simple mythe.

DEUXIÈME PARTIE

FACE À LA LÉGENDE, LA RÉALITÉ DES PROJETS D'ÉVASION

Les conspirations pour libérer Napoléon représentent l'un des aspects les plus emblématiques de sa captivité à Sainte-Hélène. Comme l'écrit l'historienne américaine Ulane Bonnel, « l'évasion éventuelle de Napoléon de Sainte-Hélène domine la politique, la presse et l'opinion publique de 1815 à 1821 »¹. Mais, plus que tout autre aspect, ces complots mêlent la réalité au mythe. En effet, ils restent flous et obscurs, Edouard Driault écrit : « par nature, [ils] demeurent enveloppés d'une auréole de mystère »². Du fait de la confidentialité autour de ces projets, aucune trace écrite n'existe : ni lettres, ni mémoires, seulement des échanges oraux. Dès lors, il est difficile de démêler le vrai du faux et d'apporter une réponse sans réserve. Il convient toutefois de déterminer si les craintes des Royalistes français et les espoirs des Bonapartistes sont réellement fondés.

¹ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *Sainte-Hélène, terre d'exil*, Paris, Tallandier, 1971, 383 p., p. 229.

² DRIAULT, Edouard, « La légende en Amérique : la maison de Napoléon à Nouvelle-Orléans », *Revue des études napoléoniennes*, volume 45, juillet 1939, p. 232 à 237, p. 234.

CHAPITRE 5
BONAPARTE ET BONAPARTISTES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

5.1 OBJECTIF PREMIER : GARDER NAPOLÉON !

5.1.1 Prendre ses précautions pour le voyage vers Sainte-Hélène

Les mesures pour empêcher Napoléon de s'échapper de Sainte-Hélène apparaissent très tôt, avant même son arrivée. En réalité, de multiples précautions sont prises dès le commencement du voyage qui doit le conduire dans cette île. Il est vrai que le trajet est long et propice à une attaque. D'ailleurs, la possibilité d'un rapt lors du parcours est bel et bien envisagée. Ainsi, des mesures importantes ont été définies. Ce sont l'une des raisons majeures de la durée du voyage. Le périple n'est pas de tout repos ; si Las Cases évoque un déplacement « sous tous les rapports, heureux et tranquille »¹, il ne faut pas négliger sa longueur excessive, bien plus que d'ordinaire. Effectivement, le transfert de Napoléon prit 72 jours, une dizaine de plus qu'un voyage normal.

Premièrement, la multitude de navires accompagnant Napoléon doit être soulignée. Sans être une armada, c'est tout un convoi. Outre le vaisseau de ligne, le *Northumberland*, sont présents les bricks *Zephir*, *Icarus*, *Redpole* et *Ferret*, auxquels s'ajoutent deux navires de transports de troupes : le *Bucephale* et le *Ceylon*. Cela s'explique aisément. En effet, un régiment de soldats participe au voyage à la fois pour surveiller l'ex-empereur à Sainte-Hélène et pour prévenir toute mutinerie de l'équipage du *Northumberland*, lequel ne pensait pas larguer les amarres aussi rapidement après son retour en Angleterre². De fait, une révolte en cours de voyage ne peut être exclue. Or, une insubordination impliquerait pour Napoléon un sursis de quelques semaines lors de son transfert, au pire une possibilité d'évasion. Devant la grogne incessante de l'équipage – générant un climat propice aux tensions – Cockburn, chargé de le conduire à sa nouvelle demeure, ordonne de placer un garde armé en permanence devant la cabine de l'ex-empereur³.

Si le nombre de navires renforce la sécurité du convoi, il engendre aussi son ralentissement. Tous doivent suivre le rythme du plus lent, freinant ainsi la progression générale.

¹ LAS CASES, Emmanuel, *Mémoires d'Emmanuel-Auguste-Dieudonné, comte de Las Cases, communiqués par lui-même*, Paris, L'huillier, 1819, 132 p., p. 90.

² BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 49.

³ ROSEBERY, Archibald, *Napoléon, la dernière phase*, Paris, Hachette, 1901, 329 p., p. 82.

Deuxièmement, si les caprices météorologiques peuvent être mis en cause, il convient de souligner une décision pour le moins surprenante de l'amiral Cockburn. Généralement, pour atteindre Sainte-Hélène, les navires se laissent porter par les vents dominants sud-sud-ouest menant aux côtes brésiliennes, puis trouvent les vents d'ouest les guidant vers l'Afrique : c'est le principe de la *volta*. L'amiral anglais choisit de ne pas suivre cet itinéraire. Il décide de se rendre à Sainte-Hélène en longeant les côtes africaines⁴ malgré des conditions météorologiques moins favorables, avec notamment un vent léger et une mer calme. La conséquence directe de ce circuit atypique est une certaine lenteur du convoi. Par exemple, le *Northumberland* fait quasiment du surplace pendant vingt jours au niveau de l'Equateur⁵. Cette décision fait naître diverses suppositions. Pourquoi emprunter cette route qui ne semble pas être un raccourci alors que Cockburn est un marin confirmé ? Selon Las Cases, l'amiral le justifie par l'espoir d'arriver à destination plus rapidement⁶. Les commissaires conduits à Sainte-Hélène en 1816 le sont par cette même route⁷, tout comme Antommarchi et les ecclésiastiques en 1819⁸. Ainsi, cet itinéraire paraît régulièrement utilisé par les Anglais. Finalement, il est concevable de penser que Cockburn espère simplement accoster à Sainte-Hélène plus rapidement.

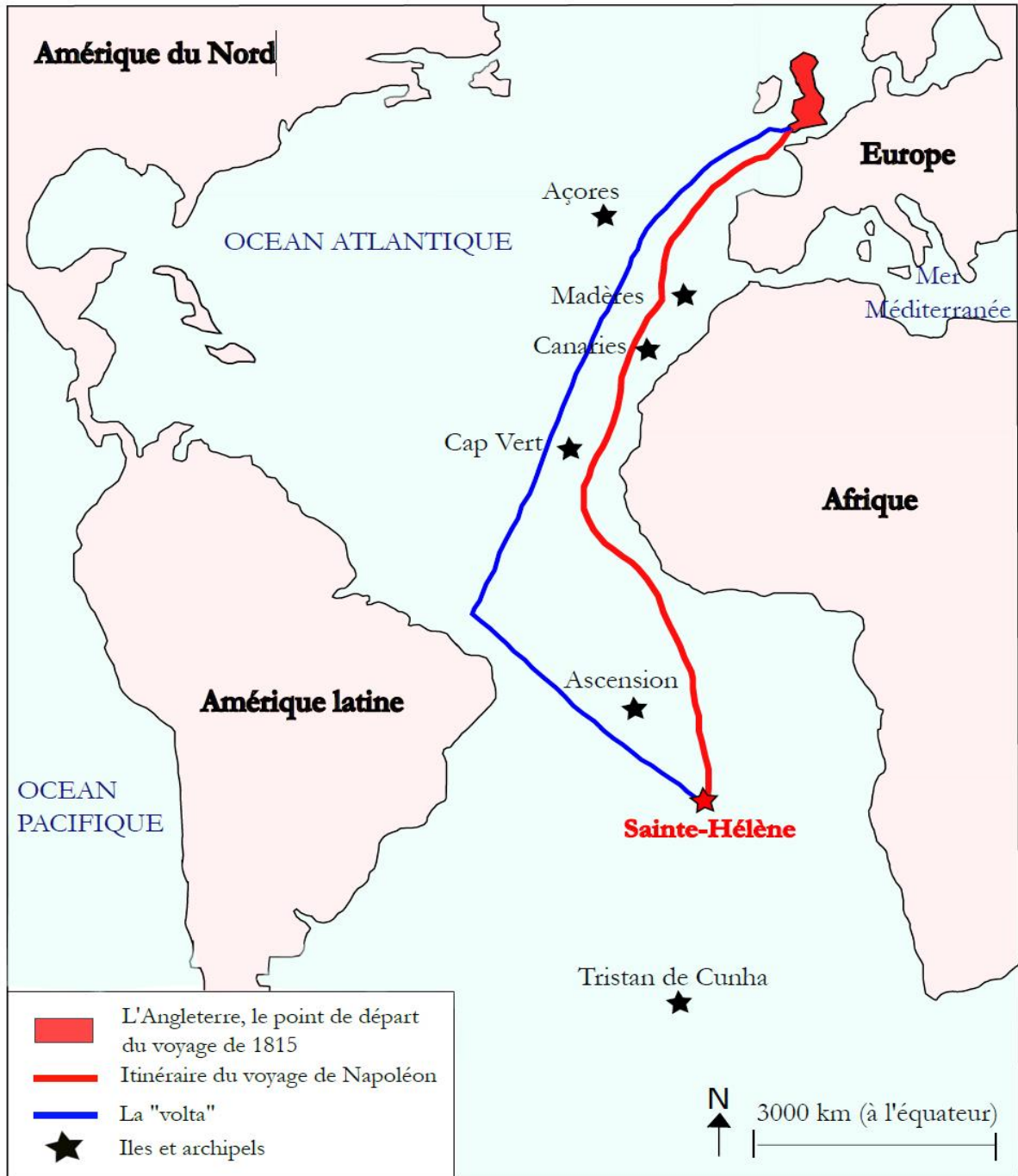
⁴ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1*, Paris, Garnier, 1961, 908 p., p. 121.

⁵ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 51.

⁶ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1 ...*, *op. cit.*, p. 121.

⁷ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *La Captivité de Sainte-Hélène, d'après les rapports inédits du marquis de Montchenu, commissaire du gouvernement du roi Louis XVIII dans l'île*, Paris, Firmin-Didot, 1894, 331 p., p. 38.

⁸ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 1*, Paris, Barrois l'aîné, 1825, 471 p., p. 39 à 53.



LE VOYAGE VERS SAINTE-HÉLÈNE

Cependant, d'autres témoignages apportent une version différente. Ils soulignent la volonté d'éviter toute attaque. Effectivement, selon Albine de Montholon, la décision a été prise sans doute pour « éviter la rencontre éventuelle d'une escadre américaine qui aurait pu vouloir délivrer l'Empereur »⁹. Certes, la guerre anglo-américaine entamée en 1812 s'est

⁹ MONTHOLON, Albine, *Souvenirs de Sainte-Hélène*, Paris, Emile Paul, 1901, 248 p., p. 90.

achevée au début de 1815 ; en revanche, la possibilité d'une offensive aux alentours des côtes du Brésil n'est pas totalement à exclure. En effet, de nombreux corsaires et pirates agissent là, leur présence pouvant rendre la traversée périlleuse. De même, à l'été 1815, les relations entre le Brésil et l'Angleterre sont particulièrement tendues, et la volonté anglaise de supprimer la traite négrière n'arrange rien. Ainsi, le *Moniteur*, en septembre 1815, fait l'écho d'une possible déclaration de guerre¹⁰. Il est donc concevable que le convoi anglais ait pris les devants pour ne pas risquer d'être abordé par la marine brésilienne, et de perdre son prisonnier, et a opté pour un acheminement plus long mais potentiellement moins exposé. Une fois encore, la nécessité peut en être débattue. L'importance du convoi dissuade toute attaque. Néanmoins, plusieurs précautions valent mieux qu'une ; les Anglais, particulièrement prudents, ne veulent rien négliger afin d'amener Napoléon à destination.

Malgré ces mesures, des rumeurs apparaissent lors de la traversée. Après avoir dépassé le Portugal en août 1815, Gourgaud note qu'un brick accoste le *Northumberland* et son commandant annonce avoir croisé quatre navires français. Suite à cette information, le compagnon de l'ex-empereur explique que « le bruit court qu'ils chercheront à nous délivrer »¹¹. Cet ouï-dire entraîne la décision de Cockburn de ne faire escale sur l'île de Madère que quelques heures au lieu de plusieurs jours comme initialement prévu. Toutefois, aucune action n'est entreprise et, excepté un voyage interminable, Napoléon arrive finalement sans encombre sur l'île qui doit devenir sa prison.

5.1.2 Les voies de l'île sont impénétrables

Une fois l'île atteinte, les Anglais mettent en place toute une organisation proche de la démesure pour que Napoléon ne puisse pas la quitter. De prime abord, du fait de ses défenses naturelles, Sainte-Hélène paraît imprenable. Ses côtes imposantes rendent les débarquements difficiles et possibles uniquement en des points très précis. Elle n'est en revanche pas inviolable. Depuis sa découverte en 1502, elle a été envahie et disputée à maintes reprises par les Anglais et les Néerlandais. En 1804, Napoléon projette même de la conquérir. De plus, le rapport d'un officier français, en 1800, affirme que sa prise est envisageable avec un vaisseau

¹⁰ *Le Moniteur*, 5 septembre 1815, 2 p., p. 1.

¹¹ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1*, Paris, Flammarion, 604 p., p. 53.

de ligne et quelques frégates¹². Suite au débarquement du convoi, le gouverneur de l'île prévient Cockburn que Sainte-Hélène présente un minimum de 14 positions d'amarrage¹³. Lowe à son arrivée se montre encore plus critique, relevant plus de 23 lieux potentiellement vulnérables¹⁴. De ce fait, un assaut contre l'île pour tenter de libérer l'ex-empereur pourrait aboutir. Les Anglais opèrent dès lors un renforcement sécuritaire à l'intérieur et autour de l'île. Ces mesures sont rendues possibles grâce aux lois votées par le Parlement de Londres après la reddition de Napoléon. Celles-ci autorisent le gouvernement à le détenir sans autre forme de procès et à lui imposer ses ordres¹⁵.

Comme l'écrit O'Meara, « toutes les précautions humaines, excepté l'incarcération et les fers, pour éviter qu'il [Napoléon] s'échappât, furent prises »¹⁶. Napoléon n'exagère pas en notant la présence de « forces considérables dans l'isle »¹⁷. Au total, près de 3 000 hommes – soutenus par 500 canons – sont chargés de sa surveillance ; ils sont entraînés pour réagir rapidement en cas d'attaque. Dans une telle situation, Montchenu souligne qu'« en deux minutes toute l'île serait sous les armes »¹⁸. D'un point de vue naval, les efforts sont tout aussi importants. Deux navires de guerre patrouillent en permanence autour de Sainte-Hélène en circulation opposée. Aucun bateau non britannique ne peut accoster sans autorisation comme l'apprennent à leurs dépens les commissaires étrangers. Effectivement, leur navire est canoné car l'amiral anglais Malcolm a oublié de prévenir les défenses de Sainte-Hélène de leur arrivée¹⁹. De même, Montholon affirme que la flotte anglaise repousse régulièrement des bâtiments à proximité de l'île et parfois à coups de canon²⁰. Par ailleurs, si des coups de feu retentissent au cours de la nuit, l'armée anglaise se charge d'envoyer aussitôt des hommes intercepter tout bâtiment susceptible de quitter le secteur²¹. Enfin, l'alarme est déclenchée

¹² CONTAMINE DE LATOUR, Patrice, « Napoléon et Sainte-Hélène », *Revue des études napoléoniennes*, tome 17, 1920, p. 27 à 44, p. 29 à 31.

¹³ OCAMPO, Emilio, *The Emperor's last campaign : a Napoleonic Empire in America*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2009, 503 p., p. 38.

¹⁴ *Ibid.*, p. 77.

¹⁵ JOYAL Serge, *Le Mythe de Napoléon au Canada français*, Del Busso, Montréal, 2013, 571 p., p. 195.

¹⁶ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1*, Paris, Garnier, 1897, 440 p., p. 20.

¹⁷ Napoléon, cité par, WARDEN, Guillaume, *Correspondance de G. Warden, chirurgien, à bord du vaisseau le Northumberland, qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'isle de Sainte-Hélène*, Parkin, Bruxelles, 1817, 175 p., p. 84.

¹⁸ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 62.

¹⁹ BALMAIN, Alexandre, *Le prisonnier de Sainte-Hélène, d'après les rapports officiels du commissaire du gouvernement russe (1816-1820)*, Paris, Revue Bleue, 1897, 832 p., p. 580.

²⁰ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 1*, Paris, Paulin, 1847, 476 p., p. 216.

²¹ EMMANUEL-BROUSSE, Charles, « Les consignes secrètes données à la Marine de guerre anglaise pour la garde de Napoléon à Sainte-Hélène », *Revue des études napoléoniennes*, volume 43, juillet-décembre 1936,

pour tout navire prêt à jeter l'ancre²², permettant aux gardes de gagner en vigilance. La flotte anglaise est en permanence sur le qui-vive.

De surcroît, l'ensemble des navires de pêche présents dans le périmètre de l'île est recensé chaque matin et chaque soir pour vérifier que nul n'a disparu, et aucune embarcation n'est autorisée à s'aventurer sur les océans une fois la nuit tombée²³. Des restrictions sont également mises en place pour tout bâtiment souhaitant accoster à Sainte-Hélène, même avec une autorisation. Chaque entrée est minutieusement contrôlée. En cas de refus, les marins ont interdiction de débarquer. C'est notamment le cas pour le *Devil* en octobre 1816, dont le capitaine refuse de présenter une liste exhaustive de son équipage²⁴.

D'autres mesures sont adoptées pour limiter les possibilités d'évasion. Ainsi, un couvre-feu est organisé, empêchant tout individu de circuler la nuit sans la connaissance d'un mot de passe. Toutefois, les codes sont souvent connus de tous les habitants. Le gouverneur se voit alors contraint de préciser dans une autre proclamation l'interdiction de les divulguer²⁵. Montchenu affirme lui-même que les sentinelles anglaises ne cherchent pas à capturer les personnes circulant sans passe-droit : elles tirent sur l'individu avant de le saisir, s'il n'est pas mort²⁶. Enfin, des limitations sont imposées aux habitants de l'île. Dès le 17 octobre 1815, le gouverneur leur interdit d'apporter une quelconque aide à tout projet d'évasion de Napoléon ou d'un membre de sa suite. D'ailleurs, toute communication avec les Français est prohibée sans le consentement des autorités²⁷. Pour amoindrir les risques d'évasion, il est également interdit aux résidents de transmettre des lettres au captif et à son entourage ; dans le cas d'écrits réceptionnés, ils sont immédiatement portés au gouverneur²⁸. Au total, en combinant les défenses naturelles de l'île avec les mesures anglaises, le territoire semble inviolable. Et Montchenu se montre tout à fait confiant, déclarant toute évasion inexécutable²⁹.

p. 56 à 64, p. 59.

²² FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 61.

²³ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 20.

²⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817*, Paris, Albin Michel, 1959, 367 p., p. 133.

²⁵ Proclamation du gouverneur de Sainte-Hélène le 27 novembre 1815, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *Napoléon à Sainte-Hélène. Rapports officiels du baron Stürmer, commissaire du gouvernement autrichien*, Librairie illustré, Paris, 1888, 293 p., p. 244.

²⁶ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 62.

²⁷ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 242.

²⁸ *List of the various prohibitions*, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 17 août 1815 au 16 juin 1816*, anglais cote 3, folio 35, verso et folio 36, recto.

²⁹ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 61.

5.1.3 Secteur sous occupation

Pour peaufiner les défenses, les îles environnantes sont annexées par les Anglais. Deux territoires sont visés, à commencer par le plus proche, l'île de l'Ascension³⁰. Comme l'explique un article publié par *le Moniteur*, l'occupation de cette île est une nouvelle mesure de précaution contre une évasion³¹. Isolée à environ 1 100 km au nord-ouest de Sainte-Hélène, elle n'appartient à aucun pays et elle est globalement dépourvue de vie. C'est un lieu de repos pour les navires de commerce de toutes nations. Par exemple, lors de la traite négrière, nombreux sont les navires français à y faire halte pour chasser la tortue réputée être un bon antiscorbutique. De même, elle est exploitée par les Américains lors de la guerre anglo-américaine de 1812. Or, la situation en 1815 ne peut perdurer. L'arrêt régulier de vaisseaux étrangers sur cette île inquiète le gouvernement anglais. Selon lui, des comploteurs souhaitant délivrer l'ex-empereur pourraient s'en servir comme repère et comme escale³². Par conséquent, Cockburn reçoit l'ordre de l'occuper dès le début de 1816, mais aussi de confisquer ou détruire toute installation susceptible de favoriser une évasion de Napoléon³³. Ainsi, un détachement de marins britanniques s'empare de l'île. La France, qui avait des vues sur ce territoire, est néanmoins surprise par cette occupation en 1819, au point que son ambassadeur demande audience au ministre anglais des Affaires étrangères pour connaître les raisons de la présence de 90 soldats sur l'île. Castlereagh lui répond que cela fait suite à « quelques craintes relatives à l'île de Ste-Hélène ; qu'elle n'avait d'autre motif que de surveiller cette île »³⁴.

En 1816, le second territoire, l'île de Tristan da Cunha, est occupé pour des raisons identiques³⁵. Certes, elle est située plus loin, à environ 2 100 km au sud de Sainte-Hélène, mais présente des caractéristiques semblables. D'ailleurs, les Britanniques craignent que les Américains ne l'investissent avant eux. Ainsi, Sainte-Hélène est définitivement encadrée de territoires sous domination anglaise offrant à la *Royal Navy* une emprise quasi-absolue sur les eaux de l'Atlantique Sud. Les Anglais créent ainsi une large zone de sécurité pour éviter toute offensive.

³⁰ Voir la carte à la page 245.

³¹ *Le Moniteur*, 18 décembre 1815, 2 p., p. 1.

³² OCAMPO, *op. cit.*, p. 41.

³³ MORRIS, Roger, *Cockburn and the British Navy in Transition*, Columbia, University of South Carolina Press, 1997, 338 p., p. 139.

³⁴ Lettre de La Tour Maubourg, le 25 mai 1819, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 612, 8CP 612, folio 120, verso.

³⁵ OCAMPO, *op. cit.*, p. 77.

5.1.4 Longwood, cellule d'isolement

En ce qui concerne plus particulièrement Napoléon et ses compagnons, diverses dispositions rigoureuses sont adoptées pour lutter contre une possible fuite. Avant même le départ pour Sainte-Hélène, une partie de l'or emmené par Napoléon sur le *Bellerophon* est confisquée³⁶. En effet, une forte somme d'argent liquide ou des biens matériels pourraient faciliter la corruption de la garde britannique et favoriser une évasion. Ainsi, le gouvernement anglais indique à Napoléon le montant maximal qu'il peut emporter avec lui avant son départ. Les effets de l'ex-empereur et de ses proches sont même fouillés pour vérifier le respect de ces conditions.

Sur l'île, un système de surveillance est organisé, bien qu'une certaine liberté dans les procédures de contrôle soit laissée au geôlier. Effectivement, il dispose de « tous les moyens pour détenir et garder le dit Napoléon Buonaparte »³⁷. Hudson Lowe explique aussi avoir « reçu l'ordre de prendre tous les soins imaginables pour que Napoléon ne s'échappe pas »³⁸. Par conséquent, il aurait carte blanche pour le retrouver et le ramener – de préférence vivant – en cas d'évasion. Malgré cette souplesse, il ne cesse de s'abriter derrière les ordres de Londres pour justifier ses restrictions.

Dès son arrivée, Napoléon fait l'objet d'une surveillance rigoureuse. Avant son installation à Longwood, qui doit être réaménagé pour le recevoir, il loge aux Briars chez une famille de notables : les Balcombe. Un militaire anglais est présent en permanence pour constater sa présence. Ses proches sont également contrôlés et comme le remarque Montholon : « il nous fut impossible de faire un pas sans être accompagnés d'un prétendu guide »³⁹. Néanmoins, si l'ex-empereur est étroitement gardé aux Briars, d'après Gourgaud les Anglais font preuve de « beaucoup de tact »⁴⁰.

Une fois le captif installé à Longwood, les Anglais accentuent leur surveillance. En

³⁶ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 2.

³⁷ *Journal Sun*, le 18 mars 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 205, recto.

³⁸ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 341.

³⁹ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 1...*, op. cit., p. 166.

⁴⁰ Gourgaud, cité par, BRICE, Raoul, *Les Espoirs de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Payot, 1938, 302 p., p. 80.

effet, un officier d'ordonnance anglais réside dans une dépendance de la maison de Napoléon, son objectif étant de confirmer au gouverneur, deux fois dans la journée, la présence du captif⁴¹. S'il remplit cette mission avec toute la délicatesse possible, selon O'Meara⁴², cette mesure renforce chez le détenu le sentiment d'être épié en permanence. En plus, un télégraphe permet au gouverneur – quelle que soit sa position sur l'île – d'obtenir des renseignements précis sur les faits et gestes de Napoléon. Ainsi, dès la fin de 1815, un dictionnaire de signaux est conçu entre Cockburn et l'officier anglais présent à Longwood, pour rendre compte des activités du prisonnier, telles que « le général est indisposé », « le général est sorti, convenablement escorté ; il a dépassé le cordon de sentinelle »...⁴³. Parallèlement, le médecin attaché à l'ex-empereur – O'Meara – doit prévenir le gouverneur de l'île s'il découvre tout élément relatif à un projet d'évasion⁴⁴.

Les déplacements de Napoléon et de ses proches sont limités. L'ancien empereur « jouit d'une liberté parfaite »⁴⁵ mais uniquement dans un espace bien défini autour de sa demeure. Il peut franchir cette frontière sous certaines conditions, notamment celle d'être escorté par un officier anglais ; mais refusant cette compagnie forcée, il ne dépasse pas, ou que très rarement, ces limites⁴⁶. D'abord sous Cockburn puis sous son successeur, ce périmètre varie à plusieurs reprises en fonction des relations entre le geôlier et le prisonnier. Par exemple, Lowe juge – à son arrivée – l'espace de liberté accordé trop généreux et le diminue⁴⁷. À l'inverse, en janvier 1820, période où les Anglais n'ont pas de difficultés pour constater la présence de Napoléon qui effectue de grands travaux de jardinage à Longwood, le gouverneur décide d'étendre le territoire de libre circulation. Seules exceptions, les zones côtières et urbaines pour lesquelles le captif doit être escorté par un officier anglais⁴⁸. À la sortie du domaine, les compagnons de l'ex-empereur subissent aussi le contrôle continu de soldats. À titre d'illustration, O'Meara indique que lorsque le fils de Las Cases se rend à Jamestown avec un domestique en septembre 1816, le second de Lowe, l'officier Reade, ordonne à un lieutenant anglais « de les suivre partout et d'écouter leur conversation »⁴⁹.

⁴¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 24.

⁴² O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 20.

⁴³ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 67.

⁴⁴ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 134.

⁴⁵ BALMAIN, *op. cit.*, p. 580.

⁴⁶ WARDEN, *op. cit.*, p. 88.

⁴⁷ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2*, Paris, Garnier, 1961, 939 p., p. 410-411.

⁴⁸ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 2016, 544 p., p. 92.

⁴⁹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 107.

Tout un cordon de sentinelles entoure Longwood. Au crépuscule, la maison est encerclée, certains gardes sont même postés dans le jardin. Aux dires de Montchenu, les troupes sont si nombreuses qu'elles « se touchent presque »⁵⁰ et du fait de cette imposante présence militaire, Albine de Montholon qualifie Longwood de prison⁵¹. Cette mesure draconienne contraint lord Bathurst à se justifier devant le Parlement anglais, expliquant que la nuit, le danger d'une évasion est nettement supérieur et nécessite davantage de vigilance⁵².

Enfin, suite à l'installation à Longwood, toute la zone environnante devient interdite aux habitants sans autorisation écrite du gouverneur⁵³. Seuls peuvent y accéder, en dehors du geôlier et de ses subordonnés directs, les compagnons de Napoléon. Ainsi, les contacts entre les Français exilés et les habitants de l'île sont contrôlés. Cette mesure vise surtout à éviter tout projet de fuite, même si Cockburn affirme qu'elle sert aussi à empêcher les habitants de l'île de venir importuner Napoléon⁵⁴. Effectivement, alors qu'il logeait aux Briars, l'ex-empereur subissait des visites impromptues de la population, et ce dès son arrivée, O'Meara affirmant que l'ex-empereur ne cessait d'être « exposé aux regards avides et grossiers de ceux qui cherchaient à satisfaire leur curiosité par la vue du célèbre captif »⁵⁵.

En outre, des restrictions sévères à tous mouvements et contacts avec l'extérieur sont imposées. Parmi elles, les bannis ont interdiction de correspondre librement avec le reste du monde. Cette précaution est l'une des plus lourdes, Bathurst déclarant à Lowe « qu'il faut empêcher les communications de Napoléon avec l'Europe et avec la France ; que ceci est plus important que l'armée d'occupation des Alliées »⁵⁶. Par conséquent, le courrier envoyé ou reçu par les Français doit être ouvert et analysé par des Anglais⁵⁷. Cette censure passe aussi par un contrôle rigoureux de tout colis. À Bertrand qui ne comprend pas ou feint de ne pas admettre pourquoi le gouverneur Lowe pourrait bloquer l'arrivée d'objets ou de meubles, ce dernier répond : « des présents peuvent être tout aussi dangereux qu'une lettre, à la sûreté de

⁵⁰ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 61.

⁵¹ MONTHOLON, Albine, *Souvenirs de Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 90.

⁵² WILSON, Robert, *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie*, Paris, Dentu, 1817, 166 p., p. 162.

⁵³ Proclamation du gouverneur de Sainte-Hélène le 7 décembre 1815, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITZER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 244.

⁵⁴ Lettre de Montholon à Cockburn, le 21 décembre 1815, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 17 août 1815 au 16 juin 1816*, anglais cote 3, folio 57, recto et verso.

⁵⁵ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 8.

⁵⁶ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819*, Paris, Albin Michel, 1959, 517 p., p. 162.

⁵⁷ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, *op. cit.*, p. 449.

la détention, et demandent d'être examinés [...] une lettre peut être cachée dans les carrés d'un échiquier ou dans la couverture d'un livre »⁵⁸.

Si les Français peuvent recevoir des visiteurs, ce n'est que sur la seule autorisation du gouverneur. Cette règle représente l'un des principaux points de friction entre Napoléon et Lowe ; sous Cockburn, l'amiral avait concédé que le captif pouvait, sans son autorisation, accorder audience aux habitants ou aux voyageurs faisant escale, sur laissez-passer de Bertrand. Le document signé de la main du Grand-Maréchal devait être présenté aux sentinelles entourant Longwood, et remis le lendemain à Cockburn⁵⁹. Cette situation prend fin avec l'arrivée de Lowe qui exige que toute personne souhaitant se rendre à la résidence du captif ait une pièce écrite certifiée par les autorités de l'île. Selon lui, ces sauf-conduits ne contribueraient pas à l'évasion de Napoléon ; mais si Bertrand autorise aux habitants de voir l'ex-empereur, cela signifierait que le Grand-Maréchal endosse le rôle du gouverneur⁶⁰.

À son arrivée, Lowe impose des mesures de sécurité encore plus strictes, comme le note O'Meara⁶¹. Effectivement, le nouveau gouverneur est étonné par certaines décisions de Cockburn, qui ne lui plaisent pas. Il considère que l'amiral « s'était trop relâché »⁶², et le juge coupable d'avoir accordé à Napoléon « beaucoup plus de liberté et un bien plus grand espace pour se promener sans escorte, qu'il n'avait droit de le faire »⁶³.

Logiquement, le nouveau gouverneur souhaite durcir les conditions de détention. Inquiet des rumeurs répandues en Europe sur une possible évasion, il obtient le soutien de Bathurst pour limiter l'accès à l'ex-empereur. En 1816, il impose aux exilés de ne pas quitter la route et de ne pas s'adresser aux habitants de l'île – à l'exception des salutations d'usage – lors de leurs promenades sans la présence d'un officier anglais. Les *Lettres du Cap de Bonne-Espérance* tournent en dérision ces nouvelles instructions de Lowe⁶⁴ et renforcent l'image de bourreau que Napoléon cherche à transmettre en Europe.

⁵⁸ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, *op. cit.*, p. 282.

⁵⁹ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 66.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 211.

⁶¹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 35.

⁶² FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 50.

⁶³ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2*, Paris, Garnier, 1897, 502 p., p. 118.

⁶⁴ CABANÈS, Augustin, WARDEN, William, *op. cit.*, p. 373.

De même, toute personne reçue à Longwood doit subir un interrogatoire auprès du gouverneur pour connaître les sujets de conversation entre Napoléon et ses hôtes. Grâce à l'instauration de ces nouvelles limitations, Lowe espère stopper des communications clandestines entre la communauté française et le reste du monde. Les Français, eux, perçoivent différemment ces mesures ; par exemple, Las Cases affirme que leur établissement sert à empêcher le monde extérieur de découvrir les traitements infligés par leur geôlier⁶⁵.

Ces multiples précautions excèdent Napoléon, comme le montre son apostrophe à son chirurgien anglais lors d'une de ses visites : « vous connaissez la topographie de Sainte-Hélène, et vous devez convenir qu'une sentinelle placée sur l'une de ces montagnes peut me suivre des yeux, du moment où je quitte cette maison jusqu'à celui où j'y rentre. Si un officier ou un soldat placé à cette hauteur ne paraît pas suffisant à votre gouverneur, pourquoi ne pas y mettre dix, vingt, ou une compagnie de dragons ? »⁶⁶. Plus précisément, il ne supporte pas la présence d'une surveillance rapprochée : « qu'ils [les anglais] ne me perdent pas de vue, mais qu'on me délivre seulement de la surveillance de cet officier toujours collé à mes côtés »⁶⁷. Cette exaspération entraîne d'ailleurs des réponses cinglantes à Lowe lors d'invitations à divers événements organisés sur l'île. À titre d'exemple, lors d'une sollicitation à dîner à Plantation House incluant entre autres la comtesse de Loudon – de passage sur Sainte-Hélène –, il répond sèchement « comment, aller dîner, peut-être avec un peloton de soldats pour m'escorter ! »⁶⁸.

5.1.5 Quand excès rime avec ridicule

Ces mesures et ces défenses sont perçues avec scepticisme par la majorité des témoins, les proches de Napoléon en premier lieu. Ainsi, Albine de Montholon explique que toutes les dispositions prises par Hudson Lowe sont « d'un ridicule affreux »⁶⁹. De même, dans une lettre à Lucien Bonaparte en 1816, Las Cases évoque les probabilités d'évasion. Ses conclusions sont sans appel mais il prend soin de juger les conditions de captivité mises en place par le gouverneur : « Vous me demanderez peut-être, Monseigneur, s'il est possible de

⁶⁵ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2*, Paris, Garnier, 1961, 939 p., p. 416.

⁶⁶ Napoléon, cité par, WARDEN, *op. cit.*, p. 139.

⁶⁷ *Idem.*

⁶⁸ *Ibid.*, p. 141.

⁶⁹ Madame de Montholon, citée par, BALMAIN, *op. cit.*, p. 649.

s'échapper de notre rocher ? Les militaires, les marins, disent que c'est presque impossible ; mais ils conviennent surtout que les mesures rigoureuses, les tracasseries de toute espèce dont on nous comble, n'altèrent en quoi que ce soit les chances existantes »⁷⁰.

Les témoignages de l'entourage manquent évidemment d'impartialité. Cependant, ceux d'autres spectateurs plus neutres sont tout aussi accablants. Balmain note : « toute entreprise du dehors contre cette île serait en pure perte. La nature y a mis les premiers et les plus grands obstacles, et le gouvernement anglais ne cesse pas d'y ajouter des moyens de défense dont la plupart même paraissent inutiles. [...] Le nombre des canons disposés sur les côtes et dans l'intérieur du pays est effrayant »⁷¹. Il ajoute qu'il ne « voit que sentinelles, postes et patrouilles » et avoue sa peine à « concevoir l'utilité réelle » de tout cet arsenal défensif⁷². Montchenu confirme les écrits du commissaire russe⁷³. L'envoyé français, conscient de ses devoirs, a inspecté l'île et relevé les points pouvant convenir à un débarquement selon Lowe. Ses déductions sont à l'opposé de celles du gouverneur. D'après lui, un amarrage – voire une évasion – par ces accès paraît irréaliste du fait des obstacles naturels renforcés par des batteries anglaises. Il met aussi en avant l'impossibilité des navires d'approcher l'île sans être découverts⁷⁴.

Les Anglais eux-mêmes se montrent dubitatifs face aux imposantes dispositions restrictives instaurées. Dès décembre 1816, O'Meara ne peut s'empêcher de tourner en dérision les moyens colossaux destinés à prévenir toute tentative d'évasion : « Tous les endroits par lesquels on aurait pu aborder dans l'île, tous ceux mêmes qui paraissaient en offrir la possibilité, étaient garnis de piquets ; et des sentinelles étaient placées sur chaque sentier escarpé qui conduisait à la mer, bien que tous les sentiers dans cette direction offrissent des obstacles insurmontables pour un homme aussi peu agile que Napoléon »⁷⁵. Cet avis est partagé par l'amiral Malcolm qui, jugeant une fuite improbable, s'interroge sur les restrictions imposées au prisonnier⁷⁶. Même lady Lowe précise « qu'on venait rapporter les plus petites minuties au Gouverneur, que c'en était ridicule »⁷⁷. La stérilité des mesures mises en place

⁷⁰ Las Cases, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 4*, Paris, Amyot, 1853, 552 p., p. 33.

⁷¹ BALMAIN, *op. cit.*, p. 580.

⁷² *Idem.*

⁷³ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 42.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 58.

⁷⁵ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome I...*, *op. cit.*, p. 19.

⁷⁶ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 63.

⁷⁷ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-*

devient l'un des principaux sujets de conversation sur l'île. Les proches de l'ex-empereur défendent l'infaisabilité d'une évasion en vue d'obtenir davantage de libertés à leur maître. Ainsi, Bertrand formule devant le gouverneur le vœu que Napoléon puisse circuler librement sur l'île à l'exception du rivage, sollicitation toujours repoussée⁷⁸.

5.2 LOIN DE SAINTE-HÉLÈNE

5.2.1 La situation idyllique de Joseph Bonaparte

Si la surveillance est importante à Sainte-Hélène, le gouvernement français – peu rassuré par les dispositions anglaises – prend des mesures pour empêcher tout complot extérieur visant à délivrer Napoléon. Depuis 1815, les Bonapartistes sont perçus comme des suspects et des conspirateurs en sommeil qui n'attendent que le moment propice pour frapper. Dans ces conditions, les contrôler peut devenir essentiel. Par ailleurs, les agents de la Restauration sont en permanence à la recherche d'une hypothétique manigance visant à rapatrier l'ex-empereur : enquêteurs, préfets, ambassadeurs et autres notent puis partagent avec leurs supérieurs tous propos ou attitudes douteux. Néanmoins, des potentiels comploteurs aux simples colporteurs de bruits, une gradation doit être établie.

La famille Bonaparte est considérée comme le principal danger. Parmi ses membres, d'après les autorités françaises, le plus menaçant est Joseph. Comme l'écrit le consul général de France aux États-Unis Pétry, l'homme qui est le « plus à craindre ici [aux États-Unis] que tous les Français réfugiés : c'est le comte de Survilliers »⁷⁹. Il vit à Bordentown, près de Philadelphie, sous ce nom suite à son exil, et il cristallise les espoirs des Bonapartistes. En effet, il s'est, avec succès, enfui aux États-Unis à l'été 1815, loin de l'Europe de la Sainte-Alliance. Dans ses mémoires, il fait un récit épique de sa traversée de l'Atlantique où les Anglais sont à sa recherche pour le déporter en Russie⁸⁰. Mais, il s'est présenté sous une fausse identité durant tout le voyage, le capitaine du navire étant persuadé de transporter non

⁷⁸ 1817..., *op. cit.*, p. 201.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 38.

⁷⁹ Lettre de Pétry, le 31 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 44, recto.

⁸⁰ BONAPARTE, Joseph, *Mémoires et correspondances politique et militaire du roi Joseph, tome 10*, Paris, Perrotin, 1854, 480 p., p. 233.

pas un Bonaparte mais Lazare Carnot. Le frère aîné de l'ex-empereur tient une place à part dans les possibles projets d'évasion. Si l'Amérique est une destination importante pour les exilés français, c'est en partie parce que « la plupart des gouvernements d'Europe refusent d'admettre sur leur territoire les personnes condamnées au bannissement »⁸¹. Et, comme l'explique Georges Bertin dans son ouvrage sur l'exil américain de Joseph, « les aspirations et les espérances de sa seule présence »⁸² étaient grandes. Pour des militaires ou des politiques fidèles inconditionnels de Napoléon, il représente un espoir de faire perdurer la dynastie, voire d'un retour à l'Empire. Plus encore, des rumeurs circulent à Paris, suggérant qu'il trame un projet pour libérer son frère, information jugée suffisante par les partisans de Napoléon pour effectuer le voyage jusqu'au Nouveau Monde. Par exemple, le commandant Maurice Persat part pour New York en 1817 avec toutes ses économies dans l'intention « de trouver le prince Joseph Napoléon qui [selon un bruit à Paris] préparait une expédition afin d'aller enlever l'Empereur de sa prison de Sainte-Hélène »⁸³. En somme, Joseph devient un élément fédérateur des partisans de son frère.

De plus, riche et généreux, le « comte de Survilliers » est recherché par les Bonapartistes et dangereux pour les Royalistes. Le comte de Villèle souligne, non sans raison, que seuls les exilés fortunés peuvent constituer une menace⁸⁴. Avec d'importants moyens financiers, les bannis français peuvent en effet tenter toute sorte de projets allant de l'armement d'un navire à la construction d'une colonie en Amérique, dont l'ultime finalité pourrait être de délivrer Napoléon. L'ancien roi remplit cette condition, le gouvernement de Madrid affirme que ses richesses sont immenses⁸⁵. Même l'ex-empereur n'a que peu de doutes sur le trésor dont dispose son frère et annonce à ses compagnons que « Joseph a 7 ou 800 000 livres de rentes, plus de vingt millions »⁸⁶, somme vraisemblablement récupérée à partir des biens de la couronne d'Espagne. Selon les estimations de l'historien Pierre Branda, son patrimoine serait en réalité compris entre 8 et 10 millions de francs répartis entre numéraire, propriétés et œuvres d'art⁸⁷. Sa fortune est donc certes, inférieure aux estimations

⁸¹ Lettre à Hyde de Neuville, le 18 avril 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 294, recto.

⁸² BERTIN, Georges, *Joseph Bonaparte en Amérique*, Paris, La Nouvelle Revue, 1893, 423 p., p. 216.

⁸³ PERSAT, Maurice, *Mémoires du commandant Persat : 1806 à 1844*, Paris, Plon-Nourrit, 1910, 367 p., p. 18.

⁸⁴ VILLÈLE, Joseph, *Mémoires et correspondance du comte de Villèle, Tome 2*, Paris, Perrin, 1904, 524 p., p. 91.

⁸⁵ Extrait d'une lettre de l'ambassadeur de France à Madrid, le 22 avril 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 20, recto.

⁸⁶ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume I...*, op. cit., p. 210.

⁸⁷ BRANDA, Pierre, « Joseph Bonaparte, the family's money-man », *Napoleonica, La Revue*, 2017, volume 29,

les plus hautes, mais elle reste considérable.

L'ancien roi ouvre ses portes aux partisans de son frère. Ainsi, Persat souligne qu'il a été accueilli « avec cette aménité que tous les Français ont reconnue en lui »⁸⁸. Assurément, lui-même exilé, le « comte de Survilliers » ne peut qu'ouvrir les bras aux autres proscrits. Plusieurs l'ont personnellement servi, tel le général Clauzel qui fut sous ses ordres en Espagne de 1810 à 1814⁸⁹. Avec sa générosité, il ne tarde pas à recevoir nombre de bannis tels que le maréchal Grouchy, le comte Réal et bien d'autres figures de l'Empire, certains dans une situation précaire. D'après la police de la Restauration en 1816, Lefebvre-Desnouettes – réfugié à Philadelphie – vit « dans une grande gêne »⁹⁰ ; Pétry souligne en mai 1817 qu'une partie des exilés « sont déjà ou seront bientôt dans la détresse »⁹¹. De fait, de nombreux Bonapartistes gravitent autour de lui, ce qui ne rassure pas l'ambassadeur de France à Washington⁹².

Par conséquent, le gouvernement de la Restauration continue de surveiller Joseph d'un œil inquiet⁹³. D'innombrables dépêches rédigées sur lui par les représentants français en Amérique sont transmises, ses fréquentations étant l'objet de ces courriers. Par exemple, le consul de France à New York écrit en janvier 1816 que « le général Clauzel est à New York depuis deux jours, il se trouva hier au déjeuner qui se donne tous les dimanches chez Joseph Bonaparte »⁹⁴. De même, son successeur écrit en 1817 qu'« il y a des réunions considérables d'anciens officiers et d'autres mécontents auprès de Joseph Bonaparte. Ils parlent hautement du retour de Bonaparte »⁹⁵. Cette surveillance est parfaitement connue de Joseph, lequel n'a d'autre alternative que de s'en accommoder. Elle peut d'ailleurs déboucher sur des anecdotes insolites, telle la rumeur annonçant une tentative d'attentat à son encontre, rapportée par Pétry en 1818. Tout en prévenant Paris, celui-ci décide d'enquêter pour découvrir les dessous de

numéro 2, p. 8-14, p. 8.

⁸⁸ PERSAT, *op. cit.*, p. 19.

⁸⁹ États de service de Clauzel, SHD, département « Terre », Vincennes, Guerre, Officiers généraux : dossier personnel, 6Yd 37, *Clauzel*, folio 1 bis.

⁹⁰ État de situation des individus compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815 au mois de septembre 1821, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté, 25 p., p. 19.

⁹¹ Lettre de Pétry, le 24 mai 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 50, recto.

⁹² HYDE DE NEUVILLE, Jean Guillaume, *Mémoires et souvenirs, volume 2*, Paris, Plon, 1893, 547 p., p. 272.

⁹³ *Ibid.*, p. 215.

⁹⁴ Lettre de Cazeaux, consul de France à New York à la légation de France à Washington, 15 janvier 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance consulaire et commerciale, 1793-1901, *New York*, tome 4, 1807-1818.

⁹⁵ Lettre du comte d'Espinville, consul de France à New York, à la légation de France à Washington, *ibid.*

cette affaire et surtout « détruire les soupçons »⁹⁶. En effet, des Royalistes français – voire le gouvernement de la Restauration – pourraient être accusés d’avoir tenté de faire disparaître l’aîné des Bonaparte. Finalement, le représentant français découvre que, loin d’avoir subi une tentative de meurtre, Joseph a juste envoyé en prison un de ses domestiques pour trafic de somnifères⁹⁷. Ainsi, un banal fait divers entraîne une enquête du corps diplomatique français.

Au grand déplaisir des représentants de la Restauration, Joseph reçoit des personnalités de la société américaine dont l’ancien président John Adams ; ou encore des membres du Congrès comme Joseph Hopkinson. Il conserve aussi des liens précieux avec les représentants de plusieurs pays européens. À titre d’exemple, Kantzow, l’ambassadeur de Suède aux États-Unis en 1817, reçoit l’ordre « de traiter publiquement Joseph avec la plus grande considération » et l’ambassadeur organise une grande réception en son honneur⁹⁸, les deux hommes s’invitent même à dîner à plusieurs reprises.

Ce traitement réservé à Joseph par l’agent diplomatique suédois ne manque pas de surprendre et d’agacer d’autres représentants européens. L’ambassadeur d’Espagne est particulièrement mécontent⁹⁹. Celui de France, Hyde de Neuville, s’étend aussi sur cette situation à travers plusieurs lettres à Richelieu, tentant de surcroît de remonter jusqu’au responsable de cette « démarche inconsidérée »¹⁰⁰. Sans surprise, l’ordre avait été donné par le prince héritier de Suède, Bernadotte. Certes, Joseph est son beau-frère, mais les liens familiaux ne semblent pas excuser cette conduite aux yeux de l’ambassadeur français, lequel y voit un affront direct fait à sa nation. D’ailleurs, Hyde de Neuville affirme que les égards de la délégation suédoise envers Joseph et des exilés ont « fait naître des espérances coupables », y compris celle d’un « nouveau 20 mars » auprès de Français résidant aux États-Unis¹⁰¹. Cette affaire l’irrite tellement qu’il écrit une lettre au prince de Suède. À « lire avec attention », cette missive fait part de son opinion sur les consignes données à Kantzow¹⁰², bien que l’ambassadeur fasse l’éloge de Bernadotte et des Bourbons tout en dénigrant Napoléon.

⁹⁶ Lettre de Pétry, le 10 décembre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 156, verso.

⁹⁷ *Ibid.*, folio 158, recto.

⁹⁸ Lettre de Hyde de Neuville, le 29 mars 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 259, recto.

⁹⁹ Lettre de Hyde de Neuville, le 18 avril 1817, *ibid.*, folio 290, verso.

¹⁰⁰ Lettre de Hyde de Neuville, le 28 avril 1817, *ibid.*, folio 297, recto.

¹⁰¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 18 avril 1817, *ibid.*, folio 289, recto.

¹⁰² Lettre de Hyde de Neuville au Prince de Suède, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 41, recto.

Cependant, le but premier de ce courrier reste de demander à Bernadotte de rompre toute relation avec Joseph.

Autre grande figure internationale, l'empereur Alexandre de Russie a lui aussi enjoint son ambassadeur de traiter Joseph avec de grands égards. Hyde de Neuville suggère non sans ironie que dans un futur proche tous les ambassadeurs présents à Washington devraient « traiter le prétendu roi d'Espagne avec tous les égards dus à son rang »¹⁰³. Ainsi, Joseph ne manque pas d'interlocuteurs et d'invités même si paradoxalement, il se plaint à sa sœur Élisabeth, restée en Europe, d'être « trop seul » en Amérique¹⁰⁴.

5.2.2 Famille sous surveillance

Plusieurs raisons expliquent que Joseph cristallise les attentions des partisans et des ennemis de Napoléon, même si l'empereur déchu a trois autres frères et un fils légitime. Premièrement, il est l'aîné, le chef de la famille, et doit donc être théoriquement consulté pour toute décision importante. Il ne peut être question de Napoléon II, alors mineur et vivant en Autriche entouré d'hommes de la Sainte-Alliance. Quant aux autres frères, tous séjournent en Europe et sont fortement surveillés¹⁰⁵ par les agents de la Restauration, et plus précisément par les ambassadeurs français dans les territoires où ils ont trouvé refuge. Ainsi, Cortois de Pressigny, le représentant de la France à Rome en 1815, fait espionner étroitement ceux présents dans les États pontificaux¹⁰⁶. Blacas, son successeur en 1816, maintient cette surveillance et écrit à Richelieu que son « attention [se porte] tous les jours sur les moindres actions de la famille Bonaparte »¹⁰⁷. De fait, ils représentent une menace moindre. Par souci de sécurité, la police française rédige des rapports sur eux, chacun associé au degré de dangerosité qu'il représente¹⁰⁸. Ce critère inclut notamment la considération d'un projet

¹⁰³ Lettre de Hyde de Neuville, le 18 avril 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 289, verso.

¹⁰⁴ Lettre de Joseph Bonaparte à la princesse Élisabeth, le 10 juillet 1818, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives d'Élisabeth, princesse Bacciochi, grande duchesse de Toscane et de ses descendants, *Lettres adressées à Élisabeth et à son époux*, cote 400 AP/19, non folioté.

¹⁰⁵ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 215.

¹⁰⁶ Lettre de l'ambassadeur française à Rome, le 30 septembre 1815, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Rome*, volume 946, 109CP 946, folio 264, recto et verso.

¹⁰⁷ Lettre de Blacas, le 27 mai 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Rome*, volume 947, 109CP 947, folio 173, recto.

¹⁰⁸ Note sur la famille Bonaparte, le 15 août 1820, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté, 3 p.

d'évasion de Napoléon, possibilité que nul ne peut écarter.

Les rapports sur les Bonaparte leur prêtent des intentions hostiles vis-à-vis de la Restauration. En effet, ils notent à propos de la mère de Napoléon que « malgré son avarice [elle] est prête à [tout sacrifier] pour voir son fils hors de Sainte-Hélène »¹⁰⁹. De façon similaire, Lucien participerait « avec beaucoup d'énergie aux intrigues en faveur de son frère »¹¹⁰. Enfin, si Hortense ne tente rien en faveur de son ex-beau-père, elle garde espoir en son retour¹¹¹. Ces comptes rendus sont également surprenants quant aux intentions que le personnel de sécurité prête aux intéressés. En 1820, Caroline Murat tenterait de mener un projet pour qu'un de ses enfants devienne roi du Mexique, dessein qui n'a aucun lien avec une évasion de Napoléon et qui est en concurrence directe avec celui de son frère Joseph¹¹². En définitive, les écrits soulignent que les Bonaparte échangent régulièrement pour bâtir un plan de sauvetage, mais que leur « nullité » ne les rend pas dangereux et obère la réussite de leurs ambitions extravagantes ; ils pourraient toutefois déclencher des troubles en Europe ou en Amérique.

En réalité, ce contrôle est parfaitement inutile. Les rapports sont majoritairement exagérés pour ne pas dire fantaisistes. Effectivement, aucun des Bonaparte n'envisage une offensive contre la Restauration. Ils n'espèrent pas un retour en France mais veulent vivre dans le calme et la sérénité, chose difficile à concilier avec des conspirations. Pour conclure, ils n'ont jamais entrepris quelque projet visant à libérer Napoléon, si ce n'est la poignée de suppliques envoyées aux souverains européens. Bien des années plus tard, le jeune Louis-Napoléon Bonaparte – futur Napoléon III – déplore d'ailleurs cette attitude, ajoutant « pendant 15 ans [de 1815 à 1830] le seul mobile des actions de tous les membres de ma famille a été la peur de se compromettre »¹¹³. Par la suite, la surveillance des Bonaparte ne s'achève pas avec la disparition de l'ex-empereur. Les autorités royales restent vigilantes. Par exemple, le directeur de la police de France continue de recevoir en 1827 des rapports sur leurs activités¹¹⁴.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 1.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 2.

¹¹¹ Note sur le prince Eugène et sa sœur Hortense, 1821, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté, 3 p., p. 1.

¹¹² Note sur la famille Bonaparte, le 15 août 1820, *ibid.*, non folioté, 3 p., p. 1.

¹¹³ Lettre de Louis-Napoléon Bonaparte à Hortense, le 10 juillet 1834, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Louis Bonaparte, roi de Hollande, d'Hortense et de leurs descendants, *Lettres du prince Louis-Napoléon à la reine Hortense*, cote 400 AP/39, dossier 3, folio 105.

¹¹⁴ Lettre du directeur de la police, le 25 août 1827, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série

La famille Bonaparte n'est pas la seule à faire l'objet d'une étroite surveillance. Dès sa nomination en tant que médecin de Napoléon à Sainte-Hélène, Antommarchi affirme ceci : « je fus signalé, suspect, j'eus toute la police sur les bras [...] les dénonciations, les lettres anonymes n'arrêtaient pas »¹¹⁵. En Europe, il serait soupçonné d'être un espion de l'ex-empereur, le rejoignant pour lui communiquer quelques informations politiques et l'assister dans un sombre dessein. Tous les compagnons de Napoléon, officier ou domestique quittant Sainte-Hélène, font également l'objet d'un contrôle de la part des vainqueurs. Parmi eux, le domestique Santini, considéré par les Royalistes comme « un agent très dangereux de la famille de Bonaparte »¹¹⁶, explique qu'il est sans cesse épié, depuis son retour en Europe à la fin de l'année 1816 jusqu'à l'annonce de la mort de Napoléon¹¹⁷.

Enfin, l'ambassadeur français à Londres demande au gouvernement anglais que les fidèles de l'ancien empereur, suite à leur départ de Sainte-Hélène, ne gagnent pas l'Amérique où ils pourraient comploter aisément mais reviennent en Europe où ils seraient bien plus faciles à surveiller¹¹⁸. Il est vrai qu'ils peuvent recevoir des propositions de Bonapartistes. À titre d'illustration, Las Cases affirme qu'à son retour en Europe, il a diverses ouvertures pour entrer dans des projets visant à délivrer Napoléon, offres qu'il refuse à chaque fois¹¹⁹. Mais, fondée sur la seule parole du mémorialiste, cette affirmation reste sujette à caution.

5.2.3 Disperser pour mieux régner

Un objectif fondamental de la Restauration pour lutter contre un possible complot pour délivrer Napoléon consiste à empêcher toute réunion de la famille en Amérique. D'après un rapport destiné à Hyde de Neuville, c'est en surveillant « les démarches des principaux membres de cette famille que l'on prévient tous les bruits et tous les prétextes d'inquiétés, que la malveillance pourrait répandre s'ils étaient réunis »¹²⁰. Leur présence dans le Nouveau Monde serait, pour les Alliés, plus dangereuse que leur maintien en Europe. Comme

police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9153, non folioté.

¹¹⁵ AN TOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 1...*, op. cit., p. 2.

¹¹⁶ Lettre du lieutenant de police à Lyon, le 2 juin 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9153, non folioté.

¹¹⁷ Lettre de Santini, le 22 avril 1822, *ibid.*, non folioté.

¹¹⁸ Lettre d'Osmond, le 1^{er} juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 268, verso.

¹¹⁹ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 835.

¹²⁰ Lettre à Hyde de Neuville, le 18 avril 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 293, verso.

le souligne Hyde de Neuville à propos d'une demande de départ de Lucien Bonaparte vers l'Amérique, la France s'oppose à une expatriation d'un Bonaparte dans « un pays qui a accueilli un grand nombre de mécontents et de réfugiés et où sa conduite serait moins aisément surveillée »¹²¹. Ainsi, la correspondance de Joseph avec les autres membres de la famille Bonaparte est-elle particulièrement épiée pour vérifier l'existence de projets de départ pour les États-Unis¹²², et toute demande de passeport pour le Nouveau Monde est rejetée.

En outre, dès la seconde moitié de 1815, le gouvernement français reçoit régulièrement des messages affirmant que Lucien souhaite se rendre aux États-Unis avec des projets d'importance. Par exemple, un rapport affirme en janvier 1816 qu'il désire y partir « et qu'il venait d'y faire des acquisitions considérables »¹²³. Cet objectif inquiète les Royalistes. En conséquence, il voit sa demande pour rejoindre Joseph rejetée. Il la réitère plusieurs fois, avec toujours le même résultat¹²⁴.

Il est clair que les autorités ne veulent pas que Lucien, soupçonné de comploter avec son frère Joseph pour tirer profit des révolutions sud-américaines, le rejoigne. D'ailleurs, les raisons de ces refus sont parfaitement comprises par les sympathisants de l'ex-empereur et apparaissent même dans la presse. Entre autres, le journal américain francophone et bonapartiste *l'Abeille américaine* écrit en 1817 : « c'est par l'effet d'une décision entre les ministres des puissances alliées, que Lucien Bonaparte n'est pas allé rejoindre *le grand nombre de mécontents et des réfugiés français*, qui méditent, dans les États-Unis, l'enlèvement de Napoléon Bonaparte de l'île Ste-Hélène »¹²⁵.

Au contraire, l'arrivée réussie de membres de la famille Bonaparte en Amérique affole les Royalistes. Le marquis d'Osmond apprend avec inquiétude qu'Achille Murat, neveu de Napoléon, doit rejoindre Joseph en Amérique en 1817¹²⁶. Par ailleurs, les opposants de l'ex-empereur tentent d'empêcher les autres Bonaparte d'y aller pour qu'ils n'aident pas les

¹²¹ *Ibid.*, recto.

¹²² PLESSIS RICHELIEU, Armand Emmanuel, *Lettres de Richelieu au marquis d'Osmond, 1816-1818*, Paris, Gallimard, 1939, 240 p., p. 134.

¹²³ Bulletin du 3 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, dossier janvier, non folioté.

¹²⁴ Lettre au duc de Richelieu, le 8 août 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9153, non folioté.

¹²⁵ *L'Abeille américaine*, 17 juillet 1817, 18 p., p. 15.

¹²⁶ Lettre d'Osmond, le 6 mai 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), Angleterre, volume 609, 8CP 609, folio 134, recto.

réfugiés à créer une colonie¹²⁷. Enfin, les dirigeants européens ne souhaitent pas un regroupement de la famille, même à Sainte-Hélène. De fait, toutes les requêtes de membres apparentés à Napoléon pour lui rendre visite sont rejetées¹²⁸.

5.2.4 Quelle terre d'exil pour les Bonapartistes ?

Les Bonaparte ne représentent pas le seul danger. Les partisans de l'ex-empereur constituent une autre source d'ennuis, plus particulièrement ceux qui ont quitté la France. Effectivement, suite à la défaite définitive de Napoléon, ses fidèles ou de nombreux opposants à la Restauration quittent de gré ou de force le territoire national. Loin de déplaire à une partie des plus ardents partisans du roi, ces départs sont au contraire accueillis avec joie. Par exemple, suite à l'embarquement du conseiller d'État Réal pour les États-Unis, le journal *l'Ami de la religion et du roi* dit à propos des Bonapartistes : « puissent-ils tous mettre les mers entre eux et nous »¹²⁹. Toutefois, l'exil de Français favorables à Napoléon après 1815 pose de sérieux problèmes à la France. Moins faciles à surveiller, ils peuvent comploter plus efficacement. Comme le commente Hyde de Neuville, « les réfugiés [...] feraient moins de mal à leur pays s'ils sont dispersés en France et sous la surveillance d'un bon maire et d'un bon officier de gendarmerie. Peu à peu des hommes coupables ou égarés reviendraient à de meilleurs sentiments, de même ils seraient forcés de se taire, dans les pays étrangers, ils ne font au contraire que s'échauffer »¹³⁰. Certes, les exilés sont surveillés même à l'étranger. Entre autres, tous les hommes inscrits sur la seconde liste de l'ordonnance du 24 juillet 1815, c'est-à-dire condamnés à mort par contumace ou à l'exil, font l'objet d'un contrôle rigoureux par le ministère de la Police, lequel reçoit régulièrement par ses agents des bulletins indiquant leur lieu de résidence¹³¹. De façon similaire, des rapports sont adressés au roi pour qu'il reste informé des faits et gestes de ces militaires ou politiques qui peuvent représenter un danger pour lui ou son pays¹³². Mais si la surveillance est aisée en Europe, en Amérique elle s'avère beaucoup plus complexe.

¹²⁷ Lettre à Hyde de Neuville, le 18 avril 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 293, recto.

¹²⁸ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 874.

¹²⁹ *L'Ami de la religion et du roi*, 26 juin 1816, 16 p., p. 15.

¹³⁰ Rapport de Hyde de Neuville, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 205, recto.

¹³¹ Résidence actuelle des individus compris dans l'article 2 de l'ordonnance du 24 juillet 1815, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Français exilés en vertu de l'ordonnance du 24 juillet 1815, F7 6678, *Dossier général*, folio 7.

¹³² Rapport au roi, le 26 mai 1819, *ibid.*, non folioté.

À partir de la seconde Restauration, le Nouveau Monde reçoit de nombreux fidèles de l'ex-empereur parmi lesquels une quantité non négligeable d'officiers et de sous-officiers de l'ancienne Grande Armée. Aux dires de Lefebvre-Desnouettes, plus de 400 officiers français sont dénombrés aux États-Unis en 1817¹³³. Aux noms célèbres tels que Grouchy et Vandamme s'en ajoutent d'autres, moins prestigieux mais tout aussi importants dans les projets bonapartistes, comme Roul, Latapie et Lakanal. Le séjour en Amérique peut être assez bref, comme pour les généraux Vandamme et Hulin qui y restent moins d'un an. Mais, d'autres comme Grouchy et les frères François et Henri Lallemand y demeurent plus longtemps. La liberté dont ils disposent dans ce pays n'est pas pour plaire à la Restauration. En effet, si les Bonapartistes sont minutieusement surveillés par les États européens¹³⁴, Hyde de Neuville explique que la loi américaine « exemptait ces réfugiés de toute surveillance de la police et les actes de tout contrôle »¹³⁵. Qui plus est, des rumeurs de projets sur Sainte-Hélène se développent dès l'arrivée des premiers partisans de l'ex-empereur en Amérique. À titre d'illustration, les autorités françaises reçoivent des dépêches américaines dès le début de l'année 1816 indiquant que Regnault de Saint Jean d'Angély recruterait des Noirs pour monter une expédition visant à délivrer Napoléon¹³⁶.

Les États-Unis jouent un rôle considérable dans les projets imaginés pour soustraire Napoléon à son sort. Ainsi, en mai 1816 l'ambassadeur anglais à Paris prévient son gouvernement qu'une correspondance cryptée du général Morand, un ancien de la Grande Armée en exil en Cracovie, a été interceptée et évoque entre autres Napoléon, Sainte-Hélène, Philadelphie et l'île de l'Ascension¹³⁷. Des rumeurs naissent aussi dans des territoires proches des États-Unis. Par exemple, Bathurst reçoit une lettre en octobre 1816 lui annonçant qu'une conspiration se tramerait au Québec¹³⁸.

Les exilés ne se dispersent pas sur tout le territoire américain, se concentrant préférentiellement à Philadelphie et à la Nouvelle-Orléans. Dans la première, se trouvent les plus célèbres expatriés tels Clauzel, Grouchy, Lefebvre-Desnouettes, Lakanal, Henri

¹³³ Note de Lefebvre sur le Mexique, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 261, recto.

¹³⁴ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 135.

¹³⁵ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 206.

¹³⁶ Bulletin du 6 février 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier février*, non folioté.

¹³⁷ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 393.

¹³⁸ JOYAL, *op. cit.*, p. 195.

Lallemand, Regnault Saint-Jean d'Angély. La présence de nombreux Bonapartistes s'explique selon le consul à New York « parce qu'ils comptent sur l'exaltation des opinions des Français qui y résident, et parce que la situation du port leur offre de fréquentes occasions de correspondre avec leurs adhérents en France et d'y susciter de nouveaux troubles »¹³⁹. Le choix de la Nouvelle-Orléans, de son côté, se justifie car il s'agit du territoire le plus francophone des États-Unis. Par conséquent, il est logique que des Français le choisissent pour s'installer.

Ce regroupement inquiète la Restauration. Effectivement, par leur proximité et leur nombre, les réfugiés représentent une plus forte menace que s'ils étaient isolés. Des rapports signalent plusieurs rencontres incluant les frères Lallemand, Grouchy, Réal et le colonel Gallabert, où Sainte-Hélène est évoquée, parmi d'autres sujets¹⁴⁰. Le seul exilé de haut rang véritablement mis à l'écart est le général Vandamme, sans doute en raison de son caractère difficile ; Pétry note qu'il ne voit « que peu de Français »¹⁴¹. Divers projets sont imaginés pour rassembler les Bonapartistes, dont l'organisation *Vine and Olive Colony* mise en place en 1817 par Lefebvre-Desnouettes et les frères Lallemand, lesquels souhaitaient regrouper les expatriés dans une colonie agricole en Alabama. Cette structuration reçoit le soutien de Hyde de Neuville expliquant que « la France ne peut que gagner à des établissements de ce genre »¹⁴². Cependant, le gouvernement français se montre hostile à ce projet, à la fois pour des raisons de politique étrangère, craignant que cet établissement n'aide les rebelles d'Amérique latine, mais aussi pour le rôle que pourrait jouer Joseph Bonaparte dans la fondation d'un organisme français¹⁴³.

Cependant, la proximité géographique n'est pas forcément un véritable danger pour la Restauration, les relations entre exilés n'étant pas toujours idylliques. Par exemple, Réal et Regnault de Saint-Jean d'Angély ne s'apprécient pas. En outre, des rapports envoyés à Richelieu signalent que les Bonapartistes sont « prêts à se déchirer eux-mêmes dans leur

¹³⁹ Dépêche de Framery d'Ambreucq, consul général de France, à Cazeaux, consul de France à New York, le 27 novembre 1815, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance consulaire et commerciale, *New York*, tome 4.

¹⁴⁰ Lettre à Hyde de Neuville, le 19 août 1817, le 25 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 156, recto.

¹⁴¹ Lettre de Pétry, le 5 juillet 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 247, verso.

¹⁴² Rapport de Hyde de Neuville, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 204, verso.

¹⁴³ Lettre à Hyde de Neuville, le 18 avril 1817, *ibid.*, folio 293, recto.

propre parti, à se nuire par tous les moyens imaginables, [...] à répandre sur l'autre des horreurs »¹⁴⁴. Cette désunion rend ainsi les expatriés bien moins menaçants. L'échec de la *Vine and Olive Colony* l'illustre : dès le départ, Hyde de Neuville affirme que les Français sont divisés en raison du partage des terres et de la rivalité entre les participants¹⁴⁵.

5.2.5 Bienvenue dans le Nouveau Monde !

Le choix de s'installer en Amérique marque la volonté des exilés de s'éloigner le plus possible de la France de la Restauration et de l'Europe de la Sainte-Alliance. Les États-Unis sont considérés comme une terre de liberté et le refuge de tous les persécutés. Une autre raison l'explique : ce territoire comptant près de 25 000 émigrés français¹⁴⁶ les proscrits peuvent espérer y trouver une solidarité, mais aussi un soutien des Américains. D'ailleurs, ces derniers présents en France ne cachent pas leurs sentiments pour Napoléon : le préfet de Gironde note avec regret que ceux « établis [à Bordeaux] se sont presque tous montrés partisans de l'usurpateur »¹⁴⁷. En effet, la popularité de Napoléon est impressionnante chez eux. Par exemple, un capitaine américain de passage à Sainte-Hélène souligne que l'ex-empereur dispose de nombreux admirateurs parmi ses compatriotes¹⁴⁸. Hyde de Neuville prétend même que le bonapartisme affiche une base solide aux États-Unis¹⁴⁹. La guerre anglo-américaine et la chute de Napoléon face aux puissances européennes ont entraîné de la sympathie envers lui, même si sa politique commerciale – notamment avec le blocus continental – avait desservi les États-Unis.

Les espoirs des expatriés sont à la hauteur de leurs attentes. L'accueil qui leur est réservé est des plus chaleureux et, aux dires de l'ambassadeur français à Washington, les Américains « ne voient dans nos réfugiés rebelles que des martyrs »¹⁵⁰. De surcroît, un élan

¹⁴⁴ Lettre de Hyde de Neuville, le 9 juin 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 67, recto.

¹⁴⁵ Rapport de Hyde de Neuville, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 204, verso.

¹⁴⁶ DOHER, Marcel, *Proscrits et exilés après Waterloo*, Paris, Peyronnet, 1965, 224 p., p. 114.

¹⁴⁷ Rapport du préfet de Gironde, Bulletin du 6 février 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier février*, non folioté.

¹⁴⁸ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 126.

¹⁴⁹ Rapport de Hyde de Neuville, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 191, recto.

¹⁵⁰ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 264.

d'amitié naît au sein de la population à l'égard des exilés, comme illustré par l'affaire suivante : Skinner, directeur de la poste de Baltimore, provoque un incident diplomatique lors de la célébration de la fête de l'Indépendance des États-Unis le 4 juillet 1816. En levant son verre, il porte un toast : « Aux généraux de France en exil, la gloire de leur patrie ; ils n'auront pas été déshonorés par les proscriptions d'un tyran imbécile »¹⁵¹. Assurément, la France de la Restauration s'offusque et exige des membres du gouvernement américain qu'ils prennent des sanctions pour éviter ce genre de propos. Toutefois, James Monroe, alors secrétaire d'État, ministre des Affaires étrangères, rétorque que la libre manifestation des sentiments n'est pas interdite dans son pays¹⁵².

Ainsi, à la différence de la France où les sentiments bonapartistes des Français doivent être cachés pour ne pas subir les foudres du pouvoir en place, les formes d'attachement à Napoléon sont facilitées par les libertés américaines. Par ailleurs, l'opinion publique est hostile aux Bourbons¹⁵³. Cette vision n'est pas pour déplaire aux exilés qui, loin de la réfuter, l'accentuent. Toute une campagne est même organisée pour critiquer la Restauration et son souverain, selon Hyde de Neuville¹⁵⁴. Cette attitude perdure, en témoigne le consul de France à Charleston qui explique en 1817 à son gouvernement que la majorité des Français installés aux États-Unis ou des Américains d'origine française ont « une opinion défavorable » de la Restauration et sont au contraire partisans de Napoléon¹⁵⁵. De même, Hyde de Neuville note que les réfugiés français reçoivent une aide bienvenue de leurs concitoyens déjà installés aux États-Unis¹⁵⁶.

Le gouvernement fédéral, qui pourtant pourrait prendre ses distances avec les exilés installés sur son sol pour préserver de bonnes relations avec l'Europe, se montre bien disposé. Certes, Washington apprend avec réserve l'arrivée de Joseph Bonaparte, mais reste neutre et ne montre ni bienveillance ni hostilité. Effectivement, la présence de l'aîné des Bonaparte peut être embarrassante. Cependant, cette indifférence vacille très rapidement et de nombreux signes de respect apparaissent. Comme l'explique l'ambassadeur espagnol en avril 1816, « la

¹⁵¹ MURAT, Inès, *Napoléon et le rêve américain*, Paris, Fayard, 1976, 331 p., p. 85.

¹⁵² DOHER, *op. cit.*, p. 118.

¹⁵³ MURAT, *op. cit.*, p. 84.

¹⁵⁴ Lettre de Hyde de Neuville, le 22 juin 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 57, recto.

¹⁵⁵ Lettre du consul de Charleston, le 6 juin 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9153, non folioté.

¹⁵⁶ Rapport de Hyde de Neuville, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 199, verso.

conduite du gouvernement américain a totalement changé envers les proscrits qui d’abord furent traités avec indifférence et sans considération, mais [...] maintenant on leur témoigne de l’intérêt et des égards »¹⁵⁷. Notamment, le général Clauzel, à son arrivée en Amérique, est invité à la Maison blanche où il dîne avec le président américain et le secrétaire à la Guerre¹⁵⁸. De même, Grouchy est convié à une soirée du couple présidentiel durant son séjour à Washington¹⁵⁹. Sans doute, aux yeux du gouvernement américain les exilés représentent-ils des émigrés cherchant à fuir l’Ancien Monde et ses persécutions. Avec ce soutien, le risque de complots bonapartistes est bel et bien accru. Ainsi, l’ambassadeur français se veut alarmiste et souligne « qu’une expédition pour Sainte-Hélène trouverait dans tous les ports de l’Union des auxiliaires intrépides, des armes, de l’argent »¹⁶⁰. Face à cette menace que font peser les Français d’Amérique, il est logique que la Restauration riposte.

5.3 LA SURVEILLANCE DES FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

5.3.1 Hyde de Neuville, ambassadeur ou espion ?

En raison de la présence de Bonapartistes – ou supposés tels – éloignés de l’Europe, la France de la Restauration craint que le Nouveau Monde serve de base pour des complots visant à délivrer Napoléon¹⁶¹. D’ailleurs, nombreux sont les Royalistes à considérer les Cent-Jours comme le résultat d’une conspiration d’une partie de l’armée française pour renverser Louis XVIII et remettre Napoléon sur le trône. Ainsi, toute une surveillance est établie en Amérique. Le baron Hyde de Neuville, ambassadeur de France nommé par Richelieu, est à sa tête. Parallèlement à sa mission diplomatique, il doit empêcher « toute espèce de coalition ou de conspirations nuisibles au gouvernement [de la Restauration] »¹⁶². Sa motivation demeure inébranlable, non seulement « pour obéir aux instructions » mais surtout du fait de « [son] dévouement absolu »¹⁶³ à la monarchie française. Cet homme, très attaché à la Restauration, qualifie sa mission de capitale pour la survie du régime qu’il a

¹⁵⁷ Extrait d’une lettre de l’ambassadeur de France à Madrid, le 22 avril 1816, *ibid.*, folio 20, recto.

¹⁵⁸ *Idem.*

¹⁵⁹ Lettre de Roth, chargé d’affaire, le 29 février 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 72, 39CP 72, folio 288, recto.

¹⁶⁰ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 317.

¹⁶¹ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. VII.

¹⁶² HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 206.

¹⁶³ *Idem.*

toujours défendu.

Son passé est en effet révélateur et explique le choix de Richelieu : ancien chouan, conspirateur royaliste sous le Consulat, accusé par Fouché d'avoir participé à l'attentat de la rue Saint-Nicaise, il plaida toujours son innocence. Autant dire qu'il est très loin d'avoir une once de sympathie pour les Bonapartistes en général et pour l'ex-empereur en particulier. En outre, il a déjà participé à des missions d'espionnage. À l'été 1814, il a ainsi été chargé de se renseigner sur les agissements de Napoléon à l'île d'Elbe pour savoir s'il n'élaborait pas une évasion¹⁶⁴. D'après lui, Napoléon « est et sera toujours un immense danger... Mort, il serait encore à craindre »¹⁶⁵. Certes, il écrit ces mots lorsque Napoléon est à l'île d'Elbe, mais cela montre la peur que suscite l'ex-empereur chez cet homme. De son point de vue, il faut à tout prix le tenir éloigné de l'Europe ou d'un quelconque endroit d'où il pourrait troubler le repos du continent. Assurément, il reste dans cet état d'esprit quand il arrive en 1816 aux États-Unis en tant qu'ambassadeur. Sa nomination est d'autant plus compréhensible que lui-même est un ancien exilé qui s'était réfugié en Amérique sous l'Empire : il connaît donc le pays. Enfin, il a par le passé mené plusieurs missions diplomatiques pour Louis XVIII, sous la première Restauration et pendant les Cent-Jours.

La surveillance des exilés s'avère complexe. Effectivement, elle ne doit pas violer les principes de liberté instaurés en Amérique. Aussi, afin de lever toute ambiguïté, l'ambassadeur confirme qu'il ne se permettrait pas d'être « la police des réfugiés sur une terre étrangère », mais seulement de s'assurer que ces hommes se tiennent tranquilles¹⁶⁶. Toutefois, une association avec le pays hôte est envisagée : le ministre de la Police Decazes souhaite, dès 1816, obtenir l'assistance des États-Unis pour la surveillance des Bonapartistes présents sur son sol. Cette proposition n'aboutit pas. Toutefois, des liens avec le personnel diplomatique anglais sont noués. Hyde de Neuville ne fait pas que remettre des rapports aux autorités françaises ; il informe aussi les autorités anglaises. L'envoyé anglais à Washington écrit à Castlereagh pour lui faire part des renseignements qu'il lui envoie¹⁶⁷, par exemple, en octobre 1817, sur Joseph Bonaparte et Regnault Saint-Jean d'Angely qui auraient fait équiper un navire pour que le second se rende à Anvers.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 19.

¹⁶⁵ *Idem.*

¹⁶⁶ Lettre de Hyde de Neuville, le 5 octobre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 232, verso.

¹⁶⁷ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry*, volume 11, Londres, John Murray, 1853, 472 p., p. 380.

Hyde de Neuville reçoit des ordres précis. Il doit veiller qu'aucun « plan qui puisse être contraire à la tranquillité de la France et des droits de son souverain légitime » ne se matérialise¹⁶⁸. De même, il fait des rapports complets sur les expatriés français, détaillant leurs activités, leurs ambitions, leurs lieux de résidence... Pour atteindre ces objectifs, il compte sur plusieurs espions tels que les sieurs Fougère et Guillemain qu'il envoie patrouiller dans les ports des États-Unis pour découvrir toute trace d'expédition vers Sainte-Hélène¹⁶⁹. Il disposerait également d'un ancien militaire infiltré au sein des proscrits qui, contre rémunération, lui rapporte leurs sujets de conversations. Pour preuve de l'importance de sa mission, sa correspondance avec le chef du gouvernement français comporte aussi des codes précis. Par exemple, l'ambassadeur n'utilise le terme de « réfugié » – faisant référence aux exilés français – uniquement quand leurs agissements ont un lien direct avec la politique¹⁷⁰.

5.3.2 Portrait d'un ambassadeur consciencieux

Hyde de Neuville fait preuve d'un grand zèle. À peine débarqué en juin 1816, il écrit à Paris pour signaler l'amorce d'une expédition secrète de quatre goélettes accompagnées de nombreuses pièces d'artillerie, depuis Baltimore vers une destination inconnue. Comme de juste, le réseau de surveillance français aux États-Unis imagine que la destination est Sainte-Hélène¹⁷¹. En somme, la politique de l'ambassadeur est claire : tout vaisseau dont il ignore la destination a pour direction le lieu d'exil de l'ex-empereur¹⁷². Ses rapports dressent un portrait souvent péjoratif des expatriés : s'il juge qu'une minorité regrette ses actes passés, la plupart conserve, selon ses dires, « cet esprit de perversité, de démente »¹⁷³. Il les soupçonne d'être venus en Amérique dans le seul dessein de faire évader Napoléon. En conséquence, il demande à l'Angleterre de renforcer les mesures de sécurité de l'île, affirmant que « si la surveillance de Sainte-Hélène n'est pas pour ainsi dire inouïe [...], il y a tout à craindre »¹⁷⁴.

¹⁶⁸ Lettre de Roth, le 8 mai 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 29, verso.

¹⁶⁹ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 juillet 1816, *ibid.*, folio 62, recto.

¹⁷⁰ Lettre de Hyde de Neuville, le 17 janvier 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 18, recto.

¹⁷¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 22 juin 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 55, verso.

¹⁷² *Ibid.*, folio 56, recto.

¹⁷³ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 213.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 321-322.

L'homme politique propose d'ailleurs des améliorations ambitieuses dans le système de surveillance. Il entend organiser un recensement de tous les Français réfugiés aux États-Unis et constituer un dossier sur chacun pour mieux les contrôler¹⁷⁵. De surcroît, il demande à Richelieu des bâtiments légers et commandés par des officiers qualifiés pour surveiller et potentiellement intercepter des navires dont la destination pourrait être Sainte-Hélène¹⁷⁶ ; la proposition est finalement rejetée pour des raisons à la fois économiques et diplomatiques, le ministre de la Marine jugeant en 1816 qu'il s'agirait d'une « disposition sans efficacité et d'une source de difficultés avec les puissances étrangères »¹⁷⁷. Le même ministre estime avec raison que les États-Unis ne permettraient pas que des navires étrangers patrouillent le long de leurs côtes. Pourtant, l'ambassadeur souhaite la présence de ces vaisseaux et suggère, pour contourner les difficultés diplomatiques, que la France les fassent passer pour des atouts supplémentaires dans la lutte contre les attaques des pirates des Caraïbes¹⁷⁸. Néanmoins, comme le souligne Molé, nouveau ministre de la Marine en 1817, un autre obstacle s'ajoute : l'impossibilité de surveiller la totalité du littoral, puisque « les côtes des États-Unis sont fort étendues, elles offrent des ports et des mouillages nombreux »¹⁷⁹. En parallèle, le ministre de la Marine énumère avec justesse d'autres obstacles qui pourraient empêcher la marine française d'intercepter un convoi partant des États-Unis vers Sainte-Hélène, telles que les faiblesses de la flotte et la possibilité des Bonapartistes de naviguer sous drapeau américain pour tromper la vigilance de la marine royale¹⁸⁰. Ainsi, la mission de Hyde de Neuville est d'autant plus importante qu'elle doit empêcher la concrétisation de complots car, une fois mis à exécution, le gouvernement français avoue son impuissance pour les contrer.

Cependant, ce serviteur zélé de la monarchie française n'est pas qu'un simple espion. En effet, il avoue avoir un « sentiment profond de commisération pour ces français exilés »¹⁸¹, et sans doute est-il sincère. Il s'est réfugié en Amérique pour ses convictions sous l'Empire ; il sait donc ce que vivent à leur tour les Bonapartistes contraints à l'exil par la Restauration, et affirme aider – lorsqu'il le peut – les Français qui sollicitent son aide¹⁸². Entretien avec eux

¹⁷⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 13 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 87, recto.

¹⁷⁶ Lettre de Hyde de Neuville, le 22 juin 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 56, recto.

¹⁷⁷ Lettre du ministre de la Marine au duc de Richelieu, le 20 août 1816, *ibid.*, folio 105, recto.

¹⁷⁸ Dépêches de Hyde de Neuville, du 30 mars jusqu'au 28 mai 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 54, verso.

¹⁷⁹ Molé cité par, FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 285.

¹⁸⁰ *Idem.*

¹⁸¹ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 207.

¹⁸² *Ibid.*, p. 208.

de bons rapports, il peut se montrer parfaitement courtois. Par exemple, il offre à Joseph Bonaparte un portrait de son frère qu'il a récupéré auprès du Congrès américain¹⁸³. Pourtant, selon les ordres reçus, il ne doit avoir que peu de contacts directs avec les réfugiés¹⁸⁴. Enfin, s'il rend compte de leurs activités, le gouvernement lui impose de faire preuve d'une parfaite impartialité.

Les avis des historiens sur Hyde de Neuville sont divergents : Georges Bertin voit en lui un paranoïaque surveillant à outrance tous les Français proches de Joseph Bonaparte¹⁸⁵ alors que Marcel Doher évoque un homme qui essaye de rendre l'exil des Français le plus supportable possible¹⁸⁶. En réalité, c'est un homme méticuleux, soucieux de son devoir et de sa fidélité à la Restauration. Ces caractéristiques le rendent hostile et attentif aux agissements des proscrits mais sans la volonté de rendre leur exil difficile s'ils n'ont pas d'ambitions contraires aux intérêts de la politique française.

5.3.3 Les mille yeux de la Restauration

Hyde de Neuville n'est pas le seul individu à participer à la surveillance des exilés. Le consul général de France aux États-Unis, Pétry, joue lui aussi un rôle essentiel. Ce dernier est tout aussi suspicieux que l'ambassadeur. Il clame qu'une « simple expédition projetée, le départ ou les mouvements d'un individu suffisent pour éveiller [son] inquiétude » tout en ajoutant qu'une enquête serait menée pour apaiser son esprit¹⁸⁷. Du fait de ces déclarations, ce consul est en permanence sur le qui-vive ; le moindre agissement des exilés est suivi d'une enquête minutieuse. Toute information récoltée est immédiatement envoyée à Paris, zèle pour le moins excessif qui rivalise aisément avec celui de Hyde de Neuville.

Par ailleurs, Pétry dispose de son réseau de consuls en Amérique, lequel doit lui apporter des renseignements précis sur les réfugiés¹⁸⁸. D'après ses dires, il cherche « à voir, à

¹⁸³ *Ibid.*, p. 211.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 210.

¹⁸⁵ BERTIN, *op. cit.*, p. 191.

¹⁸⁶ DOHER, *op. cit.*, p. 101-102.

¹⁸⁷ Lettre de Pétry, le 31 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 43, recto.

¹⁸⁸ *Idem.*

entendre, à profiter des indiscrétions »¹⁸⁹. Il explique même à son gouvernement les qualités nécessaires pour assurer une bonne surveillance : « avec quelle réflexion il faut écouter tout ce qu'on entend dire, avec quelle prudence il faut croire, avec quel soin il faut surveiller pour découvrir la vérité »¹⁹⁰. Il utilise des méthodes insolites pour découvrir des complots. Entre autres, lors de réunions avec des Français, il évoque la possibilité d'une évasion de Napoléon et observe les réactions de l'assistance : « cette opinion, ainsi exprimée, amène souvent ceux qui ne la partage pas à la combattre plus ouvertement, et je recueille ainsi sur les sentiments et les projets des français réfugiés aux États-Unis, des données qui provoquent mon observation, mes recherches ou ma surveillance »¹⁹¹. La France dispose donc d'un consul méticuleux, vigilant et qui semble parfaitement qualifié pour surveiller les expatriés. Cependant, s'il se permet de donner son avis sur un complot ou une quelconque rumeur, il laisse le gouvernement de la Restauration seul juge pour en évaluer la dangerosité.

À la Nouvelle-Orléans, les Français sont surveillés par le consul de France. Ce dernier se montre très pointilleux, notant l'arrivée en ville de chaque nouvel exilé avant de déterminer le but de sa présence¹⁹². Le chargé d'affaire aux États-Unis, Roth, joue également un rôle prépondérant dans la surveillance. Il tient à faire aussi bien – sinon mieux – que l'ambassadeur : il assure le gouvernement de son dévouement d'une part et d'autre part de son zèle pour communiquer sans tarder tout bruit sur des agissements visant à délivrer Napoléon¹⁹³. Mais, s'il se permet de commenter les actions des exilés, il laisse la direction française seule autorité pour apprécier leurs actions¹⁹⁴. Enfin, pour compléter ces renseignements américains, l'ambassadeur en Angleterre Osmond est chargé de transmettre à son gouvernement « avec détail ce qui paraît être répandu » sur Joseph Bonaparte à Londres¹⁹⁵. Les représentants en Amérique pouvant ignorer des faits connus des Anglais, l'ambassadeur à Londres se charge de combler ce manque.

Finalement, un vaste réseau est mis sur pied pour empêcher toute conspiration, et il est

¹⁸⁹ *Idem.*

¹⁹⁰ Lettre de Pétry, le 21 décembre 1818, *ibid.*, folio 188, verso.

¹⁹¹ Lettre de Pétry, le 31 août 1818, *ibid.*, folio 43, recto.

¹⁹² Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 16 février 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 59, recto.

¹⁹³ Lettre de Roth, le 8 mai 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 29, verso.

¹⁹⁴ Lettre de Roth, chargé d'affaire, le 18 mars 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 72, 39CP 72, folio 296, recto.

¹⁹⁵ Lettre à Osmond, le 12 mai 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 609, 8CP 609, folio 144, recto.

organisé par des hommes particulièrement motivés. Leur zèle ne se dément pas durant toute la captivité de Napoléon. À titre d'illustration, Mathieu de Lesseps, nouveau consul général de France à Philadelphie en 1819, écrit en 1820 qu'il ne ménage pas ses efforts « pour être instruit de toutes les intrigues qui pourraient être tramées ici contre le service du Roi », y compris de rapporter quelques conversations anodines de Joseph Bonaparte vantant sa vie aux États-Unis¹⁹⁶.

5.3.4 Liberté contrôlée

Outre cette surveillance, de multiples mesures sont adoptées à l'encontre des exilés. Tout d'abord, les autorités françaises freinent leurs déplacements dans le monde. Les représentants français aux États-Unis rejettent régulièrement leurs demandes de passeport pour qu'ils ne puissent pas quitter le pays. Par exemple, ils refusent la requête de Regnault Saint-Jean d'Angély qui entend se rendre en Hollande en 1817¹⁹⁷. Toutefois, si les réfugiés trouvent une solution pour s'enfuir, la surveillance demeure considérable : Hyde de Neuville fait suivre ceux qui partent pour l'Angleterre en juillet 1817¹⁹⁸. Évidemment, ce contrôle est moins facile lorsque de nombreux déplacements sont entrepris ; au contraire, si les exilés restent au même endroit, ils sont beaucoup plus faciles à observer et, de fait, moins menaçants.

Outre les limitations de déplacements, les représentants de la France en Amérique doivent empêcher les réfugiés de trouver de l'aide auprès des populations américaines pour tout projet concernant Sainte-Hélène. Les autorités font en sorte d'éviter que les Américains ne considèrent les exilés comme des victimes de persécutions de la part de la Restauration et ne les prennent en pitié¹⁹⁹.

Enfin, si les exilés à l'étranger sont sous surveillance accrue, leurs familles restées en France le sont aussi. Entre autres, l'épouse de François Lallemand est en permanence suivie

¹⁹⁶ Lettre de Lesseps, le 1^{er} décembre 1820, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 77, 39CP 77, folio 278, verso.

¹⁹⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 9 juin 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 67, verso.

¹⁹⁸ Lettre de Hyde de Neuville, le 13 juillet 1817, *ibid.*, folio 86, verso.

¹⁹⁹ Lettre de Roth, chargé d'affaire, le 13 février 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 72, 39CP 72, folio 283, recto.

par la police royale²⁰⁰. La correspondance des exilés et leurs envois, missives ou colis, sont minutieusement vérifiés. En théorie, toutes les lettres sont inspectées pour déterminer avec qui ils communiquent et sur quels sujets²⁰¹.

Les membres des familles arrivant aux États-Unis sont aussi mis sous contrôle. Parmi les nombreux exemples, Pétry fait surveiller les deux fils de Grouchy, Alphonse et Victor, venus rendre visite à leur père en mai 1817 ; il apprend d'ailleurs avec colère qu'ils rencontrent d'autres figures marquantes de l'exil comme Joseph, les frères Lallemand, Latapie et Lefebvre-Desnouettes lors d'une grande réception organisée par l'aîné des Bonaparte²⁰². Cet espionnage est indispensable pour prévenir un éventuel complot pouvant viser à faire évader l'ex-empereur. Aussi, les rapports sur les réfugiés comportent-ils des commentaires à l'intention du ministre de la Police. À titre d'exemple, il est précisé que, suite à la surveillance de l'officier Dejean, il est « le moins à craindre des exilés »²⁰³. Une hiérarchie parmi les proscrits semble donc établie par le pouvoir français pour évaluer leur dangerosité et les mesures de contrôle à établir.

Cependant, malgré toute cette organisation, la surveillance demeure incomplète. Hyde de Neuville avoue à Richelieu qu'il « est bien difficile d'arriver à connaître l'exacte vérité dans un pays à peu près sans police, sans force administrative, et où les agents des puissances étrangères trouvent à chaque pas un obstacle à vaincre »²⁰⁴. Le nombre important de réfugiés empêche également un contrôle consciencieux de chacun par les autorités françaises. Hyde de Neuville ne peut que constater l'impossibilité de « trop surveiller les Français qui arrivent journellement » dans les ports américains²⁰⁵. Dans un autre registre, la surveillance des proscrits coûte cher²⁰⁶ et nécessite des hommes dont la loyauté envers la Restauration est certaine. Or, l'ambassadeur français ne cesse de se plaindre du manque de moyens humains,

²⁰⁰ Lettre à Strasbourg le 5 juillet 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Français exilés en vertu de l'ordonnance du 24 juillet 1815, F7 6681, *Dossier personnel, les frères Lallemand*, non folioté.

²⁰¹ État de situation des individus compris dans l'article 2 de l'ordonnance du 24 juillet 1815, le 1^{er} septembre 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Français exilés en vertu de l'ordonnance du 24 juillet 1815, F7 6678, *Dossier général*, non folioté, 27 p.

²⁰² Lettre de Pétry, le 24 mai 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 49, recto.

²⁰³ État de situation des individus compris dans l'article 2 de l'ordonnance du 24 juillet 1815, le 1^{er} septembre 1821, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Français exilés en vertu de l'ordonnance du 24 juillet 1815, F7 6678, *Dossier général*, non folioté, 27 p., p. 11.

²⁰⁴ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 316.

²⁰⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 13 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 86, verso.

²⁰⁶ Lettre de Hyde de Neuville, le 21 mai 1817, *ibid.*, folio 32, recto.

financiers et matériels pour épier les réfugiés et empêcher tout projet d'expédition vers Sainte-Hélène. Et la surveillance peut être ardue car des bannis cherchent justement à ce que Paris ignore leurs agissements. De ce fait, Pétry rapporte que nombreux sont les réfugiés à « changer de nom »²⁰⁷.

5.3.5 Opération séduction

Les exilés français sont généralement mal perçus par la majorité des représentants de la Restauration. Roth, le chargé d'affaires aux États-Unis en février 1816, est outré que Grouchy se rende au Congrès américain alors qu'il n'a aucune fonction officielle²⁰⁸. Néanmoins, les activités des expatriés français varient : si certains manifestent leur souhait d'une vie calme, tel Réal qui « n'aspire qu'à une vie retirée »²⁰⁹, d'autres, au contraire, se font connaître en propageant des calomnies ou « se compromet[tent] par des discours aussi insensés que révoltants »²¹⁰, comme le rapporte Hyde de Neuville. Certes, ces comportements l'irritent, mais ne suggèrent rien d'alarmant. D'ailleurs, dès son arrivée en Amérique, il classe les réfugiés en deux catégories en fonction de leur attitude : « ceux dont la personnalité ne [...] permet aucun espoir de retour »²¹¹, correspondant aux Bonapartistes opposés à la Restauration et manifestant leur dévouement à Napoléon ; et ceux qui souhaitent rentrer en France pour vivre sous le régime de la Restauration et n'aspirent à aucune polémique en Amérique. Évidemment, la conduite de l'ambassadeur à leur égard dépend de ce classement.

En revanche, cette catégorisation des exilés n'est pas figée, bien au contraire : pour les individus gênants mais non dangereux – les personnes qui parlent sans mener un quelconque complot –, Hyde de Neuville demande à Richelieu de faire preuve d'indulgence, les comparant à des malades qu'il faut soigner²¹². De manière plus explicite, il indique qu'il faut « ramener à de bons sentiments [des] sujets qui ne sont qu'égarés »²¹³. Derrière ce témoignage de sollicitude se cachent des buts politiques. Cette magnanimité représente un moyen

²⁰⁷ Lettre de Pétry, le 24 mai 1817, *ibid.*, folio 50, recto.

²⁰⁸ Lettre de Roth, chargé d'affaire, le 13 février 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 72, 39CP 72, folio 284, recto.

²⁰⁹ Rapport de Hyde de Neuville, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 202, verso.

²¹⁰ *Ibid.*, folio 199, recto.

²¹¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 18 juillet 1816, *ibid.*, folio 77, recto.

²¹² Rapport de Hyde de Neuville, *ibid.*, folio 199, verso.

²¹³ Lettre de Hyde de Neuville, le 18 juillet 1816, *ibid.*, folio 77, recto.

d'entraver tout complot en éloignant les exilés de leurs idées bonapartistes et, de surcroît, en évitant qu'ils complotent contre le régime. Comme attendu, cette proposition est acceptée par Paris.

Il est vrai que dès février 1816, un représentant français à Washington note que la plupart des exilés ont l'espoir « et le désir de rentrer un jour en France »²¹⁴. Il prend soin de ne pas les détromper, sachant pertinemment qu'avec une possibilité de repartir dans leur pays, les exilés vont se tenir tranquilles et ne seront à l'origine d'aucun acte susceptible de mécontenter la Restauration. L'ennui, l'absence de proches et des difficultés financières rendent effectivement l'exil peu supportable pour beaucoup mais certains ont peu de chance de voir leur souhait se réaliser en 1815 et 1816. Par exemple, selon les dirigeants de la Restauration, des réfugiés comme les frères Lallemand et Lefebvre-Desnouettes, dont le ralliement à Napoléon a eu lieu bien avant le 20 mars 1815 – soit avant l'arrivée de l'ex-empereur à Paris –, « ne doivent pas conserver l'espérance d'un pardon même éloigné »²¹⁵. Les événements sont trop récents pour un oubli de la part des Royalistes. Pour d'autres, au contraire, tels que Clauzel et Grouchy qui n'ont pas rallié immédiatement Napoléon, Paris les invite à conserver un espoir de retour, en fonction de leur bonne conduite.

Devant le risque que des exilés désabusés envisagent de délivrer Napoléon, Hyde de Neuville réclame à son gouvernement une plus large amnistie des réfugiés français en 1817²¹⁶. À juste titre, il estime que si la majorité d'entre eux pouvait regagner le pays dans un futur proche, ils ne seraient pas tentés de préparer des expéditions pour délivrer l'ex-empereur. Finalement, cette mesure de clémence pourrait faire naître une reconnaissance de leur part envers le roi et la Restauration, permettant d'obtenir leur fidélité et de les détacher définitivement de Napoléon.

²¹⁴ Lettre de Roth, chargé d'affaire, le 13 février 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 72, 39CP 72, folio 283, verso.

²¹⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 29 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 108, recto.

²¹⁶ Lettre de Hyde de Neuville, le 15 août 1817, *ibid.*, folio 137, verso.

5.4 DES RISQUES D'ÉVASION MALGRÉ LES MESURES DE SÉCURITÉ

5.4.1 Hudson Lowe, éternel insatisfait

Malgré les diverses mesures de sécurité, à la fois sur l'île et auprès des personnages jugés « menaçants », nombreux sont les individus à afficher un sentiment d'inquiétude. Leur longue liste débute par Hudson Lowe, l'homme qui a la tâche d'empêcher toute évasion de l'ex-empereur. Le 31 juillet 1815, il apprend son affectation en tant que gouverneur de Sainte-Hélène. Bathurst, qui l'a nommé, se montre très enthousiaste ; il écrit à Wellington qu'il n'aurait pu trouver meilleure personne pour cette fonction²¹⁷. Toutefois, le gouverneur ne part pas immédiatement. Avant d'embarquer le 23 janvier 1816, il reçoit des conseils pour son nouvel emploi de la part de hautes figures européennes. Ainsi, au cours de ces cinq mois de préparation, il échange avec Blucher, Metternich et Pozzo di Borgo, trois ennemis acharnés de l'ex-empereur qui dressent un sombre portrait de ce dernier, installant déjà chez le geôlier la peur d'une évasion. De même, Castlereagh reçoit Lowe une seule fois mais pour évoquer les seuls risques de délivrance²¹⁸. Enfin, preuve de l'importance de sa mission, Lowe se voit accorder audience auprès du prince régent²¹⁹.

Tous ces conseils ne sont rien comparés aux ordres de son supérieur lord Bathurst. Régulièrement, celui-ci lui rappelle avant son départ que de multiples récompenses lui seront octroyées en cas de succès ; en revanche, s'il échouait dans sa mission – donc en cas de fuite de Napoléon –, il serait jugé comme responsable et devrait en assumer les conséquences. Par ce fait, pour Hudson Lowe il s'agit de la mission d'une vie, qu'il prend très à cœur. Devant O'Meara, il explique que Napoléon « avait été la cause de la perte de millions d'hommes, et que s'il était libre, il le serait encore »²²⁰. Enfin, les lettres de ses proches en Europe ne sont pas pour le rassurer. En octobre 1817, le général Gneisenau, ami de Lowe, lui écrit et lui donne des nouvelles, en particulier de la France. Or, ses informations n'ont rien de tranquillisant : le pays est en ébullition, et surtout « si Bonaparte mettait le pied sur le sol de la France, il régnerait plus absolument que jamais »²²¹. Assimilant ces indications, le gouverneur

²¹⁷ WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary despatches, correspondence, and memoranda of field marshal Arthur duke of Wellington, volume 11...*, op. cit., p. 56.

²¹⁸ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, op. cit., p. 150.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 151.

²²⁰ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 93.

²²¹ Gneisenau, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à*

s’imagine en gardien du repos du monde. La pression est immense et il a à l’esprit qu’aucune défaite ne peut être acceptée.

Conscient du caractère vital de la tâche, son angoisse concernant une évasion de l’ex-empereur ne cesse de croître. D’ailleurs, à peine arrivé sur l’île, Lowe note que la surveillance de son prédécesseur n’était pas assez sévère. Il écrit à Bathurst en avril 1816 qu’après enquête sur les dispositions prises par Cockburn, « il ne serait pas difficile au Général d’effectuer son évasion, par une nuit très sombre, sans être remarqué par les sentinelles »²²². Cependant, même après avoir renforcé les précautions anglaises, il explique encore que « Bonaparte [...] peut s’échapper, malgré la surveillance la plus sévère »²²³. En outre, nombreux sont les témoignages à exposer ses craintes. Montholon évoque des « terreurs fantastiques »²²⁴ quand celui-ci ne reçoit pas chaque jour la preuve que Napoléon se trouve bel et bien à Longwood, terreurs qui durent jusqu’au décès du captif : le 31 mars 1821, alors que l’ex-empereur est à l’agonie, Antommarchi note que Hudson Lowe « ne rêvait que fuite, qu’évasion »²²⁵. De son côté, Balmain le décrit comme un homme « qui s’alarme de la moindre chose »²²⁶. Même chez les Anglais, les appréhensions du gouverneur ne sont pas toujours comprises. Par exemple, l’officier anglais Mackay signale qu’il est « d’une inquiétude ridicule, s’alarmant de tout et n’ayant jamais de repos »²²⁷. De même, lady Lowe déclare à propos de son époux : « tout en sachant bien qu’il est difficile que l’Empereur s’échappe, il en tremble et cette peur est telle qu’elle le pousse à beaucoup de mesures qui même prises, ne le tranquillisent pas »²²⁸. Effectivement, le geôlier imagine sans cesse des faiblesses au sein de son organisation mais aussi des intrigues et des déloyautés qui permettraient à Napoléon de s’enfuir. Balmain note en 1818 que le gouverneur « ne voit partout que traîtres et trahisons »²²⁹. En définitive, le gouverneur développe une véritable paranoïa.

Sainte-Hélène, tome 4..., *op. cit.*, p. 264.

²²² FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 190.

²²³ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 48.

²²⁴ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l’Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2*, Paris, Paulin, 1847, 579 p., p. 364.

²²⁵ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 2*, Paris, Barrois l’aîné, 1825, 460 p., p. 69.

²²⁶ BALMAIN, *op. cit.*, p. 620.

²²⁷ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 99.

²²⁸ *Ibid.*, p. 87.

²²⁹ BALMAIN, *op. cit.*, p. 682.

Des scènes surréalistes sont narrées par les témoins mettant en évidence les affres de Lowe. Entre autres, Albine de Montholon note dans son journal que « souvent en pleine nuit, s’imaginant la fuite de son prisonnier, il se levait en hâte et accourait comme un fou à Longwood, pour s’assurer que son rêve n’était pas une réalité »²³⁰. Plus encore, il songe à jouer le rôle de l’officier d’ordonnance quand ce dernier n’arrive pas à voir Napoléon, et menace de venir directement à Longwood pour s’assurer lui-même de la présence du captif en mai 1816²³¹. Bertrand indique qu’il est parfois pris pour « un fou » tellement il s’inquiète d’une évasion²³².

Une remarque du gouverneur en 1817 est révélatrice de sa vision sur son captif. Selon lui, « Bonaparte n’avait jamais cessé d’intriguer et [...] il intriguerait toujours »²³³. Il perçoit donc Napoléon comme préparant maints projets hostiles. C’est, à ses yeux, une menace permanente : au moindre relâchement de sa part, son prisonnier en profiterait pour tenter une action contre lui. Avec cette pensée en tête, il n’est guère surprenant qu’il estime toutes les actions de Napoléon et de son entourage suspectes. Au final, comme l’écrit O’Meara, la crainte d’une évasion « l’emportait sur la raison » chez lui²³⁴.

Néanmoins, à sa décharge, la possibilité que le captif puisse s’échapper est réelle et on peut avancer plusieurs arguments. D’abord, la volonté de Napoléon d’humilier son geôlier est évidente. Les deux hommes ne s’apprécient pas et quel meilleur affront que de s’enfuir au nez et à la barbe de l’ennemi. Ensuite, le souvenir de Capri demeure toujours dans les pensées de Lowe²³⁵. La prise en 1808 de cette île au large de Naples par les forces franco-napolitaines peut être un motif de peur pour l’Anglais. Sainte-Hélène et Capri présentent des similitudes : de hautes falaises abruptes et rocheuses et un littoral inaccessible. En 1808, Capri n’était pas occupée par les Français ; Londres nomma Hudson Lowe défenseur de ce territoire avec une garnison d’environ 2 000 hommes. Il y voyait – comme à Sainte-Hélène – une mission de premier ordre, exagérant l’importance de cette île qu’il nommait le « petit Gibraltar »²³⁶. Or,

²³⁰ CANDÉ-MONTHOLON, François, MONTHOLON, Albine, *Journal secret d’Albine de Montholon, maîtresse de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Albin Michel, 2002, 213 p., p. 165.

²³¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 24.

²³² *Ibid.*, p. 99.

²³³ O’MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 348.

²³⁴ O’MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, op. cit., p. 40.

²³⁵ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 588.

²³⁶ RAYNAUD, Patrice, « Capri, octobre 1808, une triple victoire », *La revue Napoléon*, numéro 36, novembre 2008, p. 47 à 50, p. 48.

les troupes françaises menées par le général Lamarque l'ont envahie avec succès la même année. Les Français étaient en infériorité numérique, environ 1 800, mais avaient utilisé l'élément de surprise, de l'audace et l'idée chez Lowe que l'île ne pouvait être prise. De surcroît, à la différence de Capri, Sainte-Hélène ne dispose pas de forteresse. Par conséquent, une force suffisamment imposante additionnée à un effet de surprise pourrait en théorie prendre l'île. Nul doute que Lowe ne souhaite pas subir un nouvel échec. Toutefois, Sainte-Hélène est éloignée de toute terre par des milliers de kilomètres et cette différence avec Capri affaiblit les chances de réussite.

5.4.2 Richelieu dans la tourmente

Lowe n'est pas le seul à estimer que les mesures de sécurité à Sainte-Hélène sont insuffisantes. Si dans sa correspondance avec le gouvernement de Londres, le duc de Richelieu – qui dirige le gouvernement français de 1815 à 1818 – se montre satisfait des dispositions anglaises²³⁷, il peut penser le contraire de ce qu'il écrit à ses homologues. Régulièrement, dans ses lettres à destination de son personnel politique, il critique le flegme britannique qui, selon lui, ne prend pas la menace d'évasion au sérieux ; il ajoute que si Napoléon devait un jour s'évader de Sainte-Hélène, l'Angleterre en serait seule responsable²³⁸.

Du fait de cette confiance limitée, le président du Conseil propose à l'ambassadeur français à Londres « d'attirer sur cet objet toute l'attention du gouvernement anglais. Dans la supposition qu'on peut faire de quelque entreprise pour délivrer Buonaparte, aucune précaution ne doit nous coûter pour la prévenir, et ce rocher au milieu de l'Atlantique est un point sur lequel nous devons toujours avoir une lunette braquée »²³⁹. Dans cette missive, Richelieu s'avoue à demi-mot peu rassuré par les dispositions mises en place par l'Angleterre.

Afin de pousser Londres à durcir sa surveillance à Sainte-Hélène, il envisage de créer une alliance diplomatique avec l'Autriche, la Prusse, la Russie et l'Espagne²⁴⁰. En outre,

²³⁷ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 12*, Londres, John Murray, 1853, 520 p., p. 240-241.

²³⁸ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 149.

²³⁹ *Ibid.*, p. 62.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 153.

Richelieu envoie constamment des lettres à son ambassadeur à Londres pour qu'il encourage le gouvernement anglais à renforcer davantage la surveillance de l'île, et propose des solutions pour le moins surprenantes. Par exemple, il demande de peser « les tonneaux vides embarqués à la sortie sur les bateaux anglais pour qu'on vérifie si l'Empereur n'est point enfermé dans l'un de ces tonneaux »²⁴¹.

La surveillance semble obséder Richelieu. En janvier 1817, il écrit à Osmond sa crainte de voir le gouvernement anglais assouplir les conditions de détention de Napoléon sous la pression des Libéraux anglais. Il affirme une nouvelle fois la nécessité d'avoir « une lunette constamment braquée sur Sainte-Hélène, car ce petit point noir à l'horizon peut encore produire des tempêtes »²⁴². Cette appréhension s'explique par le précédent des Cent-Jours. Pour lui, si Napoléon a pu s'échapper de l'île d'Elbe, c'est principalement en raison de la négligence du gouvernement de l'époque, lequel n'a pas su l'épier convenablement²⁴³. Ainsi, il demande logiquement un contrôle excessif de l'île.

Le président du Conseil craint lui aussi une évasion. De son point de vue, si des Bonapartistes imaginent une fuite potentielle, cela signifie qu'elle a « quelque chance de succès »²⁴⁴. Avec un tel état d'esprit, l'extrême inquiétude de Richelieu vis-à-vis du prisonnier de Sainte-Hélène peut aisément se justifier. En conséquence, il veut connaître en détail les mesures de sécurité prises à Sainte-Hélène et dit qu'« il est fort important que je sois bien au fait »²⁴⁵. La captivité de Napoléon est primordiale à ses yeux pendant tout son mandat.

5.4.3 Une attaque sur Sainte-Hélène est-elle inéluctable ?

Les bruits de projets d'évasion apparaissent régulièrement en Europe, comme le rappelle lord Stanhope : « nous avons l'habitude d'entendre de temps en temps des plans formés en Amérique ou ailleurs pour effectuer son [Napoléon] évasion »²⁴⁶. De fait, divers plans sont pris au sérieux par le gouvernement français d'après les rapports de ses

²⁴¹ *Ibid.*, p. VII.

²⁴² *Ibid.*, p. 89-90.

²⁴³ *Ibid.*, p. 151.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 46.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 149.

²⁴⁶ STANHOPE, Philip Henry, *Notes of conversations with the duke of Wellington, 1831-1851*, New York, Longmans, Green and co, 1888, 342 p., p. 326.

représentants en poste outre-Atlantique, dont les écrits ne laissent aucune place au doute : ils sont convaincus de l'existence de tels projets. La correspondance de Hyde de Neuville montre que l'idée d'une arrivée de l'ancien empereur dans le Nouveau Monde le hante en permanence. Selon ses propres mots, il n'est « pas homme de rêve » mais croit sincèrement une telle évasion plausible²⁴⁷. Dans sa frayeur, il consulte de « très bons officiers de marine », tous déclarant la vraisemblance d'une délivrance²⁴⁸, affirmation qui accentue ses appréhensions. D'ailleurs, dès le début de sa mission aux États-Unis, il se montre alarmiste quant aux chances de succès d'une expédition, allant jusqu'à prévenir Richelieu : « si Buonaparte peut être enlevé par force ou par surprise, il le sera. Cette tentation sera faite dix et vingt fois s'il le faut, par des gens de ce continent »²⁴⁹. De même, Pétry avoue que l'évasion de l'ex-empereur est l'unique événement qu'il appréhende, toute sa surveillance se portant « à le prévenir » dans les plus brefs délais²⁵⁰. En outre, les exilés français en Amérique inquiètent les représentants du gouvernement français par leur seule présence, avant même les premières annonces de conspirations.

Cette préoccupation des représentants français dans le Nouveau Monde entraîne une inquiétude chez les dirigeants en France. Richelieu, sans tomber dans une peur excessive, devant les rapports que lui envoie Hyde de Neuville, note « qu'il est difficile de croire qu'il n'existe pas un projet formé pour renverser l'ordre établi en France, et y ramener Buonaparte »²⁵¹. Considérant les moyens mis en place pour décourager les fidèles du captif de tenter sa libération, les Royalistes suspectent un probable passage à l'acte. Ainsi, suite à l'exécution de Murat en octobre 1815 qui cherchait à récupérer son royaume de Naples, Talleyrand prononce une allocution dans laquelle il sous-entend que ce sort attend quiconque tenterait quelque chose en France pour libérer Napoléon et le ramener sur le continent européen²⁵².

Toutefois, si le gouvernement croit en l'existence de conspirations, seules les évasions

²⁴⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 181, verso.

²⁴⁸ *Idem*.

²⁴⁹ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 63, verso.

²⁵⁰ Lettre de Pétry, le 31 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 43, verso.

²⁵¹ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 133-134.

²⁵² PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, Mémoires du chancelier Pasquier, Tome 4*, Paris, Plon, 1894, 551 p., p. 28-29.

qui utiliseraient la ruse et non la force sont véritablement redoutées. Ainsi, Richelieu n'a jamais « cru à la possibilité d'une attaque » de l'île²⁵³. De même, si les propos des représentants en Amérique peuvent inquiéter la Restauration, les messages de l'ambassadeur à Londres sont nettement plus rassurants. Effectivement, Osmond estime que le dispositif instauré par les Anglais ne peut que refroidir les ardeurs des partisans de Napoléon. Il affirme que « même les tentatives [de délivrance] sont hors de probabilité » en soulignant que tout bâtiment naviguant près de l'île peut être légalement capturé²⁵⁴.

5.4.4 Le flegme anglais

À la différence du gouvernement français, celui de Londres ne perçoit pas les plans d'évasion fomentés par des partisans de Napoléon comme une menace sérieuse et fait preuve de flegme. Ainsi, Osmond explique en août 1816 que « l'armement qu'ont fait nos réfugiés aux États-Unis ne semble pas aux ministres anglais devoir être destiné à Sainte-Hélène. Les précautions prises sont multipliées pour laisser le moindre espoir aux partisans du prisonnier »²⁵⁵. De fait, l'autorité anglaise affiche une confiance inébranlable envers le dispositif instauré sur l'île. Charles Bagot, l'ambassadeur anglais aux États-Unis, se montre fort peu préoccupé par les agissements des exilés bonapartistes. Certes, il prévient Londres lorsqu'il a des informations sur de possibles conspirations bonapartistes, mais il ne fait que les transmettre, précisant à ses supérieurs qu'ils sont seuls juges de la crédibilité de la menace²⁵⁶. Bagot a d'ailleurs peu d'estime pour son homologue français et pour sa paranoïa sur les machinations jugeant qu'il a « la tête un peu exaltée »²⁵⁷. L'ambassadeur précise de surcroît et à raison que les projets de Bonapartistes aux États-Unis ne sont pas aussi développés que ne le disent les rumeurs en Europe²⁵⁸.

Toutefois, malgré les impressionnantes dispositions prises à Sainte-Hélène et la confiance des Anglais quant à l'impossibilité d'une évasion, l'Angleterre maintient un haut degré de vigilance. En effet, en septembre 1816, Lowe reçoit une déclaration de Bathurst

²⁵³ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 189.

²⁵⁴ Lettre d'Osmond, mars 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 126 bis, verso.

²⁵⁵ Lettre d'Osmond, le 27 août 1816, *ibid.*, folio 374, verso.

²⁵⁶ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 11...*, *op. cit.*, p. 381.

²⁵⁷ *Idem.*

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 440.

l'informant que le prince régent est satisfait de sa politique tout en rappelant que des tentatives d'évasion sont projetées pour délivrer le captif²⁵⁹. Les Anglais sont donc parfaitement conscients du danger provenant essentiellement du Nouveau Monde. En somme, aucune hypothèse ou bruit de projet d'évasion n'est négligé à Londres, des plus étoffés aux plus improbables. En outre, des enquêtes sont menées sur les exilés français. Enfin, dans un souci de meilleure lutte contre une machination possible en faveur de Napoléon, toute une correspondance entre Londres et Paris se met en place entre 1815 et 1821.

Malgré la confiance absolue des Britanniques, ils connaissent à une occasion la crainte d'une fuite. Effectivement, en avril 1820, Bathurst écrit à Lowe pour le prévenir de la révolte libérale en Espagne : cet événement a un certain écho en France – surtout chez les partisans de l'ex-empereur – et il est indiqué qu'en « pareilles circonstances, l'apparition du général Buonaparte en France serait certainement très propice [...] à ceux qui [...] appellent de leurs vœux tout changement tendant à renverser l'ancienne organisation des états »²⁶⁰. Devant ces manifestations en Europe, Bathurst ajoute : « on ne peut donc douter qu'on ne le sollicite fortement à s'évader, et peut-être quelques mesures seront-elles prises en Europe ou combinées ici pour être exécutées ailleurs, afin de lui en fournir les moyens »²⁶¹. Par conséquent, bien qu'il imagine toute évasion impossible, le ministre demande à Lowe d'être en permanence aux aguets et de s'assurer tous les jours de la présence du prisonnier. Bathurst suggère même que Napoléon peut se montrer plus aimable dans les semaines suivantes, du fait d'un projet de fuite, car il essaierait d'endormir la méfiance de ses geôliers²⁶².

La peur s'accroît en septembre 1820 où, l'une des rares fois, Bathurst évoque un risque sérieux d'évasion. D'ailleurs, il souligne que depuis l'arrivée de Napoléon à Sainte-Hélène, jamais les conséquences d'une fuite ne pouvaient être plus catastrophiques. Le risque n'est pas lié à des complots de Bonapartistes en Amérique, mais provient de la situation en Europe, le continent étant touché par plusieurs mouvements révolutionnaires. Ainsi, Bathurst écrit : « les détails qu'il [Napoléon] a reçus depuis sur ce qui se passe en Europe ne manqueront pas de l'encourager dans son projet [de s'évader]. Le renversement du gouvernement napolitain, l'esprit révolutionnaire qui prévaut plus ou moins, dans toute

²⁵⁹ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 377.

²⁶⁰ Bathurst, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 4...*, *op. cit.*, p. 495.

²⁶¹ *Idem.*

²⁶² *Ibid.*, p. 495-496.

l'Italie, l'état douteux de la France elle-même, doivent exciter son attention et montrent qu'une crise approche à grand pas, si elle n'est point déjà arrivée, où son évasion pourrait avoir les plus importantes conséquences »²⁶³. Devant cette menace, Bathurst, qui d'habitude laisse au gouverneur une grande part d'autonomie quant à la gestion du contrôle du captif, ordonne à Lowe et à l'amiral chargé de la défense navale de l'île d'examiner ensemble « toutes les voies par lesquelles Bonaparte peut essayer de s'échapper et les meilleurs moyens pour l'empêcher de le faire »²⁶⁴.

Cette attitude de la part du ministre anglais est assez rare pour souligner la réalité de la crainte que Napoléon s'évade. Londres prend le risque en considération car, pour la première fois selon les Anglais, Napoléon a de vraies raisons de s'échapper. Par une ironie du sort, Hudson Lowe reçoit cette missive de Bathurst en décembre 1820, moment où l'état de santé du captif se dégrade. Finalement, si en dehors de Hudson Lowe, la peur est beaucoup moins présente chez les Anglais que chez les Royalistes français, elle n'est pas inexistante.

²⁶³ Lettre de Bathurst à Lowe, le 30 septembre 1820, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 3 janvier 1820 au 3 décembre 1820*, anglais cote 11, folio 63, recto.

²⁶⁴ Bathurst, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, tome 3, Paris, Amyot, 1853, 465 p., p. 255.

CHAPITRE 6

LES POSSIBILITÉS D'UNE ÉVASION

6.1 UNE FUITE DE L'AIGLE

6.1.1 À quoi pense Napoléon ?

Une distinction doit être faite entre une « évasion » et un « sauvetage » de l'ex-empereur. En effet, si des projets sont prévus « par l'intérieur », d'autres, en revanche, sont organisés « par l'extérieur ». De ce fait, les acteurs et les stratégies ne sont pas les mêmes. À la différence d'une libération, une évasion implique obligatoirement le consentement et une participation active du prisonnier. Or, à Sainte-Hélène, selon les habitants, les intentions du captif restent énigmatiques. Balmain affirme en 1816 : « personne n'a deviné encore s'il est résigné à son sort où s'il entretient des espérances »¹. Cependant, tous n'excluent pas une tentative de fuite. Ainsi, le 16 mars 1816, O'Meara écrit à un ami en Angleterre : « malgré les assertions de quelques personnes qui prétendent que Napoléon Bonaparte est satisfait de son sort, je puis vous assurer que c'est précisément tout le contraire »². Lors d'une conversation avec lui suite au départ de Cockburn, l'ancien souverain a demandé si l'amiral croit sincèrement à son désir de s'échapper pour remonter sur le trône de France, ce à quoi le médecin répond qu'il « était probable qu'il le pense »³.

La perception par Napoléon de son lieu d'exil peut favoriser ce sentiment chez les habitants de Sainte-Hélène. Effectivement, dès juillet 1815 sur le *Bellerophon*, Napoléon a fortement protesté contre son transfert. Selon le chirurgien Warden, il aurait regretté de ne pas avoir tenté de fuir à bord d'un navire américain en direction des États-Unis⁴. Dès lors, quand il a eu connaissance du lieu de son exil, il est naturel qu'il ait pu imaginer quelque plan. Ne souhaitant aucunement se rendre sur cette île, il est parfaitement logique qu'il ait envisagé s'en échapper. Ainsi, en août 1815 il explique à Gourgaud qu'« aller à Sainte-Hélène, ce serait terminer sa carrière d'une manière ignoble »⁵. De même, il commente « ce n'est pas un joli séjour »⁶ lorsque l'île se dessine au loin, quelques heures avant son débarquement. Ce ne sont pas ses premières semaines sur cette terre qui le font changer d'avis. Encore plus pessimiste,

¹ BALMAIN, *op. cit.*, p. 580.

² O'Meara, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 85.

³ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 117.

⁴ WARDEN, *op. cit.*, p. 11.

⁵ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1 ...*, *op. cit.*, p. 47.

⁶ *Ibid.*, p. 67.

il juge les descriptions de l'île rédigées dans les ouvrages beaucoup trop flatteuses⁷. Il demande même à l'amiral anglais Malcolm si son pays n'a « pas d'autres colonies où l'on pourrait [l]'envoyer »⁸. D'ailleurs, lorsque les compagnons du prisonnier rapportent en 1817 des rumeurs sur un possible transfert en Amérique, il rétorque : « qu'importe où on nous enverra, nous serons bien contents de nous en aller ! »⁹.

Finalement, face à un exil loin de lui convenir, il ne paraît pas inimaginable que l'ancien empereur soit tenté de s'évader. Son parcours et l'aboutissement de ses campagnes militaires prouvent qu'il est capable d'imaginer des plans ingénieux et complexes pour atteindre ses objectifs. En outre, aucune prison n'est totalement infaillible et, comme l'affirme l'amiral Malcolm à Montholon, il y a eu au cours de l'histoire des évasions d'endroits « plus difficiles »¹⁰.

6.1.2 L'attitude de Napoléon

L'éventualité d'une évasion depuis l'intérieur peut s'expliquer par le comportement du captif et de son entourage. En effet, les peurs des Anglais sont accentuées lorsque Napoléon effectue ses promenades car il pourrait en profiter pour s'enfuir ou effectuer des repérages. Dans son ouvrage *les Espoirs de Napoléon à Sainte-Hélène*, le médecin général Brice défend cette idée et évoque les premières sorties du début de l'année 1816 comme un moyen potentiel de reconnaissance du terrain, arguant qu'elles avaient lieu par des sentiers peu praticables et dangereux¹¹. Cette affirmation semble difficile à accepter puisque aucun témoignage ne mentionne de promenade destinée à étudier l'île. De surcroît, le choix des lieux d'escapade est lié aux limites posées par les Anglais, Napoléon ne pouvant sortir librement sans escorte. Néanmoins, le captif semble tirer du plaisir à terroriser ses geôliers. Par exemple, le 6 janvier 1816, il réussit à semer l'officier d'ordonnance qui s'égaré sur l'île et, paniquant, finit par se rendre chez Cockburn pour lui expliquer qu'il a perdu la trace de Napoléon¹². Ce dernier retente cette plaisanterie à plusieurs reprises dans les premiers mois de 1816. Dans le même registre, il décide, à l'été 1820, de jouer un tour à Lowe. Se sachant

⁷ WARDEN, *op. cit.*, p. 86.

⁸ Napoléon, cité par, FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 64.

⁹ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome I...*, *op. cit.*, p. 457.

¹⁰ Malcolm, cité par, FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 85.

¹¹ BRICE, *op. cit.*, p. 95.

¹² GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome I...*, *op. cit.*, p. 117-118.

surveillé de loin par un homme du gouverneur, il fait déguiser l'un de ses compagnons, l'abbé Vignali, de sorte qu'il lui ressemble ; il lui demande « de marcher vite, et de faire mine d'observer »¹³. Peu après, Hudson Lowe et tout son état-major arrivent à Longwood croyant à un projet maléfisant de Napoléon, avant de s'apercevoir qu'il s'agit d'une plaisanterie.

Le refus de Napoléon de sortir de sa demeure suscite les craintes : s'il ne sort pas, c'est qu'il prépare une évasion. Le gouverneur anglais n'est pas le seul à s'alarmer de cette claustration. Aux États-Unis, l'ambassadeur de France semble très inquiet lorsqu'il apprend l'isolement de l'ex-empereur dans sa maison et en tire les mêmes conclusions que Lowe¹⁴ !

En outre, les autorités françaises et anglaises sont persuadées, à raison, que le captif entretient une correspondance clandestine. Les échanges entre Hudson Lowe et Bathurst révèlent qu'ils sont parfaitement au courant de l'existence d'une communication officieuse entre la communauté française et le reste du monde. Sous la Restauration, il est répandu que Napoléon et ses partisans communiquaient en secret par le biais de messages codés dans les journaux. À titre d'exemple, le journal *l'Anti-Gallican* contiendrait des renseignements cachés dans ses pages à l'adresse de Napoléon pour le tenir régulièrement informé des événements en Europe¹⁵. D'ailleurs, quand Osmond l'apprend, il en fait aussitôt part à Bathurst pour être certain que les Anglais soient au courant¹⁶. Ce genre de communication codée est également suspecté par le gouvernement britannique ce qui justifie l'interdiction d'abonnements aux journaux¹⁷. Cependant, ces suppositions sont fausses : aucun compagnon de l'ex-empereur ne mentionne dans ses écrits une quelconque correspondance cryptée sur ces bases.

D'autres moyens de communication sont soupçonnés par les gouvernements. Osmond note en mars 1816 une rumeur circulant à Londres – dont il fait part au gouvernement français – selon laquelle Napoléon disposerait d'un considérable réseau d'échanges par le biais d'habitants de l'île, et transitant par la colonie anglaise du Cap¹⁸. Dans un registre similaire, Bathurst affirme que l'ambassadeur pense que des lettres ont été cachées dans un buste du roi

¹³ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome I...*, *op. cit.*, p. 319.

¹⁴ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 320.

¹⁵ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 109-110.

¹⁶ Lettre d'Osmond, le 1^{er} avril 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 609, 8CP 609, folio 110, verso.

¹⁷ WILSON, *op. cit.*, p. 162.

¹⁸ Lettre d'Osmond, le 25 mars 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 139, verso.

de Rome remis au prisonnier en 1817¹⁹. À Sainte-Hélène même, des suspicions courent selon lesquelles l'ex-empereur et son frère Joseph seraient en contact. Le commissaire autrichien sur l'île propose en conséquence de partir en Amérique pour « compléter [sa] mission »²⁰.

Cette supposée correspondance illicite entre les Français de Sainte-Hélène et le reste du monde favorise l'idée d'une évasion depuis l'intérieur. En effet, malgré les précautions des Anglais, une partie des lettres envoyées par les compagnons du prisonnier ne passent pas par les mains des officiels anglais. Cela montre que Napoléon et son entourage cherchent à cacher des informations. Ainsi, l'imagination des uns et des autres peut interpréter ces échanges comme les prémices d'un coup d'audace.

Les suspicions françaises et anglaises ne sont pas sans fondement. L'ex-empereur se vante même, devant O'Meara, d'échanges aisément réalisés entre Sainte-Hélène et le reste du monde : « si je voulais correspondre, vous savez bien que je pourrais envoyer des lettres en Europe tous les jours »²¹. Effectivement, le captif et ses proches abordent des Anglais pour transmettre des missives aux quatre coins du monde sans passer par la censure. Les mémoires de Marchand expliquent que, dès les premiers mois de la captivité, « des moyens de correspondre avec le continent, dont Cipriani était le messager, étaient établis avec un négociant de l'île »²². Il est fort probable que ce dernier soit Balcombe, un notable de l'île chez qui Napoléon a passé ses premières semaines à Sainte-Hélène, et avec qui il est resté en excellents termes.

Enfin, plusieurs déclarations de compagnons du prisonnier suggèrent que ce dernier peut trouver un moyen de s'enfuir. Piontkowski, déclare régulièrement qu'une évasion ne peut être exclue, ajoutant que Napoléon « ne resterait pas dix-huit mois dans l'île »²³. Ces affirmations irritent beaucoup les Français au point que, lors de la demande de réduction de personnel à l'automne 1816, Piontkowski est le premier dont Napoléon consent au départ. De même, Gourgaud déclare en 1818 que l'ex-empereur ne s'est pas encore évadé car il souhaite attendre la fin de l'occupation militaire étrangère de la France qui doit avoir lieu fin 1818

¹⁹ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, *op. cit.*, p. 279.

²⁰ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 67.

²¹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, *op. cit.*, p. 88.

²² MARCHAND, Louis, *Mémoires de Marchand, premier valet de chambre et exécuteur testamentaire de l'empereur : Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 1985, 481 p., p. 133.

²³ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 4...*, *op. cit.*, p. 292 et 296.

pour pouvoir retenter l'épopée des Cent-Jours²⁴. Il le répète d'ailleurs la même année au gouvernement anglais lorsqu'il débarque en Angleterre, assurant que son maître a toujours perçu « l'époque où les armées alliées se retireraient de la France comme la plus favorable à son retour »²⁵. Cette idée est loin d'être insensée : avec la présence des troupes de la Sainte-Alliance, il est impensable que la Restauration puisse être renversée. Au contraire, sans cet appui, Louis XVIII peut paraître plus vulnérable. La question est aussitôt posée lors d'un discours du comte Stanhope, en février 1818, à la Chambre des Lords²⁶.

Finalement, toutes ces actions créent un climat de peur lié à la possibilité d'une évasion, une crainte existant jusqu'à la fin de la détention. Le 30 septembre 1820, Bathurst écrit à Lowe : « vos récents rapports sur la conduite du général Bonaparte et des personnes de sa suite, me font soupçonner qu'il commence à nourrir sérieusement la pensée de s'échapper de Sainte-Hélène »²⁷.

6.1.3 Espion sur l'île

Précédemment cité, Marchand présente Cipriani comme l'un des acteurs principaux de l'organisation d'une correspondance clandestine entre Longwood et le reste du monde. Cet homme est une figure importante de Sainte-Hélène, comme le soulignent Thierry Lentz et Jacques Macé : « son ombre plane largement au-dessus des mystères de Sainte-Hélène »²⁸. Originaire de Corse, il connaît la famille Bonaparte depuis son enfance et Napoléon a une « extrême confiance en lui »²⁹. S'il est officiellement employé comme maître d'hôtel, sa véritable fonction semble nettement plus complexe. Aux dires de Montchenu, de tous les Français présents à Sainte-Hélène, c'est lui qui « était le plus utile »³⁰. Il est qualifié de « rusé et intelligent »³¹ par O'Meara tandis que Montholon loue « son intelligence remarquable pour

²⁴ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 302.

²⁵ Goulburn, cité par, Bathurst, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, *op. cit.*, p. 471.

²⁶ Discours du lord Stanhope tiré de *la Gazette universelle* du 14 et 15 février 1818, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté.

²⁷ Lettre de Bathurst à Lowe, le 30 septembre 1820, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 3 janvier 1820 au 3 décembre 1820*, anglais cote 11, folio 63, recto.

²⁸ LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *La Mort de Napoléon, mythes, légendes et mystères*, Paris, Perrin, 2012, 240 p., p. 42.

²⁹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, *op. cit.*, p. 451.

³⁰ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 27.

³¹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 280.

conduire ou dévoiler une intrigue quelconque »³². Du fait de ses fonctions de maître d'hôtel, il se rend régulièrement à Jamestown pour acheter ou vendre des objets. D'après O'Meara, pas une semaine ne s'écoule sans qu'il ne se rende en ville ; lors de ses retours à Longwood, il informe son maître des bruits qui circulent.

Il a sans doute organisé tout un système de communication avec l'extérieur au moyen de lettres clandestines et constitué un réseau d'information au profit de la communauté française. À sa mort en 1818, Montholon évoque une perte pour Napoléon, et ne semble pas faire référence aux fonctions officielles du défunt mais bien à ses missions plus officieuses³³. En apprenant ce décès, Gourgaud commente : « Sa Majesté regrettera plus Cipriani que n'importe qui de nous tous »³⁴. Cependant, ce même Gourgaud développe une autre facette du personnage et affirme que Cipriani se rend tous les jours au camp militaire anglais pour discuter avec les officiers. Il ajoute de surcroît que l'ex-empereur ne semble pas au courant³⁵. Et à sa mort, Lowe et Reade le regrettent également et se demandent comment ils peuvent le remplacer³⁶. Ainsi, Gourgaud laisse entendre que Cipriani est en réalité un espion au service des Anglais. Néanmoins, il s'agit du seul témoignage hostile en ce qui le concerne. Par ailleurs, son brusque décès alimente l'hypothèse de l'espion qui a été découvert, débouchant soit sur une élimination, soit sur un suicide. En effet, en février 1818, en revenant de Jamestown, le maître d'hôtel s'effondre dans « d'affreuses douleurs »³⁷ au niveau de l'estomac et décède quelques jours après. Toutefois, il semblerait qu'il ait succombé à une péritonite.

Son passé accrédite l'idée d'un rôle plus trouble que celui de maître d'hôtel. Effectivement, il a été employé sous le nom de Franceschi par Saliceti, ministre de la Police du royaume de Naples sous les règnes de Joseph puis de Murat entre 1807 et 1809. Il a joué un rôle dans la reprise de Capri aux Anglais en 1807 en espionnant le général qui la défendait, et qui était déjà Hudson Lowe. Marchand explique qu'il ne peut s'empêcher de sourire en voyant à Sainte-Hélène les deux hommes discuter. La contribution de cet homme à Capri

³² MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, op. cit., p. 260-261.

³³ *Idem.*

³⁴ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2*, Paris, Flammarion, 1899, 578 p., p. 477.

³⁵ *Ibid.*, p. 102.

³⁶ *Ibid.*, p. 477.

³⁷ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, op. cit., p. 260.

semble même être un sujet de plaisanterie sur Hudson Lowe dans la communauté française. Enfin, ce même Marchand rappelle que Cipriani jouait déjà le rôle de messenger pour les correspondances illicites à l'île d'Elbe³⁸. La présence d'un espion peut accréditer l'idée que Napoléon comploterait sur son île.

Malgré tout, quelques indications peuvent amener à s'interroger sur la réalité des fonctions officieuses du maître d'hôtel. O'Meara raconte que Cipriani était l'espion de Napoléon quand ce dernier était souverain de l'île d'Elbe et aurait eu une part de responsabilité dans le choix de l'ex-empereur de retourner en France³⁹. En revanche, outre qu'il est peu probable qu'un espion de Napoléon se vante devant un Anglais – même employé par le captif –, l'ex-empereur n'a jamais affirmé que des indications de Cipriani l'aient incité à se lancer dans l'aventure des Cent-Jours. De même, Gourgaud prétend que « quand passe Cipriani, [Napoléon] s'écrie : *voilà mon espion* »⁴⁰. Il est difficile de croire que si Cipriani est véritablement un espion au service du prisonnier, ce dernier le crie sur les toits. En définitive, il est possible que Gourgaud, lequel semble avoir du ressentiment envers le maître d'hôtel, altère la vérité ; et O'Meara écrit après la captivité, donc il peut avoir été informé plus tard du rôle joué par Cipriani à l'île d'Elbe.

6.1.4 Détournement d'Anglais

La crainte des autorités anglaises et françaises d'une évasion par l'intérieur est aussi liée à ce que Sébastien Charléty appelle la « puissance de séduction » de l'ex-empereur⁴¹. En effet, qui dit évasion dit nécessairement complicité sur l'île, ce qu'ont rapidement compris les Royalistes français. Selon Richelieu, Napoléon ne peut s'évader « sans le concours du gouvernement anglais »⁴². De son côté, Montchenu souligne qu'« il faudrait encore que l'amiral fut du complot »⁴³ pour que Napoléon puisse s'enfuir. En fait, le véritable danger selon ces hommes n'est pas une expédition de Bonapartistes contre Sainte-Hélène, mais bel et bien une fuite « par l'intérieur ». Ce point de vue s'explique par la vision de l'ex-empereur

³⁸ MARCHAND, *op. cit.*, p. 133.

³⁹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 78.

⁴⁰ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 167.

⁴¹ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. VII.

⁴² *Ibid.*, p. 134.

⁴³ Extrait de la lettre de Montchenu à son ami Prieur, le 22 juin 1818, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1815-1830), F7 6866, dossier 4993, non folioté.

par les Royalistes, lesquels lui reconnaissent une qualité importante également concédée par Richelieu : celle de rallier à lui les hommes⁴⁴. De façon similaire, le journal ultra *le Conservateur* avoue que le captif peut avoir en lui « un principe de séduction »⁴⁵. De ce fait, Napoléon pourrait obtenir le soutien d'Anglais présents sur l'île qui l'aideraient à s'échapper. Selon Richelieu, cette pensée qu'il a « souvent, ne laisse pas de [l]'inquiéter beaucoup »⁴⁶.

Ce danger pour les Royalistes français est d'autant plus vif qu'en France des soldats anglais ne cachent pas leur admiration pour l'ex-empereur. Ainsi, en janvier 1816, un régiment de dragons anglais énonce que « Bonaparte est un grand homme », tout en se montrant très hostile à l'évocation de Louis XVIII⁴⁷. Si sans le connaître personnellement, les militaires anglais se montrent favorables au captif, il est légitime que les autorités françaises redoutent un ralliement de la garnison de Sainte-Hélène. De plus, un pamphlet contre Napoléon souligne, sur le témoignage d'un journaliste du *Times*, que les militaires anglais ne sont pas fiables pour diverses raisons. Il explique que tous peuvent être corrompus, ou se laisser subjugué par l'ex-empereur lorsqu'ils sont jeunes et libéraux car ils le perçoivent comme un héros⁴⁸.

Cette peur du gouvernement français est sans doute renforcée par les rapports de Montchenu indiquant que l'équipage du *Northumberland*, qui a côtoyé Napoléon pendant tout le voyage de l'Angleterre à Sainte-Hélène, a développé un profond respect envers lui. Un officier déclare même que Napoléon « est un honnête homme, et qui ne mérite pas son sort »⁴⁹. Ce témoignage est corroboré par d'autres sources. Albine de Montholon souligne que dès le voyage à bord du *Northumberland*, une grande partie des Anglais est charmée par le prisonnier, « même ceux [...] qui étaient arrivés avec le plus de préventions contre lui n'avaient pas échappé à la séduction »⁵⁰. De son côté, Las Cases affirme que les marins « passèrent de la haine à l'admiration »⁵¹. En définitive, il semble que le captif exerce une

⁴⁴ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 134-135.

⁴⁵ CHATEAUBRIAND, François-René, « Politique : de l'Espagne », *Le Conservateur*, volume 6, Paris, Le Normant, 1820, p. 241 à 261, p. 247.

⁴⁶ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 134.

⁴⁷ Rapport du préfet de l'Eure, Bulletin du 31 janvier 1816, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, minutes des bulletins de police, janvier-avril 1816, F7 3736, *dossier janvier*, non folioté.

⁴⁸ MAYEUR DE SAINT-PAUL, François Marie, *Itinéraire de Bonaparte, à l'isle de Ste-Hélène*, Paris, Lerouge, 80 p., p. 22-23.

⁴⁹ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 49.

⁵⁰ MONTHOLON, Albine, *Souvenirs de Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 86.

⁵¹ LAS CASES, Emmanuel, *Mémoires d'Emmanuel-Auguste-Dieudonné...*, *op. cit.*, p. 91.

réelle fascination sur les hommes, qui peut être dangereuse aux yeux des autorités françaises et anglaises.

L'évolution des sentiments des Anglais ne se limite pas au voyage vers Sainte-Hélène, mais se poursuit sur l'île. Balmain rapporte dans ses lettres que Napoléon prend soin de ses relations avec les soldats de la garnison. Cependant, l'envoyé russe n'y voit pas un projet d'évasion mais plutôt un moyen de vexer Lowe en montrant que ce dernier ne peut voir son prisonnier, alors que la troupe a facilement des contacts avec lui⁵². De surcroît, au début de son emprisonnement, Napoléon reçoit des officiers du régiment présent sur l'île, auxquels s'ajoutent des notables avec lesquels ses relations sont cordiales tels Balcombe et le gouverneur de Sainte-Hélène en 1815, Wilkes. D'ailleurs, Wellington regrette après coup que les Anglais n'aient pas maintenu Wilkes dans ses fonctions en le nommant geôlier de Napoléon. Le duc met en avant son intelligence mais surtout sa bonne entente avec le captif, ce qui aurait permis un emprisonnement dans de meilleures conditions⁵³. Ces bonnes relations entraînent l'apparition de sentiments favorables envers le prisonnier. De ce fait, des officiers anglais de la garnison confient à madame Bertrand qu'ils souhaitent le retour de Napoléon en France⁵⁴. De même, en août 1816 Balcombe fait part à l'ex-empereur de ce « que de tous les officiers qui sont [à Sainte-Hélène] il n'y en a pas un qui ne donnerait quelque chose pour que Napoléon remonte sur le trône »⁵⁵. Enfin, aux dires de Bertrand, Cockburn signale que « Napoléon peut s'en aller quand il voudra » grâce à sa popularité auprès des marins anglais de l'île⁵⁶.

Outre le pouvoir de séduction de Napoléon, un autre moyen moins noble pour rallier les Anglais est soupçonné par les autorités : la corruption. Napoléon croit les Anglais facilement corruptibles soulignant : « pour de l'argent, on les aurait tous »⁵⁷. De surcroît, il émet l'hypothèse que, pour s'échapper, il suffirait d'un navire et de corrompre quelques habitants de l'île. Gourgaud suggère que la corruption est le moyen le plus simple et le plus sûr pour une évasion. Ainsi, à Londres en 1818, lors d'un entretien avec l'ambassadeur français, il vante la facilité de la fuite à Sainte-Hélène, arguant qu'il suffirait de cacher

⁵² BALMAIN, *op. cit.*, p. 581.

⁵³ STANHOPE, *op. cit.*, p. 326-327.

⁵⁴ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 139.

⁵⁵ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 97.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 33.

⁵⁷ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 207.

Napoléon dans un des barils de provisions qui ne sont pas inspectés, puis de soudoyer un capitaine de vaisseau quittant Sainte-Hélène qui, pour une importante somme d'argent, serait prêt à faire embarquer le captif⁵⁸.

D'après Cockburn, l'absence des richesses de l'ex-empereur sur l'île n'est pas un obstacle à son évasion, « Napoléon n'a pas d'argent, mais cela ne fait rien, on sait bien que s'il donne une signature de quatre millions, on y fera honneur »⁵⁹. Effectivement, Napoléon est réputé très riche et aurait caché son capital à travers le monde. Par exemple, en juin 1816, Lowe est informé qu'il disposerait d'une énorme fortune répartie dans plusieurs villes d'Amérique et d'Angleterre⁶⁰. Or, les Anglais ignorent que le condamné n'est pas totalement sans ressources sur l'île. Montholon affirme que malgré le zèle des Anglais, les prisonniers français ont pu conserver avant le départ pour Sainte-Hélène – et sans que leurs geôliers ne soient au courant – presque cinq millions de francs⁶¹. Bertrand signale lui aussi qu'ils ont pu dissimuler une partie des biens de valeur qu'ils avaient sur eux comme le collier en diamants de la reine Hortense d'une valeur estimée à 200 000 francs⁶². En fin de compte, il existe de véritables moyens de corrompre les Anglais, obligeant le gouvernement de Londres à être sur ses gardes.

6.1.5 Lutter contre la tentation

Contre cette menace, Richelieu propose plusieurs mesures à l'Angleterre comme l'envoi régulier de nouveaux régiments pour remplacer les plus anciens. Et si Londres ne semble pas prendre le danger au sérieux selon le chef du gouvernement français⁶³, une lettre en juin 1816 de Bathurst illustre pourtant son inquiétude vis-à-vis du rapport entre les Anglais présents à Sainte-Hélène et Napoléon. Plus que tout autre, le ministre tient à éviter que

⁵⁸ Lettre d'Osmond au duc de Richelieu, 15 mai 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Mémoires et Documents, fond France, *Correspondance du marquis de Montchenu, commissaire français à Sainte-Hélène, et documents divers relatifs à la captivité de Napoléon, volume 1804, 1815-1818*, folio 344 et 345.

⁵⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 33.

⁶⁰ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 242.

⁶¹ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 1...*, *op. cit.*, p. 114.

⁶² BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 166.

⁶³ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 134-135.

Napoléon ne rallie des Anglais à sa cause. Ainsi, à travers une missive destinée à Lowe, il enjoint le geôlier de veiller sur les marins qui « pourraient être amenés par de belles paroles et beaucoup de promesses à considérer un sauvetage comme quelque chose de généreux et d'honorable »⁶⁴. Lowe reçoit d'ailleurs l'ordre de remplacer régulièrement les matelots anglais qui peuvent avoir des contacts avec le prisonnier, afin de prévenir toute apparition de sentiments entre les deux camps. Il en est de même avec les troupes à terre, proposition mise en place dès le début de la captivité. Cockburn précise à son gouvernement qu'il « faut se défaire des bâtiments de la Compagnie, parce que leurs capitaines sont tous pour l'Empereur »⁶⁵. Aucun membre de la *Royal Navy* ne peut également aller à terre sans ordre ou permission. Cette directive vaut aussi pour leurs supérieurs : « aucun officier de quelque rang qu'il soit appartenant au service Naval de Sa Majesté ne peut visiter Longwood et ses dépendances ou avoir aucune communication »⁶⁶. Enfin, à l'été 1816, Lowe écrit à un officier d'un régiment de l'île d'être très attentif aux possibles communications que l'ex-empereur pourrait avoir avec les militaires⁶⁷.

Les civils de l'île sont également perçus avec suspicion. Cockburn affirme : « il ne faut pas se fier aux marchands, pas plus à Balcombe qu'à un autre »⁶⁸. En effet, les bonnes relations entre Napoléon et ce dernier – ainsi qu'avec les autres membres de sa famille – ne plaisent ni, à Cockburn ni à Lowe. Celui-ci finit par soupçonner le colon anglais d'aider Napoléon à entretenir une correspondance non contrôlée, voire de tremper dans quelque intrigue avec le captif⁶⁹. Cette défiance entraîne le départ de la famille Balcombe de Sainte-Hélène en 1818. Le médecin O'Meara est lui aussi suspecté, à partir de 1817, d'avoir rallié la cause de son patient et devient l'objet d'une grande méfiance de la part de Lowe.

Un dernier moyen utilisé par le gouvernement pour dissuader tout Anglais de faciliter, par quelque procédé, l'évasion de l'ex-empereur est la menace de mort, décidée le 11 avril

⁶⁴ Bathurst, cité par, DECHAMPS, Jules, « Une lettre de lord Bathurst à propos des marins anglais à Sainte-Hélène », *Revue des études napoléoniennes*, volume 44, janvier-juin 1939, p. 54 à 55, p. 55.

⁶⁵ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 33.

⁶⁶ EMMANUEL-BROUSSE, *art. cit.*, p. 57.

⁶⁷ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 350.

⁶⁸ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 33.

⁶⁹ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 4...*, *op. cit.*, p. 398.

1816 par le Parlement britannique⁷⁰. Lowe, en bon exécutant, se déclare prêt à condamner à mort quiconque « serait convaincu d'avoir favorisé, non seulement une tentative, mais un simple projet d'évasion »⁷¹. Cette disposition pour le moins dissuasive illustre l'inquiétude du gouverneur face à l'aide que pourraient offrir les habitants de l'île à son prisonnier. Finalement, le grand soin des autorités anglaises pour éviter toute fuite de Napoléon « par l'intérieur » – loin de la nonchalance, dénoncée par Richelieu – est tout à fait réel.

6.1.6 Propositions d'évasion

Napoléon a donc de solides atouts pour se soustraire à la vigilance des autorités. Même Bathurst, en 1820, le reconnaît en soulignant qu'il « a de l'argent à sa disposition, de nombreux partisans et des moyens de communication »⁷². Légitimement, la question de savoir si des projets ont été mis au point à Sainte-Hélène peut se poser.

D'abord, aux dires de Montholon, plusieurs propositions d'évasion sont faites à l'ex-empereur. Le 18 mai 1816, Las Cases lui aurait présenté un projet de fuite, dont Gourgaud croit aux possibilités de succès, mais qui est refusé par le prisonnier⁷³. En août 1816, une nouvelle initiative est présentée à Napoléon par l'intermédiaire de Montholon. Cependant, ce dernier ne souhaite pas nommer les acteurs ni les commanditaires, pour ne pas compromettre dit-il, « l'existence politique d'êtres auxquels je [Montholon] dois reconnaissance pour le dévouement dont ils ont fait preuve »⁷⁴. Les comploteurs proposent de transporter Napoléon en Amérique contre un million, payable une fois le Nouveau Monde atteint. Le captif refuse malgré l'avis favorable de Montholon. Enfin, en octobre 1816, ce dernier rapporte que Napoléon « écoute sans intérêt » un nouveau plan d'évasion⁷⁵.

1817 est aussi marquée par plusieurs offres. Par exemple, en mars, un capitaine anglais de passage sur l'île, indigné par la conduite de Londres et de Hudson Lowe, propose au

⁷⁰ JOYAL, *op. cit.*, p. 195.

⁷¹ Hudson Lowe, cité par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 48.

⁷² Lettre de Bathurst à Lowe, le 30 septembre 1820, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 3 janvier 1820 au 3 décembre 1820*, anglais cote 11, folio 63, verso et folio 64, recto.

⁷³ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume I...*, *op. cit.*, p. 278.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 348.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 427.

détenu de l'embarquer à bord de son navire avant de le conduire où bon lui semble. Napoléon prend le temps d'écouter ses arguments mais finit par décliner l'offre⁷⁶. Montholon détaille un autre projet proposé par un officier de la garnison de Sainte-Hélène, datant du même mois, et une nouvelle fois repoussé par l'ex-empereur. Il consistait à gagner le rivage en un point opposé à Jamestown et gardé par un poste d'infanterie : « Il [le comploteur] prétendit s'en être entendu avec le commandant d'un des bâtiments de la croisière. Des chaloupes pourraient seules y aborder, mais c'était tout ce qu'il fallait, puisqu'avec une chaloupe armée de bons rameurs il était facile de gagner le bâtiment destiné à la fuite. Une heure de marche nous séparait de ce point »⁷⁷.

D'autres plans plus insolites auraient été présentés tels que celui de déguiser Napoléon en domestique chinois ou de le cacher dans un baril. Ces offres se reproduisent jusqu'à la fin de la captivité. D'après Montholon, durant les derniers mois de l'année 1820, « une proposition de haute importance fut renouvelée par un capitaine de marine »⁷⁸. Celui-ci propose à Napoléon de lui laisser un canot, lequel lui permettra de gagner son navire « sans qu'il courût le plus léger danger d'être arrêté »⁷⁹. En outre, l'homme fait preuve d'une totale abnégation, ne demandant rien mis à part la somme d'un million – octroyée une fois l'ex-empereur libre en Amérique – pour ses complices, ces derniers devant permettre au détenu de gagner la côte de Sainte-Hélène en toute sécurité. Montholon affirme que Napoléon écoute ce projet avec la plus grande attention ; il reçoit même le capitaine pour lui signifier son refus de s'évader tout en précisant qu'il « croyait au succès de son plan »⁸⁰.

Au final, tous les projets d'évasion sont repoussés. Mais, tous sont cités par Montholon et jamais par les autres compagnons de Napoléon. Or, ses récits sont peu fiables. Il peut inventer ces anecdotes pour renforcer, entre autres, la grandeur de l'ex-empereur, lequel aurait toujours refusé de s'échapper malgré les opportunités pour subir jusqu'au bout l'humiliation infligée par ses adversaires. Toutefois, Bertrand signale en octobre 1818 qu'il « rencontre le jeune M... qui lui remet un billet de D... Il s'occupe toujours de projets d'évasion »⁸¹. Ce témoignage a nettement plus de poids, car les écrits du Grand-Maréchal

⁷⁶ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, *op. cit.*, p. 100.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 100-101.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 433.

⁷⁹ *Idem.*

⁸⁰ *Ibid.*, p. 434.

⁸¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-*

n'avaient pas vocation à être publiés et devaient rester privés, suggérant la réelle existence de tels plans.

Sous un autre angle, une évasion peut être imaginée par le captif en personne pour quitter « ce maudit pays »⁸². Ainsi, Napoléon s'entretient avec Bertrand un soir de mars 1818 sur des possibilités de fuite. Selon Gourgaud, un projet est pensé en mai suivant, mais le détenu décide de le différer. De même, en juillet 1817, Napoléon a convoqué ses proches et leur a demandé d'apporter une carte de l'île. Un nouveau plan est élaboré avec l'aide de ses fidèles : quitter discrètement Longwood pour gagner la côte et embarquer sur un navire. En guise de diversion, mesdames Bertrand et Montholon se rendraient à Plantation House, officiellement pour faire visite au gouverneur mais surtout pour qu'il ne quitte pas sa propriété pendant l'exécution du plan. O'Meara, quant à lui, serait envoyé en ville pour l'éloigner de Longwood. Enfin, Napoléon se serait enfermé dans sa chambre comme de coutume, ce qui ne susciterait aucune question⁸³. Dans ce projet, l'ex-empereur conçoit une évasion générale : tous ses compagnons en feraient partie, les épouses de Bertrand et Montholon les rejoindraient juste avant le départ de l'île ; il ne laisserait personne en arrière à la différence d'autres projets qui lui auraient été proposés. L'idée de sacrifier son entourage n'est pas dans son esprit. Finalement, le projet reste sans suite et semble davantage être une simple supposition théorique de Napoléon qu'un véritable plan de fuite.

Effectivement, les idées d'évasion de Napoléon sont, comme il le note lui-même : « du rêve de nos souffrances »⁸⁴. Il ne songe pas sérieusement à s'enfuir ; mais parler de délivrance lui apporte quelques instants de gaieté. D'ailleurs, aux dires de Gourgaud, à la suite du projet évoqué par Montholon en juillet 1817, rien de sérieux ne ressort de la discussion à part des rires et des moqueries visant Hudson Lowe⁸⁵. Ce constat peut être complété par l'anecdote racontée par un officier anglais selon lequel Napoléon a imaginé sans le moindre sérieux un moyen de s'échapper en construisant un aérostat en cachette pour y suspendre une gondole et, quand le vent serait favorable, quitter Sainte-Hélène par la voie des airs afin de gagner l'Afrique. Les déclarations du prisonnier, loin d'amuser, effraient l'Anglais, expliquant

1819..., *op. cit.*, p. 177.

⁸² MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, *op. cit.*, p. 151.

⁸³ *Idem.*

⁸⁴ *Ibid.*, p. 197.

⁸⁵ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 207.

prendre ces déclarations « non pour un rêve, mais pour un acte de folie »⁸⁶. En somme, malgré son dégoût pour Sainte-Hélène et les possibilités plus ou moins réelles pour la quitter, Napoléon refuse cette option et ne semble pas enclin à une évasion.

6.2 LA MENACE D'UNE ATTAQUE SUR SAINTE-HÉLÈNE

6.2.1 La menace corsaire

Si Napoléon ne souhaite pas s'enfuir de Sainte-Hélène, la possibilité d'une attaque par l'extérieur – qui ne nécessite nullement son avis – ne peut être écartée. Très tôt, les menaces de raids sont signalées aux autorités françaises et anglaises. Ces premières alarmes mettent en avant des navigateurs américains à la recherche d'argent, en particulier des corsaires. Diverses raisons expliquent l'éventualité d'une telle attaque de leur part. Premièrement, leurs navires semblent avoir été considérés comme parfaitement adaptés à un projet d'invasion de Sainte-Hélène, et sont notamment réputés pour leur vitesse. En effet, en 1819 le général bonapartiste François Lallemand aurait conclu, pour délivrer Napoléon : « les navires de l'Amérique seraient le moyen le plus sûr qu'on pût employer »⁸⁷.

Deuxièmement, la probable utilisation de corsaires ou d'hommes souhaitant louer leurs services s'explique par la fin de la guerre anglo-américaine de 1812 et des guerres napoléoniennes. Après 1815 et la paix entre l'Angleterre et les États-Unis, les corsaires n'ont plus d'activités en Amérique du Nord et sont donc disponibles pour de nouvelles aventures. Qui plus est, comme le signale Bathurst, ils sont « bons marins et ne sont responsables devant aucun gouvernement pour leurs actions »⁸⁸. Ces hommes ne sont qu'à la recherche du profit et ne sont fidèles qu'à ceux qui les payent. Joseph Bonaparte – réputé très riche – ou tout autre bonapartiste fortuné pourrait louer leurs services pour tenter une expédition. Ainsi, selon Pétry, une alliance entre Joseph et un navigateur américain peut représenter une menace considérable car « l'un peut fournir l'argent nécessaire et l'autre aurait l'audace nécessaire

⁸⁶ TYDER, James, *Bonaparte à Sainte-Hélène*, Paris, Blanchard, 1816, 148 p., p. 116.

⁸⁷ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 23 mars 1819, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 239, verso.

⁸⁸ Bathurst, cité par, OCAMPO, *op. cit.*, p. 77.

pour une semblable entreprise »⁸⁹. Les partisans de la Restauration sont les premiers à craindre ce danger : si Richelieu est troublé par les activités des réfugiés bonapartistes en Amérique, il s'inquiète aussi des activités des forbans américains longeant les côtes africaines « qui pourraient très bien en profiter pour faire un raid sur Sainte-Hélène »⁹⁰. S'il ne précise pas les motivations de ces pirates américains, capturer l'ex-empereur pour en tirer une rançon, sympathie bonapartiste ou mission financée par Joseph Bonaparte, le duc n'en est pas moins inquiet. Devant cette menace, Hyde de Neuville estime que son devoir est de prévenir le gouvernement français de toute rumeur impliquant une offensive sur Sainte-Hélène. Ainsi, Paris est toujours au courant du moindre événement pouvant être lié à une telle opération. Par exemple, en mai 1817, l'ambassadeur indique que, dans des ports américains, des bruits circulent sur une possible expédition en ce sens⁹¹.

De son côté, Pétry annonce qu'en 1816, Joseph a été souvent sollicité pour financer des tentatives de sauvetage de son frère, mais qu'il a toujours refusé de le faire⁹². Dès avril 1816, l'ambassadeur de France à Madrid note que les représentants espagnols aux États-Unis ont eu connaissance d'une proposition inquiétante : Carpenter, un célèbre et audacieux corsaire, a offert ses services à Joseph Bonaparte pour délivrer Napoléon en échange de la somme de 100 000 piastres⁹³. Ledit corsaire, peu de temps après, aurait pris le large sans que sa destination soit connue. Le marquis d'Osmond prévient également son gouvernement en 1816 « qu'un corsaire très bon voilier, avec nombreux équipages d'aventuriers de toutes les nations sous les ordres d'un nommé Carpenter, est sorti de la rivière d'Hudson, pour se porter sur les côtes du Brésil »⁹⁴. En revanche, l'ambassadeur à Londres se veut rassurant, soulignant que de nouvelles dispositions sont prises par les Anglais pour rendre la garde de Napoléon encore plus sûre, ces derniers ayant eu vent de possibles raids. Effectivement, leur représentant à Paris prévient Castlereagh que « le gouvernement français a reçu la nouvelle qu'un individu, nommé Carpenter, qui est un citoyen des États-Unis d'Amérique, équipe, en ce moment un vaisseau bon voilier, dans la rivière d'Hudson dans le dessein exprès de faciliter l'évasion de

⁸⁹ Lettre de Pétry, le 31 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 44, recto.

⁹⁰ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 62.

⁹¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 21 mai 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 31, recto.

⁹² Lettre de Pétry, le 31 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 44, recto.

⁹³ Extrait d'une lettre de l'ambassadeur de France à Madrid, le 22 avril 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 20, recto.

⁹⁴ Lettre d'Osmond, le 1^{er} juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 268, recto.

Bonaparte »⁹⁵. La réaction anglaise est immédiate. Le 17 juillet 1816, Bathurst ordonne expressément à Lowe de limiter – voire d’interdire – la visite de tout individu devant quitter Sainte-Hélène à Napoléon ou à ses compagnons sans la présence d’un officier anglais ; à cela s’ajoute l’engagement sur parole de toute personne reçue par Napoléon, de ne pas se charger d’une quelconque correspondance⁹⁶.

D’autres propositions auraient été faites à Joseph au cours des mois suivants. À l’été 1817, Pétry « croit être certain qu’un Américain a proposé à Joseph il y a environ un an [d’enlever Napoléon] pour la somme de 375 000 francs »⁹⁷. De son côté, Lakanal, exilé en Amérique, affirme qu’un officier, le commodore Stephen Decatur, a proposé à Joseph « d’enlever Prométhée du rocher de Sainte-Hélène. Il demandoit trois millions et garantissait le succès »⁹⁸. Le « comte de Surveilliers » aurait refusé par simple avarice.

En outre, des marins et des voyageurs naviguant vers une destination connue sont suspectés par les autorités françaises de se diriger en réalité vers Sainte-Hélène. En effet, l’ambassadeur français à Washington note que diverses expéditions partent des États-Unis en direction de l’Amérique du Sud pour appuyer les révoltes contre la domination ibérique. Cependant, il n’est pas impensable que sous couvert d’un départ vers l’Amérique latine, des partisans de Napoléon visent plutôt une opération sur Sainte-Hélène. C’est notamment le cas du capitaine Taylor. Selon Hyde de Neuville, « si une expédition contre Ste-Hélène était possible celle de Taylor serait plus dangereuse que toute autre. Cet homme est d’une audace extrême, un très grand admirateur comme tous les forbans de son espèce du prisonnier de Ste-Hélène »⁹⁹. De même, en juillet 1816, l’ambassadeur annonce que des navires américains sont partis en Guinée pour ramener des esclaves dans les Caraïbes tout en ajoutant : « on pourrait supposer qu’ils ont un double but, par exemple d’aller, en premier lieu, rôder autour de Ste-Hélène pour tenter d’enlever Buonaparte par surprise »¹⁰⁰. Ainsi, afin de supprimer la possibilité que des corsaires ou des négriers tentent de délivrer Napoléon, l’ambassadeur propose à Richelieu que la France et l’Angleterre entament des négociations avec les

⁹⁵ Charles Stuart, l’ambassadeur anglais à Paris, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 393.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 394.

⁹⁷ Lettre de Pétry, le 19 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 146, verso.

⁹⁸ Lakanal, cité par, DOHER, *op. cit.*, p. 143.

⁹⁹ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 66, recto.

¹⁰⁰ *Ibid.*, folio 63, recto.

États-Unis. L'objectif serait que ces derniers, qui ont aboli la traite négrière, empêchent leurs citoyens de la pratiquer pour d'autres pays tels que Cuba, supprimant toute expédition vers l'Afrique.

6.2.2 Vigilance constante

À la fin d'août 1817, Hyde de Neuville s'inquiète tellement d'une attaque sur Sainte-Hélène qu'il retient la frégate française *Eurydice* durant plusieurs jours dans le port de New York. Le motif officiel est qu'il reste des documents de la plus haute importance à lui confier pour les transmettre au gouvernement français. En réalité, l'ambassadeur estime que la présence d'un bâtiment de l'armée française à New York peut décourager des conspirateurs de tenter une attaque sur Sainte-Hélène¹⁰¹. Cette attitude crée d'ailleurs des tensions entre lui et l'ensemble de l'équipage, ce dernier souhaitant quitter les États-Unis pour enfin revenir en France. Ces différends atteignent de telles proportions que le commandant du navire menace l'ambassadeur de lever l'ancre sans attendre les dépêches que Hyde de Neuville doit lui confier.

Les propositions d'expédition faites à Joseph ou celles menées indépendamment n'inquiètent pas seulement la Restauration. L'Angleterre, elle aussi, est préoccupée par un raid sur Sainte-Hélène mené par des marins américains ou des corsaires. Ainsi, le 1^{er} mai 1816, son sous-secrétaire d'État à la Guerre, Henry Bunbury, prévient Hudson Lowe que le bateau corsaire commandé par un dénommé Sonntag, le *Free Blooded Yankee*, est présent à Bahia au Brésil ; il s'est distingué lors de la guerre anglo-américaine de 1812. Son équipage « entreprenant et déterminé », prépare un raid sur Sainte-Hélène avec le soutien financier d'Américains pour délivrer Napoléon et l'emmener dans un premier temps en Amérique du Sud¹⁰². Le danger est d'autant plus grand qu'un agent de liaison se trouverait sur l'île. Effectivement, l'un des membres de ce projet est l'époux d'une habitante de Sainte-Hélène et tenterait de faire passer des messages à destination de l'ex-empereur. En plus du *Free Blooded Yankee*, Sonntag partirait avec deux autres navires légers et rapides : l'un doit croiser au large de Sainte-Hélène pour tenter d'entrer en contact avec Napoléon, tandis que le second se

¹⁰¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 1^{er} septembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 184, verso.

¹⁰² OCAMPO, *op. cit.*, p. 76.

rendrait sur l'île de Tristan da Cunha¹⁰³. Cependant, aucune tentative n'est concrétisée.

Face à ce danger, l'Angleterre prend de nouvelles mesures. S'il émet des doutes quant à l'exécution réelle d'un tel projet, Bathurst ne veut rien laisser au hasard. De nouveau, il est demandé à Lowe de faire preuve de zèle. Lowe se montre fidèle aux ordres reçus. En juillet 1816, il écrit à sir Bunbury : « J'ai pris toutes les mesures en mon pouvoir pour déjouer les effets du complot qui d'après votre lettre du 4 mai se prépare au Brésil pour tenter de délivrer mon prisonnier »¹⁰⁴. Lowe souhaite en particulier augmenter le nombre de navires protégeant l'île. Le consul anglais à Rio de Janeiro est lui aussi averti par le gouverneur de Sainte-Hélène de se montrer attentif aux navires américains, et notamment les anciens corsaires de passage dans la ville.

L'idée d'un raid sur Sainte-Hélène est tellement présente dans l'esprit des Anglais que lord Rosebery, dans son ouvrage *la Dernière phase*, explique que Lowe aurait pu croire qu'un vaisseau fantôme s'attaquerait à Sainte-Hélène pour kidnapper l'ex-empereur¹⁰⁵. Cette pensée extrême est en partie due à Goulburn, le sous-secrétaire anglais aux Colonies, lequel prévient Lowe en 1819 qu'un capitaine de la compagnie des Indes – de retour en Angleterre – a signalé un navire inconnu rodant aux alentours de Sainte-Hélène¹⁰⁶. Certes, le gouvernement anglais n'imagine pas la présence d'un vaisseau fantôme prêt à fondre sur Sainte-Hélène, mais suggère que ce bâtiment pourrait être un navire de reconnaissance pour un coup de force ultérieur. De même, il est conseillé au gouverneur de surveiller les vaisseaux qui accostent, y compris pour des motifs d'urgence comme un manque de nourriture ou une avarie. Effectivement, il pourrait s'agir en réalité de navires espions faisant escale sur Sainte-Hélène pour de fausses raisons, afin d'analyser les défenses de l'île¹⁰⁷.

Au total, les Anglais n'ont visiblement pas négligé la possibilité d'une attaque sur Sainte-Hélène et Hudson Lowe est perpétuellement sur le qui-vive. D'ailleurs, en octobre 1816, apercevant un bâtiment portant un pavillon ressemblant à celui de rebelles sud-américains, Lowe craint qu'il s'agisse d'un corsaire venu délivrer son captif. Toutefois, le

¹⁰³ *Ibid.*, p. 77.

¹⁰⁴ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 291.

¹⁰⁵ ROSEBERY, *op. cit.*, p. 132.

¹⁰⁶ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, *op. cit.*, p. 130.

¹⁰⁷ *Idem.*

navire en provenance de Buenos Aires se dirige vers l'Europe et a simplement navigué trop près de Sainte-Hélène¹⁰⁸.

Malgré toutes ces précautions, l'ambassadeur de France en Angleterre se plaint en septembre 1817 que Bathurst néglige la possibilité d'une utilisation par les Bonapartistes de corsaires pour attaquer Sainte-Hélène¹⁰⁹. Vu le dispositif mis en place par les Anglais, l'ambassadeur semble exagérer ses critiques à leur endroit et les sous-estime. En revanche, il pourrait s'agir d'une nouvelle preuve qu'une partie des Royalistes français ne se sent pas en sécurité et est continuellement hantée par la perspective d'une évasion de Napoléon.

Finalement, après ces nouvelles dispositions des Anglais, la menace d'une attaque corsaire diminue sans jamais disparaître. Mais, après 1817 et jusqu'en 1821, il n'est plus question de marins payés par un tiers pour tenter de libérer l'ex-empereur.

6.2.3 Une maison à la Nouvelle-Orléans pour Napoléon

Un dernier projet notable de raid corsaire sur Sainte-Hélène se serait tramé en 1821 à la Nouvelle-Orléans, l'ancien maire de cette ville Nicolas Girod ayant lui aussi des projets pour libérer l'ex-empereur. L'histoire locale veut que cette année là, cet Américain d'origine savoyarde élabore un plan d'enlèvement. Cet homme a le profil parfait pour organiser ce genre de projet : riche, plein d'énergie et admirateur inconditionnel de Napoléon, comme le montre sa demeure remplie de portraits et de statues représentant l'ancien souverain. Dès 1815, lors des Cent-Jours, il affirme que si l'ex-empereur souhaite un jour vivre en Louisiane, il lui offrirait sa maison¹¹⁰. À Charleston, avec l'aide du corsaire Dominique You, il fait construire et équiper, dans le plus grand secret, une goélette rapide, la *Séraphine*, pour un voyage à Sainte-Hélène¹¹¹. Le plan est simple : il s'agit d'envoyer un commando sur l'île et, profitant de la nuit, récupérer le captif et repartir avant que les Anglais ne remarquent sa

¹⁰⁸ Journal de bord du *HMS Hope*, cité par, OCAMPO, *op. cit.*, p. 104.

¹⁰⁹ Lettre d'Osmond, le 23 septembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 609, 8CP 609, folio 364, recto.

¹¹⁰ DRIAULT, Edouard, « La légende en Amérique : la maison de Napoléon à Nouvelle-Orléans »..., *art. cit.*, p. 233.

¹¹¹ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 256.

disparition¹¹². Pour détourner les soupçons, la *Séraphine* est officiellement un navire de plaisance destiné à des croisières dans le golfe du Mexique. L'attaque serait menée par Dominique You qui a une longue carrière de marin : il a été l'associé du célèbre corsaire Lafitte et a participé à la bataille de la Nouvelle-Orléans contre les Anglais. D'autres marins proches de You compléteraient l'équipage et feraient également partie de l'expédition¹¹³.

Girod et ses compagnons sont si confiants qu'une maison destinée à Napoléon est construite à la Nouvelle-Orléans. Cette demeure, baptisée *Napoleon House*, existe toujours et est aujourd'hui devenue un bar-hôtel-restaurant dont la décoration intérieure est inspirée du souvenir de l'ex-empereur. Avant que l'expédition ne soit prête à lever l'ancre, la nouvelle de la mort de Napoléon le 5 mai 1821, atteint la ville le 10 septembre suivant, réduisant à néant les espoirs de l'ancien maire et des autres conspirateurs¹¹⁴. Cependant, la réalité de ce complot reste sujette à caution. En effet, aucune source dans les rapports français et anglais n'en mentionne l'existence. Certes, avec le décès de l'ex-empereur, les gouvernements des deux pays ont très bien pu négliger l'événement ; en revanche, il est étonnant que les représentants français abandonnent le zèle dont ils ont fait preuve depuis 1815. En outre, Inès Murat indique dans son ouvrage sur Napoléon et l'Amérique qu'aucun navire baptisé *Séraphine* n'est présent à la Nouvelle-Orléans en 1821¹¹⁵. En définitive, ce projet semble être une création à posteriori de l'imagination du peuple de la Nouvelle-Orléans.

¹¹² DRIAULT, Edouard, « La légende en Amérique : la maison de Napoléon à Nouvelle-Orléans »..., *art. cit.*, p. 234.

¹¹³ *Idem.*

¹¹⁴ *Idem.*

¹¹⁵ MURAT, *op. cit.*, p. 263.



*Napoleon House en 1970*¹¹⁶

Finalement, de nombreux projets d'attaques de corsaires ou de marins appâtés par une possible récompense en délivrant Napoléon ont pu représenter une menace pour Sainte-Hélène. Ceux-ci sont apparus dès le début de la captivité mais se sont raréfiés au fil du temps.

6.3 L'AMÉRIQUE LATINE DANS LES PROJETS D'ÉVASION

6.3.1 Pourquoi l'Amérique latine ?

L'Amérique latine est un territoire essentiel dans les projets de délivrance de Napoléon par l'extérieur. Elle présente en effet divers avantages par rapport aux autres continents : l'Europe est à exclure, étant donné la domination de la Sainte-Alliance ; si les États-Unis représentent une possibilité certaine, plusieurs obstacles existent : la surveillance de Hyde de Neuville, la distance entre le pays et Sainte-Hélène, ou encore la paix de Gand signée en

¹¹⁶ Napoleon house, *Napoleon House Historic Past*, [en ligne], (consulté le lundi 13 mars 2017 à 10h12), <http://www.napoleonhouse.com/history/>.

1815 entre les États-Unis et l'Angleterre qui entraîne des tentatives de rapprochement entre les deux pays. L'Amérique du Sud est plus proche et la surveillance française y est moindre. Le contexte politique et les événements qui secouent le continent sont propices à des projets d'expédition, du fait des mouvements indépendantistes ; et Madrid ne contrôle pas bien ses territoires d'outre-mer et ne peut donc surveiller l'ensemble des faits et gestes des Français qui y sont réfugiés. Par ailleurs, ces mouvements sont liés à la geste de l'ex-empereur puisque l'invasion napoléonienne de l'Espagne en 1808 est l'un des déclencheurs principaux des révoltes des Sud-Américains. Ainsi, si les révoltes d'Amérique latine attirent « l'attention du monde entier »¹¹⁷, des partisans de Napoléon regardent dans cette direction.

Les exilés en Amérique sont soupçonnés, par les Royalistes français et par l'Espagne, à la fois de tenter d'aider les révolutionnaires en Amérique du Sud et, sous couvert de cette activité, de préparer un projet pour libérer Napoléon. D'ailleurs, dès son arrivée aux États-Unis, Hyde de Neuville pense que des Bonapartistes pourraient s'allier avec des révoltés pour une telle opération¹¹⁸. Cette perception se maintient dans le temps : à l'été 1817, il continue de la défendre¹¹⁹. Ces informations démontrent surtout que la vision des motivations des réfugiés qui s'engagent en Amérique latine est très réductrice.

L'ambassadeur français voit dans chaque mouvement insurrectionnel une possibilité pour les Bonapartistes d'effectuer, à moyen terme, une expédition sur Sainte-Hélène et de sauver leur souverain. D'autres Royalistes, même moins extrêmes dans leur perception, notent la dangerosité d'une telle conjonction. Ainsi, en août 1816, Osmond précise que les réfugiés bonapartistes dans le Nouveau Monde ne représentent pas une menace mais pourraient le faire s'ils jouaient un rôle important dans les révoltes des colonies espagnoles¹²⁰. Devant ce risque il clame que tous les « efforts pour [le] prévenir ne sont pas inutiles »¹²¹. Enfin, la possibilité que des Bonapartistes se servent des révoltes en Amérique latine comme couverture est également évoquée par les chancelleries européennes¹²². Ainsi, tout signe d'agitation en

¹¹⁷ Lettre confidentielle, le 12 avril 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 609, 8CP 609, folio 120, recto.

¹¹⁸ Lettre de Hyde de Neuville, le 22 juin 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 56, recto.

¹¹⁹ Lettre à Hyde de Neuville, le 19 août 1817, le 25 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 156, recto.

¹²⁰ Lettre d'Osmond, le 27 août 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 374, verso.

¹²¹ Lettre d'Osmond, le 13 février 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 611, 8CP 611, folio 34, verso.

¹²² PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 149.

Amérique du Sud pouvant avoir un lien avec Napoléon fait l'objet d'une forte attention comme la commande de plaques représentant un aigle passée en 1817 par des réfugiés français¹²³. L'ambassadeur français à Washington décide alors de mener une enquête discrète pour connaître les raisons de cette production, imaginant que des exilés pourraient partir pour l'Amérique latine avec des tenues militaires impériales.

L'exemple de Michel Brayer est révélateur de cette crainte des gouvernements européens. Ancien général de l'Empire, il quitte la France en 1815 pour fuir la terreur blanche. Il a l'estime de l'ex-empereur qui le décrit comme « un homme vigoureux », loue sa conduite lors des Cent-Jours¹²⁴ et note qu'il n'a « jamais rencontré d'homme aussi prononcé, aussi déterminé dans l'exécution de son opinion »¹²⁵. Réfugié aux États-Unis, il reçoit en 1816 la visite du général francophile Carrera qui mène la révolte au Chili ; il accepte la proposition de conseiller l'armée indépendantiste¹²⁶. Officiellement, Brayer s'engage au nom de l'idéal révolutionnaire et de sa volonté d'aider les peuples à se libérer du despotisme¹²⁷. Il cherche à faire profiter les rebelles du savoir des armées françaises de la Révolution et de l'Empire, mais aussi à leur transmettre leur idéal de liberté et d'égalité. Brayer ne ménage pas sa peine pour aider le Chili. Il constitue un réseau en Amérique et en Europe pour recruter d'anciens officiers de l'armée française, faisant notamment appel à ses anciens aides de camp¹²⁸. Cependant, des soupçons naissent rapidement sur les véritables raisons de sa présence en Amérique. Il est suspecté d'être un recruteur pour une conspiration visant à libérer Napoléon. San Martín, le chef anglophile des insurgés chiliens, entretient des relations avec les services britanniques et ses contacts l'informent que, selon des renseignements jugés fiables, Brayer n'a aucune envie d'aider les insurgés dans leur guerre d'indépendance. Son engagement ne serait qu'une couverture destinée à masquer son véritable objectif : créer et organiser un commando d'anciens de la Grande Armée pour lancer le moment venu un assaut sur Sainte-Hélène et délivrer l'ex-empereur. Néanmoins, il est plausible que les Anglais

¹²³ Lettre de Hyde de Neuville, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 269, recto.

¹²⁴ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome I...*, op. cit., p. 379.

¹²⁵ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, op. cit., p. 89.

¹²⁶ Lettre au ministère de la guerre, le 26 février 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Français exilés en vertu de l'ordonnance du 24 juillet 1815, F7 6679, *Dossier personnel, Brayer*, non folioté, p. 1.

¹²⁷ Brayer, cité par, BERGUÑO HURTADO, Fernando, *Les soldats de Napoléon dans l'indépendance du Chili (1817-1830)*, Paris, L'Harmattan, 2010, 314 p., p. 28.

¹²⁸ Lettre au ministère de la guerre, le 26 février 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Français exilés en vertu de l'ordonnance du 24 juillet 1815, F7 6679, *Dossier personnel, Brayer*, non folioté, p. 1.

cherchent en réalité à affaiblir la position des Français au sein des mouvements sud-américains en répandant des rumeurs, fondées ou non.

Dans les dépêches de l'ambassadeur français aux États-Unis on trouve aussi les remarques et les craintes de son homologue espagnol en ce qui concerne Napoléon et ses fidèles réfugiés en Amérique. À ses yeux et à ceux de la France, les territoires sud-américains en révolte sont des terres espagnoles, donc l'activité des exilés français sur ces terres concerne l'Espagne. À titre d'exemple, quand Hyde de Neuville apprend l'existence d'un projet de construction d'une confédération napoléonienne au Mexique, il relève que l'affaire touche directement la métropole espagnole¹²⁹. Si l'ambassadeur de Madrid aux États-Unis, Luis de Onís, est soulagé en 1815 lorsqu'il apprend que Napoléon est envoyé à Sainte-Hélène, car il ne représente plus alors une menace pour son pays, les activités des exilés français le font rapidement changer d'avis. Le Portugal et le Brésil ne sont pas concernés car ce dernier ne cherche à obtenir son indépendance qu'à la fin de la captivité de Napoléon, trop tard pour une intervention d'exilés français dans le pays.

Au final, parmi les sujets présents dans la correspondance échangée par les ambassadeurs français et espagnol aux États-Unis, se trouvent les activités des réfugiés français en Amérique. D'ailleurs, en 1818, Hyde de Neuville propose à Luis de Onís de se tenir mutuellement informés de tout bruit qu'ils entendraient sur un possible enlèvement de Napoléon pour ainsi « déjouer toutes les traces criminelles et rendre nos efforts utiles non seulement à nos deux souverains mais à tous les gouvernements et à l'humanité »¹³⁰. Ces éléments montrent la mise en place d'une coopération contre une menace commune.

6.3.2 Sa majesté Joseph Bonaparte, roi du Mexique

Le premier et principal danger en Amérique latine est la prise de pouvoir de Joseph Bonaparte dans un territoire. Son installation aux États-Unis n'est pas du goût de l'ambassadeur d'Espagne, qui le perçoit comme une menace pour les colonies de son pays. Cette appréhension semble justifiée : l'ancien souverain de Naples note dans sa

¹²⁹ Lettre de Hyde de Neuville, le 14 septembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 215, verso.

¹³⁰ Lettre de Hyde de Neuville, le 8 mai 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 171, verso.

correspondance, dès janvier 1816, la réception de « toutes les avances possibles »¹³¹. En effet, des offres lui sont faites par des insurgés mexicains, dont la couronne de leur pays, une fois celui-ci devenu indépendant. Certes, les habitants des colonies espagnoles se sont opposés à Joseph en 1808 ; mais après 1815, c'est le roi Ferdinand VII qui est rejeté, et l'esprit libéral du « comte de Survilliers » séduit en Amérique. Il est cependant insolite qu'un territoire, qui a repoussé l'autorité du frère de Napoléon par le passé, envoie une délégation pour lui proposer de devenir son nouveau souverain. Face à ces ouvertures, Montholon affirme que l'aîné des Bonaparte écrit en juillet 1816 à l'ex-empereur pour lui demander conseil, mais aussi pour le tenir informé des événements¹³².

Joseph a-t-il vraiment pu entrer en contact avec son frère ? Cela semble difficile – mais pas impossible – étant donné la sévérité de la censure imposée par les Anglais. Montholon soutient que l'ex-empereur reçoit une lettre de son frère aîné en mars 1817. Dans la même lignée, Bathurst déclare au Parlement anglais en 1817 que, au sein de la famille de l'ex-empereur, seul Joseph a écrit à Napoléon, une lettre convenablement remise au captif¹³³. Évidemment, si les Anglais ont pu transmettre le message à son destinataire, ces derniers l'ont forcément étudié et n'ont certainement rien décelé d'alarmant. Les cahiers de Bertrand, quant à eux, affirment qu'au cours de sa captivité, Napoléon reçoit plusieurs messages – sans que ce soit régulier – d'autres membres de sa famille, notamment de sa mère et de sa sœur Pauline¹³⁴.

De son côté, Joseph précise qu'il a adressé plusieurs lettres à son frère et a « presque l'assurance que deux [lui] ont été remises par deux Américains allant aux Grandes Indes »¹³⁵. Or, Joseph indique l'absence de réponse écrite. Néanmoins, il reçoit des messages des compagnons d'exil de l'ex-empereur, lesquels se chargent de rapporter les pensées de leur maître. Ainsi, lors d'une correspondance, le « comte de Survilliers » précise qu'il a reçu en 1820 un courrier de Bertrand détaillant des instructions de son frère¹³⁶. Ce dernier n'évoque pas de projets « complotistes », seulement la publication d'une partie de sa correspondance.

¹³¹ Lettre de Joseph Bonaparte le 30 janvier 1816, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Lucien, prince de Canino et de ses descendants, *Papiers de Lucien et Charles-Lucien Bonaparte*, cote 400 AP/14, dossier 1, non folioté.

¹³² MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, *op. cit.*, p. 97.

¹³³ WILSON, *op. cit.*, p. 163.

¹³⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 53.

¹³⁵ Joseph, cité par, MONTHOLON, Albine, *Souvenirs de Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 216.

¹³⁶ BONAPARTE, Joseph, FLEISCHMANN, Hector, *Lettres d'exil inédites*, Paris, Eugène Fasquelle, 1912, 317 p., p. 116.

De même, en 1818, Joseph fait part à sa sœur Élisabeth du fait qu'il reçoit des lettres de Las Cases, rentré en Europe¹³⁷. Enfin, en juin 1817 l'arrivée auprès de lui de deux domestiques de Napoléon expulsés de Sainte-Hélène et qui, selon toute vraisemblance, sont porteurs de messages du captif, ne peut être négligée. D'ailleurs, cette présence ne plaît pas à Hyde de Neuville qui soupçonne qu'il s'agit de mettre au point une évasion et de « se concerter avec Joseph et les chefs du parti »¹³⁸. L'ambassadeur français lance rapidement une enquête à Philadelphie et à New York pour « découvrir ce qui pourrait se tramer »¹³⁹.

Si une correspondance entre l'ex-empereur et son frère sur la possibilité que ce dernier devienne roi du Mexique n'est pas certaine, le captif est bien au courant des liens que Joseph entretient avec ce territoire. Ainsi, Bertrand écrit qu'en décembre 1816, des journaux arrivés à Sainte-Hélène apprennent à la communauté française que des rumeurs naissent à New York, annonçant que Joseph s'est vu proposer la couronne du Mexique¹⁴⁰. De telles nouvelles continuent d'atteindre Sainte-Hélène dans les premiers mois de 1817 : en janvier, des journaux apprennent à Napoléon que toute l'Amérique espagnole a été offerte à Joseph. Puis, en février, Bertrand note qu'« on parle toujours de Joseph pour le Mexique »¹⁴¹. Au début de 1818, le bruit se répand sur l'île « que Joseph est monté sur le trône du Mexique »¹⁴². Les rumeurs sur son frère et plus généralement sur l'Amérique du Sud entraînent chez Napoléon le regret de ne pas être sur place. En janvier 1817, après avoir appris que des rebelles sud-américains sont entrés en contact avec son frère aîné, il déclare à Gourgaud : « comme nous serions bien à Buenos-Ayres ! »¹⁴³.

Il n'est pas inimaginable que le frère de l'ex-empereur aurait pu prendre la tête d'un territoire en Amérique. Indéniablement, il a des qualités et Napoléon sous le Consulat et l'Empire a tenté d'en faire un homme d'État capable de diriger un royaume. Il note que : « Joseph a beaucoup d'esprit ; c'est un homme supérieur »¹⁴⁴. Mais, il a quelques défauts.

¹³⁷ Lettre de Joseph Bonaparte à la princesse Élisabeth, le 10 juillet 1818, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives d'Élisabeth, princesse Bacciochi, grande duchesse de Toscane et de ses descendants, *Lettres adressées à Élisabeth et à son époux*, cote 400 AP/19, non folioté.

¹³⁸ Lettre de Hyde de Neuville, le 17 juin 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 70, recto.

¹³⁹ *Idem*.

¹⁴⁰ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 162.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 193.

¹⁴² GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 433.

¹⁴³ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1...*, *op. cit.*, p. 444.

¹⁴⁴ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène*,

Avant que Napoléon soit au courant des propositions sud-américaines, il a émis des hypothèses sur l'avenir de son frère. Ainsi, il souligne qu'avec les richesses emportées par celui-ci, il « fondera un grand établissement en Amérique. Ce sera le refuge de tous les miens. [...] Si j'étais à sa place, je me ferais un grand empire de toutes les Amériques espagnoles, mais vous verrez qu'il se fera bourgeois américain et dépensera sa fortune à faire des jardins »¹⁴⁵. Il regrette donc le manque d'ambition de son frère, mais se montre perspicace. En effet, Joseph bâtit une demeure très impressionnante, Point-Breeze, où il mène la vie d'un notable américain. À l'été 1816, l'ex-empereur apprend que Joseph songe à fonder une ville aux États-Unis, et se montre favorable à ce projet, soulignant le nombre de Français qui se retirent dans ce pays¹⁴⁶. En octobre 1817 également, des journaux apprennent à Napoléon et à ses compagnons que « Joseph Bonaparte bâtit une ville française en Amérique »¹⁴⁷. Certes, cette affirmation est exagérée et, si Point-Breeze devient importante, l'imposante demeure du « comte de Survilliers » ne se transforme pas en cité.

Soulignons aussi que lorsque Napoléon découvre les propositions que les Mexicains font à son frère, il dit : « je ne crois pas qu'il accepte »¹⁴⁸. Il fait preuve d'une grande lucidité car la réponse de Joseph est sans équivoque : « J'ai porté deux couronnes, je ne ferai pas la moindre démarche pour en porter une troisième »¹⁴⁹. Parallèlement, des projets de conquête lui seraient parvenus. Par exemple, le général napolitain Macéroni, qui a servi Murat, lui écrit en 1820 pour lui faire part de son initiative de réunir un millier d'hommes en Europe afin de conquérir le Mexique ; une fois cet objectif atteint, la couronne lui serait offerte. En échange de ses services, il demande la somme d'un million de francs¹⁵⁰. En toute objectivité, ce projet semble totalement irréaliste : comment un homme pourrait-il réunir une armée dans le plus grand secret sans être repéré par les polices européennes ? De surcroît, si par miracle l'armée était rassemblée, il serait difficile qu'elle puisse traverser l'Atlantique et arriver sans difficulté en Amérique. Assurément, ce dessein est celui soit d'un homme peu réfléchi, soit d'un charlatan qui espère abuser de la crédulité de Joseph pour gagner de l'argent.

Volume 1..., *op. cit.*, p. 224.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 210.

¹⁴⁶ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 93.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 287.

¹⁴⁸ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, *op. cit.*, p. 63.

¹⁴⁹ Joseph, cité par, BERTIN, *op. cit.*, p. 193.

¹⁵⁰ Note sur le général Macéroni, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté.

Plusieurs raisons peuvent expliquer les refus répétés de Joseph de redevenir roi. Tout d'abord, il tombe rapidement amoureux des États-Unis dont il fait l'éloge. Son séjour dans le Nouveau Monde se passe très bien et, dans sa correspondance, il se dit charmé de sa vie près de Philadelphie¹⁵¹. Dans ce contexte, il ne pense guère reprendre une carrière politique. Connaissant son frère, Napoléon pense qu'il repousse ces offres car il « aime trop sa liberté et les jouissances de la vie bourgeoise pour vouloir se lancer de nouveau dans les orages d'une royauté »¹⁵². En outre, le « comte de Survilliers » n'a pas, comme son frère le signale, toutes les qualités pour diriger un pays. Son passage sur le trône d'Espagne a convaincu Napoléon qu'il ne pouvait être un homme d'État accompli. D'ailleurs, l'ex-empereur se montre encore plus clair devant Bertrand en affirmant : « Joseph était le plus mauvais chef de gouvernement possible », suggérant qu'il n'a ni l'énergie ni la volonté pour gouverner¹⁵³. Ainsi, Napoléon déclare, en septembre 1817 que si Joseph « va chez les insurgés d'Amérique, il n'est pas en état de s'y bien conduire »¹⁵⁴. Il rapporte qu'il « est plein d'instruction ; mais ce n'est pas celle qui convient à un monarque »¹⁵⁵. Par conséquent, ce frère aîné n'est pas l'homme adéquat pour mener la conquête ou la libération des colonies espagnoles. Il juge aussi les compétences militaires de Joseph limitées sinon inexistantes¹⁵⁶. Or le Mexique, en pleine guerre d'indépendance, nécessite la présence d'un roi pouvant mener une armée. Enfin, Napoléon ajoute : « il faut [pour réussir une révolution] être bien plus méchant que lui, avoir une meilleure cervelle et ne pas craindre de couper des têtes. Il est trop doux de caractère [...]. Et cependant, si j'apprenais qu'il a réussi, je répondrais que j'en suis très content »¹⁵⁷. Prendre la direction d'un territoire exige de tenir tête à ses ennemis, qui plus est lorsque la nation lutte pour son indépendance. Or, tous les témoignages affirment que le « comte de Survilliers » n'est pas d'un grand courage. Selon Lakanal c'est « le plus pusillanime des hommes »¹⁵⁸ et Napoléon va jusqu'à qualifier son frère de « peureux »¹⁵⁹.

¹⁵¹ Lettre de Joseph Bonaparte le 29 décembre 1816, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives du roi Joseph, *Correspondance*, cote 400 AP/9, dossier 5, non folioté.

¹⁵² MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, *op. cit.*, p. 63.

¹⁵³ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 42.

¹⁵⁴ Napoléon, cité par, GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 307.

¹⁵⁵ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 216.

¹⁵⁶ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1...*, *op. cit.*, p. 443.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 444.

¹⁵⁸ Lakanal, cité par, DOHER, *op. cit.*, p. 143.

¹⁵⁹ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 306.

6.3.3 Un Joseph Bonaparte perçu comme ambitieux

Malgré les avis de Napoléon et le refus de Joseph de prendre possession du Mexique, la menace qu'il représente pour l'Amérique du Sud est prise au sérieux en 1816 et 1817. Effectivement, en Europe et en Amérique, il est perçu comme un homme ambitieux aspirant à une nouvelle couronne. En 1816, Hyde de Neuville prévient Richelieu que « Joseph s'avise de rêver qu'il a été roi des Indes » et verse de l'argent aux rebelles d'Amérique du Sud¹⁶⁰. En outre, en septembre 1816 le président du Conseil est prévenu par l'ambassadeur du départ de Joseph, Grouchy et Clauzel pour le Mexique¹⁶¹, information en réalité erronée. Le *Journal des débats*, en 1817, affirme que Joseph et ses complices tentent de trouver des fonds pour financer une guerre civile en Amérique du Sud à son bénéfice personnel¹⁶² et surnomme même l'aîné des Bonaparte « L'aventurier Corse »¹⁶³. Napoléon avait été qualifié de la même façon en 1815 dans *l'Ami de la religion et du roi*¹⁶⁴.

Les journaux favorables aux Bonaparte transmettent eux aussi la vision d'un homme attiré par le Mexique. Entre autres, la *Bibliothèque historique* publie en 1818 une prétendue lettre de Joseph où celui-ci apparaît comme l'un des principaux responsables des révoltes indépendantistes en Amérique du Sud¹⁶⁵. Selon le journal, le « comte de Survilliers » disposerait de plusieurs agents en Amérique latine chargés de fomenter des troubles contre la domination espagnole. De surcroît, il proposerait de financer des groupes rebelles et de jouer de son influence aux États-Unis pour apporter d'autres soutiens aux révoltés. Cet article fait aussi dire à Joseph Bonaparte que les territoires sud-américains, une fois indépendants, pourraient constituer une grande puissance¹⁶⁶. Cette déclaration est certes inventée, mais le but de l'article n'est pas de rapporter la vérité ; il est fort probable que la publication de ce document vise à rehausser le prestige de Joseph auprès de la population française en le montrant comme actif de l'autre côté de l'Atlantique. Enfin, aux États-Unis, le journal *l'Abeille américaine* affirme en 1817 que « l'arrivée de Joseph Bonaparte au Mexique, était

¹⁶⁰ Observation de Hyde de Neuville, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 209, verso.

¹⁶¹ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 59.

¹⁶² *Journal des débats*, 24 août 1817, 4 p., p. 4.

¹⁶³ *Journal des débats*, 29 octobre 1815, 4 p., p. 1.

¹⁶⁴ ANONYME, « Des fausses nouvelles, des mécontents qui les inventent, et des gens crédules qui les répandent », *L'Ami de la religion et du roi*, volume 4, Paris, Le Clere, 1815, p. 369 à 384, p. 379.

¹⁶⁵ BONAPARTE, Joseph, « Traduction des instructions données par Joseph Bonaparte à M. Desmolard », *Bibliothèque historique, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps*, volume 3, Paris, Delaunay, 1818, p. 305 à 308.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 306.

annoncée par des personnes bien informées »¹⁶⁷.

Des espions français aux États-Unis rédigent aussi des rapports sur Joseph. Ils sont accablants ; l'un d'eux indique que : « Joseph, nul et débauché comme toujours, espère cependant avec quelque fondement de régner sur le Mexique. Ses intelligences avec les Mexicains les plus influents sont solidement établies et il compose sur l'appui du gouvernement des États-Unis, et sur l'attachement des Américains pour lui. [...] C'est au fils de Lucien que Joseph destine sa fille aînée et le Mexique à sa mort »¹⁶⁸. Donc, l'Amérique du Sud deviendrait le nouveau théâtre d'opérations de la famille Bonaparte. En définitive, le peu de vérité de ce rapport rivalise de vulgarité avec les pamphlets ou les articles de presse hostiles à la famille Bonaparte diffusés sous la Restauration¹⁶⁹. Les visées attribuées à Joseph sur le Mexique se retrouvent en Angleterre. En effet, Osmond explique avoir entendu à Londres en 1817 des bruits annonçant l'arrivée prochaine du général Savary qui se rendrait ensuite en Amérique afin d'aider Joseph dont les regards seraient tournés vers le Mexique¹⁷⁰. Enfin, les possibles ambitions de l'ancien roi de Naples sur l'Amérique latine inquiètent légitimement les autorités espagnoles ; en décembre 1817, leur ambassadeur en Russie signale que Joseph veut « continuer dans le Nouveau Monde ses plans d'ambition, d'usurpation et de désordre »¹⁷¹.

Napoléon lui-même reconnaît que son frère pourrait tenter quelques projets sur le Mexique car il « a beaucoup d'ambition, il croit en son esprit, en ses moyens. Une couronne est un gros appât »¹⁷². Au total, Joseph représente une menace pour les ennemis des Bonaparte et un espoir pour leurs partisans.

¹⁶⁷ *L'Abeille américaine*, 17 juillet 1817, 18 p., p. 13.

¹⁶⁸ Note sur la famille Bonaparte, le 15 août 1820, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté.

¹⁶⁹ Voir par exemple ANONYME, « Quelques particularités sur la famille de Buonaparte, sur les Anglais, et sur les Français à Rome », *Bibliothèque royaliste*, tome 5, Paris, Gide fils, 1820, p. 151 à 153.

¹⁷⁰ Lettre d'Osmond, le 1^{er} avril 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 609, 8CP 609, folio 110, recto.

¹⁷¹ Francisco de Cea Bermúdez, le 19 décembre 1817, cité par, DE ANDRES MARTIN, Juan Ramon, « El frente diplomático y militar español ante la conspiración bonapartista norteamericana de 1817 y 1818 », *Aportes*, numéro 88, février 2015, p. 5 à 27, p. 11.

¹⁷² GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome I...*, op. cit., p. 444.

6.3.4 À la conquête de l'empire espagnol

En 1815-1816, les révolutions en Amérique espagnole connaissent de sérieux revers. En 1816, le nouveau vice-roi, Juan Ruiz de Apodoca réussit à rétablir l'ordre en Nouvelle-Espagne. Par conséquent, les rebelles lancent des appels à des militaires européens, y compris des exilés français aux États-Unis, pour qu'ils leurs apportent leur aide. Hyde de Neuville imagine que le soutien de Français aux colonies révoltées doit servir de base à une conquête du Mexique pour y constituer un empire dirigé par Joseph¹⁷³. Selon lui, le refus de celui-ci d'en ceindre la couronne n'empêcherait pas des officiers de continuer à comploter à son profit. L'ambassadeur affirme que les réfugiés ont créé une colonie informelle les regroupant sous le nom de « Nouvelle France Atlantique »¹⁷⁴. Les autorités espagnoles s'inquiètent également de la présence de Français autour de Joseph. Le secrétaire d'État espagnol, le duc de San Carlos, explique en décembre 1818 à Castlereagh que « les criminels d'Europe qui ont fui vers les États-Unis et ont rejoint la Confédération de Joseph Bonaparte, essaient de poursuivre leurs plans dans le Nouveau Monde »¹⁷⁵. Les Espagnols évoquent même le danger d'une autre « nouvelle-France » organisée par les Bonapartistes dans les colonies espagnoles¹⁷⁶. De manière plus précise, l'ambassadeur d'Espagne aux États-Unis exprime ses craintes dans sa correspondance avec son homologue français au sujet des actions des réfugiés français et de leurs vues sur le Mexique¹⁷⁷.

La menace semble réelle. Effectivement, les représentants français notent que des contacts sont noués entre les exilés et des rebelles sud-américains. Entre autres, Henri Lallemand établit une communication avec des insurgés mexicains pour proposer ses services – et ceux des autres proscrits –, et les aider à obtenir leur indépendance. En 1817 le consul de France à la Nouvelle-Orléans envoie à Paris des lettres qui annoncent l'arrivée imminente au Mexique de Grouchy et Clauzel¹⁷⁸. Enfin, le rapport de Lefebvre-Desnouettes, en 1817, sur la

¹⁷³ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 319.

¹⁷⁴ Lettre de Hyde de Neuville, le 17 octobre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 253, recto.

¹⁷⁵ Le duc San Carlos, le 10 décembre 1818, cité par, JIMÉNEZ CODINACH, Guadalupe, « La confédération napoléonnie. El desempeño de los conspiradores militares y las sociedades secretas en la independencia de México », *Historia Mexicana*, volume 38, numéro 2 (149), juillet-septembre 1988, p. 43 à 68, p. 43.

¹⁷⁶ Le comte de Venadito, le 26 décembre 1818, cité par, *ibid.*, p. 63.

¹⁷⁷ Lettre d'Onís, le 1^{er} mai 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 160, recto.

¹⁷⁸ Lettre du 9 mai 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Français exilés en vertu de l'ordonnance du 24 juillet 1815, F7 6681, *Dossier personnel, les frères Lallemand*, non folioté.

situation au Mexique et la possibilité d'une aide de la part des exilés¹⁷⁹, implique soit qu'il s'y intéresse, soit qu'il a reçu des propositions. Ces éléments attestent une surveillance accrue des mouvements des réfugiés français. Hyde de Neuville déclare qu'à l'automne 1817, Clauzel et Lefebvre-Desnouettes sont partis pour une destination inconnue¹⁸⁰ ; un projet des officiers exilés pour épauler les rebelles mexicains est même découvert en septembre 1817 par Luis de Onís. Aussitôt, d'intenses échanges ont lieu entre les ministres des Affaires étrangères de France, d'Espagne et des États-Unis¹⁸¹. En fin de compte, des diplomates suspectent que les exilés aident les rebelles pour ensuite prendre le pouvoir au profit de Joseph, supposition sans preuve directe bien qu'il soit difficile de leur reprocher d'y croire.

De surcroît, l'idée que des exilés forment une armée pour envahir directement le territoire convoité est émise. En décembre 1817, Onís prévient son gouvernement que de nombreux proscrits souhaitent envahir les « possessions du roi »¹⁸², c'est-à-dire les colonies espagnoles, d'autant que de nombreux militaires bonapartistes sont en Amérique en 1817, aux dires du général François Lallemand¹⁸³. Ils pourraient donc bien constituer une armée au profit de Joseph pour conquérir un territoire. De même, dans ses échanges avec Richelieu, Hyde de Neuville fait état de la faiblesse de l'Espagne vis-à-vis de ses colonies et affirme qu'il est difficile pour elle de maintenir sa domination¹⁸⁴. La perte des colonies par la métropole est même considérée comme inévitable. De ce fait, le gouvernement français élabore son propre plan pour installer, dans les nouveaux états, un régime monarchique avec un Bourbon à leur tête¹⁸⁵. Ce projet a plusieurs objectifs, lutter contre les influences anglaises et américaines, mais aussi et surtout empêcher que les colonies tombent entre les mains de Bonapartistes.

En outre, Napoléon considère lui aussi les indépendances sud-américaines comme inévitables. Dès son voyage vers Sainte-Hélène, il prédisait la perte des colonies espagnoles, notamment à cause de Ferdinand VII qu'il juge être un mauvais souverain¹⁸⁶. Et, quand en

¹⁷⁹ Note de Lefebvre sur le Mexique, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 261, recto.

¹⁸⁰ Lettre de Hyde de Neuville, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 267, verso.

¹⁸¹ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 319.

¹⁸² Luis de Onís, le 31 décembre 1818, cité par, JIMÉNEZ CODINACH, *art. cit.*, p. 59.

¹⁸³ Lettre du général Lallemand, 1817, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives du roi Joseph, *Lettres reçues par Joseph*, cote 400 AP/13, dossier 5, non folioté.

¹⁸⁴ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 326.

¹⁸⁵ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 154.

¹⁸⁶ COCKBURN, George, *Buonaparte's Voyage to St. Helena*, Boston, Lilly, Wait, Colman, and Holden, 1833,

janvier 1821, il apprend les débuts des révoltes libérales de 1820 en Espagne, il n'éprouve aucune surprise, car « Ferdinand est un homme incapable de se gouverner lui-même, et à plus forte raison de gouverner la Péninsule »¹⁸⁷.

Si Napoléon souligne que Joseph n'a pas les qualités pour conquérir une partie de l'Amérique latine, car il « se croit militaire, et il n'en a pas les moindres connaissances »¹⁸⁸, Napoléon précise toutefois qu'il « a une grande ressource dans les officiers français qui sont en Amérique »¹⁸⁹. De ce fait, il pourrait choisir un bon chef de guerre parmi tous ceux qui se trouvent aux États-Unis, comme Grouchy, Lallemand, Vandamme, Lefebvre-Desnouettes ou Clauzel. Enfin, Napoléon n'imagine pas que la conquête du Mexique soit difficile ; bien au contraire, Bertrand rapporte que selon lui : « On dit qu'il [Joseph] a avec lui quinze mille Français. S'il en a seulement le tiers, seulement même deux mille et parmi eux des officiers d'artillerie, du génie, de cavalerie, c'est beaucoup, c'est énorme. Ce sont les officiers qui font les troupes ; avec eux, il tirera parti des Mexicains qui, seuls, ne vaudraient rien »¹⁹⁰.

Une autre rumeur liée à une intervention au Mexique naît : celle de l'arrivée de maréchaux de Napoléon. À la fin de l'année 1816, Hyde de Neuville note que des sources fiables indiquent « l'arrivée récente du maréchal Soult à Boston sous le faux nom de Bellière se disant négociant. Il compte sous peu de jours, se mettre en route pour la Louisiane et passer de là, assure-t-on, au Mexique »¹⁹¹. Cette annonce serait due à la présence aux États-Unis d'un ancien officier du maréchal, lequel affirme à qui veut l'entendre que le duc de Dalmatie s'appête à débarquer. L'ambassadeur signale d'ailleurs que la présence de Soult et sa réputation comme militaire auraient produit en Amérique du Sud « un grand effet »¹⁹². Et ce ne sont pas seulement les représentants français qui sont inquiets. Les diplomates espagnols – notamment l'ambassadeur d'Espagne – craignent que le maréchal s'allie soit à Joseph, soit aux insurgés sud-américains, mais toujours dans le but de faire perdre ses colonies à l'Espagne. Assurément, Soult est une figure beaucoup plus prestigieuse que tous les autres

132 p., p. 32.

¹⁸⁷ AN TOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 1...*, op. cit., p. 430.

¹⁸⁸ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, op. cit., p. 193.

¹⁸⁹ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1...*, op. cit., p. 444.

¹⁹⁰ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 193.

¹⁹¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 6 novembre 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 166, recto.

¹⁹² Rapport de Hyde de Neuville, *ibid.*, folio 203, verso.

officiers exilés. Certes, Clauzel ou Vandamme ont eu une belle carrière sous la Révolution et l'Empire. Mais, Soult est maréchal d'Empire, et qui plus est considéré par Napoléon comme l'un des meilleurs. Au total, les révoltes d'Amérique du Sud sont observées avec attention et par les pays européens et par les exilés français, en partie en raison de leur possible conséquence sur la captivité de Napoléon.

6.3.5 Un empire américain pour délivrer Napoléon

Si les autorités françaises craignent que Joseph puisse prendre la tête d'une société ou d'une colonie en Amérique, c'est à cause du risque qu'il puisse s'en servir pour libérer son frère. Par conséquent, il est expressément ordonné à Hyde de Neuville de tout faire pour éviter que le « comte de Survilliers » obtienne en Amérique un quelconque pouvoir au sein d'un établissement¹⁹³. Aux yeux des Royalistes, une offre de Mexicains à Joseph serait perçue comme une étape pour délivrer l'ex-empereur. Ce dernier lui-même note que : « ce serait une chose fâcheuse pour les Bourbons. Joseph sur un trône les inquiéterait »¹⁹⁴. Il évoque de surcroît l'éventualité que son frère, devenu monarque, puisse organiser une expédition pour le libérer.

Des rapports signalent cette hypothèse. Ainsi, en mai 1818, Luis de Onís apprend que Joseph préparerait contre le Mexique, une expédition de 6 à 8 000 hommes dirigée par les frères Lallemand. Cela aurait deux objectifs : faire de Joseph le roi du Mexique mais surtout se servir des ressources du pays pour favoriser l'évasion de Napoléon¹⁹⁵. De même, en juillet 1818, le ministre de la Guerre espagnol, Francisco Eguia, est prévenu par les autorités coloniales sud-américaines que Joseph conspire contre la domination ibérique pour sauver son frère. Ce rapport évoque la détérioration de l'état de santé du captif, laquelle ne serait qu'une ruse pour qu'il puisse se rendre en Amérique et reprendre ses ambitions de conquête avec son frère aîné. L'ambassadeur d'Espagne à Londres se montre encore plus alarmiste, en affirmant que Joseph aurait obtenu le soutien et l'aide des États-Unis pour la conquête de la Nouvelle-Espagne en échange de « concessions territoriales dans le Nouveau-Mexique [...] et

¹⁹³ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 215-216.

¹⁹⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 162.

¹⁹⁵ DE ANDRES MARTIN, *art. cit.*, p. 15.

aussi d'une partie des Californies »¹⁹⁶. Il est vrai que les convoitises américaines sur les colonies espagnoles inquiètent l'Espagne et apportent du crédit à ces rumeurs.

Cette possibilité de prise de pouvoir par Joseph, qui s'en servirait pour délivrer son frère, est observée attentivement à Sainte-Hélène. Bertrand remarque qu'au début de 1818, l'île est agitée et attend des nouvelles de ce qui se passe dans le monde, sont notamment attendus, des renseignements sur de possibles expéditions françaises en Amérique pour délivrer Napoléon et sur les offres faites à Joseph Bonaparte pour devenir souverain d'un pays d'Amérique¹⁹⁷.

Que toute l'Amérique du Sud ou le seul Mexique tombe entre les mains de Joseph n'est pas sans intérêt pour Napoléon. Même s'il ne croit guère aux chances de succès de l'entreprise, il laisse courir son imagination et développe tout un raisonnement sur les bénéfices qu'il pourrait tirer d'un succès. Son intérêt ne se résume pas seulement à sa libération par un raid contre Sainte-Hélène. Il conçoit une libération légale, sans violence, par la négociation, principalement axée sur les échanges commerciaux. Rappelons que Napoléon considère l'Angleterre comme une nation de marchands, qui ne vit que pour le commerce, la qualifiant de « nation de boutiquiers »¹⁹⁸. De ce fait, les échanges commerciaux seraient la priorité pour trouver un arrangement.

De son point de vue, si le commerce anglais se porte mal, c'est tout le pays qui est en crise. Au contraire, avec un marché florissant, l'Angleterre ne pourrait que maintenir son rang de grande puissance. Napoléon se montre très enthousiaste envers un commerce d'Amérique du Sud libéré du joug colonial, affirmant qu'il serait « très étendu et très lucratif »¹⁹⁹. Il est persuadé que l'Angleterre est intéressée par l'Amérique du Sud dans un but uniquement commercial, pour faire face aux difficultés budgétaires liées aux guerres napoléoniennes. Il sait qu'après 1815, le pays connaît une crise économique et se convainc que le commerce avec l'Amérique latine pourrait avoir une importance vitale pour les finances anglaises.

Toutefois, selon l'ex-empereur, un obstacle se dresse entre les Anglais et cet immense

¹⁹⁶ Le duc San Carlos, le 17 juillet 1818, cité par, *ibid.*, p. 16.

¹⁹⁷ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 53.

¹⁹⁸ Napoléon, cité par, WARDEN, *op. cit.*, p. 110.

¹⁹⁹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, *op. cit.*, p. 20.

territoire : les Espagnols. En 1817, la majeure partie de l'Amérique latine est toujours dominée par l'Espagne qui limite le commerce avec l'Angleterre. Ainsi, tant que le royaume de Ferdinand VII tient ses colonies, les Anglais ne peuvent dominer ce commerce. D'ailleurs, Napoléon est très critique envers la politique commerciale des Anglais menée après la fin de la guerre d'Espagne en 1814, jugeant qu'ils ont manqué l'occasion de prendre le contrôle du commerce dans cette partie du monde. Selon lui, ils auraient dû monnayer le rétablissement des Bourbons en Espagne contre des avantages commerciaux. L'ex-empereur qualifie même Castlereagh « d'imbécile » et affirme à O'Meara que : « si vos ministres avaient eu égard aux intérêts de la patrie, au lieu de faire d'ignobles intrigues, ils auraient fait de vous la nation la plus heureuse et la plus florissante »²⁰⁰. Napoléon imagine aussi plusieurs raisons entraînant une fermeture du marché sud-américain aux Anglais tant que l'Espagne domine ses colonies. Ainsi, il juge que « les Espagnols, comme les autres nations, sont jaloux d'un peuple dont la puissance maritime est trop étendue ; ils aideront par conséquent à l'affaiblir ; et la manière la plus sûre d'y parvenir est de diminuer le commerce de l'Angleterre »²⁰¹. Finalement, l'ex-empereur imagine un avenir très sombre pour l'Angleterre du fait de la politique menée par Liverpool et Castlereagh. Cette vision est exagérée. Néanmoins, les Anglais savent que la domination espagnole nuit à leur commerce : en 1817, les rumeurs selon lesquelles l'Angleterre cherche à démanteler l'empire colonial espagnol à son profit se multiplient²⁰².

Napoléon croit qu'avec l'arrivée au pouvoir de son frère, la situation géopolitique subirait quelques modifications. La création d'un empire bonapartiste en Amérique du Sud serait un avantage pour l'Angleterre, qui aurait « tout le commerce de l'Amérique espagnole »²⁰³. En effet, selon lui : « Joseph ne voudrait et ne pourrait entretenir de commerce ni avec la France ni avec l'Espagne, et l'Amérique du Sud ne peut se passer d'importer d'immenses quantités de marchandises européennes. En m'ayant entre vos mains, vous pourriez toujours obtenir des conditions avantageuses de Joseph, qui m'aime sincèrement et ferait tout pour moi »²⁰⁴. Toujours selon lui, Joseph utiliserait les avantages commerciaux comme arme « pour obtenir des ministres anglais un changement dans ma position »²⁰⁵. Assurément, il serait étonnant que Joseph entretienne des relations avec les Bourbons, de

²⁰⁰ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 245.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 247.

²⁰² HYDE DE NEUVILLE, op. cit., p. 269.

²⁰³ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 337.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 337-338.

²⁰⁵ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, op. cit., p. 63.

France ou d'Espagne ; mais il pourrait demander à l'Angleterre la liberté de son frère ou même un adoucissement de sa captivité. L'ex-empereur s'imagine donc comme un atout dans le jeu des Anglais dans ce cas de figure. En définitive, Napoléon déduit que la domination de son frère en Amérique du Sud serait plus favorable à l'Angleterre que le maintien de l'emprise espagnole. De ce fait, il est persuadé que les Anglais ne s'opposeraient pas à sa libération en échange d'avantages commerciaux.

6.3.6 L'empereur du Nouveau Monde

Les autorités françaises et espagnoles ne sont pas seulement inquiètes du rôle de Joseph en Amérique du Sud : la possible influence de Napoléon attise également leurs craintes. Selon Montholon, Joseph n'est pas le seul Bonaparte auquel les insurgés mexicains aient proposé le trône du Mexique. Au cours de l'année 1817 ils auraient adressé des messages directement à Napoléon pour qu'il devienne leur nouveau dirigeant ! Idée pour le moins saugrenue puisque l'éventuel souverain est toujours prisonnier. Cette difficulté n'a que peu d'importance pour ces rebelles qui « avaient prévu tous les obstacles résultant de la captivité de l'Empereur ; ils n'avaient rien oublié pour assurer le succès de leur démarche »²⁰⁶. Cependant, Montholon affirme que Napoléon refuse de rejoindre un pays déchiré par la guerre civile et où sa présence risque d'accentuer les tensions²⁰⁷. De nouveau, il donne une image très avantageuse de l'ex-empereur en mettant en avant sa grandeur d'âme ce qui peut être remis en question. Mais, Hyde de Neuville défend aussi la même idée et écrit que « les insurgés espagnols ne négligent rien pour l'avoir à leur tête, ce qu'on veut de l'homme, c'est sa réputation »²⁰⁸. De plus, les autorités espagnoles redoutent que Napoléon profite des révoltes en Amérique du Sud pour y prendre le pouvoir ; ils sont même convaincus qu'il a une part de responsabilité dans les projets des exilés français²⁰⁹.

D'ailleurs, les conséquences d'une présence de Napoléon en Amérique latine sont envisagées, et effraient aussi bien la France que l'Espagne. Hyde de Neuville met en garde

²⁰⁶ *Idem.*

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 63-64.

²⁰⁸ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 63, verso.

²⁰⁹ Francisco de Cea Bermúdez, le 19 décembre 1817, cité par, DE ANDRES MARTIN, *art. cit.*, p. 11.

Richelieu : « où en serait-on si cet homme prodigieux arrivait au Mexique déjà conquis ? »²¹⁰. Effectivement, l'ambassadeur redoute une telle présence et note que « s'il paraît dans l'Amérique du Sud, nous le verrons encore armé d'une puissance formidable »²¹¹. L'idée que Napoléon puisse conquérir toute l'Amérique et redevienne un danger est donc envisagée. Effectivement, un Napoléon en liberté est une réelle menace pour les Royalistes ; mais plus encore, à la tête d'un pays il constituerait un danger permanent. De surcroît, d'après Hyde de Neuville, une révolution en Amérique latine est vouée à l'échec, sauf si et seulement si l'ex-empereur y débarque²¹². Il souligne en outre que Napoléon y est populaire à l'inverse des Bourbons²¹³. Par conséquent, il pourrait s'imposer dans un territoire d'Amérique latine et être accepté par l'ensemble du continent.

En conclusion, l'Amérique latine est convoitée pour organiser des plans de libération mais les États-Unis sont hostiles à tout débarquement de Napoléon dans cette région du monde. Un Américain de passage à Sainte-Hélène confie à Montchenu qu'il serait dangereux pour eux qu'« on le [Napoléon] transport[e] dans les colonies espagnoles »²¹⁴. En effet, un grand empire sud-américain dirigé par Napoléon pourrait être un rival pour les États-Unis. Toutefois, les partisans de l'ex-empereur dans les colonies ne représentent pas la majorité des rebelles. Les principaux chefs indépendantistes ne veulent pas de lui. Bolívar, en apprenant la défaite de Waterloo en 1815, a écrit : « s'il est vrai que Bonaparte s'est échappé de France, comme on l'assure, pour venir chercher un asile en Amérique, le pays qu'il choisira, quel qu'il soit sera détruit par sa présence »²¹⁵. Une nouvelle fois, les peurs de l'Europe sont donc excessives. En revanche, transparait l'image d'un Napoléon défenseur des acquis révolutionnaires et capable de mettre un terme à une révolution tout en conservant et en développant ses idéaux.

²¹⁰ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 321.

²¹¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 63, verso.

²¹² Observation de Hyde de Neuville, *ibid.*, folio 209, verso.

²¹³ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 juillet 1816, *ibid.*, folio 63, verso.

²¹⁴ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 126.

²¹⁵ BOLÍVAR, Simon, AUBRUN, Charles-Vincent, *Choix de lettres : discours et proclamations*, Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1934, 333 p., p. 154.

CHAPITRE 7
DES PROJETS DE LIBÉRATION : IMBROGLIOS ET FIASCOS

Dès 1815, quelques bruits circulent sur des projets de libération depuis l'extérieur. Toutefois, 1817 en représente véritablement l'apogée. Cette année-là est marquée par l'apparition de plusieurs projets notables qui mobilisent le personnel diplomatique français en Amérique. D'ailleurs, l'ambassadeur de France à Washington fait état d'un contexte particulier, où Napoléon plus que de coutume est présent dans les conversations. De ce fait, il écrit régulièrement à Paris pour faire part des indiscretions qui circulent dans les milieux exilés sur une possible expédition sur Sainte-Hélène. Ainsi, il précise qu'à l'été 1817 aux États-Unis, « Bonaparte et son fils occupent plus particulièrement que jamais et les factions de la Louisiane et ceux de la rive Atlantique » et « on ne cesse de parler d'expédition »¹. Précisons que, dans la même période, il relève que les ennemis de la Restauration « se livrent plus que jamais à l'espérance »². À ses dires, « les chefs ne se compromettent point ; mais les hommes qui les approchent et les entourent, lèvent, depuis quelques temps, la tête avec une audace qui donne lieu aux plus affreuses conjectures »³. Il évoque des projets horribles et effrayants, liés à un retour de Napoléon ; selon ses observations, il remarque que les réfugiés qui, il y a peu, étaient dans la plus parfaite misère, changent complètement d'attitude et ne cessent de faire la fête. De surcroît, il indique qu'un grand événement doit avoir lieu en novembre 1817 dans les milieux bonapartistes⁴. De même, il évoque une « expédition secrète » sans doute vers Sainte-Hélène, préparée par plusieurs militaires et devant partir de Baltimore⁵. Certes, des expéditions pourraient en réalité être destinées à l'Amérique du Sud, mais Trégomain, un officier de marine lié à l'une d'elles, précise : « il ne s'agit plus d'Amérique ni de colonie » ; Hyde de Neuville déclare que ces propos sont « affreux »⁶. Il y a donc une prolifération de bruits et il semble logique que, dans ce contexte, des complots importants soient dénoncés même si leur réalité peut être douteuse.

¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 4 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 119, verso et folio 122, recto.

² Lettre de Hyde de Neuville, le 13 juillet 1817, *ibid.*, folio 82, recto.

³ *Idem.*

⁴ Lettre de Hyde de Neuville, le 20 juillet 1817, *ibid.*, folio 93, verso.

⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 13 juillet 1817, *ibid.*, folio 83, recto.

⁶ Lettre de Hyde de Neuville, le 20 juillet 1817, *ibid.*, folio 93, recto.

7.1 LA DÉNONCIATION IMAGINAIRE DE ROUL

7.1.1 Le temps des découvertes

De supposés projets d'évasion de Napoléon peuvent être des canulars. À Londres, en mai 1816, une lettre étrange destinée au captif de Sainte-Hélène par un certain La Meu, écrite avec beaucoup de fautes d'orthographe, est retrouvée. Elle indique à l'ex-empereur qu'il doit s'échapper très rapidement avant que Hudson Lowe n'arrive sur l'île, son auteur ayant préparé une évasion en lien avec Bertrand⁷. Un second message de la même main parvient à Sainte-Hélène et tombe dans les mains du gouverneur. Tout un plan d'enlèvement y est préparé : un navire doit venir chercher l'ex-empereur pour l'emmener en Amérique où il doit être rejoint par Marie-Louise, leur fils, plusieurs maréchaux et Talleyrand. Toutefois, les idées avancées dans ces lettres prêtent à sourire, comme celle qu'un navire peint d'une couleur similaire à celle de l'océan puisse déjouer la vigilance anglaise ; ou encore de fournir à l'ex-empereur une corde et un grappin pour pouvoir se glisser entre les gorges entourant Sainte-Hélène et gagner en toute sécurité le canot qui l'attend sur un rivage. La missive évoque même, une fois Napoléon délivré, des projets de conquête de l'Amérique du Sud, de l'Inde en passant par l'Europe, pour finir par prédire que Napoléon aurait « de plus grandes flottes et de plus grandes armées que jamais »⁸.

Ces lettres, dont les véritables auteurs n'ont pas été identifiés, ne sont probablement que le fruit d'un canular, sans doute destiné à angoisser les autorités anglaises. D'ailleurs, il faut mettre en avant leur amateurisme qui ne trouvent rien de mieux que d'adresser une lettre à Napoléon avec pour objet un programme de libération. Néanmoins, il s'agit d'une des premières alertes que Lowe reçoit en tant que gouverneur. D'autres dénonciations livrent aux Anglais des histoires plus ou moins invraisemblables. Par exemple, en juillet 1817, l'Américain Joshua Wilder affirme au représentant anglais à Philadelphie, George Robertson, que le capitaine américain Jesse Hawkins, lié à plusieurs exilés français, songe à mener une expédition sur Sainte-Hélène pour délivrer Napoléon et l'emmener au Brésil au moyen d'un navire à voile capable de distancer les bateaux anglais, afin qu'il puisse ensuite venir en aide aux rebelles de la province brésilienne de Pernambouc⁹. Wilder apporte comme preuves toute une série de

⁷ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, *op. cit.*, p. 452.

⁸ *Ibid.*, p. 453-454.

⁹ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 241.

lettres prétendument échangées entre les divers protagonistes. Une nouvelle fois, les accusations sont fragiles et les preuves se contredisent. Selon les documents, Joseph Bonaparte aurait refusé de participer à cette machination ; à l'inverse, Wilder prétend qu'il s'est engagé à la financer¹⁰. Le gouvernement anglais est prévenu mais le représentant de Londres estime que le dénonciateur est un affabulateur qui cherche à gagner de l'argent en trahissant un complot imaginaire en échange d'une récompense¹¹. Cette conspiration n'a d'ailleurs pas de suite, et les représentants français en Amérique ne sont même pas mis au courant. Mais si ces premières mystifications touchent les Anglais, les autorités françaises découvrent à leur tour de supposés projets d'évasion.

7.1.2 Un judas se manifeste

L'une des missions des représentants de la Restauration en Amérique, enquêter pour déjouer les projets visant à libérer Napoléon de Sainte-Hélène, est difficile. En effet, les éventuels comploteurs peuvent se montrer discrets et ne pas laisser de preuves compromettantes. Cependant, il y a toujours la possibilité qu'un individu dénonce une machination. Parmi les complots repérés par les autorités françaises, plusieurs ne sont en réalité qu'affabulations. Mais pour la France, la plus élémentaire prudence – en cas de dénonciation – implique une enquête, surtout pour un fait aussi important que la libération du principal ennemi du régime. Si depuis 1815 plusieurs rumeurs sont à signaler, la Restauration reçoit pour la première fois en juillet 1817 des informations majeures sur une intrigue visant Sainte-Hélène. Plus précisément, les représentants de la France aux États-Unis recueillent, le 23 juillet 1817, un renseignement allant en ce sens, d'un certain Roul, ancien officier de Napoléon qui l'a accompagné sur l'île d'Elbe et s'est réfugié en Amérique depuis 1815¹².

Effectivement, ce Roul, ou Raoul selon les écrits, prévient les Royalistes que tout un plan est déjà conçu. Il n'est pas inconnu des services français en Amérique : il apparaît dès juillet 1816. À cette date, des agents de Hyde de Neuville l'évoquent déjà, et il serait mêlé à une expédition préparée à New York, Philadelphie et Baltimore pour délivrer Napoléon¹³. Il a

¹⁰ *Idem.*

¹¹ *Idem.*

¹² Lettre de Hyde de Neuville, le 29 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 103, recto.

¹³ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance

un lourd passé de bonapartiste, et dévoile en 1817 la conspiration aux agents de la Restauration pour « témoigner de son repentir de sa conduite politique depuis la restauration » des Bourbons¹⁴, mais aussi pour rassurer le régime « de sa fidélité et de son dévouement au Roi et de sa volonté que Napoléon ne revienne pas en France »¹⁵.

Le plan révélé viserait à faire évader l'ex-empereur. Mais, loin de simplement l'affirmer, Roul apporte de nombreux détails. Ainsi, il fournit un rapport d'une grande précision à Hyde de Neuville le 24 juillet 1817 ; à titre d'exemple, il précise depuis combien de jours le complot est préparé, 43 au 23 juillet 1817¹⁶. D'autres renseignements beaucoup plus importants sont énoncés. Parmi eux, le nom des principaux membres de la conjuration. Selon lui, Clauzel, Grouchy, Lefebvre-Desnouettes et les frères Lallemand se sont réunis chez Joseph en juillet 1817¹⁷. De fait, l'aîné des Bonaparte serait impliqué. Finalement, ce sont la plupart des grands officiers de l'Empire exilés aux États-Unis qui feraient partie du complot.

Le rôle de chacun est détaillé, de même que les différentes étapes du plan. Le meneur est Joseph Bonaparte. Ensuite, tous ont une fonction très précise, nécessaire pour la bonne réussite du projet :

« Desnouettes est chargé de faire acheter deux goélettes de 300 tonneaux, armées de canons de 12 et ayant fourneau pour faire rougir les boulets. Les frères Lallemand le sont de recruter les officiers et les hommes. Les officiers se rendent de Philadelphie à New York et Baltimore pour se réunir à Annapolis [...]. Le colonel Latapie est déjà parti avec 32 officiers pour Pernambuco. Le rendez-vous de cette infâme expédition est l'île Fernando de Noronha à 70 lieux du Brésil [...]. Là doivent se réunir les officiers français de Buenos Aires au nombre de 80, environ 700 des États-Unis, les deux goélettes et le vaisseau de 74 armé par lord Cochrane et ayant à bord 800 matelots, deux à 300 officiers Français ainsi que Latapie. Ces forces réunies doivent marcher sur Sainte-Hélène, attaquer les vaisseaux anglais de croisière, les brûler et faire ensuite trois attaques l'une sur la capitale, l'autre à Sandibary et la troisième sur Prosperous bay. La première est faite pour attirer les forces anglaises. La plus grande partie des forces de l'expédition marchera au second point pour attaquer le fort qui est

politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 63, recto.

¹⁴ Rapport de Roul, le 24 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 132, recto.

¹⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 29 juillet 1817, *ibid.*, folio 103, verso.

¹⁶ Rapport de Roul, le 24 juillet 1817, *ibid.*, folio 132, recto.

¹⁷ *Ibid.*, folio 133, recto.

au milieu de l'île et avec le reste de l'expédition marchera à la demeure de Bonaparte, l'enlèvera, le mettra à bord du plus fin voilier qui se trouve dans la baie et qui débarquera dans les États-Unis »¹⁸.

Le rôle de Grouchy et de Clauzel est de transmettre les ordres de Joseph aux autres officiers impliqués. Quant au général Brayer, alors au Brésil, il doit rassembler des informations sur Sainte-Hélène et organiser le projet depuis l'Amérique du Sud, le lieu de départ de la future expédition¹⁹. D'ailleurs, son implication apporte du poids aux dénonciations de Roul car, du fait de son engagement en Amérique du Sud, ce général est déjà soupçonné de comploter en faveur de Napoléon. Les conjurés se répartissent sur plusieurs lieux du continent américain : les frères Lallemand à Philadelphie, le colonel Galabert à Annapolis, Latapie à Pernambouc...

Une partie du complot se tramerait en Europe. Le colonel Jeannet, neveu d'un général d'Empire, arrive à l'été 1817 à Philadelphie après être passé à Bruxelles où il aurait rencontré d'autres membres de la conjuration²⁰. Les femmes joueraient également un rôle car plusieurs épouses de comploteurs restées en France – comme madame Clauzel – doivent faire circuler leurs correspondances entre la France et les États-Unis²¹.

C'est donc une vaste conspiration, avec des ramifications multiples et des moyens non négligeables à la fois en hommes et en matériel. Il couvre un territoire particulièrement étendu avec un point de départ aux États-Unis, une diversion en Nouvelle-Espagne mais aussi une intervention au Brésil, plus précisément à Pernambouc, Bahia et dans l'île Noronha pour ensuite atteindre Sainte-Hélène. Finalement, l'ambassadeur français à Londres ne se trompe pas quand il le qualifie de « vaste et compliqué »²².

Le rapport indique de surcroît que les conjurés ne doutent pas du succès de l'expédition. Grouchy aurait même eu l'idée, pour brouiller les pistes, de masquer le projet d'enlèvement de Napoléon par une opération d'aide aux insurgés d'Amérique du Sud²³. Enfin, pour compléter

¹⁸ *Ibid.*, folio 132, verso.

¹⁹ *Ibid.*, folio 133, recto.

²⁰ *Idem.*

²¹ Suite des déclarations de Roul, le 25 juillet 1817, *ibid.*, folio 135, verso.

²² Osmond cité dans la lettre de Maler à Montchenu, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 263.

²³ Suite des déclarations de Roul, le 25 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 135, verso.

les renseignements déjà récoltés sur l'île où est détenu l'ex-empereur, une goélette légère armée de quatre canons se préparerait à quitter Philadelphie pour Sainte-Hélène, afin d'observer et d'évaluer les défenses de l'île telles que la position des navires anglais, la solidité de la garnison..., puis rejoindre la force d'expédition pour en faire un compte-rendu. Ce navire est financé par un autre membre du complot, Stephen Girard, banquier français installé aux États-Unis depuis 1783 et dont la fortune est considérable. Dès 1815, il a apporté son aide aux réfugiés français et sa nièce a épousé le général Henri Lallemand. Tout semble donc avoir été admirablement préparé.

7.1.3 Renverser la Restauration

Neuville soupçonne que ce plan ne cherche pas seulement à délivrer Napoléon mais cache « un projet plus dangereux »²⁴. En effet, est évoquée l'éventualité que, une fois libre, Napoléon ne devrait pas rester aux États-Unis mais se rende de nouveau en France²⁵. D'autre part, Roul affirme que des agents de la conspiration en France doivent aussi créer un climat favorable en faisant circuler de fausses nouvelles²⁶. Selon Hyde de Neuville, une double expédition doit avoir lieu : si l'une débiterait depuis l'Amérique, l'autre commencerait en Europe²⁷. En parallèle à l'expédition sur Sainte-Hélène, les partisans de Napoléon sur le Vieux Continent doivent enlever son fils, et Lucien Bonaparte, qui participe à la machination, a pour mission de l'emmener dans le Nouveau Monde. Enfin, un complot serait préparé en France et l'armée en serait la pièce centrale²⁸. Donc, c'est un véritable vol de l'Aigle bis qui serait sur le point d'avoir lieu. D'ailleurs, Hyde de Neuville propose qu'un compte-rendu détaillé sur cette conspiration soit envoyé à Sainte-Hélène pour que les Anglais soient « sur leurs gardes »²⁹. Il envisage même, que le lieu où est détenu l'ex-empereur soit un leurre et que le véritable objectif soit d'attaquer la France. En outre, l'ambassadeur conseille à Richelieu de « [surveiller] plus que jamais nos ennemis ; ils s'agitent d'une manière menaçante dans les deux mondes »³⁰.

Quelques bruits laissent entendre que les informations fournies par Roul sont véridiques.

²⁴ Lettre de Hyde de Neuville, le 26 juillet 1817, *ibid.*, folio 100, verso.

²⁵ Rapport de Roul, le 24 juillet 1817, *ibid.*, folio 133, verso.

²⁶ Suite des déclarations de Roul, le 25 juillet 1817, *ibid.*, folio 135, verso.

²⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 26 juillet 1817, *ibid.*, folio 100, recto.

²⁸ *Ibid.*, folio 102, recto.

²⁹ Lettre de Hyde de Neuville, le 29 juillet 1817, *ibid.*, folio 104, recto.

³⁰ Lettre de Hyde de Neuville, le 26 juillet 1817, *ibid.*, folio 101, recto.

Ainsi, le 25 juillet 1817, Hyde de Neuville note qu'une goélette est partie des États-Unis en direction de l'Amérique du Sud, et serait liée au projet d'enlèvement³¹. Les révélations entraînent une intense correspondance entre les principaux représentants de la Restauration aux États-Unis et la France. Dès le 29 juillet 1817, à la suite des indications de Roul, l'ambassadeur français à Washington rédige un rapport à Richelieu détaillant la conjuration. Il raconte que « Joseph s'occupe depuis plusieurs mois du projet d'enlever son frère de l'isle de Sainte-Hélène »³².

7.1.4 L'homme derrière le complot

Face à ces révélations, un détail inquiète particulièrement les Royalistes. Hyde de Neuville prévient Paris que Napoléon lui-même pourrait être l'auteur du plan d'enlèvement³³. Cela peut surprendre, puisque les courriers de l'ex-empereur et de ses compagnons sur l'île sont censurés. Mais, le plan aurait été confié à Joseph par l'intermédiaire de Rousseau et Archambault, deux des domestiques de Napoléon expulsés de Sainte-Hélène à l'automne 1816. Si l'arrivée en Europe de Santini – un autre domestique du prisonnier chassé de l'île en 1816 – a « mis en émoi toute la Sainte-Alliance » aux dires du général Vaudoncourt³⁴, le débarquement de Rousseau et Archambault de l'autre côté de l'Atlantique alarme tout autant.

En effet, une fois contraints de quitter leur maître, ces deux hommes passent en Angleterre d'où ils partent pour les États-Unis ; et tout de suite après leur arrivée en 1817, ils souhaitent retrouver Joseph. Ils rencontrent plusieurs Bonapartistes et « depuis ce temps ces derniers ont beaucoup d'espoir »³⁵. Leur présence affole les Anglais, dont l'ambassadeur à Washington. Ce dernier écrit en octobre 1817 à Castlereagh qu'il a appris, par l'intermédiaire de Neuville, que Rousseau s'est rendu non seulement auprès du « comte de Survilliers », mais cherche aussi à prendre contact avec un célèbre agitateur anglais réfugié aux États-Unis, William Cobbett³⁶. La venue de ces domestiques ne plaît pas davantage à Hyde de Neuville, d'autant qu'ils auraient eu « des conférences avec les partisans de Bonaparte » en Europe avant de débarquer aux

³¹ Suite des déclarations de Roul, le 25 juillet 1817, *ibid.*, folio 136, recto.

³² Lettre de Hyde de Neuville, le 29 juillet 1817, *ibid.*, folio 103, recto.

³³ Lettre de Hyde de Neuville, le 26 juillet 1817, *ibid.*, folio 99, verso.

³⁴ VAUDONCOURT, Guillaume, *Quinze années d'un proscrit, volume 2*, Paris, Dufey, 1835, 432 p., p. 396.

³⁵ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 270.

³⁶ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 11...*, *op. cit.*, p. 381.

États-Unis³⁷. Il ne lui en faut pas plus pour s'émouvoir et prévenir Paris que ces hommes sont sans doute porteurs de messages de Napoléon pour organiser son évasion. Effectivement, les rapports de police en France ont conclu que Santini, resté en Europe, a bel et bien remis des documents venant de l'ex-empereur, cousus dans ses vêtements, à plusieurs membres de sa famille comme Eugène de Beauharnais³⁸. Il est donc probable que les deux autres domestiques ont apporté des missives de Napoléon à son frère aîné. Enfin, peu après leur arrivée, un autre supposé bonapartiste se rend chez Joseph : le général Jordan, ancien aide de camp de Napoléon³⁹.

Selon Roul, les deux domestiques sont porteurs de lettres pour les dirigeants de la conjuration tels que Grouchy, Clauzel, Lefebvre-Desnouettes... et « elles annonçaient tout ce qui se passait dans l'isle de Ste-Hélène »⁴⁰. Certes, l'ex-empereur aurait très bien pu mettre en place un plan d'évasion et le communiquer à son frère aîné par ce biais, c'est une idée loin d'être saugrenue. Cependant, il est difficile de soutenir cette thèse car, outre qu'aucun témoignage venant de Sainte-Hélène ne mentionne ce projet, Napoléon n'a jamais cherché à s'enfuir de l'île.

7.1.5 Invraisemblances à profusion

Compte-tenu des déclarations de Roul, une enquête est logiquement diligentée pour découvrir le fond de l'affaire⁴¹. Toutefois, Hyde de Neuville se montre très rassurant tout au long de cette histoire : il estime que même si une attaque survient sur Sainte-Hélène, elle ne peut qu'échouer, les moyens mis en place par les comploteurs étant insuffisants pour qu'ils réussissent. De même, les chances d'un enlèvement par la ruse sont faibles⁴². En revanche, le personnel français aux États-Unis est, dès le départ, très sceptique vis-à-vis des déclarations de l'obscur officier. L'ambassadeur français à Washington a des doutes sur sa fiabilité. Dès son premier entretien avec lui, il remarque que celui-ci parle, en plus du complot sur Sainte-Hélène,

³⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 9 juin 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 67, recto.

³⁸ Note sur Santini, le 27 juin 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9153, non folioté.

³⁹ Lettre de Hyde de Neuville, le 20 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 93, verso.

⁴⁰ Rapport de Roul, le 24 juillet 1817, *ibid.*, folio 133, verso.

⁴¹ Lettre de Pétry, le 19 août 1817, *ibid.*, folio 144, recto.

⁴² Lettre de Hyde de Neuville, le 4 août 1817, *ibid.*, folio 120, recto.

de nombreux autres sujets totalement étrangers à la conspiration et que lui-même doit sans cesse ramener la conversation sur ce sujet. De surcroît, il note avoir repéré « la fausseté de plusieurs révélations du colonel Roul »⁴³.

Pour obtenir davantage de renseignements, les représentants français demandent au dénonciateur, fin juillet 1817, de se rendre chez Joseph⁴⁴. En effet, après ses confidences aux agents royalistes, Roul promet « de donner des preuves irrésistibles »⁴⁵. Par conséquent, il devient espion des Royalistes. Mais, ses informations ne sont pas fiables. Tout d'abord, la supercherie se manifeste dès la dénonciation des supposés comploteurs. Hyde de Neuville rejette totalement la participation de Grouchy. Ainsi, il écrit à Richelieu d'être sûr de sa loyauté et de celle de ses fils : dans leur cas les dénonciations de Roul sont sans fondement et injurieuses⁴⁶.

Ensuite, les précisions du rapport laissent songeur. Effectivement, les moindres détails sont connus par le dénonciateur. Il affirme même qu'il « connaît tout »⁴⁷. Certes, il est membre de la machination, il est donc normal qu'il puisse la décrire en partie. Cependant, cette connaissance absolue du plan des Bonapartistes laisse entendre qu'il en est l'un des hauts responsables, ce qu'il insinue d'ailleurs en se vantant d'être « l'homme de confiance de Joseph »⁴⁸. Cela peut aussi s'expliquer par le fait que le programme ne devait pas être si secret et, par extension, n'était probablement pas sérieux. En outre, toutes ces informations proviennent de la même source, Roul. Aucun autre traître ou repenté ne vient les corroborer. Certes, Hyde de Neuville précise qu'une ancienne domestique de Lefebvre-Desnouettes, mademoiselle Desportes, confirme une partie de ses révélations⁴⁹. Ses déclarations sont toutefois évasives et il est très surprenant qu'une servante soit au courant d'une telle conjuration. Dès lors, il est difficile de se fier à de telles informations. Enfin, le passé de Roul suscite la méfiance. Ayant accompagné l'empereur déchu à l'île d'Elbe en 1814, il s'y est fait remarquer. Des soldats l'accusent d'avoir usurpé le grade de chef d'escadron avec lequel il s'est présenté sur l'île. Enfin, en Amérique du Sud, il affirme avoir le grade de général puis avoir

⁴³ Lettre de Hyde de Neuville, le 11 août 1817, *ibid.*, folio 128, verso.

⁴⁴ Lettre de Pétry, le 27 juillet 1817, *ibid.*, folio 148, recto.

⁴⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 26 juillet 1817, *ibid.*, folio 100, recto.

⁴⁶ Lettre de Hyde de Neuville, le 15 août 1817, *ibid.*, folio 137, recto.

⁴⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 4 août 1817, *ibid.*, folio 117, recto.

⁴⁸ *Ibid.*, folio 116, verso.

⁴⁹ Lettre de Hyde de Neuville, le 29 juillet 1817, *ibid.*, folio 104, recto.

remporté d'importantes victoires sur les Espagnols⁵⁰.

Un autre aspect du complot suscite la suspicion : Roul s'attribue le rôle le plus important, à la tête de l'expédition⁵¹. Napoléon en personne lui aurait confié le commandement de la force chargée de le délivrer, et Joseph lui aurait remis le plan de Sainte-Hélène. Il est difficile de croire que l'ex-empereur remettrait son sort entre les mains d'un individu qu'il connaît à peine. Par ailleurs, la description du navire qui doit partir pour Sainte-Hélène ne convainc pas l'ambassadeur, lequel sait que dans le port indiqué aucun ne répond à cette représentation⁵².

Pour finir, Roul assure que d'importantes personnalités européennes sont au courant de la conspiration, citant notamment Talleyrand et Alexandre I^{er} de Russie. Il indique aussi qu'un domestique de Joseph a quitté en juin l'Amérique pour l'Italie où il doit rencontrer Marie-Louise et Lucien⁵³. Il serait même porteur de messages de Napoléon à diverses personnalités, Cambacérès, Merlin de Douai ou le tsar. Ces indications ne peuvent que jouer en défaveur de Roul. Il semble inconcevable qu'Alexandre ou même Talleyrand puissent accepter une libération de Napoléon. D'ailleurs, les représentants français ne sont pas dupes et n'y croient pas⁵⁴.

Finalement, les dénonciations de Roul peuvent aisément être remises en question. Hyde de Neuville se montre sceptique et le fait savoir à Richelieu : « ses exagérations me prouvent qu'il n'est qu'à moitié dans le secret et qu'il n'a fait pour ainsi dire qu'écouter aux portes »⁵⁵.

7.1.6 Traître ou agent de désinformation ?

Si le complot est rapidement considéré comme imaginaire, Hyde de Neuville estime que Roul peut être un agent triple agissant sur ordre de Joseph, sa trahison faisant partie intégrante du projet des conspirateurs⁵⁶. En d'autres termes, Roul servirait à détourner l'attention des

⁵⁰ BERGUÑO HURTADO, *op. cit.*, p. 37.

⁵¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 26 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 100, verso.

⁵² Lettre de Hyde de Neuville, le 31 juillet 1817, *ibid.*, folio 103, verso.

⁵³ Suite des déclarations de Roul, le 25 juillet 1817, *ibid.*, folio 135, recto.

⁵⁴ *Idem.*

⁵⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 4 août 1817, *ibid.*, folio 117, verso.

⁵⁶ *Ibid.*, folio 118, verso.

véritables objectifs⁵⁷. Ces doutes sont légitimes : venant d'un homme qui a servi dans l'armée impériale et a accompagné Napoléon sur l'île d'Elbe, la révélation de Roul est plus que suspecte même s'il affirme avoir changé.

Toutefois, dans la lettre du 4 août 1817 où il exprime ses doutes sur la réalité de la machination, Hyde de Neuville précise que divers événements le confortent dans son idée d'une expédition imminente. Il expose à Richelieu le détail de ses soupçons : « les mensonges de cet individu [Roul], ce qu'il prétend savoir et ne sait pas, n'empêchent point que le plan existe, d'embarquer secrètement un très grand nombre d'officiers français, que Sainte-Hélène et novembre, ne reviennent sans cesse comme des points de mire, que les deux hommes arrivés de Sainte-Hélène ne soient dans l'attente d'un départ prochain, que tous les chefs ne se trouvent en ce moment réunis à Philadelphie chez Joseph, que beaucoup de militaires ne s'assemblent à New York et Baltimore »⁵⁸. De même, suite à des renseignements obtenus de Regnault Saint-Jean d'Angély – autre exilé français –, il prévient Paris que l'expédition ne viserait peut-être pas Sainte-Hélène mais directement la France. Regnault, dont la santé mentale est fragile depuis 1817, évoque une insurrection future⁵⁹. L'ambassadeur pense que Sainte-Hélène n'est qu'un moyen de recrutement. En effet, les chefs du complot pourraient se servir aussi du nom de l'ex-empereur car pour « la gent soldatesque [...] Napoléon sera toujours un talisman » et en réalité, ils engageraient des hommes pour débarquer en France⁶⁰. Ainsi, Roul ne fait que renforcer les informations de l'ambassadeur au point que son « inquiétude n'en est pas moins grande »⁶¹.

Finalement, s'il n'a pas pris au sérieux ce projet visant à libérer l'empereur déchu, Hyde de Neuville a bel et bien supposé qu'un complot se tramait et que Roul ait pu être envoyé par les conspirateurs pour brouiller les pistes, idée reprise par l'historien Fernando Berguño Hurtado⁶². Néanmoins, si cela ne peut être totalement écarté, l'absence de toute preuve laisse planer le doute.

⁵⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 11 août 1817, *ibid.*, folio 127, verso.

⁵⁸ Lettre de Hyde de Neuville, le 4 août 1817, *ibid.*, folio 118, recto.

⁵⁹ *Ibid.*, folio 119, recto.

⁶⁰ *Ibid.*, verso.

⁶¹ *Ibid.*, folio 117, verso.

⁶² BERGUÑO HURTADO, *op. cit.*, p. 31.

7.1.7 L'enquête des représentants de la Restauration

Les conclusions de l'enquête des services de la Restauration sont sans appel et confirment le caractère imaginaire des révélations de Roul. Le plan confié aux représentants de la Restauration n'existe que dans l'esprit de ce dernier : aucun navire n'est prêt à partir pour Sainte-Hélène et il n'y a aucun rassemblement d'officiers français.

D'ailleurs, devant la faible confiance et la fausseté d'une partie des informations délivrées, Pétry demande en août 1817 des preuves à Roul tout en lui promettant d'être récompensé⁶³. Évidemment, l'officier est incapable d'en apporter. Sa mauvaise foi apparaît quand un représentant de la France lui fait part des preuves confirmant qu'aucune goélette n'est présente à New York, Baltimore ou Philadelphie. Roul rétorque que les enquêteurs ne voulaient « pas les voir »⁶⁴. Cette réponse illustre l'absence de vérité dans les témoignages de Roul, dont les propos deviennent de plus en plus incohérents. Ainsi, il affirme au consul général de France qu'au moment de leur discussion, 300 000 Allemands marchent sur Paris pour mettre Napoléon II sur le trône⁶⁵. Enfin, lors de cet entretien, Pétry note que Roul est très agité et sujet à des sautes d'humeur.

De surcroît, l'enquête révèle un Roul bien loin de ce qu'il prétend être. Il « ne jouit d'aucune considération parmi les ex-généraux français qui sont [aux États-Unis] et qui ne veulent et n'aiment pas le voir »⁶⁶. Dès lors, il est difficile de croire qu'il aurait pu être mis au courant d'un plan qu'ils auraient préparé. Plus encore, Joseph aurait pris des dispositions pour qu'il ne puisse plus accéder à sa propriété ni l'importuner ; en outre, ce serait lui qui aurait proposé le plan d'enlèvement de Napoléon contre 525 000 francs, ce que Joseph aurait refusé. C'est donc une toute autre version de l'histoire qui est découverte en août 1817. Roul n'est qu'un intrigant qui espérait sans doute quelque profit en dénonçant un complot imaginaire. Face au refus de Joseph, sa déception a été telle qu'il a probablement changé de camp et essayé de se venger en accusant ses compatriotes d'un complot. Enfin, l'enquête met en cause la crédibilité de la domestique qui a confirmé ses informations. Pétry la qualifie « d'exaltée » et explique qu'elle narre des anecdotes totalement imaginaires : entre autres, elle aurait sauvé la

⁶³ Lettre de Pétry, le 19 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 141, recto.

⁶⁴ *Ibid.*, verso.

⁶⁵ *Ibid.*, folio 142, recto.

⁶⁶ *Ibid.*, folio 146, recto.

vie des frères Lallemand en 1815⁶⁷.

En définitive, à la suite de cette enquête et au vu des dispositions prises par les Anglais, Pétry considère toute évasion comme impossible : Napoléon n'est absolument plus une menace. Il juge même Napoléon II « plus inquiétant pour la France » que son père⁶⁸. Toutefois, les informations de Roul parviennent début septembre 1817 à Paris, avant les conclusions de l'enquête. Début septembre, la Restauration ignore donc la vérité. Par conséquent, il est tout à fait naturel qu'elle prenne des mesures pour empêcher la réussite du projet. Tout d'abord, l'ambassadeur français à Londres, le marquis d'Osmond, est mis au courant⁶⁹. Les déclarations de Roul, arrivées à Paris, sont ainsi transmises en Angleterre pour qu'elle renforce la sécurité de Sainte-Hélène. Ensuite, le ministre de la Marine français, Gouvion Saint-Cyr, est lui aussi prévenu du possible complot et l'utilisation de la flotte pour surveiller les projets d'expédition est naturellement envisagée⁷⁰. Cependant, une fois la réalité connue à Paris, toutes les dispositions sont annulées ; le complot est définitivement classé. Cela étant, cette mystification illustre l'inquiétude des autorités, lesquelles réagissent vite et prennent en considération tous les documents qu'elles reçoivent. Cette mystification est la plus importante que la Restauration eut à traiter, mais bien d'autres complots tout aussi flous sont évoqués en 1817.

7.2 LA CONFÉDÉRATION NAPOLÉONNIENNE

7.2.1 L'été de tous les complots

À peine l'affaire Roul terminée en août 1817, en apparaît une nouvelle liée à Sainte-Hélène. Le 27 août, l'ambassade de France à Washington interceptent des documents adressés à Joseph Bonaparte, écrits et signés par Joseph Lakanal⁷¹. Ce dernier est un ancien révolutionnaire réfugié aux États-Unis. Qualifié « d'infâme régicide » par Hyde de Neuville⁷² et particulièrement détesté par les Royalistes, il a voté la mort de Louis XVI, déclarant à cette

⁶⁷ *Ibid.*, folio 145, verso.

⁶⁸ *Ibid.*, folio 146, verso.

⁶⁹ Lettre au marquis d'Osmond, le 4 septembre 1817, *ibid.*, folio 206, recto.

⁷⁰ Lettre à Gouvion Saint-Cyr, le 6 septembre 1817, *ibid.*, folio 209, recto.

⁷¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 19 août 1817, le 25 août 1817, *ibid.*, folio 158, recto.

⁷² Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, *ibid.*, folio 175, verso.

occasion que la justice et la raison attendent « Louis sur la roue »⁷³. Ces documents sont potentiellement brûlants : ils révèlent un projet à grande échelle sur le continent américain, la « confédération napoléonienne ». S'il est nécessaire d'être prudent avec les informations sur un projet clandestin en raison de leur rareté, les missives interceptées sont riches en révélations, toute la conspiration y étant décrite. Hyde de Neuville peut apporter à Richelieu le but des comploteurs : « faire de Joseph un roi du Mexique »⁷⁴.

Le projet est ambitieux car en plus du Mexique d'autres territoires de la Nouvelle-Espagne sont visés, notamment celui de Nouvelles-Philippines qui représente l'actuel Texas.



LA NOUVELLE-ESPAGNE EN 1815

⁷³ Lakanal en 1792, cité par une lettre de Hyde de Neuville, le 5 octobre 1817, *ibid.*, folio 239, verso.

⁷⁴ Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, *ibid.*, folio 176, recto.

Selon Lakanal, l'expédition devrait être facile et, dès l'automne 1817, la confédération pourrait être constituée. Cet optimisme s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord, les plans d'invasion prévoient que la conquête soit bien accueillie. Effectivement, Joseph jouirait d'une grande popularité auprès des populations concernées. Il n'est plus le monarque étranger imposé par son frère mais un homme pétri d'idées libérales qui accepterait les avancées de la Révolution, à la différence de Ferdinand VII. D'ailleurs, parmi les lettres, un véritable rapport est adressé à « sa majesté le Roi des Espagnes et des Indes [Joseph] par ses fidèles sujets les citoyens composant la confédération napoléonienne »⁷⁵. Précisons également que cet appel n'est pas un choix de circonstance et de désespoir mais intervient après des réflexions profondes. C'est donc bien par choix que l'aîné des Bonaparte est approché. Ces révoltés n'entrent en contact avec lui qu'en 1817 – alors que les révoltes sont bien antérieures – car ils devaient d'abord vaincre les troupes de Madrid et d'autres obstacles ; mais à présent, le « succès est assuré »⁷⁶.

Cependant, plusieurs éléments contenus dans ces documents illustrent les difficultés que les comploteurs doivent affronter. Le rapport adressé à Joseph explique surtout comment bâtir une armée, le procédé de recrutement et de financement. Par exemple, pour acquérir des soutiens supplémentaires, des commissaires sont envoyés dans divers territoires américains comme l'Ohio, le Missouri et le Michigan afin de recruter des volontaires. L'aide des Indiens d'Amérique du Sud pour renverser la domination de l'Espagne est envisagée⁷⁷. Dans cet objectif, la langue des Indiens est étudiée pour communiquer avec eux. L'utilisation de la religion est aussi prise en compte pour obtenir l'appui des Mexicains, jugés profondément religieux⁷⁸. Au final, ces propositions révèlent que, malgré les affirmations de lettres précédentes, la confédération est loin d'être réalisée. En revanche, à la fin d'août 1817, Lakanal envoie un message important à Joseph au sujet d'une « grande entreprise » alors qu'il s'apprête à réaliser « un long et pénible voyage »⁷⁹. Le projet est sur le point d'être mis en exécution. Les institutions de la confédération seraient même déjà pensées. Joseph, en tant que souverain du Mexique, disposerait du pouvoir exécutif avec ses ministres, et le pouvoir législatif seraient tenu par deux chambres⁸⁰.

⁷⁵ Rapport adressé à S.M. le Roi des Espagnes et des Indes, le 31 août 1817, *ibid.*, folio 163, recto.

⁷⁶ *Ibid.*, verso.

⁷⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 27 août 1817, *ibid.*, folio 159, recto.

⁷⁸ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 septembre 1817, *ibid.*, folio 214, recto.

⁷⁹ Lettre de Lakanal, le 31 août 1817, *ibid.*, folio 166, recto.

⁸⁰ JIMÉNEZ CODINACH, Guadalupe, « *La Confédération Napoléonnie : el desempeño de los conspiradores militares y las sociedades secretas en la independencia de México* », *Historia Mexicana*, volume 38, numéro 2

Si ces documents n'évoquent que la formation d'une confédération, les représentants de la Restauration craignent un projet plus inquiétant. Effectivement, pour Hyde de Neuville, c'est rendre service non seulement aux Bourbons et à la France, mais aussi à l'humanité toute entière que d'en empêcher la formation. Selon lui, il est clair que « l'affaire du Mexique se lie à Ste-Hélène »⁸¹. Il est convaincu qu'il s'agit d'une étape pour libérer Napoléon, un soupçon partagé par les représentants espagnols. Ceux-ci imaginent que les exilés prévoiraient d'utiliser un navire marchand anglais venant une fois par an des Indes et faisant escale à Sainte-Hélène, dont une partie de l'équipage serait acquis à leur cause⁸². Il est étonnant que l'ambassadeur français s'inquiète surtout de l'accession d'un Bonaparte sur le trône du Mexique non pas pour des raisons de relations internationales, mais parce que le danger d'une évasion de Sainte-Hélène serait plus grand.

7.2.2 Véritable complot ou dénonciation calomnieuse ?

Ce projet, comme celui dénoncé par Roul, n'est peut-être qu'une totale invention. Au départ, Hyde de Neuville soupçonne que ce n'est qu'une diversion pour d'autres plans, car il apparaît quelques jours après la machination dénoncée par Roul⁸³. De même, si les lettres au « comte de Survilliers » sont remises aux représentants de la Restauration par « un Français connu pour son dévouement à la cause de la monarchie », ce bon citoyen souhaite rester anonyme⁸⁴, ce qui diminue la fiabilité de la source. Certes, les lettres interceptées portent clairement la marque d'un homme profondément influencé par la Révolution, prêt à tout pour défendre ses idéaux, comme Lakanal. En revanche, rien ne prouve qu'il s'agisse de documents authentiques. Cependant, à la différence du projet de Roul, les débuts de l'enquête semblent indiquer la véracité du complot. Hyde de Neuville prévient Richelieu que les papiers interceptés sont bien de l'écriture de Lakanal⁸⁵. Le secrétaire d'État américain en personne reconnaît également la calligraphie du régicide au moyen de lettres de l'ancien révolutionnaire à l'administration américaine⁸⁶. En outre, selon l'ambassadeur des agents de confiance ont attesté

(149), juillet-septembre 1988, p. 43 à 68, p. 61.

⁸¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 177, verso.

⁸² JIMÉNEZ CODINACH, *art. cit.*, p. 54.

⁸³ Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 175, verso.

⁸⁴ Lettre de Hyde de Neuville, le 27 août 1817, *ibid.*, folio 158, recto.

⁸⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, *ibid.*, folio 175, verso.

⁸⁶ Lettre de Hyde de Neuville, le 14 septembre 1817, *ibid.*, folio 215, recto.

de l'authenticité des documents⁸⁷. Enfin, il écrit que plusieurs sources différentes lui ont confirmé l'existence du complot.

En décembre 1817, Lakanal envoie d'autres messages à Joseph, faisant allusion à son projet, démontrant sa réelle ambition. Hyde de Neuville débouche sur deux conclusions : ou Lakanal est fou, ou un véritable complot se prépare⁸⁸. La première possibilité n'est pas invraisemblable, ce ne serait pas le premier exilé français à voir vaciller sa santé mentale. Déjà au début de l'année 1817, Regnault Saint-Jean d'Angély montrait des signes d'aliénation. Toutefois, à la différence de son compatriote, l'ancien révolutionnaire ne présente aucun symptôme de démence, ce qui laisse penser à une réelle machination. Selon l'ambassadeur français, plus aucun doute n'est permis : des conspirateurs songent bel et bien à mettre sur pied une expédition visant la conquête du Mexique pour en faire un État napoléonien.

Évidemment, la prudence doit être de mise. Cette machination a divisé tous ceux qui ont écrit sur les projets d'évasion de Napoléon. D'un côté, Marcel Doher écrit que le complot n'est en réalité pour Lakanal, lequel fait croire en l'existence d'une véritable conjuration, qu'un moyen de se venger de Joseph avec lequel ses relations sont devenues très tendues⁸⁹. De l'autre, Raoul Brice, s'il reconnaît que les documents ont été livrés par une personne cherchant à faire du tort à Joseph ou aux exilés, considère le projet comme réel⁹⁰. La première option semble néanmoins la plus défendable : il y a certes des preuves de la possibilité d'organiser un complot, mais celui-ci n'en est qu'à ses balbutiements.

7.2.3 Mais où sont les comploteurs ?

L'absence de membres identifiés du complot accrédite la thèse d'une mystification. En effet, tous les documents adressés à Joseph ont été écrits par Lakanal. D'où deux possibilités : soit l'ancien révolutionnaire est le meneur, soit il ment. Et si les preuves contre lui sont indiscutables, aucun document ne révèle l'identité d'autres conspirateurs, ce qui interroge une nouvelle fois sur la véracité du projet. Or, l'ancien révolutionnaire ne peut agir seul. Ses papiers impliquent la participation de complices, bien qu'aucun ne soit formellement identifié, ce qui

⁸⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 septembre 1817, *ibid.*, folio 211, recto.

⁸⁸ Lettre de Hyde de Neuville, le 5 octobre 1817, *ibid.*, folio 232, verso.

⁸⁹ DOHER, *op. cit.*, p. 142.

⁹⁰ BRICE, *op. cit.*, p. 187.

est pour le moins troublant.

Assurément, l'ambassadeur suspecte un complot à l'échelle américaine et européenne. Comme il l'explique à son collègue anglais, la confédération « n'est qu'un des anneaux » d'une conspiration napoléonienne⁹¹. Donc, les comploteurs ne peuvent qu'être nombreux. Aux dires de Hyde de Neuville, Clauzel et Lefebvre-Desnouettes en font partie. En revanche, il n'a aucune preuve avérée, seulement des soupçons. Bien évidemment, les membres de la famille Bonaparte seraient les principaux organisateurs. Ainsi, l'ambassadeur parle des « travaux criminels » et des « perfides intrigues d'une famille bien funeste à l'humanité »⁹².

Tout d'abord, Hyde de Neuville soupçonne Napoléon de ne pas être étranger au projet, écrivant qu'il s'agit « d'une nouvelle intrigue de Bonaparte »⁹³. Cette idée est loin d'être saugrenue : l'idée de rejoindre l'Amérique du Sud révoltée semble être dans l'esprit de l'ex-empereur dès la fin juin 1815 quand il soupèse les différentes possibilités après sa seconde abdication. Il souligne alors que si les États-Unis lui refusaient l'hospitalité, il se rendrait au Mexique : « J'y trouverai des patriotes, et je me mettrai à leur tête ». Et si les Mexicains refusent à leur tour de lui venir en aide, il irait à Caracas : « si je ne m'y trouve pas bien, j'irai à Buénos-Ayres, j'irai dans la Caliphornie »⁹⁴.

Qui plus est, les auteurs ayant travaillé sur les projets d'évasion prennent au sérieux la vision de l'ambassadeur. Raoul Brice et Ulane Bonnel ont cru identifier la main de Napoléon dans le plan. Selon eux, sa fuite de Sainte-Hélène ne serait qu'un élément d'un vaste projet d'empire napoléonien à bâtir sur les restes de l'ancienne Amérique espagnole, ce dont l'ex-empereur serait l'inspirateur. En particulier, le médecin-général Brice développe l'idée d'un Napoléon excédé par Hudson Lowe et décidé à jouer son va-tout en planifiant et ordonnant son évasion⁹⁵. C'est sur l'arrivée de deux domestiques de l'ancien empereur auprès de Joseph en 1817, que s'articule la thèse de Raoul Brice. Selon lui, ils ont été envoyés par l'empereur déchu pour donner « les renseignements nécessaires à l'attaque de Sainte-Hélène »⁹⁶.

⁹¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 22 septembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 217, verso.

⁹² Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, *ibid.*, folio 175, recto.

⁹³ Lettre de Hyde de Neuville, le 5 octobre 1817, *ibid.*, folio 236, verso.

⁹⁴ FLEURY DE CHABOULON, Pierre Alexandre, *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour, et du règne de Napoléon en 1815*, tome 2, Londres, Longman Hurst, 1820, 410 p., p. 282.

⁹⁵ BRICE, *op. cit.*, p. 179.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 174.

Assurément, ils ont rencontré Joseph, mais l'auteur se base surtout sur la correspondance de Hyde de Neuville. Et, rien n'a été tenté après cette rencontre en lien avec la confédération napoléonienne, ce qui ne va pas dans le sens des affirmations de Raoul Brice.

Ces déclarations au sujet de Napoléon et de sa famille s'avèrent peu pertinentes car aucun document ne permet d'affirmer que l'ex-empereur ait joué un quelconque rôle dans ce projet. De surcroît, Joseph n'est absolument pas le cerveau de l'opération. Lakanal est très clair en signalant que le « comte de Survilliers » « n'est pour rien dans cette affaire »⁹⁷. D'ailleurs, les rédacteurs du rapport demandent surtout à l'aîné des Bonaparte de l'argent pour « ses fidèles sujets, les membres composant la confédération napoléonienne »⁹⁸ : la modique somme de 100 000 francs. Or, l'ancien roi d'Espagne ne répond pas et ne participe en rien à ce projet dont il doit pourtant être un des principaux bénéficiaires. Au final, de fait de cette demande, il est plausible que le projet ne soit qu'une simple escroquerie de Lakanal, qui ne dispose pas d'une grande fortune à la différence de Joseph.

7.2.4 Idéal révolutionnaire et ambition personnelle

Les motivations de Lakanal sont sans doute complexes. Selon la correspondance interceptée, il ne travaille pas gratuitement, bien qu'il affiche sa fidélité à Joseph et évoque sa « tendre et profonde vénération » et son « dévouement sans borne » pour la famille Bonaparte⁹⁹. C'est intéressant car le régicide n'a jamais fait preuve d'une grande vénération pour l'ex-empereur, y compris après 1815. Dans une lettre envoyée en juin 1816 à l'ancien président Jefferson, il se montrait très hostile à Napoléon et à la politique qu'il avait menée¹⁰⁰. Il est donc surprenant qu'il se présente comme un fidèle.

Cependant, il affiche d'autres motivations. Ainsi, il demande titres et honneurs¹⁰¹. Naturellement, il tente de se justifier en précisant que ces distinctions n'ont pour but que de lui donner une légitimité auprès des insurgés sud-américains. De son côté, Hyde de Neuville se

⁹⁷ Lettre de Lakanal, le 25 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 166, verso.

⁹⁸ Rapport adressé à S.M le Roi des Espagnes et des Indes, le 31 août 1817, *ibid.*, folio 164, verso.

⁹⁹ Lettre de Lakanal, le 25 août 1817, *ibid.*, folio 166, verso.

¹⁰⁰ BRICE, *op. cit.*, p. 168.

¹⁰¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 27 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 158, verso.

moque de cet ancien révolutionnaire qui, par le passé, méprisait les décorations aristocratiques ; il songe même à adresser une lettre à Lakanal en le nommant avec dérision « comte de Santa Fé », le Nouveau-Mexique actuel que les comploteurs doivent conquérir¹⁰². Enfin, Lakanal entend défendre la liberté des peuples et les principes révolutionnaires en soulignant qu'il « attend tout de la bonté de sa cause et de l'amour des braves Espagnols secondés par tous les amis des peuples armés contre la puissance imposée par la force »¹⁰³. De même, il explique que les membres de ce projet ne désirent « que des États libres et des princes légitimes »¹⁰⁴. Il affirme qu'un très grand mépris dans les colonies espagnoles persiste envers des dynasties et notamment celle des Bourbons. Finalement, il écrit que « dire au XIX^e siècle que des peuples nombreux, éclairés, courageux, sont le patrimoine de quelques familles sans courage, sans lumière, c'est une ineptie »¹⁰⁵. Il fait d'ailleurs un parallèle entre la situation du monde et celle à la fin du X^e siècle où Hugues Capet, selon lui, renverse la dynastie décadente des Carolingiens et met en place une nouvelle famille régnante. Pris ensemble, ces déclarations suggèrent une envie de liberté et de souveraineté. En fin de compte, les buts de la confédération seraient d'imposer les idéaux de la Révolution dans l'Amérique espagnole ; ce serait ces valeurs qui le pousseraient à agir.

Somme toute, ce n'est pas la seule fidélité envers les Bonaparte qui est présente chez ce révolutionnaire, mais aussi une envie de revenir aux acquis de la Révolution, dont Napoléon et sa famille seraient les garants. À ses yeux, « les rois légitimes [des peuples] sont les rois de leur libre choix »¹⁰⁶. Toutefois, une dernière contradiction vient se mêler à ces déclarations. Selon une lettre, Joseph est le roi de l'Espagne et des colonies espagnoles qu'il a acquises « légitimement »¹⁰⁷. Or, la machination imaginée par Napoléon en 1808 pour l'imposer comme souverain de l'Espagne et des Indes ne plaide pas dans ce sens. Ces discordances renforcent les doutes sur cette conspiration. Par ailleurs, si aux yeux de Lakanal, cette entreprise est celle de la liberté, les représentants de la Restauration en ont une toute autre vision. Pour Hyde de Neuville, ce complot constitue bel et bien un danger à la fois pour les États-Unis et pour l'Europe¹⁰⁸, il est donc synonyme d'entreprise criminelle.

¹⁰² Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, *ibid.*, folio 179, verso.

¹⁰³ Lettre de Lakanal, le 25 août 1817, *ibid.*, folio 166, verso.

¹⁰⁴ *Idem.*

¹⁰⁵ Lettre de Lakanal, *ibid.*, folio 168, recto.

¹⁰⁶ *Ibid.*, verso.

¹⁰⁷ *Idem.*

¹⁰⁸ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 320.

7.2.5 Mieux vaut prévenir que guérir

Si des doutes peuvent être formulés, le complot est pris au sérieux par Hyde de Neuville, qui ne ménage pas ses efforts pour tuer dans l'œuf cette « trame criminelle »¹⁰⁹. Bien que selon lui le plan soit voué à l'échec en raison du rejet de toute domination étrangère par les peuples concernés, qui plus est d'aventuriers exilés par leur patrie¹¹⁰, ce complot le tourmente. Selon son propre mot, il « l'agite » tant que les manigances de Roul, qui fait encore parler de lui, passent au second plan¹¹¹. En effet, si le projet de ce dernier s'est rapidement révélé mensonger, les preuves accumulées à propos de celui de Lakanal poussent l'ambassadeur à agir. Il entre en contact avec le président américain pour lui conseiller d'adopter des mesures afin de lutter contre cette conspiration, mais aussi de faire en sorte que les comploteurs ne puissent recevoir de l'aide de citoyens américains¹¹². À la différence du projet de Roul, celui de Lakanal vise à construire un État napoléonien frontalier avec les États-Unis. Les habitants de ceux-ci sont donc concernés. Il écrit même au secrétaire d'État américain un rapport de plusieurs pages et inclut une copie des lettres interceptées. Les termes choisis pour définir la confédération sont légèrement différents de ceux utilisés à l'usage de Paris : il la qualifie au mieux d'« association », au pire de conjuration¹¹³, il utilise des termes plus sévères pour les autorités françaises, allant comme on l'a vu jusqu'à la qualifier de projet criminel.

La volonté d'impliquer Washington est claire : l'ambassadeur espère que « le Président [des États-Unis] prendra de suite les mesures nécessaires car si cette insurrection a lieu et si elle réussit, elle sera suivie, n'en doutons pas de la séparation des États de l'ouest »¹¹⁴. Finalement, selon lui le problème est autant américain que français. De surcroît, comme le complot est organisé aux États-Unis, c'est au gouvernement fédéral d'y mettre un terme, d'autant qu'une intervention française risque d'être considérée comme une violation de souveraineté. Il presse même, en septembre 1817, le nouveau secrétaire d'État américain, Adams, de faire arrêter tout homme soupçonné. À la suite de cette missive, il lui est cependant rappelé qu'il existe sans doute une conspiration, mais seulement dans l'esprit de réfugiés¹¹⁵. Le délit d'intention n'étant

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 322.

¹¹⁰ Lettre de Hyde de Neuville, le 5 octobre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 233, recto.

¹¹¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, *ibid.*, folio 181, recto.

¹¹² HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 319.

¹¹³ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 septembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 211, recto.

¹¹⁴ Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, *ibid.*, folio 176, verso.

¹¹⁵ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 322.

pas puni aux États-Unis, rien ne peut être reproché aux Bonapartistes sans remettre en cause les lois américaines. Adams accepte toutefois qu'une enquête soit menée contre les réfugiés. Hyde de Neuville se plaint d'ailleurs que les preuves contre eux ne soient pas suffisantes aux États-Unis pour les poursuivre devant les tribunaux¹¹⁶.

L'ambassadeur français prévient aussi du danger les représentants de l'Espagne aux États-Unis. Ceux-ci sont particulièrement concernés car le projet vise leurs colonies ; ils doivent donc mettre au courant leur gouvernement et prennent les dispositions nécessaires pour maintenir leur domination sur la Nouvelle-Espagne. En somme, la confédération napoléonienne est prise au sérieux par les autorités espagnoles, lesquelles adoptent des mesures contre elle, comme le refus d'accorder aux Français non liés à la Restauration l'autorisation de se rendre dans leurs colonies.

En plus de prévenir les principaux pays concernés, les représentants de la Restauration aux États-Unis organisent leur propre action. Ainsi, un membre de la délégation française, Louis De Mun, ancien officier de cavalerie qui connaît bien la région frontalière entre le Mexique et les États-Unis, se propose « avec un dévouement digne d'un preux chevalier »¹¹⁷ de partir dans les régions visées par Lakanal avec tout un groupe de soldats formé par ses soins pour stopper le projet. Sa proposition est accueillie avec enthousiasme par Hyde de Neuville qui opte néanmoins pour une mission plus réduite et adjoint un seul militaire à Mun en la personne du capitaine de dragons Edouard Lavaud, homme de confiance de l'ambassadeur. Les instructions qui leurs sont données sont de suivre les mouvements des individus soupçonnés d'être des conjurés et de recueillir un maximum de preuves contre eux pour ensuite les fournir à Washington afin d'entamer des poursuites. De fait, Hyde de Neuville note que le gouvernement américain est le seul à qui il « appartient de faire exercer les poursuites » contre les comploteurs, et les représentants de la France ne peuvent mener « aucune action directe »¹¹⁸. Mun prépare sa mission avec un très grand zèle et ne laisse rien au hasard¹¹⁹, apportant une preuve supplémentaire de la surveillance sérieuse des représentants français en Amérique au sujet de ce complot.

¹¹⁶ Lettre de Hyde de Neuville, le 22 septembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 218, recto.

¹¹⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, *ibid.*, folio 177, recto.

¹¹⁸ Instructions données à messieurs De Mun et Lavaud, le 16 septembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 193, recto.

¹¹⁹ Lettre de Louis de Mun, le 10 septembre 1817, *ibid.*, folio 193, recto.

7.2.6 Menaces européennes

Si en Amérique, les représentants de la Restauration manifestent une grande activité, les nouvelles de l'été 1817 ne rassurent bien évidemment pas Paris qui prend également des mesures contre le projet de confédération. Il est convenu de renforcer la surveillance des membres de la famille Bonaparte restés en Europe¹²⁰. Deux villes sont particulièrement visées comme soupçonnées d'être le foyer d'intrigues bonapartistes : Bruxelles et Munich¹²¹.

En effet, elles représentent un refuge privilégié pour les exilés bonapartistes. En particuliers, la partie belge des Pays-Bas accueille de nombreux exilés français. Leur importance est même soulignée dans un journal de Bruxelles : « Il ne cesse d'arriver ici des généraux français »¹²². Dans le même registre, *Le Nain jaune réfugié*, journal bonapartiste qui est exilé, écrit que « La ville de Bruxelles est devenue le point de réunion de ce que Paris offrait naguère de plus distingué dans toutes les professions. Officiers généraux couverts de gloire, hommes de lettres, artistes du premier mérite, gens de la meilleure compagnie, tous viennent [...] sur cette terre hospitalière »¹²³. Munich accueille aussi nombre des proscrits connus comme Lavalette, fervent partisan de Napoléon, condamné à mort sous la seconde Restauration, qui a réussi à s'évader de sa prison grâce à sa femme. Il s'établit en 1816 en Bavière où il rencontre, à Munich, le général Drouet d'Erlon, lui aussi réfugié¹²⁴. Cet État allemand est une destination privilégiée pour les exilés en raison de la présence du prince Eugène de Beauharnais, beau-fils de Napoléon et gendre du roi de Bavière¹²⁵, qui use de son influence auprès de son beau-père et ne ménage pas ses efforts pour venir en aide aux expatriés. En conséquence, sa protection et celle de Maximilien de Bavière sauvent Lavalette et Drouet d'Erlon car le monarque laisse sans suite la demande d'extradition présentée par le gouvernement français. En somme, Bruxelles et Munich sont étroitement surveillées par la Restauration. Une nouvelle fois, ces mesures montrent la peur d'un vaste complot avec diverses ramifications en Europe. Paris prévient aussi Londres des possibilités d'enlèvement de Napoléon par l'Amérique pour que l'Angleterre prenne les dispositions adéquates, notamment à Sainte-Hélène¹²⁶.

¹²⁰ Lettre du 15 octobre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 246, verso.

¹²¹ *Idem*.

¹²² JUSTE, Théodore, *Le Soulèvement de la Hollande en 1813 et la fondation du royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1870, 353 p., p. 245.

¹²³ *Le Nain jaune réfugié*, cité par, *ibid.*, p. 246-247.

¹²⁴ DOHER, *op. cit.*, p. 65.

¹²⁵ *Ibid.*, p.63.

¹²⁶ Lettre du 15 octobre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-

7.2.7 Une conspiration sans lendemain

Malgré les efforts de Hyde de Neuville et de Paris pour faire échouer le complot, Lakanal se charge de saboter lui-même sa machination par imprudence. Il fait preuve d'un réel amateurisme en signant divers documents qui, s'ils étaient égarés et tombaient entre de mauvaises mains, lui coûteraient très cher et mettraient en péril toute la conspiration ; ce qui se produit. L'absence de précautions interroge sur l'existence réelle de cette machination. Néanmoins, à l'automne 1817, Hyde de Neuville affirme avoir appris que des comploteurs seraient furieux contre Lakanal qui, par ses négligences, aurait mis en péril leur projet¹²⁷. De fait, la conspiration est stoppée en octobre 1817. Les autres membres du complot, pour ne pas être inquiétés par la justice, en font porter l'entière responsabilité sur Lakanal¹²⁸. En parallèle, l'ambassadeur explique à Richelieu que le gouvernement américain aurait convoqué des exilés pour qu'ils répandent auprès de l'ensemble des réfugiés l'information de l'annulation du projet en raison de sa découverte, leur évitant ainsi de prendre des risques inutiles¹²⁹. Neuville espère même que ce complot sera le dernier. Effectivement, la découverte du plan pourrait discréditer définitivement les comploteurs qui ne pourraient plus trouver de futurs soutiens. L'ambassadeur confirme que « la division et le découragement existent parmi les fidèles sujets de Joseph »¹³⁰. Cependant, il n'en apporte aucune preuve.

La confédération napoléonienne, mensonge de Lakanal ou véritable projet, a une conséquence directe sur Hyde de Neuville : elle provoque un changement psychologique. De paranoïaque, il devient un grand optimisme, convaincu que tout complot bonapartiste ne peut qu'échouer. Ainsi, après la fin de cette machination, il se veut particulièrement rassurant en concluant que « l'évasion de Bonaparte est ici comme en Europe l'occupation et le rêve de beaucoup de factieux. Du reste de semblables projets peuvent être et seront sans doute facilement déjoués »¹³¹. En revanche, au début de 1818, il indique que l'Espagne devrait remercier la France car elle a sauvé le Mexique d'un complot qui aurait pu lui faire perdre cette colonie¹³². À ses yeux, il y avait bien un véritable danger. Finalement, si cette affaire se traduit

1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 247, recto.

¹²⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 11 octobre 1817, *ibid.*, folio 243, recto.

¹²⁸ *Ibid.*, verso.

¹²⁹ *Idem.*

¹³⁰ Lettre de Hyde de Neuville, le 17 octobre 1817, *ibid.*, folio 252, verso.

¹³¹ *Ibid.*, folio 251, verso.

¹³² Lettre de Hyde de Neuville, le 19 janvier 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 38, verso.

par une évolution chez Hyde de Neuville, il reste toujours aussi prévenant et informe Richelieu qu'il cherche « à découvrir toutes les ligues napoléoniennes du nouveau monde »¹³³. Il tient toutefois à ajouter que la France n'a pas à faire seule ce travail : l'Europe entière doit lutter contre des projets liés à Sainte-Hélène.

Enfin, Louis de Mun rentre de sa mission au milieu de 1818, soit bien après la fin du complot. Il rédige un rapport qui, évidemment, n'intéresse plus l'ambassadeur, lequel sait parfaitement que la confédération n'a pas eu de suite après la divulgation des documents de Lakanal. Néanmoins, son compte-rendu apporte plusieurs précisions intéressantes, comme les mouvements de nombreux officiers français qui s'étaient réunis dans divers États américains avant de partir subitement vers la Nouvelle-Orléans, suggérant que leur plan « avait été changé »¹³⁴. Dans un premier temps, l'interception des lettres de Lakanal n'aurait donc pas annulé l'opération. L'espion français souligne que des indices laissent penser que les débuts de la conquête mexicaine visaient les villes de Santa Fé et de San Antonio¹³⁵. Il précise aussi que des expéditions prévues dans l'ouest contre des Indiens ne sont pas en réalité destinées à appuyer l'attaque bonapartiste contre le Mexique, donc que l'ambassadeur n'a pas à s'inquiéter du regroupement de militaires dans les États américains de l'ouest¹³⁶. De son côté, Lavaud rend lui aussi son rapport en août 1818, avec sensiblement les mêmes renseignements que Mun¹³⁷. Mais, même pris ensemble, les comptes rendus des deux agents de Neuville ne permettent pas d'affirmer que le projet était réel, en dépit d'une forte activité des exilés français en Louisiane.

En définitive, la véracité du projet reste incertaine. Les représentants de la France ont cru à son existence. Pourtant, les seuls indices directs, les documents interceptés à l'été 1817, laissent de la place pour un grand scepticisme. En revanche, il est impossible d'exclure que rien n'ait été envisagé contre la Nouvelle-Espagne. L'été 1817 a été marqué par un nombre élevé de dénonciations ou de découvertes de conspirations qui s'avèrent, selon toute vraisemblance, de simples rumeurs destinées à porter préjudice à leurs membres supposés. Cependant, cela entraîne un climat de suspicion et de peur pour les représentants français et anglais en Amérique, ainsi que pour leurs gouvernements.

¹³³ Lettre de Hyde de Neuville, le 31 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 181, recto.

¹³⁴ Lettre De Mun, le 20 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 198, recto.

¹³⁵ *Idem.*

¹³⁶ *Ibid.*, verso.

¹³⁷ Rapport de Lavaud, le 28 août 1818, *ibid.*, folio 201, recto.

7.3 L'ÉCHEC DU COMLOT DE PERNAMBOUC

7.3.1 La révolte de Pernambuco

Malgré les rumeurs, les dénonciations de complots imaginaires et les projets non concrétisés, des projets pour délivrer Napoléon ont pu avoir un début d'exécution. C'est le cas en 1817 de l'expédition dans la région de Pernambuco, au nord du Brésil. L'origine est un événement qui a lieu en Amérique du Sud sans lien direct avec les réfugiés ; toutefois, selon Hyde de Neuville, ils ont dès le départ favorisé l'insurrection dans le dessein de libérer l'empereur déchu¹³⁸. En effet, en mars 1817, la province brésilienne de Pernambuco – Pernambuco en portugais – est en proie à une révolte indépendantiste¹³⁹ contre l'autorité de Lisbonne et de Rio de Janeiro : la république est instaurée. Les autorités brésiennes refusent la perte de ce territoire et songent à le reprendre, par la force si nécessaire. Afin de conserver son indépendance, la toute jeune république a besoin de soutiens et des émissaires sont envoyés aux États-Unis pour obtenir des capitaux, des armes, un soutien diplomatique... Cette révolte est suivie par les représentants français en Amérique, qui rédigent régulièrement des rapports sur l'évolution de la situation.

Au départ, il ne s'agit que d'informer la Restauration sur les événements révolutionnaires et de défendre la position de la France, qui les condamne. À partir de l'été 1817, d'autres informations apparaissent. Parmi les hommes envoyés par la république aux États-Unis pour rechercher de l'aide, l'un arrive à Philadelphie, principal lieu de refuge des Bonapartistes exilés. Des contacts sont noués, et il semblerait que de hautes personnalités de l'Empire sont approchées, dont Grouchy, Joseph Bonaparte et Régnaud de Saint-Jean d'Angély.

Quelques-uns, en particulier le colonel Latapie, se montrent intéressés pour intervenir dans cette guerre d'indépendance. Hyde de Neuville indique, en juillet 1817, que des conspirateurs « vont, viennent de New York à Philadelphie ou Baltimore, recrutant, semant argent, soignant deux expéditions secrètes, dont l'une a déjà à bord des armes, des munitions et 12 pièces de canons. Sont-elles pour les colonies espagnoles ? Dieu le veuille »¹⁴⁰. Mais est-ce réellement par idéal révolutionnaire ? Le doute existe. L'historien Walter Bruyère-Ostells

¹³⁸ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 260.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 269.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 272.

souligne que leur intérêt dans la république de Pernambouc est lié à Sainte-Hélène¹⁴¹. Effectivement, comme l'explique Latapie, leur participation devait apporter « de la consistance à la révolution, non pas tant pour ce mouvement en lui-même mais pour se créer des moyens, afin de pouvoir plus aisément diriger de quelque point de la côte une expédition destinée à enlever Napoléon de l'île de Sainte-Hélène »¹⁴².

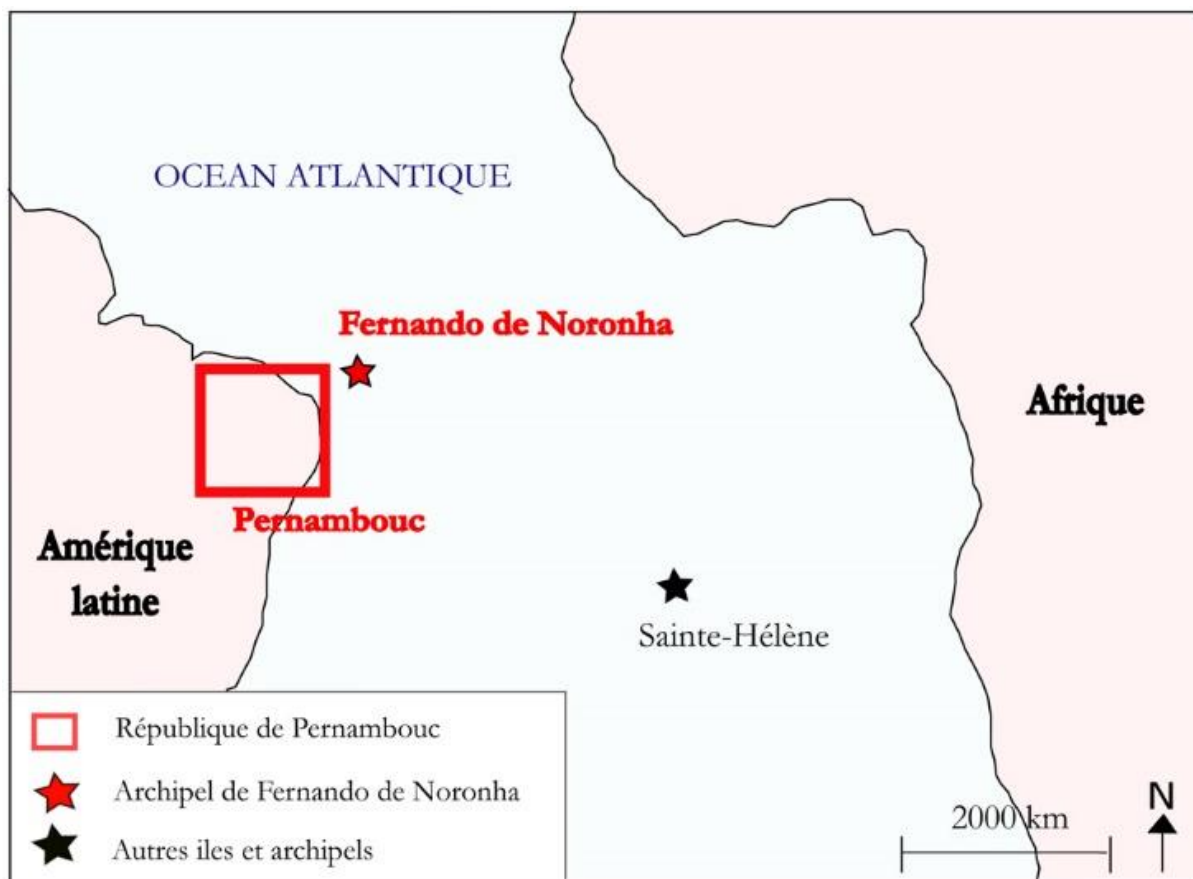
7.3.2 Le Brésil, dernier arrêt pour Sainte-Hélène

La province de Pernambouc a un grand intérêt pour les Bonapartistes, pour plusieurs raisons. D'une part, l'archipel de Fernando do Noronha, qui en fait partie, est l'une des terres d'Amérique les plus proches de Sainte-Hélène et est isolé, il est éloigné de plus de 300 km des côtes brésiliennes. Selon les représentants européens, c'est une véritable menace. D'ailleurs, en 1818, le souverain du Brésil profite du passage du commissaire russe de Sainte-Hélène à Rio de Janeiro pour lui confier sa peur vis-à-vis de Napoléon et de possibles complots qui pourraient naître, sa nation pouvant servir d'escale avant une offensive sur Sainte-Hélène¹⁴³. Assurément, des Bonapartistes peuvent être intéressés par l'archipel comme base de départ pour une opération en direction de Sainte-Hélène.

¹⁴¹ BRUYÈRE-OSTELLS, Walter, « Le parcours d'officiers issus de la Grande Armée : une redéfinition des cultures politiques dans la première moitié du XIX^e siècle ? », *Histoire, Economie et Société*, 2008/2, juillet 2008, p. 89 à 103, p. 94.

¹⁴² Lettre de Maler à Montchenu, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 262.

¹⁴³ BALMAIN, *op. cit.*, p. 686.



LA RÉPUBLIQUE BRÉSILIENNE DE PERNAMBOUC ET L'ARCHIPEL DE FERNANDO DE NORONHA

D'autre part, d'éventuels comploteurs pourraient trouver un soutien auprès de la population. Certes, les rapports français se montrent rassurants ; l'ambassadeur français au Brésil écrit en 1816 « que Buonaparte, loin d'avoir des partisans dans cette partie du continent américain, n'y trouverait que des hommes disposés à faire de lui une prompte justice, si jamais il parvenait à fuir du rocher où il est gardé »¹⁴⁴. Il affirme aussi que les Français exilés en Amérique du Sud – et potentiellement bonapartistes – n'ont « aucune espèce d'influence »¹⁴⁵. Enfin, d'après lui, des liens entre Napoléon et des rebelles sud-américains sont à exclure : l'ex-empereur « connaît trop bien les dangers auxquels tout chef de parti est exposé »¹⁴⁶. Et, si Hyde de Neuville est chargé de surveiller les Bonapartistes aux États-Unis, il a un homologue consciencieux en Amérique du Sud en la personne de Maler, le chargé d'affaires français à

¹⁴⁴ Lettre du duc de Luxembourg, le 18 juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Portugal et Brésil*, volume 129, 104CP 129, folio 348, verso.

¹⁴⁵ *Ibid.*, folio 349, recto.

¹⁴⁶ *Idem.*

Rio de Janeiro et consul général de France au Brésil. Il surveille et soupçonne toutes les personnes jugées bonapartistes. À l'instar de son confrère, il se montre rassurant auprès de ses supérieurs ; il n'hésite pas à écrire à Paris : « comptez sur moi, grâce à mes relations avec la légation d'Angleterre, rien n'est négligé »¹⁴⁷.

Toutefois, ces affirmations n'apaisent pas la France, d'autant que d'autres témoignages les infirment. Entre autres, l'ambassadeur en Angleterre, dans sa correspondance avec ses collègues au Brésil, avoue sa plus totale frayeur : la population de la province de Pernambouc pourrait très bien décider d'aider des comploteurs bonapartistes une fois l'indépendance acquise, rendant leur machination encore plus dangereuse¹⁴⁸. De son côté, Hyde de Neuville concède que plus la crise perdure, plus ses inquiétudes sont vives¹⁴⁹.

De surcroît, selon les autorités anglaises et françaises, le Brésil dans son intégralité représente une menace des plus sérieuses. Bathurst écrit au gouverneur de la colonie du Cap, en 1818, que dans ce pays « s'étaient établis ceux des adhérents de Bonaparte, qui semblaient le plus disposés à s'embarquer dans une entreprise pour favoriser son évasion »¹⁵⁰. Quant à l'ambassadeur français à Londres, il écrit à Maler pour l'encourager à faire preuve de zèle dans la surveillance des Bonapartistes qui seraient, selon ses dires, près de 2 000 dans la région de Rio¹⁵¹. En effet, Napoléon a indéniablement des partisans et sympathisants en Amérique du Sud. Parmi les potentiels comploteurs se trouve Pauline Fourès, ancienne maîtresse du général Bonaparte en Egypte. Or, après 1815, dans les milieux bonapartistes mais aussi royalistes, elle est considérée comme fidèle à l'ex-empereur et intriguerait au Brésil¹⁵². Depuis 1816, elle est installée à Rio en compagnie d'un ancien officier de la Garde. La duchesse d'Abrantès reprend dans ses mémoires les bruits courant à Paris et affirme que cette ancienne maîtresse de Napoléon, ayant conservé son amour pour l'ancien souverain, « réalisa une partie de sa fortune qu'elle avait conservée, et parcourut plusieurs ports d'où elle guettait une occasion pour aller à Sainte-Hélène tenter la délivrance » de Napoléon¹⁵³. Si ces rumeurs n'ont aucun fondement,

¹⁴⁷ Maler, cité par, LIMA-BARBOSA, Mario, *Les Français dans l'histoire du Brésil*, Paris, Blanchard, 1923, 484 p., p. 245.

¹⁴⁸ Osmond cité dans la lettre de Maler à Montchenu, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 263.

¹⁴⁹ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 272.

¹⁵⁰ Lettre de Bathurst, le 30 décembre 1818, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 13 juin 1818 au 23 décembre 1818*, anglais cote 9, folio 131, verso.

¹⁵¹ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 282-283.

¹⁵² VAUDONCOURT, Guillaume, *Quinze années d'un proscrit, volume 2...*, *op. cit.*, p. 484.

¹⁵³ JUNOT D'ABRANTÈS, Laure, *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon : la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration, Tome 4*, Paris, Ladvocat,

elles n'en existent pas moins et sont une source d'inquiétude pour les Royalistes. Un autre partisan de l'ex-empereur au Brésil est le général Dirk Van Hogendorp, qui fut ministre de la Guerre en Hollande et aide de camp de Napoléon en 1815. Son admiration pour l'ancien souverain est réelle et connue au point qu'en 1820, Napoléon, devant la forte probabilité du départ de Sainte-Hélène de Montholon ou de Bertrand, propose aux Anglais que ses fidèles entrent en contact avec lui pour lui conseiller de venir dans l'île¹⁵⁴.

7.3.3 La descente manquée à Sainte-Hélène

Le projet est lancé à l'été 1817. Un premier groupe de comploteurs part des États-Unis en direction de Pernambouc sur le brick américain le *Parangon*. Parmi eux se trouvent de jeunes militaires ayant servi dans la Grande Armée comme le comte de Pontécoulant, neveu de Grouchy qui, après avoir refusé de servir la Restauration, a émigré aux États-Unis. Selon le colonel Latapie, le général Brayer serait l'un des principaux conspirateurs¹⁵⁵. L'une de ses missions aurait été de prendre contact avec William Lee, consul des États-Unis à Bordeaux sous l'Empire et admirateur de l'ex-empereur, pour le faire participer au financement du projet¹⁵⁶. Cependant, aucune preuve ne permet d'incriminer Brayer hormis ce témoignage ; sa participation reste donc incertaine. Des Bonapartistes de différentes nationalités, tous unis dans un but commun, sont également présents. Par exemple, un Autrichien fait partie du voyage¹⁵⁷.

Latapie y participe naturellement et semble être le chef du groupe. Néanmoins, Walter Bruyère-Ostells avoue avec regret un manque d'informations sur les comploteurs¹⁵⁸. Effectivement, ils n'ont laissé que peu de documents et ont, par la suite, rarement évoqué cette expédition. Soulignons leur grande motivation, d'après Latapie « un grand nombre de ses camarades perdraient avec plaisir leur vie dans l'exécution de ce projet »¹⁵⁹. Même Hyde de Neuville reconnaît que « les séides de Bonaparte ne nous ont point appris à douter de leur

1831, 424 p., p. 76.

¹⁵⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 453.

¹⁵⁵ DECHAUX, « Un projet d'évasion de Sainte-Hélène, lettre de l'amiral Plampin », *Revue des études napoléoniennes*, volume 34, janvier-juin 1932, p. 302, p. 302.

¹⁵⁶ Lettre de Hyde de Neuville, le 17 octobre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 253, verso.

¹⁵⁷ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 261.

¹⁵⁸ BRUYÈRE-OSTELLS, *art. cit.*, p. 94.

¹⁵⁹ Lettre de Maler à Montchenu, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 262.

énergie »¹⁶⁰. Dans sa correspondance, Maler utilise l'expression de « fanatisme aveugle »¹⁶¹ au sujet des membres du complot. Toutefois, il semblerait que, malgré leur indomptable envie, ils n'avaient pas les compétences requises, d'où leur échec précoce.

Dans ses mémoires, Latapie se montre élogieux sur son complot et ses chances de réussite. Il raconte que « quelques personnes qui étaient à cette époque aux États-Unis, et qui occupent aujourd'hui [dans les années 1830] en France les premières dignités de l'État, avaient connaissance de ma mission ; ils savent qu'à cette époque il y avait une infinité de probabilités pour la réussite de ce projet, et que c'est un événement imprévu et indépendant de tous nos calculs qui le fit échouer »¹⁶². Pourtant, la réalité prend une autre direction. L'échec du projet s'explique davantage par l'amateurisme des conjurés et leur peu de ressources. En effet, ils atteignent le Brésil le 29 août avec le *Parango* ; mais à peine arrivés à destination, une mauvaise nouvelle les attend. La république de Pernambouc n'existe plus, sans doute s'agit-il de l'événement imprévu évoqué par Latapie. Si en mai 1817, l'ambassadeur français aux États-Unis pouvait écrire que « la révolution de Pernambuco paraît prendre un caractère très menaçant pour le roi du Brésil »¹⁶³, elle est finalement écrasée dès l'été. Ainsi, les conjurés n'ont plus de lieu où ils pourraient s'installer. Mais, refusant de s'avouer vaincus et de rebrousser chemin, ils préfèrent rester au Brésil. Ils sont arrêtés par les autorités portugaises qui ont repris le pouvoir et pensent qu'ils souhaitaient venir en aide aux révoltés. En outre, ils justifient – lors de leurs interrogatoires – leur venue dans ce pays par la volonté d'obtenir un emploi dans l'armée de la république de Pernambouc en révolte contre le Portugal. Cela peut être crédible, puisque nombreux sont les vétérans de la Grande Armée à s'être engagés dans les luttes indépendantistes sud-américaines.

Les croyant, Bezerra, le ministre d'État brésilien, espère qu'ils pourraient dénoncer les projets des révoltés de Pernambouc. Il leur offre donc l'immunité complétée d'un sauf conduit pour les États-Unis en échange de renseignements sur les plans des rebelles¹⁶⁴. Bien qu'il ne dispose pas de ces informations, la promesse d'une amnistie rend Latapie loquace : il avoue

¹⁶⁰ Lettre de Hyde de Neuville, le 4 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 120, recto.

¹⁶¹ Lettre de Maler à Montchenu, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 263.

¹⁶² LATAPIE, Paul Albert Marie Raymond, *Mémoires du général Latapie*, Paris, Terzuolo, 1836, 32 p., p. 11.

¹⁶³ Lettre de Hyde de Neuville, le 3 mai 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 5, recto.

¹⁶⁴ Lettre de Maler à Montchenu, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 261.

être venu au Brésil afin d'aider la rébellion de Pernambouc, puis de s'en servir de base vers Sainte-Hélène. Et, il dénonce Joseph Bonaparte comme le véritable cerveau du complot, lui-même n'étant qu'un simple exécutant. Mais, mis à part sa parole, aucun document ne permet de prouver que le « comte de Survilliers » a joué un quelconque rôle. Hyde de Neuville affirme que les « réfugiés agissent sous les ordres de Joseph »¹⁶⁵, mais reste vague sur ses moyens d'informations et ses preuves. Bien au contraire, les refus répétés de Joseph face aux propositions d'aventuriers permettent de privilégier la thèse de sa non-participation. Au final, Latapie tente de se dédouaner, conduite peu glorieuse pour un homme qui a projeté de libérer Napoléon.

Cet échec est sans doute la raison pour laquelle le complot visant à enlever Napoléon par le Brésil ne s'est pas concrétisé. Ainsi prend fin une tentative qui reste la seule véritable machination où des Français ont avoué avoir tenté de délivrer l'ex-empereur. De façon plus surprenante, Latapie et ses compagnons ne subissent aucune sanction. Certes, la France demande leur extradition ; mais les Portugais respectent en partie leur parole et, s'ils ne leur offrent aucun passeport pour les États-Unis, se contentent de les déporter le 20 novembre 1817 au Portugal où ils sont remis en liberté¹⁶⁶.

Au final, cette machination illustre le peu de préparation des comploteurs. Certes, ils sont motivés mais ne se préparent pas assez et, à la première difficulté rencontrée, leur tentative débouche sur un échec cuisant.

7.3.4 La nouvelle parvient à Sainte-Hélène

Ce lamentable échec est connu en Europe en 1818. Chamberlain, le chargé d'affaires britannique à Rio de Janeiro, écrit à Castlereagh pour l'informer de l'arrestation. Le 6 décembre 1817, son homologue autrichien informe Vienne¹⁶⁷. La nouvelle arrive aussi en France, où Richelieu communique tous les renseignements sur ce complot au ministre de la Guerre, Gouvion Saint-Cyr¹⁶⁸, avant de demander un renforcement de sécurité sur Sainte-Hélène.

¹⁶⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 26 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 100, recto.

¹⁶⁶ DECHAUX, *art. cit.*, p. 302.

¹⁶⁷ BERGUÑO HURTADO, *op. cit.*, p. 31.

¹⁶⁸ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 284.

L'île est mise au courant. Suite aux arrestations, le gouvernement anglais prévient Hudson Lowe, tandis que Maler envoie une lettre à Montchenu en décembre 1817 pour lui détailler ce qui est connu sur cette conspiration¹⁶⁹. Toutefois, le commissaire français se montre rassurant et met en avant la tranquillité et les défenses de l'île. De surcroît, il souligne que la santé de Napoléon rend impossible toute évasion¹⁷⁰. Cet état d'esprit n'est pas partagé par le gouverneur. En effet, Balmain indique que les événements de Pernambouc ont donné de « vives alarmes à sir Hudson Lowe »¹⁷¹. Face à une possible menace, ce dernier réagit avec zèle : il décide de tripler les sentinelles aux abords de Longwood¹⁷². L'amiral Plampin, alors commandant des forces navales à Sainte-Hélène, doit aussi accentuer sa vigilance. Évidemment, les Anglais ne sont pas les seuls à prendre au sérieux un enlèvement de Napoléon. Stürmer s'inquiète de la présence de navires américains près de Sainte-Hélène, d'autant que leurs marins demandent toujours des nouvelles fraîches sur l'état de santé de Napoléon¹⁷³. De ce fait, il s'interroge sur l'objectif de chaque bâtiment, alors qu'il ne leur accordait pas une once d'attention auparavant. Ce gain d'attention vis-à-vis d'une possible évasion ne peut être reproché à Stürmer. Depuis son arrivée sur l'île, le calme régnait, en cohérence avec l'absence totale de nouvelles sur les menées des Bonapartistes dans le Nouveau Monde. Et brusquement, une information arrive annonçant la capture d'un groupe de Bonapartistes au Brésil, confrontant le commissaire à la rumeur d'un enlèvement.

Finalement, la nouvelle des actions bonapartistes en Amérique entraîne un renforcement de la vigilance sur l'île, couplé à une surveillance accrue des Français, sachant que les craintes concernant un complot lié au Brésil demeurent présentes chez les Anglais pendant toute la première moitié de l'année 1818. Ainsi, en avril 1818, Bathurst apprend la découverte d'une communication secrète entre les Français de Sainte-Hélène et Bahia au Brésil via le Cap de Bonne-Espérance. Il en fait aussitôt part à Lowe, appelé à un « redoublement de vigilance et de précaution »¹⁷⁴. De son côté, Gourgaud raconte en janvier 1818 que madame Bertrand craint que Napoléon « ne se sauve avec le capitaine Dée et que son mari soit compromis »¹⁷⁵.

¹⁶⁹ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 261.

¹⁷⁰ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 125.

¹⁷¹ BALMAIN, *op. cit.*, p. 653.

¹⁷² SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 170.

¹⁷³ *Idem.*

¹⁷⁴ Lettre de Bathurst à Lowe, le 28 avril 1818, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 12 juin 1818 au 23 décembre 1818*, anglais cote 9, folio 171, recto.

¹⁷⁵ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 462.

Enfin, si les geôliers sont au courant de la conspiration à Pernambouc, le captif et ses compagnons ne doivent rien en savoir. Aussi, Hudson Lowe tente-t-il d'étouffer l'affaire¹⁷⁶. Assurément, de telles nouvelles pourraient mettre en émoi le prisonnier et sa suite et leur donner des idées sur une possible évasion. Néanmoins, les efforts de Lowe sont vains et Longwood apprend les événements. Le 28 janvier 1818, Gourgaud ne fait état que de simples rumeurs, notant dans son journal que « le bruit court qu'on a arrêté à Pernambuco six officiers qui, au moyen d'un bateau à vapeur, devaient venir nous enlever »¹⁷⁷. C'est confirmé quarante-huit heures plus tard par Balmain, lequel affirme à Montholon et Gourgaud « que Brayer a été arrêté à Rio-de-Janeiro, ainsi qu'un colonel Latapie qui devait, avec un canot à vapeur, venir délivrer l'Empereur »¹⁷⁸, annonce en partie erronée car Brayer n'a pas été arrêté. Selon Stürmer et contrairement à ce que craignait le gouverneur la nouvelle ne réjouit pas les Français ; au contraire, elle ne leur plaît pas, Bertrand disant redouter « qu'on ne veuille enlever l'empereur ; ce serait malheureux, car les Anglais le tueraient, j'en suis convaincu »¹⁷⁹. Au bout du compte, les risques encourus par Napoléon entraînent un rejet par les Français de Sainte-Hélène des projets de délivrance. En outre, quand Napoléon apprend cette intrigue, sa première pensée est qu'il s'agit d'une fausse information créée par les Anglais pour justifier la dureté de ses conditions de détention¹⁸⁰. Ce raisonnement de sa part, bien qu'inexact, n'est pas absurde, d'autant que la suite peut lui donner raison.

7.4 LA CRÉATION DU CHAMP D'ASILE

7.4.1 La colonie mystérieuse

Napoléon a-t-il eu le rêve d'édifier un empire en Amérique ? La vente de la Louisiane en 1803 semble apporter une réponse négative. Pourtant le projet a été envisagé par une partie des exilés bonapartistes. Effectivement, à la fin de 1817, le général français, François Lallemand fonde une colonie sur la frontière texane, le long de la Trinity River, avec l'appui de son frère Henri et d'Antoine Rigau, autre général français expatrié à cause de son soutien trop

¹⁷⁶ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 169.

¹⁷⁷ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 454.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 459.

¹⁷⁹ Bertrand, cité par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 148.

¹⁸⁰ BALMAIN, *op. cit.*, p. 653.

appuyé à Napoléon lors des Cent-Jours. Le choix du territoire n'est pas anodin : il s'agit d'environnements vierges, non exploités et toujours peuplés d'Indiens¹⁸¹. C'est un *no man's land* dont le propriétaire – États-Unis ou Mexique – n'est pas clairement défini. Ainsi, les Français ne devraient pas subir, du moins en théorie, de menaces américaines ou espagnoles revendiquant le terrain. Notons également que, pour les exilés, cette situation géographique présente un intérêt certain en raison de la proximité de la Nouvelle-Orléans, ville qui abrite une importante communauté française dont de nombreux Bonapartistes. Ainsi, en 1817, le consul français présent sur place écrit à Hyde de Neuville en 1817 que plus d'un tiers des Français de la ville sont bonapartistes¹⁸². François Lallemand peut donc y voir la possibilité d'une aide matérielle. La colonie, établie officiellement le 21 décembre 1817, est baptisée Champ d'asile¹⁸³. Elle compte 350 habitants mais, pour accroître ce chiffre, les frères Lallemand espèrent l'arrivée d'anciens colons de Saint-Domingue qui, après l'indépendance de l'île en 1803, se sont réfugiés en Louisiane.

La nouvelle de cette création arrive en France ; bien entendu, elle inquiète les autorités qui ne la voient pas d'un très bon œil. Hyde de Neuville est chargé de surveiller les participants¹⁸⁴. Tout d'abord, les autorités françaises sont farouchement opposées à la fondation d'un empire français par des hommes qu'elles ont condamnés par le passé. Mais plus encore, elles jugent ce projet extrêmement flou, ignorant son but précis. Par conséquent, des soupçons de complot ne tardent pas. Selon le consul de France à la Nouvelle-Orléans, Guillemain, il s'agit d'une nouvelle intrigue des réfugiés¹⁸⁵. Les agents de la Restauration multiplient les suppositions sur les buts de cette colonie. Derrière cette installation pourrait se cacher l'Espagne qui l'utiliserait pour affirmer son contrôle sur une province convoitée par les États-Unis. À l'inverse, Washington pourrait se servir des réfugiés pour prendre possession de ce territoire. Dernière hypothèse, il s'agirait d'un projet de conquête purement français contre le Mexique¹⁸⁶. Ces éléments montrent que toutes les possibilités sont évoquées, dont l'idée que Napoléon soit à l'origine de ce projet depuis Sainte-Hélène¹⁸⁷.

¹⁸¹ MURAT, *op. cit.*, p. 190.

¹⁸² BRICE, *op. cit.*, p. 208.

¹⁸³ MURAT, *op. cit.*, p. 130.

¹⁸⁴ HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 206.

¹⁸⁵ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 16 février 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 59, verso.

¹⁸⁶ Lettre de Péry, le 18 décembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 299, verso.

¹⁸⁷ Lettre d'Onís, le 1^{er} mai 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 160, recto.

Le temps n'apporte pas de réponse formelle à Hyde de Neuville. En août 1818, celui-ci évoque « la mystérieuse expédition » de Lallemand¹⁸⁸. Les premières recherches et rapports ne lui ont donc pas permis de clarifier le but de l'établissement des réfugiés. En effet, les nouvelles qu'il a reçues peuvent être contradictoires. Entre autres, un des agents de Pétry, le consul de France aux États-Unis, rapporte en juin 1818 que deux sources différentes donnent des chiffres contraires sur la population de la colonie : l'une parle de 62 colons, l'autre de pas moins de 200¹⁸⁹. De même, en avril 1818, Guillemain prévient Richelieu que le nombre de colons a été fortement surestimé : au lieu des 5 à 6 000 colons, ce ne sont en réalité que quelques centaines de personnes¹⁹⁰. Néanmoins, Pétry juge la fiabilité des sources en fonction de leur origine. Au final, il ne considère qu'avec la plus grande réserve les informations venant de proches des frères Lallemand ou de partisans du Champ d'asile ; et il est beaucoup plus sensible aux indications rapportées par la presse américaine¹⁹¹. Ainsi, des informations reçues en août 1818 font état d'un grand développement de la colonie, multiplication des habitations, construction d'un fort et peu de difficultés¹⁹². Or, Pétry les traite avec prudence, les jugeant beaucoup trop favorables.

7.4.2 Un possible complot

Le complot semble sérieux. La figure du chef de ce projet, François Lallemand, renforce encore la suspicion. Effectivement, il s'agit d'un Bonapartiste convaincu ; il a fait partie, sous la première Restauration, d'une machination – qui échoue pitoyablement – destinée à renverser Louis XVIII au profit des Bonaparte ; et il est estimé par Napoléon, ce dernier affirmant qu'il « a beaucoup de résolution, il a le feu sacré »¹⁹³. Après la seconde abdication, il reste auprès de son idole et souhaite le suivre en exil. Enfin, il est l'un de ceux, parmi sa suite, qui défendent avec le plus d'ardeur l'exil en Amérique, assurant « qu'il n'y avait de liberté pour l'Empereur que sur la terre des États-Unis »¹⁹⁴.

¹⁸⁸ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 32, recto.

¹⁸⁹ Lettre de Pétry, le 19 juin 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 271, recto.

¹⁹⁰ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 7 avril 1818, *ibid.*, folio 106, recto.

¹⁹¹ Lettre de Pétry, le 19 juin 1818, *ibid.*, folio 271, recto.

¹⁹² Lettre de Pétry, le 15 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 33, recto.

¹⁹³ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2...*, *op. cit.*, p. 90.

¹⁹⁴ Lallemand, cité par, MURAT, *op. cit.*, p. 150.

Cependant, il n'a pas « la chance » d'accompagner Napoléon. Une fois ce dernier transféré sur le *Northumberland* lui est arrêté avec le général Savary par les Anglais sous prétexte qu'ils sont recherchés par les autorités françaises¹⁹⁵. Contre toute attente, les Anglais ne les renvoient pas en France mais les retiennent à Malte. Finalement, ils sont libérés en 1816, et Lallemand finit par rejoindre son frère cadet aux États-Unis où des rencontres régulières avec Joseph Bonaparte sont organisées.

Un autre argument en faveur de la réalité d'un complot est l'attitude de Lallemand, lequel reste mystérieux sur ses objectifs. Il certifie vouloir fonder un État basé sur l'agriculture, mais avec une organisation militaire ouverte aux exilés de l'Europe après 1815 afin que ces derniers puissent trouver un refuge, voire un pays, où ils vivraient librement. De surcroît, il déclare que les colons du Champ d'asile n'ont aucun autre projet que de labourer leur terre et de créer un établissement où ils pourraient vivre en paix « et ne s'occupent d'aucune chose qui serait un sujet d'inquiétude à aucun peuple »¹⁹⁶. Ainsi, il y a une volonté de sa part d'affirmer que cette colonie n'est une menace pour personne, y compris la France de la Restauration. De même, il explique que la colonie n'a pas vocation à devenir un repaire pour la flibuste ou la guerre de course contre les navires marchands des Antilles. Cette précision est utile vis-à-vis des puissances étrangères car la région où s'installent les Français est réputée pour entretenir de nombreuses bases de corsaires ou pirates. D'ailleurs, les diplomates de la Restauration soupçonnent le Champ d'asile d'avoir des liens étroits avec des forbans¹⁹⁷. L'ambassade de France observe donc d'un œil attentif l'évolution de l'installation française et renforce les moyens de surveillance sur les réfugiés à la Nouvelle-Orléans. Ce contrôle est d'autant plus nécessaire que les représentants français dans cette ville font état d'un « grand nombre de réfugiés » dans ces environs¹⁹⁸.

Parmi toutes les hypothèses sur les buts de la colonie, celle qu'une puissance étrangère aide à sa mise en place s'impose auprès de la Restauration. C'est légitime. En effet, les autorités espagnoles avaient proposé aux exilés français de venir s'installer au Texas en leur offrant des

¹⁹⁵ DOHER, *op. cit.*, p. 85.

¹⁹⁶ Extraits de gazettes, le 1^{er} avril 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 97, recto.

¹⁹⁷ Lettre de Pétry, le 1^{er} octobre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 78, recto.

¹⁹⁸ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 16 février 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 59, verso.

terres ; en échange, ils devaient défendre cette province contre les États-Unis¹⁹⁹. Les Français auraient donc été des mercenaires au service de l'Espagne. D'autre part, François Lallemand déclarait peu après la création de la colonie : « je servirai avec plaisir sous le vice-roi du Mexique »²⁰⁰. Enfin, l'ambassadeur espagnol aux États-Unis aurait reçu des propositions des colons visant à une alliance. Toutefois, l'hostilité de l'Espagne et des États-Unis quant au projet fait pencher pour leur non-participation.

D'autres groupes sont intéressés. Des agents de la Restauration soulignent que divers chefs rebelles sud-américains et leurs alliés songent à recruter des Français du Champ d'asile pour participer à leurs révoltes²⁰¹. Même l'ambassadeur français – au départ – se montre intéressé par le projet, l'imaginant comme un moyen de reprendre une partie de la Louisiane aux Américains²⁰². Ces rumeurs de soutien posent des problèmes géopolitiques, accentuant les tensions déjà vives entre l'Espagne et les États-Unis. Hyde de Neuville craint même que les bruits annonçant que la France aurait donné son accord à l'Espagne pour que cette dernière accepte une alliance avec les colons puissent entraîner des conflits diplomatiques avec les États-Unis, voire avec une partie de l'Europe²⁰³.

Cependant, l'idée d'un complot est difficile à défendre à cause de la résonance qu'a le Champ d'asile, comme l'explique l'ambassadeur français²⁰⁴. De fait, l'installation des colons a une médiatisation considérable, à la fois en Europe et en Amérique. Leurs agissements apparaissent mêmes dans des journaux américains, que les diplomates français envoient à Paris. Entre autres, la *Gazette de Louisiane* évoque « un rassemblement extraordinaire de Français avec une grande quantité de munitions de guerre » avec des objectifs inconnus²⁰⁵. Les journaux entretiennent donc la suspicion. En revanche, ils notent que la discrétion des Français est due à leur volonté de ne pas incommoder les États-Unis, qui ne veulent probablement pas voir la création d'une nouvelle colonie européenne sur leur continent, même si elle est destinée à des réfugiés. Finalement, il serait ardu pour les colons de préparer quelque machination alors que

¹⁹⁹ Lettre du 31 décembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 327 à 329.

²⁰⁰ *Ibid.*, folio 331, recto.

²⁰¹ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 22 octobre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 85, verso.

²⁰² HYDE DE NEUVILLE, *op. cit.*, p. 268.

²⁰³ Lettre de Hyde de Neuville, le 9 mai 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 173, recto.

²⁰⁴ Lettre de Hyde de Neuville, le 3 juin 1818, *ibid.*, folio 189, recto.

²⁰⁵ Extraits de gazettes, le 31 mars 1818, *ibid.*, folio 95, recto.

des journalistes et des ambassadeurs les observent.

À la suite de la création du Champ d'asile, une enquête est menée sur les activités des principaux expatriés pour savoir quel est leur degré de participation, tout en cherchant d'éventuelles ramifications supplémentaires aux États-Unis. Assurément, moins de six mois avant les débuts de cette colonie, la Restauration a connu deux « frayeurs » avec les rumeurs de complots autour de Roul puis de Lakanal. Ces événements encore récents renforcent la méfiance des Royalistes. Néanmoins, les premières informations recueillies tendent à écarter tout lien entre Joseph et d'autres exilés comme Grouchy et Clauzel d'une part et le Champ d'asile d'autre part²⁰⁶. Mis à part Lallemand, aucune grande figure proscrite en Amérique ne se joint au projet. Les rapports finaux établis en mars 1819 indiquent clairement que le « comte de Surveilliers » n'a absolument pas de part, sous quelque forme que ce soit, à l'établissement de la colonie. Bien au contraire, constatant l'insuffisance des moyens, il aurait essayé de dissuader les colons de tenter cette aventure²⁰⁷. En outre, les diplomates français et espagnols concluent que le Champ d'asile n'a aucun lien avec le projet de Lakanal découvert en août 1817²⁰⁸. De son côté, si Hyde de Neuville prétend que « le nom de Bonaparte [...] n'est point étranger à leur criminelle entreprise »²⁰⁹, il penche malgré tout pour son utilisation comme symbole sans véritable participation de l'empereur déchu. Selon lui, les dirigeants du projet l'utilisent pour obtenir des soutiens et de nouvelles recrues. Si Raoul Brice assure que l'ex-empereur a « directement inspiré » cette aventure²¹⁰, cette affirmation ne peut qu'être mise en doute car rien ne permet de la défendre.

Bien que ces nouvelles soient rassurantes pour la France royaliste, le Champ d'asile pose de sérieux problèmes car il suscite l'apparition de rumeurs sur Napoléon. Hyde de Neuville prévient le gouvernement français que fin août 1818 à la Nouvelle-Orléans s'est répandu le bruit que « Bonaparte s'est échappé de Ste-Hélène et va dans l'Amérique du Sud ou se rend aux États-Unis »²¹¹. Il ajoute d'ailleurs que cette information serait passée totalement inaperçue si au même moment Clauzel et Lefebvre-Desnouettes n'avaient pas quitté en toute hâte la

²⁰⁶ Lettre de Pétry, le 29 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 39, recto.

²⁰⁷ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 23 mars 1819, *ibid.*, folio 237, verso.

²⁰⁸ Lettre d'Onís, le 1^{er} mai 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 159, recto.

²⁰⁹ Lettre de Hyde de Neuville, le 8 mai 1818, *ibid.*, folio 170, verso.

²¹⁰ BRICE, *op. cit.*, p. 226.

²¹¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 19 septembre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 71, verso.

Nouvelle-Orléans²¹². Ceci révèle que, malgré les rapports innocentant la majeure partie des généraux en exil, leurs agissements continuent d'être perçus comme liés à Napoléon par une partie des habitants américains. L'ambassadeur suggère même que ces rumeurs ont été répandues par les colons du Champ d'asile afin d'attirer de nouvelles recrues en faisant miroiter la possibilité que la colonie « aura bientôt Napoléon pour chef »²¹³. Évidemment, cela aurait de quoi réjouir une partie des réfugiés. Pourtant, ces bruits s'éteignent car Napoléon ne débarque pas en Amérique.

7.4.3 Colonisateur ou conquérant ?

Si le projet demeure nébuleux en raison de l'absence de renseignements fiables, il convient de recenser tous les aboutissements possibles. En effet, la Restauration a imaginé les diverses possibilités offertes par cette colonie pour les exilés. Selon l'ambassadeur de France, le Champ d'asile et ses colons représentent « un grand danger »²¹⁴ : celui de la conquête du Mexique pour en faire un empire bonapartiste. Cette idée est défendue par plusieurs historiens qui ont étudié cette installation, comme Marcel Doher qui y voit le véritable dessein de François Lallemand²¹⁵, ou encore Inès Murat dans *Napoléon et le rêve américain*²¹⁶.

De nombreux rapports attachent une réelle importance à cette possibilité. Guillemin, le consul français à la Nouvelle-Orléans, est particulièrement alarmiste. Selon lui, les frères Lallemand et Rigau n'ont pas uniquement l'intention de créer une petite colonie, leur projet étant bien plus audacieux. Il écrit au duc de Richelieu, après une enquête dont le résultat serait fiable et doublement renforcé par les conclusions similaires d'une investigation espagnole, que le but est « une attaque directe contre le Mexique, et la conquête de ce royaume au nom de Joseph Bonaparte et pour le compte des principaux chefs de cette entreprise »²¹⁷. Cependant, il avoue à Richelieu qu'il ne dispose pas encore d'une preuve irréfutable.

Pourtant, quelques semaines après, il envoie une seconde missive informant « de

²¹² *Ibid.*, folio 72, recto.

²¹³ *Idem.*

²¹⁴ *Ibid.*, verso.

²¹⁵ DOHER, *op. cit.*, p. 124.

²¹⁶ MURAT, *op. cit.*, p. 171 à 173.

²¹⁷ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 16 février 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 60, recto.

nouveaux renseignements qui, tous, tendent à [...] confirmer la réalité du projet »²¹⁸. L'ambition des comploteurs est « l'établissement d'une monarchie indépendante de l'Espagne sous la dynastie des Bonaparte dans la personne de Joseph »²¹⁹. Toujours selon lui, le projet date de l'été 1817 mais a été repoussée, probablement en raison de la vigilance de l'ambassade de France à Washington à la suite de la découverte des projets de Roul et de Lakanal. Le plan de conquête du Mexique aurait été préparé avec soin. Les conjurés ont pris en compte l'échec du général Francisco Javier Mina dans ce pays pour éviter de reproduire ses erreurs. Effectivement, en 1817, Mina a tenté une expédition pour libérer le Mexique du pouvoir de Ferdinand VII ; après quelques succès, il a été vaincu et capturé à l'automne avant d'être fusillé. Néanmoins, selon le consul, ses victoires initiales ont redonné confiance à Joseph et lui ont prouvé que le Mexique pourrait être conquis avec une poignée d'hommes, si l'expédition est bien préparée. D'après le « comte de Survilliers » et ses partisans, le projet de Mina, « sans plan, sans moyens d'exécution, ne pouvait qu'échouer. La composition hétérogène de sa troupe devait naturellement la présenter aux gens du pays comme une bande d'aventuriers et de brigands »²²⁰. Or, les Bonapartistes seraient, eux, parfaitement préparés : il n'y a donc aucune raison pouvant mener à un échec. L'opération ne doit être composée que de Français et commandée par des généraux. Guillemin affirme même qu'au moins 5 000 personnes se sont déjà enrôlées et que les chefs disposent de vastes ressources financières²²¹. Le consul ajoute que des fonds ont été levés²²². Enfin, en septembre 1818, il fait état des rumeurs, annonçant une attaque du Mexique par les forces de Lallemand, appuyées par des officiers de marine ayant participé à des révoltes en Amérique du Sud comme Brion, Aury ou Cochrane²²³.

Les journaux américains font allusion à ce projet²²⁴. De plus, une lettre est envoyée au président Monroe par William Lee, président en 1817 de la *Vine and Olive Colony*, racontant « qu'une expédition est envisagée contre le Mexique, à la tête est le général Lallemand avec son frère »²²⁵. Contre cette tentative, des copies de l'enquête sont envoyées au vice-roi du Mexique pour qu'il prenne des mesures. Le consul de France à la Nouvelle-Orléans note de

²¹⁸ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1818, *ibid.*, folio 80, recto.

²¹⁹ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 16 février 1818, *ibid.*, folio 61, verso.

²²⁰ *Ibid.*, folio 60, verso.

²²¹ *Ibid.*, folio 62, recto.

²²² Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 25 mai 1818, *ibid.*, folio 182, verso.

²²³ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 16 septembre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 65, verso.

²²⁴ BERTIN, *op. cit.*, p. 194.

²²⁵ William Lee, cité par LORBLANCHÈS, Jean-Claude, *Les Soldats de Napoléon aux Amériques*, Paris, L'Harmattan, 2012, 262 p., p. 91.

surcroît que le projet des frères Lallemand est si secret qu'aucun participant n'est au courant du dessein final²²⁶. Sans doute cela s'explique-t-il par la volonté d'empêcher des fuites.

Ainsi, Guillemin surveille en permanence les activités du Champ d'asile, et plus particulièrement tout ce qui concerne le Mexique. Ses comptes rendus sont régulièrement envoyés à Washington. Plusieurs audiences sont même accordées par le gouvernement américain aux représentants de la Restauration. En effet, ces derniers découvrent en août 1818 que les Américains seraient également hostiles au Champ d'asile car ils ont des vues sur ce terrain²²⁷. Toutefois, tout au long de cette affaire le gouvernement fédéral demeure en retrait, choisissant de ne pas intervenir. De son côté, Hyde de Neuville est très sceptique sur les suppositions de son collègue. Il considère le projet de conquête du Mexique comme chimérique. Effectivement, des rapports lui signalent que le Champ d'asile est voué à disparaître car la Nouvelle-Espagne, malgré quelques troubles, n'est pas aussi affaiblie que les rumeurs et les journaux l'affirment ; et, le terrain sur lequel les exilés français se sont installés est hostile à toute présence humaine²²⁸. Finalement, deux visions s'opposent parmi les représentants français.

Plusieurs raisons peuvent étayer la vraisemblance d'une attaque contre le Mexique et légitimer les craintes de Guillemin. Tout d'abord, la position stratégique de la colonie, aux portes de ce pays – alors en lutte contre l'Espagne pour son indépendance – permettrait de venir en aide aux insurgés mexicains, voire de conquérir le pays. En outre, la colonie est gérée comme une base militaire où les colons s'entraînent chaque jour. Assurément, le risque d'une attaque espagnole n'est pas à exclure, mais il peut aussi s'agir d'un exercice visant à attaquer la Nouvelle-Espagne. Certes, Lallemand publie lors de la fondation de la colonie un manifeste stipulant que, malgré leur organisation en unités militaires, les colons n'ont pour préoccupation que de labourer leurs terres et de vivre comme de simples fermiers²²⁹. Cette déclaration est démentie par les activités des habitants, qui consacrent la majorité de leur temps à la construction de forts et à la collecte d'armes et de munitions.

²²⁶ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 80, verso.

²²⁷ Lettre de Pétry, le 29 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 39, recto.

²²⁸ Extrait d'une lettre du 28 août 1818, *ibid.*, folio 37, verso.

²²⁹ HARTMANN, MILLARD, *Le Texas, ou notice historique sur le champ d'asile*, Paris, Béguin, Béchet, Delaunay, 1819, 137 p., p. 44 à 48.

De même, Gilbert Robertson, consul d'Angleterre à Philadelphie, explique en mai 1818 dans un rapport à Castlereagh, que les Français ont fait passer dans leur colonie 60 barils de poudres et 196 mousquets²³⁰. Les colons peuvent donc avoir des ambitions belliqueuses. Mais, ils peuvent être simplement prudents. Leur création alarme l'Espagne qui craint pour son empire. Ainsi, l'ambassadeur de Madrid aux États-Unis fait part à son homologue français de rumeurs annonçant que le Champ d'asile serait le premier maillon d'une nouvelle « nouvelle-France » au profit de la Restauration²³¹. Par conséquent, il est logique que les colons, conscients qu'ils peuvent être perçus comme des comploteurs, cherchent à s'armer pour se protéger contre une éventuelle offensive espagnole.

Néanmoins, ce projet de conquête du Mexique semble difficile à réaliser. Comment Lallemand, avec seulement 400 hommes, aurait-il pu conquérir cette colonie, qui a certes des difficultés, mais pas au point d'être envahie par une troupe insignifiante ? Lallemand s'imagine-t-il tel Cortès conquérir un vaste pays à la tête d'une petite armée ? La réalité l'a sans doute promptement rattrapé.

7.4.4 Délivrer Napoléon

En plus d'esquisser un empire en Nouvelle-Espagne, le Champ d'asile pourrait représenter une étape dans un projet de délivrance de Napoléon. L'historien Jean-Claude Lorblanchès défend l'idée que les colons ont pour objectif non d'établir une colonie de peuplement pour Bonapartistes en exil, mais d'organiser une base militaire pour venir en aide à l'ex-empereur²³². Le Mexique ne serait qu'une étape dans le projet, idée partagée par des Royalistes. C'est notamment le cas de Guillemain, écrivant que le Champ d'asile a « deux points principaux, Ste-Hélène et le Mexique »²³³.

Ainsi, la Nouvelle-Espagne servirait une fois encore de base arrière pour une expédition vers Sainte-Hélène. Des témoignages l'accréditent. Selon un colon, un certain Lange,

²³⁰ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 11...*, *op. cit.*, p. 441.

²³¹ Lettre d'Onís, le 1^{er} mai 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 160, recto.

²³² LORBLANCHÈS, *op. cit.*, p. 94.

²³³ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 80, verso.

Lallemand aurait déclaré : « avec de l'argent on peut tout faire [...] nous serons peut-être utiles à l'illustre captif »²³⁴, montrant qu'il ne perd pas des yeux Sainte-Hélène. Le consul de France à la Nouvelle-Orléans affirme de son côté posséder des informations tendant à rendre crédible cette hypothèse²³⁵. Cependant, ce plan « bien audacieux, bien gigantesque », selon les propres mots de Guillemain, est possible car d'autres projets tout aussi fous ont été couronnés de succès dans l'Histoire²³⁶.

Mais quelles sont les preuves sur lesquelles reposent les suppositions du consul de France à la Nouvelle-Orléans ? En premier lieu, la fidélité des dirigeants du complot à Napoléon. Deuxièmement, l'enrôlement exclusif de Français. Enfin, le consul affirme disposer d'autres preuves qu'étrangement il ne souhaite pas développer dans sa correspondance²³⁷. Néanmoins, malgré la faiblesse de ses arguments, il ne cesse d'envoyer pendant plusieurs mois des messages alarmants. Par exemple, il déclare que divers comploteurs ont proposé à un ancien capitaine de navire retiré à la Nouvelle-Orléans, 25 000 francs et beaucoup plus en cas de succès, s'il délivrait Napoléon et le conduisait à New York²³⁸. De même, en avril 1818, le départ pour la France de deux officiers français proches des frères Lallemand, lui laisse à penser qu'ils sont porteurs de messages à destination d'alliés en Europe dont l'objet est évident : la libération de Napoléon²³⁹. Il tient toutefois à préciser que ces informations sont basées sur de simples soupçons.

Or, le consul ne ménage pas ses efforts pour débusquer des preuves. Dès l'arrivée des frères Lallemand en Louisiane, il envoie des espions surveiller leurs agissements et découvrir leurs intentions, et notamment s'il est question de libérer Napoléon. D'ailleurs, en mars 1819, alors que le Champ d'asile n'existe plus, des rapports n'excluent toujours pas la possibilité que cette colonie devait préparer une attaque sur Sainte-Hélène²⁴⁰. Certes, Guillemain avoue l'absence totale de sources pour étayer cette théorie, mais affirme qu'au sein de la colonie, François Lallemand avait coutume de souligner son intense réflexion concernant un plan « pour

²³⁴ Lettre de Pétry, le 21 décembre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 191, verso.

²³⁵ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 81, recto.

²³⁶ *Ibid.*, folio 82, verso.

²³⁷ *Ibid.*, folio 81, verso.

²³⁸ *Idem.*

²³⁹ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 7 avril 1818, *ibid.*, folio 105, recto.

²⁴⁰ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 23 mars 1819, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 239, verso.

faire tomber les murs de sa prison »²⁴¹. S'il n'a jamais pu obtenir de preuves, c'est parce que le dirigeant de la colonie a su faire preuve d'une méticuleuse discrétion.

La peur que le Champ d'asile ne serve à préparer une expédition sur Sainte-Hélène ne caractérise pas le seul Guillemin. Hyde de Neuville, s'il ne se montre pas aussi préoccupé, reste méfiant et indique qu'il ne faut pas « perdre de vue le prisonnier de Ste-Hélène »²⁴². Le consul anglais de Philadelphie partage cet avis. Selon son informateur, les Français voulaient réunir 10 000 hommes, issus essentiellement de l'ancienne colonie française de Saint-Domingue, puis attaquer et piller Veracruz. Le butin aurait servi à financer un projet à plus grande échelle : libérer le captif de Sainte-Hélène²⁴³. Cela étant, à la fin de ce rapport pour le moins inquiétant, il se révèle beaucoup plus rassurant en expliquant que le projet n'a pas abouti. Cet avis est loin de faire l'unanimité. À propos du Champ d'asile, Pétry souligne qu'au « premier abord cette colonie [pouvait faire] craindre pour le retour de Buonaparte, mais en examinant ses moyens il est aisé de reconnaître que [...] elle n'a ni les forces suffisantes, ni l'argent nécessaire pour l'entreprendre »²⁴⁴. En conséquence, selon le consul général, le Champ d'asile n'est pas une menace, même si les meneurs le souhaitent. Pourtant, toutes ces informations tourmentent une nouvelle fois Richelieu, d'autant qu'il imagine « que ces messieurs, qui feraient tous de très mauvais colons, ont bien d'autres pensées dans la tête »²⁴⁵. En conséquence, il signale que l'hypothèse selon laquelle le Champ d'asile serait une base pour assaillir Sainte-Hélène ne doit pas être négligée²⁴⁶.

Finalement, l'absence de sources provenant de Lallemand empêche de confirmer avec certitude ses intentions, d'autant que la rapide destruction du Champ d'asile ne permet pas une réponse précise. Mais, l'avis de Pétry semble le plus pertinent : même si le dessein des frères Lallemand et de Rigau fut bel et bien de mettre sur pied une base pour une opération en direction de Sainte-Hélène, ils ne disposaient pas des ressources suffisantes pour concrétiser leur rêve, comme le prouve la chute de la colonie.

²⁴¹ *Idem.*

²⁴² Lettre de Hyde de Neuville, le 8 mai 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 176, verso.

²⁴³ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 11...*, *op. cit.*, p. 441-442.

²⁴⁴ Lettre de Pétry, le 31 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 44, recto.

²⁴⁵ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 154.

²⁴⁶ Lettre de Richelieu, le 23 juin 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 274, recto.

7.4.5 La fin d'un rêve

Ce rêve d'empire bonapartiste, auquel s'ajoute celui d'une potentielle délivrance de l'ex-empereur, prend fin dès 1818. Les représentants de la Restauration peuvent être rassurés, tous les rapports de la première moitié de 1818 indiquent une dégradation continue de la colonie. En outre, alors que la situation de celle-ci est déjà précaire durant l'été 1818, l'Espagne revendique le terrain²⁴⁷. Ainsi, comme le pressentait le consul à la Nouvelle-Orléans, la colonie ne peut se maintenir dans la durée car l'Espagne et les États-Unis la considèrent comme une menace²⁴⁸. Il est vrai que les deux pays se sont montrés particulièrement attentifs à son évolution. Sachant qu'au début de l'année 1818, une guerre entre eux semble imminente²⁴⁹, le territoire des colons a une réelle valeur stratégique, dans la mesure où il se situe précisément entre leurs possessions.

À la grande satisfaction des agents de la Restauration, une petite armée espagnole part, en août 1818, de San Antonio pour déloger les Français tandis qu'une flotte est envoyée faire le blocus de l'établissement afin d'empêcher tout ravitaillement de la part de corsaires²⁵⁰. De ce fait, les Français n'ont d'autre alternative que de combattre ou d'abandonner leur colonie, la seconde option étant rapidement adoptée. En septembre 1818, Guillemin note que François Lallemand et plusieurs colons sont partis²⁵¹. En revanche, pour ce consul, ce départ n'est pas nécessairement réjouissant. En effet, il imagine que Lallemand cherche à retrouver des exilés comme Grouchy et Clauzel pour les convaincre de participer à cette aventure²⁵². De surcroît, le retrait des colons a deux explications distinctes pour Guillemin : soit Lallemand et ses compagnons ont parfaitement compris que leur position était intenable et, devant l'imminence d'une attaque espagnole, la solution la plus viable était de se retirer ; soit il s'agit d'une ruse pour préparer une attaque, aussi bien sur le Mexique que sur Sainte-Hélène²⁵³. Bien évidemment, le consul s'engage auprès de ses supérieurs à résoudre ce mystère et à communiquer rapidement les conclusions de son enquête. Mais, ses peurs sont vite dissipées. Avec satisfaction, Pétry apprend en octobre 1818 que le Champ d'asile est sur le point d'être

²⁴⁷ DOHER, *op. cit.*, p. 135.

²⁴⁸ Lettre du consul de la Nouvelle-Orléans, le 2 avril 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 98, verso.

²⁴⁹ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 21 avril 1818, *ibid.*, folio 145, verso.

²⁵⁰ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 18 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 35, verso.

²⁵¹ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 16 septembre 1818, *ibid.*, folio 66, recto.

²⁵² *Ibid.*, folio 67, recto.

²⁵³ *Ibid.*, folio 68, recto.

abandonné suite à l'échec de ses négociations avec l'Espagne²⁵⁴. Finalement, faute de moyens de résister, les Français abandonnent le territoire et, en novembre 1818, Pétry peut écrire au gouvernement français que le Champ d'asile a pris fin²⁵⁵. Cette terre française a duré moins d'un an et l'aventure se solde par un échec cuisant. Mais pouvait-il en être autrement ?

Plusieurs facteurs en expliquent l'échec. Dès le début, la colonie manque de bras puisqu'elle n'est ouverte qu'aux Français et aux étrangers qui ont servi dans l'armée napoléonienne. À son apogée, elle compte à peine 400 colons²⁵⁶. Sa construction est d'autant plus difficile que les Français refusent d'utiliser des esclaves²⁵⁷. Par ailleurs, la région est hostile : les marécages favorisent les maladies. De même, les participants doivent affronter les conditions climatiques : ils subissent entre autres l'arrivée d'un puissant ouragan qui détruit une partie de leur colonie²⁵⁸. Ensuite, l'entente avec les Indiens demeure difficile, plusieurs cas d'enlèvements par des cannibales sont signalés. Ce fait est d'autant plus important que le consul à la Nouvelle-Orléans craignait une alliance entre Indiens et colons, ces derniers apportant des présents pour les amadouer²⁵⁹. Outre les complications précédemment citées, la quasi-absence de femmes pèse fortement sur le moral des colons, celles-ci se limitant aux épouses et aux filles de quelques généraux²⁶⁰. Du côté des ressources financières, des soucis sont également rencontrés. Guillemain souligne que les fonds des colons sont insuffisants pour rendre leur installation viable dans la durée²⁶¹, fait ironique sachant que Lallemand promettait aux colons « gloire et richesse » au début de l'entreprise. De même, Pétry annonce que, devant les obstacles des colons et avant la mise en marche de l'armée espagnole, la plupart des adhérents songeaient à s'enfuir, n'attendant que l'occasion²⁶². D'ailleurs, un fuyard rapporte au consul une vision noire de la colonie, décrivant l'entreprise des frères Lallemand et de Rigau comme folle et téméraire²⁶³.

²⁵⁴ Lettre de Pétry, le 25 octobre 1818, *ibid.*, folio 94, recto.

²⁵⁵ Lettre de Pétry, le 7 novembre 1818, *ibid.*, folio 101, recto.

²⁵⁶ HARTMANN, MILLARD, *op. cit.*, p. 50.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 120.

²⁵⁸ Lettre de Hyde de Neuville, le 8 octobre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 74, verso.

²⁵⁹ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 82, recto.

²⁶⁰ Lettre de Pétry, le 1^{er} octobre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 78, recto.

²⁶¹ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 25 mai 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 182, verso.

²⁶² Lettre de Pétry, le 19 mai 1818, *ibid.*, folio 178, recto.

²⁶³ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 25 mai 1818, *ibid.*, folio 182, recto.

Pour pallier ces désagréments, plusieurs initiatives ont été lancées. Le corsaire français Lafitte, à la Nouvelle-Orléans, tente de lever des fonds et de ravitailler la colonie en nourriture, apportant aux colons quelques « adoucissements à leurs maux »²⁶⁴. Aux dires d'un participant au Champ d'asile, les colons « auraient été obligé de retourner » aux États-Unis sans son aide précoce²⁶⁵. En octobre 1818, Pétry indique aussi que la colonie « doit [initialement] sa subsistance aux sauvages et aux pirates de Galveston »²⁶⁶.

Des appels aux dons sont aussi lancés aux États-Unis et en Europe. La tentative d'aide la plus importante est menée en France par des Libéraux principalement par le biais du journal *La Minerve*. Effectivement, à l'été 1818, celui-ci lance une souscription pour financer la colonie et aider ces compatriotes à l'autre bout du monde²⁶⁷. L'appel est régulièrement relancé par la gazette, et d'autres qui annoncent à intervalles réguliers la somme collectée. Au final, le *Journal du Commerce* affirme que la souscription, à la date du 6 mars 1819, s'élève à 80 000 francs²⁶⁸. De son côté, *La Minerve* en annonce la fin en juillet, déclarant qu'elle a rapporté 95 018 francs et 18 centimes²⁶⁹. Le journal publie des lettres de souscripteurs ainsi que les noms de tous ceux fournissant une aide financière au Champ d'asile. Selon lui, la souscription est un succès, affirmation contredite par *l'Ami de la religion et du roi*, qui évoque des chiffres truqués et des personnes enregistrés parmi les donateurs à leur insu²⁷⁰. Quoi qu'il en soit, cela ne suffit pas à sauver la colonie. Par ailleurs, la collecte de fonds est étroitement surveillée par la police. Plusieurs rapports remontent au ministère de la Police pour prévenir le gouvernement des endroits où la collecte fut une réussite.

En parallèle, il est impensable d'écarter la pression exercée par cette colonie sur le Mexique. Selon le consul de France à la Nouvelle-Orléans, les Espagnols auraient décidé de prendre les devants et de détruire la colonie en raison de la menace qu'elle constitue en pouvant servir de poste avancé contre le Mexique²⁷¹. Cette supposition n'est pas sans fondement. En

²⁶⁴ Lettre de Pétry, le 19 mai 1818, *ibid.*, folio 178, recto.

²⁶⁵ Lettre de Pétry, le 21 décembre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 190, verso.

²⁶⁶ Lettre de Pétry, le 25 octobre 1818, *ibid.*, folio 94, recto.

²⁶⁷ JAY, Antoine, « Le Champ-d'asile », *La Minerve*, volume 3, Paris, Bureau de la Minerve française, août 1818, p. 345 à 250, p. 349.

²⁶⁸ *L'Ami de la religion et du roi*, 13 mars 1819, 16 p., p. 13.

²⁶⁹ « Le Champ d'Asile », *La Minerve*, volume 6, Paris, Bureau de la Minerve française, mai 1819, p. 445 à 447, p. 447.

²⁷⁰ *L'Ami de la religion et du roi*, 30 décembre 1818, 16 p., p. 14.

²⁷¹ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 21 avril 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 145, verso.

effet, le consul espagnol à la Nouvelle-Orléans conseillait fortement aux autorités coloniales de San Antonio d'attaquer le Champ d'asile avant qu'il ne prenne trop d'ampleur et ne soit un danger. En somme, qu'importe les objectifs de Lallemand, l'établissement de la colonie aux portes du Mexique, laquelle fait face à un certain nombre de rumeurs liées aux possibles conquêtes à venir, ne pouvait que susciter la méfiance et l'hostilité.

Enfin, les desseins de tous les colons ne sont pas identiques. Un rapport français en mai 1818 suggère qu'une partie d'entre eux pensait s'engager pour une offensive en direction de Sainte-Hélène ; d'autres envisageaient de conquérir le Mexique ; d'autres encore voulaient participer à la fondation d'une colonie²⁷². Cela empêche de donner un but véritable et précis à la colonie, ralentissant ainsi son développement.

7.4.6 Le fossoyeur de la colonie

La gouvernance de François Lallemand n'est pas sans défauts. Après la chute du Champ d'asile, les représentants de la Restauration indiquent que des anciens colons font état d'une gestion à la fois calamiteuse et très dure²⁷³. Ces reproches ne sont pas sans fondement. Pour construire un empire, il faut un chef charismatique, intelligent, ayant un objectif clair et précis. Lallemand n'est pas à la hauteur. C'est un soldat et il a une optique militaire et non civile. Peut-être n'imagine-t-il sa colonie que comme une base pour envahir le Mexique ? En tout cas, l'absence d'un véritable projet cohérent à long terme en pénalise la pérennité. Effectivement, il est difficile de créer une ville dans un but seulement militaire.

Le général en exil Vaudoncourt, qui n'a pas participé au Champ d'asile mais dont certains proches y ont travaillé, affirme aussi que Lallemand « veut tout dominer et ne sait souffrir ni supérieurs, ni même égaux »²⁷⁴. Après le départ de son dirigeant, la colonie est complètement désorganisée et les colons totalement découragés²⁷⁵.

²⁷² Résumé de la déposition de sieur Croissac, *ibid.*, folio 186, verso.

²⁷³ Lettre de Pétry, le 30 novembre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 135, verso.

²⁷⁴ VAUDONCOURT, Guillaume, *Quinze années d'un proscrit, volume 2...*, *op. cit.*, p. 287.

²⁷⁵ Lettre de Hyde de Neuville, le 8 octobre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 74, verso.

Cependant, même après son retrait, Lallemand constitue une menace aux yeux des Royalistes. En septembre 1818, Hyde de Neuville prévient Paris que ses projets sont une nouvelle fois entourés de mystère. De fait, il émet l'hypothèse que Lallemand n'a absolument pas renoncé et que son départ est en réalité dû à une demande de Washington. Les États-Unis comptent prendre le contrôle du terrain ; en contrepartie, ils s'engagent à soutenir Lallemand pour un nouvel établissement ailleurs²⁷⁶. Toutefois, son départ de la colonie, quelques semaines avant sa dissolution officielle, n'est pas à son avantage; d'autant qu'au début de l'installation et devant la difficulté, il ne cessait d'affirmer aux colons qu'il attendait des renforts en provenance d'Europe et des États-Unis²⁷⁷, aide qui n'arrive pas ou insuffisamment. Guillemin déclare d'ailleurs que les colons, dès ce départ, ont une grande rancune envers lui, l'accusant de les avoir abandonnés sur une terre hostile et de les avoir trompés sur les buts de la colonie²⁷⁸. Il ajoute qu'ils étaient réellement persuadés que le Champ d'asile devait être une simple colonie agricole alors que Lallemand avait d'autres plans, notamment guerriers. Enfin, le dirigeant de ce projet semble avoir été mal secondé par Rigau. Ce dernier est, entre autres, accusé d'avoir établi des « mesures cruelles » au sein de la colonie pour empêcher quiconque de la quitter²⁷⁹.

Finalement, le projet avait très peu de chance de succès. Le fait que ni Joseph, ni aucun autre proscrit important ne suivent Lallemand montre bien que la tentative est considérée comme très aventureuse, et même utopique.

7.4.7 Les suites du Champ d'asile

La chute du Champ d'asile ne met pas fin aux inquiétudes de la Restauration, ses représentants continuant à observer attentivement les agissements des anciens colons. Néanmoins, leurs rapports sont plus rassurants : les anciens habitants de la colonie se sont dispersés. Une petite partie d'entre eux auraient été recrutée pour combattre en Amérique du Sud ; surtout François Lallemand n'a plus d'hommes pour mener quelque projet contraire aux intérêts des Bourbons²⁸⁰. En effet, après le Champ d'asile, ses actes sont encore plus surveillés qu'auparavant. Fin octobre 1818, Guillemin souligne qu'il semble avoir renoncé à ses

²⁷⁶ Lettre de Hyde de Neuville, le 25 septembre 1818, *ibid.*, folio 74, recto.

²⁷⁷ Lettre de Pétry, le 21 décembre 1818, *ibid.*, folio 191, recto.

²⁷⁸ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 12 novembre 1818, *ibid.*, folio 116, verso.

²⁷⁹ Lettre de Pétry, le 21 décembre 1818, *ibid.*, folio 190, recto.

²⁸⁰ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 12 décembre 1818, *ibid.*, folio 162, recto.

ambitions de colonie et cherche dorénavant à s'établir en simple particulier. Cependant, le consul suspecte cette attitude d'être une façade pour masquer ses véritables intentions²⁸¹. Selon lui, Lallemand projette de nouvelles actions, notamment en direction du Mexique, avec l'aide de Washington²⁸². Des bruits et des indiscretions sur la création d'une légion dont il prendrait la direction circulent. Une possible alliance entre les États-Unis et Lallemand n'est pas pour plaire au diplomate de la Restauration, lequel redoute que le fondateur du Champ d'asile ne redevienne le chef d'un groupe « auquel il se réservera de donner la couleur qui conviendra le mieux à ses desseins »²⁸³.

De son côté, Pétry juge excessives les craintes de Guillemain et explique à Richelieu que la surveillance de Lallemand n'apporte aucune preuve aux informations du consul de la Nouvelle-Orléans, notamment sur la soi-disant entente entre les États-Unis et le général²⁸⁴. D'ailleurs, comme le signale Pétry : « que peut exécuter un homme qui a perdu l'opinion que l'on avait de ses talents, la confiance de ceux qui s'étaient attachés à lui et qui est sans résolution ? »²⁸⁵. Malgré ces déclarations rassurantes, Guillemain persiste. Le 1^{er} janvier 1819, il déclare que le fondateur du Champ d'asile a toujours des vues sur le Mexique²⁸⁶ ; des proches de Joseph seraient également impliqués. D'après lui, dévoré par son ambition personnelle, Lallemand chercherait à devenir « le Bonaparte du nouveau monde » et conquérir l'Amérique du Sud à son propre profit²⁸⁷. D'autre part, selon Rigau, il a toujours d'importants projets mais qui ne sont connus que de ses plus proches collaborateurs²⁸⁸. Mais, Lallemand renonce à mettre sur place d'autres plans et se montre discret jusqu'au décès de Napoléon, en 1821.

En définitive, le Champ d'asile met en lumière une nouvelle fois les craintes des représentants de la France quant aux actions des exilés en Amérique, qui pourraient concerner Sainte-Hélène. Il révèle aussi l'échafaudage de plans audacieux en Amérique par une partie des bannis, persuadés de n'avoir aucun avenir dans la France de la Restauration. Dans tous les cas, ce projet serait la dernière action supposée liée à une expédition visant la libération de Napoléon.

²⁸¹ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 22 octobre 1818, *ibid.*, folio 87, recto.

²⁸² Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 12 décembre 1818, *ibid.*, folio 162, verso.

²⁸³ *Ibid.*, folio 166, recto.

²⁸⁴ Lettre de Pétry, le 15 décembre 1818, *ibid.*, folio 175, verso.

²⁸⁵ *Ibid.*, folio 177, recto.

²⁸⁶ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 26 janvier 1819, *ibid.*, folio 212, verso.

²⁸⁷ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 23 mars 1819, *ibid.*, folio 240, recto.

²⁸⁸ Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 26 janvier 1819, *ibid.*, folio 212, verso.

7.5 DES ANNONCES DE COMLOTS PLUS RARES À PARTIR DE 1818

7.5.1 Les leçons de 1817

1817 marque l'apogée des projets visant à libérer Napoléon. Effectivement, ceux de Lakanal, Latapie, Roul ou Lallemand sont proches à la fois dans l'espace et le temps. Celui de Roul est dénoncé en juillet 1817, le dernier, le Champ d'asile, est lancé en décembre de la même année, avec une préparation plus en amont ; tous sont préparés depuis les États-Unis. Ces coïncidences troublent les autorités françaises. Malgré les invraisemblances de ces projets et les difficultés pour aborder Sainte-Hélène sans être préalablement repéré, le sérieux avec lequel les autorités françaises ont considéré ces plans ne peut être sous-estimé. Richelieu, en septembre 1817, est persuadé « de plus en plus » qu'il existe un vaste complot bonapartiste visant à porter secours à l'empereur déchu²⁸⁹. Les découvertes de l'été 1817 ont renforcé sa conviction qu'une conspiration se trame de l'autre côté de l'Atlantique. Si en septembre 1817, Osmond juge les projets des Bonapartistes « chimériques », il affirme que si la Restauration n'entreprend aucune action pour les arrêter, ils pourraient finir par devenir dangereux²⁹⁰. Dès lors, des dispositions sont prises par la Restauration et ses représentants en Amérique.

D'abord, la surveillance des réfugiés français est renforcée, y compris celle de leur entourage. Par exemple, en septembre 1817, Hyde de Neuville diffuse la description d'une domestique de Lefebvre-Desnouettes, soupçonnée de transmettre des lettres entre l'Europe et les États-Unis²⁹¹. D'ailleurs, l'ambassadeur avoue que ces dispositions n'auraient jamais été prises si les rumeurs de complots bonapartistes n'avaient pas eu de telles proportions durant l'été 1817.

Deuxièmement, le gouvernement français décide de se montrer plus vigilant, Richelieu souhaitant être informé en détail des complots en Amérique. Ainsi, en juin 1818, il demande à Pétry de lui envoyer tous les renseignements possibles sur une conspiration lorsque celle-ci apparaît afin de se faire « une opinion [...] des intrigues dont l'Amérique est le théâtre et des personnages qui y figurent »²⁹². D'autre part, dès le début de 1818, un rapport de synthèse est

²⁸⁹ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 135.

²⁹⁰ Lettre d'Osmond, le 9 septembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 609, 8CP 609, folio 347, verso.

²⁹¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 1^{er} septembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 183, recto.

²⁹² Lettre de Richelieu, le 23 juin 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique

réalisé – puis envoyé à Richelieu – sur les différents projets visant Sainte-Hélène lors de l'été 1817²⁹³.

Toutefois, après ces frayeurs, Hyde de Neuville opte en 1818 pour une approche nouvelle. Ainsi, en janvier 1818, il explique à Richelieu qu'il serait averti des actions des proscrits uniquement s'il prend connaissance de faits totalement vérifiés²⁹⁴. Toutes les rumeurs, déclarations intempestives et comportements étranges des réfugiés sont jugés par l'ambassadeur comme des « sottises » et ne méritent pas une once d'attention²⁹⁵. Finalement, le point de vue diffère entre le chef du gouvernement français et son ambassadeur. Tandis que l'un perçoit les projets réels ou imaginaires des réfugiés comme le gage qu'un complot se prépare en Amérique, l'autre, au contraire, est persuadé que c'est la preuve que les machinations ne sont que fictions ou aboutissent à de lamentables échecs.

7.5.2 Le calme après la tempête

La thèse de Hyde de Neuville ne peut qu'être soutenue. En effet, les témoignages sur le continent américain sont nettement plus rassurants à partir des difficultés du Champ d'asile. Selon Pétry, à l'été 1818, l'enlèvement de Napoléon n'est plus un sujet de conversation courant. Il précise même que les seuls à s'éterniser sur ce sujet de discussion débattent surtout des conséquences diplomatiques d'un débarquement de Napoléon aux États-Unis²⁹⁶. L'ambassadeur se montre moins paranoïaque, preuve de l'affaiblissement de la croyance en une conjuration en Amérique.

Plusieurs raisons expliquent cette évolution. Tout d'abord, les revers subis par les projets ou la découverte de fausses machinations entre 1817 et 1818 sont rassurants : la peur d'une expédition sur Sainte-Hélène a été exagérée. La menace que représente Joseph Bonaparte s'étiole également dès le début de 1817. Pour les diplomates de la Restauration son comportement dans le Nouveau Monde illustre son peu de dangerosité, leurs comptes rendus

(origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 274, recto.

²⁹³ Extrait des lettres de Hyde de Neuville, le 3 janvier 1818, *ibid.*, folio 7, recto.

²⁹⁴ Lettre de Hyde de Neuville, le 17 janvier 1818, *ibid.*, folio 18, verso.

²⁹⁵ *Ibid.*, recto.

²⁹⁶ Lettre de Pétry, le 31 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 44, recto.

sur lui devenant de plus en plus rassurants. Hyde de Neuville affirme, en avril 1817, qu'il n'a plus la moindre ambition politique²⁹⁷. Ce constat est confirmé en 1819, les représentants de la France jugeant que Joseph « paraît se trouver heureux de n'avoir plus la responsabilité et le fardeau d'une couronne » et qu'il « n'est pour rien dans ces intrigues [les complots de libération] de fraîche date ; il vit parfaitement tranquille, s'occupe de bâtir, de voyager »²⁹⁸. Enfin, l'un des diplomates français aux États-Unis confirme en 1820 que « des propositions lui avaient été faites d'Italie pour le replacer à la tête du gouvernement de ce pays, mais qu'il préférerait sa tranquillité [...] aux risques de courir de nouvelles chances politiques »²⁹⁹. Au final, pour les agents de la Restauration, Joseph mènerait sa vie de bourgeois américain loin des conspirations.

De surcroît, les renseignements des envoyés de la Restauration présentent un Joseph toujours plus éloigné des exilés. Ainsi, en juillet 1818, Pétry écrit que « le comte de Surveilliers vit plus retiré que jamais, il refuse toute ou presque demande d'argent. Il s'isole tant qu'il peut de tous les Français »³⁰⁰. Enfin, la question de ses finances est un point important aux yeux des représentants de la Restauration. Après ses fréquentations et son ambition, il s'agit de leur préoccupation la plus flagrante à son propos. Or, des rapports signalent qu'il se plaint en 1818 de la diminution drastique de ses économies, principalement en raison des dépenses réalisées pour aménager sa résidence³⁰¹. Dans sa correspondance, il se lamente du coût de la vie en Amérique tout en rappelant la dégradation constante de sa fortune³⁰². Dans ses lettres aux membres de sa famille en Europe un point revient constamment – mis à part les politesses familiales – à savoir sa gêne financière. À le lire, il serait pratiquement sans argent dans un pays où le coût de la vie est exorbitant. La réduction de ses biens serait donc une raison parmi d'autres pour laquelle il se montrerait moins généreux avec les Français qui se présentent à lui pour quémander quelque aide.

Cependant, une forte prudence doit être gardée. Malgré ses lamentations sa vie est loin

²⁹⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 18 avril 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 73, 39CP 73, folio 289, recto.

²⁹⁸ Lettre du ministre du roi aux États-Unis, le 29 août 1819, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 299, recto.

²⁹⁹ Lettre de Lesseps, le 1^{er} décembre 1820, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 77, 39CP 77, folio 278, recto.

³⁰⁰ Lettre de Pétry, le 5 juillet 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 247, recto.

³⁰¹ *Idem.*

³⁰² Lettre de Joseph Bonaparte le 22 avril 1817, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Lucien, prince de Canino et de ses descendants, *Papiers de Lucien et Charles-Lucien Bonaparte*, cote 400 AP/14, dossier 1, non folioté.

d'être précaire. Tous les rapports français font état de « grandes dépenses » dans ses propriétés – dont de grands travaux à Point Breeze – particulièrement parce qu'il espère l'arrivée sous peu de son épouse ou de ses filles³⁰³. Entre autres, Pétry note en mai 1817 qu'il « continue à faire beaucoup de dépenses »³⁰⁴. Ainsi, il est loin de vivre dans une petite maison bourgeoise, sa demeure devenant même l'une des plus belles et des plus admirées du continent. Les représentants de la Restauration décrivent son domaine comme « très beau »³⁰⁵. S'intéressant aux détails, Pétry mentionne la qualité des pendules, des bronzes et autres ornements. Il conclut que Joseph « se fait un plaisir de montrer lui-même sa maison à tous les curieux sans distinction »³⁰⁶. Finalement, ses soi-disant complications financières ne devaient pas être si graves. Sa vie « trop » paisible lui est d'ailleurs reprochée par une partie de la nouvelle génération des Bonaparte. Ainsi, son neveu Lucien Murat lui écrit : « tandis que votre illustre frère se mourait sur un rocher aride perdu au sein d'un lointain océan, vous vous êtes retiré, en pleine sécurité, dans ce charmant endroit où vous menez une vie princière »³⁰⁷.

Malgré ces indications rassurantes pour la Restauration, une méfiance indélébile persiste à l'encontre de Joseph. En effet, Pétry précise que chez celui-ci, « on s'occupe [...] très, ou trop volontiers, des affaires des autres »³⁰⁸. De même, un rapport sur lui rédigé par l'ambassadeur à l'automne 1817 le dépeint comme ne voulant plus se mêler de politique mais souhaitant toujours être considéré comme un monarque. Selon des témoignages recueillis par Hyde de Neuville, l'entourage de Joseph le nomme « excellence » ; il apparaît à ses invités comme un roi ; et il serait surtout entouré de flatteurs qui ne laissent passer aucune occasion de rappeler qu'il demeure un souverain³⁰⁹. Cette volonté d'être en permanence perçu comme un monarque pourrait donc, aux yeux des Royalistes en Amérique, indiquer un possible danger : Joseph pourrait décider de devenir un souverain. Enfin, les agents de la Restauration observent avec suspicion les projets familiaux de Joseph, qu'il s'agisse d'installer de manière permanente ses filles aux États-Unis ou encore d'en marier une à l'un des fils de son frère Lucien, ce dernier

³⁰³ Lettre de Pétry, le 25 octobre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 90, recto.

³⁰⁴ Lettre de Pétry, le 24 mai 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 50, verso.

³⁰⁵ Lettre de Pétry, le 25 octobre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 90, verso.

³⁰⁶ *Idem*.

³⁰⁷ Lucien Murat, cité par, BRICE, *op. cit.*, p. 161.

³⁰⁸ Lettre de Pétry, le 25 octobre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 91, recto.

³⁰⁹ Lettre de Hyde de Neuville, le 5 octobre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 237, verso.

étant couvert de bienfaits par le Pape au grand déplaisir des autres pays européens³¹⁰. En tant que père, il est certes tout à fait naturel de réclamer la présence de ses filles près de lui et de songer pour elles à des mariages avantageux, mais les représentants français redoutent quelque projet nuisible au régime royaliste comme encore une fois la création d'un territoire dirigé par les Bonaparte en Amérique. Toutefois, ces craintes restent très inférieures à celles émises jusque dans la première moitié de 1817.

Joseph n'est pas le seul exilé perçu comme de moins en moins dangereux. Une partie importante des réfugiés est considérée comme ne représentant plus une menace à partir de 1818. Lefebvre-Desnouettes rend par exemple visite à Hyde de Neuville à la fin de cette même année pour lui demander s'il ne peut essayer de convaincre le gouvernement de l'autoriser à rentrer en France, expliquant regretter ses actes qu'il met sur le compte de la jeunesse et d'une fidélité aveugle pour un chef alors considéré comme un très grand militaire³¹¹. Rigau se rend aussi chez le consul de France à la Nouvelle-Orléans après l'échec du Champ d'asile pour solliciter le pardon royal³¹². Il est vrai qu'à partir de 1819, les grâces accordées aux bannis se multiplient. Après les premières amnisties, le président du Conseil, Élie Decazes, propose en 1819 au roi d'accorder son pardon à tous les individus condamnés à l'exil par la loi de janvier 1816³¹³. En conséquence, l'espoir d'une amnistie royale et d'un retour en France permet une diminution des risques de complots. Finalement, à l'été 1819, les représentants de la France peuvent écrire à Paris que les proscrits ne participent plus à des actions contraires aux principes de la Restauration³¹⁴. Selon Pétry, face à une telle sécurité, le dispositif de surveillance des exilés ne devrait plus être aussi imposant, il en recommande l'allègement. De son point de vue, en plus de son utilité très relative, cette surveillance a un effet néfaste en accréditant aux yeux de partisans de Napoléon – et des populations en général – l'idée qu'une évasion reste possible³¹⁵. Un sentiment de sécurité s'est donc installé à partir de 1818. Enfin, preuve finale de cette évolution, la correspondance du personnel diplomatique aux États-Unis après l'été 1819 ne concerne quasiment plus les exilés ou les projets visant à libérer Napoléon.

³¹⁰ Lettre de Pétry, le 25 octobre 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 91, recto.

³¹¹ Lettre de Hyde de Neuville, le 12 décembre 1818, *ibid.*, folio 158, verso.

³¹² Lettre du consul à la Nouvelle-Orléans, le 1^{er} janvier 1819, *ibid.*, folio 207, verso.

³¹³ Rapport au roi, le 26 mai 1819, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Français exilés en vertu de l'ordonnance du 24 juillet 1815, F7 6678, *Dossier général*, non folioté, p. 1 à 3.

³¹⁴ Lettre du ministre du roi aux États-Unis, le 29 août 1819, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 299, recto.

³¹⁵ Lettre de Pétry, le 31 août 1818, *ibid.*, folio 44, recto.

7.5.3 Le temps de la sérénité

Les nouvelles de Sainte-Hélène reçues en France et en Amérique à partir de la fin de 1817 sont rassurantes et permettent aux autorités royalistes et à leurs représentants au Nouveau Monde d'atténuer leur crainte d'une délivrance du captif. Au début de 1818, l'ambassadeur de France à Washington apprend que la sécurité de l'île est toujours aussi importante et « qu'il est très difficile de supposer la moindre vraisemblance aux projets d'évasion qui peuvent avoir été conçu en Amérique »³¹⁶. Quelques mois plus tard, il se montre encore plus optimiste et estime que « les précautions prises récemment en Europe, que les nouveaux ordres donnés par le gouvernement anglais pour qu'on redouble de vigilance, écartent tout probabilité d'invasion ». Il qualifie les projets d'enlèvement de l'ancien empereur de « chimériques »³¹⁷, constat partagé par Pétry. Ce dernier explique en 1818 au sujet de Napoléon, que « le sauver par la force me paraît d'ailleurs impossible les Anglais ne pouvant se laisser battre, réussir par surprise est plus difficile encore et exige les plus grand moyen »³¹⁸. Ainsi, l'enlèvement du captif est, pour lui, inconcevable quel que soit le moyen utilisé. Comme preuve, Pétry rappelle que Joseph ne tente rien pour son frère, démontrant qu'il reconnaît toute tentative vouée à l'échec³¹⁹. Les défenses de Sainte-Hélène ont pourtant été peu renforcées en 1817 et 1818, mais aux yeux des représentants français l'absence de troubles sur l'île montre le bon fonctionnement des protections établies par les Anglais.

Évidemment, en France, les Royalistes savent parfaitement que des projets ont été imaginés, mais la sûreté de l'île est suffisamment importante pour que toute conspiration débouche sur un échec. Ainsi en décembre 1818, *L'Ami de la religion et du roi* indique que « le gouverneur de Sainte-Hélène a redoublé de vigilance depuis les derniers projets des partisans de Napoléon »³²⁰. Auparavant accusés de laxisme, les Anglais ont finalement obtenu la confiance des Royalistes surtout parce qu'aucun problème lié à Napoléon n'est apparu à Sainte-Hélène.

Outre le dispositif mis en place sur l'île, et qui semble infaillible, le comportement de

³¹⁶ Lettre de Hyde de Neuville, le 17 janvier 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 75, 39CP 75, folio 13, recto.

³¹⁷ Lettre de Hyde de Neuville, le 8 mai 1818, *ibid.*, folio 171, recto.

³¹⁸ Lettre de Pétry, le 31 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 44, recto.

³¹⁹ *Idem.*

³²⁰ *L'Ami de la religion et du roi*, 5 décembre 1818, 16 p., p. 14.

Napoléon accrédite l'idée qu'il ne peut s'échapper. En septembre 1818, Bathurst fait preuve de bon sens en constatant que l'ex-empereur « prendrait beaucoup plus de soin de sa santé, s'il croyait son évasion probable [...] je crois qu'il la néglige réellement et cela, parce que sa situation lui paraît sans espoir »³²¹. Tous ces signaux envoyés depuis le lieu d'exil apaisent l'Angleterre et la France. La délivrance de Napoléon est alors perçue comme beaucoup moins probable qu'entre 1815 et 1817.

7.5.4 Vigilance maintenue

Toutefois, malgré cette assurance à partir du début de 1818, les autorités anglaises et françaises continuent de se montrer vigilantes et font attention aux possibles complots, comme le suggère une remarque de Bathurst en 1817 : « à mon avis, il n'y aura pas de tentative sérieuse de libérer le général Buonaparte tant que l'armée alliée campe sur les frontières de la France »³²². Il est vrai que dans leur esprit, Napoléon sait qu'il n'a pas la moindre chance de reprendre le pouvoir tant que les troupes coalisées occupent la France. Logiquement, il attendrait leur retrait prévu en 1818 pour s'évader et débarquer. D'ailleurs, au Parlement de Londres un lord anglais demande si, une fois la France libérée de l'armée d'occupation, une nouvelle révolution pourrait éclater et renverser les Bourbons, puis tenter de délivrer Napoléon³²³. Certes, il est soupçonné en France que des Bonapartistes vont profiter du départ des troupes pour tenter quelque mouvement contre la Restauration³²⁴. Néanmoins, cette crainte est excessive et semble n'être qu'un argument pour conserver l'armée d'occupation. En revanche, les échos de cette fragilité des Bourbons, lesquels ne doivent leur maintien qu'à la présence de ces troupes, arrivent à Sainte-Hélène³²⁵. Le captif est au courant de la vulnérabilité de leur régime et du fait que sa prise de pouvoir pourrait être envisageable.

Par ailleurs, l'idée que les résultats du congrès d'Aix-la-Chapelle pourraient entraîner

³²¹ Bathurst, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, *op. cit.*, p. 22-23.

³²² Bathurst, cité par, BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 238.

³²³ Discours du lord Stanhope tiré de la gazette universel du 14 et 15 février 1818, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté.

³²⁴ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 231.

³²⁵ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 300.

l'apparition d'autres complots n'est nullement écartée. Le bourgmestre de Bruxelles, Hyacinthe van der Fosse, informe Wellington en 1818 que les exilés français sont persuadés de la remise en liberté de Napoléon un jour prochain : « le congrès indiqué à Aix-la-Chapelle fixa l'attention de ces têtes ardentes [les Bonapartistes] et leur imagination en exagéra les résultats [...] jusqu'à prétendre la liberté du prisonnier de Sainte-Hélène »³²⁶. Il explique cet espoir des partisans de l'ex-empereur par les articles des journaux favorables à Napoléon, et plus encore hostiles à la politique de Hudson Lowe³²⁷. Cette espérance représente une raison majeure pour qu'ils s'abstiennent de comploter. Or, une fois les décisions du congrès prises, annonçant que Napoléon doit rester à Sainte-Hélène, ses partisans, comprenant qu'il n'y a plus d'espoir de libération légale, peuvent décider de s'organiser pour le délivrer.

Qui plus est, à l'approche du congrès d'Aix-la-Chapelle où doit justement être décidé le départ des troupes d'occupation, des bruits de complots ayant pour origine l'Europe surgissent. Entre autres, il est affirmé dans la presse qu'en juillet 1818, un ancien officier de la Grande Armée, Alexandre Laborde, et quelques Français réfugiés aux Pays-Bas ont ambitionné d'enlever le tsar Alexandre lors de son voyage pour assister au congrès, de l'emmenner en Bourgogne pour lui faire signer des documents proclamant le fils de Napoléon nouvel empereur des Français, puis de l'échanger contre l'ex-empereur lui-même ; en cas de refus, le tsar serait assassiné³²⁸. Ce scénario totalement invraisemblable ne se réalise pas faute de moyens financiers. Mais, il est repris quelque mois plus tard en novembre 1818 par un proche de Laborde, Claude-André Piger. Finalement trahie, la dizaine de conjurés l'accompagnant est rapidement arrêtée³²⁹. Cette conspiration crée d'ailleurs un certain émoi dans la province belge des Pays-Bas³³⁰. Toute peur de complot n'a donc pas disparu, mais a simplement diminué.

Néanmoins, suite au congrès d'Aix-la-Chapelle et malgré les craintes d'autorités européennes, les complots, de peu nombreux, deviennent rarissimes. Certes, quelques conspirations imaginaires sont citées dans les journaux. Ainsi, tout en demandant à ses lecteurs de faire preuve de la plus grande prudence vis-à-vis de la nouvelle, le *Journal des débats* rapporte qu'en 1819 des Bonapartistes de toute l'Europe projetteraient de créer des émeutes en

³²⁶ WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary despatches, correspondence, and memoranda of field marshal Arthur duke of Wellington, volume 12*, Londres, Murray, 1865, 892 p., p. 841.

³²⁷ *Idem*.

³²⁸ *Journal des débats*, 28 avril 1819, 4 p., p. 1.

³²⁹ *Idem*.

³³⁰ WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary despatches, correspondence, and memoranda of field marshal Arthur duke of Wellington, volume 12...*, *op. cit.*, p. 841-842.

Angleterre pour renverser le gouvernement au profit des Libéraux afin d’entraîner un adoucissement des conditions de détention de Napoléon³³¹.

Pourtant, nonobstant la rareté des projets, les autorités françaises et anglaises se montrent toujours attentives. En avril 1820, un informateur prévient Castlereagh qu’un plan de sauvetage de Napoléon se trame et que l’un de ces membres vivrait à Dunkerque³³². Le ministre est sceptique mais alerte immédiatement son homologue français, Richelieu, pour qu’il décide de l’arrestation ou non de l’homme³³³. Le ministre des Affaires étrangères français répond aussitôt, demandant s’il y a un moyen « d’obtenir de l’homme qui vous a écrit la connaissance des moyens dont il croit pouvoir se servir pour amener l’évasion du prisonnier de Sainte-Hélène » et se montre troublé que les conspirateurs présumés croient qu’« avec 20 milles livres sterling, [ils peuvent] faire évader Buonaparte »³³⁴. Castlereagh pense qu’il s’agit sans doute d’une personne malhonnête escroquant autrui en faisant croire à un besoin d’argent pour préparer une offensive sur Sainte-Hélène. Dans tous les cas, il promet de faire la lumière sur cette histoire³³⁵. Au final, l’alarme est sans suite. Il n’y a pas d’autres correspondances entre les deux ministres au printemps 1820 et le projet n’est pas pris au sérieux. Toutefois, cela montre la vigilance permanente des autorités qui ne négligent aucun bruit, ainsi que leur coopération. Il prouve aussi que des rumeurs de projets d’évasion resurgissent de temps en temps même si elles restent exceptionnelles.

En définitive, l’heure des complots est bel et bien révolue après 1818. Les autorités françaises et anglaises, tout comme leurs représentants en Amérique, ne reçoivent plus que de rarissimes alertes qui se révèlent toujours mensongères ou négligeables. De surcroît, ces bruits n’apparaissent plus en Amérique mais ont migré en Europe.

³³¹ *Journal des débats*, 21 septembre 1819, 4 p., p. 1.

³³² CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 12...*, *op. cit.*, p. 251.

³³³ *Ibid.*, p. 239-240.

³³⁴ *Ibid.*, p. 241.

³³⁵ *Ibid.*, p. 251.

7.6 LE BILAN DES PROJETS D'ÉVASION

7.6.1 L'ambition des conjurés

Si aucun projet d'évasion de l'ex-empereur n'a débouché sur une réalisation même minime, tous les plans – qu'ils soient réels ou fictifs – présentent des points communs, à commencer par la motivation des individus accusés d'y participer. Effectivement, nombreux sont les partisans de Napoléon à ne pas l'avoir oublié, et à imaginer des scénarii pour le sauver. Selon leurs déclarations, leur motivation leur fait dépasser les inévitables difficultés qu'ils pourraient rencontrer. À leurs yeux, Sainte-Hélène et les mesures des Anglais ne représentent pas un frein. Latapie, après à son arrestation, affirme que l'enlèvement aurait été difficile sans être impossible³³⁶. Il explique aussi que les partisans de l'ex-empereur « surmonteraient tous les obstacles pour le délivrer »³³⁷. Les raisons d'hommes – ou de femmes – souhaitant le libérer sont à analyser. Ils risquent leurs biens, le possible pardon royal – c'est-à-dire le retour en France – et même leur vie pour leur ancien souverain.

Pour la plupart, l'engagement ne se fait pas sur un simple coup de tête ; nombreux sont des fidèles de l'ex-empereur. Ainsi, en 1817, François Lallemand écrit à Joseph pour lui faire part de son dévouement et dire qu'il travaillerait « dans tous les pays et dans toutes les circonstances pour votre repos et les destinés de votre famille »³³⁸. En effet, certains participants à des complots estiment tout devoir à Napoléon³³⁹. Il y a donc là l'impression d'une dette à honorer. Des hommes comme Lallemand ont été anoblis, couverts d'honneurs et de richesses et considèrent devoir aider à leur tour l'ancien empereur. D'ailleurs, aux États-Unis, les exilés savent parfaitement que Napoléon est à Sainte-Hélène et que ses chances d'en être libéré sont infimes. Ainsi, le journal *l'Abeille américaine* écrit, en juillet 1817, que Napoléon « est destiné à ne jamais sortir de Sainte-Hélène, qui doit être irrémisiblement sa prison et son tombeau »³⁴⁰. De tels propos suscitent vraisemblablement des réactions de ses partisans. Le même journal affirme aussi « qu'il n'a pas perdu l'espoir »³⁴¹, confortant d'éventuels comploteurs.

³³⁶ Lettre de Maler à Montchenu, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 262.

³³⁷ *Idem.*

³³⁸ Lettre du général Lallemand, 1817, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives du roi Joseph, *Lettres reçues par Joseph*, cote 400 AP/13, dossier 5, non folioté.

³³⁹ Lettre de Maler à Montchenu, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 262.

³⁴⁰ *L'Abeille américaine*, 24 juillet 1817, 16 p., p. 14.

³⁴¹ *L'Abeille américaine*, 25 septembre 1817, 16 p., p. 16.

Le désintéressement de partisans de l'ex-empereur est évoqué par Pétry, qui affirme que l'évasion ne modifierait pas sensiblement leur vie³⁴². En cela, le consul aux États-Unis juge que l'ancien empereur n'a plus aucun pouvoir et n'a avec lui aucun bien de valeur. Les comploteurs ne gagneraient rien si ce n'est la satisfaction d'avoir rendu la liberté à leur idole. Finalement, leurs motivations ne sont pas à chercher dans un quelconque profit, ils souhaitent simplement que Napoléon retrouve la liberté. Cela peut être critiquée : le captif est réputé riche. De surcroît, Joseph n'est pas sans le sou, une récompense n'est donc pas inenvisageable. Logiquement, l'opération peut être profitable pour quiconque y aurait un rôle.

Néanmoins, des arrière-pensées trottent dans les esprits. La vision d'une délivrance pour un gain éventuel est surtout présente chez les Royalistes. Richelieu indique qu'outre les Bonapartistes, tous les opposants à la Sainte-Alliance espèrent la libération de Napoléon³⁴³. Une union de toutes les oppositions n'est donc nullement à exclure : l'ex-empereur serait le meilleur rempart pour défendre les idéaux de la Révolution contre les Bourbons et les Alliés. Dans un registre similaire, des Royalistes ont perçu l'envie d'opposants de délivrer l'ancien empereur afin de rééditer le vol de l'Aigle : en le libérant, c'est la Restauration et les Bourbons qu'ils renversent. D'ailleurs, un voyageur français de passage à la Nouvelle-Orléans note que « Lefebvre-Desnouettes, Lallemand et l'ex-conventionnel Taillefer habitent cette ville. Le dernier paraît nourrir l'espoir que les amis de la liberté reverront un jour la France, disant que Napoléon n'est qu'assoupi »³⁴⁴. Effectivement, parmi les exilés, plusieurs sont des bannis. C'est notamment le cas des hommes énumérés par l'ordonnance du 24 juillet 1815. Ils sont condamnés à l'exil et ne peuvent donc espérer un retour rapide dans leur pays que s'il y a un changement de régime. En revanche, la délivrance de Napoléon peut être une solution s'il décide de reprendre le pouvoir. Aussi, pour les plus exaltés des Bonapartistes comme Lallemand, le retour ne peut se faire qu'aux côtés de l'ex-empereur. Au final, plus qu'espérer revoir Napoléon, les expatriés cherchent à retourner en France.

Toutefois, leurs motivations ne doivent pas être exagérées. Si Frédéric Masson écrit qu'une partie d'entre eux « semblent n'attendre qu'un signal pour se ruer à l'assaut de

³⁴² Lettre de Pétry, le 31 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 43, verso.

³⁴³ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 152.

³⁴⁴ Rapport de Duvergier commissaire spéciale de la police au Havre, au département de la police général le 25 avril 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Police maritime, Déclaration de navigation (1815-1828), F7 6717, non folioté.

Sainte-Hélène »³⁴⁵, c'est à nuancer. Certes, l'envie de délivrer l'ex-empereur est présente, mais leurs actions démontrent leurs hésitations et leur prudence et non leur témérité. De même, ces motivations restent surtout théoriques et ne sont pas – ou faiblement – suivies d'actions concrètes. Ainsi, le colonel Perraton souligne que lui et ses amis se réunissaient régulièrement pour imaginer un plan d'évasion ; mais leurs idées n'allaient pas plus loin qu'une conversation au coin du feu³⁴⁶. Jamais il n'a concrétisé ne serait-ce qu'un début de projet. Les discussions, aux dires de Pétry, deviennent de moins en moins sérieuses et évoluent vers un simple échange verbal. En définitive, selon lui, courant 1818 : « le projet de l'enlèvement de Buonaparte a existé dans la tête et dans le cœur de quelques individus, ce projet a été un sujet de conversation pour ceux qui n'ont aucun intérêt à cet événement »³⁴⁷.

7.6.2 L'inaction de Joseph

Si Joseph est souvent sollicité pour des projets réels ou supposés, il refuse toujours. Dès lors, on peut s'interroger sur ses actions, ou plutôt leur absence, alors qu'il est perçu par les Bonapartistes et les Royalistes comme le seul homme à pouvoir organiser la délivrance de son frère. Son envie était réelle : selon le commandant Persat, il « était prêt à sacrifier sa vie et sa fortune »³⁴⁸. Et dans sa correspondance avec sa famille restée en Europe, il se plaint régulièrement de l'absence de celle-ci à ses côtés³⁴⁹. Son épouse Julie, de santé délicate, n'a pu faire le long voyage vers les États-Unis ; et leurs enfants ne rendent visite à leur père que dans les années 1820. Par ailleurs, la relation entre Napoléon et Joseph a toujours été particulière : il est le frère le plus proche de Napoléon. Le valet Marchand affirme même que « de tous ces frères, c'était celui que l'Empereur aimait le plus »³⁵⁰. Avec Lucien et Louis, les relations ont toujours été difficiles. Du côté de Jérôme, les liens ont surtout été dictés par la politique, celui-ci étant encore adolescent quand son frère a pris le pouvoir.

³⁴⁵ MASSON, Frédéric, « Le Roi Joseph aux États-Unis (1815-1821) », *La Revue de Paris*, vingt-troisième année, tome second, mars-avril 1816, p. 245 à 276, p. 260.

³⁴⁶ GREPPE, Pascal, « L'empereur est mort », *Revue des études napoléoniennes*, tome 34, janvier-juin 1932, p. 277 à 297, p. 280.

³⁴⁷ Lettre de Pétry, le 31 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 43, recto.

³⁴⁸ PERSAT, *op. cit.*, p. 19.

³⁴⁹ Lettre de Joseph Bonaparte à la princesse Élise, le 10 juillet 1818, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives d'Élisa, princesse Bacciochi, grande duchesse de Toscane et de ses descendants, *Lettres adressées à Élisa et à son époux*, cote 400 AP/19, non folioté.

³⁵⁰ MARCHAND, *op. cit.*, p. 142.

Plusieurs raisons ont été proposées pour expliquer la passivité de Joseph, à commencer par celle énoncée par l'intéressé. Lors d'une rencontre avec l'officier Persat, il l'informe qu'il a été contraint d'abandonner un projet d'évasion en raison des informations reçues de Londres expliquant que le gouvernement anglais a donné ordre de « mettre à mort l'Empereur en cas d'une attaque sérieuse contre les 4 000 geôliers qui le gardaient à vue »³⁵¹. Ainsi, ce serait pour de louables motifs que Joseph ne tente rien pour délivrer son frère et non en raison d'un manque de courage ou de moyens. Toutefois, ce témoignage ne peut être garanti, puisqu'il est émis par un fidèle de l'ex-empereur, lequel ne risque guère pas de critiquer la famille Bonaparte.

D'autres déclarations sont beaucoup plus dures contre l'ancien roi d'Espagne. Entre autres, Lakanal explique que l'une des raisons pour lesquelles Joseph n'a rien tenté est qu'il « n'aimoit nullement son frère Napoléon »³⁵². Cette affirmation est à prendre avec beaucoup de prudence, Lakanal étant le seul à le dire. La description du « comte de Survilliers » par Raoul Brice peut également être analysée. Dans *Les Espoirs de Napoléon à Sainte-Hélène*, Joseph est quasiment accusé d'être responsable des échecs successifs : l'auteur avance qu'il a découragé des exilés³⁵³. Selon Raoul Brice, il aurait même trahi la confédération napoléonienne et aurait transmis anonymement les documents de Lakanal à Hyde de Neuville³⁵⁴. Cette thèse est difficile à défendre. Même si Joseph n'est pas un homme de courage, son amitié pour son frère est sincère et il semble peu crédible qu'il ait sciemment saboté des plans pour le libérer. Sans étonnement, sa passivité est saluée par les représentants de la France en Amérique, qui considèrent qu'il a pris la bonne décision en refusant les propositions de l'ancien révolutionnaire, qualifiées de « folles et ridicules »³⁵⁵.

Finalement, il convient de rendre justice à Joseph. S'il n'a pas participé aux projets en faveur de son frère, sa participation aurait sans nul doute peu modifié des chances de succès déjà insignifiantes. En outre, il a eu l'intelligence de comprendre que tout scénario était voué à l'échec et n'aurait comme résultat qu'une aggravation de la situation de Napoléon.

³⁵¹ PERSAT, *op. cit.*, p. 19-20.

³⁵² Lakanal, cité par, DOHER, *op. cit.*, p. 143.

³⁵³ BRICE, *op. cit.*, p. 183.

³⁵⁴ *Ibid.*, p. 187.

³⁵⁵ Lettre du ministre du roi aux États-Unis, le 29 août 1819, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 299, recto.

7.6.3 Suspects anglais

De façon plus surprenante, la participation réelle ou supposée d'Anglais à des projets de délivrance doit être notée, plusieurs d'entre eux sont accusés de vouloir apporter leur aide à l'ex-empereur. En effet, leur présence, en particulier celle d'officiers de marine, serait un atout non négligeable pour libérer Napoléon, à la fois en raison de leur réputation de bons marins et de leur connaissance de Sainte-Hélène.

Des rumeurs ont couru pendant et après la captivité concernant la contribution d'Anglais. En juin 1817, Napoléon affirme avoir des renseignements selon lesquelles les *Riots*, un groupe d'opposants aux Conservateurs, « ne parlaient en Angleterre que [de lui], qu'ils avaient un pavillon tricolore et criaient qu'ils voulaient voir l'Empereur à leur tête pour défendre les droits du peuple, qu'ils voulaient s'emparer de plusieurs bâtiments pour venir [le] chercher »³⁵⁶. Aux yeux du captif la vigilance accrue du gouverneur serait une preuve supplémentaire. Et Walter Scott, l'écrivain britannique de la première moitié du XIX^e siècle, défend aussi les mesures prises lors de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène : « les plans pour l'évasion de Napoléon ne manquaient pas »³⁵⁷. Plus précisément, dans le neuvième et ultime volume de sa *Vie de Napoléon*, il en décrit en détails un datant de fin 1820 et mis au point par un Anglais, Thomas Johnstone, qui aurait à plusieurs reprises envisagé « un coup de main hardi pour enlever Bonaparte »³⁵⁸.

C'est essentiellement en France que le rôle d'Anglais est suspecté. Richelieu « [s]'étonne et [s]'alarme »³⁵⁹ de projets qui se trament en Angleterre. Plus encore, il s'insurge contre le gouvernement de Londres qui, de son point de vue, néglige le danger³⁶⁰. D'ailleurs, en septembre 1817, Osmond tente maintes fois d'attirer l'attention de Bathurst sur une telle menace, mais note que le ministre anglais ne prend pas en compte le rôle d'Anglais dans des projets visant Sainte-Hélène³⁶¹. Devant le peu d'intérêt suscité outre-Manche, Richelieu demande à son propre ambassadeur de mener l'enquête³⁶².

³⁵⁶ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 123-124.

³⁵⁷ SCOTT, Walter, *Vie de Napoléon Buonaparte, tome 9*, Paris, Treuttel et Würtz, Gosselin, 1827, 463 p., p. 329.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 330.

³⁵⁹ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 149.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 149 et 151.

³⁶¹ Lettre d'Osmond, le 23 septembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 609, 8CP 609, folio 364, recto.

³⁶² PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 149.

Les craintes françaises ne sont pas sans fondement. Effectivement, à Londres, un débat existe sur la détention de Napoléon. Comme l'écrit Ulane Bonnel, la politique menée par Lowe et Bathurst est critiquée « parce que excessive, mesquine, indigne »³⁶³. Et lorsque lord Amherst, passe à Sainte-Hélène, Napoléon lui déclare : « vous m'avez mis, comme à Jésus-Christ, une couronne d'épines : par là, vous m'avez ramené bien des partisans »³⁶⁴. En effet, les défenseurs de l'ex-empereur en Angleterre sont rarement favorables en sa politique, mais critiquent la dureté de leur pays. Notamment, des Britanniques plutôt libéraux évoquent les possibilités de faire évader Napoléon et ainsi laver ce qu'ils considèrent comme une tâche pour l'honneur de leur pays. Parmi eux se trouve Robert Wilson, connu pour avoir facilité l'évasion de Lavalette, condamné à mort par la Restauration en décembre 1815. Certes, il est réputé adversaire de l'ex-empereur car il a, par le passé, écrit un ouvrage accusant le général Bonaparte d'avoir empoisonné les soldats français pestiférés à Jaffa durant l'expédition d'Égypte³⁶⁵. Toutefois, il publie aussi en 1817 un pamphlet qui condamne les conditions de détention de Napoléon à Sainte-Hélène. Dans son *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie*, il se montre très critique. Il évoque l'Angleterre perçue en Europe comme « le sanctuaire de la liberté » et qui pourtant emprisonne injustement Napoléon, tout en mettant en parallèle la générosité française qui « offre toujours au malheureux, quel qu'il soit »³⁶⁶.

7.6.4 Des Anglais accusés de participer à des complots

Les craintes de la Restauration sont d'autant plus compréhensibles que très vite, des rapports annoncent la présence d'Anglais dans des complots. Entre autres, à l'automne 1817, Hyde de Neuville prévient Paris qu'onze officiers anglais s'appêtant à atteindre le Mexique ont été arrêtés aux États-Unis, dont l'un aurait été membre d'une conspiration « qui avait en vue Ste-Hélène »³⁶⁷. De même, il n'apprécie pas que Joseph Bonaparte soit en contact avec des opposants anglais³⁶⁸. Du fait de ces relations l'ambassadeur reste méfiant.

³⁶³ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 232.

³⁶⁴ Napoléon, cité par, GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 226.

³⁶⁵ *Journal de Paris*, 4 juillet 1818, 4 p., p. 4.

³⁶⁶ WILSON, *op. cit.*, p. 72.

³⁶⁷ Lettre de Hyde de Neuville, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 267, verso.

³⁶⁸ Lettre de Hyde de Neuville, le 4 août 1817, *ibid.*, folio 122, recto.

Une autre figure concentre les soupçons. Dès 1816, les services français annoncent que Cochrane et un autre grand personnage d'Angleterre – hélas non nommé – commencent à élaborer des plans pour secourir Napoléon³⁶⁹. Lord Cochrane apparaît régulièrement dans des correspondances de représentants ou politiques Français et Anglais comme Hyde de Neuville, Richelieu ou Bathurst ; et à plusieurs reprises, il est soupçonné d'activités liées à Sainte-Hélène. Cet aristocrate est considéré comme une menace à plus d'un titre. Premièrement, c'est un brillant officier de marine. Ensuite, il n'est certes pas grand partisan de Napoléon ; mais comme libéral, il est opposé à la détention de celui-ci. S'il ne défend pas la politique de l'ex-empereur, il a tout de même une haute estime pour lui. Ainsi, selon son épouse, il voyait Napoléon comme la figure qui pourrait mener les colonies espagnoles à l'indépendance³⁷⁰. L'idée de libérer l'ex-empereur pour qu'il participe de nouveau à des événements importants n'est cependant pas partagée par tous les Anglais qui souhaitent le voir quitter Sainte-Hélène. Ainsi, Wilson n'imagine pas de le délivrer pour lui permettre de réaliser de nouveaux exploits. Dans ses écrits, il affirme que « Buonaparte ne paraît cependant pas insensible aux douceurs de la vie privée, s'il pouvait jouir aussi de l'indépendance »³⁷¹. Une autre motivation de Cochrane est sa rancune personnelle contre le gouvernement anglais : il a été poursuivi pour fraude fiscale et démis de ses fonctions dans la marine en 1814. Enfin, son entourage inquiète également, puisqu'il entretient des contacts avec l'homme politique libéral Holland, et avec Wilson.

Du fait de ces soupçons, plusieurs rumeurs naissent. En mai 1817, Bathurst prévient Hudson Lowe de rumeurs selon lesquelles Cochrane serait rejoint par Robert Wilson et d'autres officiers, sous couvert d'aller combattre en Amérique du Sud, alors qu'en réalité, ils prépareraient l'évasion de Napoléon³⁷². Cochrane aurait même demandé aux chefs des rebelles sud-américains de financer un projet pour briser les chaînes de l'ex-empereur dans l'espoir qu'il les aide dans leur campagne contre les Espagnols. Par peur de la réaction anglaise, ses interlocuteurs auraient refusé³⁷³. De son côté, le sulfureux aventurier Macéroni affirme qu'en 1816, il a pris connaissance d'une intrigue avec le même objectif, menée par Cochrane et à laquelle il aurait pris part, mais qui finalement n'aboutit pas³⁷⁴. Pour autant, ce projet s'avérait

³⁶⁹ Note sur le général Macéroni, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté.

³⁷⁰ BERGUÑO HURTADO, *op. cit.*, p. 43.

³⁷¹ WILSON, *op. cit.*, p. 73.

³⁷² BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 238.

³⁷³ BERGUÑO HURTADO, *op. cit.*, p. 43.

³⁷⁴ Note sur le général Macéroni, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté.

très prometteur et aurait eu de grandes chances de succès sans la lenteur de l'exécution et une indiscretion de dernière minute qui a permis à Londres de le découvrir³⁷⁵. Toutefois, ses déclarations sont peu sûres.

En outre, ces Anglais sont accusés de faire partie des principaux complots dénoncés ou découverts en 1817 et dirigés par des Français. Selon Roul, Cobbett serait le principal agent de liaison entre les Français et les Anglais membres de la conspiration qu'il a dénoncée. Cette déclaration peut être crédible. Après tout, il a de nombreux contacts dans l'opposition et les milieux radicaux anglais. En particulier, il aurait des échanges réguliers avec la sœur de Robert Wilson à Bruxelles, laquelle serait liée au projet de libération de l'ex-empereur³⁷⁶. Cochrane est aussi dénoncé par Roul comme appartenant au complot sous un nom de code : « Carls Crown »³⁷⁷. Montchenu est également averti de la participation anglaise à ce projet³⁷⁸. Les rapports provenant d'Amérique font l'objet d'un suivi auprès des plus hautes instances de l'État français au point que le ministre de la Marine français, le comte Molé, indique à Richelieu que « deux goélettes de 300 tonnes ayant bouches à feu et un vaisseau de 74 armé par Cochrane composeraient cette expédition qui porterait environ 80 officiers français et 700 hommes recrutés aux États-Unis ; Que l'île de Fernando de Noronha serait le rendez-vous des trois bâtiments qui partiraient de ce point pour Sainte-Hélène »³⁷⁹. Selon Hyde de Neuville, toujours sur le qui-vive, « les Wilson, les Cochrane sont les premiers moteurs de l'entreprise »³⁸⁰.

Les rapports de Molé et Hyde de Neuville font suite aux dénonciations de Roul ainsi qu'à plusieurs rumeurs annonçant la construction d'un navire commandé par Cochrane – officiellement pour aider les rebelles sud-américains – mais qui pourrait être destiné à attaquer Sainte-Hélène. Pourtant, cette crainte des autorités françaises doit être relativisée. En effet, Molé doute avec raison que Cochrane puisse posséder son propre navire de guerre. De même, aucun contact entre lui et Joseph n'est évoqué par les autorités. Enfin, le ministre de la Marine se montre beaucoup plus serein que Richelieu ou Hyde de Neuville en soulignant que

³⁷⁵ *Idem.*

³⁷⁶ Rapport de Roul, le 24 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 133, recto.

³⁷⁷ BERGUÑO HURTADO, *op. cit.*, p. 40.

³⁷⁸ Osmond cité dans la lettre de Maler à Montchenu, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 263-264.

³⁷⁹ Molé, cité par, FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 284.

³⁸⁰ Lettre de Hyde de Neuville, le 26 juillet 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 100, recto.

Sainte-Hélène ne concerne plus la France mais uniquement l'Angleterre³⁸¹.

Au contraire, Osmond en septembre 1817 précise qu'à ses yeux, Bathurst néglige le possible rôle de Cochrane dans des projets axés sur Sainte-Hélène³⁸². Cependant, les allégations de l'ambassadeur de France à Londres sont excessives. Effectivement, en 1817 le gouvernement anglais est au courant de ce que des Anglais participent à un complot visant à lancer depuis l'île de Fernando de Noronha à Pernambouc une expédition sur Sainte-Hélène³⁸³. Pour apaiser les inquiétudes de l'ambassadeur, Londres diligente une enquête, y compris à Sainte-Hélène pour vérifier si le neveu de Wilson y serait en poste comme officier. Si ce dernier soupçon était confirmé, le militaire devrait être immédiatement rappelé en Angleterre pour empêcher toute aide lors d'une possible évasion³⁸⁴. Pourtant, malgré cette activité, les autorités françaises restent dubitatives et mènent leurs propres enquêtes. Ainsi, le gouvernement demande que Cochrane, passant en France à l'été 1818, soit étroitement surveillé. Richelieu est même « charmé que le vaisseau de Cochrane ne puisse servir » quand ce dernier débarque à Boulogne³⁸⁵.

7.6.5 Les soupçons sur les Anglais proches de Napoléon à Sainte-Hélène

En parallèle des Anglais préparant quelque plan contraire à la volonté de la Restauration, il convient d'étudier plus spécifiquement ceux de Sainte-Hélène, certains étant hautement soupçonné de vouloir délivrer Napoléon. Si Balcombe n'est suspecté que de favoriser une correspondance clandestine, les soupçons sur O'Meara sont plus persistants. Sa relation avec son patient, Napoléon, crée des interrogations, notamment de la part de Hudson Lowe. Ses déclarations à l'ex-empereur sur diverses nouvelles et bruits circulant sur l'île poussent le gouverneur à se méfier de lui³⁸⁶, suspicion qui gagne Londres lorsque des lettres rédigées par O'Meara à destination du Cap et au contenu à la fois flou et suspect sont interceptées en 1818³⁸⁷.

³⁸¹ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 286.

³⁸² Lettre d'Osmond, le 23 septembre 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 609, 8CP 609, folio 364, recto.

³⁸³ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 11...*, *op. cit.*, p. 381.

³⁸⁴ WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary despatches, correspondence, and memoranda of field marshal Arthur duke of Wellington, volume 12...*, *op. cit.*, p. 856.

³⁸⁵ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 213.

³⁸⁶ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 181.

³⁸⁷ Lettre de Bathurst, le 30 décembre 1818, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 12 juin 1818 au 23 décembre 1818*, anglais cote 9, folio 131, recto.

En conséquence, Bathurst demande au gouverneur du Cap d'être vigilant quant à la probable présence de comploteurs dans la colonie.

L'expulsion d'O'Meara en 1818 ne met pas fin aux suspicions pour plusieurs raisons. Tout d'abord, dès son retour en Angleterre, il critique fermement les conditions de vie à Sainte-Hélène, qu'il juge « incompatibles » avec la santé de l'ex-empereur. Ensuite, il n'apprécie guère Hudson Lowe. Enfin, il était très familier avec la sécurité de l'île et n'ignorait pas les dispositions du gouverneur. Finalement, il possède toutes les qualités pour faire partie d'un complot. Au début de décembre 1818, une enquête est menée sur une poignée d'individus de Sainte-Hélène qui aurait eu un échange – oral ou écrit – avec lui. L'investigation vise d'ailleurs plusieurs proches anglais de Napoléon comme les Balcombe, les enquêteurs devant confirmer la présence de cette famille à Londres³⁸⁸. En définitive, l'enquête n'aboutit à aucune arrestation. Mieux, après son expulsion de l'île, il n'y a aucune preuve de la participation d'O'Meara à un complot.

Malgré cela, O'Meara est parfois désigné comme étant lié à des projets de libération de Napoléon. Montholon note qu'apparemment, « un ami d'O'Meara » serait entré dans une conspiration³⁸⁹. De même, dans ses mémoires publiées en 1838, Macéroni décrit brièvement un complot impliquant son « digne, honorable, chaleureux, ami récemment disparu, Barry O'Meara »³⁹⁰. En outre, l'aventurier napolitain explique que si le plan de sauvetage n'a jamais été concrétisé, c'est uniquement par manque de fonds. Selon lui, O'Meara entra en contact avec quelques membres de la famille de Napoléon dont Madame Mère et le cardinal Fesch pour financer une évasion, mais tous refusèrent de payer³⁹¹. Cependant, aucun texte ne vient corroborer ce récit, or Macéroni affirme avoir rencontré des personnalités importantes, Holland, Wilson, Letizia Bonaparte ou Santini : ces derniers n'ont peut-être pas eu confiance en lui. Napoléon lui-même qualifie Macéroni « d'intrigant » et doute de sa loyauté³⁹². Il est vrai qu'il a un parcours pour le moins trouble. Selon la police française, c'est un habitué des changements de fidélité. Entre autres, il soutient Murat qui trahit Napoléon en 1814 et, lors des Cent-Jours,

³⁸⁸ WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary despatches, correspondence, and memoranda of field marshal Arthur duke of Wellington, volume 12...*, op. cit., p. 856.

³⁸⁹ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, op. cit., p. 434.

³⁹⁰ MACÉRONI, Francis, *Memoirs of the Life and Adventures of Colonel Macéroni, volume 2*, Londres, John Macrone, 1838, 528 p., p. 428.

³⁹¹ *Idem*.

³⁹² Lettre d'O'Meara à Lowe, le 30 juin 1817, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 7 janvier 1817 au 27 octobre 1817*, anglais cote 6, folio 89, recto.

travaille pour Fouché pour contacter Wellington³⁹³. Après Waterloo, il tente de faire passer Murat en Autriche où il aurait réussi à lui ménager un exil doré³⁹⁴. Rejeté sous la seconde Restauration faute d'avoir la confiance de Decazes, il se retrouve à Londres en 1816. Il semble être surtout un mercenaire qui loue ses services à n'importe qui pour n'importe quelle cause, tant qu'il est payé. Enfin, le marin Thomas Johnstone déclare aussi qu'O'Meara faisait partie de son complot³⁹⁵. Au final, des personnages de tout bord désignent ou soupçonnent le médecin irlandais d'être impliqué dans des projets. En revanche, lui-même n'a laissé aucune trace d'une possible implication, et l'absence de sources, ajoutée à la personnalité de ceux qui l'accusent, empêche de confirmer qu'il ait pu faire partie d'un quelconque projet. Il semblerait que, comme Roul avec Cochrane, ces hommes l'accusent injustement de projets auxquels il n'a pas participé et qui n'ont sans doute jamais existé, si ce n'est dans leur esprit.

Si l'on considère tous ces témoignages, on constate que des Anglais ont une place importante dans les projets imaginaires et sont perçus avec méfiance par les autorités françaises. Ils sont, après les Bonapartistes français, les plus soupçonnés de vouloir libérer Napoléon. Néanmoins, les sources révèlent que tous ceux suspectés ou accusés n'ont jamais concrétisé d'action liée à Sainte-Hélène. Tout du moins, aucun document ni événement ne l'indique. Que des Anglais aient souhaité libérer Napoléon n'est pas invraisemblable, mais aucune machination ne s'est concrétisée. De fait, les autorités françaises s'inquiètent – encore une fois – en vain.

7.6.6 Des inventions pleines de promesses

Outre les participants, la plupart des projets de sauvetage de Napoléon imaginés ont comme point commun l'utilisation réelle ou supposée d'inventions novatrices. Effectivement, les nouvelles technologies de l'époque semblent être étudiées par des comploteurs. Il faut dire que la révolution industrielle est à ses débuts. Par exemple, Macéroni se montre très confiant dans un plan de sauvetage utilisant des inventions liées à la vapeur³⁹⁶. Il est vrai qu'il se veut

³⁹³ Note sur le général Macéroni, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 4, non folioté.

³⁹⁴ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 11...*, *op. cit.*, p. 50.

³⁹⁵ BAYLEY, Frederic William Naylor, *Scenes and stories: by a clergyman in debt. Written during his confinement, volume 2*, Londres, A. H. Baily & Co, 1835, 299 p., p. 245.

³⁹⁶ MACÉRONI, Francis, *Memoirs of the Life and Adventures of Colonel Macéroni, volume 2...*, *op. cit.*, p. 428.

aussi inventeur et a écrit un livre sur les innovations de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e³⁹⁷.

Tout d'abord, l'utilisation de bateaux à vapeur pour atteindre Sainte-Hélène a été plusieurs fois proposée. Latapie, dans son projet à Pernambouc, déclare que « pour réussir à aborder dans l'île et tromper la vigilance de la croisière et des vigies, ils avaient préparé plusieurs bateaux à vapeur qui seraient mis en mer pour gagner un des points de l'île »³⁹⁸. Ainsi, ce type de navire aurait eu un rôle primordial. De même, le *Rising Star*, un bateau à vapeur commandé par Cochrane et construit à ses frais à la fin des années 1810, est soupçonné d'avoir été bâti pour sauver Napoléon de Sainte-Hélène³⁹⁹. Cette menace de ces nouveaux bâtiments est comprise par le gouvernement anglais. Le représentant britannique à Rio de Janeiro, Chamberlain, note que « la notion d'employer des bateaux à vapeur sur une telle expédition est entièrement nouvelle et est digne d'attention, en particulier quand un atterrissage doit être fait à Sainte-Hélène »⁴⁰⁰. Par conséquent, le personnel diplomatique anglais dans toute l'Amérique latine est vigilant vis-à-vis de l'apparition de navires utilisant la vapeur et Hudson Lowe est prévenu de ce possible danger. Techniquement, l'emploi de tels engins n'est pas impossible, ce type de vaisseau a déjà été construit à l'époque. Mais, il comporte une importante faiblesse : en approchant de Sainte-Hélène, il serait beaucoup plus repérable et suspect qu'un navire à voiles, ce dernier étant nettement plus silencieux et n'émettant pas une épaisse fumée détectable plusieurs lieux à la ronde.

Les navires à vapeur ne sont pas les seuls moyens de transports novateurs envisagés pour porter secours à Napoléon. Plusieurs projets d'enlèvement font intervenir un sous-marin. Ainsi, l'amiral Plampin, commandant des forces navales à Sainte-Hélène en 1818, écrit au Premier Lord de l'Amirauté, le vicomte Melville, pour lui faire part d'informations reçues sur le complot de Pernambouc. Selon lui, le recours à un sous-marin est étudié par les conspirateurs⁴⁰¹. D'ailleurs, il donne une description du sous-marin qu'un Anglais lui aurait fournie : l'engin peut contenir jusqu'à six hommes et peut à la fois naviguer sur et sous l'eau

³⁹⁷ Macéroni, Francis, *A Few Facts concerning Elementary Locomotion*, Londres, Effingham Wilson, Royal Exchange, 1834, 131 p.

³⁹⁸ Lettre de Maler à Montchenu, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 262.

³⁹⁹ OCAMPO, *op. cit.*, p. 357.

⁴⁰⁰ Chamberlain, cité par, WATSON, George Leo de St. M., *A Polish exile with Napoleon*, Boston, Little Brown and company, 1912, 304 p., p. 290.

⁴⁰¹ DECHAUX, *art. cit.*, p. 302.

pendant plusieurs heures⁴⁰². En parallèle, d'autres projets auraient été conçus. D'après Walter Scott dans sa biographie sur Napoléon, l'aventurier Thomas Johnstone compte utiliser un tel engin⁴⁰³. Dans ses *Récits*, Montholon affirme qu'en 1820, un proche d'O'Meara a dépensé cinq ou six mille louis d'or pour concevoir un bateau sous-marin⁴⁰⁴. L'emploi de ce type d'appareil est effectivement un moyen pour déjouer la surveillance anglaise. Comme l'explique Walter Scott, les conjurés pensent « que ce navire s'enfonçant sous l'eau pendant le jour, échapperait à la surveillance des croiseurs anglais, et que, remis à flot la nuit, il pourrait approcher de Sainte-Hélène sans être découvert »⁴⁰⁵. Finalement, le principal avantage de l'utilisation d'un sous-marin pour sauver Napoléon est la capacité d'aborder l'île sans se soucier d'être repéré, ce que ne permettent pas les navires à vapeur.

Toutefois, si une telle idée était plus qu'improbable pour le grand public entre 1815 et 1821, elle n'avait rien d'invraisemblable pour les autorités, conscientes qu'un engin de ce genre pourrait être construit et utilisé. S'il faut attendre Jules Verne et *Vingt mille lieues sous les mers* pour que les sous-marins entrent dans l'imaginaire collectif, leur construction et leur exploitation est possible depuis le début du XIX^e siècle. L'inventeur américain Robert Fulton a proposé à l'Angleterre et à la France au début des années 1800 des plans pour la construction de sous-marins dont un prototype fut baptisé le *Nautilus*. En outre, l'argent nécessaire à l'élaboration d'un tel navire est disponible grâce à l'appui de Bonapartistes fortunés.

En revanche, les sous-marins envisagés ne sont pas des précurseurs du *Nautilus* de Jules Verne alimenté par l'électricité. Il ne s'agit pas de submersibles capables de rester plusieurs jours sous l'eau ou de parcourir de grandes distances ; de même, ils ne peuvent emporter que quelques membres d'équipage et un minimum de vivres. Ainsi, les plans rapportés au gouvernement anglais ou à Sainte-Hélène ne font pas état d'un appareil pouvant partir d'Amérique pour rejoindre Sainte-Hélène. Le véhicule devait être transporté sur un bateau jusqu'à une distance raisonnable de l'île. Les différents sous-marins détaillés par les sources sont des navires submersibles, c'est-à-dire qu'ils peuvent naviguer sous la surface pendant des périodes relativement courtes, quelques heures tout au plus. Pourtant, certains sont décrits comme de simples engins pouvant s'enfoncer dans l'eau puis remonter à la surface par un

⁴⁰² *Idem.*

⁴⁰³ SCOTT, *op. cit.*, p. 331.

⁴⁰⁴ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, *op. cit.*, p. 434.

⁴⁰⁵ SCOTT, *op. cit.*, p. 331.

mécanisme qui permet d'alléger leur poids⁴⁰⁶ ; d'autres comme se déplaçant au moyen de rames et donc, par la force humaine⁴⁰⁷. Au contraire, d'autres sont beaucoup plus novateurs. À titre d'exemple, Johnstone affirme que son sous-marin aurait fonctionné à la vapeur⁴⁰⁸. Cependant, il est possible que les défenseurs de ces projets exagèrent les qualités de leurs navires pour attirer des mécènes.

Néanmoins, comme pour les navires à vapeur, aucune preuve de l'implication des machines submersibles n'a été recensée, mis à part des témoignages de soi-disant membres d'un projet d'évasion. Mais, si l'usage de sous-marins reste hypothétique, le gouvernement britannique a pris ce type de projets assez au sérieux pour avertir Lowe à Sainte-Hélène. L'ex-empereur, par l'intermédiaire d'habitants de l'île, est lui-aussi mis au courant. Ainsi, Balcombe rapporte en janvier 1818 à Napoléon et à ses compagnons que les autorités portugaises ont arrêté un groupe d'officiers français qui ont prévu de le sauver « au moyen d'un bateau sous-marin »⁴⁰⁹.

Enfin, après les navires à vapeur et les sous-marins, d'autres indiscretions évoquent l'utilisation d'un aérostat. Effectivement, l'évasion semble tellement impossible que le *Journal de Paris* explique que « pour s'échapper il faudrait avoir des ailes »⁴¹⁰. Or, cette idée d'évasion par la voie des airs a, semble-t-il, été considérée, et notamment au Brésil, où plusieurs Bonapartistes chercheraient à transporter des ballons au large de Sainte-Hélène pour pouvoir y débarquer et libérer le captif⁴¹¹.

Finalement, les comploteurs et les rumeurs ne manquent pas d'imagination par rapport à l'emploi d'inventions récentes pour les projets visant Sainte-Hélène. D'ailleurs, ces innovations, navire à vapeur, sous-marin et aérostat, ont toutes été proposées à Napoléon lors de son règne pour renforcer son armée et sa marine, mais aucune n'a été retenue. Il est donc curieux que des inventions sur lesquelles il n'a jamais voulu s'attarder deviennent des moyens potentiels de le libérer. Toutefois, les chances de réussite restent faibles. Un navire à vapeur n'a que sa vitesse comme avantage ; un sous-marin pourrait certes permettre à des comploteurs

⁴⁰⁶ *Idem.*

⁴⁰⁷ DECHAUX, *art. cit.*, p. 302.

⁴⁰⁸ BAYLEY, *op. cit.*, p. 241.

⁴⁰⁹ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, *op. cit.*, p. 247.

⁴¹⁰ *Journal de Paris*, 14 décembre 1815, 4 p., p. 4.

⁴¹¹ OCAMPO, *op. cit.*, p. 231.

d'atteindre les côtes de l'île sans être vus mais encore faudrait-il qu'ils atteignent Longwood ; et un aérostat n'est sans doute pas le moyen de transport le plus discret. Ainsi, atteindre Napoléon au cœur de l'île sans être aperçu est une difficulté qu'aucun des engins cités ne peut résoudre. Outre que la maison est située sur un plateau dont la surveillance est facile, elle est gardée en permanence par des soldats et personne ne peut entrer ou sortir de son enceinte après le coucher du soleil.

CHAPITRE 8
LES RAISONS DU REFUS D'UNE ÉVASION

8.1 UNE ÉVASION QUI N'A PAS L'ASSENTIMENT DE NAPOLEON

8.1.1 Un empereur ne s'évade pas !

Les sentiments de l'empereur déchu vis-à-vis des projets d'évasion sont formels : « Je n'essaierai jamais de recouvrer ma liberté »¹. Cette affirmation à O'Meara en 1817 montre son refus de s'évader. Dès juillet 1815 lorsqu'il séjourne à l'île d'Aix avec l'intention de gagner l'Amérique, des fidèles lui proposent divers plans afin d'éviter de tomber entre les mains des patrouilleurs anglais. Il y est question de forcer le blocus anglais grâce à deux frégates². En outre, un lieutenant de vaisseau lui propose de le cacher dans un navire de commerce en partance pour l'Amérique³. Joseph Bonaparte souhaite même utiliser la ressemblance avec son frère pour bernier les Anglais sur son identité le temps que son cadet gagne les États-Unis⁴. Mais Napoléon est très clair, « il ne pensait pas que sa dignité lui permît le déguisement »⁵. Ainsi, tout projet nécessitant une usurpation ou une feinte est rejeté, attitude certes honorable, mais qui le condamne à se livrer aux Anglais.

La pensée d'être capturé alors qu'il essaye de s'enfuir l'empêche de tenter ce coup de dés. Marchand explique : « se cacher dans la cale d'un vaisseau, s'il venait à être pris, était un procédé que l'Empereur trouvait indigne de lui »⁶. Pour l'ex-empereur, être arrêté comme un hors-la-loi en cavale, n'est pas digne de lui. De même, ce scénario affaiblirait sa légende. Après tout, n'a-t-il pas dit « du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas »⁷ ? Et justement, être capturé en pleine évasion serait grotesque ! Au contraire, se rendre à ses ennemis, remettre son sort entre les mains de ceux qui n'ont cessé de le combattre, voilà un moyen de se sublimer. Or, pour un homme comme lui, soucieux de son image et de la mémoire qu'il souhaite laisser au monde, il est logique qu'entre se rendre ou tenter de s'échapper, le choix soit vite tranché.

Il maintient la même attitude à Sainte-Hélène. Effectivement, il est très clair fin 1815

¹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 348.

² MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 1...*, op. cit., p. 78.

³ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, op. cit., p. 24.

⁴ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 1...*, op. cit., p. 80.

⁵ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, op. cit., p. 676.

⁶ Marchand, cité par, MARTINEAU, Gilbert, *Napoléon se rend aux Anglais*, Paris, Hachette, 1969, 285 p., p. 105.

⁷ Napoléon, cité par, BALMAIN, op. cit., p. 654.

lorsqu'il est confronté pour la première fois à la possibilité de s'esquiver. D'ailleurs, il porte un jugement sévère sur les projets d'évasion, expliquant que « tous ceux qu'on m'a proposés jusqu'ici sont absurdes ou dégradants. Me voyez-vous déguisé en matelot ou en travailleur chinois descendu sur la grève par une longue corde et là me cacher dans un baril de bière pour être porté à fond de cale d'un navire à destination de Baltimore ? »⁸. Quand il prend connaissance des bruits sur l'utilisation d'un sous-marin, il déclare : « cette histoire de bateau sous-marin que l'on construit à la Jamaïque est bonne à amuser les enfants »⁹.

De même, il explique à Cipriani que « jamais je ne fuirai d'ici, jamais. Je ne puis qu'en partir. Je me dois cela. Ainsi, je suis parti de l'île d'Elbe ; je n'en ai pas fui »¹⁰. Las Cases développe les mêmes arguments dans une lettre à Lucien Bonaparte en 1816 : « L'Empereur est et demeure aujourd'hui positivement dans la même pensée, la même position, les mêmes désirs qu'à l'île d'Aix. Il y a tenu, voulant aller en Amérique chercher le repos sur les bords du Mississippi ou de l'Ohio, ou prendre asile en Angleterre sous la protection des lois »¹¹. Finalement, Napoléon, même prisonnier, reste avant tout soucieux de sa dignité et ne songe pas à s'échapper.

8.1.2 Une évasion à hauts risques

Les risques pendant ou après l'évasion ne sont pas nuls. Napoléon ne souhaite pas livrer son sort à n'importe qui. Sa confiance envers ses possibles sauveurs est une condition essentielle à ses yeux et n'est jamais remplie. Ainsi, madame de Montholon signale : « l'Empereur n'est pas un aventurier à se jeter dans un esquif pour arriver je ne sais où »¹². En 1820 Montholon confie également à Montchenu que le plus grand obstacle à une évasion de Sainte-Hélène n'est pas la géographie de l'île ou la surveillance des Anglais mais le refus de l'ex-empereur de déléguer sa personne à un parfait inconnu. Impossible pour lui d'être enlevé par des individus qu'il ne connaît pas ou pour lesquels il n'a aucune estime, pouvant trahir ou

⁸ Napoléon, cité par, MORAUD, Marcel, « Le Champ d'Asile au Texas », *The Rice institute pamphlet*, volume 39, avril 1952, p. 18 à 44, p. 43.

⁹ Napoléon, cité par, MURAT, *op. cit.*, p. 208.

¹⁰ DRIAULT, Edouard, « Chronique napoléonienne d'Italie », *Revue des études napoléonienne*, numéro 36, janvier 1933, p. 306 à 316, p. 316.

¹¹ Las Cases, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 4...*, *op. cit.*, p. 33.

¹² Madame de Montholon, citée par, BALMAIN, *op. cit.*, p. 649.

causer l'échec du projet, d'où de nouvelles humiliations. Selon Gourgaud, quand il apprend le projet d'enlèvement par Latapie et de ses complices, il les qualifie « d'aventuriers » et déclare : « que jamais il ne se serait confié à eux »¹³. De surcroît, l'idée d'être capturé par des hommes songeant uniquement à un profit financier, à l'exemple d'une rançon, n'est pas à exclure. Pour Montholon, seule la présence d'un membre de la famille Bonaparte ou d'un confident de Napoléon parmi les individus débarquant à Sainte-Hélène pour le libérer aurait pu le convaincre¹⁴.

Ensuite, l'ex-empereur reste réaliste, presque pessimiste, sur ses chances, « quand bien même il voudrait s'évader, il avait contre lui 98 chances sur 100 »¹⁵. Qui plus est, tenter une cavale induit l'éventualité d'être blessé ou tué. La présence de gardes anglais pouvant ouvrir le feu sur les fuyards est probable, sans compter un imprévisible accident à cause des obstacles dressés par la nature. D'après Montholon, atteindre la côte de l'île de nuit est envisageable « au risque de nous briser cent fois le cou »¹⁶. Nul doute que Napoléon ne risquerait pas sa vie pour seulement entreprendre une évasion et réduire ainsi à néant tout le travail de propagande réalisé au profit de sa légende. Surtout, dès son départ pour Sainte-Hélène, les Anglais le préviennent qu'en cas d'effort de fugue, il sera immédiatement jeté en prison¹⁷. L'annonce d'une mort due à une tentative de fuite ou d'une incarcération serait une indignité pire que son exil. Par ailleurs, il n'ignore pas que s'enfuir l'exposerait au danger d'être assassiné en Amérique par des envoyés de la Sainte-Alliance ou de la Restauration. Napoléon explique : « même si je pouvais m'échapper, où devrais-je me rendre ? Je trouverais des ennemis prêts à se saisir de moi en quelque endroit que je pourrais atteindre »¹⁸. Sans doute n'a-t-il pas tort. Déjà à l'île d'Elbe, des rumeurs circulaient affirmant que des partisans du comte d'Artois envisageaient d'attenter à sa vie.

Las Cases développe également un autre argument contre une évasion. Fin 1816, il écrit : « il reste à se demander comment l'Empereur peut y songer ? D'abord les difficultés insurmontables de l'entreprendre ; ensuite, où aller ? L'Océan ne deviendrait-il pas une seconde

¹³ Gourgaud, cité par, FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 138.

¹⁴ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, *op. cit.*, p. 231.

¹⁵ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 74.

¹⁶ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, *op. cit.*, p. 434.

¹⁷ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, *op. cit.*, p. 55.

¹⁸ Napoléon, cité par, BENHAMOU Albert, *L'autre Sainte-Hélène, la captivité, la maladie, la mort et les médecins autour de Napoléon*, Londres, Albert Benhamou Publishing, 2010, 415 p., p. 82.

prison ? Toute l'Europe, l'Afrique, les Indes, la presque totalité de l'Amérique ne lui sont-ils pas fermés ? »¹⁹. Selon lui, après une évasion, Napoléon serait rejeté par l'ensemble des pays et ne pourrait trouver aucune terre d'exil. Cet avis paraît toutefois discutable ; s'il est certain du refus de l'Europe, l'Amérique aurait sans doute consenti à lui offrir l'hospitalité. De même, il aurait été étonnant que, comme l'affirme Las Cases, l'Afrique et l'Asie – peu mêlés aux guerres napoléoniennes – ne l'auraient pas reçu. Enfin, Napoléon aurait très bien pu s'introduire clandestinement dans un pays sans forcément être reconnu.

Enfin, en cas d'évasion, il n'a d'autre choix que d'abandonner ses compagnons. Or, le risque est grand pour ces derniers. Effectivement, Hudson Lowe les prévient en 1816 de leur condamnation à mort pour toute aide apportée à l'ex-empereur dans sa fuite²⁰. Il est peu vraisemblable que Napoléon aurait accepté de sacrifier des hommes qui ont tout abandonné pour partager son exil

8.1.3 Mourir en martyr plutôt que de s'évader

Pour Napoléon, rejeter les projets d'évasion repose sur les bénéfices qu'il peut en tirer. Or, comme l'écrit Jean Tulard, « qu'y eut-il gagné sinon une fin de vie médiocre ? »²¹. Il est hors de question de regagner l'Europe. Son retour en France semble difficile à imaginer. Rejoindre son frère Joseph aux États-Unis reste la meilleure option. Cependant, notamment après 1817 sa santé ne lui aurait pas permis de réaliser de grands projets. Comme il le remarque en septembre 1819 : « j'ai pris de l'embonpoint, j'ai perdu mon énergie, le ressort est détendu »²². Ce constat s'accroît en novembre 1819 où il s'exclame : « aujourd'hui je ne suis plus rien, mes forces, mes facultés m'abandonnent, je végète, je ne vis plus »²³. Il serait donc contraint de mener une vie simple et tranquille de bourgeois américain comme Joseph. Toutefois, cette fin présente un risque, non pour sa personne mais pour sa légende. Loin de sa vie extraordinaire, elle est pour le moins banale et lui aurait porté préjudice à la différence de sa captivité.

¹⁹ Las Cases, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 4...*, op. cit., p. 33.

²⁰ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 409.

²¹ TULARD, Jean, *Napoléon, les grands moments d'un destin*, Paris, Fayard, 2006, 625 p., p. 568.

²² AN TOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 1...*, op. cit., p. 100.

²³ *Ibid.*, p. 402.

Napoléon a la volonté de marquer l'Histoire par une fin grandiose. Le martyre en est une. Il refuse l'évasion parce qu'elle ruinerait la légende qu'il souhaite bâtir. Et celle-ci se base en partie sur le calvaire qu'il subit dans un « séjour de crimes et de ténèbres »²⁴. Il pense au souvenir qu'il laissera : « le malheur était ce qui manquait à mon renom ! J'ai porté la couronne impériale de France, la couronne de fer d'Italie... mais les Anglais ont fait pour moi davantage. Ils m'en ont donné une plus glorieuse, celle que porta le Sauveur du monde : la couronne d'épines. Toute oppression, toute insulte qu'ils font peser sur moi ne peuvent que me grandir encore ; et c'est aux persécutions de l'Angleterre que je devrai la part la plus brillante de ma renommée »²⁵. Avec une évasion, toute cette stratégie serait remise en cause. Seule une fin digne de Prométhée trouve grâce à ses yeux. D'ailleurs, même les Ultras lui concèdent ce lien avec le titan enchaîné dans plusieurs articles et pamphlets entre 1815 et 1821. En revanche, la comparaison n'a pas pour but de renforcer une quelconque image de martyr ; bien au contraire, elle doit illustrer la juste punition accordée à un monstrueux personnage. Ainsi, un journal ultra estime en 1820 le châtement de Prométhée parfaitement mérité pour Napoléon²⁶. De même, en 1818, un pamphlet écrit qu'en raison de sa méchanceté et de ses trop nombreux crimes, il nourrit « plus de vautours que Prométhée »²⁷. Ce texte estime de surcroît qu'une exécution par les Anglais ou toute autre puissance en 1815 aurait été un châtement trop doux. Au contraire, une lente agonie est préférable.

Ainsi, s'il ne supporte pas sa prison, Napoléon sait qu'elle peut lui apporter plus de gloire que toutes ses campagnes. À court terme, il sait que sa captivité fait débat et lui permet de ne pas être oublié en Europe, comme il le souligne : « si, au lieu d'être ici, j'étais en Amérique, comme Joseph, on ne penserait plus à moi, et ma cause serait perdue »²⁸. De nouveau, après une proposition d'évasion faite à Montholon, il ajoute : « j'ai encore quinze ans de vie, tout cela [s'évader pour partir en Amérique] est bien séduisant ; mais c'est une folie, [...]. Si Jésus-Christ n'était pas mort sur la croix, il ne serait pas Dieu »²⁹. Cette phrase résume bien son état d'esprit. Pour qu'il touche l'opinion européenne, il doit faire oublier l'ogre corse dévorant la jeunesse

²⁴ Napoléon cité dans une lettre d'O'Meara, citée par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 280.

²⁵ MALCOLM, Clémentine, « Le journal de Sainte-Hélène, quatrième et dernière partie », *Revue des études napoléoniennes*, tome 33, Juillet 1931, p. 283 à 308, p. 303.

²⁶ FRENILLY, Auguste François, « De l'Espagne et de la France », *Bibliothèque royaliste*, tome 5, Paris, Gide fils, 1820, p. 354 à 367, p. 356

²⁷ ANONYME, *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte, domicilié de l'île Sainte-Hélène, composée de cinq épîtres*, Paris, Le Clere, 1818, 87 p., p. 23.

²⁸ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, *op. cit.*, p. 156.

²⁹ *Ibid.*, p. 151-152.

française au profit d'un souverain libéral qui a lutté contre les monarchies absolues. La tâche s'avère délicate tant sa réputation en 1815 est mauvaise : la légende noire l'illustre. Mais avec le calvaire que lui font subir ses vainqueurs, la situation peut tourner à son avantage, justement à condition de mourir en martyr. Pour cela, il doit rester à Sainte-Hélène. D'ailleurs, il énonce : « le martyr me dépouille de ma peau de tyran »³⁰. Enfin, Napoléon résume à Montholon les raisons de son refus de s'échapper en déclarant : « je ne vois en Amérique qu'assassinat ou oubli. J'aime mieux Sainte-Hélène »³¹.

De plus, il pense à l'avenir de son fils et il est persuadé que son sort est utile à celui-ci. Il imagine : « ma présence en Europe, voire même en Amérique, serait d'un immense intérêt pour notre pauvre France : elle arrêterait la réaction royale ; je serai le cauchemar du Roi », mais, réaliste ou calculateur en pensant à sa progéniture, il ajoute : « s'il vit, mon martyr lui rendra sa couronne »³².

Malgré tout, rien ne l'empêche de conserver une certaine sympathie pour ceux qui ont tenté de le délivrer. Effectivement, son testament prévoit des legs intéressants. Il transmet une forte somme d'argent à plusieurs hommes, ayant eu, selon les rumeurs, la volonté de le libérer. Par exemple les généraux Brayer, Clauzel et François Lallemand héritent chacun de 100 000 francs³³. Cette générosité peut être interprétée comme un signe de gratitude. Cette thèse est défendue par Fernando Berguño Hurtado³⁴. Toutefois, Napoléon aurait tout simplement voulu dédommager les hommes qui, de par leur fidélité envers sa personne, ont connu l'exil. En effet, l'ex-empereur a légué de l'argent à plusieurs hommes ostracisés par la Restauration tel le baron Ménéval et pas uniquement à ceux qui ont, par la suite toujours d'après les rumeurs, tenté de le délivrer. Au demeurant, d'autres personnalités ne sont pas gratifiées comme Lakanal. Le testament seul n'est ainsi pas une preuve de la sympathie de Napoléon envers ceux qui ont cherché à le libérer. Finalement, si Napoléon ne souhaite pas s'évader, la seule autre option pour quitter Sainte-Hélène est une libération par le gouvernement britannique.

³⁰ Napoléon, cité par TULARD, Jean, *Napoléon, les grands moments d'un destin...*, *op. cit.*, p. 563.

³¹ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, *op. cit.*, p. 435.

³² MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 1...*, *op. cit.*, p. 286.

³³ Testament de Napoléon, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté.

³⁴ BERGUÑO HURTADO, *op. cit.*, p. 45.

8.2 LES ESPOIRS D'UN DÉPART DE SAINTE-HÉLÈNE

8.2.1 Bientôt en Angleterre

Si Napoléon refuse tous les projets d'évasion, ce n'est pas uniquement parce qu'il n'a pas confiance dans les chances de succès ou qu'il considère une évasion comme indigne de lui, c'est surtout parce qu'il espère pouvoir un jour quitter sa prison librement. En effet, il ne s'est pas vraiment imaginé rester définitivement à Sainte-Hélène, notamment les premières années. Âgé de 46 ans et d'une santé correcte, Napoléon ne veut pas vivre des années sur cette île. Ainsi, dès novembre 1815, il juge avec « horreur, le grand nombre d'années qu'il pouvait encore avoir à courir »³⁵. Les Anglais sont également conscients d'une captivité potentiellement longue. Par exemple, une loi du Parlement anglais en 1816 précise que le roi du Royaume-Uni et « ses successeurs » ont la faculté de détenir Napoléon³⁶. C'est donc prévoir un long enfermement.

Une fois arrivé sur les lieux, le captif se berce d'illusion à croire – ou à espérer – son retour exigé par l'Europe ou l'autorisation du gouvernement anglais pour quitter son rocher dans un futur proche. Il ne désespère pas non plus de gagner l'Angleterre. Jusqu'en 1818, il évoque à plusieurs reprises une libération. En juillet 1816, il déclare : « tôt ou tard, nous irons aux États-Unis ou en Angleterre »³⁷. Il prédit également à Gourgaud le 30 juin 1817 : « nous serons [en Angleterre] avant un an »³⁸. Et en juillet 1817, il annonce : « je pense qu'aussitôt que les affaires de France seront réglées et que tout sera tranquille, le gouvernement anglais me permettra de retourner en Europe et de finir mes jours en Angleterre »³⁹. Toutefois, son souhait du 15 août 1817 lors de la Saint-Napoléon, « fêter la prochaine [Saint-Napoléon] hors de [Sainte-Hélène] »⁴⁰, illustre l'apparition du doute mais aussi le maintien de l'espoir. Cette perspective heureuse est aussi défendue par ses compagnons. Ainsi, justement lors de sa déclaration sur l'incertitude de son avenir le 15 août 1817, Bertrand lui répond espérer fêter avec lui et tous ses proches son prochain anniversaire loin de Sainte-Hélène⁴¹. Certes, il est possible que le fidèle maréchal du palais n'est pas réellement convaincu en ses dires mais essaye

³⁵ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, op. cit., p. 203.

³⁶ Journal *Sun*, le 18 mars 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 204, recto.

³⁷ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1...*, op. cit., p. 231.

³⁸ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, op. cit., p. 174.

³⁹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 74.

⁴⁰ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 260.

⁴¹ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, op. cit., p. 245.

simplement de reconforter son empereur.

Néanmoins, à partir de l'année 1818, les certitudes font définitivement place aux doutes. Par exemple, en décembre 1818 Napoléon émet l'hypothèse au détour d'une conversation : « peut-être ne serons-nous plus ici dans un an ? »⁴². De surcroît, à la fin de l'année 1818, il interpelle Bertrand et lui dit : « sortirons-nous d'ici ? Finirons-nous dans ce misérable pays ? Je ne le crois pas, mais la question est compliquée »⁴³.

8.2.2 Le rêve américain

S'il y a des espoirs de libération, il est intéressant de s'attarder sur le choix de Napoléon sur le lieu de son exil une fois libre. La destination privilégiée s'il quittait Sainte-Hélène ne fait pas mystère : il s'agit du Nouveau Monde, et plus particulièrement des États-Unis. Certes, il se doute que, si les Anglais le laissaient partir, ils exigeraient une installation en Angleterre, mais il manifeste sa préférence pour l'Amérique. Dès l'été 1815, après sa seconde abdication, il a constamment le regard tourné vers le Nouveau Monde. Las Cases révèle qu'il « avait formé le projet d'aller en Amérique »⁴⁴. Depuis la Révolution, cette terre a accueilli de nombreux exilés européens. Il est donc légitime que voyant sa carrière terminée en Europe, il regarde de l'autre côté de l'Atlantique. Après son départ du pouvoir, n'a-t-il pas dit à sa famille « qu'il allait aux États-Unis et que ceux qui portaient son nom n'avaient d'autre parti à prendre que de venir le rejoindre »⁴⁵ ? Des dispositions pour atteindre ce pays sont même adoptées. Par exemple, Fouché, président du gouvernement provisoire, signe un arrêté mettant au service de l'ex-empereur deux frégates pour s'y rendre⁴⁶. Cependant, les Anglais en ont décidé autrement.

Toutefois, l'empereur déchu médite sur son île et ne désespère pas de rejoindre les États-Unis. À maintes reprises, il évoque cette éventualité. En juin 1816, alors que Las Cases évoque avec lui un avenir meilleur, le captif parle de pouvoir se rendre soit en Angleterre, soit en Amérique avec une préférence pour cette dernière⁴⁷. En avril 1816, il s'exclame : « ah ! Quel

⁴² BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 207.

⁴³ *Ibid.*, p. 218.

⁴⁴ Las Cases, cité par, WARDEN, *op. cit.*, p. 48.

⁴⁵ BEAUHARNAIS, Hortense, *Mémoires de la reine Hortense, volume 3*, Paris, Plon, 1927, 400 p., p. 37.

⁴⁶ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, *op. cit.*, p. 18.

⁴⁷ Convention du 2 août 1815, citée par, LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*,

malheur que je n'aie pu gagner l'Amérique ! »⁴⁸. Le choix des États-Unis s'explique notamment par la liberté dont il jouirait sur place. Il devine qu'en Angleterre, il serait constamment surveillé même s'il disposerait de plus d'indépendance qu'à Sainte-Hélène. De l'autre côté de l'Atlantique, il sait que son autonomie serait assurée. Ainsi, en 1820, il dit que : « l'Amérique était le (refuge) le plus naturel [...] si j'y fus allé, on pouvait espérer là être protégé. On y avait l'indépendance »⁴⁹. Il note aussi que sa vie y serait plus agréable. Effectivement, il avoue à Bertrand en octobre 1817 : « mon grand tort est d'être venu chez les Anglais et d'être à Sainte-Hélène, car si j'étais en Amérique, tout serait bien. Ici tout est très mal »⁵⁰. Ce constat s'impose de lui-même ; il est clair que son existence en Amérique ne peut être que meilleure que celle menée à Sainte-Hélène.

Le départ en Amérique devient même un sujet de conversation destiné à essayer de détendre Longwood. Ainsi, Bertrand révèle qu'un jour où l'ex-empereur est triste, il partage avec ses compagnons l'hypothèse de gagner l'Amérique : « tout cela fait naître beaucoup d'idées plaisantes et on passe deux heures assez gaîment »⁵¹. Finalement, ce continent devient un lieu symbolique pour Napoléon où il serait libre et en paix.

Cependant, ses buts dans le Nouveau Monde ne sont pas clairs et se modifient régulièrement. Lors de sa captivité, il affirme à plusieurs reprises qu'il vivrait en simple retraité loin de toute agitation. Ainsi, aux dires de Las Cases, les États-Unis auraient été un lieu de retraite où il ne ferait plus parler de lui⁵². De son côté, Montholon rapporte ces déclarations de Napoléon au début de l'année 1816 : « si j'étais en Amérique, je ne penserais qu'à mon jardin ; j'ai toujours envié le sort d'un bon bourgeois de Paris »⁵³. Les fatigues de l'âge seraient la principale raison de cette absence d'ambition. Par exemple, en décembre 1816, Napoléon déclare à O'Meara : « je deviens vieux ; je ne désire que vivre dans la retraite »⁵⁴. Enfin, quand Albine de Montholon demande à Napoléon en 1817 s'il « ne fondera pas un jour un vaste empire

op. cit., p. 777.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 495.

⁴⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 420.

⁵⁰ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 293.

⁵¹ *Ibid.*, p. 273.

⁵² WARDEN, *op. cit.*, p. 48.

⁵³ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 1...*, *op. cit.*, p. 216.

⁵⁴ Napoléon, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, *op. cit.*, p. 166.

en Amérique », ce dernier rétorque : « je suis bien vieux »⁵⁵. Les États-Unis seraient donc un lieu de repos où il n'est pas question de bâtir des projets grandioses. Napoléon vivrait donc, selon ses dires, comme son frère Joseph.

Pourtant, il a bien quelques desseins sur le continent américain. Ainsi, il annonce en février 1819 : « si j'étais libre, j'irais en Amérique. J'y réunirais toute ma famille »⁵⁶. Il y a donc des ambitions au moins de rassemblement familial. Or, elles peuvent être la voie de la constitution d'un établissement français bonapartiste.

Enfin, d'autres déclarations révèlent un Napoléon bouillonnant de projets pour son avenir outre-Atlantique. De ce fait, son secrétaire note dès juin 1815 que son maître « accoutumé aux émotions fortes, aux événements extraordinaires » ne pense nullement à se retirer mais espère trouver un nouveau théâtre d'opérations⁵⁷. Certes, il s'agit de convoitises antérieures à Sainte-Hélène, toutefois, dans son exil, Napoléon pense toujours à un nouvel empire en Amérique. Effectivement, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, il imagine les scénarii s'il avait pu gagner l'Amérique et suggère la création d'un nouveau pays francophone en Amérique du Nord avec le regroupement de ses partisans. Il prévoit une population d'environ 60 000 individus et une richesse nationale de 100 millions, et conclut en affirmant : « c'eût été une gloire nouvelle »⁵⁸. Même Gourgaud affirme en 1817 que si Napoléon et ses compagnons avaient atteint l'Amérique en 1815, ils auraient fondé un état à part entière⁵⁹. De surcroît, l'ex-empereur rejette toute idée de retraite, certifiant : « que ferais-je en Amérique ? Vivre en petit-bourgeois ? J'y avais songé en 1815, dans un moment où j'étais très las »⁶⁰. Napoléon convoiterait donc de nouveaux lauriers outre-Atlantique et ne songerait pas à se reposer.

Finalement, les desseins de l'empereur déchu sont changeants. Toutefois, le précédent de l'île d'Elbe prouve qu'il n'est pas homme à se complaire dans une retraite. Ainsi, il est possible qu'une fois en Amérique et après quelques mois de repos, il se lancerait dans des projets ambitieux. Néanmoins, de nombreux obstacles s'y opposeraient même s'il arrivait libre aux États-Unis. Tout d'abord, il vieillit et sa santé décline. Les fatigues du corps l'auraient donc

⁵⁵ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1...*, op. cit., p. 522.

⁵⁶ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, op. cit., p. 308.

⁵⁷ FLEURY DE CHABOULON, op. cit., p. 262.

⁵⁸ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, op. cit., p. 675.

⁵⁹ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, op. cit., p. 309.

⁶⁰ Napoléon, cité par, MURAT, op. cit., p. 208.

peut-être forcé à une véritable retraite.

De plus, il n'aurait pu mener des activités importantes aux États-Unis à cause des Américains eux-mêmes. En effet, la présence de l'ex-empereur aurait été perçue avec embarras. Si le secrétaire de Napoléon lui certifie fin juin 1815 que : « les Américains vous aiment et vous admirent »⁶¹, la réalité est plus contrastée. Selon Montchenu, un capitaine américain de passage à Sainte-Hélène explique : « le fond de la nation est républicain ; le gouvernement l'est entièrement, et il sait très bien que Bonaparte et une République ne pourraient pas exister longtemps ensemble »⁶². Dès lors, ce n'est pas la réaction de l'Europe qui inquiète ce marin si Napoléon débarque dans son pays mais son ambition. Une partie des Américains n'imaginent pas l'ancien empereur vivre tranquillement chez eux comme retraité et le voient menant des projets qui pourraient leur être préjudiciable. D'ailleurs, selon les représentants français aux États-Unis, les diverses envies de créations de territoires bonapartistes en Amérique tourmentent Washington. Ainsi, ils signalent que la « confédération napoléonienne » de Lakanal intéresse « beaucoup plus les États-Unis que la France »⁶³. De même, Hyde de Neuville prétend que le gouvernement américain est affolé par ce projet et que « de fortes et efficaces mesures » s'apprêtent à être prises contre lui⁶⁴. Donc, même si les États-Unis n'auraient pas refusé l'accès du territoire à l'ancien empereur, il est évident qu'il aurait été mis en surveillance pour enrayer ses ambitions. Au final, Napoléon aurait été contraint de vivre en Amérique sans aspiration à la grandeur.

8.2.3 L'Europe, terre d'espoir

Cet optimisme face à une possible libération au cours des premières années de captivité est dû à plusieurs facteurs. Tout d'abord, les paroles du premier geôlier de Napoléon à Sainte-Hélène sont de nature à favoriser l'espoir. Gourgaud affirme que lors du trajet vers l'île, Cockburn se serait laissé aller à une confidence annonçant la possibilité « qu'une escadre anglaise ramène un jour l'Empereur de Sainte-Hélène à Londres »⁶⁵. En avril 1816, il dit à

⁶¹ FLEURY DE CHABOULON, *op. cit.*, p. 281.

⁶² FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 126.

⁶³ Lettre au secrétaire d'État Rush, le 30 août 1817, le 25 août 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 74, 39CP 74, folio 160, recto.

⁶⁴ Lettre de Hyde de Neuville, le 30 août 1817, le 12 septembre 1817, *ibid.*, folio 210, recto.

⁶⁵ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome I...*, *op. cit.*, p. 55-56.

Montholon que « avant deux ou trois ans Napoléon ne serait plus à Sainte-Hélène »⁶⁶. De même, l'épouse de l'amiral anglais chargé de la défense navale de l'île en juin 1816 explique que son mari « restera ici [à Sainte-Hélène] plus d'un an, à moins que l'Empereur ne parte et qu'alors il l'accompagnera »⁶⁷. Ainsi, aucune promesse n'est faite ; cependant, ces déclarations de personnages liés à la surveillance de l'île justifient l'espoir de Napoléon de quitter Sainte-Hélène.

Selon les lois anglaises, Sainte-Hélène n'est pas forcément un lieu définitif. En effet, le Parlement britannique stipule que Napoléon doit être gardé mais sans nommer d'endroit précis et, de surcroît, affirme que le lieu de détention peut être changé si le souverain le juge nécessaire⁶⁸.

Aussi, après la chute de l'Empire, la situation en France et en Angleterre laisse un espoir. Ainsi, à l'été 1816, Napoléon déclare à Hudson Lowe : « dans deux ans, il y aura un changement de ministère en Angleterre ou un nouveau Gouvernement en France, et je ne serai plus ici »⁶⁹. Il est donc incontestable que l'une des espérances de l'ex-empereur est un renversement des Bourbons en France et l'installation d'un nouveau régime lui permettant, sinon de rentrer en France, au moins de quitter Sainte-Hélène. Effectivement, malgré les mesures prises par les Anglais pour contrôler les informations apportées à Sainte-Hélène, Napoléon est au courant des événements qui se déroulent dans le monde et notamment en Europe, entre la correspondance clandestine qui relie l'île au reste du monde, les journaux et les voyageurs. Napoléon écoute avec attention les nouvelles provenant d'Europe et d'Amérique. Peut-être l'une d'elle pourrait-elle un jour lui permettre de quitter son rocher. Régulièrement, lui et ses compagnons attendent l'arrivée de navires apportant des informations. Ainsi, le 1^{er} janvier 1818, alors que l'un d'eux accoste, tous les proches de l'ex-empereur lancent leur pronostic entre remplacement du gouverneur, mort du prince régent, ou changement de ministère. Gourgaud remarque la profonde émotion qui touche Longwood lorsque les Français voient arriver O'Meara supposé au courant des dernières nouvelles⁷⁰.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 161.

⁶⁷ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 71.

⁶⁸ *Journal Sun*, le 18 mars 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 204, recto et verso.

⁶⁹ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, *op. cit.*, p. 282.

⁷⁰ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 428-429.

Le tsar Alexandre est aussi une source d'espoir. Napoléon, par l'intermédiaire de son entourage, ne cesse de louer les qualités d'Alexandre I^{er} auprès du commissaire russe, sachant très bien que Balmain envoie des rapports à Saint-Pétersbourg. Le comte russe est même prié de solliciter une intervention de son souverain auprès des Anglais pour transférer Napoléon ailleurs⁷¹. Cette espérance du captif peut s'expliquer par le comportement chevaleresque du tsar. Après tout, il a imposé le choix de l'île d'Elbe en 1814. Qui plus est, Napoléon n'affirme-t-il pas qu'Alexandre fût son ami à une époque ? Pourquoi donc le monarque russe ne pourrait-il pas jouer de son influence ? En revanche, Napoléon n'espère, à raison, aucune amélioration de son sort par l'intermédiaire de son épouse Marie-Louise. Au début de 1817, alors que Montholon évoque la possibilité qu'elle puisse influencer son père, l'empereur d'Autriche, Napoléon l'interrompt et affirme qu'il n'y a aucun espoir dans cette direction⁷².

Enfin, un retour en France est envisagé même s'il reste peu crédible. Effectivement, Napoléon ne voit que deux possibilités : « il faut que je meure ici ou que la France vienne m'y chercher »⁷³. Qui plus est, à l'été 1817 devant Gourgaud il se montre optimiste, affirmant qu'en France « tout est en fermentation, il faut attendre la crise avec patience, j'ai encore un grand nombre d'années à vivre : ma carrière n'est pas finie ! »⁷⁴. De nouveau, il souhaite une révolution dont l'une des conséquences serait son retour. Cependant, il suggère ici que cette crise devrait avoir lieu lors du décès de Louis XVIII, soit dans quelques années. Des hypothèses sur son avenir s'avèrent également très excessives. Ainsi, au cours d'une conversation avec ses compagnons, il est imaginé qu'il puisse un jour redevenir empereur. Si Las Cases propose une intervention de la Russie, Napoléon opte plutôt pour une révolution jacobine en Europe pour contraindre les cours européennes à le rappeler pour la mater, à moins qu'il s'agisse de défendre l'Europe d'une invasion russe⁷⁵. Étrangement, le captif n'est pas le seul à imaginer un tel événement. Cette possibilité est aussi défendue par un pamphlet hostile expliquant qu'en cas de guerre entre les puissances, son rappel en Europe est envisagé pour lutter contre un pays au profit d'un autre⁷⁶.

⁷¹ BALMAIN, *op. cit.*, p. 683.

⁷² GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1...*, *op. cit.*, p. 415.

⁷³ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2...*, *op. cit.*, p. 152.

⁷⁴ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 129.

⁷⁵ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1...*, *op. cit.*, p. 81-82.

⁷⁶ BAUMES, Jean-Baptiste-Théodore, *Réflexions sur la nécessité de la mort de Buonaparté*, édition non précisée, 1815, 12 p., p. 12.

Durant tout son exil, le captif imagine donc diverses possibilités d'embrasement de l'Europe qui entraîneraient son retour. Par conséquent, il a une certaine lucidité. Il sait qu'il ne peut revenir aux affaires que si l'état de l'Europe empire. Loin du continent, il est persuadé que le nouvel ordre européen issu du congrès de Vienne s'effondrera rapidement soit par « l'explosion des peuples » soit par « la querelle prochaine des Puissances entre elles »⁷⁷. Et ce ne sont pas les nouvelles qu'il reçoit au début de son exil qui le font changer d'avis. Aux dires de Las Cases, les journaux obtenus à Longwood évoquent l'agitation des peuples européens et la menace de guerre entre pays de la Sainte-Alliance⁷⁸. Ses espérances se fondent sur les nouvelles qui lui parviennent. Néanmoins, il se donne encore une importance en Europe qu'il n'a plus en réalité.

8.2.4 Le mirage libéral

Outre le poids de l'opinion anglaise, Napoléon espère qu'une victoire des Libéraux en Angleterre pourrait entraîner un assouplissement de ses conditions de détention voire une libération. En effet, sa garde est confiée à Londres par les puissances alliées. En théorie, seul ce pays peut décider de le remettre en liberté, sans l'avis des autres. Selon une loi anglaise, il est considéré comme « prisonnier de guerre »⁷⁹. Dès lors, si les Anglais décident de faire « la paix » avec lui, il pourrait être libéré. Or, ce sont les Conservateurs – ou *tories* – qui sont aux affaires à Londres et furent sous l'Empire ses adversaires les plus acharnés outre-Manche. Inversement, les Libéraux, plus conciliants, avaient proposé d'essayer de négocier avec la France notamment en 1815 quand Napoléon a libéralisé son régime. En août 1815, ils ont même multiplié les démarches pour lui permettre de débarquer en Angleterre et d'échapper à la déportation à Sainte-Hélène en invoquant le droit britannique. Et après 1815, des Libéraux militent pour sa libération en expliquant que son emprisonnement est illégal. Ils ajoutent que la décision de l'enfermer porte atteinte aux principes de générosité de la nation anglaise sans compter que Napoléon s'est rendu aux Anglais en 1815 suite à la promesse de la Grande-Bretagne de lui accorder l'asile⁸⁰. Plusieurs faits prouvent qu'ils sont indignés par l'emprisonnement de Napoléon. Par exemple, certains, dont le duc de Sussex, un des fils du roi,

⁷⁷ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1 ...*, op. cit., p. 400.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 494.

⁷⁹ Journal *Sun*, le 18 mars 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 204, verso.

⁸⁰ JOYAL, op. cit., p. 386.

ont publiquement protesté suite au vote de la loi légalisant l'enfermement à Sainte-Hélène⁸¹. Aussi, parmi les membres du Parlement, des voix s'élèvent pour réclamer la générosité⁸².

Napoléon suggère : « si Lord Holland entrait au ministère, peut-être me rappellerait-on en Angleterre »⁸³. Holland est le chef du parti libéral, les *whigs*. Sans être grand partisan de Napoléon, il est l'homme politique anglais le plus en vue à intervenir régulièrement à la Chambre des Lords pour défendre les droits du captif et demander notamment qu'il soit traité avec dignité. Il a défendu l'idée d'une paix avec l'Empire français lors des Cent-Jours. Il est aussi le neveu de Charles Fox, l'homme qui a tenté de négocier en 1806 une paix avec la France. D'ailleurs, le marquis d'Osmond note avec mépris que lord Holland porte un grand intérêt à Napoléon depuis que ce dernier est prisonnier⁸⁴. Nombre d'actions illustrent sa défense. En 1817, il demande une enquête sur le comportement des geôliers, proposition refusée par Bathurst⁸⁵. De même, lady Holland envoie un présent à Napoléon en 1816 pour son anniversaire⁸⁶. Le duc de Bedford, autre libéral anglais, a lui aussi adressé en cadeau plusieurs ouvrages à Napoléon. Le récipiendaire en est d'ailleurs touché. Qui plus est, lors de la rédaction de ses mémoires, sachant très bien qu'elles risquent de ne pas être publiées en France, il songe à les envoyer à des Libéraux anglais comme Holland ou Bedford⁸⁷, preuve de sa confiance envers eux. Même en 1821, des membres de l'opposition font encore « des sorties violentes contre l'injustice du Gouvernement en retenant Buonaparte prisonnier »⁸⁸. Il n'est pas illogique que si ces derniers parviennent au pouvoir, ils acceptent de revenir sur l'emprisonnement. C'est donc avec justesse que Chateaubriand écrit : « Bonaparte espérait sa délivrance des mouvements politiques de l'Europe »⁸⁹.

Le changement de gouvernement en Angleterre aux profits de Libéraux et les conséquences sur la détention de Napoléon sont vus d'un mauvais œil en France, notamment

⁸¹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 62.

⁸² Fragment d'un discours prononcé par M. Philips à la chambre des communes en Angleterre, février 1818, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté.

⁸³ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, op. cit., p. 153.

⁸⁴ Lettre d'Osmond, le 11 mars 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 609, 8CP 609, folio 80, recto.

⁸⁵ PLESSIS RICHELIEU, op. cit., p. 34.

⁸⁶ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 178.

⁸⁷ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 61.

⁸⁸ Lettre de Caraman, le 30 mars 1821, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 614, 8CP 614, folio 110, recto.

⁸⁹ CHATEAUBRIAND, François-René, *Mémoires d'outre-tombe, Tome 7...*, op. cit., p. 154.

par les Royalistes, du gouvernement aux pamphlétaires. Si le commentaire du *Journal de Paris*, notant que les Libéraux anglais en France ne sont connus « que par leur admiration pour Bonaparte »⁹⁰, est excessif, il est en partie fondé. En 1816, Richelieu écrit : « il est triste de voir cet homme [Napoléon] entre les mains d'un peuple, chez lequel un changement dans les personnes qui gouvernent pourrait donner lieu à des combinaisons qui le ramèneraient encore une fois sur la scène du monde »⁹¹. Cette crainte se maintient jusqu'au décès de l'ex-empereur. Par exemple, en 1820, Decazes, nouvellement nommé ambassadeur en Angleterre, a une conversation avec George Tierney, un *whig*, et défend la solidité de la Restauration prétendant que, même si Napoléon débarquait en France, il ne pourrait plus reprendre le pouvoir. Seulement, après cette déclaration, l'Anglais remet en question la pertinence de l'emprisonnement d'un homme dont la menace est nulle. Or, à la même période, la possibilité d'un renversement du gouvernement au profit des *whigs* est non négligeable. Decazes prend donc peur et annonce non seulement à Louis XVIII mais aussi aux représentants de la Sainte-Alliance que l'arrivée au pouvoir des Libéraux anglais pourrait entraîner la libération de Napoléon⁹². Selon Wellington, cette annonce, peu avant l'ouverture du congrès européen de Laybach, « produisit une agitation extraordinaire »⁹³. De manière plus raisonnable, des Royalistes français envisagent que les Libéraux pourraient alléger la surveillance – sans remettre directement le captif en liberté – lui permettant d'avoir plus de facilités pour s'évader. Enfin, des Royalistes imaginent le scénario beaucoup plus improbable d'une révolution de l'autre côté de la Manche qui amènerait au pouvoir des hommes favorables à l'ex-empereur⁹⁴.

Pour finir, Pétry signale qu'en Amérique l'opinion juge invraisemblable une évasion par la force ou par la ruse sans la complicité de l'Angleterre. Vue de ce côté de l'Atlantique, Sainte-Hélène est une véritable forteresse impénétrable et si Napoléon réussissait l'exploit de s'en échapper, il y aurait alors de très forte suspicion d'un relâchement déguisé⁹⁵. Finalement, il y a un sentiment général que l'Angleterre pourrait adoucir ou même relâcher le captif, rendant son exil provisoire.

⁹⁰ *Journal de Paris*, 4 juillet 1818, 4 p., p. 3.

⁹¹ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 46.

⁹² STANHOPE, *op. cit.*, p. 228.

⁹³ *Idem.*

⁹⁴ BAUMES, *op. cit.*, p. 12.

⁹⁵ Lettre de Pétry, le 31 août 1818, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volume 76, 39CP 76, folio 43, verso.

8.2.5 Rapatriement économique

Le coût financier de la captivité est aussi un espoir pour Napoléon. Il souligne : « je ne crois pas qu'ils [les Anglais] soient assez fous pour dépenser huit millions par an pour me tenir ici, lorsque je ne suis plus à craindre »⁹⁶. De ce fait, le prix de son internement pourrait finir par contraindre Londres à le transférer en Amérique ou en Europe. Indéniablement, son séjour à Sainte-Hélène occasionne des frais considérables. Or, si l'Angleterre en 1815 est victorieuse, ses finances sont au plus mal. Londres a financé toutes les coalitions depuis 1805. Et même vaincu, Napoléon est toujours un facteur de dépenses pour son plus implacable adversaire. À Sainte-Hélène, il se montre toujours très intéressé par le coût de son séjour. Dès 1816, il suppose devant un Anglais que la garnison chargée de le surveiller « doit être une charge considérable pour [le] gouvernement »⁹⁷. L'ex-empereur voit juste ; parmi les débours engendrés, il y a l'entretien de la garnison et de la flotte sur place pour dissuader tout projet d'évasion. Mais d'autres charges accroissent le budget, comme le salaire de Lowe, promu général de division juste avant son départ pour l'île, 14 000 livres par an sans compter ses avantages matériels⁹⁸. Les subsides pour Napoléon et ses compagnons sont également à la charge de Londres.

Des témoignages rapportés à Napoléon semblent confirmer ses espoirs de libération pour raisons économiques. En août 1817, des Anglais disent à madame Bertrand que « la question des dépenses pourrait le [Napoléon] faire partir d'ici [Sainte-Hélène] »⁹⁹. Ainsi, aux yeux des Français de l'île, il existe une éventualité qu'au moins l'Angleterre – si elle ne souhaite pas libérer le captif – allège ses conditions de détention pour faire des économies.

Cette question apparaît d'ailleurs très tôt à Londres. Dès août 1815, alors que Napoléon n'est même pas encore arrivé sur l'île, Liverpool s'inquiète des futures dépenses de son pays pour le garder. Devant la possibilité de frais importants, il envisage que ces derniers soient supportés par l'Angleterre mais aussi par la France et les pays de la Sainte-Alliance¹⁰⁰. Son raisonnement a une logique ; officiellement, Napoléon est le prisonnier de l'Europe, pas

⁹⁶ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 74.

⁹⁷ Napoléon, cité par, WARDEN, *op. cit.*, p. 151.

⁹⁸ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELLOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 97.

⁹⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 262.

¹⁰⁰ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 10*, Londres, John Murray, 1853, 513 p., p. 493.

uniquement de l'Angleterre. Il est donc naturel que toute l'Europe contribue à la captivité. Cependant, sa proposition ne connaît pas de suite. De même, à peine arrivé sur l'île, l'une des premières interrogations de Cockburn est le coût de l'incarcération. Le devinant mais n'ayant pas reçu d'ordre du gouvernement, il ne sait absolument pas quelle somme doit être allouée pour le captif et préfère demander des instructions à Londres que de gérer lui-même la comptabilité¹⁰¹.

Face au coût de cette captivité, des propositions sont faites pour réduire les frais. Ainsi, l'amiral Malcolm, chargé des questions navales à Sainte-Hélène en 1816 et 1817, propose de réorganiser toute la surveillance de l'île, avec une diminution du nombre de sentinelles et le départ des commissaires étrangers pour diminuer les dépenses¹⁰². Certes, le plan de l'ambitieux amiral vise surtout à prendre la place de Hudson Lowe, mais Londres ne donne pas suite.

De même, l'ambassadeur à Londres, Osmond, signale dès mars 1816 que le coût de la garde de Napoléon, qualifiée de « très chère », est déjà un sujet de conversation en Angleterre¹⁰³. Et notamment apparaît l'idée de transférer le captif dans un château de Grande-Bretagne pour faire des économies. Ainsi, Napoléon n'est pas encore sur son rocher depuis six mois que les Anglais émettent des doutes sur la pertinence de leur choix. Ce n'est pas la sécurité de l'île qui est remise en cause mais bien le coût de l'emprisonnement.

Enfin, la captivité de Napoléon « coûte huit millions de frais, mais les dépenses de Longwood entrent pour peu de chose dans cette somme ; ce sont les troupes, les hautes payes, l'État-Major qui entraînent cette dépense »¹⁰⁴ remarque Bertrand. Toutefois, le train de vie à Longwood est dispendieux : près de 19 000 livres par an. Par exemple, dès son arrivée, Napoléon demande voitures et chevaux. Ce crédit pour le moins élevé, le ministre des Colonies ne cesse d'envoyer des messages à Hudson Lowe pour le diminuer et fixe l'objectif de le ramener à 8 000 livres¹⁰⁵. Évidemment, l'ex-empereur refuse de se plier aux demandes de ses geôliers et continue de dépenser comme bon lui semble, causant certes des frictions avec les

¹⁰¹ Cockburn, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 1...*, op. cit., p. 44.

¹⁰² SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, op. cit., p. 97.

¹⁰³ Lettre d'Osmond, le 25 mars 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 139 verso.

¹⁰⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 66.

¹⁰⁵ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 402.

Anglais mais pas au point de les pousser à le libérer. D'ailleurs, une idée pour faire des économies est de réduire le nombre de domestiques dont il dispose. Selon l'ambassadeur français à Londres, les ministres anglais avaient autorisé un effectif démesuré autour de l'ex-empereur car ils étaient convaincus que ses compagnons demanderaient rapidement leur rapatriement à cause de l'ennui de la vie sur l'île, de la lassitude, du rejet de Napoléon...¹⁰⁶. Or, comme aucune demande de ce genre n'est faite, le gouvernement se voit contraint d'ordonner une réduction du personnel. Ainsi, quatre domestiques doivent quitter Sainte-Hélène à l'automne 1816.

Seulement, la diminution du nombre de personnes autour de Napoléon n'est pas uniquement économique. En effet, son entourage est scruté avec méfiance. Bathurst explique que « le nombre et le caractère des personnes qu'il [Napoléon] a autour de lui donnent sujet de craindre qu'il puisse être assisté » lors d'une tentative d'évasion¹⁰⁷. En 1816, Osmond précise que la réduction du nombre des accompagnateurs est évoquée par Londres dans un souci de prudence du fait des risques d'évasion et notamment de l'apparition des rumeurs d'une possible attaque corsaire¹⁰⁸. Donc, cet allègement a l'avantage d'abaisser à la fois les dépenses et les risques d'évasion. Néanmoins, cette expulsion n'est pas un succès pour l'Angleterre. Effectivement, tous les domestiques chassés en 1816 tentent par diverses initiatives d'obtenir un transfert de leur maître et font parler d'eux en Europe et en Amérique. Un ultime exemple du coût financier est la réaction d'une partie des parlementaires anglais en 1821 à l'annonce du décès de l'empereur déchu. Ils en parlent « comme d'une circonstance heureuse pour l'Angleterre » non pas car un grand ennemi de leur pays a disparu et qu'ils n'ont plus à le craindre mais parce qu'elle les débarrasse de frais¹⁰⁹.

Finalement, les questions d'argent ont occupé une place non négligeable chez des Anglais. Cependant, un transfert en raison du coût de la captivité n'a jamais été véritablement envisagé. En effet, Nicholas Vansittart, ministre anglais chargé des finances, juge en septembre 1815 les questions budgétaires de l'emprisonnement non pas insignifiantes mais secondaires¹¹⁰.

¹⁰⁶ Lettre d'Osmond, le 1^{er} juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 268, recto et verso.

¹⁰⁷ Bathurst, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome I...*, *op. cit.*, p. 377.

¹⁰⁸ Lettre d'Osmond, le 1^{er} juillet 1816, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 607, 8CP 607, folio 268, recto.

¹⁰⁹ Lettre de Caraman, le 13 juillet 1821, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 614, 8CP 614, folio 239, verso.

¹¹⁰ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess*

8.2.6 Espérer la mort de son ennemi

Toutes les espérances citées précédemment sont essentielles mais le plus grand espoir de libération de Napoléon est la plausible arrivée au pouvoir de la princesse Charlotte d'Angleterre, fille unique du Régent et héritière du trône. Si elle représente pour le peuple anglais un espoir de changement par rapport à un père impopulaire et à un grand-père fou, elle est aussi pour l'ex-empereur une chance d'exil plus doux. Napoléon explique à Gourgaud que ce n'est pas sur les Libéraux qu'il faut compter mais : « sur la mort du prince régent, qui mettra sur le trône la petite princesse Charlotte. Elle me rappellera »¹¹¹. Effectivement, le monarque a un droit de regard sur la captivité. Cet espoir s'explique par l'idée que la princesse, à la différence de son père, est réputée favorable à Napoléon, sans compter les divergences entre le père et la fille. Au contraire, la mère de Charlotte, la princesse de Galles, s'entend bien mieux avec son enfant et est considérée comme ayant beaucoup d'admiration pour Napoléon. De surcroît, ce dernier affirme qu'à l'île d'Elbe, elle lui a écrit pour lui rendre visite¹¹². En outre, en 1817, les autorités françaises observent avec irritation les multiples rencontres entre la princesse de Galles et Lucien Bonaparte¹¹³.

L'accession au trône de Charlotte peut également entraîner un retour des *whigs* au gouvernement. Certes, le prince régent n'a pas encore atteint un âge canonique, il est né en 1762 ; mais sa vie particulièrement dissolue, son alcoolisme et son obésité ne plaident pas pour une longue vie. Ainsi, cet espoir de l'avènement de la princesse Charlotte est le plus grand de Napoléon sans doute parce qu'il est le plus crédible. Malheureusement pour lui, elle meurt en couches le 6 novembre 1817. Si tout le Royaume-Uni ressent une profonde douleur, l'arrivée de cette nouvelle à Sainte-Hélène au début de l'année 1818 cause à l'ex-empereur « un vif chagrin »¹¹⁴. Ce décès ruine sa meilleure chance de libération. D'ailleurs, il évoque à demi-mot la possibilité que l'entourage conservateur de la princesse ait fait en sorte que l'accouchement se passe mal¹¹⁵. Cette hypothèse est très difficile à défendre. Charlotte était le seul petit-enfant légitime du roi George III. Or, tous les fils du souverain ont atteint les 40 ans et sont soit

of Londonderry, volume 11..., op. cit., p. 3.

¹¹¹ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2..., op. cit.*, p. 153.

¹¹² O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2..., op. cit.*, p. 120.

¹¹³ Lettre au duc de Richelieu, le 8 août 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9153, non folioté.

¹¹⁴ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2..., op. cit.*, p. 248.

¹¹⁵ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2..., op. cit.*, p. 436.

célibataires soit sans enfants. Il est donc hautement improbable que les ennemis de l'ex-empereur mettent en péril l'avenir de la dynastie uniquement par crainte de son éventuelle libération.

8.2.7 Les rumeurs de libération

À plusieurs reprises, l'équipage de navires faisant escale à Sainte-Hélène annonce que ce n'est qu'une question de temps avant une remise en liberté de Napoléon. Les capitaines avancent souvent comme raison un changement ministériel ou la pression de l'opinion publique. Ainsi, un marin anglais de passage en avril 1818 affirme « qu'en Angleterre il y a un cri général de tout le peuple sur la honte de retenir ici l'Empereur et la manière dont il est traité »¹¹⁶. De même, des Anglais habitant l'île prétendent la prochaine libération du prisonnier. Par exemple, lors d'une visite d'officiers anglais de la garnison de Sainte-Hélène à madame Bertrand en juin 1817, ces derniers « assurent que l'Empereur retournera bientôt à Paris »¹¹⁷. Les rumeurs se diffusent aussi sur l'île concernant une prochaine libération comme en février 1819 où Bertrand note : « le bruit partout se répand que l'Empereur ne restera pas longtemps à Sainte-Hélène »¹¹⁸.

Les échos de transfert dans un autre lieu sont également légion. Ainsi, Bertrand écrit en novembre 1816 que le gouvernement anglais songe à rapatrier Napoléon en Europe suite à la mauvaise gouvernance de Lowe et à le placer soit au château de Dumbarton en Ecosse, soit à la Tour de Londres¹¹⁹. D'ailleurs, il s'agit de deux lieux envisagés en 1815 à titre provisoire. De surcroît, aux dires du Grand-Maréchal, le bruit précise que l'amiral Cockburn aurait aussi défendu la solution de Dumbarton car elle offre une sécurité égale à celle de Sainte-Hélène et coûterait nettement moins chère¹²⁰. De même, en août 1817, Napoléon révèle que d'après les informations d'un Anglais tout juste arrivé sur l'île, Londres réfléchirait à l'option de le transférer, mais pas en Angleterre de peur qu'il ne se mette à la tête des mouvements populaires

¹¹⁶ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 125.

¹¹⁷ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 139.

¹¹⁸ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 308.

¹¹⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 154.

¹²⁰ *Idem.*

qui ont lieu dans le pays depuis 1816¹²¹.

Le poids de l'opinion française est également mis en avant. Effectivement, la plupart des bruits prétendent que la France souhaite ardemment le retour de Napoléon. En conséquence, en mars 1817, des marins anglais déclarent à ses proches « qu'en Europe tout le monde réclamait le retour de l'Empereur : les troupes allaient se révolter et renverser Louis XVIII »¹²². Ce témoignage renforce les déclarations de William Balcombe qui avait fait part dès 1816 à l'ex-empereur des informations recueillies par ses soins et faisant mention de sa très grande popularité en France et du fait que la majorité du peuple désire son retour¹²³. Notons que les rumeurs sur un nouveau gouvernement à Londres dont Holland pourrait faire partie circulent à plusieurs reprises sur l'île.

La personnalité qui entretient le plus ces espérances auprès de Napoléon est Balcombe. L'ancien empereur note à propos de ce notable : « il m'apporte toujours de bonnes nouvelles »¹²⁴. En effet, il lui parle régulièrement d'une délivrance prochaine ; il voit sans cesse dans les mesures de Hudson Lowe les preuves d'une éventuelle libération. Par exemple, en octobre 1816, il interprète les tentatives de blocage entre Longwood et le reste du monde comme la confirmation que Lowe tente de cacher des informations au détenu, informations qui ne peuvent être que l'impopularité de sa captivité¹²⁵. Néanmoins, les rumeurs de transfert s'avèrent toutes infondées.

Enfin, Napoléon est toujours très attentif aux signes et surveille le comportement des Anglais pour y deviner son avenir. En février 1817, il relève par exemple plusieurs indices susceptibles d'être les prémices d'une évolution positive. Pourtant, ces preuves présumées sont peu significatives. Effectivement, il s'agit d'une lettre de Cockburn à Reade dont l'officier anglais refuse de parler, et des écrits reçus de Las Cases alors au Cap¹²⁶.

¹²¹ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 259.

¹²² *Ibid.*, p. 176.

¹²³ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 97.

¹²⁴ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 135.

¹²⁵ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 130.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 200.

8.2.8 Beaucoup de bruits pour rien

Ces annonces de libération montrent le peu de renseignements fiables que les habitants de l'île reçoivent du reste du monde. Si Sainte-Hélène apporte et crée en France des rumeurs, l'inverse est vrai. À Longwood, Napoléon reconnaît : « nous ne savons rien au vrai de ce qui se passe dans le reste du monde »¹²⁷. Toutes sortes de bruits circulent sur l'île et touchent le détenu et son entourage. Parmi elles se trouvent des projets de délivrance, comme ceux du général Clauzel « réunissant un grand nombre d'hommes, soldats ou matelots » pour débarquer¹²⁸. En mars 1819, un journal arrive à Longwood et signale une prétendue arrestation de Gourgaud en Angleterre pour avoir ourdi un complot pour délivrer Napoléon¹²⁹, ce que ce dernier ne croit pas, et avec raison. En outre, des échos concernent Napoléon II qui, selon les rumeurs, serait devenu duc de Parme, aurait obtenu des terres en Toscane... Toutefois, l'annonce qui revient à plusieurs reprises est celle d'une révolution en France. En effet, en janvier 1816, un navire débarque à Sainte-Hélène et rapporte qu'une guerre civile a éclaté en France entre les restes de la Grande Armée, aidés par de nombreux paysans, et les Royalistes¹³⁰. D'ailleurs, le prisonnier y croit. Par exemple, Gourgaud précise que Napoléon, en apprenant la rumeur d'une révolte en décembre 1815, regrette d'être à Sainte-Hélène et de ne pouvoir y participer¹³¹. Néanmoins, si les bruits de soulèvements en France peuvent paraître vraisemblables, d'autres plus extravagants surgissent. À titre d'exemple, est signalée en novembre 1815 l'arrivée prochaine du maréchal Ney à Sainte-Hélène¹³². Certes, il n'a pas encore été condamné à mort mais qu'il rejoigne l'ex-empereur en détention paraît hautement improbable.

La rumeur d'un remplacement de Hudson Lowe est également populaire. Les critiques des Français de Sainte-Hélène et même d'Anglais comme l'amiral Malcolm motive l'espoir de son rappel en Angleterre. Par conséquent, la naissance de bruits sur cette éventualité est logique. Ainsi, lors d'une conversation en juillet 1816, Napoléon affirme avoir appris par des notables de l'île que « le gouverneur ne restera pas longtemps ici »¹³³. D'ailleurs, lors du retour des

¹²⁷ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1...*, *op. cit.*, p. 444.

¹²⁸ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 433.

¹²⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 312.

¹³⁰ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 1...*, *op. cit.*, p. 207.

¹³¹ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1...*, *op. cit.*, p. 95.

¹³² *Ibid.*, p. 80.

¹³³ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 87.

Balcombe en Europe en 1818, il est rapporté à Sainte-Hélène que le chef de famille a fortement critiqué Hudson Lowe auprès de plusieurs membres du Parlement et que ce dernier risque d'être bientôt rapatrié¹³⁴. En mai 1818, l'attitude de Lowe, encore plus agité que de coutume, engendre auprès des Français l'idée de renvoi imminent¹³⁵. Effectivement, 1818 représente le pic de cette rumeur et il est souvent question d'un remplacement du gouverneur y compris auprès du principal intéressé. Dès lors, il signale en octobre à Montholon qu'il « ne veut pas laisser les choses embrouillées à son successeur »¹³⁶. En définitive, l'île est touchée par d'importantes nouvelles factices plutôt destinées à améliorer le sort du prisonnier.

Néanmoins, si dans un premier temps les rumeurs apportent des espoirs, la déception est d'autant plus grande lorsque Napoléon apprend leur fausseté et ses colères sont terribles. En septembre 1817, Bertrand, qui pourtant le côtoie depuis de nombreuses années, avoue à Gourgaud que « jamais il n'avait vu l'Empereur aussi en colère » quand Balcombe a annoncé que toute une série de rumeurs, d'une révolution en Guadeloupe et en Martinique à la reconnaissance de son titre d'Empereur par les Anglais, sont toutes mensongères¹³⁷.

Enfin, des bruits beaucoup moins favorables parviennent aussi au prisonnier. Des échos hostiles sont surtout lancés par des hommes chargés de le garder. Ainsi, à l'automne 1818, Hudson Lowe fait répandre sur l'île, pour que cela parvienne aux oreilles des Français le bruit qu'O'Meara « va être jugé en Angleterre, qu'il est perdu » après son départ de l'île¹³⁸. De même, Thomas Reade annonce en 1817 à Jamestown que Napoléon commence une dépression et ne veut rencontrer personne. L'officier anglais ajoute que ce changement d'état d'esprit est le résultat de la trop grande générosité de Lowe à son égard et que le meilleur moyen pour combattre la nouvelle attitude du captif est de le mettre en prison¹³⁹.

¹³⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 161.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 133.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 161.

¹³⁷ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 328.

¹³⁸ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 171.

¹³⁹ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, *op. cit.*, p. 365.

8.3 LES TENTATIVES POUR OBTENIR UNE LIBÉRATION LÉGALE

8.3.1 L'appel aux Anglais

Napoléon tourne essentiellement ses espoirs de libération vers Angleterre et, pour ce faire, il est soucieux de susciter une opinion favorable dans ce pays. En effet, il se remémore la foule venue l'apercevoir à Plymouth en juillet 1815. Selon Bertrand, il « regarde comme possible que si l'opinion se prononce fortement en Angleterre » pour sa libération, le gouvernement accepte¹⁴⁰. D'ailleurs, comme l'affirme un ouvrage sur Napoléon dès 1818, « l'opinion est la reine du monde »¹⁴¹. Aux dires des témoignages d'Anglais présents à Sainte-Hélène, une part non négligeable de l'opinion est favorable à l'ex-empereur. L'épouse de l'amiral Malcolm assure à Bertrand que « l'Empereur a en Angleterre beaucoup de partisans, surtout parmi les femmes et le nombre augmente tous les jours »¹⁴². Ainsi, le prisonnier compte sur les faveurs de l'opinion. Il sait très bien qu'il n'a rien à attendre du gouvernement en place, il doit donc miser sur le peuple et tente d'obtenir sa sympathie. Par exemple, le palais en bois qui doit être bâti pour lui ne voit jamais son destinataire y habiter. Selon Bertrand, ce refus s'explique pour des raisons de propagande. En effet, les informations apportées à Sainte-Hélène apprennent aux Français que l'opinion anglaise est hostile au don de ce palais car elle y voit une manière peu honorable de dédommager Napoléon pour avoir été envoyé sur l'île¹⁴³. Mais, plutôt que de se comporter comme le peuple anglais le souhaiterait, il tente de montrer la dureté de sa détention. D'ailleurs, au moment de son départ de Sainte-Hélène, Gourgaud annonce aux Anglais : « il [Napoléon] espérait toujours obtenir quelque chose à force de plaintes »¹⁴⁴. Mais pour frapper l'opinion et attirer la sympathie, il convient de donner sa version sur l'exil. Et, pour le faire, l'empereur déchu met en place toute une organisation.

Tout d'abord, des messages doivent être envoyés à l'Europe. Dès le 16 mars 1816, Napoléon transmet une lettre au capitaine du *Ceylan*, un navire marchand de passage, pour la remettre ensuite au prince régent d'Angleterre. Il s'y plaint des mesures à son encontre. De

¹⁴⁰ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 133.

¹⁴¹ ANONYME, *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte, domicilié de l'île Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 1.

¹⁴² BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 71.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 31.

¹⁴⁴ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, *op. cit.*, p. 409.

même, en mai 1816, il songe à écrire un texte pour dénoncer son emprisonnement et obtenir le soutien de l'opinion européenne et surtout anglaise¹⁴⁵. Effectivement, le moyen le plus sûr pour transmettre au monde sa vision de son exil est la publication d'un ouvrage. Seules des personnalités expulsées de Sainte-Hélène sont à même de le faire. Il est impossible de rédiger tout un volume à Sainte-Hélène et ensuite de l'envoyer illégalement en Europe. Le départ du comte Las Cases à la fin de l'année 1816 aurait pu être une occasion pour révéler aux Européens les véritables conditions d'internement de Napoléon. En effet, Las Cases tient un journal depuis qu'il a lié son destin avec celui de l'ex-empereur en juin 1815 en l'accompagnant en exil. Et, Hudson Lowe est très mal traité dans les papiers du comte. Malheureusement pour Napoléon, les notes du comte sont confisquées par les Anglais¹⁴⁶. Elles ne lui sont restituées qu'après le décès de l'ex-empereur, en 1822. Le mémorial de Las Cases ne paraît donc qu'en 1823, trop tard pour sauver l'ex-empereur.

Il y a cependant des textes publiés du vivant de ce dernier par des membres de son entourage plus ou moins proche et où sa captivité est critiquée. C'est le cas de l'*Appel à la nation anglaise*, en 1817, rédigé à partir de notes rapportées en Europe par Santini, ancien huissier de Napoléon expulsé par Lowe en 1816. D'autres auraient participé à son élaboration comme le général Flahaut, Bonapartiste réfugié en Angleterre, ou même lord Holland. Ce dernier se serait chargé de le traduire en anglais. Véritable ouvrage de propagande comme dans le passé les bulletins de la Grande Armée, il a pour but de provoquer l'émoi du peuple britannique. En effet, l'emprisonnement est dépeint de manière très sombre : Napoléon vivrait dans une maison à peine salubre, infestée de rats et les Français manquent constamment de nourriture à la fois en quantité et en qualité. L'œuvre évoque aussi la vente d'une partie de l'argenterie de Napoléon pour financer sa vie sur l'île. En outre, l'auteur critique le traitement des geôliers qui « menace la vie » du captif¹⁴⁷. Remarque importante, le document prétend ne pas induire le lecteur en erreur « par l'exagération ou le mensonge »¹⁴⁸. À l'inverse, Cockburn y est très bien traité : « dans toutes les occasions, il concilia le devoir de sa place avec les égards et la délicatesse dus au malheur et au rang de son auguste prisonnier »¹⁴⁹. Par ailleurs, l'*Appel*

¹⁴⁵ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 32.

¹⁴⁶ Lettre de Las Cases à Lowe, le 18 décembre 1816, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 7 décembre 1816 au 29 décembre 1816*, anglais cote 5, folio 130, recto et verso.

¹⁴⁷ SANTINI, Jean Noël, *Appel à la nation anglaise sur le traitement éprouvé par Napoléon Bonaparte*, Londres, Schulzes et Dean, 1817, 80 p., p. 20.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 22.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 24.

prend bien soin de ne pas dénigrer l'Angleterre « si humaine et si grande »¹⁵⁰ mais vise uniquement le gouverneur comme seul responsable des humiliations dont est victime Napoléon. Le document essaye donc bien de jouer les Anglais contre Hudson Lowe.

L'ouvrage entraîne même un débat à la Chambre des Lords, Holland l'utilise lors de ses discours en faveur du prisonnier¹⁵¹ qui restent toutefois sans lendemain. Néanmoins, ce n'est pas le fruit d'un grand complot décidé par les Français de Sainte-Hélène et des contacts en Europe, décrit par l'intrigant italien Macéroni dans ses mémoires. À le lire, le départ de Santini de Sainte-Hélène était un stratagème pour que les deux hommes puissent travailler ensemble pour publier un texte au profit de Napoléon. Puis, des Libéraux anglais tels Holland et Grey l'exploiteraient pour lancer un débat au Parlement de Londres qui forcerait le gouvernement anglais à revoir les conditions de la captivité¹⁵². Cependant, la police, peu après la publication et s'appuyant sur divers interrogatoires subis par Santini, soupçonne réellement Macéroni d'avoir participé à la rédaction du manuscrit car les enquêteurs ne peuvent croire que cet écrit est l'œuvre seulement de Santini considéré comme « un homme qui sait à peine lire et écrire »¹⁵³.

Que Napoléon Bonaparte soit l'auteur de cet ouvrage n'est pas à exclure. Certes, selon Gourgaud, il le rejette sous prétexte qu'il caricature trop la réalité. Toutefois, il admet qu'il peut faire beaucoup de bruit en Europe et ainsi créer un climat de sympathie en sa faveur. Il déclare justement, en apprenant les actions de Santini, qu'il « fait des merveilles »¹⁵⁴.

Enfin, l'*Appel à la nation anglaise* n'est pas le seul texte à tenter de défendre un meilleur internement. *Les Lettres du Cap de Bonne-Espérance* expliquent avec toute une série d'arguments notamment humains et financiers que Napoléon serait mieux gardé en Grande-Bretagne¹⁵⁵. Il y a donc véritablement eu une politique de l'ex-empereur et de ses compagnons pour envoyer en Angleterre des documents afin de créer un climat favorable à sa libération.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 38.

¹⁵¹ Lettre d'Osmond, le 11 mars 1817, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 609, 8CP 609, folio 80, recto.

¹⁵² FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, *op. cit.*, p. 285.

¹⁵³ Notice sur Santini, le 20 mai 1817, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Série police générale, Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9153, non folioté.

¹⁵⁴ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 94.

¹⁵⁵ CABANÈS, Augustin, WARDEN, William, *op. cit.*, p. 377.

8.3.2 Des plaidoyers favorables au captif

Napoléon mise sur le témoignage d'Anglais pour influencer leurs compatriotes. Les premiers sollicités sont les notables de l'île, qui, il faut l'avouer, sont rarement témoins d'événements extraordinaires. Ils cherchent évidemment à rencontrer l'ancien maître de l'Europe. Or, avoir des échanges avec ces personnes qui correspondent avec l'Angleterre ou se rendent sur le Vieux Continent serait plus qu'utile aux Français pour faire passer leur vision de l'exil dans l'opinion anglaise. Ainsi, au début de sa captivité, Napoléon reçoit-il beaucoup de monde. D'ailleurs, Napoléon fait peu de mystère de l'utilisation de ses invités pour dénoncer ses conditions d'emprisonnement. Il explique à l'amiral Malcolm : « si lady Malcolm me fait l'honneur de venir me voir avant son départ, comme sans doute la princesse Charlotte l'enverra chercher à son arrivé en Angleterre, je la chargerai de lui dire l'indigne traitement qu'on a pour moi »¹⁵⁶. Par conséquent, lors du départ des Malcolm, Napoléon les accueille et leur demande de parler en sa faveur en Angleterre. Certes, s'il est en bonne entente avec l'amiral, il sait que ce dernier ne risque pas de militer beaucoup à son profit mais il a de réels espoirs en son épouse à qui il offre de nombreux cadeaux, sans doute pas désintéressés¹⁵⁷. De même, Gourgaud, au courant que Malcolm convoite la place de Hudson Lowe, espère qu'au retour de l'amiral en Angleterre, ce dernier critique fortement la politique du gouverneur pour le remplacer¹⁵⁸.

Cette tentative avait déjà été envisagée avec Cockburn. En effet, peu avant l'embarquement de l'amiral, Las Cases escomptait un rapprochement avec Napoléon pour que l'Anglais puisse parler de lui favorablement une fois rentré à Londres¹⁵⁹. Effectivement, la parole du premier geôlier de l'ex-empereur aurait un poids important et pourrait provoquer un allègement ou un durcissement de la détention. Cependant, à la différence d'avec Malcolm, les relations entre les deux hommes ont été en permanence houleuses et aucune action sérieuse n'est finalement organisée. D'ailleurs, au moment du départ de Cockburn, Napoléon s'interroge sur le rapport que ce dernier fournira au gouvernement de Londres une fois rentré en Angleterre. O'Meara est clair : « il [...] exprimera sur vous son opinion, qui ne vous est pas très favorable »¹⁶⁰. L'Irlandais souligne même que Cockburn pourrait affirmer que Napoléon

¹⁵⁶ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 221.

¹⁵⁷ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, op. cit., p. 148.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 148-149.

¹⁵⁹ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, op. cit., p. 613.

¹⁶⁰ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 117.

souhaite s'évader. Napoléon n'est pas le seul à multiplier les contacts sur l'île ; ses compagnons aussi ont des conversations avec des Anglais et transmettent sur indication de leur maître quelques confidences quand il ne peut lui-même rencontrer la personne concernée. Ainsi, si madame Bertrand s'ennuie à Sainte-Hélène et ne cesse de pousser son mari à demander leur départ créant des frictions entre lui et l'ex-empereur, elle lui rend aussi des services en recevant nombre de familles anglaises, au grand désarroi de Hudson Lowe.

Les seconds visés par Napoléon et ses proches sont les voyageurs de passage. Effectivement, l'île est une escale importante pour tout navire venant d'Asie et en route vers l'Europe. Les navigateurs peuvent être invités à rendre visite à Napoléon. Par exemple, en mai 1816, le gouverneur de Java est reçu à Longwood¹⁶¹. Nul doute que ces personnes, une fois en Angleterre, expliquent ce qu'ils ont vu et entendu permettant à Napoléon de faire passer le message d'une captivité qui lui est néfaste et de la nécessité d'un changement. Si avec le temps, les entretiens sont moins fréquents, des exceptions ont lieu lors du passage d'une personnalité importante. Ainsi, l'ambassadeur anglais en Chine, lord Amherst, est-il reçu à Longwood lors de son escale sur l'île en 1817 après de longues négociations entre les Français et le gouverneur. Cette entrevue est toutefois très mal perçue par Lowe qui y voit avec justesse une occasion pour Napoléon de le critiquer devant un officiel anglais. Cette rencontre est un parfait exemple de la politique de l'ancien empereur. Tout d'abord, il y a l'importance de l'interlocuteur. Cet entretien est encouragé par l'amiral Malcolm qui souligne devant la famille Bertrand l'influence de cet homme, expliquant : « c'est un grand personnage, qui a des pouvoirs étendus »¹⁶². Précisons aussi que la venue de l'ambassadeur est abondamment discutée entre l'empereur déchu et ses compagnons dans les semaines qui la précèdent. La communauté française cherche à s'entendre sur la décision qui serait la plus profitable, le recevoir ou non. Ainsi, Napoléon hésite beaucoup, car ne pas le rencontrer devrait faire, selon lui, plus de bruit¹⁶³. Cette indécision est présente jusqu'au bout. En effet, alors que lord Amherst est sur l'île depuis quelques jours, Napoléon s'interroge encore¹⁶⁴. D'ailleurs, Amherst et sa suite sont reçus la veille de leur départ, détail qui a son importance. Effectivement, peu après son entrevue avec l'ambassadeur et son entourage, Napoléon avoue à Bertrand qu'il avait tout organisé pour leur donner sa version personnelle de sa captivité, révélant par exemple les avoir reçu au dernier moment « afin qu'on

¹⁶¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 46.

¹⁶² *Ibid.*, p. 216.

¹⁶³ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, op. cit., p. 48.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 170.

ne puisse détruire l'impression que je [Napoléon] leur faisais » et a noirci sciemment son emprisonnement notamment en exagérant son état de santé¹⁶⁵. Il regrette que Bertrand, qui a lui aussi rencontré en privé le diplomate, n'ait pas insisté sur les effets néfastes du climat¹⁶⁶. Le lord anglais revient ensuite dans son pays, heureux de sa rencontre et, quelques mois plus tard en 1818, des journaux publient des échos de leur entrevue avec nombre de détails favorables à Napoléon¹⁶⁷.

La situation se reproduit en avril 1819. Charles Ricketts, cousin du Premier ministre anglais Liverpool, séjourne à Sainte-Hélène. Les Français cherchent à entrer en contact avec lui pour obtenir une amélioration du sort de l'ex-empereur¹⁶⁸. Napoléon, lors d'une entrevue, lui propose d'abord de rester plusieurs jours sur l'île pour observer la façon dont il est traité, puis lui demande d'intervenir en sa faveur, notamment sur un transfert. Il affirme : « ce sera rendre service à votre gouvernement »¹⁶⁹. Pour défendre son raisonnement, il prétend notamment que l'opinion européenne ne peut accepter une telle cruauté. De nouveau, lors du tête-à-tête, Napoléon majore ses symptômes ; il se montre très faible, alité et alléguant le climat comme principal responsable de cet état.

Enfin, quand l'empereur déchu ne peut ou ne veut recevoir, il fait en sorte que la situation soit à son avantage. Ainsi, il refuse des entrevues avec des personnalités accostant, sous prétexte de sa mauvaise santé. Par exemple, en février 1818, le gouverneur de l'Île Maurice débarque et souhaite le rencontrer. Il lui fait dire qu'il « est dans un si mauvais état de santé qu'il ne peut voir personne »¹⁷⁰. Evidemment, cet homme, une fois de retour dans son pays, ne peut s'empêcher d'évoquer les raisons de cet échec. Mais s'il n'accorde pas audience à tous les visiteurs de passage sur l'île, Napoléon charge ses compagnons de les rencontrer. Ainsi, en mai 1816, l'épouse du gouverneur des Indes, la comtesse Loudon, est à Sainte-Hélène et désire pouvoir converser avec le prisonnier. Hudson Lowe invite ce dernier à la rencontrer mais Napoléon renonce au face à face car son statut d'Empereur n'est plus respecté, il a été contacté en tant que « général Bonaparte ». En revanche, le captif demande à Bertrand de la rencontrer

¹⁶⁵ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 243.

¹⁶⁶ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, op. cit., p. 168.

¹⁶⁷ « Entrevue de lord Amherst avec Bonaparte », *Bibliothèque historique, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps*, volume 1, Paris, Delaunay, 1818, p. 53 à 57.

¹⁶⁸ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, op. cit., p. 323.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 324.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 53.

et de critiquer la surveillance de Lowe avant de lui dire qu'il est « extrêmement mal sous tous les rapports »¹⁷¹.

Néanmoins, ces tentatives pour apporter sa vision personnelle de son emprisonnement donnent peu de résultats. À leur retour en Europe, les Malcolm restent parfaitement neutres et ne cherchent pas à plaider sa cause. De même, la rencontre avec le cousin de Liverpool a l'effet inverse de celui escompté. Bathurst signale à Lowe que Ricketts conforta en Angleterre l'idée que l'attitude des Anglais était la bonne¹⁷². Et que dire d'un membre de la suite de lord Amherst qui, dans un article, note que le captif paraît « avoir seulement à cœur d'exprimer ses sentiments, de manière à les graver dans la mémoire de ses auditeurs, peut-être afin qu'ils pussent les redire »¹⁷³. Ce document parvient d'ailleurs à Sainte-Hélène et sans surprise ne plaît pas aux Français qui y voit un texte rédigé sous l'influence de Lowe¹⁷⁴. Enfin et surtout, les plaintes de Napoléon ne sont pas acceptées par les autorités. Ainsi, Wellington juge les critiques infondées et, ajoute que si les Anglais avaient construit un palais en or sur l'île, Napoléon aurait toujours eu motif à se plaindre¹⁷⁵.

8.4 LE TOURNANT DU CONGRÈS D'AIX-LA-CHAPELLE EN 1818

8.4.1 Une situation initiale favorable

Le congrès d'Aix-la-Chapelle est un véritable tournant quant aux espoirs de quitter un jour Sainte-Hélène. En octobre 1818 se tient une rencontre des vainqueurs de Napoléon, une première depuis le congrès de Vienne de 1815. Or, parmi les sujets abordés, il y a le sort de l'exilé. Napoléon déclare devant Bertrand : « je n'ai rien à en attendre. Lord Castlereagh répondra à toutes les plaintes en montrant des pièces fausses, de fausses conversations, des rapports déguisés »¹⁷⁶. Cependant, il conserve quelque espoir que les Alliés consentent à le

¹⁷¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 34.

¹⁷² Bathurst, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, *op. cit.*, p. 172.

¹⁷³ WILSON, *op. cit.*, p. 154.

¹⁷⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 65.

¹⁷⁵ STANHOPE, *op. cit.*, p. 104.

¹⁷⁶ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-*

laisser partir aux États-Unis. Plusieurs événements jouent en sa faveur. Wellington, qui a suivi de près les délibérations sur le choix du lieu de détention en 1815 et ne s'est pas opposé à la solution de Sainte-Hélène, se montre en 1818 plus nuancé. Selon Richelieu, il « ne pense pas que la manière de le garder [Napoléon] soit celle qui conviendrait »¹⁷⁷. Effectivement, il est critique envers le système mis en place par Bathurst et suggère l'autorisation pour Napoléon d'une correspondance non contrôlée et d'une totale liberté de circulation sur l'île avec seulement l'obligation de se présenter tous les matins et tous les soirs au gouverneur¹⁷⁸. En outre, il conseille fortement de remplacer ce dernier¹⁷⁹, mais ce n'est pas étonnant vu sa piètre estime pour Hudson Lowe. Or, l'influence de Wellington en Angleterre et son prestige auprès des Alliés font de lui un homme écouté et dont les remarques sont prises en compte.

Qui plus est, en 1818, l'Europe n'est pas encore secouée par des révoltes liées au libéralisme, la paix et l'ordre y règnent. De surcroît, aucune tentative d'évasion de Sainte-Hélène n'a été mise à exécution. Donc, l'ex-empereur ne paraît plus menaçant pour la Sainte-Alliance et sa libération pour l'envoyer en Angleterre ou aux États-Unis semble moins dangereuse qu'en 1815.

Aussi, les soutiens de Napoléon en Europe demandent-ils aux participants au congrès un assouplissement. Las Cases, revenu de Sainte-Hélène, fonde « de grandes espérances »¹⁸⁰ et, avec l'aide d'une partie de la famille Bonaparte, envoie des lettres aux souverains étrangers pour plaider la cause de l'ex-empereur. Les plus sollicités sont Marie-Louise, toujours épouse du captif de Sainte-Hélène, pour qu'elle défende sa cause auprès de son père, mais aussi le tsar Alexandre I^{er} qui, selon des rumeurs, serait « très irrité des rigueurs »¹⁸¹ de la détention. Les soutiens de Napoléon appellent notamment à la clémence des vainqueurs et mettent en avant la dureté de l'exil. Même le pape Pie VII dans sa grande magnanimité demande un allègement des conditions d'enfermement de l'ex-empereur¹⁸². Enfin, les partisans du captif tentent de monter un dossier qui doit être remis aux participants du congrès, et y exposent les raisons pour lesquelles il ne devrait pas rester sur l'île¹⁸³.

1819..., *op. cit.*, p. 294.

¹⁷⁷ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 213.

¹⁷⁸ STANHOPE, *op. cit.*, p. 105.

¹⁷⁹ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 224.

¹⁸⁰ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 836.

¹⁸¹ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 224.

¹⁸² FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 167.

¹⁸³ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess*

8.4.2 L'élément perturbateur

Cependant, Gourgaud « a révélé des particularités qui ne peuvent manquer de fixer l'attention des Alliés »¹⁸⁴. En effet, en 1818, un homme se met à parler d'évasion. Or, ses dires sont pris, du moins au départ, au sérieux par les puissances européennes car c'est un ancien compagnon de Napoléon à Sainte-Hélène rentré en Europe en 1818 : Gaspard Gourgaud. Si Richelieu note que son retour est un événement « désagréable [...] où sa présence et ses discours ne pourraient qu'être infiniment fâcheux »¹⁸⁵, Napoléon a beaucoup plus de raisons de le regretter. Effectivement, sa présence en Angleterre s'avère dommageable mais pas pour les Royalistes. Napoléon voit juste lorsque, le lendemain du départ de Gourgaud, il affirme au reste de ses proches : « il écrira contre nous »¹⁸⁶. Dès l'annonce de son renvoi de Sainte-Hélène, les questions fusent en Europe, notamment pourquoi cet homme réputé particulièrement attaché à son empereur a-t-il quitté l'île ? Et évidemment, parmi les hypothèses, est émise celle d'un plan entre le maître et son dévoué serviteur pour le faire évader¹⁸⁷. Même sur le rocher, des rumeurs certifient que la brouille entre les deux hommes est simulée pour justifier une mission secrète¹⁸⁸. Gourgaud n'est d'ailleurs pas dupe et signale, alors qu'il s'apprête à quitter l'île, que les bruits sur son départ font état de deux possibilités : soit il est disgracié, soit il est chargé d'une tâche¹⁸⁹. Par conséquent, les derniers jours, il reçoit la visite ou est invité par un très grand nombre de personnes, des officiers anglais et commissaires étrangers, intéressés sans doute à connaître les motifs de son départ.

En réalité, il est contraint de quitter l'île sur ordre de l'ex-empereur qui ne le supporte plus. Il débarque à Londres où il est, entre autres, reçu par un membre du gouvernement anglais puis par l'ambassadeur de France pour essayer de savoir si des projets d'évasion sont manigancés. Si Richelieu pense ne rien obtenir de cet interrogatoire¹⁹⁰, quelle n'est pas sa surprise quand il apprend les révélations de Gourgaud. Ce dernier se risque à de brûlantes affirmations : tout un réseau de correspondance secrète et illicite existe entre les Français de Sainte-Hélène et l'Europe, des plans d'évasions sont pensés et n'attendent que leur mise en

of Londonderry, volume 12..., *op. cit.*, p. 41.

¹⁸⁴ FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 302.

¹⁸⁵ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 183.

¹⁸⁶ Napoléon, cité par, BALMAIN, *op. cit.*, p. 654.

¹⁸⁷ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 183.

¹⁸⁸ BALMAIN, *op. cit.*, p. 654.

¹⁸⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819...*, *op. cit.*, p. 64.

¹⁹⁰ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 183.

œuvre, les Français disposent à Longwood et à l'étranger de fortes sommes d'argent... De surcroît, devant le secrétaire d'État anglais Goulburn, il explique que l'évasion est possible mais elle n'a pas encore été réalisée car Napoléon ne souhaite pas prendre les risques d'une fuite alors qu'il « est trop profondément imbu de l'idée qu'on lui permettra de quitter Sainte-Hélène, soit à la suite d'un changement de ministère, soit parce que les Anglais ne se soucient pas de supporter les frais de sa détention »¹⁹¹. Il prétend enfin que l'ex-empereur joue la comédie au sujet de son état de santé. Il serait en parfaite possession de ses moyens mais ferait semblant de s'affaiblir pour obliger le gouvernement anglais à accepter son transfert en Amérique ou en Angleterre. Déjà à Sainte-Hélène, peu avant son départ, il affirmait que « [Napoléon] nous enterra tous »¹⁹². Précisément, avant même son débarquement à Londres, Montchenu écrit à Osmond, du fait des déclarations du général peu avant son départ, que Napoléon et ses compagnons « ne sont pas aussi mal qu'ils veulent bien le faire croire »¹⁹³.

Or, la santé de Napoléon est un sujet qui intéresse beaucoup Richelieu pour savoir si l'ex-empereur est en état de s'évader. Et début 1818, le président du Conseil a reçu des informations assurant que la condition physique de Napoléon rendait toute évasion sinon impossible, au moins très difficile, rapport qui l'avait rassuré¹⁹⁴. En effet, tout au long de 1817, les commissaires de Sainte-Hélène transcrivent dans leurs rapports la dégradation de la santé du prisonnier, au point qu'en octobre 1817, sa mort prochaine est envisagée¹⁹⁵. Si les dires de Gourgaud sont reçus avec beaucoup de scepticisme, ils relancent les peurs des chancelleries européennes et celles de Richelieu¹⁹⁶. Immédiatement, Londres ordonne à Lowe de restreindre les libertés de Napoléon et de son entourage. Par exemple, il est interdit aux Français d'entrer en contact avec les habitants de l'île et les marins qui accostent par peur des correspondances frauduleuses. Gourgaud s'aperçoit que ces déclarations portent préjudice à l'ex-empereur puisqu'il change rapidement de discours et écrit à Marie-Louise avant le congrès d'Aix-la-Chapelle, lui demandant de plaider la cause de son mari, au tsar en faisant appel à sa générosité ; il sollicite même une audience à l'empereur d'Autriche.

¹⁹¹ Goulburn, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, *op. cit.*, p. 471.

¹⁹² Gourgaud, cité par, SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 166.

¹⁹³ Montchenu, cité par, GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 534.

¹⁹⁴ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 161.

¹⁹⁵ SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *op. cit.*, p. 138.

¹⁹⁶ PLESSIS RICHELIEU, *op. cit.*, p. 186-189.

Les premières déclarations de Gourgaud interviennent quelques mois avant la réunion à Aix-la-Chapelle. Néanmoins, elles n'ont pas une grande influence. En effet, les rapports réalisés pour les autorités européennes sur Gourgaud en 1818 pour juger de la crédibilité de ses affirmations mettent l'accent sur son côté provocateur. Il est difficile de croire que les membres du congrès ont pris au sérieux les dires de l'ancien compagnon de Napoléon lors de leur débat sur Sainte-Hélène. Déjà, peu avant de quitter l'île, Balmain précise que Gourgaud y errait débitant à qui voulait l'entendre toute une série de plans d'évasion plus absurdes les uns des autres, dont un consisterait à cacher Napoléon dans un panier de linge sale¹⁹⁷ !

Cependant, les « confidences » de Gourgaud entraînent des conséquences néfastes dont le renvoie d'O'Meara. Si Hudson Lowe souhaitait depuis plusieurs mois ce départ, Bathurst y mettait son veto, arguant des relations difficiles entre le gouverneur et O'Meara, motif insuffisant pour exiger le retour de ce dernier en Angleterre. Pourtant, avec les témoignages de Gourgaud, l'opinion des supérieurs de Lowe se modifie. O'Meara explique depuis des mois que la santé de Napoléon se dégrade et est incompatible avec le climat de l'île. Il est alors perçu par Lowe et le gouvernement de Londres comme un menteur et un partisan – si ce n'est un agent – de l'ex-empereur qui l'a retourné contre son propre pays et comme fabriquant de faux diagnostics pour l'aider à obtenir l'autorisation de quitter le rocher. Ainsi, la confiance des Anglais envers le médecin est totalement perdue, même si Gourgaud tient à préciser qu'O'Meara n'est qu'un complice involontaire du plan de Napoléon, abusé par son patient¹⁹⁸. Mais, le mal est fait. Surtout, le gouverneur soupçonne le médecin d'être une des personnes aidant les Français à entretenir une correspondance illicite avec le reste du monde. Il est évident que, du fait de toutes ces suppositions, la présence d'O'Meara auprès de Napoléon n'est plus souhaitée. Et en mai 1818, Bathurst exige du gouverneur de « renvoyer sur-le-champ O'Meara, et de lui interdire toute communication avec les habitants de Longwood »¹⁹⁹. En outre, le ministre anglais ordonne à Lowe de surveiller encore plus sévèrement les communications des Français. Enfin, les allégations de Gourgaud confortent les autorités anglaises dans l'idée que le lieu d'exil n'affecte pas la santé de Napoléon. Ainsi, Bathurst écrit à Lowe : « d'après les informations données par le général Gourgaud [...] la santé du général Bonaparte n'a en aucune manière souffert de sa résidence à Sainte-Hélène »²⁰⁰. L'ex-empereur ne pardonne pas ses

¹⁹⁷ BALMAIN, *op. cit.*, p. 654.

¹⁹⁸ Goulburn, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2...*, *op. cit.*, p. 471.

¹⁹⁹ Goulburn, cité par, *Ibid.*, p. 473.

²⁰⁰ Bathurst, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*,

déclarations aux répercussions négatives à son officier et prend soin de ne pas l'inclure dans son testament en 1821.

Finalement, lors du congrès d'Aix-la-Chapelle, même sans les déclarations de Gourgaud, le gouvernement anglais, sachant que les soutiens de Napoléon comptent profiter du congrès pour demander au moins des aménagements, a préparé tout un contre-dossier²⁰¹. Comme l'avait deviné l'ex-empereur, avec des documents de la main de Hudson Lowe, du comte Balmain et de Gourgaud, les Anglais présentent la détention sous un jour beaucoup plus favorable que ses soutiens.

En définitive, à l'issue de cette réunion, les Alliés décident de maintenir Napoléon en captivité jusqu'à sa mort. Ils soutiennent même l'utilisation de tout moyen de la part de l'Angleterre pour empêcher une évasion²⁰². Si Napoléon attend les nouvelles du congrès avec impatience, la déception est grande. Comme l'écrivent Thierry Lentz et Jacques Macé, c'est après Aix-la-Chapelle que Napoléon « perdit toute illusion »²⁰³ de quitter un jour Sainte-Hélène. Cet événement marque donc une réelle rupture dans l'exil de l'empereur déchu.

8.4.3 L'espoir ne meurt jamais

Si Napoléon perd espoir après le congrès d'Aix-la-Chapelle, au cours des derniers mois de sa captivité ses compagnons et lui-même tentent d'ultimes démarches. Leurs arguments sont alors surtout médicaux. En effet, à la fin de son emprisonnement, la santé de l'ex-empereur se dégrade beaucoup. Ainsi, en 1820, Bertrand contacte Liverpool pour que son maître soit déplacé dans un lieu où le climat serait plus sain²⁰⁴. En mars 1821 encore, Napoléon et ses proches entreprennent un dernier essai en envoyant un message pour convaincre l'Europe de le transférer. L'abbé Buonavita, suite à des ennuis de santé, quitte Sainte-Hélène et est chargé une fois revenu en Europe de prévenir la famille Bonaparte que le physique de l'ex-empereur est

tome 4..., *op. cit.*, p. 375.

²⁰¹ CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 12...*, *op. cit.*, p. 41-42.

²⁰² FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *op. cit.*, p. 297.

²⁰³ LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *op. cit.*, p. 26.

²⁰⁴ Lettre du comte Bertrand, le 4 septembre 1820, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives du roi Joseph, *Lettres reçues par Joseph*, cote 400 AP/13, dossier 2, non folioté.

« effroyable »²⁰⁵ et qu'il est vital qu'il soit détenu ailleurs. Toutefois, cette suprême tentative intervient trop tard car le religieux ne peut transmettre ses informations avant le décès de l'ex-empereur.

D'ailleurs, même s'il avait eu le temps de fournir ce renseignement à l'Europe, il est peu probable qu'il aurait modifié la situation. En effet, en février 1821, Bathurst se montre formel dans une lettre à Hudson Lowe sur une possibilité de transfert pour raison médicale, le gouvernement et le roi d'Angleterre refusent tout changement. Le ministre perçoit aussi cette demande comme un essai d'évasion légale. Effectivement, quand il reçoit les déclarations de Lowe sur l'état de Napoléon, il émet de sérieux doutes, et même si le prisonnier est réellement indisposé, le ministre juge que « l'étendue de la maladie est exagérée à dessein »²⁰⁶. D'après Bathurst, comme par hasard, la condition physique du captif nécessiterait un rapatriement vers l'Europe alors qu'au même moment, Sainte-Hélène apprend qu'éclatent plusieurs révoltes libérales. En outre, il considère que les lettres de Montholon à son épouse du début de l'année 1821 sur une probable mort de Napoléon sont un stratagème. Il pense que le compagnon de l'ex-empereur, sachant parfaitement que sa correspondance est lue, écrit à dessein que Napoléon est sérieusement malade et que son rapatriement est indispensable. Selon Bathurst, si le captif l'était vraiment, Lowe devrait au mieux lui transmettre la tristesse du roi d'Angleterre qui ne reçoit pas avec indifférence la nouvelle de son indisposition et lui faire savoir qu'il est prêt à lui envoyer tout ce qui pourrait le soulager²⁰⁷.

D'ailleurs, pendant la majeure partie de l'agonie de Napoléon, le sérieux de sa maladie est nié par les Anglais. Ainsi, en avril 1821, quelques semaines avant le décès, Bertrand lui indique que « [sur l'île] personne ne vous croit dangereusement malade »²⁰⁸. Au contraire, les médecins anglais appelés au chevet du patient se montrent d'un surprenant optimiste. Par exemple, Arnott, chargé de la santé de Napoléon depuis le 2 avril 1821, ne commence à partager l'opinion d'Antommarchi que le 14 avril. Or, le médecin français signalait depuis mars une dégradation alarmante de la santé de son patient. Reade prévient le gouverneur le 6 avril que, selon Arnott, « le général n'est atteint d'aucune maladie sérieuse [...] il ne voyait aucune espèce

²⁰⁵ Buonavita, cité par, BRICE, *op. cit.*, p. 276.

²⁰⁶ Bathurst, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 4...*, *op. cit.*, p. 502.

²⁰⁷ Bathurst, cité par, *ibid.*, p. 503.

²⁰⁸ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821*, Paris, Albin Michel, 1959, 264 p., p. 128.

de danger »²⁰⁹. Même après la mi-avril, les médecins anglais restent convaincus de pouvoir le sauver.

Lors des derniers mois, le comportement du médecin français a également induit en erreur les Anglais sur l'état de santé de l'empereur déchu. Ainsi, en novembre 1820, alors que les compagnons de ce dernier signalent son fort affaiblissement, Lowe rejette ces affirmations expliquant que « le général Bonaparte ne peut certainement pas se trouver dans un état alarmant puisque son médecin fait, chaque jour, de si longues promenades à cheval qu'il lui faudrait une heure et demi pour revenir à Longwood »²¹⁰. Également, en 1821, Antommarchi souligne la faiblesse extrême de son patient mais demande en parallèle à quitter l'île pour retourner en Europe. De ce fait, il rend les Anglais dubitatifs sur l'étendue du mal dont Napoléon souffre qui ne doit pas être si préoccupant si son médecin demande à partir. Il n'est donc pas étonnant qu'à Sainte-Hélène les officiels ne pensent pas Napoléon en danger de mort. Même Montchenu dit à son gouvernement fin mars 1821 qu'il ne croit pas « que l'état de Buonaparte soit dangereux »²¹¹. Bathurst, devant des représentants de la France en juin 1821 et face aux nombreux témoignages sur un Napoléon à l'agonie, assure que sa vie n'est nullement en péril. Les ennuis de santé n'auraient comme conséquence que de différer son emménagement dans sa nouvelle maison et celui du départ de Montholon et de la famille Bertrand²¹². Enfin, même à Sainte-Hélène, l'état de Napoléon reste un mystère. À titre d'exemple, Antommarchi raconte qu'après le décès de l'ex-empereur, un habitant vient le trouver et s'exclame : « comment ! Le général Bonaparte était sérieusement malade ! On nous disait qu'il se portait si bien »²¹³.

Finalement, l'état de santé de Napoléon n'eut, malgré ses espoirs, aucune incidence sur la politique anglaise et n'entraîna aucune idée de transfert.

²⁰⁹ Reade, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, tome 3..., *op. cit.*, p. 284.

²¹⁰ Hudson Lowe, cité par, BRICE, *op. cit.*, p. 275.

²¹¹ Lettre de Caraman, le 22 mai 1821, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 614, 8CP 614, folio 177, recto.

²¹² Lettre de Caraman, le 1^{er} juin 1821, *ibid.*, folio 190, recto-verso.

²¹³ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi*, tome 2..., *op. cit.*, p. 168.

8.4.4 Les derniers espoirs

D'autres espérances – autres que médicales – apparaissent à la fin de la captivité. Début 1821, Napoléon semble accepter son destin. Ainsi, en février 1821, il révèle à Bertrand : « revoir Paris, je ne puis plus prétendre »²¹⁴. Pourtant, lors des derniers mois de sa détention, l'optimisme réapparaît. En janvier 1821, Montchenu apporte de soi-disant nouvelles d'Europe, favorables à l'ex-empereur et explique : « on parle de Belle-Isle pour en faire la résidence de l'Empereur »²¹⁵. De même, le commissaire parle d'une Sainte-Alliance présumée dissoute et d'une guerre qui menace entre l'Europe et la Russie. Face à la possibilité d'un tel transfert, Napoléon dit à Bertrand qu'il le refuserait s'il était gardé comme à Sainte-Hélène mais réfléchirait si les Alliés lui proposaient une liberté comme celle dont il disposait à l'île d'Elbe²¹⁶. Le commissaire français exprime son enthousiasme devant la seconde solution car sa fonction serait alors nulle et il pourrait rentrer en France. Cependant, la rumeur est totalement fantaisiste. D'autres bruits apparaissent comme celui du rapatriement imminent de Napoléon en Angleterre en février 1821. D'ailleurs, le principal intéressé commente : « [les Anglais] pourraient me mettre dans un parc de quatre ou cinq milles ; il n'en manque pas en Angleterre »²¹⁷. Encore en février 1821, Bertrand transcrit dans ses cahiers que : « nous nous livrons aux conjectures et aux espoirs sur le changement de ministère [à Londres]. On espère que lord Grenville arrivera au ministère et qu'on nous sortira alors d'ici »²¹⁸. William Grenville fut Premier ministre entre 1806 et 1807 et avait, sous l'impulsion de son ministre des Affaires étrangères, Charles Fox, tenté de faire la paix avec la France au début de son mandat. Certes, l'espoir est très mince, mais les Français de Sainte-Hélène le conservent.

Un dernier espoir intervient en mars 1821 avec la rumeur d'un changement de Premier ministre sous peu en Angleterre : Holland remplacerait Liverpool. Napoléon, alors qu'il ne lui reste que quelques semaines à vivre, se met de nouveau à croire qu'il pourrait quitter sa prison et envisage son avenir sous de meilleurs auspices. Il songe même à accepter de se rendre en Angleterre si Londres refuse sa remise en liberté totale, « dans un beau parc », voire en Autriche si l'empereur François le lui permettrait et notamment à Trieste, pour être auprès de « sa femme

²¹⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821...*, op. cit., p. 61.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 42-43.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 43.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 65.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 87.

et son fils »²¹⁹. L'Amérique reste toujours une option. Les rumeurs de changement de ministère s'ajoutent à celles certifiant que « les Anglais ne veulent plus garder l'Empereur et ne veulent pas le céder aux puissances [de la Sainte-Alliance]. L'Empereur peut donc espérer qu'il ira en Amérique »²²⁰. De nouveau, Napoléon signale son envie de partir pour le Nouveau Monde si l'Europe lui laisse ce choix. Il soutient d'ailleurs qu'il serait « très bien en Amérique ; [il] rétablirai[t] d'abord [sa] santé ; [il] passerai[t] ensuite six mois à parcourir le pays »²²¹. Son moral et sa santé se revivifient, Bertrand atteste qu'il se sent mieux et envisage même de remonter à cheval : « Napoléon travaille toute la journée. Il est content, il espère quitter enfin ce malheureux pays »²²². Effectivement, l'ancien empereur lit des ouvrages sur l'Amérique, prend des notes et fait de grands projets comme retrouver Joseph, bâtir une nouvelle demeure, ou réunir autour de lui de nombreuses familles françaises. Même fin mars 1821, dans un état physique peu encourageant, il pense que le climat américain pourrait lui faire du bien, arguant : « si j'étais en Amérique, sans doute, je pourrais encore végéter »²²³.

Enfin, à la fin d'avril 1821, alors qu'il agonise, un capitaine de navire anglais venant du Cap explique à Bertrand que, selon des bruits présents dans cette colonie anglaise, il pourrait être libéré dans quelques mois par l'arrivée de Holland à la tête du ministère. Cependant, le Grand-Maréchal, apprenant que ce capitaine n'a pas eu de nouvelles d'Angleterre depuis décembre 1820, n'ignore pas le peu de sureté de cette déclaration et ne lui accorde aucun crédit. Toutefois, il prévient son maître mourant, peut-être pour lui apporter du réconfort et lui permettre de continuer de se battre contre la maladie. D'ailleurs, Marchand déclare : « qu'il n'y a que les bonnes nouvelles qui rétabliront l'Empereur »²²⁴. Néanmoins, l'intéressé rétorque : « il est trop tard aujourd'hui »²²⁵.

Cet ultime espoir ne surgit pas qu'à Sainte-Hélène. Effectivement, un changement de ministère à Londres préoccupe les dirigeants de la Restauration et notamment Decazes qui craint que le nouveau gouvernement anglais rende « la liberté au prisonnier de Sainte-Hélène »²²⁶.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 95.

²²⁰ *Idem.*

²²¹ *Ibid.*, p. 96.

²²² *Idem.*

²²³ *Ibid.*, p. 105.

²²⁴ *Ibid.*, p. 130.

²²⁵ *Ibid.*, p. 129.

²²⁶ PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, mémoires du chancelier Pasquier, tome 5*, Paris, Plon, 1894, 582 p., p. 172.

Cependant, le 13 mars 1821, la nouvelle tombe à Sainte-Hélène ; il n'y a pas eu de changement ministériel à Londres et les élections en France voient la victoire des Ultras, une lourde déception pour Napoléon, « faible, abattu »²²⁷, pourtant joyeux quelques instants auparavant. De même, il renonce le 27 mars 1821 à imaginer un avenir heureux y compris hors de Sainte-Hélène. Cette fois, les espoirs sont définitivement éteints ; le développement de la maladie ne lui permet plus de croire en une libération par quelque miracle. Certes, en Europe, Las Cases envoie des missives au tsar pour que le congrès de Laybach du début de 1821 accorde à Napoléon l'autorisation de s'éloigner de sa prison²²⁸, mais de nouveau, son appel reste sans réponse.

Au total, jamais Napoléon n'a véritablement perdu espoir de quitter vivant et librement son rocher. Certes, deux périodes distinctes peuvent être relevées. Durant la première, de son arrivée jusqu'en début de 1819 et à l'annonce des décisions du congrès d'Aix-la-Chapelle, Napoléon est optimiste quant à ses chances de libération. Puis, après 1819, il comprend que, selon toute vraisemblance, son destin est de mourir là même s'il conserve toutefois une faible espérance.

8.4.5 Les grandes illusions

Malgré les nombreuses déclarations de Napoléon et de son entourage, leurs aspirations sont excessives. Jamais l'idée de modifier le lieu de détention de Napoléon n'est envisagée avec sérieux en Angleterre. Si le captif est convaincu qu'un changement de gouvernement à Londres lui permettrait de quitter l'île, les faits indiquent le contraire. Certes, il est indéniable qu'une partie des Libéraux soit révoltée par son sort et milite pour sa libération. Cependant, ce n'est pas une priorité pour l'opposition. À titre d'exemple, le vote du Parlement anglais en 1816 d'une loi pour légaliser son emprisonnement est très peu contesté. De surcroît, si Holland demande une consultation des juges pour statuer sur l'enfermement de Napoléon, il est très peu suivi²²⁹. L'ex-empereur s'étonne d'ailleurs que l'opposition britannique en ait si peu discuté²³⁰. N'est-ce pas le signe du faible intérêt qu'il suscite ? De même, l'amiral Malcolm déclare lors

²²⁷ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821...*, op. cit., p. 97.

²²⁸ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 897 à 899.

²²⁹ *Le Moniteur*, 15 avril 1816, 4 p., p. 2.

²³⁰ O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1...*, op. cit., p. 55-56.

d'une conversation avec Napoléon : « un changement de ministère fera peu de chose, parce que la vraie raison subsiste, l'impossibilité de vous avoir en Angleterre. L'opposition se rangerait à cet avis »²³¹. D'ailleurs, Napoléon en semble conscient car s'il demande à O'Meara d'envoyer à des journaux en Europe des lettres où il décrit sa captivité, il lui précise de ne pas en remettre au chef de file des *whigs*²³². Enfin, en juillet 1819, Bathurst note avec satisfaction que, malgré les écrits des compagnons de l'ex-empereur revenus en Europe et des opposants au gouvernement anglais, « personne n'a osé ouvrir la bouche dans le Parlement en faveur de Bonaparte »²³³.

Napoléon réagit de façon démesurée face aux sentiments des opposants anglais. Il affirme ainsi en 1817 que « les *whigs* ne parlent que de moi »²³⁴. Évidemment, son sort est discuté par l'opposition, mais il reste un sujet secondaire. En réalité, après 1818, les débats au Parlement concernant son emprisonnement deviennent rarissimes et, si les Libéraux lancent encore des sujets en lien avec Napoléon, ils concernent surtout la politique de leur pays lors des Cent-Jours. Par exemple, le 25 février 1820, un député regrette la position de sa patrie en 1815 et notamment la signature de la déclaration des puissances alliées mettant Napoléon hors-la-loi²³⁵. Le captif lui-même se montre lucide et souligne les raisons qui empêchent Londres de le faire venir sur le sol anglais : « je pourrais m'évader plus facilement qu'ici »²³⁶. Finalement, comme le défend la *Bibliothèque historique*²³⁷, l'arrivée des *whigs* aux affaires n'aurait sans doute pas entraîné sa libération, mais elle aurait néanmoins permis un adoucissement de son sort.

De même, il n'aurait pas été dans l'intérêt de l'Angleterre de lui permettre de s'installer aux États-Unis. Le risque d'une expédition vers le Canada francophone, alors colonie anglaise, était réelle. Surtout, le prisonnier accrédite lui-même cette peur. Le 26 mai 1816, Las Cases note : « les journaux nous apprenaient que son frère Joseph avait acheté de grandes propriétés au nord de l'État de New York, sur le fleuve Saint-Laurent, et qu'un grand nombre de Français

²³¹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817...*, op. cit., p. 92.

²³² *Ibid.*, p. 109.

²³³ Bathurst, cité par, FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 3...*, op. cit., p. 172.

²³⁴ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, op. cit., p. 118.

²³⁵ Séance du 25 février, Archives diplomatiques, site La Courneuve, Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volume 613, 8CP 613, folio 64, verso.

²³⁶ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821...*, op. cit., p. 65.

²³⁷ « De la situation des partis dans la Grande-Bretagne », *Bibliothèque historique, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps*, volume 10, Paris, Delaunay, 1819, p. 261 à 270, p. 268.

se groupaient autour de lui, de manière à fonder bientôt un établissement [...] il était évident qu'ils devraient devenir bientôt un attrait naturel pour la population du Canada, déjà française, et former par la suite une forte barrière ou même un point hostile contre les Anglais qui en sont encore les dominateurs »²³⁸. Ainsi, Napoléon perçoit tout le bénéfice d'une présence française près du Canada alors qu'il est sur son île. Quels seraient ses projets s'il vivait dans cette région ? Encore en mars 1821, il dit à Bertrand : « les Anglais craignent pour le Canada qui est très français. Mon nom doit être d'un grand effet dans tout le Canada »²³⁹. Cette crainte, à tort ou à raison, ne peut que conforter le gouvernement anglais dans sa volonté de ne pas autoriser son prisonnier à s'établir aux portes d'une de ses colonies qui, accessoirement, est majoritairement d'origine française et assez anglophobe.

Enfin, les autres puissances européennes ne veulent pas d'un Napoléon à nouveau libre. Or, Liverpool précise dès juillet 1815 que son pays ne doit le libérer que si, et seulement si, tous les Alliés en formulent le vœu²⁴⁰. C'est très difficile à imaginer. Un Napoléon hors de Sainte-Hélène serait hors de contrôle pour l'Europe, donc une menace. Pour Richelieu, si l'ex-empereur était libre et même s'il ne revenait jamais en France, il « serait, en quelque lieu du monde qu'il portât ses pas, une cause interminable de troubles »²⁴¹. Les risques liés à son ambition sont aussi une raison empêchant les autorités françaises de l'imaginer sans surveillance en Amérique ou en Angleterre. Chateaubriand écrit : « Si Napoléon, échappé aux mains de ses geôliers, se retirait aux États-Unis, ses regards attachés sur l'Océan suffiraient pour troubler les peuples de l'ancien monde ; sa seule présence sur le rivage américain de l'Atlantique forcerait l'Europe à camper sur le rivage opposé »²⁴². Cette vision alarmiste d'une Europe sur le qui-vive permanent n'est pas propre à l'auteur du *Génie du christianisme*. Ainsi, le consul Pétry craint qu'une fois Napoléon en Amérique, il tente sa chance en Europe. Même Savary développe dans ses mémoires l'idée d'un retour de Napoléon en France s'il se rendait au préalable en Amérique²⁴³. En effet, l'ex-empereur pourrait très bien se lasser de l'exil américain ou anglais. D'ailleurs, il n'exclut pas revenir en Europe après quelques années au Nouveau Monde. Effectivement, il rétorque à Bertrand en 1817 lorsqu'il apprend la volonté de

²³⁸ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, op. cit., p. 674.

²³⁹ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821...*, op. cit., p. 96.

²⁴⁰ WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary despatches, correspondence, and memoranda of field marshal Arthur duke of Wellington, volume 11...*, op. cit., p. 80.

²⁴¹ PLESSIS RICHELIEU, op. cit., p. 46.

²⁴² CHATEAUBRIAND, François-René, *Mémoires d'outre-tombe, Tome 7...*, op. cit., p. 175.

²⁴³ SAVARY, Anne, *Mémoires du duc de Rovigo, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon, tome 8*, Paris, Bossange, 1828, 412 p., p. 261.

son frère Lucien de s'installer aux États-Unis : « Rome convient à ma famille, et à moi-même dans une dizaine d'années. Aujourd'hui j'aimerais mieux l'Amérique, mais dans dix ans, quand j'en aurais soixante, Rome me paraîtra préférable »²⁴⁴.

Toutefois, la présence de Napoléon en Europe serait dangereuse pour le nouvel ordre européen issu du congrès de Vienne et pour la tranquillité du continent selon les compagnons de l'empereur déchu. Gourgaud avoue : « si l'Empereur était en Angleterre, ses partisans le sachant si près d'eux se remueraient tant »²⁴⁵. Les Alliés n'auraient jamais accepté son transfert hors de Sainte-Hélène pour un endroit proche de l'Europe ou de l'Amérique. Comme le note Metternich, si les Anglais acceptaient de libérer leur hôte, les membres de la Sainte-Alliance « exigeraient qu'il fût remis entre leurs mains pour en disposer suivant ce que leur sûreté pourrait exiger »²⁴⁶. Finalement, les adversaires de l'ex-empereur n'ont jamais réellement songé à le libérer. Ce dernier s'est donc bercé d'illusions quant à un possible avenir loin de Sainte-Hélène.

Pour conclure, l'évasion de Napoléon reste un aspect important de la perception de Sainte-Hélène entre 1815 et 1821 dans l'esprit des Bonapartistes et des ennemis de l'ex-empereur. En effet, les mesures importantes prises à la fois sur l'île et en dehors par les Anglais et les Français pour empêcher toute fuite illustrent cette peur. Cependant, ces craintes sont excessives. Hyde de Neuville, Pétry, Richelieu ou encore Hudson Lowe se souvenant du retour de l'île d'Elbe, redoutent que l'Histoire se répète et amplifient les projets de Bonapartistes exaltés. Dans sa thèse, l'historien Jesse Reeves tourne avec raison en dérision les appréhensions de Hyde de Neuville vis-à-vis des proscrits et de leurs supposés projets de libération de l'ex-empereur²⁴⁷. L'absence de tentative sérieuse laisse penser que ses angoisses ne sont pas justifiées. Effectivement, ce manque de concrétisation des projets indique que les discussions sur une délivrance de Napoléon ne sont que de vagues souhaits et ne sont jamais allés plus loin que des échanges verbaux. Aucun plan n'a été organisé et il s'agit essentiellement

²⁴⁴ BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène: Journal 1816-1817...*, *op. cit.*, p. 253.

²⁴⁵ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2...*, *op. cit.*, p. 154.

²⁴⁶ Metternich, cité par, BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELLOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 222.

²⁴⁷ REEVES, Jesse, *The Napoleonic Exils in America: A study in America diplomatic history*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1905, 134 p., p. 25.

de canulars ou de paroles échangées entre partisans de Napoléon. Les deux seuls exemples ayant eu un véritable commencement, le Champ d'asile et l'expédition à Pernambouc, sont rapidement mis en échec et il n'est pas acquis que la libération de l'ex-empereur en ait fait partie. Cependant, que de véritables scénarii aient ou non existé, le plus important reste leur perception par les hommes de la Restauration et ceux qui sont chargés de la protection de Sainte-Hélène. Ils ont entraîné une vigilance constante et une obsession de l'évasion. La possibilité d'une délivrance reste un mirage qui s'est peu à peu atténué mais sans jamais disparaître.

Si théoriquement, une attaque sur Sainte-Hélène ou une évasion de l'intérieur est difficile – mais pas impossible –, d'autres raisons expliquent leur non-concrétisation, comme le manque de ressources, les défenses anglaises et l'amateurisme des comploteurs. Qui plus est, Napoléon refuse de s'enfuir. Il préfère son martyre et pense qu'il finira par être libéré dans un futur plus ou moins lointain, ce qui rend en pratique toute évasion impossible hormis par la force. Il ne s'agirait plus alors d'une délivrance mais d'un enlèvement. Il y a eu tout de même des alertes provenant toutes d'Amérique et qui atteignent leur apogée en 1817. Néanmoins, malgré toutes les rumeurs, Napoléon vit sur son île jusqu'à son décès et a le dernier mot : il décède à Sainte-Hélène et la France vient l'y chercher dix-neuf ans plus tard. Cependant, les projets d'évasion et plus généralement la vie de Napoléon sur son rocher ont nourri tout un imaginaire qui s'est épanoui dans les arts. Dans une suite logique, quelle est la représentation de l'exil à Sainte-Hélène dans les œuvres de fiction ?

TROISIÈME PARTIE

L'UNION DE LA RÉALITÉ ET DE LA LÉGENDE : LES REPRÉSENTATIONS ARTISTIQUES DE LA CAPTIVITÉ

Napoléon au pouvoir a beaucoup inspiré les arts, les écrits, les gravures... Comme l'écrit Jean Tulard, sous le Consulat et l'Empire « tout a concouru à la gloire de l'Empereur de l'architecture monumentale [...] à la littérature officielle »¹. Cependant, après 1815, sa figure est logiquement délaissée et il disparaît mis à part pour des ouvrages diffusant sa légende noire². Toutefois, après sa mort, une nouvelle vague d'œuvres s'inspirant de son épopée apparaît et le phénomène perdure jusqu'à nos jours. D'ailleurs, toutes les disciplines artistiques reprennent sa figure, Jean Tulard notant que « dramaturges, romanciers, poètes, peintres ou musiciens n'ont pas hésité à s'emparer de lui »³. En effet, sa vie très riche est « une source inépuisable d'inspiration »⁴. Napoléon lui-même en était parfaitement conscient, n'a-t-il pas affirmé « quel roman que ma vie »⁵.

Son exil ainsi que les rumeurs concernant cette partie de sa vie ne font pas exception. Des écrivains les ont utilisés pour créer des trames narratives à la fois sur sa vie de captif mais aussi sur le ressenti des Français. Comme le note Albéric Cahuet, auteur de plusieurs romans sur Napoléon et son entourage dans l'île, « la légende de Sainte-Hélène créa une littérature et une dramaturgie »⁶. Tous les arts sont concernés, de la littérature au dessin en passant par le cinéma à partir du XX^e siècle. Toutes les productions ne sont pas des chefs-d'œuvre, loin de là. Cependant, elles permettent une diffusion différente par rapport aux écrits des compagnons de Napoléon sur la vie à Sainte-Hélène. Il est par ailleurs nécessaire de souligner la diversité de ces œuvres non historiques : éloge de l'ex-empereur, récit fictionnel sur l'île, simple mention de la captivité dans un roman... Cette pluralité souligne une nouvelle fois l'importance de cette période de la vie de l'exilé dans les esprits.

D'un point de vue littéraire, l'exil de l'empereur déchu a été largement évoqué par les écrivains français les plus importants du XIX^e siècle, Victor Hugo, Honoré de Balzac ou Alexandre Dumas père. Ce dernier a notamment écrit plusieurs œuvres sur le ressenti des Français vis-à-vis de la captivité de Napoléon. Cette dernière a pu influencer des récits : dans *le Comte de Monte-Cristo*, le héros, Edmond Dantès, est également emprisonné dans une île-prison, curieuse similitude avec l'ex-empereur. Finalement, l'ombre du prisonnier plane sur

¹ TULARD, Jean, *Le Mythe de Napoléon*, Paris, Armand Colin, 1971, 240 p., p. 38.

² TULARD, Jean, *Napoléon, les grands moments d'un destin*, Paris, Fayard, 2006, 625 p., p. 571-572.

³ TULARD, Jean, *Le Mythe de Napoléon...*, *op. cit.*, p. 6.

⁴ TULARD, Jean, *Napoléon, les grands moments d'un destin...*, *op. cit.*, p. 582.

⁵ Napoléon, cité par, *ibid.*, p. 9.

⁶ CAHUET, Albéric, *Après la mort de l'Empereur*, Paris, Emile-Paul, 1913, 317 p., p. 287.

bon nombre de ces écrits.

Si la richesse du personnage et la fascination qu'il exerce expliquent cette abondante littérature, il ne faut pas nier l'intérêt économique qui y est afférent, notamment au XIX^e siècle. En effet, le souvenir de Napoléon est vivace et sa mention dans un récit peut être un atout pour les ventes. Ainsi, le retour des cendres apporte à la littérature « sainte-hélénienne » un nouveau souffle. Cette brusque réapparition de Napoléon dans l'actualité entraîne une forte publicité pour tout nouvel ouvrage sur Sainte-Hélène. D'ailleurs, Thierry Lentz et Jacques Macé évoquent dans *La Mort de Napoléon* le potentiel bénéfique de cette opération pour Adolphe Thiers et la sortie prochaine de sa monumentale *Histoire du Consulat et de l'Empire*⁷. Mais il n'est pas le seul à profiter de l'événement. De bien plus modestes auteurs ont profité de l'actualité pour publier leur propre histoire. Certes, il s'agit surtout d'œuvres à la gloire de Napoléon comme *Le Retour de Sainte-Hélène* ou *Le Dernier Vœu de l'empereur, ou translation des cendres de Napoléon de l'île de Ste Hélène à l'hôtel des Invalides*. Ces textes commencent directement au moment de l'arrivée du corps de Napoléon en France. Mais des récits de fiction sont aussi apparus au début des années 1840, comme la pièce de théâtre *1815 et 1840, ou les deux retours de Napoléon*. Un autre exemple peut être cité avec la mise en place en 1833 d'une statue de l'ex-empereur au sommet de la colonne Vendôme. Selon Lamothe-Langon, auteur de *Mémoires de Napoléon Bonaparte*, cet événement est « un véhicule nouveau à l'attrait inspiré par tout ce qui nous reporte vers ce grand homme » et permet à l'ex-empereur d'être à nouveau un sujet de conversation important⁸. Ces raisons justifient selon l'auteur la publication de son ouvrage en 1834.

⁷ LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *La mort de Napoléon, mythes, légendes et mystères*, Paris, Perrin, 2012, 240 p., p. 77.

⁸ LAMOTHE-LANGON, Étienne Léon, *Mémoires de Napoléon Bonaparte, volume 1*, Paris, Gosselin 1934, 286 p., p. 5.

CHAPITRE 9
SAINTE-HÉLÈNE DANS LES ARTS

9.1 LE REFLET D'UNE ÉPOQUE

9.1.1 Dès la Restauration, Napoléon n'est pas oublié dans les fictions

Napoléon et Sainte-Hélène ne sont pas forcément toujours représentés dans les œuvres artistiques du XIX^e siècle, mais ce sont des ombres permanentes qui enveloppent les personnages. À partir de 1815 et pendant tout le siècle, les romans ayant pour décor la France ou l'Europe de la Restauration, de la monarchie de Juillet et du Second Empire sont riches en allusions et références à Napoléon et son exil.

Dès la Restauration en effet, quelques auteurs représentent les espoirs ou les appréhensions des Français d'un retour de Napoléon. Pour les Royalistes ou les opposants à l'ex-empereur, c'est bien évidemment la crainte qui est associée à son retour. Et tous les dirigeants européens redoutent un tel événement. Ainsi, dès 1816, Byron dans son *Ode à l'île de Sainte-Hélène* chante la peur des puissances alliées de revoir de nouveau Napoléon en France¹. En revanche, pour les partisans de celui-ci, c'est l'espoir de son retour qui est maintenu. Dans le roman philosophique *Les Folies du siècle* de Honoré Lourdoueix, peu après l'exil de l'ex-empereur, Joseph, le personnage principal de l'histoire, rencontre un vieux soldat de l'Empire, infirme et à la lucidité défaillante, dont les propos sont pourtant sans équivoque : « le grand Croque-mitaine revient ; nous allons manger encore cinq ou six rois »² — c'est bien sûr Napoléon. D'autres raisons, plus matérielles, expliquent l'espoir d'un retour de l'ancien souverain pour une partie des Français : en effet, si l'ex-empereur revenait au pouvoir, le soldat des *Folies du siècle* espère bien obtenir un titre de noblesse et un majorat dans les territoires conquis... sur la Lune³. Certes, le pauvre homme est fou mais le roman dévoile justement ainsi une forme de désarroi des vétérans : comme l'instauration de la paix et sa mise en demi-solde lui sont préjudiciables, il est convaincu que la Restauration ne peut rien lui offrir. En outre, le vieux soldat est réellement persuadé de la possibilité de l'évasion de Napoléon malgré tous les obstacles : « mais cent pièces de canon, mais une distance de deux mille lieues, une garde vigilante, une flotte, des commissaires [...] il reviendra, il faut absolument qu'il revienne »⁴. Toutefois, si l'idée d'un retour n'est pas totalement improbable, ce militaire révèle toute

¹ BYRON, George, *Ode à l'île de Sainte-Hélène*, dans *Œuvres complètes de lord Byron*, Paris, Furne et compagnie, 1842, p. 743-744, p. 743.

² LOURDOUEIX, Honoré, *Les Folies du siècle*, Paris, Pillet, 1818, 315 p., p. 80.

³ *Ibid.*, p. 83.

⁴ *Ibid.*, p. 86.

l'étendue de sa folie en expliquant la façon dont l'ex-empereur s'apprête à quitter son île : il aurait creusé un tunnel reliant Sainte-Hélène à la France grâce à des souris soumises à sa volonté⁵. Et si le narrateur lui fait remarquer qu'un tel prodige serait un miracle, le soldat rétorque à propos de l'ex-empereur « a-t-il fait autre chose que des miracles ? »⁶. À travers ce récit, l'auteur décrit un Napoléon capable, selon ses anciens soldats, des exploits les plus insolites et auquel rien n'est impossible. La possibilité du retour peut aussi être expliquée par le fait que les Français ignorent où se trouve Sainte-Hélène et Byron souligne ainsi cette lacune dans son poème *L'Âge de bronze*⁷. Toutefois, la représentation des sentiments des Français sur la captivité de l'ex-empereur est rare sous la Restauration. Il est vrai que montrer la population espérant le retour de l'ancien empereur n'est pas sans risque pour les auteurs qui pourraient mécontenter les Bourbons de retour au pouvoir.

9.1.2 La multiplication des œuvres sous la monarchie de Juillet

Le règne de Louis-Philippe marque un véritable tournant avec une multiplication d'histoires mettant en scène les sentiments de la population concernant l'exil à Sainte-Hélène. En effet, le nouveau régime est plus libéral que le précédent et la crainte de contrarier le pouvoir en place qui tente de récupérer l'héritage napoléonien à son profit est moindre. La captivité à Sainte-Hélène est illustrée dans les œuvres avec une réelle fidélité historique. Tout d'abord, l'ignorance qu'ont les Français de l'île avant l'été 1815 est évidente. Ainsi, dans *Le Comte de Monte-Cristo*, en 1814, des Royalistes discutent de la peur qu'engendre toujours Napoléon relégué à l'île d'Elbe. Or, l'un d'eux apprend l'éventuel transfert de ce dernier à Sainte-Hélène. À ce sujet, l'un des convives demande « À Sainte-Hélène ! Qu'est-ce que cela ? », obligeant l'un des interlocuteurs à lui expliquer qu'il s'agit d'une île de l'Atlantique Sud⁸ : Alexandre Dumas souligne ainsi la méconnaissance du lieu.

Il est vrai que dans les fictions de cette période il y a bien l'idée que Napoléon n'est pas oublié par les Français sous la Restauration. En 1836, la pièce *L'Empereur et le soldat, ou le*

⁵ *Ibid.*, p. 83 et 86.

⁶ *Ibid.*, p. 86.

⁷ BYRON, George, *L'âge de bronze*, dans *Oeuvres complètes de lord Byron...*, op. cit., p. 302.

⁸ DUMAS, Alexandre, *Le Comte de Monte-Cristo, tome 1*, Bruxelles, Meline, cans et compagnie, 1846, 378 p., p. 57.

*5 mai 1821*⁹ narre la vie d'un ancien de la Grande Armée après Waterloo, qui envoie naïvement de nombreuses lettres à son empereur à Sainte-Hélène dans l'espoir d'établir une relation épistolaire avec lui. Mais des proches du vétéran interceptent les lettres pour éviter que la police de la Restauration, qui traque les Bonapartistes, ne les découvre. Il faut ajouter que le peuple dépeint dans ces romans imagine toujours un exil difficile au cours duquel le captif subit un véritable calvaire. Dans l'un de ses textes, Honoré de Balzac décrit des Français persuadés que Napoléon vit dans la misère car il est contraint de vendre son argenterie¹⁰. D'ailleurs, les écrivains soulignent aussi le rôle capital des compagnons de l'ex-empereur dans cette conception noire de l'exil. Les Français de fiction comme leurs homologues réels sont nourris par les témoignages des proches de Napoléon : ainsi, Julien Sorel, le héros du *Rouge et le Noir*, ne cesse de lire le *Mémorial de Sainte-Hélène*¹¹.

La population sous la Restauration est aussi montrée comme convaincue d'un retour de l'exilé. Ainsi, Honoré de Balzac dans son roman *Scènes de vie de la province*, dépeint deux frères divisés après 1815 sur la question de Napoléon. L'un est Bonapartiste et refuse de servir le nouveau régime, l'autre s'accommode de la Restauration mais tous deux admettent la crédibilité d'un retour de Napoléon¹². L'espérance varie en fonction des catégories. Dans *La Confession d'un enfant du siècle* d'Alfred de Musset, les enfants des soldats de l'Empire ne cessent de penser « que l'ombre de César [Napoléon] allait débarquer à Cannes et souffler sur ces larves »¹³. De même, le jeune Julien Sorel, dans *le Rouge et le Noir*, compare Napoléon à l'envoyé de Dieu, irremplaçable aux yeux de la jeunesse française¹⁴. Donc, les auteurs sous la monarchie de Juillet représentent la nouvelle génération qui a grandi sous l'Empire et qui à présent s'ennuie sous une Restauration dont elle n'apprécie pas les dirigeants, fantasmant sur le débarquement de cet homme qui l'a tant bercée dans son enfance. L'envie de la réapparition de l'ex-empereur n'est pas seulement représentée pour des raisons narratives ou simplement pour renforcer le caractère historique du récit, elle peut aussi avoir des raisons politiques. Par exemple, la chanson de Béranger, *Le Cinq mai*, est un hommage à Napoléon et évoque une partie du peuple français attendant vainement son débarquement¹⁵. C'est pourquoi, à travers ces

⁹ LAURENCIN, MEYER, Henri-Horace, *L'Empereur et le soldat, ou le 5 mai 1821*, Paris, Marchant, 1836, 40 p.

¹⁰ BALZAC, Honoré, *Scènes de vie de la province, Tome II: Les Célibataires*, Paris, Furne, 1843, 510 p., p. 119.

¹¹ STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, Paris, Crès et compagnie, 1922, 578 p., p. 23.

¹² BALZAC, Honoré, *Scènes de vie de la province, Tome II: Les Célibataires...*, op. cit., p. 91.

¹³ MUSSET, Alfred, *La Confession d'un enfant du siècle*, dans *Œuvres d'Alfred de Musset*, Paris, Charpentier, 1867, p. 421 à 505, p. 422.

¹⁴ STENDHAL, *Le Rouge et le Noir...*, op. cit., p. 111.

¹⁵ BÉRANGER, Pierre Jean, *Le Cinq mai*, dans, *œuvres complètes*, Bruxelles, Langlet, 1838, 189 p., p. 95.

récits les auteurs évoquent-ils peut-être aussi les frustrations qu'ils ont ressenties sous la Restauration.

D'autres œuvres contemporaines du règne de Louis-Philippe décrivent aussi la peur du retour dans le peuple favorable à la monarchie. Par exemple, dans *Le Comte de Monte-Cristo*, en apprenant l'envoi imminent de Napoléon sur une « île située à deux mille lieues [de la France], au-delà de l'équateur », un groupe de partisans du roi est soulagé car ils pensent être enfin débarrassés de cet homme¹⁶. Cette peur est d'ailleurs expliquée : les Royalistes s'inquiètent toujours de l'influence de Napoléon auprès de ses partisans et affirment : « c'est le fanatisme. Napoléon est le Mahomet de l'Occident ; c'est pour tous ces hommes vulgaires mais aux ambitions suprêmes, non seulement un législateur et un maître, mais encore c'est un type, le type de l'égalité »¹⁷. Ainsi, dans l'esprit des soutiens à la Restauration dépeints dans cette œuvre, Napoléon demeure, pour le peuple, le représentant de la Révolution et l'ennemi de la monarchie rétablie. Cependant, cette peur se teinte aussi d'admiration et même Louis XVIII parle de Napoléon comme d'un grand homme, un héros, un demi-dieu¹⁸. Ces termes peuvent surprendre dans la bouche du roi de France mais montrent bien que Napoléon est perçu comme dangereux et capable des plus grands exploits, et donc potentiellement susceptible de revenir en France et de reprendre le pouvoir.

Cette angoisse des Royalistes peut par ailleurs être tournée en ridicule par des écrivains. Ainsi, dans *Le Soldat de la Loire* d'Auguste Jouhaud et Gobert, la famille d'un Bonapartiste devenu fou fait appel à un comédien qui a déjà joué le rôle de l'ex-empereur dans des pièces de théâtre et avec lequel « l'illusion était complète »¹⁹. Il doit se déguiser et discuter avec l'illuminé pour l'aider à retrouver sa lucidité. Cependant, des membres de la municipalité repèrent cet interprète grimé en Napoléon et préviennent aussitôt l'adjoint au maire pour le faire arrêter. Ils croient reconnaître l'usurpateur revenu d'exil quand bien même l'histoire se passe à la fin de 1821 et la mort de Napoléon est connue depuis des mois. Une nouvelle fois, les autorités sont montrées comme paranoïaques, ridicules et peu compétentes, paniquées à l'idée d'un retour de l'ex-empereur.

¹⁶ DUMAS, Alexandre, *Le Comte de Monte-Cristo*, tome 1..., op. cit., p. 57-58.

¹⁷ *Ibid.*, p. 55.

¹⁸ *Ibid.*, p. 100.

¹⁹ GOBERT, JOUHAUD, Auguste, *Le Soldat de la Loire*, Paris, Cosson, 1839, 12 p., p. 7.

9.1.3 Gloire à Napoléon sous le Second Empire

La représentation de l'espoir d'un retour connaît un nouveau tournant avec l'arrivée au pouvoir de Napoléon III. Comme dans la chanson *Il n'est pas mort* de Béranger²⁰, il y a surtout une attente du sauveur chez les Français dans les œuvres fictionnelles. L'abbé Rivoire et son ouvrage *Les Entretiens de Sainte-Hélène* relate l'espoir des Français après 1815 observant l'horizon et comptant sur la réapparition du souverain salvateur²¹. De même, dans *Les Mohicans de Paris* d'Alexandre Dumas, tous les événements pouvant présager de sa délivrance sont guettés par les Français. Par exemple, Sarranti, un Corse ancien compagnon de Napoléon à Sainte-Hélène, revient en Europe en 1816. La rumeur prétend alors que ce proche de l'exilé a rejoint la France sur son ordre pour préparer son retour après une évasion²². Or ces œuvres paraissent sous le Second Empire. Il n'est donc pas impossible qu'il s'agisse d'une tentative des artistes de faire bonne figure auprès du régime en rappelant que la population attend toujours la réapparition de Napoléon, démontrant dès lors qu'elle n'a jamais cessé d'être en faveur de l'Empire.

Sous le Second Empire, les écrits sont favorables à Napoléon. De façon extrême, l'ex-empereur est perçu comme une divinité dans les œuvres de fiction. Ainsi, dans le roman d'Alexandre Dumas père, *Conscience l'innocent*, le personnage principal, fervent Bonapartiste, note qu'« en le [Napoléon] crucifiant à Sainte-Hélène, [l'Europe] mit à la fin de sa vie ce magnifique calvaire qui en fit un dieu, non seulement pour la France, mais encore pour le monde »²³. De même, les auteurs décrivent toujours, dans leurs ouvrages, des Français entre 1815 et 1821 friands de la moindre information sur l'île, justement en raison de la rareté de celles-ci. Ainsi, dans *Jean Diable* de Paul Féval, publié pour la première fois en 1862, le comte Belcamp, lors d'une fête dans son château, raconte à ses convives son passage à Sainte-Hélène lors d'un voyage. Aussitôt, toute l'assistance lui demande si c'était avant ou après l'arrivée de Napoléon sur l'île et, dans le second cas, s'il a pu le rencontrer²⁴. La croyance d'un exil particulièrement difficile est d'ailleurs savamment entretenue par les artistes. Dans *L'Homme à l'oreille cassée*, dans les années 1850, un fanatique de Napoléon songe à faire payer à

²⁰ BÉRANGER, Pierre Jean, *Il n'est pas mort*, dans *Chansons de P-J de Béranger*, Paris, Garnier frères, 1866, p. 513 à 514, p. 514.

²¹ RIVOIRE, abbé, *Les Entretiens de Sainte-Hélène*, Paris, Plon, 1865, 159 p., p. 8-9.

²² DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris, tome 4*, Paris, Cadot, 1854, 319 p., p. 51.

²³ DUMAS, Alexandre, *Conscience l'innocent, tome 1*, Paris, Michel Levy frères, 1861, 256 p., p. 208.

²⁴ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1*, Paris, Dentu, 1877, 408 p., p. 277.

l'Angleterre la captivité de Sainte-Hélène alors considérée comme une lente et douloureuse agonie²⁵. Dans *Les Mohicans de Paris*, Sarranti rencontre Napoléon II à la fin des années 1820 et à sa demande lui narre la captivité de son père à Sainte-Hélène. Or l'ancien compagnon de Napoléon dresse une description très sombre de la vie sur l'île où le captif a vécu un enfer. Il met notamment en avant la nocivité du climat qu'il accuse de surcroît d'abrégé la vie des habitants²⁶ et donc potentiellement celle de l'illustre prisonnier.

Les auteurs développent également l'espoir de sa réapparition pour encenser son neveu. Dans *Mon empereur, ou la leçon d'histoire du soldat* écrit en 1859, un vétéran de la Grande Armée revient en France dans les années 1850 et entend ce qu'il est dit de Napoléon III. Or, il croit qu'il s'agit de Napoléon I^{er} enfin revenu. D'ailleurs, tout au long de l'ouvrage, il confond les deux empereurs²⁷. Finalement, l'œuvre est à la gloire de Napoléon III, dont les actions sont aussi grandes que celles de son oncle. Cet éloge du fils de Louis Bonaparte est aussi présent chez Edmond About, avec *L'Homme à l'oreille cassée* publié en 1862. Un vétéran des guerres napoléoniennes renonce à l'idée d'une réapparition de l'exilé seulement après sa découverte de la prise du pouvoir par son neveu. Une nouvelle fois, Napoléon III est mis en parallèle avec son oncle et en apparaît comme le digne héritier. Ainsi, le soldat à l'oreille cassée obtient une entrevue avec le nouveau maître de la France et il en est comblé : il le considère comme un « grand prince [qui] sera le maître de la terre »²⁸. Napoléon en personne adoube son neveu dans *Les Entretiens de Sainte-Hélène* paru en 1865 : le captif y est certain de la brièveté du règne des Bourbons car les Français ne l'ont pas oublié. Il pressent donc l'arrivée au pouvoir de son successeur²⁹. Point intéressant, il ne mentionne pas directement son fils mais parle simplement d'un héritier. L'auteur sous-entend certainement que le fameux légataire chargé de continuer l'œuvre de l'ex-empereur n'est pas l'Aiglon.

Enfin, à la différence des régimes précédents, seuls quelques auteurs représentent les sentiments des adversaires de Napoléon sur l'éventualité de son retour. Ainsi, dans le roman de Paul Féval *Jean Diable* des Royalistes sont convaincus de la stabilité du nouveau régime et de l'incapacité de Napoléon à s'échapper de sa prison³⁰. Et, dans *les Misérables* le narrateur met

²⁵ ABOUT, Edmond, *L'Homme à l'oreille cassée*, Paris, Hachette, 1862, 281 p., p. 116.

²⁶ DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris, tome II*, Paris, Cadot, 1855, 305 p., p. 56.

²⁷ DIDIER, David, *Mon empereur, ou la leçon d'histoire du soldat*, Paris, Lévy frères, 1859, 58 p., p. 30-31.

²⁸ ABOUT, *op. cit.*, p. 193.

²⁹ RIVOIRE, *op. cit.*, p. 30.

³⁰ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2*, Paris, Dentu, 1877, 422 p., p. 22.

en évidence le fait que le prisonnier de Sainte-Hélène, surveillé par Hudson Lowe et Montchenu, fait encore trembler les souverains européens³¹. Il existe donc chez certains romanciers cette volonté de montrer que l'espoir d'un retour était le sentiment dominant dans la population française.

9.1.4 Le temps passe, la perception des Français reste la même

La chute de Napoléon III n'entraîne pas une véritable rupture. Bien au contraire, les auteurs continuent de représenter des Français nostalgiques de l'ex-empereur. Le roman d'Eugène Le Roy, paru en 1896-1897, *Jacquou le croquant*, commence par le souvenir le plus ancien du personnage principal : il s'agit de Napoléon « envoyé à Sainte-Hélène, par-delà les mers »³². Si l'ex-empereur et sa captivité sont ensuite peu évoqués, par cette mention dès les premières lignes, l'auteur montre l'influence de Napoléon sur la jeunesse française des années 1810. D'ailleurs, la vision d'un exil éprouvant permet à Napoléon, comme dans la réalité historique, d'obtenir la sympathie de Français auparavant hostiles à sa personne. Ainsi, dans *Le Sergent Bucaille*, celui-ci, même s'il n'a jamais été favorable à Napoléon, notamment à cause de la conscription militaire qui l'a arraché à son foyer, devient beaucoup plus admiratif du personnage surtout à partir de l'exil à Sainte-Hélène. Comme il l'explique, son amour pour l'ex-empereur connaît un fort essor « depuis que je le savais malheureux », ceci au point de lui faire oublier ses anciens griefs³³.

Les auteurs continuent aussi de dépeindre les Français espérant un retour de l'exilé, le seul changement est l'absence d'éloge de Louis-Napoléon. Ainsi, dans le roman *La Mort de l'Aigle*, le personnage d'Espérat, adolescent au début de la Restauration, rêve des victoires de l'ancien empereur et maudit son exil : « Sainte-Hélène ! Ces mots inspiraient au jeune homme une horreur instinctive »³⁴. Son plus grand rêve est la réapparition de son idole. Cette aspiration est aussi nourrie par la perception de Napoléon comme un surhomme à qui rien n'est impossible. Ainsi, Espérat affirme qu'il « redeviendra le maître du monde »³⁵.

³¹ HUGO, Victor, *Les Misérables*, 2^e partie, *Cosette*, Paris, Hachette, 1881, 392 p., p. 73

³² LE ROY, Eugène, *Jacquou le Croquant*, Paris, Calmann-Lévy, 1900, 451 p., p. 1.

³³ GALOPIN, Arnould, *Le sergent Bucaille*, Paris, Albin Michel, 1930, 284 p., p. 282.

³⁴ D'IVOI, Paul, *La Mort de l'Aigle*, Paris, Combet & cie, 1901, 397 p., p. 5.

³⁵ *Ibid.*, p. 3.

Les nouvelles générations ne sont pas les seuls groupes à attendre le retour de l'exilé. Dans *Jacquou le croquant*, les paysans l'espèrent également. Après l'été 1815, lorsque les nobles émigrés lors de la Révolution reviennent, le petit Jacquou surprend une conversation entre sa mère et une paysanne sincèrement convaincue du retour de Napoléon :

« Quand l'autre reviendra, il se souviendra qu'ils [les nobles] l'ont trahi, et il les jettera à la porte...

— L'autre ? fit ma mère.

— Eh ! oui... Poléon, qu'ils ont envoyé à cinq cent mille lieues, par-delà les mers, dans une île déserte.

Ma mère avait bien ouï parler quelquefois, le dimanche, devant l'église, d'un certain Napoléon, qui était empereur, et qui avait tant bataillé que beaucoup de conscrits du Périgord étaient restés par là-bas, dans des pays inconnus ; mais du côté de la Forêt Barade, on n'était pas bien au courant et elle répondit simplement :

— Alors il est fort à désirer qu'il revienne tôt, puisque c'est un ami des pauvres gens, car nous sommes trop malheureux ! »³⁶.

Ce passage révèle l'espoir chez les paysans d'un nouveau vol de l'Aigle pour mettre fin à la Restauration et au retour à l'Ancien Régime.

Ce désir de réapparition de l'exilé est partagé par des militaires. Par exemple, dans le roman *Les Aventures d'un capitaine français*, un jeune officier de la Grande Armée est bouleversé par le départ de l'ancien empereur qui le prive de toute perspective de gloire militaire³⁷. Son attente d'un nouveau débarquement de Napoléon sur les côtes françaises est donc logique.

Il convient de souligner que la représentation des Français vis-à-vis de l'exil de Napoléon a ensuite peu évolué. Des romans écrits au XX^e et au début du XXI^e siècle et se déroulant sous la Restauration montrent toujours que la possibilité d'un retour est dans les esprits. L'espoir est de nouveau mis en avant. Par exemple, *La Garde meurt à French creek*, paru dans les années 1970, narre les aventures d'anciens de la vieille Garde réfugiés aux États-Unis : ils débattent du retour de Napoléon³⁸. De même, dans *L'Empire en héritage* publié en 2015, Napoléon II à Paris

³⁶ LE ROY, *op. cit.*, p. 70.

³⁷ GIRARD, Just, *Les Aventures d'un capitaine français, planteur au Texas, ancien réfugié du Champ d'Asile*, Tours, Alfred Mame et fils, 1872, 191 p., p. 20.

³⁸ BOREL, Raymond, *Death at French creek*, New York, McGraw-Hill, 1975, 388 p., p. 222.

en 1820 découvre les Parisiens toujours nostalgiques de son père et espérant son débarquement³⁹. Des auteurs plus récents ont aussi continué à mettre en évidence la méconnaissance de cette île par les Européens. Toujours, dans *L'Empire en héritage*, Napoléon II explique à une Française son souhait de se rendre à Sainte-Hélène, une île que cette dernière situe dans le Pacifique⁴⁰.

Toutefois, la perception de l'exil par des ennemis de Napoléon est elle aussi de plus en plus souvent décrite. Dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, Louis XVIII apparaît comme parfaitement rassuré par l'exil de Napoléon et n'imagine pas un seul instant la réussite d'une évasion malgré les rapports inquiétants de son ambassadeur à Rome⁴¹. De surcroît, il affirme que si Napoléon s'échappait et débarquait en France, il ne pourrait plus renverser la Restauration à présent solidement installée⁴². Inversement, Richelieu est effrayé par une potentielle évasion du captif au point de ne pouvoir dormir, malgré les nouvelles rassurantes de l'ambassadeur français à Londres, le marquis d'Osmond⁴³. Alain Fillion décrit donc ainsi les deux visions royalistes en France vis-à-vis de la captivité.

Enfin, le point de vue des adversaires étrangers de l'ancien empereur est aussi représenté. Dans *L'Empire en héritage* Napoléon II souhaite avoir des nouvelles de son père, demande refusée par l'empereur d'Autriche et Metternich. Néanmoins, ils finissent par lui donner un rapport où il est expliqué que Napoléon est bien traité mais se plaint à tout instant de ses conditions de détention⁴⁴. De même, dans le roman du britannique Bernard Cornwell, publié en 1993, *Sharpe's Devil : Napoleon and South America, 1820-1821*, le captif est montré comme un ennemi, le « plus important des prisonniers »⁴⁵, aux yeux du personnage principal, le capitaine Sharpe. Cet officier anglais doit empêcher un complot visant à délivrer Napoléon car il est persuadé qu'une fois libre celui-ci entraînerait à nouveau le monde dans une guerre meurtrière⁴⁶.

³⁹ HAYAT, Serge, *L'Empire en héritage*, Paris, Allary, 2015, 496 p., p. 263-264.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 324.

⁴¹ FILLION, Alain, *Bye-bye Sainte-Hélène*, Carsac-Aillac, Editions du Périgord, 2012, 160 p., p. 60.

⁴² *Ibid.*, p. 62.

⁴³ *Ibid.*, p. 35.

⁴⁴ HAYAT, *op. cit.*, p. 134-135.

⁴⁵ CORNWELL, Bernard, *Sharpe's Devil: Napoleon and South America, 1820-1821*, New York, Harper Collins, 2010, 320 p., p. 13.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 300-305.

9.1.5 Le réalisme des sentiments des Français à la mort de Napoléon dans les fictions

À l'instar de la représentation de la captivité, traitée par des artistes, la disparition de l'ex-empereur est également évoquée mais essentiellement dans les œuvres au XIX^e siècle. Ainsi, dès 1821, dans *Les Débris du champ d'asile*, des Français exilés, loin de leur pays, pleurent le trépas de Napoléon avec bien plus de sincérité que leurs compatriotes en France⁴⁷. Effectivement, les œuvres de fiction montrent les colons du Champ d'asile comme de fervents Bonapartistes. Dans *Les Célibataires* de Balzac, un jeune partisan de Napoléon refuse de servir les Bourbons, décide de quitter la France pour gagner l'Amérique pour rejoindre la colonie bonapartiste⁴⁸. Le décès de l'ex-empereur provoque, dans les ouvrages fictionnels, un traumatisme auprès de ses partisans. Par exemple, dans *Le Soldat de la Loire*, un ancien de la Grande Armée devient fou « en apprenant la mort de son empereur »⁴⁹. Il ne cesse d'imaginer être revenu aux beaux jours de l'Empire et tout le savoir des médecins est inefficace pour le guérir. Dans *Les Aventures du brigadier Gérard*, le héros d'Arthur Conan Doyle est véritablement effondré par cette nouvelle au point de se demander pourquoi il n'en est pas mort⁵⁰.

Le refus des Français de croire en la disparition de l'ancien empereur est un sujet particulièrement évoqué dans les histoires du XIX^e siècle et les causes de ce déni sont variées. *L'Homme à l'oreille cassée* présente des anciens de la Grande Armée rejetant la mort de Napoléon car, de leur point de vue, il s'agit d'un mensonge répandu par les Anglais⁵¹. En 1834, l'auteur de la pièce *La Vie de Napoléon racontée dans une fête de village* décrit, quant à lui, des villageois refusant de croire à la nouvelle car elle émane des autorités royalistes⁵². En définitive, les écrivains reprennent ainsi dans leurs récits un des véritables motifs du refus des Français à l'été 1821 d'accepter le décès de leur ancien souverain.

Par ailleurs, nombre d'auteurs essaient de justifier les raisons pour lesquelles leurs personnages sont persuadés de l'évasion de Napoléon. Ainsi, Eugène Sue, dans son ouvrage *Jeanne et Louise, Histoire d'une famille de transportés*, montre un Bonapartiste en 1851

⁴⁷ ANONYME, *Les Débris du Champ d'asile*, Paris, Bataille et Bousquet, 1821, 16 p., p. 3-4.

⁴⁸ BALZAC, Honoré, *Scènes de vie de la province, Tome II: Les Célibataires...*, op. cit., p. 91.

⁴⁹ GOBERT, JOUHAUD, op. cit., p. 6.

⁵⁰ CONAN DOYLE, Arthur, *The Adventures of Gerard*, New York, A.L Burt company, 1906, 297 p., p. 294.

⁵¹ ABOUT, op. cit., p. 82.

⁵² TOUSEZ, Augustin, *La Vie de Napoléon racontée dans une fête de village*, Paris, Marchand, 1834, 8 p., p. 7.

convaincu de la survie de Napoléon et de son futur retour pour reprendre le pouvoir. Il soutient que le captif s'est évadé avec l'aide de Noirs américains, puis s'est réfugié sur une île pour attendre le moment opportun pour revenir en France. Ce sympathisant de l'ex-empereur rejette toutes les preuves attestant le décès de son idole y compris le retour des cendres en 1840 qu'il juge être une tromperie. C'est pourquoi, selon lui, le corps reposant aux Invalides n'est pas celui de Napoléon⁵³. De même, la chanson de Béranger, justement nommée *Il n'est pas mort*, met en scène un individu refusant de croire au trépas de l'exilé. Les thèses qu'il défend sont identiques à celles présentées dans *Jeanne et Louise, Histoire d'une famille de transportés*. Là encore plane l'idée d'un Napoléon errant quelque part à travers le monde depuis son évasion et attendant l'appel de la France pour pouvoir en reprendre en mains la destinée⁵⁴. Le personnage principal de *La Vie de Napoléon racontée dans une fête de village* refuse d'admettre la fin de l'ex-empereur alléguant son évasion grâce à un tunnel censé le ramener en France. Il prétend même que la police de la Restauration creuse également sans relâche des galeries souterraines pour intercepter l'évadé en route vers l'Europe « à la tête de deux millions de nègres »⁵⁵. Avec cette histoire extraordinaire, l'écrivain traduit par l'humour les idées farfelues de ses compatriotes prêts à inventer les récits les plus abracadabrantesques pour contester la vérité.

Et parmi les personnages français de romans, surtout les anciens militaires, apparaît également l'idée de l'immortalité de l'empereur déchu. De nouveau, il s'agit de la reprise d'un sentiment réellement présent en 1821. Dans *L'Homme à l'oreille cassée*, un vétéran regagne la France en 1859. Surpris d'apprendre la mort de Napoléon, il déclare : « C'est impossible ! [...] Mon empereur est immortel ! »⁵⁶. Cette histoire est semblable à celle de *Mon empereur ou la leçon d'histoire du soldat*, où un vieux soldat de la Grande Armée, fait prisonnier en Russie, rentre dans sa Bretagne natale après quarante ans d'errance à moitié fou et récusé la mort de son empereur. Persuadé de l'invulnérabilité de Napoléon, il rétorque à sa famille essayant de lui faire accepter cette nouvelle : « Pas de blasphème ! [...] Mon empereur mort ? Il est immortel »⁵⁷.

Le temps et l'éloignement de leur patrie ne justifient pas chez certains Français leurs convictions en la vie éternelle de Napoléon. La pièce *Le Retour de Sainte-Hélène* se déroule en

⁵³ SUE, Eugène, *Jeanne et Louise, Histoire d'une famille de transportés*, Paris, Sagnier, 1873, 180 p., p. 17.

⁵⁴ BÉRANGER, Pierre Jean, *Il n'est pas mort*, dans, *Chansons de P-J de Béranger...*, op. cit., p. 514.

⁵⁵ TOUSEZ, op. cit., p. 7.

⁵⁶ ABOUT, op. cit., p. 115.

⁵⁷ DIDIER, op. cit., p. 13.

1840 au moment où le corps de l'empereur déchu va revenir en France pour être déposé aux Invalides. Or, le père Mulo, vétéran des guerres de la Révolution et de l'Empire, vit dans l'édifice et réfute toujours la disparition de l'ex-empereur⁵⁸. Cette attitude suscite l'incompréhension de son entourage composé pourtant de grands admirateurs de Napoléon⁵⁹. D'ailleurs, la pièce se termine par le commentaire de ce fanatique, comme pour avoir le dernier mot, face à l'entrée du cercueil de Napoléon aux Invalides : « c'est égal, y z'ont beau dire, il n'est pas mort »⁶⁰. Ainsi, cette œuvre illustre la différence entre, d'un côté, la sympathie des autres invalides envers le mort et leur acceptation de sa disparition et, de l'autre, l'intime conviction du personnage et son déni. Néanmoins, la santé mentale du pauvre homme semble altérée puisqu'il est convaincu qu'à Waterloo, des balles ont traversé le corps de Napoléon sans le blesser !

En définitive, chez tous ces personnages de fiction transparaît cette idée d'une déification de Napoléon. Cependant, à la différence du personnage de *Conscience l'innocent* où l'ex-empereur devient un dieu par son supplice à Sainte-Hélène, dans les œuvres précédemment citées, il est déjà une figure quasi divine avant d'arriver sur l'île, grâce à ses exploits militaires. Cette précision explique pourquoi la conviction de l'immortalité de Napoléon dans les fictions est présente essentiellement auprès d'anciens militaires. Toutefois, les auteurs mettent toujours en avant un état de folie pour justifier la croyance en l'éternité de Napoléon. Et seul Alexandre Dumas dans *les Mohicans de Paris*, critique cette attitude des Français : ainsi, l'Aiglon s'étonne de la divinisation de son père par des Bonapartistes en leur faisant remarquer : le jour de son trépas « une obscurité universelle n'a [...] pas couvert le monde »⁶¹.

Enfin, la présence d'individus ayant une vague ressemblance avec Napoléon peut également entraîner des situations insolites. Ainsi, dans *Le Soldat de la Loire*, un homme habillé d'une redingote grise passant dans le village où se déroule l'histoire à la fin de l'année 1821, l'un des villageois s'écrie alors « cet homme-là est donc immortel »⁶². Finalement, tous les romanciers présentant leurs personnages de fiction persuadés de la survie de l'empereur déchu, respectent une nouvelle fois l'Histoire et reprennent de véritables justifications qui ont fait douter les Français de la disparition de leur ancien empereur en 1821.

⁵⁸ CLAIRVILLE, Louis-François-Nicolas, *Le Retour de Sainte-Hélène*, Paris, Tresse, 1840, 8 p., p. 5.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 4.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 8.

⁶¹ DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris, tome II...*, op. cit., p. 33.

⁶² GOBERT, JOUHAUD, op. cit., p. 11.

Si la représentation des sentiments des Français sur la mort de Napoléon dans les fictions est très présente pendant tout le XIX^e siècle et connaît peu d'évolution, elle disparaît à partir du XX^e siècle. D'ailleurs, la thèse de la vie éternelle de Napoléon défendue par quelques Français disparaît également. Par exemple, dans *Je vais tuer Napoléon !* sorti en 2007, une partie du peuple de France après 1815 le perçoit certes comme un être exceptionnel et même quasiment divin⁶³, mais ne remet pas en cause son statut de mortel.

Finalement, du XIX^e siècle jusqu'à nos jours malgré les changements de régimes politiques et l'évolution de la perception de Napoléon par les Français, nous pouvons noter une récurrence de plusieurs thèmes dans les œuvres littéraires présentant le ressenti de la population française vis-à-vis de la captivité de Napoléon. Le plus important reste la permanence du souvenir de l'ex-empereur par son possible retour. Qui plus est, si les auteurs font preuve de créativité, ils respectent aussi la réalité historique en représentant fidèlement la perception des Français sur l'exil de l'empereur déchu.

9.2 LA REPRÉSENTATION DE LA CAPTIVITÉ DANS LA FICTION

9.2.1 Un exil romancé

La captivité de Napoléon a servi de source d'inspiration à beaucoup d'artistes. L'idée de romancer cet exil apparaît très tôt et le séjour à Sainte-Hélène constitue un formidable thème littéraire. Toutefois, écrire positivement sur l'exilé avant 1821 peut être dangereux. En effet, la loi du 9 novembre 1815 sur les mouvements séditions prévoit clairement la possible poursuite et condamnation des auteurs si leur œuvre est jugée hostile à la Restauration⁶⁴. Or un ouvrage peut très bien être considéré comme perturbateur simplement s'il manque de respect au roi en présentant sous un jour favorable la détention de l'usurpateur à Sainte-Hélène. Ainsi, jusqu'en 1821, les descriptions de l'exil sont rares et proviennent surtout de textes opposés à l'ex-empereur. Cependant, après sa disparition, les artistes disposent d'une plus grande liberté car Napoléon ne représente plus une menace pour le pouvoir.

⁶³ VISSIÈRE, Jean-Louis, *Je vais tuer Napoléon !*, Paris, Editions du Masque, 2007, 206 p., p. 190.

⁶⁴ *Bulletin des lois du royaume de France, 7^e série, tome I*, Paris imprimerie royale, 1816, 570 p., p. 417.

Dès l'annonce de son décès, le baron de Pradt imagine l'extraordinaire potentiel de cet événement et s'exclame : « Bossuet, c'est toi qu'il faudrait pour peindre la grandeur du naufrage silencieux dont Sainte-Hélène vient d'être le théâtre »⁶⁵. Si Bossuet n'est plus, d'autres plumes et crayons s'attèlent à la tâche de narrer la vie de Napoléon à Sainte-Hélène, que ce soit dans des pièces de théâtre, libelles ou encore poèmes. « Le roman même s'en est emparé »⁶⁶ comme l'écrivent à la fin du XIX^e siècle le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois dans leur préface du journal de Gourgaud. Cependant, les œuvres sur Napoléon à Sainte-Hélène n'apparaissent véritablement qu'après 1830, illustrant les craintes des auteurs d'écrire une fiction sur Sainte-Hélène tant que les Bourbons étaient au pouvoir. À côté d'auteurs anonymes ou de noms aujourd'hui oubliés comme Émile Marco Saint-Hilaire ou l'abbé Rivoire, nous retrouvons les plus grands auteurs comme Alexandre Dumas père. En effet, l'une des premières œuvres de l'auteur des *Trois mousquetaires* est une pièce de théâtre en 1831 dans laquelle la vie de Napoléon de Toulon à Sainte-Hélène est retracée à travers les yeux d'un de ses espions fictifs⁶⁷. L'influence de l'exil de l'empereur déchu sur la littérature ne touche pas seulement la France. Ainsi, dès 1831, au Canada, une courte tragédie sur ce thème, intitulée sobrement *Napoléon à Sainte-Hélène*, est mise en scène par un acteur français, Firmin Prud'Homme, ancien élève du comédien Talma.

Les romans ou les pièces de théâtre qui paraissent après la chute des Bourbons cherchent à faire découvrir aux lecteurs et spectateurs le quotidien des dernières années de Napoléon avec sa vie monotone, ponctuée de sorties avec ses compagnons, ses heurts avec Hudson Lowe, la rédaction de mémoires et l'ennui. Par exemple, aux dires de l'éditeur des *Mystères de Sainte-Hélène*, son auteur accorde au public le privilège d'« assister aux entretiens du foyer de Longwood, soit qu'il nous mène, avec son auguste captif, dans le petit jardin où il se plaisait à cultiver de ses mains victorieuses quelques fleurs [...] partout on marche dans la réalité, partout on respire l'air du martyr » et il finit par conclure qu'avec la lecture de cet ouvrage : « il nous est arrivé souvent de nous croire transporté à Sainte-Hélène »⁶⁸.

⁶⁵ DUFOUR DE PRADT, Dominique, *L'Europe et l'Amérique en 1821, volume 2*, Paris, Béchet l'aîné, 1822, 348 p., p. 83.

⁶⁶ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1*, Paris, Flammarion, 1899, 604 p., p. 3.

⁶⁷ DUMAS, Alexandre, *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France*, Paris, Tournachon-Molin, 1831, 220 p.

⁶⁸ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 1*, Bruxelles, Meline, Cans et compagnie, 1847, 285 p., p. 8-9.

Cependant, si la captivité a été exposée dans de nombreuses œuvres de fiction, sa représentation fluctue considérablement selon la perception qu'en a l'artiste. Effectivement, les témoignages des compagnons de l'ex-empereur ne sont pas les seuls vecteurs pour en diffuser une image positive ou négative. Les nombreux écrits fictifs constituent une autre arme, peut-être plus redoutable car tout le monde peut écrire un ouvrage de fiction sur les dernières années de Napoléon. En outre, les œuvres de divertissement touchent un public plus large que les témoignages historiques.

9.2.2 Fidélité historique et liberté romanesque

L'un des aspects les plus importants est le conflit entre l'Histoire et la fiction. Le réalisme historique tente bon nombre d'auteurs qui cherchent à imposer leur histoire dans un cadre réel en décrivant avec fidélité les décors, la vie sur l'île et les personnages. Grâce aux témoignages des compagnons de Napoléon dès les années 1820, les sources ne manquent pas et assurent une grande historicité des récits. Et, sous les règnes de Louis-Philippe puis de Napoléon III, des auteurs s'inspirent des textes des proches de l'ancien empereur. Effectivement, ils affirment représenter la captivité avec beaucoup d'exactitude et le justifient en déclarant s'être aidés d'écrits de compagnons de l'ex-empereur. C'est le cas par exemple de l'abbé Rivoire dans *Les Entretiens de Sainte-Hélène* où il explique avoir tiré parti des œuvres de Las Cases et d'O'Meara⁶⁹. Des écrivains comme Michel Carré peuvent donc se livrer à une forme de récit historique romancé. Ce dernier reprend jusqu'au titre du journal de Las Cases : le *Mémorial de Sainte-Hélène*, pour une pièce de théâtre. *Les Mystères de Sainte-Hélène* d'Émile Marco Saint-Hilaire offre de nombreuses similitudes avec les mémoires d'Antommarchi, notamment les passages où le prisonnier fait du jardinage. Des phrases sont quasiment identiques.

Toutefois, si les auteurs font preuve de fidélité à l'Histoire, ils ne délivrent pas une leçon. Ils bâtissent des œuvres de fiction et donc insèrent des événements purement imaginaires. Comme le note Honoré de Balzac en 1830 à propos de Napoléon : « dans toutes les imaginations, dans chaque mémoire française, et sous le chaume comme dans la mansarde, il restait au fond des cœurs la prestigieuse image d'un géant de cinq pieds. Entouré [...] des palmiers de Sainte-Hélène »⁷⁰. Les prises de liberté avec l'Histoire sont donc concevables. Des

⁶⁹ RIVOIRE, *op. cit.*, p. 154.

⁷⁰ Balzac, cité par, BODIN, Thierry, « Les batailles napoléoniennes de Balzac », NOIROT, Paul (dir), *Napoléon*

personnages sont inventés, d'autres ont un comportement différent en fonction du désir du conteur et de la vision qu'il cherche à donner de son personnage. Des événements sont aussi modifiés et des péripéties tout simplement inventées à des fins dramatiques. Ainsi, pour accentuer la dureté de la vie à Longwood Émile Marco Saint-Hilaire enjolive le passage de Napoléon aux Briars. Il affirme que, dans la demeure des Balcombe, il « jouissait de tous les avantages de la liberté »⁷¹, ce qui est pour le moins exagéré. Ailleurs, dans *Les Entretiens de Sainte-Hélène*, Las Cases, Gourgaud et Antommarchi sont tous trois réunis autour de Napoléon en 1820⁷². Or, à cette date, les deux premiers ne sont plus présents. Qui plus est Antommarchi débarque à Sainte-Hélène bien après le départ des deux autres. Ainsi, l'auteur présente un captif certes agonisant mais entouré de l'ensemble de ses compagnons d'exil qui sont restés avec lui jusqu'à sa fin. Des erreurs peuvent être aussi dues aux écrits de compagnons de Napoléon dont certaines anecdotes sont fictives. À titre d'exemple, dans *Martyre de Napoléon I^{er}*, Lowe apprend à Bertrand l'arrivée imminente d'un ordre de Londres concernant la remise en liberté du captif⁷³. Hélas, il est trop tard pour l'ex-empereur qui se meurt. Cette histoire est également mise en avant dans *La Mort de Napoléon I^{er}*, où seulement quelques minutes après le dernier souffle de Napoléon, un envoyé anglais apporte le message de libération⁷⁴. Cette scène est peut-être inspirée du récit d'Antommarchi.

Enfin, des changements sont introduits pour défendre une idée. Dans *Les Entretiens de Sainte-Hélène*, Napoléon est un homme d'une profonde piété, qui tente de convaincre ses compagnons d'exil, peu religieux, des bienfaits de la foi. De surcroît, il juge le concordat comme l'une de ses plus grandes réussites. Mais surtout, il se désole de n'avoir pas d'homme d'Église à Sainte-Hélène et de l'absence de la religion sur ce territoire⁷⁵. Ce manque est pour lui un des aspects les plus durs de sa captivité. Qu'elle n'est donc pas sa joie quand sa famille lui envoie deux religieux. Or cet ouvrage est écrit par un abbé, d'où sa volonté de décrire Napoléon comme un homme de foi. Par ailleurs, de nombreux ouvrages, au début de la monarchie de Juillet, reprennent l'idée d'un rapatriement du corps de l'ex-empereur en France et de son transfert au pied de la colonne Vendôme. Effectivement, la scène finale de la pièce *Napoléon ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène* écrite en 1830, se passe devant cette colonne où se

de l'histoire à la légende, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000, p. 87 à 115, p. 109.

⁷¹ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 1...*, op. cit., p. 15.

⁷² RIVOIRE, op. cit., p. 51.

⁷³ ZACHARIE, Léon, *Martyre de Napoléon I^{er}*, Lyon, Chanoine, 1866, 76 p., p. 70.

⁷⁴ ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}*, Paris, Dentu, 1861, 98 p., p. 93.

⁷⁵ RIVOIRE, op. cit., p. 94-95.

trouve la tombe du vainqueur d'Austerlitz et au sommet de laquelle flotte le drapeau tricolore. Le drame *Napoléon*, écrit également en 1830 après la révolution des Trois Glorieuses, se fait l'écho du souhait des anciens de la Grande Armée que le nouveau monarque réclame à l'Angleterre les cendres de l'ex-empereur pour les placer sous la colonne Vendôme. Et, de nouveau, l'épilogue représente les funérailles de Napoléon sous ce monument⁷⁶.

La littérature n'est pas la seule à évoquer plus ou moins fidèlement la captivité. Dès la Restauration, la peinture et les gravures ont également mis en scène avec imagination la vie de Napoléon en exil. C'est par exemple le cas de l'une des plus célèbres peintures le dépeignant à Sainte-Hélène.



SANDMANN, François-Joseph, *Napoléon à Sainte-Hélène*, Aquarelle, Rueil-Malmaison, Musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, 1820, 14 x 19 cm

Ce tableau de François-Joseph Sandmann le représente seul face à l'océan, et contemplant l'horizon. Cette situation est totalement irréaliste. Jamais les Anglais n'auraient pris le risque de le laisser accéder à la côte, qui plus est seul, alors que des bateaux sont visibles à l'horizon.

⁷⁶ BOURGEOIS, Anicet, CORNU, Francis, *Napoléon*, Paris, Bezou, 1830, 61 p., p. 58 à 61.

9.2.3 Aux XX^e et XXI^e siècles, rien de nouveau

L'utilisation de l'exil comme inspiration artistique n'est pas uniquement propre au XIX^e siècle mais s'est maintenue jusqu'à nos jours. En 1997, Max Gallo, dans sa biographie romancée sur la vie de Napoléon en quatre volumes, relatait dans la dernière partie de son ultime tome, justement intitulé *L'immortel de Sainte-Hélène*, l'exil de l'ex-empereur après 1815. De même, Jean-Claude Brisville monte en 1992 sa pièce *La Dernière salve* où le captif interprété par Claude Brasseur affronte Hudson Lowe incarné par Jacques François. Aux XX^e et XXI^e siècles, comme au XIX^e, nombreux sont les genres littéraires à évoquer Sainte-Hélène. Enfin, la caricature peut toujours s'inspirer de l'exil pour aborder des événements actuels. Les péripéties de Napoléon dans la fiction ne sont donc pas près de s'éteindre. Cependant, la représentation de l'exil n'a pas connu de véritable tournant à partir du XX^e siècle.

Comme au XIX^e siècle les auteurs s'inspirent des textes de l'entourage du captif. Pour renforcer la crédibilité historique de leur récit, les artistes peuvent citer quelques phrases célèbres de Napoléon tirées des témoignages de la captivité. Et les déclarations de l'ex-empereur sont nombreuses dans les textes de Las Cases, O'Meara, Gourgaud... ce qui permet de faire d'importantes citations. Ainsi, dans le roman *Napoléon, l'immortel de Sainte-Hélène*, le premier commentaire de l'exilé à Gourgaud lors de la découverte de l'île est : « ce n'est pas un joli séjour »⁷⁷. Or, selon le journal du compagnon du captif, il s'agit bien d'une déclaration de l'ex-empereur après avoir aperçu pour la première fois son lieu d'exil. De même, l'auteur de *Bye-bye Sainte-Hélène*, lors de l'arrestation et l'expulsion de Las Cases, fait prononcer à ses personnages des phrases tirées directement du *Mémorial de Sainte-Hélène* comme la dernière parole qu'exprime réellement Napoléon à son secrétaire, « surtout revenez promptement »⁷⁸.

Des descriptions ou commentaires sont également empruntés aux mémoires de ses compagnons. Ainsi, Max Gallo utilise des extraits du testament de Napoléon⁷⁹. Cependant, il n'est pas nécessaire de reprendre directement des extraits de textes des témoins de l'exil pour rendre le récit réaliste. Dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, l'auteur détaille les premiers jours de Napoléon à Sainte-Hélène avec fidélité, comme sa première nuit sur l'île et sa première visite

⁷⁷ GALLO, Max, *Napoléon, tome 4, L'immortel de Sainte-Hélène*, Paris, Robert Laffont, 1997, 512 p., p. 463.

⁷⁸ FILLION, *op. cit.*, p. 107.

⁷⁹ GALLO, *op. cit.*, p. 498-499.

de Longwood⁸⁰, sans pourtant reprendre les écrits des témoins.

Des anecdotes célèbres concernant la captivité à Sainte-Hélène sont toujours mises en scène. L'une des plus importantes est liée à la lutte entre Hudson Lowe et la communauté française pour diminuer les dépenses du captif. Max Gallo évoque ainsi la vente de la vaisselle impériale pour payer la vie à Longwood⁸¹. De ce fait, suite à ces oppositions entre l'exilé et son geôlier sur les questions de bouche, l'ex-empereur déclare vouloir partager la table des soldats anglais qui ne peuvent refuser à un autre militaire de rompre le pain ensemble. Cette affirmation du captif est notamment reproduite dans *La Dernière salve*⁸². Donc, même dans des livres contemporains, les auteurs placent toujours des sujets de conversations ou des scènes directement tirées des récits des compagnons de l'ex-empereur — ce qui a d'ailleurs pour conséquence que les ouvrages se ressemblent souvent beaucoup... D'autres anecdotes sont également privilégiées comme la comparaison esquissée par Napoléon entre son sort et celui de son beau-frère Murat fusillé par les Calabrais en 1815. Ce parallèle est cité dans *Seul à Waterloo, seul à Sainte-Hélène*, de Paul Emond⁸³ mais aussi chez Max Gallo⁸⁴.

Toutefois, des épisodes moins connus sont également mis en scène, ce qui permet d'apporter quelque originalité. Par exemple, dans *Betsy et l'Empereur*, la relation parfaitement innocente entre la jeune Anglaise et Napoléon fait scandale en France et la presse française reçue par le captif et ses compagnons parle d'une liaison⁸⁵. Ce roman narre aussi les taquineries de l'ex-empereur envers Betsy Balcombe comme le vol de sa robe⁸⁶. De même, dans *Napoléon, l'immortel de Sainte-Hélène*, la perception qu'a le captif de la population de Sainte-Hélène est bien retranscrite. Il considère avec mépris les habitants obnubilés par l'idée de l'apercevoir⁸⁷. Enfin, Alain Fillion met en scène le refus de Napoléon de se rendre à une fête organisée par Cockburn sous prétexte que l'invitation est au nom du général Bonaparte⁸⁸.

Les incertitudes présentes à Sainte-Hélène au sujet du captif peuvent également apparaître dans les récits. Ainsi, dans le roman de René Han, *Le Chinois de Sainte-Hélène*, le personnage

⁸⁰ FILLION, *op. cit.*, p. 13-14.

⁸¹ GALLO, *op. cit.*, p. 476-477.

⁸² BRISVILLE, Jean-Claude, *La Dernière salve*, Paris, Actes sud-papiers, 1995, 64 p., p. 32.

⁸³ EMOND, Paul, *Seul à Waterloo, seul à Sainte-Hélène*, Carnières-Morlanwelz, Lansman, 2000, 46 p., p. 11.

⁸⁴ GALLO, *op. cit.*, p. 474.

⁸⁵ RABIN, Staton, *Betsy et l'Empereur*, Paris, Bayard jeunesse, 2005, 371 p., p. 257.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 207.

⁸⁷ GALLO, *op. cit.*, p. 465.

⁸⁸ FILLION, *op. cit.*, p. 20.

principal note en 1819 : « toute l'île bruissait des rumeurs les plus contradictoires sur la santé de l'Empereur »⁸⁹.

Comme au XIX^e siècle, des erreurs sont présentes dans les ouvrages du XX^e siècle malgré la parution de témoignages plus fiables. Dans *Carot coupe-tête*, en 1816, le Premier ministre anglais William Pitt est chargé de gérer à Londres l'emprisonnement de l'ex-empereur il nomme notamment Hudson Lowe au poste de gouverneur⁹⁰. Or, Pitt est décédé en 1806... Et, dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, sans véritable raison, le valet Marchand est noir et surnommé « Petit-Jean »⁹¹.

Des modifications peuvent être aussi apportées pour des raisons narratives. Ainsi, dans *L'Ombre de l'aigle*, les conditions de reddition de Napoléon sont très différentes de la réalité. Dans cette bande dessinée, il est en mer pour gagner l'Amérique dans l'intention de revenir quelques années plus tard en France reprendre le pouvoir, mais des navires anglais l'interceptent et le conduisent à Sainte-Hélène⁹². En outre, les compagnons de l'ex-empereur sont différents. Si Montholon et Gourgaud sont là, notons la présence d'un espion fictif, Louis Hertz, dont le rôle est très important. Dans le roman de Staton Rabin, Napoléon est envoyé à Sainte-Hélène après avoir été capturé à Waterloo⁹³. Il ne s'est donc pas rendu aux Anglais à Rochefort en juillet 1815. Par conséquent, ses arguments en faveur de sa libération sont nécessairement différents. Certes, il cherche à envoyer des lettres au Régent d'Angleterre pour protester, mais il ne remet pas en cause son emprisonnement parce qu'il s'est rendu de son plein gré aux Anglais, mais parce qu'en tant qu'empereur il est inadmissible pour lui d'être retenu prisonnier par un autre souverain⁹⁴. En outre, l'auteur a, à dessein, inversé les dates de l'arrivée de Lowe et de l'emménagement à Longwood. En conséquence, Hudson Lowe devient gouverneur quand Napoléon est encore aux Briars. Ce changement entraîne une plus grande opposition entre Betsy Balcombe et le nouveau gouverneur car les nouvelles mesures instaurées à l'encontre de Napoléon touchent directement la famille Balcombe dont le captif est l'hôte⁹⁵. De même, pour les raisons de son intrigue, l'auteur de *L'Empire en héritage* altère la chronologie, dans ce

⁸⁹ HAN, René, *Le Chinois de Sainte-Hélène*, Versailles, Feryane, 1998, 416 p., p. 342.

⁹⁰ LANDAY, Maurice, *Carot coupe tête, tome 25, La Justice de Dieu*, Paris, Fayard, 1913, 351 p., p. 55.

⁹¹ PINARDI, Davide, *L'Armée de Sainte-Hélène*, Paris, Calmann-Lévy, 2000, 251 p., p. 25.

⁹² CONVARD, Didier, *Hertz, tome 4 : l'ombre de l'aigle*, Grenoble, Glénat, 2014, 57 p., p. 24-25.

⁹³ RABIN, *op. cit.*, p. 98.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 69-70.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 347.

roman, Napoléon II en 1820 est un adolescent de 16 ans⁹⁶. Le futur Napoléon III est également devenu un jeune homme de 20 ans et multiplie les complots contre Louis XVIII⁹⁷. Enfin, des narrations, comme le roman *Les Pirates dans une aventure avec Napoléon*, dépeignent Sainte-Hélène de manière très différente de la réalité, puisque l'intrigue sert uniquement de prétexte pour introduire des anachronismes et des situations comiques entre une bande de pirates et l'ex-empereur.

Cependant, il convient de souligner une différence avec le XIX^e siècle. À partir du XX^e siècle, les auteurs tentent plutôt de renforcer l'objectivité de leur description et donc leur fidélité à l'Histoire en adoptant le point de vue d'un personnage censé être neutre ou, du moins, non partisan de l'ex-empereur. Dans le roman de Max Gallo, le lecteur voit la captivité à travers le regard de Napoléon lui-même. Par conséquent, toutes les mesures prises par les Anglais sont montrées comme hostiles au captif qui lutte en permanence contre ses geôliers. En revanche, dans *Le Chinois de Sainte-Hélène*, le personnage narrant la captivité est un domestique asiatique, Jung-Yu. Lors de l'arrivée de Napoléon sur l'île, il est nommé à Longwood. Il y a neutralité car il ignore totalement qui est le prisonnier et donc juge cet homme et sa captivité sans arrière-pensée. D'ailleurs, Jung-Yu et l'ancien souverain se ressemblent dans leur sentiment d'être en prison et de ne jamais pouvoir regagner leur pays. De même, le roman d'Albéric Cahuet, *Sainte-Hélène, petite île*, est écrit du point de vue de Gors, l'aide de camp de Montchenu. Or, ce personnage est hostile à Napoléon et donc ne transforme pas la réalité en faveur du captif. Enfin, dans *Betsy et l'Empereur*, le séjour de l'ex-empereur est perçu au travers du regard de la jeune Anglaise.

Finalement, les œuvres sur la captivité présentent à la fois un fort niveau d'historicité mais aussi des dévoiements importants. C'est donc aux spectateurs ou lecteurs de faire preuve d'esprit critique.

⁹⁶ HAYAT, *op. cit.*, p. 139-140.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 181.

9.2.4 La désolation de Sainte-Hélène

Les œuvres de fiction liées à la captivité ont des points communs, et notamment leur vision de l'île. Les ouvrages dont l'action se déroule à Sainte-Hélène se doivent de présenter le lieu. Or tous, de 1815 à nos jours, apportent une description de désolation et d'inhospitalité.

Dès le début de la seconde Restauration, les récits hostiles à l'ex-empereur donnent des descriptions peu flatteuses de Sainte-Hélène. Mais cette représentation ne vise pas à glorifier le captif, bien au contraire, il s'agit de le montrer victime d'un juste châtement pour ses méfaits. Par exemple, dans *Grande conversion de Buonaparte*, Sainte-Hélène est dépeinte à la fois comme une prison et comme un asile destiné à punir l'empereur déchu⁹⁸. Une idée similaire est développée en 1816 dans le drame *Les Derniers efforts du génie du mal* où Sainte-Hélène est un lieu apocalyptique⁹⁹. La présence importante des rats, notamment à Longwood, est aussi soulignée par les ouvrages et donne l'impression d'un Napoléon habitant dans un lieu particulièrement sale. Cette vision répandue en France faisant de Sainte-Hélène un endroit où les rats sont en très grand nombre est d'ailleurs juste. Las Cases évoque à Longwood « une armée innombrable de rats et de souris »¹⁰⁰. Cette situation fait les beaux jours de caricaturistes. Il n'est pas rare de voir dans des œuvres de l'époque, Napoléon, sur son île, entouré de rongeurs devenus ses nouveaux sujets. Citons la gravure *Les habitants de Sainte-Hélène prennent la fuite à la vue de leur nouveau souverain*, où Napoléon monté sur un félin débarque sur l'île et entraîne la panique et la fuite d'une multitude de rongeurs¹⁰¹. De même, il convient d'évoquer celle dévoilant le captif en souverain des souris et leur accordant une constitution :

⁹⁸ ANONYME, *Grande conversion de Buonaparte*, Orléans, Darnault-Maurant, 1815, 35 p., p. 34.

⁹⁹ DESNOYERS, *Les Derniers efforts du génie du mal, ou La fin politique de Buonaparte*, Paris, Dentu, 1816, 37 p.

¹⁰⁰ LAS CASES, Emmanuel, *Mémoires d'Emmanuel-Auguste-Dieudonné, comte de Las Cases, communiqués par lui-même*, Paris, L'huillier, 1819, 132 p., p. 96.

¹⁰¹ LACROIX, *Les habitants de Sainte-Hélène prennent la fuite à la vue de leur nouveau souverain*, Paris, 1815.



ANONYME, *Proposition de Constitution aux Habitans de l'Île Saint Hélène par l'Ex Empereur et Roi*, Estampe, Paris, Musée Carnavalet, 1815, 21,7 x 33,7 cm

Après la Restauration, les auteurs reprennent les témoignages des compagnons de l'exilé mais noircissent encore plus la description de Sainte-Hélène pour héroïser Napoléon qui a été contraint de vivre dans un tel endroit. Sainte-Hélène peut apparaître comme un véritable enfer. Charles de Massas dans son poème de 1840 *Les Derniers jours de l'Empire* la peint de façon imagée certes, mais de manière peu flatteuse :

« Au loin, sur l'Océan, il existe une terre
 D'où s'exhale en tout temps un germe de trépas,
 [...]
 A chaque heure et toujours, y vivre, c'est souffrir »¹⁰².

À lire son poème, Sainte-Hélène est un territoire où tout est mortel, y compris les rayons du soleil. Cette représentation est très proche de celle d'Edgar Quinet, qui, dépeint l'île comme un endroit où il est presque impossible pour l'homme de survivre¹⁰³. Plusieurs ouvrages correspondent donc à une véritable volonté de la dépeindre comme effrayante, insalubre voire meurtrière.

¹⁰² DE MASSAS, Charles, *Les Derniers jours de l'Empire*, Paris, Brière, 1849, 243 p., p. 84.

¹⁰³ QUINET, Edgar, *Napoléon*, Paris, Ambroise Dupont, 1836, 410 p., p. 366.

Sous Napoléon III, il n'y a guère d'évolution. Par exemple, l'abbé Rivoire donne sa vision de l'île : « un roc, morne, escarpé, stérile. La fièvre, les brouillards, un ciel noir, menaçant, en font un lieu d'horreur »¹⁰⁴. La description apportée par le roman de Théophile Gautier *La Belle Jenny* est tout aussi glaçante : Sainte-Hélène est décrite comme « grandiosement horrible » avec ses rochers qui l'entourent et son isolement sur l'océan¹⁰⁵. Et, l'un des personnages de cette fiction s'exclame en apercevant l'île : « quel affreux séjour ! »¹⁰⁶.

Il convient de souligner que cette représentation de Sainte-Hélène dans les œuvres du XIX^e siècle se maintient dans celle du XX^e et du XXI^e siècles. Les auteurs plus contemporains critiquent l'île à travers leurs personnages. Les Napoléon de fiction comme le véritable personnage historique ne sont pas satisfaits du choix de leur lieu d'exil et clament sans ambiguïté leur opinion sur Sainte-Hélène. Ainsi, dans *Betsy et l'Empereur*, l'ex-empereur affirme que « la Bastille était une prison plus douce »¹⁰⁷, ou dans *La Dernière salve*, il qualifie sa nouvelle demeure d'« île pourrie »¹⁰⁸. Ce constat est partagé par les voyageurs occasionnels. Le personnage principal du *Chinois de Sainte-Hélène*, lors de son débarquement sur l'île, la qualifie « [d]'affreux rocher noir »¹⁰⁹. Même dans des ouvrages comiques, Sainte-Hélène conserve un aspect peu sympathique. Dans *Les Pirates dans une aventure avec Napoléon*, tout un équipage de bandits des mers décide de prendre sa retraite et s'installe sur ce territoire réputé être une « superbe île tropicale » occupée seulement par quelques peuples indigènes¹¹⁰. Devant ce portrait idyllique, quelle n'est pas leur surprise de débarquer dans un lieu jugé « lugubre » et « désolé »¹¹¹. Enfin, les habitants de l'île eux-mêmes la décrivent en des termes durs. Par exemple, dès le début de l'ouvrage *Betsy et l'Empereur*, la famille Balcombe considère l'endroit comme « l'enfer de l'Atlantique Sud »¹¹².

Si l'apparence peu avenante de Sainte-Hélène est mise en avant, un autre aspect est particulièrement visé : le climat. Dans *Je vais tuer Napoléon !* Cipriani le dénonce comme le désagrément le plus important¹¹³.

¹⁰⁴ RIVOIRE, *op. cit.*, p. 11.

¹⁰⁵ GAUTIER, Théophile, *La Belle Jenny*, Paris, Miche Lévy frères, 1865, 356 p., p. 256.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 259.

¹⁰⁷ RABIN, *op. cit.*, p. 56.

¹⁰⁸ BRISVILLE, *op. cit.*, p. 10.

¹⁰⁹ HAN, *op. cit.*, p. 215.

¹¹⁰ DEFOE, Gidéon, *Les Pirates dans une aventure avec Napoléon*, Paris, Le Dilettante, 2012, 224 p., p. 51-53.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 69.

¹¹² RABIN, *op. cit.*, p. 7.

¹¹³ VISSIÈRE, *op. cit.*, p. 190.

Si Sainte-Hélène est infernale, Longwood apparaît aussi comme son pire endroit. Dans *Napoléon, l'immortel de Sainte-Hélène*, le climat inhospitalier de l'île est souligné, mais c'est à Longwood qu'il est le plus effroyable et cette particularité renforce la mélancolie du captif¹¹⁴. De même, dans *Betsy et l'Empereur*, le terrain de Longwood et la maison de l'ex-empereur sont fort désagréables. L'endroit y est décrit comme sans arbre, dans un paysage désolé où il ne cesse de pleuvoir, la maison est petite, peu confortable et insalubre¹¹⁵.

Enfin, la présence des rats est de nouveau soulignée. Dans la pièce de théâtre de Paul Emond, Napoléon s'exclame « les rats ! Encore les rats ! Une invasion de rats ! »¹¹⁶. Cette promiscuité avec les rongeurs entraîne même le captif à déclarer qu'il vit « parmi les rats »¹¹⁷. Enfin, de manière moins réaliste, ce pullulement dans *La Dernière salve*, permet à Napoléon d'avoir des interlocuteurs lorsqu'aucun de ses compagnons n'est présent dans la pièce¹¹⁸.

Finalement, depuis la Restauration, les auteurs accentuent dans leurs histoires la vision noire de Sainte-Hélène diffusée par les compagnons de Napoléon. Loin d'être une simple île au milieu de l'océan où se jouent les dernières années de l'ex-empereur, elle devient un véritable personnage négatif censé faire souffrir les personnages. Ainsi, l'image de Sainte-Hélène dans les arts est le reflet de la perception que les Français ont eu de cet endroit au XIX^e siècle et qui fut établie par Napoléon et ses partisans pendant et après son exil.

9.3 NAPOLÉON ET SES COMPAGNONS DANS LES ŒUVRES SUR SAINTE-HÉLÈNE

9.3.1 Le monstre de Sainte-Hélène

Après le lieu de l'action, il convient de s'attarder sur les acteurs. Napoléon dans les œuvres est l'une des figures principales si ce n'est le personnage central. Si son image est variable, il ne laisse jamais indifférent. Le public peut tour à tour s'attacher à lui, l'admirer ou

¹¹⁴ GALLO, *op. cit.*, p. 469.

¹¹⁵ RABIN, *op. cit.*, p. 276-277.

¹¹⁶ EMOND, *op. cit.*, p. 12.

¹¹⁷ GALLO, *op. cit.*, p. 466.

¹¹⁸ BRISVILLE, *op. cit.*, p. 22-23.

au contraire éprouver de l'antipathie pour lui.

Dans un premier temps, entre 1815 et 1821, les récits lui sont hostiles, car la légende noire est aussi présente dans la fiction. Par exemple, la pièce *Grande conversion de Buonaparte*, parue en 1815, traite des quelques jours où Napoléon se trouve au large des côtes anglaises sur le *Bellerophon*. L'ensemble de l'œuvre est un réquisitoire, notamment par le biais de la femme de son geôlier fictif¹¹⁹. Le captif est dépeint comme un scélérat. Effectivement, il reçoit de nombreux visiteurs étrangers représentant l'ensemble du monde : des Européens, des Africains, des Asiatiques et des Américains. Et tous sont unanimes : il s'agit d'un monstre. Napoléon finit même par avouer qu'il en est un et doit donc être puni pour tous ses crimes¹²⁰. Cette idée d'un être démoniaque se retrouve également dans la *Relation curieuse et intéressante du nouveau voyage du Juif errant et son passage à l'île Sainte-Hélène* où un juif fait escale à Sainte-Hélène et rencontre Napoléon. Celui-ci lui confie surpasser « en cruauté Néron, Caligula, Tibère et tant d'autres qui font honte à l'humanité »¹²¹ et détaille tous ses grands méfaits tels le massacre de prisonniers en Egypte et le meurtre de Pichegru. Le visiteur, dégoûté par toutes les atrocités perpétrées par le prisonnier, considère l'exil à Sainte-Hélène comme une punition insuffisamment sévère et lui demande : « comment pourras-tu expier tant de forfaits ? »¹²². Cette perception est liée à la légende noire de Napoléon, quand il est assimilé à un ogre dévorant la jeunesse française dans ses guerres. Elle est d'ailleurs soulignée dans le roman de Victor Hugo *Les Misérables* où le narrateur précise : « Bonaparte était devenu une sorte de monstre presque fabuleux »¹²³.

Ce thème du monstre bestial paraît aussi dans des productions comme les gravures et les dessins. L'une des plus révélatrices est celle où Napoléon, sous les traits d'un chien, est renvoyé dans sa niche par Lowe armé d'un bâton.

¹¹⁹ ANONYME, *Grande conversion de Buonaparte...*, *op. cit.*, p. 3.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 34.

¹²¹ ANONYME, *Relation curieuse et intéressante du nouveau voyage du Juif errant et son passage à l'île Sainte-Hélène*, Paris, Sétier, date non précisé, 8 p., p. 3.

¹²² *Ibid.*, p. 7.

¹²³ HUGO, Victor, *Les Misérables*, 3^e partie, Marius, Paris, Hachette, 1881, 352 p., p. 85.



CHARON, Louis François, *César dans son palais*, Estampe, Londres, British Museum, 1817, 22,1 x 29,4 cm

Ces œuvres hostiles à l'ex-empereur défendent donc l'effet salutaire de l'exil non seulement pour les Français mais aussi pour le reste du monde car il ne peut plus troubler le repos de l'humanité. La captivité est même salvatrice pour Napoléon lui-même car elle lui permet de comprendre ses fautes et de les expier. Ainsi, dans *Relation curieuse et intéressante du nouveau voyage du Juif errant et son passage à l'île Sainte-Hélène*, le prisonnier accepte son sort¹²⁴. De nouveau, avec cette pénitence, il y a l'idée qu'il n'est plus à craindre car il n'est plus une menace. Il ne souhaite pas regagner la France, au contraire, il tient à purger sa peine. Cette vision de la fin de vie de l'ex-empereur disparaît en partie après 1821 pour laisser place à une autre perception.

¹²⁴ ANONYME, *Relation curieuse et intéressante ...*, op. cit., p. 6.

9.3.2 Le divin empereur

Dans la première moitié du XIX^e siècle dans des ouvrages à sa gloire, apparaît une divinisation de l'ex-empereur. Effectivement comme l'écrit Adrien Dansette « Napoléon laissa derrière lui de tels souvenirs qu'au lieu de les effacer ou de les estomper, le recul du temps accrut leur relief et leur donna des proportions surhumaines. Peu à peu, autour de son nom, se crée [...] un culte, presque une religion »¹²⁵. Il s'agit d'abord de récits hagiographiques sur le personnage et non de textes de fiction. Dès 1821, toute une littérature se met en place dans laquelle les auteurs dénoncent les humiliations subies par le captif de Sainte-Hélène. Et du fait de ses souffrances vécues sur l'île, il acquiert une aura quasi divine. L'un des premiers à développer cette idée est le poète italien Alessandro Manzoni. En 1821, malgré des sentiments mitigés vis-à-vis de Napoléon, il écrit : « Il disparut ; ses ans sur un rocher finirent ; par mille cruautés, ses bourreaux se ternirent »¹²⁶. De surcroît, il trace un parallèle avec le Christ en écrivant à propos de cet exil : « la honte du Calvaire, la folie de la croix »¹²⁷. De même, sous la monarchie de Juillet, le poème *L'Aigle* d'Alphonse Esquiros présente Napoléon sur son île tel un philosophe : il sait son destin achevé et attend seulement la mort¹²⁸. Le poète lui décerne toutefois un aspect christique, en le comparant à « l'homme-Dieu cloué sur le Calvaire »¹²⁹. Et, dans *La Résurrection de Napoléon* l'ex-empereur est un nouveau Messie¹³⁰.

Toutefois, la comparaison littéraire la plus populaire de Napoléon à partir de son exil à Sainte-Hélène est celle avec Prométhée. Dans *La Résurrection de Napoléon*, en plus d'être un Messie, il est dépeint comme le titan ayant apporté le feu aux Hommes. À l'opposé, les geôliers et leur surveillance sont décrits très négativement et qualifiés « d'affreux officiers anglais qui épiaient à toute heure chacun des pas de Napoléon »¹³¹. Byron trace un parallèle entre le captif et Prométhée¹³², mais il compare également l'ex-empereur aux divinités romaines dans *Don Juan*. Si le Napoléon d'avant 1815 était Jupiter, celui d'après cette date est Saturne¹³³, dieu

¹²⁵ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *Sainte-Hélène, terre d'exil*, Paris, Tallandier, 1971, 383 p., p. 298.

¹²⁶ MANZONI, Alessandro, cité par, PETITEAU, Nathalie, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Seuil, 2004, 458 p., p. 60.

¹²⁷ MANZONI, Alessandro, cité par, TULARD, Jean, *Le Mythe de Napoléon...*, op. cit., p. 144.

¹²⁸ EQUINOS, Alphonse, *L'Aigle*, dans *Les Hirondelles*, Paris, Renduel, 1834, p. 33 à 38, p. 36.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 37.

¹³⁰ TRULLARD, Jacques, *La Résurrection de Napoléon*, Dijon, Guasco-Jobard, 1847, 55 p., p. 16.

¹³¹ *Ibid.*, p. 10.

¹³² BYRON, George, *Ode à l'île de Sainte-Hélène*, dans *Oeuvres complètes de lord Byron...*, op. cit., p. 743.

¹³³ BYRON, George, *Don Juan*, dans *ibid.*, p. 670.

dominateur du monde qui, une fois renversé, est exilé par son vainqueur.

Cette déification de Napoléon ne date pas de Sainte-Hélène. Ainsi, dans la seconde moitié des années 1800 avec le catéchisme impérial, l'Empereur est assimilé à un être exceptionnel¹³⁴. Cependant, il s'agissait d'une propagande officielle. Or, avec les écrits littéraires à partir de 1815, il ne s'agit plus d'une politique gouvernementale. Toutefois, la divinisation reste limitée et sert surtout à renforcer l'idée d'un séjour difficile à Sainte-Hélène.

Les récits de fiction peuvent tout autant reprendre cette divinisation de Napoléon en raison des souffrances qu'il est supposé avoir vécues durant sa captivité. Par exemple, Alexandre Dumas père narre son voyage à bord du *Northumberland* dans *Le Capitaine Richard*. Il s'attarde sur ce seul moment. En effet, à l'arrivée à Sainte-Hélène, il juge inutile de poursuivre car la représentation de la captivité a déjà été faite dans « le *Prométhée* d'Eschyle »¹³⁵, œuvre retraçant les souffrances du Titan enchaîné à un rocher. Avec ce parallèle, l'auteur des *Trois mousquetaires* sous-entend que l'ex-empereur a vécu un calvaire inhumain à Sainte-Hélène. Cette vision est très proche de celle chantée par Corbières dans *Sainte-Hélène, chant lyrique*, écrite en 1840 lors du retour des cendres, auquel le poème fait plusieurs fois référence. Dans ce cantique pourtant hostile à Napoléon, celui-ci fut jadis l'égal des dieux puis, après sa chute, emprisonné et oublié sur un rocher du bout du monde. Le poète évoque même une fin de vie « dans les fers et sous la torture »¹³⁶.

Toutefois, ces quelques récits ne transforment pas réellement Napoléon en un être divin, mais l'y comparent pour renforcer sa grandeur. Cette thèse d'un être exceptionnel est également soulignée, dans des récits, par son absence de défauts. *Les Mystères de Sainte-Hélène* dressent un portrait très positif du captif génie à la fois militaire et civil. Il maîtrise des sujets aussi vastes que l'histoire, la philosophie, la science... Il est avide de connaissances, curieux de tout et enfin, il est doté d'une grande clémence et protège les plus faibles. Dans cet ouvrage, il surpasse Alexandre le Grand, César et Charlemagne, et égale Moïse¹³⁷. C'est presque l'homme le plus grand que la Terre ait jamais porté qui prend forme dans les pages de l'ouvrage d'Émile Marco Saint-Hilaire.

¹³⁴ TULARD, Jean, *Le Mythe de Napoléon...*, op. cit., p. 85.

¹³⁵ DUMAS, Alexandre, *Le Capitaine Richard*, Paris, Dufour, Mulat et Boulanger, 1858, 144 p., p. 116.

¹³⁶ CORBIÈRES, A-A, *Sainte-Hélène, chant lyrique : ode philosophique*, Marseille, Feissat aîné et Demonchy, 1840, 30 p., p. 10.

¹³⁷ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume I...*, op. cit., p. 140.

À un degré moindre, *Prophéties de Napoléon à l'île Sainte-Hélène* le décrit maniant parfaitement la langue anglaise après seulement quelques semaines d'apprentissage au point de la parler couramment avec tout juste « un léger accent italien »¹³⁸. Mais surtout, il possède des pouvoirs surnaturels et il est capable de faire des prophéties à la fois sur des faits parfaitement anodins et sur de grands événements. Par exemple, il prédit à un soldat anglais le décès de sa fille, et prophétise également la révolution de 1830 à Paris¹³⁹. Toutefois, cette transformation de Napoléon en oracle sert surtout à faire l'éloge du nouveau souverain, Louis-Philippe. En effet, l'ancien empereur pronostique sa réussite : il « mettra fin au malaise de la nation »¹⁴⁰.

Finalement, des ouvrages de fiction à partir de 1821 et jusqu'aux années 1850 sont à la gloire de l'ex-empereur du fait de leur représentation grandiose de Napoléon mais rapidement cette image évolue au profit d'une autre.

9.3.3 L'homme Napoléon

L'image d'un Napoléon tout-puissant n'est pas celle que privilégient les auteurs. Au contraire, à partir de la monarchie de Juillet et pendant tout le XIX^e et le XX^e siècle, ils optent en général pour une personnalité plus humaine, et donc plus proche des lecteurs. L'exilé n'est pas un personnage impénétrable dont le public ignore les pensées et les sentiments, mais il est montré comme accessible et bienveillant avec les membres de sa suite et avec les habitants de l'île. Cette représentation popularisée par les mémoires des compagnons de Sainte-Hélène est même renforcée dans les fictions.

Ainsi, dans *Le Capitaine Richard* d'Alexandre Dumas, les marins anglais du *Northumberland* s'étonnent de ne pas voir en lui le monstre décrit par les journaux, selon lesquels, après chaque bataille, il se promenait parmi les morts et les mourants avec délectation. Au contraire, ils découvrent un homme simple qui ne supporte pas les cruautés de l'équipage envers un requin qui a été pêché¹⁴¹. Les auteurs présentent un captif généreux avec tous, quelles que soient les origines ou les conditions sociales. Dans *Le Capitaine Richard*, de nouveau, il est amical avec les marins anglais même s'ils refusent de l'appeler « majesté » mais seulement

¹³⁸ KILIAN, William, *Prophéties de Napoléon à l'île Sainte-Hélène*, Paris, Delangle, 1830, 139 p., p. 22.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 19 et 27.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 101.

¹⁴¹ DUMAS, Alexandre, *Le Capitaine Richard...*, *op. cit.*, p. 114.

« général »¹⁴². Dans *Les Mystères de Sainte-Hélène*, Émile Marco Saint-Hilaire fait jouer Napoléon à Colin-Maillard avec la famille Balcombe et Las Cases¹⁴³. Enfin, dans la pièce *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, il gagne là aussi, par son comportement, l'affection de marins du *Northumberland*, mais aussi et surtout de plusieurs habitants de l'île : l'ancien souverain de la France aide ainsi un paysan dans ses travaux des champs¹⁴⁴.

L'amour de Napoléon pour son fils absent est le thème le plus récurrent pour humaniser le captif. En 1832, dans son poème *Napoléon II*, Victor Hugo sous-entend que l'Aiglon est peut-être la seule personne aimée par l'ex-empereur et qu'un des rares objets à Longwood ayant de la valeur pour le captif est « le portrait d'un enfant [...] seul être qui pouvait distraire sa pensée »¹⁴⁵. La pièce de 1830, *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène* le dépeint comme un homme malheureux, mélancolique et souffrant de l'absence de son fils. Charles de Massas, dans *Les Derniers jours de l'Empire*, considère lui aussi cette séparation comme l'un des calvaires les plus durs de la captivité au point d'être la cause du décès, expliquant que « ni l'exil, ni l'insulte et l'outrage, ni la morne langueur de la captivité » n'auraient pu entraîner cette mort¹⁴⁶.

La souffrance est mise en évidence par des gestes de l'empereur déchu. Ainsi, dans le quatrième acte de la pièce *1815 et 1840, ou les deux retours de Napoléon*, le captif confie à l'un de ses hommes de confiance une mission importante. Il s'agit seulement d'envoyer une lettre à l'enfant écrite par son père pour combler l'absence de nouvelles entre eux. Citons encore en 1866 la scène du *Martyre de Napoléon I^{er}*, où le prisonnier verse une larme après l'évocation de son héritier par Las Cases fils¹⁴⁷. Enfin, le roman *Jean Diable*, présente Napoléon songeant à s'évader certes pour reprendre le pouvoir, mais aussi et surtout pour revoir son fils et sa femme¹⁴⁸, leur absence étant le principal supplice qu'il endure. Cette image est centrale dans la pièce *À Sainte-Hélène* de Séverine en 1903, où, dès le début de l'œuvre, un botaniste autrichien tient à apporter des nouvelles du duc de Reichstadt, non pas pour des motifs politiques mais pour consoler un père privé de son enfant¹⁴⁹.

¹⁴² *Ibid.*, p. 112.

¹⁴³ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 1...*, *op. cit.*, p. 31.

¹⁴⁴ CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, Lévy frères, 1852, 127 p., p. 60.

¹⁴⁵ HUGO, Victor, « Napoléon II », dans, *Paris, ou Le livre des cent et un*, tome 7, Paris, Ladvocat, 1832, p. 381 à 396, p. 390 et 392.

¹⁴⁶ DE MASSAS, *op. cit.*, p. 91-92.

¹⁴⁷ ZACHARIE, *op. cit.*, p. 26.

¹⁴⁸ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, *op. cit.*, p. 417.

¹⁴⁹ SÉVERINE, *À Sainte-Hélène*, Paris, Rue Saint-Georges, 1903, 14 p., p. 1.

La dureté de la séparation est amplifiée par les gestes affectueux de l'ex-empereur envers les enfants de ses compagnons dépeints par les artistes. Dans la pièce *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, il est présenté comme une figure paternelle pour tous les enfants de Bertrand, Montholon et Las Cases¹⁵⁰. Dans *Napoléon au bivouac, aux Tuileries et à Sainte-Hélène* d'Émile Marco Saint-Hilaire, il prend sur ses genoux Tristan, le fils du couple Montholon¹⁵¹. Et dans *Martyre de Napoléon I^{er}*, il consent de bonne grâce à jouer avec les enfants du Grand-Maréchal¹⁵². Cette attitude suggère ainsi la complicité qu'il aurait pu avoir avec le duc de Reichstadt s'ils n'avaient pas été séparés.

Enfin, l'amour de Napoléon pour l'ancien « roi de Rome » transparaît aussi dans des prises de position du père en faveur de son héritier. Ainsi, dans *Carot coupe-tête*, Napoléon à l'agonie demande aux conspirateurs présents à ses côtés après une tentative de sauvetage, de se mettre au service son fils¹⁵³. Mais c'est surtout dans *Les Mohicans de Paris*, qu'il travaille au profit de l'Aiglon. Cette œuvre se concentre sur des tentatives de conjurés pour renverser les Bourbons et placer au pouvoir Napoléon II. Le captif de Sainte-Hélène complotte lui aussi. D'une part, son martyre doit permettre de créer un climat de sympathie en faveur de sa famille, ce dont doit profiter le duc de Reichstadt. D'autre part, il envoie dès 1816 un de ses compagnons en Europe pour transmettre à ses fidèles des directives, et notamment celle de comploter le moment venu en faveur de Napoléon II¹⁵⁴. Pour aider ses partisans à délivrer ce dernier, il leur donne des informations sur le château de Schönbrunn qu'il connaît pour y avoir habité à deux reprises lors de ses campagnes en Autriche en 1805 et 1809. Il accepte de financer une future conjuration au profit de son héritier¹⁵⁵. Enfin, il écrit une lettre pour celui-ci afin de lui fournir quelques conseils¹⁵⁶. Finalement, dans ce roman, Napoléon prépare bel et bien l'avenir de son fils. Avec l'aide de ses indications, ses partisans organisent un complot pour renverser Louis XVIII. Cependant, Napoléon n'y prend pas part directement : il laisse à ses partisans une totale liberté. Ce choix d'Alexandre Dumas de ne pas faire de l'ex-empereur un participant de cette conspiration est sans doute dû à sa volonté de ne pas porter atteinte au crédit de Napoléon. En effet, l'une des premières intrigues, celle du Bazar français de 1820, échoua piteusement.

¹⁵⁰ CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, *op. cit.*, p. 110.

¹⁵¹ SAINTE-HILAIRE, Émile Marco, *Napoléon au bivouac, aux Tuileries et à Sainte-Hélène*, Paris, Charles Warée, 1845, 282 p., p. 262.

¹⁵² ZACHARIE, *op. cit.*, p. 33.

¹⁵³ LANDAY, *op. cit.*, p. 334.

¹⁵⁴ DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris, tome 7*, Paris, Cadot, 1855, 318 p., p. 84.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 87 à 89.

¹⁵⁶ DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris, tome 10*, Paris, Cadot, 1855, 305 p., p. 295.

Toutefois, l'auteur reprend l'idée que Napoléon a eu une lointaine influence sur celle-ci. Enfin, malgré cet échec, des Bonapartistes fidèles aux directives de l'ex-empereur décident de poursuivre leurs efforts en faveur de l'Aiglon, comme il le leur avait demandé. Ainsi, par ses ordres émis depuis Sainte-Hélène, l'ancien souverain est indirectement à l'origine de plusieurs conjurations bonapartistes sous Charles X. Néanmoins, toutes sont des échecs et elles ne parviennent pas à placer le duc de Reichstadt sur le trône.

L'absence de son fils n'est pas le seul manque dont souffre le captif. Il regrette aussi celle de ses proches, comme en témoigne *Les Entretiens de Sainte-Hélène*¹⁵⁷. Victor Hugo, dans *les Châtiments*, chante un Napoléon seul, isolé, entouré d'Anglais le guettant en permanence et qui attend seulement la mort :

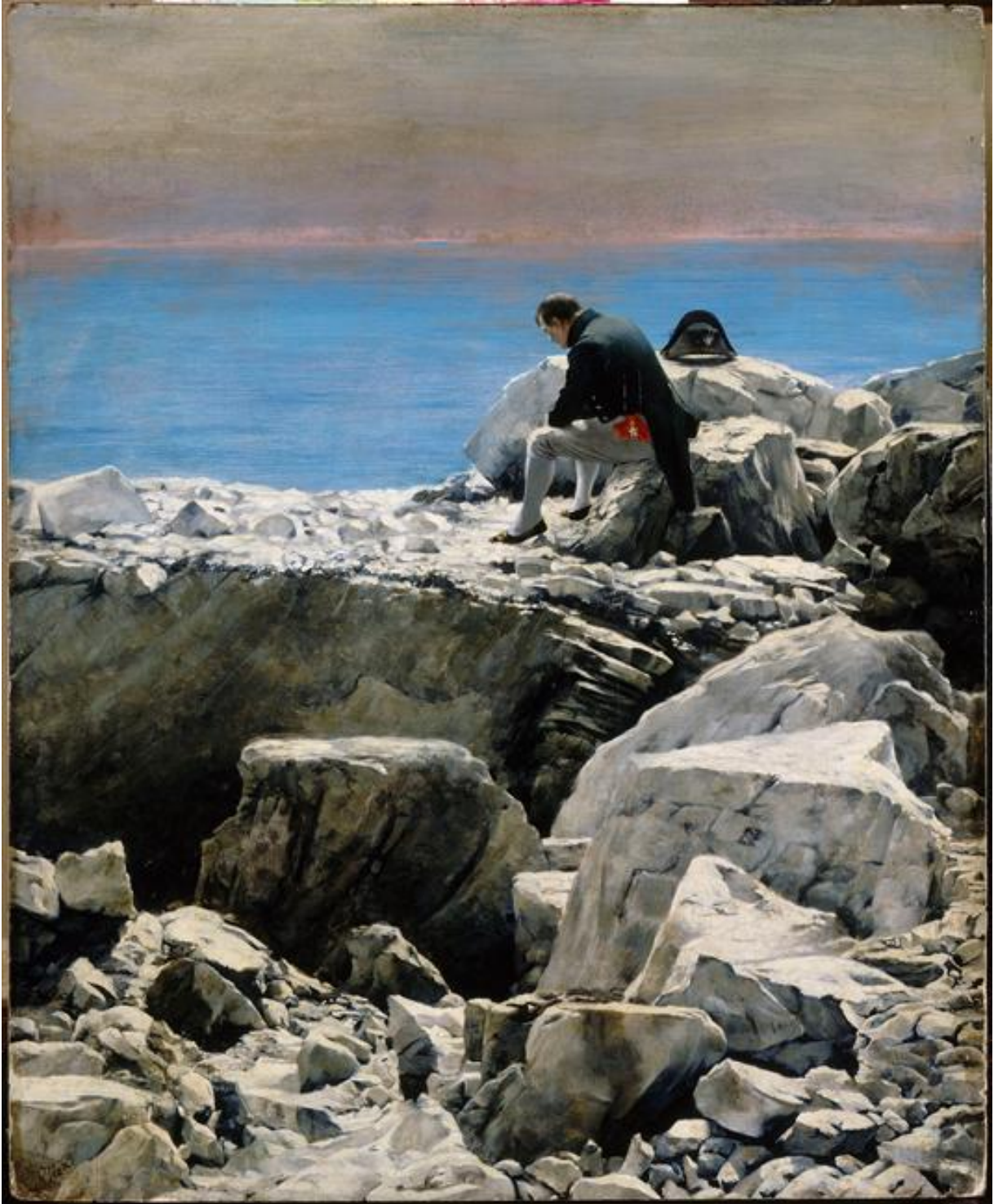
« Il marchait, seul, rêveur, captif des vagues sombres.

Sur les monts, sur les flots, sur les cieux, triste et fier, »¹⁵⁸.

La peinture a aussi représenté la solitude de Napoléon. Le tableau de l'Autrichien Rex Oscar offre l'image d'un Napoléon isolé assis sur des rochers, totalement seul et n'ayant rien d'autre à faire qu'attendre la mort.

¹⁵⁷ RIVOIRE, *op. cit.*, p. 116.

¹⁵⁸ HUGO, Victor, *Les Châtiments*, Paris, Hetzel, 1853, 380 p., p. 228.



REX, Oscar, *C'est fini : Napoléon I^{er} à Sainte-Hélène*, Huile sur panneau, Rueil-Malmaison, Musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, XIX^e siècle, 76,5 x 67,5 cm

Enfin, pendant tout le XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les auteurs – sans doute pour exalter le patriotisme – dépeignent Napoléon souffrant de vivre loin de son pays. Par exemple, l'abbé Rivoire développe surtout la nostalgie de l'ex-empereur pour la France, qui occupe à tout instant ses pensées. Ainsi, alors qu'il est malade, un jour de beau temps « qui rappelle la

France, ranime l'Empereur [et il oublie] sa souffrance »¹⁵⁹. En outre, à chaque escale d'un navire, il demande en priorité s'il ne ramène pas de nouvelles de sa chère nation¹⁶⁰. Ce sentiment est également présent dans *Carot coupe-tête* où il pleure à la pensée de ses proches mais aussi de son pays dont il ne sait plus rien¹⁶¹.

9.3.4 Une description plus critique à la fin du XX^e siècle et au XXI^e siècle

L'image positive de Napoléon surtout présente dans les récits des XIX^e et XX^e siècles n'est pourtant pas unanime. À partir de la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle, un tournant se produit dans la représentation du prisonnier qui est beaucoup plus contrastée. Des œuvres font toujours un éloge de l'homme. Et, pour renforcer la sympathie vis-à-vis de Napoléon, les artistes s'attardent sur les effets de la légende noire. Ainsi, *L'Empire en héritage* de Serge Hayat montre un Napoléon II fictif à Vienne en 1820 désireux, au grand regret de son entourage autrichien, d'obtenir des informations sur son père dont il ne sait rien. Et son précepteur cédant aux insistances de son élève compare Napoléon à un nouvel Attila¹⁶². Dans *Betsy et l'Empereur*, l'auteur présente le débarquement de Napoléon sur l'île du point de vue des insulaires, terrorisés au point de s'enfermer chez eux tandis que les enfants crient qu'un démon est sur le point d'apparaître¹⁶³. D'autres, au contraire, se pressent pour apercevoir le prisonnier avec une curiosité hostile¹⁶⁴. Les époux Balcombe sont horrifiés quand ils apprennent que l'amiral Cockburn leur demande de loger Napoléon chez eux. Ils redoutent qu'il s'en prenne à eux ou à leurs enfants¹⁶⁵. Enfin dans *Le Chinois de Sainte-Hélène*, devant toutes les rumeurs atroces sur le captif, tous les Chinois de l'île étaient « terrorisés »¹⁶⁶ et Jung-Yu, le personnage principal du roman, refuse au départ d'être envoyé comme domestique à Longwood.

Cependant, cette perception évolue rapidement grâce au comportement de Napoléon. À la lecture de *Betsy et l'Empereur* nous découvrons un homme sensible au sort des esclaves et bienveillant envers eux¹⁶⁷. Dans *Le Chinois de Sainte-Hélène*, son charisme séduit même les

¹⁵⁹ RIVOIRE, *op. cit.*, p. 20.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 22.

¹⁶¹ LANDAY, *op. cit.*, p. 43-44.

¹⁶² HAYAT, *op. cit.*, p. 32.

¹⁶³ RABIN, *op. cit.*, p. 16-18.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 27.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 40-41.

¹⁶⁶ HAN, *op. cit.*, p. 272.

¹⁶⁷ RABIN, *op. cit.*, p. 60-61.

Chinois¹⁶⁸. Surtout, il est dépeint comme abordable, cultivé, jovial¹⁶⁹, et capable de faire preuve de bonté, puisqu'à sa mort, il lègue de l'argent au personnage principal de l'histoire pour lui permettre de quitter enfin Sainte-Hélène et de retourner dans son pays. Mais Jung-Yu, dans un sentiment de fidélité, décide de rester sur place et se recueille chaque jour sur la tombe de Napoléon¹⁷⁰, ne consentant à quitter Sainte-Hélène pour regagner sa Chine natale qu'en 1841 après le retour des cendres. Cette bienveillance envers les minorités et les esclaves est soulignée par l'attitude totalement opposée des Anglais. Par exemple, dans *Le Chinois de Sainte-Hélène*, ces derniers n'ont aucune qualité : ils sont cruels, méprisants, ignorants... mais aussi tyranniques envers les Chinois de l'île, les exploitant presque comme des esclaves. Enfin, la proximité avec les marins du *Northumberland* est soulignée dans le roman d'Alain Fillion, où le commandant du navire est « émus et surpris » lorsque Napoléon à son arrivée à Sainte-Hélène demande à saluer l'équipage¹⁷¹.

De même, dans les ouvrages récents, l'emprisonnement de l'ex-empereur suscite la pitié. Sa vie de reclus est un véritable supplice : l'ennui en est le premier fléau. Dès le début de la pièce *La Dernière salve*, Napoléon se plaint de la monotonie de sa captivité¹⁷². Cette idée est reprise par Max Gallo quand il décrit un Napoléon perdu au milieu des Anglais et victime d'une incompréhension culturelle. Il ne parvient pas à saisir leurs habitudes et cette situation accentue son isolement malgré la présence de compagnons¹⁷³. En proie à la mélancolie, il regrette de ne pas être mort durant son règne, et notamment à la Moskova ou à Waterloo. C'est donc un Napoléon triste, vivant avec le fantôme des êtres perdus et des exploits passés¹⁷⁴ qui nous est présenté. De manière semblable, dans *Betsy et l'Empereur*, il déplore de ne pas être mort à Moscou pour ne pas subir les défaites militaires qui suivirent l'été 1812¹⁷⁵. Parmi toutes les œuvres sur ce thème *Seul à Waterloo, seul à Sainte-Hélène*¹⁷⁶ est celle qui souligne le plus la solitude de l'ex-empereur malgré la présence de ses compagnons. Pour mettre en exergue cet isolement, l'auteur ne met en scène qu'un seul personnage, le captif, et la pièce n'est qu'un long monologue.

¹⁶⁸ HAN, *op. cit.*, p. 267.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 286-287.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 407.

¹⁷¹ FILLION, *op. cit.*, p. 12-13.

¹⁷² BRISVILLE, *op. cit.*, p. 9.

¹⁷³ GALLO, *op. cit.*, p. 458-459.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 462.

¹⁷⁵ RABIN, *op. cit.*, p. 121.

¹⁷⁶ EMOND, *op. cit.*

Toutefois, face à ces ouvrages récents favorables au captif, d'autres se montrent beaucoup plus critiques. Par exemple, si dans *Napoléon, l'immortel de Sainte-Hélène*, la présence des garçons du couple Bertrand lui rappelle en permanence l'éloignement de son propre enfant¹⁷⁷, l'idée d'un Napoléon souffrant de l'absence de son fils est totalement rejetée dans *L'Empire en héritage* en 2015. Le captif y repousse sans ménagement le duc de Reichstadt, présent à Sainte-Hélène suite à une infiltration réussie. Le père ne reconnaît plus l'enfant dont il s'est séparé en 1814¹⁷⁸. C'est donc un Napoléon très antipathique, dénué de tout sentiment paternel, que dépeint l'auteur. De même, en 2007, *Je vais tuer Napoléon !* présente le prisonnier comme un prédateur sexuel scrutant toutes les femmes pour assouvir ses désirs. Il y est d'ailleurs le père de l'enfant d'une domestique attachée à son service¹⁷⁹.

La psychologie du personnage n'est pas toujours digne d'un homme admirable. Dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, Napoléon perd l'esprit. Ainsi, au cours de la nuit de Noël 1820, Marchand le réveille car il s'imagine en pleine campagne militaire loin de sa prison, et il faut plusieurs minutes au valet pour lui faire comprendre qu'ils sont bien à Sainte-Hélène¹⁸⁰. De plus, il ne cesse de se plaindre, d'insulter les Anglais, contraignant Marchand à lui déclarer lors d'une dispute : « vous êtes [...] un enfant qui pleurniche »¹⁸¹. Enfin, dans l'ouvrage comique *Les Pirates dans une aventure avec Napoléon*, c'est un homme arrogant, sans-gêne et affabulateur qui fait croire aux pirates qu'il est en vacances à Sainte-Hélène et qu'il n'est nullement prisonnier¹⁸². En outre, il s'agit véritablement d'un Napoléon risible. En effet, ne pouvant plus conquérir le monde à Sainte-Hélène, il se fixe un but inattendu : devenir le président de l'association la plus influente de l'île¹⁸³.

Toutefois, malgré toutes ces différences, dans la majorité des œuvres des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles, le captif n'a pas, à l'opposé du véritable personnage historique, l'espoir d'être transféré ailleurs. Il est au contraire dès son arrivée persuadé de sa future mort à Sainte-Hélène. Une exception notable est la pièce de théâtre de Michel Carré et Jules Barbier où Napoléon est en permanence de bonne humeur et garde toujours l'espoir d'être bientôt rappelé en Europe une fois la Restauration consolidée. En outre, il estime ne plus être une menace pour ses

¹⁷⁷ GALLO, *op. cit.*, p. 641.

¹⁷⁸ HAYAT, *op. cit.*, p. 429.

¹⁷⁹ VISSIÈRE, *op. cit.*, p. 177.

¹⁸⁰ PINARDI, *op. cit.*, p. 27-31.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 36.

¹⁸² DEFOE, *op. cit.*, p. 89-90.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 199.

adversaires¹⁸⁴. Certes, les auteurs connaissent le sort final du captif et son absence de tentative pour s'échapper. Par conséquent, ils peuvent très bien le montrer résigné, comme dans *Les Entretiens de Sainte-Hélène* où il accepte parfaitement son destin. D'ailleurs, cette connaissance de la suite des événements a pour corollaire des scènes où les prédictions des personnages se réalisent. Par exemple, dans *Les Mystères de Sainte-Hélène*, le maître d'hôtel Cipriani consulte à la fin de l'année 1815 un soi-disant devin qui prévoit que, sur l'ensemble de la communauté française, seules deux personnes trouveront la mort sur l'île, Napoléon et Cipriani¹⁸⁵. Cette prédiction n'est pas très difficile à faire en 1845...

Finalement, comme l'écrit Christiane Bénardeau Napoléon « est décrit, chanté, adoré, vilipendé, injurié par une multitude d'écrivains »¹⁸⁶. Mais, si la représentation du personnage de l'ex-empereur varie au fil du temps, elle illustre surtout une autre évolution : celle des sentiments des Français à son égard de 1815 jusqu'à nos jours.

9.3.5 Les habits neufs de l'Empereur

Des représentations de l'exilé sont plus surprenantes. Dès le début de la captivité, une image qui fut répandue en France pour dépeindre Napoléon à Sainte-Hélène est celle de Robinson Crusoé. Elle est cette fois beaucoup moins fidèle à la réalité. Certes, aucun récit ne fait ce parallèle, mais quelques caricatures lors de la captivité s'en sont emparées comme celle sur « le nouveau Robinson » :

¹⁸⁴ CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, *op. cit.*, p. 14.

¹⁸⁵ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume I...*, *op. cit.*, p. 88-89.

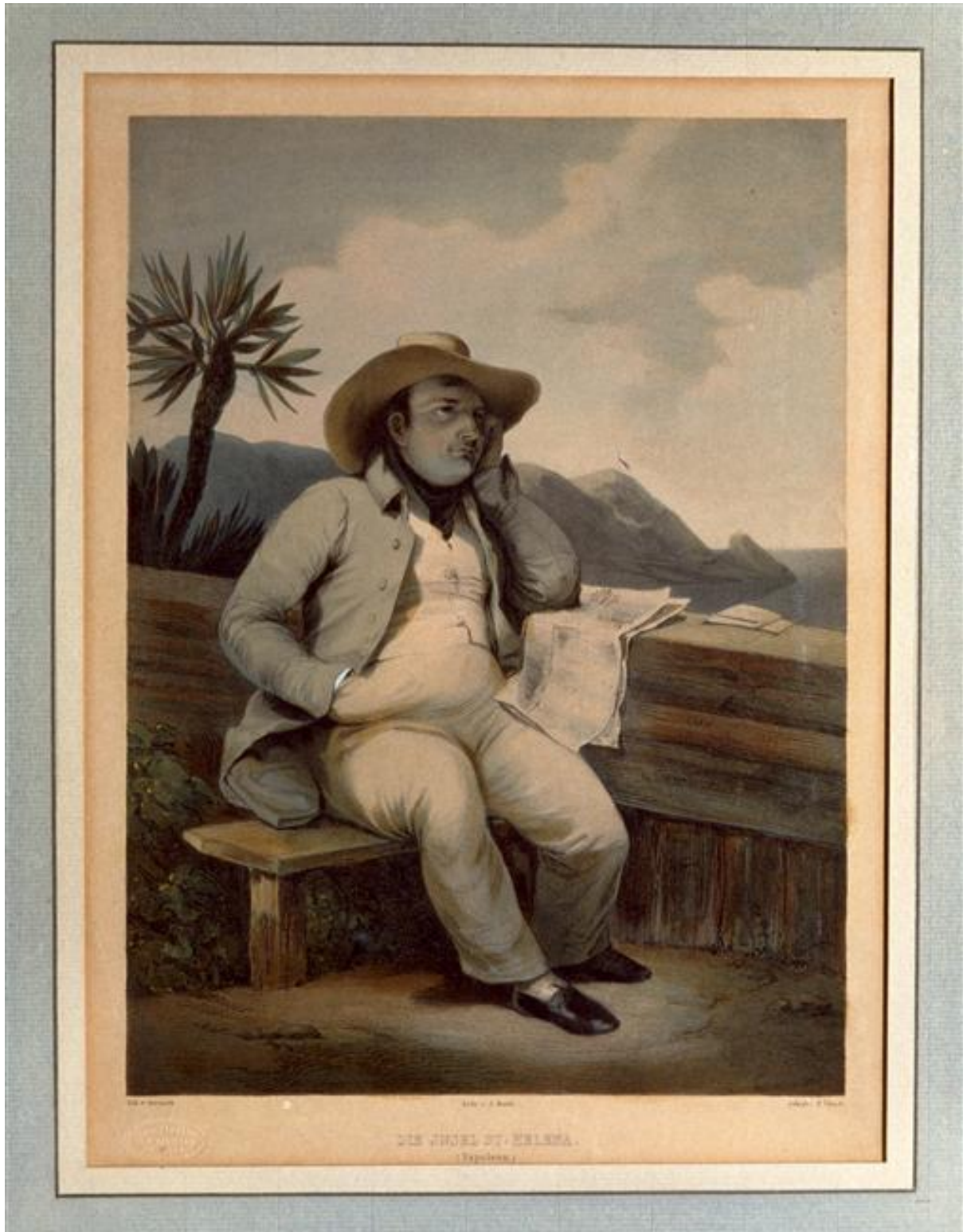
¹⁸⁶ BENARDEAU, Christiane, *Napoléon dans la littérature*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2004, 420 p., p.7.



ANONYME, *Le Nouveau Robinson de l'Isle de Ste Hélène*, Estampe, Londres, British Museum, 1815, 23 x 17,8 cm

Plusieurs objets typiques du personnage de Daniel Defoe sont présents comme la hache et le fusil, alors que d'autres sont adaptés à l'exilé : le perroquet de Crusoé devient un aigle aux couleurs tricolores et le parasol est surmonté d'un aigle impérial.

Toutefois peu après la mort de l'exilé des images peuvent être d'une grande fidélité historique. C'est notamment le cas de celles où Napoléon est habillé en colon et occupé à travailler dans ses jardins. L'une des plus célèbres est celle-ci :



GERASCH Franz d'après VERNET Horace, *Napoléon en planteur à Sainte-Hélène*, Lithographie coloriée, Rueil-Malmaison, Musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, vers 1825, 48 x 38 cm

L'artiste le dépeint assis, perdu dans ses pensées et vêtu comme un colon. Cette image véridique représente une petite partie de l'existence de Napoléon sur Sainte-Hélène. Effectivement, à lire Antommarchi, celui-ci a conseillé à son patient de pratiquer une activité physique régulière pour rétablir sa santé. Et donc, le captif décide de consacrer une bonne partie de son temps au jardinage à partir de la fin de l'année 1819¹⁸⁷. Toute la communauté française participe même à cette besogne. Pour travailler dans de bonnes conditions, l'ex-empereur s'accoutre comme les colons de l'île et porte un grand chapeau de paille. Comme le note Montholon, « c'était un tableau digne d'être représenté par les plus célèbres artistes, celui qui avait dicté ses lois à tant de souverains, dès l'aube du jour, la bêche à la main, un large chapeau de paille sur la tête et des pantoufles de maroquin rouge pour chaussure » œuvrait sur ses jardins¹⁸⁸. Cette image connaît un succès non négligeable auprès des artistes. De nombreuses gravures pendant tout le XIX^e siècle représentent Napoléon réalisant des travaux manuels comme *Le Jardinier de Sainte-Hélène* où Napoléon une pelle à la main est dans son jardin avec pour légende : « et ne t'étonne plus que Mars soit jardinier »¹⁸⁹. De même dans la gravure intitulée *Napoléon à Sainte Hélène. L'Empereur laboure un sillon*, coiffé de son bicorne, il s'occupe de ses vaches et travaille la terre¹⁹⁰. La littérature s'est aussi emparée de cette image. Par exemple, chez Émile Marco Saint-Hilaire, lorsque l'ex-empereur s'occupe de ses plantations, il est vêtu « d'une veste et d'un large pantalon de nankin, la tête couverte d'un large chapeau de paille, et la bêche sur l'épaule »¹⁹¹.

Des caricaturistes plus récents se sont également inspirés de l'exil à Sainte-Hélène, signe que cette période de la vie de Napoléon est encore une source d'inspiration et surtout, dans l'imaginaire français, un symbole de la fin de carrière de personnalités importantes. Par exemple, en 1969, une caricature du *Canard enchaîné* fait un parallèle entre le président démissionnaire, Charles De Gaulle, et Napoléon. L'empereur déchu avec le physique du Général dicte ses mémoires à Las Cases (René Capitant) sous le regard attentif du président en

¹⁸⁷ ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome I*, Paris, Barrois l'aîné, 1825, 471 p., p. 279.

¹⁸⁸ MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 2*, Paris, Paulin, 1847, 579 p., p. 371.

¹⁸⁹ Gallica, ANONYME, *Le Jardinier de Sainte-Hélène*, s.d., [en ligne], (consulté le lundi 17 avril 2017 à 10h19), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b69549099.item>.

¹⁹⁰ Musées Nationaux de Malmaison, ANONYME, *Napoléon à Sainte-Hélène. L'Empereur laboure un sillon*, s.d., [en ligne], (consulté le lundi 17 avril 2017 à 10h34), http://musees-nationaux-malmaison.fr/musees-napoleonien-africain/phototheque/oeuvres/napoleon-a-sainte-helene-l-empereur-laboure-un-sillon_estampe-technique?page=1.

¹⁹¹ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2*, Bruxelles, Meline, cans et compagnie, 1847, 284 p., p. 188.

exercice (Georges Pompidou).



FERJAC Paul, « L'année Napoléon : Sainte-Hélène », *Le Canard Enchaîné*, 07/05/1969

9.3.6 Amis puis ennemis

Les compagnons de Napoléon, acteurs essentiels de la captivité à Sainte-Hélène notamment du fait de leurs témoignages, tiennent des rôles divers dans les récits. Guy Godlewski émet une condamnation sans appel sur les hommes de l'entourage de l'ex-empereur lors de sa captivité : ils « ne lui causeront que désagréments et lui coûteront fort cher »¹⁹². Effectivement, par leurs rivalités et jalousies incessantes, ils ont créé une ambiance peu amicale à Longwood. Or, pendant tout le XIX^e siècle, dans les ouvrages de fiction, loin d'être un fardeau pour l'exilé, ils le soutiennent fidèlement et rendent sa captivité plus supportable. Cette idée prédomine dans l'ouvrage de Charles de Massas *Les Derniers jours de l'Empire*, qui dresse un portrait très positif des compagnons de l'empereur déchu. Leur présence s'avère bénéfique pour

¹⁹² BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 109.

le captif : ils réussissent à le faire sourire et l'aident à mieux supporter son séjour¹⁹³. De manière générale, l'ambiance à Longwood, telle qu'elle est présentée, est à l'opposé de la réalité. En effet, les récits montrent les Français comme une grande famille unie dans le culte de l'ex-empereur et lui apportant un soutien sans faille, sans rivalités ni arrière-pensées. Cette fidélité est le dénominateur commun de l'ensemble des compagnons, y compris ceux qui arrivent après 1815. Ainsi, dans *Évasion d'empereur*, Antommarchi et les deux religieux destinés au captif lui sont totalement dévoués et ont choisi de tout quitter en Europe pour l'assister¹⁹⁴.

Toutefois, une hiérarchie s'établit dans les récits. Tous les proches n'y prennent pas la même importance. Bertrand tient un rôle particulier. Comme Napoléon le dit à Las Cases, « Bertrand est désormais identifié à mon sort »¹⁹⁵. La place essentielle du Grand-Maréchal auprès du prisonnier apparaît déjà dans des brochures bonapartistes en 1821. Par exemple, dans *Fragment politique, extrait des papiers de Napoléon, mort à Sainte-Hélène*, Napoléon l'appelle « ami » et le tutoie¹⁹⁶. Les œuvres de fictions témoignent de leur relation. Incontestablement, c'est le compagnon le plus proche, le fidèle parmi les fidèles qui reste avec son empereur jusqu'à son décès. De son côté, l'exilé ne le traite pas comme un subalterne mais bien comme un ami. Ainsi, dans *Carot coupe-tête*, c'est le seul à être réellement le confident de l'ex-empereur qui le tutoie¹⁹⁷, signe d'une relation privilégiée indéniable. De même, dans *Les Entretiens de Sainte-Hélène*, Napoléon fait preuve de familiarité avec lui mais pas avec d'autres : il tutoie le Grand-Maréchal mais vouvoie Antommarchi¹⁹⁸.

Cependant, l'œuvre qui met le plus en avant cette complicité est la pièce *Napoléon à Sainte-Hélène* de Firmin Prud'Homme, centrée sur Napoléon et son dévoué Bertrand. D'ailleurs, seuls trois personnages y figurent, Napoléon, le Grand-Maréchal et un soldat anglais, ce dernier n'apparaissant qu'au cours d'une brève scène. C'est donc la relation entre le captif et son compagnon qui est au cœur de cette œuvre. Napoléon appelle régulièrement Bertrand son « ami » et les échanges entre eux sont quasiment ceux de deux intimes. Napoléon

¹⁹³ DE MASSAS, *op. cit.*, p. 86.

¹⁹⁴ CAPITAINE DANRIT, *Évasion d'empereur*, Paris, Les Belles Lettres, [1903], 2005, 224 p., p. 9.

¹⁹⁵ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1*, Paris, Garnier, 1961, 908 p., p. 826

¹⁹⁶ TÉZENAS, Claude, *Fragment politique, extrait des papiers de Napoléon, mort à Sainte-Hélène*, Paris, Delaunay, 1821, 14 p., p. 7.

¹⁹⁷ LANDAY, *op. cit.*, p. 79-80.

¹⁹⁸ RIVOIRE, *op. cit.*, p. 77 et 93.

interpelle le Grand-Maréchal par ces mots : « causons d'autres choses »¹⁹⁹. Une preuve supplémentaire de leur amitié est l'attitude du captif. Bien que le climat nuise à sa santé, il préfère souffrir courageusement en silence de peur d'inquiéter son camarade. Il compare même leur amitié à celle d'Oreste et Pylade, deux personnages de la mythologie grecque dont la grande complicité est restée emblématique. Cependant, à la différence des œuvres citées précédemment, la supériorité de Napoléon se traduit par l'utilisation du vouvoiement au cours de leurs échanges.

Cette présence incontournable de Bertrand par rapport aux autres compagnons de l'ex-empereur s'explique pour plusieurs raisons. Historiquement, il est le seul, à l'exception d'une partie des domestiques et de Montholon à être resté auprès de Napoléon pendant toute la captivité. Mais, à la différence de Montholon, il est aux côtés de l'empereur depuis 1797 et l'a déjà accompagné à l'île d'Elbe.

Les autres membres de l'entourage ont une relation moins intime avec le captif, toutefois elle peut être tout aussi amicale. Ainsi, il existe une véritable familiarité entre Napoléon et ses proches dans l'ouvrage d'Émile Marco Saint-Hilaire, *Napoléon au bivouac, aux Tuileries et à Sainte-Hélène*. Par exemple, l'ex-empereur, lors d'une promenade avec Las Cases, Montholon et Bertrand, s'exclame à propos de son entourage « je n'ai plus de serviteurs, je n'ai que des amis »²⁰⁰. Il utilise d'ailleurs régulièrement ce qualificatif dans cette histoire.

Toutefois, les compagnons de l'ex-empereur dans des œuvres de fiction peuvent être très différents de leurs véritables personnages. Antommarchi est dans *Les Mystères de Sainte-Hélène* un bon médecin très dévoué²⁰¹. D'ailleurs, il ne cesse de tenter sinon de sauver l'ex-empereur du moins de ralentir les progrès du mal et essaye toujours par des moyens détournés de lui faire faire de l'exercice pour mettre fin à son inactivité responsable de l'altération de sa santé. En réalité les qualifications du médecin corse étaient discutables et celui-ci était plus intéressé à parcourir l'île pour étudier sa flore et de rendre visite à madame Bertrand qu'à s'inquiéter de la santé de Napoléon.

Si les récits dépeignent une bonne entente à Longwood, les seuls adversaires des Français

¹⁹⁹ PRUD'HOMME, Firmin, *Napoléon à Sainte-Hélène*, Montréal, Ludger Duvernay, 1831, 16 p., p. 10.

²⁰⁰ SAINTE-HILAIRE, Émile Marco, *Napoléon au bivouac...*, op. cit., p. 251.

²⁰¹ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 164.

sont les Anglais, et plus particulièrement Hudson Lowe. D'ailleurs, les auteurs s'inspirent de divers faits postérieurs à 1821 pour créer des scènes imaginaires entre le gouverneur et l'entourage du captif. Dans l'ouvrage anonyme *La Mort de Napoléon*, lors de leur dernière entrevue, Las Cases maudit Lowe et menace de lui faire payer le martyre de Napoléon si jamais ils se croisent de nouveau²⁰². La pièce *Martyre de Napoléon I^{er}* peint de manière très orageuse la dernière altercation entre le gouverneur et le fils de Las Cases avant son expulsion de l'île en 1816 : l'adolescent promet de retrouver Lowe et de venger Napoléon²⁰³. Or, dans la réalité les deux hommes se rencontrent à Londres en 1822 et le Français frappe avec une cravache Hudson Lowe²⁰⁴.

Finalement, dans les œuvres de fiction, les proches de Napoléon sont décrits comme les parfaits compagnons de route dont tout héros de roman a besoin pour avancer dans sa quête.

Toutefois, cette vision idéale de l'entourage prévaut dans les œuvres du XIX^e et du début du XX^e siècle. En effet, à partir de la seconde moitié du XX^e siècle elle est beaucoup plus nuancée peut-être à la suite de la publication de témoignages dans lesquels les relations entre les proches se révèlent orageuses, comme le journal de Gourgaud. Certes, des œuvres représentent encore les compagnons de l'exilé de manière positive. Dans la pièce parue en 1961, *Les Derniers jours de l'Aigle : Napoléon à Sainte-Hélène, mai 1821*, assisté de ses derniers compagnons, le captif les qualifie affectueusement d'« amis fidèles »²⁰⁵. Et, dans le roman *L'Armée de Sainte-Hélène*, le principal confident de Napoléon est Marchand, avec lequel il a une relation quasi fraternelle²⁰⁶. Mais ces descriptions deviennent minoritaires. Ainsi, apparaissent des représentations plus fidèles aux personnages historiques. Par exemple, dans *La Dernière salve*, Montholon est le parfait courtisan, il flatte en permanence son maître et répond à toutes ses demandes au point d'affirmer que son « seul plaisir est de complaire » à Napoléon²⁰⁷. De même, Cipriani est représenté par Jean-Louis Vissière comme l'espion de l'ex-empereur capable d'obtenir des renseignements sur Hudson Lowe, d'envoyer des messages hors de l'île mais aussi d'en recevoir²⁰⁸. Il a globalement le même rôle dans *Le*

²⁰² ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, op. cit., p. 94.

²⁰³ ZACHARIE, op. cit., p. 54.

²⁰⁴ *Journal des débats*, 30 octobre 1822, 4 p., p. 1.

²⁰⁵ SÉBILLOT, Paul-Yves, *Les derniers jours de l'Aigle : Napoléon à Sainte-Hélène, mai 1821*, Paris, Hors commerce, chez l'auteur, 1961, 29 p., p. 25.

²⁰⁶ PINARDI, op. cit., p. 36.

²⁰⁷ BRISVILLE, op. cit., p. 17.

²⁰⁸ VISSIÈRE, op. cit., p. 170.

Chinois de Sainte-Hélène, où il inspecte les moindres recoins de l'île et s'informe sur la population locale²⁰⁹.

La Dernière salve dépeint avec plus d'exactitude les sentiments de Napoléon pour ses compagnons. Ainsi, il ne les considère nullement comme ses amis, et bien au contraire, n'a pas une bonne image d'eux. Selon lui, Las Cases reste à ses côtés uniquement pour écrire un ouvrage sur sa captivité, Bertrand est un fidèle mais à l'intelligence limitée, Gourgaud, quant à lui, se plaint continuellement et Montholon a fui ses créanciers²¹⁰. Certes, il s'agit d'une vision réductrice, mais elle est plus proche de la réalité que celle des ouvrages du XIX^e siècle.

L'ambiance à Longwood est aussi rendue de manière plus réaliste. Dans *L'Empire en héritage*, la tension est considérable autour du captif²¹¹. Les œuvres soulignent aussi à raison les oppositions et les jalousies au sein de l'entourage. Cette situation est représentée, entre autres, dans la bande dessinée *L'Ombre de l'aigle*²¹². Par ailleurs, dans *La Dernière salve*, Napoléon ne supporte plus les querelles entre ses proches car elles nuisent à son quotidien²¹³. La compétition pour être le favori du prisonnier se manifeste aussi dans *Betsy et l'Empereur*, aucun compagnon ne supporte d'être délaissé au profit d'un autre. Ainsi, madame Montholon essaye de séduire Napoléon et s'irrite de la complicité entre Betsy et le captif²¹⁴. Enfin, malgré leur fidélité au prisonnier, tous rêvent de quitter l'île dont ils ont horreur. Chez Max Gallo, ils intriguent pour être contraints de partir afin de donner l'apparence d'un départ honorable à leur fuite²¹⁵. De même, dans *Betsy et l'Empereur*, ils se plaignent en permanence de la vie à Sainte-Hélène, en particulier Gourgaud²¹⁶. C'est véritablement une ambiance délétère mais plus juste d'un point de vue historique qui est décrite dans les ouvrages plus récents et l'entourage de Napoléon est présenté non comme un soutien mais comme un fardeau.

Le comportement des compagnons peut également être noirci. Ils deviennent, comme dans les ouvrages du XIX^e siècle, très éloignés de leur modèle historique mais cette fois d'un point de vue négatif. Le Grand-Maréchal a une très mauvaise image dans le roman de Serge Hayat.

²⁰⁹ HAN, *op. cit.*, p. 299-301.

²¹⁰ BRISVILLE, *op. cit.*, p. 11.

²¹¹ HAYAT, *op. cit.*, p. 385-386.

²¹² CONVARD, Didier, *Hertz, tome 4...*, *op. cit.*, p. 26.

²¹³ BRISVILLE, *op. cit.*, p. 11.

²¹⁴ RABIN, *op. cit.*, p. 163.

²¹⁵ GALLO, *op. cit.*, p. 484.

²¹⁶ RABIN, *op. cit.*, p. 157.

Loin de l'ami du captif dépeint dans les œuvres du XIX^e siècle ou même du compagnon fidèle mais effacé qu'il fut véritablement, il est décrit dans *L'Empire en héritage* comme sournois, manipulateur et sans scrupule. Ainsi, il n'hésite pas à chercher sur l'île des femmes qu'il paye pour distraire l'ex-empereur dans l'espoir d'obtenir la reconnaissance de son maître et de devenir son interlocuteur privilégié²¹⁷. Montholon n'est pas mieux loti. Il ne supporte plus Sainte-Hélène et tente de la quitter par la force en prenant en otage un représentant de Londres²¹⁸. Et Gourgaud, dans *Je vais tuer Napoléon !*, trahit ses compatriotes. Peu avant son expulsion de l'île, il informe les Anglais du rôle d'espion de Cipriani, ce qui entraîne l'empoisonnement du maître d'hôtel par les Anglais²¹⁹.

Finalement, la représentation de l'entourage de Napoléon dans la fiction connaît une réelle évolution. D'abord décrit comme agréable pour l'ex-empereur et montré comme un modèle de dévouement, il devient à partir du XX^e siècle beaucoup moins idéal et n'apporte pas de réconfort mais au contraire de nombreuses tracasseries. Par là, ils deviennent plus fidèles à leurs homologues historiques mis en évidence par des témoignages comme ceux de Gourgaud et Bertrand publiés à partir de la fin du XIX^e siècle. Il n'est donc pas impossible que cette évolution de la description des proches de Napoléon soit due à une meilleure compréhension générale de la vie à Sainte-Hélène.

9.4 LA DIVERSITÉ DES RÔLES DES ANGLAIS SELON LES INTRIGUES

9.4.1 Le mal aimé

Le rôle des Anglais, principaux protagonistes ou simples figurants, varie en fonction des ouvrages. Toutefois, les artistes ne peuvent pas traiter de la captivité sans les représenter. Hudson Lowe est incontournable, même si son importance fluctue en fonction de l'intrigue. Dans tous les ouvrages, il est l'adversaire de Napoléon. Mais ses descriptions divergent. L'influence de témoignages historiques comme le *Mémorial de Sainte-Hélène* de Las Cases, ou les écrits d'O'Meara, est manifeste. Pendant tout le XIX^e siècle, Hudson Lowe peut être très

²¹⁷ HAYAT, *op. cit.*, p. 422.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 457-458.

²¹⁹ VISSIÈRE, *op. cit.*, p. 173 et 182.

mal traité et caricaturé comme un bourreau cruel plus ou moins compétent. Cela permet d'ailleurs de créer un contraste en sa défaveur face à un Napoléon humain et touchant.

Tout d'abord, dans les ouvrages de fiction, sa peur d'une évasion est particulièrement mise en avant. Dans *La Mort de Napoléon*, il est toujours hanté par son échec à Capri et vit dans l'angoisse d'une répétition de cette mésaventure²²⁰. Cette angoisse peut se transformer en paranoïa. Dans *Les Mystères de Sainte-Hélène*, un matelot anglais revenant d'Inde fait escale dans l'île. Il désire vendre un aigle aux domestiques français de l'ex-empereur, et le gouverneur imagine déjà ce marchandage comme le signe d'une éventuelle conspiration européenne et indienne, au point de faire arrêter le marin²²¹. En outre, Lowe ne supporte pas la présence d'un aigle volant en toute impunité sur l'île et ordonne à ses soldats de l'abattre. L'autre conséquence de cette crainte de l'évasion est une surveillance sans répit du captif. Par exemple, dans *Sainte-Hélène, petite île*, le gouverneur est obsédé par le dispositif de surveillance de l'île²²². Et dès la première scène de la pièce *Napoléon à Sainte-Hélène*, Bertrand évoque le « continuel espionnage de l'odieux Hudson Lowe »²²³. De son côté, Victor Hugo dans *l'Expiation des Châtiments* déclame :

« Il aperçut, un pied dans la maison déserte,
Hudson Lowe guettant par la porte entrouverte »²²⁴.

La surveillance excessive de Lowe est d'ailleurs mise en cause par les auteurs pour ses effets néfastes sur le captif. Ainsi, dans *Martyre de Sainte-Hélène*, la santé de Napoléon décline en raison des conditions de détention draconiennes²²⁵.

D'autres aspects peu glorieux de la personnalité de Lowe sont dépeints. Dans *Les Mohicans de Paris*, il fomenté en personne des complots devant échouer mais lui fournir un prétexte pour renforcer la sécurité de Sainte-Hélène²²⁶. La sournoiserie et la mesquinerie du personnage sont donc particulièrement illustrées. De même, *Les Mystères de Sainte-Hélène* consacrent tout un chapitre au geôlier, au titre éloquent « lion et serpent »²²⁷. Le lecteur déduit très vite qui est le noble fauve et qui est le reptile sournois.

²²⁰ ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, *op. cit.*, p. 32-33.

²²¹ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 16.

²²² CAHUET, Albéric, *Sainte-Hélène, petite île*, Paris, Fasquelle, 1932, 283 p., p. 61.

²²³ PRUD'HOMME, *op. cit.*, p. 8.

²²⁴ HUGO, Victor, *Les Châtiments...*, *op. cit.*, p. 228.

²²⁵ ZACHARIE, *op. cit.*, p. 58.

²²⁶ DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris, tome II...*, *op. cit.*, p. 62.

²²⁷ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 55.

Les vexations de Hudson Lowe sont également très prisées des auteurs. Dans *Napoléon à Sainte-Hélène*, il empêche les Français d’avoir accès à la presse²²⁸. Les auteurs dépeignent parfois le gouverneur comme un piètre officier à la morale peu élevée, donc en totale opposition avec l’image du gentleman anglais. Si, dans *Les Derniers jours de l’Empire*, il est très mal traité, qualifié, entre autres, de « sombre exécuter »²²⁹, d’autres ouvrages se montrent beaucoup plus incisifs. Dans la pièce de 1852 *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, il aurait tenté de fomenter un complot pour faire assassiner Joseph Bonaparte alors roi de Naples²³⁰. Et, dans *Quatorze ans de la vie de Napoléon, ou Berlin, Postdam, Paris, Waterloo et Sainte-Hélène* de Clairville, Hudson Lowe cherche à tuer son captif en réduisant sa liberté. Ainsi, lors de sa première apparition sur scène, après avoir interdit une partie de l’île à Napoléon, il déclare : « tu ressens les atteintes du mal affreux qui doit te conduire au tombeau »²³¹.

D’autres récits ne présentent pas Lowe de manière aussi cruelle mais signalent son manque d’humanité. La pièce d’Alexandre Dumas *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l’histoire de France* s’achève par le décès de l’ex-empereur et par la mise à mort d’un de ses espions découvert à Sainte-Hélène, et Hudson Lowe fait un ultime commentaire :

« Antomarchi, (mettant sa main sur le cœur de Napoléon) : L’empereur est mort.

(On s’agenouille)

Sir Hudson Lowe, tirant sa montre : Six heures moins dix minutes... Bien. (On entend un coup de canon)

Le docteur Arnott, se retournant : Qu’est cela ?

Sir Hudson Lowe : Rien, un espion qu’on vient de pendre... »²³².

Dans *Les Derniers jours de l’Empire*, Lowe clôt également le chant sur Sainte-Hélène par des mots sans pitié pour Napoléon tout juste décédé : « partons ; enfin il est glacé ! »²³³.

La relation entre Lowe et Napoléon est bien évidemment un sujet abondamment traité par les artistes. Cependant, l’affrontement entre eux peut prendre différentes formes. Le combat est tout d’abord verbal. Par exemple, le refus du gouverneur d’appeler Napoléon par son titre d’empereur mais seulement « général » est mis en scène dans la majorité des œuvres. Ce

²²⁸ PRUD’HOMME, *op. cit.*, p. 8.

²²⁹ DE MASSAS, *op. cit.*, p. 85.

²³⁰ CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, *op. cit.*, p. 4.

²³¹ CLAIRVILLE, Louis-François-Nicolas, *Quatorze ans de la vie de Napoléon, ou Berlin, Postdam, Paris, Waterloo et Sainte-Hélène*, Paris, Barbier, 1830, 63 p., p. 55.

²³² DUMAS, Alexandre, *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l’histoire de France...*, *op. cit.*, p. 219.

²³³ DE MASSAS, *op. cit.*, p. 102.

désaccord peut engendrer des accès de colère, non pas de la part du captif mais du gardien, ce dernier refusant à quiconque d'utiliser le terme « empereur » pour désigner le prisonnier. Dans *Les Mystères de Sainte-Hélène*, l'exilé, dans un souci d'apaisement, propose d'utiliser le terme « monsieur ». Or, si dans un premier temps Lowe accepte, très vite il recommence à le nommer général²³⁴. Des joutes verbales, c'est toujours le prisonnier qui sort vainqueur. Par exemple, Émile Marco Saint-Hilaire montre Lowe désirant rabaisser son captif en évoquant Waterloo, or Napoléon répond du tac-au-tac que ce ne sont pas les Anglais qui l'ont battu lors de cette bataille mais les Prussiens²³⁵. Enfin, le prisonnier déclare devant Hudson Lowe qu'il le considère comme « un plus grand fléau que toutes les misères de cet affreux rocher »²³⁶.

Si Hudson Lowe est monstrueux par ses actes, il peut l'être tout autant par son physique. Or, historiquement, le gouverneur a une physionomie ingrate, longuement rapportée par l'entourage du captif. Et des artistes saisissent ces descriptions pour dresser un portrait très désavantageux. En effet, dans quelques récits, le faciès peu avenant du geôlier est souligné de manière explicite pour renforcer son rôle d'antagoniste. Napoléon, dans *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, s'exprime devant O'Meara à propos de Lowe : « Docteur ! Vous aviez raison... il est hideux ! »²³⁷. De même, Émile Marco Saint-Hilaire le décrit avec une si grande minutie que ses lecteurs peuvent facilement se le représenter, « sa taille était haute, son corps maigre et fluet ; rouge de visage et de chevelure, les joues marquetées de taches de rousseur [...] Hudson avait le regard oblique ; à l'expression indéfinissable de son regard venait parfois se mêler un sourire qui tenait tout à la fois du ricanement et de la grimace »²³⁸.

Des auteurs punissent Lowe pour sa méchanceté et inventent des anecdotes. Par exemple, dans la pièce de Michel Carré et Jules Barbier, les ennemis de Napoléon sont rossés par des partisans de l'ex-empereur, puis abandonnés au milieu d'un paysage désolé²³⁹. Cette vengeance peut s'inspirer du ressentiment de l'entourage du captif envers le gouverneur. Effectivement, dans les faits, Santini, l'huissier de Napoléon, a envisagé de porter atteinte à la vie de Lowe en 1816. D'ailleurs, cette anecdote est reprise par des écrivains même si les détails évoluent en fonction de l'auteur. Dans *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, une partie des domestiques, et pas

²³⁴ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 67.

²³⁵ *Ibid.*, p. 65.

²³⁶ *Ibid.*, p. 79.

²³⁷ CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, op. cit., p. 32.

²³⁸ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 62-63.

²³⁹ CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, op. cit., p. 126.

seulement Santini, souhaite assassiner le geôlier en raison de son comportement²⁴⁰. De même, dans *La Mort de Napoléon I^{er}*, c'est l'employé Noverre, sans doute une déformation du nom du domestique Novarre, et non Santini, qui veut supprimer Lowe mais qui est retenu par Napoléon²⁴¹. Enfin, dans *Napoléon Bonaparte, ou trente ans d'histoire de France*, des employés du captif veulent abattre Hudson Lowe en 1821, mais sont stoppés dans leur action par un espion projetant de délivrer l'ex-empereur²⁴².

Enfin, si Hudson Lowe n'est pas puni physiquement, précisons que des récits décrivent toujours Napoléon et son entourage prophétisant sa disgrâce après la disparition de l'ex-empereur. Par exemple, dans *La Mort de Napoléon I^{er}*, Las Cases fils annonce à Lowe qu'il sera honni dans l'histoire y compris dans son propre pays²⁴³. De même, dans *Martyre de Napoléon*, Bertrand prévient Lowe : « la postérité flétrira votre mémoire »²⁴⁴. Ces prophéties ne sont pas difficiles car les auteurs des récits savent très bien ce qu'il est advenu après 1821.

Le portrait très noir de Lowe est certes majoritaire mais pas unanime. Une rupture apparaît à partir du Second Empire, où des récits dépeignent le personnage de manière plus nuancée. Sans doute que le temps écoulé depuis la diffusion des textes des compagnons du prisonnier mais aussi la publication de l'ouvrage *Histoire de la captivité à Sainte-Hélène* en 1853 de William Forsyth où le gouverneur est en partie réhabilité permettent l'émergence d'une vision de Lowe moins sombre. Par exemple, dans *Martyre de Napoléon I^{er}*, le gouverneur apparaît à nouveau comme un bourreau cruel dont l'un des buts en plus d'empêcher toute évasion est que Napoléon « se courbe » devant lui²⁴⁵. Ses fourberies sont multiples : il tente d'asphyxier financièrement l'empereur déchu en ne lui remettant pas l'argent expédié par sa famille, il envoie une femme le séduire... Il ose convoquer un des jeunes enfants du couple Bertrand pour l'interroger sur les projets d'évasion du captif et tente de le corrompre avec des sucreries pour qu'il espionne la communauté française²⁴⁶. Toutefois, derrière toutes ces marques de méchanceté se révèle une personnalité plus complexe. Ainsi, il émet des idées pour le moins inhabituelles : « si je lui rendais la liberté, si j'essayais de l'aimer ! »²⁴⁷. Il s'agit donc d'un

²⁴⁰ DUPEUTY, Charles, REGNIER, Hippolyte, *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène*, Paris, Bezou, 1830, 83 p., p. 59.

²⁴¹ ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, op. cit., p. 10.

²⁴² DUMAS, Alexandre, *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France...*, op. cit., p. 190.

²⁴³ ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, op. cit., p. 94-95.

²⁴⁴ ZACHARIE, op. cit., p. 57.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 59.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 36-37.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 56-57.

Lowe cruel et tyrannique mais en proie à des hésitations, à de possibles remords et regrettant son rôle de geôlier. Et il se refuse au moindre geste de faiblesse pour éviter toute occasion à Napoléon d'essayer de s'enfuir. Donc, dans cette œuvre, il est rendu beaucoup plus humain par rapport aux écrits précédemment cités.

9.4.2 Des Anglais tout en nuances

Si Hudson Lowe est en général très décrié, les Anglais sont perçus très diversement. Chaque artiste choisit sa propre représentation. Des auteurs font preuve d'anglophobie et se montrent impitoyables envers l'ensemble du peuple britannique. Émile Marco Saint-Hilaire ne se prive pas pour attaquer l'Angleterre et souligne : l'ex-empereur « avait été jeté sur ce rocher par le plus inconcevable mépris de la justice et des droits imprescriptibles de l'hospitalité »²⁴⁸. Ainsi, la trahison du gouvernement de Londres est mise en avant. Edgar Quinet, dans son poème *Napoléon*, expose la cruauté anglaise qui se traduit par la lente torture infligée au prisonnier²⁴⁹. *Évasion d'empereur* est tout aussi critique envers l'Angleterre, peinte comme prenant des mesures illégales pour empêcher toute attaque sur Sainte-Hélène, notamment en autorisant les navires anglais à arraisonner tout bateau, peu importe sa nationalité²⁵⁰. Ces descriptions du XIX^e siècle et du début du XX^e maintiennent la vision hostile à l'Angleterre présente sous la Révolution et l'Empire où elle est qualifiée de pays sans honneur et cruel justifiant son sobriquet de « perfide Albion ».

Outre le pays lui-même, d'autres figures anglaises sont présentées de manière hostile. C'est notamment le cas des subordonnés de Lowe à Sainte-Hélène. Dans *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, les officiers Reade et Gorrequer, deux membres de son état-major, sont dépeints comme ses sbires et ne cessent de le pousser à plus de paranoïa et de méchanceté gratuite. Dans un accès de mauvaise humeur, le second suggère à Lowe de couper le seul arbre du jardin de Longwood pour y priver Napoléon de tout coin d'ombre²⁵¹. De même, Reade conseille aux Autrichiens de faire assassiner l'Aiglou alors âgé de 5 ans²⁵².

²⁴⁸ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 1...*, op. cit., p. 58.

²⁴⁹ QUINET, op. cit., p. 366.

²⁵⁰ CAPITAINE DANRIT, op. cit., p. 135-136.

²⁵¹ CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, op. cit., p. 55.

²⁵² *Ibid.*, p. 35.

Enfin, dans cette pièce, la rivalité entre les commissaires étrangers d'une part, Lowe et son état-major d'autre part, est mise en scène au détriment de ces derniers, présentés comme paranoïaques et n'accordant aucune confiance aux envoyés européens²⁵³. Certes, ils ne sont pas mieux lotis : Montchenu est totalement hypocrite envers Lowe, mais aussi très inquiet d'une possible évasion au point de perdre tout raisonnement logique. Le marquis imagine par exemple Napoléon s'évadant pour aller en Chine et se mettre au service de celle-ci²⁵⁴.

L'amiral Cockburn peut lui aussi être présenté négativement. Alexandre Dumas, dans *Le Capitaine Richard*, expose des relations difficiles entre Napoléon et lui mais sur des faits anecdotiques. Il décrit le voyage du *Northumberland* long et monotone, uniquement animé par les tensions entre l'ex-empereur et l'amiral suite aux incompréhensions entre eux notamment au sujet des heures et de la durée des repas²⁵⁵.

Toutefois, si quelques Anglais bien précis sont critiqués, la majorité du peuple est perçue comme regardant avec tristesse la déchéance de Napoléon. Dans *La Mort de Napoléon I^{er}*, un général anglais, anonyme sans doute pour représenter l'ensemble du peuple, revient des Indes et fait escale à Sainte-Hélène. Reçu par l'empereur déchu, il lui déclare toute son admiration et s'indigne des conditions de captivité mises en place par Lowe²⁵⁶. Les soldats membres de la garnison de Sainte-Hélène prennent aussi en pitié le captif. D'ailleurs, dans cette œuvre, l'ex-empereur s'apprête à s'échapper de l'île mais Lowe pour l'en empêcher tente de l'assassiner. Cet acte choque tous les Anglais présents. En effet, ils étaient prêts à laisser partir Napoléon²⁵⁷. De même, l'auteur des *Mystères de Sainte-Hélène* ose affirmer : « les soldats anglais auxquels la garde de sa personne était confiée se seraient fait tuer pour lui, comme autrefois les soldats de sa garde »²⁵⁸. Le départ d'un régiment tourne même au délire : quand les soldats sur le bateau les ramenant en Europe aperçoivent sur l'île l'ex-empereur qui les regarde s'éloigner, ils lui font tous signe et tirent une salve d'honneur.

Des Anglais anonymes ne sont pas les seuls à apparaître comme des soutiens de l'ex-empereur, des figures historiques explicitement nommées le sont aussi. Dans la pièce

²⁵³ *Ibid.*, p. 34-35.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 42.

²⁵⁵ DUMAS, Alexandre, *Le Capitaine Richard...*, *op. cit.*, p. 115.

²⁵⁶ ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, *op. cit.*, p. 54.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 76.

²⁵⁸ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume I...*, *op. cit.*, p. 193.

Napoléon ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène, les Balcombe prennent sa défense et déplorent son sort. Ainsi, le patriarche parle de « honte éternelle » pour l'Angleterre²⁵⁹. De même, dans *Les Mystères de Sainte-Hélène*, le capitaine Poppleton, officier d'ordonnance à Longwood, est très apprécié des Français pour sa bonne conduite et son intelligence au point que Napoléon en témoigne de gratitude « l'admettait souvent à sa table, le recevait dans son intimité »²⁶⁰. O'Meara dans *La Mort de Napoléon ou la consécration du malheur* est, quant à lui, perçu comme un médecin cherchant à sauver son patient y compris contre son gouvernement. Enfin, la propre famille de Hudson Lowe peut être décrite de manière positive. Par exemple, dans *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, lady Lowe, la toute nouvelle épouse du geôlier, fait preuve de compassion et tente en vain de convaincre son mari de se montrer plus clément²⁶¹. Dans la tragédie *La Mort de Napoléon I^{er}*, la fille fictive du gouverneur, Anna Lowe, se désole de voir comment Napoléon est traité²⁶². Enfin, le contraste entre les Anglais est fortement souligné dans *Le Mémorial de Sainte-Hélène* de Michel Carré et Jules Barbier où ceux qui compatissent au sort du captif sont montrés comme joyeux, ouverts... et à l'opposé, Lowe et son état-major hostiles à Napoléon sont froids et antipathiques.

La figure de l'amiral Cockburn peut être aussi enjolivée pour créer un contraste avec Hudson Lowe. Émile Marco Saint-Hilaire affirme par exemple : « Napoléon avait été constamment l'objet des soins et des prévenances de l'amiral »²⁶³. De surcroît, dans ce récit, Cockburn utilise les mots « sir » ou « votre majesté » pour s'adresser à l'exilé²⁶⁴. L'amiral y apparaît comme un courtisan bien davantage que comme un geôlier. L'auteur les fait même discuter allègrement.

9.4.3 Toujours beaucoup de vices, mais un peu plus de vertus

Des œuvres pendant tout le XX^e siècle et au début du XXI^e maintiennent cette vision de Lowe et des Anglais. Dans la majorité des textes le gouverneur est de nouveau durement décrit. L'opposition entre le gouverneur et son captif est particulièrement mise en avant. Ainsi, dans

²⁵⁹ DUPEUTY, Charles, REGNIER, Hippolyte, *op. cit.*, p. 52.

²⁶⁰ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 1...*, *op. cit.*, p. 195.

²⁶¹ CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, *op. cit.*, p. 34 et 38.

²⁶² ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, *op. cit.*, p. 24-25.

²⁶³ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 1...*, *op. cit.*, p. 123.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 125.

Betsy et l'Empereur, Lowe veut montrer à Napoléon qui est le geôlier et qui est le captif. Par conséquent, lorsqu'il souhaite rencontrer l'ancien empereur, il « exige » de le voir et le menace de sanctions en cas de refus²⁶⁵. Cette politique entraîne bien évidemment des tensions et l'empereur déchu reste sourd aux ordres du gouverneur. Lowe envisage même de forcer la porte de sa maison et décide de l'enfermer dans sa demeure, l'empêchant de sortir jusqu'à ce qu'il accepte de le recevoir²⁶⁶. Paradoxalement, dans ce roman, les contacts entre les deux hommes sont nombreux. En effet, Napoléon n'envoie pas ses compagnons ou des lettres à Lowe pour se plaindre des mesures à son égard mais se rend directement à Plantation House et ne cesse de le faire pour contester les décisions prises²⁶⁷. Au demeurant, les échanges n'ont rien à envier aux rencontres réelles entre les deux hommes. Elles sont tout aussi violentes et même encore plus tendues. Ainsi, au cours de l'une d'elles, Lowe ordonne aux gardes de se saisir de Napoléon et de le conduire par la force si nécessaire hors de sa maison²⁶⁸. De même, dans *Sainte-Hélène petite île*, les deux hommes s'opposent de façon continue, mais le geôlier, obtus, ne comprend pas qu'il perd la bataille de l'image en multipliant les mesures contre son prisonnier²⁶⁹.

Si Lowe est aussi montré comme borné, dans *Le Chinois de Sainte-Hélène*, il reproche avec aigreur au personnage principal d'avoir évoqué Napoléon comme l'empereur²⁷⁰, il peut devenir très cruel et faire souffrir ses captifs pour assouvir sa haine des Français ou simplement ses pulsions sadiques. C'est notamment le cas dans la bande dessinée de Didier Convard où il oblige un des proches fictifs de l'ex-empereur à exécuter ses ordres, sous peine de faire assassiner ses enfants²⁷¹. Citons aussi *Évasion d'empereur* : dès les premières pages, le gouvernement anglais n'a rien « négligé » pour punir les nouveaux compagnons du prisonnier, le médecin Antommarchi et les deux hommes d'Eglise, pendant leur voyage vers Sainte-Hélène²⁷². Or leur seul tort est d'avoir accepté de se rendre auprès de Napoléon. Enfin, le gouverneur choisit des solutions extrêmes pour atteindre ses objectifs. Par exemple, dans *L'Ombre de l'aigle* il ordonne l'assassinat d'O'Meara quand ce dernier découvre son projet d'empoisonner Napoléon²⁷³. Cette volonté de nuire joue ironiquement en sa défaveur dans *L'Empire en héritage*. En effet, lors d'une entrevue, Bertrand rejette avec colère l'arrivée d'un

²⁶⁵ RABIN, *op. cit.*, p. 237.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 238 et 247.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 263 et 269.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 270.

²⁶⁹ CAHUET, Albéric, *Sainte-Hélène, petite île...*, *op. cit.*, p. 60.

²⁷⁰ HAN, *op. cit.*, p. 377.

²⁷¹ CONVARD, Didier, *Hertz, tome 4...*, *op. cit.*, p. 41-42.

²⁷² CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 8.

²⁷³ CONVARD, Didier, *Hertz, tome 4...*, *op. cit.*, p. 49.

botaniste à Longwood pour aider Napoléon dans ses travaux de jardinage. Or, ledit scientifique est Napoléon II, ce que le Grand-Maréchal ignore, et Lowe pour le tracasser décide d'imposer sa présence²⁷⁴.

L'hypocrisie est aussi un trait de caractère régulièrement associé au personnage. Dans *Évasion d'empereur*, il affirme être conciliant et généreux mais, dans les faits, il ne cesse de harceler le captif et son entourage et leur impose des contraintes supplémentaires²⁷⁵. Dans *L'Empire en héritage* il aime humilier Napoléon et ses proches. Il renforce les consignes de sécurité uniquement pour saper leur moral mais lorsqu'il reçoit les compagnons de l'ex-empereur, il se montre courtois²⁷⁶. De surcroît, face à un envoyé de Londres venu en inspection, il dresse un portrait idyllique de la situation et l'assure de sa générosité et de sa prévenance envers le captif²⁷⁷.

Enfin, sa peur de l'évasion reste un trait de caractère essentiel de sa personnalité. Dans le roman de Jean-Louis Vissière, il souhaite « à tout prix, éviter un retour de Sainte-Hélène » et craint une attaque de Bonapartistes venue d'Amérique. L'utilisation de nouveaux moyens de transport tels les sous-marins et les montgolfières le tracasse²⁷⁸. De même, dans *Le Chinois de Sainte-Hélène*, Lowe ordonne au personnage principal d'espionner l'empereur déchu dont il est devenu l'homme de confiance²⁷⁹.

Il faut toutefois souligner que, plus encore que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des ouvrages dressent un portrait nuancé du gouverneur. Dans *Carot coupe-tête*, les mesures prises pour limiter la liberté de Napoléon sont draconiennes : son courrier est ouvert, il ne peut recevoir aucun visiteur étranger... Néanmoins, elles sont justifiées par la vingtaine de tentatives d'évasion organisées par des partisans de l'ex-empereur entre 1815 et 1820²⁸⁰. Lowe bénéficie donc de circonstances atténuantes. Qui plus est, il est décrit comme un géôlier, certes prudent, mais optimiste. Il est également qualifié d'intelligent, et capable de déjouer des complots²⁸¹. Cette image est assez rare pour être signalée.

²⁷⁴ HAYAT, *op. cit.*, p. 378.

²⁷⁵ CAPITAINÉ DANRIT, *op. cit.*, p. 26.

²⁷⁶ HAYAT, *op. cit.*, p. 375-376.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 379-380.

²⁷⁸ VISSIÈRE, *op. cit.*, p. 171 à 173.

²⁷⁹ HAN, *op. cit.*, p. 378.

²⁸⁰ LANDAY, *op. cit.*, p. 71.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 244-245.

Enfin, il convient d'évoquer *La Dernière salve*. Dans cette pièce, Lowe reste assez proche de son personnage historique, exécutant avec zèle les tâches confiées par le gouvernement de Londres et comme il le dit à son prisonnier : « je ne suis qu'un soldat qui obéit aux ordres »²⁸². De façon plus insolite, il semble avoir le rôle de la victime face à Napoléon dont l'attitude est loin d'être conciliante. Certes, les deux individus ont des motifs de mésentente. Par exemple, le refus du geôlier de qualifier le captif d'empereur mais seulement de général est leur premier sujet d'accrochage dans la pièce²⁸³. Pourtant, le gouverneur tente d'être courtois avec son prisonnier, se montre aimable, diplomate et essaye de faire preuve de bonne volonté pour instituer une captivité agréable aux deux parties. Cependant, Napoléon refuse ces ouvertures et cherche à envenimer leurs relations. En effet, le captif veut faire passer son exil pour un supplice ; il a besoin d'un bourreau et tente de faire jouer ce rôle à Lowe²⁸⁴. D'ailleurs, le gouverneur est obnubilé par une possible évasion, et son prisonnier l'ayant deviné utilise cette peur. Ainsi, pour le tourmenter il cite plusieurs projets comme ceux de Latapie et l'utilisation de sous-marins et de bateaux à vapeur²⁸⁵. Toutefois, Lowe est parfaitement conscient du plan de Napoléon et de sa volonté de transmettre au monde sa propre vision de sa captivité. Il sait qu'il est décrit comme un affreux bourreau et risque à son retour en Europe d'être critiqué²⁸⁶. Donc, l'auteur le dépeint comme lucide et victime des manigances de l'ex-empereur.

Enfin, à la différence des œuvres du XIX^e siècle, le comportement des Anglais, autres que Lowe, n'est que très rarement décrit. Les auteurs plus récents ont semble-t-il voulu se concentrer exclusivement sur Lowe. Ainsi, la pièce de Jean-Claude Brisville, *La Dernière salve*, tourne autour de l'affrontement entre Napoléon et lui. Par conséquent, son personnage est particulièrement développé et ne cesse d'apparaître physiquement. Au contraire, dans un ouvrage s'attardant plus sur la vie à Sainte-Hélène, comme *Le Chinois de Sainte-Hélène*, le gouverneur est peu présent. Toutefois, sa peur de l'évasion parvient aux oreilles du personnage principal découvrant toutes les mesures prises pour empêcher une fuite y compris ses menaces d'entrer de force à Longwood²⁸⁷. Ainsi, par ses actes, il joue un rôle dans les récits même s'il y apparaît peu.

²⁸² BRISVILLE, *op. cit.*, p. 51.

²⁸³ *Ibid.*, p. 20.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 30.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 37.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 33 et 56.

²⁸⁷ HAN, *op. cit.*, p. 373.

Seul Cockburn est présenté de manière diverse dans quelques ouvrages récents. Chez Max Gallo, l'hypocrisie de Cockburn rivalise avec celle de Hudson Lowe. L'amiral est qualifié de « requin » par l'empereur déchu²⁸⁸. De nouveau, se fait sentir l'influence des témoignages des proches de Napoléon. En effet, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* de Las Cases, la politique de l'amiral finit par lui valoir ce surnom auprès de Napoléon et son entourage²⁸⁹, surnom ensuite attribué à Lowe. Les deux geôliers successifs sont sur un pied d'égalité, idée reprise par Max Gallo. Et dans *Betsy et l'Empereur*, Cockburn est d'abord présenté comme très similaire à Hudson Lowe, notamment du fait de sa crainte d'une évasion, mais aussi parce qu'il s'évertue à l'appeler « général Bonaparte »²⁹⁰. Toutefois, leur relation évolue et ils finissent par s'apprécier et se quittent parfaitement satisfaits l'un de l'autre²⁹¹. Cette cordialité s'explique surtout par la bonne volonté des deux protagonistes. Napoléon est un prisonnier modèle, il refuse de se plaindre et accepte toutes les dispositions de l'amiral. Et ce dernier accepte d'assouplir ses mesures, notamment de laisser le prisonnier se promener sans escorte.

9.4.4 Assassiner Napoléon

Le mauvais rôle des Anglais peut connaître son apogée avec l'assassinat du captif. En effet, de manière générale, à la fin des ouvrages sur l'exil de Napoléon, l'ex-empereur décède. Ne pas faire rendre l'âme à Napoléon pourrait paraître étrange dans des histoires mettant en scène les dernières années de sa vie. Fréquemment, sa mort est similaire à la réalité historique. Il décède d'une maladie de l'estomac après une agonie de plusieurs semaines. Cette représentation fidèle apparaît dans le roman de Max Gallo où est décrit son long affaiblissement²⁹². De même, dans *Évasion d'empereur*, la fin de sa vie est retracée assez fidèlement comme l'arrivée du médecin Arnott, la rédaction du testament...²⁹³. Cependant, le prisonnier n'est pas totalement à l'abri d'un assassinat, des criminels projetant d'attenter à sa vie sont imaginés dans plusieurs œuvres. Il s'agit majoritairement d'ouvrages de la fin du XX^e siècle et du XXI^e siècle. Sans doute que la diffusion de la théorie de l'empoisonnement à partir des années 1960 a influencé les auteurs. Au contraire, il semblerait que les écrivains du

²⁸⁸ GALLO, *op. cit.*, p. 468.

²⁸⁹ LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, volume 1...*, *op. cit.*, p. 312.

²⁹⁰ RABIN, *op. cit.*, p. 73 et 79.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 181.

²⁹² GALLO, *op. cit.*, p. 487 à 505.

²⁹³ CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 195 à 199.

XIX^e siècle n'aient pas voulu polémiquer sur un possible assassinat de l'ex-empereur y compris dans une œuvre de fiction. De fait, après les années 1820, la possibilité d'un assassinat apparaît rarement au XIX^e siècle. *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène* paru en 1830 est une exception, l'œuvre rejette le cancer et met en cause un empoisonnement par le climat : les Anglais sont donc responsables. Comme le déclare Bertrand « c'est d'eux seuls [les Anglais] que viendra le crime »²⁹⁴.

Des tentatives de meurtres rocambolesques sans complaisance anglaise existent. Ainsi, dans *L'Empire en héritage*, une Française se rend à Sainte-Hélène dans le dessein d'assassiner l'ex-empereur pour venger son père mort lors de la campagne de France²⁹⁵. Si la conspiratrice envisage d'ôter la vie du captif au moyen d'un couteau ou d'un pistolet, le poison est privilégié par les potentiels meurtriers de fiction dont la plupart sont anglais.

En effet, si l'empoisonnement de l'ancien empereur continue de faire débat, dans les ouvrages de fiction il est utilisé comme ressort narratif. Dans *Je vais tuer Napoléon !*, les Anglais imaginent plusieurs procédés comme mettre le poison dans sa nourriture avec la complicité d'un domestique corrompu ou bien charger le médecin O'Meara de lui donner une dose mortelle de médicaments. D'ailleurs, l'empoisonnement de Cipriani sert d'essai avant une possible action contre Napoléon²⁹⁶. Néanmoins, dans cet ouvrage, les Anglais ne mettent pas leur plan à exécution. En revanche, dans d'autres récits, la tentative de meurtre est bel et bien réalisée. Ainsi, dans *Carot coupe-tête* les Anglais essayent d'empoisonner l'ex-empereur mais plusieurs de ses partisans infiltrés dans l'île font échouer la conspiration²⁹⁷. Dans *L'Ombre de l'aigle*, Lowe oblige un des compagnons de l'empereur déchu à l'empoisonner à petit feu alors qu'il est déjà affaibli par son séjour sur l'île²⁹⁸. Dans ces œuvres, les motivations des Anglais sont peu glorieuses et même dégradantes. Ils agissent par cruauté et pour abrégé la captivité.

Toutefois, les Anglais ne sont pas les seuls personnages à envisager d'empoisonner Napoléon. Depuis la popularisation de cette théorie dans la seconde moitié du XX^e siècle, comme l'écrivent Jacques Macé et Thierry Lentz, Montholon fut « parfois accusé d'être

²⁹⁴ DUPEUTY, Charles, REGNIER, Hippolyte, *op. cit.*, p. 77.

²⁹⁵ HAYAT, *op. cit.*, p. 448.

²⁹⁶ VISSIÈRE, *op. cit.*, p. 174 et 182.

²⁹⁷ LANDAY, *op. cit.*, p. 115.

²⁹⁸ CONVARD, Didier, *Hertz, tome 4...*, *op. cit.*, p. 41-42.

l'empoisonneur de Sainte-Hélène »²⁹⁹. Les auteurs de fiction ont donc pu s'inspirer de ces suspicions. C'est notamment le cas dans *Je vais tuer Napoléon !* où il ne supporte plus la liaison de sa femme avec l'ex-empereur et songe à lui ôter la vie. Il envisage de verser de l'arsenic dans le vin personnel de Napoléon. Cependant, sa loyauté lui interdit de commettre ce geste³⁰⁰. Montholon est tiraillé entre, d'une part, la jalousie et son envie de quitter Sainte-Hélène et, d'autre part, sa fidélité envers celui qu'il considère presque comme un père. Cette dernière l'emporte et il renonce.

Si dans les ouvrages précédemment cités, l'empoisonnement est envisagé et tenté, Napoléon ne meurt pas assassiné. D'autres récits se montrent plus ambigus. Ainsi, dans *Sharpe's Devil*, la mort officielle de Napoléon est un cancer de l'estomac. Toutefois, le personnage principal penche pour un empoisonnement par les Royalistes français visant à se débarrasser définitivement de la menace qu'il représentait³⁰¹. Certes, comme il s'agit d'un ouvrage britannique, l'auteur a sans doute préféré accuser des non-Anglais.

Enfin, des récits font mourir le captif d'un empoisonnement effectif par les Anglais. Il n'y a pas d'insinuations ou de tentatives avortées, mais bien un meurtre réussi. Dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, Hudson Lowe reçoit au printemps 1821 une missive de Londres dans laquelle il lui est ordonné de mettre fin aux jours du captif. En effet, la Restauration a découvert un complot visant à le libérer et l'a transmis à l'Angleterre. Or les deux pays ignorent l'échec du projet. Et donc, Napoléon est empoisonné par ses gardiens³⁰².

En définitive, les Anglais sont très diversement décrits. L'Angleterre et Hudson Lowe sont généralement dépeints comme peu sympathiques par les auteurs tandis que la population anglaise est montrée beaucoup plus humaine et compatissante face au sort de l'empereur déchu.

Pour conclure, si les histoires sur Sainte-Hélène sont différentes, des thèmes récurrents se dégagent comme la lutte contre Hudson Lowe et la solitude de l'ex-empereur. Même si le sujet est traité de plusieurs manières, les artistes tiennent donc à ne pas trop s'éloigner de la réalité historique. Toutefois, les altérations avec l'Histoire, comme la conception du lieu de la captivité

²⁹⁹ LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *op. cit.*, p. 29

³⁰⁰ VISSIÈRE, *op. cit.*, p. 191-192.

³⁰¹ CORNWELL, *op. cit.*, p. 315.

³⁰² PINARDI, *op. cit.*, p. 235 à 239.

et des personnages, permettent de souligner qu'il n'y a pas une vision unique de la captivité de Napoléon. Finalement, la représentation de Sainte-Hélène voulue par l'ex-empereur et diffusée par ses compagnons influence de moins en moins les œuvres de fiction, surtout à partir du XX^e siècle.

CHAPITRE 10
LES PROJETS D'ÉVASION ET LA LITTÉRATURE

L'évasion est un sujet généralement abordé dans les ouvrages de fiction sur Sainte-Hélène. Thierry Lentz et Jacques Macé notent : « à part quelques romanciers, nul ne conteste que Napoléon soit mort à Sainte-Hélène »¹. Mais si aucun projet d'évasion n'aboutit comme le commente Jean Tulard : « quelle place laissée au rêve ! »², de son côté Inès Murat déclare que « la tentation est grande de bâtir un roman sur un sujet aussi romanesque »³. Effectivement, ce thème est propice à l'imagination. Tout est rassemblé pour une bonne histoire : un prisonnier célèbre dans un lieu de détention insolite, des partisans réputés aveuglement fidèles au captif... Comme l'écrit Ulane Bonnel, « Napoléon relégué aux antipodes, enchaîné sur un rocher sinistre, en proie à la mesquinerie, voire à la cruauté savamment calculée de ses geôliers c'était plus qu'il n'en fallait pour enflammer les imaginations et engendrer de par le monde de multiples projets d'évasion »⁴.

Certes, il y a eu peu de projets réels, mais les romanciers se chargent de transformer l'Histoire et inventent toute une série de péripéties. Incontestablement, les entreprises pour délivrer l'ex-empereur ont marqué les esprits. Chateaubriand écrit dans ses mémoires : « Des projets d'enlèvement se formèrent. Un colonel Latapie, à la tête d'une bande d'aventuriers américains, méditait une descente à Sainte-Hélène. Johnson, hardi contrebandier, prétendit dérober Bonaparte au moyen d'un sous-marin. De jeunes lords entraient dans ses projets »⁵. Stendhal semble déçu que Napoléon n'essaie pas de s'échapper. Selon lui, le captif a commis une grande faute en refusant la présence permanente à ses côtés d'un officier anglais : « l'Empereur eût séduit cet officier, car n'était-il pas un modèle dans l'art de mépriser la mort et de se glorifier des blessures ! Cet officier n'eût donc pas été désagréable. Peut-être aurait-il donné les moyens de se sauver de prison, premier devoir de tout prisonnier »⁶. Devant ces regrets, des écrivains ont comblé ce manque et imaginé un Napoléon tentant d'échapper aux Anglais à partir de l'été 1815.

Une littérature abondante évoque des projets de libération se nourrissant en partie des rumeurs apparues entre 1815 et 1821. Elle débute dès la fin des années 1820 et perdure encore.

¹ LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *op. cit.*, p. 55.

² TULARD, Jean, *Napoléon et les mystères de Sainte-Hélène*, Paris, Archipel, 2003, 164 p., p. 12.

³ MURAT, Inès, *Napoléon et le rêve américain*, Paris, Fayard, 1976, 331 p., p. 126-127.

⁴ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 229.

⁵ CHATEAUBRIAND, François-René, *Mémoires d'outre-tombe, Tome 7*, Paris, Penaud frères, 1849, 488 p., p. 154.

⁶ Stendhal, cité par BOYER, Ferdinand, « Stendhal et les historiens de Napoléon », *Revue des études napoléoniennes*, tome 26, janvier-juin 1926, p. 68 à 71, p. 71.

L'intérêt des auteurs et du public ne faiblit pas. Toutefois, si l'idée d'une évasion est généralement présente, son importance fluctue en fonction des intrigues. Il peut s'agir d'un événement parmi tant d'autres comme dans la pièce d'Alexandre Dumas *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France*. Au contraire, d'autres œuvres en font le centre de leur histoire délaissant même Napoléon au profit des comploteurs.

Plusieurs genres littéraires se sont attachés à décrire des conjurations. En effet, Jean Tulard l'affirme, Napoléon est le personnage historique le plus évoqué dans le roman policier⁷. Les œuvres relevant de ce genre littéraire dépeignent des comploteurs souhaitant libérer l'ex-empereur de Sainte-Hélène. L'un des plus fameux est celui de Paul Féval *Jean Diable* publié pour la première fois en 1863. Le roman débute par un fait divers : l'inspecteur de Scotland Yard Grégory Temple enquête en 1817 à Londres sur Jean Diable soupçonné d'être mêlé au meurtre d'une actrice de théâtre⁸. Or, au fur et à mesure de l'investigation, ce banal homicide met au jour une conjuration dont l'objectif est de délivrer Napoléon. La victime initiale était liée à ce complot mais, ayant trahi cette cause, elle a été éliminée⁹. Toutefois, le genre policier n'est pas le seul à avoir pris pour thème des complots visant à libérer l'ex-empereur. Avec *La Belle Jenny* de Théophile Gautier, le roman d'aventure met en scène des conjurés. Même la science-fiction s'y est essayée avec *Les Captifs de l'Ombre Jaune* d'Henri Vernes, où le personnage principal du roman, l'Ombre Jaune, voyage à travers le temps et l'espace, et souhaite kidnapper Napoléon à Sainte-Hélène pour s'approprier son génie¹⁰. Plus récemment la bande dessinée a aussi évoqué l'organisation de plan pour délivrer l'ancien empereur avec *L'Ombre de l'aigle* de Didier Convard.

Enfin, des auteurs célèbres ont réalisé des œuvres sur l'évasion. Par exemple, l'écrivain sir Arthur Conan Doyle, universellement connu comme le créateur du personnage de Sherlock Holmes, a écrit, avec les aventures du brigadier Gérard, toute une série d'ouvrages d'aventures liée à la période napoléonienne. Et la dernière nouvelle, justement nommée *La Dernière aventure du brigadier Gérard*, se consacre à un complot pour délivrer l'ex-empereur.

⁷ TULARD, Jean, *Dictionnaire amoureux de Napoléon*, Paris, Plon, 2012, 608 p., p. 484.

⁸ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, op. cit., p. 8.

⁹ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, op. cit., p. 183.

¹⁰ VERNES, Henri, *Bob Morane, Les Captifs de l'Ombre Jaune*, Paris, Marabout, 1968, 110 p., p. 19.

10.1 LES BRISEURS DE CHÂÎNES

10.1.1 Des personnages fictifs et historiques

Il est nécessaire d'étudier les conspirateurs dans les œuvres de fiction et d'analyser s'ils sont différents des comploteurs réels. Généralement, au XIX^e siècle et au début du XX^e, ce sont des partisans de Napoléon qui ont souffert après sa chute en 1815. Parmi eux figurent des vétérans de la Grande Armée. Ainsi, *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène* attribue à tout un groupe d'anciens de l'armée impériale la préparation en France, avec leurs maigres ressources, d'une expédition à Sainte-Hélène dans le dessein de libérer l'ex-empereur¹¹. De même, dans *Évasion d'empereur*, l'équipage censé délivrer Napoléon est essentiellement composé de Français exilés en Amérique, et notamment d'anciens membres du Champ d'asile¹².

Plus rarement, des auteurs peuvent présenter des comploteurs issus de l'ancienne élite impériale. Par exemple, dans *Jean Diable*, ce sont d'anciens hauts responsables de l'Empire. D'ailleurs, il n'y a pas de paysans ni d'ouvriers ; au contraire, il y a « quatre généraux [...] un amiral, un secrétaire d'État, un sénateur, deux princes »¹³. Néanmoins, le romancier ne donne pas l'identité des personnages historiques participant au complot, il se contente de les nommer « général B... », « duc de *** »¹⁴. Les conspirateurs s'appellent entre eux « les chevaliers de la délivrance »¹⁵. Cet anonymat sert peut-être à éviter tout ennui avec les descendants de personnes ayant existé. En effet, mettre des noms de figures importantes dans un complot, fût-il inventé, peut être source de conflits avec des familles n'appréciant pas d'être impliquées dans des récits.

De ce fait, au XIX^e siècle les conjurés sont essentiellement des personnages fictifs. Par exemple, dans *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène*, les deux hommes cherchant à faire évader l'ex-empereur, Hubert et Arnoult, n'existent pas historiquement. Chez Paul Féval, le meneur du complot est un aristocrate français et un ancien espion imaginaire de Napoléon employé contre l'Angleterre : le comte Henri de Belcamp¹⁶. Enfin, les auteurs ont pu s'inspirer de personnalités réelles pour créer des conspirateurs. Ainsi, Émile Marco Saint-Hilaire évoque

¹¹ DUPEUTY, Charles, REGNIER, Hippolyte, *op. cit.*, p. 62.

¹² CAPITAINÉ DANRIT, *op. cit.*, p. 119.

¹³ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, *op. cit.*, p. 239.

¹⁴ *Ibid.*, p. 240.

¹⁵ *Ibid.*, p. 237.

¹⁶ *Ibid.*, p. 145.

le projet en 1818 d'un Hollandais nommé Isaac Van Ostade, personnage inspiré du général Dirk Van Hogendorp. Dans *La Seconde vie de Napoléon* de Mikhaïl Pervhoukine, le chef de l'expédition à Sainte-Hélène est un certain Johnson, certainement influencé par le capitaine Thomas Johnstone, cité dans la biographie de Walter Scott sur Napoléon et qui aurait tenté « un complot d'une nature très singulière pour tirer Napoléon de Sainte-Hélène »¹⁷.

Toutefois, à partir du XX^e siècle des personnages historiques sont régulièrement introduits dans des conspirations. Il y a d'abord des personnages fictifs mais liés à des hommes qui ont véritablement existé. Citons Paul Paoli, fils fantaisiste de Pascal Paoli, qui a pour but de délivrer Napoléon en 1819 dans *Évasion d'empereur*¹⁸. De même, dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, le chef de la conspiration est le fils inventé du général Louis Desaix, mort à Marengo¹⁹. Or ce dernier est resté toute sa vie célibataire et n'a pas eu de descendance. Cependant, des personnages historiques prennent également part à des complots. Ainsi, dans *Évasion d'empereur*, le commandant Ponée, l'ancien officier de la frégate la *Méduse*, qui avait proposé en juillet 1815 de forcer le blocus anglais autour de l'île d'Aix pour permettre à Napoléon de partir en Amérique, s'associe au complot²⁰. En outre, ce roman présente des pirates bonapartistes, tous anciens de la Grande Armée et du Champ d'asile, menés par le militaire Jeannet et désirant libérer l'ex-empereur²¹. Jeannet a réellement existé et fut soupçonné, en 1817, de fomenter un complot pour libérer le captif de Sainte-Hélène. Enfin, dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, les aéronautes chargés de délivrer Napoléon sont des figures historiques comme l'Américain Jeffries et le savant Coutel. Ce dernier est une mauvaise retranscription du nom Jean-Marie-Joseph Coutelle, l'homme qui employa des ballons lors de la bataille de Fleurus en 1794 et proposa en 1804 d'en utiliser pour envahir l'Angleterre.

10.1.2 Délivrer l'ennemi de son pays

Les complots ne sont pas le fait uniquement de Français, des Anglais peuvent en fomenter aussi même s'ils sont rares dans un premier temps. Avant les années 1850, le seul récit présentant ce cas de figure est *Seconde vie de Napoléon*, paru initialement en 1840. En effet,

¹⁷ SCOTT, Walter, *Vie de Napoléon Buonaparte, tome 9*, Paris, Treuttel et Würtz, Gosselin, 1827, 463 p., p. 330.

¹⁸ CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 13.

¹⁹ PINARDI, *op. cit.*, p. 51.

²⁰ CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 101.

²¹ *Ibid.*, p. 83-84.

les conspirateurs anglais sont financés par lord Holland en personne²². Toutefois, ils deviennent par la suite beaucoup plus nombreux. Dans *La Belle Jenny*, les conspirateurs sont de jeunes bourgeois de Londres²³. Le cœur du projet se situe d'ailleurs dans cette ville où fut décidé et voté l'emprisonnement de Napoléon. De même, dans *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, le major Blackeney, renvoyé de Sainte-Hélène au cours de la captivité de l'ex-empereur pour avoir refusé de l'espionner, revient au début de l'année 1821 incognito pour le faire évader²⁴. Des Anglais sont également associés à des conspirations sans en être les dirigeants. Par exemple, dans *Jean Diable*, la famille Balcombe, rentrée à Londres, participe à la construction de la machine destinée à enlever Napoléon²⁵. D'ailleurs, le chef du complot prétend avoir, par le passé, aidé à s'échapper un membre de cette famille condamné au bagne en Australie²⁶. Cette anecdote, qui se révèle fautive à la fin du roman, sert surtout à renforcer la crédibilité des comploteurs car, comme Sainte-Hélène, le bagne où était enfermé Balcombe était réputé inviolable. Enfin, des Anglais proposent leurs services à Napoléon à titre personnel. Cette implication peut s'inspirer des récits de Montholon. En effet, il évoque, à maintes reprises, les propositions d'Anglais de passage sur l'île d'aider le prisonnier à s'échapper.

Les auteurs au XX^e siècle puis au XXI^e siècle ont continué à faire intervenir des comploteurs anglais. Dans *La Seconde vie de Napoléon* de Mikhaïl Pervhoukine, l'expédition pour arracher le captif de Sainte-Hélène implique des Français mais aussi des Anglais. Ces derniers ne peuvent se résoudre à le voir prisonnier même s'il a été un ennemi²⁷.

Cette participation anglaise n'est d'ailleurs pas toujours comprise par d'autres personnages. Ainsi, dans *Sharpe's Devil*, dernier tome d'une saga romanesque, le héros Richard Sharpe, un officier de l'armée britannique dont les états de services comprennent la guerre d'Espagne et Waterloo, n'a jamais pu rencontrer véritablement Napoléon. Or, en route pour l'Amérique du Sud en 1820 pour aider les révoltés des colonies, il fait escale à Sainte-Hélène où l'ex-empereur lui accorde une audience²⁸. Bien qu'ayant combattu pendant l'ensemble des guerres napoléoniennes, Sharpe apprécie l'ennemi de son pays. Cependant, cette sympathie

²² ANONYME, notes de MILLANVOY, Louis, *Seconde vie de Napoléon, 1821-1830*, Paris, Reiffel, 1913, 29 p., p. 7.

²³ GAUTIER, *op. cit.*, p. 9.

²⁴ CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, *op. cit.*, p. 115.

²⁵ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, *op. cit.*, p. 56.

²⁶ *Ibid.*, p. 285.

²⁷ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhaïl, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le lundi 11 mai 2017 à 15h50), <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhaïl-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-13.php>.

²⁸ CORNWELL, *op. cit.*, p. 18-20.

pour l'adversaire vaincu n'aboutit pas à une envie de le délivrer à la différence de son compatriote Cochrane. Et cette divergence entraîne un affrontement entre les deux hommes.

Si la présence d'Anglais est surprenante au premier abord, rappelons qu'historiquement une partie d'entre eux, plutôt libéraux, a milité pour la libération de Napoléon et des soupçons de possibles conjurations anglaises sont apparus. Leur participation à des complots imaginaires ne s'écarte donc guère de la réalité historique.

10.1.3 Une affaire de famille

Depuis le XX^e siècle un important changement vis-à-vis des membres des projets d'évasion est apparu : la famille impériale est à présent reliée à des complots. Joseph, Pauline et Madame Mère font partie d'une conspiration dans *La Seconde vie de Napoléon*²⁹. De même, dans *Évasion d'empereur*, la majeure partie de la famille de l'ex-empereur, à savoir Pauline, Lucien, Élisabeth, Jérôme, Eugène de Beauharnais... est impliquée dans le complot central et le finance³⁰. En réalité, tous les Bonaparte participent, dans au moins un récit, à un projet, à la seule exception de Louis. Sans doute les relations conflictuelles entre ce dernier et son frère justifient-elles sa mise à l'écart par les auteurs. En effet, après 1810, les deux frères n'ont jamais pu rétablir un semblant d'entente, à la différence de Napoléon et Lucien, brouillés en 1803 et finalement réconciliés en 1815.

Si les frères et sœurs de Napoléon conspirent, son épouse reste au contraire très en retrait. Certes, il existe quelques histoires où Marie-Louise s'investit dans un complot comme dans *Les Aventures du brigadier Gérard* où elle recrute quelques fidèles³¹. Mais cette intervention est rare. Les auteurs ont, semble-t-il, refusé de l'inclure. Effectivement, son comportement réel rend peu crédible l'idée de sa participation à un complot même imaginaire. Tout d'abord, elle n'est pas intervenue auprès de son père pour rendre l'exil de son époux plus supportable. Ensuite, elle n'a pas conservé de contact avec des partisans de celui-ci, à la différence de ses beaux-frères et belles-sœurs. Toutefois, des écrivains lui ont attribué des circonstances atténuantes. Par exemple, dans *Jean Diable*, avant de libérer Napoléon, les comploteurs doivent

²⁹ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhail, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le jeudi 11 mai 2017 à 16h02), <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhail-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-16.php>.

³⁰ CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 104-105.

³¹ CONAN DOYLE, *op. cit.*, p. 278.

s'emparer de son fils et de son épouse pour les ramener auprès de lui³² : Marie-Louise est également prisonnière, certes sa cage est dorée mais elle n'en est pas moins sous surveillance.

Cette participation des Bonaparte, se maintient au XXI^e siècle. Dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, une partie d'entre eux réfugiée à Rome intrigue avec quelques partisans malgré la surveillance de l'ambassadeur français Blacas³³. Pauline Bonaparte, notamment, songe à faire délivrer son frère dès la fin de 1815³⁴. Si en Amérique Joseph se plaint de recevoir sans cesse des offres de manigances farfelues et cite notamment celle de Latapie à Pernambouc³⁵, il accepte de financer le projet de sa sœur. De même, si Alain Fillion présente une conjuration impliquant un grand nombre de personnes, les membres de la famille de l'ex-empereur y occupent les places principales, ils en sont les meneurs et les dirigeants, les autres conjurés étant essentiellement des exécutants.

De manière beaucoup plus extrême, Napoléon II participe à un complot dans *L'Empire en héritage*. Il veut délivrer son père et décide de se rendre à Sainte-Hélène³⁶. D'ailleurs, lui-même est retenu contre son gré d'abord par Metternich puis par son propre cousin Louis-Napoléon. Ainsi, l'Aiglon souligne sans ironie que lui et son père sont tous deux prisonniers pour des raisons analogues : leur possible prise de pouvoir en France³⁷. Cette situation absurde, en théorie le fils de l'ex-empereur a moins de dix ans lors de la captivité de son père, est rendue possible par un vieillissement du personnage devenu en 1820 un adolescent.

10.1.4 Les alliés de l'intérieur

Les projets d'évasion peuvent se tramer à Sainte-Hélène même. Effectivement, dans certains récits, l'entourage de Napoléon est au courant d'un complot. Assurément, il est utile aux comploteurs d'obtenir le soutien d'un proche. En effet, les conspirateurs prennent ainsi connaissance du dispositif anglais de Longwood, des habitudes du captif, et ils peuvent éventuellement communiquer avec ce dernier. Tous les compagnons de Napoléon ne sont

³² FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, *op. cit.*, p. 336.

³³ FILLION, *op. cit.*, p. 29.

³⁴ *Ibid.*, p. 33.

³⁵ *Ibid.*, p. 80.

³⁶ HAYAT, *op. cit.*, p. 319.

³⁷ *Ibid.*, p. 216.

cependant pas systématiquement informés. Cette participation des proches du prisonnier apparaît tôt, dès les premiers récits sur des projets d'évasion dans les années 1820. Ainsi, dans *Comment Napoléon a quitté Sainte-Hélène*, ils jouent tous un rôle important, notamment le couple Bertrand. C'est aussi le cas dans *Jussuph Pascha, ou l'histoire de l'évasion de Napoléon de Sainte-Hélène*³⁸. Elle se poursuit d'ailleurs tout au long du XIX^e siècle y compris avec d'autres personnalités de l'île. Dans *Jean Diable*, O'Meara est l'espion parmi les Anglais de Sainte-Hélène et communique avec les comploteurs en Europe par le biais de sa famille³⁹.

Toutefois, surtout depuis le XX^e siècle, des comparses dans l'île, peuvent être imaginés selon la fantaisie des auteurs. Ainsi, dans *Les Aventures du brigadier Gérard*, des complices anonymes présents sur l'île doivent aider le personnage principal à atteindre Longwood puis assister l'officier et Napoléon à rejoindre la barque destinée à leur permettre de gagner un navire au large⁴⁰. Dans *Carot coupe-tête*, les conspirateurs sont assistés par des moines habitant dans un monastère sur l'île. Mais, les proches de Napoléon, demeurent des acteurs importants. Dans *Évasion d'empereur*, ce sont par exemple quelques-uns des domestiques, comme Coursaut. Il s'agit du nouveau maître d'hôtel de Longwood, envoyé par la mère de Napoléon après le décès de Cipriani, qui débarque avec Antommarchi et les deux hommes d'Église. L'auteur altère d'ailleurs la réalité en intégrant également l'huissier Santini au complot échafaudé en 1819 et 1820⁴¹. Or, historiquement, ce dernier a quitté l'île dès 1816. Cet ouvrage présente donc des domestiques totalement fidèles et attachés à leur maître. Inversement, Bertrand et Montholon sont tenus à l'écart, notamment à cause de la présence de leurs familles. Leur possible mise en danger pourrait affaiblir leur envie d'aider le captif à échapper aux Anglais⁴².

Au XXI^e siècle, les auteurs continuent de mettre en scène l'entourage de l'ex-empereur dans des conjurations. Dans l'histoire de Jacques Macé, *Incroyable : Nous avons retrouvé le corps de Napoléon !*, seul le couple Bertrand est écarté du projet et ne soupçonne rien⁴³. De

³⁸ SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha, oder Geschichte der an seinem vermeintlichen Todestageerfolgten Flucht Napoleon's aus Sanct Helena, dann der geheimen Aufnahmedes Ex-Kaisers am constantinopolitanischen Hofe u.s.w. : romantisches Originalgemälde [Jussuph Pascha, ou l'histoire de l'évasion de Napoléon de Sainte-Hélène qui eut lieu le jour de sa prétendue mort, puis de l'accueil secret de l'ancien empereur à la cour de Constantinople, etc. : une peinture originale romantique]*, volume 1, Stuttgart, Gebrüder Franckh, 1829, 206 p., p. 10.

³⁹ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, op. cit., p. 241.

⁴⁰ CONAN DOYLE, op. cit., p. 292.

⁴¹ CAPITAINE DANRIT, op. cit., p. 64-65.

⁴² *Ibid.*, p.49-50.

⁴³ Fondation Napoléon, MACÉ, Jacques, « *Incroyable : Nous avons retrouvé le corps de Napoléon !* », [en ligne], (consulté le 14 mai 2017, à 17h40), <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/incroyable-nous->

même, dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, la nuit du départ de Napoléon, Marchand est mis au courant de la décision de l'ex-empereur d'accepter l'offre de conjurés⁴⁴. Finalement, si cette participation de compagnons de Napoléon dans des complots renforce leur fidélité vis-à-vis de leur maître, en revanche leur absence peut s'expliquer par un manque de confiance des organisateurs à leur encontre. Des habitants de Sainte-Hélène fictifs sont aussi présents. Dans *L'Empire en héritage*, Napoléon II a des partenaires dans la colonie anglaise. Un commerçant de Sainte-Hélène accepte ainsi, le moment venu, de faire embarquer discrètement Napoléon à bord de son bateau⁴⁵. De même, dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, James Pluckett, un Néerlandais de la compagnie des Indes, se joint à un complot, tout comme sa fiancée Dorothy, fille aînée fictive de la famille Balcombe. Seul le vieil esclave Tobie, envers qui Napoléon a montré quelques sollicitudes, est dans ce roman un habitant historique de l'île participant à ce projet⁴⁶.

Ce soutien d'habitants de l'île peut paraître étonnant mais il ne faut pas oublier le pouvoir de séduction de l'ex-empereur et le respect de la garnison anglaise envers lui. Cette idée est d'ailleurs reprise par des auteurs dès la première moitié du XIX^e siècle. Dans *Prophéties de Napoléon à l'île Sainte-Hélène*, William Killian cite un marin du *Northumberland* : « Napoléon, à trois reprises différentes, a pu s'échapper de Sainte-Hélène »⁴⁷. Par ailleurs, aux dires de ce matelot, le prisonnier jouissait d'un très grand prestige auprès de l'équipage, dont une partie était parfaitement disposée à l'aider s'il choisissait de s'évader⁴⁸.

La faculté de Napoléon de rallier à lui les hommes est également évoquée au XX^e siècle, dans *Sainte-Hélène, petite île*, où Montchenu affirme : « s'il venait à celui-ci [Napoléon] l'idée de prendre une seconde fois le bateau pour la France, je ne nous vois guère en mesure [...] de contrarier son projet d'évasion »⁴⁹.

[avons-retrouve-le-corps-de-napoleon/](#).

⁴⁴ PINARDI, *op. cit.*, p. 145 et 157.

⁴⁵ HAYAT, *op. cit.*, p. 364.

⁴⁶ FILLION, *op. cit.*, p. 133.

⁴⁷ KILIAN, *op. cit.*, p. 10-11.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 11.

⁴⁹ CAHUET, Albéric, *Sainte-Hélène, petite île...*, *op. cit.*, p. 42.

10.1.5 L'empereur des complots

Dans plusieurs œuvres, Napoléon en personne est membre de la conspiration. L'importance de Napoléon dans ces ouvrages diffère. Dans ceux du XIX^e siècle, il a un rôle mineur. Il peut être simplement au courant de l'expédition et communique avec les aventuriers. Dans *La Belle Jenny*, les bouquets de violettes servent de signe de reconnaissance entre les conspirateurs et le captif⁵⁰. Ces fleurs ne sont pas choisies par hasard par Théophile Gautier : elles sont un emblème du retour de Napoléon de l'île d'Elbe en 1815. De même, dans *Jean Diable*, les comploteurs sont en contact avec le prisonnier et reçoivent de surcroît des lettres écrites de sa main avec une encre invisible⁵¹.

Outre l'envoi de messages, les conspirateurs peuvent s'adresser directement au captif. Ainsi, dans *Jean Diable* le comploteur Henri de Belcamp réussit à s'introduire à Sainte-Hélène pour y rencontrer Napoléon avant de mettre au point le complot destiné à le libérer. Lors de cette entrevue, l'ex-empereur le nomme chef du projet⁵². Dans *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène*, un vieux grenadier rend visite à son empereur bien-aimé pour lui apprendre l'existence d'une conjuration destinée à lui rendre la liberté⁵³. Ces rencontres, invraisemblables en raison de la vigilance anglaise, étonnent, mais les écrivains jouent avec la réalité. D'ailleurs, l'auteur des *Mystères de Sainte-Hélène*, semble oublier l'impossibilité pour tous les navires non anglais d'aborder l'île. En effet, le conspirateur Van Ostade sur sa frégate déguisée en navire marchand battant pavillon hollandais réussit à faire escale à Sainte-Hélène en 1818⁵⁴. De surcroît, il obtient l'autorisation de Hudson Lowe, en personne, de se rendre chez Bertrand pour le rencontrer et lui demander une audience auprès de l'ex-empereur.

D'ailleurs, par le peu d'importance que Napoléon a sur les complots, il peut être un personnage à peine présent. Effectivement dans *La Belle Jenny*, il apparaît uniquement dans une scène mais il est en permanence dans l'esprit des comploteurs. Dans *Jean Diable*, si son ombre plane dans tout l'ouvrage, sa seule apparition a lieu dans l'ultime chapitre. Il vient d'apprendre l'échec du projet, se promène seul dans le jardin de Longwood et tente de chasser

⁵⁰ GAUTIER, *op. cit.*, p. 272.

⁵¹ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, *op. cit.*, p. 240-241.

⁵² FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, *op. cit.*, p. 210 et 230.

⁵³ DUPEUTY, Charles, REGNIER, Hippolyte, *op. cit.*, p. 62-63.

⁵⁴ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 36.

l'ennui en observant l'horizon. Il conclut même l'ouvrage par l'acceptation de son destin⁵⁵.

Néanmoins, cette participation, plus ou moins importante, de Napoléon est contraire à la réalité historique. En outre, elle peut être totalement opposée à sa psychologie véritable. Ainsi, dans l'ouvrage anonyme *La Mort de Napoléon I^{er}*, malgré la découverte du complot, l'exilé est prêt à mourir les armes à la main pour s'évader. Il justifie cette conduite insolite en estimant que sa gloire appartient au passé et qu'à présent il est simplement un prisonnier qui peut tout naturellement essayer de s'enfuir.

Aux XX^e et XXI^e siècles des récits montrent un Napoléon écarté à dessein de tout complot. Ainsi, dans *Évasion d'empereur* : les conjurés préfèrent attendre la concrétisation de la conspiration pour essayer de le convaincre car ils sont persuadés qu'une fois l'opération enclenchée, Napoléon l'accepterait⁵⁶. Cette perception est aussi partagée par les comploteurs dans *Betsy et l'Empereur*, l'ex-empereur n'est pas au courant des intrigues à son profit⁵⁷. Cela s'explique par la surveillance dont il est l'objet, empêchant les conjurés de lui faire part de leur projet sans être surpris. Mais ils savent aussi les réserves de Napoléon au sujet des nouvelles technologies, et donc la forte probabilité de son rejet d'une évasion en ballon. En conséquence, ils pensent prévenir le captif une fois les préparatifs de l'opération terminés, imaginant qu'il puisse changer d'avis au vu du moyen imaginé. En définitive, ces conjurés sont réalistes quant à la volonté de l'exilé de ne pas s'évader mais espèrent pouvoir le faire changer d'avis.

Toutefois, depuis la fin du XX^e siècle, le prisonnier devient un membre important des complots. Dans *L'Ombre de l'aigle*, il en est même le principal artisan. Ne supportant plus les humiliations de Lowe, en 1820, avec un de ses espions présent à ses côtés, il organise un plan d'évasion consistant surtout à corrompre un officier anglais⁵⁸. Dans le roman *La Dame blanche*, il feint d'être malade pour tromper ses geôliers mais aussi la majorité de sa suite qui n'est pas dans la confiance⁵⁹. Il continue aussi d'être en contact avec ses complices en Europe ou en Amérique. Les auteurs rivalisent de créativité pour expliquer comment le captif, ou des espions sur Sainte-Hélène, et les conspirateurs dans le monde parviennent à correspondre en toute

⁵⁵ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, op. cit., p. 416-419.

⁵⁶ CAPITAINE DANRIT, op. cit., p. 63.

⁵⁷ RABIN, op. cit., p. 150-151.

⁵⁸ CONVARD, Didier, *Hertz, tome 4...*, op. cit., p. 28.

⁵⁹ COTHIAS, Patrick, LIGNY, *Monsieur Nemo et l'éternité. Tome 2, La Dame blanche*, Paris, Fleuve noir, 2005, 366 p., p. 18-19.

sécurité malgré le contrôle anglais. L'utilisation de messages codés est l'une des stratégies les plus fréquemment employées, comme dans *Sharpe's Devil*. Dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, la famille Bonaparte envoie à l'exilé de la vaisselle, échappant à la censure anglaise grâce à un marin néerlandais, et sur laquelle sont dessinées des montgolfières dont le captif comprend parfaitement la signification⁶⁰. La rapide compréhension de Napoléon des projets de sa famille est d'ailleurs étonnante, notamment celui de le délivrer par la voie des airs à partir d'un simple dessin.

La présence de Napoléon et sa paternité du stratagème censé lui redonner la liberté sont au cœur d'autres récits. Dans ces ouvrages, il a un unique souhait : s'évader. Ainsi, *Bye-bye Sainte-Hélène* présente un captif et ses compagnons qui, dès novembre 1815, tissent des liens avec des habitants de l'île pour correspondre avec le reste du monde⁶¹. De même, Cipriani demeure l'espion de Napoléon dans la ville de Jamestown et rapporte à son maître toutes les nouvelles dont il prend connaissance⁶². Grâce à ces renseignements, le captif est en mesure de former lui-même des plans d'évasion. Dans le roman d'Alain Fillion, l'exilé a certes peu d'influence sur l'idée d'origine. Il est mis au courant seulement après la décision de sa famille de le délivrer et d'utiliser des aérostats. Cependant, une fois qu'ils ont connaissance du complot, Napoléon et ses compagnons apportent une part importante au projet et notamment l'évasion en elle-même : la première décision importante du captif est le choix de l'endroit où la montgolfière fabriquée pour l'enlever doit se poser⁶³. Effectivement, Napoléon vit sur l'île et la connaît à la différence des membres de sa famille ou des aéronautes : il est donc beaucoup plus qualifié qu'eux pour décider du lieu idéal pour débarquer.

Finalement, la présence de Napoléon dans des complots connaît une véritable évolution. D'abord, représenté en retrait ne se contentant que de communiquer avec les conjurés ou étant tenu à l'écart du projet, il devient de plus en plus présent dans les conjurations au point de devenir l'un des principaux protagonistes. Cependant, ce choix des écrivains est contraire à la réalité historique et peut s'expliquer par le fait que dans ces récits, l'Histoire devient seulement une inspiration.

⁶⁰ FILLION, *op. cit.*, p. 69.

⁶¹ *Ibid.*, p. 24-25.

⁶² *Ibid.*, p. 84-85.

⁶³ *Ibid.*, p. 88.

10.2 DES COMLOTS AUX RAISONS DIVERSES

10.2.1 Les séides de Napoléon

Analysons les justifications des comploteurs. Délivrer l'ex-empereur est potentiellement risqué, les conspirateurs mettent leur liberté, voire leur vie, en danger. Les mobiles de chacun sont divers. En général, il s'agit de fanatiques pour lesquels la mort n'est nullement un repoussoir. Cette notion du sacrifice est très importante dans les premiers ouvrages sur le sujet. Dans la pièce *Quatorze ans de la vie de Napoléon*, des anciens de la Grande Armée cherchent à le sortir de sa prison au prix de leur propre vie. Ce choix peut s'expliquer par leur situation : il s'agit de vieux soldats considérant ne plus rien attendre de la vie. Ils se fixent donc comme ultime objectif de délivrer l'ex-empereur auquel ils considèrent qu'ils doivent tout⁶⁴. D'ailleurs, ce sentiment était déjà vivace avant même l'envoi de Napoléon à Sainte-Hélène. Dans *Le Médecin de campagne*, Genestas, un vétérinaire de l'armée impériale, explique à son public comment à Rochefort, en 1815, pour permettre à Napoléon d'échapper aux Anglais, lui et des marins voulaient partir en mission suicide. Leur plan était simple : ils montaient dans un navire pour aller négocier avec les Anglais et, une fois près de la croisière anglaise, ils devaient faire sauter leur bateau entraînant ainsi un affaiblissement du blocus⁶⁵. L'idée du sacrifice se poursuit au XX^e siècle, dans le roman d'Arthur Conan Doyle le brigadier Gérard n'hésite pas à déclarer qu'il donnerait sa vie pour servir l'empereur déchu⁶⁶.

L'idée de mourir pour le captif n'est pas toujours obligatoire, mais le dévouement sans bornes des conspirateurs est régulièrement souligné. De nouveau, cet aspect de la personnalité des personnages apparaît dans des œuvres de la première moitié du XIX^e siècle. Le dévouement de l'espion de l'ex-empereur dans *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France* est à toute épreuve et il affirme : « depuis 1815, il ne s'est pas écoulé un jour, une heure, une minute, sans que je fusse tourmenté de la pensée de votre évasion »⁶⁷. Dans la pièce *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène*, Napoléon qualifie le projet des vétérans de la Grande Armée de « conspiration du désespoir »⁶⁸. Cette appellation illustre la motivation de ses hommes ; ils perçoivent leur existence exclusivement avec leur empereur, sans lui leur vie ne vaut la peine

⁶⁴ CLAIRVILLE, Louis-François-Nicolas, *Quatorze ans de la vie de Napoléon...*, op. cit., p. 58.

⁶⁵ BALZAC, Honoré, *Le Médecin de campagne, tome 2*, Paris, Mame-Delaunay, 1833, 326 p., p. 288-289.

⁶⁶ CONAN DOYLE, op. cit., p. 278.

⁶⁷ DUMAS, Alexandre, *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France...*, op. cit., p. 207.

⁶⁸ DUPEUTY, Charles, REGNIER, Hippolyte, op. cit., p. 69.

d'être vécue. Le dévouement pour Napoléon entraîne même la désobéissance des comploteurs vis-à-vis de leur idole. Toujours dans *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène*, il y a l'idée d'enlever l'ex-empereur, au besoin par la force si ce dernier refuse⁶⁹. Qui plus est, ces conjurés souhaitent réparer une injustice commise par un État. Chez Émile Marco Saint-Hilaire, les comploteurs œuvrent « pour arracher des griffes du léopard britannique l'impériale proie dont il s'était emparé frauduleusement »⁷⁰.

Toutes ces motivations pleines de noblesse expliquent la ténacité des conspirateurs. Dans la pièce de Charles Dupeuty et d'Hippolyte Regnier, les comploteurs restent au large de Sainte-Hélène une année entière en attendant le meilleur moment⁷¹. Chez Clairville, quand Napoléon demande à l'un d'eux les raisons de sa présence, il déclare « mourir ou vous sauver »⁷² et il se cache dans Sainte-Hélène déguisé en mendiant pendant trois mois pour mener à bien son plan.

10.2.2 À chacun sa motivation

Cette fidélité à toute épreuve envers l'ancien empereur se maintient dans des œuvres de la seconde moitié du XIX^e siècle. Arthur Sidney, le chef de l'expédition dans *La Belle Jenny*, d'ordinaire froid et peu enclin à exprimer ses émotions, se transforme lorsqu'il évoque son projet de libérer son idole, ses yeux « resplendirent, son front rayonna, ses traits s'illuminèrent »⁷³. En outre, il est prêt à tout pour le soustraire de sa prison, y compris kidnapper son meilleur ami le jour de son mariage.

Toutefois de nouvelles motivations apparaissent chez les conjurés. Tout d'abord, il y a les conditions de détention de Napoléon. C'est notamment frappant dans *Jean Diable* où une partie d'entre eux souhaite délivrer le prisonnier à cause des « lâches tortures » de Hudson Lowe⁷⁴. Cette motivation est aussi présente chez les comploteurs anglais. En effet, les auteurs se doivent de leur trouver une raison honorable pour justifier leur conjuration contre leur pays. Ainsi, dans

⁶⁹ *Ibid.*, p. 63.

⁷⁰ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2...*, *op. cit.*, p. 31-32.

⁷¹ DUPEUTY, Charles, REGNIER, Hippolyte, *op. cit.*, p. 66.

⁷² CLAIRVILLE, Louis-François-Nicolas, *Quatorze ans de la vie de Napoléon...*, *op. cit.*, p. 58.

⁷³ GAUTIER, *op. cit.*, p. 247.

⁷⁴ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, *op. cit.*, p. 240.

La Belle Jenny, Arthur Sidney, véritable admirateur de l'ex-empereur, considère qu'en emprisonnant un aussi grand homme, son pays s'est conduit de façon honteuse. Il décide donc de tout mettre en œuvre pour le libérer. Son ami Benedict Arundell, au départ membre de l'expédition malgré lui, mais lui aussi partisan de Napoléon, accepte finalement d'y participer pour remédier à une injustice.

Si Arthur Sidney, dans le roman de Théophile Gautier, ne cherche aucun gain personnel – il ne veut que délivrer son idole – d'autres conjurés ont d'aussi nobles aspirations. Quant à l'un des comploteurs, chez Paul Féval, il affirme : « il faut bien vivre et mourir pour quelque chose : je vivrai, je mourrai pour la liberté »⁷⁵. Par conséquent, des conspirateurs souhaitent délivrer l'ex-empereur pour ce qu'il représente, un continuateur de la Révolution et de ses idées. Qui plus est, le meneur de la conspiration dans *Jean Diable* cherche à mener une vie aventureuse faite d'actions grandioses et risquées⁷⁶. Il a donc des mobiles complexes, pas seulement liés à la simple adoration de la figure de Napoléon ou au rejet du choix de l'Angleterre de l'enfermer à Sainte-Hélène.

Enfin, certains conspirateurs cherchent un bénéfice personnel. Toutefois, les hommes agissant seulement par intérêt ne sont pas toujours au courant de la finalité du plan pour lequel ils s'engagent. Ainsi, dans *Jean Diable*, plusieurs individus sont recrutés, tous de petits délinquants séduits par les récompenses annoncées, pour une mission alors inconnue du lecteur et des recrues⁷⁷. Nous apprenons par la suite qu'il s'agit d'actions de diversion visant à brouiller les pistes et à empêcher les polices européennes de remonter jusqu'au véritable complot.

Il y a donc dans la seconde moitié du XIX^e siècle une véritable rupture dans la représentation des motivations des conjurés qui ne sont plus seulement mus par leur dévouement envers Napoléon mais ont une pluralité de raisons pour vouloir le délivrer. Il est vrai que les auteurs n'ont pas de modèles historiques pour représenter les comploteurs, ils peuvent donc les dépeindre comme ils les désirent. Toutefois, il est possible que les *Récits* de Montholon parus à la fin des années 1840 où il décrit plusieurs propositions de projets d'évasion faites à Napoléon par des marins anglais révoltés par les conditions de détention du captif ou attirés par une possible récompense ont peut-être pu influencer les auteurs.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 166.

⁷⁶ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, *op. cit.*, p. 301.

⁷⁷ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, *op. cit.*, p. 51.

10.2.3 Des comploteurs de plus en plus tournés vers eux-mêmes

Au XX^e siècle, les auteurs continuent de représenter les comploteurs comme des adorateurs de l'ex-empereur. Dans le roman de Maurice Landay, Carot est un fidèle parmi les fidèles, il voue son existence à Napoléon et donc il est légitime de son point de vue d'essayer de le délivrer⁷⁸. L'un de ses complice déclare même, « qu'est-ce que l'on ne ferait pas pour sauver Napoléon »⁷⁹. Toutefois, cette position, pour le moins extrême, n'est pas partagée par tous. Dans *Évasion d'empereur*, les comploteurs se refusent de l'enlever par la force⁸⁰.

L'Angleterre, par le truchement de son gouverneur, nourrit toujours les vellétés d'évasion chez les partisans de l'exilé. Le brigadier Etienne Gérard ne supporte plus de savoir son empereur constamment humilié par les geôliers anglais et décide en 1821 d'organiser un complot pour le libérer⁸¹. Ainsi, l'hostilité à l'égard de l'Angleterre ou de la Sainte-Alliance constitue une raison pour entrer dans un complot. Dans *Carot coupe-tête*, Balcombe se joint aux projets d'évasion non pas en raison d'une quelconque sympathie pour l'homme, mais pour se venger des ennemis de l'ex-empereur. Ces derniers sont responsables de la disparition de son épouse, assassinée par des espions autrichiens lors d'une négociation secrète avec Napoléon pour une paix entre la France et l'Angleterre⁸².

Toutefois, l'obtention d'une récompense personnelle est de plus en plus présente à partir du XX^e siècle et marque un tournant par rapport au XIX^e siècle. Ainsi, des membres du projet du brigadier Gérard étaient de jeunes officiers de la Grande Armée contraints de quitter le service après 1815. Dès lors, par la libération puis le retour de Napoléon au pouvoir, ils espèrent retrouver leur rang dans l'armée⁸³.

De façon plus extrême, depuis la fin du XX^e siècle des auteurs représentent des personnalités participant à une intrigue uniquement dans un but matériel ou pour un profit purement personnel. Certes, dans *Sharpe's Devil*, Cochrane lutte pour faire triompher les idées de liberté en Amérique du Sud et juge Napoléon indispensable au monde car il est le plus grand

⁷⁸ LANDAY, *op. cit.*, p. 49.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 139.

⁸⁰ CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 38.

⁸¹ CONAN DOYLE, *op. cit.*, p. 274.

⁸² LANDAY, *op. cit.*, p. 17 et 31.

⁸³ CONAN DOYLE, *op. cit.*, p. 275.

dirigeant de l'époque et le seul à pouvoir conduire les peuples vers un avenir meilleur⁸⁴. De même, dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, lors de leur rencontre avec Napoléon, les comploteurs se jettent littéralement à ses pieds⁸⁵. D'ailleurs, l'équipage du navire à vapeur censé l'emmener loin de Sainte-Hélène est composé essentiellement d'anciens soldats de la Grande Armée, pour lesquels il est un dieu et qui ne peuvent concevoir leur existence sans lui⁸⁶. Enfin, dans *Bye-bye Sainte-Hélène*. L'exilé, après plusieurs revirements, choisit de ne pas s'évader mais tous les autres conspirateurs, ne pouvant accepter qu'il reste en cage, refusent sa décision, désobéissent à ses ordres et décident de poursuivre l'opération⁸⁷. De surcroît, Bertrand, au moment de la concrétisation du plan, drogue le captif⁸⁸. Ainsi, des auteurs représentent les fidèles de Napoléon souhaitant ardemment lui permettre de retrouver la liberté au point de le kidnapper contre son gré. Il est vrai que dans ce roman, la mission des conjurés n'est pas seulement de libérer leur idole mais également de lui sauver la vie. Effectivement, Hudson Lowe multiplie les mesures pour empêcher toute évasion et ne cesse d'humilier son captif le forçant à rester cloîtré chez lui. Cette attitude entraîne un affaiblissement physique et accroît la crainte d'une mort prochaine. La volonté de le faire évader est donc décuplée⁸⁹.

Mais dans *L'Empire en héritage* Montholon prend part au complot non par idéal bonapartiste mais par appât du gain. Il espère être fortement récompensé pour ses services par Napoléon et son fils une fois hors de Sainte-Hélène⁹⁰. De son côté, Antommarchi justifie dans *La Dame blanche* son engagement dans une conspiration par une raison purement financière, expliquant : « C'est [...] la plus puissante des motivations »⁹¹. Des buts politiques suscitent des participations à des intrigues. Dans *L'Empire en héritage*, Talleyrand en disgrâce devient le mentor de Napoléon II, en pariant sur une prise du pouvoir par ce dernier, avec pour corollaire un poste de ministre. Néanmoins, rapidement, l'espoir fait place à la déception, l'adolescent n'a pas le génie de son père⁹². L'ancien ministre lui apporte donc son aide pour délivrer Napoléon, en lui fournissant en particulier de faux papiers pour se rendre à Sainte-Hélène. De ce fait, il se débarrasse définitivement de lui en l'envoyant dans une mission considérée comme suicidaire. Pour être sûr de l'échec et de l'arrestation voire de la mort du duc de Reichstadt, il le trahit et

⁸⁴ CORNWELL, *op. cit.*, p. 295-298.

⁸⁵ PINARDI, *op. cit.*, p. 51.

⁸⁶ *Ibid.*, p.181-182 et 188.

⁸⁷ FILLION, *op. cit.*, p. 94 et 97.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 144.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 71.

⁹⁰ HAYAT, *op. cit.*, p. 392.

⁹¹ COTHIAS, Patrick, LIGNY, Jean-Marc, *op. cit.*, p. 30.

⁹² HAYAT, *op. cit.*, p. 254.

envoie une lettre de dénonciation à Lowe pour le prévenir de son arrivée imminente⁹³. Face à toutes ces raisons plus ou moins légitimes, d'autres sont beaucoup plus insolites. Dans *Betsy et l'Empereur*, Betsy Balcombe, au départ, ne participe à un complot que pour s'amuser et tromper l'ennui omniprésent à Sainte-Hélène⁹⁴.

Finalement, les comploteurs de fiction sont mus par des motivations beaucoup plus diverses que celles des quelques conjurés historiques dénoncés ou accusés d'avoir voulu libérer Napoléon tels Lallemand ou Latapie. Les auteurs imaginent des raisons réalistes, quoique poussées à leur paroxysme, comme l'admiration d'Européens pour Napoléon. Cependant, la fascination n'est pas la seule explication et les écrivains multiplient les motivations de leurs personnages qui sont de plus en plus personnelles voir égoïstes au fil temps.

10.2.4 Libérer Napoléon... et après ?

Les perspectives des conjurés après la libération de Napoléon diffèrent en fonction des récits et même auprès de conspirateurs d'une même intrigue. Toutefois, elles n'apparaissent qu'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les ouvrages parus avant les années 1850 ne développent pas les projets des comploteurs une fois l'ex-empereur libre. Sans doute est-ce lié à leurs motivations, ils souhaitent seulement le libérer, ils n'ont donc pas de plan pour la suite. Néanmoins, à partir du règne de Napoléon III les auteurs développent chez leurs personnages des projets une fois le captif délivré. Cependant, il n'y a ensuite pas d'évolution les écrivains conservent les mêmes aspirations pour leurs protagonistes.

En effet, il existe des comploteurs voulant délivrer Napoléon pour lui assurer une retraite libre et paisible loin de toute agitation. Cette idée est partagée par ceux de *La Mort de Napoléon I^{er}*, où la destination de l'exilé, une fois arraché de sa prison, est l'Amérique, et plus spécialement les États-Unis⁹⁵. Cette pensée est également dans les esprits dans *Évasion d'empereur*, qui désirent l'emmener en Amérique pour lui offrir une vie sans chaînes⁹⁶, sans aucune volonté de mener de nouveaux projets ambitieux ou de reprendre le pouvoir en France. Effectivement, il est difficile d'imaginer une expédition de secours envoyant Napoléon en

⁹³ *Ibid.*, p. 395.

⁹⁴ RABIN, *op. cit.*, p. 142.

⁹⁵ ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, *op. cit.*, p. 17.

⁹⁶ CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 36-37.

Europe où il serait immédiatement arrêté voire exécuté. De même, une partie des comploteurs souhaitent simplement le délivrer. Les objectifs postérieurs de retour en France, de retraite aux États-Unis, de participation aux révoltes en Amérique du Sud... ne les concernent pas. C'est le cas dans *Jean Diable* où des conjurés déclarent : à « Napoléon seul il appartiendra de choisir ultérieurement, dans sa liberté, la route qui doit le conduire à ses destinées »⁹⁷.

Cependant, ce point de vue est minoritaire, y compris au sein de leur propre conspiration. Les conjurés rivalisent en général de projets grandioses. La reprise du pouvoir en France peut être leur dessein. Dans *Les Aventures du brigadier Gérard*, ils ont l'idée, une fois Napoléon libéré, de rééditer le vol de l'Aigle⁹⁸. Toutefois, si des comploteurs sont convaincus de la facilité d'une reprise du pouvoir de la part de Napoléon, ce dernier est beaucoup plus réaliste. Dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, ils imaginent également une tentative de reprise du pouvoir en France⁹⁹. Napoléon est lui, parfaitement conscient de l'impossibilité de renouveler cette prouesse et juge son avenir sombre s'il mettait en pratique les idées des conspirateurs. Il prévoit son arrestation peu après son débarquement sur les côtes françaises et une fin de ses jours dans une prison française¹⁰⁰. Dans ce même roman, les conjurés, une fois Napoléon libéré de Sainte-Hélène, projettent d'atteindre la Guinée puis de remonter vers l'Europe par le Sahara. Si ces jeunes idéalistes croient aux chances de réussite, Napoléon est bien conscient qu'une traversée du désert a de fortes probabilités d'échouer¹⁰¹.

Des comploteurs ne limitent pas leur aspiration à la France. Les auteurs ont pu s'inspirer de faits réels comme les rumeurs apparues entre 1815 et 1821 sur la possibilité d'une évasion de Napoléon pour ensuite venir en aide aux colonies d'Amérique du Sud en vue d'obtenir leur indépendance. En effet, Just Girard, dans *Les Aventures d'un capitaine français, planteur au Texas, ancien réfugié du Champ d'Asile*, montre l'aspiration d'une minorité des membres du Champ d'asile de délivrer l'exilé pour ensuite le placer sur le trône du Mexique¹⁰². Enfin, dans *Carot, coupe-tête*, les conspirateurs imaginent conduire le captif au Brésil, d'où il partirait à la conquête de toute l'Amérique et deviendrait empereur de ce continent. En effet, ils prévoient une amélioration de la santé de Napoléon et le ralliement de milliers de partisans du Brésil

⁹⁷ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, op. cit., p. 240.

⁹⁸ CONAN DOYLE, op. cit., p. 276-277.

⁹⁹ PINARDI, op. cit., p. 81.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 98.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 89.

¹⁰² GIRARD, op. cit., p. 73.

jusqu'au Canada¹⁰³. Et, si l'ex-empereur doit diriger le Nouveau Monde, la France est réservée à Napoléon II : les conspirateurs veulent soustraire celui-ci à Vienne et à l'influence autrichienne¹⁰⁴. Il y a donc un partage du globe entre l'Aigle et son héritier. De même, dans *Sharpe's Devil*, Cochrane combat dans ce continent avec les rebelles et envisage de faire évader Napoléon pour l'y amener. Non seulement il apporterait son expérience auprès des combattants, mais Cochrane caresse l'hypothèse de l'installer comme dirigeant des « États-Unis d'Amérique du Sud »¹⁰⁵. Or Cochrane est soutenu dans ses ambitions par une partie des rebelles sud-américains admirateurs de Napoléon. Ainsi, dans cet ouvrage, l'ex-empereur est perçu comme l'homme providentiel, vision qui n'est donc pas uniquement présente auprès du peuple français.

La diversité des endroits où les comploteurs projettent d'envoyer l'ex-souverain français après son évasion est intéressante. Dans *La Belle Jenny*, l'évasion et le rétablissement de Napoléon sur un trône est seulement une étape dans un rêve de révolution mondiale. Les conjurés souhaitent la naissance d'une Espagne libérale, l'indépendance de la Grèce¹⁰⁶. Les territoires visés sont d'ailleurs ceux où des révoltes libérales ou indépendantistes ont réellement eu lieu dans la première moitié du XIX^e siècle.

L'Orient a également une place non négligeable dans les objectifs des conspirateurs. Dans *Jean Diable* le comte Henri de Belcamp souhaite libérer Napoléon pour qu'avec son aide et celle de ses partisans dont le ralliement est escompté, ils puissent attaquer l'Inde sous domination anglaise. L'objectif est double : faire perdre à Londres sa colonie la plus importante et y reconstruire un empire français¹⁰⁷. Le chef du complot ne se voit pas réussir en Asie sans l'ex-empereur. Cette idée de libérer Napoléon pour l'envoyer en Orient est populaire puisqu'elle est reprise dans d'autres ouvrages. Dans *Betsy et l'Empereur*, le scientifique souhaitant délivrer le captif veut l'y envoyer où il construirait un nouvel État pour apporter à ces peuples les libertés des Lumières¹⁰⁸. Dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, sur les conseils de Marchand, Napoléon accepte de s'évader pour gagner l'Égypte d'où il tenterait de fonder un nouvel empire si jamais la situation en Europe ne permettait pas son retour¹⁰⁹. En définitive, sa

¹⁰³ LANDAY, *op. cit.*, p. 151-152.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 148.

¹⁰⁵ CORNWELL, *op. cit.*, p. 297.

¹⁰⁶ GAUTIER, *op. cit.*, p. 348.

¹⁰⁷ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, *op. cit.*, p. 323.

¹⁰⁸ RABIN, *op. cit.*, p. 140-141.

¹⁰⁹ PINARDI, *op. cit.*, p. 125-126 et 136.

libération aurait pu à nouveau changer la face du monde. Cette idée peut paraître insolite, mais les auteurs et leurs personnages ont peut-être en tête la reprise du rêve du général Bonaparte de conquérir l'Orient sur les traces d'Alexandre le Grand en profitant du fait que la domination anglaise n'est pas totale dans cette partie du monde.

Enfin, il y a des intentions encore plus ambitieuses comme celle de conquérir le monde. Ce fantasme est d'ailleurs conçu par la plus jeune comploteuse de tous les ouvrages, Betsy, dans *Betsy et l'Empereur*, où elle reprend en main une opération destinée à apporter la liberté à Napoléon¹¹⁰.

En outre, ces projets de conquête peuvent modifier le comportement du captif. Dans *Carot coupe-tête*, les ambitions colossales des conspirateurs réveillent ses ardeurs. Auparavant il était fatigué, las, indécis et limitait ses tenues à des vêtements civils. Or, après sa rencontre avec eux, il redevient vif, débordant d'énergie et revêt à nouveau son costume de colonel des chasseurs de la Garde impériale¹¹¹.

Néanmoins, si les comploteurs ont des projets grandioses, ils n'ont pas de plan pour les concrétiser. En effet, ils n'ont rien préparé et imaginent de manière floue la présence de partisans de Napoléon dans tous les pays du monde et leur ralliement une fois son évasion connue. Sans doute comptent-ils également sur le génie de l'ex-empereur qu'ils pensent encore capable des plus grands exploits. Les conspirateurs révèlent donc leur amateurisme par rapport à la libération du captif.

10.3 LES PLANS DES COMPLOTEURS POUR LIBÉRER NAPOLÉON

10.3.1 Impossible n'est pas français

Les plans de libération possèdent des similitudes et des différences. Néanmoins, une grande partie des ouvrages de fiction met en évidence la difficulté et même l'impossibilité de s'échapper de Sainte-Hélène. Dès 1847, l'auteur des *Mystères de Sainte-Hélène* se montre

¹¹⁰ RABIN, *op. cit.*, p. 283.

¹¹¹ PINARDI, *op. cit.*, p. 132 et 134.

lucide : il utilise même le mot « miracle » et explique : « il fallait plus que du courage, [...] il fallait des connaissances pratiques en navigation, en stratégie, en diplomatie ; il fallait surtout de l'argent »¹¹².

Malgré ce constat, les comploteurs n'imaginent pas pouvoir échouer. S'ils essayent de mener à bien une telle entreprise, c'est parce qu'ils la croient faisable. Dans *Les Mohicans de Paris*, Sarranti à Sainte-Hélène avait comploté pour faire évader Napoléon en entrant en contact avec Joseph Bonaparte pour acheminer un navire sur l'île et emmener Napoléon en Amérique. Aux dires du conjuré, le succès de l'opération était assuré¹¹³. Dans *La Mort de Napoléon I^{er}*, les chefs du projet sont sûrs de leur succès, arguant : « ce n'est pas un projet téméraire »¹¹⁴.

La situation demeure la même aux XX^e et XXI^e siècles. Ainsi, dans *L'Empire en héritage*, lorsque Napoléon II aperçoit l'île pour la première fois il la décrit comme une « prison à ciel ouvert »¹¹⁵. De même, dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, une fuite est, dès le départ, envisagée par le captif et ses compagnons. Ils en parlent régulièrement mais sans projet précis. Ils constatent en fait avec regret l'impossibilité de quitter ce lieu du fait des mesures de sécurité mises en place par les Anglais et des obstacles naturels¹¹⁶. Dans *Betsy et l'Empereur*, Cockburn fait devant le captif la liste de toutes les dispositions prises : des sentinelles entourent la demeure de Napoléon, deux bricks patrouillent autour de l'île et un couvre-feu est instauré¹¹⁷. En outre, à plusieurs reprises, l'ex-empereur et les Anglais soulignent l'obligation pour l'exilé d'être escorté par un officier de la garnison lors de ses excursions¹¹⁸. Et de nouveau, l'assurance des personnages est grande. Napoléon II, dans *L'Empire en héritage*, est un idéaliste persuadé de pouvoir vaincre tous les obstacles y compris les plus insurmontables pour délivrer son père¹¹⁹. Enfin, dans *Les Derniers jours de l'aigle*, Bertrand propose une évasion par sous-marin dont il est certain de la réussite¹²⁰.

¹¹² SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 32.

¹¹³ DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris, tome 11...*, op. cit., p. 58.

¹¹⁴ ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, op. cit., p. 17.

¹¹⁵ HAYAT, op. cit., p. 362.

¹¹⁶ FILLION, op. cit., p. 12-13.

¹¹⁷ RABIN, op. cit., p. 77-78.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 91.

¹¹⁹ HAYAT, op. cit., p. 390.

¹²⁰ SÉBILLOT, op. cit., p. 24.

10.3.2 Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple

L'ampleur des conjurations varie considérablement avec le temps. Jusqu'au début des années 1850, les complots comptent peu de membres et ont des moyens des plus limités. Ces projets modestes ont des modes opératoires similaires. Ainsi, chez Émile Marco Saint-Hilaire, le plan de Van Ostade est simple : une chaloupe attend Napoléon sur la côte et doit l'emmener sur le navire du Néerlandais au large de Sainte-Hélène. Le bateau est suffisamment rapide pour distancer les Anglais même s'ils se rendent compte immédiatement de la disparition du prisonnier¹²¹. Ce schéma est proche de celui proposé dans la pièce *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France* dans laquelle l'exilé doit faire une promenade accompagné d'un officier anglais qui est en réalité l'espion déguisé. Une barque doit les attendre pour les emmener sur un navire à bonne distance de l'île et prendre la fuite¹²². Cette idée est de nouveau utilisée dans *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, par l'unique membre du complot. De plus, il souhaite profiter du brouillard sur Longwood, pour permettre à Napoléon et à lui-même de rejoindre la côte sans être vus¹²³. L'utilisation de ce phénomène naturel pour masquer les déplacements est une nouvelle fois proposée dans *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène*. Toutefois, l'exploitation du climat de l'île n'est pas toujours nécessaire. Ainsi, dans *Comment Napoléon a quitté Sainte-Hélène*, si un navire l'attend au large, le captif, pour atteindre le canot devant l'y emmener, obtient l'aide d'une partie des habitants en les corrompant¹²⁴.

Il convient de souligner que tous ces plans relatés par les auteurs sont essentiellement invraisemblables. Effectivement, si l'évasion échoue régulièrement, les comploteurs dans toutes ces œuvres parviennent à débarquer sur Sainte-Hélène sans être pris malgré un dispositif de sécurité colossal et ce, au moyen d'actions difficilement imaginables. Ainsi, dans *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène*, le navire destiné à sauver l'ex-empereur parvient à passer le blocus maritime anglais en se faufilant entre deux frégates grâce au brouillard. Le Grand-Maréchal Bertrand arrive à corrompre plusieurs sentinelles. Enfin, une partie des Anglais

¹²¹ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 43.

¹²² DUMAS, Alexandre, *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France...*, op. cit., p. 208.

¹²³ CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, op. cit., p. 115.

¹²⁴ ANONYME, *Interessante Nachträge über die vermutende Entweichung Napoleons von der Insel St-Helena, und dass er unter dem Namen Hussein Pascha das türkische Heer befehlige. Nebst einem Bericht über die Lösung der jetzigen Verwickelungen im Oriente, und über Konstantinopels Gegenwart und Wahrscheinliche zukunft* [Suppléments intéressants sur l'évasion présumée de Napoléon de l'île de Sainte-Hélène, et le fait qu'il a commandé l'armée turque sous le nom d'Hussein Pacha. En outre, un rapport sur la solution des complications actuelles dans l'Orient, et sur le présent et probable avenir de Constantinople], traduit par, « Comment Napoléon a quitté Sainte-Hélène », *La nouvelle revue*, tome 47, mai-juin 1920, p. 127 à 137, p. 128.

soudoyée et tous les proches de Napoléon sont au courant du plan. C'est à peine si les seuls à l'ignorer sont Napoléon, Hudson Lowe et son état-major. Certes, des écrivains essayent de rendre l'infiltration à Sainte-Hélène crédible. Pour pouvoir entrer en contact direct avec le prisonnier et décider du jour de son évasion les comploteurs ont souvent recours au travestissement. Dans la majorité des récits, les factieux sont déguisés en Anglais. Dans *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France*, l'espion de l'ex-empereur entre dans l'armée anglaise sous une fausse identité puis demande avec succès sa mutation dans la colonie de l'Atlantique Sud¹²⁵.

10.3.3 Aux grands maux, les grands remèdes

Ces projets mesurés sont supplantés à partir des années 1850 par des plans beaucoup plus ambitieux. Incontestablement, les auteurs sous le règne de Napoléon III imaginent des projets grandioses pour leurs fictions. Ainsi, dans *Jean Diable*, plusieurs plans sont évoqués. Il est notamment envisagé de répandre la fausse nouvelle d'une fuite. Les comploteurs espèrent par là engendrer une révolution en France dont la conséquence serait la chute des Bourbons. Le nouveau régime plus libéral et bonapartiste enverrait ensuite une flotte libérer le captif¹²⁶. L'utilisation de la rumeur est donc considérée. D'ailleurs, dans ce roman, il y a la présence de bruits d'évasion ou de retour de Napoléon en France. En effet, le personnage de l'inspecteur de police Grégory Temple, évoque à propos du captif de Sainte-Hélène « le rôle que les charlatans lui font jouer dans leurs contes à dormir debout »¹²⁷. Toutefois, il souligne aussi le peu d'écho de ces rumeurs parmi le peuple.

De véritables raids vers Sainte-Hélène sont envisagés. L'attaque la plus ambitieuse est décrite dans *La Mort de Napoléon I^{er}*, où un complot sous l'égide de Las Cases fils est préparé. Une armada de 100 bateaux est constituée et commandée par William Monroe, le propre fils du président des États-Unis, pour délivrer l'ex-empereur¹²⁸ ! Le plan est simple : une armée de soldats américains doit débarquer, attaquer les Anglais et Napoléon profite des combats pour prendre la fuite. Il n'y a pas d'évasion discrète à l'abri du brouillard avec un canot et un navire au large ; c'est au contraire une véritable bataille de grande ampleur qui est imaginée. Et

¹²⁵ DUMAS, Alexandre, *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France...*, op. cit., p. 207.

¹²⁶ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, op. cit., p. 243.

¹²⁷ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, op. cit., p. 187.

¹²⁸ ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, op. cit., p. 16.

pourtant, selon le cerveau du complot, le plan est un savant mélange « de prudence et d'audace »¹²⁹. En outre, ces complots ne sont pas réalisés à la hâte. Ainsi, dans *La Belle Jenny*, l'expédition est décrite comme « un projet médité depuis longtemps »¹³⁰. Des auteurs imaginent aussi des intrigues aux ramifications mondiales. Par exemple, dans *Jean Diable*, une partie de la conjuration se déroule en Afrique et en Amérique¹³¹.

Les auteurs s'inspirent des rumeurs, apparues entre 1815 et 1821, comme l'utilisation des nouvelles technologies. Toutefois, ces dernières, à la différence de la réalité historique, sont véritablement employées. Dans *Jean Diable* les conspirateurs font construire plusieurs bateaux à vapeur dont les noms ont une résonance particulière : *la Délivrance*, *l'Aigle*¹³². Leur équipage est composé d'anciens marins ou soldats de la Grande Armée. Néanmoins, le capitaine de la *Délivrance* est un officier anglais qui a déjà navigué sur un navire à vapeur en Amérique¹³³. L'auteur reprend donc l'idée de matelots étrangers, beaucoup plus familiers des vaisseaux à vapeur que les Français. Dans *La Mort de Napoléon I^{er}*, les bateaux américains devant débarquer à Sainte-Hélène fonctionnent aussi à la vapeur¹³⁴. Et, Napoléon salue le progrès des Américains et se souvient des propositions de l'inventeur Robert Fulton de construire des machines semblables pour la marine française.

En plus des bateaux à vapeur, notons la présence régulière de sous-marins. Effectivement, dans les premiers récits mettant en scène des plans pour délivrer discrètement Napoléon, l'utilisation d'une barque pour quitter l'île était nécessaire. Cependant, cela présentait le risque non négligeable d'être surpris par la flotte anglaise. Or, avec un sous-marin, ce risque est supprimé. Avant même Jules Verne et son *Nautilus* en 1869-1870, Théophile Gautier en 1865, dans *La Belle Jenny*, décrit des conjurés maniant un sous-marin construit dans un lieu secret en Afrique pour apporter la liberté à Napoléon. Qui plus est, les conspirateurs imaginent aussi différents moyens pour permettre au prisonnier de parcourir le chemin de Longwood au sous-marin, ou au navire à vapeur, sans être repéré. Par exemple, dans *La Belle Jenny*, quelques geôliers doivent être soudoyés.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 21.

¹³⁰ GAUTIER, *op. cit.*, p. 159.

¹³¹ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, *op. cit.*, p. 56 et 249.

¹³² FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, *op. cit.*, p. 337.

¹³³ *Ibid.*, p. 262.

¹³⁴ ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, *op. cit.*, p. 46.

Finalement, les conspirateurs, dans ces récits, comptent sur les « nouvelles » technologies pour obtenir un avantage sur les Anglais qui ne les maîtrisent pas encore ou pas totalement. Toutefois, ces intrigues où se mêlent des inventions récentes apparaissent à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, c'est-à-dire lorsqu'elles sont devenues familières aux lecteurs. Les premiers récits ne font pas appel à ces inventions car les écrivains estiment sans doute alors qu'elles sont trop peu connues des populations. Elles auraient apporté un côté trop futuriste, malgré les rumeurs de complots entre 1815 et 1821 associant des sous-marins et des navires à vapeur.

Outre, la narration de projets grandioses des récits à partir du Second Empire transforment de manière spectaculaire la réalité historique. Par exemple, dans l'ouvrage anonyme *La Mort de Napoléon I^{er}*, l'histoire débute le matin du 5 mai 1821 : Napoléon doit mourir dans quelques heures mais bizarrement il n'est pas encore à l'agonie. Dans *La Belle Jenny*, l'île de l'Ascension, occupée depuis 1815 par les Anglais pour éviter qu'elle ne soit utilisée pour une éventuelle attaque sur Sainte-Hélène, est employée par les aventuriers comme base¹³⁵.

Des récits continuent aussi de mettre en scène des situations peu crédibles. De nouveau, dans *La Mort de Napoléon I^{er}*, le fils de Las Cases rassemble en secret une gigantesque flotte simplement en racontant en Amérique les malheurs de Napoléon. Plus surprenant, le captif, au départ, refuse de s'évader mais finalement se laisse convaincre par Monroe fils avec de faibles arguments¹³⁶. Il suffit aux membres du complot de clamer leur admiration pour l'ancien souverain français pour le faire changer d'avis. Finalement, pour permettre des conjurations, les écrivains doivent nécessairement travestir la réalité car, sans ces modifications, l'élaboration de plans susceptibles de fonctionner est impossible.

10.3.4 Silence, conspiration !

Malgré l'importance en hommes, en matériels et en argents que demandent ces complots, peu sont découverts par les adversaires de Napoléon. Évidemment, par cohérence avec l'Histoire, ils ne sont pas censés avoir existé. De ce fait, personne, hormis les participants, ne doit connaître leur existence. Si les complots représentés dans la première moitié du XIX^e siècle

¹³⁵ GAUTIER, *op. cit.*, p. 255.

¹³⁶ ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, *op. cit.*, p. 20.

peuvent facilement rester discret car ils ont besoin de peu de moyens, ce n'est pas le cas de ceux dépeints sous le Second Empire. Le secret connaît de nombreuses déclinaisons selon les récits. Tout d'abord, dans plusieurs, les conspirateurs sont membres d'une société secrète. Or, dans l'esprit des lecteurs, ces organisations sont généralement associées à des projets cachés. Dans *La Belle Jenny* les comploteurs font partie d'une société clandestine sans nom. Les ramifications de ces organisations peuvent être importantes. Ainsi, dans *Jean Diable*, la police française enquête sur des associations illicites et bonapartistes dont les subdivisions s'étendent à toute l'Europe et dont le but est « le rappel de l'empereur »¹³⁷. Ensuite, les finalités des projets sont cachées à une partie des participants. Par exemple, dans *La Belle Jenny*, les protagonistes participent en 1820 à une « étrange et ténébreuse aventure » selon les propres mots d'un des personnages¹³⁸. Le capitaine du navire éponyme du roman, ignore la destination et demande à son employeur : « où donc allons-nous ? »¹³⁹. Les lecteurs méconnaissent également l'objectif de la mission : elle est révélée seulement dans le dernier tiers de l'œuvre. En définitive, une grande partie de l'histoire décrit les préparatifs de l'expédition sans en dévoiler le but. La construction des navires à vapeur ou des sous-marins est aussi dissimulée. Dans *Jean Diable*, les comploteurs prétendent que la *Délivrance* est un navire de commerce révolutionnaire¹⁴⁰.

Enfin, comme dans les ouvrages de la première moitié du XIX^e siècle Les conjurés possèdent plusieurs identités à la fois en Europe et en Amérique, mais aussi à Sainte-Hélène. Dans *Jean Diable*, plusieurs conspirateurs présents en Angleterre doivent gagner la France sous de faux noms¹⁴¹. De même, dans *La Belle Jenny*, pour pouvoir s'introduire dans l'île, deux des conjurés se font passer pour un couple de colons de retour des Indes et désirant faire escale quelques semaines à Sainte-Hélène.

10.3.5 Rester sur ses acquis

Après l'apparition des plans ambitieux et l'altération de la réalité sous le Second Empire peu de changements se font jours. Aux XX^e et XXI^e siècles, l'ampleur des expéditions de sauvetage varie mais il n'y a pas de retour aux plans modestes de la première moitié du

¹³⁷ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, op. cit., p. 231.

¹³⁸ GAUTIER, op. cit., p. 127.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 241.

¹⁴⁰ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, op. cit., p. 265.

¹⁴¹ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1...*, op. cit., p. 52.

XIX^e siècle. Par exemple, dans *Évasion d'empereur*, des pirates envisagent de libérer Napoléon en attaquant l'île avec leur navire et, lors de l'affrontement, d'atteindre Longwood, de prendre le captif et de repartir¹⁴². Nous retrouvons cette même idée chez les comploteurs de *Sharpe's Devil* mais, cette fois, avec plusieurs vaisseaux¹⁴³.

De nouveau des situations invraisemblables sont représentées. Dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, pour financer leur projet les conjurés volent les impôts perçus à Deauville¹⁴⁴. Des événements fictifs sont encore introduits. Dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, tout l'Atlantique Sud, lors de l'hiver 1820-1821, subit un phénomène météorologique qui se traduit par un calme plat et les navires ne peuvent naviguer au large. Par conséquent, la flotte qui patrouille à Sainte-Hélène ne peut accomplir sa mission¹⁴⁵. Des comploteurs parviennent donc à débarquer à Sainte-Hélène et à atteindre Longwood. Ils profitent entre autres d'une baisse de vigilance des Anglais qui, suite aux aléas climatiques, n'imaginent pas leur arrivée¹⁴⁶. Les auteurs font également preuve d'inventivité et modifient la géographie du site pour permettre à leurs conspirateurs de mener à bien leur projet. Ainsi, dans *Carot coupe-tête*, il existe un îlot fictif proche de Sainte-Hélène, relié à l'île principale par un souterrain secret et employé comme base pour espionner l'île principale¹⁴⁷. Enfin, si des conspirateurs sont, de nouveau, membres d'une société secrète comme dans *Carot coupe-tête*, l'importance de l'organisation peut être très exagérée. Ainsi, dans *La Mort de Napoléon* de Simon Leys, près de 10 000 personnes forment un rassemblement illégal, mais afin de garder le secret, aucune n'en connaît plus de deux autres¹⁴⁸, détail important pour la suite.

L'utilisation des « nouvelles technologies » du XIX^e siècle est toujours une composante essentielle de la conjuration pendant tout le XX^e siècle et le début du XXI^e. Ainsi, dans *Évasion d'empereur* les inventions de Robert Fulton sont une nouvelle fois utilisées. Les comploteurs souhaitent allier la vitesse d'un navire à vapeur à la discrétion d'un sous-marin, tous deux fabriqués en Amérique sur la base des plans de Fulton¹⁴⁹. Le navire à vapeur doit se tenir à distance suffisante de Sainte-Hélène pour ne pas être vu, puis mettre à la mer le sous-marin qui

¹⁴² CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 91.

¹⁴³ CORNWELL, *op. cit.*, p. 300-305.

¹⁴⁴ PINARDI, *op. cit.*, p. 65.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 23.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 41-42.

¹⁴⁷ LANDAY, *op. cit.*, p. 168.

¹⁴⁸ LEYS, Simon, *La Mort de Napoléon*, Paris, Hermann, 1986, 119 p., p. 16.

¹⁴⁹ CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 17-18.

accostera. En effet, ce sous-marin ne peut partir des États-Unis et atteindre Sainte-Hélène. Une fois les côtes atteintes, les comploteurs se rendraient auprès de Napoléon et le ramèneraient¹⁵⁰. De leurs côtés, pour arriver à Sainte-Hélène, les conspirateurs, dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, utilisent un navire à vapeur construit au Brésil par l'un de leurs membres, un scientifique¹⁵¹. Et, dans *L'Ombre de l'aigle* au soir du 5 mai 1821, Napoléon finit par s'échapper grâce à un sous-marin commandé par un de ses fidèles¹⁵².

10.3.6 Un chemin semé d'embûches

Cependant, aux XX^e et XXI^e siècles les auteurs à la différence de leurs prédécesseurs du XIX^e inventent des péripéties pour rendre la tâche de leurs personnages plus difficile mais aussi plus grandiose. Il s'agit de rendre l'histoire plus palpitante et non de renforcer l'aspect historique du récit car les difficultés ne sont pas tirées d'événements réels. Certes, en général, les conspirations sont bien préparées. Dans *Évasion d'empereur*, le plan implique un temps d'action étendu puisque les comploteurs doivent d'abord entrer en contact avec Napoléon, étudier la géographie de l'île et les mesures de surveillance des Anglais, puis regagner l'Amérique et ensuite revenir à Sainte-Hélène. Cette longue période de préparation leur est d'ailleurs profitable. En effet, ils connaissent le désir de l'ex-empereur de ne pas s'échapper et prévoient donc un temps non négligeable pour le convaincre¹⁵³. Enfin, dans *La Seconde vie de Napoléon* de Mikhaïl Pervhoukine, la conspiration est organisée dès l'été 1815 et met plus de cinq ans à se concrétiser¹⁵⁴. Ces intrigues se déroulant sur une longue durée montrent de nouveau la motivation de leurs membres. Ils font preuve de patience mais aussi de sagesse en ne bâclant pas leur projet.

Qui plus est, ils multiplient les démarches pour ne pas être découverts. Ils se montrent discrets et changent régulièrement d'endroit. Par exemple, dans *Évasion d'empereur*, ils se réinstallent au Champ d'asile, persuadés que les espions de la Restauration et les Anglais ne songeraient pas à surveiller les ruines de l'ancienne colonie¹⁵⁵. Ils révèlent aussi aux populations

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 37.

¹⁵¹ PINARDI, *op. cit.*, p. 65 et 67.

¹⁵² CONVARD, Didier, *Hertz, tome 4...*, *op. cit.*, p. 56.

¹⁵³ CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 21.

¹⁵⁴ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhaïl, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le jeudi 11 mai 2017 à 16h21), <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhaïl-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-24.php>.

¹⁵⁵ CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 106-110.

locales du Texas et de la Louisiane où est construit le sous-marin, leur intention de l'exploiter pour partir à la recherche de galions espagnols coulés dans les Antilles et récupérer leur cargaison d'or¹⁵⁶. De même, dans *Les Aventures du brigadier Gérard* les conjurés se retrouvent en Angleterre en qualité de marchands et partent officiellement pour faire du commerce en Afrique¹⁵⁷. *La Seconde vie de Napoléon* se montre peu imaginaire et choisit la solution la plus simple : les comploteurs arrivent sur l'île en prenant l'apparence de marins anglais¹⁵⁸. Inversement, dans *Carot coupe-tête* des membres de la conjuration se camouflent en négriers en route vers l'Amérique du Sud¹⁵⁹. De surcroît, d'autres complices se griment en esclaves noirs dès 1815 pour enquêter sur les défenses de l'île¹⁶⁰.

Toutefois, des conjurations souffrent d'un manque de préparation. Ainsi, dans *Les Aventures du brigadier Gérard*, les comploteurs acquièrent un navire et partent vers Sainte-Hélène sans véritablement en connaître les défenses. Plus aberrant, dans *Carot coupe-tête*, les conspirateurs organisent méthodiquement leur stratégie pour débarquer à Sainte-Hélène sans être vus, mais, une fois sur place, avouent ne disposer d'aucun plan pour la quitter avec Napoléon¹⁶¹ ! De ce fait, plusieurs projets sont élaborés une fois dans l'île : par exemple, ils songent à une attaque avec une dizaine de navires corsaires¹⁶². Finalement, ils optent pour une solution simple : faire discrètement sortir le prisonnier de Longwood par les jardins entourant la maison. Puis, le prisonnier doit atteindre un îlot au large de Sainte-Hélène et de là, prendre une barque qui le conduira à un navire¹⁶³. Enfin, les conjurés de *L'Armée de Sainte-Hélène* comptent essentiellement sur la nuit et la négligence des sentinelles pour faire sortir le captif de Longwood.

Ensuite, les expéditions peuvent connaître des imprévus. Ainsi, dans *Évasion d'empereur*, le projet lancé à la fin de l'année 1819 doit se concrétiser fin 1820. Or, il ne cesse de prendre du retard. La construction du sous-marin est plus longue que prévue et finalement, le navire à vapeur emportant le submersible part pour Sainte-Hélène seulement à la fin de janvier 1821¹⁶⁴.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 131.

¹⁵⁷ CONAN DOYLE, *op. cit.*, p. 281.

¹⁵⁸ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhail, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le jeudi 11 mai 2017 à 16h10), <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhail-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-21.php>.

¹⁵⁹ LANDAY, *op. cit.*, p. 100.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 110 et 114.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 139.

¹⁶² *Ibid.*, p. 149-150.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 185-186.

¹⁶⁴ CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 122-123 et 128.

Puis, au large du Brésil, les membres de l'expédition sont pris en chasse par un navire anglais. Ironiquement, ce dernier n'imagine pas attaquer des Bonapartistes mais des pirates¹⁶⁵. Si les conspirateurs réussissent à couler le vaisseau ennemi grâce au sous-marin et à ses torpilles, ils perdent une nouvelle fois du temps. En définitive, ils arrivent au large de Sainte-Hélène le 3 mai 1821¹⁶⁶. Parfois, les Anglais sont sur le point de déceler le complot. Dans *Carot coupe-tête* une partie des comploteurs est arrêtée par le gouverneur et ses sbires¹⁶⁷. Pour éviter l'échec du complot, des complices, encore libres de leurs mouvements, sont donc contraints de capturer Hudson Lowe et de l'emprisonner dans une salle secrète d'un couvent de l'île où se situe leur quartier général¹⁶⁸.

Enfin, le comportement du captif peut mettre en péril son évasion. Ainsi, dans *L'Empire en héritage*, la première rencontre entre le père et le fils ne se passe pas bien. Napoléon ne reconnaît pas son fils qui se présente sous l'identité d'un botaniste, et l'insulte à la grande tristesse de l'Aiglon qui est loin d'avoir prévu une entrevue aussi détestable. Déçu de l'attitude de son père, il envisage même de ne plus le délivrer¹⁶⁹. Néanmoins, à force de patience, il finit par se retrouver en tête à tête avec lui et révèle son identité¹⁷⁰. Dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, Napoléon, au moment de s'évader, éprouve une pointe de nostalgie, fait le tour de sa maison et s'attarde dans chaque pièce¹⁷¹, d'où des retards. Surtout, des fantômes de soldats de la Grande Armée tentent de l'empêcher de s'enfuir. Effectivement, il est hanté par tous les hommes tombés au cours de ses guerres, qui n'ont pas voulu le quitter même dans la mort¹⁷². Il n'est pas précisé si le prisonnier est devenu fou ou s'il est véritablement harcelé par des revenants, mais la première option semble être la plus probable. En proie à ces troubles, il met une nouvelle fois en danger le plan des conjurés. Néanmoins, les esprits échouent et Napoléon atteint le rivage où l'attend une barque et gagne le navire à vapeur au large¹⁷³. De façon générale, les comploteurs doivent affronter plusieurs obstacles. Mais si ceux-ci mettent en danger les conjurations et ralentissent leur mise en route, ils n'empêchent pas leur concrétisation. D'autres raisons expliquent les échecs d'une partie d'entre elles.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 140.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 164.

¹⁶⁷ LANDAY, *op. cit.*, p. 195 à 218.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 253.

¹⁶⁹ HAYAT, *op. cit.*, p. 409.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 428.

¹⁷¹ PINARDI, *op. cit.*, p. 152-153.

¹⁷² *Ibid.*, p. 159-160.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 171-172.

10.3.7 Décollage de Sainte-Hélène

Le XXI^e siècle est marqué par l'apparition d'une nouveauté : la fuite par la voie des airs. Ainsi, dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, avec l'aide d'aéronautes français et américains, Pauline Bonaparte songe à délivrer son frère grâce à une montgolfière. Elle émet l'idée de la faisabilité de l'atterrissage réussi d'un ballon à Sainte-Hélène, pour prendre Napoléon et s'envoler sans être vu grâce au brouillard¹⁷⁴. Cette éventualité est aussi présente dans *Betsy et l'Empereur* où le scientifique souhaite faire évader Napoléon en aérostat¹⁷⁵. Si, dans le roman de Staton Rabin, le plan des conjurés est simple, faire monter le captif dans l'appareil et décoller, dans celui d'Alain Fillion, la conjuration est beaucoup plus complexe.

En effet, une opération de diversion est organisée pour détourner les Anglais du lieu où doit se poser la montgolfière¹⁷⁶. Les comploteurs se font passer pour des scientifiques et obtiennent l'autorisation de Hudson Lowe de faire une démonstration de vol avec leur aérostat¹⁷⁷. Les Anglais ne sont donc pas étonnés par l'engin le jour de l'évasion. De plus, les comploteurs choisissent d'utiliser deux aérostats. Une partie des aéronautes font une démonstration de vol devant le gouverneur Lowe et la majeure partie des habitants ; d'autres en profitent pour quitter Sainte-Hélène avec l'ex-empereur. La montgolfière originale s'envole sous les yeux des Anglais et profite du brouillard pour se poser dans un lieu désert de l'île. Pendant ce temps, la seconde où se trouvent Napoléon et un autre comploteur décolle et continue de suivre le trajet prévu pour la première. Ainsi, les Anglais pensent qu'il s'agit du même appareil. En outre, comme convenu avec Hudson Lowe, le ballon ne se pose pas sur Sainte-Hélène mais rejoint directement le navire américain qui les a emmenés. Officiellement, les conjurés préviennent Lowe de cette manœuvre pour évaluer la vitesse de la machine¹⁷⁸. Enfin, les conjurés de la première montgolfière la détruisent et restent cachés à Jamestown. Ils quittent discrètement l'île au bout de quelques semaines en se cachant dans un navire de commerce¹⁷⁹. Certes, Hudson Lowe reste prudent et envisage que le captif profite de la démonstration de vol pour s'évader. D'ailleurs, il double le nombre de sentinelle à Longwood le jour du vol de l'aérostat mais ignore l'absence de Napoléon. Ce dernier est entre les mains

¹⁷⁴ FILLION, *op. cit.*, p. 58.

¹⁷⁵ RABIN, *op. cit.*, p. 148.

¹⁷⁶ FILLION, *op. cit.*, p. 93.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 126.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 148.

¹⁷⁹ *Idem.*

des comploteurs depuis la veille.

Toutefois, mis à part le moyen pour s'évader, il n'y a pas d'autres changements notables. Le plan peut être ambitieux : dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, il s'étend sur plusieurs lieux. Si l'idée naît à Rome, la famille Bonaparte comprend très bien l'incapacité de la concrétiser en Europe où la surveillance des pays vainqueurs de Napoléon domine. C'est donc en Amérique où vit Joseph que l'opération est mise sur pied. Les conjurés partent donc pour les États-Unis où ils rencontrent l'ancien roi d'Espagne¹⁸⁰. Et le complot est un modèle d'organisation, chaque détail y est d'une grande précision et tout est calculé à la minute près¹⁸¹. En revanche, dans *Betsy et l'Empereur* les conjurés sont surprenants d'amateurisme. La construction de la montgolfière censée apporter la liberté à Napoléon reste sommaire. Les conspirateurs utilisent des vêtements pour fabriquer l'enveloppe devant soulever la nacelle. Ils ne se préoccupent pas d'être surpris par des habitants de l'île ou par la garnison lors des essais de vol. D'ailleurs, la conception grossière de l'appareil entraîne des problèmes. Ainsi, lors d'une tentative l'enveloppe se déchire en plein vol et le ballon s'écrase en mer¹⁸². Cet échec ne décourage pourtant pas miss Balcombe, déterminée à libérer Napoléon. Cependant, la réalité finit vite par rattraper la jeune fille. Elle ne peut finalement concrétiser aucun de ses projets et se voit contrainte de les abandonner, non sans amertume¹⁸³.

Une nouvelle fois, il faut souligner le peu de crédibilité de ces histoires. Dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, l'autorisation donnée par le gouverneur de l'île aux aéronautes américains de faire une expérience en montgolfière à Sainte-Hélène semble historiquement difficile à défendre. Enfin, dans ces deux récits l'île est encore transformée. Chez Alain Fillion une partie des comploteurs et les matériaux pour construire l'une des deux montgolfières destinées à la fuite de Napoléon abordent Sainte-Hélène dans une chaloupe sans être vus, aidés par le brouillard et l'obscurité. Puis, ils se cachent dans une caverne dissimulée par une cascade¹⁸⁴. Et dans *Betsy et l'Empereur*, les conspirateurs se retrouvent dans une grotte pour construire leur ballon¹⁸⁵.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 78.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 92.

¹⁸² RABIN, *op. cit.*, p. 191 à 196.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 292-293.

¹⁸⁴ FILLION, *op. cit.*, p. 133.

¹⁸⁵ RABIN, *op. cit.*, p. 149.

10.4 L'ÉCHEC AU BOUT DU CHEMIN

10.4.1 Refus d'une liberté

Les plans d'évasion doivent échouer et ne pas être connus des populations pour maintenir le cours réel de l'Histoire. Les seuls à connaître leurs existences sont les comploteurs et quelquefois Napoléon et Hudson Lowe. Les raisons de ces échecs sont toujours les mêmes et ont peu évolué au fil du temps.

Tout d'abord, l'ex-empereur peut refuser de s'échapper. D'ailleurs, pour l'ouvrage de propagande *Prophéties de Napoléon à l'île Sainte-Hélène*, si Napoléon ne s'est jamais enfui, c'est par choix. S'il voulait partir, il y aurait réussi. Toutefois, les affirmations de ce texte sont des plus fragiles : l'ex-empereur a déjà visité l'île en août 1806, a fait des repérages et donc en connaît parfaitement les faiblesses¹⁸⁶ ! Même si l'auteur de cette œuvre propose des idées délirantes, la justification d'une absence d'évasion de Napoléon par sa volonté séduit d'autres écrivains. Ainsi, il ne connaît pas un ultime échec en ratant son évasion.

Dans plusieurs histoires, le captif rejette les idées des comploteurs, même si elles proviennent de ses proches. C'est le cas dans *Les Mohicans de Paris* où le domestique Sarranti lui fait part de son projet¹⁸⁷. D'ailleurs, dans cet ouvrage, il reçoit plusieurs propositions mais les refuse¹⁸⁸. Alexandre Dumas s'est sans doute inspiré du récit de Montholon car il est alors le seul mémorialiste à avoir évoqué maintes offres d'évasion toujours déclinées.

Les raisons qui le poussent à renoncer sont multiples. L'idée d'une fin digne de Prométhée, fidèle à la psychologie du personnage historique, est régulièrement mise en avant et notamment dans les premiers ouvrages de fiction. Ainsi, dans *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France*, il rejette sans hésitation l'éventualité d'une fuite, malgré les pressions de son entourage. Effectivement, de son point de vue, sa mort à Sainte-Hélène lui semble plus bénéfique pour marquer les générations suivantes qu'une vie tranquille en exil¹⁸⁹. Alexandre Dumas reprend cette idée dans *Les Mohicans de Paris*¹⁹⁰. Toutefois, là, une autre

¹⁸⁶ KILIAN, *op. cit.*, p. 11-12.

¹⁸⁷ DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris, tome 7...*, *op. cit.*, p. 77.

¹⁸⁸ DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris, tome 11...*, *op. cit.*, p. 60.

¹⁸⁹ DUMAS, Alexandre, *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France...*, *op. cit.*, p. 208.

¹⁹⁰ DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris, tome 7...*, *op. cit.*, p. 67.

motivation explique le refus de Napoléon. Il envisage la possibilité d'un piège tendu par les Anglais. Effectivement, il apprend que Hudson Lowe a payé des marins pour l'approcher et prétendre le délivrer, pour ensuite le prendre en flagrant délit¹⁹¹. De nobles raisons sont également invoquées. Dans *Les Mystères de Sainte-Hélène*, il refuse un plan pour ne pas laisser derrière lui ses compagnons¹⁹². Et dans *Quatorze ans de la vie de Napoléon, ou Berlin, Postdam, Paris, Waterloo et Sainte-Hélène*, il s'oppose à une évasion car elle met en danger la vie de Français.

À partir du XX^e siècle, les écrivains dépeignent de nouvelles motivations pour expliquer la volonté de Napoléon de ne plus tenter de s'échapper : l'abattement moral. Dans *Carot coupe-tête*, à Sainte-Hélène, il est déchu physiquement et mentalement, totalement découragé et n'ayant plus de raison de vivre. Finalement, lorsque les comploteurs viennent lui proposer de s'évader en avril 1821, il n'en a plus la force et estime ne plus être l'homme d'avant 1815¹⁹³. Cette idée est aussi avancée plus récemment dans *L'Armée de Sainte-Hélène* où il n'a plus l'âme d'un conquérant et songe uniquement à se reposer sur son île¹⁹⁴.

Enfin, dans des œuvres récentes, les écrivains continuent de mettre en avant le souhait de Napoléon de mourir en martyr pour expliquer l'absence d'une évasion comme dans *La Dernière salve*¹⁹⁵. Cependant, les auteurs utilisent une autre raison historique pour expliquer les refus successifs de Napoléon : la préservation de sa dignité. À partir des années 1840, la peur d'être rattrapé par les navires anglais dès l'évasion connue est évoquée dans *Les Mystères de Sainte-Hélène* et constitue un des motifs du refus de Napoléon¹⁹⁶. Toutefois, c'est surtout à la fin du XX^e siècle et au XXI^e siècle que cette raison devient centrale dans l'esprit du captif. Dans *L'Empire en héritage*, il refuse tout plan d'évasion, y compris apporté par son fils, car sa santé ne le lui permet plus, – le plan lui est suggéré en avril 1821 –, mais aussi parce qu'une partie du projet consiste à le déguiser¹⁹⁷. Or cela horripile Napoléon toujours très attaché à son honneur. De même, dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, quand les conspirateurs arrivent à Longwood et annoncent à l'ex-empereur leur volonté de le libérer, ce dernier a une crise

¹⁹¹ DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris, tome 11...*, op. cit., p. 61-62.

¹⁹² SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 43.

¹⁹³ LANDAY, op. cit., p. 147.

¹⁹⁴ PINARDI, op. cit., p. 81.

¹⁹⁵ BRISVILLE, op. cit., p. 58.

¹⁹⁶ SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2...*, op. cit., p. 43.

¹⁹⁷ HAYAT, op. cit., p. 429.

d'hilarité¹⁹⁸. Dans cette histoire, faute de sosie pour le remplacer il sait qu'une fois évadé, les Anglais ne cesseront de le traquer. Or, il n'aspire pas à une existence de fuite permanente¹⁹⁹. Par ailleurs, Napoléon est résigné et juge la fuite impossible²⁰⁰. Par conséquent, il prévoit un fiasco et une humiliation.

10.4.2 Trop tard pour s'échapper

La principale raison justifiant les refus de l'ex-empereur est sa santé. Dans plusieurs récits, celle-ci ne lui permet plus de réaliser les efforts physiques nécessaires. La quasi-totalité des fictions met en scène des projets en 1820 ou 1821 pour que l'échec de l'évasion s'explique par l'affaiblissement physique de Napoléon. L'une des rares où il y a une conspiration précoce est *Betsy et l'Empereur*. Elle est fomentée à l'automne 1815 peu après l'arrivée de Napoléon sur l'île. Cette rapidité se justifie car les comploteurs sont des habitants de l'île. Donc, ils la connaissent et n'ont pas besoin de l'étudier pour choisir les lieux idéaux pour lancer le projet ou même organiser tout un réseau en Amérique ou en Europe.

Dans *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, le captif malade est tenté par l'offre d'un officier anglais mais finit par refuser sachant le peu de temps qu'il lui reste à vivre ; il déclare à son sauveur potentiel : « vous êtes venu trop tard »²⁰¹. Cette réplique est d'ailleurs très proche de celle adressée par Napoléon à mademoiselle de Lagardère dans le roman de 1931 *la Petite fille du Bossu*, de Paul Féval fils. Elle débarque en sous-marin à Sainte-Hélène pour le libérer et découvre un homme aux portes de la mort. Il déclare alors : « Vous arrivez trop tard Marie ! [...] on voulait ma mort et on l'aura bientôt... Il faut suivre son destin »²⁰².

Sa mort peut aussi mettre fin à un complot. L'idée de sa disparition comme seul événement empêchant réellement les conjurés de le délivrer est présente dans *La Mort de Napoléon I^{er}*. En effet, ils rencontrent plusieurs obstacles : la découverte de leur projet par les Anglais, une tempête endommageant leur flotte... Pourtant, ils choisissent de continuer pour

¹⁹⁸ PINARDI, *op. cit.*, p. 62-63.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 77-78.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 35.

²⁰¹ CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, *op. cit.*, p. 115.

²⁰² FÉVAL, Paul, fils, *La petite fille du bossu*, cité par, TULARD, Jean, « Napoléon dans le roman populaire », NOIROT, Paul (dir), *Napoléon de l'histoire à la légende*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000, p. 345 à 350, p. 347.

atteindre Sainte-Hélène où ils apprennent le décès de leur empereur²⁰³. De même, dans *La Belle Jenny*, au grand dam des comploteurs, l'évasion est repoussée à cause de l'altération de la santé de Napoléon et n'a finalement pas lieu à cause de son décès²⁰⁴. C'est aussi le cas dans des ouvrages du XX^e siècle. Par exemple, dans *Les Aventures du brigadier Gérard*. À son grand étonnement l'officier parvient à débarquer sur l'île sans être vu par les Anglais et à atteindre Longwood sans rencontrer une seule sentinelle. Il découvre rapidement les raisons de ce relâchement, Napoléon a trépassé quelques heures plutôt. Gérard ne peut que saluer une dernière fois le corps sans vie de son empereur²⁰⁵. Cette situation se produit aussi dans *Évasion d'empereur*. Certes, le captif est représenté comme physiquement affaibli et malade²⁰⁶. Mais, si à cause de son état de santé il lui est difficile de s'évader, les comploteurs imaginent une chaise portée par les domestiques pour l'emmener sur la côte²⁰⁷. Le sous-marin aborde l'île sans être vu et le fils de Paoli atteint Longwood... puis voit la dépouille de son idole tout juste décédé et assiste à ses funérailles²⁰⁸. Finalement, dans ces œuvres, le captif ne s'échappe de l'île que par la mort.

La santé défaillante de l'ex-empereur est encore utilisée aujourd'hui. Dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, les comploteurs atteignent l'île en décembre 1820. À cette date, Napoléon est déjà très fatigué et ne peut supporter de longs efforts physiques²⁰⁹. De ce fait, une évasion impliquant son déplacement sur les côtes est difficile sinon impossible. De même, plusieurs comploteurs s'appêtent à le faire évader en avril 1821, or il est trop tard car il agonise. Dans *Les Derniers jours de l'Aigle : Napoléon à Sainte-Hélène, mai 1821*, le prisonnier sur son lit de mort toujours veillé par le fidèle Bertrand interpelle celui-ci « m'évader de cette île ? Ah ! J'y songe souvent » mais reconnaît que sa fin est proche²¹⁰. Il n'y a donc peu d'évolution sur l'une des raisons qui empêche Napoléon de s'enfuir, sans doute parce qu'elle est la plus crédible : seule la mort de l'exilé peut entraîner ses plus fidèles partisans prêts à tout pour le délivrer à renoncer à un projet d'évasion en cours de réalisation.

²⁰³ ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}...*, op. cit., p. 93.

²⁰⁴ GAUTIER, op. cit., p. 312.

²⁰⁵ CONAN DOYLE, op. cit., p. 293-294.

²⁰⁶ CAPITAINE DANRIT, op. cit., p. 29.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 52.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 205 et 209.

²⁰⁹ PINARDI, op. cit., p. 121.

²¹⁰ SÉBILLOT, op. cit., p. 25.

10.4.3 Un rêve inaccessible

Si la santé de Napoléon est la cause principale des échecs, des ouvrages de 1821 à nos jours se démarquent en proposant d'autres justifications. La vigilance de Hudson Lowe et des Anglais en est une. Dans *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène*, il refuse dans un premier temps de s'évader car il souhaite mourir en martyr. Toutefois, ses résolutions sont finalement repoussées après une nouvelle confrontation orageuse avec Hudson Lowe et il décide de s'évader²¹¹. Cependant, le gouverneur découvre le projet et en empêche la concrétisation. Ce cas de figure est aussi présent dans *Quatorze ans de la vie de Napoléon, ou Berlin, Postdam, Paris, Waterloo et Sainte-Hélène*. Le complot échoue essentiellement car Lowe et ses sbires veillent, et le conspirateur est abattu alors qu'il propose son plan à Napoléon²¹². Ainsi, cet homme paie de sa vie son dévouement. De même, dans *Martyre de Napoléon I^{er}*, l'ex-empereur refuse une nouvelle fois de s'échapper pour ne pas abandonner ses compagnons à la fureur de Lowe²¹³. Mais ce rejet n'explique pas l'échec du complot découvert par Lowe et dont les membres, à peine débarqués sur Sainte-Hélène, sont attaqués et capturés. Au XX^e siècle et au début du XXI^e siècle, cette raison continue d'être représentée. Effectivement, dans *Carot coupe-tête*, pas moins de 20 tentatives de sauvetage entre 1815 et avril 1821 sont tentées et ont toute échoué à cause du dispositif anglais. Ces déconvenues à répétition renforcent d'ailleurs la détresse de l'empereur déchu qui abandonne de plus en plus l'espoir de quitter sa prison²¹⁴. Enfin, *L'Ombre de l'aigle* dépeint un projet échafaudé par Napoléon et annihilé car l'officier anglais qui a été corrompu était surveillé par Lowe²¹⁵. En définitive, ces récits montrent un geôlier parfaitement capable d'empêcher la réussite des projets.

Enfin, de 1821 à nos jours, des ouvrages peuvent se démarquer par des échecs d'évasion pour des raisons indépendantes du complot. Dans *Jean Diable*, la conjuration échoue car les navires destinés à délivrer le captif sont détruits sans que cela ait un lien avec les Anglais : *l'Aigle* sombre sur le chemin de Sainte-Hélène et un autre navire à vapeur en construction au Congo est saccagé par une révolte d'autochtones²¹⁶. De même, dans *L'Empire en héritage*, les ambitions de Napoléon II sont réduites à néant par une tentative d'assassinat de l'ex-empereur.

²¹¹ DUPEUTY, Charles, REGNIER, Hippolyte, *op. cit.*, p. 74.

²¹² CLAIRVILLE, Louis-François-Nicolas, *Quatorze ans de la vie de Napoléon...*, *op. cit.*, p. 59.

²¹³ ZACHARIE, *op. cit.*, p. 48.

²¹⁴ LANDAY, *op. cit.*, p. 70.

²¹⁵ CONVARD, Didier, *Hertz, tome 4...*, *op. cit.*, p. 32.

²¹⁶ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, *op. cit.*, p. 409.

Cet attentat déclenche la découverte du conjuré et de ses complices par les Anglais²¹⁷.

Finalement, les raisons des échecs sont nombreuses mais n'évoluent pas dans le temps. Elles sont utilisées indifféremment par des auteurs du XIX^e, du XX^e ou du XXI^e siècle.

10.4.4 Vivre sans Napoléon

L'échec de la conspiration a des conséquences différentes pour les comploteurs. Au XIX^e et au début du XX^e siècle, les auteurs présentent ceux-ci comme des fanatiques incapables de survivre à leur insuccès et sans leur dieu qui décident donc de le rejoindre dans la mort. Dans *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France*, après le refus de Napoléon de s'échapper, l'espion décide de ne pas le kidnapper de force ou de quitter discrètement l'île. Il préfère se rendre à Lowe, et il est condamné à la pendaison. Napoléon et l'espion meurent en même temps, unis jusque dans la mort²¹⁸. Cet état d'esprit est aussi présent chez Eblis, l'un des deux meneurs du complot dans *Carot coupe-tête*. Il décide de se suicider le jour des funérailles de Napoléon²¹⁹. De même, dans *Jean Diable*, le chef du projet est anéanti, faute d'avoir pu délivrer l'ex-empereur mais également de créer avec son aide une « France asiatique » en Inde²²⁰. C'est l'échec d'une vie. Devant la faillite de ses ambitions conjuguée à l'imminence de son arrestation par la police française – son complot a été dénoncé par son propre père – Henri de Belcamp finit par mettre fin à ses jours²²¹. Enfin, soulignons la « chance » des conspirateurs dans *Évasion d'empereur*. Ils n'imaginent pas d'avenir heureux à cause du naufrage de l'aventure la plus importante de leur existence²²² et ne peuvent vivre sans leur empereur. Ils décident donc de mourir, mais lors d'un dernier fait d'arme lorsqu'ils croisent, sur le chemin du retour en Europe, trois navires de guerre anglais. Ils laissent les ennemis s'approcher du navire à vapeur puis font sauter leur bateau entraînant la destruction de la petite escadre anglaise²²³ et rejoignent leur maître la tête haute.

Si la mort n'est pas au bout du chemin pour tous les comploteurs, une vie sans joie les

²¹⁷ HAYAT, *op. cit.*, p. 448 à 458.

²¹⁸ DUMAS, Alexandre, *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France...*, *op. cit.*, p. 212 et 219.

²¹⁹ LANDAY, *op. cit.*, p. 343.

²²⁰ FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2...*, *op. cit.*, p. 410.

²²¹ *Ibid.*, p. 413.

²²² CAPITAINE DANRIT, *op. cit.*, p. 210.

²²³ *Ibid.*, p. 215-216.

attend. Ainsi, dans *La Belle Jenny*, l'absence de réussite de son expédition cause à Arthur Sidney une grande souffrance. Il est décrit comme « livide, anéanti, pouvant à peine se traîner, plus semblable à un fantôme qu'à un homme »²²⁴. Il arrive néanmoins à contempler le corps de son idole et assiste même à ses funérailles notamment pour « se convaincre de la réalité de son malheur »²²⁵. Pourtant, s'il ne se voit plus ni de but, ni de raison de vivre, il refuse d'attenter à ses jours et erre sans but à travers le monde. Peut-être essaye-t-il de se punir d'avoir échoué et donc s'impose un supplice différent de celui des conjurés cités précédemment. Ainsi, d'un noble anglais résolu à sauver son dieu, ce personnage se transforme en un homme brisé.

Toutefois, à partir du XX^e siècle il y a une évolution dans le destin des personnages qui ne connaissent plus une fin aussi désolante. L'échec peut être perçu comme un tournant dans leur vie. Ils doivent à présent se retirer des affaires du monde et vivre dans leur retraite. C'est le cas du brigadier Gérard : il finit par rentrer en France, vit sur ses terres et écrit ses mémoires²²⁶. *Carot coupe-tête* paru en 1913 peut représenter ce tournant. Dans ce roman, à côté de comploteurs qui connaissent un sort tragique, d'autres comme Carot, décident de ne plus se mêler de politique et profitent d'une vie de repos. Enfin, les auteurs accordent aux plus jeunes conjurés une existence heureuse malgré leur débâcle. Pour des individus tout juste sortis de l'adolescence, un suicide est une solution trop tragique et leur jeunesse les empêche de prendre leur retraite : ils doivent d'abord connaître une vie honorable. Ainsi, toujours dans *Carot coupe-tête*, les plus jeunes, décident, selon les derniers vœux de Napoléon, de comploter pour rétablir l'Aiglon sur le trône de France²²⁷.

Cette évolution du sort des conspirateurs se maintient jusqu'à nos jours. Dans *L'Empire en héritage*, après l'échec de sa tentative de libération, Napoléon II devient captif aux côtés de son père. Cependant, lors de sa conspiration, il a empêché Montholon, devenu fou, d'assassiner un dignitaire anglais de passage sur l'île. Aussi, les Anglais l'autorisent-ils à rentrer en Europe. Mais il décide de rester avec son père pour partager ses dernières semaines d'exil et se réconcilie avec lui²²⁸. Ainsi, Napoléon passe la fin de sa vie avec son fils, apprend à le connaître et finit par mourir à ses côtés. Et Napoléon II, après avoir participé aux funérailles de son père, décide de prendre la direction de l'Amérique où il espère construire une nouvelle vie libre, après avoir

²²⁴ GAUTIER, *op. cit.*, p. 314.

²²⁵ *Ibid.*, p. 315.

²²⁶ CONAN DOYLE, *op. cit.*, p. 296-297.

²²⁷ LANDAY, *op. cit.*, p. 345-346.

²²⁸ HAYAT, *op. cit.*, p. 480.

été jusqu'alors le jouet des politiques et des comploteurs en Europe²²⁹, un objectif facilité par le fait que le monde entier le croit mort. En effet, après son évasion de Vienne en 1820 pour partir au secours de son père, Metternich a caché l'événement, avec l'accord de l'empereur d'Autriche, et fait annoncer sa mort par maladie et son enterrement rapide par peur de la contagion²³⁰. Enfin, dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, avant de quitter les conspirateurs, Napoléon leur conseille de vivre en paix et de se tourner vers des activités pacifistes et non guerrières²³¹. Ils écoutent les dernières paroles de leur idole et décident de parcourir le monde, notamment l'Afrique, continent qu'ils avaient voulu traverser avec l'ex-empereur²³². Finalement, si l'échec touche toujours les comploteurs, une importante différence est présente entre les auteurs du XIX^e siècle et ceux du XX^e. Ils offrent à leurs personnages des destins opposés. Toutefois, si le sens du sacrifice et le fanatisme pour un homme diminue l'idée de fidélité demeure car aucun conjuré ne choisit de servir les Bourbons en France ou tout adversaire de l'ex-empereur.

²²⁹ *Ibid.*, p. 491-492.

²³⁰ *Ibid.*, p. 224.

²³¹ PINARDI, *op. cit.*, p. 215.

²³² *Ibid.*, p. 242.

CHAPITRE 11
LE NOUVEL ENVOL DE L'AIGLE

11.1 MISSION ACCOMPLIE

11.1.1 La survie de Napoléon : un thème populaire

La libération de l'Aigle a fait rêver, dès le XIX^e siècle. En effet, des évasions réussies sont dépeintes. Comme le note Jean Tulard, « La survie de Napoléon est un thème très exploité après 1821 »¹. De son côté, Jules Dechamps, dans son ouvrage sur la légende napoléonienne, note : la légende « survivantiste » « a défrayé la littérature romanesque »². Effectivement, plusieurs œuvres font survivre après 1821 l'ex-empereur qui aurait réussi à quitter Sainte-Hélène. Si sa libération n'a pas eu lieu dans la réalité, la fiction a très vite su remplacer l'Histoire. L'imagination des romanciers a donné naissance à de nombreux scénarii plus ou moins invraisemblables. Les premiers mettant en scène Napoléon en fuite apparaissent en Europe dès la fin des années 1820. Ainsi, en 1829, un journaliste allemand, Adolph Schaden, écrit une histoire sur la possible survie de Napoléon *Jussuph Pascha, ou l'histoire de l'évasion de Napoléon de Sainte-Hélène*³. De même, l'année 1840 est marquée par l'apparition de deux textes sur l'ex-empereur et sur son évasion réussie. L'un, anonyme et édité en Angleterre, *Seconde vie de Napoléon*, est repris au début du XX^e siècle par Louis Millanvoy⁴, l'autre publié par un certain Ledru en Belgique se présente comme les mémoires dudit Ledru affirmant avoir croisé Napoléon après 1821⁵. Cependant, ces premiers récits ne sont pas nombreux et ont comme point commun de ne pas être français, comme si l'imaginaire national ne pouvait concevoir la survie de l'ancien souverain sans son retour en France et sa reprise du pouvoir. Il faut ajouter que ces écrits s'inspirent les uns des autres et sont des quasi-plagiats. Par exemple, la trilogie d'Adolph Schaden présente des ressemblances avec des brochures allemandes parues en 1828 notamment quant à la présence de Napoléon dans l'Empire ottoman⁶. En 1917, le récit du Russe Mikhaïl Pervhoukine, *La Seconde vie de Napoléon*, raconte la même histoire avec seulement quelques différences par rapport à celle narrée par l'auteur anonyme en 1840, *Seconde vie de Napoléon*⁷, et même le titre est identique.

¹ TULARD, Jean, *Le Mythe de Napoléon...*, op. cit., p. 59.

² DECHAMPS, Jules, *Sur la légende de Napoléon*, Paris, Champion, 1931, 276 p., p. 114.

³ SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha,...*, volume 1..., op. cit.

⁴ ANONYME, notes de MILLANVOY, op. cit.

⁵ *Le Figaro, Supplément littéraire du dimanche*, 11 février 1911, 4 p., p. 3.

⁶ GRASILLIER, Léonce, « Napoléon n'est pas mort à Sainte-Hélène II », *La Nouvelle revue*, tome XXIV, Juillet 1916, Paris, p. 221 à 231.

⁷ ANONYME, notes de MILLANVOY, op. cit.

Apparu de manière fugace au XIX^e siècle, le thème de l'évasion réussie de Napoléon devient beaucoup plus important aux XX^e et XXI^e. Les œuvres se multiplient et sont totalement différentes telles que *César dans l'île de Pan* de Paul Vimereu en 1923 ou *La Mort de Napoléon* de Simon Leys en 1986. Les auteurs font preuve d'imagination et inventent des histoires originales. Le fantastique se l'est également approprié avec notamment la bande dessinée *La Troisième mort de l'Empereur*, où le mamelouk Ali est un sorcier égyptien⁸, et *La Dame blanche*, où Napoléon a des rêves prémonitoires qui facilitent son évasion⁹.

11.1.2 Convergences dans l'évasion de Napoléon

Si des fictions présentent des évasions réussies, il convient d'analyser pourquoi à la différence d'autres récits, ces plans fonctionnent. Dans ces histoires, les plans diffèrent peu de celles où il ne parvient pas à quitter Sainte-Hélène. Les projets et les membres des intrigues sont assez semblables.

Toutefois, du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, il existe des divergences subtiles ou importantes entre les complots, qui expliquent pourquoi certains réussissent et d'autres pas. Mis à part les évasions abracadabrantesques, toutes les autres ont un point commun : la condition physique et mentale de Napoléon lui permet de s'évader. Exception faite de *Carot coupe-tête*, de *L'Armée de Sainte-Hélène* et des *Captifs de l'Ombre Jaune* où l'évasion est seulement temporaire, dans toutes les autres œuvres, la santé du captif est encore relativement correcte. La plupart des récits ont comme point commun la date de l'évasion, comme pour les évasions ratées, c'est toujours à la fin de sa captivité réelle. De nombreux ouvrages font s'enfuir Napoléon en 1820 et 1821. Effectivement, dans des histoires où la fausse mort de Napoléon fait partie du plan, comme *Comment Napoléon a quitté Sainte-Hélène*, ou *La Seconde vie de Napoléon* de Mikhaïl Pervhoukine, l'ex-empereur ne peut s'évader qu'en 1821. D'autres fictions privilégient aussi la fin de la captivité comme celui de Jacques Macé, où Napoléon s'échappe en mars 1821¹⁰, ou encore *La Mort de l'Empereur* de Simon Leys où elle a lieu à l'été 1820. L'un des rares ouvrages où la fuite se déroule avant 1820 est *Bye-bye Sainte-Hélène*

⁸ CONVARD, Didier, *Hertz, tome 5 : la troisième mort de l'empereur*, Grenoble, Glénat, 2015, 57 p., p. 11.

⁹ COTHIAS, Patrick, LIGNY, Jean-Marc, *op. cit.*, p. 26-27.

¹⁰ Fondation Napoléon, MACÉ, Jacques, « *Incroyable : Nous avons retrouvé le corps de Napoléon !* », [en ligne], (consulté le 14 mai 2017, à 17h40), <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/incroyable-nous-avons-retrouve-le-corps-de-napoleon/>.

où elle survient en 1818¹¹. Toutefois, aucun récit ne fait évader Napoléon de sa prison au début de sa captivité mis à part ceux où il échappe aux Anglais avant de monter sur le *Bellerophon*. Par conséquent, quand il parvient à s'enfuir, une divergence avec la réalité historique est utilisée : Napoléon n'est pas à l'agonie. En revanche, le captif peut tromper les Anglais sur son état physique. Dans *Comment Napoléon a quitté Sainte-Hélène*, il joue beaucoup la comédie et notamment se fait passer pour très faible physiquement mais aussi mentalement¹². Néanmoins, ce numéro d'acteur peut surprendre de la part de Napoléon, profondément attaché à sa dignité. Il joue un homme à la limite de la folie et qui a besoin d'une présence constante autour de lui pour éviter de se perdre ou de se suicider.

Enfin, un autre point commun à toutes les évasions réussies est la participation du captif au complot. Napoléon n'est pas libéré contre son gré. Le seul contre-exemple est *Bye-bye Sainte-Hélène* ; mais, une fois hors de sa prison, il accepte le fait accompli, non sans regretter de laisser ses compagnons à Longwood¹³.

11.1.3 Tromper l'ennemi !

Le point sur lequel tous ces récits d'évasion réussie concordent, hormis les uchronies, dont il sera question plus tard, est la non-modification des événements officiels. Dans ces textes, aux yeux du monde, Napoléon est mort à Sainte-Hélène le 5 mai 1821 et sa captivité s'est déroulée comme l'Histoire la raconte. Ces ouvrages où l'ex-empereur parvient à quitter sa prison se situent entre l'Histoire et la littérature en proposant une version secrète de la réalité. Ils se fondent sur une remarque justement attribuée à Napoléon : « l'Histoire est un mensonge que personne ne conteste »¹⁴. Tout d'abord, des auteurs s'appuient sur des sources historiques pour renforcer l'aspect véridique de leur narration. Dans la version française du récit anglais, *Seconde vie de Napoléon*, traduit et annoté par Louis Millanvoy en 1913, ce dernier commente la possibilité de la véracité de ce récit. L'auteur s'appuie sur les écrits de spécialistes de la captivité à Sainte-Hélène tels Frédéric Masson et lord Rosebery. Ces hommes ont souligné qu'à partir de 1818 Napoléon se montre peu aux Anglais ; il a donc très bien pu mettre au point un

¹¹ FILLION, *op. cit.*, p. 141.

¹² ANONYME, *Interessante Nachträge...*, art. cit, p. 130.

¹³ FILLION, *op. cit.*, p. 151.

¹⁴ TULARD, Jean, *Napoléon et les mystères de Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 9.

plan d'évasion sans que les geôliers s'en aperçoivent¹⁵. De même, l'article de Jacques Macé daté d'avril 2009, *Incroyable : Nous avons retrouvé le corps de Napoléon !*, est certes une fiction mais repose sur des documents et des faits réels. Tous les personnages et les événements cités et mis en scène sont réels. Seule l'évasion est un ajout de l'historien. Ainsi, comme l'écrit l'auteur, son texte « vise à montrer qu'avec une documentation et des connaissances historiques exploitées dans un certain but, tout est possible »¹⁶.

Par ailleurs, les écrivains introduisent un élément empêchant la fuite de Napoléon d'être connu du public. En effet, dans la majorité des récits, les Anglais ne sont pas au courant de l'évasion. Le prisonnier sait parfaitement que si le monde l'apprenait, il serait traqué par toutes les polices européennes. Pour maintenir l'illusion de sa présence à Sainte-Hélène, il trouve avec les comploteurs un « remplaçant » suffisamment ressemblant pour abuser les Anglais. Le subterfuge est l'une des évolutions dans le temps dans les œuvres de fictions sur l'évasion réussie. En effet, en 1829 dans l'un des premiers textes mettant en scène l'évasion du captif, le récit anonyme *Comment Napoléon a quitté Sainte-Hélène*, les comploteurs fabriquent un mannequin pour tromper les Anglais. Cette idée est reprise en 1917 dans *La Seconde vie de Napoléon* de Mikhaïl Pervhoukine.

Dans ces deux textes, pour les conspirateurs, l'évasion du prisonnier est impossible à cause du dispositif anglais. Il est donc nécessaire de faire croire aux Anglais que le captif est décédé pour le délivrer¹⁷. Ainsi, Napoléon, avec l'aide des comploteurs, met en scène sa mort. Pour ce faire, les conjurés ont amené dans l'île un mannequin à l'image de l'ex-empereur. Dans *Comment Napoléon a quitté Sainte-Hélène*, les proches jettent le mannequin à la mer et annoncent le suicide de l'ex-empereur. Pendant la recherche du corps par les Anglais, Napoléon se cache dans une grotte et attend d'être déclaré mort¹⁸. Chez Mikhaïl Pervhoukine, le mannequin prend réellement la place de Napoléon et ce dernier se cache dans sa maison¹⁹. Les Anglais ne comprennent pas la supercherie car ils observent le captif de loin et lorsque le mannequin se promène dans le jardin, il est soutenu par Montholon. Or Napoléon avait

¹⁵ ANONYME, notes de MILLANVOY, *op. cit.*, p. IV.

¹⁶ Fondation Napoléon, MACÉ, Jacques, « *Incroyable : Nous avons retrouvé le corps de Napoléon !* », [en ligne], (consulté le 14 mai 2017, à 17h40), <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/incroyable-nous-avons-retrouve-le-corps-de-napoleon/>.

¹⁷ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhaïl, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le jeudi 11 mai 2017 à 16h30), <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhaïl-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-26.php>.

¹⁸ ANONYME, *Interessante Nachträge...*, *art. cit.*, p. 131.

¹⁹ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhaïl, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le jeudi 11 mai 2017 à 16h15), <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhaïl-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-23.php>.

justement favorisé ces sorties où il apparaissait aidé par son compagnon afin d'empêcher les soupçons une fois la substitution réalisée²⁰. Quelques jours plus tard, l'entourage du captif annonce son décès et les médecins présents à l'autopsie sont corrompus afin que les geôliers n'apprennent pas la vérité²¹. Finalement, dans ces deux derniers récits, Napoléon quitte l'île après ses « funérailles », une fois la surveillance anglaise levée.

Toutefois, l'utilisation d'un mannequin reste rare et dès la première moitié du XIX^e siècle, une des constantes d'évasions réussies est l'emploi d'un sosie comme dans le récit de Ledru ou dans *Jussuph Pascha, ou l'histoire de l'évasion de Napoléon de Sainte-Hélène*²². Le remplaçant peut être un fidèle, prêt à endurer le reste de la captivité pour permettre à l'ex-empereur de retrouver la liberté. C'est le cas dans le texte de Ledru d'Eugène Robeaud présenté comme la doublure de Napoléon²³. Une petite biographie du sosie est d'ailleurs présente dans l'œuvre : il s'agit d'un militaire né en 1781 trouvé par Fouché et chargé de remplacer le dirigeant de la France à plusieurs occasions depuis 1808. Il prend ainsi sa place fin juin 1815, part à Rochefort puis se rend aux Anglais²⁴. Toutefois, d'autres doublures ne se sont pas portées volontaire. Dans *Jussuph Pascha, ou l'histoire de l'évasion de Napoléon de Sainte-Hélène*, le double prend la place du prisonnier malgré lui. En effet, le captif s'évade en droguant un messager de Wellington, James Milton, à la fois « homme très stupide » de passage sur l'île et lui ressemblant suffisamment pour être crédible²⁵. Les compagnons de Napoléon restent d'ailleurs sur l'île pour faire pression sur le sosie et l'empêcher de révéler sa véritable identité. Enfin, dans *Seconde vie de Napoléon* traduit par Louis Millanvoy, l'identité du leurre reste inconnue²⁶.

11.1.4 Les doublures s'imposent

Si l'emploi d'un sosie est quelquefois utilisé par les auteurs du XIX^e siècle, aux XX^e et XXI^e dans la majorité des fictions où il y a une évasion réussie, une doublure prend la place du prisonnier comme dans *La Mort de Napoléon* de Simon Leys²⁷ ou dans *L'évadé de*

²⁰ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhaïl, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le jeudi 11 mai 2017 à 16h29), <https://profilib.com/chtenic/150943/mikhail-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-26.php>.

²¹ *Idem*.

²² SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha, ..., volume 1...*, *op. cit.*, p. 10.

²³ *Le Figaro, Supplément littéraire du dimanche*, 11 février 1911, 4 p., p. 3.

²⁴ *Idem*.

²⁵ SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha, ..., volume 1...*, *op. cit.*, p. 10.

²⁶ ANONYME, notes de MILLANVOY, *op. cit.*, p. 12.

²⁷ LEYS, *op. cit.*, p. 7-8.

Sainte-Hélène de Théo Fleischman²⁸.

Si l'utilisation de ce subterfuge est importante, l'origine et l'identité de l'imposteur varient comme au XIX^e siècle. Dans certains textes, des remplaçants sont des personnages inventés comme dans *La Mort de Napoléon*. Il s'agit alors d'un ancien soldat fictif de la Grande Armée²⁹. Idée plus singulière, dans *Napoléon I^{er} en Amérique*, la doublure est un demi-frère fictionnel de l'ex-empereur³⁰ ; ce lien de parenté explique d'ailleurs leur ressemblance.

Une même figure peut apparaître dans plusieurs récits. Dans *Betsy et l'Empereur*, la jeune Balcombe imagine contacter le sosie Robeaud, déjà apparu dans le texte de Ledru, pour le convaincre de prendre la place de Napoléon et permettre à ce dernier de s'enfuir³¹. De même, Napoléon le décrit comme son leurre officiel et qu'il utilisait avant 1815 lorsqu'il n'avait pas envie de se rendre à certains événements. Néanmoins, dans ce roman, celui-ci ne prend pas la place de Napoléon à Rochefort ni même à Sainte-Hélène³². Des textes pseudo-historiques du XX^e siècle, comme *Revelations concerning Napoleon's escape from St-Helena*³³ de Pierre-Paul Ebeyer ou encore *Who Lies Here? A New Inquiry into Napoleon's Last Years*³⁴ de Thomas Gerald Wheeler, ont repris l'idée d'une substitution de Napoléon par Robeaud en 1817 ou 1818. Toutefois, il ne s'agit pas d'ouvrages de fiction mais de véritables tentatives de prouver la réalité de la fuite du captif. Cependant, comme il n'y a aucune preuve historique de l'existence dudit sosie, ils ne peuvent démontrer avec pertinence leurs affirmations.

En revanche, dans d'autres récits, le remplaçant est un véritable personnage historique. Ainsi, *Bye-bye Sainte-Hélène* présente un sosie réel de Napoléon, le père Hilarion³⁵. En 1822, cet ecclésiastique a surpris des habitants de Lozère par sa ressemblance frappante avec l'ancien souverain. L'auteur du roman reprend d'ailleurs cette anecdote mais la situe dix ans plus tôt en 1812. Enfin, la doublure n'est pas forcément un véritable sosie. Chez Jacques Macé, Napoléon prend l'apparence d'un des deux religieux de sa suite, Buonavita, notamment en se faisant

²⁸ FLEISCHMAN, Théo, *L'évadé de Sainte-Hélène*, Turnhout, Brepols, 1960, 170 p., p. 97.

²⁹ LEYS, *op. cit.*, p. 14.

³⁰ COURTOIS, Jean-Marie, *Napoléon I^{er} en Amérique*, Paris, Publibook, 2012, 90 p., p. 24.

³¹ RABIN, *op. cit.*, p. 283.

³² *Ibid.*, p. 97-98.

³³ EBAYER, Pierre-Paul, *Revelations concerning Napoleon's escape from St-Helena*, New Orleans, Windmill Publishing Company, 1947, 400 p.

³⁴ WHEELER, Thomas Gerald, *Who Lies Here? A New Inquiry into Napoleon's Last Years*, New York, Putnam, 1974, 210 p.

³⁵ FILLION, *op. cit.*, p. 90.

pousser la barbe, et est autorisé à quitter l'île pour raison de santé³⁶. C'est également le cas dans la bande dessinée *L'Ombre de l'aigle* où le second abbé, Vignali, prend la place du captif. Ils ont globalement la même taille. Pour le reste, le captif a recours à une teinture et se laisse pousser la barbe, et l'abbé se rase et se noircit les cheveux. Ces dispositions permettent de faire illusion, alors qu'au départ les deux hommes ne se ressemblent guère³⁷.

La substitution entre Napoléon et son double est aisée lorsqu'il s'agit d'un membre de son entourage comme chez Jacques Macé et Didier Convard. En revanche, lorsque le sosie n'est pas sur l'île, une opération est mise en place pour organiser l'échange. Dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, la substitution a lieu lors d'une visite chez Bertrand. Napoléon laisse son cheval courir aux alentours. La doublure cachée près de la maison et habillée comme le captif prend sa place sur l'animal quand celui-ci arrive à sa hauteur. Puis, il rejoint l'officier anglais, membre de l'escorte, posté à distance de la résidence. Le militaire n'a donc pas pu constater la substitution, même s'il n'a pas vu Napoléon sortir de chez les Bertrand. Les deux hommes repartent vers Longwood, l'Anglais ignorant la présence d'un imposteur à ses côtés tandis que le captif est toujours chez Bertrand³⁸. De même, dans *La Mort de l'Empereur* de Simon Leys, Napoléon réussit à s'évader en montant dans un navire de commerce de passage et en y prenant la place de son sosie³⁹.

Enfin, la substitution peut avoir lieu avant même la reddition de Napoléon aux Anglais à l'été 1815. En effet, des ouvrages ne font pas évader Napoléon de Sainte-Hélène car il a échappé aux Anglais en juin et juillet 1815. Paul Vimeneu, dans son ouvrage *César dans l'île de Pan*, montre les Anglais s'emparant de Napoléon à Rochefort et l'envoyant à Sainte-Hélène. Mais, en réalité, l'homme capturé est un leurre et le vrai Napoléon prend un autre navire pour quitter l'Europe. Cette idée est reprise par Pierre Veber, dans *La Seconde vie de Napoléon I^{er}* et par Jean-Marie Courtois, dans *Napoléon I^{er} en Amérique*. L'ex-empereur ne débarque jamais à Sainte-Hélène et mène une existence libre. Ce scénario rappelle d'ailleurs des témoignages, dans les premières années de la Restauration, de Français persuadés d'avoir réellement vu Napoléon et croyant donc que celui qui se trouvait à Sainte-Hélène était un imposteur.

³⁶ Fondation Napoléon, MACÉ, Jacques, « Incroyable : Nous avons retrouvé le corps de Napoléon ! », [en ligne], (consulté le 14 mai 2017, à 17h40), <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/incroyable-nous-avons-retrouve-le-corps-de-napoleon/>.

³⁷ CONVARD, Didier, *Hertz, tome 4...*, op. cit., p. 56.

³⁸ FILLION, op. cit., p. 141.

³⁹ LEYS, op. cit., p. 7.

Les doublures décèdent donc le 5 mai 1821, sont enterrées d'abord à Sainte-Hélène puis transférées sous le dôme des Invalides. Cependant, soulignons une mise en valeur du caractère de Napoléon : retrouver sa liberté en acceptant qu'un autre individu subisse sa captivité lui cause des remords. Ainsi, dans *Bye-bye Sainte-Hélène*, Napoléon ne souhaite pas exposer au danger le pauvre homme chargé de prendre sa place, malgré le dévouement du sosie tout heureux d'accepter cette mission⁴⁰. Même une fois la substitution réussie, le captif répugne à laisser ses compagnons derrière lui. Il a mauvaise conscience de jouir de la liberté pendant que ses proches sont toujours détenus. En outre, si l'imposteur est découvert, ses compagnons risquent la prison à vie, voire la mort⁴¹. Ce sentiment est également présent dans *Napoléon I^{er} en Amérique* où l'exilé éprouve « du chagrin » pour sa doublure⁴².

Cependant, tous les récits depuis le XX^e siècle ne représentent pas les comploteurs faisant appel à un sosie. Tout d'abord, l'idée de faire croire à un suicide du prisonnier pour masquer sa fuite est présente dans *L'Armée de Sainte-Hélène*. Il y est prévu d'aviser les Anglais qu'il s'est jeté du haut d'une falaise⁴³. Avec cette solution, les ennemis de Napoléon ne le traquent pas et il peut profiter de sa liberté sans crainte. Toutefois, cette utilisation du suicide donne une autre image de la mort de Napoléon : il ne meurt plus dans sa maison des suites d'une longue maladie. Cette entorse importante à l'Histoire explique peut-être sa rareté. Dans *La Dame blanche*, cette divergence est surmontée. Le 5 mai 1821, Antommarchi lui administre une drogue pour qu'il semble mort et puisse s'échapper une fois le dispositif anglais de surveillance supprimé⁴⁴.

En outre, nous trouvons quelques évasions beaucoup plus surprenantes dans des ouvrages comiques ou d'anticipations. Dans le roman de science-fiction *Les Captifs de l'Ombre Jaune*, contrairement aux enlèvements de Napoléon réalisés en toute discrétion, c'est une véritable attaque organisée par l'Ombre Jaune, le principal protagoniste du roman, qui enlève le prisonnier. Qui plus est, le « sauveteur » de l'empereur déchu utilise des moyens modernes pour l'époque et même futuristes : sous-marin, parachutistes, destruction des vaisseaux anglais à l'aide d'un rayon laser...⁴⁵. De même, dans le roman humoristique *Les Pirates dans une aventure avec Napoléon*, le captif quitte son île par accident. En effet, à la suite d'un duel avec

⁴⁰ FILLION, *op. cit.*, p. 91 et 114.

⁴¹ *Ibid.*, p. 142-143.

⁴² COURTOIS, *op. cit.*, p. 39.

⁴³ PINARDI, *op. cit.*, p. 137.

⁴⁴ COTHIAS, Patrick, LIGNY, Jean-Marc, *op. cit.*, p. 30.

⁴⁵ VERNES, *op. cit.*, p. 62.

le capitaine des forbans sur une côte, les deux hommes tombent à l'eau et sont emportés par le courant. De ce fait, tous les habitants de l'île les croient décédés, alors qu'ils ont réussi à agripper un tronc d'arbre puis ont été recueillis par un navire de commerce⁴⁶.

Une autre raison peut expliquer que le monde n'apprenne pas la libération de Napoléon. Dans le prologue et l'épilogue de la bande dessinée de Didier Convard, *La Troisième mort de l'Empereur*, l'auteur de l'histoire se représente la racontant à Thierry Lentz et explique pourquoi elle est restée secrète : Hudson Lowe constate trop tard la substitution entre Napoléon et son sosie, et pour ne pas subir la honte d'avoir été berné il décide de faire croire à Londres à la mort de Napoléon à Sainte-Hélène⁴⁷. Ce ressort scénaristique qui consiste à maquiller l'Histoire pour cacher l'échec de la surveillance anglaise est également utilisé dans *Carot coupe-tête*⁴⁸.

Enfin, les conjurations qui réussissent présentent d'autres divergences. L'ambition du plan de libération, la complémentarité et la diversité des conspirateurs sont des atouts comme dans *Bye-bye Sainte-Hélène*. Dans cette œuvre, tous les membres du complot ont un rôle clé. Pauline Bonaparte a eu l'idée originale, Napoléon l'a organisée, Joseph l'a financée, les compagnons de l'ex-empereur ont eu l'idée du sosie déniché par Lucien et les aéronautes ont exécuté le plan. Ajoutons que le complot combine nouvelles technologies, utilisation d'une doublure et complicité dans l'île. Néanmoins, la dimension extraordinaire du projet n'est pas obligatoire. En effet, des plans aboutissant à une fuite du captif sont d'une grande simplicité et nécessitent peu de moyens.

11.2 NAPOLÉON S'ÉVADE MAIS NE MODIFIE PAS LE COURS DE L'HISTOIRE

11.2.1 L'avenir n'est pas écrit

Si les auteurs font évader Napoléon, aucun ne lui fait vivre des aventures identiques une fois libre. Comme l'écrit Jacques Macé sur les histoires liées à la survie de l'ex-empereur : « l'imagination des auteurs n'a pas fait défaut »⁴⁹. Il convient tout d'abord de préciser que dans

⁴⁶ DEFOE, *op. cit.*, p. 205.

⁴⁷ CONVARD, Didier, *Hertz, tome 5...*, *op. cit.*, p. 6-7.

⁴⁸ LANDAY, *op. cit.*, p. 336-338.

⁴⁹ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 2016, 544 p., p. 412.

des œuvres du XX^e et XXI^e siècles des évasions ne sont pas définitives, ce dernier peut quitter son île mais finit par y retourner. Les raisons en sont multiples. Dans *Les Captifs de l'Ombre Jaune*, Napoléon n'est plus à Sainte-Hélène mais n'en reste pas moins le prisonnier de son ravisseur⁵⁰. Toutefois, les héros du roman finissent par l'arracher aux griffes de l'Ombre Jaune et décident de le renvoyer sur son île après avoir effacé la mémoire de tous les témoins car ils ne doivent « pas changer le cours de l'Histoire »⁵¹.

Dans *Carot coupe-tête*, les comploteurs, malgré tous leurs déboires, réussissent à faire sortir Napoléon de Sainte-Hélène et font voile vers l'Amérique. Mais l'ex-empereur est à l'agonie et décède sur le navire⁵². Finalement, s'il n'a pu profiter de sa liberté retrouvée, au moins a-t-il la satisfaction de mourir libre sur un bateau arborant la cocarde tricolore. Les conspirateurs ramènent son corps à Sainte-Hélène ; les Anglais, hormis Hudson Lowe, ne découvrent donc pas l'évasion de Napoléon et le croient mort à Longwood. Enfin, il existe des récits où l'exilé fait lui-même le choix de retourner à Sainte-Hélène comme dans *Les Pirates dans une aventure avec Napoléon*, où il souhaite terminer ses mémoires sur son île⁵³. De même, dans *L'Armée de Sainte-Hélène*, il réussit à monter à bord du navire à vapeur et s'éloigne de Sainte-Hélène, mais sa santé est trop mauvaise, il fait notamment un malaise. Prenant conscience de son affaiblissement physique, il décide de renoncer et regagne sa prison⁵⁴. Par conséquent, sa mort prochaine est de nouveau l'obstacle empêchant sa délivrance. Pourtant, dans le roman de Davide Pinardi, Napoléon retrouve la santé, reçoit les navigateurs de passage sur l'île et, pour ses loisirs, prend des bains de soleil avec chaise-longue et parasol sur la plage⁵⁵. Ainsi, il se comporte comme un homme en vacances loin des soucis de la politique européenne et a retrouvé une tranquillité d'esprit. Finalement, cette tentative de fuite lui permet d'apprécier les derniers mois de son existence et, s'il ne s'est pas libéré physiquement, il a retrouvé une certaine liberté psychologique.

Quand Napoléon quitte définitivement sa prison, les récits présentent également des ressemblances et des divergences. D'abord, sur le lieu où l'exilé mène une nouvelle vie. Au XIX^e siècle et au début du XX^e il n'y a pas de lieu qui se démarque. Ainsi, Napoléon revient en

⁵⁰ VERNES, *op. cit.*, p. 66.

⁵¹ *Ibid.*, p. 97.

⁵² LANDAY, *op. cit.*, p. 334.

⁵³ DEFOE, *op. cit.*, p. 211.

⁵⁴ PINARDI, *op. cit.*, p. 213.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 223 et 226.

Europe dans le récit de Ledru et échoue en Afrique australe dans le récit anonyme *Seconde vie de Napoléon* et dans celui de Mikhaïl Pervhoukine. L'ex-empereur est donc imaginé se retirant ou voyageant un peu partout dans le monde, ce qui renforce son universalité. Mais, à partir du XX^e siècle deux localisations sont privilégiées : l'Amérique, comme dans *L'évadé de Sainte-Hélène* de Theo Fleischman ou dans *Napoléon I^{er} en Amérique* de Jean-Marie Courtois, et l'Europe, comme dans *La Mort de Napoléon* de Simon Leys ou *La Seconde vie de Napoléon I^{er}* de Pierre Veber. Toutefois, certains auteurs font des choix plus insolites. Ainsi, des îles accueillent l'exilé comme l'île Maurice chez Jacques Macé, et une île dans l'océan Pacifique dans *César dans l'île de Pan*.

Soulignons un point important dans les récits où le prisonnier réussit à s'évader : il fait toujours preuve d'ambition et ne songe nullement à prendre une quelconque retraite. S'il s'est évadé, c'est pour reprendre le pouvoir ou, du moins, avoir une activité importante et prestigieuse. Minoritaires sont les œuvres où Napoléon accepte de vivre loin de toute agitation. Certes, il en existe et sont récentes : par exemple dans *Incroyable : Nous avons retrouvé le corps de Napoléon !*, il vit, au départ, incognito auprès de sa mère et de sa sœur Pauline à Rome⁵⁶. De même, dans *Napoléon I^{er} en Amérique*, il choisit de vivre en bourgeois américain comme son frère Joseph. Plus insolite, chez Didier Convard, après son évasion, il se dirige vers l'Égypte dans une quête spirituelle : il n'est alors pas question de reprendre le pouvoir, ou de mener une existence paisible, mais de découvrir un remède pour guérir l'ex-empereur des effets du poison absorbé à Sainte-Hélène et qui est toujours présent dans son organisme. En parallèle, il doit se cacher de Hudson Lowe perpétuellement à sa recherche pour l'assassiner⁵⁷. Napoléon finit par échapper à son adversaire et trouve des prêtres égyptiens, qui le soignent. Il termine sa vie en paix comme infirmier dans une communauté de lépreux en Égypte⁵⁸.

Dans les œuvres où il s'échappe, l'évasion a généralement lieu au début du récit qui narre donc ses aventures une fois libre, et non pas l'organisation du plan lui permettant de retrouver cette liberté. *Bye-bye Sainte-Hélène* est un contre-exemple puisque le captif s'évade dans les dernières pages du roman. Alain Fillion décrit tous les préparatifs de sa libération. Dans l'ultime chapitre, il débarque à Buenos Aires où les comploteurs lui ont aménagé une nouvelle maison

⁵⁶ Fondation Napoléon, MACÉ, Jacques, « *Incroyable : Nous avons retrouvé le corps de Napoléon !* », [en ligne], (consulté le 14 mai 2017, à 17h40), <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/incroyable-nous-avons-retrouve-le-corps-de-napoleon/>.

⁵⁷ CONVARD, Didier, *Hertz, tome 5...*, op. cit., p. 18

⁵⁸ *Ibid.*, p. 35-38 et 55.

sur le modèle de la Malmaison. Il y vit sous un nom d'emprunt et recouvre peu à peu la santé⁵⁹. Le roman prend fin sur une lettre de Napoléon enfin libre et débordant de projets pour l'avenir : il envisage notamment de participer aux révoltes d'Amérique du Sud, de visiter l'ensemble du continent américain et même, dans un futur lointain, de revenir en Europe⁶⁰. L'œuvre accorde à Napoléon une fin heureuse et c'est au lecteur d'imaginer la suite.

11.2.2 Les aventures tragi-comiques de Napoléon

Dans les récits où Napoléon a des projets ambitieux après sa libération, la route pour les réaliser est semée d'embûches. Effectivement, si l'évasion est assez facile, les écrivains imaginent ensuite de nombreux obstacles où se mêlent malchance, coups du destin et ironie. Ainsi, dans *La Seconde vie de Napoléon* de Mikhaïl Pervhoukine, le navire en route vers Europe, avec à bord Napoléon et ses complices, échoue sur les côtes africaines après une tempête et un combat avec un vaisseau de guerre anglais⁶¹. De même, dans l'ouvrage de Paul Vimereu, l'exilé navigue dans le Pacifique, échoue sur une île déserte et doit apprendre à vivre comme Robinson Crusoé. Enfin, dans *La Mort de Napoléon*, le voyage de l'ex-empereur, de son évasion à son débarquement en Europe, prend dix mois⁶² ! En effet, il est d'abord contraint de faire un détour par le Cap puis doit attendre un navire à destination de l'Europe⁶³. Une fois en vue des côtes françaises, il ne peut débarquer, le capitaine du bateau, pour des raisons commerciales, souhaite finalement partir directement à Anvers pour vendre plus cher sa cargaison⁶⁴ ; Napoléon, une fois en Belgique, ne retrouve pas les comploteurs, ces derniers l'attendant à Bordeaux. Il doit donc les rejoindre par ses propres moyens, ce qui est d'autant plus difficile qu'il ne connaît pas leurs identités !

En outre, dans ces récits, Napoléon ne peut plus se présenter sous sa véritable identité et adopte celle de son remplaçant à Sainte-Hélène. Dès le XIX^e siècle, ce subterfuge donne lieu à des situations cocasses. Dans *Jussuph Pascha, ou l'histoire de l'évasion de Napoléon de Sainte-Hélène*, l'exilé débarque en Angleterre et reprend le travail de l'homme dont il a usurpé

⁵⁹ FILLION, *op. cit.*, p. 153.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 154-155.

⁶¹ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhaïl, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le jeudi 11 mai 2017 à 16h42), <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhaïl-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-30.php>.

⁶² LEYS, *op. cit.*, p. 24.

⁶³ *Ibid.*, p. 9.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 23.

l'identité, à savoir secrétaire de Wellington : Napoléon au service du vainqueur de Waterloo, l'auteur ne manque pas d'ironie. Toutefois, l'évadé finit par se lasser et part en Égypte où il apprend la nouvelle de son décès officiel à Sainte-Hélène⁶⁵. Puis, lors de ses pérégrinations dans l'Empire ottoman, il rencontre d'anciennes relations comme madame de Staël alors en voyage en Orient. Il finit même par croiser par hasard, dans un théâtre d'une province ottomane, le maréchal Ney. Lui aussi a truqué sa mort et s'est reconverti en acteur itinérant⁶⁶ !

Les auteurs à partir du XX^e siècle continuent de dépeindre des scènes comiques. Chez Jacques Macé, l'ex-empereur est de retour en Europe et part vivre à Rome auprès de sa famille sous l'identité de l'abbé dont il prend les fonctions et part même pour l'île Maurice en 1828, officiellement comme missionnaire⁶⁷. Certes, l'auteur ne précise pas s'il a exercé les fonctions d'abbé, mais l'idée de faire vivre Napoléon sous l'identité d'un homme d'église, sachant ses sentiments très mitigés vis-à-vis de la religion, est insolite.

L'idée d'un Napoléon confronté à l'annonce de « sa mort » peut aussi être un ressort comique. Elle est intéressante car elle permet de mettre en scène l'ancien souverain incognito, observant la façon dont le monde réagit à sa mort et comment lui-même ressent cette nouvelle. Dans *La Mort de Napoléon* de Simon Leys il l'apprend peu après avoir regagné la France⁶⁸. Les Français sont attristés, tandis que Napoléon est furieux. En effet, le sosie devait jouer son rôle pendant une longue période afin de lui laisser le temps de concevoir un projet de reprise du pouvoir⁶⁹.

D'autres situations tout aussi rocambolesques sont mises en scène. Ainsi, dans *La Mort de Napoléon*, l'exilé traverse le terrain de Waterloo, devenu un site touristique particulièrement lucratif où les commerçants essayent en permanence de soutirer de l'argent aux visiteurs, y compris par le biais d'arnaques. Napoléon est surpris de découvrir une auberge désignée comme

⁶⁵ SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha, ...*, volume 1..., *op. cit.*, p. 79.

⁶⁶ SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha, oder Geschichte der an seinem vermeintlichen Todestage erfolgten Flucht Napoleon's aus Sanct Helena, dann der geheimen Aufnahmedes Ex-Kaisers am constantinopolitanischen Hofe u.s.w. : romantisches Originalgemälde [Jussuph Pascha, ou l'histoire de l'évasion de Napoléon de Sainte-Hélène qui eut lieu le jour de sa prétendue mort, puis de l'accueil secret de l'ancien empereur à la cour de Constantinople, etc. : une peinture originale romantique]*, volume 3, Stuttgart, Gebrüder Franckh, 1829, 255 p., p. 170.

⁶⁷ Fondation Napoléon, MACÉ, Jacques, « Incroyable : Nous avons retrouvé le corps de Napoléon ! », [en ligne], (consulté le 14 mai 2017, à 17h40), <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/incroyable-nous-avons-retrouve-le-corps-de-napoleon/>.

⁶⁸ LEYS, *op. cit.*, p. 69.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 71.

le lieu où il aurait passé la journée la veille de la bataille. Et elle se visite moyennant paiement. Pourtant, il n'y a jamais mis les pieds⁷⁰. L'un des guides prétend, pour escroquer les voyageurs, être un ancien de la Grande Armée et avoir combattu à Waterloo. Or, quand l'ex-empereur écoute les descriptions de la bataille, il ne peut s'empêcher de le contredire et de relever toutes les erreurs. Le guide, n'ayant pas reconnu son interlocuteur, déclare : « moi, j'y étais ! »⁷¹. Enfin, dans *César dans l'île de Pan*, après l'arrivée de Napoléon sur une île du Pacifique, un autre naufragé anglais débarque et décide de prendre possession de l'île. Les deux hommes finissent par s'affronter pour ce territoire sans intérêt. De cette manière, l'auteur montre Napoléon et l'Angleterre ennemis même après 1815.

Finalement, avec des situations totalement absurdes mais aussi ironiques, les auteurs jouent avec Napoléon et le confrontent avec le passé dont il ne peut se défaire.

11.2.3 Napoléon n'est plus Napoléon

L'impossibilité pour Napoléon de reprendre sa véritable identité est un ressort scénaristique important. En effet, pour maintenir un semblant de vérité historique, les écrivains ne doivent pas lui permettre de déclarer au monde sa présence hors de Sainte-Hélène. Une explication est apportée par les ouvrages : la découverte de son identité remettrait en cause ses plans et entraînerait le risque d'un retour à Sainte-Hélène. De ce fait, dès les premiers ouvrages traitant de son évasion, Napoléon vit de manière incognito. Chez Adolph Schaden, il prend soin de ne pas retourner en France de peur d'être reconnu et arrêté⁷². Toutefois, il peut consentir à révéler sa véritable identité lorsqu'il évalue cette action comme potentiellement profitable. Toujours, dans *Jussuph Pascha, ou l'histoire de l'évasion de Napoléon de Sainte-Hélène* en 1826, il se rend devant le souverain de Constantinople Mahmoud II et lui déclare être « Napoléon Buonaparte »⁷³. Il arrive à le convaincre et se voit offrir une vie à la cour sous l'identité de Yousouf Pacha. En tant que seigneur turc, il dispose alors de son harem, est également entouré de divers courtisans, mais aussi de partisans auxquels il conte sa vie à Sainte-Hélène. Cependant, tous ses interlocuteurs doivent taire la vérité pour ne pas altérer la réalité historique...

⁷⁰ *Ibid.*, p. 32.

⁷¹ *Ibid.*, p. 38.

⁷² SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha, ..., volume I..., op. cit.*, p. 61.

⁷³ *Ibid.*, p. 116.

Cette vie cachée se maintient dans les œuvres du XX^e et du XXI^e siècle. Dans *La Mort de Napoléon*, à peine sur le navire à destination de l'Europe, sous une fausse identité, il redoute que l'équipage le reconnaisse et réduise à néant son retour⁷⁴. D'ailleurs, Simon Leys joue avec cette possibilité. Effectivement, un matelot lui trouve une ressemblance avec l'ancien empereur et s'amuse à l'appeler Napoléon ; il est rapidement imité par tout l'équipage. Cependant, ces derniers sont loin de deviner que c'est sa véritable identité⁷⁵. Le seul marin à ne pas trouver la blague amusante est un Bonapartiste convaincu, qui ne voit aucune ressemblance entre l'homme présent sur le bateau et son empereur, et qualifie même la personne à bord de laide et obèse⁷⁶ ! L'auteur apporte une explication sur la raison pour laquelle Napoléon n'est pas reconnu. L'ex-empereur ne porte plus ses habits fétiches, le bicorne et la redingote, et il est physiquement transformé. Il aurait lors de son séjour à Sainte-Hélène subi une altération physique. Il serait ainsi devenu quasiment chauve et paraîtrait plus âgé qu'en réalité⁷⁷. Et, une fois en France, quand ses plans pour reprendre le pouvoir connaissent des difficultés, les rares personnes mises au courant de son identité pour l'aider dans sa quête ne le croient pas. D'ailleurs, ils le prennent pour un fou et le font examiner par le directeur d'un asile⁷⁸. Néanmoins, il reste fidèle à lui-même et conserve ses colères légendaires. Par exemple, après avoir été examiné par un psychiatre, il entre en fureur au point de terroriser toutes les personnes présentes dans la pièce. De même, dans *La Dame blanche*, Napoléon, réfugié en Amérique latine, est reconnu par des rebelles mais, croyant comme le reste du monde qu'il est décédé, ils pensent qu'il s'agit de Joseph et sont donc surpris par ses exceptionnelles capacités militaires⁷⁹.

Dans ces histoires, quelques rares personnages le reconnaissent. Ce sont des anciens soldats de la Grande Armée. Ainsi, chez Simon Leys, il est arrêté en Belgique par la police pour avoir oublié de payer sa note d'hôtel à Charleroi mais un des policiers, un vétéran, l'identifie, le fait sortir du commissariat et lui fait passer la frontière française⁸⁰. Napoléon reste d'ailleurs toujours proche de ses soldats. Ainsi, lorsque celui qui l'a aidé souhaite faire un salut militaire, l'ex-empereur préfère une accolade⁸¹. De même, dans la bande dessinée de Didier Convard, un officier à la retraite reconnaît Napoléon en Égypte et lui propose son aide⁸². Par cette

⁷⁴ LEYS, *op. cit.*, p. 9.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 10.

⁷⁶ *Idem.*

⁷⁷ *Ibid.*, p. 10-11.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 106.

⁷⁹ COTHAS, Patrick, LIGNY, Jean-Marc, *op. cit.*, p. 245.

⁸⁰ LEYS, *op. cit.*, p. 53-55.

⁸¹ *Ibid.*, p. 57.

⁸² CONVARD, Didier, *Hertz, tome 5...*, *op. cit.*, p. 20-22.

reconnaissance uniquement par des personnages peu importants, l'évasion de Napoléon reste donc cachée et la réalité historique n'est pas altérée.

En conséquence, dans ces récits, les auteurs utilisent toujours une parade pour empêcher Napoléon de révéler sa présence. Il ne peut donc vivre comme par le passé et doit se construire une nouvelle vie. Cette idée permet aux écrivains d'imaginer un personnage neuf.

11.2.4 L'intelligence au service de l'ambition

Il faut noter un point commun à la majorité de ces histoires : le génie de Napoléon est intact. Certes, dans *Les Captifs de l'Ombre Jaune*, il est en pleine déchéance intellectuelle et son ravisseur, très déçu de ne pas retrouver le grand général d'avant 1815, ne peut donc lui voler cette intelligence qui a totalement disparu⁸³. Cependant, il s'agit d'une exception. Tous les autres récits montrent un Napoléon aux grandes facultés intellectuelles. Si *La Mort de Napoléon* le présente comme physiquement affaibli, moralement il conserve toute sa vivacité. Ainsi, dans ce roman, il loue une chambre chez une marchande dont l'établissement est en difficulté. Pour la remercier, il organise tout un plan digne de la préparation de ses campagnes militaires avec cartes, utilisation de la vitesse et des facteurs humains, et emploie même un langage militaire⁸⁴. Et il obtient un grand succès, il devient d'ailleurs un marchand prospère mais avec toujours le projet de reprendre un jour le pouvoir. Déjà au XIX^e siècle, cette idée de l'exploitation de son génie pour faire fortune dans le commerce est présente. Dans les mémoires de Ledru, Napoléon, après son évasion, s'installe à Vérone et se mue en commerçant à la tête d'une entreprise florissante⁸⁵. Par conséquent, Napoléon brille mais de manière discrète, sans révéler sa présence au monde, et l'Histoire n'est donc pas altérée.

Toutefois, cette intrigue remet en cause la psychologie de l'ex-empereur. Effectivement, il est étonnant qu'après avoir conquis une partie de l'Europe, Napoléon se contente d'être un commerçant anonyme. D'autres auteurs lui ont imaginé des fonctions plus prestigieuses sans modifier la réalité. L'homme de guerre est d'ailleurs particulièrement exploité. En effet, plusieurs brochures allemandes de la fin des années 1820 le conduisent dans l'Empire ottoman,

⁸³ VERNES, *op. cit.*, p. 75.

⁸⁴ LEYS, *op. cit.*, p. 78-80.

⁸⁵ *Le Figaro, Supplément littéraire du dimanche*, 11 février 1911, 4 p., p. 3.

et le mettent au service de la Sublime Porte : il combat pour les Turcs lors de la guerre russo-ottomane de 1828-1829 sous le nom d'Hussein Pacha⁸⁶. Or, Hussein Pacha est bel et bien un général qui a combattu et s'est distingué lors de cette guerre.

Le récit en trois volumes d'Adolph Schaden reprend une partie des idées des brochures allemandes, avec des différences. Par exemple, au début du troisième tome, il est souligné que Hussein Pacha n'est pas Napoléon, dont la fausse identité est Jussuf Pacha⁸⁷ : l'ex-empereur apporte de nombreuses innovations dans l'armée ottomane puis la dirige⁸⁸. Il mate, entre autres, des révoltes et prend part au massacre des Janissaires, événement historique survenu en 1826. Ainsi, il continue d'être un acteur de l'Histoire mais sous un nouveau nom. Il participe aussi à la guerre d'indépendance grecque du côté turc et à l'affrontement russo-turc de 1828-1829. Lors de ces conflits, il est même reconnu par des soldats. Cependant, ceux-ci ne pensent nullement qu'il s'agit de l'ex-empereur mais plutôt son fantôme hantant les champs de bataille⁸⁹. Dans cette œuvre, l'exilé conserve ses qualités de stratège militaire et remporte plusieurs succès. Ces victoires lui sont d'ailleurs profitables car, le sultan n'étant pas ingrat, il lui offre en mariage sa propre fille. Il a même un fils avec sa nouvelle épouse en 1827⁹⁰.

Ces histoires, situées à la fin des années 1820, d'un Napoléon général au service de la Sublime Porte, rappellent son rêve oriental. Si elles paraissent invraisemblables, des destins similaires se sont déjà produits. Ainsi le comte de Bonneval parti en Turquie en 1731, prit par la suite le nom d'Ahmed Pacha et entra dans l'armée ottomane. Au demeurant, le général Bonaparte en 1795 avait reçu des propositions pour devenir instructeur d'artillerie à Constantinople. Par conséquent, si ces récits restent très irréalistes, ils n'en sont pas moins intéressants par leur reprise d'éléments qu'auraient pu vivre Bonaparte avant sa prise de pouvoir en 1799.

Napoléon ne se couvre pas uniquement de gloire en Orient surtout depuis le XX^e siècle.

⁸⁶ GRASILLIER, Léonce, « Napoléon n'est pas mort à Sainte-Hélène II »..., *art. cit.*, p. 228.

⁸⁷ SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha*,..., volume 3..., *op. cit.*, p. 4-5.

⁸⁸ SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha, oder Geschichte der an seinem vermeintlichen Todestageerfolgten Flucht Napoleon's aus Sanct Helena, dann der geheimen Aufnahmedes Ex-Kaisers am constantinopolitanischen Hofe u.s.w. : romantisches Originalgemälde [Jussuph Pascha, ou l'histoire de l'évasion de Napoléon de Sainte-Hélène qui eut lieu le jour de sa prétendue mort, puis de l'accueil secret de l'ancien empereur à la cour de Constantinople, etc. : une peinture originale romantique]*, volume 2, Stuttgart, Gebrüder Franckh, 1829, 220 p., p. 73.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 175.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 188.

Dans *Seconde vie de Napoléon*, il obtient d'autres lauriers grâce à ses talents. Effectivement, après son naufrage en Afrique, il rencontre les Cafres qui le confondent avec une divinité et le désignent donc comme leur chef. Ainsi, il organise avec succès la tribu comme un véritable État. Il entreprend également de créer une « Grande armée africaine » et crée un vaste pays⁹¹. Il retrouve donc une situation similaire à celle qu'il avait sous le Consulat et l'Empire, lorsqu'il réforma une nation. Enfin, il faut citer *La Dame blanche*, paru en 2005 où Napoléon évadé de Sainte-Hélène et réfugié anonymement en Amérique du Sud, se met au service de Bolivar dans les années 1820 et l'aide grâce à ses dons militaires pour assurer l'indépendance des colonies espagnoles⁹².

Au final, dans ces récits, les auteurs dépeignent Napoléon une fois libre comme un nouveau grand homme qui réalise des exploits. Mais, s'il continue d'être un acteur important, il ne modifie pas l'Histoire, soit parce qu'il a adopté une nouvelle identité, soit parce qu'il œuvre dans des territoires éloignés de l'Europe sans lien avec le Vieux Continent.

11.2.5 Bonne ou mauvaise fortune

L'existence de Napoléon après son évasion n'est pas toujours idyllique. Si, dans les récits précédents, son génie lui permet de satisfaire ses ambitions, tous les ouvrages ne le présentent pas comme triomphant. Il convient de citer *La Mort de Napoléon* où, malgré ses efforts, il ne parvient pas à reprendre le pouvoir. Dans ce roman, il connaît une suite d'infortunes très loin de ses exploits de jadis. En effet, après la mort de son sosie, le monde le croit décédé. De ce fait, il ne peut annoncer qu'il est le véritable Napoléon surtout sans soutien ni preuve. Il n'arrive pas à retrouver les membres du complot, disséminés en France, avec lesquels il communiquait à Sainte-Hélène. Surtout sa visite à Paris d'un établissement psychiatrique où sont regroupés plusieurs fous persuadés d'être Napoléon affaiblit ses ardeurs⁹³. Il est donc contraint de devenir un citoyen anonyme. Comble de malchance, il côtoie des Bonapartistes nostalgiques de l'Empire mais qui ne le reconnaissent pas. Certes, ils avouent s'être plusieurs fois rassemblés dans les cafés pour mettre sur pied des plans d'évasion mais sans jamais envisager de les concrétiser. L'impossibilité de reprendre le pouvoir est présente tout au long

⁹¹ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhail, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le jeudi 11 mai 2017 à 16h47), <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhail-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-33.php>.

⁹² COTHIAS, Patrick, LIGNY, Jean-Marc, *op. cit.*, p. 92.

⁹³ LEYS, *op. cit.*, p. 94.

de l'ouvrage, les obstacles s'accumulent sans cesse. Malgré tout, il continue de préparer des projets, songe à entrer en contact avec des députés, d'anciens ministres... Mais il échoue en permanence. Finalement, si l'homme est toujours le même, le monde a changé et il ne peut lutter.

Certains auteurs lui font vivre une seconde captivité. Ainsi, chez Adolph Schaden, il est capturé par les Russes lors de la guerre russo-ottomane. Mais ils ne l'identifient pas et le traitent comme un général en chef ottoman et un gendre du sultan. Il connaît donc une nouvelle captivité mais beaucoup plus douce dans un château en Crimée⁹⁴. D'ailleurs, cette captivité ressemble beaucoup à celle anticipée par Napoléon en juillet 1815 lors de sa reddition aux Anglais, lorsqu'il pensait pouvoir vivre dans la campagne anglaise. De même, chez Mikhaïl Pervhoukine en 1824, après l'attaque d'une tribu africaine rivale de celle dirigée par l'ex-empereur, il est fait prisonnier⁹⁵. Cette capture repousse d'ailleurs ses desseins ambitieux car il a toujours ses yeux tournés vers l'Europe et souhaitait y retourner pour reprendre le pouvoir⁹⁶.

Finalement, avec les différentes versions de la vie de Napoléon libre, l'Histoire est respectée car il ne fait plus parler de lui sous sa véritable identité ou ne tente pas ou ne parvient pas à reprendre le pouvoir en Europe. Tout événement susceptible d'entraîner une rupture avec la réalité historique est banni. Ainsi, les auteurs ont tenté de rendre leurs textes crédibles. De ce fait, le destin de Napoléon est éloigné des rêves de grandeur imaginés par les comploteurs.

11.3 SAINTE-HÉLÈNE ET L'UCHRONIE

11.3.1 Rareté uchronique

Un dernier thème à étudier est l'uchronie. Il s'agit d'un genre littéraire à part, où l'Histoire connaît un profond changement à partir d'un point de rupture. Les ouvrages de fiction cités précédemment ne peuvent être qualifiés d'uchronies car s'il y a un point de rupture, la tentative

⁹⁴ SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha, ..., volume 3...*, op. cit., p. 108.

⁹⁵ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhaïl, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le jeudi 11 mai 2017 à 17h09), <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhaïl-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-38.php>.

⁹⁶ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhaïl, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le jeudi 11 mai 2017 à 16h50), <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhaïl-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-37.php>.

d'évasion, à la fin du récit l'Histoire est respectée. Les personnages ne peuvent la changer. La libération est un échec, et si elle est un succès, celui-ci n'a peu ou pas d'effet sur le cours des événements postérieurs. Cependant, très rapidement, Napoléon devient un personnage uchronique. Selon le spécialiste de la science-fiction Jacques Van Herp, Napoléon est une personnalité entretenant des liens très étroits avec ce genre⁹⁷. La richesse de l'histoire napoléonienne s'y prête parfaitement du fait de ses multiples rebondissements. D'ailleurs, comme le commente Jean Tulard à propos de la vie de Napoléon : elle « paraîtrait invraisemblable sous la plume d'un romancier tant la Fortune y est changeante »⁹⁸. Aussi, de très nombreuses uchronies le prennent-elles pour sujet. C'est le cas d'une des toutes premières écrite par Louis Geoffroy en 1836, où l'Empereur triomphe en Russie en 1812 et conquiert le monde⁹⁹. D'autres textes narrent sa victoire à Waterloo comme *L'Histoire est un mensonge... que personne ne conteste*¹⁰⁰ ou sa conquête de l'Orient dans *Les Nuits d'Orient : contes nocturnes*¹⁰¹. Si le captif à Sainte-Hélène n'écrit pas d'uchronie, il imagine à plusieurs reprises ce qu'aurait été sa vie s'il avait fait d'autres choix. Par exemple, il affirme lors de son arrivée à Sainte-Hélène, « J'aurais mieux fait de rester en Égypte. Je serais, à présent, empereur de tout l'Orient »¹⁰².

Des uchronies sur la captivité de Sainte-Hélène apparaissent surtout au XX^e siècle dans les milieux anglo-saxons. L'une des premières est celle de l'historien et homme politique anglais Herbert Fischer *If Napoleon Had Escaped to America*, (Si Napoléon s'était échappé en Amérique), publié en 1931 dans l'anthologie *If It Had Happened Otherwise* de John Collings Squire. Toutefois, soulignons le peu d'uchronies sur ce sujet, aucune ne mettant en scène une évasion. Le texte de Herbert Fischer tout comme celui de Ginette Major en 2010, *Napoléon, l'exil en Amérique*, modifient l'Histoire dès juillet 1815. Napoléon ne se rend pas aux Anglais mais réussit à leur échapper. D'autres récits le font partir mais de manière légale. Dans l'un, l'auteur britannique Nathaniel Hawthorne imagine Londres décidant un transfert en Angleterre après plusieurs années à Sainte-Hélène¹⁰³. Malgré la rareté de ces écrits, il convient de les analyser car ils présentent un autre avenir pour Napoléon après 1815.

⁹⁷ VAN HERP, Jacques, *Napoléon et l'uchronie*, Bruxelles, Recto-Verso, 1993, 94 p., p. 59.

⁹⁸ TULARD, Jean, *Napoléon, les grands moments d'un destin...*, op. cit., p. 150.

⁹⁹ GEOFFROY, Louis, *Napoléon et la conquête du monde, 1812-1832, Histoire de la monarchie universelle*, Paris, Delloye, 1836, 500 p.

¹⁰⁰ PILLIET, Nicolas, *L'Histoire est un mensonge... que personne ne conteste*, Paris, Unicomm, 2009, 486 p.

¹⁰¹ MÉRY, Joseph, *Les Nuits d'Orient : contes nocturnes*, Paris, Lévy frères, 1854, 345 p.

¹⁰² GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 1...*, op. cit., p. 67.

¹⁰³ HAWTHORNE, Nathaniel, *P's Correspondence*, in *Moses from and old manse, part 2*, Londres, Wiley et Putnam, 1846, p. 113 à 131, p. 122.

11.3.2 De l'empereur au bourgeois anglais

Dans les ouvrages uchroniques, l'existence de Napoléon en exil diverge de celle des œuvres où il conserve une fausse identité. En effet, l'absence de l'ex-empereur de Sainte-Hélène est connue du reste du monde et il n'a donc pas besoin de se cacher. Dans *P's Correspondence* de Nathaniel Hawthorne en 1846, les Anglais sont parfaitement au courant de la présence de Napoléon dans leur pays. D'ailleurs, l'exilé reste physiquement reconnaissable avec son bicorne, sa redingote grise et sa légion d'honneur¹⁰⁴. De même, dans *Napoléon, l'exil en Amérique*, il vit outre-Atlantique aux yeux du monde entier¹⁰⁵. Plus excessif, *If Napoleon Had Escaped to America* décrit un débarquement de l'ex-empereur à Boston, où il est reçu avec chaleur par la population locale hostile aux Anglais suite à la guerre anglo-américaine de 1812¹⁰⁶.

Les uchronies où Napoléon parvient en Amérique présentent des similitudes, notamment la réunion de Français autour de sa personne. Ainsi, dès le départ, il est accompagné de proches, généralement les mêmes qu'à Sainte-Hélène. Effectivement, chez Herbert Fischer se tiennent à ses côtés, Bertrand toujours fidèle à son empereur¹⁰⁷ mais aussi Las Cases. Ce dernier représente d'ailleurs la voix de la sagesse en tentant de convaincre son maître que sa carrière est finie et en l'exhortant à ne pas diriger ses regards vers de nouvelles conquêtes¹⁰⁸. Joseph Bonaparte est également présent dans les deux récits dont l'action se passe en Amérique. Dans *Napoléon, l'exil en Amérique*, il construit comme son homologue historique Point Breeze¹⁰⁹. Les auteurs s'inspirent donc de l'Histoire réelle par rapport aux acteurs et à leur psychologie.

Enfin, Napoléon, dans ces deux uchronies, retrouve une famille auprès de Marie Walewska et de leur fils Alexandre. En effet, ceux-ci le rejoignent dans le Nouveau Monde pour vivre à ses côtés. Dans *If Napoleon Had Escaped to America* en 1817, Napoléon divorce même de Marie-Louise et s'apprête à épouser sa maîtresse enceinte de leur second enfant¹¹⁰. La

¹⁰⁴ *Idem.*

¹⁰⁵ MAJOR, Ginette, *Napoléon, l'exil en Amérique, tome 1, le colonel Muiron*, Montréal, VLB, 2010, 374 p., p. 131.

¹⁰⁶ FISCHER, Herbert, *If Napoleon Had Escaped to America*, dans, SQUIRRE, John, *If It Had Happened Otherwise*, Londres, Sidgwick and Jackson, 1931, p. 113 à 142, p. 117. Traduction en français par VIAL (Eric), « Si Napoléon s'était enfui en Amérique », PERNOT (François), VIAL (Eric), *L'Uchronie : l'Histoire telle qu'elle n'a pas été, telle qu'elle aurait pu être*, Montreuil, Œil, p. 159 à 186.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 120.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 131.

¹⁰⁹ MAJOR, Ginette, *Napoléon, l'exil en Amérique, tome 1, le colonel Muiron...*, *op cit*, p. 226-227.

¹¹⁰ FISCHER, *op. cit.*, p. 135.

présence de la comtesse polonaise est crédible, elle a régulièrement rendu visite à Napoléon lors de ses revers en 1814 et 1815. Elle a notamment effectué un bref séjour à l'île d'Elbe.

Outre l'entourage de l'exilé, les textes s'attardent sur sa vie. Nathaniel Hawthorne décrit après son transfert en Angleterre, Napoléon éloigné des affaires politiques et guerrières. Il s'accommode de la vie d'un bourgeois anglais. L'écrivain reprend ainsi les propos du vaincu de Waterloo en juillet 1815 sur l'existence à laquelle il aspire. D'ailleurs, dans cette histoire, il a cessé de faire peur à l'Europe¹¹¹. De même, Ginette Major présente un Napoléon aux ambitions modestes et qui ne veut plus être mêlé à des projets d'envergure. Il tente de mener une existence simple, similaire à celle de son frère Joseph en Amérique¹¹².

En revanche, Herbert Fischer dépeint Napoléon très différent. Celui-ci ne parvient pas à vivre simplement aux États-Unis, ne supporte pas de ne rien faire et son bonheur conjugal ne lui suffit pas. Mais il reste charismatique, il est capable d'enflammer un peuple, et est encore ambitieux : il souhaite conquérir le monde et en priorité l'Amérique. En effet, à peine arrivé dans le Nouveau Monde, devant une foule importante à Boston, il déclare vouloir aider les Américains à conquérir le Canada et l'Amérique du Sud¹¹³. Dans ce récit, l'Amérique latine connaît des révoltes indépendantistes et Napoléon veut y jouer un rôle. Sa motivation est d'autant plus forte que sa participation nuirait à ses ennemis, les Bourbons.

Si Herbert Fischer reprend l'idée d'un Napoléon ambitieux refusant toute retraite, il conserve également la vision du général consciencieux qui prépare minutieusement ses campagnes militaires. Ainsi, dans le dessein de conquérir le Canada et l'Amérique latine, il multiplie les contacts avec les Indiens, les populations des territoires visés, les notables américains et accumule les informations. À l'été 1817, il constitue une petite armée composée de multiples nationalités : Français, Américains, Polonais... tous volontaires, part pour l'Amérique du Sud afin de participer aux révoltes indépendantistes et obtient une série de succès. De surcroît, il parvient à fonder une République fédérale et libérale en Amérique latine dans une partie des anciennes colonies espagnoles et chaque grande figure rebelle, tels Bolivar et San Martin, devient gouverneur de province¹¹⁴. Un Napoléon triomphant apporte la liberté

¹¹¹ HAWTHORNE, *op. cit.*, p. 122.

¹¹² MAJOR, Ginette, *Napoléon, l'exil en Amérique, tome 1, le colonel Muiron...*, *op. cit.*, p. 149-152.

¹¹³ FISCHER, *op. cit.*, p. 118.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 136.

aux possessions espagnoles tout en les unifiant durablement à son profit. Aussi, l'auteur de cette uchronie le présente-t-il réussissant là où Bolivar a échoué en accomplissant l'unité de l'Amérique du Sud espagnole. Ce destin grandiose illustre l'idée d'un être capable des plus grands exploits.

L'idée d'un Napoléon échappant aux Anglais en juillet 1815, et qui, au lieu d'être enfermé à Sainte-Hélène, gagne l'Amérique où il parvient à édifier un empire sud-américain, est aussi évoquée par Winston Churchill. En effet, dans sa monumentale *Histoire des peuples de langue anglaise* en quatre volumes, celui-ci traite de l'une des possibilités qui s'offre à Napoléon après sa seconde abdication : partir en Amérique et « forger un nouvel empire au Mexique, au Pérou et au Brésil »¹¹⁵. Assurément, Churchill n'est pas un novice en uchronie. Il en a d'ailleurs publié une dans le même ouvrage que Herbert Fischer, à propos d'un monde où le Sud aurait gagné la guerre de Sécession.

Par conséquent, mis à part dans *If Napoleon Had Escaped to America*, la vie de Napoléon après 1815, dans les uchronies liées à Sainte-Hélène, est assez proche de celles imaginées par les auteurs de fiction où il s'échappe discrètement de son île. La seule différence majeure est que le monde est au courant de son absence à Sainte-Hélène.

11.3.3 Le crépuscule de l'Aigle

Les uchronies mais aussi les autres récits où Napoléon s'évade, ne narrent pas tous son décès ultérieur, comme les œuvres de Didier Convard ou d'Alain Fillion. Toutefois, des auteurs achèvent leur histoire justement par sa disparition. Tout comme pour les aventures de Napoléon après son évasion, ils dépeignent des décès très variés, qu'il s'agisse des lieux, des dates ou des raisons du trépas. Chacun invente sa propre version.

Il y a d'abord la mort après un échec, et un affaiblissement de la légende de Napoléon par un décès peu glorieux. En effet, il a connu une vie exceptionnelle, il doit donc en théorie la terminer de manière grandiose. Or, par son évasion, il est privé de son long et douloureux exil même si, dans plusieurs ouvrages, le monde est persuadé de sa fin digne de Prométhée. Cette

¹¹⁵ CHURCHILL, Winston, *A History of the English-speaking Peoples, volume 3, The age of revolution*, New York, Dodd, Mead and company, 1957, 414 p., p. 309.

possibilité est surtout présente au XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle. Citons Ledru : en 1823, Napoléon souhaite revoir son fils et se rend à Vienne. Or, pris pour un voleur cherchant à s'introduire dans le château de Schönbrunn, il est abattu par une sentinelle autrichienne, et il rend l'âme sur ces mots « duc de Reichstadt... Roi... Fils »¹¹⁶. Cette tentative d'intrusion dans la demeure des souverains d'Autriche en 1823 est également mise en scène par Jacques Macé. Mais là, l'homme victime des gardes n'est pas l'ex-empereur en personne mais l'un de ses agents¹¹⁷. De même dans l'œuvre d'Adolph Schaden il décède en captivité d'apoplexie¹¹⁸. Il connaît une fin similaire chez Mikhaïl Pervhoukine : il est libéré au bout de quatre ans de captivité mais décède peu après d'une fièvre¹¹⁹. En définitif, ce deuxième emprisonnement sonne le glas de son existence en le privant d'occasions pour réaliser d'autres projets.

Depuis le XX^e siècle, il y a des morts ambigus : Napoléon connaît une existence libre et heureuse mais une fin amère. Certes, dans *La Mort de Napoléon*, il n'a pas l'occasion de concrétiser ses derniers projets. Au cours de l'hiver 1821-1822, il tombe malade et finit par décéder¹²⁰. Il meurt anonymement, en paix mais avec une pointe d'amertume. Il comprend son erreur trop tard, il aurait pu avoir une vie bourgeoise tranquille s'il n'avait pas été obnubilé par l'idée de retrouver sa vie d'avant. Mais ce récit est une exception. Par exemple, chez Paul Vimereu, il sort vainqueur de son combat contre l'Anglais pour la domination de l'île de Pan ; de ce fait, il obtient une dernière victoire symbolique sur ses plus grands ennemis. Néanmoins, il meurt peu après, son adversaire, perfide et lâche, a en effet empoisonné sa nourriture¹²¹. De même, chez Jacques Macé, il vit une dizaine d'années libre et sa légende est intacte mais il décède à demi-fou en 1833, hanté par son passé¹²². Cette idée de l'évasion de Sainte-Hélène apportant à Napoléon certes une fin de vie en liberté, mais médiocre et anonyme, apparaît aussi dans *L'évadé de Sainte-Hélène* de Théo Fleischman¹²³.

¹¹⁶ *Le Figaro, Supplément littéraire du dimanche*, 11 février 1911, 4 p., p. 3.

¹¹⁷ Fondation Napoléon, MACÉ, Jacques, « Incroyable : Nous avons retrouvé le corps de Napoléon ! », [en ligne], (consulté le 14 mai 2017, à 17h40), <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/incroyable-nous-avons-retrouve-le-corps-de-napoleon/>.

¹¹⁸ SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha,...*, volume 3..., *op. cit.*, p. 253.

¹¹⁹ Profilib, PERVHOUKINE, Mikhaïl, *La Seconde vie de Napoléon*, [en ligne], (consulté le jeudi 11 mai 2017 à 16h15), <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhaïl-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona-41.php>.

¹²⁰ LEYS, *op. cit.*, p. 117.

¹²¹ VIMEREU, Paul, *César dans l'île de Pan*, Paris, Édition du Siècle, 1923, 237 p., p. 230-235.

¹²² Fondation Napoléon, MACÉ, Jacques, « Incroyable : Nous avons retrouvé le corps de Napoléon ! », [en ligne], (consulté le 14 mai 2017, à 17h40), <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/incroyable-nous-avons-retrouve-le-corps-de-napoleon/>.

¹²³ FLEISCHMAN, *op. cit.*, p. 115.

Aux XX^e et XXI^e siècles, ces morts peu glorieuses sont à mettre en parallèle avec celle exposée par Herbert Fischer dans *If Napoleon Had Escaped to America*, où Napoléon meurt au sommet de sa puissance. Dans cette œuvre, il dirige les États-Unis d'Amérique du Sud mais décide de quitter ce territoire dont il laisse la gestion à son frère Joseph pour aller en Inde affronter les Anglais¹²⁴. Cependant, il disparaît lors du voyage et ne réapparaît plus dans le Nouveau Monde. L'auteur laisse donc le sort de l'ex-empereur incertain même si sa survie est toujours possible. Il peut avoir décidé de parcourir le monde en permanence et de ne rester jamais au même endroit. Et dans le second tome de *Napoléon, l'exil en Amérique, la Maison Bonaparte* où certes il périt après une vie simple aux États-Unis, son corps est ramené en France où il fait l'objet de grandioses funérailles. Dans cette œuvre, à la différence de la réalité, sa dépouille n'attend pas dix-neuf ans pour être transférée sous le dôme des Invalides. En définitif, ce sont les uchronies qui apportent à Napoléon les fins les plus glorieuses. Cette différence provient de la connaissance du monde de son absence de Sainte-Hélène. Donc, il ne meurt pas anonymement.

Aucun Napoléon de fiction ne décède au champ d'honneur et très peu meurent d'une mort violente. La question pouvait se poser en raison de la reprise d'activité militaire pour une partie d'entre eux. Enfin, notons que la cause historique du décès, le cancer de l'estomac, est peu utilisée, même si, dans *Napoléon I^{er} en Amérique*, il meurt en 1824 de cette maladie¹²⁵, il s'agit là d'un cas rare. Par conséquent, il y a une volonté de s'éloigner de la réalité et d'inventer une mort différente mais toujours moins douloureuse que celle du véritable Napoléon.

Enfin, de 1821 jusqu'à nos jours, la majorité des récits le font s'éteindre à la fin des années 1820 ou au début des années 1830, donc à environ 60 ans, soit une dizaine d'années plus tard qu'en réalité. Cependant, une nouvelle fois, il y a des exceptions. Des écrivains choisissent aussi de le faire disparaître peu après son évasion comme *La Mort de Sainte-Hélène* et le texte de Ledru. D'autres histoires rallongent davantage sa vie. Par exemple, dans son uchronie, Nathaniel Hawthorne le présente comme encore en vie en février 1845, donc à 76 ans¹²⁶. L'une des fictions où il atteint l'âge le plus respectable est celle de Pierre Veber où il vit jusqu'à 80 ans¹²⁷. Enfin, *Napoléon, l'exil en Amérique*, le fait mourir en 1840 pour qu'il soit enterré

¹²⁴ FISCHER, *op. cit.*, p. 140.

¹²⁵ COURTOIS, *op. cit.*, p. 84.

¹²⁶ HAWTHORNE, *op. cit.*, p. 122.

¹²⁷ VEBER, Pierre, *La Seconde vie de Napoléon I^{er}*, Paris, Ferenczi et fils, 1924, 264 p., p. 260-262.

aux Invalides à la même date que dans l'Histoire réelle¹²⁸. Toutefois, sa mort est rarement due à la vieillesse, les auteurs ont donc rejeté l'idée d'un Napoléon quittant ce monde en paix après une vie bien remplie.

En conclusion, les écrivains font preuve de beaucoup d'inventivité pour les évasions tentées ou réussies de Napoléon. Cependant, hormis dans les uchronies, ces tentatives ne sont pas connues par le monde. Ce stratagème permet de maintenir la fidélité à l'Histoire. Certes, ils présentent un point de rupture purement fictif : le projet d'évasion. Cependant, dans la majorité des cas, c'est un échec. En outre, les quelques succès n'aboutissent pas à un retour triomphal en Europe ou en Amérique et à une reprise du pouvoir. Une fois libéré, l'ex-empereur mène une vie simple dans la clandestinité ou s'il a un destin grandiose, les auteurs parviennent à empêcher l'Europe et l'Amérique d'en être au courant. En effet, Napoléon triomphe dans des territoires reculés, comme l'Afrique ou le Pacifique. Il bouleverse la vie d'un peuple, mais loin des Européens, ou alors c'est sous une nouvelle identité. En définitive, l'Histoire apparaît comme une source importante d'inspiration pouvant être certes altérée mais conservant finalement son cours.

¹²⁸ MAJOR, Ginette, *Napoléon, l'exil en Amérique, tome 1, le colonel Muiron...*, op cit, p. 15.

CHAPITRE 12
VRAI COMME AU CINÉMA

12.1 SAINTE-HÉLÈNE FACE AU SEPTIÈME ART

12.1.1 L'île et la caméra

Napoléon Bonaparte est l'un des personnages historiques les plus représentés à la télévision et au cinéma. Comme le réalisateur Jean-Pierre Mattei le note non sans raison, « l'époque napoléonienne n'a jamais cessé de tenter historiens, auteurs dramatiques et cinéastes »¹. Preuve de ce succès, Napoléon est présent ou évoqué dans plus de 700 films de cinéma et 300 émissions de télévision partout dans le monde². Toutefois, il peut s'agir uniquement d'évocation comme dans *Les Duellistes* de Ridley Scott, où l'intrigue suit la rivalité de deux officiers de la Grande Armée. Napoléon Bonaparte n'y apparaît pas, mais est souvent cité. Napoléon est d'ailleurs le personnage le plus évoqué au cinéma après le Christ³. Cette présence sur le grand et le petit écran ne connaît pas de limite géographique ou chronologique. En effet, elle ne concerne pas seulement la France et a débuté dès les premiers pas du septième art et se maintient jusqu'à aujourd'hui. Deux ans seulement après la naissance du cinéma, en 1897 les frères Lumière mettent en scène une rencontre entre l'Empereur des Français et Pie VII dans *Entrevue de Napoléon et du Pape*. Le cinéma s'est emparé très rapidement du personnage et prend progressivement le relais d'un autre art, le théâtre. Des cinéastes renommés, tant français qu'étrangers, l'ont représenté à l'écran. Ainsi, en France, il convient de citer Abel Gance et Sacha Guitry. À l'étranger, des États-Unis à la Russie, de nombreux cinéastes, comme Sergei Bondarchuk, Woody Allen, ou encore Ridley Scott l'ont évoqué. Napoléon Bonaparte est donc universel. Enfin, tous les genres n'ont pas hésité à s'en saisir, du film de guerre à la comédie en passant par le thriller. Cette présence récurrente illustre la permanence et même l'universalité du mythe et sa persistance de nos jours.

L'exploitation de l'image de Napoléon sur les écrans a plusieurs explications. Tout d'abord, avec un parcours si riche, Napoléon est une source d'inspiration non négligeable. Toutefois, s'il a une place importante dans le paysage cinématographique, pour ce travail, nous nous intéresserons seulement à la mise en image de l'exil à Sainte-Hélène. Si l'ouvrage *Napoléon et les mystères de Sainte-Hélène* affirme que « Sainte-Hélène a inspiré de nombreux

¹ MATTEI, Jean-Pierre, « Avant-propos », dans, MATTEI, Jean-Pierre (dir), *Napoléon et le cinéma, un siècle d'images*, Ajaccio, Alain Piazzola, 2000, p. 9 à 12, p. 10.

² VEYRAT-MASSON, Isabelle, CHANTERANNE, David, *Napoléon à l'écran : cinéma et télévision*, Paris, Nouveau monde éditions, 2003, 222 p., quatrième de couverture.

³ TULARD, Jean, « Les Interprètes de Napoléon à l'écran », dans, MATTEI, Jean-Pierre (dir), *Napoléon et le cinéma, un siècle d'images*, Ajaccio, Alain Piazzola, 2000, p. 51 à 58, p. 51.

films »⁴, la réalité est plus complexe. Certes, une vingtaine d'œuvres sont centrées sur la période de la captivité, chiffre non négligeable. Cependant, comparée à la profusion de films sur la vie de Napoléon, la captivité ne représente qu'une petite partie de la filmographie sur Napoléon Bonaparte. Elle est beaucoup représentée par les metteurs en scène que les périodes de guerre, notamment Waterloo et la lutte contre l'Angleterre⁵.

Malgré la difficulté à narrer toute la vie de Napoléon en un seul film, depuis la seconde moitié du XX^e siècle, quelques cinéastes l'ont tenté et la captivité représente la fin de l'histoire. C'est le cas du *Napoléon* de Sacha Guitry en 1955, où l'essentiel de l'existence de Napoléon est mis en scène. De même, la mini-série *Napoléon* d'Yves Simoneau en 2002 débute et se termine à Sainte-Hélène. Cet effet de miroir souligne d'autant plus l'importance de l'exil.

Toutefois, en raison de la vie particulièrement dense de Napoléon, il est difficile de pouvoir tout traiter en un seul film. Cependant, l'existence de l'ex-empereur a la possibilité de se prêter à un découpage en plusieurs épisodes chronologiques ou thématiques, les guerres, les Cent-Jours, l'expédition en Égypte... Et, selon son désir, le cinéaste peut traiter de la période de la vie de Napoléon qui l'intéresse le plus, et ce avec plus de détails qu'une grande fresque où tous les événements importants de la carrière de Napoléon seraient rapidement représentés.

Ainsi, cette solution est privilégiée par les réalisateurs. Si la captivité a engendré moins de films que les guerres napoléoniennes, elle a malgré tout été très vite un thème. Dès les années 1910, plusieurs films centrés uniquement sur Sainte-Hélène apparaissent en France. C'est le cas en 1911 du *Mémorial de Sainte-Hélène ou la captivité de Napoléon*, où le réalisateur Michel Carré adapte la pièce de son père le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Le cinéma étranger s'empare lui aussi très tôt de la captivité comme le film italien *Napoleone a Sant'Elena* de Mario Caserini en 1911 ou la production américaine *The Prisoner of War* de Serarle Dawley en 1912. La thématique de l'exil se maintient jusqu'à nos jours et à chaque décennie, depuis les années 1910, sort au moins un film sur Sainte-Hélène⁶. Ainsi, malgré une présence plus faible que celle d'autres aspects de la vie de Napoléon, l'emprisonnement dans l'Atlantique Sud est régulièrement représenté.

⁴ TULARD, Jean, *Napoléon et les mystères de Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 13.

⁵ Voir la filmographie par période de la vie de Napoléon dans DUMONT, Hervé « Filmographie raisonnée », dans MATTEI, Jean-Pierre (dir), *Napoléon et le cinéma, un siècle d'images*, Ajaccio, Alain Piazzola, 2000, p. 151 à 388.

⁶ *Idem*.

12.1.2 La malédiction de Sainte-Hélène

Malgré l'importance du nombre des longs-métrages sur Napoléon, il aurait pu être encore plus imposant. L'histoire du cinéma est marquée par des projets maudits qui, en dépit de la volonté d'hommes et de femmes, n'ont jamais pu être réalisés. Il en est ainsi de projets sur Napoléon Bonaparte et même sur Sainte-Hélène et ce, dès les années 1920. Ainsi, au cours de cette décennie, Abel Gance avait l'ambition de réaliser une saga cinématographique sur les différentes étapes de l'histoire de Napoléon. Plusieurs films étaient prévus, chacun retraçant une période de sa vie⁷. Si le premier, *Napoléon*, diffusé en 1927, fut réalisé et reste aux dires de Jean Tulard, à la fois expert de Napoléon et du cinéma, comme l'un des plus grands sur le personnage⁸, il s'achève sur la première campagne d'Italie. Les autres films prévus connaissent des destins divers. Si Abel Gance réussit à réaliser en 1960 une « suite » avec *Austerlitz*, aucun autre long-métrage ne voit le jour. Néanmoins, le volet sur Sainte-Hélène, l'ultime chapitre de cette saga, connaît une réalisation. En effet, après *Napoléon*, Abel Gance a écrit le scénario pour un film sur l'exil après 1815. Mais l'échec financier de son *Napoléon* ne lui permet pas d'obtenir les fonds nécessaires pour le mettre en chantier. Le script est finalement vendu à une société de production allemande et le réalisateur allemand Lupu Pick réalise en 1928 *Napoléon à Sainte-Hélène*⁹. Certes, le projet est concrétisé, mais probablement éloigné de la vision d'Abel Gance.

Cette malédiction se poursuit. En effet, les années 30 sont aussi marquées par un célèbre projet sur Sainte-Hélène qui n'a pas été concrétisé : celui d'un des plus prestigieux représentants de l'histoire du cinéma, Charlie Chaplin. Fasciné depuis son enfance par le personnage, Chaplin songe dès les années 1920 à faire un film sur la vie de Napoléon. Selon une légende, l'acteur Albert Dieudonné après avoir incarné le général Bonaparte dans *Napoléon* d'Abel Gance fut tellement imprégné de son sujet qu'il se prit pour Napoléon¹⁰. Si Chaplin ne va pas aussi loin dans le dédoublement, il a véritablement envie de se glisser dans la peau de Napoléon. Aussi, en 1924, lors d'une fête, il vient déguiser en Napoléon¹¹. Cette fascination l'incite à concevoir

⁷ ICART, Roger, « Les Divers visages du « Napoléon » d'Abel Gance », dans MATTEI, Jean-Pierre (dir), *Napoléon et le cinéma, un siècle d'images*, Ajaccio, Alain Piazzola, 2000, p. 83 à 104, p. 85.

⁸ TULARD, Jean, *Dictionnaire amoureux du cinéma*, Paris, Plon, 2009, 730 p., p. 473-475.

⁹ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, *op.cit.*, p. 196.

¹⁰ VINCIGUERRA, Marie-Jean, « Paradoxe sur l'interprétation de Napoléon : doubles et doublures », dans MATTEI, Jean-Pierre (dir), *Napoléon et le cinéma, un siècle d'images*, Ajaccio, Alain Piazzola, 2000, p. 43 à 50, p. 44.

¹¹ ROBINSON, David, « Chaplin et l'Empereur », dans MATTEI, Jean-Pierre (dir), *Napoléon et le cinéma, un siècle d'images*, Ajaccio, Alain Piazzola, 2000, p. 121 à 124, p. 121.

un film sur le personnage et plus particulièrement sur sa captivité.

Au cours des années 1930, deux possibilités sont étudiées, soit un film fondé sur le *Mémorial de Sainte-Hélène* de Las Cases, soit l'adaptation de l'évasion fictive de l'exilé, *La Seconde Vie de Napoléon* de Pierre Veber publiée en 1924. Force est de constater que, si l'un est historique et l'autre fictif, Sainte-Hélène reste la période privilégiée. Toutefois, cette préférence pour cette phase de l'existence de Napoléon n'est pas due à une attirance particulière de Chaplin. Ce choix est motivé par les coûts : il s'agit de la période où le budget serait le plus faible¹². Effectivement, avec l'exil, le cadre de l'histoire est limité, les acteurs peu nombreux et il n'y a pas de grandes scènes de batailles. Finalement, le second projet est choisi et l'acteur-réalisateur essaye d'acquiescer les droits du livre, et les obtient en 1935¹³. Le projet connaît de réelles avancées avec l'engagement d'un scénariste pour développer l'histoire et de nombreuses recherches sur la vie de l'exilé à Sainte-Hélène et sur les décors pour recréer Longwood. Un premier scénario est même rédigé en 1936 avec pour titre *Le Retour de Napoléon de Sainte-Hélène*¹⁴.

Le choix de l'œuvre de fiction par rapport au texte historique de Las Cases s'explique peut-être par la possibilité pour Chaplin d'en faire une adaptation libre sans froisser la réalité historique. En effet, Chaplin et ses scénaristes reprennent peu d'idées du texte de Pierre Veber. La trame narrative est la suivante : Napoléon s'enfuit de Sainte-Hélène avec l'aide d'une doublure, qui prend sa place pour permettre au captif de retourner à Paris et détrôner le roi par un coup d'État. Cependant, l'évadé ne réussit pas à obtenir le soutien des Français et échoue. Il parvient cependant à revoir son fils mais ce dernier ne le reconnaît pas. Toutefois, coup de théâtre à la fin, le spectateur découvre que l'histoire est seulement un cauchemar de Napoléon toujours sur son île dont il ne s'est jamais échappé¹⁵. L'intrigue est donc une adaptation très libre du roman dont subsiste uniquement l'idée de la fuite à l'aide d'un leurre. Des idées sont d'ailleurs reprises par la suite dans *Le Dictateur* ; ainsi, Napoléon aurait joué avec une carte du monde. Mais, outre le fait de raconter une histoire sur l'ex-empereur, le film avait un objectif bien précis. Comme pour *Le Dictateur*, le but était de défendre le pacifisme, Napoléon aurait rejeté ses conquêtes sanglantes et fait l'apologie de la paix. Néanmoins, le projet est abandonné

¹² *Ibid.*, p. 122.

¹³ *Ibid.*, p. 121.

¹⁴ *Ibid.*, p. 122.

¹⁵ *Ibid.*, p. 123.

en 1936. Les raisons en sont multiples. L'absence d'un rôle important pour l'actrice Paulette Godard, alors compagne de Chaplin, entraîne plusieurs réécritures du scénario¹⁶. Mais surtout, la volonté de Chaplin de donner la priorité à un autre projet, *Le Dictateur*, met un terme au projet.

La seconde moitié du XX^e siècle connaît aussi des projets maudits. Le plus célèbre est celui de Stanley Kubrick. S'il a travaillé sur de nombreuses idées cinématographiques abandonnées ensuite, l'une des plus fameuses est son *Napoléon*. En effet, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, après le succès de *2001 : l'odyssée de l'espace*, il décide de tourner une biographie de Napoléon. Le dernier acte se serait déroulé à Sainte-Hélène où l'ex-empereur, enfermé à Longwood et soutenu par le fidèle Bertrand, n'a comme seule activité la dictée de ses mémoires à ses compagnons, tandis que Hudson Lowe, obnubilé par la peur d'une évasion, le surveille. L'objectif du réalisateur est pour le moins ambitieux : son œuvre devait être « the best movie ever made »¹⁷. Kubrick mène d'ailleurs des recherches sur la vie de Napoléon et prévoit de mobiliser d'importants moyens pour restituer les batailles¹⁸. Mais, malgré le colossal travail préliminaire, le long-métrage reste à l'état d'ébauche et il est finalement annulé en raison de son coût prohibitif et de l'échec commercial du film *Waterloo* de Sergueï Bondartchouk en 1970. Les studios craignent alors que le *Napoléon* de Kubrick ne rapporte pas suffisamment d'argent pour rembourser les frais de sa réalisation¹⁹.

Enfin, la malédiction de Sainte-Hélène perdure encore aujourd'hui. Des idées filmiques récentes sur la captivité de Napoléon ont également été conçues, sans aboutir. En effet, le film d'Antoine de Caunes *Monsieur N* sorti en 2003 traitant des mystères de la captivité de Napoléon semble avoir suscité des ambitions chez d'autres réalisateurs. En 2004, deux projets concurrents sur les années de détention de l'ex-empereur sont lancés, mais ni l'un ni l'autre ne voient le jour. D'ailleurs, ce lancement de films similaires, comme il y en a des dizaines au cinéma, est même commenté par le journal anglais *The Guardian* dans un article daté du 1^{er} avril 2004 avec le titre *Rival films portray life of Napoleon*²⁰. Le premier est celui du réalisateur français Patrice Chéreau. Il avait prévu dès 2002 de réaliser un film sur les dernières années de Napoléon. Sa

¹⁶ *Ibid.*, p. 122.

¹⁷ TULARD, Jean, *Dictionnaire amoureux du cinéma...*, op. cit., p. 396.

¹⁸ *Idem.*

¹⁹ MCDOUGAL, Stuart, *Stanley Kubrick's a clockwork orange*, 2003, Cambridge, Cambridge University Press, 168 p., p. 8.

²⁰ *The Guardian*, *Rival films portray life of Napoleon*, [en ligne], (consulté le 21 juillet 2016 à 10h02), <https://www.theguardian.com/world/2004/apr/01/film.filmnews>.

vision de l'exil se devine aisément au titre prévu, très éloquent, *The Monster of Longwood*. Il s'agissait de traiter de « l'exil, sur un homme qui fut le maître de son époque et provoqua des millions de morts, puis se retrouve réduit à néant et confronté avec sa propre mort »²¹. Ainsi, le film devait porter sur la déchéance du captif. Finalement, en juillet 2009, après sept années difficiles, Patrice Chéreau annonce qu'il abandonne. Selon un article du *Parisien*, ce fut un gouffre financier²². Le problème du financement rappelle d'ailleurs la principale raison de l'inaboutissement des épopées napoléoniennes d'Abel Gance puis de Stanley Kubrick. Il faut aussi souligner l'échec commercial de *Monsieur N*. Le second projet mort-né sur la captivité est *Napoleon and Betsy*, annoncé régulièrement depuis la seconde moitié des années 2000 sans être concrétisé.

Finalement, si la captivité à Sainte-Hélène inspire les cinéastes, elle reste une période de la vie de Napoléon difficile à mettre en scène. Ce constat souligne le possible manque d'intérêt du public pour cet exil, qui explique sans doute le faible nombre de longs-métrages sur Sainte-Hélène par rapport à ceux sur d'autres épisodes de la vie de Napoléon.

12.2 LA REPRÉSENTATION DE L'EXIL SUR LES ÉCRANS

12.2.1 Voir l'exil

La fidélité historique des films sur la captivité de Napoléon est très variable. Si l'histoire en elle-même et les personnages, comme dans la littérature, peuvent être proches ou éloignés de la réalité, la crédibilité du décor s'ajoute dans une représentation filmique. Les spectateurs, dans un livre, imaginent une partie des décors, pas sur un écran. Or, les réalisateurs tentent de pousser le réalisme et essaient d'être proches de la réalité. De véritables citations peuvent être insérées dans les films pour renforcer l'impression de fidélité historique. Par exemple, *Napoléon* de Sacha Guitry débute sur l'annonce du décès de Napoléon à Talleyrand qui devine le soulagement de l'Europe, puis déclare : « ce n'est plus un événement, c'est une nouvelle »²³.

²¹ *Le Parisien*, Patrice Chéreau renonce à son film sur Napoléon avec Al Pacino, [en ligne], (consulté le 02 mai 2017 à 17h37), <http://www.leparisien.fr/flash-actualite-culture/patrice-chercheau-renonce-a-son-film-sur-napoleon-avec-al-pacino-04-07-2009-570102.php>.

²² *Idem*.

²³ Le personnage de Talleyrand à 0h03 dans, GUITRY, Sacha, *Napoléon*, 1^{er} époque, Les Films C.L.M, Film Sonor, Francinex, Rizzoli Film, France, Italie, 1955, durée 1h35.

Des aspects de la captivité de Napoléon sont représentés avec pertinence dans plusieurs films. *Eagle in a Cage* de Fielder Cook en 1972 met en scène les frustrations des personnes sur l'île et leur existence morne. Ce long-métrage américain évoque d'ailleurs des anecdotes véridiques. Par exemple, les Français soupçonnent le médecin O'Meara d'être un espion de Hudson Lowe. De fait, s'il avertit le gouverneur de la dégradation de la santé du captif, il indique également les faits et gestes de Napoléon et de ses compagnons à Hudson Lowe malgré sa sympathie pour son patient.

Mais c'est surtout depuis la fin du XX^e siècle que les réalisateurs mettent en scène assez fidèlement la captivité. Ainsi, *Monsieur N* reproduit parfaitement la vie à Longwood, l'isolement, l'ennui, la rivalité entre les compagnons et représente des situations tirées des écrits des proches du captif comme les déclarations de Balcombe à Napoléon, affirmant que ce dernier a des soutiens en Angleterre et qu'une libération n'est nullement inenvisageable. De même, si la mini-série d'Yves Simoneau fut critiquée, le dernier épisode dont la fin est consacrée à l'exil fut considéré comme le meilleur²⁴. Les décors sont réalistes, notamment parce qu'il a tourné des scènes à Sainte-Hélène²⁵. En outre, plusieurs aspects de la captivité y sont bien retranscrits comme le refus de Napoléon de sortir de chez lui et de rencontrer Hudson Lowe. Enfin, la série met en avant le nombre très important de soldats anglais chargés de surveiller Longwood.



SIMONEAU, Yves, *Napoléon*, épisode 4, Arts & Entertainment Network, Canada, France, 2002, 1h32.
À 1h18 : le dispositif de surveillance de Longwood.

²⁴ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, *op.cit.*, p. 198.

²⁵ *Idem.*

Cette surveillance considérable est également soulignée dans certains films traitant de la captivité. Dans celui de l'américain Alan Taylor *The Emperor's New Clothes*, les sentinelles anglaises sont présentes jusqu'aux fenêtres de la demeure du prisonnier.

Les films peuvent également reprendre quelques clins d'œil avec des scènes faisant écho à de véritables événements ou à d'autres représentations de Napoléon. Ainsi, une scène du film *The Emperor's New Clothes* où Napoléon s'affaisse sur un fauteuil rappelle le tableau de Paul Delaroché, *Napoléon à Fontainebleau*.



TAYLOR, Alan, *The Emperor's New Clothes*, Paramount Classics, Allemagne, États-Unis, Italie, 2001, 1h47, à 1h20



DELAROCHE Paul, *Napoléon à Fontainebleau*, Huile sur toile, Paris, Musée de l'Armée, 1840, 1,81 x 1,37 m

12.2.2 Un réalisateur n'est pas un historien

Comme dans les ouvrages littéraires, le respect de l'Histoire n'est pas total dans les films. La volonté des réalisateurs d'être fidèles à la réalité connaît des limites. Comme l'affirme le cinéaste Sacha Guitry, « On a le droit d'imaginer un tas d'événements dont on n'a pas trouvé la preuve du contraire »²⁶. De même, José Giovanni, dans sa préface de l'ouvrage *Napoléon et le cinéma*, résume bien l'envie des cinéastes d'apporter des ajouts dans un film napoléonien : « écrire sur la grandeur et la tragédie du parcours d'un soldat devenu Empereur est un luxe. Puisque ce luxe est devenu le mien, j'y ajouterai celui de refaire l'histoire »²⁷. De plus, les films ne se veulent pas des documentaires. La fiction peut donc prendre le pas sur la réalité.

²⁶ Sacha Guitry, cité dans, TULARD, Jean (dir), *Peut-on faire confiance aux historiens?*, Paris, PUF, 2006, 376 p., p. 45.

²⁷ GIOVANNI, José, « Préface », dans, MATTEI, Jean-Pierre (dir), *Napoléon et le cinéma, un siècle d'images*, Ajaccio, Alain Piazzola, 2000, p. 6 à 7, p. 6.

Depuis la création du cinéma, un film inspiré par des situations réelles n'est jamais neutre, notamment, parce que derrière la caméra le réalisateur a son opinion sur les événements. À l'écran, les cinéastes apportent chacun leur vision sur le dernier exil de l'ex-empereur et utilisent un genre cinématographique différent. Ainsi, le projet de Chaplin aurait été une fable humaniste ; le film italien de 1943 *Sant'Elelna, piccola isola* présente la captivité de Napoléon sous la forme d'une œuvre de propagande ; dans le film d'Antoine de Caunes, *Monsieur N*, l'exil devint une intrigue policière. En conséquence, ces productions n'apportent pas une représentation exacte de la captivité.

Cependant, comme dans la littérature, nous constatons une graduation des changements. Dans la première moitié du XX^e siècle, les erreurs sont souvent importantes. Le film italien de Renato Simoni réalisé en 1943 *Sant'Elelna, piccola isola*, est un bon exemple du travestissement de l'Histoire. En effet, il met en scène la cruauté anglaise face à l'ennemi vaincu. Précisons que le cinéma fasciste a beaucoup utilisé Napoléon. Déjà en 1935 sur une idée de Mussolini et produit par l'un de ses fils, les Cent-Jours sont mis en scène avec *Campo di maggio*²⁸. La démocratie, à travers les chambres législatives opposées au souverain des Français, est représentée comme faible et responsable de la décadence : les assemblées refusent de soutenir Napoléon, le poussent à abdiquer et capitulent devant les Alliés. *Sant'Elena, piccola isola* raconte les derniers jours de Napoléon, représenté non pas comme l'ancien empereur des Français mais plutôt comme un corse ; rappelons les vues de Mussolini sur ce territoire. Le captif est en permanence humilié par Hudson Lowe mais souffre avec dignité. Par conséquent, le film exalte le caractère méditerranéen, dont Napoléon est le représentant, et le devoir d'affronter avec courage les coups portés par un ennemi étranger. Il y a héroïsation de la bravoure et de la résistance. En revanche, l'ennemi anglais, apparaît comme méprisable et fourbe.

Si *Sant'Elena, piccola isola* est une œuvre à part parmi les films traitant de Sainte-Hélène à cause de son rôle de propagande, des films sans but politique présentent également des écarts non négligeables avec la réalité. Le lieu même de l'histoire peut être critiqué. Par exemple, Jean Tulard pointe le peu de réalisme de l'île de l'Atlantique Sud dans le film de Lupu Pick « où quelques plantes vertes évoquaient Sainte-Hélène »²⁹.

²⁸ VEYRAT-MASSON, Isabelle, CHANTERANNE, David, *op. cit.*, p. 27.

²⁹ TULARD, Jean, *Dictionnaire amoureux de Napoléon...*, *op. cit.*, p. 242.

Si à partir des années 1950 de plus grands efforts sont réalisés pour être plus fidèles à l'Histoire, il y a toujours des erreurs. Certaines divergences sont négligeables. Par exemple, Cipriani, de par son origine et son parcours, est un proche de Napoléon, et même s'il « s'entretenait familièrement avec lui »³⁰, les deux hommes n'avaient pas la relation quasi fraternelle mise en scène par Antoine de Caunes dans *Monsieur N*, qui se traduit par le tutoiement et une grande complicité. Dans *Eagle in a Cage*, le choix de l'acteur pour le rôle de Gourgaud est surprenant. L'origine du personnage a changé : il est devenu un Haïtien et est donc noir de peau. Enfin, dans la mini-série *Napoléon*, Hudson Lowe, censé avoir le même âge que Napoléon, est nettement plus vieux. Néanmoins, ces altérations n'entraînent pas de bouleversements majeurs et sont de l'ordre du détail.

Si l'île est régulièrement représentée comme morne, montagneuse mais aussi verdoyante, les cinéastes se sont surtout concentrés sur Longwood. Mais, toutes les mises en scène de cette demeure ne sont pas sans défauts. *The Emperor's New Clothes* pêche par la représentation de l'habitat du captif. La maison ressemble de l'intérieur beaucoup plus à un palais qu'à une ancienne ferme : elle est spacieuse, confortable et l'ex-empereur est entouré de nombreux tableaux le représentant comme celui par François Gérard *Napoléon I^{er} empereur des Français*, ou évoquant ses grandes victoires militaires.

Incontestablement, représenter fidèlement l'exil peut être assez morne. En effet, Napoléon reste enfermé. Des péripéties sont donc créées pour dynamiser le long-métrage. Ainsi, toute la dernière partie d'*Eagle in a Cage* traite d'un possible retour du prisonnier en France avec l'appui des Anglais. Un personnage fictif, lord Sissal, envoyé spécial de Londres, débarque avec une proposition de son gouvernement de libérer le captif et de le remettre sur le trône de France avec un pouvoir limité pour empêcher de nouvelles révolutions dans le pays. En effet, dans le film, des révoltes ont éclaté contre le roi et les Anglais imaginent que Napoléon serait capable de rétablir la paix intérieure comme il l'a fait par le passé en 1799. Dans cette œuvre, le gouvernement anglais semble très pragmatique : après l'avoir emprisonné, devant les troubles en Europe, il préfère utiliser Napoléon au mieux de ses intérêts. Cependant, malgré cet ajout non négligeable à la réalité historique, l'Histoire est respectée. La proposition ne se concrétise pas car la santé de Napoléon ne lui permet plus de supporter un voyage jusqu'en Europe. D'ailleurs, l'œuvre s'achève sur l'image de Napoléon agonisant.

³⁰ BALMAIN, Alexandre, *Le prisonnier de Sainte-Hélène, d'après les rapports officiels du commissaire du gouvernement russe (1816-1820)*, Paris, Revue Bleue, 1897, 832 p., p. 654.

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, l'un des changements historiques les plus présents est la représentation d'une romance entre l'ex-empereur et un autre personnage. En effet, l'image d'un Napoléon amoureux est abondante dans la filmographie. L'une des raisons pour lesquelles le cinéma américain insiste tant sur la vie amoureuse de l'ex-empereur, vient de la façon dont les Américains perçoivent Napoléon qui, comme l'évoque Jean Tulard, « a toujours été considéré dans les studios californiens comme le type du séducteur français »³¹. Ainsi, a-t-il régulièrement une idylle avec un autre personnage historique ou fictionnel. Généralement, il s'agit de l'épouse d'un de ses compagnons, madame de Montholon mais aussi madame Bertrand comme dans *Eagle in a Cage*. Certes, les cahiers de Bertrand laissent supposer des avances envers la maréchale, mais aussi des refus de cette dernière d'où la fureur du soupirant³².

Betsy Balcombe est également présente dans les intrigues liées aux relations amoureuses du captif. Des productions, comme la mini-série d'Yves Simoneau ou le téléfilm *Betzi* de Claude Whatham en 1978, portent sur l'amitié entre la jeune Anglaise et l'ex-empereur. Toutefois, d'autres réalisations développent une relation plus qu'amicale. Dans ce but, l'âge de la jeune fille est modifié. Si historiquement elle a environ douze ans lors de l'arrivée de Napoléon à Sainte-Hélène, les scénaristes la transforment en une jeune femme. D'ailleurs, que ce soit dans *Monsieur N* ou dans *Eagle in a Cage*, il y a une rivalité amoureuse entre madame de Montholon ou madame Bertrand et elle.

Les romances cinématographiques de Napoléon servent de fil narratif. Ainsi, dans *Monsieur N* et *The Emperor's New Clothes*, elles représentent un obstacle pour Napoléon, car la tentation d'une fin de vie heureuse auprès de la femme aimée s'oppose à sa volonté de reprendre le pouvoir ou de mourir en martyr à Sainte-Hélène. Dans *Monsieur N*, il prépare sa légende mais n'est pas insensible à l'hypothèse de s'évader et de vivre une vie tranquille auprès de Betsy. Comme le dit Napoléon, incarné par Philippe Torreton, à la jeune Anglaise, « L'empereur ne vous aime pas, lui. Vous contrariez ses plans. Ce n'est pas cette passion-là qu'il entend jouer pour son dernier acte »³³. De même, dans *The Emperor's New Clothes*, l'exilé s'est évadé et souhaite renverser les Bourbons. Mais il rencontre la veuve d'un officier de la

³¹ TULARD, Jean, *Le Mythe de Napoléon...*, op. cit., p. 123.

³² BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819*, Paris, Albin Michel, 1959, 517 p., p. 399.

³³ Le personnage de Napoléon à 0h53, dans, DE CAUNES, Antoine, *Monsieur N*, Empire Pictures, France, Royaume-Uni, 2003, durée 2h03.

Grande Armée et il est tiraillé entre ses rêves de reconquête du pouvoir et la possibilité de se construire une nouvelle vie. D'ailleurs, Napoléon, dans ces versions, préfère l'amour à l'ambition. Évidemment, il faut un « happy end » à l'américaine pour conclure le film : Napoléon connaît les joies d'une vie de famille heureuse et sans nuages. Cependant, cette perception d'un Napoléon anonyme vivant en paix est peu convaincante. Comme l'explique Jean Tulard à propos d'un Napoléon retiré aux États-Unis sous un faux nom aux côtés de Betsy Balcombe, « Napoléon était trop fier » pour envisager une telle fin de vie³⁴. Néanmoins, ces relations rendent Napoléon encore plus humain, montrant un homme vulnérable et en proie au doute.

12.2.3 Des empereurs à l'écran

L'interprétation de l'ex-empereur varie d'un film à l'autre. Chaque acteur et réalisateur apporte une image singulière de Napoléon plus ou moins crédible. Plusieurs comédiens renommés se sont glissés dans la peau de Napoléon y compris à Sainte-Hélène et ce dès les premiers films sur Sainte-Hélène. Ainsi, pour interpréter le captif dans le film allemand *Napoléon à Sainte-Hélène* de 1929, le réalisateur fait appel à Werner Krauss, l'un des acteurs allemands les plus connus alors. Pour son film sur Sainte-Hélène, Chaplin songeait à interpréter le rôle-titre³⁵, et pour le projet de Kubrick, Jack Nicholson³⁶ et Al Pacino³⁷ furent pressentis. Toutefois, reconnus ou inconnus, physiquement, les interprètes de l'ex-empereur ne présentent pas une grande ressemblance avec le personnage historique. Dans toutes les productions, Napoléon est montré encore mince et non en surpoids comme il l'est réellement lors de son exil. D'ailleurs, le problème de l'interprétation est particulièrement réel pour les films portant sur une grande partie de sa vie comme *Napoléon* de Sacha Guitry ou *Napoléon* d'Yves Simoneau. Dans ces œuvres, à Sainte-Hélène, le captif arbore un physique peu différent de celui d'Austerlitz, c'est à peine si le spectateur remarque son vieillissement. De même, si en 2001, dans *The Emperor's New Clothes*, Ian Holm prête ses traits pour la troisième fois à Napoléon, c'est la première fois où il l'incarne au crépuscule de sa vie, lors de sa captivité à Sainte-Hélène. Or la représentation physique d'Ian Holm n'est guère différente de celle de 1981 où il incarne, dans *Bandits, bandits*, le général Bonaparte en 1796 lors de la campagne d'Italie.

³⁴ TULARD, Jean, *Napoléon, les grands moments d'un destin...*, op. cit., p. 568.

³⁵ ROBINSON, David, « Chaplin et l'Empereur », dans, op. cit., p. 121.

³⁶ MCDOUGAL, op. cit., p. 8.

³⁷ TULARD, Jean, *Dictionnaire amoureux du cinéma...*, op. cit., p. 396.



GILLIAM, Terry, *Bandits, bandits*, HandMade Films, Janus Films, Royaume-Uni, 1981, 1h53.
29^e minute du film : le général Bonaparte en 1796 interprété par Ian Holmes.



TAYLOR, Alan, *The Emperor's New Clothes*, Paramount Classics, Allemagne, États-Unis, Italie,
2001, 1h47.

À 1h19 : Napoléon en 1821 interprété par Ian Holmes.

Finalement, de la naissance du cinéma jusqu'à nos jours, la ressemblance physique du comédien est négligée au profit du costume. Comme l'écrit Jean Tulard, « le personnage de Napoléon a été conçu pour l'image : le petit chapeau, la mèche et la main dans le gilet. Ce sont trois conditions nécessaires mais suffisantes »³⁸. Effectivement, la représentation physique de Napoléon n'est jamais modifiée. L'homme mis en scène arbore toujours son bicorne, sa redingote grise et son costume des chasseurs de la Garde impériale. Les spectateurs ne le voient pas ou très peu dans une autre tenue, y compris dans les habits de colon qu'il porte pourtant à plusieurs occasions à Sainte-Hélène. Ainsi, le cinéma maintient cette vision unique de Napoléon éternellement vêtu de ses attributs fétiches. De ce fait, n'importe quel acteur peut se glisser dans sa peau. Ses attitudes sont régulièrement reprises, comme la main dans le gilet ou les mains derrière le dos.

Si la représentation physique de Napoléon à Sainte-Hélène est toujours similaire et présente des lacunes, la description psychologique du personnage est, elle, variable. Sur cet aspect, il n'y a pas un mais des empereurs. Tout d'abord, il convient de mettre en avant leurs points communs. Il n'est jamais montré comme très sympathique. Il se considère toujours comme un souverain et donc son entourage et tous les visiteurs doivent le traiter comme tel. De même, il se montre toujours hostile à sa captivité et la juge arbitraire. Cependant, des films grossissent ces traits comme dans *l'Otage de l'Europe*, où il apparaît impérieux, et hostile aux Anglais auxquels il voue une puissante hostilité presque comme s'il était toujours en guerre contre eux. De même, comme l'explique l'ouvrage *Napoléon à l'écran: Cinéma et télévision*, le film *Eagle in a Cage* décrit un Napoléon « insensible »³⁹.

Soulignons que l'ennui et la détresse psychologique sont souvent mis en avant. Ainsi, *Napoléon à Sainte-Hélène* de 1929 est teinté d'une profonde mélancolie : le réalisateur présente un homme habitué à dominer, à présent prisonnier sur une île éloignée de l'Europe et condamné à une vie morne. L'ennui transparaît aussi dans les quelques scènes de la captivité du *Napoléon* de Guitry où le captif n'a rien d'autre à faire qu'attendre. De manière plus extrême, des cinéastes dépeignent un captif abattu ou résigné à son sort comme celui interprété par Christian Clavier dans *Napoléon*. Enfin, il faut évoquer le poids du passé particulièrement présent dans les films étrangers. Ainsi, en 1911 le *Napoleone a Sant'Elena* de Mario Caserini met en scène un Napoléon hanté par ses souvenirs. Cette idée d'un exilé prisonnier à la fois des Anglais mais

³⁸ TULARD, Jean, « Les Interprètes de Napoléon à l'écran », *op. cit.*, p. 51.

³⁹ VEYRAT-MASSON, Isabelle, CHANTERANNE, David, *op. cit.*, p. 59.

aussi de ses actes passés est le thème du film allemand *Napoléon oder Das Schweigen des Soldaten*⁴⁰ de Michael Unger en 1982, où Napoléon vieillissant s'entretient avec le fantôme d'un de ses anciens soldats.

Face à cette résignation, l'ambition de l'ex-empereur s'affirme dans d'autres longs-métrages. Ainsi, dans *The Emperor's New Clothes*, il est présenté comme déterminé et ambitieux, il ne se voit pas vivre en retraité, il a besoin de gouverner. Qui plus est, il a conservé tout son génie. Le réalisateur traduit la vision des Anglais et des Royalistes entre 1815 et 1821 : celle d'un homme qui demeure une menace pour l'Europe. Cet état d'esprit est aussi présent dans *Eagle in a Cage*. Le captif souhaite recouvrer sa liberté au point d'accepter d'être libéré par les Anglais et de reprendre les fonctions de chef d'État tout en cédant aux exigences de ses ennemis sur l'instauration d'un empire libéral, l'absence d'une politique belliqueuse et l'écrasement des mouvements révolutionnaires.

En revanche, d'autres œuvres mettent en évidence son humanité. Ainsi, dans *Monsieur N* Philippe Torreton incarne un Napoléon lucide face à son entourage, qui sait que ses compagnons pour la plupart ne sont à ses côtés qu'en vue d'un gain quelconque après sa mort par la publication d'un récit sur la captivité. Il est aussi en proie au doute, déchiré entre diverses possibilités pour son avenir. De même, des films tels que *The Emperor's New Clothes* ou encore *Napoléon à Sainte-Hélène* de Lupu Pick développent le thème du père privé de son fils.

12.2.4 Du figurant au personnage secondaire

Aux dires de Jacques Macé, si les cinéastes réalisent des films sur Sainte-Hélène, c'est pour pouvoir représenter l'affrontement entre Napoléon et Hudson Lowe car le duel entre les deux hommes « permet l'écriture de scènes très dramatiques »⁴¹. En effet, la relation conflictuelle entre le captif et le geôlier, tout comme dans la littérature, est un aspect majeur des représentations cinématographiques de l'exil. Dès les premières représentations de la captivité à l'écran l'opposition entre les deux hommes est montrée. Le film franco-polonais *l'Otage de l'Europe* de 1989 repose presque entièrement sur cet affrontement mais, à aucun moment dans l'histoire, les deux hommes se rencontrent. L'hostilité de Napoléon se manifeste par un refus

⁴⁰ Le titre pourrait être traduit en français par « Napoléon ou le silence des soldats ».

⁴¹ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 196.

de recevoir le gouverneur. Il craint d'ailleurs une tentative d'assassinat par son geôlier et Lowe, de son côté, est convaincu de la volonté de son prisonnier de s'échapper. Toutefois, il est intéressant de signaler le rôle prépondérant des commissaires étrangers dans cette fiction, cela renforce le propos du film : le captif est gardé par l'ensemble de ses vainqueurs et non pas par la seule Angleterre.

Si l'hostilité entre l'ex-empereur et le gouverneur n'est pas toujours au centre des films sur la captivité, elle est systématiquement présente, ce qui souligne son importance. Ainsi, dans *Napoléon* de Sacha Guitry, elle est traduite par leur unique rencontre, un face à face muet. De même, dans *Monsieur N*, le gouverneur est jaloux de son autorité et craint une possible évasion. Une nouvelle fois, les rencontres entre le geôlier et le captif sont particulièrement tendues mais sans heurts.

Le film d'Antoine de Caunes mérite d'être mentionné de nouveau pour le portrait particulièrement fouillé et complexe de Lowe, à la différence d'autres productions. Il présente aussi l'intérêt d'être conforme au personnage historique et n'est pas réduit à la caricature du bourreau qui se plaît à tourmenter son prisonnier. Cette image diffusée par les compagnons de Napoléon fut reprise par des cinéastes comme dans la mini-série *Napoléon* avec Christian Clavier ou encore dans le *Napoléon* de Sacha Guitry où Talleyrand, le narrateur du film, décrit le personnage comme un homme « borné, têtu, mesquin, sans cervelle, sans cœur et sans éducation »⁴². De surcroît, plusieurs humiliations y sont rapportées par Talleyrand comme le refus de qualifier Napoléon d'empereur ou la censure de son courrier et de celui de ses compagnons. Dans *Monsieur N*, Lowe est un gouverneur convaincu de l'importance de sa mission : la paix du monde repose sur lui. Il accomplit son devoir avec zèle mais sans joie. Par la suite, il redevient plus humain avec la représentation pitoyable de sa vie après 1821. Il finit en 1840, pauvre, seul et rejeté par ses compatriotes.

La mésentente entre les deux personnages peut être restituée au désavantage de Napoléon. Dans la production anglo-saxonne *Eagle in a Cage*, la relation entre Lowe et celui-ci tient une place essentielle. L'importance de ce thème est d'ailleurs soulignée dès la scène d'ouverture où le prisonnier et le geôlier se rencontrent pour la première fois. À la différence d'autres productions, les rôles sont presque inversés et Napoléon apparaît plus antipathique que Lowe.

⁴² Le personnage de Talleyrand à 1h24, dans GUITRY, Sacha, *Napoléon 2^e époque*, Les Films C.L.M, Film Sonor, Francinex, Rizzoli Film, France, Italie, 1955, durée 1h31.

Des comportements excessifs et improbables lui sont attribués. Par exemple, dans une scène, il fait preuve à la fois de mépris et d'une grande impolitesse alors que le gouverneur se présente et lui transmet le règlement. Par ailleurs, le film contient des situations invraisemblables comme l'autorisation pour le prisonnier et son entourage de se déplacer librement sur l'île ou des scènes improbables comme Napoléon nageant sans surveillance. Lowe est présenté comme zélé et très méfiant, mais à juste titre car l'ex-empereur souhaite s'échapper. Il se montre aussi très lucide sur son avenir, présentant les futures attaques sur sa façon de gouverner après le décès de Napoléon. Enfin, le captif, de son point de vue, déclare être prisonnier et repousse toutes les tentatives du gouverneur d'entretenir un dialogue.

Si le rôle de Hudson Lowe est important, ceux des proches du captif sont souvent insignifiants et généralement similaires d'une production à l'autre. Ce sont des faire-valoir qui tiennent dans les fictions la place qui était la leur dans la réalité. Dans *l'Otage de l'Europe* ou *Napoléon à Sainte-Hélène* de Lupu Pick, Las Cases est cantonné à sa fonction de secrétaire de l'ex-empereur et d'auteur du futur *Mémorial*. Certes, les proches de Napoléon lui sont d'une fidélité rare comme Montholon incarné par Jean Marais chez Sacha Guitry mais leur singularité et leur importance ne sont pas mises en valeur. La seule exception notable reste *Monsieur N*. L'ouvrage *Napoléon et les mystères de Sainte-Hélène* qui malgré son échec, en salue la qualité des acteurs y compris ceux représentant l'entourage de Napoléon⁴³. Il faut aussi souligner l'adaptation fidèle des caractères, à savoir un Bertrand dévoué à son maître et à l'écart des querelles avec les autres compagnons, un Gourgaud excessivement jaloux et un Montholon cupide espérant figurer sur le testament de l'ancien empereur.

12.3 L'ÉVASION DE NAPOLEÓN À L'ÉCRAN

12.3.1 Tentative d'évasion, première... Action !

Le thème de l'évasion est traité dans certains films sur Sainte-Hélène. Dans les productions où Napoléon est montré comme débordant d'ambition et ne supportant pas sa captivité, l'absence de projets de libération aurait été étonnante. Les premières œuvres

⁴³ TULARD, Jean, *Napoléon et les mystères de Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 13.

cinématographiques mettant en scène des projets d'évasion sont précoces, ils datent des années 1920. Il faut ajouter que Napoléon n'a aucune paternité dans ces tentatives. Le film américain *The Eagle of the Sea* de Fran Lloyd sur les écrans en 1926 narre les aventures à la Nouvelle-Orléans en 1815 du corsaire français Jean Lafitte et du général américain Jackson. Ils sont impliqués dans un complot pour faire évader Napoléon, mais la conjuration n'est finalement pas concrétisée. Dans les œuvres européennes, des conjurations tramées en France sont représentées comme dans *L'Insigne mystérieux* en 1923 de Henri Desfontaines. Dans cette production, une conspiration bonapartiste tente de libérer Napoléon mais le décès de ce dernier entraîne son annulation. Par la suite, peu de cinéastes représentent des comploteurs voulant délivrer l'ex-empereur sans le concours de ce dernier. Un contre-exemple est le premier épisode du feuilleton *Le Soleil se lève à l'est* de François Villiers en 1974. L'intrigue se déroule en 1815 et deux officiers bonapartistes songent à faire évader Napoléon avec un sous-marin. Cependant, la police de la Restauration perce à jour leur projet, les contraignant à l'abandonner.

Toutefois, les réalisateurs ont préféré représenter Napoléon et ses fidèles ayant une part de responsabilité dans le plan. Il est vrai qu'avec un film sur Napoléon celui-ci doit être au centre de l'action et donc il doit participer au plan. Ce constat est notamment présent depuis la fin des années 60. Ainsi, dans *Eagle in a Cage*, Napoléon projette de s'évader et prépare sa fuite avec Gourgaud ; ils étudient l'île, entrent en contact avec un navire hollandais pour les emmener en Europe... D'ailleurs, le film présente une évasion hollywoodienne où Napoléon et son compagnon prennent armes et cordes, escaladent des falaises et traversent des rivières, assassinent des sentinelles anglaises pour s'échapper tandis qu'ils sont poursuivis par toute la garnison anglaise. Ce n'est pas un départ discret à la faveur de la nuit et d'un remplacement de l'exilé avec une doublure. Précisons que Napoléon abandonne une partie de ses proches puisque le couple Bertrand est laissé sur place. Les deux fugitifs sont finalement rattrapés sur les côtes de l'île et Gourgaud décède suite à cette tentative. Des idées d'évasion peuvent être conçues, mais l'ex-empereur les repousse pour pouvoir mourir en martyr et ne pas subir le déshonneur de s'enfuir comme un simple prisonnier, c'est le cas dans *l'Otage de l'Europe*. Une nouvelle fois, il s'agit d'une reprise des motivations réelles de Napoléon.

De même, dans *Monsieur N*, un échec des Bonapartistes est mis en scène. En effet, le film évoque un complot mené depuis le Brésil en 1817. Dirk Van Hogendorp, aide de camp de l'Empereur en 1811 et réfugié en Amérique du Sud après les Cent-Jours, est à la tête d'une expédition pour le libérer avec l'aide du corsaire américain Carpenter. Les comploteurs

communiquent avec Napoléon à l'aide de messages codés dans les journaux. De plus, le départ de Sainte-Hélène de Gourgaud, comme ce dernier et Montholon le sous-entendent dans leurs récits⁴⁴, n'est pas dû aux conflits entre les deux hommes mais c'est un moyen de transmettre des instructions. Ainsi, dans le film, il devait apporter des plans de l'île aux comploteurs. Le réalisateur reprend donc plusieurs rumeurs authentiques. Néanmoins, le débarquement échoue car Napoléon refuse de s'évader. Effectivement, cette action ratée fait partie d'un complot plus grand de la part du prisonnier pour lui permettre à la fois de s'échapper mais aussi de faire croire à sa mort à Sainte-Hélène. Avec ce projet, il conserve son image de martyr aux yeux du monde, ce que l'évasion dirigée par Hogendorp ne permettait pas.

12.3.2 Quitter la scène

Des évasions ratées sont montrées à l'écran, mais des libérations réussies sont également présentes. Si les moyens de sécurité mis en place par les Anglais sont mis en avant dans les films où le captif s'échappe, le dispositif n'empêche pas de le libérer. De ce fait, l'ex-empereur remporte une nouvelle victoire sur ses ennemis. Trois histoires présentent une évasion couronnée de succès : le film américain *The Emperor's New Clothes*, la production franco-anglaise *Monsieur N* et le téléfilm allemand *Napoleon in New Orleans*. Si ce dernier date de 1959, les deux autres sont proches dans le temps, le premier est sorti en 2001 et le second en 2003. Napoléon y surmonte tous les obstacles pour parvenir à retrouver sa liberté. L'évasion est similaire dans les trois représentations : le prisonnier quitte discrètement l'île avec le soutien de ses compagnons et est remplacé par un sosie pour ne pas alerter les Anglais. Tout comme dans la littérature, l'origine de la doublure varie, simple Français anonyme dans *Napoleon in New Orleans* et *The Emperor's New Clothes*, alors que, dans *Monsieur N*, il s'agit de Cipriani.

Comme dans les fictions littéraires, les cinéastes tendent à respecter l'Histoire, et même si Napoléon s'est échappé, le reste du monde le croit toujours en captivité. L'homme mort en 1821 n'est pas lui, mais, mis à part les membres du complot, tout le monde l'ignore. D'ailleurs, dans *Monsieur N*, tous ses compagnons sont au courant de son évasion et au moment de l'ouverture du cercueil en 1840 à Sainte-Hélène, ils sont anxieux. Ils craignent sans doute que,

⁴⁴ GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818, tome 2*, Paris, Flammarion, 1899, 578 p., p. 531.

face au corps, les Anglais comprennent la supercherie dont ils ont été victimes en 1821. Ainsi, même à travers la fiction, la réalité est maintenue. Officiellement, Napoléon Bonaparte est mort à Sainte-Hélène.

Dans ces trois films, Napoléon est en excellente santé et non pas malade ou à l'agonie. En revanche, le sosie est de santé délicate. Ainsi, dans *The Emperor's New Clothes*, il est terrassé brutalement par un mal de ventre, et dans *Monsieur N*, il connaît une longue agonie.

Malgré cette évasion, les personnages de *Monsieur N* et *The Emperor's New Clothes* prétendent narrer la vérité historique. Pour le premier, la phrase « l'histoire est un mensonge que personne ne conteste » est suggérée dans le film⁴⁵, et le second film débute avec l'ex-empereur face à un enfant en pleine étude sur l'histoire de Napoléon Bonaparte, et déclare qu'elle est fausse. La réalité historique est renforcée dans *Monsieur N*, car Antoine de Caunes utilise des anecdotes réelles pouvant étayer l'idée d'une éventuelle évasion. En effet, comme le film l'indique, la tombe de Cipriani ne fut jamais retrouvée. Cependant, comme Thierry Lentz et Jacques Macé le précisent, cette disparition n'a rien d'exceptionnel en raison de l'absence d'entretien du cimetière où fut enterré Cipriani en 1818 et où se trouve aujourd'hui un bon nombre de tombes anonymes⁴⁶. De son côté, Betsy Balcombe a bien épousé un certain monsieur Abell⁴⁷. Or, dans le long-métrage, il s'agit du nom pris par Napoléon après s'être évadé. Enfin, comme dans le film, les témoins anglais de l'agonie de Cipriani en 1818 ont noté non sans étonnement l'absence de Napoléon à son chevet et jamais ils n'ont vu les deux hommes ensemble en 1818⁴⁸.

Toutefois, si l'évasion est un succès, elle a un point faible : la doublure qui est loin d'être parfaite. Si, dans *The Emperor's New Clothes*, physiquement le remplaçant ressemble à s'y méprendre à Napoléon, les deux personnages sont joués par le même acteur, au niveau du comportement et de la personnalité, les deux hommes sont aux antipodes. D'ailleurs, les compagnons de Napoléon craignent la découverte de la supercherie par les Anglais tant le sosie a des difficultés à assimiler la gestuelle et le comportement de l'ex-empereur. En revanche, dans

⁴⁵ TULARD, Jean, *Napoléon et les mystères de Sainte-Hélène...*, op. cit., p. 9.

⁴⁶ LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, op. cit., p. 176 à 178.

⁴⁷ ABELL, Lucia-Elisabeth, *Napoléon à Sainte-Hélène, souvenirs de Betzy Balcombe*, Paris, Plon, 1898, 322 p. p. XXVII.

⁴⁸ FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, tome 2*, Paris, Amyot, 1853, 482 p., p. 419.

Monsieur N, il n'a pas exactement le même physique que Napoléon. Toutefois, cette carence est surmontée en raison de la difficulté pour les Anglais à voir le captif. Ils ne peuvent donc pas remarquer la substitution. D'ailleurs, quand les geôliers parviennent à l'apercevoir, ils le trouvent certes physiquement différent mais imputent ce changement à la maladie.

Les films diffèrent sur le départ de l'île. Dans *Monsieur N*, l'idée de l'évasion est insolite car le sosie et l'ex-empereur vivent à Longwood de 1818 jusqu'à la mort du premier, le 5 mai 1821. Durant cette période, Napoléon se cache en permanence dans sa demeure et finit par quitter Sainte-Hélène après mai 1821, lorsque les Anglais mettent fin au dispositif de sécurité sur l'île et ne surveillent plus les départs et les arrivées. *The Emperor's New Clothes* présente une fuite plus précoce : dès 1817-1818, Napoléon réussit à s'enfuir et à atteindre sans difficulté les côtes de l'île ; grâce à des complices en France, un sosie s'est glissé dans un navire de ravitaillement envoyé à Sainte-Hélène. L'évasion est surprenante, l'imposteur débarque en chaloupe sur le littoral où l'attendent Napoléon et ses compagnons. Puis, l'empereur déchu part dans l'embarcation et au large monte sur le bateau dont l'équipage ne fait pas partie du complot et ne remarque pas la différence entre le double et Napoléon. D'ailleurs, la facilité d'accès aux côtes de Sainte-Hélène par le prisonnier est déconcertante tout comme l'absence de réaction de l'équipage du vaisseau face la disparition d'une barque et d'un marin pendant un assez long laps de temps. Certes, la fuite a lieu de nuit mais elle reste tout de même très improbable.

Enfin, dans ces productions, à la différence des textes littéraires, tous les hommes membres des projets d'évasion, couronnés de succès ou non, outre les compagnons d'exil, sont des fidèles de Napoléon. Ils agissent par idéal et non pour un quelconque profit, la seule exception notable est le leurre dans *The Emperor's New Clothes*. Dans *Monsieur N*, le général Hogendorp est représenté comme un grand admirateur de l'ex-empereur. De même, dans *The Emperor's New Clothes*, l'un des agents du complot ayant permis à Napoléon de retrouver la liberté est un ancien sergent fictif de la Garde impériale qui n'a jamais oublié son empereur et est particulièrement ému de le revoir.

12.3.3 Il vécut heureux

Si Napoléon réussit à s'évader, sa vie après Sainte-Hélène varie selon les films. Dans *Monsieur N* et *Napoleon in New Orleans*, il se retire en Louisiane et finit ses jours de manière anonyme, en paix, menant la vie d'un bourgeois américain. Il a atteint son but car il s'est évadé seulement pour recouvrer la liberté. En revanche, dans *The Emperor's New Clothes*, il ne s'échappe pas simplement pour vivre loin de toute agitation du pouvoir, il souhaite quitter sa prison pour revenir en France et reprendre en main le pays. Le plan est simple : l'imposteur joue le rôle de l'ex-empereur, puis une fois Napoléon à Paris et prêt à renverser Louis XVIII, il doit révéler la supercherie pour informer le monde de la fuite de Napoléon. Une fois l'évasion connue en France, le fugitif se ferait reconnaître et en théorie le peuple se rallierait à lui et ainsi il reprendrait le pouvoir. Napoléon espère donc rééditer l'exploit du vol de l'Aigle.

Toutefois, si la libération est un succès, la marche vers le pouvoir tourne court. En effet, après bien des complications, un détour par la Belgique du navire qui devait le ramener en France, l'arrestation par des douaniers belges..., Napoléon parvient à Paris sous l'identité du sosie. Il attend la nouvelle de l'annonce de sa fuite et ne cesse de lire les journaux, mais l'information n'apparaît jamais. Le remplaçant très heureux de vivre à la place de Napoléon refuse d'avouer sa véritable identité. De surcroît, il fait arrêter une partie des compagnons de l'ex-empereur. En effet, Gourgaud souhaite le dénoncer. Or l'usurpateur réussit à convaincre les geôliers de la folie de l'officier. Et quand, le 5 mai 1821, la doublure décède, Hudson Lowe apprend la vérité, mais d'un commun accord avec les derniers proches de Napoléon, ils décident tous de taire la supercherie. Les compagnons risquent d'être envoyés en prison pour avoir aidé le prisonnier à s'évader et le gouverneur répugne à révéler au monde l'échec de sa mission. Napoléon constate donc à l'été 1821 que le monde entier le croit mort. Certes, il tente de continuer la conspiration originelle et révèle sa véritable identité, mais personne ne le croit et il est menacé d'être enfermé dans un asile psychiatrique où tous les fous ont comme point commun de se prendre pour lui. Il finit donc par renoncer et choisit de vivre en bourgeois parisien. Ce choix d'une vie anonyme est exprimé d'ailleurs dans le titre du long-métrage dont la traduction en français serait « Les habits neufs de l'empereur ». La scène finale, clin d'œil à l'Histoire, le montre d'ailleurs quittant vivant les Invalides. L'épilogue informe enfin de la mort de l'exilé plusieurs années plus tard et de son enterrement dans un cimetière parisien sous une fausse identité, alors que la doublure repose aux Invalides.

Ainsi, dans ce film, à la différence de *Monsieur N* et *Napoleon in New Orleans*, une existence incognito lui est d'abord imposée même s'il finit par l'accepter et l'apprécier. Enfin, avec la présence de l'ex-empereur en France dans les années 1820, le film confronte le personnage avec l'Europe post-napoléonienne où sa légende débute. En outre, Napoléon doit faire face de manière anonyme aux sentiments pas toujours positifs qu'ont suscités sa politique entre 1799 et 1815. Ainsi, la femme chez laquelle il loge à Paris se montre très hostile à l'ancien souverain responsable de la souffrance de nombreuses familles à cause de ses multiples guerres.

Enfin, *The Emperor's New Clothes* aborde la « cavale » de Napoléon sous un aspect comique. Le choix fait par le sosie de prendre réellement la place du captif et de dicter ses mémoires selon son point de vue, ou les tentatives pas toujours heureuses de l'ex-empereur de reprendre le pouvoir font sourire. En revanche, *Monsieur N* tente de donner une approche plus réaliste à l'évasion. « – Il n'y a qu'une bataille importante monsieur le gouverneur, c'est la dernière. – Waterloo, général ? – La dernière »⁴⁹. Cette réflexion de Napoléon à Hudson Lowe dans le film résume le but ultime du prisonnier, celui de s'évader tout en conservant son martyre intact pour permettre à sa légende de naître. Ainsi, Sainte-Hélène est représentée comme la dernière campagne militaire de l'ancien souverain contre l'Angleterre avec ces deux objectifs. Si le but de bâtir sa légende est historiquement véridique, Jean Tulard parle d'ailleurs lui aussi de « dernière bataille »⁵⁰, le dessein de s'évader est, lui, un ajout du cinéaste. Ces deux ambitions difficilement conciliables sont pourtant conjointes dans ce long-métrage.

Pour terminer, soulignons la faible présence sur les écrans des autres mystères autour de la captivité. *Monsieur N* reste de nouveau une exception puisque toutes les théories sur Sainte-Hélène y sont évoquées. Par conséquent, il faut quelques connaissances sur l'exil de Napoléon pour en comprendre toutes les subtilités. Par exemple, les rumeurs d'empoisonnement présentes après 1821 sont citées, un Anglais remet en cause le rapport d'autopsie, rencontre Bertrand en 1840 et l'interroge sur la possibilité d'un assassinat par le poison. Dans ce film, il y a bien une tentative de meurtre par Montholon. Ce dernier est le compagnon privilégié de l'ex-empereur mais complotte avec son épouse pour se débarrasser de lui. Leur but est purement matériel, ils craignent d'être remplacés comme favoris et donc de perdre la fortune de Napoléon dont ils espèrent hériter. Cependant, leur tentative échoue car

⁴⁹ Les personnages de Napoléon et de Hudson Lowe à 0h12, dans, DE CAUNES, Antoine, *Monsieur N*, Empire Pictures, France, Royaume-Uni, 2003, durée 2h03.

⁵⁰ TULARD, Jean, *Napoléon, les grands moments d'un destin...*, op. cit., p. 569.

Cipriani boit régulièrement les boissons de son maître. Mis à part ce long-métrage, aucun autre ne met en scène cette théorie. Certes, la possibilité d'un empoisonnement par les Anglais est évoquée dans *l'Otage de l'Europe* mais il s'agit d'une peur de Napoléon et non d'une véritable accusation. Enfin, la substitution du corps avec celui de Cipriani par les Anglais est présente uniquement dans *Monsieur N.*

Finalement, le cinéma a développé différentes facettes de la captivité et n'apporte non pas une mais des images de Napoléon et de son exil, à la fois véridiques et fausses. Néanmoins, le septième art joue lui aussi un rôle dans la permanence du souvenir de Napoléon Bonaparte et de Sainte-Hélène.

Que dire en conclusion si ce n'est que l'emprisonnement de Napoléon à Sainte-Hélène et sa possible évasion ont durablement inspiré les artistes, entraînant alors une production d'une très grande richesse qui trouve toujours un public intéressé. Ce phénomène qui n'est pas limité dans le temps illustre la popularité du sujet. Si les écrits des compagnons de Napoléon mais aussi les rumeurs autour des projets d'évasion ont sans conteste marqué ces créations artistiques depuis 1815, d'autres paramètres les ont aussi influencées. Le thème, Napoléon et Sainte-Hélène, reste identique mais il connaît des changements au fil des ans. Tout d'abord, chaque artiste peut dépeindre l'exil selon son désir et selon sa propre opinion de l'empereur déchu. De plus, la représentation des dernières années de Napoléon entretient une relation étroite avec l'évolution des régimes politiques en France et illustre la vision du régime vis-à-vis de l'ex-empereur. Ainsi, l'exil à Sainte-Hélène, peu représenté par les artistes sous la Restauration où le pouvoir politique veut effacer « l'usurpateur » de la mémoire des Français, devient sous la monarchie de Juillet qui tente de récupérer la légende napoléonienne à son profit, une source d'inspiration pour les artistes tandis que, sous le Second Empire, les œuvres servent à glorifier Napoléon III et la dynastie Bonaparte. Il y a donc une évolution des enjeux sur la représentation de l'exil qui néanmoins diminue depuis la fin du XIX^e siècle et la pérennisation du régime républicain.

Les productions artistiques traduisent aussi le ressenti des Français vis-à-vis de l'ex-empereur. Le Napoléon à Sainte-Hélène mis en scène au début du XIX^e siècle n'a que peu de ressemblance avec celui qui est dépeint au début du XXI^e siècle. Ainsi, l'image liée à la

légende noire mise en place entre 1815 et 1821 du monstre sanguinaire qui expie ses crimes tranche avec celle du Prométhée torturé des années 1830, période où le culte de l'ancien empereur est particulièrement important. De même, depuis la fin du XX^e siècle, s'impose dans les œuvres une image assez négative de l'exilé et de ses compagnons à Sainte-Hélène, évolution qui résulte sans doute d'une perception de Napoléon beaucoup plus critique depuis quelques années.

Des sujets précis sont une source d'inspiration récurrente pour les artistes, quelle que soit la période. Par exemple, la relation conflictuelle entre Napoléon et Hudson Lowe constitue un aspect de la captivité qui demeure centrale dans la quasi-totalité des œuvres de 1815 à nos jours. Cette présence dans les œuvres de fictions ne doit pas étonner car elle est mise particulièrement en avant par les témoignages des compagnons de Napoléon à Sainte-Hélène pour transformer l'exil de l'ex-empereur en martyr. De même, les nombreuses représentations de projets d'évasion depuis deux siècles ne doivent pas surprendre. Outre les vastes possibilités d'histoire qu'elles offrent et le désir d'artistes qui ne peuvent accepter qu'aucune véritable tentative de délivrer le captif de Sainte-Hélène n'ait eu lieu, elles renforcent également la tragédie des dernières années de l'empereur déchu qui malgré ses efforts ou ceux de ses fidèles meurt dans sa prison. Même des évasions réussies mettent en avant cette notion de tragédie où Napoléon ne peut que rester dans l'ombre de l'Histoire sous une nouvelle identité et ne peut mener qu'une vie moins glorieuse par rapport à celle qu'il a vécu auparavant.

Toutefois, comme le note Jacques Van Herp le Napoléon de fiction n'est pas « le vrai Napoléon » mais un personnage inventé plus ou moins inspiré de l'ancien empereur des Français⁵¹ et qui peut donc être représenté selon les volontés des auteurs. Néanmoins, malgré le fait qu'elles sont éloignées de la réalité historique, ces œuvres appartiennent pleinement à la légende impériale ; les artistes donnent une vision mythique de l'ex-empereur et de sa captivité qui influence diversement la perception des Français sur Napoléon Bonaparte et son exil à Sainte-Hélène.

⁵¹ VAN HERP, Jacques, *Napoléon et l'uchronie*, Bruxelles, Recto-Verso, 1993, 94 p., p. 59.

CONCLUSION

Cette thèse, qui a pour but d'étudier l'apparition et l'évolution de rumeurs sur la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, et notamment celles concernant des projets d'évasion, a permis de mettre en lumière leurs origines, leurs parcours et leur impact. Elle accorde une importance particulière à la période située entre 1815 et 1821 car c'est à ce moment-là essentiellement que ces rumeurs sont les plus actives. Après le décès de Napoléon, d'autres, sans fondement voire fantaisistes, continuent d'apparaître mais disparaissent progressivement au cours des années 1820 avant d'inspirer de nombreuses œuvres de fiction. Ces informations mensongères ou altérées sur une évasion de Napoléon ont donc été analysées de leur genèse jusqu'à leur héritage pour la postérité.

La période 1815-1821 est marquée par des rumeurs, bruits et témoignages plus ou moins sérieux sur la captivité de Napoléon y compris au plus haut sommet de l'État. Parmi toutes ces informations discutables qui circulent lors de l'exil de l'empereur déchu, celles sur une évasion sont les plus préoccupantes. D'autres, moins importantes, comme celle d'un séjour idyllique sur une île paradisiaque, celle au contraire d'une détention répressive et indigne ou encore celle d'une mort suspecte, voire d'un assassinat, retiennent aussi l'attention des populations. Peu d'études ont été réalisées sur l'éventualité d'une évasion de Napoléon, ce qui donne à penser que ce sujet présente moins d'intérêt étant donné qu'il n'y a eu aucun effet sérieux. En commençant ce travail, pouvait s'imposer la conviction que Napoléon a été oublié dans son pays durant son exil en raison de son éloignement et de la politique des Bourbons et qu'il ne revient sur le devant de la scène qu'en 1823 avec la publication du *Mémorial de Sainte-Hélène* par Las Cases. Cette idée est par exemple évoquée

par Jean Tulard dans *Napoléon, les grands moments d'un destin*¹. En fait, la réalité se révèle plus complexe.

Personnage incontournable entre 1796 et 1815, après son départ définitif de France, l'ex-empereur occupe toujours l'esprit de ses anciens sujets, partisans ou opposants. Malgré la distance et le dispositif colossal des Anglais afin d'empêcher un retour, il demeure un symbole d'espoir pour les adversaires de la Restauration, et, pour les Royalistes c'est un danger certes lointain mais toujours présent. Le lieu d'exil, éloigné, joue d'ailleurs un rôle important dans l'apparition de rumeurs, car les faits et gestes de Napoléon ne sont plus rapportés régulièrement à la population qui compense ce vide en inventant différentes fables. Les annonces ne peuvent donc être confirmées ou infirmées avec assurance, créant ainsi toujours un doute et, par conséquent, la légende prend la place de la réalité.

La peur d'un retour de Napoléon en Europe est essentielle tout au long de la captivité. C'est ce qui détermine le choix de Sainte-Hélène : pour les Anglais, il fallait trouver l'endroit d'où Napoléon sera incapable de s'enfuir. Pourtant, en dépit des avantages de l'île, les Royalistes français ne sont pas totalement satisfaits, la considérant comme vulnérable. Par conséquent, dès le départ pour Sainte-Hélène, la crainte d'une évasion est perpétuelle notamment en France. L'éventualité d'une fuite du captif est envisagée par ses soutiens ou par ses adversaires sans interruption de 1815 à 1821. Néanmoins, des précisions peuvent être apportées. En fonction des événements en France, en Europe ou dans le monde, les rumeurs fluctuent, atteignant leur apogée en 1816, plus précisément en mars. Ensuite, au fil du temps, elles ne cessent de décliner même si des faits marquants peuvent les relancer comme l'assassinat du duc de Berry en 1820. Géographiquement, ce sont les territoires les plus bonapartistes ou ceux qui furent traversés par le vol de l'Aigle qui sont principalement touchés. C'est le cas des départements de l'Isère et du Rhône. Enfin, les zones rurales, plus isolées donc moins au fait de l'actualité que les villes, ne peuvent que croire les bruits qui courent. Néanmoins, même si les paysans sont les plus concernés, le phénomène atteint toutes les catégories de la population.

En partie pour lutter contre l'omniprésence de Napoléon dans les esprits, les conversations et les écrits, la Restauration a promulgué la loi de novembre 1815 sur les cris séditieux. Les autorités locales, la police et la justice participent à la répression mais sans grands résultats malgré leurs efforts : les nouvelles sur Sainte-Hélène continuent à circuler et ce, pour diverses raisons.

¹ TULARD, Jean, *Napoléon, les grands moments d'un destin*, Paris, Fayard, 2006, 625 p., p. 572-573.

Avant tout, Français et dirigeants européens gardent de Napoléon l'image d'un homme hors du commun à qui rien n'est impossible. À leurs yeux, il ne peut accepter son exil et doit tenter de s'y soustraire une nouvelle fois pour reprendre en main son destin et celui de son peuple. Outre sa figure exceptionnelle, l'hostilité à la royauté restaurée et le précédent des Cent-Jours jouent un rôle important. Le vol de l'Aigle a marqué les esprits au point qu'un nouveau retour ne paraît pas impossible. Après l'été 1815 la situation semble aux Français identique à celle du printemps 1814. Napoléon est exilé sur une île, les Royalistes sont revenus « dans les bagages de l'étranger »², des rumeurs de retour apparaissent. Bien que les deux contextes ne soient pas comparables, leur apparente similarité laisse supposer que l'Histoire peut se répéter.

Des événements importants comme les révoltes libérales en Espagne et dans les États italiens ont aussi une influence sur les rumeurs d'évasion. Du côté des partisans de la Restauration, l'angoisse d'un retour est alimentée par les doutes sur la solidité du régime. Qui plus est, une partie des Royalistes imagine Napoléon complotant sur son île pour affaiblir le pouvoir du roi. À dessein, ses partisans ou les adversaires des Bourbons la confortent dans cette idée en propageant de fausses nouvelles.

De plus, la réalité des faits, invérifiable souvent pour des raisons matérielles dues à l'éloignement, devient difficile à établir. L'Angleterre et la France contribuent à cette incertitude en ne divulguant rien de ce qui se passe à Sainte-Hélène, donnant naissance inconsciemment à tout un faisceau de rumeurs et de fausses nouvelles. Mais les administrations ne sont pas les seules responsables. Compagnons de Napoléon et Bonapartistes en Europe livrent aussi des « informations » erronées participant à l'apparition de l'espoir d'un retour de l'ex-empereur. Enfin, l'attitude même du prisonnier, cloîtré la plupart du temps dans sa demeure à partir de 1816 et ne laissant rien dévoiler de ses occupations, rend impossible l'acquisition de certitudes. La présence de commissaires étrangers missionnés pour renseigner leur gouvernement est un échec total ; ils se retrouvent dans l'incapacité d'apporter à leur pays les informations nécessaires pour mettre fin aux rumeurs et paradoxalement contribuent même à les attiser. Enfin, les journaux, eux-mêmes mal informés, apportent peu ou pas de renseignements à leurs lecteurs et peuvent falsifier – volontairement ou non – certaines informations. Cette transformation de la réalité est aussi le fait des nombreuses brochures qui circulent pendant cette période et apportent des visions différentes si ce n'est contradictoires de l'île et de l'emprisonnement de Napoléon.

² LAMARQUE, Maximilien, *Mémoires et souvenirs du général Maximilien Lamarque, tome 1*, Paris, Fournier, 1835, 437 p., p. 154.

En définitive, les bruits apparaissent avant tout par manque d'information et déforment la réalité. Ils se multiplient en raison de l'intérêt suscité par le personnage. Selon la façon dont il est perçu par les Français, il est une figure héroïque et l'homme providentiel ou un être démoniaque porteur de l'apocalypse. Toutefois, dans les deux cas, la possibilité d'une évasion puis d'un retour en France est admise, montrant que la vision d'un être surhumain capable des plus grands exploits est dans l'esprit de tous : « À Sainte-Hélène, il accède au rang de demi-dieu et devient un véritable mythe »³.

À partir de 1821 cette perception d'un Napoléon au-dessus du commun des mortels engendre d'ailleurs l'idée de sa survie associée à celle de son retour. Pour certains, la mort annoncée de concert par les Anglais et les Royalistes serait une fausse nouvelle destinée à affaiblir ses soutiens. Cette pensée demeure au cours des années 1820 et connaît son apogée en 1823 avec l'apparition de la rumeur sur le général Malmort qui combattrait aux côtés des libéraux espagnols. Aussi, le trépas de Napoléon entraîne de nouveaux bruits notamment sur son possible assassinat. Une fois encore, ces rumeurs mettent en scène la dimension héroïque et tragique de Napoléon qui ne peut mourir d'un vulgaire cancer.

Notons aussi que les légendes sur la délivrance de l'ex-empereur sont similaires et évoluent peu entre 1815 et 1821. En règle générale, Napoléon s'échappe en usant de la force, affrontant violemment ses geôliers. De nouveau, cette évasion épique renforce l'aspect homérique du personnage qui ne s'éclipse pas furtivement de sa prison comme un simple détenu. De plus, le chemin de la liberté ne le mène pas vers une retraite paisible, bien au contraire, c'est une étape avant son retour vers de plus hautes destinées en Amérique ou en Europe. Jamais Napoléon n'est représenté caché aux yeux du monde et attendant son heure. L'organisation d'une colonie bonapartiste en Amérique, un débarquement en Europe à la tête d'une armée de milliers d'hommes, la destruction des pays formant la Sainte-Alliance, et bien d'autres, toutes ces histoires grandioses entendues par les Français à partir de 1815 illustrent le fait que, de leur point de vue, Napoléon est encore capable des plus grands exploits. Incontestablement, la représentation de l'ex-empereur est héroïsée par une partie de la population alors même que la légende noire est diffusée. Sudhir Hazareesingh explique que « le culte impérial était un phénomène omniprésent dans la France du XIX^e siècle »⁴. Or, ce culte démarre dès 1815 avec l'idée que Napoléon peut quitter sa prison, poursuivre sa destinée et continuer à éblouir le monde.

³ BOUDON, Jacques-Olivier, *Napoléon à Sainte-Hélène : de l'exil à la légende*, Montréal, Fides, 2000, 57 p., p. 47.

⁴ HAZAREESINGH, Sudhir, *La Légende de Napoléon*, Paris, Tallandier, 2005, 414 p., p. 27.

La menace d'une libération est véritablement prise au sérieux par la France et l'Angleterre. Les mesures prises le prouvent. Du côté anglais, les précautions importantes adoptées pour le trajet vers Sainte-Hélène puis, une fois à destination, l'organisation des défenses de l'île et le choix de Longwood illustrent la volonté d'empêcher toute fuite. La plupart des témoins sur place, tant anglais que français, juge même ledit dispositif excessif. Au contraire, au sein du gouvernement français, une suspicion subsiste toujours sur la vigilance anglaise, jugée insuffisante. Ce manque de confiance se traduit par la mise en place d'un réseau de surveillance des partisans de Napoléon à la fois en France et à l'étranger afin d'éviter tout complot. De son côté, l'ambassadeur français à Londres incite régulièrement le gouvernement anglais à redoubler de vigilance.

Cependant, il ne faut pas oublier que « la légende n'est pas l'histoire »⁵. Il est donc indispensable de rechercher s'il y a eu de véritables tentatives pour délivrer Napoléon. Après vérification, toutes les rumeurs ont un fond de vérité. Des faits réels pouvant aboutir à une attaque sur Sainte-Hélène amplifient les craintes d'adversaires français et anglais de Napoléon, notamment Richelieu et Hudson Lowe. Aux yeux des dirigeants de la Restauration, l'évasion de Sainte-Hélène pourrait très bien passer du mythe à la réalité. Il est vrai que les soutiens de Napoléon dans le monde, en particulier en Amérique, représentent une menace pour la monarchie de Louis XVIII. D'ailleurs, les diplomates français en poste outre-Atlantique ont matière à s'inquiéter. Joseph Bonaparte, par la liberté dont il jouit aux États-Unis, sa richesse et ses relations, constitue le danger le plus sérieux d'autant que se sont regroupés autour de sa personne de nombreux anciens officiers ou des hommes politiques de l'Empire. À cela s'ajoute la sympathie américaine à l'égard de ces exilés, contrastant avec l'hostilité affichée envers les Royalistes.

Enfin, les révoltes indépendantistes en Amérique du Sud auxquelles participent plusieurs exilés français constituent une source d'inquiétude supplémentaire. Les faits et gestes de ces bannis ou de gens qui ont choisi de quitter leur pays plutôt que de vivre sous la monarchie restaurée nécessitent, selon les Royalistes, une surveillance assurée par le corps diplomatique présent dans les pays concernés. Il convient cependant de souligner l'excès de ces mesures. Le financement d'une expédition de corsaires pour attaquer Sainte-Hélène ou la conquête de la Nouvelle-Espagne pour créer un empire bonapartiste destiné à faciliter la libération de Napoléon sont restés à l'état de rumeurs.

D'autres éléments montrent que les craintes d'une descente vers Sainte-Hélène sont injustifiées, puisque finalement aucun projet ne se concrétise. Ceux dénoncés à l'été 1817 par Roul

⁵ BOUDON, *op. cit.*, p. 53.

et Lakanal sont des mystifications, et les actions des frères Lallemand au Texas et de Latapie au Brésil sont rapidement des échecs, révélant les carences de ces entreprises : amateurisme, manque de préparation, objectifs flous... En outre, leurs liens avec une éventuelle expédition à Sainte-Hélène ne peuvent être établis avec certitude bien qu'ils soient probables. Enfin, même si les manœuvres au Champ d'asile et dans la province brésilienne de Pernambouc avaient réellement pour dessein de libérer l'ancien empereur, leur chance de succès est parfaitement résumée par Jacques Macé : « Face aux moyens de défense mis en place sur l'île, il ne peut s'agir que d'une agitation stérile »⁶.

Après coup, les dispositions prises tant du côté français que du côté anglais paraissent arbitraires et la croyance en une évasion relève du fantasme. Toutefois, les rumeurs de projet de délivrance de Napoléon par des exilés en Amérique, notamment dans les premières années de la captivité, justifient les mesures adoptées. Effectivement, la construction de sous-marins ou de bateaux à vapeur et la constitution d'un empire bonapartiste en Amérique du Sud peuvent être considérées comme téméraires ou inconcevables. Ulane Bonnel écrit avec raison que ces éventuels comploteurs « n'avaient que le seul tort d'être en avance sur leur temps »⁷. En revanche, aux yeux des adversaires de Napoléon, les bouleversements apparus depuis 1789 accèdent la possibilité de concrétisation de tels desseins. Par conséquent, la plus élémentaire prudence impose une surveillance importante à la fois de Sainte-Hélène et des personnalités susceptibles de tenter une action contre l'île. Toutefois, l'absence de véritable projet d'évasion doit être reconnue. Citons à nouveau Ulane Bonnel qui conclut le chapitre consacré à ces projets de l'ouvrage *Sainte-Hélène, terre d'exil*, par ces mots : « Ce qui aurait pu être, n'est pas advenu »⁸.

Entre autres, les défenses de l'île, l'absence de moyens et le dilettantisme des comploteurs expliquent l'absence de vrai plan pour délivrer Napoléon. Enfin et surtout, le refus du captif de s'évader est un dernier obstacle à la concrétisation de potentiels projets. Ce dernier point est le plus important ; jamais le prisonnier n'a songé à quitter sa prison par la force ou par la ruse, condamnant à l'échec toute conspiration visant à le délivrer à moins de l'enlever contre son gré, chose hautement improbable. La volonté de mourir en martyr pour susciter une opinion favorable en Europe après son décès et le potentiel bénéfique que pourrait en tirer le duc de Reichstadt n'explique pas à elle seule ce refus. Une fuite jugée dégradante, la crainte d'une humiliation en cas d'échec et l'espoir d'une

⁶ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 2016, 544 p., p. 416.

⁷ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *Sainte-Hélène, terre d'exil*, Paris, Tallandier, 1971, 383 p., p. 257.

⁸ *Idem.*

libération légale sont des motivations supplémentaires pour ne pas tenter une nouvelle entreprise hasardeuse.

Par la suite, après 1817, l'état de santé du captif devient aussi un handicap sérieux. Si les bruits d'évasion le mettent en scène comme encore en pleine possession de ses moyens physiques, la réalité est toute autre. Son affaiblissement rend improbable toute tentative de fuite et plus encore de retour à de hautes responsabilités. Cette divergence entre les bruits et la réalité est sans doute l'une des plus importantes. Enfin, les espoirs de libération légale caressés par Napoléon se révèlent également chimériques car malgré son optimisme dans les premières années de sa captivité, jamais les Anglais ni même les autres pays européens n'ont réellement songé à le transférer ailleurs et encore moins à le libérer.

Bien que les rumeurs aient logiquement cessé après les années 1820, l'idée d'une évasion a eu une influence notable. Il convient par exemple de souligner que Walter Scott, dans sa biographie de Napoléon Bonaparte parue en 1827, traite longuement d'un « complot d'une nature très singulière pour tirer Napoléon de Sainte-Hélène »⁹ échafaudé en 1821 par un contrebandier anglais, Thomas Johnstone. Chateaubriand cite également cette prétendue conjuration dans ses *Mémoires d'outre-tombe*¹⁰. Si elle est très nébuleuse des années après la mort de Napoléon, l'allusion à une tentative d'enlèvement non concrétisée illustre l'impact que des rumeurs anciennes peuvent encore avoir.

Il ressort que l'importance du thème de l'évasion dans les arts du XIX^e siècle jusqu'à nos jours est encore plus grande. Si la vie entière de Napoléon Bonaparte est une source inépuisable d'inspiration pour les artistes, ses dernières années et les mystères qui les entourent tiennent une place à part. En effet, une partie de la littérature qui lui est consacrée ne porte pas sur le général de la Révolution, le Premier consul ou l'Empereur mais sur l'exilé de Sainte-Hélène. Comme l'explique Jean Tulard : « Hugo, Dumas, Balzac arrachent Napoléon à la réalité pour en faire un mythe. Dès lors, pour la littérature et pour les arts [...], Napoléon est devenu un objet que l'on modèle à son gré, que l'on charge de messages, d'angoisses ou de rêves »¹¹. Effectivement, plus encore que pour tout autre période de sa vie, en raison de l'absence d'informations et de la contradiction des témoignages, les artistes peuvent laisser libre cours à leur imagination dans les représentations du dernier exil de Napoléon. Après deux siècles de légendes, noire ou dorée, de nouvelles histoires autour du captif de

⁹ SCOTT, Walter, *Vie de Napoléon Buonaparte, tome 9*, Paris, Treuttel et Würtz, Gosselin, 1827, 463 p., p. 330.

¹⁰ CHATEAUBRIAND, François-René, *Mémoires d'outre-tombe, Tome 7*, Paris, Penaud frères, 1849, 488 p., p. 154.

¹¹ TULARD, Jean, *Napoléon et les mystères de Sainte-Hélène*, Paris, Archipel, 2003, 164 p., p. 12.

Sainte-Hélène continuent d'apparaître. L'ex-empereur et son exil restent toujours une source d'inspiration, d'autant que l'Homme fascine toujours un large public.

Les dernières années de la vie de Napoléon ont engendré une production littéraire très riche. Dans les ouvrages, le ressenti des Français est plutôt bien retranscrit : la méconnaissance du lieu d'exil, l'ignorance des faits et gestes du prisonnier, le refus de croire à sa mort en 1821... Au contraire, les événements sur l'île ainsi que la personnalité de Napoléon et celle de ses fidèles subissent des altérations non négligeables, les artistes mettant en scène à leur convenance les acteurs de la « tragédie »¹². Au XIX^e siècle, l'ancien empereur, tout comme sa suite, est représenté de manière avantageuse. Alors que ses compagnons se révèlent des modèles de dévouement et rendent sa captivité plus supportable, Napoléon, lui, est profondément humain et de ce fait proche des lecteurs, point de vue en contradiction avec les rumeurs nées entre 1815 et 1821 dans lesquelles il relève d'un surhomme. Cette divergence de perception est assez notable pour être signalée. Mais, comme le commente Chateaubriand, « Bonaparte n'est plus le vrai Bonaparte, c'est une figure légendaire composée des lubies du poète, des devis du soldat et des contes du peuple »¹³.

Au contraire, dès le XIX^e siècle, les Anglais se voient attribuer des rôles très différents. Hudson Lowe reste l'effroyable geôlier dépeint par O'Meara et les compagnons de Napoléon. Cette représentation met en évidence à nouveau la grande influence de leurs écrits sur l'opinion. Toutefois, les autres Anglais tels que Cockburn ou les militaires de la garnison peuvent être décrits de manière soit positive, observant avec regret la dure captivité de leur prisonnier, soit négative, se montrant tout aussi inhumains que le gouverneur. Du fait de cette possible distinction entre Lowe et le reste des Anglais, certains auteurs tiennent à exposer que Napoléon n'est pas la victime de l'ensemble du peuple britannique mais seulement d'une minorité.

Cette vision manichéenne et pour le moins fantaisiste se transforme brusquement à partir de la seconde moitié du XX^e siècle où l'exilé et sa suite sont représentés sous un jour antipathique, parfois peu fidèle à la réalité. Ce revirement peut s'expliquer par le changement d'opinion de la population française. Si au XIX^e siècle, le culte de Napoléon était particulièrement important, il a considérablement décliné depuis. En définitive, la représentation artistique de Napoléon reflète la perception que les Français ont du personnage. Néanmoins, depuis la fin du XIX^e siècle l'apport de témoignages plus neutres tels le journal de Gourgaud et les cahiers de Bertrand les amène à une

¹² LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *La Mort de Napoléon : mythes, légendes et mystères*, Paris, Perrin, 2012, 240 p., p. 19.

¹³ CHATEAUBRIAND, François-René, *Mémoires d'outre-tombe, Tome 7...*, op. cit., p. 126.

meilleure connaissance de la captivité qui profite aussi aux écrivains. Ces derniers donnent ainsi à leurs fictions une certaine vraisemblance, en offrant à leurs lecteurs une évocation beaucoup plus pertinente et fidèle de la détention. Enfin, soulignons que, dans la quasi-totalité des ouvrages du XIX^e au XXI^e siècle, les commissaires étrangers n'apparaissent pas ou très peu, ce qui pointe à nouveau l'échec de leur mission et l'insignifiance de leur rôle.

La libération de Napoléon est un thème régulièrement présenté dans la fiction grâce à l'histoire secrète ou à l'uchronie. Des auteurs imaginent des intrigues bien loin de la réalité mais en lien avec les rumeurs propagées de 1815 à 1821 où des comploteurs aux motivations multiples tentent de libérer le captif. Ainsi, ces rumeurs offrent un intérêt inattendu ; elles peuvent donner naissance à des productions artistiques. Au gré de la fantaisie des écrivains, les tentatives réussissent parfois, échouent le plus souvent, toujours dans le plus grand secret, permettant de rester conforme à l'Histoire telle que nous la connaissons. Toutefois, dans les fictions, tous les projets ou presque sont mis à exécution mais les fugitifs se heurtent aux mêmes obstacles que dans la réalité, à savoir le dispositif anglais de surveillance ou la santé défaillante de Napoléon. Majoritairement, il arrive que des conjurations bien conçues et susceptibles de réussir se voient ruinées par la mort de l'ex-empereur.

Plusieurs auteurs attribuent à l'exilé des destins plus romanesques, comblant des silences de l'Histoire par des aventures plus ou moins plausibles et justifiant cette rupture avec le réel par le fait que ces événements sont restés cachés, ce qui est le propre de l'histoire secrète. Ainsi, pour s'échapper sans être inquiété, Napoléon peut simuler sa mort ou laisser derrière lui un sosie. Dans ce cas, seuls les quelques protagonistes du complot connaissent ce secret et l'évadé peut terminer sa vie dans l'anonymat. L'Histoire n'est donc pas altérée. Alors que les rumeurs imaginent un Napoléon revenant en France pour reconquérir son trône ou fondant une colonie en Amérique, les histoires secrètes, après 1815, lui attribuent des destinées d'une grande diversité. Certaines lui prêtent de nouveaux exploits en Afrique, en Orient ou en Amérique latine sous une fausse identité ou au contraire une fin de vie éloignée de toute agitation. Quoi qu'il en soit, quand la mort le terrasse, elle prend diverses formes mais jamais celle d'un ulcère ou d'un cancer. Une vie aussi extraordinaire pourrait-elle se solder par une fin aussi ordinaire ? Un parcours exceptionnel n'autorise-t-il pas des prolongements spectaculaires ?

Le plus souvent, pour évoquer les tentatives d'évasion de Napoléon, abouties ou non, l'histoire secrète est préférée à l'uchronie où une suite totalement imaginaire est réécrite à partir d'un événement réel de l'Histoire. Ce choix autorise des récits plus proches des rumeurs répandues entre

1815 et 1821 et des quelques projets dénoncés ou susceptibles d'avoir été mis sur pied pour délivrer le prisonnier.

Enfin, dès le début du XX^e siècle, l'épopée napoléonienne figure parmi les thèmes favoris du septième art. Depuis le cinéma muet jusqu'aux superproductions, des réalisateurs français et étrangers ont mis et continuent de mettre en scène cet homme au destin exceptionnel et perpétuent les mythes liés à Sainte-Hélène, y compris celui de l'évasion. Deux des plus récentes réalisations, *Monsieur N*¹⁴ et *The Emperor's New Clothes*¹⁵ sont justement centrées sur la fuite de Napoléon avec un « happy end » lui offrant une meilleure fin de vie.

Au terme de la présente étude, il résulte que la délivrance ratée ou réussie est, après la relation entre Napoléon et Hudson Lowe, le sujet le plus traité dans les productions artistiques autour de l'exil à Sainte-Hélène. Bâtir une histoire à partir de cet événement purement fictif reflète l'importance de l'évasion dans les rumeurs ; elle répond aux attentes du public et offre aux auteurs, artistes et scénaristes, la possibilité de combler au gré de leur inspiration des zones d'ombre de la captivité.

« Si le vrai n'est pas parfois le vraisemblable, le vraisemblable aussi n'est souvent pas le vrai »¹⁶. Cette phrase de Louis Millanvoy, traducteur d'une nouvelle anglaise du XIX^e siècle consacrée à l'évasion de l'exilé de Sainte-Hélène, définit bien le destin exceptionnel de Napoléon. D'une part, sa vie et son ascension sont tellement extraordinaires qu'elles autorisent durant sa captivité l'apparition de légendes au détriment de la réalité. D'autre part, l'intérêt phénoménal porté à Napoléon jusqu'à nos jours dépasse tout entendement et s'apparente plus au merveilleux qu'à la réalité.

Il convient d'évoquer aussi le retour des cendres. En effet, cet événement prend une place à part dans l'épopée napoléonienne car l'empereur déchu remporte une de ses plus grandes victoires en 1840, mais aussi, comme le note Raoul Brice, obtient « une délivrance posthume »¹⁷, dix-neuf ans après sa disparition. Ses dernières volontés sont respectées. Il les dicte en 1821, dès que ses forces l'abandonnent et dans son testament, il fait part de son souhait de reposer en France¹⁸. De même, il compose le faire-part à remettre aux Anglais, en temps venu, dans lequel Montholon doit annoncer son décès et demander la marche à suivre pour le rapatriement de la dépouille : « Je vous prie de me

¹⁴ DE CAUNES, Antoine, *Monsieur N*, Empire Pictures, France, Royaume-Uni, 2003, durée 2h03.

¹⁵ TAYLOR, Alan, *The Emperor's New Clothes*, Paramount Classics, Allemagne, États-Unis, Italie, 2001, durée 1h47.

¹⁶ ANONYME, notes de MILLANVOY, Louis, *Seconde vie de Napoléon, 1821-1830*, Paris, Reiffel, 1913, 29 p., p. IV.

¹⁷ BRICE, Raoul, *Les espoirs de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Payot, 1938, 302 p., p. 283.

¹⁸ Testament de Napoléon, Archives nationales, Fonds Napoléon, Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5, dossier 6, non folioté.

faire savoir quelles sont les dispositions prescrites par votre gouvernement pour le transport de son corps en Europe ainsi que celles relatives aux personnes de sa suite »¹⁹. Toutefois, Hudson Lowe, respectant les consignes de Bathurst, interdit ce transfert si bien que Napoléon est enterré à Sainte-Hélène, le 9 mai 1821, avec les honneurs militaires dus à son grade de général. Cependant, sa tombe, suite à un énième différend entre ses derniers compagnons et le gouverneur, ne porte pas de nom. Elle est même entourée d'une grille et surveillée par une sentinelle anglaise²⁰. Symboliquement, l'ex-empereur reste donc prisonnier jusque dans la mort.

Pourtant, Napoléon est enterré mais pas complètement oublié. Ses exécuteurs testamentaires, Bertrand et Montholon d'une part, Madame Mère d'autre part, sollicitent auprès du gouvernement anglais le rapatriement du corps du défunt et sa mise à disposition de la famille²¹. Londres accepte sous réserve que Paris donne aussi son accord, condition absolument inacceptable pour les gouvernements de la Restauration. La demande faite à Louis XVIII dans ce sens en 1822 par les exécuteurs testamentaires ne reçoit même pas de réponse²².

Après la révolution de 1830 et la mise en place de la monarchie de Juillet, la situation évolue. Les conditions d'un retour sur la terre natale sont réunies. Les ennemis de Napoléon, les Bourbons, ne règnent plus et la légende napoléonienne s'est développée. D'ailleurs, le nouveau régime, notamment dans un souci de récupérer l'héritage napoléonien pour se consolider, donne des gages aux Bonapartistes et à tous les sympathisants de Napoléon. Ainsi, en 1833, une nouvelle statue est replacée au sommet de la colonne Vendôme en remplacement de celle qui avait été enlevée sur ordre des vainqueurs de l'Empire en 1814. Cette fois-ci, ce n'est plus Napoléon « César », comme sous le régime impérial, qui domine la place mais Bonaparte, « Petit caporal » en redingote²³. De même, la construction de l'Arc de triomphe commencée en 1806, interrompue de 1815 à 1824, se termine en 1836 : ce chantier important qui s'étale sur presque trente ans ne peut que rappeler aux Parisiens son initiateur.

Mais l'acte le plus important en faveur des partisans de l'ancien souverain reste le retour des cendres. Peu importe les raisons de politique intérieure et extérieure qui l'expliquent en partie, le résultat est là. Napoléon ne s'est pas évadé de Sainte-Hélène, il a été libéré. Grâce à la fidélité et à la

¹⁹ Lettre de Montholon à Hudson Lowe, le 5 mai 1820, BNF, site Richelieu, Département des manuscrits, *Correspondance reçue par Hudson Lowe du 4 janvier 1821 à la fin novembre 1821*, anglais cote 12, folio 126, recto.

²⁰ LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *op. cit.*, p. 72.

²¹ *Idem.*

²² *Ibid.*, p. 73.

²³ Sous le Second empire, Napoléon III remet au sommet de la colonne une réplique de la statue d'origine, un Napoléon impérial et la colonne prend son aspect actuel.

persévérance de ses anciens compagnons tels Bertrand et Gourgaud ou même de simples admirateurs qui, régulièrement depuis 1830, demandaient ce transfert²⁴, la France accepte enfin de reprendre à la terre de l'exil le corps de son empereur. En 1840, Napoléon est exhumé et comme le note Ulane Bonnel « l'Aigle reprend son vol prestigieux »²⁵.

Cette libération et ce retour, dix-neuf ans après la mort du captif de Sainte-Hélène, consacrent son destin exceptionnel. Comme de son vivant, Napoléon reste dans la démesure : à l'excès de la surveillance du prisonnier à Sainte-Hélène pour éviter qu'il ne s'échappe jusqu'à sa mort et à la sobriété de son inhumation s'oppose le faste de la cérémonie du retour des cendres, véritable apothéose. L'importance de l'événement est soulignée par le choix de l'un des fils du roi, le prince de Joinville, pour ramener les restes funèbres. Choisir un membre de la famille royale pour « jouer au croque-mort »²⁶ illustre bien le caractère exceptionnel de cette entreprise. La cérémonie à Paris en présence de Louis-Philippe, du clergé, des politiques, de l'armée et du peuple est fastueuse, au-delà de ce qui peut être imaginé. Une foule considérable assiste au passage du cortège sur les rives de la Seine et sur le parcours qui mène aux Invalides. Des acclamations fusent : « Vive l'empereur ! ». La mise en scène est solennelle : le char funèbre, colossal et somptueusement décoré, escorté par les fidèles compagnons de Napoléon et suivi par les anciens grognards en tenue, offre un spectacle à la fois impressionnant et émouvant. Ce « funèbre triomphe » comme l'écrit Victor Hugo²⁷, témoin de l'événement, n'aurait pas eu lieu en 1821. La réalité dépasse la légende.

Enfin, en 1861, son cercueil est transféré de la chapelle Saint-Jérôme des Invalides à la crypte spécialement aménagée pour le recevoir. Au sens propre et au sens figuré, il n'est pas enterré. Après avoir été caché pendant vingt-et-un ans aux regards des Français, Napoléon, dans son tombeau, voit défiler devant lui le monde entier, y compris les personnalités les plus célèbres. Dès, le 24 août 1858, la reine Victoria d'Angleterre, nièce du prince régent de 1815, en visite officielle à Paris, vient s'incliner devant le cercueil²⁸. Symboliquement, Napoléon obtient une nouvelle victoire posthume. En choisissant Sainte-Hélène comme terre d'exil, les Anglais visaient principalement deux objectifs. Le premier, éviter un retour en France, est bel et bien atteint : le prisonnier ne s'est jamais évadé. Par contre, le second, le faire oublier, est un échec et ce, dès 1815. Non seulement l'absence d'informations sur l'exil de l'ex-empereur a attisé la curiosité, contribué à la naissance de rumeurs sur la captivité et entretenu son souvenir au sein des populations mais, en plus, après sa mort

²⁴ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 425.

²⁵ BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *op. cit.*, p. 257.

²⁶ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 154.

²⁷ HUGO, Victor, *Le retour de l'empereur*, Paris, Furne et cie, 1841, 123 p., p. 119.

²⁸ MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène...*, *op. cit.*, p. 120.

apparaissent de nouveaux bruits sur une éventuelle survie. Force est de constater que Napoléon, depuis 1815, revient régulièrement sous les feux de l'actualité.

Depuis deux cents ans, Napoléon reste une figure historique incontournable dans l'esprit des Français ; il est même jugé aujourd'hui par ces derniers comme l'un des trois plus grands personnages de l'Histoire de France aux côtés de Charles de Gaulle et de Jeanne d'Arc, loin devant Charlemagne et Louis XIV²⁹. Sans conteste, son exil et le calvaire qu'il a enduré tiennent leur place dans son destin exceptionnel. L'intérêt qui lui est porté est tel qu'il fait aussi l'objet d'innombrables recherches et qu'en 1987, une fondation à son nom a été créée à Paris. Elle se donne pour but principalement « d'étudier et faire connaître tout ce qui concerne l'histoire napoléonienne »³⁰, elle incite à la recherche par des bourses et des voyages d'étude et propose aux chercheurs une bibliothèque très riche.

Dans le monde entier, le nombre impressionnant des passionnés de Napoléon, artistes, auteurs, réalisateurs, historiens, collectionneurs, témoigne de l'envergure du personnage. Musées, commémorations officielles et reconstitutions historiques prouvent également l'importance de son héritage. En juin 2015, en Belgique, la prodigieuse mise en scène de la bataille de Waterloo a nécessité 6 000 figurants et attiré plus de 60 000 spectateurs venus principalement d'Allemagne, de Grande-Bretagne et de France. Ce bicentenaire ne se réduit pas à un spectacle époustouflant et lucratif, il met l'accent aussi sur l'importance de la réconciliation actuelle entre les peuples. Dans un autre registre, du 7 octobre 2017 au 4 novembre 2018, les productions artistiques sur la période napoléonienne ont fait l'objet d'une exposition exceptionnelle au musée des beaux-arts d'Arras : *Napoléon. Images de la légende*. Cet événement, fruit du partenariat entre la région Hauts-de-France, la ville d'Arras et le château de Versailles, montre tout l'intérêt porté, de nos jours encore à l'empereur.

En conclusion, cette étude a permis de traiter un aspect de la captivité de Napoléon Bonaparte quelque peu négligé et d'étoffer les connaissances sur cette période. Bien que les dernières années du premier empereur des Français soient beaucoup racontées, certains événements ou personnages restent encore dans l'ombre, si bien que les mystères autour de l'exil suscitent toujours de nombreuses interrogations. L'expédition française en Espagne en 1823 et l'apparition de la rumeur de la présence du général Malmort en sont un exemple. Enfin, ce travail a aussi pour but de rappeler que la captivité

²⁹ *Ibid.*, p. 12.

³⁰ La Fondation Napoléon, *Statuts de la Fondation Napoléon*, (consulté le mercredi 20 septembre 2017), [en ligne], https://fondationnapoleon.org/wp-content/uploads/2015/03/statuts_fondation_napoleon.pdf.

de Sainte-Hélène ne doit pas uniquement se résumer à la vie de Napoléon sur son lieu de détention : ses répercussions en France et à l'étranger ainsi que son influence dans le domaine des arts s'y ajoutent. D'autres aspects sont encore à analyser pour apporter un nouvel éclairage sur l'emprisonnement de l'ex-empereur à Sainte-Hélène. À titre d'exemple, les relations entre Napoléon et son premier geôlier, l'amiral George Cockburn ont été négligées, de même qu'est délaissé le rôle capital de lord Henry Bathurst dans les conditions de la détention. Enfin, de nouvelles découvertes, comme la publication en 2017 d'une copie du manuscrit original du *Mémorial de Sainte-Hélène* de Las Cases par la Fondation Napoléon³¹ ou encore l'évolution des technologies, peuvent ouvrir de nouvelles portes et offrir de nouveaux champs d'étude pour enrichir la légende napoléonienne.

³¹ HICKS, Peter, HOUDECEK, François, LAS CASES, Emmanuel, LENTZ, Thierry, PRÉVOT, Chantal, *Le Mémorial de Sainte-Hélène. Le manuscrit original retrouvé*, Paris, Perrin, 2017, 800 p.

SOURCES

I – Archives

1) Archives diplomatiques, site La Courneuve

Correspondance consulaire et commerciale, 1793-1901, *New York*, tome 4, 1807-1818.

Correspondance politique (origine-1896), *Angleterre*, volumes 607 à 614.

Correspondance politique (origine-1896), *Espagne*, volumes 696 à 710.

Correspondance politique (origine-1896), *États-Unis*, volumes 72 à 78.

Correspondance politique (origine-1896), *Portugal et Brésil*, volume 129 et 130.

Correspondance politique (origine-1896), *Rome*, volumes 946 à 954.

Mémoires et documents, fonds France, *Correspondance du marquis de Montchenu, commissaire français à Sainte-Hélène, et documents divers relatifs à la captivité de Napoléon*, volume 1804, 1815-1818.

2) Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine

□ Fonds Gourgaud

Embarquement de Napoléon I^{er} à Rochefort, cote 314 AP/4.

Séjour à Londres du général Gourgaud, cote 314 AP/6.

Séjour à Hambourg, cote 314 AP/7.

Correspondance familiale du général Gourgaud, cote 314 AP/9.

Correspondance divers du général Gourgaud, cote 314 AP/10.

□ Fonds Montholon et Sémonville (1243-1951)

Généalogies. Charles Tristan de Montholon, Albine de Vassal et Caroline O'Hara, cote 115AP/20, dossier 2. *Lettres échangées entre Charles de Montholon et Albine de Montholon*.

□ Fonds Napoléon

Archives de Napoléon I^{er}, *Pièces diverses*, cote 400 AP/5.

Archives du roi Joseph, *Correspondance*, cote 400 AP/9.

Archives du roi Joseph, *Lettres reçues par Joseph*, cote 400 AP/13.

Archives de Lucien, *Prince de Canino et de ses descendants, papiers de Lucien et Charles-Lucien Bonaparte*, cote 400 AP/14.

Archives d'Élisa, princesse Bacciochi, grande duchesse de Toscane, et de ses descendants, *Lettres de Napoléon I^{er} et de Jérôme Bonaparte*, cote 400 AP/15.

Archives d'Élisa, princesse Bacciochi, grande duchesse de Toscane et de ses descendants, *Lettres adressées à Élisa et à son époux*, cote 400 AP/19 et AP/20.

Archives de Louis Bonaparte, roi de Hollande, d'Hortense et de leurs descendants, *Lettres du prince Louis-Napoléon à la reine Hortense*, cote 400 AP/39.

Archives du roi Jérôme et de ses descendants, Papiers de Jérôme, roi de Westphalie (1784-1860), *Correspondance et pièces diverses classées par ordre alphabétique des thèmes et des personnes*, cote 400AP/80 à 400/AP/90.

□ Série ministère de la Justice

Cabinet particulier du ministre (août-octobre 1821), BB 17A 12.

Cabinet : correspondance classée par cours d'appel et dans chaque ressort par année, 1822-1828, BB30 193 à 237.

□ Série police générale

Bulletins de police (an VII-1829), Minutes des bulletins quotidiens (an VIII-1821), F7 3736 à 3745, *Janvier-avril 1816 à Mai 1820-décembre 1821*.

Police politique, Bulletins quotidiens. Copies des minutes destinées aux archives du ministère de la Police. Classement chronologique (an XII-1829), F7 3786 à F7 3795, *Juillet-décembre 1815 à Années 1822-1823*.

Rapports de la Préfecture de police sur les passeports, maisons garnies, arrestations et événements divers (an X-1827), F7 3874, *Janvier-juin 1818*.

Personnes attachées à la famille Bonaparte (1818-1830), F7 6668, *dossiers individuels*.

Français exilés en vertu de l'ordonnance du 24 juillet 1815, F7 6678 à 6683, *Dossiers généraux et personnels*.

Écrits et objets séditieux. Dossiers départementaux (1814-1830), F7 6704 à 6706.

Police maritime, Déclarations de navigation (1815-1828), F7 6717.

Colporteurs. Instructions ministérielles et dossiers départementaux (1815-1830), F7 6729.

Affaire Louvel, F7 6745 et 6746, *Réactions de l'opinion, Dossiers départementaux (1820-1821)*.

Surveillance de divers Polonais, notamment d'anciens officiers au service de la France (1810-1828), F7 6758.

Situation politique des départements. Rapports des préfets. Classement départemental (1815-1830),

F7 6767 à 6772.

Police politique, Affaires particulières (1815-1830), F7 6825, *intrigues bonapartistes à Arras et Amiens (1816-1817)*.

Police politique, Affaires particulières (1815-1830), F7 6835, dossier 3368, *rumeur d'évasion de Napoléon, répandue dans les Bouches-du-Rhône et le Gard (1817)*.

Police politique, Affaires particulières (1815-1830), F7 6839, *affaires de complots, libelles, chansons et placards séditieux (1816-1822)*.

Police politique, Affaires particulières (1815-1830), F7 6846, dossier 3943, *placards bonapartistes à Haraucourt et Carignan (août 1817)*.

Police politique, Affaires particulières (1815-1830), F7 6857, *affaires de cris séditieux et de rumeurs bonapartistes*.

Police politique, Affaires particulières (1815-1830), F7 6866.

Police politique, Affaires particulières (1815-1830), F7 6909, *arrestations opérées pour placards, chansons et cris séditieux (1821)*.

Police politique, Affaires particulières (1815-1830), F7 6910, dossier 8036, *bruits alarmants et réunions séditieuses à Toulon (1820-1824)*.

Affaires politiques (1814-1830), F7 6916, dossier 8393, *mort de Bonaparte*.

Police politique, Affaires particulières (1815-1830), F7 6919, dossier 8699, *affaire de l'ex-capitaine Nicolas-Etienne Vaillant ou Levaillant, suspect de menées bonapartistes (1816-1826)*.

Affaires politiques (1814-1830), F7 6926, dossier 9153, *affaire Santini, revenant de l'île de Sainte-Hélène en Corse (1817-1828)*.

Affaires politique, 1814-1830, F7 6937, dossier 10 153, *manœuvres employées pour détourner de leur devoir les corps qui se rendent à l'armée d'Espagne*.

Affaires administratives, Objets généraux, 1814-1830, F7 9819, dossier 64 148, *prétendue évasion de Bonaparte de l'île de Sainte-Hélène (1816-1817)*.

3) Archives du Service Historique de la Défense, Armée de Terre, Vincennes

Série Guerre, Officiers généraux : dossier personnel, 6Yd 37, *Clauzel*.

Série Guerre, Officiers généraux : dossier personnel, 7Yd 851, *François Lallemand*.

Série Guerre, Police militaire, C18 34 et C18 39 à 42, *Enquêtes*.

4) *Bibliothèque Nationale, site Richelieu*

Département des Manuscrits, Manuscrits Anglais, *Collection de vingt-deux volumes, originaux et copies, contenant des documents de toute nature, lettres, rapports, mémoires, notes, etc., relatifs à la captivité de Napoléon I^{er} à Sainte-Hélène 1815-1821, cotes 3-24.*

II – Sources imprimées

1) *Mémoires et correspondances*

ABELL, Lucia-Elisabeth, *Napoléon à Sainte-Hélène, souvenirs de Betzy Balcombe*, Paris, Plon, 1898, 322 pages.

ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 1*, Paris, Barrois l'aîné, 1825, 471 pages.

ANTOMMARCHI, François, *Mémoires du docteur F. Antommarchi, tome 2*, Paris, Barrois l'aîné, 1825, 460 pages.

BALMAIN, Alexandre, *Le prisonnier de Sainte-Hélène, d'après les rapports officiels du commissaire du gouvernement russe (1816-1820)*, Paris, Revue Bleue, 1897, 832 pages.

BAYLEY, Frederic William Naylor, *Scenes and Stories: by a Clergyman in Debt. Written during his confinement, volume 2*, Londres, A. H. Baily & Co, 1835, 299 pages.

BEAUHARNAIS, Hortense, *Mémoires de la reine Hortense, volume 3*, Paris, Plon, 1927, 400 pages.

BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1816-1817*, Paris, Albin Michel, 1959, 367 pages.

BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal 1818-1819*, Paris, Albin Michel, 1959, 516 pages.

BERTRAND, Henri-Gatien, FLEURIOT DE LANGLE, Paul, *Cahiers de Sainte-Hélène : Journal janvier 1821-mai 1821*, Paris, Albin Michel, 1959, 264 pages.

BLANGINI, Felice, *Souvenirs de F. Blangini*, Paris, Allardin, 1835, 394 pages.

BOIGNE, Éléonore-Adèle d'Osmond, *Les Mémoires de la comtesse de Boigne, tome 2*, Paris, Émile-Paul frères, 1921, 321 pages.

BOIGNE, Éléonore-Adèle d'Osmond, *Les Mémoires de la comtesse de Boigne, tome 3*, Paris, Émile-Paul frères, 1922, 293 pages.

BOLIVAR, Simon, AUBRUN, Charles-Vincent, *Choix de lettres : discours et proclamations*, Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1934, 333 pages.

BONAPARTE, Joseph, *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph, tome 10*, Paris, Perrotin, 1854, 480 pages.

BONAPARTE, Joseph, FLEISCHMANN, Hector, *Lettres d'exil inédites*, Paris, Eugène Fasquelle, 1912, 317 pages.

BROUWET, Émile, NICHOLLS, George, « Sainte-Hélène. Journal du capitaine George Nicholls, officier d'ordonnance à Longwood », *Carnet de la Sabretache : revue militaire rétrospective*, Troisième série, n° 269, Janvier-février 1921, pages 81 à 162.

BROUWET, Émile, VERLING, James-Roche, « Sainte-Hélène. Journal du docteur James-Roche Verling », *Carnet de la Sabretache : revue militaire rétrospective*, Troisième série, n° 269, Janvier-février 1921, pages 194 à 221, pages 418 à 432 et pages 477 à 493.

CABANÈS, Augustin, WARDEN, William, *Napoléon jugé par un Anglais. Lettres de Sainte-Hélène, correspondance de W. Warden, chirurgien de S. M. à bord du "Northumberland", qui a transporté Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène, traduite de l'anglais et suivie des Lettres du Cap de Bonne-Espérance, réponses de Napoléon aux lettres de Warden*, Paris, Vivien, 1901, 494 pages.

CANDÉ-MONTHOLON, François, MONTHOLON, Albine, *Journal secret d'Albine de Montholon, maîtresse de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Albin Michel, 2002, 213 pages.

CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 10*, Londres, John Murray, 1853, 513 pages.

CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and Correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonderry, volume 11*, Londres, John Murray, 1853, 472 pages.

CASTLEREAGH, Robert Stewart, *Memoirs and correspondence of Viscount Castlereagh, Second Marquess of Londonerry, volume 12*, Londres, John Murray, 1853, 520 pages.

CHATEAUBRIAND, François-René, *Mémoires d'outre-tombe, Tome 7*, Paris, Penaud frères, 1849, 488 pages.

COCKBURN, George, *Buonaparte's Voyage to St. Helena*, Boston, Lilly, Wait, Colman, and Holden, 1833, 132 pages.

DUFOUR DE PRADT, Dominique, *L'Europe et l'Amérique en 1821, volume 2*, Paris, Béchet l'aîné, 1822, 348 pages.

DUMAS, Alexandre, *Mes mémoires, tome 2*, Paris, Lévy frères, 1863, 320 pages.

DUMAS, Alexandre, *Mes mémoires, tome 3*, Paris, Lévy frères, 1863, 316 pages.

FANTIN DES ODOARDS, Louis-Florimond, *Journal du général Fantin des Odoards. Étapes d'un officier de la Grande armée. 1800-1830*, Paris, Plon, 1895, 516 pages.

FIÉVÉE, Joseph, *Correspondance politique et administrative, onzième partie*, Paris, Le Normant,

1818, 116 pages.

FIRMIN-DIDOT, Georges, MONTCHENU, Claude-Marie-Henri, *La captivité à Sainte-Hélène d'après les rapports du marquis de Montchenu, commissaire du gouvernement du roi Louis XVIII dans l'île*, Paris, Firmin-Didot et cie, 1894, 331 pages.

FLEURY DE CHABOULON, Pierre Alexandre, *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour, et du règne de Napoléon en 1815, tome 2*, Londres, Longman Hurst, 1820, 410 pages.

FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité à Sainte-Hélène, tome 1*, Paris, D'Amyot, 1853, 408 pages.

FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité à Sainte-Hélène, tome 2*, Paris, D'Amyot, 1853, 482 pages.

FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité à Sainte-Hélène, tome 3*, Paris, D'Amyot, 1853, 464 pages.

FORSYTH, William, LOWE, Hudson, *Histoire de la captivité à Sainte-Hélène, tome 4*, Paris, D'Amyot, 1853, 552 pages.

GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, Journal inédit de 1815 à 1818, tome 1*, Paris, Flammarion, 1899, 604 pages.

GOURGAUD, Gaspard, *Sainte-Hélène, Journal inédit de 1815 à 1818, tome 2*, Paris, Flammarion, 1899, 578 pages.

HOBHOUSE, John, *Lettres écrites de Paris, pendant le dernier règne de l'empereur Napoléon, volume 2*, Bruxelles, Houdin, 1817, 555 pages.

HOLLAND, Henri Edouard, HOLLAND, Henri Richard, *Souvenirs diplomatiques de lord Holland*, Paris, Rouvier, 1851, 296 pages.

HYDE DE NEUVILLE, Jean Guillaume, *Mémoires et souvenirs, volume 2*, Paris, Plon, 1893, 547 pages.

JUNOT D'ABRANTÈS, Laure, *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon : la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration, Tome 4*, Paris, Ladvocat, 1831, 424 pages.

LA FAYETTE, Gilbert, *Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette, Tome 5*, Paris, Fournier, 1838, 545 pages.

LA FAYETTE, Gilbert, *Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette, Tome 6*, Paris, Fournier, 1838, 814 pages.

LAMARQUE, Maximilien, *Mémoires et souvenirs du général Maximilien Lamarque, tome 1*, Paris, Fournier, 1835, 437 pages.

LAMARQUE, Maximilien, *Mémoires et souvenirs du général Maximilien Lamarque, tome 2*, Paris,

Fournier, 1835, 507 pages.

LAS CASES, Emmanuel, *Mémoires d'Emmanuel-Auguste-Dieudonné, comte de Las Cases, communiqués par lui-même*, Paris, L'huillier, 1819, 132 pages.

LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, tome 1*, Paris, Garnier, [1824], 1961, 897 pages.

LAS CASES, Emmanuel, *Mémorial de Sainte-Hélène, tome 2*, Paris, Garnier, [1824], 1961, 930 pages.

LATAPIE, Paul Albert Marie Raymond, *Mémoires du général Latapie*, Paris, Terzuolo, 1836, 32 pages.

M****, *Mémoires pour servir la vie d'un homme célèbre, tome premier*, Paris, Plancher, 1818, 64 pages.

M****, *Mémoires pour servir la vie d'un homme célèbre, tome second*, Paris, Plancher, 1818, 262 pages.

MACERONI, Francis, *Memoirs of the Life and Adventures of Colonel Maceroni, volume 2*, Londres, John Macrone, 1838, 528 pages.

MALCOLM, Clémentine, « Le journal de Sainte-Hélène, introduction », *Revue des études napoléoniennes*, tome 33, Juillet 1931, pages 78 à 98.

MALCOLM, Clémentine, « Le journal de Sainte-Hélène, deuxième partie », *Revue des études napoléoniennes*, tome 33, Juillet 1931, pages 146 à 164.

MALCOLM, Clémentine, « Le journal de Sainte-Hélène, troisième partie », *Revue des études napoléoniennes*, tome 33, Juillet 1931, pages 230 à 252.

MALCOLM, Clémentine, « Le journal de Sainte-Hélène, quatrième et dernière partie », *Revue des études napoléoniennes*, tome 33, Juillet 1931, pages 283 à 308.

MARCHAND, Louis, *Mémoires de Marchand, premier valet de chambre et exécuteur testamentaire de l'empereur : Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 1985, 481 pages.

MARTENS, Georg Frédéric, MARTENS, Charles, *Nouveau recueil de traités, tome V, 1808-1822*, Gottingue, Dieterich, 1824, 764 pages.

METTERNICH, Clément Wenceslas Lothaire, *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince Metternich, tome 1*, Paris, Plon, 1880, 372 pages.

METTERNICH, Clément Wenceslas Lothaire, *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince Metternich, tome 2*, Paris, Plon, 1880, 545 pages.

MONTHOLON, Albine, *Souvenirs de Sainte-Hélène*, Paris, Emile Paul, 1901, 248 pages.

MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la Captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, Volume 1*, Paris, Paulin, 1847, 476 pages.

MONTHOLON, Charles Tristan, *Récits de la captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, volume 2*, Paris, Paulin, 1847, 579 pages.

NOAILLES, Hélié Guillaume Hubert, *Le comte Molé 1781-1855, sa vie - ses mémoires, tome 1*, Paris, Champion, 1922, 356 pages.

NOAILLES, Hélié Guillaume Hubert, *Le comte Molé 1781-1855, sa vie - ses mémoires, tome 2*, Paris, Champion, 1923, 491 pages.

NOAILLES, Hélié Guillaume Hubert, *Le comte Molé 1781-1855, sa vie - ses mémoires, tome 3*, Paris, Champion, 1924, 467 pages.

NOAILLES, Hélié Guillaume Hubert, *Le comte Molé 1781-1855, sa vie - ses mémoires, tome 4*, Paris, Champion, 1925, 481 pages.

O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 1*, Paris, Garnier, 1897, 440 pages.

O'MEARA, Barry, *Complément du mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon en exil, tome 2*, Paris, Garnier, 1897, 502 pages.

O'MEARA, Barry Edward, *Relation des événements arrivés à Sainte-Hélène*, Paris, Chaumerot, 1819, 308 pages.

PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, Mémoires du chancelier Pasquier, tome 3*, Paris, Plon, 1894, 448 pages.

PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, Mémoires du chancelier Pasquier, tome 4*, Paris, Plon, 1894, 551 pages.

PASQUIER, Étienne-Denis, *Histoire de mon temps, Mémoires du chancelier Pasquier, tome 5*, Paris, Plon, 1894, 582 pages.

PERSAT, Maurice, *Mémoires du commandant Persat : 1806 à 1844*, Paris, Plon-Nourrit, 1910, 367 pages.

PLANAT DE LA FAYE, Nicolas-Louis, PLANAT DE LA FAYE, Frédérique Elisabeth, *Vie de Planat de la Faye. Souvenirs, lettres et dictées recueillis et annotés par sa veuve*, Paris, Paul Olendorff, 1895, 763 pages.

PLANAT DE LA FAYE, Nicolas-Louis, *Rome et Sainte-Hélène de 1815 à 1821*, Paris, Furne, 1862, 23 pages.

PLESSIS RICHELIEU, Armand Emmanuel, *Lettres de Richelieu au marquis d'Osmond, 1816-1818*, Paris, Gallimard, 1939, 240 pages.

SAINT-CÈRE, Jacques, SCHLITTER, Hanns, STÜRMER, Bartholomaeus, *Napoléon à Sainte-Hélène, rapports officiels du baron Stürmer, commissaire du gouvernement autrichien*, Paris, Librairie illustrée, 1888, 293 pages.

SAINT-DENIS, Louis-Etienne, *Souvenirs du mameluck Ali sur l'empereur Napoléon*, Paris, Payot, 1926, 320 pages.

SAVARY, Anne, *Mémoires du duc de Rovigo, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon, tome 8*, Paris, Bossange, 1828, 412 pages.

STANHOPE, Philip Henry, *Notes of Conversations with the Duke of Wellington, 1831-1851*, New York, Longmans, Green and co, 1888, 342 pages.

STENDHAL, *Journal, volume V, 1811-1823*, Paris, Le Divan, 1937, 365 pages.

STENDHAL, *Mémoires d'un touriste, tome 1*, Paris, Ambroise Dupont, 1838, 432 pages.

STENDHAL, *Mémoires d'un touriste, tome 2*, Paris, Ambroise Dupont, 1838, 366 pages.

VAUBLANC, Vincent-Marie Viénot, *Mémoires sur la Révolution de France et recherches sur les causes qui ont amené la Révolution de 1789 et celles qui l'ont suivie. Tome 3*, Paris, Dentu, 1833, 562 pages.

VAUDONCOURT, Guillaume, *Quinze années d'un proscrit, volume 1*, Paris, Dufey, 1835, 392 pages.

VAUDONCOURT, Guillaume, *Quinze années d'un proscrit, volume 2*, Paris, Dufey, 1835, 432 pages.

VILLÈLE, Joseph, *Mémoires et correspondance du comte de Villèle, Tome 1*, Paris, Perrin et Cie, 1888, 514 pages.

VILLÈLE, Joseph, *Mémoires et correspondance du comte de Villèle, Tome 2*, Paris, Perrin, 1904, 524 pages.

WARDEN, Guillaume, *Correspondance de G. Warden, chirurgien, à bord du vaisseau le Northumberland, qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'isle de Sainte-Hélène*, Bruxelles, Parkin, 1817, 175 pages.

WEBSTER, Charles Kingsley, *British Diplomacy 1813-1815, Select Documents Dealing with the Reconstruction of Europe*, Londres, G. Bell and sons, 1921, 410 pages.

WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary despatches, correspondence, and memoranda of Field Marshal Arthur Duke of Wellington, volume 11*, Londres, Murray, 1864, 753 pages.

WELLESLEY, Arthur Richard, *Supplementary despatches, correspondence, and memoranda of Field Marshal Arthur Duke of Wellington, volume 12*, Londres, Murray, 1865, 892 pages.

2) Périodiques et bulletins de lois

L'Abeille américaine, de 1817 à 1818.

L'Ami de la religion et du roi, de 1815 à 1821.

Bibliothèque historique, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps, de 1817 à 1820.

Bibliothèque royaliste, de 1819 à 1820.

Bulletin des lois du royaume de France, 7^e série, tome 1, Paris imprimerie royale, 1816, 570 pages.

Le Conservateur, de 1818 à 1820.

Le Constitutionnel, de 1819 à 1821.

Le Drapeau blanc, de 1819 à 1821.

Le Figaro, Supplément littéraire du dimanche, du 11 février 1911.

La France chrétienne : journal religieux, politique et littéraire, 1821.

Journal de Paris, de 1815 à 1821.

Journal des débats, de 1815 à 1821.

La Minerve, de 1818 à 1820.

Le Moniteur, de 1815 à 1821.

La Renommée, de 1819 à 1820.

3) Brochures, pamphlets, mémoires apocryphes

ANONYME, *Accusation contre les meurtriers de Napoléon*, Paris, l'Huillier, 1821, 23 pages.

ANONYME, *Bonaparte n'est pas mort d'un cancer ; dédié aux mânes de Napoléon*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 16 pages.

ANONYME, *Le Brigand corse*, Paris, Tiger, 1816, 108 pages.

ANONYME, *Carnet d'un voyageur*, Paris, Pillet aîné, 1819, 119 pages.

ANONYME, *Les Coliques et les cancers, lettre adressée aux rois, par un bonhomme de lettres, de la rue Charlot*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 8 pages.

ANONYME, *Correspondance en vers, avec Nicolas Bonaparte, domicilié de l'île Sainte-Hélène, composée de cinq épîtres*, Paris, Le Clere, 1818, 87 pages.

ANONYME, *Les Débris du Champ d'asile*, Paris, Bataille et Bousquet, 1821, 16 pages.

ANONYME, *Description de l'île de Sainte-Hélène à trois différentes époques*, Paris, Paschoud, 1815, 115 pages.

ANONYME, *Description de l'île Sainte-Hélène, séjour destiné à Napoléon Bonaparte*, Paris,

Caillot, 1815, 119 pages.

ANONYME, *Détails officiels sur la mort de Bonaparte*, Paris, Pillet, 1821, 2 pages.

ANONYME, *L'éloge des éloges, ou encore du Bonaparte*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 14 pages.

ANONYME, *Histoire du singe de Napoléon*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 15 pages.

ANONYME, *L'île de Sainte-Hélène, dernière demeure de Napoléon Bonaparte*, Paris, Tiger, 1815, 12 pages.

ANONYME, *Lettres de Buonaparte à l'un de ses principaux agents depuis son départ d'Europe jusqu'au 29 avril 1821*, Paris, Pillet aîné, 1821, 89 pages.

ANONYME, *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*, Londres, John Murray, 1817, 151 pages.

ANONYME, *Napoléon et la reine d'Angleterre aux bords du Styx*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 8 pages.

ANONYME, *Pensée d'un patriote sur Napoléon Bonaparte ; suivie d'un mot sur le cancer héréditaire*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 7 pages.

ANONYME, *Les Perses et Thémistocle, les Anglais et Napoléon*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 8 pages.

ANONYME, *Procès de la conspiration des patriotes de 1816*, Paris, Patris, 1816, 183 pages.

ANONYME, *Relation curieuse et intéressante du nouveau voyage du Juif errant et son passage à l'île Sainte-Hélène*, Paris, Sétier, date non précisée, 8 pages.

ANONYME, *Relation de la maladie et de la mort de Napoléon Bonaparte*, Paris, librairie départementale, 1821, 36 pages.

BARGINET, Alexandre, *De la Reine d'Angleterre et de Napoléon Bonaparte, tous deux morts d'un cancer*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 22 pages.

BAUMES, Jean-Baptiste-Théodore, *Réflexions sur la nécessité de la mort de Buonaparte*, édition non précisée, 1815, 12 pages.

BÉSUCHET DE SAUNOIS, Jean-Claude, *Réflexions sur la mort de Napoléon*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 16 pages.

BROOKE, H.F, *Description historique de l'île de Sainte-Hélène*, Paris, Arthus Bertrand, 1815, 110 pages.

C****, *Napoléon, sa naissance, son éducation, sa carrière militaire, son gouvernement, sa chute, son exil et sa mort*, Paris, Vauquelin, 1821, 253 pages.

DEGEORGE, Frédéric, *Sentiment d'un citoyen sur les cancers héréditaires*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 8 pages.

DESNOYERS, *Les Derniers efforts du génie du mal, ou la fin politique de Buonaparte*, Paris,

Dentu, 1816, 37 pages.

DORIS, Charles, *Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte à l'isle Sainte-Hélène*, Paris, Germain Mathiot, 1821, 240 pages.

GOLDSMITH, Lewis, *Procès de Buonaparte, ou adresse à tous les souverains de l'Europe*, Paris, Moronval, 1815, 198 pages.

GRAND, Pierre, *Le Cri de la France*, Paris, Brasseur, 1821, 7 pages.

GUILLOT, Henry, *Notice topographique, historique, statistique et militaire sur l'île Sainte-Hélène*, Paris, Delaunay, 1815, 60 pages.

GUIZOT, François, *Des conspirations et de la justice politique*, Paris, éditeur des fastes de la gloire, 1821, 119 pages.

HÉREAU, Joachim, *Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Louis, 1829, 228 pages.

KILIAN, William, *Prophéties de Napoléon à l'île Sainte-Hélène*, Paris, Delangle, 1830, 139 pages.

LAMOTHE-LANGON, Étienne Léon, *Mémoires de Napoléon Bonaparte, volume 1*, Paris, Gosselin, 1934, 286 pages.

MARSAN, Jacques, *Les Révolutionnaires tels qu'ils sont, et la vérité vengée*, Bordeaux, Lavigne jeune, 1817, 611 pages.

MARTIN, R-S, *La France sauvée, ou l'usurpateur dans l'île Sainte-Hélène*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1816, 28 pages.

MAYEUR DE SAINT-PAUL, François Marie, *Itinéraire de Bonaparte, à l'isle de Ste-Hélène*, Paris, Lerouge, 1815, 80 pages.

MOUSSARD, *Mémoire sur la translation de Napoléon Bonaparte, à l'isle Sainte-Hélène*, Paris, Patris, 1815, 30 pages.

O'MEARA, Barry Edward, *Documents historiques, suivis de Pièces justificatives, sur la maladie et la mort de Napoléon Bonaparte*, Paris, Mongie aîné, 1821, 7 pages.

SANTINI, Jean Noël, *Appel à la nation anglaise sur le traitement éprouvé par Napoléon Bonaparte*, Londres, Schulze et Dean, 1817, 80 pages.

SIMONNIN, Antoine Jean Baptiste, *Histoire des trois derniers mois de la vie de Napoléon Bonaparte*, Bruxelles, Arnold Lacrosse, 1821, 32 pages.

TÉZENAS, Claude, *Fragment politique, extrait des papiers de Napoléon, mort à Sainte-Hélène*, Paris, Delaunay, 1821, 14 pages.

THOMASSY, *De la sensation qu'a faite en France la mort de Buonaparte, et des écrits publiés à ce sujet*, Paris, Hubert, 1821, 32 pages.

TOULOUZAN DE SAINT-MARTIN, Nicolas, *De l'île de Sainte-Hélène et de Buonaparte*, Paris, Le Normant, 1815, 50 pages.

TYDER, James, *Bonaparte à Sainte-Hélène*, Paris, Blanchard, 1816, 148 pages.

VIBAILLE, Amédée, *Il n'est pas mort ! Par un citoyen, ami de la patrie*, Paris, Les marchands de nouveautés, 1821, 8 pages.

WILSON, Robert, *Tableau de la puissance militaire et politique de la Russie*, Paris, Dentu, 1817, 166 pages.

4) Œuvres littéraires de fiction

ANONYME, *Grande conversion de Buonaparte*, Orléans, Darnault-Maurant, 1815, 35 pages.

ANONYME, *Interessante Nachträge über die vermutende Entweichung Napoleons von der Insel St-Helena, und dass er unter dem Namen Hussein Pascha das türkische Heer befehligte. Nebst einem Bericht über die Lösung der jetzigen Verwickelungen im Oriente, und über Konstantinopels Gegenwart und Wahrscheinliche zukunfft [Suppléments intéressants sur l'évasion présumée de Napoléon de l'île de Sainte-Hélène, et le fait qu'il a commandé l'armée turque sous le nom d'Hussein Pacha. En outre, un rapport sur la solution des complications actuelles dans l'Orient, et sur le présent et probable avenir de Constantinople]*, traduit par, « Comment Napoléon a quitté Sainte-Hélène », *La Nouvelle revue*, tome 47, mai-juin 1920, pages 127 à 137.

ANONYME, *La Mort de Napoléon I^{er}*, Paris, Dentu, 1861, 98 pages.

ANONYME, MILLANVOY, Louis, *Seconde vie de Napoléon, 1821-1830*, Paris, Riefel, 1913, 29 pages.

ABOUT, Edmond, *L'Homme à l'oreille cassée*, Paris, Hachette, 1862, 281 pages.

BALZAC, Honoré, *Le Médecin de campagne, tome 1*, Paris, Mame-Delaunay, 1833, 360 pages.

BALZAC, Honoré, *Le Médecin de campagne, tome 2*, Paris, Mame-Delaunay, 1833, 326 pages.

BALZAC, Honoré, *Scènes de vie de la province, Tome II: Les Célibataires*, Paris, Furne, 1843, 510 pages.

BÉRANGER, Pierre Jean, *Chansons de P-J de Béranger*, Paris, Garnier frères, 1866, 648 pages.

BOREL, Raymond, *Death at French creek*, New York, McGraw-Hill, 1975, 388 pages.

BOURGEOIS, Anicet, CORNU, Francis, *Napoléon*, Paris, Bezou, 1830, 61 pages.

BRAZIER, Nicolas, « La chanson et les sociétés chantantes », dans, *Paris, ou Le livre des cent-et-un*, tome 7, Paris, Ladvocat, 1832, pages 87 à 120.

BRISVILLE, Jean-Claude, *La dernière salve*, Paris, Actes sud-papiers, 1995, 64 pages.

BYRON, George, *Œuvres complètes de Lord Byron*, Paris, Furne et Cie, 1842, 820 pages.

CAHUET, Albéric, *Sainte-Hélène, petite île*, Paris, Fasquelle éditeur, 1932, 283 pages.

CARRÉ, Michel, BARBIER, Jules, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, Lévy frères, 1852, 127 pages.

CLAIRVILLE, Louis-François-Nicolas, *Quatorze ans de la vie de Napoleon, ou Berlin, Postdam, Paris, Waterloo et Sainte-Hélène*, Paris, Barbier, 1830, 63 pages.

CLAIRVILLE, Louis-François-Nicolas, *Le Retour de Sainte-Hélène*, Paris, Tresse, 1840, 8 pages.

CONAN DOYLE, Arthur, *The Adventures of Gerard*, New York, A.L Burt company, 1906, 297 pages.

CONVARD, Didier, *Hertz, tome 4 : l'ombre de l'aigle*, Grenoble, Glénat, 2014, 57 pages.

CONVARD, Didier, *Hertz, tome 5 : la troisième mort de l'empereur*, Grenoble, Glénat, 2015, 57 pages.

CORBIÈRES, A-A, *Sainte-Hélène, chant lyrique : ode philosophique*, Marseille, Feissat aîné et Demonchy, 1840, 30 pages.

CORNWELL, Bernard, *Sharpe's Devil: Napoleon and South America, 1820–1821*, New York, HarperCollins, 2010, 320 pages.

COTHIAS, Patrick, LIGNY, Jean-Marc, *Monsieur Nemo et l'éternité. Tome 1, L'Aiglon à deux têtes*, Paris, Fleuve noir, 2005, 341 pages.

COTHIAS, Patrick, LIGNY, Jean-Marc, *Monsieur Nemo et l'éternité. Tome 2, La dame blanche*, Paris, Fleuve noir, 2005, 366 pages.

COURTOIS, Jean-Marie, *Napoléon I^{er} en Amérique*, Paris, Publibook, 2012, 90 pages.

DEFOE, Gidéon, *Les Pirates dans une aventure avec Napoléon*, Paris, Le Dilettante, 2012, 224 pages.

DE MASSAS, Charles, *Les Derniers jours de l'Empire*, Paris, Brière, 1849, 243 pages.

DE MUSSET, Alfred, *La Confession d'un enfant du siècle*, in *Œuvres d'Alfred de Musset*, Paris, Charpentier, 1867, pages 421 à 505.

DIDIER, David, *Mon empereur, ou la leçon d'histoire du soldat*, Paris, Lévy frères, 1859, 58 pages.

D'IVOI, Paul, *La Mort de l'Aigle*, Paris, Combet & cie, 1901, 397 pages.

DRIANT, ÉMILE, (pseudonyme : Capitaine Danrit), *Évasion d'empereur*, Paris, Encrage, [1903], 2005, 320 pages.

DUMAS, Alexandre, *Le Capitaine Richard*, Paris, Dufour, Mulat et Boulanger, 1858, 144 pages.

DUMAS, Alexandre, *Le Comte de Monte-Cristo, tome 1*, Bruxelles, Meline, Cans et compagnie, 1846, 378 pages.

DUMAS, Alexandre, *Conscience l'innocent, tome 1*, Paris, Michel Levy frères, 1861, 256 pages.

DUMAS, Alexandre, *Les Mohicans de Paris*, 19 tomes, Paris, Cadot, 1854-1855.

DUMAS, Alexandre, *Napoléon Bonaparte, ou trente ans de l'histoire de France*, Paris, Tournachon-Molin, 1831, 220 pages.

DUPEUTY, Charles, REGNIER, Hippolyte, *Napoléon, ou Schoenbrunn et Sainte-Hélène*, Paris, Bezou, 1830, 83 pages.

EMOND, Paul, *Seul à Waterloo, seul à Sainte-Hélène*, Carnières-Morlanwelz, Lansman, 2000, 46 pages.

EQUINOS, Alphonse, *Les Hirondelles*, Paris, Renduel, 1834, 247 pages.

FAYOT, Frédéric, « Un Parisien à Sainte-Hélène », dans, *Paris, ou Le livre des cent et un*, tome 13, Bruxelles, Meline, 1833, pages 33 à 58.

FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 1*, Paris, Dentu, 1877, 408 pages.

FÉVAL, Paul, *Jean Diable, tome 2*, Paris, Dentu, 1877, 422 pages.

FÉVAL, Paul (fils), *La Petite fille du bossu*, Paris, Arthème Fayard, 1931, 286 pages.

FILLION, Alain, *Bye-bye Sainte-Hélène*, Carsac-Aillac, éditions du Périgord, 2012, 160 pages.

FISCHER, Herbert, « If Napoleon Had Escaped to America », in SQUIRE, John, *If It Had Happened Otherwise*, Londres, Sidgwick and Jackson, 1931, pages 113 à 142.

FLEISCHMAN, Théo, *L'évadé de Sainte-Hélène*, Bruxelles, Brepols, 1960, 170 pages.

GALLO, Max, *Napoléon, tome 4, L'immortel de Sainte-Hélène*, Paris, Robert Laffont, 1997, 512 pages.

GALOPIN, Arnould, *Le Sergent Bucaille*, Paris, Albin Michel, 1930, 284 pages.

GAUTIER, Théophile, *La Belle Jenny*, Paris, Michel Lévy frères, 1865, 356 pages.

GEOFFROY, Louis, *Napoléon et la conquête du monde, 1812-1832, Histoire de la monarchie universelle*, Paris, Delloye, 1836, 500 pages.

GIRARD, Just, *Les Aventures d'un capitaine français, planteur au Texas, ancien réfugié du Champ d'Asile*, Tours, Alfred Mame et fils, 1872, 191 pages.

GOBERT, JOUHAUD, Auguste, *Le Soldat de la Loire*, Paris, Cosson, 1839, 12 pages.

GRANDMOUGIN, Charles, *L'Empereur*, Paris, Rouam, 1893, 159 pages.

HAN, René, *Le Chinois de Sainte-Hélène*, Versailles, Feryane, 1998, 416 pages.

HAWTHORNE, Nathaniel, *P's Correspondence, in Moses from and old manse, part 2*, Londres, Wiley et Putnam, 1846, pages 113 à 131.

HAYAT, Serge, *L'Empire en héritage*, Paris, Allary éditions, 2015, 496 pages.

HUGO, Victor, *Les Châtiments*, Paris, Hetzel, 1853, 380 pages.

HUGO, Victor, *Les Misérables, 1^{er} partie, Fantine*, Paris, Hachette, 1881, 432 pages.

HUGO, Victor, *Les Misérables, 2^e partie, Cosette*, Paris, Hachette, 1881, 392 pages.

HUGO, Victor, *Les Misérables, 3^e partie, Marius*, Paris, Hachette, 1881, 352 pages.

HUGO, Victor, *Les Misérables, 4^e partie, L'idylle rue Plumet et l'épopée rue Saint-Denis*, Paris, Hachette, 1881, 496 pages.

HUGO, Victor, *Les Misérables, 5^e partie, Jean Valjean*, Paris, Hachette, 1882, 412 pages.

HUGO, Victor, « Napoléon II », in *Paris, ou Le livre des cent et un*, tome 7, Paris, Ladvocat, 1832, pages 381 à 396.

LANDAY, Maurice, *Carot Coupe-Tête, Tome 25 : La justice de dieu*, Paris, Fayard, 1913, 351 pages.

LAURENCIN, MEYER, Henri-Horace, *L'Empereur et le soldat, ou le 5 mai 1821*, Paris, Marchant, 1836, 40 pages.

LE ROY, Eugène, *Jacquou le Croquant*, Paris, Clamann Levy, 1900, 451 pages.

LEYS, Simon, *La Mort de Napoléon*, Paris, Hermann, 1986, 117 pages.

LOURDOUEIX, Honoré, *Les Folies du siècle*, Paris, Pillet, 1818, 315 pages.

Fondation Napoléon, MACÉ, Jacques, *Incroyable : nous avons retrouvé le corps de Napoléon*, (consulté le 15 juillet 2015), [en ligne], http://www.napoleon.org/fr/salle_lecture/articles/files/472923.asp.

MAJOR, Ginette, *Napoléon, l'exil en Amérique, tome 1, le colonel Muiron*, Montréal, VLB, 2010, 374 pages.

MAJOR, Ginette, *Napoléon, l'exil en Amérique, tome 2, la maison Bonaparte*, Montréal, VLB, 2012, 300 pages.

MONNIER, Henry, « Une maison du Marais », dans *Paris, ou Le livre des cent et un*, tome 1, Paris, Ladvocat, 1831, pages 87 à 344.

MUTTE, Martial, MUTTE, Nicolas, *Napoléon résurrection*, Deauville, MJB édition, 2013, 240 pages.

PÉRÈS, Jean-Baptiste, *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*, Paris, Martinet, 1850, 20 pages.

Profilib, PERVHOUKINE, Mikhail, *La Seconde vie de Napoléon*, (consulté le jeudi 11 mai 2017), [en ligne], <https://profilib.com/chtenie/150943/mikhail-pervukhin-vtoraya-zhizn-napoleona.phppages>.

PINARDI, Davide, *L'Armée de Sainte-Hélène*, Paris, Calmann-Lévy, 2000, 251 pages.

PRUD'HOMME, Firmin, *Napoléon à Sainte-Hélène*, Montréal, Ludger Duvernay, 1831, 16 pages.

QUINET, Edgar, *Napoléon*, Paris, Ambroise Dupont, 1836, 410 pages.

RABIN, Staton, *Betsy et l'Empereur*, Paris, Bayard jeunesse, 2005, 371 pages.

RIVOIRE, abbé, *Les Entretiens de Sainte-Hélène*, Paris, Plon, 1865, 159 pages.

SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 1*, Bruxelles, Meline, cans et compagnie, 1847, 285 pages.

SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Les Mystères de Sainte-Hélène, volume 2*, Bruxelles, Meline, cans et compagnie, 1847, 284 pages.

SAINT-HILAIRE, Émile Marco, *Napoléon au bivouac, aux Tuileries et à Sainte-Hélène*, Paris, Charles Warée, 1845, 282 pages.

SCHADEN, Adolph, *Jussuph Pascha, oder Geschichte der an seinem vermeintlichen Todestageerfolgten Flucht Napoleon's aus Sanct Helena, dann der geheimen Aufnahmedes Ex-Kaisers am constantinopolitanischen Hofe u.s.w. : romantisches Originalgemälde [Jussuph*

Pascha, ou l'histoire de l'évasion de Napoléon de Sainte-Hélène qui eut lieu le jour de sa prétendue mort, puis de l'accueil secret de l'ancien empereur à la cour de Constantinople, etc. : une peinture originale romantique], volume 1, 2 et 3, Stuttgart, Gebrüder Franckh, 1829, 206, 220 et 255 pages.

SÉBILLOT, Paul-Yves, *Les Derniers jours de l'Aigle : Napoléon à Sainte-Hélène, mai 1821*, Paris, Hors commerce, chez l'auteur, 1961, 29 pages.

SELIN, Shannon, *Napoléon in America*, Vancouver, Dry Wall Publishing, 2014, 312 pages.

SÉVERINE, À *Sainte-Hélène*, Paris, Rue Saint-Georges, 1903, 14 pages.

STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, Paris, Crès et compagnie, 1922, 578 pages.

SOUBLIN, Jean, *La République des vaincus*, Paris, Phébus, 2004, 224 pages.

SUE, Eugène, *Jeanne et Louise, Histoire d'une famille de transportés*, Paris, Sagnier, 1873, 180 pages.

TOUSEZ, Augustin, *La Vie de Napoléon racontée dans une fête de village*, Paris, Marchand, 1834, 8 pages.

TRULLARD, Jacques, *La Résurrection de Napoléon*, Dijon, Guasco-Jobard, 1847, 55 pages.

VEBER, Pierre, *La Seconde vie de Napoléon I^{er}*, Paris, Ferenczi, 1924, 264 pages.

VERNES, Henri, *Bob Morane, Les Captifs de l'Ombre Jaune*, Paris, Marabout, 1968, 110 pages.

VIMEREU, Paul, *César dans l'île de Pan*, Paris, Éditions du Siècle, 1923, 237 pages.

VISSIÈRE, Jean-Louis, *Je vais tuer Napoléon !*, Paris, Editions du Masque, 2007, 206 pages.

ZACHARIE, Léon, *Martyre de Napoléon I^{er}*, Lyon, Chanoine, 1866, 76 pages.

III – Films et émissions de télévision

COOK, Fielder, *Eagle in a Cage*, National General Corporation, États-Unis, Royaume-Uni, 1969, 103 minutes.

COTTAFVI, Vittorio, *Napoleone a Sant'Elena*, mini-série en 4 épisodes, RAI, Italie, 1973, 340 minutes.

DE CAUNES, Antoine, *Monsieur N*, Empire Pictures, France, Royaume-Uni, 2003, 120 minutes.

GUITRY, Sacha, *Napoléon*, Les Films C.L.M, Film Sonor, Francinex, Rizzoli Film, France, Italie, 1955, 182 minutes.

KAWALEROWICZ, Jerzy, *L'Otage de l'Europe*, Ciné Alliance, France, Pologne, 1989, 124 minutes.

LESSERTISSEUR, Guy, *La Caméra explore le temps, le Drame de Sainte-Hélène*, Radiodiffusion Télévision Française, France, 1961, 107 minutes.

MOSZKOWICZ, Imo, *Napoleon in New Orleans*, Der Nord-und Westdeutsche Rundfunkverband
Allemagne, 1959, 85 minutes.

PICK, Lupu, *Sainte-Hélène*, Deutsche Lichtspiel-Syndikat, Allemagne, 1929, 100 minutes.

SIMONEAU, Yves, *Napoléon*, mini-série en 4 épisodes, Arts & Entertainment Network, Canada,
France, 2002, 360 minutes.

SIMONI, Renato, *Sainte-Hélène, petite île*, Scalera Film, Italie, 1943, 95 minutes.

TAYLOR, Alan, *The Emperor's New Clothes*, Paramount Classics, Allemagne, États-Unis, Italie,
2001, 107 minutes.

VILLIERS, François, *Le Soleil se lève à l'est, épisode 1*, ORTF, Espagne, France, 1974, 52 minutes.

BIBLIOGRAPHIE

I - Ouvrages généraux sur Napoléon et Sainte-Hélène

- AUBRY, Octave, *Napoléon et son temps. Sainte-Hélène. Tome I : La captivité de Napoléon*, Paris, Flammarion, 1935, 315 pages.
- AUBRY, Octave, *Napoléon et son temps. Sainte-Hélène. Tome II : La mort de l'Empereur*, Paris, Flammarion, 1935, 335 pages.
- BENHAMOU Albert, *L'autre Sainte-Hélène. La captivité, la maladie, la mort et les médecins autour de Napoléon*, Londres, Albert Benhamou Publishing, 2010, 415 pages.
- BONNEL, Ulane, BERTHIER DE SAUVIGNY, Guillaume, CASTELOT, André, CONTAMINE, Henry, DANSETTE, Adrien, GANIÈRE, Paul, GODLEWSKI, Guy, TULARD, Jean, *Sainte-Hélène, terre d'exil*, Paris, Tallandier, 1971, 383 pages.
- CHAPLIN, Arnold, *A St. Helena who's who*, New York, E. P. Dutton and company, 1919, 258 pages.
- CHARTON, Edouard, « Ile Sainte-Hélène », *Le Magasin pittoresque*, numéro 6, 1838, pages 157 à 159.
- CHEVALIER, Bernard (dir), DANCOISNE-MARTINEAU, Michel (dir), LENTZ, Thierry (dir), *Sainte-Hélène, île de mémoire*, Paris, Fayard, 2004, 400 pages.
- CHOPPIN, Henri, « La vie à Sainte-Hélène pendant la captivité de Napoléon », *Carnet de Sabretache*, numéro 37, janvier 1896, pages 94 à 101.
- CONTAMINE DE LATOUR, Patrice, « Napoléon et Sainte-Hélène », *Revue des études napoléoniennes*, tome 17, 1920, pages 27 à 44.
- GANIÈRE, Paul, *Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Perrin, 2015, 437 pages.
- GONNARD, Philippe, « Sainte-Hélène », *Revue des études napoléoniennes*, volume 2, juillet 1912, pages 132 à 151.
- MACÉ, Jacques, *Dictionnaire historique de Sainte-Hélène*, Paris, Tallandier, 2016, 544 pages.
- MARTINEAU, Gilbert, *Napoléon à Sainte-Hélène, 1815-1821*, Paris, Tallandier, 1981, 549 pages.
- ROSEBERY, Archibald, *Napoléon, la dernière phase*, Paris, Hachette et Cie, 1901, 329 pages.

II - Ouvrages sur la Restauration et les Cent-Jours

BAYLAC, Marie-Hélène, *Napoléon, empereur de l'île d'Elbe, avril 1814 – février 1815*, Paris, Tallandier, 2011, 355 pages.

DÉMIER, Francis, *La France de la Restauration (1814-1830). L'impossible retour du passé*, Paris, Gallimard, 2012, 1095 pages.

GUILLON, Édouard, *Les Complots militaires sous la Restauration*, Paris, Plon, 1895, 355 pages.

HOUSSAYE, Henry, *1815, la Seconde abdication, la Terreur blanche*, Paris, Perrin et Cie, 1905, 604 pages.

LENTZ, Thierry, *Le Congrès de Vienne*, Paris, Perrin, 2013, 543 pages.

LENTZ, Thierry, *Nouvelle histoire du Premier Empire. Tome 4 : les Cent-Jours, 1815*, Paris, Fayard, 2010, 700 pages.

MALANDAIN, Gilles, *L'introuvable complot*, Paris, EHESS, 2011, 334 pages.

MARTINEAU, Gilbert, *Napoléon se rend aux Anglais*, Paris, Hachette, 1969, 285 pages.

NAGY, Laurent, *D'une terreur à l'autre, théories du complot et nostalgie de l'Empire, 1815-1816*, Paris, Vendémiaire, 2012, 191 pages.

VAULABELLE, Achille, *Histoire des deux Restaurations jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe, tome 5*, Paris, Perrotin, 1856, 492 pages.

WARESQUIEL, Emmanuel, YVERT, Benoît, *Histoire de la Restauration, 1814-1830. Naissance de la France moderne*, Paris, Perrin, 1996, 499 pages.

III - Ouvrages sur l'exil des Français après 1815

BERGUÑO HURTADO, Fernando, *Les Soldats de Napoléon dans l'indépendance du Chili (1817-1830)*, Paris, L'Harmattan, 2010, 314 pages.

BERTIN, Georges, *Joseph Bonaparte en Amérique*, Paris, La Nouvelle Revue, 1893, 423 pages.

BLAUFARB, Rafe, *Bonapartists in the Borderlands : French Exiles and Refugees on The Gulf Coast, 1815-1835*, Tuscaloosa, University of Alabama press, 2005, 302 pages.

BOSCHER, Laurent, *Histoire des prisonniers politiques, 1792-1848. Le châtement des vaincus*, Paris, l'Harmattan, 2008, 394 pages.

BRUYÈRE-OSTELLS, Walter, *La Grande armée de la liberté*, Paris, Tallandier, 2009, 335 pages.

BRUYÈRE-OSTELLS, Walter, « Le parcours d'officiers issus de la Grande Armée : une redéfinition des cultures politiques dans la première moitié du XIX^e siècle ? », *Histoire, Économie*

et Société, 2008/2, juillet 2008, pages 89 à 103.

DE ANDRES MARTIN, Juan Ramon, « El frente diplomático y militar español ante la conspiración bonapartista norteamericana de 1817 y 1818 », *Aportes*, numéro 88, février 2015, pages 5 à 27.

DOHER, Marcel, *Proscrits et exilés après Waterloo*, Paris, Peyronnet, 1965, 222 pages.

HARTMANN, MILLARD, *Le Texas, ou notice historique sur le Champ d'asile*, Paris, Béguin, Béchet, Delaunay, 1819, 137 pages.

JIMÉNEZ CODINACH, Guadalupe, « La confédération napoléonnie. El desempeño de los conspiradores militares y las sociedades secretas en la independencia de México », *Historia Mexicana*, volume 38, numéro 2 (149), juillet-septembre 1988, pages 43 à 68.

JUSTE, Théodore, *Le Soulèvement de la Hollande en 1813 et la fondation du royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1870, 353 pages.

LIMA-BARBOSA, Mario, *Les Français dans l'histoire du Brésil*, Paris, Blanchard, 1923, 484 pages.

LORBLANCHÈS, Jean-Claude, *Soldats de Napoléon aux Amériques*, Paris, L'Harmattan, 2012, 262 pages.

MACARTNEY, Clarence Edward, DORRANCE Gordon, *The Bonapartes in America*, Philadelphia, Dorrance, 1939, 277 pages.

MASSON, Frédéric, « Le roi Joseph aux États-Unis (1815-1821) », *La Revue de Paris*, vingt-troisième année, tome second, mars-avril 1916, pages 245 à 276.

MORAUD, Marcel, « Le Champ d'Asile au Texas », *The Rice Institute pamphlet*, volume 39, avril 1952, pages 18 à 44.

MURAT, Inès, *Napoléon et le rêve américain*, Paris, Fayard, 1976, 331 pages.

OCAMPO, Emilio, *The Emperor's last campaign : a Napoleonic Empire in America*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2009, 503 pages.

PHILIPS, Edith, *Les Réfugiés bonapartistes en Amérique (1815-1830)*, Paris, Vie universitaire, 1923, 137 pages.

REEVES, Jesse, *The Napoleonic Exils in America : A Study in America Diplomatic History*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1905, 134 pages.

SOULIÉ, Maurice, LE GALLO, Émile, « Autour de l'Aigle enchaîné, le complot du Champ d'Asile », *Revue des études napoléoniennes*, volume 38, janvier 1934, pages 188 à 190.

IV - Ouvrages sur les projets d'évasion de Sainte-Hélène

BEAUCOUR, Fernand, *Les Projets de délivrance de Napoléon de Sainte-Hélène*, Levallois-Perret, Centre d'études napoléoniennes, 1985, 62 pages.

BONNEL, Ulane, « Sainte-Hélène et l'opinion américaine », *Revue de l'Institut Napoléon*, numéro 120, juillet 1971, pages 103 à 106.

BRICE, Raoul, *Les Espoirs de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Payot, 1938, 302 pages.

DECHAMPS, Jules, « Les défenseurs de Napoléon en Grande-Bretagne de 1815 à 1830 », *Revue de l'Institut Napoléon*, numéro 69, 1958, pages 129 à 140.

DECHAMPS, Jules, « Une lettre de lord Bathurst à propos des marins anglais à Sainte-Hélène », *Revue des études napoléoniennes*, volume 44, janvier-juin 1939, pages 54 à 55.

DECHAUX, « Un projet d'évasion de Sainte-Hélène, lettre de l'amiral Plampin », *Revue des études napoléoniennes*, volume 34, janvier 1932, page 302.

EBEYER, Paul Pierre, *Revelations concerning Napoleon's escape from St-Helena*, Nouvelle-Orléans, Windmill Publishing Company, 1947, 400 pages.

EMMANUEL-BROUSSE, Charles, « Les consignes secrètes données à la marine de guerre anglaise pour la garde de Napoléon à Sainte-Hélène », *Revue des études napoléoniennes*, tome 43, juillet 1936, pages 56 à 64.

LOMIER, Eugène, « Bruits d'évasion de l'île de Sainte-Hélène de l'Empereur Napoléon I^{er} », *Revue des études napoléoniennes*, tome 8, juillet 1915, page 229.

MAUPEOU, Jacques, « Un projet d'enlèvement de Napoléon », *Revue des études napoléoniennes*, tome 39, juillet 1934, page 290 à 294.

McERLEAN, John, « Une prétendue conspiration au Canada en 1816 pour libérer Napoléon de Sainte-Hélène », *Revue de l'institut Napoléon*, numéro 136, 1980, pages 79 à 83.

WHEELER, Thomas Gerald, *Who Lies Here ? A New Inquiry into Napoleon's Last Years*, New York, Putnam, 1974, 210 pages.

V - Ouvrages sur les rumeurs liées à l'exil de Napoléon

AULARD, Alphonse, « La mort de Napoléon et les journaux parisiens en 1821 », *Révolution française*, tome 74, 1921, pages 97 à 105.

BERLAND, Just, « Comment en 1817 un sous-préfet prit Napoléon pour Saint-Vincent de Paul », *Revue des études napoléoniennes*, tome 32, janvier 1931, pages 48 à 51.

- CHAUMARTIN, Henry, « Un second faux Napoléon », *Historia*, octobre 1968, numéro 263, pages 115 à 121.
- FUREIX, Emmanuel, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 512 pages.
- GRASILLIER, Léonce, « Napoléon n'est pas mort à Sainte-Hélène », *La Nouvelle revue*, tome XXIV, Juillet 1916, Paris, pages 136 à 146.
- GRASILLIER, Léonce, « Napoléon n'est pas mort à Sainte-Hélène II », *La Nouvelle revue*, tome XXIV, Juillet 1916, Paris, pages 221 à 231.
- GRASILLIER, Léonce, « Napoléon n'est pas mort à Sainte-Hélène III », *La Nouvelle revue*, tome XXIV, Juillet 1916, Paris, pages 280 à 289.
- GRASILIER, Léonce, « Le violoniste Boucher, sosie de Napoléon », *L'intermédiaire des chercheurs et des curieux*, volume 66, novembre 1912, pages 622 à 624.
- GREPPE, Pascal, « L'empereur est mort », *Revue des études napoléoniennes*, tome 34, janvier-juin 1932, pages 277 à 281.
- IRISSON D'HÉRISSON, Maurice, *Le Cabinet noir : Louis XVII, Napoléon, Marie-Louise*, Paris, Paul Ollendorff, 1887, 350 pages.
- LENTZ, Thierry, MACÉ, Jacques, *La Mort de Napoléon : mythes, légendes et mystères*, Paris, Perrin, 2012, 240 pages.
- LOTE, Georges, « La mort de Napoléon et l'opinion bonapartiste en 1821 », *Revue des études napoléoniennes*, numéro 31, juillet-décembre 1930, pages 19 à 58.
- MAUGUIN, Georges, *Napoléon et la superstition : anecdotes et curiosités*, Rodez, Carrère, 1946, 239 pages.
- PLOUX, François, « Autopsie d'une rumeur, Napoléon n'est pas mort », *L'Histoire*, numéro 284, février 2004, pages 68 à 71.
- PLOUX, François, *De bouche à oreille : naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 2003, 289 pages.
- PLOUX, François, « L'imaginaire social et la politique de la rumeur dans la France du XIX^e siècle (1815-1870) », *Revue historique*, numéro 614, avril-juin 2000, pages 395 à 434.
- TULARD, Jean, *Déetective de l'Histoire*, Paris, Écriture, 2012, 336 pages.
- TULARD, Jean, *Napoléon et les mystères de Sainte-Hélène*, Paris, Archipel, 2003, 164 pages.

VI - Ouvrages sur la légende napoléonienne

- BOUDON, Jacques-Olivier, *Napoléon à Sainte-Hélène : de l'exil à la légende*, Montréal, Fides, 2000, 57 pages.
- CAHUET, Albéric, *Après la mort de l'Empereur*, Paris, Emile-Paul, 1913, 317 pages.
- DECHAMPS, Jules, *Sur la légende de Napoléon*, Paris, Champion, 1931, 276 pages.
- DELPORTE, Christian (dir), DUPRAT, Annie (dir), *L'Événement, images, représentations, mémoire*, Paris, Créaphis, 2003, 265 pages.
- DRIAULT, Édouard, « La légende en Amérique : la maison de Napoléon à Nouvelle-Orléans », *Revue des études napoléoniennes*, volume 45, juillet 1939, pages 232 à 237.
- GONNARD, Philippe, « La légende napoléonienne et la presse libérale (1817-1820) », *Revue des études napoléoniennes*, volume 1, janvier 1912, pages 235 à 258.
- GONNARD, Philippe, *Les Origines de la légende napoléonienne. L'œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Calmann-Lévy, 1907, 388 pages.
- HAZAREESINGH, Sudhir, *La Légende de Napoléon*, Paris, Tallandier, 2005, 414 pages.
- JOURDAN, Annie, *Mythes et légendes de Napoléon : un destin d'exception, entre rêve et réalité*, Toulouse, Privat, 2004, 229 pages.
- JOYAL, Serge, *Le Mythe de Napoléon au Canada français*, Montréal, Del Busso, 2013, 571 pages.
- LOTE, Georges, « La contre-légende napoléonienne et la mort de Napoléon », *Revue des études napoléoniennes*, numéro 30, janvier-juin 1930, pages 324 à 349.
- LUCAS-DUBRETON, Jean, *Le Culte de Napoléon, 1815-1848*, Paris, Albin-Michel, 1960, 468 pages.
- MÉNAGER, Bernard, *Les Napoléon du peuple*, Paris, Aubier, 1988, 445 pages.
- NOIROT, Paul (dir), *Napoléon de l'histoire à la légende*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000, 400 pages.
- PAGÉ, Sylvain, *Le Mythe Napoléonien. De Las Cases à Victor Hugo*, Paris, CNRS, 2013, 272 pages.
- PETITEAU, Natalie, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Seuil, 2004, 458 pages.
- TUDESQ, André-Jean, « La légende napoléonienne en France en 1848 », *Revue Historique*, numéro 218, 1957, pages 64 à 85.
- TULARD, Jean, *Le Mythe de Napoléon*, Paris, Armand Colin, 1971, 240 pages.

VII – Biographies

- BERTHELOT, Michel, *Bertrand grand maréchal du Palais. Dans les pas d'un fidèle*, Châteauroux, Berthelot, 1996, 304 pages.
- D'ARJUZON, Antoine, *Castlereagh (1761-1822) ou le défi à l'Europe de Napoléon*, Paris, Tallandier, 1995, 492 pages.
- DEBIDOUR, Antonin, *Le général Fabvier : sa vie militaire et politique*, Paris, Plon, 1904, 520 pages.
- LENÔTRE, Georges, *Napoléon : croquis de l'épopée*, Paris, Bernard Grasset, 1932, 286 pages.
- LENTZ, Thierry, *Joseph Bonaparte*, Paris, Perrin, 2016, 752 pages.
- MACÉ, Jacques, *Le Général Gourgaud*, Paris, Nouveau Monde, 2006, 354 pages.
- MACÉ, Jacques, *L'Honneur retrouvé du général de Montholon, de Napoléon I^{er} à Napoléon III*, Paris, Éditions Christian, 2000, 328 pages.
- MORRIS, Roger, *Cockburn and the British Navy in Transition*, Columbia, University of South Carolina Press, 1997, 338 pages.
- RAVIGNANT, Patrick, *Napoléon, pas à pas*, Paris, Horay, 1969, 602 pages.
- SCOTT, Walter, *Vie de Napoléon Buonaparte, tome 9*, Paris, Treuttel et Würtz, Gosselin, 1827, 463 pages.
- TULARD, Jean, *Dictionnaire amoureux de Napoléon*, Paris, Plon, 2012, 608 pages.
- TULARD, Jean, *Napoléon, les grands moments d'un destin*, Paris, Fayard, 2006, 628 pages.
- WARESQUIEL, Emmanuel, *Le Duc de Richelieu*, Paris, Perrin, 1990, 498 pages.
- WATEL, Françoise, *Jean-Guillaume Hyde de Neuville (1776-1857), conspirateur et diplomate*, Paris, Ministère des Affaires étrangères, Direction des Archives et de la Documentation, 1997, 287 pages.

VIII – Ouvrages sur Napoléon et les œuvres de fiction

- BARBÉRIS, Pierre, « Napoléon, structure et signification d'un mythe littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, numéros 5 et 6, septembre 1970, pages 1031 à 1058.
- BENARDEAU, Christiane, *Napoléon dans la littérature*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2004, 420 pages.
- BOYER, Ferdinand, « Stendhal et les historiens de Napoléon », *Revue des études napoléoniennes*,

tome 26, janvier-juin 1926, pages 68 à 71.

DESCOTES, Maurice, *La Légende de Napoléon et les écrivains français du XIX^e siècle*, Paris, Minard, 1967, 281 pages.

LECOMTE, Louis-Henry, *Napoléon et l'Empire racontés par le théâtre, 1797-1899*, Paris, Jules Raux, 1900, 541 pages.

MATTEI, Jean-Pierre (dir), *Napoléon et le cinéma, un siècle d'images*, Ajaccio, Alain Piazzola, 2000, 384 pages.

NOIROT, Paul (dir), *Napoléon Bonaparte, la littérature enivrée*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999, 412 pages.

SAINT-PAULIEN, *Napoléon, Balzac et l'Empire de la « Comédie humaine »*, Paris, Albin Michel, 1979, 501 pages.

TULARD, Jean, *Dictionnaire amoureux du cinéma*, Paris, Plon, 2009, 730 pages.

VAN HERP, Jacques, *Napoléon et l'uchronie*, Bruxelles, Recto-Verso, 1993, 93 pages.

VERSINS, Pierre, *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction*, Lausanne, l'Âge d'Homme, 1984, 1037 pages.

VEYRAT-MASSON, Isabelle, CHANTERANNE, David, *Napoléon à l'écran : cinéma et télévision*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2003, 222 pages.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	1
----------------------------	----------

Introduction	3
---------------------------	----------

**La France et les Français
durant la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène (1815-1821) : apparition et
développement de légendes**

Chapitre 1 – Napoléon, une menace pour la Restauration, même à Sainte-Hélène	25
-------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

1.1 Un aller simple pour Sainte-Hélène.....	27
----------------------------------------------------	-----------

1.1.1 Sainte-Hélène, une idée déjà ancienne	27
---------------------------------------------------	----

1.1.2 L’hôte anglais	28
----------------------------	----

1.1.3 Une cage pour l’Aigle	30
-----------------------------------	----

1.1.4 Le lieu de détention idéal	32
----------------------------------------	----

1.1.5 Longwood, cachot cinq étoiles ou prison misérable ?.....	34
----------------------------------------------------------------	----

1.1.6 Les acteurs du drame	39
----------------------------------	----

1.2 Sainte-Hélène en 1815 vue par les Français.....	41
------------------------------------------------------------	-----------

1.2.1 La course à l’information en 1815	41
-----------------------------------------------	----

1.2.2 Un paradis terrestre	42
----------------------------------	----

1.2.3 Un tableau bucolique nuancé.....	44
----------------------------------------	----

1.2.4 Une évasion : mission impossible	45
----------------------------------------------	----

1.3 En France, divergence d’opinions sur l’exil à Sainte-Hélène	48
------------------------------------------------------------------------------	-----------

1.3.1 Juger Napoléon	48
----------------------------	----

1.3.2 Une île controversée.....	50
---------------------------------	----

1.3.3 « Seuls les morts ne reviennent pas... »	51
------------------------------------------------------	----

1.3.4 Un nouveau 20 mars.....	54
-------------------------------	----

1.3.5 Une ombre sur l’Europe.....	56
-----------------------------------	----

1.4 Les faits et gestes de Napoléon ignorés par la Restauration.....	58
-----------------------------------------------------------------------------	-----------

1.4.1 Napoléon, le perturbateur.....	58
--------------------------------------	----

1.4.2 L’insatiable conspirateur.....	60
--------------------------------------	----

1.4.3 L’homme invisible	62
-------------------------------	----

1.4.4 Longwood au secret	65
--------------------------------	----

1.4.5 Victoire morale	67
-----------------------------	----

1.5 Les commissaires étrangers	69
---------------------------------------------	-----------

1.5.1 Trois hommes et un empereur	69
-----------------------------------------	----

1.5.2 Les commissaires, les yeux et les oreilles de leur pays à Sainte-Hélène	70
1.5.3 Montchenu, l'envoyé singulier	72
1.5.4 Pas de rencontres	74
1.5.5 Napoléon impose ses conditions	75
1.5.6 Approcher la proie	77
1.5.7 La mission des commissaires : un fiasco	78
1.5.8 Des sources d'informations indirectes	80
1.5.9 Des commissaires faiseurs de rumeurs	82
Chapitre 2 – Des Français mal informés sur la situation à Sainte-Hélène	85
2.1 Les écrits français sur Sainte-Hélène durant la captivité	87
2.1.1 Des écrits sur Sainte-Hélène à l'insu de Napoléon et de ses compagnons	87
2.1.2 Le succès du <i>Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue</i>	88
2.1.3 Réécrire la captivité	90
2.1.4 Le geôlier congraté	92
2.1.5 L'éloge d'une prison atypique	93
2.2 Les journaux entre information et désinformation sur Sainte-Hélène	95
2.2.1 La presse et l'évocation de Napoléon	95
2.2.2 Napoléon aux multiples caractérisations	96
2.2.3 Un outil de renseignements à la fiabilité incertaine	97
2.2.4 À qui profite la presse ?	99
2.2.5 Les problèmes de sources de la presse française	102
2.2.6 Le scoop de l'évasion	104
2.2.7 L'affaire du <i>Musquito</i> : la presse contre le gouvernement	105
2.3 Les écrits en provenance de Sainte-Hélène	108
2.3.1 Les premiers témoignages	108
2.3.2 Bienveillance et louange	110
2.3.3 Naissance d'un effroyable bourreau	112
2.3.4 Inonder l'Europe de pamphlets	114
2.4 La mort de Napoléon et la multiplication des ouvrages	116
2.4.1 La mode d'écrire sur un mort	116
2.4.2 Un défunt populaire	118
2.4.3 Les premiers mémoriaux de Sainte-Hélène	120

Chapitre 3 – Un empereur de bruits	125
3.1 Des rumeurs multiples entre 1815 et 1821	127
3.1.1 Napoléon doit être oublié.....	127
3.1.2 Napoléon s'évade tous les jours.....	128
3.1.3 Nouveaux horizons.....	130
3.1.4 Un bruit peut en cacher d'autres	133
3.1.5 Des rumeurs d'exceptions	134
3.2 Les formes variées des rumeurs d'évasion.....	137
3.2.1 Lire et entendre la libération	137
3.2.2 Rumeurs sous couvertures.....	139
3.3 La lutte contre les rumeurs	141
3.3.1 Rumeurs interdites !	141
3.3.2 Les voix de la sagesse.....	142
3.3.3 La chasse aux responsables	144
3.3.4 Arrestations et condamnations.....	147
3.4 Des rumeurs permanentes entre 1815 et 1821 dans toute la France	149
3.4.1 Une épidémie nationale	149
3.4.2 La propagation des échos	150
3.4.3 Des zones à risques contagieuses.....	152
3.4.4 Rémission et rechute	153
3.5 Les responsables des rumeurs	156
3.5.1 Portrait-robot des coupables	156
3.5.2 Le paradoxe royaliste	159
3.5.3 Ne pas faire confiance aux étrangers.....	161
3.5.4 Une autre voix : les journaux étrangers	164
3.6 Les objectifs des rumeurs.....	166
3.6.1 Perturber la Restauration	166
3.6.2 Véritable danger ou psychose royaliste ?.....	168
3.6.3 Vers la quête du profit	170
3.7 Croire ou ne pas croire.....	171
3.7.1 Des rumeurs qui laissent indifférent.....	171
3.7.2 Des rumeurs retiennent l'attention	173
3.7.3 La crédulité des Français	175
3.7.4 Madame Mère, le cardinal et les anges.....	177
3.8 Des raisons pour croire aux rumeurs d'évasion	179

3.8.1 Un retour attendu	179
3.8.2 Le poids de l'incertitude	180
3.8.3 Crédibiliser la rumeur	181
3.8.4 Le sauveur providentiel	182
3.9 L'entrée en scène des faux Napoléon	184
3.9.1 Un vide immédiatement comblé	184
3.9.2 La tournée des imposteurs.....	186
3.9.3 Les vols des aigles.....	186
3.9.4 Les fantômes de Napoléon	188
Chapitre 4 – La mort de Napoléon, entre fin et nouvelles légendes.....	191
4.1 L'annonce en France de la mort de Napoléon	193
4.1.1 Indifférence et passivité	193
4.1.2 L'indifférence devient regret.....	197
4.2 La légende « survivantiste »	199
4.2.1 Il est vivant !.....	199
4.2.2 Les raisons de la légende « survivantiste »	200
4.3 Place au général Malmort	203
4.3.1 Le conquérant de la mort	203
4.3.2 La mort de Malmort	204
4.4 La mort suspecte de Napoléon.....	209
4.4.1 À chacun sa théorie	209
4.4.2 Des premiers doutes à l'accusation de meurtre	210
4.4.3 Le contrôle des brochures	213
4.4.4 L'Angleterre accusée du crime	215
4.4.5 Un climat qui tue !.....	217
4.5 Les partisans de l'empoisonnement se manifestent dès 1821	219
4.5.1 Les « révélations » de l'été 1821	219
4.5.2 À la recherche du coupable	222

Face à la légende, la réalité des projets d'évasion

Chapitre 5 – Bonaparte et Bonapartistes sous haute surveillance	231
5.1 Objectif premier : garder Napoléon !.....	233
5.1.1 Prendre ses précautions pour le voyage vers Sainte-Hélène	233

5.1.2 Les voies de l'île sont impénétrables.....	236
5.1.3 Secteur sous occupation.....	239
5.1.4 Longwood, cellule d'isolement.....	240
5.1.5 Quand excès rime avec ridicule	244
5.2 Loin de Sainte-Hélène	246
5.2.1 La situation idyllique de Joseph Bonaparte.....	246
5.2.2 Famille sous surveillance	250
5.2.3 Disperser pour mieux régner	252
5.2.4 Quelle terre d'exil pour les Bonapartistes ?	254
5.2.5 Bienvenue dans le Nouveau Monde !.....	257
5.3 La surveillance des Français en Amérique	259
5.3.1 Hyde de Neuville, ambassadeur ou espion ?.....	259
5.3.2 Portrait d'un ambassadeur consciencieux	261
5.3.3 Les mille yeux de la Restauration	263
5.3.4 Liberté contrôlée	265
5.3.5 Opération séduction.....	267
5.4 Des risques d'évasion malgré les mesures de sécurité.....	269
5.4.1 Hudson Lowe, éternel insatisfait.....	269
5.4.2 Richelieu dans la tourmente	272
5.4.3 Une attaque sur Sainte-Hélène est-elle inéluctable ?	273
5.4.4 Le flegme anglais	275
Chapitre 6 – Les possibilités d'une évasion	279
6.1 Une fuite de l'Aigle.....	281
6.1.1 À quoi pense Napoléon ?	281
6.1.2 L'attitude de Napoléon	282
6.1.3 Espion sur l'île.....	285
6.1.4 Détournement d'Anglais.....	287
6.1.5 Lutter contre la tentation.....	290
6.1.6 Propositions d'évasion.....	292
6.2 La menace d'une attaque sur Sainte-Hélène	295
6.2.1 La menace corsaire.....	295
6.2.2 Vigilance constante	298
6.2.3 Une maison à la Nouvelle-Orléans pour Napoléon.....	300
6.3 L'Amérique latine dans les projets d'évasion.....	302

6.3.1 Pourquoi l'Amérique latine ?	302
6.3.2 Sa majesté Joseph Bonaparte, roi du Mexique	305
6.3.3 Un Joseph Bonaparte perçu comme ambitieux.....	310
6.3.4 À la conquête de l'empire espagnol	312
6.3.5 Un empire américain pour délivrer Napoléon	315
6.3.6 L'empereur du Nouveau Monde.....	318
Chapitre 7 – Des projets de libération : imbroglios et fiascos	321
7.1 La dénonciation imaginaire de Roul.....	324
7.1.1 Le temps des découvertes	324
7.1.2 Un Judas se manifeste.....	325
7.1.3 Renverser la Restauration	328
7.1.4 L'homme derrière le complot	329
7.1.5 Invraisemblance à profusion	330
7.1.6 Traître ou agent de désinformation ?.....	332
7.1.7 L'enquête des représentants de la Restauration.....	334
7.2 La confédération napoléonienne	335
7.2.1 L'été de tous les complots.....	335
7.2.2 Véritable complot ou dénonciation calomnieuse ?	338
7.2.3 Mais où sont les comploteurs ?.....	339
7.2.4 Idéal révolutionnaire et ambition personnelle	341
7.2.5 Mieux vaut prévenir que guérir	343
7.2.6 Menaces européennes	345
7.2.7 Une conspiration sans lendemain.....	346
7.3 L'échec du complot de Pernambouc	348
7.3.1 La révolte de Pernambouc.....	348
7.3.2 Le Brésil, dernier arrêt pour Sainte-Hélène	349
7.3.3 La descente à Sainte-Hélène est manquée	352
7.3.4 La nouvelle parvient à Sainte-Hélène.....	354
7.4 La création du Champ d'asile	356
7.4.1 La colonie mystérieuse	356
7.4.2 Un possible complot.....	358
7.4.3 Colonisateur ou conquérant ?	362
7.4.4 Délivrer Napoléon.....	365
7.4.5 La fin d'un rêve.....	368

7.4.6 Le fossoyeur de la colonie.....	371
7.4.7 Les suites du Champ d'asile.....	372
7.5 Des annonces de complot plus rares à partir de 1818	374
7.5.1 Les leçons tirées de l'année 1817	374
7.5.2 Le calme après la tempête	375
7.5.3 Le temps de la sérénité	379
7.5.4 Vigilance maintenue.....	380
7.6 Le bilan des projets d'évasion	383
7.6.1 L'ambition des conjurés.....	383
7.6.2 L'inaction de Joseph.....	385
7.6.3 Suspects anglais	387
7.6.4 Des Anglais accusés de participer à des complots	388
7.6.5 Les soupçons sur les Anglais proches de Napoléon à Sainte-Hélène.....	391
7.6.6 Des inventions pleines de promesses	393
Chapitre 8 – Les raisons du refus d'une évasion.....	399
8.1 Une évasion qui n'a pas l'assentiment de Napoléon.....	401
8.1.1 Un empereur ne s'évade pas !.....	401
8.1.2 Une évasion à hauts risques	402
8.1.3 Mourir en martyr plutôt que de s'évader	404
8.2 Les espoirs d'un départ de Sainte-Hélène.....	407
8.2.1 Bientôt en Angleterre	407
8.2.2 Le rêve américain.....	408
8.2.3 L'Europe, terre d'espoir.....	411
8.2.4 Le mirage libéral	414
8.2.5 Rapatriement économique.....	417
8.2.6 Espérer la mort de son ennemi.....	420
8.2.7 Les rumeurs de libération.....	421
8.2.8 Beaucoup de bruits pour rien.....	423
8.3 Les tentatives pour obtenir une libération légale	425
8.3.1 L'appel aux Anglais	425
8.3.2 Des plaidoyers favorables au captif	428
8.4 Le tournant du congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818	431
8.4.1 Une situation initiale favorable.....	431
8.4.2 L'élément perturbateur	433

8.4.3 L'espoir ne meurt jamais	436
8.4.4 Les derniers espoirs	439
8.4.5 Les grandes illusions	441

L'union de la réalité et de la légende : les représentations artistiques de la captivité

Chapitre 9 – Sainte-Hélène dans les arts	451
9.1 Le reflet d'une époque	453
9.1.1 Dès la Restauration, Napoléon n'est pas oublié dans les fictions Français.....	453
9.1.2 La multiplication des œuvres sous la monarchie de Juillet	454
9.1.3 Gloire à Napoléon sous le Second Empire.....	457
9.1.4 Le temps passe, la perception des Français reste la même.....	459
9.1.5 Le réalisme des sentiments des Français à la mort de Napoléon dans les fictions	462
9.2 La représentation de la captivité dans la fiction	465
9.2.1 Un exil romancé.....	465
9.2.2 Fidélité historique et liberté romanesque	467
9.2.3 Aux XX ^e et XXI ^e siècles, rien de nouveau.....	470
9.2.4 La désolation de Sainte-Hélène	474
9.3 Napoléon et ses compagnons dans les œuvres sur Sainte-Hélène	477
9.3.1 Le monstre de Sainte-Hélène.....	477
9.3.2 Le divin empereur	480
9.3.3 L'homme Napoléon.....	482
9.3.4 Une description plus critique à la fin du XX ^e siècle et au XXI ^e siècle.....	487
9.3.5 Les habits neufs de l'Empereur	490
9.3.6 Amis puis ennemis	495
9.4 La diversité des rôles des Anglais selon les intrigues	500
9.4.1 Le mal aimé	500
9.4.2 Des Anglais tout en nuances	505
9.4.3 Toujours beaucoup de vices, mais un peu plus de vertus	507
9.4.4 Assassiner Napoléon	511
Chapitre 10 – Les projets d'évasion et la littérature	515
10.1 Les briseurs de chaînes.....	519
10.1.1 Des personnages fictifs et historiques.....	519
10.1.2 Délivrer l'ennemi de son pays	520
	666

10.1.3 Une affaire de famille	522
10.1.4 Les alliés de l'intérieur.....	523
10.1.5 L'empereur des complots.....	526
10.2 Des complots aux raisons diverses	529
10.2.1 Les séides de Napoléon.....	529
10.2.2 À chacun sa motivation.....	530
10.2.3 Des comploteurs de plus en plus tournés vers eux-mêmes	532
10.2.4 Libérer Napoléon... et après ?.....	534
10.3 Les plans des comploteurs pour libérer Napoléon	537
10.3.1 Impossible n'est pas français	537
10.3.2 Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple	539
10.3.3 Aux grands maux, les grands remèdes.....	540
10.3.4 Silence, conspiration !.....	542
10.3.5 Rester sur ses acquis	543
10.3.6 Un chemin semé d'embûches	545
10.3.7 Décollage de Sainte-Hélène	548
10.4 L'échec au bout du chemin.....	550
10.4.1 Refus d'une liberté	550
10.4.2 Trop tard pour s'échapper	552
10.4.3 Un rêve inaccessible	554
10.4.4 Vivre sans Napoléon.....	555
Chapitre 11 – Le nouvel envol de l'Aigle	559
11.1 Mission accomplie	561
11.1.1 La survie de Napoléon : un thème populaire	561
11.1.2 Convergences dans l'évasion de Napoléon	562
11.1.3 Tromper l'ennemi !	563
11.1.4 Les doublures s'imposent.....	565
11.2 Napoléon s'évade mais ne modifie pas le cours de l'Histoire	569
11.2.1 L'avenir n'est pas écrit.....	569
11.2.2 Les aventures tragi-comiques de Napoléon.....	572
11.2.3 Napoléon n'est plus Napoléon	574
11.2.4 L'intelligence au service de l'ambition.....	576
11.2.5 Les Bonne ou mauvaise fortune.....	578
11.3 Sainte-Hélène et l'uchronie	579

11.3.1 Rareté uchronique	579
11.3.2 De l'empereur au bourgeois anglais	581
11.3.3 Le crépuscule de l'Aigle	583
Chapitre 12 – Vrai comme au cinéma	587
12.1 Sainte-Hélène face au septième art	589
12.1.1 L'île et la caméra.....	589
12.1.2 La malédiction de Sainte-Hélène	591
12.2 La représentation de l'exil sur les écrans.....	594
12.2.1 Voir l'exil	594
12.2.2 Un réalisateur n'est pas un historien.....	596
12.2.3 Des empereurs à l'écran.....	600
12.2.4 Du figurant au personnage secondaire	603
12.3 L'évasion de Napoléon à l'écran.....	605
12.3.1 Tentative d'évasion, première... Action !.....	605
12.3.2 Quitter la scène	607
12.3.3 Il vécut heureux.....	610
Conclusion	615
Sources et bibliographie.....	629
Table des matières	657